LE PROBLÈME

DE

L'HEURE PRÉSENTE

ANTAGONISME DE DEUX CIVILISATIONS

PAR

HENRI DELASSUS

DOCTEUR EN THÉOLOGIE,

DIRECTEUR DE LA *Semaine Religieuse* DU DIOCÈSE DE CAMBRAI

(Nouvelle édition, corrigée et complétée)

TOME DEUXIÈME

SOCIÉTÉ SAINT-AUGUSTIN

DESCLÉE, DE BROUWER ET Cie

IMPRIMEURS DES FACULTÉS CATHOLIQUES DE LILLE

LILLE, 41, rue du Metz, 41. | 30, rue Saint-Sulpice, PARIS

MCMV

LE PROBLÈME DE L'HEURE PRÉSENTE

DEUXIÈME PARTIE

LA RÉNOVATION ET SES CONDITIONS

Menacés dans notre existence par un radicalisme héritier de toutes les erreurs et de toutes les haines contemporaines, par un radicalisme qui veut tuer la foi, les mœurs, la famille, l'autorité, toutes les institutions dont dépend l'ordre social, nous ne pourrons être sauvés que par un autre radicalisme, héritier des traditions antiques qui furent notre gloire et notre vie.

P. Monsabré, Ord. Prœd.

(Conférences à Notre-Dame. Carême de 1872.)

PREMIÈRE SECTION

LA RÉVOLUTION

CHAPITRE I

LES RÉVOLUTIONS ORDONNÉES EN EXÉCUTION DES JUSTICES DIVINES

> Les révolutions qui arrivent dans les grands Etats ne sont point un effet du hasard ni un caprice des peuples.
>
> SULLY *(Mémoires.)*

Tout ce que nous avons vu dans la première partie de cette étude, se résume et se définit pour la plupart des hommes en un mot : *la Révolution :* « c'est la Révolution ». Ces paroles d'enfer que nous avons entendues, ce sont les cris de la Révolution ; ces crimes publics et sociaux, ce sont les œuvres de la Révolution ; ces tendances vers la République universelle, ces efforts pour amener le genre humain à une religion humanitaire sinon satanique, ce sont les démarches de la Révolution. Elle eut son point de départ en France en 1789 ; de là elle se répandit dans le monde, et aujourd'hui elle espère aboutir bientôt à enfermer l'humanité entière dans ce que la secte qui en est l'âme appelle LE TEMPLE.

Avant donc d'aller plus loin et de parler de RÉNOVATION, ou plutôt, pour se faire une idée juste de ce que demande la Rénovation, il est nécessaire de savoir ce que c'est que la Révolution. Quel est son principe ? Quelle est son essence ? Une rénovation pourra-t-elle jamais surgir de son sein ? Ou faut-il qu'elle soit combattue, anéantie pour que la Rénovation puisse enfin s'établir sur ses ruines ?

Souvent le monde a dû subir des révolutions. 89 a été une révolution entre beaucoup d'autres ; mais de plus il a été le

point de départ d'une époque, de l'époque en laquelle nous nous trouvons, et qui a reçu ce nom : LA RÉVOLUTION.

Les révolutions sont d'ordinaire, chez les peuples, la suite et le châtiment des désordres auxquels ils se sont livrés. 89 a été cela et quelque chose de plus.

Voyons-le d'abord sous son premier aspect.

« Lorsque, dit de Maistre, dans ses *Considérations sur la France*, les nations sont devenues criminelles à ce point qui amène nécessairement des châtiments généraux ; lorsque DIEU a résolu de les ramener à l'ordre par la punition, de les humilier, de les exterminer, de renverser les trônes ou de transporter les sceptres ; pour exercer ces terribles vengeances, presque toujours il emploie de grands coupables, des tyrans, des usurpateurs, des conquérants féroces qui se jouent de toutes les lois ; *rien ne leur résiste, parce qu'ils sont les exécuteurs d'un jugement divin.* »

Rien n'a pu résister aux Jacobins en France, rien n'a pu résister à Napoléon en Europe.

Ecrivant à M. de Beauregard en 1794, de Maistre disait encore : « L'ordre actuel, tout abominable qu'il est, est nécessaire pour faire justice de tout le monde. Vous m'avez laissé imprimer que tous les gouvernements étaient vieux. Je vous ajoute à l'oreille qu'ils étaient pourris. Le plus gâté de tous est tombé avec fracas : les autres suivront probablement [1]. »

Ils ont suivi, ils ont passé l'un après l'autre sous le fouet vengeur. S'ils ne sont point tous tombés dans la fosse qu'eux-mêmes s'étaient creusée, tous ont été rudement châtiés. L'exécution faite, le bourreau a disparu, puni lui-même pour ses propres forfaits : les Jacobins en montant à l'échafaud, Bonaparte en allant s'éteindre à l'île d'Elbe.

C'est ce que de Maistre observait encore : « Les coquins en chef surtout sont punis avec une précision qui doit vous faire plaisir... Pendant que l'ignorance humaine s'extasie sur leurs succès, on les voit disparaître subitement comme l'exécuteur quand il a fini. »

Il en va de même aujourd'hui. Où sont les Gambetta, les J. Ferry et les Waldeck? Où seront demain les Combes?... Mais, en attendant, rien ne leur résiste.

1. *Œuvres complètes de J. de Maistre*, T. IX, p. 60.

Les gouvernants de tous les pays avaient scandalisé leurs peuples par le spectacle de leur corruption : tous avaient laissé se former la conspiration contre l'Eglise, contre DIEU et contre son CHRIST, qu'ils avaient le devoir de prévenir et d'arrêter ; beaucoup y avaient même mis les mains. Tous devaient être châtiés, la France la première, parce qu'elle avait séduit les autres nations ; et les autres, par la main de la France, dont elles avaient accepté, accueilli les séductions.

Le châtiment qu'ils subirent nous paraît bien terrible, et il le fut ; celui qui apparaît aujourd'hui à l'horizon est effrayant. Mais « bien peu d'hommes, parmi cette génération matérielle, sont en état de connaître la *date*, la *nature* et l'énormité de certains crimes commis par les nations et par les souverainetés, moins encore de comprendre le genre d'expiation que ces crimes nécessitent[1]. »

En 1795, en pleine révolution par conséquent, il parut à Francfort un livre sans nom d'auteur intitulé : *Le système gallican atteint et convaincu d'avoir été* LA PREMIÈRE ET PRINCIPALE CAUSE DE LA RÉVOLUTION *qui vient de décatholiciser et de dissoudre la monarchie très chrétienne, et d'être aujourd'hui le grand obstacle à la contre-révolution en faveur de cette monarchie.*

On sait ce qu'était le système gallican. Il avait été formulé à l'Assemblée de 1682 en quatre articles consacrant une double erreur et commettant un double attentat contre la souveraineté du Fils de DIEU FAIT HOMME, chef de l'humanité rachetée.

D'une part, ils affirmaient que le pouvoir du Vicaire de JÉSUS-CHRIST est limité, lié par les canons, et son infaillibilité doctrinale dépendante de celle de l'Église. D'autre part, que le pouvoir du roi est absolu, qu'il ne relève que de lui-même, qu'il est indépendant du pouvoir que Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST a donné au Pape, son Vicaire.

Par la première erreur et le premier attentat, l'Église de France, par ses évêques, se mettait en dehors de l'enseignement de l'Église universelle sur un point qui dût ensuite être défini par le concile du Vatican.

Par la seconde erreur et le second attentat, la France était placée en dehors des traditions du genre humain. Jamais, en aucun temps, aucun peuple n'a manqué de donner la religion

1. *Œuvres complètes de J. de Maistre*, T. I, p. 8.

pour fondement à sa constitution, aux institutions publiques et aux lois. Aucune nation ne l'avait mieux fait que la France ; elle a même servi sous ce rapport de modèle aux peuples modernes ; c'est elle qui avait été la première à reconnaître la divine majesté de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST et de son Église. Le roi de France s'intitulait le lieutenant de JÉSUS-CHRIST et il proclamait, devant tous, les droits souverains du Sauveur par cet exergue gravé sur ses monnaies : *Christus vincit, regnat, imperat*, paroles inspirées par celles de l'Introït de l'Épiphanie : JÉSUS-CHRIST tient en sa main le règne, la puissance et l'empire. *Et regnum in manu ejus et potestas et imperium* : « O peuple des Francs, s'écriait en 1862 le cardinal Pie, remonte le cours des siècles, consulte les annales de tes premiers règnes, interroge les gestes de tes ancêtres, les exploits de tes pères, et ils te diront que, dans la formation du monde moderne, à l'heure où la main du Seigneur pétrissait de nouvelles races occidentales pour les grouper, comme une garde d'honneur, autour de la seconde Jérusalem, le rang qu'il t'a marqué, la part qu'il t'a faite, te plaçait à la tête des nations catholiques. Tes plus vaillants monarques se sont proclamés les « sergents du CHRIST ».

La déclaration de 1682 rompait avec ce passé, elle faisait pour le présent la sécularisation du gouvernement, et elle préparait pour l'avenir l'athéisme des lois et la laïcisation des institutions, qui devaient conduire à la séparation de l'Église et de l'État. La date de 1682 marquait donc l'heure où la Révolution qui devait naître un siècle plus tard était conçue. « Cette révolution dont nous sommes les *victimes*, disait l'auteur inconnu de la brochure dont nous venons de donner le titre, n'est en elle-même et de sa nature, qu'une sorte de révolte directe et prononcée contre l'autorité sacerdotale et l'autorité royale de JÉSUS-CHRIST. C'est à JÉSUS-CHRIST que les impies révolutionnaires en veulent par-dessus toutes choses ; et s'il est dans leurs vues détestables de travailler de toutes leurs forces au renversement du Saint-Siège et de tous les trônes de la chrétienté, ce n'est qu'afin d'anéantir, s'ils le peuvent, la double autorité de JÉSUS-CHRIST, dont le Souverain Pontife et les rois chrétiens sont respectivement dépositaires et qu'ils exercent en son nom et comme tenant sa place. »

La Révolution, avec l'assassinat de Louis XVI d'une part, et de l'autre la constitution civile du clergé, fut donc la consé-

quence logique de la Déclaration de 1682. En voulant limiter les pouvoirs donnés à son Vicaire par Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, l'Église gallicane avait ouvert elle-même la voie au schisme où la Révolution voulut la précipiter; et en le privant de l'appui qu'il avait pris dès l'origine au trône de JÉSUS-CHRIST, elle faisait perdre au trône des rois trés chrétiens son prestige et sa stabilité. La souveraineté ne gardait plus d'autre soutien que l'opinion nationale si facile à tourner, si prompte à conspuer aujourd'hui ce qu'elle adorait hier.

Là est la vraie cause de la disparition du trône de France, comme de l'effondrement de l'Église gallicane.

Mais aux suites logiques que les erreurs et les forfaits entraînent après eux, se joint le châtiment. Ici le châtiment fut la décapitation du roi et le massacre du clergé. Ces peines nous paraissent énormes, mais que sommes-nous pour juger de la nature de ce crime et de l'expiation qu'il nécessitait ?

Il n'y eut point que les chefs à être frappés : les sujets le furent avec eux. C'est qu'eux aussi étaient coupables et responsables sinon de la déclaration de 1682, du moins de l'état religieux et moral dans lequel se trouvait la société à la fin du XVIIIe siècle : responsabilité encourue par chacun dans la mesure de l'influence qu'il avait reçue pour le bien et qu'il avait employée au mal. « Tous ceux qui ont travaillé à affranchir le peuple de sa croyance religieuse ; tous ceux qui ont opposé des sophismes métaphysiques aux lois de la propriété ; tous ceux qui ont dit : Frappez, pourvu que nous y gagnions ; tous ceux qui ont touché aux lois fondamentales de l'État ; tous ceux qui ont conseillé, approuvé, favorisé les mesures violentes contre le roi, etc. ; tous ceux-là ont voulu la Révolution et tous ceux qui l'ont voulue en ont été très justement les victimes, même selon nos vues bornées[1]. »

Aujourd'hui aussi on peut dire : Tous ceux qui ont laissé faire l'école sans DIEU ; tous ceux qui ont dit par leurs votes : Frappez les congrégations, pourvu que nous ne soyons point inquiétés dans nos biens, troublés dans nos plaisirs ; — tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont amené la France à avoir un Parlement où peuvent se faire entendre les cris de haine à la religion que nous avons reproduits ci-dessus, tous ceux-là

1. *Œuvres complètes de J. de Maistre*, T. I, p. 8.

ont voulu l'état d'humiliation et de souffrance où se trouve notre pays, et l'état plus cruel qui le menace.

M. Combes paraît en avoir eu le sentiment. Dans la séance du 15 janvier 1904, M. Charles Benoist avait dit aux ministres : « Vous n'êtes pas le gouvernement; vous n'êtes qu'un faux gouvernement. » Puis, montrant le côté où siègent les francs-maçons : « Le véritable, c'est celui-là. » M. Combes répondit : « On n'a jamais que le gouvernement que l'on mérite. » C'est-à-dire : Si vous êtes, Français, sous le joug de la franc-maçonnerie, c'est que vous avez appelé sur vous cette humiliante tyrannie par vos fautes et par les crimes commis contre Dieu et son Église.

Assurément, dans ces vengeances divines, bien des innocents sont emportés avec les coupables : ils sont moins nombreux qu'on ne pourrait le croire. D'ailleurs, en toute expiation, il faut des victimes pures : c'est une loi. Les hosties les plus saintes sont les plus propres à satisfaire pour leurs frères. En même temps qu'elles délivrent, elles ont pour elles-mêmes le mérite du sacrifice, et comme récompense de ce mérite une participation à la gloire dont jouit au Ciel la divine Victime du Calvaire.

Si la Révolution, dans sa première phase, a eu le caractère de châtiment, châtiment terrible qui s'est étendu à toute l'Europe et qui l'a inondée de sang, il est bien à craindre que, dans sa dernière phase, celle où nous sommes, elle n'ait à remplir le même ministère de justice.

Que de nouveaux crimes publics, sociaux, ont été commis depuis 89 !

Et d'abord l'abolition de la royauté.

On peut s'étonner qu'après avoir dit que Louis XVI fut une victime d'expiation voulue par Dieu, nous disions ici que les Français qui l'exécutèrent ou le laissèrent exécuter, commirent un crime. Mais n'en fut-il point ainsi sur le calvaire ? Et les Juifs ne portent-ils pas toujours la peine du déicide, bien que le sacrifice d'expiation auquel ils mirent méchamment les mains, fût exigé par la divine Justice ?

Dieu voulait une victime en réparation du crime de 1682. Mais si les Français tuèrent le roi, ce fut pour achever ce même crime,

pour fonder la souveraineté du peuple sur les ruines de la souveraineté de DIEU et de son mandataire.

Dans un article publié au Centenaire de la Révolution dans la *Revue Catholique des Institutions et du Droit,* M. Lucien Brun a fort bien dit :

« Il y a cent ans, au milieu d'une population courbée sous la Terreur, le roi de France, Louis, seizième du nom, était conduit à la mort, sous la garde d'une armée de soixante mille hommes. Il monta d'un pas ferme les marches de l'échafaud, laissa lier ses mains bienfaisantes et pures, s'avança vers le peuple et dit : « Je suis innocent de tous les crimes qu'on m'impute. Je pardonne aux auteurs de ma mort. Je prie DIEU que le sang que vous allez répandre ne retombe jamais sur la France. » Quelques forcenés crièrent : Vive la Révolution ! La Révolution, en effet, triomphait. Elle venait d'accomplir le plus grand crime que le monde ait commis après le déicide. »

Les hommes de la Convention voulurent en effet frapper dans Louis XVI, non pas seulement un homme, non pas seulement un Roi juste, mais le CHRIST lui-même, dont il était le ministre, mais la chrétienté, dont il était le chef. Ce qu'ils voulaient abattre avec sa tête, c'était la foi de Clovis, de Charlemagne et de saint Louis ; c'était le représentant le plus élevé, après le Pape, du droit divin qu'ils se flattaient de détruire. Ils voulaient « décatholiciser non moins que démonarchiser » la France et la chrétienté ; ils voulaient, dans Louis XVI, atteindre « l'infâme », « écraser l'infâme. » Par l'intention, le régicide était, chez certains hommes, un véritable déicide.

Uni au Vicaire du CHRIST et par lui au CHRIST, oint de l'huile sainte que la Colombe, messagère divine, apporta du ciel, le roi de France, non par lui-même, mais par CELUI qu'il représentait, était un autre CHRIST, comme parle l'Écriture. La Révolution, éclairée par une haine satanique, ne s'y trompait pas. Il suffit, pour s'en convaincre, de se rappeler les paroles prononcées à la Convention par Robespierre, par Saint-Just et par d'autres.

M. Chapot[1] a raison de dire :

« Il existe un péché de la France comme il existe un péché du peuple juif. Le péché national du peuple juif, c'est le déicide ;

1. *Revue Catholique des Institutions et du Droit*, septembre 1904, p. 212-213.

le péché national de la France, c'est le régicide, c'est la Révolution et le libéralisme. Je m'explique : Israël voulut tuer JÉSUS-CHRIST comme DIEU, la France en révolution a voulu le tuer comme roi. L'attentat commis contre Louis XVI avait son contre-coup direct contre la personne même du CHRIST. Ce n'était pas l'homme que la Révolution a voulu tuer en Louis XVI, c'est le principe que le roi de France représentait : or ce principe était celui de la royauté chrétienne. Qu'est-ce à dire, royauté chrétienne? C'est-à-dire royauté temporelle dépendante du CHRIST, image de la royauté du CHRIST, vassale et servante de la royauté du CHRIST ; c'est pour cela que les rois de France s'intitulaient les *sergents du Christ.* » C'est dans cette pensée que Jeanne d'Arc, raffermissant sur la terre la royauté légitime, avait dit à Charles VII : « Vous serez lieutenant du roi des cieux qui est roi de France. »

Lamennais a commenté ainsi la parole de la Pucelle :

« Ce n'était point à l'homme qu'on obéissait, mais à JÉSUS-CHRIST. Simple exécuteur de ses commandements, le souverain régnait en son nom ; sacré comme lui, aussi longtemps qu'il usait de la puissance pour maintenir l'ordre établi par le Sauveur-Roi, sans autorité dès qu'il la violait. Ainsi la justice et la liberté constituaient le fondement de la société chrétienne ; la soumission du peuple au Prince avait pour condition la soumission du Prince à DIEU et à sa Loi, charte éternelle des droits et des devoirs, contre laquelle venait se briser toute volonté arbitraire et désordonnée [1]. »

Sans doute, la déclaration de 1682 était venue, en contradiction, poser le principe de la sécularisation du gouvernement des peuples chrétiens. Mais douze ans après qu'elle eut été formulée, le 14 septembre 1693, Louis XIV avait écrit au Pape Innocent XII : « Je suis bien aise de faire savoir à Votre Sainteté que j'ai donné les ordres nécessaires pour que les choses contenues dans mon édit du 22 mars 1682, touchant la déclaration faite par le clergé de France, à quoi les conjonctures passées m'avaient obligé, ne soient pas observées ». Et non content que le Saint-Père fût informé de ses sentiments à cet égard, il avait exprimé le vœu que tout le monde connût sa profonde vénération pour le Chef de l'Église. L'erreur était donc rétractée du côté de la royauté et la faute réparée.

1. *Du progrès de la Révolution*, p. 5.

L'une et l'autre furent renouvelées et aggravées au delà de toute limite par la nation, le jour où fut écrit et voté cet article de la déclaration des Droits de l'Homme : « Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la nation ; nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément. »

Cela n'a jamais été rétracté, cela est toujours en vigueur, et là est la première cause de ce que nous souffrons aujourd'hui.

« Ce que la Révolution a voulu détruire, dit encore M. Chapot[1], c'est le principe même de l'autorité chrétienne dans l'État. Elle a voulu commencer la sécularisation ou mieux l'apostasie de tout l'ordre social et civil. Elle a voulu arracher les vieilles nations chrétiennes dont la France était la tête à l'empire de JÉSUS-CHRIST. »

Voilà le péché de la France, cause première et radicale de toutes les catastrophes que nous avons subies.

La sécularisation s'est poursuivie depuis lors, atteignant tout, affranchissant tout de la tutelle paternelle du CHRIST, de la tutelle maternelle de l'Église. Ce joug si honorable et si doux, on l'a présenté comme humiliant et assujettissant. Il est rejeté complètement à l'heure actuelle. Mais, aujourd'hui comme hier, l'erreur et le crime appellent le châtiment. Nous ne l'éviterons pas plus que ne l'ont évité nos pères.

A ce premier attentat s'en est ajouté un autre plus grand encore : celui préparé durant le XIXe siècle et perpétré, il y a trente ans, contre la souveraineté pontificale. Shakespeare a dit : « Un crime fait-il disparaître la majesté royale ? A la place qu'elle occupait, il se forme un gouffre effroyable et tout ce qui l'environne s'y précipite. » On l'a bien vu en France. Au moment où la souveraineté royale était décapitée, de Maistre disait : « Chaque goutte de sang de Louis XVI en coûtera des torrents à la France. Quatre millions de Français peut-être paieront de leurs têtes le grand crime national d'une insurrection anti-religieuse et anti-sociale couronnée par un régicide. » L'événement n'a que trop confirmé cette lugubre prévision[2].

1. *Ibid.*

2. D'après un statisticien allemand, M. Haussener, «le nombre total des décès d'hommes en Europe dans les guerres de 1792 à 1815. a été de 5.[illegible].000. Ce qui donne pour les 23 années une moyenne de 240.434 par an. » Voir le *Monde*, 28 juillet 1866.

Quel sera pour l'Europe le châtiment du crime commis contre la majesté sacrée entre toutes, contre la souveraineté, mère et gardienne de toutes les autres?

Déjà, du sein de la Prusse, qui a été si justement appelée « le péché de l'Europe », s'est levé un autre fléau de DIEU, le second qu'a connu notre âge. Bismarck a d'abord frappé l'Autriche qui, comme Puissance catholique, avait le devoir de défendre le Saint-Siège; puis il a porté des coups plus terribles à la France plus coupable, parce que sa mission était plus spéciale, et que c'était elle qui, agissant à l'encontre même de sa vocation, avait mis le Piémont sur la voie qui devait le conduire à Rome.

Le châtiment est venu. Les yeux ne se sont pas ouverts, le crime n'a point été réparé, le droit duquel dépendent tous les droits n'a point été rétabli, et le droit disparaissant, la force a dû prendre sa place, une force comme le monde n'en a jamais vue. Quand M. de Bismarck a dit : *La force prime le droit*, il n'a pas exprimé une opinion, il a constaté un fait. Depuis que le droit pontifical, clef de voûte de l'ordre européen, a été supprimé, l'Europe entière est devenue un camp, parce qu'il n'est plus un seul peuple qui puisse être assuré du respect qu'obtiendront ses droits, parce que son existence même est menacée. Aussi, ne pouvant plus compter que sur la force pour se défendre, tous se sont armés à outrance. L'effectif de guerre, pour les cinq grandes puissances continentales, s'élève à près de vingt millions d'hommes, dont cinq inscrits dans l'armée de première ligne [1]; et ces hommes ont aux mains les plus puis-

1. M. Taine, après avoir traité de la répartition et de la perception des impôts sous Napoléon, parle de « l'impôt par lequel l'État prend l'homme entier, corps et âme, et pendant les meilleures années de sa vie : le service militaire. » Et il dit : *C'est la Révolution qui l'a rendu si lourd ;* auparavant il était léger : car en principe il était volontaire. »

En 1789, le jour où éclata la Révolution, seule la milice était levée de force; elle comprenait en tout *75.260* hommes. A côté de cette milice, toute l'armée proprement dite, toutes les troupes réglées étaient, sous l'ancien régime, recrutées par engagement libre. Aujourd'hui, au lieu de 75.000, il y en a *500.000*, et le jour où la guerre éclatera, il y en aura 4.000.000 qui, de force, devront quitter père et mère, femme et enfants, les laissant pour la plupart sans pain et sans moyen de s'en procurer.

Comme le dit M. Taine, C'EST LA RÉVOLUTION QUI A FAIT CELA. A mesure que les hommes se sont écartés de DIEU et de ses lois, ils se sont vus dans une nécessité plus pressante de faire appel à la force, pour maintenir chez eux la paix entre citoyens, et pour se défendre contre les convoitises possibles de leurs voisins.

sants instruments d'extermination que le génie humain ait pu inventer, en combinant tant de forces naturelles et si terribles, que la science vient de découvrir et de mettre à sa disposition. Dans ces conditions, il n'est pas un jour où l'on soit assuré qu'une étincelle ne mettra pas le feu aux poudres, que la guerre n'éclatera pas le lendemain; et il est admis que, dès qu'elle éclatera, toutes les nations de l'Europe, peut-être celles de l'Asie et du Nouveau-Monde, seront entraînées autour de l'un ou de l'autre des belligérants, de façon à former deux camps, où, selon l'expression de Bismarck, ce sera la vie même des peuples qui sera en jeu.

Ici vient la remarque déjà faite. L'Europe entière a conspiré contre la souveraineté pontificale ; il est juste que l'Europe entière soit enveloppée dans la prochaine conflagration. Et en chaque nation, c'est plus ou moins la faute de tous, si le gouvernement a pu *en son nom* commettre le crime. Les Parlements ont laissé faire, la Presse a applaudi Victor-Emmanuel après avoir poussé Napoléon, et l'opinion publique s'est montrée indifférente, là où elle n'était pas ouvertement favorable à l'œuvre impie que la secte voulait accomplir.

Que d'autres sujets de crainte n'avons-nous point de voir surgir d'autres Bismarck, d'autres Bonaparte, d'autres Robespierre, d'autres exécuteurs des justices divines ?

Il y a, dans la plupart des familles, la violation continue, obstinée, des saintes lois du mariage, violation qui, depuis le déluge, a toujours été lavée dans le sang.

Il y a l'attentat de la bourgeoisie régnante contre l'âme du peuple. Quels moyens ont été négligés de nos jours pour éteindre la foi dans les âmes et pour leur ôter DIEU ? Et quel crime peut avoir, sans même que DIEU ait à intervenir, des suites plus funestes ?

Déjà, en 1834, M. Guizot donnait cet avertissement :

« Se figure-t-on ce que deviendrait l'homme, les hommes, l'âme humaine et les sociétés humaines, si la religion y était effectivement abolie, si la foi religieuse en disparaissait réellement ? Je ne veux pas me répandre en *complaintes morales et en pressentiments sinistres ;* mais je n'hésite pas à affirmer qu'il n'y a point d'imagination qui puisse se représenter, avec une vérité suffisante, ce qui arriverait en nous et autour de nous,

si la place qu'y tiennent les croyances chrétiennes se trouvait tout à coup vide, et leur empire anéanti. Personne ne saurait dire à quel degré d'abaissement et de dérèglement tomberait l'humanité. »

Plus récemment, M. Georges Bois, dans la préface de son livre : *Maçonnerie nouvelle du Grand-Orient de France*, a dit : « Nous apportons la preuve authentique, officielle, évidente, supérieure à toute dénégation d'un péril de la Patrie, d'une révolution très proche, déjà organisée, qui dépassera en horreur les journées dont nous gardons le souvenir le plus sinistre.... Aujourd'hui la maçonnerie entière, dès le premier degré, est orientée vers un seul but : la destruction du christianisme. La Révolution fera disparaître, hommes et choses, tout ce qui est chrétien, dût-elle inonder de sang la France et les nations chrétiennes tombées au pouvoir de l'organisation maçonnique.... Qu'on ne s'y trompe pas, qu'on ait le courage de se rendre à l'évidence ! Les assemblées politiques du Grand-Orient préparent un second QUATRE-VINGT-TREIZE qui sera plus hideux, plus sanglant que le premier, qui sera par surcroît déshonoré de la seule façon dont il le puisse être, c'est-à-dire par la défaillance des victimes, averties dès longtemps et qui auront craint de se défendre [1] ».

---

1. Paul Lafargue a pris soin de nous dire ce que sera la nouvelle Commune :

« L'heure d'une révolution sociale n'avait pas sonné le 18 mars 1871.

»... L'Internationale commençait à peine son action dans le monde ; sa représentation parisienne était la plus réactionnaire ; elle se composait de Proudhoniens et de Mutuellistes, qui, dans les Congrès internationaux, se firent les défenseurs des Principes éternels et de la propriété privée ; à peine y comptait-on quelques communistes comme Varlin et Malou....

» Une révolution ne s'improvise pas en un jour de bataille : les révolutions de 1830, de 1848 et de 1870 ne sont que des crises parlementaires plus ou moins dramatiques, le pouvoir étant toujours resté entre les mains de la classe bourgeoise, tandis que 1789, qui fut une véritable Révolution sociale, fut préparée par un demi-siècle d'ardente propagande.

» L'avenir tient en réserve d'autres Révolutions.

» Depuis vingt-cinq ans, une intense propagando socialiste remue le pays, formant des chefs révolutionnaires et préparant la nation aux mesures socialistes les plus extrêmes.

» Il existe, dans les cités et dans les campagnes, des groupes socialistes qui, sur un mot d'ordre venu de Paris, feront la Révolution dans les villes et les villages, comme les paysans de 1789, qui, devançant les bourgeois révolutionnaires de Paris, commencèrent la vraie Révolution contre la noblesse, en brûlant les châteaux et les paperasses féodales.

» Les ouvriers des chemins de fer, des fabriques, des hauts-fourneaux

Il en est qui se rassurent sur ce que la société n'a jamais été comme aujourd'hui en mesure de se défendre. Jamais législation plus complète n'a donné au Pouvoir plus de moyens de tenir enchaînées les volontés perverses; jamais armée plus nombreuse et plus mobilisable n'a été à ses ordres ; le télégraphe transmet instantanément ses appels, et le chemin de fer amène aussitôt la force là où besoin en est. Oui. Mais que peut la répression matérielle contre une idée qui travaille toutes les têtes, contre une passion qui emporte tous les cœurs, même les esprits et les cœurs de ceux qui commandent la répression et de ceux qu'on appelle à l'exécuter ?

Autrefois, la société avait contre l'anarchie d'autres remparts que des volontés plus ou moins fermes et des obéissances plus ou moins chancelantes : elle avait sa hiérarchie qui, sur tous les points de l'édifice social, opposait la résistance des autorités séculaires à la poussée des égoïsmes; elle avait l'unité de doctrine qui posait au sein des âmes une vérité souveraine reconnue de tous, s'imposant à tous, d'où dérivaient des devoirs dont tous acceptaient l'obligation, et qui maintenait les esprits et les cœurs plus sûrement encore que la hiérarchie ne maintenait les bras.

Aujourd'hui, la négation politique et sociale de DIEU entraîne après elle toutes les vérités et toutes les vertus, tous les devoirs et tous les droits : DIEU disparaissant, l'être moral n'existe plus. Et alors quel sera le déchaînement des instincts de la bête, d'une bête intelligente, qui mettra son génie au service de ses appétits ! « Si les classes populaires s'ébranlent avant que le christianisme ait été reconstruit dans les esprits, disait M. de Tocqueville, l'Europe verra des luttes effroyables auxquelles rien ne ressemble. » Et M. de Saint-Bonnet : « Depuis la fondation du christianisme, on ne voit pas de cataclysme semblable à celui qui nous menace. »

---

et les cultivateurs des grandes propriétés chasseront les capitalistes et leurs valets, déclareront propriétés nationales leurs terres et leurs usines et demanderont au Gouvernement révolutionnaire des cahiers de charges stipulant les conditions d'exploitation de ces grands instruments de production, qui seront la propriété de tous.

» Depuis le 18 mars 1871, la production capitaliste marche à pas de géant ; elle crée le moule économique dans lequel se coulera la future société communiste : elle fabrique les hommes qui dirigeront et exécuteront le travail de la société communiste.

» Tout est prêt, hommes et choses, pour une Révolution sociale : nous fêterons bientôt un prochain 18 mars triomphant. »

CHAPITRE II

LA RÉVOLUTION, ÉPOQUE DU GENRE HUMAIN

Le premier dessein de DIEU dans les révolutions est donc de réprimer le désordre et de châtier par elles ceux qui l'ont introduit dans la société. La révolution de 93 a eu ce caractère de châtiment, celle qui nous menace l'aura non moins justement.

Mais DIEU a eu d'autres desseins en laissant se produire ce qui se passe dans le monde depuis un siècle. Lorsque le duc de la Rochefoucault-Liancourt réveilla Louis XVI pour lui annoncer la prise de la Bastille, le roi demanda: « C'est donc une révolte? » Le duc répondit : « Non, sire, c'est une révolution ». Il ne dit point assez : c'était non *une révolution*, mais « LA RÉVOLUTION » qui surgissait.

Personne n'a mieux vu, n'a mieux dit que J. de Maistre ce que c'est que la Révolution. En 1807, il écrivait à M. d'Avaray : « Il y a quinze ans que j'étudie la Révolution française. Je me trompe peu sur les grands résultats. » Il continua d'en faire, jusqu'à la fin de sa vie, le principal, on pourrait dire l'unique objet de ses études ; et tout ce qui s'est passé depuis, tout ce que nous voyons aujourd'hui, tout ce qu'un avenir prochain laisse entrevoir, justifie ses vues, confirme ses prévisions. C'est que personne n'a considéré la Révolution de si haut, ne l'a embrassée d'une vue plus ample, ne l'a percée d'un regard plus profond.

Il ne présentait toutefois ses vues qu'avec l'humilité que donne le vrai génie.

En 1794, il répondait à ceux qui l'interrogeaient à ce sujet : « Que sommes-nous, faibles et aveugles humains ? et qu'est-ce que cette lumière tremblotante que nous appelons *Raison?* Quand nous avons réuni toutes les probabilités, interrogé l'histoire, discuté tous les doutes et tous les intérêts, nous pouvons

n'embrasser encore qu'une nue trompeuse au lieu de la vérité. Quel décret a-t-il prononcé, ce grand Être devant qui il n'y a rien de grand ? Quels décrets a-t-il prononcés... sur la France et sur l'Europe ? Où et quand finira l'ébranlement, et par combien de malheurs devons-nous encore acheter la tranquillité ? Est-ce pour reconstruire qu'il a renversé, ou bien ses rigueurs sont-elles sans retour ? Hélas ! un nuage sombre couvre l'avenir et nul œil ne peut pénétrer ces ténèbres[1]. »

En 1805, il écrivait à Mgr de la Fare, l'un de ceux qui avaient reçu confidence de ses espérances en une issue heureuse : « Parfois, je vous le confesse, *pene moti sunt pedes mei*. N'éprouvez-vous jamais, Monseigneur, de ces alternatives inquiétantes ? »

Dix ans après, il écrivait à M. Vallaise : « Dans l'état où est la France, l'homme le plus hardi ne saurait s'aviser de faire des prophéties[2]. »

Nous voyons par ses lettres que, jusqu'à la fin, il eut de ces moments d'hésitation, particulièrement au sujet de la France. Cependant, toujours, comme nous le verrons, non seulement son cœur, mais son esprit le poussait à cette espérance que, le châtiment subi, s'ouvrirait une ère de rénovation.

Ceux qui virent les débuts de la Révolution la prirent pour une tourmente de quelques mois, de quelques années au plus. J. de Maistre, seul peut-être parmi ses contemporains, annonça qu'elle durerait non pas des années, mais un siècle, à tout le moins. Le siècle est écoulé, et nous sommes encore au sein du tourbillon qui, en 1789, a commencé à emporter le monde vers des rivages inconnus.

En 1796, deux ans après la chute de Robespierre, il écrivait : « La révolution n'est pas terminée, rien n'en fait présager la fin. Elle a déjà produit de grands malheurs, elle en annonce de plus grands encore[3]. »

A la veille du jour où il semblait aux esprits superficiels que le sacre de Napoléon allait rendre stable le nouvel ordre de choses, il écrivait à M. de Rossi (3 novembre 1804) : « On serait tenté de croire que tout est perdu (pour la rénovation qu'il espérait), mais il arrivera des choses auxquelles personne ne

1. *Œuvres complètes de J. de Maistre*, T. I, p. 112.
2. *Ibid.*, T. XIII, p. 133.
3. *Ibid.*, T. I, p. 406.

s'attend.... Tout annonce une convulsion générale du monde politique[1]. »

A l'apogée de l'épopée napoléonienne : « Jamais l'univers n'a rien vu d'égal ! Et que devons-nous voir encore ? Ah ! que nous sommes loin du dernier acte ou de la dernière scène de cette effroyable tragédie ! » « Rien n'annonce la fin des catastrophes, et tout annonce au contraire qu'elles doivent durer[2]. » C'est en 1806 qu'il formulait ce pronostic. L'année suivante, il invitait M. de Rossi à faire avec lui cette observation : « Combien de fois, depuis l'origine de cette terrible Révolution, avons-nous eu toutes les raisons du monde de dire : *Acta est fabula ?* Et cependant la pièce continue toujours.... Tant il est vrai que *la sagesse consiste à savoir envisager d'un œil ferme cette époque pour ce qu'elle est, c'est-à-dire* UNE DES PLUS GRANDES ÉPOQUES DE L'UNIVERS; depuis l'invasion des barbares et le renouvellement de la société en Europe, il ne s'est rien passé d'égal dans le monde; il faut du temps pour de semblables opérations, et je répugne également à croire que le mal puisse n'avoir pas de fin ou qu'il puisse finir demain.... Le monde politique étant absolument bouleversé, jusque dans ses fondements, ni la génération actuelle, ni probablement celle qui lui succédera, ne pourra voir l'accomplissement de tout ce qui se prépare.... Nous en avons peut-être pour deux siècles.... Quand je songe à tout ce qui doit encore arriver en Europe, et dans le monde, il me semble que la Révolution commence[3]. »

Vient la Restauration des Bourbons. Il n'avait jamais cessé d'annoncer, avec une imperturbable assurance, malgré l'avènement de l'Empire, le sacre de Bonaparte et la marche constamment triomphante de Napoléon à travers l'Europe, que le roi reviendrait. Sa prophétie se réalise ; il revoit les Bourbons sur le trône de leurs pères et il dit : « Un certain, *je ne sais quoi*, annonce que RIEN n'est fini. » « Le comble du malheur pour les Français serait de croire que la Révolution est terminée et que la colonne est replacée parce qu'elle est relevée. Il faut croire, au contraire, que l'esprit révolutionnaire est sans comparaison plus fort et plus dangereux qu'il l'était il y a peu d'années. Que

1. *Œuvres complètes de J. de Maistre*, T. IX, pp. 250-252.
2. *Ibid.*, T. X, pp. 107-150.
3. *Ibid.*, T. XI, p. 284.

peut le roi lorsque les lumières de son peuple sont éteintes ?[1] » « Rien n'est stable encore, et l'on voit de tout côté les semences de malheurs[2]. » « L'état présent de l'Europe (1819) fait horreur ; celui de la France en particulier est inconvenable. La Révolution est debout, sans doute, et non seulement elle est debout, mais elle marche, elle court, elle rue. La seule différence que j'aperçois entre cette époque et celle du *grand* Robespierre, c'est qu'alors les têtes tombaient et qu'aujourd'hui elles tournent. Il est infiniment probable que les Français nous donneront encore une tragédie[3]. »

Hélas ! ces prévisions ne se sont que trop réalisées. Depuis qu'elles ont été énoncées, nous avons eu la tragédie de 1830, celle de 1848, celle de 1870, et nous sommes dans l'attente de celle que nous annoncent de concert et les loges et nos gouvernants, celle où la Révolution abattra l'Église, à moins que l'Église n'abatte la Révolution.

Ceux qui ne voient point que l'état de choses actuel ne fait qu'un avec celui créé en 89, ne comprennent rien à la situation et se laisseront toujours surprendre par les événements. Il faut en croire *La Lanterne* qui, partant de l'extrême opposé, se rencontre avec J. de Maistre pour nous dire : « Ne parlez point des révolutions de ce siècle, il n'y en a qu'une, LA RÉVOLUTION, et elle se prépare à dire son dernier mot. »

Il ne suffit point de voir que l'état de choses actuel ne fait qu'un avec celui de 89, c'est plus haut encore qu'il faut en chercher le principe. J. de Maistre en fait remonter les origines au XVIe siècle.

« Depuis l'époque de la Réforme, dit-il, et même depuis celle de Wiclef, il a existé en Europe un certain esprit terrible et invariable qui a travaillé sans relâche à renverser les monarchies européennes et le christianisme... Sur cet esprit destructeur sont venus se greffer tous les systèmes antisociaux et antichrétiens qui ont paru de nos jours : *calvinisme*, *jansénisme*, *philosophisme*, *illuminisne*, etc. ; tout cela ne fait qu'un et ne doit être considéré que comme une seule secte qui a juré la destruction du

1. *Œuvres complètes de J. de Maistre*, T. II, *Du Pape*. Int.
2. *Ibid.*, T. XIII, pp. 133-188.
3. *Ibid.*, T. XIV, p. 156.

christianisme et celle de tous les trônes chrétiens, mais surtout et avant tout celle de la maison de Bourbon et du Siége de Rome [1]. »

Voltaire et Rousseau eurent l'effroyable honneur de précipiter le mouvement. A Frédéric qui lui avait écrit : « L'édifice de la » superstition (lisez du catholicisme), sapé par les fondements, va » s'écrouler », Voltaire répondait : « Les prêtres sont au déses- » poir : voilà le commencement d'une *grande révolution;* on mine » en secret le palais de l'imposture fondé depuis 1775 ans. »

Rousseau fit pour l'ordre civil ce que Voltaire faisait pour l'ordre religieux. « Rousseau, dit de Maistre, a soufflé de toutes parts le mépris de l'autorité et l'esprit d'insurrection. C'est lui qui a tracé le code de l'anarchie et qui a posé les principes désastreux dont les horreurs que nous avons vues ne sont que les conséquences immédiates [2]. »

En 1789, la mine, pour reprendre la comparaison de Voltaire, fut jugée assez profondément creusée et assez chargée pour approcher la mèche. On sait l'effroyable bouleversement qui s'en suivit.

Cependant la France avait reçu de Dieu par ses prêtres et par ses rois une telle puissance de vie qu'elle se releva du milieu de ces ruines. Mais elle portait toujours au cœur la blessure qui lui avait été faite par le principe funeste inoculé à la société chrétienne par les humanistes. Nous verrons que pas un instant, durant le cours du XIXe siècle, ne fut perdu par la secte pour entretenir cette blessure, et même la raviver toutes les fois que les circonstances s'y prêtèrent. Aujourd'hui elle juge le moment venu de hâter la crise dernière.

Non seulement la Révolution a, dans le temps, une assiette qui s'étend sur quatre siècles, mais dans l'espace elle atteint tous les peuples.

J. de Maistre, en tête d'un Mémoire adressé en 1809 à son souverain, Victor-Emmanuel Ier, disait : « S'il y a quelque chose d'évident, c'est l'immense base de la Révolution actuelle qui n'a d'autres bornes que le monde [3]. »

Ce qui s'est passé depuis rend plus rigoureusement exacte la

1. *Œuvres complètes de J. de Maistre*, T. VIII, p. 312.
2. *Ibid.*, T. VIII, p. 312.
3. *Ibid.*, T. XI, p. 232.

pensée qui fait entrer le monde entier dans le domaine de la Révolution. Combien de peuples qui aujourd'hui n'aient pas été atteints par les principes de 89 ? Combien en reste-t-il qui n'en aient souffert ? L'immuable Chine elle-même, après le Japon, en est agitée.

Témoin de ce qui s'est passé dans le cours du siècle écoulé depuis que J. de Maistre parlait ainsi, nous pouvons dire, après lui, non avec une certitude identique, car la sienne venait de son génie, mais avec la conviction que donne la réalisation des événements prévus : « Les choses s'arrangent pour un bouleversement général du globe » qui marquera l'une des plus grandes époques de l'humanité.

« Il y a bien des années que j'ai commencé à déchiffrer ce grand mouvement qui s'opère aujourd'hui dans le monde, et quelquefois l'admiration s'empare de moi au point que je cesse de sentir ce qu'il me coûte [1]. La France s'empare *pour un temps* de l'Europe, et l'Europe s'empare pour toujours du monde [2]. » La conquête Napoléonienne n'eut en effet qu'un temps, un temps court, mais elle servit à bouleverser jusque dans ses fondements le monde européen et à le rendre apte à faire cette conquête du monde à laquelle nous assistons, quoi que puissent donner à penser à cette heure les victoires du Japon sur la Russie.

Lui voyant de si grands préliminaires dans le temps, une si grande extension dans l'espace, de Maistre disait donc de la Révolution : « C'est une époque, une des plus grandes époques de l'univers. » Déjà en 1794 il en avait parlé ainsi : il avait dit à Mme la Marquise de Costa, dans un discours sur la vie et la mort de son fils Eugène : « Il faut avoir le courage de l'avouer, Madame, longtemps nous n'avons pas compris la Révolution dont nous sommes témoins ; longtemps nous l'avons prise pour un *événement*. Nous étions dans l'erreur : C'est une époque. » Et il ajoutait : « Malheur aux générations qui assistent aux époques du monde [3] ! »

Et dans ses *Considérations sur la France* qui sont de la même année : « La Révolution française est une grande époque, et ses

1. La correspondance de J. de Maistre nous dit ce que la Révolution lui a coûté, ce qu'il a souffert.
2. *Œuvres complètes de J. de Maistre*, T. X, p. 248-337.
3. *Ibid.*, T. VIII, p. 273.

suites dans tous les genres se feront sentir bien au delà du temps de son explosion et des limites de son foyer [1]. » Les événements, à mesure qu'ils se déroulèrent, ne firent que le confirmer dans cette appréciation. Il disait en 1805 : « Plus j'examine ce qui se passe, plus je me persuade que nous assistons à une des plus grandes époques du genre humain [2]. » Et en 1816 : « Le monde est dans un état d'enfantement. »

État d'enfantement, c'est bien cela qui fait qu'un temps est une époque. Il y a eu l'époque du déluge, qui a enfanté la nouvelle génération des hommes, l'époque de Moïse qui a enfanté le peuple précurseur, l'époque du Christ qui a enfanté le peuple chrétien.

Que porte dans ses flancs notre Révolution-Époque ?

C'est ce que nous avons à examiner.

---

1. *Œuvres complètes de J. de Maistre*, T. I, p. 26.
2. *Ibid.*, T. IX, p. 358.

CHAPITRE III

CARACTÈRE SATANIQUE DE LA RÉVOLUTION

Ce qui apparaît à première vue dans la Révolution, ce que de Maistre y vit et y signala dès le jour où il se mit à la considérer, et ce que nous voyons à l'heure actuelle avec plus d'évidence encore, c'est l'ANTICHRISTIANISME, ou plus radicalement encore, l'ATHÉISME. La Révolution consiste essentiellement dans la révolte contre DIEU et même dans la négation de DIEU. Son but suprême est de soustraire l'homme et la société à l'autorité de DIEU. Le mot LIBERTÉ, dans sa bouche, n'a point d'autre signification.

La Révolution s'appelle elle-même « le radicalisme ». Elle s'est donné la mission de fouiller l'œuvre de DIEU jusqu'au point où se trouvent *ses racines*, pour la saisir à ce point, l'arracher et en débarrasser le monde.

Rien de semblable n'avait encore été tenté sur la terre.

Le paganisme, au début, avait ramassé toutes ses forces pour empêcher le christianisme de *s'implanter* dans le monde.

Les hérésies avaient ensuite fait l'impossible pour *altérer* son essence après qu'il s'était implanté et avait grandi.

Le protestantisme s'était flatté de le *couper en deux*, en séparant de l'Église la moitié de l'Europe.

Mais la Révolution se montre plus décidée : ce sont les racines de la plante divine qu'elle entreprend d'extirper.

Les païens s'étaient opposés, — les hérésiarques avaient altéré, — les protestants s'étaient séparés, — les révolutionnaires, en vrais fils de Satan, veulent extirper [1].

Ce radicalisme avait été signalé bien auparavant par J. de Maistre.

---

1. Voir Joseph Lemann. *La Religion de Combat.*

« Ce qui distingue la Révolution française, et qui en fait un événement unique dans l'histoire, c'est qu'elle est *mauvaise* RADICALEMENT ; aucun élément de bien n'y soulage l'œil de l'observateur : c'est le plus haut degré de corruption connu ; c'est la pure impureté. Dans quelle page de l'histoire trouvera-t-on une aussi grande quantité de vices agissant à la fois sur le même théâtre? Quel assemblage épouvantable de bassesse et de cruauté ! Quelle profonde immoralité ! Quel oubli de toute pudeur ! » Laissez la cruauté, qui se contente pour le moment de faire couler les larmes, et le tableau reste vrai à la distance d'un siècle. « Sans doute, la Révolution française a parcouru une période dont tous les moments ne se ressemblent pas ; cependant, son caractère général n'a point varié, et dans son berceau même elle prouva ce qu'elle devait être. » « Il y a dans la Révolution un caractère *satanique* qui la distingue de tout ce qu'on a vu et peut-être de tout ce qu'on verra. Elle est satanique dans son essence [1].»

Pie IX, dans son Encyclique du 8 décembre 1849, a dit avec plus d'autorité encore : « La Révolution est inspirée par Satan lui-même ; son but est de détruire de fond en comble l'édifice du christianisme, et de reconstruire sur ses ruines l'ordre social du paganisme. »

Parlant de la Convention, de Maistre montrait Satan la présidant en personne. « Je vois l'ennemi du genre humain séant au manége et convoquant tous les *esprits mauvais* dans ce nouveau *Pandemonium ;* j'entends distinctement *il rauco suon delle tartare trombe :* je vois tous les vices de la France accourir à l'appel et je ne sais si j'écris une allégorie[2]. » L'allégorie est de nouveau vivante sous nos yeux. La haine satanique qui animait les Conventionnels, nous l'entendons rugir au Palais Bourbon et même au Luxembourg. Aujourd'hui comme alors, « plusieurs se sont élevés de la haine du christianisme jusqu'à la haine contre son divin Auteur. Ils le haïssent réellement comme on peut haïr un ennemi vivant[3]. »

C'est là surtout ce qui oblige à dire que la Révolution est

1. *Œuvres complètes de J. de Maistre*, T. I, pp. 51, 52, 55, 303.
2. *Ibid.*, T. I, p. 52.
3. *Ibid.*, T. I, p. 305.

satanique. Satan est l'ennemi du CHRIST, il le hait d'une haine inextinguible. Il voit en Lui l'humanité, — une nature si inférieure à la sienne — élevée à la participation de la divinité, à cette participation si intime que produit l'unité de personne. Il s'est dit que si cet honneur, vraiment infini, devait être attribué à une créature, c'est à lui, le plus beau des anges, le plus sublime des esprits créés, qu'il appartenait. Il jalousa l'Homme-DIEU, il le détesta, dès qu'il le vit proposé à ses adorations : et il s'efforce de faire passer cette haine au cœur de ceux que le Verbe incarné s'est donnés pour frères.

Jusqu'au XVIIIe siècle, il n'avait osé proposer directement de haïr. Il avait trouvé un Arius pour nier la consubstantialité du Verbe avec DIEU le Père, d'autres hérétiques pour altérer en différents sens la vérité révélée sur le CHRIST, mais le CHRIST restait objet d'admiration et d'amour pour le bien qu'il avait fait à l'humanité.

Enfin il rencontra Voltaire, et par lui il put donner à toute une secte, répandue sur tous les points du globe, ce mot d'ordre : « Écrasons, écrasez l'Infâme ! »

Grâce à la franc-maçonnerie, la race de ceux qui haïssent le CHRIST n'a cessé de se reproduire depuis Voltaire ; bien plus, elle n'a guère cessé d'être à la tête des affaires. Et alors même qu'elle en était écartée, elle conservait par la presse la direction de l'esprit public. En pleine Restauration, le 5 septembre 1818, de Maistre écrivait à M. Obry : « Satan est heureux comme un roi, et comment ne le serait-il point, puisque tout se fait par lui, suivant lui et d'après lui ? Ajoutons que ses délégués agissent comme lui : rien n'y manque [1]. »

Après nos désastres de 1870-1871, M. de Saint-Bonnet signalait particulièrement l'un des actes par lesquels ces « délégués » ont le mieux marqué les sentiments qui les animent. « La France, disait-il, travaille depuis un siècle à évincer de toutes ses institutions Celui à qui elle doit Tolbiac, Poitiers, Bouvines et Denain, c'est-à-dire Celui à qui elle doit son territoire, son existence ! Pour lui marquer toute sa haine, pour lui faire l'injure de l'expulser des murs de nos villes, elle excite, depuis 1830, une presse odieuse à guetter l'époque de la fête de ce « CHRIST qui aime les Francs », de Celui qui s'est fait « Homme pour sauver l'homme, qui s'est fait Pain pour le nourrir ! » Et

1. *Œuvres complètes de J. de Maistre*, T. XIV, p 148.

il conclut : « Et la France demande la cause de ses malheurs ! »

Sans doute, il s'est trouvé, au cours du XIXe siècle, des moments où Satan a dû se demander si la réaction n'allait point se produire contre son œuvre de haine. Mais bientôt il put se rassurer et reprendre son rire. Aujourd'hui, aux jours de la séparation de l'Église et de l'État, l'enfer voit ses affaires en telle prospérité, qu'il compte, à n'en point douter, sur un triomphe prochain et aussi complet qu'il a jamais pu l'ambitionner.

A la haine du CHRIST qui ne s'était jamais vue, que l'on n'eût point crue possible au sein du christianisme, se joint la révolte directe contre DIEU, révolte que le paganisme lui-même n'a point connue. Il avait laissé s'altérer dans l'esprit humain la notion de la divinité ; il avait attribué le caractère divin à des créatures, jamais il ne s'est élevé contre DIEU [1].

C'est ce qui se voit aujourd'hui. « La Révolution, c'est la lutte entre l'homme et DIEU ; ce doit être le triomphe de l'homme sur DIEU. » Voilà ce que déclarent ceux qui disent qu'à l'heure actuelle il s'agit de savoir qui l'emportera de la Révolution ou de la Contre-révolution.

« Quoiqu'il y ait eu de tout temps des impies, observe J. de Maistre, jamais il n'y avait eu, avant le XVIIIe siècle, une insurrection contre DIEU [2]. » Il en fait remonter l'origine au protestantisme. « Le mauvais principe régne en Europe depuis trois siècles. C'est lui qui nie tout, qui ébranle tout, qui *proteste* contre tout ; sur son front d'airain est écrit : NON [3]. » Aujourd'hui, c'est quatre siècles qu'il faut compter depuis que le cri de protestation a été jeté contre le ciel. Le temps ne lui a rien fait perdre de sa rage, au contraire. Dans les journaux, dans les clubs, au sein même du Parlement, les cris de révolte contre DIEU, les cris vraiment et proprement sataniques éclatent —

1. Dans une de ses lettres à d'Alembert, Voltaire assigne pour caractère spécial à Damilaville de « haïr DIEU » et de travailler à le faire haïr. C'est sans doute pour cela qu'il lui écrivait plus fréquemment et avec plus d'intimité qu'à tous ses autres adeptes.

Après la mort de ce malheureux, banqueroutier et séparé de sa femme, Voltaire écrivait ceci au même : « Je regretterai toute ma vie Damilaville. J'aimais l'intrépidité de son cœur. Il avait l'enthousiasme de saint Paul (c'est-à-dire autant de zèle pour détruire la religion, que saint Paul pour l'établir) : C'ÉTAIT UN HOMME NÉCESSAIRE. »

2. *Œuvres complètes de J. de Maistre*, T. I., p. 303.

3. *Ibid.*, T. VIII, p. 373.

nous l'avons vu dans toute la première partie de cet ouvrage, — partout et tous les jours, avec une impudence qui s'enhardit d'heure en heure. Aussi, M. de Saint-Bonnet ne dit rien de trop lorsqu'il affirme que « le temps présent ne peut être comparé qu'à celui de la révolte des anges. »

Voilà où nous en sommes.

De Maistre, de Bonald, Donoso-Cortès, Blanc de Saint-Bonnet, d'autres sans doute s'accordent à dire : « Le monde ne peut rester en cet état. »

Ou il touche à sa fin, dans la haine de DIEU et de son CHRIST que l'Antéchrist rendra plus générale et plus violente ; ou il est à la veille d'une des plus grandes miséricordes que DIEU ait jamais exercées en ce monde.

Nous avons à examiner les probabilités qui se présentent pour faire croire à l'une de ces issues de préférence à l'autre.

CHAPITRE IV

SATAN, SERVITEUR DE DIEU

Ubi sapiens ? Ubi scriba ? Ubi conquisitor hujus sæculi ? s'écriait J. de Maistre empruntant les paroles de S. Paul, lorsqu'il voyait la Révolution, après les crimes de la Terreur, se servir de l'Empire pour se propager dans toute l'Europe. — Où est le scrutateur de ce siècle ? Où est le sage qui saura en pénétrer l'esprit, les voies, les doctrines ? Où est l'écrivain, le poète, le prophète qui jettera sur l'heure présente et sur celle de demain, la vraie et pure lumière, qui fera éclater la pensée de Dieu sur nous, la solution que le Souverain Maître prépare à la Révolution ?

Combien la question est plus angoissante aujourd'hui qu'elle ne l'était aux débuts du XIXe siècle ! On pouvait encore croire alors que la Révolution française avait été principalement une révolution politique, et que cette révolution accomplie, la société allait reprendre son assiette. On ne le peut plus de nos jours, même à n'en considérer que la première période. Comme le dit M. Brunetière : « La grandeur des événements y déborde ou y dépasse, et en tout sens, la médiocrité de ceux qui s'en croient ou qu'on en croit les auteurs. La disproportion y est prodigieuse entre l'œuvre et les ouvriers. Les plus fameux d'entre eux, — un Mirabeau, un Danton, un Robespierre, Bonaparte lui-même, peut-être, — ne sont les maîtres du mouvement qu'autant et dans la mesure où ils s'y abandonnent. Ils sont « agis » plus souvent qu'ils n'agissent. Un courant plus fort qu'eux les entraîne, les emporte, les roule, les brise... et continue de couler » [1]. Il coule toujours, depuis un siècle et plus. Où nous emporte-t-il ?

---

1. *Revue des Deux Mondes*, décembre 1902, pp. 868-869.

Nous avons entendu la secte qui s'est mise au service de Satan, nous dire ce qu'elle veut faire sous sa direction : détruire les nationalités et constituer sur leurs ruines une république universelle; anéantir le christianisme et fonder une religion nouvelle, religion humanitaire, selon le vœu des uns, religion satanique, selon le vœu des autres ; mais, pour ceux-ci comme pour ceux-là, religion universelle, saisissant tous les hommes pour les renfermer dans le même temple comme dans la même cité.

Une telle conception, un tel projet paraît pure folie. Il faut bien reconnaître cependant qu'il se montre aujourd'hui plus réalisable qu'il ne pouvait l'être aux yeux de ceux qui l'exposèrent les premiers, aux hommes de la Convention ; et que tout, dans le mouvement des idées, aussi bien que dans les révolutions politiques et dans les découvertes et les applications de la science, semble se prêter à sa réalisation.

Comment, il y a un siècle, alors qu'ils ne pouvaient avoir aucune idée de ce que nous voyons, les hommes de la Révolution purent-ils concevoir la pensée d'une Révolution embrassant ainsi l'humanité tout entière pour la transformer aussi radicalement ?

On ne peut l'expliquer que par l'inspiration de Satan. L'ange déchu voyait, dès lors, dans leurs causes, les événements auxquels nous assistons aujourd'hui et qui brisent l'une après l'autre les barrières qui séparaient les peuples et les races ; il voyait également les progrès que devaient faire les sciences, dont les principes venaient d'être saisis par l'intelligence humaine, et les radicales négations auxquelles les disciples de Voltaire et de Rousseau entraîneraient la raison séparée de la foi. Il se promit de s'emparer, par ceux qui consentiraient à se faire ses esclaves dans les sociétés secrètes, de ces mouvements d'ordre physique et d'ordre politique, d'ordre intellectuel et d'ordre moral et de les faire servir à rétablir son règne sur tout le genre humain.

Nous avons vu comment, avec quel succès, peut-on dire, il y a travaillé durant tout le cours du XIXe siècle. Nous avons entendu ses suppôts dans le gouvernement et dans la presse, dans les loges et dans les clubs, crier tout d'une voix : Nous tenons la victoire !

Ils ne savent point, ou ils veulent ignorer, qu'au-dessus de

leur maître Satan, infiniment au-dessus, il y a DIEU, DIEU tout-puissant. Il a créé le monde pour sa gloire, la gloire inexprimable qui lui sera éternellement rendue par toutes ses créatures, sans exception, quoique diversement, les unes en manifestant sa bonté, les autres en manifestant sa justice. Jusqu'au jour des suprêmes rétributions, il les laisse à leur libre arbitre, de telle sorte cependant que les méchants comme les bons, le mal comme le bien, servent à l'accomplissement des desseins de la Sagesse infinie.

Comme le dit Donoso Cortés : « Lucifer n'est pas le rival, il est l'esclave du Très-Haut. Le mal qu'il inspire ou qu'il introduit dans l'âme et dans le monde, il ne l'introduit pas, il ne l'inspire pas sans la permission du Seigneur ; et le Seigneur ne le lui permet que pour châtier les impies ou pour purifier les justes par le fer brûlant de la tribulation. De cette sorte, le mal même arrive à se transformer en bien sous la conjuration toute-puissante de Celui qui n'a d'égal ni pour la puissance, ni pour la grandeur, ni pour le prodige ; qui est Celui qui est, et qui a tiré tout ce qui est, en dehors de Lui, des abîmes du néant [1] ».

Ainsi, DIEU permet les égarements de l'homme et même la révolte contre lui, *mais dans une mesure qui ne sera pas dépassée ;* il attend. Tout servira à ses desseins, et lorsque l'épreuve aura cessé, tout sera à sa place ; il n'y aura alors de mal que pour les coupables obstinés. Mais, disons-le, les coupables eux-mêmes rappelleront encore les desseins pleins d'amour de DIEU pour ses créatures : ce qui aura causé leur perte, ce sera en effet l'abus d'un bienfait qui était destiné à leur procurer un poids immense de gloire, l'abus de la liberté que DIEU donne à ses créatures dans le but de se former des élus.

Le fondateur de l'Illuminisme français, Saint-Martin, avait l'intuition de ces vérités et il se disait que Satan pourrait bien n'avoir pas le dernier mot de la Révolution. Le 6 janvier 1794, il écrivait au baron de Kirchberger : « Pour moi, je n'ai jamais douté que la Providence ne se mêlât de notre Révolution et qu'il n'était pas possible qu'elle reculât. Je crois plus que jamais que les choses iront à leur terme et auront une finale bien importante et bien instructive pour le genre humain [2]. »

---

1. *L'Eglise et la Révolution.*

2. Correspondance inédite de S. C. de Saint-Martin publiée par L. Schauer. Paris, Dentu.

De Maistre ne pensait pas autrement. « Pour tout homme qui a l'œil sain, dit-il, et qui veut regarder, il n'y a rien de si visible que le lien des deux mondes. Tout ce qui se passe sur la terre a sa raison d'être dans le Ciel. C'est à l'accomplissement des décrets divins que sont ordonnés tous les faits, toutes les révolutions que l'histoire a enregistrés, tous ceux qu'elle enregistrera jusqu'à la fin des temps : tous concourent, selon leur nature et leur importance, à l'œuvre secrète que Dieu opère presqu'à notre insu, et qui ne sera pleinement révélée qu'au grand jour de l'éternité. Si les révolutions sont amenées par les erreurs des hommes, si elles sont faites de leurs crimes, Dieu les domine au point de les faire concourir à l'accomplissement de ses desseins qui datent de l'éternité. »

Personne n'a exprimé dans un langage plus sublime cette belle et consolante vérité. Aux premières lignes du premier de ses ouvrages, il a fait toucher cette action de la Providence qui mène les hommes où elle veut, tout en leur laissant la liberté de leurs mouvements.

« Nous sommes attachés au trône de l'Être suprême par une chaîne souple qui nous retient sans nous asservir. Ce qu'il y a de plus admirable dans l'ordre universel des choses, c'est l'action des êtres libres sous la main divine. Librement esclaves, ils opèrent tout à la fois volontairement et nécessairement ; ils font réellement ce qu'ils veulent, mais sans pouvoir déranger les plans généraux. Chacun de ces êtres occupe le centre d'une sphère d'activité dont le diamètre varie au gré de l'*éternel géomètre* qui sait étendre, restreindre, arrêter ou diriger la volonté sans altérer sa nature... Sa puissance opère en se jouant ; dans ses mains, tout est souple, rien ne lui résiste ; pour elle, tout est moyen, même l'obstacle ; et les irrégularités produites par les opérations des agents libres viennent se ranger dans l'ordre général [1] ».

Satan n'échappe point à cette loi. Lui aussi fait ce qu'il veut ; mais, en faisant ce qu'il veut, il travaille à l'accomplissement des pensées divines. Il triomphe à l'heure actuelle ; tout marche au gré de ses désirs et ses esclaves humains sont dans la jubilation. Ils ne voient point que, paraissant conduire la Révolution, ils n'y entrent que comme de simples instruments et que leurs

1. *Œuvres complètes de J. de Maistre*, T. I, p. 1.

scélératesses ont toujours tourné contre les fins qu'ils s'étaient proposées.

Ils veulent anéantir le christianisme ; ils ne s'en cachent point, ils le proclament ; et voyant les ruines qu'ils ont accumulées depuis un siècle, aussi bien dans les âmes que dans la société, ils se flattent d'y parvenir. Leurs cris de joie, unis à leurs cris de haine, retentissent partout avec un éclat de plus en plus insolent. Ils ont tort. Ils se glorifient de ce qui, d'une manière ou d'une autre, fera leur honte.

Si les prévisions de quelques-uns sur la prochaine apparition de l'Antéchrist doivent se réaliser, les fils et serviteurs de la Révolution servent à amener, par leurs œuvres méchantes, le jour où Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST viendra, dans une infinie majesté, les confondre et ouvrir aux siens le séjour des gloires éternelles.

Si le nombre voulu des élus n'est point encore atteint, les méchants ne pourront empêcher les manifestations de la miséricorde divine de se produire. Mais pour qu'elles puissent se produire, il faut que la place des constructions divines soit préparée, que le terrain soit déblayé et c'est ce que font les révolutionnaires. Ils pensent satisfaire leur haine de tout bien, ils le rendent possible par les destructions qu'ils opèrent.

Aux jours de la Terreur, on s'écriait de toutes parts : Comment ? Les plus scélérats des hommes triomphent ! Les projets les plus gigantesques s'exécutent de leur part sans difficulté, tandis que le bon parti est malheureux et ridicule dans tout ce qu'il entreprend. A cela J. de Maistre répondait : « Sans doute, car la première condition d'une révolution *décrétée*, c'est que tout ce qui pouvait la prévenir n'existe pas, et que rien ne réussisse à ceux qui veulent l'empêcher. »

Nous entendons aujourd'hui les mêmes étonnements. Tout réussit aux Gambetta et aux Ferry, aux Waldeck et aux Combes. Ils peuvent fouler aux pieds tous les droits, même ceux qui résulteraient de leurs propres lois ; se livrer à toutes les trahisons, se vautrer dans toutes les turpitudes, soulever toutes les indignations et tous les dégoûts, rien ne les arrête. Et on peut être sûr que rien ne les arrêtera jusqu'à ce que DIEU les rejette, comme les vils et coupables instruments d'une œuvre qu'ils ont voulu mauvaise, et qu'en fin de compte, le souverain Maître rendra bonne.

Actuellement, DIEU exécute les arrêts de sa justice ; et il se sert des méchants pour punir les coupables. Mais il a d'autres desseins. Les révolutions ne servent point seulement à châtier les prévaricateurs, hommes et nations ; par les mêmes mains, DIEU détruit les choses qui se sont corrompues au point de ne plus pouvoir remplir la fin qui leur était assignée, ou il purifie de leurs éléments vieillis, dégénérés, celles qui sont appelées à des destinées nouvelles. Que d'institutions la Révolution a coupées, déracinées, détruites et dont le souvenir même a disparu. Elles ne portaient plus de fruits, autant du moins qu'elles auraient dû en porter. Si DIEU taille sa vigne, a dit Notre-Seigneur, c'est pour qu'elle porte des fruits plus abondants. Ou, pour être plus exact : « Je suis la vraie vigne et mon Père est le vigneron. Toute branche qui ne porte pas de fruits en moi, il l'enlèvera ; et toute branche qui porte du fruit, il l'émondera afin qu'elle en porte davantage. »

J. de Maistre revient constamment sur cette pensée. Le mot « si la Providence efface, c'est sans doute pour écrire, » est devenu célèbre. Il disait aux débuts de la Révolution : « Tout ce qui doit tomber tombera, comme tout ce qui devait tomber est tombé au milieu de tous les appuis imaginables [1]. » Que de trônes qui paraissaient inébranlables, que d'institutions qui semblaient devoir être éternelles, ont disparu depuis que ces lignes ont été écrites ! Et combien de constructions élevées sur ces ruines se sont écroulées elles-mêmes ou vont s'écrouler. Elles n'étaient que des tentes placées là pour servir d'abri, en attendant l'heure propice à la réalisation des pensées que DIEU nourrit en son cœur.

« Napoléon établit partout des royaumes, disait de Maistre, comme Robespierre établissait partout des républiques. L'un ne sera pas plus stable que l'autre. » Au lendemain du sacre, le 26 décembre 1804, il disait encore : « Ne croyez pas qu'il y ait rien de stable dans tout ce qui s'opère en France. Le Baptême que le Pape est venu donner à l'usurpateur ne le fixera pas sur son piédestal. Bonaparte fait ce que le roi n'aurait certainement pu faire ; après quoi il disparaîtra [2]. » Il a disparu, et il en a été ainsi de tous ceux qui sont venus depuis. Chacun avait un

1. *Œuvres complètes de J. de Maistre*, T. IX, p. 365.
2. *Ibid.*, T, IX, p. 300,

déblaiement à opérer : une fois la chose faite, on le vit quitter la scène, le plus souvent d'une manière tragique.

La liberté de mal faire laissée aux démolisseurs d'aujourd'hui n'a point d'autre raison d'être. Nous sommes désolés de les voir porter sans difficulté la hache sur les institutions religieuses les plus dignes de reconnaissance et de respect. C'est sans doute que DIEU veut les relever plus parfaites en elles-mêmes ou plus aptes à subvenir aux nécessités des temps à venir. « Il n'y a point de châtiment, dit de Maistre, (on peut ajouter, il n'y a point d'épreuve) qui ne purifie ; il n'y a point de désordre que l'AMOUR ÉTERNEL ne tourne contre le principe du mal. Bien peu d'hommes sont capables de comprendre le prodige adorable qui force le mal à nettoyer de ses propres mains la place que l'éternel architecte a déjà mesurée de l'œil pour ses merveilleuses constructions. »

CHAPITRE V

LE RAPPROCHEMENT DES RACES

Si nous avions le plan de l'édifice que le divin architecte se propose d'élever à cette « époque du monde, » — car nous pouvons croire avec J. de Maistre, que nous sommes entrés avec la Révolution dans l'une des principales époques du monde, — nous saurions pourquoi tant de constructions politiques, d'institutions sociales, tant d'établissements religieux ont été renversés ; pourquoi les constructions, élevées au cours du XIXe siècle sur les ruines, sont aujourd'hui si branlantes ; pourquoi l'Europe a été si profondément ravinée ; et pourquoi Japhet voit enfin s'accomplir la prophétie que lui fit Noé il y a tant de siècles.

Le restaurateur du genre humain annonça au plus jeune de ses fils qu'un jour viendrait où sa race couvrirait le monde.

> Que Dieu donne de l'espace à Japhet,
> Qu'il habite dans les tentes de Sem,
> Et que Chanaan soit son serviteur [1] !

L'*audax Japeti genus* se répand plus que jamais dans l'univers entier. L'Europe a couvert l'Amérique de ses émigrants, et voici qu'elle s'efforce d'occuper les tentes de Sem, tandis que Cham

---

1. La prophétie de Noé embrasse l'histoire totale de l'humanité. Elle semble se rapporter plus directement à notre temps.

Jamais, depuis la chute de l'Empire Romain, et peut-être depuis les origines de l'humanité, les émigrations des Européens dans toutes les autres parties du monde n'ont été aussi importantes que dans la deuxième moitié du XIXe siècle.

Les émigrations individuelles ne marquent qu'une partie du mouvement par lequel la race de Japhet s'empare du reste du monde. Il faut y rejoindre les conquêtes faites par les puissances européennes, depuis que l'émulation colonisatrice s'est emparée d'elles.

est son esclave. Le monde se resserre, les peuples tendent à se ramasser et à se confondre. N'est-ce point une époque du monde que celle qui voit s'accomplir de si étonnants événements, plus dignes encore d'observation par la prédiction qui en a été faite dès l'origine des temps ?

« Il me semble, disait de Maistre, que de nouveaux ouvriers s'avancent dans la profonde obscurité de l'avenir et que Sa Majesté, la Providence, dit : *Ecce nova facio omnia.* » Ils sont venus, ils viennent, ils viendront, ces ouvriers. Les uns se mettent de cœur sous les ordres du divin architecte ; les autres travaillent pour eux-mêmes selon les vues de leurs cupidités et de leurs ambitions ; ceux-ci enfin se dressent contre Lui dans leur imbécile orgueil. Ils n'arrivent cependant, les uns aussi bien que les autres, qu'à employer leurs bras aux abatages voulus, pour niveler le terrain, amener les matériaux, les rendre prêts et propres aux divines constructions.

Quelles seront-elles ? La première observation à faire est que Dieu remue le monde dans toute son étendue. La chose devient à nos yeux de plus en plus évidente. Le génie de de Maistre en apercevait déjà les préludes il y a un siècle.

« Ce qu'il y a de sûr, c'est que l'univers marche vers une grande unité qu'il n'est pas aisé d'apercevoir et de définir. La fureur des voyages, la communication des langues, le mélange inouï des hommes opéré par la secousse terrible de la Révolution, les conquêtes sans exemple et d'autres causes encore plus actives, quoique moins terribles, ne permettent point de penser autrement [1]. » En plusieurs endroits de ses œuvres, le Voyant expose plus longuement ces démarches, peut-on dire, du genre humain vers l'unité qu'il avait avant Babel et qu'il veut reconquérir. Nous les voyons se multiplier, et, pourrions-nous dire, se précipiter de nos jours, au point que le dénouement, dont de Maistre disait ne pouvoir assigner la date, peut nous paraître proche.

Amérique, Asie, Océanie, Afrique, il n'est plus aucun lieu du monde où les races européennes ne se soient installées, où elles n'imposent leurs langues, leurs idées, leurs mœurs et leurs institutions. Et, de leur côté, toutes les races humaines entrent dans le tourbillon politique qui les rapproche, qui tend à les unifier,

1. *Œuvres complètes de J. de Maistre.* T. XII, p. 33.

comme avant la dispersion de Babel. Les uns s'y présentent spontanément, d'autres y sont entraînés de force.

« L'unification du monde, dit M. Dufourq dans la préface de son grand ouvrage, l'*Avenir du Christianisme*, semble aujourd'hui, depuis une dizaine d'années surtout, accélérer sa marche et comme précipiter son cours. Les peuples divers qui forment l'humanité ont vécu de longs siècles séparés les uns des autres ; ils tendent de plus en plus à sortir de leur isolement, à développer la solidarité qui les lie, à s'unir en une grande famille. » Ceci était écrit en 1903 ou 1904. La guerre entre la Russie et le Japon est venue ensuite ouvrir à cette vue des horizons infinis.

Même phénomène dans l'ordre scientifique que dans l'ordre politique. Que de découvertes ont été faites de nos jours ! Elles servent, elles aussi, comme les révolutions, comme les guerres, comme les émigrations, à rapprocher les hommes ! Déjà, à l'occasion d'une plus grande communication d'aliments et de boissons entre les peuples des différents climats, de Maistre disait : « Il n'y a point de hasard dans le monde, et je soupçonne depuis longtemps que cela tient de près ou de loin à quelque œuvre secrète qui s'opère dans le monde à notre insu [1]. » A plus forte raison peut-on croire que l'invention de la vapeur et de l'électricité n'est point due au hasard, et que le fait d'avoir mis aux mains de l'homme, de nos jours, ces deux merveilleuses puissances, ignorées des humains durant tant de siècles, bien qu'elles les touchassent par tous les bouts, autrefois comme maintenant, se rapporte à quelque œuvre qui s'opère dans le monde ?

Cette œuvre n'est plus si secrète. Les chemins de fer et les télégraphes, qui mettent d'une extrémité du monde à l'autre les hommes en des communications aussi constantes que rapides [2], préparent eux aussi la grande concentration. Ils feront bientôt du monde, pour l'agriculture, l'industrie et le commerce, un marché unique.

Or, tout ce qui se passe, tout ce qui se fait dans le monde matériel est ordonné par la Sagesse infinie par rapport au monde des esprits. De même que l'unité de l'empire romain avait pré-

1. *Œuvres complètes de J. de Maistre*, T. IV, p. 59.

2. Le 1er novembre 1902, M. Chamberlain recevait deux télégrammes qui avaient fait le tour du monde, l'un par la route de l'Est, l'autre par celle de l'Ouest. Le premier avait mis dix heures et dix minutes à faire son grand voyage, le second y avait employé treize heures et demie.

paré le terrain pour la propagande de l'Evangile, ces relations si faciles entre tous les peuples préparent, on peut le croire, au Christianisme une ère de diffusion, de grandeur et de force comme il n'en a point encore connue.

C'est ce que Lacordaire proclamait un jour du haut de la chaire de Notre-Dame : « O vous, hommes du temps, princes de la civilisation industrielle, vous êtes, sans le savoir, les pionniers de la Providence. Ces ponts que vous suspendez dans les airs, ces montagnes que vous ouvrez devant vous, ces chemins où le feu vous emporte, vous croyez qu'ils sont destinés à servir votre ambition ; vous ne savez pas que la matière n'est que le canal où coule l'esprit. L'esprit viendra quand vous aurez creusé son lit. Ainsi faisaient les Romains, vos prédécesseurs ; ils employèrent sept cents ans à rapprocher les peuples par leurs armes, et à sillonner de leurs longues routes militaires les trois continents du vieux monde ; ils croyaient qu'éternellement leurs légions passeraient par là pour porter leurs ordres à l'univers ; ils ne savaient pas qu'ils préparaient les voies triomphales du consul Jésus. O vous donc leurs héritiers, et aussi aveugles qu'eux, vous, les Romains de la seconde race, continuez l'œuvre dont vous êtes les instruments ; abrégez l'espace, diminuez les mers, tirez de la nature ses derniers secrets, afin qu'un jour la vérité ne soit plus arrêtée par les fleuves et les monts, qu'elle aille droit et vite. Qu'ils sont beaux les pieds de ceux qui évangéliseront la paix [1]. »

M. Dufourq, dans le livre que nous venons de citer, dit aussi que ce qui se prépare sera la continuation, l'achèvement de ce qui se fait depuis Jésus-Christ.

« C'est un fait, les peuples chrétiens tiennent le premier rang et jouent le premier rôle. Ce sont les chrétiens qui ont colonisé la Russie et l'Amérique, refoulé l'Islam, conquis l'Inde, ouvert la Chine ; c'est la civilisation chrétienne qui apporte aux autres peuples les principes organisateurs de la vie matérielle et morale : nos locomotives sillonnent toute la planète et le Parlement des religions réuni à Chicago a récité le *Notre Père*. Il semble que tous les ruisseaux humains se dirigent, pour être successivement recueillis par lui, vers le grand fleuve qui, né en Palestine, élargi en Galilée, il y a dix-neuf cents ans, roule lentements ses eaux salutaires à travers le monde. »

1. *Conférences de Notre-Dame*, T. II, p. 198.

Tous, qu'ils le sachent ou qu'ils l'ignorent, apportent leur contribution à la grande œuvre : les guerriers et les savants, les missionnaires et les marchands, les honnêtes gens et les scélérats. Et voici que la franc-maçonnerie internationale vise à l'établissement d'une république universelle, d'un Etat-Humanité ; voici que l'Alliance Israélite Universelle se propose d'entraîner toutes les âmes dans un scepticisme où elles aussi se confondraient. Cela peut effrayer à l'heure actuelle, mais cela peut aussi concourir à amener la fin voulue.

Dans son numéro du 7 janvier 1899, la *Croix* rapportait ce mot d'un Juif : « C'est notre empire qui se prépare ; c'est celui que vous appelez l'Antéchrist, le juif redouté par vous, qui profitera de tous les nouveaux chemins pour faire rapidement la conquête de la terre. » M. de Voguë, qui n'est pas tout à fait des nôtres, pense autrement. Il dit : « Notre siècle travaille pour l'Église quand il unifie le monde, comme la Rome impériale travailla jadis. »

Peut-être ont-ils raison l'un et l'autre et peut-être leurs prophéties se réaliseront-elles l'une après l'autre et l'une par l'autre. Ce qui est certain, c'est que l'heure présente est l'heure des destructions.

« Ne faut-il pas fondre le métal avant de jeter la statue ? Pour longtemps encore, nous ne verrons que des ruines (ruines politiques et sociales, ruines intellectuelles et morales). Il ne s'agit de rien moins que d'une fusion du genre humain. Lorsque les nations, écrasées sous le même marteau, auront perdu ce qu'elles ont d'hétérogène et d'antipathique, et qu'elles ne formeront plus qu'un seul métal malléable et préparé pour toutes les formes, l'ouvrier paraîtra et le métal en prendra une [1]. »

Quelle est la forme que médite et que réalisera le divin Ouvrier ?

---

1. *Œuvres complètes de J. de Maistre*, T. IX, p. 358, et T. XII, p. 33.

CHAPITRE VI

UNITÉ CHRÉTIENNE OU UNITÉ ANTICHRÉTIENNE

Le monde marche vers une grande unité. A quelle fin, cette unité ? Où mène la trombe qui emporte le genre humain ? Est-ce aux pieds de DIEU, est-ce aux pieds de Satan ? Que sera l'humanité dans cet état de concentration que nous voyons s'opérer en elle ?

Les apparences que présente le moment actuel disent qu'elle sera impie. Le caractère satanique que la Révolution a pris dès les premiers jours, ne l'a point quittée. Aujourd'hui, comme à son aurore, tout son dessein est de soustraire l'homme à l'autorité de DIEU. Méconnaître le souverain domaine du Créateur et l'infinie bonté du Rédempteur, ne lui a point suffi. Elle vient de faire des lois pour que le nom divin ne puisse plus désormais parvenir à l'oreille de l'enfant, et qu'ainsi les peuples vivent et meurent dans un athéisme que rien ne puisse troubler. « Deux mots, a dit M. de Moussac, l'historien de la Ligue de Jean Macé, résument son dessein : chasser DIEU de l'école afin de le chasser de l'humanité. »

Nous avons vu, en dehors des Législateurs, combien d'autres concourent plus ou moins directement à faire sortir la vérité divine de l'intelligence humaine, à persuader l'homme qu'il n'y a d'autre DIEU que lui.

Ce caractère d'absolue impiété, la Révolution parviendra-t-elle à l'imprimer sur le front, à l'implanter dans le cœur de toutes les nations et à faire ainsi de la terre la succursale de l'enfer ? C'est ce que Satan veut, ce qu'il s'est proposé dès le commencement, ce à quoi il espère arriver aujourd'hui. Il s'en flatte et ses gens, enorgueillis de leurs succès, se persuadent que déjà ils tiennent la victoire. Leurs cris de joie mêlés à leurs exécrations retentissent partout avec un éclat de jour en jour plus insolent.

Mais ce n'est point la première fois que Satan et les siens se croient ainsi à la veille de triompher, et toujours ils ont été déçus ; toujours DIEU est venu, d'une manière ou d'une autre, au secours des siens, au moment où ils désespéraient le plus de son intervention.

Pour connaître la cause et la raison de ces alternatives et pour pouvoir conjecturer ce qui sera, il faut se reporter à l'origine des choses.

Il a été dit aux premiers jours de l'humanité : « *Inimicitias ponam inter te et Mulierem et semen tuum et semen Illius.* Je mettrai des inimitiés entre toi et la Femme, entre ta postérité et sa postérité [1]. » Cette parole rattachait l'histoire de la terre à l'histoire du Ciel. Là-haut a eu lieu le premier engagement d'une guerre qui s'achève chez nous. Saint Jean nous en instruit dans son Apocalypse. Au chapitre douzième, il nous transporte sur deux champs de bataille à la fois, l'un à la surface de notre globe, l'autre dans les profondeurs des cieux. Il déroule sous nos yeux la double lutte que le Dragon a engagée et qu'il soutient là-haut contre Michel et ses anges, ici contre la Femme, Mère de Celui à qui il appartient de gouverner toutes les nations. La scène céleste et la scène terrestre paraissent même se confondre, et ce qui en fait le trait d'union, c'est la Femme qui apparaît de part et d'autre. Au ciel comme sur la terre, le Dragon se tient devant Elle, épiant l'heure de l'enfantement du Fils, car c'est l'Enfant et non la Mère qui, en définitive, est l'objet de son hostilité. Au ciel, Lucifer, pénétré de sa propre excellence, ne voulut point adorer l'Homme-DIEU, reconnaître le mystère de l'Incarnation qui devait s'accomplir en Marie. Sur la terre, il s'efforce de faire entrer, sous la bannière des anges rebelles, les

---

1. Dans la sentence qu'il rend contre le serpent dans le Proto-Évangile, DIEU ne parle pas d'Eve personnellement, mais d'une Femme de la même race que l'épouse prévaricatrice du premier homme ; d'une femme dont la postérité, dont le Fils s'opposera efficacement à l'action du démon ; d'une femme qui, par son Fils et avec son Fils, écrasera la tête du dragon, malgré les embûches incessantes de ce dernier : *Ipsa conteret caput tuum; et tu insidiaberis calcaneo ejus.* Ces embûches sans cesse renouvelées, ce sont les hérésies et les persécutions que le démon ne cesse de susciter et dont l'Eglise ne cesse de triompher par Marie. Aussi, la Sainte Eglise renvoie-t-elle constamment la gloire de ses victoires à Marie et lui en exprime-t-elle sa reconnaissance par ce chant : *Gaude, Maria Virgo : cunctas hæreses sola interemisti in universo mundo.* La dernière victoire sur l'enfer, la victoire définitive, c'est encore à Marie que nous la devrons. *Ipsa conteret caput tuum.*

hommes que le Verbe incarné veut sanctifier pour les rendre dignes d'occuper les places que Satan et les siens ont laissées vides dans les cieux.

Le paradis terrestre vit le premier assaut donné à la nature humaine ; d'autres ont suivi à travers les âges, selon cette loi, qu'à mesure que les siècles s'écoulent, les attaques des fils de Satan contre les fils de la Femme deviennent toujours plus violentes, et que les victoires de ceux-ci sont et seront de plus en plus éclatantes, jusqu'à la victoire finale qui fera entrer tous les vainqueurs dans la gloire de Dieu [1].

Dieu plane au-dessus de cet immense champ de bataille, seul éternel, seul principe de tout être, des substances spirituelles, aussi bien que des substances matérielles : auteur de tout ce qu'il y a de réel dans les démons, aussi bien que dans toutes les autres créatures, il domine les combattants de toute la hauteur de son être infini. Il n'est point compromis dans la lutte, qu'elles qu'en soient les vicissitudes ; il n'en peut être troublé, ou plutôt il les dirige à ses fins « avec force et douceur », c'est-à-dire avec une puissance d'un succès infaillible, quoique respectant la liberté de tous.

Nous sommes à l'heure d'un des combats les plus décisifs. Le pape Grégoire XVI, dans son Encyclique *Mirari vos*, appliquait à notre temps les paroles de saint Jean, au chapitre IX de son Apocalypse : « Le cinquième Ange sonna de la trompette, et je vis qu'une étoile était tombée du ciel sur la terre, et la clef du puits de l'abîme lui fut donnée. Et elle ouvrit les portes de l'abîme... et des sauterelles sorties de la fumée du puits se

1. Ce serait une erreur de s'imaginer que le pouvoir que Lucifer exerce par lui-même et par ses anges est renfermé dans les limites du monde infernal. Il ne faut point oublier qu'il est appelé le prince de ce monde que nous habitons et le dieu de ce siècle (Joan., XII, 31).

Beaucoup croient pouvoir expliquer le débordement des crimes et des malheurs temporels qui nous affligent par les seules lois naturelles et la perversité du cœur humain. Sans doute cette perversité et ces lois en sont les causes immédiates, mais trop souvent « le prince de ce monde » les met en jeu ; et lui que la Sainte Écriture appelle « le malin » profite de notre ignorance et de notre incrédulité pour poursuivre son œuvre sans rencontrer les obstacles qui, aux siècles de foi, l'arrêtaient dans ses funestes entreprises. On oublie trop de nos jours l'avertissement de l'Apôtre : « Nous n'avons pas seulement à combattre contre la chair et le sang ; mais contre les princes et les puissances, contre les dominateurs de ce monde de ténèbres, contre les esprits de malice répandus dans l'air. » (Eph., VI, 12.)

répandirent sur la terre et il leur fut donné une puissance comme la puissance du scorpion... Et elles avaient au-dessus d'elles un roi, l'ange de l'abîme qui s'appelle l'Exterminateur. » « *Vere apertum dicimus puteum abyssi*, dit Grégoire XVI [1]. Nous vous disons qu'il est vraiment ouvert ce puits de l'abîme. » La Réforme en fit sortir d'innombrables légions. A la Révolution, il en vomit de plus méchantes encore. La terre n'a rien vu jusqu'ici de plus foncièrement mauvais que la Révolution. Elle ne vient pas d'une passion quelconque, mais de l'orgueil, principe de tout mal, alors surtout qu'il s'élève contre DIEU ; elle n'est pas une erreur, mais l'erreur radicale, celle qui emporte DIEU lui-même, fondement de toute vérité et de tout bien ; elle n'est pas un mal, mais le mal ; elle est, comme on l'a si bien dit, satanique dans son essence. C'est Lucifer voulant subjuguer le genre humain, comme il a subjugué par milliers les cohortes angéliques.

---

1. La fumée qui de nos jours sort du puits de l'abîme et obscurcit le soleil, ce sont « ces idées modernes », qui voilent dans presque tous les esprits, les vérités surnaturelles. Et ces sauterelles, ce sont les démons, qui, d'une part, excitent les francs-maçons et les journalistes, les orateurs et les romanciers, qui se sont mis à leur service, à employer tous leurs talents à propager ces idées révolutionnaires, et, d'autre part, portent les lecteurs et les auditeurs à les accueillir avec faveur et à en faire la règle de leur conduite publique et privée. Les Encycliques de Pie IX et particulièrement son syllabus, les lettres de Léon XIII : *Humanum genus et Immortale Dei*, venant confirmer et développer l'Encyclique de Grégoire XVI, n'ont pu encore désillusionner les hommes de notre temps des erreurs sorties de l'abîme depuis le XVIe siècle et contre lesquelles Pie VI, Pie VII, et Léon XII les avaient déjà prémunis.

On sait que Léon XIII a prescrit à tout prêtre qui vient de célébrer la Sainte Messe, de réciter, avec les assistants, une prière qui est une sorte d'exorcisme. « Saint Michel... prince de la milice céleste, par la vertu divine dont vous êtes revêtu, repoussez en enfer Satan et les autres esprits mauvais, qui se sont répandus dans le monde, en vue de perdre les âmes. » *Imperet tibi Deus !* Ce mot de saint Michel, disputant avec le diable au sujet du corps de Moïse, dont Satan aurait voulu faire l'objet d'un culte idolâtrique, l'Église l'a fait entrer dans ses exorcismes. En se servant de cette formule solennelle, dans la prière après la messe, elle nous fait comprendre qu'elle livre à cette heure contre Satan, un combat singulier et formidable.

Le dernier dimanche d'octobre 1888, Léon XIII a fait distribuer à l'immense multitude qui remplissait la basilique de Saint-Pierre, une autre formule de prière à saint Michel, plus longue et plus pressante. En outre, il a publié deux exorcismes, l'un pour l'usage privé des prêtres, l'autre pour être fulminé publiquement dans les églises. Enfin, l'une de ses poésies est une prière à Marie, implorant son secours dans la guerre à outrance que Lucifer et les monstres de l'enfer sous ses ordres, livrent à la Papauté et à l'Église.

A l'heure actuelle, comme à l'heure critique entre toutes que connurent Adam et Ève, le genre humain est entre les mains de son conseil. Il a à choisir entre DIEU et Satan. Il y a trente ans, Mgr de Ketteler donnait à un ouvrage qui fit grand bruit[1], cette conclusion : *Christ ou Antéchrist, cette antithèse renferme tout le mystère de l'avenir*. Et il ajoutait : « Toutes les directions du temps, bonnes et mauvaises, nous poussent vers un point unique, JÉSUS-CHRIST, vers une solution unique : serons-nous avec ou contre JÉSUS-CHRIST ? » Il disait vrai. Tout le problème du présent et de l'avenir est de savoir si l'humanité achèvera de se livrer à la secte qui, répandue partout, a juré d'anéantir le christianisme au point d'en faire perdre même l'idée, ou bien si elle écoutera la sainte Église qui veut la ramener à son Créateur et à son Rédempteur. Si elle refusait de l'entendre, son crime ne serait pas moins grand que ne le fut celui des mauvais anges. Après avoir été faits enfants de DIEU, nous nous ferions esclaves de Satan !

Une telle alternative ne peut rester longtemps sans solution, une telle épreuve ne peut longtemps se prolonger. La société payenne pouvait se maintenir dans un certain état d'honnêteté naturelle, mais celle qui a connu le CHRIST, celle qui en a été aimée et qui l'a aimé, si elle vient à le renier, ne peut que tomber dans le satanisme. Déjà, nous l'avons vu, il existe en mille lieux. Des bas-fonds de la société, il montera à la surface et il dominera tout.

Satan sait qu'il aura son jour, et nous le savons aussi, les oracles divins nous en ont avertis. Il viendra un temps où l'Antéchrist lui soumettra toutes les nations et toutes choses. Ils seront rares ceux qui, à l'exemple de Mardochée, refuseront de fléchir le genou devant le nouvel Aman. Ces temps sont-ils proches ?

Dans les *Soirées de Saint-Pétersbourg*, le sénateur russe, sur les lèvres de qui J. de Maistre met les propositions dont il ne veut point assumer toute la responsabilité, dit que le protestantisme a amené le genre humain à un état d'apostasie où il ne peut demeurer, et il ajoute :

« Plus que jamais, il faut nous tenir prêts pour un événement immense dans l'ordre divin, vers lequel nous marchons avec

1. *Liberté. Autorité. Église.* — Considérations sur les grands problèmes de notre époque.

une vitesse accélérée qui doit frapper tous les observateurs. Il n'y a plus de religion sur la terre : le genre humain ne peut rester en cet état. Des oracles redoutables annoncent d'ailleurs que *les temps sont arrivés*. Plusieurs théologiens, même catholiques, ont cru que des faits de premier ordre et peu éloignés étaient annoncés dans la révélation de saint Jean... Un de ces écrivains même est allé jusqu'à dire que l'événement avait déjà commencé, et que la nation française devait être le grand instrument de la plus grande des révolutions. Il n'y a peut-être pas un homme véritablement religieux en Europe (je parle de la classe instruite), qui n'attende en ce moment quelque chose d'extraordinaire[1]. »

En parlant ainsi, le Sénateur avait évidemment en vue l'avènement de l'Antéchrist.

C'est sans doute ce que de Maistre lui-même redoutait, lorsqu'il disait que le caractère satanique de la Révolution la distingue de tout ce qu'on a vu et peut-être *de tout ce qu'on verra*. L'extension, dans le monde entier, de la conjuration antichrétienne commencée il y a plusieurs siècles, la puissance acquise aujourd'hui par la franc-maçonnerie, agent de cette conjuration, ne rendent point cette supposition absolument invraisemblable[2]. Longtemps après de Maistre, en 1873, M. Blanc de Saint-Bonnet exprima les mêmes craintes . « Ce moment-ci, dit-il, est solennel. Notre époque ne ressemble à aucune autre. Plusieurs de ceux qui voient en quel état sont maintenant les hommes, craignent que la Révolution ne fasse partie des temps apocalyptiques. Les calamités qu'elle entraîne semblent appartenir déjà au groupe des événements qui se rattachent aux catastrophes de la fin ». Et ailleurs : « Si Dieu voulait en ce moment laisser périr le monde, il n'aurait qu'à le livrer à son propre mouvement ; il n'aurait qu'à ne point mettre de frein à la fureur des éléments désormais déchaînés, dans l'ordre moral, politique et social. »

M. Joseph Lémann, juif converti et prêtre catholique, précise :

1. *Œuvres complètes de J. de Maistre*, T. V, 231.

2. On peut considérer ce qui se fit en France en 1789 comme une « répétition » du drame terrible qui se jouera dans l'univers aux temps de l'Antéchrist. Religion et monarchie, lois et institutions, mœurs et usages, administrations, provinces, propriétés, tout fut renversé de fond en comble. A la place s'élevèrent, ainsi que nous l'avons vu, le culte, l'administration, les divisions territoriales, les institutions et les pratiques de la franc-maçonnerie qui est bien le précurseur de l'Antéchrist et qui sera son instrument (T. I, p. 376.)

« Si jamais, dans la société privée de plus en plus de DIEU, se présente une personnalité puissante qui récapitule les moyens de séduction inventés par le progrès moderne, et à laquelle le génie du mal, Satan, aurait prodigué les attraits séducteurs tenus en réserve par le fils de perdition ;

» Si cette personnalité, usant et abusant du suffrage universel, enchaîne à son char les multitudes, et dispose ainsi des peuples par des victoires de conquérant ;

» Si, donnant la dernière main à la persécution reprise et étendue de Julien l'Apostat, il enserre plus étroitement l'Eglise dans des lois hypocrites et féroces, et diminue le nombre des serviteurs de DIEU ;

» Si, frappés de la puissance extraordinaire de ce potentat, les Juifs le reconnaissent pour le Messie temporel qu'ils s'obstinent à attendre, et l'appuient de leur tout-puissant crédit, alors que de son côté il les ferait monter au-dessus des catholiques.

» Et si, à cette apogée, un pareil potentat, un pareil monstre de puissance antichrétienne, convie et excite les peuples asservis et éblouis à la poursuite de l'or, des jouissances voluptueuses et des charges de l'État, les distribuant à ses basés créatures, ce potentat, cette personnalité formidable, ne sera-t-elle pas l'Antéchrist ? »

Dans une lettre écrite au regretté M. Claudio Jannet, à l'occasion de la nouvelle édition qu'il venait de donner de l'ouvrage du P. Deschamps, Mgr Gay a formulé les mêmes appréhensions :

« Il est donc là (dans les sociétés secrètes) formulé et institué, vivant et opérant, avec des artifices surhumains, une activité formidable, hélas ! et avec un prodigieux succès, *ce vieux « mystère d'iniquité »*, qui, du temps de saint Paul, avait déjà sa place et son action dans le monde, et dont le dernier fruit et l'agent souverain doit être « l'homme de péché, le fils de la perdition », l'Antéchrist, le grand possédé et le maître ouvrier de Satan. Dans sa superbe et son audace, il se dressera contre tout ce qui porte le nom de DIEU..., contre le CHRIST..., contre tout pouvoir exercé au nom du Très-Haut : pouvoir sacerdotal, politique, civil ou domestique... Il foulera sous ses pieds, choses et personnes. au nom du genre humain dont il se proclamera le roi, le Verbe et même le DIEU, car c'est jusque-là qu'il ira, et il est fatal qu'il y aille. Saint Paul l'annonce en termes explicites.

(II ad Tess., II, 4.) Et voici qu'en regardant l'État qu'on appelle *moderne*, encore que ce soit précisément l'État antique, l'État païen, l'État tel que la franc-maçonnerie le rêve et le veut, tel qu'elle a commencé et réussi à l'établir dans le monde, l'État qui domine tout, centralise et absorbe tout et entend le faire sans contrôle, étant la nation même et ce peuple souverain qui n'a pas besoin, dit Rousseau, d'avoir raison pour valider ses actes, *il faut reconnaître et affirmer que la* PROPHÉTIE DEVIENT DÉJA L'HISTOIRE.

» La franc-maçonnerie est le champ qui produira ce fruit abominable. Elle est l'avant-courrière, elle sera tout à l'heure la mère de ce tyran, régnant pour le compte de l'enfer et en inaugurant l'État ici-bas. Elle prépare tout pour l'avènement et le triomphe de l'Antéchrist ; elle lui aplanit les voies, lui concilie d'avance l'esprit des hommes, lui gagne leur sympathie ; elle lui crée ses ressources et lui forme en tout pays son organisme politique ; elle popularise ses principes et lui formule son dogme ; elle propage sa morale qui, partant du mensonge, aboutit à la perversion ; elle fonde son enseignement et lui en assure le monopole ; elle recrute son armée ; elle pourvoit à ce qu'il ait son appareil scientifique, littéraire, artistique ; elle bâtit ses théâtres ; elle lui dresse ses tribunes ; elle prélude à sa législation et lui en invente la langue ; elle tient sa presse toute prête ; enfin, en construisant son trône, qu'elle sait devoir être un jour un autel, elle lui façonne surtout son peuple, le peuple aveuglé, dégradé et servile qu'il lui faut pour être acclamé, servi et obéi. »

Enfin, ne sont-elles pas bien dignes d'attention les paroles que N. S. P. le Pape Pie X crut devoir consigner dans l'Encyclique, par laquelle il annonçait au monde son avènement au trône pontifical ?

« Il est inutile de vous rappeler avec quelles larmes et quelles ardentes prières Nous Nous sommes efforcé de détourner de Nous la charge si lourde du Pontificat suprême... Nous éprouvons une sorte de terreur à considérer les conditions funestes de l'humanité à l'heure présente... De nos jours, il n'est que trop vrai, « les nations ont frémi et les peuples ont médité des projets insensés » contre leur Créateur ; et presque commun est devenu ce cri de ses ennemis : « Retirez-vous de nous ! »... Qui pèse ces choses a droit de craindre qu'une telle perversion

des esprits ne soit le commencement des maux annoncés pour la fin du temps et comme leur prise de contact avec la terre, et que véritablement « le fils de perdition », dont parle l'Apôtre, n'ait déjà fait son avènement parmi nous. Si grande est l'audace et si grande la rage avec laquelle on se rue partout à l'attaque de la religion, on bat en brèche les dogmes de la foi, on tend d'un effort obstiné à anéantir tout rapport de l'homme avec la divinité ! En revanche, et c'est là, au dire du même apôtre, le caractère propre de l'*Antéchrist*, l'homme, avec une témérité sans nom, a usurpé la place du Créateur, en s'élevant au-dessus de tout ce qui porte le nom de DIEU [1]. »

Il y a longtemps que saint Irénée a dit que la tentation que le démon suscitera à la fin du monde, sera la reproduction de celle qu'il fit à nos premiers parents : « Vous serez comme des dieux. » Le but que poursuit la franc-maçonnerie par l'enseignement donné dans ses écoles, ses académies et ses journaux, par les lois qu'elle fait promulguer, les institutions qu'elle fait adopter, est de persuader à l'homme qu'il est DIEU, et qu'elle le fera entrer en possession de sa divinité menteuse. La laïcisation qui résume toute l'action maçonnique, n'est autre chose que la dépossession de DIEU. « Quel est votre idéal ? » demanda Jaurès, en public, au grand laïcisateur Jules Ferry. « Notre idéal, répondit celui-ci, c'est d'organiser l'humanité sans DIEU ».

Déjà, l'on peut dire que l'exercice de la souveraineté du peuple n'est autre chose que la prise de possession du pouvoir divin de faire la loi sans appel.

La tentation qui est annoncée comme devant être celle des

---

1. Le correspondant romain de la *Semaine religieuse* de Montréal a rapporté qu'un prélat dit à Pie X avoir reçu un grand nombre de lettres demandant que la pensée du Saint-Père fût précisée sur ce point. Le Souverain Pontife répondit en indiquant le caractère fondamental de l'erreur actuelle : « Elle ne consiste pas à nier DIEU, mais à se mettre à la place de DIEU. La divinisation de l'homme, enorgueilli par les conquêtes de la nature : tel est le but qu'il poursuit, auquel il aspire. Or les Saintes Écritures donnent cette erreur comme celle des derniers temps. Il s'ensuit par voie de conséquence logique, que si cette erreur est celle d'aujourd'hui, les derniers temps sont proches. »

Cependant, dans la suite de la conversation, le Souverain Pontife aurait exprimé la pensée que les découvertes faites par l'homme en ces derniers temps dans l'ordre de la nature, pouvaient ouvrir pour l'humanité une période nouvelle, et que DIEU présentait par elles à l'homme un nouveau champ d'action à explorer pour son bien et pour la gloire de la divine Bonté.

derniers jours, est donc bien celle à laquelle nous nous trouvons soumis.

D'autre part, l'assaut donné à la sainte Église, assaut si bien conduit par les Juifs [1], qu'il semble qu'elle doive nécessairement succomber, vient ajouter une nouvelle force à ces sinistres pronostics. Si elle succombait, DIEU n'aurait plus d'organe en ce monde et le monde n'aurait plus de raison d'être. Déjà tous ses appuis terrestres se sont dérobés les uns après les autres, ses moyens d'action et même ses moyens matériels d'existence lui sont successivement enlevés.

Déjà en 1861, près de cinquante ans avant la loi de séparatiou de l'Église et de l'État, M. de Saint-Bonnet terminait ainsi le livre qu'il publia sous ce titre : *L'Infaillibilité :* « Hier vous désiriez que la loi fût athée ; aujourd'hui, vous voulez que l'Église succombe. » Et de fait, nous les avons entendu dire [2], avec une rage qui s'accentue de jour en jour, à leurs tribunes, dans leurs clubs et dans leurs journaux : « Nous abattrons l'Église ou nous serons abattus par elle. » « Si vous frappez l'Église, continue notre auteur, DIEU frappera le monde. Si l'Europe veut étouffer de sa main Celle qui lui a donné le jour, craignons de le payer de notre âme, de faire célébrer sur nous la voix du dernier jugement, de précipiter l'heure d'un monde qui ne subsiste que pour les saints !.. Le monde « qui veut dominer et jouir » porte une haine d'orgueil à celle qui lui demande de se soumettre et de souffrir. Voilà pourquoi l'Église est un objet d'horreur au monde qui triomphe. Mais le monde sera détruit lorsqu'il voudra porter le dernier coup à l'Église. Le monde périra, quand sa haine fatale ne pourra plus la tolérer, parce que l'Église ne pourra plus le sauver. Le jour où les rois et les peuples, les sages comme les insensés, où le monde entier, dont les attaques ont été jusqu'ici partielles, se lèvera pour consommer cette mort odieuse, ce jour-là sera le dernier... »

De toutes ces constatations, comme aussi de ce que nous avons

---

1. Cornelius à Lapide rapporte les témoignages de S. Irénée, S. Ambroise, S. Augustin, S. Grégoire, Théodoret, S. Jean Damascène, S. Anselme, Rupert, le vénérable Bède, qui tous ont fait sortir l'Antéchrist d'une famille juive. (T. XII, p. 178, édit. Vivès.) « Il n'en saurait être autrement, dit le cardinal Gotti, cité par S. Liguori, car si l'Antéchrist n'était pas juif, les Juifs ne voudraient pas le reconnaître pour leur messie. » (T. XVIII, p. 287.)

2. Voir 1re partie, chapitre II et *passim*.

établi dans le premier volume de cet ouvrage, il ressort que nous sommes actuellement dans un état d'antichristianisme, c'est-à-dire dans l'état où il est nécessaire que l'Antéchrist trouve le monde pour en être accepté.

Est-ce à dire que son heure est proche ?

Qui peut le savoir ? Notre-Seigneur a répondu aux apôtres qui l'interrogeaient à ce sujet : « Nul ne connaît le jour, pas même les anges du ciel, mais le Père seul. » « Ce n'est pas à vous à connaître les temps et les moments que le Père a fixés de sa propre autorité[1]. »

Mais si nous ne pouvons le savoir, nous avons des raisons plus que suffisantes pour nous tenir sur nos gardes.

Et quelles précautions devons-nous prendre ?

Nous défendre du libéralisme, car c'est le libéralisme qui veut secouer le joug de DIEU, c'est le libéralisme qui essaie d'anéantir l'Église.

Il suffit du moindre sentiment de religion pour se défendre contre le libéralisme absolu qui veut soustraire entièrement l'homme à l'autorité divine. Mais il y a un libéralisme mitigé contre lequel n'ont cessé de nous prémunir les Encycliques publiées par les papes qui se sont succédé sur la chaire de saint Pierre, depuis l'avénement de la Révolution et que Pie IX a résumées dans son *Syllabus*. Ce libéralisme, qui se dit catholique, est la pierre d'achoppement la plus dangereuse qui soit.

Parlant de la dernière tentation, Notre-Seigneur a dit : « Beaucoup alors se scandaliseront... Il s'élèvera beaucoup de faux prophètes qui séduiront beaucoup de monde... Prenez garde qu'on ne vous séduise ».

Pourquoi cette si grande crainte chez le divin Sauveur ? et pourquoi nous demande-t-il tant de circonspection ? Il s'en explique, c'est que « plusieurs viendront en mon nom disant : C'est moi qui suis le CHRIST, et ils en séduiront un grand nombre : gardez-vous bien de les suivre[2]. »

« Ils viendront en mon nom. »

Le divin Maître nous a donc avertis que parmi les instigateurs de la grande tentation, il se trouvera des hommes qui se diront les apôtres du CHRIST, et qui le diront avec assez de vraisemblance pour le faire croire. Ils le croiront peut-être eux-

1. Matt., XXVI. 36. Act., I, 7.
2. Matt., XXIV. Luc., XXI.

mêmes. Ils se présenteront comme les prédicateurs de l'Evangile, de l'évangile vrai, de l'évangile intégral, et avec assez d'apparence pour tromper, s'il était possible, les élus eux-mêmes. C'est encore le divin Maître qui l'affirme. Ces hommes diront : « Je suis le CHRIST, » c'est-à-dire, c'est moi qui suis la Vérité; c'est en moi, c'est en ma doctrine qu'est le salut du peuple [1].

Comment se défendre contre leur séduction ? Par la comparaison de leur évangile avec celui qu'ont prêché JÉSUS-CHRIST et ses apôtres. « Quand ce serait un ange venu du ciel, disait saint Paul, qui vous annoncerait un autre évangile que celui que nous vous avons annoncé, qu'il vous soit anathème [2]. »

« Je crains bien que, comme Eve fut séduite par la ruse du serpent, ainsi vos pensées ne se corrompent et ne perdent leur simplicité à l'égard du CHRIST. Car si quelqu'un vient vous prêcher un autre Sauveur que celui que nous vous avons prêché, ou si on vous souffle un autre esprit que celui que vous avez reçu, ou un autre évangile que celui que vous avez embrassé, hélas! vous le supportez fort bien [3]. »

C'est donc en mettant sans cesse les doctrines du jour en regard de ce qu'ont dit Notre-Seigneur et ses apôtres, que l'on peut découvrir l'erreur, quelque voilée, quelque atténuée qu'elle puisse être. C'est ainsi, et de cette manière seulement, que l'on peut éviter de se laisser engager dans les voies qui conduisent au terme de la grande tentation.

Veillons donc à ne point nous attirer le reproche que le divin Maître faisait aux pharisiens : « Lorsque vous voyez la nuée se lever au couchant, vous dites aussitôt : La pluie vient, et cela arrive ainsi. Et quand vous voyez souffler le vent du midi, vous dites : il fera chaud et cela arrive. Hypocrites [4], vous savez reconnaître les aspects du ciel et de la terre : comment donc ne reconnaissez-vous pas les temps où nous sommes ? [5] »

---

1. Voir Origène sur S. Mathieu. Traité XXVIII. N°s 34-35.
2. *Ad Gal.*, I, 8.
3. II *Ad Cor.*, XI, 4.
4. C'est-à-dire, Hommes, qui vous vous trompez vous-mêmes.
5. Luc., XII, 54-56.

CHAPITRE VII

PAROLES D'ESPÉRANCE

Pour livrer le monde d'aujourd'hui à sa perte, Dieu, nous l'avons vu, n'a qu'à l'abandonner à l'impulsion qu'il a acceptée, à la Révolution à laquelle il s'est livré ; il n'a qu'à le laisser descendre la pente sur laquelle il s'est placé. Accueillons cependant les pressentiments que fait naître l'expérience que nous avons de la miséricorde divine. « La racine des maux présents, a dit Pie IX, consiste en ce que les hommes ont expressément rejeté Dieu loin d'eux. Par là, ils se sont placés dans une condition telle qu'ils ne peuvent être sauvés que par un fait, à ce point en dehors des causes secondes, que le monde soit contraint de reconnaître la main de Dieu. Car la lutte est si grave que Lui seul peut l'emporter sur ses ennemis. »

Dans son livre : *La Franc-Maçonnerie, synagogue de Satan*, Mgr Meurin, archevêque de Port-Louis, exprime sous forme d'espérance la même conviction : « Le judaïsme, l'apostasie, les vices et les passions, sous la direction supérieure de Lucifer, montent ensemble à l'assaut de la Jérusalem céleste, espérant que leurs bataillons réunis obtiendront enfin la victoire que n'ont pu, jusqu'à ce jour, leur donner des attaques séparées. C'est leur suprême effort avant de se déclarer vaincus et de rendre les armes. Attendons encore un peu. L'Epouse du Sauveur est accoutumée à vaincre par la souffrance. Elle imite en tout son divin Époux. La franc-maçonnerie, cette nouvelle synagogue de Satan, sera, comme l'antique synagogue, vaincue par la Croix. Bienheureux ceux qui n'auront pas fléchi le genou devant Lucifer, ni devant son idole ! »

De Maistre n'a cessé d'espérer et même d'annoncer cette intervention divine qui reculera l'époque des derniers temps. Lui aussi voyait Satan animer la Révolution de son esprit, lui impri-

mer son caractère ; mais il voyait apparaître le divin antagoniste. « Certainement, disait-il, le mauvais esprit fait bien tout ce qu'il peut pour nous étrangler, il n'oublie rien, il est en règle. Cependant son divin antagoniste l'emportera [1]. »

Déjà nous avons vu à l'œuvre le souverain Maître, employant d'abord la méchanceté de Satan et des siens à nous infliger les punitions nécessaires, puis à détruire ce qui doit disparaître.

Mais là ne doit pas se borner son action. L'expiation accomplie, et les ruines déblayées, de Maistre voyait s'élever sur leur emplacement une œuvre dont la prévision et l'espoir le jetaient dans la plus profonde admiration. « Lorsqu'une postérité qui n'est pas éloignée verra ce qui résulte de la conspiration de tous les vices, elle se proclamera pleine d'admiration et de reconnaissance [2]. » Et quelques mois après : « Ce qui se prépare maintenant dans le monde est un des plus merveilleux spectacles que la Providence ait jamais donnés aux hommes. »

Déjà, au milieu même des horreurs de 93, il avait su détacher son regard de ce désespérant tableau, pour en prévoir le dénouement. « La génération présente est témoin de l'un des plus grands spectacles qui aient jamais occupé l'œil humain : c'est le combat à outrance du christianisme et du philosophisme. La lice est ouverte, les deux ennemis sont aux prises, et l'univers regarde. On voit, comme dans Homère, *le père de Dieu et des hommes* soulevant les balances qui pèsent les deux grands intérêts ; bientôt l'un des bassins va descendre. » Et après avoir montré à quoi était réduit le catholicisme à l'heure où il écrivait, il ajoutait : « Le philosophisme n'a donc plus de plaintes à faire ; toutes les chances humaines sont en sa faveur ; on fait tout pour lui et tout contre sa rivale. S'il est vainqueur, il ne dira pas comme César : *Je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu ;* mais enfin il aura vaincu : il peut battre des mains et s'asseoir fièrement sur une croix renversée. Mais si le christianisme sort de cette épreuve terrible plus pur et plus vigoureux, si, Hercule chrétien, fort de sa seul force, il soulève *le fils de la terre* et l'étouffe dans ses bras : *Patuit Deus !* »

Rien de ce qu'il vit durant le demi-siècle qui suivit la Terreur ne put le détacher de cette espérance. Tous les bouleversements auxquels il assista, il les appelait une « préface », un « terrible

1. *Œuvres complètes de J. de Maistre,* T. IX, p. 167.
2. *Ibid.*, T. X, p. 448.

et indispensable préliminaire ». A l'extrémité opposée des pensées humaines, Babœuf disait dans le même temps : « La Révolution française est l'avant-courrière d'une Révolution bien plus grande. » Combien d'autres ont pensé et dit de même !

Préface de quel livre ? Avant-courrière de quelle transformation ? Préliminaire de quel nouvel ordre de choses ? Assurément Babœuf et de Maistre ne s'en faisaient point la même idée, pas plus qu'aujourd'hui Jaurès et Pie X[1]. Dans l'Encyclique *Præclara*, du 20 juin 1894, adressée aux princes et aux peuples de l'univers, Léon XIII avait dit aussi : « Nous voyons là-bas, dans le lointain de l'avenir, un nouvel ordre de choses ; et nous ne connaissons rien de plus doux que la contemplation des immenses bienfaits qui en seront le résultat naturel. » Ces bienfaits, le Pontife les énumérait : c'est la solution chrétienne de la question sociale, c'est la fin du schisme qui a brisé l'Europe, c'est la lumière de l'Évangile éclairant tous les peuples.

Ces pensées étaient bien celles de J. de Maistre. Il saluait la concentration du genre humain, qu'il voyait se faire, que nous voyons se précipiter, comme devant permettre la réunion de tous les hommes dans l'enceinte d'une même Église, dans la profession d'une même foi, unité promise par Dieu le Père à la prière de l'Homme-Dieu : *Postula a me et dabo tibi gentes hæreditatem tuam et possessionem tuam terminos terræ.*

« Il est doux, disait-il, au milieu du renversement général, de pressentir les plans de la divinité. Jamais nous ne verrons tout dans notre voyage, et souvent nous nous tromperons ; mais dans toutes les sciences possibles, excepté dans les sciences exactes, ne sommes-nous pas réduits à conjecturer ? Et si nos conjectures sont plausibles, si elles ont pour elles l'analogie, si elles s'appuient sur des idées universelles, si surtout elles sont consolantes et propres à nous rendre meilleurs : que leur manque-t-il ?[2] »

Exposons donc les pressentiments de cette intelligence, la plus élevée et la plus lucide qui ait paru au siècle dernier. Nos lecteurs

---

1. Voir les espérances formulées dans l'Encyclique qui accorde un Jubilé à l'univers catholique à l'occasion de l'avènement de Pie X au trône pontifical, et du cinquantenaire de la définition du dogme de l'Immaculée-Conception.

2. *Œuvres complètes de J. de Maistre*, T. I, p. 40.

reconnaîtront qu'ils s'appuient vraiment sur les idées universelles, qu'ils ont pour eux les analogies de l'histoire et que, par ces deux côtés, ils sont plausibles ; de plus, ils sont consolants et propres à nous rendre meilleurs.

« Nous voyons là-bas, dans le lointain de l'avenir, a dit Léon XIII, un nouvel ordre de choses. » Avant lui, de Maistre avait recueilli sur les lèvres du Très-Haut, pour l'appliquer à notre temps, cette parole créatrice : *Ecce nova facio omnia.*

Il faut bien, en effet, que tout change, si les temps ne touchent pas à leur fin. « Le protestantisme, le philosophisme et mille autres sectes plus ou moins perverses ayant prodigieusement *diminué les vérités parmi les hommes*, le genre humain ne peut demeurer dans l'état où il se trouve [1], » sous le rapport des idées. Il ne le peut non plus sous le rapport des mœurs : « La corruption qui nous attaque n'a rien d'égal : elle a commencé pour la France à la Régence ; ses philosophes ont continué et redoublé ; les souverains et les hommes puissants ont été complices. La Révolution est arrivée par là-dessus, c'est une véritable putréfaction [2].»

Perversion des esprits, corruption des cœurs n'ont fait que s'accroître depuis lors ; elles ont atteint toutes les classes de la société et les ont fait arriver à un état, au delà duquel il n'y a plus que la décomposition putride du corps social. Si Dieu ne veut point que nous en arrivions là, il faut que, par des moyens à lui connus, il nous fasse arriver à un changement quasi total.

Si nous en croyons Pie IX, Léon XIII et Pie X, de Maistre, Blanc de Saint-Bonnet et d'autres, il le fera, peut-être bientôt. « Il pourra arriver des choses qui déroutent nos spéculations ; mais sans prétendre exclure aucune faute ni aucun malheur intermédiaire, toujours je me tiendrai sûr d'une finale avantageuse [3]. » « Nous ne voyons encore rien, parce que jusqu'ici la main de la Providence n'a fait que nettoyer la place : mais nos enfants s'écrieront avec une respectueuse admiration : *Fecit magna qui potens est* [4]. » « Il y a dans cette immense révolution des choses accidentelles que le raisonnement humain ne peut saisir parfaitement ; mais il y a aussi une marche générale qui se fait

1. *Le Pape.* Discours préliminaire, p. XXXVII.
2. *Œuvres complètes de J. de Maistre*, T. XIII, p. 62.
3. *Ibid.*, T. XIII, p. 64.
4. *Ibid.*, T. XIII, p. 169.

sentir à tous les hommes qui ont été à même de se procurer certaines connaissances. TOUT A LA FIN TOURNERA POUR LE MIEUX[1]. »

Que sera ce mieux ? Il ne faut point se le figurer comme devant être le retour de ce que DIEU a voulu détruire dans le passé. Dans ses *Considérations sur la France,* de Maistre dit : « Une erreur très funeste est de s'attacher trop rigidement aux monuments anciens. Il faut sans doute les respecter, mais il faut surtout considérer ce que les jurisconsultes appellent le *dernier état.* Toute Constitution libre est, de sa nature, variable en proportion qu'elle est libre ; vouloir la ramener à ses rudiments, sans en rien rabattre, c'est une entreprise folle[2]. »

Plus tard, dans un Mémoire adressé à son roi, il disait encore: « Cette révolution ne peut point finir par un retour à l'ancien état de choses, qui paraît impossible, mais par *une rectification de l'état où nous sommes tombés ;* tout comme la révolution immense causée par l'invasion des Barbares dans l'Empire romain, ne finit point par l'expulsion des Barbares, mais par leur civilisation[3]. »

Ceci pour l'ordre civil et politique.

Mais il y a aussi et par-dessus l'ordre religieux. Restera-t-il ce que la Révolution l'a fait être ?

La Sainte Église, dans sa liturgie, nous donne chaque année, l'espérance d'un état meilleur. Dès le premier jour de l'Avent, elle commence son office par cette invitation : « Venez : adorons le Seigneur, LE ROI qui doit venir. »

Pour tout ce temps, elle nous donne, comme leçons de l'Ecriture sainte, les prophéties d'Isaïe. Et voici les passages qu'elle y a choisis : « Sur le sommet des monts, sera fondée la montagne de la maison du Seigneur (la Sainte Eglise) ; et elle s'élèvera au-dessus de toutes les collines, et *toutes les nations y accourront en foule.* Et les peuples iront en grand nombre, et ils diront : Venez, et montons à la montagne du Seigneur et à la maison du Dieu de Jacob, et il nous enseignera ses voies : et nous marcherons dans ses sentiers. »

« En ce jour-là, le rejeton de Jessé (le Messie) sera arboré devant les peuples, comme un étendard : les nations lui offriront

1. *Œuvres complètes de J. de Maistre,* T. XIII, p. 176.
2. *Ibid.*, T. I, p. 98.
3. *Ibid.*, T. XI, p, 352.

leurs prières et son sépulcre sera glorieux... La terre est remplie de la connaissance du Seigneur comme les eaux couvrent la mer. »

« Le Seigneur fera à *tous les peuples,* sur cette montagne (l'Église), un festin de viandes délicieuses, un festin de vins exquis (la doctrine et les sacrements, particulièrement l'Eucharistie). *Et il brisera sur cette montagne la chaîne qui était serrée sur tous les peuples et la toile que l'ennemi avait ourdie sur toutes les nations.* »

Que la Sainte Eglise entende ces paroles du règne social de Notre-Seigneur, cela semble indiqué par les antiennes et les répons qu'elle-même a composés pour accompagner la lecture des Saintes Écritures et les psaumes.

Dès le premier dimanche de l'Avent, elle a fait part à ses enfants de ce qu'elle contemple au milieu des ténèbres de ce monde... Elle voit venir sur les nuées du ciel le Fils de l'homme, son divin Epoux, non pour juger les mortels, mais pour régner; non pour régner uniquement sur des âmes prises individuellement, mais pour établir son empire sur tous les peuples, sur toutes les tribus et sur toutes les langues de l'univers : « *Aspiciebam in visu noctis et ecce in nubibus cœli Filius hominis veniebat; et datum est Ei regnum et honor; et omnis populus, tribus et lingua servient Ei.* Je regardais dans la vision de nuit, et voici le Fils de l'homme qui venait dans les nuées du ciel; et il lui fut donné le royaume et l'honneur. *Et tous les peuples, tribus et langues le serviront.* »

Plus loin elle s'écrie : « Oui, il viendra et avec lui tous ses saints.» Et en ce jour la terre resplendira d'une grande lumière et le Seigneur régnera sur toutes les nations ; Il dominera jusqu'aux derniers confins des terres ; et tous les rois l'adoreront et tous les peuples le serviront... Oh ! voyez comme il est grand Celui qui vient pour sauver les nations ! *Ecce Dominus veniet et omnes sancti Ejus cum eo et erit in die illa lux magna. Et regnabit Dominus super gentes... Dominatur usque ad terminos orbis terrarum... Et adorabunt eum omnes Reges, omnes gentes servient Ei. Intuemini quantus sit iste qui ingreditur ad salvandas gentes.*

Quand donc, depuis l'origine du Christianisme, la Sainte Église vit-elle jamais de tels vœux se réaliser? Voilà dix-neuf siècles que, par toute la terre et sur les lèvres de tous ceux qui

chantent en son nom le divin Office, elle fait retentir avec une confiance inébranlable ces humbles supplications : « Venez, Seigneur, et ne tardez pas, venez régner sur toutes les nations de la terre, qui dès lors n'invoqueront plus que vous. *O radix Jesse quem gentes deprecabuntur, veni jam noli tardare.* »

Mais ce n'est pas seulement durant l'Avent que l'Église exprime ces espérances et ces vœux. Tous les jours de l'année, presque sans exception, aux premières lueurs du jour, les moines chantent et tous les prêtres récitent le psaume LXVIe dans lequel le saint roi David demande avec tant d'instance l'avènement du règne social du CHRIST JÉSUS : « O DIEU, ayez pitié de nous, faites-nous connaître vos voies sur la terre, — les voies mystérieuses de votre Providence — et le salut que vous préparez à toutes les nations...Seigneur, que les peuples vous louent, (bien plus) que TOUS les peuples entrent dans ce concert de louanges. *Confiteantur tibi populi, Deus; confiteantur tibi populi* OMNES. » Dans ce psaume, qui ne se compose que de six versets, les mots *Peuples et nations* sont redits jusqu'à neuf fois et le cantique se termine par ces mots : *Et metuant Eum omnes fines terræ...* Que la crainte du Seigneur se répande partout et atteigne tous les confins de la terre. »

Dira-t-on que ce psaume ne renferme autre chose que des vœux et nullement une promesse formelle du Tout-Puissant ?

D'abord il serait étrange que l'Esprit de Dieu mît depuis si longtemps, et tous les jours, sur les lèvres de son Epouse, des souhaits chimériques. Puis, ce que le psaume LXVI contient sous la forme de souhaits ardents, une multitude innombrable d'autres passages de la Sainte-Écriture l'affirment comme un événement futur dont l'accomplissement ne saurait être retardé indéfiniment.

Qui ne connaît ce chant de triomphe dédié au CHRIST-Roi et que l'Eglise ne se lasse point de répéter durant les jours de sainte allégresse de Noël et de l'Epiphanie ? « *Deus, judicium tuum regi da... Benedicentur in ipso omnes tribus terræ, omnes gentes magnificabunt eum.* O DIEU, donnez le sceptre au ROI. Que toutes les tribus de la terre soient bénies en lui, que toutes les nations le glorifient ! » C'est la grande promesse de Dieu aux patriarches Abraham, Isaac et Jacob.

Cette prophétie ne s'est point réalisée encore. La sainte Eglise,

tous les ans, la met sur nos lèvres en la solennité de l'Epiphanie; et quel est son désir, sinon qu'en ce jour surtout nous demandions à Dieu avec instance d'en hâter l'accomplissement, *ut compleatur et ad exitum perducatur*.

Donc, depuis dix-neuf siècles, la liturgie de l'Eglise catholique renferme en faveur des sociétés, en faveur des peuples et des nations de la terre, ou plutôt en faveur de l'humanité entière, des espérances qui ne sont point encore réalisées, et de plus elle affirme qu'un jour elles se réaliseront.

Mais ce n'est point seulement sur la terre que se trouvent ces espérances et la prière qui doit en hâter la réalisation.

Un jour, il fut donné à saint Jean, dans l'île de Pathmos, d'assister aux fonctions, pour ainsi dire, et cérémonies du culte que les anges et les saints rendent dans le ciel à la majesté divine ; et l'Apôtre bien-aimé a fait arriver jusqu'à nous, dans son livre de l'Apocalypse, un écho des chants dont retentit la Jérusalem céleste.

Nuit et jour, les Bienheureux appellent de leurs vœux le règne universel du Christ : *Requiem non habebant die ac nocte... Et adorabant dicentes : Dignus es, Domine, aceipere gloriam et honorem et virtutem... Fecisti nos Regnum... Et regnabimus super terram.* « Jour et nuit, ils ne cessaient d'adorer et de dire : Vous êtes digne, Seigneur, de recevoir la gloire, l'honneur et la puissance... Vous nous avez faits rois, et nous régnerons sur la terre. *(Passim.)* »

Les martyrs surtout semblent impatients de voir poindre l'aurore de ce grand jour : « Pourquoi donc, Seigneur, s'écrient-ils, différez-vous encore de nous rendre justice ? Pourquoi n'exercez-vous pas enfin vos jugements sur ceux qui, ligués avec l'antique serpent, arrêtent sur la terre la marche du Divin Triomphateur? » *usquequo, Domine, non judicas?* (Apoc. VI, 10.)

« Nous savons, chantent en chœur les habitants du ciel, nous savons qu'un jour toutes les nations de la terre viendront et adoreront en présence de votre Majesté Sainte... *Quoniam omnes gentes venient et adorabunt in conspectu tuo.* »

Et quand l'heure du triomphe, que nous appelons de nos vœux, aura sonné et que la bête aura été vaincue, tous les bienheureux de s'écrier : « Voici venir l'heure du règne de notre DIEU et de son CHRIST sur la terre ; et Il régnera pendant de longs

siècles.» *Factum est Regnum hujus mundi Domini nostri et Christi Ejus, et regnabit in sæcula sæculorum. Amen.* (XI, 15.)

Nous ne pouvons assurer que la réalisation de si magnifiques promesses soit proche. La vie de l'Église est faite d'alternatives d'épreuves et de triomphes : épreuves de plus en plus terribles, triomphes de plus en plus éclatants. Celui dont les Saintes Écritures nous fait une description si enthousiaste sera le dernier. Se produira-t-il avant ou après le règne de l'Antéchrist ? Les avis sont partagés [1]. Dieu n'a point voulu donner sur les derniers temps de lumière évidente. Contentons-nous donc de voir ce qui peut être raisonnablement conjecturé de la situation présente.

---

1. Un sentiment partagé par plusieurs de ceux qui ont essayé d'interpréter les révélations divines consignées dans les saintes Écritures les porte à croire que le triomphe complet de la secte maçonnique, par le règne de son chef sur toutes les nations, ne serait que le plus haut point de l'épreuve à laquelle devrait être soumise l'humanité, avant de jouir pleinement des bienfaits de la Rédemption. Viendraient ensuite les longs siècles du règne du Christ sur toutes les nations.

En dehors même des prophéties messianiques et de leur interprétation, des esprits éminents, tels que J. de Maistre, ont pensé que, loin d'être aux derniers jours du monde, nous n'étions encore qu'aux premiers siècles de l'Église.

Dans une lettre à Mme Swetchine, il disait : « Lorsque vos gens (les schismatiques) parlent des *premiers siècles* de l'Église, ils n'ont point d'idée claire. Si nous devions vivre mille ans, les quatre-vingts ans qui sont aujourd'hui le *maximum* commun seraient nos *premières années*. Qu'est-ce-donc qu'on entend par les *premiers siècles* d'une Église qui doit durer autant que le monde ? etc., etc. Suivez cette idée. »

Et dans le livre du Pape : « Ce mot de *jeunesse* du christianisme m'avertit d'observer que cette expression et quelques autres du même genre se rapportent à la durée totale d'un corps ou d'un individu. Si je me représente, par exemple, la République romaine qui dura cinq cents ans, je sais ce que veulent dire ces expressions : *La jeunesse* ou *les premières années de la République romaine*... Qu'est-ce donc que la jeunesse d'une religion qui doit durer autant que le monde ? On parle des *premiers siècles du christianisme* : en vérité, je ne voudrais pas assurer qu'ils sont passés. »

DEUXIÈME SECTION

LA RÉNOVATION

CHAPITRE VIII

CONTRE-RÉVOLUTION

Livrée à elle-même, libre de se déployer à son gré et d'atteindre sa fin, la Révolution doit conduire le genre humain à sa perte, à sa ruine dernière. Nous avons entendu de Maistre envisager cette éventualité comme possible, et d'autres ont manifesté les mêmes craintes. Il espérait cependant qu'il n'en serait point ainsi. Il aimait à se persuader qu'une fois accomplies, l'œuvre de châtiment et l'œuvre de déblaiement, en vue desquelles la Providence a donné à Satan contre nous la licence qu'il lui donna contre Job, la Révolution disparaîtrait et qu'alors le genre humain entrerait dans une ère nouvelle. Nous avons exposé au chapitre précédent les raisons que nous avons de nous associer à l'espérance qu'il manifestait.

Quel doit être, dans sa pensée, le caractère de cette ère nouvelle ?

Il le marquait ainsi : « La Révolution étant complètement satanique, la Contre-Révolution sera angélique, ou il n'y en aura point. Mais ceci ne paraît pas possible. » « Jamais la Révolution ne sera totalement éteinte que par le principe contraire. » Elle ne peut être véritablement finie, tuée, exterminée que par le principe contraire qu'il faut seulement délier (c'est tout ce que l'homme peut faire), ensuite il agira tout seul. » « La réaction, d'ailleurs, devant être égale à l'action, ne vous pressez pas et songez que la longueur même des maux vous annonce une Contre-Révolution dont vous n'avez pas l'idée [1]. »

1. *Le Pape*. Discours préliminaire, p. XXXIII. — *Œuvres complètes de J. de Maistre*, T. XIII, p. 182. — *Ibid.*, T. I, p. 21. — *Ibid.*, T. XIV, p. 148.

C'est en 1794 que J. de Maistre écrivait ces dernières lignes. Un siècle et plus a passé sur elles, et les maux ne sont point finis. Si ses pensées sont justes, la longueur de l'épreuve nous permet d'espérer que la Contre-Révolution qu'il annonçait sera aussi absolue, aussi radicale qu'il le disait.

Il y a donc plus d'un siècle que fut prononcé pour la première fois ce mot « Contre-Révolution. » Il reparut vers 1873 sur les lèvres de M. de Mun. Repoussé à droite, honni à gauche, il tomba dans l'oubli, ressuscité cependant, de temps à autre, par les Combes à leurs tribunes et dans les colonnes de leurs *Lanternes*, lorsqu'ils veulent ranimer le zéle de leurs troupes contre l'Église.

Les gens à courte vue craignaient que par ce mot le peuple de France, saturé de révolutions, ne se crût menacé d'une rèvolution nouvelle. De Maistre avait pourtant dit que la Contre-Révolution ne serait point une révolution contraire, mais le *contraire de la Révolution*, c'est-à-dire que nous entrerions dans des voies opposées à celles qui nous ont conduit où nous sommes : ce qui peut se faire paisiblement, ce qui eût pu et dû se faire de 1870 à 1873.

Au lendemain de la publication de l'Encyclique du 28 décembre 1878, sur le socialisme, le journal *La Révolution*, sous la signature « un socialiste », donna cette leçon aux esprits illogiques qui espèrent sortir de la situation actuelle par d'autres moyens que par l'abandon absolu des principes révolutionnaires. « La révolution sociale qui se poursuit actuellement n'est-elle pas fille de la révolution religieuse du XVe siècle et de la révolution politique du XVIIIe siècle ? Pour la conjurer, il faudrait biffer ou renier 89 et la Réforme. Et c'est en cela qu'éclate la bêtise des conservateurs de l'ordre actuel qui, se réclamant de 89, anathématisent et s'imaginent enrayer le mouvement qui emporte le prolétariat vers son émancipation matérielle. Le monde moderne est placé entre l'achèvement de la Révolution française et un retour pur et simple au christianisme du moyen âge. »

Tous les grands esprits du siècle dernier ont pensé ainsi : ou nous roulerons au fond de l'abîme, ou se produira une réaction absolue contre l'esprit révolutionnaire.

« J'ai lu, dit M. Jules Lemaître, ou relu, en ce temps-ci, Comte, le

Play, Balzac, Taine, Renan et j'ai vu que les plus fortes têtes du dernier siècle exécraient la Révolution, son esprit et ses œuvres.»

Louis Veuillot a écrit : « Le temps du milieu est passé. Il n'y a d'avenir dans le monde que pour les catholiques comme nous, parce que le monde est arrivé à un point où il doit périr ou renaître. Tous les entre-deux seront broyés par la destruction ou rejetés avec dédain pour la reconstruction. »

Et l'illustre cardinal Pie disait, lui aussi : « Toute solution humaine est désormais impossible ; il ne reste à notre société qu'une alternative : se soumettre à DIEU ou périr. Rien ne sera fait tant que DIEU ne sera pas replacé au-dessus de toutes les institutions. On parle aujourd'hui d'un grand parti de l'ordre et de la conciliation. Un seul parti pourra sauver le monde : *Le parti de Dieu*. On parle de rapprochement à opérer, c'est de réconcilier la terre avec le Ciel. La question qui s'agite et qui agite le monde n'est pas de l'homme à l'homme, elle est de l'homme à DIEU.»

C'est ce que Proudhon, le patriarche du socialisme et de l'anarchisme, dans son livre : *De la création de l'ordre dans l'humanité*, a reconnu et ainsi exposé.

« DIEU et l'humanité sont *deux ennemis inconciliables*. Le premier devoir de l'homme éclairé, intelligent, est de chasser sans trêve l'idée de DIEU de l'esprit, de la conscience. L'*athéisme* doit être désormais la loi des mœurs et des intelligences...

» Rappelez-vous seulement et n'oubliez jamais que la *piété*, le *bonheur*, la *vertu*, et aussi la *patrie*, la *religion*, l'*amour*, ne sont que des *masques*. Que les prêtres se mettent une bonne fois en tête que *le péché, c'est la misère*. La propriété n'est qu'une *idée contradictoire*, et la négation de la propriété entraînant avec elle celle de l'autorité, j'ai déduit de ma définition déclarant que *la propriété, c'est le vol*, ce corollaire : la *vraie* forme d'un gouvernement, c'est l'*anarchie*. Plus de Pape, plus de Roi, plus de Dictateur, plus d'Empereur. Il ne doit donc plus exister aucune autorité ni temporelle, ni spirituelle, ni révolutionnaire, ni légitime. J'ai toujours travaillé à décatholiciser le peuple et surtout à renverser, non le trône de Pie IX, mais le trône de saint Pierre, parce que, une fois la papauté démolie, le catholicisme reste sans vigueur... Notre principe, c'est l'*athéisme* en matière de religion, l'*anarchie* en politique, et la *non-propriété* dans l'économie politique. »

De Bonald, Balmès, Donoso Cortès, Blanc de St-Bonnet ont bien vu que l'impiété nous pousse à ce radicalisme absolu, et que, pour y échapper, il n'y a qu'une voie, le retour complet à DIEU. Ce dernier disait : « La Révolution est religieuse, le mal est religieux, le remède est religieux. Nous n'en guérirons que religieusement. » Et tout récemment M. Brunetière n'écrivait-il point : « La lutte est *religieuse*, je ne dis pas *confessionnelle*, mais *religieuse* au sens le plus général du mot, et elle ne se terminera que sur le terrain *religieux*. Sachons enfin nous en rendre compte : ce n'est pas aux « congrégations » qu'on en a comme telles, et ce n'est même pas au « catholicisme » ; c'est à la religion d'une manière générale, en tant qu'inspiratrice de certaines idées. Si le catholicisme est une religion, la tradition révolutionnaire et le socialisme en sont d'autres, et rien ne serait plus vain ni plus fallacieux que de s'imaginer qu'on en triomphera par des moyens de l'espèce purement politique [1]. »

Ce contraire de la Révolution, où la société doit s'engager après sa sortie des sentiers révolutionnaires, de Bonald l'a très heureusement défini en un seul mot, dans une lettre écrite à M. Senft, quelques mois après la révolution de 1830. Alors qu'il voyait beaucoup de légitimistes caresser l'espoir d'un prompt retour des Bourbons de la branche aînée, il eut le courage de leur dire : «Ce n'est pas une *Restauration* qu'il faudrait mais une RÉNOVATION. *Et renovabis faciem terræ*, » une rénovation religieuse du monde entier. C'est la même pensée qu'exprima M. de Saint-Bonnet lorsqu'il dit : « Nous touchons à une *révolution dans les âmes*, comme il n'y en a pas eue depuis le christianisme. »

De Maistre saluait le même avenir en ces termes : « *Révolution politique*, simple préface d'une RÉVOLUTION MORALE ET RELIGIEUSE. » Les bouleversements politiques et sociaux qu'il avait vus, ceux qu'il prévoyait devoir se produire encore durant un siècle ou deux, il les comprenait comme des éventualités qui devaient être préalablement posées pour amener la Rénovation, l'universelle Rénovation. *Renovabis faciem terræ*. Celle-ci, il la voyait comme étant voulue absolument et pour elle-même par le souverain Maître de toutes choses, celles-là conditionnellement, en vue du changement universel et profond dans l'ordre

1. *Revue des Deux Mondes*, décembre 1902. Chronique de la quinzaine.

religieux, auquel les bouleversements politiques devaient préparer les voies.

« Lorsque je considère, disait-il, l'affaiblissement général des principes moraux, la divergence des opinions, l'ébranlement des souverainetés qui manquent de base, l'immensité de nos besoins et l'inanité de nos moyens, il me semble que tout vrai philosophe doit opter entre ces deux hypothèses : ou qu'il va se former une nouvelle religion, ou que le christianisme sera régénéré de quelque manière extraordinaire. C'est entre ces deux suppositions qu'il faut choisir, suivant le parti qu'on a pris sur la vérité du christianisme [1]. »

Une religion nouvelle ! Nous en avons entendu les prophètes, nous avons vu, dans la première partie de cet ouvrage, les essais qu'ils en font. Ils ont un père commun, La Mennais.

En 1833, alors qu'il publiait *Les paroles d'un croyant*, dans une lettre à M. de Coux, il disait : « Je suis dans la persuasion très profonde que les grands changements qui se préparent dans le monde, loin d'être opérés par l'Église, le seront malgré elle, puisqu'ils doivent amener dans son sein la réforme qui sauvera le Christianisme, réforme que la hiérarchie non seulement ne saurait vouloir, mais à laquelle elle résistera jusqu'au bout de ses forces. Je crois, de plus, que cette résistance n'est si vive et si générale que parce qu'elle doit être comme le signal d'une ère nouvelle et d'un état nouveau dont Dieu lui-même jettera les fondements. Toujours est-il certain, en ce qui touche aux questions pratiques, que quiconque veut agir, agir dans un sens qu'avouent la raison et la conscience, doit se séparer du clergé. Le moindre contact avec lui engourdirait comme la torpille, si même elle ne tuait pas soudainement. Or, la religion mise à part, il ne reste plus que la science et la politique [2]. »

M. de Maistre était plus éclairé, ou plutôt il n'était point, comme La Mennais, aveuglé par la passion. Pour lui, comme pour nous, la première hypothèse était inadmissible. Le christianisme possède la pleine lumière, il est la vérité immuable, il constitue la forme définitive de l'unique religion voulue par Dieu, ébauchée pour les Patriarches et pour les fils d'Abraham dans les

1. *Œuvres complètes de J. de Maistre*, T. I, p. 61. Voir aussi T. V, p. 228-247.

2. *Le Modernisme dans l'Église*, par M. Charles Perrin, p. 14.

révélations primitives, achevée par le Fils de DIEU fait Homme. Dans cette perfection, elle est devenue « le christianisme » ou l'institution du CHRIST, et le « catholicisme » ou le bercail, où sont et seront appelés les hommes de tous les pays jusqu'à la consommation des siècles.

S'il est impossible d'admettre qu'il va se former une religion nouvelle, peut-on croire que le christianisme pourra être régénéré?

De toutes parts, à l'heure actuelle, nous l'avons vu, s'élèvent des hommes qui veulent transformer le christianisme, et qui, pour la plupart, y travaillent avec une ardeur que seule peut faire comprendre l'ignorance où ils sont de l'inanité de leurs efforts.

Au sein même de l'Église catholique, il en est qui sont occupés à amener une réconciliation de l'esprit de l'Eglise avec l'esprit du monde, une accommodation du dogme à ce qu'ils disent être la science, et une reconnaissance de la souveraineté du peuple.

Au sein du schisme et de l'hérésie, il en est qui veulent une chrétienté une, mais sans gouvernement central et sans autorité dogmatique.

En dehors des Églises, nous avons rencontré des néo-chrétiens qui rêvent d'une religion humanitaire qu'ils continueraient à appeler « chrétienne », après lui avoir enlevé tout ce qu'elle tient du CHRIST.

Ce n'est évidemment à rien de tout cela que pensait J. de Maistre, lorsqu'il exprimait la pensée que le christianisme va être régénéré de quelque manière extraordinaire, puisqu'il disait un peu plus tard : « Cette immense et terrible Révolution fut commencée avec une fureur qui n'a pas d'exemple contre le catholicisme et pour la démocratie. Le résultat sera pour le catholicisme et contre la démocratie[1]. »

L'hypothèse qu'il va se faire un changement profond, sinon dans le christianisme, du moins dans la société chrétienne, répond donc à un état d'esprit que l'on rencontre partout, dans le Nouveau Monde aussi bien que chez nous, au sein de l'Église catholique aussi bien que chez les hérétiques et les schismatiques, dans le camp de la libre pensée aussi bien que chez les croyants. Or, J. de Maistre, après Machiavel, a constaté que « jamais il n'y eut dans le monde de grands événements qui n'aient été pressentis de quelque manière[2]. »

1. *Œuvres complètes de J. de Maistre*, T. IX, p. 467.
2. *Ibid.*, T. V, p. 236.

CHAPITRE IX

URGENCE D'UNE RÉNOVATION

Vers la fin de l'année 1902, Mgr Paul de Keppler, évêque de Rottemburg, prononça un discours intitulé : *Wahre und falsche Reform : La vraie et la fausse Réforme*, où il mit ses ouailles en garde contre les dangereuses menées des réformateurs progressistes ; mais où il affirmait la nécessité d'opérer des réformes. Ce discours fut présenté à Léon XIII, qui fit adresser à l'auteur un télégramme de félicitations.

Sa Sainteté Pie X a été plus explicite. Au lendemain de son avènement au trône pontifical, après avoir dit dans sa lettre aux Patriarches, Primats, Archevêques et Évêques de tout le monde catholique, la terreur qu'il avait éprouvée en constatant les conditions funestes de l'humanité à l'heure présente, le nouveau Pontife exprima cette résolution : « A un si grand mal, Nous comprenions qu'il Nous appartient, en vertu de la charge pontificale à Nous confiée, de porter remède ; Nous estimions qu'à Nous s'adressait cet ordre : « Voici qu'aujourd'hui je » t'établis sur les nations et les royaumes, pour arracher et pour » détruire, pour édifier et pour planter ». Nous, pleinement conscient de Notre faiblesse, Nous redoutions d'assumer une œuvre hérissée de tant de difficultés et qui, pourtant, n'admet pas de délai. Cependant, puisqu'il a plu à DIEU d'élever Notre bassesse jusqu'à cette plénitude de puissance, Nous puisons courage en « Celui qui nous conforte » ; et, mettant la main à l'œuvre, soutenu de la force divine, Nous déclarons que Notre but unique, dans l'exercice du suprême Pontificat, est de « TOUT » RESTAURER DANS LE CHRIST », *afin que* « LE CHRIST SOIT TOUT ET » EN TOUT. »

Jamais l'Église n'a cessé de se réformer, parce que toujours les passions de l'homme finissent avec le temps par introduire

des abus dans son élément humain, et l'Esprit-Saint, qui est en elle, la porte sans cesse à les repousser de l'œuvre divine. Le Pape, les évêques, les prêtres ne sont occupés qu'à cette œuvre ; et lorsqu'il arrive que, malgré cette vigilance incessante, le désordre a grandi, ou bien DIEU suscite un réformateur tel que saint Bernard, saint François d'Assise et d'autres, ou bien l'Église convoque un Concile. Le Concile de Trente a de longs chapitres imposant des réformes de tous genres, et nul doute que le Concile du Vatican, lorsqu'il reprendra ses sessions interrompues depuis plus de trente ans, n'opère, lui aussi, beaucoup de réformes.

« Lorsqu'on essaie de deviner le dessein de la Providence, dit le P. Fontaine, dans cette brusque interruption imposée par les événements au Concile du Vatican, on est amené à se dire que, peut-être, le temps n'était pas encore venu de fixer certains points essentiels, d'entreprendre, par exemple, la refonte tant désirée dans notre législation canonique [1]. L'Église entre dans une phase nouvelle de sa longue existence ; elle se trouvera bientôt, presque partout, en présence de ces démocraties peu chrétiennes, au moins quant à leurs principes de gouvernement... Des dislocations entre l'Église et l'État sont imminentes, au moins entre les peuples de formation latine : la France, l'Espagne, l'Italie. Un nouveau *modus vivendi* reste à trouver : qui dit que le Concile du Vatican, reprenant ses séances, ne sera pas appelé à en formuler les lois [2] ? »

De prochaines réformes dans le monde catholique sont donc possibles et même probables. De quelle nature seront-elles ?

Il ne suffit pas de voir dans la société actuelle beaucoup de choses fâcheuses, déplorables, et de dire qu'il y a beaucoup à réformer. Des choses fâcheuses il y en a eu toujours et partout, depuis le commencement du monde et il y en aura jusqu'à la fin ; toujours les institutions et les hommes ont demandé à être

1. On sait que Pie X vient d'entreprendre cette tâche. Par un *Motu proprio* daté du 30 mars 1904, Sa Sainteté a constitué une commission cardinalice dont elle s'est réservé la présidence, et qui a pour mission, non seulement de mettre dans un meilleur ordre les lois de l'Église, mais d'effacer celles qui sont tombées en désuétude et de leur en substituer qui répondent mieux aux nécessités du jour.

2. *Les Infiltrations kantiennes et protestantes et le Clergé français.* Études complémentaires, p. 434.

réformés. Mais il y a la réforme qui détruit et la réforme qui édifie. En poursuivant celle-ci, il a toujours fallu se garder de tomber en celle-là. La réforme qui détruit, c'est celle qui fut prêchée au XVIe siècle par Luther, et au XVIIIe par les philosophes. Que de ruines matérielles et morales elles ont amassées !

Et, remarquons-le, il n'y a pas que les révolutionnaires qui ont à porter devant DIEU et devant l'histoire, la responsabilité de ces ruines et des crimes qui les produisirent et des misères qu'elles engendrèrent. Beaucoup d'honnêtes gens, et, faut-il le dire ? beaucoup de prêtres, touchés par les maux dont ils étaient les témoins affligés, se firent, au XVIe et au XVIIIe siècles, propagateurs d'idées qui ne procédaient qu'en apparence de l'esprit chrétien : ils donnèrent par là aux méchants un secours sans lequel ceux-ci ne seraient jamais parvenus à l'accomplissement de leurs mauvais desseins.

N'est-ce pas ce qui se passe, actuellement encore, sous nos yeux dans l'ordre social ?

Il en va de même dans l'ordre religieux.

Au moment même où Mgr de Keppler parlait de réforme dans l'Église en novembre 1902, se tinrent à Munich, sous le nom : *Fortschritts, Reform Katholiken Tay*, les assises solennelles d'un groupe de catholiques mécontents [1]. Le Dr Schell y prononça un discours qui semble pouvoir se résumer ainsi : « Il est urgent de réformer le catholicisme. »

Dans quel sens? Il semble bien que, dans la pensée du Dr Schell, cette réforme doit se faire dans le sens américaniste, car dans son discours se trouve cette phrase qui, nous l'avons vu, exprime l'essence même de l'américanisme : « Il faut élargir les frontières trop étroites de l'Église. »

Ce n'est évidemment point en ce sens, ni en celui marqué par ces catholiques novateurs que divers Actes de Léon XIII et de Pie X ont condamnés, qu'il faut attendre la rénovation à opérer à l'heure présente dans le monde chrétien.

C'était bien la pensée de Mgr de Keppler : « Vouloir engager le christianisme, dit-il, à mendier le droit d'existence et le droit de cité dans le monde moderne, par des concessions, des compromis et des abdications, c'est faire œuvre de mauvais conseiller. » L'espoir de gagner par des compromis les hommes «modernes»

1. Voir *Revue Bénédictine*, avril 1903.

au christianisme et au catholicisme n'est qu'une vraie illusion. Le savant évêque le déclare net : « On ne gagne pas un homme tant qu'il est enlacé dans le filet inextricable des idées modernes ; et quand il en est dégoûté, il demande toute autre chose pour être attiré : une vraie foi, un vrai christianisme non falsifié, non étiolé. *Il ne lui faut pas un christianisme modernisé, mais le christianisme vrai et total.* »

Et de fait, l'histoire des conversions nous fait voir dans tous les temps, que les plus nobles conquêtes de l'Église ne sont pas dues à un « christianisme au rabais », mais au dogme lumineux, à l'inflexible et immuable autorité du catholicisme.

Si donc il y a lieu de réformer, la réforme ne pourra jamais être de celles que nous avons entendu réclamer par ceux qui ont des tendances vers ce que l'on a appelé « la religion américaine ». Ils demandent des changements qui atteindraient les dogmes de l'Église, sa constitution, son esprit. Cela est intangible, parce que cela est divin.

Mais uni intimement à l'élément divin, il y a dans l'Église l'élément humain. Celui-ci est susceptible de réforme [1]. Cette réforme consiste essentiellement à se retremper dans l'esprit primitif, dans l'esprit que le divin fondateur de la Sainte Église a donné aux Apôtres. Aussi, chaque année, nous fait-elle adresser au Ciel cette prière en la fête de ses premiers chefs : « O

---

1. Au commencement de l'année 1905, parut à Rome, sous le voile de l'anonymat, une brochure de 68 pages, intitulée *Pie X, ses actes et ses intentions ; pensées et notes d'un observateur*. C'est un programme de réformes précises et d'intérêt pratique s'abritant sous la devise adoptée par Pie X : *Instaurare omnia in Christo*. On peut en partager les quatorze chapitres en trois parties. La première s'occupe du clergé séculier et régulier et des séminaires. Dans la seconde, l'auteur prend occasion la refonte du droit canonique pour proposer une réforme de la curie romaine. De la curie, il passe dans la troisième partie à l'Église en général.

Le bruit que Pie X accréditait cette brochure prit assez de consistance pour que l'*Osservatore romano* dût publier ce communiqué : « Nous sommes autorisés à déclarer expressément que le Saint-Siège n'a eu aucune part à cette publication et que l'auguste Pontife n'a ni inspiré, ni le moins du monde approuvé cet opuscule. »

Le cardinal Sala, mort en 1839, avait déjà fait un *Plano di riforme* où l'auteur de : *Pie X, ses actes et ses intentions*, a abondamment puisé.

D'autres brochures suivirent celle-ci. On les distingua par la couleur de leur couverture. Il y eut donc : « la verte », « la rouge », « la jaune ». Il se trouve en toutes des appréciations contestables et des utopies ; mais la vérité s'y montre en plusieurs endroits.

DIEU, qui avez consacré ce jour par le martyre de vos apôtres saint Pierre et saint Paul, faites à votre Église la grâce de suivre en tout le précepte de ceux par qui la religion a commencé. »

Au jour de sa naissance, la Sainte Eglise a reçu l'Esprit-Saint. Il est toujours en elle, c'est Lui qui agit en elle et par elle, il est, peut-on dire, son âme ; la vie de l'Eglise lui vient de l'Esprit-Saint. Et c'est pourquoi, comme le dit Mgr de Keppler : « Le premier caractère distinctif d'une vraie réforme est qu'elle sorte des entrailles mêmes de l'Eglise pour se répandre au dehors, et non de venir du dehors pour se répandre au-dedans. »

Une telle réforme serait plus justement appelée du nom que nous lui avons déjà donné : une rénovation, ou, comme le dit de Maistre, une Régénération. Régénérer, rénover, c'est remonter aux origines, et faire rentrer dans le moule primitif ; c'est revivifier, en demandant une vie renouvelée à ce qui a été le principe de la vie. Dans l'Eglise, la régénération, la rénovation, consiste, comme le dit Pie X, à INSTAURARE OMNIA IN CHRISTO.

L'Eglise n'est point séparée de ce Principe et ne peut s'en séparer, elle n'est point sortie de ce moule et n'en peut sortir ; mais il n'en est point de même du peuple chrétien. Tout homme peut laisser se dissiper l'esprit du christianisme dont il a été imbu, il peut se laisser envahir par l'esprit contraire. Et ce qui est vrai des individus l'est également des nations.

La vraie réforme est alors celle qui s'empare du plus intime de l'homme pour le faire redevenir parfait chrétien, celle qui s'empare des nations pour leur faire reprendre la civilisation chrétienne ; celle qui convertit les personnes et qui régénère le peuple fidèle tout entier.

Telle est la Rénovation attendue, celle qui doit renouveler la face de la terre.

Pour mieux comprendre ce qu'elle doit être, rappelons en quelques mots quand et comment la déviation a commencé et s'est poursuivie.

Pastor commence en ces termes son *Histoire des Papes au Moyen Age :*

« L'époque où s'accomplit la transformation de l'antiquité payenne par le christianisme mise à part, il n'en est peut-être pas de plus mémorable que la période de transition qui relie le moyen âge aux temps modernes. On lui a donné le nom de Renaissance.

» Elle se produisit dans une époque de relâchement, d'affaissement à peu près général de la vie religieuse, période lamentable dont les caractères sont, à partir du XIVe siècle, l'affaiblissement de l'autorité des papes, l'invasion de l'esprit mondain dans le clergé, la décadence de la philosophie et de la théologie scolastique, un effroyable désordre dans la vie politique et civile. C'est dans ces conditions que l'on mettait sous les yeux d'une génération intellectuellement et physiquement surexcitée, maladive sous tous les rapports, les déplorables leçons contenues dans la littérature antique.

» Sous l'influence d'une admiration excessive, on pourrait dire maladive, pour les beautés des écrivains classiques, on arborait franchement l'étendard du paganisme; les adhérents de cette réforme prétendaient tout modeler exactement sur l'antiquité, les mœurs et les idées, rétablir la prépondérance de l'esprit payen et détruire radicalement l'état de choses existant, considéré par eux comme une dégénérescence.

» L'influence désastreuse exercée dans la morale par l'humanisme se fit également sentir de bonne heure et d'une manière effrayante dans le domaine de la religion. Les adhérents de la Renaissance payenne considéraient leur philosophie antique et la foi de l'Eglise, comme deux mondes entièrement distincts et sans aucun point de contact. »

Ce changement de direction, avons-nous dit, fut dû à une nouvelle conception de la vie, entièrement opposée à celle que l'Évangile avait apportée au monde. Les Humanistes sont venus dire que l'homme doit prendre son bonheur sur la terre, que toutes ses forces, toute son activité doivent être employées à se procurer le bonheur temporel, et que le devoir de la société est de s'organiser de telle sorte qu'elle puisse arriver à procurer à chacun de quoi se satisfaire tout son saoûl et en tous sens.

Dès lors commença la lutte, d'abord dans la pensée des hommes entre les deux idéals de société, puis dans les faits entre les deux civilisations, lutte arrivée aujourd'hui à son paroxysme.

La civilisation renouvelée du paganisme agit d'abord sur les âmes isolées, puis sur l'esprit public, puis sur les mœurs et les institutions. Ses ravages se manifestèrent en premier lieu dans l'ordre esthétique et intellectuel : l'art, la littérature et la science se retirèrent peu à peu du service de l'âme pour se mettre aux gages de l'animalité : ce qui amena dans l'ordre moral et dans l'ordre religieux cette révolution qui fut la Réforme. De l'ordre religieux, l'esprit de la Renaissance gagna l'ordre politique et social avec la Révolution. La voici s'attaquant à l'ordre économique avec le socialisme. C'est là qu'il devait en venir, c'est là qu'il trouvera sa fin, ou nous, la nôtre ; sa fin, si le christianisme reprend son empire sur les peuples effrayés ou plutôt accablés des maux que le socialisme fera peser sur eux ; la nôtre, si le socialisme peut pousser jusqu'au bout l'expérience du dogme de la libre jouissance ici-bas et nous en faire subir toutes les conséquences.

Déjà la crise nous étreint : les passions se soulèvent, les droits s'évanouissent, la raison s'éteint. Alors que la vérité brillait dans les intelligences, il était difficile de contenir la multitude dans les voies du travail et de la vertu, de la justice et de la paix. Maintenant que l'espérance des destinées éternelles et la crainte des jugements de Dieu, en s'évanouissant, ont déchaîné les passions, et que celles-ci, avec la misère morale et physique, introduisent le désespoir dans les âmes, le malheur dans les familles, l'anarchie dans les nations, une catastrophe immense semble ne pouvoir manquer d'éclater. Les foules, saturées d'orgueil, de concupiscence et d'envie, enivrées de la souveraineté dont la Révolution les a gratifiées, se soulèveront contre les détenteurs de l'autorité qu'elles ne veulent plus subir, et contre les détenteurs de la richesse dont la possession leur paraît être l'injustice suprême.

La religion, l'autorité, la patrie, la famille, les mœurs ont déjà subi les plus graves atteintes. Que reste-t-il ? à peine la propriété, elle-même entamée de tant de côtés et de tant de manières. Compter sur la force pour défendre cette dernière ruine, c'est croire que le pouvoir restera du côté du capital. Mais le pouvoir est livré aux majorités : les majorités, c'est la foule, la foule besogneuse, la foule envieuse, non plus disséminée comme autrefois dans la campagne, fixée sur un sol toujours prêt à fournir sa nourriture, mais massée, enrégimentée dans les villes,

jetée sur la nef vacillante de l'industrie et du capital-papier qui s'effondrera et la livrera à la faim. Et la faim, venant au lieu des jouissances promises, la jettera dans une fureur qu'aucun excès ne pourra éteindre.

Ceci, du côté de l'homme. DIEU, de son côté, aura à venger l'injure qui lui est faite par la corruption radicale de son œuvre par excellence, le christianisme. Jamais chute n'aura été si profonde, parce que jamais race humaine ne sera tombée de si haut. Les hommes du déluge n'avaient que les lumières des révélations primitives. Ceux de l'Empire romain ne les avaient reçues que profondément altérées. Nous avons eu, nous, les lumières de la Révélation chrétienne, nous avons eu les secours du divin Rédempteur. La hauteur à laquelle l'Eglise nous avait élevés marque l'écrasement que va nous faire subir la chute qui déjà nous précipite dans la mort.

Voilà où devait nous conduire nécessairement, où nous conduit effectivement et évidemment l'idéal de la Renaissance poursuivi par la Réforme, puis par la Révolution, et aujourd'hui par la transformation du christianisme en une religion humanitaire.

Pouvons-nous encore échapper à cette mort ?

Vers la fin du XIVe siècle, c'est-à-dire au moment où la Renaissance faisait entrer le peuple chrétien dans les voies funestes que nous ne cessons de parcourir, sainte Catherine de Sienne prévoyait que la miséricorde de DIEU nous en ferait sortir. Elle disait : « ... Ces tribulations et ces angoisses passées, DIEU purifiera la sainte Église et ressuscitera l'esprit de ses élus par un moyen qui échappe à toute prévision humaine. Il y aura après cela, dans l'Église de DIEU, une réforme si complète et un renouvellement si heureux des saints pasteurs, qu'en y pensant mon esprit tressaille dans le Seigneur. Ainsi que je vous l'ai dit souvent en d'autres occasions, l'Épouse du CHRIST est maintenant comme défigurée et couverte de haillons ; alors elle deviendra éclatante de beauté, elle sera ornée de précieux joyaux et couronnée du diadème de toutes les vertus. La multitude des peuples fidèles se réjouira de se voir dotée de si saints pasteurs. De leur côté, les nations étrangères à l'Église, attirées par la bonne odeur de JÉSUS-CHRIST, reviendront au bercail de la catholicité et se convertiront au véritable Pasteur et Évêque de leurs âmes. Remerciez donc le Seigneur pour ce profond

calme qu'il daignera rendre à l'Église après cette tempête [1]. »

Deux siècles auparavant, sainte Hildegarde prévoyait qu'il viendrait un temps où la crainte du Seigneur serait tout à fait mise de côté, et où DIEU remettrait à nos ennemis la verge destinée à le venger de nos iniquités. Puis, quand la société aura été complètement purifiée par la tribulation, les hommes reviendront à la pratique de la justice et se rangeront fidèlement sous les lois de l'Église. « A ce moment de rénovation, la justice et la paix seront rétablies par des décrets si nouveaux et si peu attendus, que les peuples, ravis d'admiration, confesseront hautement que rien de semblable ne s'était vu jusque-là [2]. »

---

1. Bollandistes. *Acta sanctorum*, 29 avril.
2. *Lib. div. oper.* Pars III, visio X, col. 1020-1026, édit. Migne.

CHAPITRE X

NÉCESSITÉ D'UNE INTERVENTION DIVINE

Placée par le CHRIST sur la perpendiculaire, qui aspire à quitter notre globe pour monter dans l'infini, l'humanité, après treize siècles d'ascension, parut vouloir renoncer peu à peu à chercher le bonheur au Ciel pour le trouver sur la terre. Elle s'aperçoit aujourd'hui qu'il n'y est point. La conception utilitaire de la vie n'a cessé d'attiser dans les cœurs le besoin du bien-être ; l'avidité du plaisir y a fait fermenter l'envie, la jalousie et la haine. Toutes ces passions poussent au pillage, à un pillage universel, ravageant tout ce que le travail et le génie ont créé, tout ce que la tempérance et l'épargne ont amassé dans le cours des siècles pour en faire l'orgie d'un jour, l'orgie que le socialisme promet pour demain.

Il faudra bien qu'après cela le monde, s'il ne veut rester dans la mort, reprenne l'idéal chrétien, la ligne perpendiculaire. C'est ce dont de Maistre nous avertissait lorsqu'il disait : « S'il ne se fait pas une révolution morale en Europe ; si l'esprit religieux n'est pas renforcé dans cette partie du monde, le lien social est dissous. » L'esprit de la Renaissance aura obtenu son dernier triomphe et ce triomphe aura été la mort de la société.

La situation où nous a fait arriver l'idée de la Renaissance est telle que notre seule chance de Rénovation est dans l'infinie miséricorde. Il ne faut pas croire, en effet, que l'homme puisse de lui-même opérer un tel changement ; si l'homme-individu est impuissant à se régénérer, combien plus les nations ? « Je tiens pour prouvé et évident, dit Donoso Cortés, qu'ici-bas le mal finit toujours par triompher du bien, et que le triomphe sur le mal est réservé, si l'on peut s'exprimer ainsi, à DIEU personnellement.

» Aussi n'y a-t-il aucune période historique qui ne vienne aboutir à une catastrophe. La première période historique commence à la création et aboutit au déluge. Et que signifie le déluge ? Deux choses : le triomphe *naturel* du mal sur le bien, et le triomphe *surnaturel* de DIEU sur le mal, par le moyen d'une action *directe*, *personnelle* et *souveraine*.

» Les hommes ruisselaient encore des eaux du déluge quand la lutte recommença. Les ténèbres s'amoncelèrent à tous les horizons. A la venue de Notre-Seigneur, la nuit était partout, une nuit épaisse, palpable. Le Seigneur est élevé en croix, et le jour revient pour le monde. Que signifie cette grande catastrophe ? Deux choses : le triomphe *naturel* du mal sur le bien, et le triomphe *surnaturel* de DIEU sur le mal, par le moyen d'une action *directe*, *personnelle* et *souveraine*.

» Que disent les Écritures sur la fin du monde ? Elles disent que l'Antéchrist sera le maître de l'univers, et qu'alors viendra le Jugement dernier avec la dernière catastrophe. Comme les autres, elle signifiera le triomphe *naturel* du mal sur le bien, et le triomphe *surnaturel* de DIEU sur le mal, par le moyen d'une action *directe*, *personnelle* et *souveraine* [1]. »

Sommes-nous à la veille de l'apparition de l'Antéchrist ? Nous avons déjà donné la seule réponse qui puisse être faite à cette question : personne n'en sait rien. Ce que nous savons, ce que nous voyons, ce à quoi nous touchons, c'est l'épouvantable catastrophe qui nous menace. « Le sphinx effrayant est devant nos yeux, dit encore Donoso Cortés, et il ne s'est trouvé jusqu'à présent aucun Œdipe qui sût déchiffrer l'énigme : le redoutable problème est debout, et l'Europe ne sait ni ne peut le résoudre ! voilà la vérité. Pour l'homme qui a une raison saine, du bon sens et un esprit pénétrant, tout annonce une crise prochaine et funeste, un cataclysme comme jamais les hommes n'en ont vu... » Pour y échapper, il faudrait un changement complet dans les idées. Il faudrait cesser de poursuivre l'illusion d'une civilisation autre que la civilisation chrétienne, d'une civilisation humanitaire, d'une civilisation qui procurerait à tous les biens de ce monde. Il faudrait que l'on en revînt à la persuasion que la société a pour objet principal de conduire les âmes à leur fin surnaturelle, qu'elle est faite pour les guider dans les voies de la vérité et du bien, qu'elle doit, dans sa constitution et dans ses

1. *L'Église et la Révolution*, *Œuvres*, T. I, p. 347.

institutions, se placer d'abord au point de vue de DIEU et de nos destinées éternelles.

Peut-on l'espérer ? Le nombre de ceux que l'erreur enveloppe est si grand, elle a si bien charmé, même plusieurs de ceux qui ont mission de la dissiper, que l'on ne peut vraiment espérer le salut d'un changement d'idées qui naîtrait spontanément dans les esprits [1].

Le monde peut-il du moins l'attendre des malheurs dont nous venons de parler, si, comme tout le fait craindre, nous ne pouvons, restant dans les erreurs qui les amènent, les éviter? Le malheur a visité la France en 1870-1871, produit par les mêmes causes, malgré les mêmes avertissements, donnés même par des hommes de plus de raison que de foi, tel M. Le Play ; et nous avons conservé le lendemain les faux dogmes de la veille ; l'orgueil ne s'est point humilié, le libéralisme n'a point avoué sa défaite ; plus que jamais nous nous sommes passionnés pour les richesses et les jouissances qu'elles procurent.

« Les catastrophes nationales sont nécessaires à un peuple enorgueilli, » dit M. Le Play, et il ajoute : « mais elles ne sont pas suffisantes. Seules, elles préparent, en se superposant, le sort de Ninive et de Carthage. Pour qu'elles puissent assurer le salut, il faut qu'elles soient précédées par la prédication de la vérité [2]. » Or, la vérité se tait de plus en plus et les faux dogmes ont de plus en plus le verbe haut.

Notre espoir n'est qu'en DIEU. La situation faite aujourd'hui

---

1. Pour ce qui est de la France, il en est qui espèrent encore dans le suffrage universel. Comptons un peu.

Il y a en France 11 millions d'électeurs, chiffre rond, répartis dans 36.058 communes, ce qui donne une moyenne de 300 électeurs, par commune. Combien y a-t-il dans chaque commune *d'électeurs pratiquants faisant leurs pâques ? A peine 1 sur 10*, en moyenne, ce qui ferait 30 par commune. Et, sur ces 30 électeurs *faisant leurs pâques*, combien en trouverait-on qui ont souci de la religion dans leur vote en envoyant au Parlement un député qui la défendra ? Peut-être encore, qu'il n'y en aura pas plus de 3 à 4. « Je n'en aurais pas trouvé davantage dans ma paroisse de 1,100 âmes que j'ai dirigée pendant 14 ans, dit un bon curé, et qui, sans être des meilleures, n'était pas des plus mauvaises de France au point de vue religieux puisqu'il y avait, en totalité, plus de 400 communions pascales. » En prenant ce calcul pour base, sur les 11 millions d'électeurs que compte la France il n'y en aurait donc que *1 million 100,000 faisant leurs pâques*, et de ce nombre environ *110,000*, ayant souci de la religion dans leur vote.

2. *Le Play*, par Em. Gourzon. Lettre du 10 avril 1871.

au monde par l'esprit de la Renaissance, amenant d'une part le socialisme et d'autre part une transformation du christianisme en religion humanitaire, est telle qu'aucun esprit éclairé n'y peut voir d'autre solution que cette alternative : ou la ruine totale de la société, ou une intervention extraordinaire de DIEU.

Pie IX, parlant de la Rénovation possible de l'esprit chrétien, disait : « Cela doit se faire par un prodige qui remplira le monde d'étonnement. »

De Maistre avait dit bien avant lui : « Je ne doute nullement de quelque événement extraordinaire », pour mettre fin à la situation présente [1].

M. de Bonald ne pensait point autrement. Il écrivait, le 14 juillet 1836, à M. Senft : « L'imagination s'épuise en vain à chercher quelque moyen de salut. Il n'y en a aucun dans les forces humaines. Il faut que le Ciel intervienne. »

M. Charles Périn avait le même sentiment : « Les meilleures volontés ne vaincront pas l'impuissance et l'inertie générales causées par le modernisme, à moins que DIEU ne leur apporte une assistance inattendue [2]. »

A la fin de l'année 1877, à Berlin, au Reichstag, un député félicita M. de Bismarck de son triomphe sur l'Autriche et sur la France et osa lui annoncer un succès égal contre Rome. M. Windthorst lui répondit : « A aucune époque de l'histoire, la lutte contre l'Église n'a été aussi violente ni aussi rusée ; s'il m'était possible de croire que l'Église puisse périr, je le croirais maintenant. Mais l'Église accomplira sa mission malgré les difficultés présentes et en dépit des dieux modernes qui veulent l'asservir. Dans les temps anciens, il s'est trouvé un Constantin pour faire triompher l'Église ; il viendra, j'en ai la croyance, un autre Constantin pour vaincre les ennemis actuels de l'œuvre de l'Église. Oui, on se flatte, on se croit sûr d'en finir avec Rome ; et moi je vous prédis que le résultat sera tout autre que celui qu'on espère. »

M. Blanc de Saint-Bonnet a exprimé les mêmes pensées, mais en donnant à ses espérances plus d'éclat et de force : « En ce moment, DIEU seul peut nous sauver, parce que DIEU seul peut faire un miracle. L'homme ne pouvant rien, DIEU s'interposera. Il nous arrachera lui-même à cette situation désespérée. Il

1. J. de Maistre, *Œuvres complètes*. Passim.
2. *Le Modernisme dans l'Église*, p. 9.

paraîtra au moment opportun pour sauver le monde qui périt. Les esprits semblent avoir le pressentiment d'une époque où toute injustice sera réparée et toute vérité reconquise. La montagne d'erreurs qui nous couvre se verra déplacée et précipitée dans la mer. Alors toute chose sera remise à sa place. Une lumière aussi grande que l'obscurité dont les peuples étaient enveloppés, redescendra sur terre, et nous verrons le monde agenouillé, reconnaissant son Créateur et son Rédempteur, qu'il avait renié, reprenant, dans l'adoration et dans la prière, la voie qui conduit au Ciel. »

Parler de miracle, mettre son espérance dans un miracle que Dieu ferait pour le salut du monde, paraîtra insensé aux positivistes et bien « mystique » à beaucoup des chrétiens de nos jours.

Y croire, le demander en compagnie de tels hommes, n'est point téméraire. Et d'ailleurs, il y a eu des miracles dans l'histoire de l'Église, et le bras de Dieu n'est point raccourci. Nous n'attendons point que des légions d'anges paraissent dans les airs pour venir à notre secours. Non, Dieu sait user de moyens plus simples. En 1429, Orléans, dernier rempart qui empêchait l'Anglais d'être maître de la France, était sur le point de succomber, et le 17 juillet de la même année, Charles VII triomphant était sacré à Reims. Que s'était-il passé ? Une petite paysanne de 16 ans avait quitté son troupeau pour prendre le commandement de l'armée française et la mener à la victoire. Ce que les guerriers les plus expérimentés et les plus intrépides n'avaient pu faire, l'humble enfant l'avait accompli en sept mois, après avoir prédit qu'elle le ferait parce que Dieu lui en avait donné la mission et qu'il était avec elle.

Si donc un nouveau miracle peut seul nous tirer d'une situation plus mauvaise encore, il faut le demander et nous efforcer de le mériter. « Il y a entre nous et les faveurs divines le crime de l'apostasie. Dieu souffre de ne pouvoir se livrer à tout son amour, dit M. de Saint-Bonnet. Il veut nous voir apaiser sa Justice et pourvoir, à l'aide de la prière et du repentir, au divin équilibre de ses volontés divines. A nous de jeter dans la balance le poids de la prière, de la réparation et de l'humilité. Tous ne prieront point, la réparation ne viendra point de tous, l'humilité n'entrera point dans tous les cœurs ; il n'a jamais pu en être ainsi et

Dieu ne l'exige point. Que ceux qui ont l'amour de Dieu et de leurs frères achèvent de se sanctifier pour hâter l'heure de la délivrance ! »

Déjà de son temps, de Maistre a pu signaler les premiers symptômes de ce grand changement. « Qui nous eût dit que le XIXe siècle serait celui des conversions ? Cependant elles se multiplient chaque jour et dans les rangs les plus marquants de la société, tant par l'éclat personnel que par la science [1]. » Là où l'on ne se convertissait point, il voyait cependant les esprits se purifier de leurs erreurs et de leurs préjugés. Et chez nous, « à travers tant d'horreurs », il voyait des points lumineux et de « grandes espérances ». Il entendait « un cri général qui annonce de grandes choses [2]. »

Combien plus tous ces pronostics se sont affirmés et multipliés de nos jours !

Dieu fera que la Rénovation s'opère si, dans sa sagesse infinie, il a résolu de le faire, si, dans ses décrets éternels, l'apostasie actuelle ne doit point amener la fin des temps. « Pour répondre aux prières des saints, dit encore M. de Saint-Bonnet, Dieu nous rappellera des bords du néant, et le genre humain, stupéfait de l'iniquité commise en reniant son Créateur et son Rédempteur, éclairé sur l'inanité de son long vouloir, de ses inutiles efforts pour mettre le paradis sur la terre, laissera tomber son orgueil et retournera aux sources de la vie. Les générations qui seront ensuite appelées à compléter le nombre des élus, se trouveront édifiées pour jamais par la grandeur de ce triple spectacle : une profondeur dans la malice humaine n'ayant d'égale que l'impuissance où elle se sera vue réduite ; le néant dans lequel sera momentanément rentrée la civilisation qui s'est dépouillée de la foi ; puis, comme aux jours de Noé, un miracle de la Bonté intervenant pour que l'Homme soit encore. » Accueillons ces pressentiments. L'heureuse expérience que nous avons de la miséricorde divine nous permet de les laisser entrer dans nos cœurs.

---

1. *Œuvres complètes de J. de Maistre*, T. XIV, p, 5.
2. *Ibid.*, T. X, p. 239.

CHAPITRE XI

PRESSENTIMENTS. — PROPHÉTIES

Nous avons entendu ou nous entendrons Pie IX, Léon XIII et Pie X, de Maistre et de Bonald, Donoso Cortès et de Saint-Bonnet, annoncer, pour notre temps, une intervention divine extraordinaire. Combien de noms auraient pu être ajoutés à ces noms illustres et dont l'autorité s'impose..!

Avant d'aller plus loin, il est nécessaire de voir le crédit qu'il convient d'accorder à ces pressentiments ou à ces prévisions.

Dans les *Soirées de Saint-Pétersbourg*, de Maistre a fait tenir ce langage au SÉNATEUR (russe) : « Plus que jamais, Messieurs, nous devons nous occuper de ces hautes spéculations, car il faut nous tenir prêts pour un événement extraordinaire dans l'ordre divin, vers lequel nous marchons avec une vitesse accélérée qui doit frapper tous les observateurs. Il n'y a plus de religion sur la terre : le genre humain ne peut demeurer en cet état. Des oracles redoutables annoncent d'ailleurs que *les temps sont arrivés*. Plusieurs théologiens, même catholiques, ont cru que des faits de premier ordre et peu éloignés étaient annoncés dans la révélation de S. Jean... Un de ces écrivains est même allé jusqu'à dire que l'événement avait déjà commencé, et que la nation française devait être le grand instrument de la plus grande des révolutions. Il n'y a peut-être pas un homme véritablement religieux en Europe (je parle de la classe instruite) qui n'attende dans ce moment quelque chose d'extraordinaire : or, dites-moi, Messieurs, croyez-vous que cet accord de tous les hommes puisse être méprisé ? N'est-ce rien que ce cri qui annonce de grandes choses ? »

Le Sénateur rappelle les pressentiments qui furent exprimés chez les payens, dans les années qui précédèrent la venue du divin Sauveur. Il continue :

« Le matérialisme, qui souille la philosophie de notre siècle, l'empêche de voir que la doctrine des esprits, et en particulier celle de l'esprit prophétique, est tout à fait plausible en elle-même, et, de plus, la mieux soutenue par la tradition la plus universelle et la plus imposante qui fut jamais. Pensez-vous que les anciens se soient tous accordés à croire que la puissance divinatoire ou prophétique était un apanage inné de l'homme ? (En note, nombreuses références.) Cela n'est pas possible. Jamais un être et, à plus forte raison, jamais une classe entière d'êtres ne sauraient manifester généralement et invariablement une inclination contraire à sa nature. Or, comme l'éternelle maladie de l'homme est de pénétrer l'avenir, c'est une preuve certaine qu'il a des droits sur cet avenir et qu'il a des moyens de l'atteindre, au moins dans de certaines circonstances ..

» Si vous me demandez ce qu'est cet esprit *prophétique*, je vous répondrai que *jamais il n'y eut dans le monde de grands événements qui n'aient été prédits de quelque manière*. Machiavel est le premier homme de ma connaissance qui ait avancé cette proposition; mais si vous y réfléchissez, vous-même, vous trouverez que l'assertion de ce *pieux* écrivain est justifiée par toute l'histoire. Vous en avez un dernier exemple dans la Révolution française, prédite de tous côtés et de la manière la plus incontestable... Pourquoi voulez-vous qu'il n'en soit pas de même aujourd'hui ? L'univers est dans l'attente. Comment méprisérions-nous cette grande persuasion ? Et de quel droit condamnerions-nous les hommes qui, avertis par ces signes divins, se livrent à de savantes recherches ?... Puisque, de tous côtés, une foule d'êtres s'écrient de concert : VENEZ, SEIGNEUR, VENEZ ! pourquoi blâmeriez-vous les hommes qui s'élancent dans cet avenir mystérieux et se glorifient de le deviner...

» DIEU parla une première fois aux hommes sur le Mont Sinaï, et cette révélation fut resserrée, pour des raisons que nous ignorons, dans les limites étroites d'un seul peuple et d'un seul pays. Après quinze siècles, une seconde révélation s'adressa à tous les hommes sans distinction, et c'est celle dont nous jouissons : mais l'universalité de son action devait être encore infiniment restreinte par les circonstances de temps et de lieu. Quinze siècles de plus devaient s'écouler avant que l'Amérique vît la lumière ; et ses vastes contrées recèlent encore une foule de hordes sauvages, si étrangères au grand bienfait, qu'on serait

porté à croire qu'elles en sont exclues par nature en vertu de quelque anathème primitif et inexplicable. Le grand Lama a plus de sujets spirituels que le Pape ; le Bengale a soixante millions d'habitants, la Chine en a deux cents, le Japon vingt-cinq ou trente. Contemplez encore ces archipels du grand Océan qui forment aujourd'hui une cinquième partie du monde.

» Vos missionnaires ont fait sans doute de merveilleux efforts pour annoncer l'Évangile dans quelques-unes de ces contrées lointaines ; mais vous voyez avec quel succès [1]. Combien de my-

1. *Les Missions Catholiques* ont publié, dans leur numéro du 1er avril 1904, le résumé d'une intéressante étude due au P. Krose, S. J. Ce résumé avait paru, quelques jours auparavant, dans leur édition allemande, *Die Katholischen Missionen*, de Fribourg (Bade).

D'après l'éminent religieux, il y aurait actuellement dans le monde 550 millions de chrétiens et un milliard de non chrétiens.

De 550 millions de chrétiens, 374 habitent l'Europe, 134 l'Amérique, 29 l'Asie, 8 l'Afrique et 41 l'Océanie.

CONTINENTS	CATHOLIQUES	PROTESTANTS	GRECS ORTHODOXES	RASKOLNIK (ORT. RUSSES)	ORIENTAUX
Europe . . .	177 657 261	97 293 434	97 059 645	1 736 464	220 394
Amérique. .	71 330 879	62 556 967			
Asie.	11 513 276	1 926 108	12 034 149	436 907	2 726 053
Afrique. . .	3 004 563	1 663 341	53 479		3 608 466
Océanie. . .	979 943	3 187 259			
Totaux . .	264 505 922	166 627 109	109 147 273	2 173 371	6 554 913

Sont compris sous le nom de protestants tous les adhérents des 500 à 700 diverses dénominations chrétiennes de l'Occident.

Quant à la population non chrétienne, elle se décomposerait en :

Juifs.	11.037.000
Mahométans.	202.048.240
Brahmanes ou Indous	210.100.000
Anciens cultes indiens	12.113.766
Boudhistes	120.250.000
Sectateurs de Confucius et du Culte des Ancêtres	253.000.000
Taoïstes.	32.000.000
Shintoïstes	17.000.000
Fétichistes et autres payens	144.700.000
Autres religions	2.814.482

De la population totale du globe qui, d'après Yuraschke, s'élève à 1.539 millions, 35,7 0/0 sont chrétiens, 13,1 0/0 mahométans, 0,7 0/0 juifs, ou 762,102,000 sont monothéistes, contre 776,000,000 de polythéistes. Près de la moitié de la population totale du monde croit donc à l'unité de Dieu.

Si nous comparons les religions l'une à l'autre, nous trouvons que l'Église

riades d'hommes que la *bonne nouvelle* n'atteindra jamais ! Le cimeterre des fils d'Ismaël n'a-t-il pas chassé presque entièrement le christianisme de l'Afrique et de l'Asie ? Et dans notre Europe enfin, quel spectacle s'offre à l'œil religieux ? Le christianisme est radicalement détruit dans tous les pays soumis à la réforme insensée du XVIe siècle ; et dans vos pays catholiques encore, il semble n'exister plus que de nom... Quelle haine d'un côté, et de l'autre quelle prodigieuse indifférence parmi vous pour la religion et pour tout ce qui s'y rapporte ! Quel déchaînement de tous les pouvoirs catholiques contre le chef de votre religion ! A quelle extrémité l'invasion générale de vos princes n'a-t-elle pas réduit chez vous l'ordre sacerdotal ! L'esprit public qui les inspire ou les imite s'est tourné entièrement contre cet ordre. C'est une conjuration, c'est une espèce de rage...

» Examinez-vous d'ailleurs vous-mêmes dans le silence des préjugés, et vous sentirez que votre pouvoir vous échappe ; vous n'avez plus cette *conscience de la force* qui reparaît si souvent sous la plume d'Homère, lorsqu'il veut nous rendre sensibles les hauteurs du courage. Vous n'avez plus de héros, vous n'osez plus rien et l'on ose tout contre vous. Contemplez ce lugubre tableau ; joignez-y l'attente des hommes choisis et vous verrez si les illuminés ont tort d'envisager comme plus ou moins prochaine une troisième explosion de la toute-puissante bonté en faveur du genre humain. Je ne finirais pas si je voulais rassembler toutes les preuves qui se réunissent pour justifier cette grande attente [1]. »

Le Comte, c'est-à-dire J. de Maistre, après avoir rectifié quelques-unes des paroles du Sénateur, dit : « Vous attendez un grand événement : vous savez que, sur ce point, je suis totalement de votre avis et je m'en suis expliqué assez clairement dans l'un de nos premiers entretiens. »

Des pressentiments des hommes supérieurs, il faut rapprocher

---

catholique, avec ses 264,505,922 membres, est la plus nombreuse et la plus étendue. Près de la moitié des chrétiens du globe, c'est-à-dire 43,2 0/0 et plus du sixième de la population totale, professe la religion catholique. De plus, la religion catholique est une, et non divisée en une infinité de sectes, comme sont le protestantisme, le mahométisme, le boudhisme, etc. Ainsi, en dépit de tous les efforts conjurés de ses ennemis, la religion catholique est encore, à la fin du XIXe siècle, répandue à travers le monde entier, et mérite seul le nom de Catholique ou Universelle.

1. Ceci fut écrit en 1809.

les prophéties des saints ou des personnes qui ont paru favorisées du don de prophétie.

Depuis les années écoulées entre 1870 et 1880, les prophéties sont tombées dans un complet discrédit. Faut-il se livrer aveuglément à ce mouvement d'opinion ?

L'Église de Dieu, parce qu'elle est toujours sainte, sera toujours pourvue des dons divins, particulièrement de miracles et de prophéties qui sont pour le monde les témoignages authentiques que Dieu est toujours avec elle. « Notre siècle, a dit Mgr Rœss, évêque de Strasbourg, a particulièrement besoin de savoir que Dieu dirige tous les événements de ce monde par sa divine Providence, et que, s'il veut bien faire connaître ses desseins à l'humanité, c'est aux âmes humbles qu'il les révèle. » Et Mgr Vibert, évêque de St-Jean-de-Maurienne : « Dieu prouve, par ces prophéties, que tout est soumis à son gouvernement ; et, pour que la preuve soit plus complète, il ne se sert presque toujours, pour annoncer les plus grands événements, que de ceux qui sont petits et sans valeur, selon le mode : *Revelasti ea parvulis.* » Mgr Marinelli, évêque de Syra, dit de son côté : « Dans l'immense amour que Dieu porte à son Église, œuvre de ses mains, et aux hommes qui, la plupart du temps, sont ingrats, mais n'en restent pas moins ses créatures, il a daigné prédire et annoncer aux mortels par la bouche de ses prophètes, depuis le commencement du monde, et dans l'Ancien Testament, vraie figure et type de son Église sous le Nouveau Testament, les vicissitudes de la Sainte Église, les tribulations et les maux qui, à toutes les époques et surtout vers la fin des temps, devaient frapper et opprimer le monde, afin de tenir les hommes en éveil contre Satan et ses émissaires, et de les disposer à prévenir, dans la pénitence et l'humilité, les coups suspendus par la Justice divine sur la tête des méchants. C'est aussi par une particulière Providence que Dieu a voulu faire précéder, en tous temps, les grandes catastrophes du monde et les grandes tribulations de l'Église de signes précurseurs et de prédictions, parce que les coups portés d'avance sont moins terribles à supporter, dit saint Grégoire-le-Grand. »

Dieu a particulièrement usé de cette miséricorde envers notre temps. Jamais peut-être les prophéties n'ont été aussi nombreuses. Pourquoi sont-elles tombées dans si un grand discrédit ? Par l'abus qui en a été fait.

Il y a eu les vendeurs du Temple, qui ont battu monnaie avec celles qu'ils inventaient. Bien des fois, nous avons eu à les signaler dans la *Semaine religieuse* et à stigmatiser ce trafic sacrilège.

Il y a eu aussi les interprètes. Ils ont voulu préciser les temps, et les temps n'ont point répondu à leur appel. Leurs calculs manquaient de base. Les prophéties sur lesquelles ils les appuyaient n'ont point la consistance qu'elles devraient avoir pour permettre d'établir d'après elles des prévisions sérieuses et précises. Transmises le plus souvent de bouche en bouche avant que d'avoir été fixées par écrit, elles ont subi des altérations, des transpositions, si bien qu'elles n'offrent point un terrain solide à ceux qui veulent déterminer les temps et les moments fixés par la Sagesse éternelle, soit à la justice, soit à la miséricorde.

Il faut ajouter que, même dans les prophéties indubitablement révélées et conservées dans leur authenticité, Dieu a toujours laissé des côtés obscurs qui n'ont été éclaircis que par les événements, et des problèmes dont la solution dépend du libre arbitre de l'homme. Il en est ainsi même des prophéties évangéliques.

Enfin, dans l'étude des prophéties, il faut bien comprendre que Celui qui les a faites a devant lui toute l'étendue des siècles. « L'impatience nous est bien naturelle, dit J. de Maistre, puisque nous souffrons ; cependant, il faut avoir assez de philosophie pour dompter les premiers mouvements. Les minutes des empires sont les années de l'homme : nous donc qui ne vivons un peu plus que quatre-vingts minutes, dont il faut encore donner dix à l'enfantillage et dix au radotage, dès qu'une calamité dure vingt minutes, par exemple, nous disons : *c'est fini.* »

Pour s'en tenir à ce qui est de la France, à chacune de nos révolutions ceux qui s'en sont fait les interprètes, les ont sollicitées pour les faire parler selon leurs idées et leur faire annoncer ce qu'ils désiraient.

Le très digne abbé Richaudeau lui-même n'a point échappé à la tentation de préciser. Dans l'article nécrologique que lui consacra la *Semaine religieuse* de Blois, il est dit que, sollicité de tous côtés, en 1870, il publia la *Prophétie de Blois* « en l'accompagnant d'éclaircissements. » « Nous croyons, dit la *Semaine*, qu'il eût été plus logique de laisser intact le texte

conservé par la tradition, sans chercher à le mettre en rapport direct et forcé avec les événements qui menaçaient ou avec ceux qui venaient de s'écouler. En cette matière, croyons-nous, certaines considérations imposaient au docte aumônier un rôle exclusivement passif, qui devait se borner au *visa* d'un témoin dont la mission naturelle était d'affirmer l'existence de cette tradition... La prudence commandait d'éviter toute interprétation de détail, qui était fatalement hasardée, et qui exposait l'aumônier à se déjuger dans un moment ou dans l'autre. Il était naturel d'abandonner à l'avenir le soin de justifier cette tradition du monastère de Blois. » Rien de plus sage, mais rien de plus mal observé, non seulement par l'abbé Richaudeau, mais, peut-on dire, par tous les éditeurs de prophéties.

Les injures qui leur ont été ainsi faites n'empêchent point qu'elles soient. Pour ne parler que de celle dont il vient d'être question, la *Semaine de Blois* affirme, en ces termes, son authenticité : « La prophétie de Blois date de 1804. Conservée par tradition dans l'intérieur du monastère, elle fut primitivement une suite de confidences faites par une sœur Marianne, pieuse tourière du couvent, et qui avait été favorisée de grâces singulières. Ces confidences avaient été faites à la Mère Providence, religieuse du même couvent, qui vivait encore il y a quelques années. Vu le caractère et les vertus de sœur Marianne, il n'y avait aucun doute à émettre sur la valeur de son témoignage. Il était certain, en même temps, que la communauté avait été témoin de plusieurs faits, annoncés par la prophétie en des termes, il est vrai, assez énigmatiques d'abord, mais devenus très clairs aprés l'événement. »

Que disait cette pauvre fille, il y a juste cent ans?

« Il faudra bien prier, parce que les méchants voudront tout détruire. » Elle avait dit « les méchants ». On voulut, en 1870, lui faire dire : les Prussiens. « Avant le grand combat, ils seront les maîtres ; ils feront tout le mal qu'ils pourront, non tout ce qu'ils voudront, parce qu'ils n'auront pas le temps. » Nous ne nous laisserons point aller à la tentation à laquelle a succombé l'abbé Richaudeau, quoiqu'elle soit bien engageante. Nous dirons cependant qu'en 1884 nous proposâmes à l'*Univers* un article, qui fut publié le 13 Juin, où nous disions : «Ce sont vraiment les méchants » qui sont actuellement « les maîtres » ; ils font tout le mal qu'ils peuvent; ils ont bien la volonté arrêtée de «tout

détruire. » Cette volonté et ce pouvoir qu'ils avaient, il y a vingt ans, ils les ont bien plus aujourd'hui ; ils sont à l'œuvre, rien ne les arrête, et l'on est à se demander ce qui demain restera debout. La sœur tourière ajoutait : « Ils ne feront pas tout le mal qu'ils voudront parce qu'ils n'en auront pas le temps. »

Que surviendra-t-il pour les empêcher de mettre à exécution tous leurs desseins ? Un grand combat où les méchants, sur le point de triompher, seront écrasés, et par cela un secours d'en haut. « Il y aura des choses telles que les plus incrédules seront forcés de dire : Le doigt de DIEU est là.» Aussi, « on chantera un *Te Deum* comme on n'en a jamais chanté. » Alors « le triomphe de la religion sera tel que l'on n'a jamais rien vu de semblable ; toutes les injustices seront réparées ; les lois civiles seront mises en harmonie avec celles de DIEU et de l'Église, l'instruction donnée aux enfants sera éminemment chrétienne ; les corporations d'ouvriers seront rétablies. »

C'est une humble religieuse, qui n'avait été jugée capable que de tenir la porte, qui parle ainsi, et de cela il y a cent ans. Comment ne point remarquer le rapport qu'il y a entre ses paroles et celles des plus éminents esprits du siècle dernier et celles de Ste Catherine de Sienne rapportées ci-dessus au chapitre dixième? Comment expliquer, en dehors de l'esprit prophétique, que cette pauvre fille ait su alors que la puissance des méchants croîtrait de plus en plus, jusqu'à permettre d'espérer qu'ils pourraient tout détruire, qu'ils pourraient « aller jusqu'au bout », comme a dit M. Combes ; et qu'après leur défaite, ce qui serait jugé comme étant le plus nécessaire, ce à quoi il faudrait s'appliquer le plus immédiatement, serait ces trois choses : mettre les lois civiles en harmonie avec les lois de DIEU et de l'Église ; donner aux enfants une instruction éminemment chrétienne ; rétablir les corporations ouvrières. Ce dernier point paraissait si singulier à l'abbé Richaudeau, en 1880, qu'il jugeait bon de mettre en parenthèse : « à la demande des ouvriers probablement ; en tous cas, il est clair qu'elles ne peuvent pas l'être sans leur consentement. » Cela ne nous paraît plus si étrange. Mais comment sœur Marianne pouvait-elle avoir de telles pensées et prévoir des nécessités de ce genre ? La nécessité non seulement de réparer toutes les injustices, mais de reconstituer sur ses bases divines et ecclésiastiques tout l'édifice des lois ; la nécessité de rendre à l'enseignement le premier principe de l'éducation,

l'instruction chrétienne ; la nécessité d'organiser à nouveau le monde ouvrier. N'est-ce point là le programme que devra se tracer celui qui aura la pensée, la volonté et le pouvoir de rasseoir notre société ébranlée jusqu'en ses fondements les plus profonds ?

Nous avons pris cette prophétie comme type, parce qu'aucune n'a été plus universellement connue. Une multitude d'autres conduiraient aux mêmes conclusions. Toutes à leur manière parlent d'un état désespéré auquel viendra mettre fin une intervention divine, suivie du rétablissement de toutes choses.

Si nous les prenons par leurs sommets, si nous les comparons entre elles, nous verrons qu'elles s'accordent à nous dire que nous touchons à un événement qui mettra fin à la Révolution, rendra la paix à l'Église, replacera la France dans les conditions normales de son existence et lui rendra cette prééminence et cette magistrature qu'elle a exercée sur l'Europe et sur le monde pour l'établissement et l'extension du règne de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Les grands esprits jugent que si nous ne sommes point à la fin des temps, il faut que les choses se passent ainsi, et les petits nous déclarent avoir appris surnaturellement que cela sera.

Pie IX a plusieurs fois parlé comme les uns et les autres.

Recevant une députation autrichienne, le 5 mars 1871, il dit : « La tempête déchaînera plus furieuse ses flots, mais ils devront reculer. Je ne sais ni le temps, ni l'heure. Ce qu'il y a de certain, c'est que viendra le jour où le Seigneur dira : *Usque huc et non ultra, hic confringes tumentes fluctus tuos.* »

Dans le même mois de la même année, il dit aux curés de Rome réunis autour de lui à l'occasion de l'ouverture du Carême: « Tant de prières feront-elles enfin surgir l'aurore de la paix ? Et cette aurore surgira-t-elle bientôt ? Elle se lèvera, c'est certain, mais se lèvera-t-elle bientôt? Je l'ignore : peut-être aurons-nous à endurer d'autres douleurs... Nous devons ressusciter de l'abîme de corruption dans lequel la Providence a permis que nous soyons plongés ; mais qui sait s'il ne nous est pas réservé de plus grandes épreuves ? Nous serons certainement glorifiés par une vengeance digne de Dieu : cette vengeance s'exercera-t-elle par l'admirable conversion ou par le terrible châtiment de ses ennemis ? »

Trois mois plus tard, il disait aux jeunes Romains du cercle Saint-Pierre : « Puisque nous ne pouvons rien attendre des hommes, plaçons toujours davantage notre espérance en Dieu, dont le cœur se prépare, me semble-t-il, à accomplir, au moment qu'il a choisi, un grand prodige, qui remplira le monde d'étonnement. »

Le 15 décembre de cette même année, recevant la députation des collèges étrangers établis à Rome, il dit encore : « Je suis convaincu que la persécution présente est de beaucoup la plus terrible de celles que l'Église a subies par le passé. Voulez-vous en connaître la raison ? Levez les yeux, mes chers enfants, regardez la société, voyez ce qu'elle est, et vous verrez qu'elle est non pas aveugle, mais apostate. L'apostat est le plus réprouvé aux yeux de Dieu. »

Cependant, dans la pensée du saint Pontife, cette réprobation n'était ni absolue ni irrévocable. Il disait, un mois plus tard, le 25 janvier 1872, aux fidèles de toutes les nations réunis autour de lui et protestant contre l'abandon où la diplomatie laissait le Saint-Siège : « La société a été enfermée comme dans un labyrinthe dont elle ne saurait sortir sans la main de Dieu. »

En combien d'autres circonstances, Pie IX affirma la même impossibilité du côté des hommes et le même espoir du côté de Dieu.

Pie X ne parle point autrement. Recevant le cardinal Coullié, accompagné d'un grand nombre de prêtres français, après la Béatification du saint Curé d'Ars, il dit : « Dans les moments difficiles, scabreux, nous sommes impatients de voir la victoire ; mais il ne faut pas oublier que l'Église, dès la personne même de son Fondateur, fut toujours persécutée. Il faut nous adapter aux dispositions providentielles, nous armer de patience. Dieu permet les épreuves pour nous purifier. Mais soyons sûrs que sa protection ne nous manquera pas et que sa puissance éclatera au moment providentiel.

» Je vous en prie, continue le Pape avec une profonde émotion, je vous prie de vous unir à moi dans cette conviction que bientôt Dieu opérera des prodiges qui nous donneront, non pas seulement la confiance de croire que la France ne cesse pas d'être la Fille aînée de l'Église, mais la joie de le constater non seulement dans ses paroles mais dans ses actes. »

CHAPITRE XII

VOIX D'EN HAUT

Après avoir entendu les sages, les pontifes et les saints, nous sera-t-il permis d'ouvrir le livre des divines Écritures et de l'interroger aussi sur le présent et sur le prochain avenir de l'Église ? Cela ne nous est nullement interdit, pourvu que nous le fassions avec la discrétion et les réserves nécessaires.

Le premier des livres de la Bible, la Genèse, nous fait assister à la création du monde, le dernier, l'Apocalypse, à sa fin.

L'apôtre saint Jean, qui l'a écrit, a dit à la première page : « Heureux celui qui lit et qui écoute les paroles de cette prophétie et qui met en pratique ce qu'elle renferme. » N'y a-t-il point dans ces paroles un encouragement à lire ce livre et une assurance donnée qu'il peut être compris et qu'il apportera à celui qui en aura l'intelligence, consolation et impulsion au bien ?

Il faut reconnaître, cependant, que cette intelligence s'acquiert difficilement et qu'elle n'est jamais complètement sûre d'elle-même. Aucun livre n'est plus plein de mystères et de mystères plus obscurs. Aussi S. Jean ne se contente point de dire : « Heureux celui qui lit », il ajoute : « et qui écoute les paroles de cette prophétie ». Le lecteur ne doit pas s'en rapporter à ses propres inspirations, il doit interroger et écouter ceux qui ont reçu grâce pour pénétrer le sens de la prophétie et pour l'exposer. Mais il ne tarde point à voir que les interprètes diffèrent dans leurs explications sur nombre de points, surtout quant aux événements qui sont encore sous le scellé. Il doit donc en interroger plusieurs, les choisir avec discernement et ne point oublier qu'aucun commentateur de l'Apocalypse ne peut affirmer que l'explication qu'il en donne en reproduit d'une manière certaine la signification prophétique.

L'Apocalypse se définit elle-même : « La révélation de JÉSUS-CHRIST que DIEU a donnée pour montrer à ses serviteurs ce qui doit arriver. » Elle comprend, comme le dit saint Augustin dans la *Cité de Dieu*, « les événements à venir depuis le premier avènement de JÉSUS-CHRIST sur la terre, jusqu'à son avènement au dernier jour. »

« Cette prophétie, — c'est encore l'Apocalypse qui parle, — DIEU l'a signifiée par l'envoi de son ange à son serviteur Jean, lequel atteste comme étant la parole de DIEU et le témoignage de JÉSUS-CHRIST, tout ce qu'il a vu et tout ce qu'il a décrit. » Ce que l'Apôtre a vu, ce qu'il a décrit, c'est une série de visions symboliques. Il faut en conclure que le sens allégorique est le sens propre du livre, comme le sens mystique est le sens propre du Cantique des cantiques. Le travail premier des commentateurs est donc de rechercher la clef de ces symboles, afin de découvrir les vérités qu'ils cachent.

Quelle est la règle à suivre dans cette recherche ? La Bible, malgré la multiplicité et la diversité de ses livres, n'a qu'un seul auteur, DIEU ; et elle n'a aussi qu'un seul objet : prendre l'homme à sa sortie des mains du Créateur et le conduire à ses destinées éternelles. Cela étant, ce qu'il faut pour en avoir l'intelligence, c'est de rapprocher les expressions et les figures qui se rencontrent dans celui de ses livres que l'on veut étudier, et particulièrement dans l'Apocalypse, de celles semblables ou analogues qui se lisent aux autres saints livres, particulièrement celles dont se sont servis les prophètes. De plus, ces symboles doivent être toujours interprétés de la même façon toutes les fois qu'ils se rencontrent dans le livre de saint Jean.

Au premier aspect, on voit que tout ce qui est contenu dans cette prophétie est classé sous le chiffre sept. Il y a les sept Églises, représentées par les sept chandeliers et les sept étoiles qui figurent leurs anges ; les sept sceaux du livre mystérieux, les sept trompettes qui annoncent les événements et les sept coupes de la colère divine.

Les plus autorisés parmi les interprètes ont cru que sous ces divers emblèmes sont dépeintes les diverses phases par lesquelles doit passer l'Église militante depuis sa naissance jusqu'à sa glorification dans le ciel. Ils y ont vu ou cru voir sept époques successives, plus ou moins longues, selon la nature

des événements qui y sont prédits, et le caractère particulier à chacune d'elles, symbolisé par ce qui y est dit de chaque Église et de chaque sceau. Les visions de l'Apôtre qui se rapportent aux derniers âges et surtout au temps de l'Antéchrist, sont plus nombreuses et plus détaillées que les autres, parce qu'en ces temps la sainte Église aura plus besoin d'avertissements et de lumières.

D'après les interprètes que nous croyons pouvoir suivre, nous serions actuellement au sixième âge de l'Église et le septième âge serait celui de l'Antéchrist.

Il n'y a point accord parfait sur l'étendue de chacun de ces âges.

D'après M. de Saint-André [1], le premier âge serait la période apostolique, de l'an 30 à la persécution de Néron.

Le second comprend les dix grandes persécutions, de Néron à Constantin, de l'an 64 à l'an 313.

Le troisième irait de Constantin à Théodose-le-Grand, mort en 395. C'est la période des grands docteurs.

Le quatrième, de beaucoup le plus long, comprend le règne de mille ans qui va de la conversion de Clovis et des Francs, 496, au pontificat d'Alexandre VI, 1492. Il est caractérisé par l'enchaînement et le déchaînement de Satan, à l'entrée et à la fin de cette période. Le signe distinctif de cet âge est le règne spirituel des saints des premiers siècles et de JÉSUS-CHRIST sur la société chrétienne dans l'Eglise et par l'Église. A cette époque, en effet, JÉSUS-CHRIST règne dans la personne de son Vicaire devenu souverain de la ville des Césars. Tous les rois de l'Europe marchent sous la bannière de l'Église. La religion catholique est la base de tous les gouvernements et l'Évangile la règle de leur législation. JÉSUS-CHRIST est proclamé vainqueur du monde et de l'enfer. Partout ses martyrs et ses saints sont comblés des honneurs les plus éclatants, partout ses ministres sont respectés et obéis. Observons cependant que ce règne eut comme tout autre ses périodes d'établissement, d'accroissement, de splendeur, de décadence et enfin de ruine.

Les trois derniers âges nous montrent les démons déchaînés :

---

1. Pseudonyme. C'est à son livre FRANCS-MAÇONS ET JUIFS (*Sixième âge de l'Eglise d'après l'Apocalypse*), que nous empruntons la plupart des idées ici exprimées.

un d'abord sortant du puits de l'abîme avec Luther et le protestantisme au cinquième âge.

Au sixième, quatre autres démons sont déliés de leurs chaînes. Cet âge commence avec le XVIIIe siècle, sa fin est dans le secret de l'avenir.

Le septième, qui sera sans doute aussi court et peut-être plus court que le premier, sera caractérisé par le règne de l'Antéchrist.

A mesure que les siècles s'écoulent, les événements passés nous permettent de mieux comprendre les desseins de DIEU sur son Église, et de mieux interpréter les symboles sous lesquels ils sont cachés. Et c'est pourquoi l'intelligence de l'Apocalypse est plus facile et plus certaine qu'elle n'a pu l'être autrefois.

La grande question qui se débat dans le monde depuis ses commencements, et surtout depuis la Rédemption, est celle que nous avons montrée plus pressante, plus angoissante que jamais à l'époque où nous nous trouvons, c'est-à-dire durant la Révolution. A qui appartiendra le genre humain ? A DIEU qui l'a créé, à JÉSUS-CHRIST qui l'a racheté, ou au démon à qui l'homme s'est donné à ses origines, et à qui il se donne encore par le péché, et surtout par l'apostasie sociale. L'Apocalypse répond : Il appartiendra définitivement à DIEU, mais à travers de cruelles péripéties dont elle fait la description. On y voit le démon faire les plus grands efforts d'abord pour ressaisir, puis pour garder le plus longtemps possible l'empire dont la croix l'a dépossédé en droit et en principe, mais que l'homme, par le mauvais usage de sa liberté, lui maintient en fait, plus ou moins complètement selon les temps et les lieux.

La Rédemption complète de la race humaine aura lieu lorsque l'Église catholique aura amassé dans la lutte par laquelle elle s'efforce d'arracher les hommes aux démons, la somme de mérites fixés par la sagesse divine.

L'Apocalypse nous fait assister à ce grand drame.

D'âge en âge les épreuves, par lesquelles l'Église doit passer, sont plus terribles et revêtent davantage le caractère de l'universalité. « Je suis plein de joie dans mes souffrances pour vous, dit saint Paul aux Colossiens, et ce qui manque aux souffrances du CHRIST, je l'achève en ma propre chair, pour son corps, qui est l'Église. » Il faut que l'homme souffre avec

JÉSUS-CHRIST pour l'expiation du péché, il faut que l'homme lutte avec JÉSUS-CHRIST pour mériter d'obtenir la gloire du triomphe. Saint Jean, dans la vision préparatoire aux révélations, nous montre un ange se tenant près de l'autel de l'Agneau, un encensoir d'or à la main. Les parfums qu'il y reçoit et qu'il offre à DIEU sont les prières des saints et les mérites qu'ils acquièrent au cours de l'épreuve ; et c'est pour qu'ils deviennent plus nombreux et plus dignes d'être offerts au Seigneur, que l'épreuve devient de plus en plus générale et demande des actes de plus en plus héroïques.

Saint Jean commence par dire comment il fut introduit dans la connaissance des mystères de la vie de l'Église : « Je vis, dit-il, une porte ouverte dans le ciel, et une voix me dit : « Monte ici et je te montrerai ce qui doit arriver dans l'avenir. » Et aussitôt j'y fus en esprit. »

Saint Jean décrit alors la Cour céleste et le trône de DIEU puis il dit : « Je vis dans la main droite de Celui qui était assis sur le trône un livre écrit en dedans et en dehors, scellé de sept sceaux. »

Ce livre écrit en dedans et en dehors renferme l'avenir de l'Église à deux points de vue. Les visions des sept sceaux sont écrites au dehors du parchemin roulé. Elles contiennent la prédiction des épreuves que l'Église subira du dehors, c'est-à-dire dans les combats que lui livreront les pouvoirs humains hostiles à DIEU et à son CHRIST. C'est l'Agneau qui, en déroulant le parchemin, brise successivement les sept sceaux, parce que c'est à Lui que DIEU a donné les nations pour héritage et c'est Lui qui élève et qui renverse les empires.

Les visions qui suivent les alarmes données par les sept trompettes, sont écrites au dedans du livre. Elles racontent les luttes et les épreuves intérieures de l'Église causées par les schismes et les hérésies, surtout les hérésies-mères. Le feu, dont il est parlé dans presque toutes ces visions, est le symbole expressif de l'hérésie [1].

---

1. Au livre des Proverbes, l'Esprit-Saint a dit : « *Vir impius fodit malum et in labiis ejus ignis exardescit* (XXI, 27). L'impie se donne, pour faire le mal, la peine que se donne celui qui creuse la terre, et sur ses lèvres est un *feu ardent.* » Un commentateur, Rodolphe Bayne, explique ainsi ce passage de l'Ecriture : « Par l'homme impie, nous entendons l'homme apostat

Dans les sept épîtres, sont énumérés les œuvres de l'Église et les mérites qu'elle acquiert dans les combats qui lui sont ainsi livrés au dedans et au dehors.

Notre intention n'est point d'expliquer les sept épîtres, ni les visions de S. Jean à l'ouverture des sept sceaux et au son des sept trompettes, mais seulement la vision relative aux épreuves que l'Église subit au sixième âge du fait de la grande hérésie du jour, vision qui se présenta aux yeux de l'Apôtre après que le sixième ange en eut donné l'avertissement par le son éclatant qu'il tira de sa trompette.

La description du cinquième âge se termine par ces mots : « Le premier malheur est passé : voici venir encore deux autres malheurs. »

Ces deux malheurs sont : 1° les ravages que fait la secte qui, au sixième âge, continue et étend plus au loin ceux faits par le protestantisme ; et 2° la dernière épreuve et les dernières calamités, celles qui seront infligées par l'Antéchrist.

Le protestantisme, ou l'hérésie du cinquième âge, a été présenté sous la figure d'une nuée de sauterelles ; la secte qui règne durant le sixième est figurée par une armée de deux cents millions de cavaliers. Par là est marquée la différence entre l'hérésie de cet âge et celle des âges précédents. Jusqu'ici, les hérétiques ravageaient l'Église par la propagande de leurs erreurs et de leurs vices, comme les sauterelles dévastent un champ, allant et venant, portant la désolation ici et là sans ordre, sans direction. Tandis qu'une armée et surtout une armée aussi nombreuse a son général, ses officiers, son plan de bataille, et par là l'unité d'action jointe à la rapidité que les chevaux peuvent donner à l'exécution.

Ces traits peuvent s'appliquer facilement à la secte qui, de nos jours, livre à l'Église la grande bataille dont nous sommes témoins et dont nous souffrons.

Ce qui distingue, en effet, la franc-maçonnerie des sectes précédentes, c'est qu'elle est constituée comme un gouvernement puissant, et qu'elle agit comme une armée ayant un chef commandant à des officiers subalternes. Elle a ses loges

---

et hérétique qui travaille beaucoup dans le champ des Ecritures, et qui allume par ses lèvres *le feu des divisions religieuses*, ou bien le feu de l'impiété. »

ou ses compagnies ; au-dessus de ses loges ses grands-orients ou ses régiments ; loges et grands-orients, classés sous des rites divers, forment divers corps d'armée. Au-dessus de cette première organisation, se trouve celle des arrière-loges relevant des grands conseils, et au-dessus de tout, gouvernant le tout, son patriarche. Toute cette organisation correspond assez bien à l'organisation militaire.

Cette armée marche contre l'Église. Elle a un plan de bataille imperturbablement suivi depuis deux siècles au moins, une direction donnée et obéie dans tous les pays, en Amérique et en Asie aussi bien qu'en Europe, une consigne dont les serments les plus terribles assurent l'observation par chacun des conjurés.

L'Apocalypse fixe leur nombre à deux cents millions. Ce nombre effrayant est-il réel ou symbolique ? Les nombres trois, quatre, sept, douze, etc., sont souvent symboliques dans l'Écriture. Mais de quoi pourrait être le symbole un pareil chiffre ? A quelle idée peut-il se rapporter ? à l'idée d'une quantité qui dépasse nos conceptions ? Mais, pour rendre un nombre indéterminé, le Saint-Esprit ne se sert pas de chiffre précis. Il dit, par exemple, en d'autres endroits de l'Apocalypse « la troisième partie », ou bien : « Je vis *une grande foule* que personne ne pouvait compter. » Ces deux cents millions désigneraient donc, en chiffres ronds, le nombre des adhérents qu'aura pu compter la nouvelle hérésie, dans toute la durée de son existence, et sur toute l'étendue du monde, depuis ses origines jusqu'au triomphe que l'Église remportera un jour sur elle.

Cette armée est rassemblée et conduite par quatre démons.

« Le sixième ange sonna ; alors j'entendis une voix venant des quatre cornes de l'autel d'or qui est devant Dieu, disant au sixième ange qui tenait la trompette : « Délie les quatre anges mauvais qui sont enchaînés sur le grand fleuve Euphrate. » Et les quatre anges qui étaient prêts pour l'heure, le jour, le mois et l'année furent déliés, afin de tuer le tiers des hommes. »

Pendant de longues années, ces quatre anges maudits n'avaient eu d'action nuisible que dans les limites des pays arrosés par l'Euphrate [1]. Ils y étaient enchaînés, sans pouvoir

1. Si nous en croyons M. l'abbé P. Martin, la Chaldée serait encore de nos jours un centre d'où la Kabbale rayonnerait jusqu'en Europe. Des

agir au delà. Mais ils se tenaient prêts pour l'heure, le jour, le mois et l'année, c'est-à-dire pour le moment très précis, où les progrès de l'incrédulité et de l'immoralité, et aussi un concours de circonstances favorables, leur prépareraient la voie à de futurs succès chez les peuples chrétiens.

Le XVIIIe siècle arrive. Le protestantisme, le gallicanisme, le jansénisme et le philosophisme ont disposé les esprits et les cœurs à toutes les révoltes. A ce moment précis la coupe de la justice divine est pleine. Elle déborde. Les quatre démons de l'Euphrate sont déchaînés et par l'initiation qu'elle avait reçue des Juifs aux mystères kabbalistiques, la maçonnerie leur offre un terrain tout préparé ; ils en prennent possession.

Rien de ceci ne doit nous étonner.

Daniel, au chapitre Xe de son livre, nous fait voir les saints archanges Michel et Gabriel préposés à la conduite du peuple de Dieu, discutant avec les anges gardiens des Perses et des Grecs la fin de la captivité du peuple de Dieu et les conséquences qu'elle aurait pour les nations encore plongées dans les ténèbres de l'idolâtrie.

Mais il n'y a pas que les anges bons, il y a les mauvais ; et ceux-ci comme ceux-là s'occupent de nous, sont en rapport avec notre monde. Nous avons vu que le combat livré dans le ciel à l'origine des choses se continue ici-bas, et que les hommes et les peuples peuvent dans cette lutte se ranger sous les étendards de saint Michel ou sous celui de Satan.

Adam a mis toute sa descendance sous l'empire du démon ; et Jésus-Christ, à la veille de l'acte rédempteur, a dit : « C'est

---

peuplades appelées Jésidis (Yesidi est dans la langue turque le nom du diable) ou Schamanites, ayant un culte et une religion kabbalistique et satanique, habitent cette contrée. Elles s'étendraient dans la Mésopotamie, la Médie, la Kurdistan et les monts Sindjar. Leur population atteindrait le chiffre de plusieurs millions. (*La Chaldée*. Esquisse historique, etc., par l'abbé P. Martin, chapelain de Saint-Louis des Français. Rome, 1867).

M. Gougenot des Mousseaux dit aussi : « La maçonnerie kabbalistique a encore un de ses centres et peut-être son centre primitif dans la Chaldée, pays natal de la Kabbale. La Kabbale, fort antérieure au peuple juif, fut accueillie par eux lorsqu'ils se livrèrent au culte public des divinités de la Chaldée (IV Rois, chap. XXIII). Dès lors, elle s'infiltra dans leurs livres doctrinaires et s'enracina dans leurs mœurs. Les Talmudistes ont renouvelé cette Kabbale. » « Ils nous l'enseignent, dit le professeur de magie, Eliphaz Lévi, après en avoir reçu le dépôt des Chaldéens Sabéistes, issus de Cham, et qui, d'après une opinion fort accréditée dans la science (magique), étaient les héritiers de la doctrine des fils de Caïn. »

maintenant la crise du monde, maintenant le prince de ce monde va être jeté dehors. » Dès lors, en effet, a commencé la délivrance ; le baptême a arraché les individus, la foi a arraché les peuples à l'esclavage du démon.

Mais individus et peuples restent toujours libres de se remettre sous le joug de Lucifer et des siens. Ce n'est point DIEU qui alors les déchaîne, mais notre impiété et notre infidélité. Les démons n'ont jamais eu et n'auront jamais d'entrée dans notre monde qu'autant que l'homme a voulu ou voudra leur en donner.

Aussi bien qu'autour des fidèles, ils rôdent comme des lions rugissants autour des peuples qu'ils n'ont pu retenir sous leur joug pour reconquérir sur eux leur ancien empire.

Leur désir est de rendre l'état du genre humain pire qu'avant la venue du JÉSUS-CHRIST (Luc., XI, 26). A l'heure actuelle, ils sont par notre faute plus nombreux et plus puissants qu'ils ne le furent jamais depuis le sacrifice du Calvaire. C'est pourquoi Léon XIII et Pie X nous font prononcer chaque jour au pied de l'autel l'exorcisme qui a pour but de repousser en enfer Satan et les esprits mauvais que Voltaire a évoqués par son cri satanique tant de fois répété dans les loges.

L'Apocalypse nous dit que tous ces démons sont sous les ordres et la conduite de quatre chefs sortis du pays de la Kabbale pour diriger et gouverner cette fille de la Kabbale juive qui nous domine, qui nous tue, la maçonnerie.

Le livre inspiré — si l'application que nous faisons de son texte est exacte — nous présente cette secte sous le symbole du cheval, mais d'un cheval monstrueux. En général, dans la Sainte Écriture, « la bête » symbolise les puissances humaines en hostilité avec DIEU. Elles sont représentées sous la figure d'animaux de diverses sortes ou même d'animaux chimériques, dont les traits s'adaptent au rôle que ces puissances ont pris dans le monde. Les chevaux qui composent l'armée dont il est parlé au VIe âge sont ainsi décrits : leurs têtes étaient comme des têtes de lion, leurs queues étaient semblables à des serpents. Ces horribles bêtes avaient donc la tête du lion, le corps du cheval et leurs queues étaient composées de serpents dont la tête descendait vers la terre.

Que peut-on voir sous ce symbole ?

Le cheval est un animal domestique que l'homme qui le monte domine et mène à son gré par la bride et le frein. Y a-t-il homme plus asservi que ne l'est le franc-maçon par ses serments ? Où trouver une plus parfaite abdication de la personnalité et une docilité plus aveugle à toutes les impulsions ? Et ce que l'on constate en tout franc-maçon est également vrai de la secte entière. Cette horrible cavale est montée par un personnage qu'elle ne connaît point et qui la conduit où il lui plaît. De même que le cheval ne peut que sentir son cavalier et ne saurait voir le visage de celui qu'il porte sur son dos, elle a cent fois avoué, par les mieux informés de ses adeptes, qu'elle ne sait, ni qui la gouverne, ni à quelle fin lui sont prescrits les mouvements qu'elle se voit forcée d'exécuter.

L'Esprit-Saint donne à cette bête, aux yeux de l'Apôtre, une tête de lion ; le lion, colère et terrible, symbolise dans les Écritures les orgueilleux et les ambitieux, les puissants et les persécuteurs. Ici, c'est l'orgueil de détrôner Dieu, de le chasser de la société, l'ambition de se soumettre le genre humain. C'est bien là les caractères saillants de la franc-maçonnerie. A ses origines, elle s'est incorporé autant qu'elle a pu les protestants, les jansénistes, les révoltés de toute nature et les incroyants de toute espèce. Aujourd'hui, elle appelle à elle tous ceux qui veulent arriver aux honneurs, tous ceux qui veulent sentir l'ivresse du pouvoir, et elle s'arme de leurs passions dans sa guerre à l'Église.

Si, dans la franc-maçonnerie, l'ensemble des chefs forme la tête et si la masse de ceux qui n'ont point été jugés dignes ou capables d'initiation plus expresse constitue le corps, au corps se rattache la queue des sectes que la maçonnerie traîne après elle : Carbonari, nihilistes, internationalistes, socialistes, etc., tous ceux qui ont au cœur la haine de la société et n'ont d'autre désir que de lui nuire. Aussi l'Apôtre les voit sous forme de serpents, serpents, remarque-t-il, ayant des têtes qui leur permettent de nuire par leurs morsures et par le venin que ces morsures introduisent en ceux qu'elles blessent.

Le prophéte porte plus loin la description de la scène que le son de la sixième trompette a fait se dérouler sous ses yeux. La puissance de ces chevaux, dit-il, est dans leur bouche, et de cette bouche sort du feu, de la fumée et du soufre. Trois fois il appelle l'attention sur cette bouche. Serait-ce pour marquer

que, plus que les hérésies, cette archihérésie a la puissance de la bouche et de la parole ? Aucune secte, en effet, n'a enseigné l'erreur d'une manière si radicale et si universelle que la franc-maçonnerie.

Nous avons vu que sa grande puissance de séduction vient de l'art avec lequel elle change le sens des mots, trouble toutes les notions, pervertit la vérité, si l'on peut ainsi dire, en en fixant les apparences sur toutes les erreurs. C'est sa parole que la liberté de la presse a déchaînée ; c'est sa parole que transporte en tous lieux le colportage ; c'est sa parole qui s'offre à tous dans les bibliothèques publiques et dans celles des chemins de fer, dans les cabinets et salons de lecture, par les livres, les revues et les journaux sous forme littéraire, scientifique, philosophique, historique, politique ; c'est elle encore que l'on entend à la tribune du Parlement comme à celle des clubs, dans les académies comme dans les congrès, dans les chaires des hautes études comme dans les écoles des villages, aux banquets politiques comme sur les tombes des morts. Actuellement, elle s'empare du monopole de l'enseignement, elle veut que le monde n'entende plus d'autre maître qu'elle.

Ce que cette parole répand sur le monde, ce qui sort de la bouche de la bête, le prophète le caractérise par le feu, la fumée et le soufre. *De ore eorum procidit ignis et fumus et sulphur.* Les interprètes voient en ces trois choses le symbole expressif de l'erreur dogmatique, de l'erreur sociale et de l'erreur morale. Le feu a toujours été le symbole de l'hérésie dans toutes les visions précédentes. La fumée symbolise bien cette obnubilation dont les principes modernes ont enténébré la société ; le soufre signifie l'infection qui résulte de la corruption de la doctrine et la dépravation des mœurs qui en est la suite, il rappelle les villes impudiques et le châtiment infligé à leur luxure.

« Par le feu, la fumée et le soufre qui sortait de leur bouche, la troisième partie des hommes fut tuée », tuée de mort spirituelle, puisqu'il s'agit d'erreurs et de vices. A combien d'âmes la bête maçonnique a fait perdre la vie de la grâce : la foi et la charité divines ! Le prophète porte leur nombre au tiers, un sur trois ont été atteints par la contagion. Statistique épouvantable ; mais, si l'on réfléchit à la multitude de ceux qu'atteignent tant d'associations que la franc-maçonnerie a su créer autour d'elle

ou dont elle a su s'emparer pour les diriger ou les inspirer, et à la multitude plus grande encore de ceux que corrompt l'enseignement des écoles et la lecture des journaux, ou s'étonnera moins.

Après ces effrayantes descriptions viennent des paroles de consolation et d'espoir.

« Je vis un autre ange, fort, qui descendait du ciel, enveloppé d'une nuée, avec l'arc-en-ciel au-dessus de sa tête ; son visage était comme le soleil et ses pieds comme des colonnes de feu. Il tenait dans sa main un petit livre ouvert. Il posa son pied droit sur la mer et son pied gauche sur la terre et cria d'une voix forte comme un lion qui rugit. Aussitôt les sept tonnerres se mirent à gronder. Or quand les sept tonnerres eurent grondé, j'allais écrire ; mais j'entendis une voix du ciel qui disait : Scelle ce qu'ont dit les tonnerres et ne l'écris pas.

» Et l'ange que je voyais debout sur la mer et sur la terre, leva sa main droite vers le ciel, et jura par Celui qui vit aux siècles des siècles, qui a créé le ciel et ce qu'il renferme, la terre et ce qu'elle renferme, la mer et ce qu'elle renferme, qu'il n'y aura plus de retard [1] ; mais qu'aux jours de la voix du septième ange, quand celui-ci sonnerait, le mystère de Dieu s'accomplirait, comme il l'a annoncé à ses serviteurs les prophètes.

» Et la voix du ciel, que j'ai entendue, me parla de nouveau disant : « Va, prends le petit livre ouvert dans la main de l'ange qui se tient debout sur la mer et sur la terre. » J'allais vers l'ange et lui dis de me remettre le petit livre. Il me répondit : « Prends-le et avale-le ; il sera amer à tes entrailles, mais, dans ta bouche il sera doux comme du miel. » Je pris donc le petit livre de la main de l'ange et je le dévorai ; dans ma bouche, il fut doux comme du miel, mais, lorsque je l'eus avalé, mes entrailles furent remplies d'amertume. Alors on me dit : « Il

1. On traduit ordinairement : « il n'y aura plus de temps ». Le mot grec traduit par *tempus* est le substantif χρονος. Ce mot n'a pas la signification de temps opposé à l'éternité, il veut dire « longueur de temps » et par suite « retard ». Il n'y aura plus de retard. S'il fallait l'entendre autrement, le verset 6 prédirait que le temps va finir, et le verset 7 annoncerait qu'il va encore y avoir des « jours » pendant lesquels Dieu achèvera l'accomplissement de la prophétie.

faut que tu prophétises encore sur un grand nombre de peuples, de nations, de langues et de rois. »

Lorsque l'Apôtre dit ici : « Je vis un autre ange », il ne veut plus parler des anges déchus, puisqu'il montre celui-ci descendant du ciel. Il y a là l'annonce d'une intervention de DIEU en faveur de son Église. Ce secours sera puissant, car l'ange est qualifié « fort ». Cette expression ne se rencontre que dans trois endroits de l'Apocalypse, et toujours dans des circonstances où, d'après le texte, DIEU agit ou se prépare à agir d'une manière particulière contre Satan et contre ses œuvres. (Ap., V, 2 et XVIII, 21.) Il est d'ailleurs à remarquer que l'ange qui fut le messager de l'Incarnation, la plus puissante, la plus admirable intervention de DIEU en faveur du genre humain, est appelé Gabriel, c'est-à-dire, Force de DIEU. Nous pouvons donc croire que ce qui est marqué ici comme devant arriver à un certain moment du VIe âge, sera une action forte et étonnante contre les ennemis de l'Église.

A cette qualification de « fort », l'Apôtre joint la description des attributs sous lesquels l'ange se présente. Il est revêtu d'une nuée, laissant à découvert le visage, les mains, les jambes et les pieds. Dans la Bible, la nuée cache la majesté divine aux regards des hommes. Faut-il conclure que dans cette intervention DIEU se cacherait en partie ? Ce serait une action divine bien caractérisée, mais qui ne sortirait pas de l'ordre providentiel. DIEU agirait non miraculeusement, mais sous le voile des événements, de façon cependant que son intervention fut évidente.

Un arc-en-ciel était sur la tête de l'ange. L'arc-en-ciel est le symbole de la paix et de la miséricorde ; l'ange qui s'en montre couronné annonce la fin des épreuves et des châtiments.

Son visage était comme le soleil et ses pieds comme des colonnes de feu. Son message serait donc un message de lumière. Il apporterait aux hommes la lumière divine : la vérité tant obscurcie, tant défigurée au cours de cet âge, éclaterait comme le soleil et comme lui s'imposerait à tout le monde.

Voilà ce que semblent dire tout d'abord les premiers versets du chapitre dixième. Mais on peut y voir encore autre chose.

La nuée n'est pas seulement le symbole d'une opération

divine voilée, les Saints Pères, dans leurs commentaires, en font aussi la figure prophétique de Marie. Ils appliquent à la T.-S. Vierge ce qui est dit au troisième livre des Rois (C. XVIII, v. 44) : « Voici que parut une toute petite nuée s'élevant de la mer ». Or, dans la vision de S. Jean, la nuée porte l'arc-en-ciel. C'est donc par Marie que nous viendra, au milieu de la désolation du VIe âge, l'assurance de la miséricorde et les gages de la paix. De fait, la définition du dogme de l'Immaculée Conception n'a-t-elle point répandu l'espérance dans tous les cœurs, et Marie n'est-elle point venue dans la sombre période de cet âge dire à Paris, à la Salette, à Lourdes, à Pontmain : Ne craignez point, je suis avec vous et j'intercède pour vous. C'est en 1830, qu'elle fit sa première manifestation, qu'elle vint nous donner la médaille miraculeuse, c'est-à-dire au moment même où la franc-maçonnerie, s'étant réorganisée, tramait par la Haute-Vente ses plus noirs complots.

La nuée et l'arc-en-ciel ne sont points les seuls objets sur lesquels l'Apôtre appelle notre attention et par lesquels il annonce la venue d'un secours divin.

L'ange, dit-il, tenait dans sa main un petit livre ouvert. Un livre ouvert est un livre dont la lecture ou la composition est commencée et n'est point achevée. C'est aussi un livre qui n'est pas mystérieux, dont l'ouverture marque qu'il est accessible à tous. Que nous annonce ce livre ? Le V. Holzhauser qui a publié une interprétation de l'Apocalypse des plus autorisées y dit que ce petit livre dans la main de l'ange était la prophétie du plus grand et du dernier des conciles, et que ce concile se tiendrait dans le VIe âge. Cela était écrit vers 1650, plus de deux siècles avant l'ouverture du Concile du Vatican. Le Vénérable a ajouté que ce concile se verrait, en présence de la plus profonde des erreurs, l'athéisme, ce qui le mettrait dans la nécessité de le condamner. Le protestantisme ne faisait alors porter ses négations et ses protestations que contre l'Église et quelques-uns de ses dogmes, mais non contre le dogme fondamental, l'existence de DIEU. Aujourd'hui l'athéisme est professé non plus seulement par quelques individus, mais par toute la secte et par l'État lui-même.

Chose bien remarquable, l'anticoncile tenu à Naples, en 1869, comme une provocation au Concile du Vatican, ouvert

cette même année, a fait cette déclaration : « Considérant que l'IDÉE DE DIEU est la source et le soutien de tout despotisme et de toute iniquité, considérant que la religion catholique est la plus complète et la plus terrible personnification de cette idée..., les libres-penseurs assument l'obligation de travailler à l'abolition prompte et radicale du catholicisme. »

De son côté, le Concile du Vatican s'est vu dans la nécessité de mettre dans la plus vive lumière l'idée de DIEU, et de l'entourer de toutes ses preuves théologiques et même philosophiques. Ce qu'il fit dans la constitution *Dei Filius* [1].

Autres choses dignes d'attention.

« L'ange posa son pied droit sur la mer et son pied gauche sur la terre. » Il s'établit ainsi sur tout l'univers. Ses pieds, qui en prennent possession, brillent de l'éclat du feu : c'est dire, qu'au sixième âge, il viendra un moment où la lumière de la vérité brillera sur toute la surface du globe et pour un certain temps le soumettra à son empire.

Comment et par quels moyens les voies seront-elles préparées à un changement si merveilleux ? Une autre action symbolique de l'ange nous l'apprend. « Il cria d'une voix forte, comme un lion qui rugit. Aussitôt sept tonnerres se mirent à gronder. » Lorsque dans l'Ancien Testament il est dit que le Seigneur rugit comme un lion (Jérémie, XXV, 30, voir aussi : Joel., III, 16, etc.), les interprètes s'accordent à reconnaître que ces expressions signifient que DIEU va exercer une terrible vengeance. L'acte symbolique de l'ange annoncerait donc qu'à la fin du VIe âge, le Seigneur frappera les ennemis de l'Église d'épouvantables punitions. Sans doute que des événements politiques et sociaux que l'on ne prévoit déjà que trop, accompagnés d'autres faits, que les sages du siècle n'auront pu prévenir, viendront contra-

1. Si l'interprétation du V. Holzhauser est exacte — et il semble bien qu'elle n'ait pu lui être suggérée que par une lumière prophétique — nous aurions ici, comme l'observe M. de Saint-André, une date historique et un point de repère pour l'interprétation de cette partie de l'Apocalypse. Le second verset du chapitre X annonce un fait qui doit être inscrit pour les années 1869 et suivantes. De là résulterait que la seconde vision de la sixième trompette où se trouve ce verset regarde bien notre temps, et que la première vision de cette même trompette lui appartient bien aussi ; et dès lors que la grande hérésie de nos jours, l'hérésie maçonnique est bien symboliquement prédite dans l'horrible armée équestre rassemblée par les quatre démons de l'Euphrate.

rier leurs calculs et déchirer leurs trames ; et par là renverser le plan des ennemis de l'Église, les réduire à l'impuissance et les atterrer. Les hommes verront que ces faits calamiteux sont les conséquences des principes et des pratiques de la secte, et ils s'en détacheront. La vérité se fera jour dans les esprits ; on verra, on comprendra que l'Église catholique seule possède la sagesse divine pour maintenir en paix les sociétés et les diriger.

Aux rugissements de l'ange firent écho les voix des sept tonnerres. L'abbé Drach remarque ici (Ap., p. 106), que sainte Brigitte eut la confiance de demander à Dieu ce qu'avaient dit les sept tonnerres, il lui fut répondu qu'ils avaient fait les menaces les plus terribles contre les persécuteurs de l'Église [1].

Mais le Seigneur ne frappera point la secte jusqu'à la destruction complète ; il ne détruira pas entièrement la cité du mal dont la ruine définitive ne doit avoir lieu que plus tard, après les jours de l'Antéchrist. Cela semble ressortir des versets qui suivent : « Et quand les tonnerres eurent fait entendre leurs voix, moi, j'allais écrire, mais j'entendis une voix du ciel disant : « Scelle les paroles des sept tonnerres et ne les écris pas. » L'ordre de les sceller ne veut pas dire qu'elles ne s'exécuteront pas, mais qu'elles sont tenues en suspens et ne s'accompliront que plus tard. Ce sont peut-être les sept dernières plaies, *plagas novissimas*, par lesquelles Dieu punira les hommes du VIIe âge et commencera la destruction définitive de la cité du mal.

---

1. *Révél. de sainte Brigitte*. Liv. VI, ch. x.

CHAPITRE XIII

QUE PENSER DE LA FRANCE ? — SUJETS DE CRAINTE

Si vraiment nous pouvons espérer au milieu des erreurs, des corruptions, des calamités de l'âge présent, une intervention divine en faveur de la sainte Église et de ceux qui sont restés fidèles, la France aura-t-elle une part aux miséricordes divines ?

Il semble au premier abord qu'on ne puisse l'espérer. La chute de notre pays date de si loin ! et elle est si profonde !

« A la fin du XVIIe siècle, écrit le célèbre économiste Cheysson, à l'apogée de la puissance de Louis XIV, l'empire de Charles-Quint est démembré, l'Espagne effacée : il n'y a plus en Europe, que trois grandes puissances : La France, l'Angleterre, et l'empire d'Allemagne. La France, avec ses dix-neuf millions d'habitants, figure pour près des deux cinquièmes, pour 38 pour 100, dans la somme de la population de ces trois grands Etats.

» En 1789, la situation change. La France s'est annexé l'Alsace et la Lorraine avec leur population qui s'élevait alors à 1.500.000 habitants environ : l'Alsace sous Louis XIV, la Lorraine sous Louis XV. Mais la Russie a vingt-cinq millions d'habitants. Elle s'est élevée au rang des grandes puissances. Elles sont au nombre de quatre, et la France ne figure plus dans le total que pour 27 pour 100.

» Nous voilà en 1815. L'Empire français s'est écroulé ; la Prusse a pris place dans le concert européen, elle a porté à cinq le chiffre des grands Etats, et la part de la France se trouve réduite à 20 pour 100.

» Arrivons à 1882 : une nouvelle puissance, créée par nous-mêmes, a surgi depuis douze ans : c'est l'Italie.

» Ce n'est pas tout.

» Un grand peuple, né de l'autre côté de l'Atlantique, à la fin du dix-huitième siècle, a vu sa population s'accroître dans des

proportions inconnues aux vieilles nations, et, par son développement industriel et agricole, grâce à la rapidité des communications, il est venu prendre sa place dans la politique européenne et surtout dans les problèmes économiques qui s'agitent sur l'ancien continent.

» En jetant dans la balance ses cinquante millions d'habitants (aujourd'hui il en a soixante-dix millions) il a relégué la France au quatrième rang avec ses trente-sept ou trente-huit millions et la France ne représente plus que onze pour cent de la population totale des grands Etats réunis. »

« Si les choses continuent à marcher du même pas, ajoute M. Cheysson, si la France ne change pas son allure, dans cinquante ans, elle ne figurera plus que pour sept pour cent dans le total général, et encore, en n'ayant égard ni à la Chine, ni aux colonies anglaises, ni à la Russie d'Asie, (M. Cheysson pourrait ajouter aujourd'hui « ni au Japon ») puissances avec lesquelles il faudra bien compter quelque jour. »

Dans son n° du 25 janvier 1905, M. Ed. Drumont a rapporté ces paroles d'un personnage Japonais qui montre que le sentiment ici exprimé est partagé même par les asiatiques. « Il y en a qui redoutent les progrès de la France en Asie et craignent de la voir s'annexer les provinces du sud et de l'ouest. Ces craintes me paraissent sans fondement. La France n'est plus ce qu'elle était autrefois. Malgré l'éclat extérieur de sa civilisation, elle est absolument pourrie au cœur, son énergie vitale est épuisée. Sa population diminue de jour en jour, et il n'est point déraisonnable de croire qu'elle disparaîtra du rang des nations vers la fin du siècle. »

Au centenaire de la Révolution, le plus savant historien des origines de la nationalité française, M. G. Kurth, au cours d'une conférence au cercle *Concordia* de Liège, remontait à la cause criminelle de cette diminution de la population française, il parlait des crimes dont se rendaient coupables tant d'époux en France, et il disait, qu'outre leurs conséquences naturelles, ces crimes appelaient un châtiment. « A côté du mystère d'iniquité, la Providence a placé un mystère de justice. *La France se meurt* châtiée, comme Onan, par son propre forfait. *Et ideo percussit eum Dominus, quod rem detestabilem faceret* [1]. »

1. En 21 ans, de 1881 à 1901, on n'a compté chez nous qu'un million environ de naissances de plus que les décès. C'est, en vingt ans, le chiffre que

A ce premier sujet de crainte pour l'avenir de notre pays, s'en joignent d'autres non moins troublants.

M. de Beugny d'Hagerne publia en 1890 dans la *Revue du Monde catholique* ses notes *de voyages de Paris en Transylvanie.* Il y raconte une entrevue qu'il eut à Fured avec M. Lonkay, directeur du *Magyar Allam* (l'Etat hongrois), le grand journal catholique de la Hongrie. « J'aime beaucoup la France, me dit-il, et au milieu des événements politiques de notre époque, que mon métier de publiciste me force à étudier tous les jours, il y a deux points que je ne perds jamais de vue : la Papauté et la France. La France m'a toujours paru le peuple choisi de DIEU pour défendre les droits de son Eglise ; je vois toutes les nations chrétiennes compter sur elle et attendre d'elle le salut. Malheureusement, il y a bien des choses qui me font trembler pour vous. Je ne parle pas des folies actuelles de vos gouvernants, c'est une maladie, un accès de fièvre chaude, qui ne peut être que momentanée. La guerre entre l'empire allemand et la France est inévitable... Ce sera un duel à mort. Si la France était encore la fille aînée de l'Eglise, si elle avait un chef se disant comme saint Louis le sergent de JÉSUS-CHRIST, je ne craindrais rien. Mais, parmi les fautes et les folies de votre première révolution, il en est une qui doit vous attirer de terribles châtiments. A cette époque néfaste la France a chassé DIEU de ses lois : ce fut un crime de reniement national. Ce crime, tous les gouvernements qui ont suivi la Révolution n'ont pas su, ou n'ont pas pu, ou

---

l'Allemagne, pour ne prendre que cet exemple, a atteint dans la seule année 1903. Il y a même des départements où le nombre des décès surpasse régulièrement celui des naissances.

En 1877, M. Ch. Girault, dans un opuscule accompagné de 34 tracés graphiques, correspondant aux trente-quatre cantons du Calvados, a établi que, de 1853 à 1863 et de 1863 à 1873, dans tous les arrondissements, le nombre des décès a dépassé celui des naissances. Sans doute, il y a à cela plusieurs causes, mais la principale est la limitation voulue de la postérité. La morale des Normands se révèle, à ce sujet, par ce dicton local : « C'est assez d'un vean pour l'herbage. »

Les pouvoirs publics se sont émus ou ont paru s'émouvoir de cet état de choses. Nous disons « ont paru » parce qu'ils ont obstinément fermé les yeux, dans la recherche, qu'ils ont instituée, des remèdes à trouver. On a proposé d'avantager les pères de nombreux enfants. D'abord on ne mettra jamais d'assez gros poids dans la balance pour soulever l'égoïste prudence qui restreint la natalité. Et il n'est peut-être pas désirable qu'on obtienne des enfants par calcul intéressé. Employez-vous à rechristianiser la France et vous la débarrasserez de cette prudence qui nous avilit et nous tue.

n'ont pas osé le réparer. Ce crime a été plus tard imité par d'autres nations catholiques, et je me demande souvent si DIEU ne finira pas, lui aussi, par renier ceux qui l'ont renié. »

Plus récemment, la même crainte était exprimée à Amsterdam, ou plutôt l'affirmative était prononcée par un protestant, membre de la Chambre-Haute des États généraux. Parlant à un religieux chassé de France par la loi Waldeck-Rousseau, il demandait :

« — Serait-ce vous offenser que d'affirmer la France perdue ?

» — Je voudrais, du moins, savoir à quoi vous le jugez, répondit le religieux.

» — Aux signes qui annoncent toute décomposition, répliqua le sénateur [1]. »

Voyant les signes, il avait cherché la cause de cette mort, et il la mettait dans l'abandon du catholicisme. « J'ai mal dit : « la France perdue », c'est le catholicisme que j'estime perdu en France. Et c'est en cette atrophie du catholicisme que moi, protestant, je vois le symptôme de mort pour la France. »

Au cours des débats soulevés en Belgique par l'émigration en ce pays des religieux qu'un gouvernement, aussi traître à la patrie qu'impie et inhumain, chasse de France, l'un des membres les plus éminents de la Chambre belge disait aussi : « La politique anticléricale sera pour la France un suicide national. »

Les journaux étrangers ne parlent pas autrement que ces personnages. Qu'il nous suffise de citer le *Vaterland* de Vienne. Dans un article intitulé : *L'instigateur du Kulturkampf français*, publié le 6 octobre 1904, il disait aussi : « La politique antireligieuse française est une véritable politique de suicide. »

C'est qu'en effet, comme le dit J. de Maistre et selon la vérité manifestée par les faits, ce qui est le fond, l'essence de l'âme française, ce qui a donné l'impulsion à tous ses gestes, c'est l'idée catholique. « Il y a, dit-il, dans les idées nationales du peuple français, je ne sais quel élément théocratique et religieux qui se retrouve toujours. Le Français a besoin de la religion plus que tout autre homme ; s'il en manque, il n'est pas seulement affaibli, il est mutilé. Voyez son histoire... Le christianisme pénétra de bonne heure chez les Français avec une facilité qui ne peut être que le résultat d'une affinité particu-

1. *Études*. Numéro du 5 octobre 1902.

lière... » Après avoir rappelé les *Gesta Dei per Francos*, de Maistre montre que la situation éminente qu'occupait la France dans le monde venait de ce qu'elle présidait (humainement) le système religieux et que son roi était « le protecteur héréditaire de l'unité catholique [1]. »

Ce profond penseur ajoutait : « Que du moment où les Français ne seraient plus catholiques, il n'y aurait plus de Français en France, parce qu'il n'y aurait plus en France d'hommes ayant dans l'esprit et dans le cœur l'idée directrice des ancêtres, celle à laquelle les Français ont obéi depuis leur naissance, qui a fait leur nation ce qu'elle fut, et ce sans quoi elle ne sera plus elle-même, elle n'existera plus. »

Déjà, en 1814, ne voyant point la Restauration remettre la France pleinement dans ses voies traditionnelles, il écrivait à M. de Bonald : « Jusqu'à présent, les nations ont été *tuées* par la conquête, c'est-à-dire par voie de pénétration ; mais il se présente ici une grande question. — *Une nation peut-elle mourir sur son propre sol, sans transplantation ni pénétration, uniquement par voie de putréfaction, en laissant parvenir la corruption jusqu'au point central et jusqu'aux principes originaux et constitutifs qui la font ce qu'elle est ?* C'est un grand et redoutable problème. Si vous en êtes là, il n'y a plus de Français même en France, et tout est perdu [2]. » L'année suivante, il se montrait plus affirmatif : « La France est morte

---

1. Tous les souverains qui ont contrarié la France dans sa mission, ont fini misérablement. Pour nous en tenir au siècle dernier : Napoléon Bonaparte, après avoir signé le Concordat et relevé les autels, emprisonne le Pape ; aussitôt ce colosse tremble et chancelle sur sa base. Les flammes du Kremlin brûlent son diadème. Leipzig le blesse à mort, Waterloo l'achève.

Louis-Philippe essaie de régner, non pas contre la religion, mais sans elle. Un jour, ce roi libéral, soutenu dans le Parlement et dans le pays légal par une immense majorité, est renversé, non par un coup de foudre, mais par une chiquenaude révolutionnaire.

Napoléon III commence par donner aux catholiques des gages d'alliance et de protection ; il finit par mettre en branle la révolution italienne et se faire complice des spoliateurs de la Papauté. Le voilà pris dans les filets de Bismarck, ses armées fondent et disparaissent comme dans les pages tragiques où la Bible retrace les vengeances divines.

« Je suis convaincu, a écrit Paul de Cassagnac, que c'est la conduite de nos empereurs envers la papauté qui leur porta malheur. Sainte-Hélène et Sedan furent le châtiment terrible de la captivité de Pie VII et de l'abandon de Pie IX. »

2. *Œuvres complètes de J. de Maistre*, T. XII, p. 460.

dans ce moment ; toute la question se réduit à savoir si elle ressuscitera [1]. »

Qu'aurait-il dit s'il l'avait vue dans l'état où nous la voyons aujourd'hui, livrée à l'anarchie la plus profonde : anarchie dans les esprits en proie aux opinions les plus diverses et même les plus opposées, et cela, jusque dans les milieux les plus tenus à s'entendre ; anarchie dans les mœurs qui, du haut en bas de l'échelle sociale, ne prennent plus pour règles que l'intérêt personnel et le plaisir ; anarchie dans les lois qui, se mettant en opposition avec les lois éternelles, ne sont plus faites que pour réprimer le bien et favoriser le mal ; anarchie dans l'autorité où tous les pouvoirs sont soumis à des puissances occultes qui les font travailler, à qui mieux mieux, à avilir le clergé, la magistrature et l'armée, ces trois colonnes de tout édifice social. Aussi, la voyant se détruire ainsi de ses propres mains, les peuples étrangers, — en dehors de quelques esprits élevés, tels que ceux que nous avons cités, — professent-ils pour la France d'aujourd'hui un souverain dédain. Il n'y a point eu transplantation de la race française sur un autre sol, mais il y a chez elle pénétration d'un esprit tout contraire au sien, l'esprit maçonnique ; et même pénétration d'une race, la race juive, qui s'est rendue maîtresse chez nous, et qui, par une action incessante, nous inocule toutes les corruptions [2]. De sorte que l'on ne peut s'empêcher de se demander si le point central de notre vie n'est pas atteint, si les principes originaux et constitutifs qui avaient fait que la France était la France n'ont point disparu.

Ce qui le fait craindre plus que tout le reste, c'est que la France paraît vouloir répudier avec sa mission tout ce qui faisait sa raison d'être.

---

1. *Œuvres complètes de J. de Maistre*, T. XIII, p. 158.

2. La revue anglaise *The Mouth*, dans son numéro d'octobre 1896, attribuait aux Juifs les causes de mort qui sont en nous : « Les Juifs n'essaient même pas de dissimuler que, dans leur éternelle haine du christianisme, secondée par les clubs et la franc-maçonnerie, ils ont été les auteurs de la Révolution. » Le journal algérien juif *Haschophet* revendiquait dernièrement encore la Révolution comme une œuvre purement sémitique, dans un article intitulé : *L'Agonie de l'univers romain.* « C'est en vain que la tiare lutte contre le spectre de la Révolution juive de 1793 ; elle voudrait en vain se délivrer de l'étreinte de fer du colosse sémitique qui l'enserre ; tous ses efforts sont inutiles. Le danger est imminent, et le catholicisme meurt à mesure que le judaïsme pénètre les couches de la société. »

A l'heure où nous écrivons ces lignes, le *Journal officiel* apporte l'approbation donnée par le Parlement au projet du voyage de M. Loubet à Rome, et le vote des crédits affectés à cette démarche.

Jusqu'ici, aucun souverain d'une nation officiellement catholique n'avait voulu visiter à Rome l'usurpateur, pas même l'empereur d'Autriche, son allié, malgré vingt années d'instances pour le rappeler à l'observation des lois d'égards réciproques. C'est, de la part des princes catholiques, une manière d'affirmer que la question de Rome existe toujours, qu'elle reste posée pour les Puissances.

Les Souverains non catholiques eux-mêmes, par la manière dont ils effectuent leur visite au Vatican, témoignent que, pour eux également, le problème est toujours pendant, n'est pas résolu.

M. Loubet, le premier, déclare, par sa démarche, qu'à ses yeux le vrai et seul Souverain de Rome est le petit-fils de Victor-Emmanuel ; il ratifie le grand forfait politique et religieux commis en 1870. C'est au nom de la France qu'il prétend commettre cet acte, le plus opposé qui soit à toute notre histoire, au rôle qu'elle a joué dans le monde, à la vocation que Dieu lui a donnée. Et cela, dans le temps où l'empereur d'Allemagne se pose en gonfalonier de l'Église [1] !

Qui ne voit, dans les mouvements contraires de la France et de la Prusse, la double impulsion de la franc-maçonnerie, et la savante stratégie de ceux qui ont déclaré une guerre à mort à l'Église et à la France ?

Il y a à la Chambre deux prêtres ; et ils ont laissé à un laïque, M. Boni de Castellane [2], le soin de revendiquer les droits imprescriptibles de la Papauté et de défendre les droits et l'honneur de la France. Que dis-je ? L'un d'eux, M. Gayraud, par son abstention, s'est déclaré indifférent à la question ; et l'autre, M. Lemire, a dit, par son vote, à M. Loubet : Je suis aise que vous alliez donner à l'usurpation piémontaise la sanction qu'elle

---

1. La Prusse a-t-elle cessé d'être ce que l'*Opinion nationale* disait d'elle au lendemain de Sadowa ? « *La mission de la Prusse est de protestantiser l'Europe, comme la mission de l'Italie est de détruire le pontificat romain.* » Qui peut le croire ?

2. M. Baudry-d'Asson a appuyé M. Boni de Castellane. Au Sénat, M. Dominique Delahaye s'est fait le même honneur. Le projet de loi n'a rencontré à la Chambre que douze opposants !

n'a point encore reçue, et, usant de mes pouvoirs de député, je vous en donne les moyens.

Rien de plus attristant, rien de plus troublant n'avait encore été fait.

Au lendemain de ce vote, au lendemain de cette mission donnée à M. Loubet par les députés et par les sénateurs, Henri Rochefort écrivait dans l'*Intransigeant :* « La journée d'hier a été, on peut le dire, excellente pour les sans-patrie... La France se meurt, c'est incontestable, mais ils ne seront réellement satisfaits que quand ils pourront s'écrier : « La France est morte ! » Déjà, après la séance du 22 janvier sur la question Delsor, le même avait écrit : « On peut dire que la France a vécu. Elle est encore pour quelque temps une expression géographique. » Le vote des crédits pour le voyage de Rome le confirmait dans cette pensée.

Est-ce la réponse définitive à la question que J. de Maistre posait à M. de Bonald : « La France est-elle morte ? »

Continuons notre enquête.

En 1878, le cardinal Pitra, dans une lettre adressée à M. le baron Baude, l'ancien ambassadeur à Constantinople, demandait : « Demain, où sera la France ? Vous me parlez d'effondrements menaçants sur tous les points de l'Europe. Qu'est-ce donc qu'une situation pareille, et comment en sommes-nous à ce point extrême, qu'il faille, à chaque lendemain, craindre un ébranlement universel ? »

En avril 1903, Ed. Drumont disait aussi : « Il n'est point douteux que la France ne soit en ce moment en pleine dépression, prête à tout, acceptant tout, assistant indifférente aux plus monstrueux attentats. De cet état d'esprit les causes sont multiples... Il semble bien que ce qui a touché la France au cœur, c'est qu'elle a entrevu, pour la première fois peut-être, dans son existence de nation, la possibilité de mourir. Et si le cœur défaille, c'est que le cerveau vacille au milieu de la plus effroyable débâcle intellectuelle et morale à laquelle le monde ait jamais assisté. »

Le 4 février 1904, au tribunal de la Seine, on plaidait, après divorce, un procès de garde d'enfant. A qui le confier ? Les juges se consultaient. Et le président, embarrassé, impuissant, laissa tomber cette parole de découragement et de tristesse : « Nous vivons dans une société qui s'écroule ! »

« Sans doute, ce sont là de tristes pronostics, écrivait M. Kurth

à la suite des lignes que nous avons citées plus haut, et ce n est pas sans émotion que je me surprends à les formuler. A l'idée de la disparition possible d'une grande nation, quel est le cœur qui ne se troublerait ? Et lorsque cette nation menacée de mort s'appelle la France, ce que l'on éprouve, ce n'est plus simplement une pitié philanthropique, c'est une douleur amère, comme celle que causerait la perte d'un être tendrement aimé. Douce France ! patrie de saint Louis, de Jeanne d'Arc et de saint Vincent de Paul, se pourrait-il qu'un jour l'Europe dût apprendre à se passer de toi ? Certes, il manquerait quelque chose au monde, le jour où la place de la France serait vide dans la famille des peuples chrétiens, et rien ne remplacerait cette nation héroïque et charmante,cette race spirituelle et sublime, qui faisait briller sur la civilisation européenne quelque chose comme le sourire d'une éternelle jeunesse. Et pourtant, il faut avoir le courage de regarder la vérité en face, et de la proclamer quand on l'a reconnue. Si, par une réaction énergique, la France ne parvient pas à expulser le virus révolutionnaire dont elle est remplie, elle est perdue sans retour, et nos descendants assisteront aux funérailles de la nation française. »

Bismarck savait bien ce qu'il faisait lorsqu'il poussait Gambetta dans un kulturkampf français [1].

---

1. En 1877, le comte Henckel, le chef de la police internationale prussienne, qui résidait au château de Pontchartrain, reçut l'ordre de s'aboucher avec Gambetta. Les négociations eurent lieu, d'après un article publié dans le *Tageblatt*, de Budapest, par le général Turr, grand-maître de la franc-maçonnerie, du mois d'octobre 1877 au mois d'avril 1878. Bismarck prenait l'engagement de soutenir la République en France, si le chef du parti républicain promettait lui-même de faire la guerre au catholicisme. C'est ce qui ressort de la lettre suivante, adressée par le comte Henckel à M. de Bismarck :

« J'ai répondu ce qui suit à Gambetta :

» Une attitude décidée contre Rome serait notre plus sûr moyen de rap-
» prochement ultérieur.

» Le père Joseph du gouvernement actuel, l'homme qui dispose de la
» majorité des deux Chambres parlementaires, vous offrira, avec l'exten-
» sion la plus large, l'empressement et le concours de la France pour
» arriver aux fins qu'il juge nécessaires au rétablissement de relations
» réglées et sûres en Europe et à la solution de la crise commerciale et
» industrielle.

» C'est à savoir :

» *Une attitude commune de l'Allemagne et de la France contre Rome ;*
» le retour de la confiance entre les deux nations, et un contrôle réci-
» proque sur le budget de la guerre. »

Ce fut au lendemain de la conclusion de ce traité, signé dans une des

Il sentait d'instinct la vérité de ce que Lacordaire avait, un jour, proclamé du haut de la chaire de Notre-Dame : « Si l'Évangile et la Patrie se séparaient enfin, c'en serait fait de nous, parce que c'en serait fait de notre caractère national. La France ne serait plus qu'un lion mort, et on la traînerait, la corde au cou, aux gémonies de l'histoire. »

---

salles du château de Pontchartrain, entre le représentant du prince de Bismarck et le dictateur, que ce dernier se rendit dans le Dauphiné et prononça le fameux discours de Romans, qui se termina par le cri de guerre : « Le cléricalisme, voilà l'ennemi ! »

Tout cela est d'ailleurs en parfait accord d'une part avec la dépêche adressée en 1873 par le chancelier von Bismarck au comte d'Arnim, ambassadeur d'Allemagne à Paris, et publiée lors du procès d'Arnim ; d'autre part, avec les révélations faites à la tribune par M. Jaurès dans les premiers jours de novembre 1904.

Le traité conclu à Pontchartrain entre la Prusse et la République française tient toujours. Tous les ministres l'ont respecté ! La guerre à l'Eglise catholique s'est aggravée de jour en jour et Jaurès, plus ouvertement encore que Gambetta a déclaré être, non un patriote français, mais un « patriote européen », dévoué à la politique internationale dirigée par la franc-maçonnerie pour la prédominance de la Prusse.

CHAPITRE XIV

QUE PENSER DE LA FRANCE ? — CEUX QUI ESPÈRENT

J. de Maistre écrivait en septembre 1815, alors que tous les gens de bien étaient aux joies et aux espérances que donnait la Restauration : « Dans l'état où est la France, l'homme le plus hardi ne saurait s'aviser de faire des prophéties. » « Il faudrait être Jérémie pour pleurer et prophétiser sur elle. » « Les idées révolutionnaires vivantes et visibles de tous côtés, l'immoralité générale et tant d'autres circonstances inutiles à rappeler, m'inspirent le plus grand effroi sur l'avenir. » « Quels décrets le grand Etre, devant qui il n'y a rien de grand, a-t-il prononcés sur la France et sur l'Europe ! » « Il y a eu des nations condamnées à mort, au pied de la lettre, comme des individus coupables, et nous savons pourquoi [1]. S'il entrait dans les desseins de Dieu de nous révéler ses plans à l'égard de la révolution française, nous lirions le châtiment des Français comme l'arrêt d'un Parlement. »

Cet arrêt porte-t-il une sentence de mort ?

On peut le craindre, nous ne l'avons que trop vu dans le chapitre précédent, on peut même croire cette sentence en voie d'exécution, à voir ce qui se passe actuellement dans notre malheureux pays : la religion persécutée, les religieux expulsés et traqués comme des malfaiteurs ; les catholiques éloignés de toutes les affaires, chassés de leurs emplois et remplacés par les hommes tarés, par les indignes de tout genre qui surgissent aux époques troublées ; l'enseignement de l'athéisme imposé à l'en-

1. De Maistre cite ici les sentences prononcées par Dieu contre les peuples infidèles, au Lévitique, au Deutéronome et aux Livres des Rois. Il cite également Hérodote.

fance ; l'armée vilipendée et décimée par la franc-maçonnerie régnante ; la magistrature détruite ; la propriété violée ; la ruine menaçante au dedans ; au dehors, notre abdication et le mépris de tous.

Dans une de ses conférences (1849), Lacordaire disait : «Nous n'avons plus de force que pour remuer des ruines... Je me trompe, quelque chose est demeuré grand et honoré dans ce naufrage de toutes les institutions : c'est le magistrat sous sa toge, le soldat sous ses drapeaux, le prêtre dans son temple. Voilà ce qui nous reste et parce que cela nous reste tout est encore sauvé. »

Voilà ce qui faisait, il y a cinquante cinq ans, l'espérance du grand moine. Mais aujourd'hui... tout n'a-t-il pas croulé sous les coups aussi intelligents que répétés de la franc-maçonnerie, et aussi, il faut bien le dire, grâce à la complicité de notre inertie et de notre lâcheté !

Et enfin, la France ne donne-t-elle pas actuellement au monde un spectacle comparable à celui qui se vit dans les cieux à l'origine du monde et appelant les mêmes foudres ? La guerre, une guerre ouverte et implacable y est déclarée à Dieu, non par quelques individualités monstrueuses, mais par les pouvoirs publics et les représentants de la nation.

Aussi pouvons-nous craindre que la France ne soit le théâtre d'une de ces grandes manifestations divines, qui frappent les peuples et leur servent de leçon pour toute la suite des âges, comme il fut fait aux jours d'Adam et d'Ève, à ceux de Noé, à ceux de Sodome et de Babylone. Dieu n'aurait même point à intervenir directement, il n'aurait qu'à laisser achever leur œuvre aux principes de dissolution qui nous minent.

L'espérance dans ces conditions paraît bien téméraire, cependant elle n'a jamais complètement déserté les meilleurs esprits.

Au milieu des hésitations que mettaient dans son âme l'état d'esprit où il voyait les Français et les tristes événements qui passaient sous ses yeux, de Maistre n'a point cessé de croire, ou du moins « d'aimer à croire » que la France « avait encore quelque chose à faire en ce monde ». « Elle est encore sous l'anathème, mais je crois toujours qu'elle est réservée à quelque grand rôle. » Sa conviction était que, pour lui en donner le pouvoir, Dieu la purifierait et la ressusciterait. Toujours il tournait ses yeux vers elle, espérant constamment qu'il s'y passerait

quelque chose d'extraordinaire : « Il faudra, disait-il à chacune de ses chutes, que quelque nouveau miracle la tire de là. » Il croyait qu'elle sortirait enfin définitivement de ce bain de sang et de boue où elle se plonge et se replonge depuis plus d'un siècle, et qu'elle marcherait ensuite à grands pas vers le plus haut point de pouvoir qu'elle ait jamais atteint. « Je vois les Français qui s'avancent vers une gloire immortelle :

» *Quanta nec est, nec erit, nec visa prioribus annis*[1]. »

Toutes les fois qu'il entrevoyait pour le monde un meilleur avenir, il disait toujours : « Tout se fera par la France. » Et, faisant écho à sa parole, M. Blanc de Saint-Bonnet disait aussi : « Sachons voir en ce peuple de France les conditions d'un renouvellement qu'attend le christianisme et d'une explosion de foi qui doit réjouir le vieux monde. » M. de Saint-Bonnet a eu la douleur de voir ce que de Maistre n'a point vu, la troisième invasion. Même alors il conservait le même espoir. On dira : « La France a pâli un jour, parce que Dieu était contre elle et sa gloire fut ternie parce qu'elle était au pouvoir de la Révolution.»

Nous avons entendu Pie X nous assurer que, même aujourd'hui et dans l'état de dégradation où elle est tombée, la France ne cesse pas cependant d'être la Fille aînée de l'Église. Il présentait dans ce même discours le don qui avait été fait à la France du saint Curé d'Ars, comme un signe évident que Dieu n'abandonne pas notre pays, qu'il ne l'oublie pas, qu'il le considère toujours avec prédilection.

C'est le sentiment qu'ont toujours éprouvé les personnages les plus éclairés.

Un grand serviteur de la Papauté, le cardinal Pacca, célèbre par son courage et sa fière attitude pendant la persécution de Napoléon, avait déploré dans le temps de ses deux nonciatures à Cologne et à Lisbonne, le déplorable état d'esprit où il avait vu la noblesse émigrée, continuant à professer hautement les maximes philosophiques qui avaient amené la catastrophe.

Cette vue ne lui fit point cependant désespérer de la France. Arrivé à l'âge de 87 ans, il fut invité à prononcer, le 27 avril 1843, le discours d'ouverture de l'Académie de la religion, à Rome. Il prit pour thème : *L'Etat actuel et les destinées futures*

1. *Œuvres complètes de J. de Maistre*, T. X. p. 436, *et passim.*

de l'Eglise catholique. Ce discours fut un événement et il fut aussitôt publié et traduit en plusieurs langues. Dans l'exorde, le cardinal dit que les pensées qu'il allait exprimer lui étaient inspirées « par le long séjour qu'il avait fait en différentes contrées de l'Europe, les nombreux rapports qu'il avait eus avec les hommes les plus considérables et l'expérience recueillie dans un temps aussi fécond que le nôtre en événements. »

Il parla d'abord de l'Allemagne, puis il vint à la France et dit : « Si l'on voit en Allemagne sortir du sein même des ténèbreuses doctrines de l'erreur des rayons de lumière et d'espérance pour l'Eglise catholique, la France nous offre dans l'avenir un horizon plus consolant encore. » Il rappela l'union étroite de l'Eglise des Gaules avec l'Eglise-mère de Rome dès les premiers siècles du christianisme, son zèle ardent à combattre les hérésies naissantes, son puissant effort pour ne point se laisser envahir par le protestantisme, puis pour combattre et renverser l'hydre du jansénisme, et enfin pour ne point se laisser imposer la constitution civile du clergé et rester uni au Saint-Siège.

Il fit alors le tableau de la lutte engagée à ce moment-là même, sous le gouvernement de Juillet, entre les fils de la Révolution et les fils de l'Eglise, et il dit : « Pour moi, il me semble que le Seigneur, enfin apaisé, destine aujourd'hui la France à être l'instrument de ses divines miséricordes. Il veut qu'elle répare elle-même les maux nombreux qu'elle a causés au monde dans le siècle passé et dans celui-ci. »

L'état de choses actuel, dira-t-on, prouve que ces espérances étaient le fruit d'une illusion aujourd'hui dissipée.

D'autres esprits aussi éminents la conservent toujours.

Le cardinal Parocchi, qui avait accepté de se charger de la cause de Jeanne d'Arc, manifesta, en 1893, le même espoir pour nous : « Les douleurs de la France, dit-il, sont les douleurs de l'humanité. La France est, en effet, la nation humaine par excellence. Les autres nations sont anglaise, allemande, espagnole, italienne ; mais la vôtre, c'est la nation humaine, c'est la nation où toutes les vertus, toutes les grandeurs, toutes les misères, toutes les douleurs, tous les héroïsmes de l'humanité viennent se refléter comme dans un miroir.

» Et puis la France est la fille aînée de l'Eglise, son espérance

toujours; elle est aussi le porte-étendard de la chrétienté répandue par toute la terre. Et alors comme autrefois Sion dans Israël, lorsque la France est en deuil, c'est l'Eglise qui est en deuil. Un jour viendra, je l'espère, où le grand patron, le Père vénéré de la grande famille chrétienne, saint Joseph [1], paraîtra triomphant au delà des Alpes; un jour où Jeanne d'Arc, élevée à l'honneur des autels, tirera son glaive contre les troupes infernales. »

Il faut dire cependant qu'en manifestant ces espérances, le cardinal ne cachait point que pour qu'elles puissent se réaliser, nous devions tenir une ligne de conduite tout autre que celle qui était alors prêchée par les conciliateurs.

« Pour en arriver là, le chemin est âpre; il est bien difficile; il faut l'arroser de larmes, de sacrifices. Il ne faut pas fléchir devant l'iniquité triomphante, ne pas renier les principes, ne pas briser la force du caractère français, ne pas craindre que la cloche funèbre vienne à troubler le sommeil des révolutionnaires, ne pas se faire brebis par lâcheté, ne pas calculer avec eux, car, dans une semblable conduite, il n'y a ni la franchise des Français, ni la dignité du caractère chrétien, ni le secret de l'avenir, ni le trésor du passé : il n'y a rien, rien que le misérable calcul de l'opportunité du moment condamné à périr. »

L'espérance pour la France était aussi au cœur de Léon XIII. Il y a une douzaine d'années, les Canadiens, en vue de se créer des ressources pour l'érection de la superbe cathédrale de Saint-Pierre, à Montréal, eurent la pensée de demander des autographes aux plus hautes illustrations religieuses, politiques, scientifiques, artistiques et littéraires cosmopolites pour en former un album. Voici les paroles pleines de consolation que Léon XIII daigna y écrire :

« LA FRANCE ! — Ne parlez jamais de la ruine et de l'anéantissement de la France dans le monde !

» La France nous est nécessaire. Les autres nations sont excellentes; elles ont leur valeur et leur mérite ; mais la France est notre ressource; avec son génie, son initiative, sa vivacité,

1. Pie IX a proclamé saint Joseph protecteur et patron de la sainte Eglise catholique. L'Esprit-Saint, qui dirige avec une sagesse infinie les paroles et les actes du Souverain Pontife, a eu sans doute, en glorifiant à cette heure le père virginal du Sauveur des hommes, de secrets desseins qui échappent encore à notre vue bornée, mais dont les bienfaisantes conséquences se feront sentir un jour au monde chrétien.

non seulement elle nous fait vivre, mais elle porte JÉSUS-CHRIST jusqu'aux extrémités de la terre ; c'est d'elle que nous tenons nos missionnaires, notre argent même ; c'est elle, vous le savez, qui alimente le Denier de Saint-Pierre.

» Ne craignez pas de voir la France disparaître au milieu des nations. Elle a de grands besoins et elle passe par de cruelles détresses.

» Je prie DIEU tous les jours pour elle particulièrement. A travers ses désastres et ses déchirements, elle remplit encore sa mission. C'est toujours la fille aînée de l'Église. »

« Ne parlez jamais de l'anéantissement de la France dans le monde », dit le Vicaire de JÉSUS-CHRIST.

Plusieurs fois, les nations ont conçu le projet de dépecer la France et de s'en partager les lambeaux, comme elles firent de la Pologne ; et il y a bien des indices qu'à l'heure actuelle se trame de nouveau entre ces puissances ce même complot[1]. De Maistre les avertissait que ce serait « un des plus grands malheurs qui pussent arriver à l'humanité ». « La France a toujours tenu, et tiendra longtemps, suivant les apparences, un des premiers rangs dans la société des nations. D'autres nations ou, pour

1. Le *Sun*, une feuille enjuivée de Londres, a publié, il y a trois ans, une carte de la France démembrée, telle qu'elle sera en 1910.

« La France ne comprend plus que la Normandie et la Bretagne, sous le nom de royaume de Normandie, capitale Paris, et sous un roi vassal de l'Angleterre. La Belgique (Belgium) nous enlève trois départements au moins. L'Allemagne (Germany) prendrait Nancy, Reims, Châlons et Vesoul. L'Italie (Italy) aurait la Corse et la rive gauche du Rhin, depuis Nice jusqu'à Valence, Grenoble et Chambéry. L'Espagne (Spain) retrouverait une belle compensation de ses pertes en Amérique avec Nîmes, Pau, Toulouse, Bordeaux et Périgueux. Mais la plus favorisée, proportionnellement à son étendue actuelle, serait la Suisse (Switzerland), qui coupe en deux le territoire français, séparant la France du Nord avec celle du Midi, occupant Besançon, Dijon, Mâçon, Lyon, Bourges, Poitiers et La Rochelle, ayant enfin accès à la mer et devenant puissance maritime.

» L'Angleterre se réserve toutes les colonies, sauf Tunis, qu'elle laisserait à l'Italie et Madagascar au Portugal. »

Il y a trente-cinq ans, en 1869, les Prussiens publièrent, eux aussi, une carte de l'Europe, où la France figurait mutilée de ses provinces, de la Lorraine et de l'Alsace, d'une partie de la Franche-Comté et du Nord de la France.

Il y a quinze ans, une autre carte représentait la France, complètement morcelée. La Belgique avait toute la région du Nord ; l'Allemagne, celle de l'Est ; l'Italie possédait nos pays alpins jusqu'au Rhône ; il ne restait plus rien de la France, qu'un petit territoire situé au sud de la Loire, auquel on ne donnait pas même le nom de France.

mieux dire, leurs chefs, ont voulu profiter, contre toutes les règles de la morale, d'une fièvre chaude qui était venue assaillir les Français (ceci était écrit en octobre 1794), pour se jeter sur leur pays et le partager entre eux. La Providence a dit : Non ; toujours elle fait bien, mais jamais plus visiblement à mon avis : notre inclination pour ou contre les Français ne doit point être écoutée. »

En décembre 1812, il revenait sur la même idée : «Il n'y a pas de siècles où l'on ne se soit flatté d'écraser ou de morceler la France. Quelles espérances n'avait-on point concues à cet égard au commencement du siècle dernier ! Tout annonçait qu'on était sur le point de réussir, et plusieurs Français, même parmi les plus sages, commencèrent à perdre courage. Cependant tout changea en un clin d'œil. »

C'est que la Providence ne peut pas, semble-t-il, permettre cette destruction qui, au sentiment de J. de Maistre, aurait pour suite « l'abrutissement irrévocable de l'espèce humaine [1] » ou, comme le dit l'anglais Edmond Burke, « l'anéantissement de la civilisation chez toutes les autres nations [2] ».

Louis Blanc rapporte un propos semblable d'un autre anglais qu'il appelle *le plus profond penseur de l'Angleterre moderne :* «*Dieu veuille que jamais la France ne vienne à manquer au monde. Le monde retomberait dans les ténèbres.* » « Le philosophe anglais disait vrai, continue Louis Blanc. Il est un flambeau à la lueur duquel tous les peuples marchent, quoique à pas inégaux, du côté de la justice, et comme il est porté à travers les tempêtes, il ne faut pas s'étonner si quelquefois, sous le souffle de l'aquilon, il vacille et semble près de s'éteindre. Or, c'est la France qui tient ce flambeau ! » Dans la pensée de L. Blanc, ce flambeau était la torche révolutionnaire, et, pour l'heure actuelle, il ne se trompait point ; mais demain, espérons-le, la France rallumera chez elle le flambeau de la Foi et de la Charité divines et en embrasera le monde.

Non seulement la France ne doit point périr, mais au sentiment même des étrangers, c'est à elle qu'il appartient de rendre la vie aux autres peuples.

Un ancien magistrat a raconté dans le n° de septembre 1882 de la *Revue catholique des Institutions et du Droit*, qu'il venait

1. Lettre à M. Vignet des Etoiles, 28 octobre 1794.
2. Réflexions sur la révolution française.

de causer longuement avec un ancien diplomate connaissant admirablement les hommes et les choses de ce temps et les jugeant avec une grande hauteur et une grande sagesse de vues.

« J'étais à Florence, dit-il. Un gentilhomme italien qui appartient à l'armée et peut-être même à la cour d'Autriche, m'exprima la pensée que le salut de l'Europe, au point de vue politique autant qu'au point de vue catholique, doit venir de la France, parce que la France est le grand moteur de la civilisation. » Je hasardai quelques mots sur nos abaissements, sur les atteintes portées par la Révolution au cœur et même à l'intelligence de notre nation. « Il est vrai, dit-il, la France est déchue à bien des points de vue, mais c'est encore le pays où il y a le plus de dévouement individuel. Il y a parmi les catholiques français une activité pour le bien qu'on ne trouve pas ailleurs. »

» Quelques jours après, j'étais à Goritz, où je rencontrai plusieurs personnes de ma connaissance, notamment un Père jésuite allemand que j'avais connu à Fribourg ; ce prêtre me répéta à peu près ce qu'on m'avait dit à Florence.

» J'avais entendu, il y a quelques années, à Einsiedeln, des appréciations semblables, et elles m'avaient intéressé d'autant plus qu'elles venaient de Prussiens. Ils disaient que, malgré leur satisfaction d'avoir battu les Français, ils regretteraient notre effondrement parce que nous manquerions à l'Europe, la Prusse n'étant pas à même de se mettre utilement à la tête de la civilisation chrétienne.

» En Westphalie, dans les provinces rhénanes, on attend aussi la rénovation de l'Europe par l'initiative de la France. Quand parurent les décrets du 29 mars, les Pères jésuites de Paris interrogèrent les Pères allemands qui avaient souffert du Kulturkampf et leur demandèrent ce qu'ils comptaient faire pour l'avenir. « Rien n'est possible, dirent-ils, tant que la France n'aura pas secoué la Révolution. »

» En Suède, un illustre prélat qui connaît le pays me dit que les hommes d'État font des vœux pour la restauration monarchique en France. Ils ne dissimulent pas que pour leur patrie même, ce serait un événement important et heureux.

» Ainsi tout concorde pour démontrer que la France a un rôle nécessaire en Europe. C'est ce qui fait espérer qu'elle se relèvera. »

Ainsi parlait cet ancien diplomate.

Le religieux exilé que nous avons vu en conversation avec un sénateur hollandais qui exprimait de si désolantes pensées relativement à notre pays, manifesta, lui aussi, l'espoir de ce relèvement :

« Le catholicisme supporte, en France, un troisième assaut, plus redoutable peut-être que les deux qu'il a repoussés, au seizième et au dix-huitième siècles. Une coalition s'est conclue, il y a vingt-six ans, entre tous les ennemis de l'Eglise. Ce que poursuit cette coalition, ce n'est point d'imposer une théorie sociale, c'est de ruiner la foi religieuse, et il est bien vrai de dire que, cette clé de voûte enlevée, l'édifice national croulerait sur les Vandales qui l'auraient violé.

» Mais je ne crois pas la coalition assurée de triompher. »

C'avait été l'espoir constant de de Maistre.

Toujours il a cru et dit que si DIEU daigne faire au monde la grâce d'une Rénovation, elle se produira en France d'abord, pour de là se répandre en Europe et par tout l'univers.

Il disait que si cette révolution morale ne se produisait point, le lien social était dissous en Europe et qu'il fallait s'attendre à tout ; et il ajoutait : « Mais s'il se fait un changement heureux sur ce point, ou il n'y a plus d'analogie, plus d'induction, plus d'art de conjectures, ou c'est la France qui est appelée à le produire [1]. »

Il disait encore : « Il est infiniment probable que les Français nous donneront encore une tragédie ; mais que ce spectacle ait lieu ou n'ait pas lieu, voici ce qui est certain : L'esprit religieux qui n'est pas du tout éteint en France, fera un effort proportionné à la compression qu'il éprouve, suivant la nature de tous les fluides élastiques. Il soulèvera des montagnes, il fera des miracles. Le Souverain Pontife et le sacerdoce français s'embrasseront et, dans cet embrassement, ils étoufferont les maximes gallicanes (ce qui a été fait en 1870). Alors, le clergé français commencera une nouvelle ère, et reconstruira la France, — et la France prêchera la religion à l'Europe, — et jamais on n'aura rien vu d'égal à cette propagande ; et si l'émancipation des catholiques est prononcée en Angleterre, ce qui est possible et même probable (ce qui est également fait) [2], et que la religion

1. *Œuvres complètes de J. de Maistre*, T. I, p. 26.

2. Bien plus, en 1902, il s'est formé en Angleterre une ligue se proposant de poursuivre l'abolition de la clause constitutionnelle qui veut que le roi

catholique parle en Europe français et anglais, souvenez-vous bien de ce que je vous dis, mon très cher auditeur, il n'y a rien que vous ne puissiez attendre [1]. »

De Maistre espérait donc que non seulement la France se dégagerait de ses erreurs, mais qu'après les avoir répandues chez tous les peuples, elle s'efforcerait de les retirer de la servitude où ces erreurs les ont mis. « Dieu veuille amener bientôt le moment où elle ne propagera que ce que nous aimons ! » « Je crois que vous finirez par prêcher le genre humain [2]. » C'était aussi l'espoir de Blanc de Saint-Bonnet : « Remise par sa foi à la tête des nations, la France deviendra l'instrument de la Rénovation immense dans l'ordre divin [3]. »

La pensée des plus grands esprits est donc que la France est encore nécessaire au monde ; mais qu'elle ne peut lui être désormais utile, que même elle ne peut espérer vivre encore que si elle redevient ce qu'elle a été, et ce pour quoi Dieu l'a faite : « Elle présidait humainement le système religieux. Son roi était le protecteur héréditaire de l'unité catholique. »

Reprendra-t-elle jamais cette glorieuse fonction ? Le véritable obstacle est dans la secte maçonnique. Cet obstacle brisé, elle reprendrait facilement le cours de ses destinées.

C'est la conclusion que M. l'abbé de Broglie, dont la mort prématurée a été une si grande perte pour l'Eglise de France, a donnée à son livre : *Le présent et l'avenir du catholicisme en France :*

« Si la religion n'avait à lutter que contre les deux puissances dont parle M. Taine, la science et l'opinion [4], son triomphe serait non seulement assuré, mais relativement facile, et il y aurait des raisons sérieuses d'espérer une victoire prochaine. La Science n'est réellement pas l'ennemie de la foi ; et par un

---

d'Angleterre ne puisse être que protestant, et d'aider le plus grand nombre possible de catholiques à obtenir des places qui leur assurent de l'influence dans l'Etat. Cette Ligue comptait, peu de jours après sa formation, 6.000 membres.

1. *Œuvres complètes de J. de Maistre*, T. XIV, p. 157.

2. *Œuvres complètes de J. de Maistre*, T. XIII, pp. 188, 350.

3. *La Légitimité*, p. 52.

4. Le livre de M. l'abbé de Broglie est tout entier une réponse à des articles publiés dans la *Revue des Deux Mondes*, où M. Taine avait cherché à se rendre compte de la force et de l'utilité de la religion restaurée par le Concordat.

travail énergique, les catholiques peuvent se faire une place dans le domaine scientifique et montrer, à l'état réel et vivant, l'harmonie entre les deux forces sociales que M. Taine a déclarées être opposées. L'opinion est, sans doute, contraire à la religion catholique dans une grande partie de la France ; mais l'opinion est une puissance changeante : elle passe fort brusquement, comme le vent, d'une direction à une direction opposée ; il y a d'ailleurs des moyens d'agir sur l'opinion et de combattre les préjugés.

» Mais la religion n'a pas seulement pour adversaires ces deux puissances impersonnelles désignées par des termes abstraits. Elle a un autre ennemi, ennemi concret et réel, une personne collective mais vivante, une véritable société antichrétienne organisée, qui poursuit avec acharnement la destruction de la société chrétienne.

» Parler de l'avenir de la religion sans mentionner la guerre qui lui est faite par la secte antichrétienne, c'est laisser de côté un des éléments les plus importants de l'appréciation. C'est se tromper sur les vraies causes de la diminution de l'influence de l'Eglise. Cette secte antichrétienne prétend parler au nom de la science ; nous avons montré que cette prétention est mal fondée. Elle prétend représenter l'opinion publique ; cela n'est pas exact. Les lois persécutrices qu'elle a établies ne sont pas désirées par la masse des populations ; elles leur sont imposées contre leur gré.

» Mais cette secte est parvenue, par un concours de circonstances bien connues, à s'emparer, non de la confiance, mais de la volonté des électeurs, dans une grande partie de la France, à s'assurer cette volonté par un embrigadement irrésistible. Je dis de la volonté et non de la confiance, car c'est un des caractères du gouvernement populaire que ceux qui sont choisis par le suffrage universel ne sont pas choisis pour leur mérite, ni même pour la confiance qu'ils inspirent, et que le souverain populaire méprise ses propres favoris ; mais il a beau les mépriser, il leur est lié par une sorte de chaîne magique et d'ensorcellement.

» La secte antichrétienne est donc en possession du pouvoir, elle dispose du budget de la France ; elle tient entre ses mains l'enseignement public, elle peut faire à son gré les lois ; elle peut employer toutes les forces de l'Etat à la satisfaction de sa haine

et de ses passions. Elle ne trouve devant elle aucun obstacle.

» Si donc le catholicisme semble reculer en France en ce moment, ce n'est pas, ou du moins ce n'est pas principalement pour les raisons que M. Taine a indiquées. Il ne s'agit pas d'une lente décadence, mais d'une crise violente. Il ne s'agit pas d'une marée de la science et de l'opinion qui envahirait lentement le terrain de la Foi. Il s'agit d'une force brutale et hypocrite, faisant appel à toutes les mauvaises passions et à tous les sentiments bas ; il s'agit d'une guerre à outrance faite systématiquement et sans trêve ; il s'agit d'un travail direct, conscient et volontaire de déchristianisation de la France, accompli par des sectaires fanatiques en pleine possession du pouvoir...

» Ce qui aggrave cette situation, c'est que plusieurs circonstances rendent très difficile la défense de l'Eglise contre ses adversaires. Le terrain de la lutte, au point de vue politique, est vague et plein d'équivoques ; les divers systèmes proposés pour reconquérir le pouvoir ont leurs difficultés spéciales, et la division produit l'impuissance. En ce qui concerne la défense purement religieuse, la manière d'accomplir cette œuvre n'est pas non plus bien définie. Le Concordat est un appui qu'on n'a pas le droit d'abandonner : il est en même temps une entrave...»

Cette situation est donc gravement périlleuse pour l'Eglise de France. Elle l'est aussi d'une manière moins directe, mais par une voie de conséquence, pour l'Eglise universelle, car si le catholicisme périssait en France, il perdrait dans le reste du monde une immense partie de sa force. Enfin le progrès social, la conservation même de l'idéal supérieur de la société chrétienne, sont mis également en péril...

» Une défaite complète n'est pas à craindre, même humainement parlant. L'entreprise de déraciner la religion entièrement du sol de la France est chimérique. Le danger est plus restreint qu'il ne le paraît : il existe cependant, et la prolongation de l'état de choses actuel serait déplorable pour l'Église. Mais nous avons le devoir de ne pas nous décourager et le droit d'appuyer notre espérance sur des motifs surnaturels. Nous comprenons que ceux qui ne croient pas à une Providence gouvernant les choses humaines espèrent, sinon arriver à détruire complètement le christianisme en France, du moins à le réduire à une très grande faiblesse... Mais nous qui sommes les héritiers des promesses divines, nous sommes certains que jamais le mal ne

dépassera une certaine mesure, que DIEU ne laissera pas son œuvre périr et ses ennemis triompher, que le bien finira par avoir le dernier mot.

» Il dépend de nous, par notre courage, par l'exercice vaillant de notre libre arbitre, de hâter la victoire et de la rendre plus complète ; le salut de la société, pas plus que le salut individuel, ne s'accomplit sans le concours de la liberté. Mais, d'autre part, ni l'époque ni l'étendue de la délivrance et de la victoire ne dépendent entièrement de nous. Il y a aussi la part de la Providence qui choisit les jours et ses heures et que nous ne pouvons forcer à réaliser nos désirs, quelque légitimes qu'ils soient. Peut-être devrons-nous dire, avec une joyeuse surprise, comme autrefois le peuple d'Israël engagé dans une lutte semblable pour la même cause : « Comment a été brisée la main de l'exécuteur ? Comment a cessé le tribut que le vainqueur nous avait imposé ? [1] »

---

1. Isaïe, XIV, 4.

CHAPITRE XV

NOS MOTIFS D'ESPÉRANCE

Après avoir répété ce qu'il avait déjà dit, à savoir : « Il y a quelque chose de mort en France, quelque chose qui ne renaîtra pas, à moins de circonstances tout à fait imprévues et en dehors de notre sphère d'investigation », M. Ed. Drumont montrait, un jour, le centre du commerce, de la richesse et de la puissance des hommes, prêt à se déplacer, à se transférer de la Méditerranée à l'Océan Pacifique. Il rapportait ces paroles de M. Izoulet : « Le canal de Suez a donné à l'Angleterre un immense avan- » tage, le canal de Panama transportera cet avantage aux États- » Unis. La suprématie commerciale du Pacifique sera la *supré- » matie finale.* » M. Edouard Drumont n'était point tout à fait de cet avis, et il exprimait ainsi son sentiment : « Il est permis de supposer que la vieille Europe ne sera pas aussi abandonnée que cela. M. Izoulet laisse volontairement, en dehors de son raisonnement, tout un côté de la question : LE COTÉ MORAL ET RELIGIEUX. »

Il est certain que le canal de Panama contribuera puissamment à amener ce rapprochement, cette concentration du genre humain qui paraît bien être le grand dessein de la Providence à cette époque du monde. Mais il n'est pas moins certain que si le commerce peut grandement contribuer à produire ce rapprochement, le développement de la richesse aux mains des hommes, par les facilités du commerce et par l'accroissement de l'industrie, ne peut pas être le but final voulu par DIEU. Le Seigneur ne peut se proposer d'autre fin dans le rapprochement des hommes que le progrès moral et religieux du genre humain.

Or, le foyer de ce progrès ne paraît pas pouvoir être transféré hors de l'Europe, et cela parce que l'Europe possède Rome et la France.

« DIEU a fait une œuvre divine ici-bas, dit Mgr Pie : il a posé dans notre Occident le centre de cette œuvre, il a établi à Rome le siège de la souveraineté religieuse. Et le même DIEU à choisi notre nation pour être le principal appui de Rome. » Et ailleurs : « L'Occident qui porte dans ses flancs le siège du Vicaire de JÉSUS-CHRIST, restera jusqu'à la fin le centre de l'Eglise ; là sont les parties nobles de ce grand corps, là sont les organes de la respiration, les grandes artères qui partent du cœur et qui y aboutissent. France, tu garderas toujours tes privilèges. Tu es le principal contrefort de l'édifice divin ; la Pierre que la main du CHRIST a posée au versant de tes monts a besoin de toi comme d'un point d'appui »

Voilà bien le principal motif sur lequel s'appuient ceux qui comptent encore sur la France pour l'avenir du monde : la mission qui lui a été assignée en ce monde de par DIEU. On peut aussi faire fond sur le caractère et les facultés qui lui ont été donnés pour remplir cette mission, sur l'influence que ces qualités lui permettent d'exercer sur les autres peuples, sur les signes qui autorisent à croire que rien de tout cela ne lui a été retiré.

Et d'abord sa mission.

La mission de la France « aussi visible que le soleil [1] », dit J. de Maistre, lui a été marquée dès le berceau.

Nos anciens historiens rapportent que saint Remi dit à Clovis la veille de son baptême : « Apprenez, ô mon fils, que le royaume des Francs est prédestiné par DIEU à la défense de la sainte Église. Ce royaume, un jour, sera grand entre tous les royaumes et il durera jusqu'à la fin des temps. Il sera victorieux et prospère tant qu'il restera fidèle à la foi du CHRIST ; mais il sera rudement châtié toutes les fois qu'il sera infidèle à sa vocation. » Ces paroles sont rapportées au IXe siècle par le célèbre Hincmar, archevêque de Reims, et au VIIe par le vénérable Bède. La justification que leur a donnée l'histoire entière de la France confirme leur authenticité.

C'est dans le CHRIST que la France a été baptisée à Reims; c'est le nom du CHRIST qui a rayonné dans les plis de son drapeau, et que ses rois et ses chevaliers ont fait étinceler au soleil d'Orient dans la glorieuse épopée des Croisades : c'est l'Evangile du

1. *Du Pape.* Discours préliminaire, T. XXIV.

CHRIST qui a été le ciment de ses institutions, la règle de ses lois, la lumière de son esprit ; c'est Lui qui a été l'inspirateur de ce héros incomparable dont le nom s'identifie avec le nom même de la grandeur, Charlemagne — et qui a été le vrai père de la civilisation européenne chrétienne ; Lui, qui a fait éclore sur le sol de France tout imprégné de son influence, ces deux merveilleuses fleurs : saint Louis au XIIIe siècle, Jeanne d'Arc au XVe.

La solennelle investiture de cette mission lui fut donnée par le Pape Etienne, au nom de l'apôtre saint Pierre dans la personne des rois Pépin, Charles et Carloman, par la lettre qu'il leur écrivit et qu'il adressa en même temps « aux Evêques, à toutes les armées et à tout le peuple de France » :

« Moi, Pierre, apôtre, ordonné par la puissance divine pour éclairer le monde, je vous ai choisis pour nos fils adoptifs, afin de défendre contre leurs ennemis la cité de Rome, le peuple que DIEU m'a confié et le lieu où je repose selon la chair. »

Fidèles à cette mission, nos rois ont rempli le monde de la renommée des exploits de DIEU accomplis par les Francs : *Gesta Dei per Francos.*

« Les Français ont arrêté Attila ; ils ont arrêté les Sarrasins en Europe, ils sont allés depuis attaquer le Croissant, chez lui, en Asie et en Afrique ; ils ont fondé un empire français à Constantinople et un autre à Jérusalem ; ils ont fait dans tout l'Orient une telle impression sur les esprits, qu'on y appelle tous les Européens *Francs*, et que le Tasse lui-même appelle constamment l'armée chrétienne *il popolo franco*[1]. »

D'autre part, « la France exerce sur l'Europe une véritable magistrature qu'il serait inutile de contester, dont elle a abusé de la manière la plus coupable[2]. » « Favorisée de tous les dons, mise en Europe à la tête du système religieux, pour répandre les idées les plus élevées, pourvue des plus beaux génies et de la plus belle langue, n'a-t-elle pas, depuis plus d'un siècle (aujourd'hui deux siècles), abusé de ces dons de la manière la plus coupable ? Comme elle s'est servie de son influence pour contredire sa vocation et démoraliser l'Europe, faut-il donc s'étonner de la voir ramenée à son but par des moyens terribles ? »

La prophétie de saint Remi se réalise encore sous nos yeux. Nous sommes toujours le peuple des grandes épreuves, et si

1. *Œuvres complètes de J. de Maistre*, T. XII, p. 324.
2. *Ibid.*, T. I, p. 8.

nous sommes le peuple des grands crimes, nous sommes aussi celui des grandes expiations, par lesquelles se fait la réconciliation entre DIEU et nous.

Il y eut un moment où l'on put craindre que la mission confiée à la France dès son origine ne lui fut retirée et attribuée à un autre peuple.

En septembre 1870, elle abandonna Rome à la Révolution couronnée; elle se retira, pour laisser le champ libre à l'invasion piémontaise. Son rôle de défenseur du Saint-Siége fut aussitôt offert au roi de Prusse qui, heureusement pour nous, le refusa [1].

Le 8 novembre 1870, Mgr Ledochowski, archevêque de Posen, arriva au château de Versailles qu'occupaient le roi Guillaume et le prince de Bismarck. Il venait en droite ligne de son diocèse pour dire que si la Prusse se faisait la vengeresse de la Papauté, elle ajouterait à l'éclat de ses victoires une grandeur morale qui rendrait sa puissance indestructible. Le moment était venu de relever le Saint Empire.

L'Evêque ne vit point le roi, mais dans un entretien de trois heures avec M. de Bismarck, il le séduisit, et celui-ci entretint le souverain de l'idée qui lui était soumise.

Trois ans plus tard, M. l'abbé Lemann se trouvait à Rome, un soir, avec plusieurs Français, chez le Cardinal Capalti. Naturellement, on parla de la France, et le Cardinal dit : « Le vrai péril pour la France n'a été ni Reischoffen, ni Sedan, pas même la capitulation de Paris ; le vrai péril pour la France a existé le jour où, venant exprès d'Allemagne à Versailles, Mgr Ledochowski proposa au roi Guillaume, devenu empereur d'Allemagne, de prendre dans sa main le sceptre de Charlemagne, tombé de celle de la France, depuis l'heure où elle avait abandonné Rome. Si, ce jour-là, prêtant l'oreille à une si soudaine et si séduisante proposition, il avait été donné à l'empereur d'Allemagne de la réaliser, c'en serait peut-être fini de la noble nation de France. Pour votre patrie, il n'y aurait plus de raison d'être, sa mission ayant été transférée à une autre, mais parce que la divine Providence a permis que, loin de protéger l'Eglise, l'empire d'Allemagne se soit fait persécuteur, la France peut avoir confiance : sa mission divine ne lui est pas retirée. »

---

1. Voir la brochure de M. Augustin Lemann, *Dieu a fait la France guérissable*, et un article de M. le Marquis d'Auray dans l'*Association catholique*.

En 1883, parut à Leipzig une brochure attribuée à M. Hahn, conseiller intime près de la Cour impériale, et intitulé *Bismarck après la guerre ;* il y est parlé de la démarche de Mgr Ledochowski à Versailles et de son objet.

L'auteur fait de plus connaître que les chevaliers de Malte, de concert avec beaucoup de nobles, firent porter à Guillaume, encore à Versailles, par le duc de Ratibor et baron de Schormeler, une adresse présentant les mêmes considérations. L'empereur répondit qu'il « regardait l'occupation de Rome par les Italiens comme un acte de violence, et qu'il ne manquerait pas, une fois la guerre finie, de prendre en considération cet état de choses, de concert avec d'autres princes. »

Qui donc mit obstacle à la réussite de ce plan ? Uniquement le refus plein de dignité que lui opposa le Saint-Siège.

Nous apprenons de M. le marquis d'Auray qu'étant allé, contraint par la nature de ses fonctions, prendre congé à Verdun du général de Manteuffel, celui-ci prévoyait toujours le relèvement de la France : « Prenez courage, Monsieur, la France peut se relever ! On se guérit des batailles perdues. » Mais il ajoutait : « Bien plus funestes sont, à mon avis, les divisions religieuses et les crises sociales : la France est entrée dans une voie qui me paraît désastreuse. »

Le général prévoyait-il que la passion antichrétienne pourrait amener la visite de M. Loubet au roi d'Italie et le vote par la Chambre des Députés de la loi de séparation de l'Église et de l'État ?

La seule chose qui puisse nous rassurer à l'heure actuelle, c'est qu'aucun peuple n'a recueilli jusqu'ici l'héritage que Charlemagne a légué à ses fils : « Prenez soin de la défense du Saint-Siège ainsi que l'ont pris notre aïeul Charles Martel, notre père le roi Pépin et nous après eux. »

Bien plus, aucun peuple ne nous paraît à cette heure en mesure de le prendre. La place reste libre. « Il s'agit donc, comme le disait la *Correspondance de Berlin* en mars 1903, de savoir si la France est encore capable d'une réaction salutaire, provoquée par la profondeur du mal dont elle se meurt. Dans l'état présent des choses, il est impossible de formuler une prévision sérieuse et probable. »

Le journal prussien n'osait affirmer que désormais cette énergie nous ferait à jamais défaut. Il nous est bien permis à

nous Français de croire que nous la retrouverons au jour marqué par la Providence.

Non seulement DIEU n'a point permis jusqu'ici qu'un autre peuple prit notre place, mais il ne nous a point enlevé les dons dont il nous avait gratifiés pour remplir la mission qu'il nous donnait.

Rien n'a été refusé à la France pour remplir dans le monde le rôle qui lui a été dévolu.

« La Providence qui proportionne toujours les moyens à la fin, et qui donne aux nations, comme aux individus, les organes nécessaires à l'accomplissement de leur destination, a précisément donné à la nation française deux instruments et pour ainsi dire deux *bras*, avec lesquels elle remue le monde : sa langue et l'esprit de prosélytisme qui forme l'essence de son caractère; en sorte qu'elle a constamment *le besoin* et *le pouvoir* d'influencer les hommes[1]. »

« Il me semble qu'un prophète, d'un seul trait de son fin pinceau, vous a peints d'après nature, il y a vingt-cinq siècles, lorsqu'il a dit : *Chaque parole de ce peuple est une conjuration ;* l'étincelle électrique, parcourant, comme la foudre dont elle dérive, une masse d'hommes en communication, représente faiblement l'invasion instantanée, j'ai presque dit fulminante, d'un goût, d'un système, d'une passion parmi les Français qui ne peuvent vivre *isolés*. Au moins, si vous n'agissiez que sur vous-

1. *Œuvres complètes de J. de Maistre*, T. I, p. 825. Il faut pourtant dire que la langue française n'a plus dans le monde la suprématie qu'elle y possédait autrefois. La *Revue des Revues* a publié un tableau saisissant et attristant de la diminution de l'usage de la langue française.

Son développement et sa diffusion dans l'univers ont suivi pas à pas la progression de notre nationalité. A l'heure actuelle, il y a régression.

Pendant toute une longue période, et jusqu'au milieu du XVIIIe siècle, nous dit Jean Pinot, l'auteur de cet article, il eût été facile de parcourir toutes les nations européennes, des bords de la Néva à ceux de la Tamise, de Stockholm à Naples, sans autre bagage de connaissances linguistiques que la langue française. L'anglais, à cette époque, était à peu près inintelligible en dehors des Iles Britanniques, et il en était de même de l'allemand et du russe.

Au seuil du dix-neuvième siècle, la situation s'était déjà modifiée ; mais le français continuait à tenir le premier rang, avec le russe qui le serrait de près. Venaient ensuite l'allemand, l'espagnol, l'anglais et l'italien.

Après Waterloo, tout change. La langue française, qui avait suivi le mouvement ascensionnel de la France, rétrograde presque subitement en proportion de notre chute.

mêmes, on laisserait faire ; mais le penchant, le besoin, la fureur d'agir sur les autres est le trait le plus saillant de votre caractère. On pourrait dire que ce trait est *vous-mêmes*. Chaque peuple a sa mission ; telle est la vôtre. La moindre opinion que vous lancez sur l'Europe est un bélier poussé par trente millions d'hommes [1]. »

En cent autres endroits de ses œuvres, de Maistre revient sur cette observation, la renforçant toujours par de nouveaux traits. L'adoption par les autres peuples de notre système métrique lui faisait encore dire vers la fin de sa vie : « La puissance de la nation française pour agir sur les autres, même les moins changeantes, même sur celles qui la haïssent, est un phénomène que je n'ai cessé d'admirer. Toujours ce pays agitera l'Europe en bien ou en mal. De quelque façon qu'on le traite, il produira encore de grandes secousses dans le monde [2]. »

M. Louis Teste faisait récemment la même observation, et en preuve il apportait la propagation, qui se fit dans le monde, du régime parlementaire dès que la France l'eut adopté. « En 1789, le parlementarisme anglais avait cinq cents ans d'existence et n'avait eu aucune prise sur l'Europe, pas même sur nous ; et il n'a pas fallu cent ans à la France pour porter jusqu'aux limites orientales de la même Europe le parlementarisme que cette révolution lui a donné ! Le propre du génie français est l'expansion. »

Le docteur Sarda y Salvany, présidant un pèlerinage espagnol à Lourdes en 1887, y prononça un discours sur cette question : « Pourquoi la France a été choisie par la Providence plutôt que l'Espagne pour être le théâtre des merveilles de Lourdes ». Et il y répondit en disant : « La France est la nation propagatrice par excellence. Elle ne pense et ne sent pas pour l'univers entier, comme l'a prétendu Victor Hugo ; mais ce que nous pouvons dire d'elle en vérité, c'est qu'elle parle pour nous, et qu'on est convenu de lui laisser porter la parole au nom de tous... Supposez les événements de Lourdes arrivés en Espagne, dans n'importe laquelle de ses provinces. A l'heure actuelle, la contrée où ils auraient eu lieu en serait instruite ; peut-être en saurait-on quelque chose dans les autres parties de la nation ; dans le reste

1. *Œuvres complètes de J. de Maistre*, T. IV, p. 377.
2. *Ibid.*, T. XIII, p. 450.

du monde, ils seraient quasi-ignorés... DIEU, voulant que tout le monde les connût, a bien fait de les placer entre les mains de la nation propagatrice par excellence. Aujourd'hui on parle de Lourdes dans tout l'univers ; de tous ses confins on va à Lourdes, parce que Lourdes est français. »

Un autre espagnol, Donoso Cortès, appelle en témoignage de cette vérité les grandes phases de la civilisation moderne. « C'est un fait historique universellement reconnu, que la mission de la France est d'être l'instrument de la Providence dans la propagation des idées nouvelles, soit politiques, soit religieuses et sociales. Dans les temps modernes, trois grandes idées ont envahi l'Europe : l'idée catholique, l'idée philosophique, l'idée révolutionnaire, Or, dans ces trois périodes, toujours la France s'est faite homme pour propager ces idées. Charlemagne fut la France faite homme pour propager l'idée catholique ; Voltaire fut la France faite homme pour propager l'idée philosophique ; Napoléon fut la France faite homme pour propager l'idée révolutionnaire[1]. » Il lui reste de se faire homme pour propager l'idée de la Rénovation morale, religieuse et sociale.

Outre cet esprit de prosélytisme, la France a pour elle son caractère qui permet de ne pas trop s'effrayer de ses chutes. « Chez les Français, disait de Maistre, l'abattement succède à l'enthousiasme et les bévues aux grands coups politiques. Le vaisseau de l'État ne vogue pas sur une mer tranquille : il est tantôt aux nues et tantôt dans l'abîme. On dirait même que c'est ce qu'il lui faut et qu'il ne saurait cingler que par la tempête ; de là ces hauts et ces bas, ces alternatives de gloire et d'humiliation si communes dans l'histoire de France[2]. »

De Bonald faisait également fond sur notre caractère pour notre relèvement : « Le Français avait un caractère, et c'est dans l'invariabilité de son caractère qu'il faut chercher la cause de ses longues prospérités comme le principe de ses fautes et l'origine de ses malheurs.

» J'observe avec attention ce peuple, mêlé de Romains, de Gaulois et de Germains, et je crois apercevoir dans son caractère la fierté nationale du Romain, l'impétuosité du Gaulois, la franchise du Germain ; comme je retrouve dans ses manières,

1. Discours prononcé aux Cortès espagnoles, le 4 janvier 1849.
2. *Œuvres complètes de J. de Maistre*, t. IX, p. 126.

l'urbanité du premier, la vivacité du second, la simplicité du dernier.

» Il est tout âme, tout sentiment, tout action ; il sent quand les autres pensent, il agit quand les autres délibèrent ; chez lui, l'action devanee la pensée, et le sentiment devance l'action ; terrible dans ses écarts, extrême dans ses vertus, il a moins de vices que de passions ; frivole et capable de constance, fier et capable de docilité, impétueux et capable de réflexion, confiant jusqu'à l'insolence, actif jusqu'au prodige, brave jusqu'à la témérité, ses bonnes qualités sont à lui, et trop souvent ses défauts à ceux qui le gouvernent. Parlez à son cœur plutôt qu'à sa raison ; donnez-lui des sentiments et non des opinions ; surtout défendez-vous de tout changement, vous qui le gouvernez ! N'ajoutez pas à la mobilité de ses goûts, par les variations d'une administration irrésolue ; que rien ne change autour de lui, si vous ne voulez pas qu'il change lui-même ; ne déplacez rien, si vous ne voulez pas qu'il renverse tout... Hélas ! s'il s'est perdu, c'est que son caractère, méconnu de ses maîtres, a été trop bien saisi par ses tyrans [1] ».

Plus récemment, un homme d'esprit bien différent, L. Blanc, disait de même :

« Peuple léger, disent du peuple français les esprits *superficiels*, en le voyant tour à tour *sublime* et tombé ; aujourd'hui plein d'un glorieux délire, demain *abattu ;* tantôt emporté jusqu'à la licence, tantôt endormi aux pieds d'un maître. Les détracteurs de la France ne se doutent pas qu'il n'y a en ceci de léger qu'eux-mêmes, et qu'à la frivolité de leur appréciation se mêle le crime de l'ingratitude. Si la France est livrée au tourment d'une fluctuation perpétuelle ; si sa vie se compose d'une alternative de succès et de revers ; s'il lui est donné d'étonner la terre par tant d'aspects divers et imprévus, c'est parce que l'initiative du progrès moral est en elle, parce que son sol est le champ de toutes les expérimentations de la pensée ; c'est parce qu'elle cherche, parce qu'elle explore, parce qu'elle risque, parce qu'elle souffre et se bat, parce qu'elle court les aventures, pour le compte du genre humain tout entier. Lorsque, au prix de fatigues mortelles, elle se trouve avoir fait quelque découverte précieuse ; lorsque, le sein déchiré, elle se

1. *Théorie du pouvoir*, part. I, liv. IV, ch. Ier.

trouve avoir remporté quelque magnanime victoire ; si, baignée dans son sang et épuisée, elle se couche un moment sur le bord du chemin pour reprendre ses forces, les autres nations la montrent du doigt d'un air railleur, et elles avancent avec calme, elles qui profitent du résultat sans être affaiblies par l'effort, en faisant honneur à leur propre sagesse de ce qu'elles doivent au dévouement du peuple précurseur et martyr. »

Citons encore de Tocqueville (*l'Ancien régime*) : « Quand je considère cette nation en elle-même, je la trouve plus extraordinaire qu'aucun des événements de son histoire. En a-t-il jamais paru sur la terre une seule qui fût si remplie de contrastes et si extrême dans chacun de ses actes, plus conduite par des sensations, moins par des principes, faisant ainsi toujours plus mal ou mieux qu'on ne s'y attendait ; tantôt au-dessous du niveau commun de l'humanité, tantôt fort au-dessus ; un peuple tellement inébranlable dans ses principaux instincts, qu'on les reconnaît encore dans les portraits qui ont été faits de lui, il y a deux ou trois mille ans, et en même temps tellement mobile dans ses pensées journalières et dans ses goûts, qu'il finit par devenir un spectacle inattendu à lui-même, et de même, souvent aussi surpris que les étrangers à la vue de ce qu'il vient de faire... La plus brillante et la plus dangereuse des nations de l'Europe et la mieux faite pour y devenir tour à tour un objet d'admiration, de haine, de pitié, de terreur, mais jamais d'indifférence. »

La merveilleuse facilité avec laquelle la France a toujours su se relever, elle peut la manifester encore. Et d'autre part, la persistance des dons de DIEU en nous, nous permet de croire qu'il daignera s'en servir encore et employer de nouveau son peuple pour le salut du monde. L'état déplorable dans lequel il se trouve actuellement peut n'être point un état définitif. Nous pouvons même y voir un effet de la conduite spéciale de DIEU à notre égard. En ce cas, nous serions aujourd'hui dans la période du châtiment, ce qui nous permet d'espérer que demain nous serons dans celle de la miséricorde.

« Le CHATIMENT *des Français*, disait de Maistre, sort de toutes les règles ordinaires et la PROTECTION *accordée à la France* en sort aussi ; mais ces deux prodiges réunis se multiplient l'un par l'autre, et présentent l'un des spectacles les plus étonnants que l'œil humain ait jamais contemplés [1]. »

1. *Œuvres complètes de J. de Maistre*, t. I, p. 26.

N'est-ce point ce que saint Remy avait prédit à notre naissance : « Ce royaume sera victorieux et prospère tant qu'il restera fidèle à la foi du CHRIST, mais il sera rudement châtié toutes les fois qu'il sera infidèle à sa vocation [1]. »

La verge dont DIEU se sert aujourd'hui pour nous châtier c'est la franc-maçonnerie et le joug qu'elle fait peser sur nous.

Il n'est pas impossible, il n'est même pas improbable que ce joug ne soit secoué et bientôt.

Mgr Meurin, dans son savant ouvrage *La Franc-Maçonnerie synagogue de Satan*, croit pouvoir dire que « le pouvoir actuel des chefs de la franc-maçonnerie paraît toucher à sa fin ». Mais il ajoute : « Il ne finira pas sans une tragédie tout à fait inouïe. » Tout fait craindre cette tragédie, non seulement la puissance dont dispose la maçonnerie, mais encore l'expiation que la Justice divine est en droit d'exiger de nous.

Viendra après cela le temps de la miséricorde et DIEU nous rendra ses bonnes grâces d'autrefois.

Le philosophe que nous aimons à citer, J. de Maistre, était persuadé, avons-nous dit, que la mission donnée par DIEU à la France ne lui est point retirée, malgré le mauvais usage qu'elle a fait des qualités qui lui ont été octroyées pour la remplir. Il était convaincu qu'elle exercerait pour le bien dans les siècles à venir, comme elle l'a fait dans les siècles passés, la puissance de prosélytisme dont elle est douée. Et comme cet avenir lui paraissait plus beau, plus grandiose que tout ce que le genre humain a vu jusqu'ici, il n'hésitait point à dire qu'il voyait les Français s'avancer vers une gloire plus grande que celle qu'ils ont obtenue par leurs hauts faits d'autrefois.

---

1. Le 24 mars 1872, le général du Temple choisissait le *Figaro* pour y écrire ce qui suit, afin sans doute de donner à réfléchir même aux plus mondains :

« Le jour, pas la veille, pas le lendemain, le jour où nos troupes sortaient de Rome, nous éprouvions notre première défaite, Wissembourg, et nous perdions dans cette bataille le même nombre d'hommes que celui des hommes sortant de la Ville Eternelle.

» Le jour où le dernier soldat quittait l'Italie, à Civitta-Vecchia, nous perdîmes notre dernière bataille, Reischoffen.

» Le 4 septembre 1870, jour où croula la dynastie napoléonienne, était le 10e anniversaire du 4 septembre 1860, jour où Napoléon III, craignant plus les bombes d'un nouvel Orsini que DIEU, complotait, dans une rencontre avec Cavour, l'unité italienne et la chute de la papauté.

» Le jour où les Italiens paraissaient devant Rome, les Prussiens paraissaient devant Paris et l'investissement complet des deux villes avait lieu le même jour. »

Si cela ne se faisait point, si la France n'était point rappelée à l'exercice de sa vocation, que n'arriverait-il pas ? L'Eglise resterait sans défense en face des trois ennemis du dehors : La Révolution, l'hérésie protestante et le schisme de la Russie. La fin des temps serait là. L'Église, sans défense ici-bas, finirait comme elle a commencé, en méritant la palme des martyrs. Si cette fin n'est point proche, DIEU se lèvera. Jusqu'à la ruine définitive, nous ne cesserons point de croire qu'il veuille faire de nouveau de la France son instrument.

Bien des motifs peuvent l'incliner à cette miséricorde. Il n'ignore point l'infernal assaut que nous subissons depuis deux siècles.

C'est contre la France que la conjuration antichrétienne a dressé toutes ses batteries. De l'Angleterre la franc-maçonnerie a été importée chez nous ; en Hollande, dans l'Allemagne du Nord et plus tard aux Etats-Unis, elle a eu ses centres de formation et ses foyers d'action. C'est de là qu'elle porte dans les pays catholiques et surtout en France son théâtre d'opérations.

Nous avions eu auparavant à nous défendre contre la Réforme.

« Jamais, dit de Maistre, le protestantisme n'a cessé un instant de conspirer contre la France [1]. » Pendant des siècles, tantôt par la violence, tantôt par la perfidie, il a tout tenté, il fait tout encore pour nous entraîner dans l'apostasie. Il n'a pu y réussir. Il fallait que la France restât catholique pour qu'un jour le monde le fût. Elle a conservé en son sein le feu sacré, prête à le rallumer chez les dissidents, tout en n'ayant cessé de le porter aux infidèles.

Elle n'a point apporté contre le poison plus subtil du philosophisme la même force de résistance que contre le protestantisme ; mais c'est dans son esprit plus que dans son cœur qu'elle en a été viciée.

« Le mal chez nos voisins, dit E. de Saint-Bonnet, dérive du calcul que produit une raison plus froide. Pécheurs par pétulance, faisant le mal presque sans réflexion, nous devons être plus aisés à corriger.

» Comme l'Anglais, nous n'avons pas soixante millions d'esclaves aux Indes, produisant à trois sous par jour ; et

1. *Œuvres complètes de J. de Maistre*, T. VIII, p. 76.

jamais nous n'eûmes la pensée de faire de ce globe un marché pour notre commerce [1].

» Comme l'Allemand, nous n'avons pas brisé l'autorité du Saint-Père, afin de marier nos prêtres ; et jamais notre pensée ne fut de fondre les vases sacrés pour en faire le pot-au-feu.

» Comme le Russe, nous n'avons jamais remis le pouvoir de l'Eglise à un prince, et jamais notre pensée ne fut de confier notre âme à un souverain de la terre de préférence à DIEU.

» Mais à cette heure, plus imprudents, plus égarés que les autres peuples, nous nous plaisons à nier DIEU, et déjà nos docteurs, nos hommes politiques exigent que notre athéisme s'installe dans l'Etat ! Nous l'avons introduit dans nos lois et dans le pouvoir, nous l'avons inséré dans l'enseignement et dans le mariage ; maintenant nous voudrions que l'Etat se proclamât ouvertement athée, qu'il en fît l'objet d'une loi [2]. »

Mais en cela même, dit ailleurs notre auteur, la France est victime du plus grand mensonge dont les hommes se soient jamais vus investis. C'est elle que « Satan a demandé de passer au crible » de l'erreur sociale, philosophique et religieuse la plus redoutable. Il est probable qu'à sa place aucune nation n'aurait pu résister comme elle a fait [3]. » Pour l'instruction du genre humain, « DIEU sans doute a permis que ces ténèbres percées d'enchantements enveloppassent la nation la plus éclairée, celle qui avait reçu le plus de faveurs d'en haut, celle dont le cœur battait plus fort, celle qui seule pouvait, avec le divin secours, traverser sans péril ces régions mortelles. Est-ce l'Autriche qui eût pu résister ? Est-ce l'Italie ? Est-ce l'Espagne ? Dès le baptême du Sicambre, DIEU sans doute a voulu que la vérité dans le monde eût besoin de la France. Aussi, lorsque la vérité n'y brilla plus sous sa forme visible, s'y est-elle encore répandue sous sa forme latente, en échauffant le cœur de tant de Sœurs de Charité accourues pour panser les plaies que nous faisait

1. Ceci était écrit en 1850. Il n'en est plus tout à fait de même depuis que les Juifs sont devenus nos maîtres.

2. *Restauration française*, p. 281. Depuis 1850, c'est chose pour ainsi dire faite.

3. Dans le dernier ouvrage qu'il vient de faire paraître, *Les Sophistes français et la Révolution européenne*, M. Th. Funck-Brentano montre le profond abîme qui s'est ouvert dans la pensée française à la fin du XVIIIe siècle et il dit : « Deux siècles de sophistique ! Jamais peuple n'a supporté aussi longtemps un tel fardeau ! »

l'erreur, de tant de missionnaires qui, au moment où le soleil venait de s'éclipser pour nous, en portèrent les rayons sur le reste du globe.

» Que la France se félicite ouvertement d'avoir, dans les desseins de Dieu, une place en quelque sorte officielle ! Qu'elle soit dans la joie, d'avoir fourni, même au sein de ses défaillances, tant de missionnaires pour porter la lumière au monde, et tant de Sœurs de Charité pour en soulager les douleurs ! Qu'elle se réjouisse d'avoir donné le jour à tant d'âmes vouées à la prière ou à la charité, tout enflammées par l'ardent désir de l'amour. France ! France ! s'écriait une sainte voix, combien tu es ingénieuse pour irriter et calmer tour à tour la justice de Dieu ! Si tes crimes ont fait tomber les châtiments sur toi, ta charité a fait monter ta voix au Ciel. »

Satan et les siens savent bien que là est notre paratonnerre, dans les œuvres et dans les prières de nos religieux et de nos religieuses : aussi, aujourd'hui comme il y a un siècle, s'empressent-ils d'abord de les écarter. Ils ne feront que hâter l'heure où Dieu fera éclater son tonnerre. Mais les mérites acquis feront que cette tempête n'aura d'autre effet que de purifier l'atmosphère, de la purger des miasmes qui empoisonnent les esprits, de faire que ce que la France révolutionnaire veut et estime, soit rejeté et repoussé, et ce qu'elle a dédaigné et détesté soit de nouveau chéri et exalté.

Le *New-York-Freeman* des Etats-Unis écrivait dans son numéro du 7 juin 1879 : « De toutes parts, ceux qui pensent et savent penser, espèrent dans l'avenir de la France. Pour un peu de temps encore il y aura combat. Tout à coup, d'une manière ou de l'autre, par un moyen déterminé par Dieu, un grand calme suivra : les hommes regarderont en arrière et ils auront peine à croire que les ennemis du Christ et de son Eglise aient pu être de pareils fous ».

CHAPITRE XVI

SIGNES DE LA MISÉRICORDE DE DIEU SUR LA FRANCE ET SUR LE MONDE

Depuis deux siècles et plus, les enfants de la France lattent dans son sein comme Esaü et Jacob s'entre-choquaient dans le sein de Rébecca. Cette guerre aura une fin. Nous ne pouvons nous défendre de croire et d'espérer qu'il viendra un jour où il sera manifeste que Dieu a aimé Jacob et haï Esaü ; le règne des méchants — il y aura toujours des méchants — sera fini, le règne des bons recommencera.

Depuis trop longtemps, les méchants triomphent, grâce aux ignorances de la masse. La Révolution se cachait dans les ténèbres des loges. Aujourd'hui elle en est arrachée, elle est amenée au grand jour, chacun peut voir ce qu'elle est, et demain, lorsqu'elle voudra ramener la Terreur pour maintenir son règne, chacun verra ce qu'il a à en craindre. On comprendra que la Révolution ne peut s'arrêter qu'au néant. C'est le chancre qui ne périt qu'avec la chair qu'il dévore. Les hommes n'auront alors le choix qu'entre la vie et la mort ; ils devront se prononcer pour les catholiques *complets* ou les révolutionnaires *complets ;* il n'y aura plus moyen de se réfugier dans le juste milieu, dans un moyen terme entre la vérité universelle et le mensonge universel.

Déjà en 1873, M. de Saint-Bonnet annonçait ce qui commence à se dessiner sous nos yeux : « Un triage inouï va se faire. Demain, ceux qui tiennent à la vie vont être obligés de s'unir à ceux qui défendent la Foi. Alors tous les partis n'en formeront que deux : l'un désirant que Dieu triomphe pour que la France existe, et l'autre que la France périsse pour satisfaire la soif de crime que l'envie alluma dans leur cœur. » Il ajoutait : « Mais, au moment venu, Dieu fendra les flots de la mer Rouge pour ouvrir un

passage aux siens, puis il refermera ces flots sur ceux qui le maudissent, pour en délivrer l'avenir[1]. »

De Maistre, pour convaincre de ce revirement ceux qui assistaient aux débuts de la Révolution et la voyaient dans toute son effervescence, leur donnait ce signe : « Lorsque deux partis se heurtent dans une révolution, si l'on voit tomber d'un côté des victimes précieuses, on peut gager que ce parti finira par l'emporter malgré toutes les apparences contraires[2]. » Cela est vrai, surtout si ces victimes se sont offertes en expiation des péchés du peuple. « Il peut y avoir eu dans le cœur de Louis XVI, dans celui de la céleste Élisabeth, tel mouvement, telle acceptation capable de sauver la France. » Que de saintes âmes ont uni leur sacrifice à celui du roi ! Quel admirable spectacle le clergé, la noblesse et le peuple ont donné au ciel et à la terre ! Aucune de leurs souffrances, aucune de leurs prières ne restera sans effet, car « le dogme de la réversibilité des douleurs de l'innocence au profit des coupables, est aussi universel et aussi ancien que le monde[3]. »

Aux signes donnés par J. de Maistre, nous pouvons en ajouter d'autres qu'il ne connaissait pas.

Au cours de son procès, dans la séance du 22 février, Jeanne d'Arc dit : « J'envoyai aux Anglais, qui étaient devant Orléans, une lettre où je leur intimais de se retirer. »

Cette lettre commençait ainsi :

« Roy d'Angleterre et vous duc de Bedfort, qui vous dites régent du royaume de France... faites raison au Roy du Ciel ; rendez à la Pucelle qui est ci-envoyée, de par Dieu, les clefs de toutes les bonnes villes que vous avez prises et violées en France. Elle est ci-venue de par Dieu pour réclamer le sang royal. Elle est toute prête de faire paix, si vous lui voulez faire raison... que si vous ne le faites, je suis ci-envoyée de par Dieu, le Roy du Ciel, pour venir vous bouter hors de toute France.

» ... Si vous lui faites raison, encore pourrez venir en sa compagnie, là où les Français feront le plus beau fait que jamais fut fait pour la chrétienté. »

---

1. *La Légitimité*, p. 36.
2. *Œuvres complètes de J. de Maistre*, T. V, p. 438.
3. *Œuvres complètes de J. de Maistre*, T. I, pp. 38-39.

Par cette dernière phrase, la Vénérable Jeanne d'Arc annonçait donc un exploit sans pareil qui devait être accompli par la France en faveur de la chrétienté ; et elle disait aux Anglais que s'ils voulaient faire raison au Roi du Ciel, ils pourraient être admis à coopérer à ce nouveau geste de DIEU par les Francs, « le plus beau qui oneques fut fait pour la chrétienté ».

Lors du procès de réhabilitation de Jeanne d'Arc, les opposants firent valoir que cette prophétie ne s'était point accomplie. Martin Berruyer, évêque du Mans, répondit dans un mémoire daté du 5 avril 1456 : « Après sa mort, les Français, *non pas avec sa présence corporelle, mais*, comme il est permis pieusement de le penser, *par son esprit et son secours*, ont accompli un très beau fait d'armes pour toute la chrétienté...

» QUI SAIT SI, EN FAVEUR DE LA CHRÉTIENTÉ, ILS N'EN FERONT PAS UN ENCORE PLUS BEAU. *Post mortem ipsius, Gallici*, ILLA *etsi non in corpore tamen* IN SPIRITU ET VIRTUTE COMITANTE, *pulcherrimum factum pro tota christianitate fecerunt... quis autem novit si adhuc pulchrius factum pro tota christianitate non sunt facturi ?* »

Le P. Ayrolles, S. J., qui vient d'élever à la gloire de Jeanne d'Arc le monument le plus complet et le plus beau [1], demande si l'amour si vif pour la Libératrice que DIEU provoque de nos jours, n'est pas un signe qu'il va enfin accomplir cette promesse. « Que ne ferait pas sa miséricorde, si le Roi de la Pucelle, JÉSUS-CHRIST, était proclamé roi, si la loi divine devenait la loi de la France, la loi des familles, des individus ? les dons de DIEU sont sans repentance ; la promesse de Jeanne se réaliserait. »

La Vénérable Jeanne attend peut-être l'heure de sa glorification par un décret de Béatification, pour mener à terme la mission qu'elle a laissée inachevée, par la faute de ceux qui y avaient le plus d'intérêt. Comme elle l'a maintes fois déclaré au cours de sa merveilleuse carrière,sa mission ne se bornait pas à « réclamer le sang royal », faire sacrer Charles VII, mais à « délivrer le saint royaume ». Elle l'a délivré de la domination des Anglais ; aujourd'hui il lui resterait à l'affranchir de la servitude que lui fait subir la franc-maçonnerie. Sa mission était encore de faire reconnaître JÉSUS-CHRIST comme vrai roi de France, le roi de France ne devant être que son lieutenant. Enfin, sa mission dernière, s'il faut interpréter ainsi la prophétie

1. *La Vraie Jeanne d'Arc*, 5 vol. grand in-8°, Vitte, Paris.

que nous venons de rapporter, serait, grâce à l'influence de l'épée de la France, de rénover le monde dans la paix et la justice.

Alors se réaliserait vraiment l'espérance que manifestait J. de Maistre lorsqu'il disait : « Je vois les Français qui s'avancent vers une gloire immortelle. »

Pour beaucoup, de telles pensées paraîtront des chimères. Il nous plaît cependant de les nourrir dans nos cœurs.

Il nous vient de plus haut encore d'autres indices des desseins que Dieu paraît avoir sur nous.

Et d'abord, les avances du Sacré-Cœur appelant le monde à se convertir et lui promettant ses miséricordes. Le genre humain est désormais consacré au Sacré-Cœur par l'autorité de celui qui avait pouvoir pour le faire. Dans l'Encyclique par laquelle il prescrivit cette consécration, Léon XIII disait attendre de cet acte, « des résultats précieux et durables, d'abord pour la religion chrétienne, et ensuite pour le genre humain tout entier. » Or, c'est de notre pays de France que le Cœur de Jésus a fait ses premiers appels au monde.

Autre fait non moins rassurant.

Celle qui a été constituée à l'origine du monde l'adversaire de Satan, Celle à qui a été prédit qu'elle lui écraserait la tête, Celle que l'histoire reconnaît avoir mis à néant toutes les hérésies, est venue quatre fois en ce siècle sur la terre de France pour nous dire : Ne perdez point courage ! Je suis avec vous, je combats avec vous, pour vous donner le triomphe en ce suprême assaut que les enfants des ténèbres livrent aux enfants de lumière.

Elle est venue nous inviter d'abord à lui adresser cette prière : « O Marie, conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à Vous ! » Puis, elle nous a avertis que la continuation de nos désordres, non seulement retardait l'heure de la délivrance, mais appelait sur nous de nouveaux châtiments. Et lorsqu'en 1870, ces nouveaux châtiments commencèrent à nous être infligés, elle nous rassura sur leur issue et maintint en nos cœurs l'espérance.

C'est le privilège de son Immaculée Conception qu'elle fit paraître radieux à Paris comme à Lourdes. Elle nous livrait par là, comme nous le verrons, l'antidote souverain à opposer à l'erreur — principe de toutes les erreurs révolutionnaires — : la bonté

native de l'homme, dont la conséquence est la liberté à tous en tous leurs instincts. M. Le Play, ce grand observateur, l'a fort bien constaté : « Les maux qui désolent la France depuis la propagation des écrits de J.-J. Rousseau, dérivent pour la plupart de cette erreur fondamentale, le faux dogme de la perfection originelle de l'humanité [1]. » Si donc la France répond un jour à l'appel qui lui est venu d'en haut, elle emploiera autant de zèle à persuader le monde que nous naissons tous dans le péché, et à tirer les conséquences de ce dogme pour l'éducation de la jeunesse, pour le gouvernement des peuples et pour la discipline chrétienne, qu'elle en a mis à prêcher l'erreur de Rousseau, à propager les sophismes qu'il en a tirés, et à s'épuiser à vouloir bâtir une nouvelle constitution sociale sur les fondements ruineux de la liberté et de l'égalité.

Seule, la France est douée de manière à pouvoir faire rentrer le monde chrétien dans les voies d'où il a commencé de s'écarter à la Renaissance, à lui rendre la véritable conception de la vie, à le décider à réorganiser à son exemple la vie sociale en vue de la vie éternelle à acquérir. Ce serait bien, avec la rénovation dans l'ordre religieux, le rajeunissement du monde. De la France seule peut venir une telle impulsion. De là, cette parole de de Maistre déjà rapportée : « Je suis persuadé irrévocablement que le plus grand malheur qui puisse arriver à l'Europe, c'est que la France perde son influence [2]. »

Mais comment espérer qu'elle emploiera jamais cette influence à faire prévaloir dans le monde les idées directement opposées à celles qu'elle a prêchées avec tant d'ardeur depuis un siècle ?

A un ami qui lui faisait cette objection, de Maistre répondit : « Quelqu'un disait jadis à Copernic : Si le monde était arrangé comme vous le dites, Vénus aurait des phases comme la lune ; elle n'en a pas cependant. Qu'avez-vous à dire ? Copernic répondit : Je n'ai rien à répliquer, *mais* DIEU *fera la grâce* qu'on trouvera une réponse à cette difficulté. En effet, DIEU *fit la grâce* que Galilée inventa les lunettes avec lesquelles on vit les phases ; mais Copernic était mort. Je réponds comme lui : DIEU fera la

1. *L'organisation de la Famille*, p. 108.
2. *Œuvres complètes de J. de Maistre*, T. IX, p. 74.

grâce que nous sortions de ce défilé... Voici d'ailleurs, sur le chapitre de l'espérance, un passage de Bossuet que je veux avoir le plaisir de vous citer. Cet homme est mon grand oracle. Je plie volontiers sous cette trinité de talents qui fait entendre dans chaque phrase un logicien, un orateur, un prophète. Voici donc ce qu'il dit dans un fragment de sermon : *Quand* DIEU *veut faire voir qu'un ouvrage est tout entier de sa main, il réduit tout à l'impuissance et au désespoir, puis il agit.* Mille fois cette pensée m'est venue en tête en songeant à vos affaires, qui sont celles du monde, sans pouvoir m'empêcher d'ajouter chaque fois comme le fait immédiatement Bossuet : SPERABAMUS. »

Il terminait en disant : « C'est le raisonnement le plus calme qui me conduit dans les vastes plaines de l'espérance[1]. »

Cette espérance semble être entrée plus vivante dans les âmes chrétiennes, avec le cinquantenaire de la définition dogmatique de l'Immaculée Conception. Elles se rappellent ce qu'ont dit les saints à ce sujet.

Dans le sanctuaire où Rome vénère le corps du Bienheureux Léonard de Port-Maurice, est exposée à la vénération des fidèles une lettre autographe de ce saint personnage. On y lit : «Lorsque le mystère de l'Immaculée Conception sera défini par l'Eglise comme dogme de foi, quand la lumière sur cette capitale vérité éclatera dans sa magnificence, ce sera l'heure du repos et de la paix du monde. »

D'autres saints ont parlé de même, et Pie IX, dans la bulle de la définition du privilège de Marie, n'a-t-il point dit : « Nous concevons une espérance certaine et la confiance la plus vive et la plus sûre en sa protection. C'est cette Vierge bienheureuse, toute belle et immaculée, qui a brisé la tête venimeuse du cruel serpent et procuré le salut au monde... Elle a, de tout temps, anéanti toutes les hérésies, sauvé les peuples fidèles et les nations des calamités les plus affreuses et les plus diverses. Elle fera, nous l'espérons de son infinie protection, que Notre Mère la Sainte Eglise catholique, victorieuse de tous les obstacles et de toutes les erreurs, croisse et fortifie en toute nation, en tout lieu, et que de plus son royaume s'étende d'une mer à l'autre, du fleuve jusqu'aux limites du monde. »

1. *Œuvres complètes de J. de Maistre*, T. X, pp. 438-440.

Pie X ne parle point autrement. Dans l'Encyclique par laquelle il accorda un jubilé à l'occasion de son avènement au trône pontifical et du cinquantenaire de la définition dogmatique de l'Immaculée Conception de Marie, le successeur de Pie IX dit aussi : « Il nous semble, à en croire un secret pressentiment de notre âme, que nous pouvons nous promettre, dans un avenir peu éloigné, l'accomplissement des hautes espérances, et assurément non téméraires, que fit concevoir à notre prédécesseur Pie IX et à tout l'épiscopat catholique, la définition solennelle de l'Immaculée Conception de Marie. Ces espérances, à la vérité, il en est peu qui ne se lamentent de ne les avoir point vues jusqu'ici se réaliser et qui n'empruntent à Jérémie cette parole : « Nous avons attendu la paix, et ce bien n'est pas venu ; le temps de la guérison et voici la terreur. » Mais ne faut-il pas taxer « de peu de foi » des hommes qui négligent ainsi de pénétrer ou de considérer sous leur vrai jour les œuvres de DIEU ? » Le Saint-Père passe en revue les grâces accordées à l'Eglise en la seconde moitié du XIXe siècle, et il conclut : « Tant et de si insignes bienfaits, accordés par DIEU, sur les pieuses sollicitations de Marie, durant les cinquantes années qui vont finir, ne doivent-ils pas nous faire espérer le salut pour un temps plus prochain que nous ne l'avions cru ? Aussi bien, est-ce comme une loi de la Providence, que des dernières extrémités du mal à la délivrance, il n'y a jamais bien loin. « Son temps est près de venir et ses jours ne sont pas loin, car le Seigneur prendra Jacob en pitié, et en Israël encore il aura son élu. » C'est donc avec une entière confiance que nous pouvons concevoir l'espoir de nous écrier sous peu : « Le Seigneur a brisé la verge des impies. La terre est dans la paix et le silence ; elle s'est réjouie et elle a exulté... » Certes, nous traversons une époque funeste, et nous avons le droit de pousser cette plainte du prophète : « Il n'est plus de vérité, il n'est plus de miséricorde, il n'est plus de science de DIEU sur la terre. La malédiction, et le mensonge, et l'homicide, et le vol, et l'adultère débordent partout. » Cependant, de ce que l'on peut appeler un déluge de maux, l'œil contemple, semblable à un arc-en-ciel, la Vierge très clémente, arbitre de paix, entre DIEU et les hommes. « Je placerai un arc dans la nue et il sera un signe d'alliance entre moi et la terre » ; que la tempête se déchaîne donc, et qu'une nuit épaisse enveloppe le ciel : nul ne doit trembler. La voix de Marie apaisera

Dieu et il pardonnera : « L'arc-en-ciel sera dans la nue, et à le voir, je me souviendrai du pacte éternel. Et il n'y aura plus de déluge pour engloutir toute chair. » Nul ne doute que si nous nous confions, comme il convient, en Marie, surtout dans le temps où nous célébrerons avec une piété ardente son Immaculée Conception, nul doute, disons-nous, que nous ne sentions qu'elle est toujours cette Vierge très puissante « qui, de son pied virginal, a brisé la tête du serpent ».

Qui ne se sentirait réconforté et rassuré par de telles paroles.

Comme le dit le cardinal Pie : « Il est dans la destinée de Marie d'être une aurore divine dans l'ordre terrestre et historique ; elle a été ici-bas l'aurore du soleil de vérité, de justice et de paix, qui est Jésus. Cette nouvelle glorification de la Mère doit donc être le signe et le prélude d'une glorification nouvelle du Fils, c'est-à-dire d'une magnifique extension de son régne, d'une moisson de saints plus abondante, d'une liberté plus large reconnue à l'Eglise, d'un surcroît d'honneur et de pouvoir advenant au Saint-Siège, d'une période enfin tout à la fois glorieuse et prospère pour la famille humaine de Dieu... Aussi, malgré cet amoncellement de ténèbres qui, chaque jour, se fait autour de nous et contre nous ; malgré les haines, les menaces, les conjurations, les entreprises néfastes, et cet effort même désespéré de l'enfer, soutenu et fortifié par toutes sortes de connivences humaines ; malgré la perspective des ruines que préparent inévitablement tant de violences et d'impiété ; malgré tout, nous, famille de Dieu et de la Vierge-Mère, nous demeurons fermes en notre foi, et notre paix n'est point troublée. »

Nous pouvons, nous devons donc espérer que la crise actuelle, que nous avons vue dans la première partie de ce livre être si intense, si profonde, si étendue, se dénouera par le triomphe de Marie sur la franc-maçonnerie, prélude du triomphe de Jésus sur l'Antéchrist.

TROISIÈME SECTION

LES TROIS PREMIÈRES CONDITIONS DE LA RÉNOVATION

CHAPITRE XVII

SE RÉFORMER SOI-MÊME

Nous avons dit les raisons qui nous permettent de croire que si le châtiment — un châtiment trop mérité — nous frappe, nous ne serons point délaissés par la miséricorde.

Assurément, Dieu ne demande qu'à nous secourir ; les manifestations de la Très Sainte Vierge et du Sacré-Cœur nous l'attestent. Mais il faut que nous y mettions du nôtre. Il ne veut, il ne peut nous ramener qu'avec l'aide de nos volontés libres ; et c'est pour obtenir leur concours, qu'il se verra sans doute obligé de laisser la Révolution produire ses dernières conséquences. Nous tomberons, nous sommes déjà dans un état où il est manifeste que Lui seul peut nous sauver. Nous avons entendu des hommes éminents exprimer l'espoir qu'il nous viendra en aide, de manière à frapper les esprits et à pénétrer les cœurs de foi et de reconnaissance. Dans cet enthousiasme, les âmes trouveront le courage nécessaire pour se remettre pleinement dans les voies de la vérité et du bien.

Déjà, cependant, les hommes de cœur doivent s'orienter, afin, le moment venu, de pouvoir entraîner les autres. Ils le doivent d'autant plus que les espérances de salut que nous gardons en nos cœurs, malgré la chute que nous voyons se précipiter, y sont maintenues par des paroles qui nous sont venues du Ciel. Or, ces paroles sont nécessairement conditionnelles : elles annoncent la miséricorde, pourvu que nous nous mettions en état de la recevoir. Il serait insensé de tellement

compter sur elle que nous en attendions l'effet dans une lâche inertie.

J. de Maistre, dans une de ses lettres, a tracé avec humour la conduite à tenir en des temps comme les nôtres.

« *L'homme doit agir comme s'il pouvait tout, et se résigner comme s'il ne pouvait rien.* Voilà je crois, le fatalisme de la sagesse. Si un homme tombe au milieu d'un fleuve, *certainement* il doit nager, car s'il ne nage point, il sera *certainement* noyé ; mais il ne s'ensuit pas qu'il aborde où il veut, car le courant conserve toujours ses droits. Nous sommes tous plongés dans le courant, et dans les temps de révolution il est plus rapide. Nageons donc ; et si les forces ne nous manquent pas, nous irons nous sécher je ne sais où. » Le flot révolutionnaire, de lui-même, nous conduit à la mort ; contrarié par nos efforts, il nous fera échouer où Dieu veut nous mener, à l'état social que, dans sa sagesse, il veut faire sortir du conflit engagé depuis un siécle entre les passions sectaires, l'usage de notre liberté et la conduite de sa providence.

Pour qu'une Rénovation s'accomplisse il faut et il suffit de faire rentrer dans l'esprit humain la vraie conception de la vie. Tout le reste suivra ; mœurs et institutions se transformeront comme d'elles-mêmes, comme elles se sont transformées en bien à la prédication de l'Évangile de Jésus-Christ et se sont transformées en mal à partir de la prédication de l'Évangile des humanistes.

La vraie conception de la vie peut-elle être rendue à notre société ?

Commençons par nous la rendre à nous-mêmes ; travaillons ensuite à éclairer et à guérir ceux qui nous entourent, notre famille, notre paroisse. Nous contribuerons ainsi pour notre part à réformer la société par son fonds.

Donoso Cortès écrivait de Berlin à Mgr Gaume, le 24 août 1849 : « Jamais je n'ai eu ni foi ni confiance dans l'action politique des bons catholiques. Tous leurs efforts pour réformer la société par le moyen des institutions publiques, c'est-à-dire par le moyen des assemblées, des gouvernements, seront perpétuellement inutiles. Les sociétés ne sont pas ce qu'elles sont à cause des gouvernements et des assemblées : les assemblées et les gouvernements sont ce qu'ils sont à cause des sociétés. Il

serait nécessaire par conséquent de suivre un système contraire : il serait nécessaire de changer la société, et ensuite de se servir de cette société pour produire un changement analogue dans ses institutions. » Mais tout changement dans la société et surtout un changement si radical doit prendre sa source dans les cœurs.

Dans quelle disposition d'esprit aurait-on dû être après les châtiments de 1793, de 1848 et de 1870-1871 ? C'était, semble-t-il, dans celle de Tobie et de ses compagnons de captivité : « Seigneur, nous n'avons pas obéi à vos commandements, c'est pourquoi nous avons été livrés au pillage, à la captivité, à la mort. Nous sommes un sujet de raillerie et de mépris pour toutes les nations. — Maintenant, Seigneur, nous éprouvons la justice de vos jugements, parce que nous ne nous sommes point conduits selon vos commandements et que nous n'avons pas marché devant vous avec un cœur droit[1]. »

« Nous avons péché, nous nous sommes éloignés de vous en commettant l'injustice ; en toutes choses, nous avons mal fait. — Nous n'avons pas écouté votre parole, nous n'avons pas observé vos commandements, nous n'avons point agi comme vous nous commandiez de le faire, afin que nous fussions heureux. — Aussi, est-ce avec toute justice que tous ces maux sont venus sur nous et que vous nous avez traités comme vous l'avez fait, — en nous livrant aux mains d'ennemis injustes, acharnés contre nous... Mais à présent, Seigneur, c'est de tout notre cœur que nous voulons vous suivre : nous vous craignons, nous voulons marcher en votre présence. — N'achevez pas notre perte, mais que nous ressentions les effets de votre bonté, mais que nous soyons traités selon l'immensité de votre miséricorde[2]. » Et toute cette magnifique prière d'Azarias, qui se trouve au chapitre III de la prophétie de Daniel.

A ces prières, à ce repentir, il eût fallu joindre le ferme propos et un ferme propos manifestant par les œuvres sa sincérité et son efficacité. La première œuvre à faire était de raviver l'esprit chrétien en soi et chez le plus grand nombre possible des Français, faire que chacun répondit pleinement aux grâces reçues par chacun et s'élevât au degré de vertus auquel Dieu l'appelle. « Tel devait être, dit Mgr Isoard, le premier objectif de tous les prédicateurs, de tous les guides des âmes, de tous les

1. Tob., III, 3, 4 et 5.
2. Daniel, III, 26-46.

écrivains catholiques. Et cette conduite leur était imposée par une considération supérieure à celle que l'expérience de la vie fait d'abord valoir. En effet, que pouvons-nous sans DIEU, sans une grâce signalée entre toutes, et, comme parle l'Evangile, surabondante ? Mais, d'autre part, DIEU accordera-t-il jamais à un peuple sa grâce, une grâce de rénovation et de salut, si le très grand nombre de citoyens qui composent ce peuple demeurent dans leurs péchés et mènent, de propos délibéré, une vie qui est en opposition manifeste avec l'esprit de Notre-Seigneur, avec les exemples laissés par les générations pénétrées du sens chrétien et vivant en la charité de JÉSUS-CHRIST ? Non, DIEU n'accordera pas la grâce à de tels hommes. L'Ecriture nous l'atteste en maint endroit. Rappelons seulement ici de quelle manière les Juifs furent préparés à la prédication de l'Evangile, à la connaissance du Sauveur. Saint Jean-Baptiste disait à chacun : Remplissez de votre mieux les devoirs de l'état où vous êtes placé. Vous avez une loi : observez-la. Il s'adressait à l'individu, il excitait à un travail personnel de réforme et de sanctification.

» Est-ce bien ce langage que nous entendons depuis une vingtaine d'années ? (maintenant trente-cinq). Sommes-nous les témoins d'efforts généreux accomplis par le grand nombre de nos chrétiens pour être aujourd'hui ce qu'ils n'étaient pas hier ? Une observation de quelques instants suffit pour voir qu'il n'en va pas de la sorte.

» On a prêché des milliers de sermons sur ce thème : la France a une mission providentielle dans l'Eglise. Par la force des choses, elle doit être sauvée, elle sera sauvée. Puis on a écrit et on a fait des conférences sur les relations essentielles des pouvoirs publics entre eux, sur les meilleures combinaisons à réaliser entre les diverses forces sociales, sur l'organisation du travail chrétien. Les hommes qui préconisaient ces formules, qui les faisaient valoir par tous les moyens en leur pouvoir, terminaient invariablement leur exposition par ce cri : Le salut est là, et point ailleurs ! Que toutes ces thèses soient conformes à la vérité, que les formules soient exactes, nous ne demandons pas mieux que de le croire et de le reconnaître. Mais pour que des moyens de réforme puissent être appliqués chez un peuple, il est d'abord nécessaire que l'individu soit ce qu'il doit être et qu'il observe fidèlement la loi qui règle tous ses actes dans la

famille et dans le cercle où se meut sa vie de chaque jour ; il est également nécessaire, il est indispensable que l'individu n'oppose pas en lui-même un obstacle à la grâce de DIEU et qu'ils ne soient pas nombreux dans une nation ceux dont il est dit : *Non æstimet homo ille quod accipiat aliquid a Domino.*

» Le grand, le redoutable inconvénient de ces thèses, si fondées en raison qu'elles puissent être, c'est qu'elles déguisent une nécessité inéluctable, à savoir la dépense d'activité que chacun doit fournir à l'œuvre de reconstitution générale, de régénération commune. Nous accusons de tous les désordres et des maux qui en résultent, des entités abstraites, insaisissables, l'esprit moderne, le gouvernement, la Révolution, la désagrégation sociale, l'éparpillement des éléments constitutifs de la société. Nous attendons le remède de l'infusion de l'esprit chrétien dans les lois, de la substitution d'une forme de gouvernement à une autre forme de gouvernement, d'une plus sage pondération des forces et des influences. Que ces heureuses transformations ne puissent s'opérer que par une grâce spéciale de DIEU, nous ne le disons pas assez ; que chacun d'entre nous puisse et doive obtenir, mériter pour tous cette grâce de DIEU, nous ne le disons point du tout. Nous retenons tant bien que mal nos habitudes de bien-être, nous restons à la même distance qu'autrefois de la gêne, de l'effort, des privations, de cette vie de retenue, et pour tout dire en un mot, mortifiée, que DIEU demande des siens et surtout de ses ministres.

» Vivons tranquilles, nous accommodant aux circonstances pour en souffrir personnellement le moins qu'il se pourra, et attendons que le temps soit changé !

» Mais le temps du monde moral, c'est à nous à le changer. Et que faut-il entendre par ce mot, nous ? Il faut entendre tous les chrétiens vivant dans la foi. Pour que le calme succède à la tempête, la grâce de DIEU est nécessaire : et la grâce de DIEU, tout pécheur l'écarte de son peuple par son péché, comme tout juste l'attire sur les siens par ses actes de vertu...

» Des hommes, dont les sentiments sont religieux et dont la vie extérieure est d'accord avec les croyances, subissent l'action de l'état général des esprits. Ils ont cela de commun avec les chrétiens inconséquents et étrangers à la pratique de la religion, qu'ils veulent conserver les habitudes prises et se refusent

implicitement à l'effort et au sacrifice. Mais ils diffèrent d'eux en ce qu'ils se retournent avec foi vers la Providence de DIEU et attendent d'elle un coup subit, irrésistible, qui aura pour effet de remettre en un instant toutes choses en leur véritable place. Cette intervention extraordinaire de la Providence, par quels moyens espèrent-ils l'obtenir ? Est-ce par la pratique de la pénitence ? Est-ce par un retour sincère et complet à la sainteté de leur vocation chrétienne et sacerdotale ? Nous avons lieu de craindre que telles ne soient pas les dispositions d'âme du grand nombre. On veut faire violence à DIEU, c'est l'expression la plus ordinairement employée, mais par des exercices de religion, ou nouveaux comme appellation et comme forme, ou recevant un éclat inaccoutumé. Il n'est peut-être pas de mois, depuis trois ou quatre ans (et encore depuis), où les évêques ne reçoivent une invitation pressante, et dans le ton assez voisin du commandement de répandre dans leur diocèse cette dévotion, qui doit fléchir la justice divine et triompher définitivement de l'ennemi ; DIEU attendait, nous dit-on en un langage assez singulier, DIEU attendait que la prière lui fût adressée en cette manière et sous cette appellation nouvelle. Souvent même le salut doit venir d'un acte auquel les fidèles ne prendront aucune part directe. C'est ainsi que la Providence nous est souvent représentée comme attendant, pour changer la face du monde, la canonisation de Jeanne d'Arc. Jeanne d'Arc sur les autels ! s'écrie-t-on avec ferveur, et DIEU sera bien obligé de se montrer et de nous sauver !

» Et tandis que DIEU attend un décret de la S. Congrégation des Rites, nous, de notre côté, nous attendons un coup de sa grâce, sans introduire la moindre réforme, sans apporter la moindre correction dans la vie de simple honnêteté morale, de vertu incertaine et chancelante qu'il nous a plu d'adopter. En considérant de près ces illusions de bien des âmes, on sent monter aux lèvres la parole de Notre-Seigneur : *Hæc oportuit facere illa non omittere*. Oui, ce sont de belles et bonnes choses que les honneurs rendus aux serviteurs de DIEU, que les consécrations solennelles de la Patrie au Sacré-Cœur ou à la Très Sainte Vierge, que les pèlerinages à tous les sanctuaires ; mais ces actes de religion doivent, ou accompagner les efforts vers une conversion généreuse des âmes, ou manifester des progrès de conversion déjà obtenus : prenons bien

garde de nous persuader qu'ils peuvent en tenir place [1]. »

Un étranger, un anglais, protestant, lord Montagne, dans une lettre adressée à M. Le Play, a tenu à peu près le même langage que l'évêque d'Annecy.

« Lorsque je vins à Paris, en décembre dernier, dit-il, quelqu'un me demanda si j'y étais venu pour assister à des fêtes ou pour aller au théâtre. Je répondis : « Je suis venu pour savoir si les Prussiens reviendront. » Alors mon interlocuteur me débita une longue tirade sur l'armement, les soldats et la résolution de chaque Français d'avoir une revanche. Quand il s'arrêta enfin, je lui dis : « Je pense qu'il vous serait possible de l'avoir, cette revanche. — Comment donc ? — En devenant *meilleurs chrétiens* que vos vainqueurs.

» En disant *meilleurs chrétiens*, je n'entends pas seulement parler de ceux qui assistent au service divin ou accomplissent certains actes. Je rappelle que pour être chrétien, il faut observer la loi de Dieu, pratiquer la justice et la charité. Vous attribuez les malheurs de la France aux défaillances des hommes de guerre, à la division des partis, aux préjugés de la nation, et aux sophismes des lettrés. Je le concède. Mais alors le problème consiste à découvrir le remède à ces maux. Or il ne peut se trouver que dans la loi de Dieu, qui, réprimant les erreurs et les passions, rappelle les hommes à leur devoir et rétablit parmi eux l'harmonie. Au milieu du XVIIe siècle, les Français apprécièrent plus sainement qu'ils ne le font aujourd'hui la vraie cause de la prospérité et de la décadence des nations. L'anecdote suivante m'en fournit la preuve. A la prise de Dunkerque, quand les Français entraient dans la forteresse, tandis que les nôtres se retiraient, un officier anglais dit : « Nous reviendrons bientôt. — *Vous reviendrez*, répondit un officier français, *si nos péchés surpassent un jour les vôtres.* »

Dans l'Instruction pastorale qu'il publia à l'occasion du Jubilé de 1886, Mgr Isoard dit encore :

« Lorsque les maux dont souffre l'Eglise, à Rome, en France, et en d'autres contrées encore, nous causent une juste douleur, ne perdons pas notre temps à accuser nos adversaires. C'est nous-mêmes qu'il faut accuser ; ils ne sont point forts, c'est

1. « Quand verrons-nous la fin du mal ? » demandait-on à J. de Maistre ; et il répondait : « Quand les hommes pleureront le mal. » *Œuvres complètes*, XIV, p. 1426.

nous qui sommes faibles, et faibles par notre faute. Ne nous tenons pas à la piste des dévotions nouvelles, des Unions qui nous sont données par leurs promoteurs comme devant opérer d'elles-mêmes, et à jour fixe, le salut de l'Eglise et de la société ! Ce qui doit être fait chez une nation pervertie pour qu'elle se tourne vers DIEU, pour qu'elle vive de nouveau de sa parole et de sa grâce, saint Pierre d'Alcantara nous l'apprend.

» Un gentilhomme se lamentait auprès du Saint de l'état des choses en Espagne et le consultait sur ce qu'il avait à faire contre le désordre de la société. Saint Pierre, après un jour de réflexion, répondit simplement : « Mettez de l'ordre dans votre propre maison, dans vos propres affaires ; traitez comme il convient à un chrétien ceux qui dépendent de vous, et vous aurez fait ainsi votre devoir. Si tous les chrétiens faisaient ainsi, il en résulterait un bien immense pour la société. »

Jean III, roi de Portugal, parlant un jour à ses courtisans a dit quels sont ceux qui doivent s'appliquer les premiers à cette réforme personnelle : « Si les gens de condition étaient une fois gens de bien, le peuple qui se forme toujours sur eux, ne manquerait pas de réformer ses mœurs. La réformation de tous les ordres de l'Etat consiste principalement dans une bonne éducation de la noblesse. » On dirait aujourd'hui des classes dirigeantes.

C'est en effet par l'éducation et principalement l'éducation de ceux qui sont appelés à diriger les autres que toute réforme doit commencer. Ce serait s'illusionner que de croire que les classes dirigeantes changeront jamais leurs mœurs, s'engageront dans une vie vraiment chrétienne si leur esprit n'est profondément pénétré de la doctrine du CHRIST. L'esprit commande au cœur et le cœur dirige la vie.

Dans son Encyclique du 15 avril 1905, N. S. P. le Pape Pie X a appelé l'attention de tout l'épiscopat, de tout le clergé catholique, sur la nécessité de renforcer l'enseignement de la doctrine chrétienne : « Quiconque, dit-il, est zélé pour la gloire divine cherche les causes de cette crise que subit la religion. Chacun apporte la sienne et chacun aussi à son gré emploie son moyen pour défendre et restaurer la gloire de DIEU sur cette terre. Pour nous, vénérables frères, sans nier les autres causes, Nous Nous rallions de préférence au sentiment de ceux qui voient dans l'ignorance des choses divines la cause de l'affaiblissement

actuel et de la débilité des âmes et des maux si graves qui s'ensuivent. Cela s'accorde pleinement avec ce que DIEU lui-même a dit par le prophète Osée. « Parce qu'il n'y a sur la terre ni vérité ni connaissance de DIEU, on se parjure, on ment, on tue, on vole, on commet l'adultère, et le sang versé touche le sang versé. C'est pourquoi la terre sera dans le deuil et tous ses habitants seront sans force. »

» Et en vérité, à notre époque tous se plaignent que parmi le peuple chrétien tant d'hommes ignorent profondément les vérités nécessaires au salut, et ces plaintes, hélas ! sont malheureusement fondés. Quand Nous disons le peuple chrétien, Nous n'entendons pas seulement la plèbe ou les hommes de la classe inférieure qui trop souvent trouvent une excuse dans ce fait que, étant au service de maîtres durs, ils peuvent à peine penser à eux-mêmes et à leurs intérêts ; mais Nous parlons aussi et surtout de ceux qui, ne manquant point d'intelligence et de culture, brillent dans l'érudition profane, et néanmoins en ce qui concerne la religion vivent de la façon la plus téméraire et la plus imprudente. Il est difficile de dire en quelles ténèbres épaisses ils sont parfois plongés, et ce qui est plus triste, ils y demeurent tranquillement enveloppés ! De DIEU souverain auteur et gouverneur de toutes choses, de la sagesse de la foi chrétienne ils y pensent à peine. Par suite, ils ne connaissent rien ni de l'incarnation du Verbe de DIEU, ni de la parfaite restauration du genre humain par lui ; ils ne savent rien de la grâce, le principal secours pour atteindre les biens éternels, rien de l'auguste sacrifice ni des sacrements, par lesquels Nous obtenons et conservons la grâce. Quant au péché ils n'en connaissent ni la malice ni l'opprobre. Immense est le nombre — et il s'augmente de jour en jour — de ceux qui ignorent tout de la religion, ou qui n'ont de la foi chrétienne qu'une connaissance telle qu'elle leur permet, au milieu de la lumière de la vérité catholique, de vivre à la manière des idolâtres.

» S'il est vain d'espérer une moisson d'une terre qui n'a pas reçu de semence, comment attendre des générations ornées de bonnes mœurs, si elles n'ont pas été instruites en temps voulu de la doctrine chrétienne ? D'où Nous inférons à bon droit, puisque la foi languit de nos jours au point qu'elle est chez beaucoup presque morte, que le devoir de transmettre les vérités du catéchisme, ou n'est rempli qu'avec trop de négligence ou est omis tout à fait. »

Pie X rappelle et renouvelle à ce sujet les prescriptions du Concile de Trente. Puis il adresse aux évêques et aux prêtres cette exhortation :

« Beaucoup de choses utiles et parfaitement louables ont peut-être été instituées, dans le diocèse de chacun de vous, pour le bien du troupeau qui vous est confié. Veuillez cependant, par-dessus toutes choses, consacrer tout ce que vous pourrez de vos efforts, de votre zèle, de vos soins et de vos instances assidues à ce que la connaissance de la doctrine chrétienne atteigne les âmes de tous et les pénètre à fond. »

Les parents et les directeurs de la jeunesse doivent méditer ces observations du Pontife et regarder comme adressés à eux-mêmes les exhortations et les commandements qu'il fait aux prêtres. Les mères de famille ne doivent point ignorer que si l'esprit et le cœur de l'enfant n'ont point été préparés par la mère; comme le laboureur prépare son champ avant d'y jeter la semence, la parole du prêtre tombera sur la pierre ou sera étouffée par l'erreur.

Aux leçons de la mère doivent succéder celles de l'instituteur. De 1852 à ces dernières années, les prêtres, les religieux et les religieuses ont eu en mains l'éducation de la moitié de la jeunesse française. Leur labeur ne semble point avoir porté tout le fruit qu'on en pouvait espérer. On a eu trop égard aux programmes imposés par le monde universitaire, on a trop poursuivi le succès aux examens faits sur ces programmes : l'enseignement religieux qui devait tenir la première place n'a eu trop souvent que la dernière. Qu'est-il arrivé ? Sortis de nos collèges, de nos pensionnats, nos jeunes gens se sont trouvés dans un monde saturé de naturalisme et de libéralisme. Les journaux, les brochures, les livres sont venus leur apporter sur tous les sujets des impressions et des idées contraires au sentiment chrétien et à la vérité révélée. Mal armés, ils n'ont pas su se défendre, et bientôt leur esprit a été rempli d'une foule d'idées en opposition avec la doctrine chrétienne, et n'étant plus soutenus par la foi ils se sont égarés.

Alors même que l'éducation de la famille et celle du collège a été parfaite, le jeune homme, l'homme fait ne doivent point se reposer sur leur acquis, ils doivent l'entretenir et le développer. A l'obligation du prêtre de toujours enseigner, correspond celle du fidèle de toujours s'instruire, en se rendant aux catéchismes

de persévérance, en assistant aux messes où l'on prêche, en se faisant un devoir de lire chaque semaine un certain nombre de pages dans des livres qui enseignent les vérités dogmatiques et morales de la religion.

S'instruire de la religion c'est le premier pas dans la voie de la réforme. Le second pas décisif est de conformer sa vie à sa foi. Un romancier contemporain, non croyant, reproche aux catholiques d'aujourd'hui ce fait que les idées religieuses ne sont pas pour eux des « idées directrices ». Rien n'est plus vrai, la foi n'est plus, pour un grand nombre de ceux qui l'ont conservée et qui y joignent les pratiques de dévotion, une lumière et un principe de vie.

« La vie d'un chrétien qui veut répondre pleinement à cette haute et bienheureuse vocation, dit Mgr Isoard, ne peut pas être semblable à celle des chrétiens qui n'ont qu'un sentiment très vague de ce qu'ils sont par le baptême, de ce qu'ils doivent être par leur qualité de membres vivants de Jésus-Christ. C'est là une de ces vérités pratiques que tout le monde admet dès qu'elles sont énoncées. Mais la première conséquence à tirer de cette vérité, c'est que ceux de nos frères, que nous nommons pratiquants, et les chrétiennes de qui nous affirmons qu'elles sont pieuses, doivent être facilement distinguées dans le monde.

» Leurs habitations, par exemple, doivent être simples. L'ameublement y doit être tout autre que dans la maison de ceux qui n'ont jamais entendu parler de pénitence et de mortification. Il est vrai, cette pensée est fort juste ; nous devrions trouver chez ces chrétiens une simplicité sévère ; mais, en fait, que voyons-nous ? Nous voyons le même confort et le même luxe que partout ailleurs. Ce qui règle leurs dépenses, c'est leur revenu, ce n'est point l'esprit de la foi chrétienne ; tout ce qu'ils peuvent se procurer de jouissances de ce genre, ils se le procurent.

» Et les femmes ? Et leurs vêtements ? Et leurs coiffures ?

» Le prophète Isaïe[1], l'apôtre saint Paul[2] ont, sur ces sujets, les enseignements les plus précis ; ils entrent dans les moindres détails concernant ce genre de luxe, de prodigalités

1. Isaïe, ch. III, v. 18 et suiv.
2. Ep. à Tim., ch. II v. 9.

et de folies : on pourra donc, dans un salon, discerner aisément une femme qui veut être une vraie catholique d'avec une autre femme qui n'a d'autre ambition que de vivre pour le monde ? Non, on ne pourra pas constater entre l'une et l'autre des différences vraiment appréciables. Modes, coupe des vêtements, étoffes, dentelles, bijoux, tout est semblable [1].

» Se séparent-elles, au moins, les femmes chrétiennes des femmes mondaines dans le choix de leurs plaisirs et de leurs distractions ? Pas davantage. L'attitude est la même dans le cours ordinaire de la vie, bien que les doctrines soient absolument opposées. »

Pour les faire sortir de cette contradiction entre leurs sentiments et leur conduite, Mgr Isoard propose aux femmes sérieuses et aux hommes qui veulent être vraiment chrétiens ces austères pensées :

« Qu'est-ce que la Religion, la vraie Religion ?

» C'est le moyen par lequel l'humanité tombée se relève.

» Et ce moyen, puis-je l'exprimer, le mettre aux yeux en un moment ?

» — Oui, je n'ai qu'à tracer l'image d'une croix. Le moyen du relèvement de l'homme pécheur, c'est l'expiation, l'humiliation, la souffrance et la mort en union avec les anéantissements, la Passion et la mort du Fils de Dieu fait homme.

» Mais alors qu'est-ce qu'un chrétien, un chrétien quel qu'il soit ? — C'est un pénitent. — Mais s'il est le meilleur et le plus

---

1. Un prêtre du clergé de Paris, M.le chanoine Balme-Frézol, faisait, il y a vingt ans, cette observation :

« Le costume des femmes dans l'église est un signe caractéristique de la dégénérescence du sentiment chrétien dans les âmes. A l'époque où la foi dominait en elles, leur cœur était le sanctuaire de l'amour divin, elles réglaient leur extérieur d'une manière conforme à leurs dispositions intérieures. Elles se paraient surtout de modestie, et les moins vertueuses en affectaient les dehors. Leur mise servait plutôt à voiler leurs traits qu'à les manifester. Ce qu'elles donnaient à deviner, c'était surtout une âme pure, saintement absorbée en Dieu. Si elles avaient une toilette pour le monde, elles en avaient une pour l'église ; elles en avaient une surtout pour les jours où elles devaient accomplir quelque devoir religieux, tel que d'approcher du tribunal de la Pénitence ou de se présenter à la sainte Table. Elles se voilaient, et comprenaient que, dans ces occasions, il sied mal de se couronner de fleurs, de marcher la tête haute dans les atours de la vanité et de la coquetterie. Les temps sont bien changés... Elles viennent à l'église dans une toilette qu'on eût prise, il y a vingt-ans, pour un travestissement, et avec le même air dégagé qu'elles affectent dans une promenade, dans un salon. » (*Du pouvoir du christianisme et de la mission de l'Eglise*, p. 145-146.)

vertueux qui se puisse imaginer ? — C'est encore un pénitent. Aussi, voyez : dans les Litanies des Saints, la première grâce que l'Église nous fait demander à DIEU pour nous personnellement, et pour tous nos frères, c'est de savoir faire pénitence. *Ut ad veram pœnitentiam nos perducere digneris, te rogamus audi nos !* Nous vous en supplions, Seigneur, donnez-nous à tous l'esprit de la vraie pénitence !

» Le moindre degré de l'esprit de pénitence, c'est l'acceptation des lois, des règles, des usages même, qui restreignent notre liberté, qui nous causent de la gêne ; telles sont les lois du jeûne et de l'abstinence, celles qui prohibent pendant un certain temps la solennité des mariages... Si un fidèle a quelque intelligence de l'esprit du christianisme, il accepte ces prohibitions ou ces ordonnances ; il consent volontiers à ces restrictions à sa liberté, et il ne demande qu'à son corps défendant, et le plus rarement qu'il le peut faire, à être dispensé de l'observation de a loi.

» Mais ce mot de pénitence nous découvre autre chose qu'une soumission à des règlements restrictifs de notre liberté : il nous fait penser au châtiment. Le pécheur fera pénitence, c'est-à-dire recevra ou s'infligera lui-même un châtiment proportionné à la nature et à la gravité de sa faute : c'est bien là l'idée qu'éveillent en nous les mots de pénitence et de pénitents... Cet instinct de justice que DIEU a mis en nous, ce sens intime, dont on endort l'activité, mais que l'on ne peut tuer, nous crie qu'après le manquement, il faut une réparation, et le saint Evangile nous le dit avec plus de force encore.. Le pardon suppose une réparation, une satisfaction, une pénitence... La Révolution repousse jusqu'à l'idée même du châtiment et de l'expiation ; elle la rejette comme injuste, insensée, ; elle la proscrit, elle la maudit... Ni le père, ni la société, n'ont le droit d'infliger à l'esprit une humiliation, au corps une souffrance, une privation. Tel est le langage de presque tous nos contemporains. Les hommes vulgaires haïssent le châtiment sous toutes ses formes ; les écrivains et les parleurs le dénoncent comme injuste, immoral et dangereux. Ces conceptions, nées de l'esprit de la Révolution, et absolument fausses, se sont infiltrées dans l'esprit des catholiques et même de ceux que l'on peut considérer comme les plus instruits dans leur foi...

» Nier la légitimité du châtiment, en enlever la notion, c'est

enlever le christianisme, et, selon l'expression de saint Paul, enlever JÉSUS-CHRIST lui-même.

» L'histoire de la religion s'ouvre par le récit du châtiment infligé aux premiers hommes. Toute la suite de la religion, tout le développement du dogme n'offre pas autre chose que 'accomplissement de la peine portée au premier jour. Le châtiment sera subi : c'est la loi immuable. Seulement, par la miséricorde infinie de DIEU, le Verbe fait chair souffre pour nous, meurt pour nous. Cela ne veut point dire que la Rédemption opérée par Notre-Seigneur dispense les hommes de donner eux-mêmes une satisfaction pour les péchés de l'humanité et pour leurs péchés personnels ; non, mais les mérites du Sauveur acquièrent à nos souffrances, à nos efforts une valeur d'expiation qui les rend utiles pour le salut. C'est là la religion. »

Que tout cela est loin des pensées actuellement régnantes ! Aussi ne peut-on revenir à la vraie notion et à la vraie pratique du christianisme sans qu'une impulsion vigoureuse soit donnée à l'esprit public.

D'où viendra-t-elle ?

Mgr Isoard espère la venue de ces jours qu'entrevoyait, qu'annonçait en son merveilleux langage le bienheureux Grignon de Montfort, lorsqu'il écrivait, il y a cent soixante ans, dans son *Traité de la vraie Dévotion à la Sainte Vierge :*

« On verra de vrais disciples de JÉSUS-CHRIST qui, marchant sur les traces de sa pauvreté, humilité, mépris du monde et charité, enseigneront la voie étroite de DIEU dans la pure vérité, selon le saint Évangile et non selon les maximes du monde, sans se mettre en peine ni faire acception de personne, sans épargner, écouter ni craindre aucun mortel, quelque puissant qu'il soit.

» Ils auront dans leur bouche le glaive à deux tranchants de la parole de DIEU : ils porteront sur leurs épaules l'étendard ensanglanté de la Croix, le crucifix dans la main droite, le chapelet dans la gauche, les noms sacrés de JÉSUS et de Marie sur leur cœur, et la modestie et la mortification de JÉSUS-CHRIST dans toute leur conduite. Voilà les grands hommes qui viendront... Quand et comment cela se fera-t-il ?... DIEU seul le sait ; c'est à nous de nous tenir, de prier, de soupirer et d'attendre : *Exvectans, expectavi.* »

L'attente est bonne, la prière est nécessaire, mais nous l'avons dit et nous ne saurions trop le répéter, elles ne doivent pas être oisives. Travaillons à nous réformer, et pour nous réformer, à nous instruire. Faisons chacun ce qu'il nous est donné de faire dans la sphère où nous sommes placés pour instruire ceux qui nous entourent et former leurs mœurs. Par là nous mériterons que, d'une manière ou d'une autre, l'impulsion divine soit donnée à la société entière.

CHAPITRE XVIII

SE PÉNÉTRER DES LEÇONS DU PASSÉ

Dans le recueillement de ses dernières années, M. Guizot fit cette confession : « Nous nous sommes crus les sages, les prudents, les politiques : nous avons méconnu non seulement les limites de notre puissance, mais les droits de la Puissance souveraine qui gouverne le monde et nous-mêmes ; nous n'avons pas tenu compte des lois éternelles que Dieu nous a faites, et nous avons formellement prétendu mettre à leur place, et partout, nos propres lois... Hâtons-nous de sortir des ornières où l'esprit révolutionnaire nous a jetés ; elles nous mèneraient toujours aux mêmes abîmes. »

Nous trouvons dans ces paroles la seconde chose à laquelle nous devons nous appliquer dans l'espoir de nouvelles avances de la part de la miséricorde divine : c'est de nous pénétrer de la leçon que nous donnent ces aveux et ces prévisions. Hélas ! les hommes de l'Assemblée nationale chargés de réparer les désastres ainsi annoncés, ne s'en souvinrent point ou n'en tinrent point compte. Serons-nous plus sages si Dieu nous tend une fois encore la main pour nous tirer de l'abîme où nous nous sommes de nouveau replongés malgré tant d'avertissements ?

L'invasion de 1870 et la Commune de 1871 étaient tellement les suites nécessaires du désordre qui régnait dans les lois, les idées et les mœurs, que les hommes sages annonçaient d'avance à pleine voix ces cruels événements.

Pour ne citer que M. Le Play, alors que la France était dans l'ivresse du plaisir et de l'orgueil que lui procurait l'Exposition de 1867, lui ne s'enivrait point de la gloire que lui procurait le grand et beau rôle qu'il y tint. Il prévoyait le désastre qui devait suivre. On peut presque dire qu'il l'appelait comme le seul moyen de salut qui nous restât. Il écrivait : « Je crains que le

salut ne puisse sortir que de terribles catastrophes, si toutefois notre nationalité peut résister à tant de crises périodiques. Que faire au milieu de ce désordre ? Ce que les Apôtres ont fait au milieu de la corruption de l'empire romain : se dévouer à propager le vrai et le bien [1]. » Et quelque temps après : « Si les classes dirigeantes de tout rang et de toute profession restent dans leur état d'antagonisme, pendant que les classes vouées aux travaux manuels s'unissent pour détruire tout ce qui existe, *nous aboutirons à une catastrophe telle que l'humanité n'en a point encore vue de semblable*. La grève universelle se constitue, en effet, sur le mépris de toute autorité divine et humaine, sur l'anéantissement de toute forme de respect, et sur des appétits insatiables. Rien ne résistera à ces désordres sans précédents, si un grand effort n'est fait pour réunir dans une commune pensée de bien public les gens de tous les partis [2]. »

L'effort ne fut point fait. Les apôtres ne se levèrent point pour restaurer le vrai et le bien. Il y eut bien par-ci par-là quelques tentatives, quelques essais ; ils restèrent isolés et surtout ne se produisirent point dans le sens voulu pour qu'ils pussent aboutir.

M. Le Play avait dit : « C'est de la religion seule que nous pouvons attendre cette évolution intellectuelle et sociale [3], » qui doit partir de la restauration des principes fondamentaux dans les esprits. Et, de fait, la Révolution, source de tous nos malheurs, se résume en ce point : renvoyer DIEU des affaires humaines, faire partout la place à l'homme, aux dépens de DIEU. D'où il ressort que la marche à suivre pour être sauvé est de ramener DIEU partout où nous l'avons banni : dans l'enseignement, les mœurs, les lois, le pouvoir ; en un mot, rentrer dans les principes sur lesquels les nations sont fondées.

On ne le comprit point, ou on n'eut point le courage de le faire. On voyait bien l'imminence du danger, on voulait l'éviter, travailler à s'y soustraire, mais sans faire appel à la religion : et cela était une continuation d'athéisme qui rendait le châtiment plus nécessaire. Il vint avec les calamités de la guerre et celles de l'insurrection. Si la guerre était l'expiation du passé, la Commune se dressait comme l'épouvantable menace de l'avenir. DIEU nous

1. *Le Play, d'après sa Correspondance*, p. 147.
2. *Ibid.*, p. 157.
3. *Ibid.*, p. 153.

fit cette grâce qu'elle put être étouffée dans son foyer, alors qu'elle devait s'étendre à toute la France.

La répression une fois obtenue, les esprits éclairés, les hommes de cœur devaient se mettre généreusement à l'œuvre à laquelle le clairvoyant M. Le Play les avait conviés. « La lutte des armes pour le moment est close, écrivait, à son tour, M. Stein, il nous reste à ouvrir celle des principes, des mœurs, des caractères, des facultés. »

L'heure était favorable, l'heure était pressante pour les hommes que Dieu avait gratifiés de plus puissantes facultés, de se montrer des hommes de caractère, et de travailler avec ensemble et énergie à la restauration des mœurs et à la restauration plus nécessaire encore des vérités fondamentales.

Le peuple leur en avait donné les moyens. L'instinct de la vie à conserver l'avait fait se tourner vers ceux qu'il estimait être les plus français et les plus religieux, et il avait remis en leurs mains ses destinées. En même temps, par des pèlerinages aux principaux sanctuaires de France, il avait poussé un grand cri vers Dieu.

Ses mandataires, répondant à son désir, avaient favorisé l'érection d'un temple au Cœur infiniment miséricordieux, au nom de la France pénitente et se vouant à Lui.

C'était une prière, ce n'était point une conversion. La prière obtient la grâce de se convertir, mais cette grâce, il appartient au libre arbitre de la laisser sans effet. Ce fut malheureusement ce qui arriva.

Aussi, M. P. Lorain constatait-il un fait indéniable lorsqu'il disait en 1879 : « Les années qui viennent de s'écouler stérilement, depuis l'effondrement militaire et politique de 1870-71, renferment au fond un sens plus inquiétant que le désastre qu'elles ont suivi. Il n'a pas laissé moralement plus de traces qu'un accident. Il est aujourd'hui trop certain que les revers n'ont en rien servi, que de si formidables avertissements ont été en vain prodigués, que peu d'oreilles les ont recueillis, que la voix des grandes catastrophes, qui auraient dû provoquer un sérieux examen de conscience et *une revision rigoureuse des idées sur lesquelles ont vécu les générations dont la méprise a porté de tels fruits*, n'a point été entendue et qu'aucune réforme importante ne s'est produite. La loi de salut qui tire parfois le

bien de l'excès du mal ne s'est pas réalisée. La France est écrasée, elle n'est pas éclairée [1]. »

C'était à ses guides qu'il appartenait de l'éclairer, de lui dire d'où venait le mal dont elle avait souffert, dont elle souffrira davantage encore. Ses guides spirituels n'y avaient point manqué. Pour ne citer que Mgr Pie, il avait écrit en mars 1871 : « Depuis quatre-vingts ans qu'il est sorti des voies du christianisme, et qu'il a fait valoir les droits de l'homme en concurrence et en opposition avec les droits de DIEU, où en est aujourd'hui notre pays, quant aux choses qui l'ont le plus passionné, quant aux conquêtes dont il s'est le plus glorifié ? Aucune déception, aucune douleur, aucune honte ne nous a été épargnée. Saurons-nous en profiter?... Réserver l'action pour l'avenir serait une faute ; *réserver la vérité en serait une plus grande encore*. Car si l'on croit devoir surseoir aux principes, écarter les doctrines, les actes seront une fois de plus ce qu'ils ont été... Les députés du pays savent quels sentiments, quels besoins ont déterminé le vote des populations... qu'on nous épargne les longs discours. Ce n'est pas l'heure de parler, c'est l'heure de faire, parce que tout a été détruit dans l'ordre matériel et moral [2]. »

Partageant les mêmes pensées, M. Blanc de Saint-Bonnet avait demandé : « Qui ne s'effraie des heures solennelles que DIEU, en ce moment, daigne nous accorder? Si la France s'obstine à le méconnaître, DIEU voudra-t-il la sauver malgré elle? »

Ces sages conseils ne furent point entendus. Ceux à qui avait été donné le mandat de reconstituer la France, contrairement à ce qui leur avait été demandé, parlèrent beaucoup et réservèrent l'action. Et, faute plus grave, ils tinrent la vérité captive. Plus ou moins imbus des principes de 89, ils ne surent comprendre que nous ne pouvions être sauvés qu'en rétablissant chez nous le règne de DIEU. Ils étaient de ceux qui, comme dit S. Grégoire le Grand, croient que JÉSUS-CHRIST est DIEU et lui offrent l'encens, mais ne veulent pas lui offrir l'or et admettre qu'il lui appartient de régner en tous lieux. Ils repoussaient l'erreur socialiste qui demande les biens en attendant qu'elle demande les têtes ; mais leur libéralisme ne leur permettait

1. *Le Problème de la France contemporaine.*
2. *Œuvres de Mgr Pie*, t. VII, p. 111.

point d'embrasser la vérité qui demande que la société soit reconstituée sur les principes de la foi. Ils ne voulurent point faire le sacrifice de l'utopie libérale [1] ; ils barrèrent le chemin à celui que DIEU nous avait donné et réservé pour nous en purger.

Pie IX les avertit : ils ne le comprirent point.

Recevant en 1872 la députation française venue pour célébrer le 25e anniversaire de son pontificat, le saint Pape s'écria : « Pauvre France !... J'aime et j'aimerai toujours la France, elle est imprimée dans mon cœur. Cependant, je dois lui dire la vérité. Ce qui afflige votre pays, ce qui l'empêche d'obtenir les bénédictions, c'est le mélange, ou plutôt la mixtion des principes contradictoires. Et je dirai le mot, il y a en France un mal plus redoutable que la Révolution, que tous les misérables de la Commune, sorte de démons échappés de l'enfer : c'est le libéralisme catholique. Là est le véritable fléau. Je l'ai dit plus de quarante fois, je le répète à cause de l'amour que je vous porte [2]... »

Quelques-uns, au lieu de rentrer en eux-mêmes, lorsque ces

---

1. Faut-il s'étonner de la disposition d'esprit où des laïques, catholiques convaincus, pratiquants, se trouvaient à l'égard du libéralisme à une époque où on venait de voir un évêque (Mgr Darboy) manifester la même disposition au point d'écrire à M. Emile Ollivier, en tant que Président du Conseil, la lettre que celui-ci a publiée dans son livre : *L'Eglise et l'Etat au Concile du Vatican*, T. II, p. 142. «... J'aurais beaucoup plus à dire que je ne puis écrire... Personne n'ignore qu'il existe entre nous (évêques français) des différences d'opinions qui répondent aux mots plus ou moins bien faits d'ultramontanisme et de gallicanisme. Ces différences portent, soit sur certains privilèges du Pape, soit sur le caractère des rapports de l'Eglise avec la société moderne et les institutions générales de l'Europe. Nous formons ainsi deux camps à peu près également nombreux.... Il faut, puisqu'il y a deux camps parmi nous, choisir des évêques animés d'un même esprit, de l'esprit qu'on préfère. A mon avis, ceux-là doivent être préférés, toutes choses égales d'ailleurs, qui croient que la société n'a pas moins le besoin d'être consolée que d'être instruite, qu'il faut la plaindre et la servir encore plus que la blâmer et la craindre ; qui veulent marcher d'accord avec leur temps et le gouvernement de leur pays, qui tâchent d'avoir du tact autant que de la science et de la piété *et sont résolus à vivre de liberté autant que d'autorité.* »

2. Etaient présents et ont recueilli ces paroles : LL. EE. les cardinaux Pitra et Bonaparte, Mgr Forcade, évêque de Nevers, le général des Dominicains, le supérieur du Séminaire français, M. le comte de Maumigny et environ cent autres personnages.

L'année suivante, dans un Bref au Cercle catholique de Saint-Ambroise de Milan, du 6 mars 1873, Pie IX dit encore : « Ces hommes qui s'efforcent d'établir une alliance entre la lumière et les ténèbres sont plus dangereux que les ennemis déclarés... »

paroles furent rapportées, s'en irritèrent. Nous voyons aujourd'hui combien elles étaient sages, et à quel point elles auraient dû être prises en considération.

La Commune avait fait horreur et épouvante ; et par cela même elle avait pu être réprimée. Elle avait amené, dans l'ensemble de la population, un retour vers le vrai et le bien, qui ne demandait qu'à être secondé.

Combien fut plus funeste « le mélange des principes contradictoires », la volonté de fusionner la vérité catholique et l'erreur libérale ou démocratique !

Elle fit écarter du trône le comte de Chambord.

Il se présenta aux jours où la défaillance était extrême, et les siens ne le reçurent pas. Ils le repoussèrent, précisément parce qu'il connaissait la nature du mal et ses causes et qu'il les avait dites : « Dieu, en me faisant naître, m'a imposé de grands devoirs envers la France... Pénétré des besoins de mon temps, toute mon ambition est de fonder avec vous un gouvernement national, ayant le droit pour base, l'honnêteté pour moyen, la grandeur nationale pour but... L'idéal de la Révolution est la famille sans chef et l'Etat sans Dieu. Pour que la France soit sauvée, il faut que Dieu y rentre en Maître pour que j'y puisse régner en roi... Fasse le Ciel que je puisse me sacrifier tout entier au triomphe du droit sur l'iniquité, de la vérité sur le mensonge, de l'ordre et de la liberté sur la licence et l'oppression, en un mot de la civilisation chrétienne sur la barbarie révolutionnaire. »

Comme réponse à ces royales et chrétiennes paroles, on planta sur le chemin du trône le drapeau tricolore, dont on faisait le symbole des principes de 89. L'accepter, c'était sanctionner toutes les prétendues conquêtes de la Révolution, c'était confirmer la suprématie du Parlement sur le souverain régnant mais ne gouvernant pas. Par des intrigues et par des instances aussi irrespectueuses que répétées, on somma Henri V de l'arborer de ses propres mains.

En octobre 1873, dans une réunion des bureaux des quatre groupes de droite de l'Assemblée, — Extrême-droite, Droite modérée, Centre droit et groupe Changarnier, — convoqués pour préparer les voies à des négociations qui seraient faites au nom de l'Assemblée, M. le duc d'Audiffret-Pasquier dit : « Nous sommes profondément convaincus, nos amis du Centre droit et

moi, que la monarchie n'est possible *qu'à la condition d'être une monarchie constitutionnelle et d'être* LA MONARCHIE DU DRAPEAU TRICOLORE [1]. »

Ces paroles ne faisaient que dire franchement, ouvertement, ce que les catholiques libéraux s'obstinaient, depuis la chute de l'Empire, à vouloir plus ou moins insidieusement imposer au roi.

Ils remplissaient ainsi, auprès du comte de Chambord, le rôle que l'empereur Alexandre avait joué auprès de Louis XVIII, lorsqu'il lui avait imposé la charte comme condition de la Restauration.

« De la même main, écrivait alors J. de Maistre à M. le comte de Vallaise, le roi est rétabli et avili.....; Louis XVIII sait qu'il est garrotté, qu'on lui a dicté de rudes lois et qu'il doit obéir. La fameuse charte est bien plus l'ouvrage d'Alexandre Ier que le sien. Il lui a été signifié bien clairement qu'il eût à s'y tenir. Que peut-il faire ? [2] »

Avant même ces dernières sommations, Henri V avait répondu dans sa déclaration du 25 janvier 1872 :

« Je ne laisserai pas porter atteinte, après l'avoir conservé intact pendant quarante années, au principe monarchique, patrimoine de la France, dernier espoir de sa grandeur et de sa liberté...

---

1. On sait la définition que de Bonald a donnée du système constitutionnel : « L'art de se précautionner contre la religion et la royauté. »

Pour ce qui est du drapeau tricolore, personne n'ignore qu'il a toujours été le symbole politique de la Révolution française. C'est pour cela que le Comte de Chambord l'a rejeté, car il ne voulait point consentir à devenir et à paraître *le roi légitime de la Révolution.*

« Le clergé de France a-t-il assez joué avec cet étendard, emblème de 89? L'avons-nous mis assez dans nos églises? L'avons-nous assez associé à nos cérémonies religieuses? Et même l'avons-nous assez uni à l'embléme auguste et sacré de l'amour de JÉSUS-CHRIST pour nous ? O DIEU ! quelle profanation et quel scandale ! Il n'est pas jusqu'à cette basilique de Montmartre destinée à devenir le monument expiatoire de nos péchés, qui n'ait vu se déployer à profusion, dans sa religieuse enceinte, le symbole politique du grand péché national de la France. » L. Chapot. *Revue Catholique des Institutions et du Droit*, septembre 1904, numéro 9, p. 213.

Aucun organe de publicité n'a accueilli avec autant de bonheur, n'a mieux propagé l'idée qui a présidé à l'édification de la basilique de Montmartre, aucun ne lui a apporté de plus grosses souscriptions que la *Semaine religieuse* du diocèse de Cambrai. Mais quelle douleur et quelle désillusion lorsque l'on vit cette basilique se pavoiser et s'illuminer pour fêter le 14 juillet ! ! ! l'anniversaire de la victoire que les Droits de l'homme croient avoir emportée sur les droits de Dieu ! ! ! quoi de plus contraire à ce que le peuple fidèle avait espéré, à ce que le divin Cœur exigeait !

2. Voir *Œuvres de J. de Maistre*, XIV, 148.

» Par mon inébranlable fidélité à ma foi et à mon drapeau, c'est l'honneur même de la France et de son glorieux passé que je défends, c'est son avenir que je prépare.

» Chaque heure perdue à la recherche de combinaisons stériles profite à tous ceux qui triomphent de nos abaissements...

» Rien n'ébranlera mes résolutions, rien ne lassera ma patience, et personne, sous aucun prétexte, n'obtiendra de moi que je consente à devenir le roi légitime de la Révolution. »

Légitimer la Révolution, ou, comme on le dit plus tard, au centenaire de Clovis, baptiser la Révolution, c'est bien ce que l'on voulait tenter, comme en 1814, sans égard à la funeste issue de ce premier essai. L'obstination à vouloir lui en imposer un second, la vue de ce qu'il devait produire, arrachait au roi ce cri de douleur : « Et cependant la France, au lendemain de ses désastres, en affirmant dans un admirable élan sa foi monarchique, a prouvé qu'elle ne voulait pas mourir ! »

Catholiques libéraux et parlementaires n'en continuèrent pas moins à maintenir leurs « prétentions de la veille, qui donnaient la mesure des exigences du lendemain [1]. »

A la suite d'une dernière démarche, Henri V les conjura en ces termes : « Nous avons ensemble une grande œuvre à accomplir. Je suis tout prêt à l'entreprendre, quand on le voudra, dès demain, dès ce soir, dès ce moment. C'est pourquoi je

---

1. A la mort de M. le duc d'Audiffret-Pasquier, qui joua, nous venons de le voir, l'un des rôles les plus décisifs dans les affaires de ce temps, M. Arthur Loth publia ce qui suit dans la *Vérité française*.

« Il y a quelques années, le duc d'Audiffret-Pasquier rencontrant aux Champs-Elysées le marquis de Dreux-Brézé, qu'il n'avait pas vu depuis longtemps, dit à l'ancien représentant du comte de Chambord : « Nous avons été bien coupables en 1873 ; mais nous en avons été bien punis... Mais surtout ne le dites pas... » M. de Dreux-Brézé ne l'a point dit (sauf à quelques confidents), et personne non plus jusqu'ici.

» Et pourtant, cet aveu du duc Pasquier est le résumé le plus exact de l'histoire de la tentative de restauration monarchique après la guerre. »

M. Arthur Loth ajoute : « Un autre, mais d'une manière plus occulte, fit plus que lui pour empêcher l'avènement du petit-fils de Charles X au trône. »

A quelques jours de distance, M. Charles Mauras faisait comprendre qu'au libéralisme de l'esprit s'était jointe, chez quelques-uns, une disposition du cœur pour s'opposer au retour du roi :

« ... N'est-il pas de fait que l'absence du Roi permet aux élus privilégiés de goûter tous les plaisirs et toutes les satisfactions d'un rang élevé sans en avoir aucune charge ? C'est la bonne anarchie ! On va où l'on veut. On vit comme l'on veut. Point de supérieur. Donc point de discipline.... Ils devraient *se tenir* en présence d'un petit-fils de Louis XIV. »

veux rester tout entier ce que je suis. Amoindri aujourd'hui, je serais impuissant demain. Il ne s'agit de rien moins que de reconstituer, sur ses bases naturelles, une société profondément troublée... Ma personne n'est rien, mon principe est tout. La France verra la fin de ses épreuves quand elle voudra le comprendre. Je suis le pilote nécessaire, le seul capable de conduire le navire au port, parce que j'ai mission et autorité pour cela [1]. »

Entendant ces paroles, au lieu de se rendre, les Orléanistes, même les plus fusionnistes, déclarèrent que c'était fini [2].

Dans un article publié le 3 août 1874, M. Eugène Veuillot a fort bien résumé toute cette triste affaire dans l'*Univers* : « Quand les parlementaires ont entamé les négociations, ils n'avaient rien à apprendre sur les principes et les résolutions de M. le comte de Chambord. Le prince, en diverses circonstances, avait indiqué le fond et l'ensemble de ses idées. On savait qu'il voulait le régime représentatif avec toutes les libertés qu'il garantit et toutes les annexes que peut réclamer l'esprit du temps. Mais on savait aussi qu'il repoussait le régime parlementaire, qu'il n'entendait pas être un roi de parade annulé par ses ministres, — lui régnant, eux gouvernant. Des déclarations très nettes faites à diverses époques ne laissaient sur ce point aucune place au doute. La question du drapeau, qui devait être *le levier de la manœuvre parlementaire,* n'offrait non plus aucune prise à l'incertitude et à l'équivoque. Cette question que l'on a présentée comme nouvelle, est, au contraire, de vieille date. Elle fut soulevée dès 1849 ou 1850 par les premiers fusionnistes.... Les fusionnistes de 1871, oubliant, ou ayant résolu de ne pas tenir compte, se persuadèrent que le roi accepterait les couleurs de la Révolution... Devant des déclarations si fermes, si répétées, si fortement motivées, le doute sur la résolution de M. le comte de Chambord n'était point permis...

» Le comité des neuf eut tout de suite et toujours l'idée de dresser un programme gouvernemental et d'amener le comte de Chambord à faire des concessions. De là des débats intérieurs, des pourparlers et, quel que soit le nom qu'on leur donne, des négociations. C'était perdre du temps, lorsqu'il importait d'aller vite ; c'était agiter l'opinion, qui voulait être soulevée, et pro-

1. Lettre à M. Chesnelong.
2. Lettre de M. Baragnon, du 30 janvier 1902.

voquer des dissentiments parmi les royalistes ; en un mot, c'était courir à un échec. Au lieu de tomber dans ces calculs parlementaires, des hommes d'État eussent simplement soumis à l'Assemblée deux articles portant : le premier, que la monarchie représentative était rétablie dans la personne du chef de la maison royale ; le second, que l'organisation politique du gouvernement serait réglée par le roi et les représentants du pays... Le but était d'arriver à refaire la monarchie révolutionnaire de 1830, avec le concours du prince qu'elle avait dépouillé et proscrit. Il fallait que le représentant du roi légitimât la Révolution. »

La République fut proclamée par 353 voix contre 352 [1], sous la réserve du droit de revision, s'appliquant même à la forme du gouvernement. « C'est, dit alors M. de Kerdel, un abri dépourvu de paratonnerre et pourtant bien exposé à la foudre. »

Le 25 février, avant le vote de l'ensemble des lois constitutionnelles, M. de Belcastel monta à la tribune et dit, les larmes dans les yeux, des sanglots dans la voix : « Vous organisez le

1. La Constitution du 25 février 1875 ne fut votée par l'Assemblée nationale qu'à une voix de majorité, et subrepticement, comme avait été décidée par la Convention la mort de Louis XVI.

Et ce qu'il faut rappeler aussi, et ce qui est plus piquant encore, c'est que cette majorité d'une voix, au sein de l'Assemblée nationale, ne tenait elle-même qu'à une voix de majorité dans le corps électoral. Et ainsi, l'on a pu dire, et c'est la vérité, vérité singulièrement ironique, que la République avait été fondée en France par un nègre de la Martinique ; car la fameuse majorité d'une voix comptait parmi ses membres un député de cette colonie, qui avait été élu à une voix de majorité : la voix du nègre.

C'est une Constitution, fondée par un nègre colonial, que nous avons en France. La Révolution a été faite pour que l'on pût en arriver à un résultat aussi dérisoire, et c'est le triomphe du suffrage universel qui apparaît dans cette voix perdue d'un indigène de la Martinique, d'une autre race, d'un autre sang, dont l'effet se fait sentir, à travers l'Océan, pour imposer à la France, au nom de la prétendue volonté nationale, le régime sous lequel elle vit, ou plutôt dont elle meurt depuis 1875.

Cette dérisoire majorité ne fut même obtenue que grâce à la réserve de revision introduite dans la loi constitutionnelle, en sorte que beaucoup crurent que la Constitution votée par eux n'établissait qu'une République revisable et laissait la porte ouverte aux espérances de la monarchie. « Mon amendement, disait M. Wallon, ne proclame rien. Il prend ce qui existe ; il appelle les choses par leur nom, ce nom que vous-mêmes avez accepté. Il *tend* à faire que ce gouvernement qui est, dure tant que vous n'aurez rien de mieux à lui substituer. Je ne vous demande pas de le déclarer définitif. » Gambetta, mieux avisé, disait : « Peu importent les procédés et le scrutin. Nous avons le nom, je me charge du reste. »

régime républicain... Eh bien ! je vous adjure encore une fois, au nom de l'histoire, au nom du patriotisme, au nom des souvenirs de toute votre vie, au nom des convictions que vous avez encore, arrêtez-vous ! Ne donnez pas la sanction définitive à un régime tant de fois désastreux pour la France... Ne consommez pas, je vous en conjure, ce que j'appellerai, sans vouloir blesser personne, mais dans la sincérité de ma conscience, et dans la pleine indépendance de mon mandat, ce que j'appellerai, dis-je, une infidélité à la sainte mission, que, dans un jour d'inoubliable épreuve, vous avez reçue de la Providence et de la patrie [1]. »

Aussitôt après, Gambetta se mit en mouvement ; il alla de ville en ville semer ses discours, qui tous se résument en ce

---

1. Dans sa lettre à M. le baron Baude, dont nous avons déjà cité quelques lignes, le cardinal Pitra dit, au sujet de ce vote qui voulait, une fois encore, violenter la Constitution que la Providence a donnée à la France :

« Si demain tout est mis en question pour la France, n'est-ce point le vice de ces Constitutions audacieuses et folies qui prétendent périodiquement refaire de fond en comble le tempérament d'un peuple, comme s'il sortait de terre sans règle, sans lois, sans précédents, c'est-à-dire sans Dieu ?

» Je me souviens d'avoir posé cette question à l'un des fabricateurs de vos Constitutions actuelles : Une nation a-t-elle, plus qu'un individu, le droit de se suicider ?

» Et si quelqu'un osait, du jour au lendemain, bouleverser son régime et son tempérament, ne serait-il pas coupable de sa mort ?

» Un peuple qui, à chaque génération, et dix fois par génération, et à chaque jour, s'il lui plaît, prétend se refaire du tout au tout, n'est-ce pas un fou qui se tue ou plutôt un athée qui, se révoltant contre Dieu, choisit la mort?

» Toutes ces questions me firent passer pour un rêveur à cet habile homme, bon catholique, du reste. Je mets en fait que, parmi les nombreux catholiques qui ont bâclé la Constitution qui vous tue, pas un d'entre eux n'a eu scrupule de l'attentat qu'il commettait contre l'ordre providentiel.

» Vous avez compris, monsieur le baron, que je n'entre pas dans le système du droit divin, mais que je me place uniquement dans l'ordre providentiel.

» Dieu existant, il y a une Providence qui fait et gouverne les hommes et les peuples.

» Comme toute existence reçoit en naissant une condition de vie *sine qua non*, de même tout peuple reçoit de Dieu un tempérament foncier qui est sa condition de vie ou de mort.

» Et quand il s'agit, comme pour la France, d'un peuple de quinze siècles et qui, plus que tout autre, porte à chaque âge l'empreinte divine, il faut être aveugle ou athée pour oser refaire ce peuple et méconnaître ses conditions d'être.

» Cardinal Pitra. »

mot : « La démocratie est désormais au pouvoir. » En disant cela, il n'entendait pas seulement constater que la monarchie était écartée, mais que la Révolution était triomphante, qu'elle allait reprendre sa marche, et cette fois anéantir définitivement les droits de DIEU sur l'humanité. Il le déclara ouvertement lorsque, désignant le cléricalisme, il s'écria : « Voilà l'ennemi ! » Mais, pour rendre la victoire certaine et durable, il adjurait la démocratie « d'apprendre à gouverner ses impatiences, à ne vouloir rien obtenir que du temps et des progrès de la raison publique. » Spuller, de son côté, disait : « Il faut marcher lentement pour arriver sûrement [1]. »

Ce qui advint de tout ce que nous venons de rappeler, c'est ce que nous voyons et c'est ce qui nous menace. Le Parlementarisme que l'on voulut sauver à tout prix, et qui était d'abord celui des catholiques libéraux, devint bientôt celui des Gambetta et des Jules Ferry ; il est maintenant celui des Waldeck-Rousseau, des Combes et du Bloc, c'est-à-dire l'instrument de la

1. Les papiers politiques de Bismarck, publiés en décembre 1901 par son fils, montrent la part qu'il a prise à l'établissement de l'anarchie républicaine.

En 1871, en 1873, il avait signalé comme un *casus belli* cette restauration monarchique où, mieux que personne, il distinguait la condition nécessaire de notre relèvement national. Après les élections du 14 octobre seulement, il respira.

Rien de plus significatif, rien de plus triste que la lecture des lettres échangées entre son cabinet et son principal espion à Paris, le comte Henckel de Donnersmark, seigneur de Pontchartrain, époux de la Païva, cette juive si tristement célèbre. Déjà nous en avons parlé à la page 120, pour montrer que la guerre à l'Eglise catholique fut concertée entre Bismarck et Gambetta.

Mais le Kulturkampf français ne fut point le seul objet de la convention.

Le 30 octobre 1877, le comte Herbert écrit à cet agent qui avait fait porter notre contribution de guerre de 3 à 5 milliards, affirmant que ses renseignements particuliers lui permettaient de dire que la France était en état de la payer :

« Comme vous devez bien le savoir, honoré comte, mon père est d'avis que la forme républicaine est la seule en France qui puisse rendre possible de durables relations pacifiques avec l'Allemagne. »

La part de la franc-maçonnerie n'a pas été moins grande. On ne voit clair dans les événements du jour qu'en jetant un regard sur le dessous des cartes. Ceux qui ne tiennent pas compte des sociétés secrètes, ne sauront jamais apprécier les faits qui se passent sous nos yeux. Avec cette organisation où tout est préparé et tramé de longue main, le public ne sait jamais que ce que les meneurs trouvent bon de lui faire connaître.

Les Constitutions, les institutions modernes, les discussions des grands corps de l'Etat et les autres manifestations de la vie politique, continueront à n'être souvent que d'insignes tromperies tant qu'il y aura des sociétés secrètes puissantes.

tyrannie la plus odieuse et la plus irresponsable, de la persécution la plus hypocrite et la plus efficace pour arriver sûrement à l'anéantissement de l'idée chrétienne en France.

Il fut, au cours de cette persécution, un moment périlleux entre tous, celui où des catholiques crurent et voulurent faire croire à « l'esprit nouveau » annoncé par M. Spuller, afin d'ouvrir les cœurs des catholiques à la confiance, et de les amener à s'en remettre candidement au bon vouloir de la maçonnerie, cachant ses traits sous le masque républicain.

Il suffisait, pour ne point se laisser prendre à ce leurre, de se tenir les oreilles ouvertes.

Comment put-on se laisser tromper à ce point ?

La loi de la comptabilité des fabriques venait d'être votée. M. Casimir Périer montrait dans la séance du 17 mars 1894 que la volonté bien arrêtée du gouvernement dont il était le chef était de faire de l'Église de France la serve de l'État :

« Lorsqu'il s'est agi de maintenir les droits de la société civile à l'égard du clergé,—lorsque l'Eglise catholique a dit : Ce n'est pas à vous seul qu'il appartient de trancher cette question ; nous devons, nous, Eglise, avoir notre part dans les sujets de cette nature, car le règlement des affaires de cet ordre regarde à la fois deux pouvoirs en France : le pouvoir de l'Eglise et celui de l'Etat ; —nous avons répliqué : Votre réclamation est inadmissible ! La loi est faite en France par l'autorité civile ; et l'autorité ecclésiastique, en pareil cas, n'a qu'à obéir.

» Aucun gouvernement ne sera plus ferme que nous à maintenir ces principes... Nous avions le sentiment (quand nous avons parlé d'esprit nouveau) que si nous ne savions pas arrêter à temps certains empiétements, et que si l'on cherchait dans notre langage autre chose que ce que nous avions dit ou voulu dire, c'est nous-mêmes qui serions les premiers obligés à frapper ; alors nous désirons qu'on ne nous y oblige pas.

» Je fais appel aux républicains, à ceux qui, dans cette Chambre ou dans d'autres, ont depuis quinze ans livré, en même temps que moi, ici et dans le pays, le bon combat, et je leur demande s'ils trouvent dans mon passé quelque chose qui soit de nature à faire douter de ma fermeté sur le terrain républicain et de mon inébranlable volonté de maintenir les droits de l'Etat-laïque.

Je me suis associé à toutes les lois que je considère comme l'honneur de la République ; ce n'est pas après les avoir votées que je les laisserai péricliter dans mes mains. »

M. Spuller, pérorant le lendemain à Chaulnes, eut l'audace de dire en présence d'un évêque :

« Concordat veut dire concorde et non antagonisme. Je suis heureux en cette occasion de le redire, *au lendemain du jour où le président du Conseil vient de* SI BIEN *délimiter* les devoirs des uns et des autres. »

A quelques jours de là, Spuller lui-même faisait des déclarations toutes semblables. Inaugurant à Versailles un lycée de filles, il commença par rappeler le mot qui l'a rendu célèbre, le mot qui a tracé d'une manière très nette la marche à suivre dans la guerre contre « le cléricalisme ».

« La République, a dit M. Spuller, doit poursuivre son but sans relâche. Je ne peux que répéter ce que je disais au début de ma carrière politique : il s'agit de marcher *lentement*, *mais sûrement*, vers le but assigné.

» Pourquoi *s'arrêter* en chemin ? Rien ne nous y *invite*. » (Pas même « l'esprit nouveau » dont nous avons fait montre.)

Puis, avec une superbe aussi offensante que dédaigneuse :

« Un grand parti qui a remporté la victoire doit s'inspirer d'un esprit large, tolérant. Il le doit pour assurer son œuvre. Il faut que les femmes viennent toutes à la République, à la démocratie, il faut les y appeler par la tolérance.

» Il y a un esprit nouveau qui souffle sur la France.

» On a dit que cette parole n'était pas comprise. Si elle a pu surprendre un instant, le ministre a trop de confiance dans la République, dans ses amis, dans le seul parti qu'il ait jamais servi, pour que sa pensée soit méconnue.

» Quel *vainqueur* peut s'offenser d'être tolérant pour le VAINCU ? »

Dans ce même temps, une circulaire confidentielle était adressée par M. Dumay, le chef du cabinet de M. Spuller, au ministère des cultes, à tous les préfets. Elle avait pour but d'organiser l'espionnage administratif sur l'attitude, la conduite, les sentiments de chacun des membres du clergé : et l'*Estafette*, interprétant la pensée de celui qui l'avait dictée, disait : « Elle est une réponse péremptoire à ceux qui prétendent que l'*ère nouvelle* doit marquer la capitulation de l'Etat devant l'Église.

Après la loi des fabriques vint la loi d'accroissement. Le père de « l'esprit nouveau », M. Spuller, vota sans exception *contre tous* les amendements qui tendaient à modifier la loi dans un sens plus équitable, et vota *pour le seul* amendement qui aggrava le caractère spoliateur de la loi.

Il est donc permis de croire que l'assurance, que la promesse de cet « esprit nouveau » n'était qu'une ruse de guerre, quelque chose comme la poudre que les malfaiteurs jettent dans les yeux de leurs victimes avant de faire un mauvais coup. A la faveur de ce stratagème, on put faire passer la loi sur les fabriques, puis celle sur les congrégations.

Dès le premier janvier 1894, M. Spuller, dans l'allocution d'usage aux employés du ministère des cultes, avait révélé en ces termes le fond de sa pensée :

« Vous avez affaire dans le clergé à un corps dont toute la force a été jusqu'ici la ruse et la patience. Maintenant nous nous sommes décidés à employer contre lui ces mêmes moyens : la ruse et la patience. » Et plein de joie le ministre s'écria : « NOUS LES TENONS. »

Le ralliement tel qu'il a été entendu et professé par plusieurs, n'a ainsi que trop servi les desseins de l'ennemi. Nous rappelons ces choses sans aucune pensée de récrimination, sans autre amertume que celle qu'inspire la douleur de voir l'état où nous sommes réduits, sans autre dessein que d'obtenir que l'on évite de s'y replonger, lorsque la miséricorde de DIEU nous en aura tirés.

Dans sa lettre du 16 février 1892 au clergé de France, Léon XIII commença par dire : « En pénétrant à fond, à l'heure présente, la portée du vaste complot que certains hommes ont formé qui est d'anéantir en France le christianisme, et l'animosité qu'ils mettent à poursuivre la réalisation de leur dessein, foulant aux pieds les plus élémentaires des notions de liberté et de justice pour la majorité de la nation, et de respect pour les droits inaliénables de l'Eglise catholique, comment ne serions-nous pas saisi d'une vive douleur ?... Nous croyons opportun, nécessaire même, d'élever de nouveau la voix, pour exhorter plus instamment, nous ne disons pas seulement les catholiques, mais tous les Français honnêtes et sensés à repousser loin d'eux tout germe de dissentiments politiques, afin de con-

sacrer uniquement leurs forces à la pacification de leur patrie.» Pour obtenir cette pacification, Léon XIII pose cette première régle de conduite : « Tous les citoyens sont tenus de s'allier, pour maintenir dans la nation le sentiment religieux vrai, et pour le défendre au besoin, si jamais une école athée, en dépit des protestations de la nation et de l'histoire, s'efforçait de chasser DIEU de la société. » Hélas ! cette école existait, Léon XIII vient de le dire. Elle était au pouvoir. Elle multipliait les lois pour réaliser son dessein de chasser DIEU de la société. « Qu'en France, depuis plusieurs années, dit encore Léon XIII, divers actes importants de la législation aient procédé de tendances hostiles à la religion, et par conséquent aux intérêts de la nation, c'est l'aveu de tous, malheureusement confirmé par l'évidence des faits... Voilà précisément le terrain sur lequel, tout dissentiment politique mis à part, les gens de bien doivent s'unir comme un seul homme, pour combattre, par tous les moyens légaux et honnêtes, ces abus progressifs de la législation. Le respect que l'on doit aux pouvoirs ne saurait l'interdire : il ne peut emporter ni le respect, ni beaucoup moins l'obéissance sans limites à toute mesure législative quelconque, édictée par ces mêmes pouvoirs. »

L'histoire impartiale dira que les dissentiments entre catholiques ont toujours eu lieu dans cette période sur le terrain de la résistance à opposer aux lois impies et tyranniques. Les uns la voulaient, les autres ne disaient point qu'ils ne la voulaient pas, mais ils s'y opposaient, et ils prétendaient que ceux qui suivaient une ligne de conduite opposée à la leur, étaient mus par le désir de substituer une constitution politique à une autre ; et ils exigeaient de tous un zèle égal au leur pour la forme républicaine[1].

---

1. M. Groussau, dans sa *Revue administrative du culte catholique* (numéro de mai), a dissipé l'équivoque en ces termes :

« J'en appelle à ceux que je connais le mieux, aux prêtres et aux catholiques du Nord. J'affirme qu'il n'en est pas deux sur cent qui, en luttant pour la religion, songent à la forme du gouvernement. Nulle part le respect des conseils du Saint-Siège n'est poussé plus loin, et nulle part cependant on ne porte au cœur plus de vaillance et plus d'ardeur pour combattre ce qui doit être combattu.

» Consciemment ou inconsciemment, le gouvernement réalise aujourd'hui le programme des sectaires qui ont juré publiquement de rendre l'Église faible, pauvre, impuissante, avant de la séparer de l'État. La réglementation de la comptabilité des fabriques, cet instrument perfectionné de toutes les tyrannies locales, n'est qu'un épisode de la plus

Léon XIII avait pourtant dit dans cette même lettre : « Telle ou telle forme du gouvernement peut être préférable, comme s'adaptant mieux au caractère et aux mœurs de telle nation. Dans cet ordre d'idées spéculatif, les catholiques comme tout citoyen ont pleine liberté de préférer une forme du gouvernement à l'autre. »

Quatre ans auparavant, dans l'Encyclique *Libertas* du 20 juin 1888, Léon XIII avait même dit : « Quand on est sous le coup ou la menace d'une domination qui tient la société sous la pression d'une violence injuste, ou prive l'Eglise de la liberté légitime, il est permis de chercher une autre organisation politique sous laquelle il soit possible d'agir avec liberté .»

Si jamais gouvernement fit subir au pays une violence injuste, et cela pour enlever à l'Eglise sa liberté légitime et même pour anéantir la foi dans les âmes, c'est bien celui que nous subissons.

Dans la discussion à la Chambre des députés pour la validation de l'élection de M.l'abbé Gayraud, M.Hémon dit : « Lorsque les hommes de ma génération luttaient pour l'établissement de la République, ce qui les attirait en elle, ce n'était pas une vaine formule, ce n'était pas même l'espoir des améliorations administratives ou sociales, c'était par-dessus tout, une haute et pnre idée jusqu'à présent inséparable du nom de république : l'ÉMANCIPATION DE L'ESPRIT HUMAIN ». Le *Journal officiel* du 5 mars remarque que ces paroles furent saluées par des applaudissements vifs et prolongés « à l'extrême gauche, à gauche, et sur divers bancs du centre ». Bien plus, la Chambre fit sien ce discours en en votant l'affichage dans toutes les communes.

C'est qu'en effet la République, en France, aujourd'hui, s'est identifiée avec la franc-maçonnerie et que le but poursuivi par la franc-maçonnerie depuis des siécles n'est autre que l'émancipation de l'esprit humain à l'égard de la loi de DIEU, de l'autorité de DIEU, de la souveraineté de DIEU. Annoncée par la Déclaration des Droits de l'homme, cette émancipation est

---

savante des persécutions. En vérité, et c'est une honte pour tous ceux qui aiment Dieu et la Patrie, la législation de notre pays se transforme en un vaste arsenal de guerre contre la religion des Français.

» Cette lamentable situation nous arrache des larmes de douleur. Qu'on les méprise, soit ! mais, de grâce, qu'on ne cherche pas à nous affubler d'un masque d'hypocrite, nous qui détestons l'hypocrisie. » (Voir ci-dessus, T. I, p. 296.)

poursuivie tous les jours par la République sous toutes les formes. Les faits sont présents à la mémoire de tous. On comprend dès lors que ceux qui aiment avant tout la liberté de l'Eglise et la sanctification des âmes ne se soient point montrés fort empressés à obéir aux injonctions qui leur étaient faites de crier : Vive la République ! et de ne la contrarier en rien. D'autant plus que les républicains ne se gênaient nullement pour révéler le fond de leur pensée.

Le 4 décembre 1887, à la fête des Loges confédérées, le F.·. Hubert, directeur de la Chaîne d'Union, disait : « La République est l'œuvre de la franc-maçonnerie ». Le F.·. Poulle en 1894[1], le F.·. Desmons en 1895 répétaient : « La République est fille du Grand-Orient[2] ». « Franc-Maçonnerie et République sont précisément la même chose », corroborant ainsi les affirmations du F.·. Lucipia[3] et celles du F.·. Régnier, aux conférences maçonniques de Lyon, le 23 mai 1882 : « Le régime républicain en France est calqué sur nos institutions. »

Le *Bulletin maçonnique* a résumé en ces termes ces déclarations et bien d'autres semblables : — « La préoccupation constante de la Maçonnerie a toujours été d'*amener dans l'ordre politique l'avènement de la forme républicaine, et, dans l'ordre philosophique, le triomphe de la libre pensée*... On peut dire qu'elle n'a jamais failli à sa mission et qu'elle est parvenue à remplir une partie de sa tâche, car elle a puissamment aidé à fonder la République en France... Est-ce à dire que l'organisation actuelle de la République réponde à tous ses vœux ? Non, certes !... Tout au moins la Maçonnerie tient-elle passionnément à conserver ce moule républicain qui seul, par son élasticité et son prestige, peut se prêter aux transformations successives et assurer le résultat si péniblement poursuivi[4]. »

De fait, la République, instrument docile de la franc-maçonnerie, n'a point cesser de travailler au triomphe de la libre pensée.

« C'est dans le sein de la franc-maçonnerie, avouait le F.·. Lepelletier dans le *Mot d'Ordre* de mai 1885, que s'élaborent la plupart des grandes réformes sociales ; l'instruction laïque et obligatoire a été étudiée, préparée et pour ainsi dire décrétée

1. *Bulletin du Grand-Orient.* Août-septembre 1894.
2. *Ibid.*, p. 401 et août-septembre 1895, p. 369.
3. *Bulletin du Grand-Orient.* Décembre 1895, p. 467.
4. *Bulletin maçonnique*, livraison de décembre 1890, pp. 229-230.

dans les Loges; il y a bien des années, et c'est ce qui a rendu possible qu'elle fût votée par la Chambre. » — « C'est la maçonnerie, disait M. Hubbard au convent de 1897, qui a fait passer dans la législation de la 3e République les lois militaires et scolaires [1]. »

« Nous devons éliminer de la société française l'influence religieuse sous quelque forme qu'elle se présente [2]. »

De tous ces aveux sort cette conclusion que ce que le F.·. Desmons a dit de la franc-maçonnerie à l'égard de l'Église catholique, on peut le dire de la République :

« La lutte engagée entre le catholicisme et la franc-maçonnerie est une lutte à mort sans trêve ni merci [3]. »

Faut-il s'étonner, dans ces conditions, que le F.·. Hémon, dans la discussion que nous venons de rappeler sur l'élection de M. l'abbé Gayraud, ait pu, aux applaudissements de l'extrême gauche, de la gauche et d'une partie du centre, fermer la porte de la République à ceux qui, demandant à y entrer, veulent néanmoins conserver la liberté d'adorer Dieu et de le reconnaître comme le Souverain Maître de toutes choses? Faut-il s'étonner que la Chambre ait voulu, par l'affichage de ce discours, faire savoir à la France entière que, dans sa pensée, les républicains catholiques n'étaient point, ne pouvaient être des républicains au vrai sens du mot?

« Etes-vous avec le Syllabus, était-il demandé sur cette affiche officielle ? soit ! gardez alors ses enseignements. Mais de quel front, vous et les vôtres, vous direz-vous ensuite démocrates et républicains? Faut-il que ce soit moi qui vous rappelle la sentence de l'Evangile : « On ne peut servir deux maîtres à la fois ? » (Vifs applaudissements sur les mêmes bancs).

Peut-on croire qu'après cela on ait pu continuer à décréter l'ostracisme contre les candidats les plus dévoués à l'Eglise, parce qu'ils ne voulaient point sur leur profession de foi faire figurer le mot « Vive la République ! »

Il y eut plus attristant encore. Au congrès des catholiques réunis à Paris en 1897, M. l'abbé Dabry, parlant des futures élections et de certains candidats qui s'y présenteraient, rapporta pour la réfuter cette objection faite à leur candidature :

1. Compte-rendu du *Grand-Orient*, 25 septembre 1897, p. 289.
2. F.·. Faure, député, 30 octobre 1885.
3. F.·. Desmons, député, le 20 décembre 1884.

«Tout honnêtes qu'ils soient, me dit-on, s'ils sont francs-maçons, il n'y a pas à tabler sur eux, parce qu'ils ne s'appartiennent pas ; ils reçoivent les mots d'ordre de la secte, et, à un moment donné, si on leur demande de poignarder le CHRIST, ils le poignarderont.»

Il répondit : « Je prierai ceux qui ont de ces craintes de se rassurer. Les gens qui sont entrés dans la franc-maçonnerie pour des motifs très divers, qu'on peut prendre dans une série aussi étendue que la gamme des sentiments humains, sont comme tout le monde. Ils sont esclaves dans la mesure où ils veulent et où le zèle les pousse. Il y a parmi eux les fanatiques, les tièdes, les indifférents, les je m'enfichistes, les naïfs, les ambitieux, les cupides, les braves, les lâches, les sages, et tout ce qui fait la collection de l'humanité. Dire qu'ils marchent comme un seul homme est aussi risible que de prétendre qu'il y a en France trente-six millions de catholiques, à qui il suffirait de vouloir pour être les maîtres. »

Ce plaidoyer en faveur des francs-maçons qui sollicitaient le suffrage des catholiques parut un peu extraordinaire. M. l'abbé Dabry continua à le soutenir dans le *Peuple français* dont il était alors le rédacteur en chef.

On voudrait n'avoir point à rappeler ces souvenirs. Il le faut bien, puisque les partisans de cette belle politique continuent à vouloir en faire notre règle de conduite.

Le même M. Dabry, actuellement co-directeur de la *Justice sociale* avec M. l'abbé Naudet, a rapporté dans son journal (n° du 8 juillet 1905) qu'au banquet de l'*Action démocratique* qui venait d'avoir lieu il avait porté un toast au Président de la République et à la discipline républicaine aux prochaines élections. Et afin que le mot d'ordre de l'*Action démocratique* fût porté au delà de la salle du festin, il en reproduisit le texte dans son journal. « Partout où un conservateur osera se mettre sur les rangs, que les républicains de toutes nuances s'unissent étroitement pour lui barrer le passage ! »

Quelques jours après, on put lire dans l'*Univers-Monde* : « *Quelques-uns des nôtres* sacrifient tout à ce qu'ils jugent le plus nécessaire : preuve que nous acceptons sincèrement et résolument la République. Partant de là, ils disent : « Entre deux concurrents, l'un républicain, l'autre conservateur, pas d'hésitation. Il faut voter pour le républicain, si radical, si avancé qu'il soit... Nous acceptons en toute sincérité la Répu-

blique ; inutile de dire que nous donnerons autant que possible notre suffrage à un candidat qui l'accepte comme nous, à un candidat de notre nuance. S'il n'y en a pas qui la représente exactement, nous irons de préférence au républicain, mais à la condition que ce ne soit pas un ennemi. »

Après de nouveaux désastres que ces erreurs de conduite aussi bien que de doctrine ont rendus inévitables et qui se montrent comme devant être bien plus grands que ceux que nous avons subis, — si notre nationalité, comme M. Le Playe en exprimait la crainte, n'y disparaît point, et si Dieu a la bonté de nous offrir encore des moyens de salut, — il faut espérer que nous n'aurons plus, pour la quatrième et la cinquième fois, la folie de nous rejeter de nous-mêmes dans le gouffre du libéralisme, refusant toujours de saisir la main divine qui voudrait nous en écarter si loin que nous ne soyons plus tentés de revenir sur ses bords.

CHAPITRE XIX

REVENIR A LA SINCÉRITÉ DU LANGAGE

1° Fuir les mots équivoques

On n'a pas assez pris garde à la manière dont les hommes de mal sont parvenus à envahir toutes les avenues de la société. Leur habileté a été infernale. Elle s'est montrée en cela surtout, qu'ils ont su s'emparer du langage avant de s'emparer des écoles, des hôpitaux, des palais de justice et bientôt des églises.

Il y a des mots qui ont la vertu de fasciner les masses : liberté, égalité ! d'autres de les épouvanter. Au siècle dernier et pendant la première moitié de celui-ci, le grand épouvantail était le *jésuitisme*. De nos jours, c'est le CLÉRICALISME. Si la franc-maçonnerie disait CATHOLICISME, le peuple saurait qu'il n'a rien à en redouter, qu'il n'a à en attendre que la continuation des bienfaits prodigués depuis dix-huit siècles.

Mais non : cléricalisme ! « La distinction entre le catholicisme et le cléricalisme, a avoué le franc-maçon Courdavaux, professeur à la faculté de Douai, est purement officielle, subtile, POUR LES BESOINS DE LA TRIBUNE ; mais en loge, disons-le hautement et pour la vérité, le catholicisme et le cléricalisme ne font qu'un [1]. »

---

1. C'est à Lille, dans une loge de Lille, d'après la *Chaîne d'union*, n° de juillet 1880, que le F.·. Courdavaux, a prononcé la phrase tant de fois rappelée. En voici le contexte :

« Je vais traiter devant vous, mes F.·. F.·., une question que je n'oserais traiter en aucun autre lieu. Tous, tant que nous sommes ici, maçons, nous sommes excommuniés ; nous sommes donc disposés à tout entendre, devant vous je puis tout dire. Le sujet que je vais traiter est le fond même de toutes les questions à l'ordre du jour.

» La distinction entre le catholicisme et le cléricalisme est purement officielle, subtile, pour les besoins de la tribune ; mais ici en loge, disons-le hautement, pour la vérité, le catholicisme et le cléricalisme ne font

Un autre épouvantail que les masses effrayées regardent de loin avec l'horreur instinctive que leurs exploiteurs ont su en inspirer, c'est la MAIN-MORTE. Avec ce seul mot convenablement brandi, la franc-maçonnerie pourra, quand elle jugera le moment venu, après avoir dépouillé et exilé les congrégations enseignantes, jeter encore sur le pavé les millions de vieillards, d'infirmes, d'orphelins que nourrit la charité chrétienne [1].

Aux mots *épouvantails*, il faut ajouter les mots *fripons* qui servent à dévaliser la société chrétienne de tout ce qui a fait sa puissance et sa gloire jusqu'à ce jour. *Laïcisation*, au lieu de déchristianisation ; *sécularisation*, au lieu de séparation entre l'ordre religieux et l'ordre civil, dans la famille et dans la société ; *neutralité scolaire*, au lieu d'enseignement athée ; *séparation de l'Eglise et de l'Etat*, au lieu d'athéisme dans le gouvernement et dans les lois ; *dénonciation du Concordat*, au lieu de spoliation de l'Eglise ; *désaffectation*, au lieu de confiscation ; *lois existantes*, au lieu de décrets arbitraires et illégaux ; *tolérance*, au lieu de licence donnée aux pires erreurs, etc., etc. [2]

---

qu'un ; et comme conclusion, ajoutons : on ne peut être à la fois catholique et républicain ; c'est impossible. »

Peu de temps après, en novembre 1880, M. Georges Périn, député, dit dans un discours public : « L'Eglise catholique est l'ennemie la plus redoutable de la République, et quand je dis *Eglise catholique* et non *parti clérical*, c'est que je crois qu'il est temps d'en finir avec cette hypocrisie et déclarer que tous les membres de cette Eglise doivent être considérés comme également dangereux. »

1. Dans son bel ouvrage *Personnes morales*, M. de Vareilles, doyen de la Faculté catholique de Droit de Lille, dit : « Le mal qu'un mot peut faire, dépasse l'imagination. Le mot de *main-morte* est un de ces mots pernicieux aussi destructeurs qu'un fléau. Le tort qu'il a causé aux libertés les plus légitimes, à la liberté de s'associer, à la liberté de la charité, à la liberté des fondations, le préjudice qu'il a porté par là à notre pays et à l'humanité, sont incalculables. »

2. Aux mots équivoques, aux mots épouvantails et aux mots fripons, on pourrait ajouter les mots flatteurs et décevants. « Regardez de près, dit M. Guizot (*De la Démocratie en France*, p. 86), au sens que porte habituellement le mot *travail* dans le langage de la guerre antisociale. C'est du seul travail matériel qu'on se préoccupe, c'est celui-là qu'on présente incessamment comme le travail par excellence, celui devant lequel s'effacent tous les autres. On parle ainsi afin de faire naître dans l'esprit des ouvriers adonnés au travail matériel, le sentiment que c'est leur travail seul qui mérite ce nom et en possède les droits. Ainsi d'une part on abaisse le niveau des choses, de l'autre on enfle l'orgueil des hommes. Et quand il s'agit des hommes eux-mêmes, quand on parle non plus du travail mais des travailleurs, on procède de la même façon, toujours par voie d'abaissement. C'est à la qualité abstraite d'ouvrier, indépendamment du mérite individuel, qu'on attribue tous les droits du travail. C'est ainsi que le

Il y a longtemps que Pie IX a indiqué la troisième chose à faire si nous voulons nous trouver prêts pour la Rénovation que DIEU, dans sa miséricorde, peut une fois encore nous offrir. Il ne suffit pas de nous réformer personnellement et de profiter des leçons du passé : « Il faut rendre aux mots leur vraie signification ».

Mgr Sonnois fit la même recommandation aux catholiques du Nord en leur assemblée de 1894 [1].

Avant eux, Mgr Pie, dans une *Instruction pastorale sur les malheurs actuels de la France* (1871), avait dit : « Il n'y a rien à espérer de ces paroles vagues et creuses, de ces banalités sonores, dont on a chargé et endormi, dans leur berceau ou à leur lit de mort, tous les régimes disparus. Il est toute une collection de mots qui ne disent plus rien à force d'avoir été à l'usage de tous les partis divers, qui leur ont fait dire ce qu'il leur a plu. Un penseur des premières années de ce siècle en demandait déjà l'expulsion du vocabulaire des hommes sérieux. « Ce sont, disait-il, des expressions à double entente, où les » passions trouvent d'abord un sens clair et précis, sur lequel » la raison s'efforce en vain de les faire revenir par de tardives » explications ; les passions s'en tiennent au texte et rejettent » le commentaire [2]. » Hélas ! même parmi les gens de bien,

---

travail le plus commun, le dernier dans l'échelle, est pris pour base et pour règle, lui subordonnant, c'est-à-dire lui sacrifiant tous les degrés supérieurs et abolissant partout la diversité et l'inégalité au profit de ce qu'il y a de moindre et de plus bas. Est-ce là servir, est-ce là seulement comprendre la cause du travail ? N'est-ce pas au contraire mutiler, avilir, compromettre le travail et lui enlever ses beaux titres et ses vrais droits pour y substituer des prétentions absurdes et basses malgré leur insolence ? »

Il y a enfin les mots vilains. M. l'abbé Naudet a dit : « Si l'Eglise a été si forte au moyen âge, c'est qu'elle s'est *encanaillée* beaucoup... » (P. 311). Dans le journal de M. l'abbé Garnier, M l'abbé Dabry, qui en était alors rédacteur en chef, a écrit aussi, le 28 décembre 1897, en parlant de la vie publique de Notre-Seigneur : « Ce fut pendant trois ans la grande fête de la *canaille*... » Le 8 janvier suivant, il signait un article intitulé : « L'ami des *gueux* », désignant par ces mots la personne sacrée de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST.

L'année suivante, M. l'abbé Camper, au témoignage de M. l'abbé Johel d'Armor, rédacteur du *Morbihannais*, et de M. Charles Ladret, auteur de la *Révolution et la Société chrétienne*, a dit aussi, dans une conférence : *Si le Christ a une auréole, c'est parce qu'il s'est encanaillé avec les gueux*...

1. Voir les procès-verbaux des séances des commissions du congrès catholique de 1894, p. 65-66.

2. De Bonald, à l'Institut national, séance du 29 juin 1805.

beaucoup de nos contemporains ont été touchés, sinon flétris, par le vent mauvais de leur siècle, esprits trop dépourvus de doctrine, ou trop impatients du succès, pour opposer une résistance soutenue aux opinions dominantes. Or quiconque est atteint de cette faiblesse n'appartiendra jamais à la race des hommes par qui le salut peut être opéré en Israël. »

Tous ceux donc qui veulent préparer les voies à la Rénovation, doivent, dès maintenant, s'efforcer de remédier à la faiblesse intellectuelle qu'ont produite les banalités sonores dont les passions subversives ont tant abusé ; ils doivent se défendre eux-mêmes d'employer désormais ces expressions vagues et creuses, telles que : liberté, démocratie, etc.[1], qui ne disent plus rien à force d'avoir été à l'usage de tous les partis divers, qui en ont tiré tout ce qui leur a plu. Qui peut croire, par exemple, que le mot démocratie, dans la bouche de M. Harmel, signifie la même chose que ce même mot dans la bouche de M. Combes ? Le peuple, qui entend ces deux hommes l'appeler à eux par le même appât, peut-il comprendre qu'en suivant M. Combes, il s'écarte de M. Harmel, ou qu'en suivant M. Harmel, il s'éloigne de M. Combes ?

Ce n'est point seulement du sanctuaire que nous vient l'exhortation de répudier ces termes et de n'employer les mots que dans leur vrai sens. Mgr Pie nous a fait entendre M. de Bonald; M. le Play n'est pas moins pressant. Dans son ouvrage *La Constitution de l'Angleterre*, il dit : « Les écrivains de l'Occident ont à remplir un devoir bien important : ils doivent s'interdire l'usage de plusieurs mots qui faussent aujourd'hui le langage. En effet, ces mots, en raison de leur apparence respectable et de la bonne impression qu'ils produisent d'abord sur les esprits, sont employés contrairement à la raison et aux traditions du langage, pour accréditer des idées fausses, inspirées par la passion, le vice et l'erreur. En ce genre d'aberration, les écrivains français ont devant eux deux séries d'obstacles (à la

1. La Revue qui a pour titre *La Démocratie chrétienne* a semblé d'abord reconnaître elle-même combien est fâcheux l'emploi de ce mot « démocratie », puisqu'elle a dit : « Ce mot de démocratie correspond à une notion que tout contribue à rendre imprécise, depuis sa naturelle complexité, jusqu'aux souvenirs historiques qu'elle évoque et à la chaleur des polémiques qu'elle a provoquées. » (*Démocratie chrétienne*, Décembre 1897, p. 459.)

réforme ou à la rénovation), savoir : les mots *liberté*, *égalité*, *démocratie*, *aristocratie*, etc., détournés du sens légitime qu'ils avaient du temps de Descartes ; les mots : *nationalité*, *libéralisme*, *civilisation*, l'*esprit moderne*, *le progrès* (avec un sens absolu), etc., inventés depuis le XVIIIe siècle [1]. »

M. Le Play déplorait que les classes honnêtes et éclairées ne tentassent que rarement de ramener les mots à leur vrai sens, et que l'emploi qu'elles en font vînt encore aggraver le mal. Il ajoutait : « L'intervention de quelques écrivains éminents suffirait pour discréditer cette littérature révolutionnaire, et elle arrêterait les gens de bien sur la pente dangereuse où ils glissent. Elle rendrait promptement à l'esprit français l'aptitude sur laquelle nos amis se plaisent à compter. » M. le Play faisait sans doute ici allusion à une lettre qu'il venait de recevoir d'Angleterre où l'on admirait « l'élasticité de l'esprit français ».

M. de Ségur-Lamoignon, dans le numéro de juillet de 1894 de l'*Association catholique*, disait aussi : « L'usage répété de ces mots : démocratie, égalité, sinon l'abus, semble de nature à faire naître de fausses appréciations, des craintes ou des espérances chimériques, suivant l'interprétation qu'on en veut donner et suivant les individus qui s'en prévalent. En pareille matière, le langage doit être d'une précision absolue pour éviter les malentendus et épargner toute illusion au public si divers qui nous écoute. »

Plus récemment et peu de temps avant sa mort, M. Ollé-Laprune a fait aux orateurs et aux écrivains honnêtes le même appel. Un jour qu'il venait de lire le livre du P. Gruber, intitulé *Auguste Comte*, il écrivait cette note : « Je me dis souvent à moi-même, et je dis aux autres à l'occasion, qu'au milieu de l'anarchie intellectuelle où nous vivons, un des premiers remèdes, à l'extrême division des esprits, ce serait que tout ce qu'il y a de penseurs, d'orateurs, prît la ferme résolution de ne jamais parler de quoi que ce fût qu'à bon escient. Il y a des idées courantes, je ferais peut-être mieux de dire des formules et des phrases que l'on retrouve partout, partout acceptées sans contrôle... Quel service ce serait rendre aux esprits que de diminuer le nombre des mots vagues ! »

M. le Play a fort bien marqué l'effet paralysant des idées vagues : « L'abus incessant des mots qu'on ne définit pas,

1. *La Constitution de l'Angleterre*. Introduction, T. I, p. XL.

plonge nos esprits dans un état honteux d'inertie. » Et ailleurs : « Cette phraséologie endort en quelque sorte les esprits dans l'erreur, et elle retarde indéfiniment la réforme[1] » — « Lorsqu'on nous aura débarrassé de cette phraséologie abrutissante, nous reprendrons possession de nos facultés intellectuelles[2]. » M. Charles de Ribbes a dit aussi : « Le vrai seul relèvera la France, et pour que ce vrai produise son effet de régénération, la noble langue française devra elle aussi être restaurée[3]. »

2° Répudier la phraséologie séductrice

L'action exercée sur la jeunesse par ceux qui l'instruisent ou qui l'approchent, tant recommandée par la Haute-Vente, contribue assurément pour une grande part à la corruption des idées dans la société chrétienne. L'empreinte reçue aux premiers jours de la vie s'efface difficilement, et l'homme conserve généralement dans l'âge mûr les préjugés qui ont d'abord pris possession de son intelligence. Mais la corruption des esprits par la phraséologie révolutionnaire en est une autre non moins efficace, parce qu'elle atteint tous les âges et toutes les conditions, d'une manière si continue et si subtile, que bien peu ont la pensée ou la force de se mettre en garde contre elle et de se défendre.

« C'est là un art fort cultivé de notre temps, dit M. le Play. » Nos Maçons le tiennent de leur maître J.-J. Rousseau. M. de Maistre a dit de lui : « Tout ce qui était obscur, tout ce qui ne présentait aucun sens déterminé, tout ce qui prêtait aux divagations et aux équivoques, était particulièrement de son domaine[4]. » — « Malgré les enseignements donnés par la raison et l'évidence produite par nos catastrophes, cette phraséologie abrutissante fournit un aliment journalier aux tendances révolutionnaires incarnées dans notre race. Sous cette influence, pénètrent de plus en plus, dans les couches inférieures de la société, le mépris de la loi de DIEU, la haine des supériorités sociales et l'esprit de révolte contre toute autorité[5]. »

1. *L'organisation du Travail*, § 56-60.
2. *La Réforme sociale en France*, T. I., Introd., p. XVII.
3. *Le Play, d'après sa Correspondance*, p. 191.
4. *Œuvres complètes de J. de Maistre*, T. VII, p. 510.
5. *Réforme sociale en France*, T. IV, 29-30.

Mazzini ne pensait pas autrement que M. le Play sur ce point. Au rapport de Lubienski, il disait : « Les discussions savantes ne sont ni nécessaires, ni opportunes. Il y a des mots *régénérateurs* [1] qui contiennent tout ce qu'il faut souvent répéter au peuple : liberté, droits de l'homme, progrès, égalité, fraternité. Voilà ce que le peuple comprendra, surtout quand on opposera les mots despotisme, privilèges, tyrannie, etc. »

Le sens plein des mots : liberté, égalité, progrès, esprit moderne, science moderne, etc., qui reviennent sans cesse dans les discours et les articles des politiciens, dans les professions de foi des candidats, c'est révolution, destruction de l'ordre social, retour à l'état de nature par l'anéantissement de toute autorité comme limitant la liberté, la destruction de toute hiérarchie comme rompant l'égalité, et établissant par la fraternité un ordre de choses où tous les droits et tous les biens seront communs. Les initiés, en prononçant ces mots, savent qu'ils énoncent tout un programme contre les lois de Dieu et ses représentants sur la terre, qu'ils expriment le concept de l'état social dont J.-J. Rousseau a donné la formule. Les autres, en les répétant après eux, sottement, préparent à l'acceptation de cet état social ceux que la franc-maçonnerie ne pourrait atteindre directement [2].

Ce qui a été appelé « le toast à la balle », c'est-à-dire l'adresse présentée par Félix Pyat à la balle qui tua Victor Noir, met en pleine lumière ce que les sociétés secrètes attendent de la mise en circulation de la phraséologie maçonnique :

« Au nom de la France écrasée de casernes, de couvents et de prisons, tellement affaissée sous ce triple poids qu'elle ne

---

1. Des mots qui peuvent servir à opérer la régénération de la société, au sens maçonnique.

2. *L'Univers*, dans son numéro du 13 septembre 1902, rapportait qu'au précédent pèlerinage des Français à Rome, M. Harmel, dans le toast qu'il prononça à Sainte-Marthe, s'écria : « Nous sommes des serviteurs passionnés de la liberté, — oui, des serviteurs passionnés de la liberté, prêts à donner notre vie, et à répandre notre sang pour la cause sacrée de la liberté ! »

La liberté pour les âmes de pouvoir aller à Dieu, leur fin dernière, sans entraves, fort bien. Mais est-ce ainsi que l'entendirent les auditeurs de M. Harmel, est-ce bien cette liberté qu'il voulait leur faire acclamer ?

Un mot d'explication n'eût point été inutile, au lendemain du jour où le chef des démocrates chrétiens d'Italie était condamné pour son discours : *Liberté et Christianisme.*

peut plus se mouvoir, petite balle de la *République*, délivre-nous !

» Au nom de l'Italie faisant entendre le râle de l'agonie sous l'amulette et l'escopette, sous les évêques et les brigands, petite balle de la *démocratie*, délivre-nous !

» Au nom de la Pologne, traînée à la queue d'un cheval cosaque, petite balle des *nationalités*, délivre-nous !

» Au nom de l'Europe entière, proie de cinq tyrans vivants, petite balle de bon secours, rends la *souveraineté aux peuples*, les *droits à l'homme*, les droits et les devoirs, et le plus saint de tous (l'insurrection). Rends-nous courage et conscience ! Rends-nous *liberté, égalité, fraternité,* au lieu de baïonnette, guillotine et chassepot.

» *Petite balle de l'humanité*, délivre-nous ! »

Tous ces mots : république et démocratie, nationalité et humanité, liberté, égalité et fraternité, droits de l'homme et souveraineté du peuple, lancés dans les oreilles des foules, sont donc, dans la pensée de la secte qui les a mis en circulation, autant de balles destinées à tuer « les évêques et les brigands », c'est-à-dire l'autorité spirituelle et temporelle ; à démolir « les prisons, les casernes et les couvents », c'est-à-dire à livrer la société à la plus parfaite anarchie et au matérialisme le plus abject.

Comment peut-il se faire que des catholiques sincères adoptent de tels mots, en fassent, eux aussi, des cris de ralliement, les enveloppent dans des phrases à effet, et espèrent par là, comme ils le disent, amener le règne social de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST ? ! !

Que ce soit la direction suprême de la franc-maçonnerie qui fasse le choix de ces mots, qui les lance et qui charge ses adeptes de les propager, il n'y a pas le moindre doute.

« Nous allons commencer, avaient dit les Instructions secrètes, à mettre en circulation les principes humanitaires. » Réformes, améliorations, progrès ; et bientôt : république fraternelle, harmonie de l'humanité, régénération universelle : tous ces mots décevants se lisent dans les Instructions. Piccolo Tigre les fait suivre de ceux-ci : « Le bonheur de l'égalité sociale » et « les grands principes de liberté. » Nubius ajoute : « L'injuste répartition des biens et des honneurs. » Nous avons entendu

Gaétan se réjouir de voir le monde lancé sur la voie de la démocratie.

Dans le compte-rendu du 3e congrès des Loges de l'Est, à Nancy, en 1882, on lit : « Dans les derniers degrés (les plus hauts de la hiérarchie maçonnique), se condense un travail maçonnique international d'une très grande profondeur. Ne serait-ce pas de ces sommets que nous viennent les mots mystérieux qui, partis on ne sait d'où, traversent parfois les foules au milieu d'un grand frémissement, et les soulèvent pour le bonheur (!) de l'humanité ? »

Il est à remarquer que c'est de la langue française que la maçonnerie s'est servi pour forger ses formules révolutionnaires. Cela n'a point échappé à de Maistre, qui a si bien connu la puissance mystérieuse de notre langue. Dans la troisième des *Lettres d'un Royaliste savoisien à ses compatriotes* aux jours de la Révolution, il dit : « Le règne de cette langue ne peut être contesté. Cet empire n'a jamais été plus évident et ne sera jamais plus fatal que dans le moment présent. Une brochure allemande, anglaise, italienne, etc., sur les *Droits de l'homme*, amuserait tout au plus quelque valet de chambre du pays : écrite en français, elle ameutera en un clin d'œil toutes les forces de l'univers. [1] »

Que de formules perfides ont été créées depuis deux siècles ! Sous le règne du Philosophisme, ce fut « tolérance » et « superstition » qui passèrent de bouche en bouche ; sous celui de la Terreur, c'est « fanatisme » et « raison » ; sous la Restauration, « ancien régime », « dîme », « privilèges » ; sous le second Empire, « le progrès » ; lors de la récente persécution en Allemagne, « le Kulturkampf » ; en France, au 16 mai, « le gouvernement des curés ». Aujourd'hui, ce qui est le plus en vogue, c'est, avec le « cléricalisme » [2], « la science », « la démocratie »

1. *Œuvres complètes*, T. VII, p. 139-140.

2. Le « gouvernement des curés » a servi à faire passer la liste de Gambetta et à constituer le gouvernement des francs-maçons. La peur du « cléricalisme » fait fermer les yeux sur les pires tyrannies. De peur d'être accusés de favoriser ce monstre, des catholiques se défendent d'être des cléricaux. Lors de la validation de M. Gayraud, M. Lemire dit à la tribune : « Mon collègue et moi ne sommes pas des cléricaux. » Le 27 novembre 1899, le même : « Je me permettrai de faire observer que ni M. l'abbé Gayraud, ni M. l'abbé Lemire, ne sont ici les députés du catholicisme. Je n'ai pas accepté dans le passé et je n'accepterai pas plus dans l'avenir, que la Chambre soit transformée en un lieu de discussions théologiques ou philosophiques » (*Journal officiel* du 28 novembre 1899).

et « la solidarité » : la science contre la foi, la démocratie contre toute hiérarchie religieuse, sociale et familiale ; la solidarité des plébéiens contre tous ceux qui font obstacle à la libre jouissance des biens de ce monde, riches qui les possèdent et prêtres qui en interdisent l'injuste convoitise ; solidarité aussi entre tous les peuples, qui, d'un bout du monde à l'autre, doivent s'entr'aider pour briser le triple joug de la propriété, de l'autorité et de la religion.

Au-dessus de tous ces mots, trône depuis un siècle la devise : « Liberté, égalité, fraternité ». La secte la fait retentir partout, elle a obtenu de la faire inscrire sur les édifices publics, sur les monnaies, sur tous les actes de l'autorité législative et civile. « Cette formule, dit le F.·. Malapert dans un de ses discours aux Loges [1], fut précisée vers le milieu du siècle dernier (XVIIIe) par Saint-Martin (fondateur de l'Illuminisme français). Tous les ateliers l'ont acceptée, et les grands hommes de la Révolution en ont fait la devise de la République française ». « Liberté, égalité, fraternité, ces trois mots disposés dans cet ordre, dit encore le F.·. Malapert, indiquent ce que doit être une société bien réglée », ce qu'elle sera, lorsque le contrat social sera arrivé à ses dernières conséquences, aura porté ses derniers fruits. Nous avons vu les fruits que Weishaupt et les siens prétendaient tirer de cette formule : d'abord l'abolition de la religion et de toute autorité civile, puis l'abolition de toute hiérarchie sociale et de toute propriété.

Voilà ce que ces trois grands mots disent aux initiés, voilà ce qu'ils ont dans leur pensée, ce à quoi ils veulent nous faire arriver. Ils ont fait adopter les mots ; par les mots ils insinuent les idées, et les idées préparent la voie aux faits. Il ne faut donc point s'étonner si, à leur admission dans les Ventes, les postulants au Carbonarisme doivent dire, dans le serment qu'ils sont obligés de prêter : « Je jure d'employer tous les moments de mon existence à faire triompher les principes de liberté, d'égalité, de haine à la tyrannie, qui sont l'âme de toutes les actions secrètes et publiques de la *Carbonara*. Je promets de propager l'amour de l'égalité dans toutes les âmes sur lesquelles il me sera possible d'exercer quelque ascendant. Je promets, s'il n'est pas possible de rétablir le règne de la liberté sans combattre,

1. *Chaîne d'Union*, 1874, p. 85.

de le faire jusqu'à la mort [1]. » Voilà le devoir bien marqué, et bien tracées les étapes pour le remplir entièrement : répandre les mots, propager les idées, faire triompher la chose, pacifiquement, si c'est possible, sinon par une guerre à mort.

Ce n'est point seulement parmi les classes dégradées, ignorantes ou souffrantes, que cette phraséologie exerce ses ravages. Elle donne également le vertige aux classes supérieures de la société, ce que la secte estime bien plus avantageux pour le but qu'elle poursuit. Grâce à la confusion des idées introduites par elle dans les esprits, il règne actuellement dans les classes qui sont appelées par leur situation à donner à la société sa direction, la plus déplorable divergence de vues, la plus parfaite anarchie intellectuelle.

Nous sommes revenus à la confusion de Babel, toutes les idées sont troubles et, dans ce trouble, nombre de chrétiens sont entraînés le plus facilement du monde dans le sillage des erreurs maçonniques. On ne se défie point de ces courants, on s'abandonne à leurs flots avec quiétude, et cela parce que la plupart des mots qui y entraînent peuvent servir à exprimer des idées chrétiennes, comme ils se prêtent à exprimer les idées les plus opposées à l'esprit du christianisme. M. Le Play en a fait la remarque. « Aucune formule composée de mots définis ne saurait satisfaire à la fois, et ceux qui croient en DIEU, et ceux qui considèrent cette croyance comme le principe de toutes les dégradations. Mais ce qui ne peut être obtenu par un arrangement de mots définis devient facile avec des mots vagues qui comportent, selon la disposition d'esprit de ceux qui les lisent ou les entendent, des sens absolument opposés [2]. »

Un exemple mettra ceci en lumière. Parmi les mots en vogue aujourd'hui, il n'en est point dont il soit fait un plus fréquent et plus pernicieux usage que celui de « liberté ». Il est à deux faces, à la fois chrétien et maçonnique.

« La liberté, dit Léon XIII, est un bien, bien excellent, apanage exclusif des êtres doués d'intelligence et de raison. » L'intelligence leur donne la connaissance de leurs fins, la raison leur fait découvrir les moyens d'y parvenir, et le libre

1. Saint-Edme, *Constitution et organisation des Carbonari*, p. 110.
2. *L'Organisation du Travail*, p. 355.

arbitre leur permet de saisir ceux de ces moyens qui leur conviennent et de les employer à atteindre la fin qu'ils se proposent. Si tous les hommes voyaient et plaçaient leur fin derrière là où elle est, en réclamant la liberté, tous entendraient demander que la voie soit largement ouverte vers le Souverain Bien, ne soit obstruée par aucune pierre d'achoppement et qu'eux-mêmes ne soient point entravés dans leur ascension vers DIEU. Mais qui ne sait que les fins que se proposent les hommes sont sans nombre, aussi diverses que sont divers les objets de leurs passions! De sorte que l'appel à la « liberté » peut jaillir à la fois du cœur des plus grands saints et des plus grands scélérats, et qu'en la demandant d'une même voix, ils semblent désirer une même chose. En réalité, ils veulent des choses aussi diverses et même aussi opposées que sont opposés, d'une part, les infinis degrés qui portent l'homme à la plus haute vertu, d'autre part, les degrés non moins nombreux qui le font descendre vers la pire corruption.

La Sainte Église demande la liberté, dans les oraisons qu'elle adresse à DIEU au saint sacrifice de la messe : *Ut destructis adversitatibus et erroribus universis secura tibi serviat* LIBERTATE : la liberté de servir DIEU sans être entravé ni par la méchanceté ni par l'erreur. Combien différente celle que les foules réclament ! A ce cri « liberté », l'enfant indocile, le serviteur orgueilleux sentent s'élever en leur cœur le désir de l'indépendance à l'égard des parents et des maîtres : les époux infidèles voient luire le jour où le lien conjugal sera dissous ; le mauvais sujet aspire à un état politique et social où la coercition du mal n'existera plus. Ce cri rallie toutes les rébellions, excite toutes les convoitises. Le chrétien lui-même sent à ce cri le joug du Seigneur lui devenir plus pesant, car la concupiscence originelle n'est complètement éteinte au cœur de personne, et tout homme est plus ou moins ami, dans son mauvais fond, de la liberté pernicieuse. Pour tous, le cri de « liberté » a un charme malsain, celui que le père du mensonge mit à l'origine des choses dans sa première tentation : *Dii eritis !* vous serez dieux, vous serez vos maîtres, vous ne releverez plus de personne. Et comme l'indépendance n'est nulle part, ce cri devient partout un appel à la révolte, révolte des inférieurs contre l'autorité, des pauvres contre la propriété, des époux contre le mariage, des hommes contre le Décalogue, de la nature humaine contre DIEU.

On comprend que la secte qui veut tout détruire ait saisi ce mot comme le plus puissant instrument de démolition qu'elle pût se donner. Il lui sert à faire réclamer par les foules, consacrer par les lois, fixer dans les institutions, les plus puissants dissolvants de l'ordre social. C'est la liberté de conscience, ou l'indépendance de chacun à l'égard de DIEU ; c'est la liberté des cultes, la séparation de l'Eglise et de l'Etat, la neutralité de la laïcisation, toutes choses qui brisent les liens qui attachent l'homme et la société à Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST et à son Eglise ; c'est la souveraineté du peuple, c'est-à-dire l'indépendance des foules à l'égard des autorités sociales et civiles ; c'est le divorce et certaines dispositions du code civil qui mettent la même anarchie dans la famille. Enfin, pour pousser à toutes ces révoltes, pour faire obtenir toutes ces indépendances, la liberté de la presse qui travaille tous les jours à corrompre dans les esprits la notion de la vraie liberté et à insinuer dans les cœurs l'amour et le désir des libertés mauvaises.

Si les catholiques joignent leur voix à celle de tous les révoltés pour réclamer, eux aussi, la liberté, tout court, et non telle ou telle liberté définie, et, avant toutes les autres, la liberté pour les âmes de n'être point entravées dans leurs démarches vers DIEU, ils paraîtront réclamer la même chose que les révolutionnaires, et ils les aideront à obtenir d'abord une première licence, puis une seconde plus mauvaise, et d'autres, et d'autres encore. Ceux-ci, encouragés par leurs premiers succès, ne cesseront d'exiger et ceux-là de céder et d'accorder, entraînés par leurs premières concessions, et aussi pour ne point paraître renier l'idole qu'ils ont eux-mêmes invoquée. N'est-ce point l'histoire de tous les jours ?

L'expérience nous apprend encore que la secte ne se contente point de ces conquêtes. Après avoir obtenu d'inscrire dans la loi ces libertés mauvaises, funestes aux individus qui s'en empoisonnent et à la société qu'elles infectent de leur corruption, il ne lui suffit point que ceux qui veulent en user en aient la faculté, elle arrive à les imposer à ceux qui n'en veulent point, qui se défendent contre elles.

Dans l'ordre civil, au cri de « liberté », elle renverse les autorités légitimes et tutélaires, et gratifie les peuples d'une souveraineté dérisoire, qui n'est que le voile sous lequel s'abrite le despotisme des Loges.

Dans l'ordre religieux, pour protéger la liberté de conscience qui consiste à n'avoir ni foi ni loi, elle asservit l'enfant à l'école neutre, et le tient par là dans l'ignorance de ses destinées éternelles. Elle impose la laïcisation des hôpitaux, la laïcisation de l'armée, celle de tous les services publics, afin d'écarter du plus grand nombre la facilité d'atteindre la fin dernière, ou du moins celle de pratiquer les devoirs de la vie chrétienne ; elle rompt, autant qu'il est en elle, les vœux de religion et empêche même de les formuler, sous le beau prétexte qu'ils enchaînent la liberté. Sous l'apparence de respecter la liberté des cultes, elle s'oppose à toute manifestation religieuse, elle abat les croix, bientôt elle démolira les églises comme elle le fit il y a un siècle. En un mot, elle traque de tous côtés la liberté vraie, la seule absolument nécessaire, celle de pouvoir aller à DIEU et atteindre le Souverain Bien.

Fascinés par les mots, il se trouve des chrétiens qui prêtent les mains à toutes ces tyrannies. Au nom du Progrès, de la Civilisation, du Droit nouveau, la secte fait réclamer par ses journaux, par les associations qu'elle inspire, par celles où elle a des affidés, l'abolition de telle ou telle institution ou l'établissement de telle autre. Qui oserait s'opposer au progrès, à la civilisation? Par crainte de paraître rétrogrades, des catholiques, au Parlement, dans les Conseils départementaux ou communaux, votent des mesures contraires à leur propre manière d'être et de penser, des mesures qui les tyranniseront eux-mêmes en tyrannisant leurs frères.

Dans un de ses ravissements, l'apôtre saint Jean vit tous les peuples suivre stupéfaits la Bête à qui le Dragon donna sa puissance et son trône. Elle ouvrit une bouche d'où sortaient des mots semblant dire de grandes choses : *Datum est ei os loquens magna.* En réalité, c'étaient des blasphèmes contre DIEU, contre son tabernacle et contre ceux qui habitent le ciel de l'Eglise : *Blasphemias ad Deum, et tabernaculum ejus et eos qui in Cœlo habitant*[1].

Ces mots grandiloquents, nous venons de les entendre, et nous savons quelle étrange séduction ils exercent sur les multitudes. Ce sont vraiment, dans la signification qui leur est

1. *Apocalypse*, XII, 1-6.

donnée par la Bête, des blasphèmes qui portent la mort dans les âmes, qui sapent les fondements de la société civile et de la société religieuse et qui veulent anéantir le règne de DIEU sur ses créatures.

Le comble de l'astuce déployée par la Bête et le Dragon — c'est-à-dire par la Maçonnerie et par Satan — leur triomphe est de faire croire et de faire dire que ces mots, ils les ont pris dans l'Evangile et que, par leur moyen, ils veulent amener le règne de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST dans la société !

« Ce qu'il y a de plus funeste pour les peuples, après la Révolution, a dit M. de Saint-Bonnet, c'est la langue qu'elle a créée. Ce qu'il y a de plus redoutable après les révolutionnaires, ce sont les hommes qui emploient cette langue, dont les mots sont autant de semences pour la Révolution. »

« La France est trop malade, poursuit le philosophe chrétien ; ne continuons pas de lui donner tous les jours du poison. Depuis un siècle, les orateurs la saturent d'idées complexes et ambiguës, dans le but de la dominer. Profitant du sens vrai que ces idées renferment, ils les répandent sur une foule qui ne les prend que dans un sens nuisible et faux. Qui défera les plis du mensonge dont le peuple est enveloppé ?

» Ne jetons plus aux foules des termes dont on ne leur explique point le sens théologique et vrai. Ils ne cessent d'engendrer les idées qui tiennent les masses en ébullition et les arrachent au devoir de la vie. Ainsi, avec deux ou trois mots : patrie, honneur et gloire, Bonaparte entraîna pendant vingt ans la France à détruire les patries, à se déshonorer par ses injustes agressions, enfin, à se couvrir, non de gloire, mais de sang. Les libéraux tiennent tout de cet homme. Faute de posséder ses ressources, ils s'emparent d'expressions capables de soulever les peuples : ce sont pour eux autant de moyens d'acquérir la popularité, et dès lors autant d'instruments de domination.

» Si nous voulons servir notre pays, il y a un autre langage à tenir. Si nous voulons porter secours à la France, au lieu d'exploiter ses malheurs et d'enlever quelque lambeau à ses dépouilles, laissons ces expressions à double sens qui agrandissent ses blessures. Rejeter fièrement la langue déloyale, voilà désormais à quoi l'on reconnaîtra l'homme de cœur.

» O France ! tu sauras qu'il te vient des hommes de cœur lorsqu'on cessera de te flatter et d'employer des équivoques[1]. »

3° Dire le vrai en toutes choses

Ceux des démocrates chrétiens qui veulent faire école, qui s'efforcent de constituer un parti dans l'Eglise, ne se contentent pas de faire leurs les mots équivoques créés par la maçonnerie et d'user de la phraséologie qui trouble les esprits et excite les passions ; mais trop souvent on les a vus sortir du vrai.

C'est sortir du vrai que de faire dire aux actes pontificaux ce qu'ils ne disent point.

Nous croyons que les mots : « misère imméritée », tant de fois répétés par les démocrates chrétiens, dépassent la pensée que le Souverain Pontife a voulu exprimer et telle qu'elle ressort du texte latin : *Utcumque sit, plane videmus, quod consentiunt universi, infimæ sortis hominibus celeriter esse atque opportune consulendum, cum pars maxima in misera calamitosaque fortuna indigne versentur*, — ainsi traduit : « Quoi qu'il en soit, nous sommes persuadé, et tout le monde en convient, qu'il faut, par des mesures promptes et efficaces, venir en aide aux hommes des classes inférieures, attendu qu'ils sont, pour la plupart, dans une situation d'infortune et de « misère imméritée ».

Il est difficile, dans la version d'un document aussi long et traitant des matières aussi délicates, d'obtenir que la valeur du mot français soit toujours adéquate à la valeur du mot latin qu'il veut rendre. Le traducteur peut se laisser surprendre et faire dire à une expression plus qu'elle ne veut dire naturellement. C'est, nous semble-t-il, ce qui est arrivé ici en rendant le mot *indigne* par « imméritée ».

Combien de fois, dans des réunions d'ouvriers ou dans les publications qui leur sont adressées, n'a-t-on pas prétendu s'autoriser du Souverain Pontife pour leur dire, pour leur persuader qu'ils sont dans la misère, et que cette misère est le fait de l'injustice des patrons ?

D'abord, il n'est pas certain que, dans la phrase que nous venons de reproduire, le Pape veuille parler des ouvriers. Il dit : *Infimæ sortis hominibus*, la classe infime. La classe qui tient le dernier rang n'est pas la classe ouvrière. Il y a au-dessous d'elle

1. *La Légitimité*, pp. 281-284.

les fainéants et les vagabonds, les hommes qui vivent non de leur travail, mais de la mendicité. Lorsque le Pape veut parler des ouvriers, il le dit clairement. Dans la phrase qui est un peu au-dessous, il les appelle par leur nom : *opifices ;* dans la phrase qui est au-dessus, il les désigne par ces mots : *qui operam conferant.* De plus, s'il s'agissait ici des ouvriers, il ne serait pas exact de dire : « Nous le voyons clairement, et tout le monde en convient : la très grande majorité est dans une misère et une infortune pleine de souffrances ». Ce n'est pas des ouvriers que l'on peut dire, du moins dans nos contrées, que la misère est si générale et si évidente que tout le monde en convient. Chacun peut voir dans son entourage des ouvriers qui vivent aisément, entretiennent leur famille, trouvent moyen d'épargner et finissent par sortir de leur condition.

Il y a, il est vrai, et en grand nombre, dans notre société actuelle, des miséreux dont la vie est une longue souffrance, mais ce ne sont pas généralement les ouvriers qui travaillent ; ce sont ceux qui sont tombés dans le paupérisme. Que l'industrie, telle qu'elle a été pratiquée par beaucoup de patrons, telle qu'elle l'est encore, quoique par un moindre nombre, ait été la grande cause de cette plaie du paupérisme [1], que la société chrétienne n'avait point connue jusqu'ici, c'est chose évidente. Et c'est pourquoi Notre Saint-Père le Pape, dans une Encyclique sur la condition des ouvriers, a pu et dû en parler et dire : il faut porter remède à cette plaie, promptement et par des moyens convenables.

Mais cela n'autorise pas à dire à tout venant que les ouvriers en masse sont dans la misère et que leur misère est imméritée. A affirmer cela, il y a grand danger.

Dites à une catégorie d'hommes qu'ils sont dans la misère, ils n'auront pas de peine à s'en persuader, surtout si vous vous couvrez de l'autorité de la parole apostolique. Ils porteront les yeux sur ceux qui sont au-dessus d'eux et compteront pour misère le manque chez eux du superflu dont d'autres peuvent jouir.

Dites que cet état de misère est immérité, qu'il est le résultat de l'injustice, et que cette injustice est le fait d'autres hommes,

1. Nous expliquerons plus tard la différence qu'il y a entre le paupérisme et la pauvreté.

de ceux-là même qui devraient avoir pour eux des sentiments paternels, et vous allumerez l'esprit de haine et de vengeance dans les cœurs, vous légitimerez d'avance la guerre sociale. « Il n'en faut pas tant pour ouvrir une révolution, observe M. de Saint-Bonnet, il suffit d'un mot clair. Les hommes sont malheureux ; dites-leur que parmi eux il y a des hommes qui en sont cause ».

Je n'ignore pas qu'il se commette des injustices dans le monde patronal. La nature humaine ne serait plus ce qu'elle est, s'il ne s'y en trouvait pas. Que beaucoup de patrons aient abusé en ce siècle de l'abolition des garanties que les ouvriers trouvaient dans les anciennes corporations que la Révolution a anéanties, et du manque de conscience que leur irréligion leur permettait, c'est non moins certain. Que ces égoïstes, par cupidité, aient mis en égal péril la santé, la foi et la moralité de ceux qu'ils appelaient dans leurs usines, c'est encore vrai ; mais ce désordre, ce crime n'a jamais été le fait de tous ; et depuis vingt ans et plus, combien de patrons, chez nous du moins, accomplissent leur devoir. Il en est qui, pour créer des caisses de retraite à leurs ouvriers, ont pris des engagements si onéreux qu'ils ne peuvent les tenir, maintenant que les affaires sont en baisse, sans courir à leur ruine.

Et, chose incroyable, c'est en s'adressant aux ouvriers des patrons chrétiens, — car ce sont ceux-là que les abbés démocrates réunissent autour d'eux, — que l'on parle de « misère imméritée » ; ce sont ces patrons — qui, assurément, font pour leurs ouvriers plus que les autres, — qui sont incriminés, c'est contre eux que la démocratie chrétienne pousse ses invectives ; jamais ou bien rarement contre les autres.

Il est un autre danger de ce mot auquel on n'a point toujours échappé, c'est de sortir de l'orthodoxie. On pose en principe, comme la *Vie catholique* le faisait dans son PROGRAMME, le 21 novembre 1900, que « *tout homme a* LÉGITIMEMENT DROIT *au bien-être* », et l'on en tire cette conséquence : que tout manque de bien-être est une injustice, que c'est la misère et une « misère imméritée ». On ne peut dire d'aucun mal temporel, quel qu'il soit et quelle qu'en soit la cause seconde, hommes ou éléments, qu'il est en celui qui le souffre une peine imméritée, une injustice, la violation du *droit légitime* au bien-être.

Si nous avons droit au bien-être, c'est sur DIEU que retombe l'accusation d'injustice, puisqu'il permet la maladie et tant d'autres causes de misère. Tout homme est pécheur et aucune misère ici-bas n'égale le châtiment dû au péché. C'est ce que ne manque point de dire Léon XIII dans cette même Encyclique : « Les calamités n'auront ici-bas ni fin, ni trêve parce que les funestes fruits du péché sont amers, âpres, acerbes et qu'ils accompagnent nécessairement l'homme jusqu'à son dernier soupir ».

Voilà ce que des chrétiens ne devraient jamais perdre de vue, surtout lorsqu'ils parlent au peuple de ses souffrances. La souffrance n'est pas chose propre aux ouvriers, elle est le lot inévitable de tout homme né dans le péché. Sans doute, ce lot n'est point égal pour tous, mais ce serait une cruelle tromperie de le montrer aux gens du peuple comme pesant uniquement sur leurs épaules, et d'opposer les riches « heureux », aux pauvres « malheureux ». Le malheur vient visiter ceux-ci comme ceux-là ; il est même plus pénible aux premiers qu'aux seconds, parce que leur sensibilité est plus développée ; et les uns aussi bien que les autres peuvent trouver le courage pour le supporter, la consolation qui en adoucit l'amertume a la même source : dans les plaies du divin Sauveur.

De même de la misère : elle n'est pas plus confinée que la souffrance. Elle aussi a un domaine sans limites et peut aller prendre ses victimes dans toutes les classes de la société. Que de fois n'a-t-on point vu des familles précipitées tout à coup du faîte de l'opulence dans l'abîme de l'indigence? Avec les déchus, les petits commerçants, les petits employés, les petits cultivateurs ont à lutter contre la misère aussi bien que ceux qui monopolisent le nom « d'ouvriers ».

Que nos démocrates chrétiens se donnent la peine de considérer ces faits et de méditer ces vérités s'ils veulent borner leur rôle à celui de réformateurs et éviter de tomber dans la démagogie. « Le réformateur, dit M. Prévost-Paradole, signale un mal particulier et propose en même temps un moyen pratique et spécial de le guérir ; il accepte la discussion sur ce point, l'y concentre même, et se rend à la raison s'il lui est démontré que le désordre social dont sa vue est blessée ne peut être entièrement corrigé, comme il arrive trop souvent en ce monde, qu'au prix d'un plus grand désordre. Le démagogue, au contraire, s'en

tient aux déclamations vagues et perpétuelles sur les souffrances du peuple, sur les jouissances des riches et sur l'inertie ou la mauvaise volonté de l'État, sans jamais indiquer comment on pourrait faire en sorte qu'il n'y eût plus de pauvres, et sans révéler à l'État aucun moyen d'étendre à tous les citoyens la jouissance égale des biens de la terre.

S'occuper à rechercher, dans les plis les plus secrets de la société, toutes les imperfections et toutes les misères qu'elle renferme, prendre note de tous les troubles petits ou grands qui l'agitent et conclure que l'ordre social demande à être reconstruit sur de nouvelles bases, c'est faire œuvre non de chrétiens mais de démagogues.

Si, du moins, pour montrer combien la misère est grande, et combien elle est imméritée, on restait toujours dans la vérité des faits !

Le 19 décembre 1896, M. l'abbé Naudet écrivait dans sa *Justice sociale* :

« Que de fois on a donné cette statistique navrante dont le chiffre *officiel* porte à *96,000* personnes le nombre de ceux qui, *en moyenne*, *chaque année*, meurent de faim ! Or, quand on dit « meurent de faim », cela ne veut pas signifier : « souffrant de temps en temps et serrant leur ceinture d'un cran, parce qu'ils n'ont pas à manger » ; cela signifie que 96,000[1] sont tuées par la faim aiguë qui un jour les abat au coin d'une haie, sur la bordure d'un trottoir, sur le talus d'un grand chemin ; à moins que, tourmentées par la faim lente et n'en pouvant plus désormais, elles ne se débarrassent un jour de la vie et de leur pauvre guenille humaine en l'accrochant à un clou, en la trouant d'une balle, en la perçant d'un poignard ou en allumant un réchaud ».

Cette tirade a servi de thème à une multitude de conférenciers. Nous n'accusons point ceux qui l'ont redite. Comment n'auraient-ils point eu foi en une assertion présentée avec cette assurance et cette précision toute scientifique : « Quatre-vingt-

1. M. l'abbé Dehon a encore renforcé ce chiffre. « D'après les statistiques officielles, 136,000 individus en France sont morts de misère et d'inanition en 1892 ». *Manuel social chrétien*, p. 25, 3e édition.

De tels erreurs et de telles légèretés, en chose si grave, et en des temps où les passions sont si inflammables, caractérisent suffisamment ceux qui se les permettent.

seize mille ». « C'est un chiffre *officiel* ». « C'est une *moyenne* établie par la statistique ».

M. Cazajeux fit observer, dans la *Réforme sociale*, que « *nulle* statistique officielle ou privée ne donne pour la France entière la classification des décès. Parmi les villes de France, Paris *seul* a depuis 1865 une statistique détaillée des causes de décès. Or, la moyenne des morts par inanition y est de 16 pour 2,450,000 habitants. Si on voulait appliquer aux 38 millions d'habitants la même proportion, on aurait 247 décès annuels par inanition, chiffre assez éloigné des 96,000 et des 136,000 morts, faute d'un morceau de pain, inventés par MM. Naudet et Dehon.

Il faut être génial, comme l'est M. Naudet, pour soutenir, — car, dans sa réponse à M. Cazajeux, il prétendit exact son chiffre de 96,000 sans chercher à en donner la moindre preuve — pour soutenir, dis-je, que sur 8 personnes qui meurent en France, on peut toujours en compter une qui meurt littéralement de faim. 96,000 est en effet, à peu de chose près, le huitième de nos 800,000 décès annuels.

La *Démocratie chrétienne*, dans son numéro du 8 mai 1897, ayant pitié de M. Naudet et du mauvais cas où il s'était mis, commença, sans crier gare, par effacer un zéro du chiffre donné par son ami, et à ne lui attribuer que 9,600 au lieu de 96,000 que M. Naudet avait parfaitement publié et maintenu dans sa discussion avec M. Cazajeux. Du moment où elle y était, que n'a-t-elle escamoté deux zéros au lieu d'un, elle se serait un peu plus rapprochée de la vérité : elle aurait eu alors 960, comme chiffre des morts de faim, chiffre encore plus que triplé.

Il faut autre chose que ces exagérations pour apporter un remède efficace aux misères où la Révolution a réduit une grande partie du peuple.

Il faut d'abord voir le mal où il est.

« Amis du peuple, regardez : en France, sur des milliers de points, un homme jeune et faible esquive la surveillance de sa famille, de son curé, de ses voisins, de ses compatriotes ; au moment où toutes ses passions s'allument, il disparaît loin de tous les regards et de tous les conseils, dans un centre d'erreurs, de convoitises et de séductions !... Ces levées recrutent l'armée mise au service de l'industrialisme et elles grossissent les rangs

de celle dont dispose l'Internationale. Pour l'une et l'autre vous avez les mêmes soldats.

» Et ce sont ces gens-là qui, depuis quarante ans[1], nous dominent ! Ce sont eux qui font pâlir les hommes d'Etat, qui veulent changer la société humaine, qui, pour satisfaire la soif de l'envie, incendient, démolissent la France pour en livrer les cendres à l'étranger[2], et qui prétendent vous égorger demain !

» Il n'y aurait plus qu'à verser des larmes, s'il n'existait aucun moyen d'arrêter un tel embrasement et d'éviter une ruine définitive. L'humanité, la raison, le salut de tant d'âmes à défaut de celui de la patrie, nous crient d'arracher la France et ses populations aux horreurs d'une telle désolation. »

Depuis qu'a été jeté ce cri d'alarme, combien le mal s'est aggravé ! M. de Saint-Bonnet appelait pour y porter remède le concours des hommes d'Etat. Qu'ont-ils fait, sinon le rendre plus désespéré ? Les cabarets ont été multipliés à l'infini dans les campagnes comme dans les villes ; l'entraînement vers les grands centres a été favorisé de toutes façons ; le luxe s'est accru, le plaisir a multiplié ses séductions et les a rendues plus entraînantes ; le feu de l'envie a été attisé constamment dans les cœurs par la presse et par les clubs ; et enfin et surtout, les jeunes générations ont été élevées dans l'ignorance, sinon dans la haine de DIEU.

Que faire ? Le problème se pose aujourd'hui plus pressant qu'au premier jour. Mille voix se sont fait entendre ; et l'on en est encore à se demander par où il faut commencer.

La réponse qui a eu le plus de retentissement a été donnée, le 10 novembre 1889, à la cathédrale de Baltimore, dans un discours sur L'AVENIR DU CATHOLICISME AUX ETATS-UNIS. C'est alors que Mgr Ireland a dit cette parole :

« Jusqu'au moment où la condition matérielle des ouvriers sera améliorée, il est futile de leur parler de vie surnaturelle et de devoirs[3] ». Le même prélat répéta cette parole, équivalemment

1. C'est-à-dire depuis la Révolution de 1830 : M. de Saint-Bonnet écrivait ceci en 1870. Il faut dire maintenant depuis soixante-quinze ans.

2. On était au temps de la Commune.

3. Observation de M. de Tocqueville : « Le goût du bien-être forme comme le trait saillant et indélébile des âges démocratiques. Dans la démocratie américaine, cette affection au bien-être exerce son influence, même sur la religion. Il est souvent difficile, en écoutant les prédicateurs

du moins, en diverses circonstances, et particulièrement dans une conférence donnée aux prêtres du diocèse de Belley réunis pour la retraite ecclésiastique. Il justifiait en ces termes la règle de conduite qu'il conseillait : « Occupez-vous des intérêts temporels du peuple. Ces intérêts seront le *scabellum* sur lequel vous pourrez monter pour de là élever les âmes jusqu'au ciel. Le surnaturel aujourd'hui, *primo aspectu*, ne plaît pas au monde, c'est le naturel qui plaît ; servez-vous du naturel, afin qu'ayant pris possession de ce monde en son nom, vous en preniez possession ensuite au nom du surnaturel[1]. »

Ce conseil a été reproduit par beaucoup de publications religieuses.

La Sociologie catholique[2], qui n'est certes pas la plus avancée

---

américains, (nous croyons que M. de Tocqueville a ici particulièrement en vue les prédicateurs protestants) de savoir si l'objet principal de la religion est de procurer l'éternelle félicité dans l'autre monde ou le bien-être dans celui-ci. » (*De la Démocratie en Amérique*, 1re partie, chap. IV ; 2e partie, chap. IX.)

1. M. l'abbé Naudet avait déjà dit :

« Les âmes d'élite sont rares à qui les espérances d'une autre vie suffisent pour accepter paisiblement les difficultés et les épreuves du présent. Les compensations ajournées aux révélations du ciel n'auront jamais qu'une influence limitée, n'atteindront jamais qu'un nombre d'âmes infiniment restreint... C'est *sur la terre* que la paix aux hommes de bonne volonté fut promise. »

Le 3 mars 1895, le même abbé prononça à Lille, à l'Hippodrome, devant une multitude d'ouvriers, ces autres paroles : « Je suis de l'Eglise d'aujourd'hui et de demain, non de celle d'il y a cent ans... Le Paradis, je veux vous le donner tout de suite en attendant l'autre. » Il répéta ces mêmes paroles à Angers, un mois plus tard. *La Démocratie chrétienne*, après avoir dit : « C'est notre programme que M. l'abbé Naudet a développé », ajouta : « La masse des auditeurs a témoigné, par ses fréquents et chaleureux applaudissements, qu'elle était en communion d'idées avec l'orateur. Dans le nombre, sans doute, il s'en sera trouvé aussi pour qui les mêmes idées ont paru téméraires. Ceux-là jetteront les hauts cris : ils appelleront cela du socialisme chrétien. Nous, nous appelons cela la vérité intégrale, la justice intégrale, le christianisme intégral ». (N° de mars 1895).

Si les Apôtres avaient pensé ainsi, s'ils avaient tu l'Evangile jusqu'à ce qu'ils eussent pu améliorer la condition des esclaves, où en serions-nous ? Ils n'ont pas cru devoir leur prêcher la liberté, l'égalité et leurs droits, mais la vie éternelle, et ils ont trouvé le chemin des cœurs.

« Christianiser la société, a dit, de son côté, M. l'abbé Gayraud, dans l'*Univers* du 27 mars 1898, cela signifie, pour nous, faire régner dans l'ordre social les principes chrétiens de fraternité et de justice qui, de fait, sont admis par les libres-penseurs démocrates et par les masses ouvrières. »

Ainsi le christianisme deviendrait, comme le veut « la religion américaine », une sorte de morale sociale.

2. Août 1897, VIe année, page 485.

des revues publiées par le parti de la démocratie chrétienne, célébrant l'anniversaire du Congrès ecclésiastique de Reims, disait, et en cela elle résumait bien la pensée de tout le parti :

« Pour faire prendre à la foule goût aux choses du ciel, il faut lui parler *d'abord* le langage qu'elle comprend, qu'elle écoute, celui de ses affaires et de ses intérêts, et, *dans la grande lutte pour la vie* dont nul n'est exempt, il faut *lui trouver et lui apprendre le moyen d'être victorieux. Après* la distribution faite à tous, dès ici-bas, de la justice sociale par les moyens humains, *il sera possible de faire lever les regards*, d'atteindre le but chrétien et moral et de proclamer que le Grand Maître de la Justice, c'est JÉSUS-CHRIST, et que l'Evangile est le véritable code des droits comme des devoirs de tous. Après avoir procuré la paix du corps, il sera plus facile de faire accepter la paix de l'âme. Tous le comprennent à Reims... Ils sont là sept cents prêtres venus de tous les points de la France. Ils s'interrogent sur l'action, la science et l'organisation du clergé en face de leur temps. »

Ce langage a quelque chose de spécieux ; il doit être nécessairement décevant. Pourquoi ? Parce qu'il est en opposition avec la parole de Notre-Seigneur : *Cherchez* D'ABORD *le royaume de Dieu et sa justice, et tout le reste vous sera donné par surcroît.*

Les démocrates chrétiens ont bien pressenti que cette parole divine leur serait objectée, et c'est pourquoi ils ont cherché à détourner le sens de cet oracle, puis à opposer à son interprétation légitime, l'Evangile lui-même.

On a pu lire dix fois, vingt fois dans leurs publications, que la justice dont parle ici le divin Sauveur, c'est l'équité (!) et spécialement la justice que les patrons doivent à leurs ouvriers (!!). Peut-être ont-ils encore maintenant peine à croire que la Justice, dans la langue sacrée, c'est la sainteté, la grâce sanctifiante en ce monde et la gloire en l'autre.

Le passage de l'Evangile, dont ils croient pouvoir s'autoriser, c'est celui de la multiplication des pains.

« On se rappelle, a dit M. l'abbé Naudet dans sa *Justice sociale*, qu'AVANT de donner à la foule, rassemblée autour de lui dans le désert, l'enseignement de sa parole sainte, JÉSUS l'avait nourrie du pain d'une miraculeuse multiplication. » Cette assertion a été répétée sur tous les tons, même dans des assem-

blées où tous les auditeurs auraient pu ou dû être en mesure de la réfuter, et où plusieurs l'auraient sans doute fait si les convenances et le respect ne les avait retenus[1].

Ouvrons l'Evangile, et nous y trouverons juste le contraire de ce qu'on lui fait dire.

« JÉSUS en descendant vit cette grande foule et en eut pitié, parce qu'ils étaient là comme des brebis sans pasteur, et IL COMMENÇA *par leur enseigner beaucoup de choses du royaume de Dieu. Et cœpit illos docere multa* (Marc, VI, 34) *de regno Dei* (Luc, IX, 11). Et comme il était déjà tard, ses disciples vinrent, lui disant : Ce lieu est désert et la nuit approche ; renvoyez-les afin qu'ils aillent dans les fermes et les villages des environs pour s'acheter de quoi manger (Marc, VI, 35-36). » Mais JÉSUS préféra les nourrir miraculeusement.

Dans la seconde multiplication des pains, les choses ne se passèrent pas autrement. « En ces jours-là, comme il y avait encore une grande foule qui n'avait pas de quoi manger, JÉSUS appela ses disciples et leur dit : « J'ai compassion de ce peuple, car *voilà trois jours déjà qu'ils ne me quittent pas* (avides de m'entendre), et ils n'ont rien à manger » (Marc, VIII, 1-2).

Est-il assez évident que Notre-Seigneur a mis, ici comme toujours, ses actes en conformité parfaite avec ses paroles ? « Cherchez *d'abord* le royaume de DIEU, le reste vous sera donné par surcroît ». Il donna le surcroît du pain miraculeux au peuple qui avait *d'abord* cherché le royaume de DIEU.

Remarquons encore que si l'Evangile dit que « JÉSUS eut pitié de cette foule », c'est parce qu'il la voyait être « comme un troupeau sans pasteur », et c'est pourquoi « il lui enseigna beaucoup de choses du royaume de DIEU ». Ce ne fut qu'après sa prédication qu'on Lui fit observer qu'elle avait faim. La grande compassion de JÉSUS avait donc tout d'abord pour objet les besoins de l'âme, et c'est à ceux-là qu'il pourvoit aussitôt et de lui-même.

Si nous continuons à lire le passage de l'Evangile invoqué par les démocrates chrétiens pour établir leur thèse, et qui, à la simple lecture, se retourne si fâcheusement contre eux, nous verrons leur défaite s'accentuer encore.

Ils disent donc qu'avant de parler au peuple de ses devoirs,

1. Par exemple lorsqu'un évêque disait ces choses dans des retraites pastorales.

de son âme et de la vie éternelle, il faut travailler à assurer son bien-être temporel. Et voici que l'Evangile nous montre par le fait, qu'alors que les bienfaits temporels étaient octroyés par Notre-Seigneur lui-même, ils n'avaient point cette vertu de préparer à la foi le cœur du peuple qui en était témoin et qui en profitait.

« Tout ce peuple, dit l'Evangile, après avoir vu le miracle que JÉSUS avait fait, disait : « Celui-ci est vraiment le prophète qui doit venir dans le monde. » Mais JÉSUS, sachant qu'ils avaient l'intention de l'enlever et de le faire roi, se retira sur la montagne. » Les apôtres s'embarquèrent, une tempête les assaillit en pleine nuit. JÉSUS vint à eux, marchant sur la mer. Le lendemain, la foule monta sur des barques pour le rejoindre.

» JÉSUS leur dit : « En vérité, je vous le dis, vous me cherchez, non parce que vous avez vu des signes, mais parce que vous avez mangé du pain et que vous avez été rassasiés. Travaillez, non pour la nourriture qui périt, mais pour celle qui demeure pour la vie éternelle et que le Fils de l'homme vous donnera. Car DIEU le Père a mis en lui son signe. »

Ainsi donc, avant la multiplication des pains, les Juifs suivent JÉSUS pour l'écouter, pour recueillir sa parole : après, ils le cherchent pour le faire roi : non pour avoir un roi qui continue à les instruire du royaume du ciel, mais un roi qui les dispense d'arracher à la terre le pain à la sueur de leur front, un roi qui ait le pouvoir de les nourrir par miracle. « Celui-ci est vraiment le prophète qui doit venir dans le monde », s'étaient-ils dit, le prophète tel que les pharisiens le leur avaient annoncé, tel qu'ils l'attendaient : le messie qui devait donner aux Juifs, avec l'empire universel, tous les biens de ce monde. Que ce soit bien là leur pensée, et les dispositions dans lesquelles ils sont, Notre-Seigneur nous le donne clairement à entendre, puisque lui qui, avant la multiplication des pains, avait marqué son admiration pour le zèle à se nourrir de la parole divine, leur reproche maintenant de ne plus songer qu'à la nourriture qui périt, de mettre en oubli celle qui demeure pour la vie éternelle ; bien plus, de ne plus voir en Lui que le bienfaiteur temporel, et de fermer les yeux sur le signe que le Père a mis en Lui pour l'accréditer comme le Rédempteur des âmes. Le bienfait temporel n'a donc éveillé en eux que le désir des biens temporels ; et ce désir offusque leur esprit, au point qu'ils ne

voient pas que le don des miracles est en JÉSUS le sceau du Père, le gage qui affirme et garantit son pouvoir de donner la vie éternelle.

Le rassasiement de leur corps a si peu préparé leur âme à comprendre et à goûter les choses spirituelles, qu'ils finissent par murmurer contre JÉSUS et par le quitter, parce que, voulant les arracher à leurs pensées terrestres et élever leur cœur dans les régions surnaturelles, le divin Sauveur leur dit : « Je suis le Pain vivant descendu du ciel. »

La règle de conduite donnée à Baltimore n'est pas seulement en opposition directe avec les paroles et les faits évangéliques, elle l'est aussi avec l'histoire de l'Eglise. Les Apôtres ont commencé, non pas par améliorer le sort temporel des esclaves, mais par prêcher l'Evangile dans toute sa sublimité surnaturelle. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à lire leurs Epîtres. Et c'est en procédant ainsi qu'ils ont fait disparaître l'esclavage. Espérer arriver à un résultat semblable en prenant la voie opposée, c'est se tromper. « Les effrayantes injustices sociales » ne peuvent disparaître que sous le souffle de l'esprit chrétien, faisant comprendre, aux ouvriers comme aux patrons, et aux patrons comme aux ouvriers, ce que c'est que la vie présente, et ce que c'est que la vie éternelle. Si longtemps que l'intelligence de ces deux choses ne sera pas rentrée dans les esprits, les uns continueront à poursuivre la richesse avec cette âpreté qu'y mettent naturellement ceux dont la vue est bornée à l'horizon de ce monde ; et les autres continueront à être poursuivis de la tentation de détruire la société actuelle pour s'établir sur ses ruines. Ramenés à la foi, les riches se feront justes et charitables pour mériter l'éternelle béatitude ; et les pauvres chercheront le soulagement de leur misère, non dans le pillage, mais dans le travail et la tempérance, qui leur donneront le pain en ce monde et DIEU en l'autre.

D'ailleurs, où se trouve le degré de bien-être auquel il faut faire arriver le peuple, pour qu'il se déclare satisfait et disposé à prêter désormais l'oreille aux enseignements de la foi ?

Ce terme est nécessairement fuyant. Ce qui paraît le comble de la misère à nos populations, serait, actuellement encore, regardé, par les trois quarts du genre humain, comme le

suffisant et même l'au-delà du suffisant. Que serait-ce si l'on considérait la condition de l'humanité dans toute la suite des âges !

Qu'on décrète le minimum de salaire et que l'on arrive à pouvoir procurer le salaire familial, qu'on limite les heures de travail, que l'on crée des caisses de secours et de retraite, alimentées par les patrons et par l'Etat, que l'on puisse offrir à tous des maisons confortables à bon marché, et même le pain gratuit : si l'on ne rend le peuple plus moral — et on ne peut le rendre plus moral sans le rendre plus religieux, — on n'aura fait qu'augmenter en son cœur le sentiment de sa misère, ou de ce qu'il appellera de ce nom en comparant sa situation à celle d'autrui.

« Pourriez-vous, demandait M. de Bismarck, me citer un politicien, un savant, un artiste, un avocat, un industriel, à qui son revenu et sa situation ne laissent rien à désirer ? Connaissez-vous un millionnaire satisfait de ses millions ? Si riche, si heureux dans ses entreprises, si bien né, si haut placé qu'il soit, connaissez-vous un homme parvenu au terme de ses souhaits ? Bref, connaissez-vous un homme content ? Comment l'ouvrier le serait-il ? Donnez-lui une livre sterling par jour ; avant peu, sa femme en demandera deux pour parer ses enfants et sa propre toilette, et elle n'aura de cesse qu'elle ne lui ait inoculé son mécontentement. Le sort des prolétaires s'est amélioré dans des proportions énormes, et ils sont moins heureux qu'avant ; à mesure que s'accroît leur aisance, leurs besoins augmentent et leurs appétits s'aiguisent. » Savent-ils seulement discerner entre leurs besoins réels et leurs besoins factices qu'ils se sont créés par imitation ou autrement ? Les besoins réels se réduisent à peu ; mais les besoins factices n'ont pas de bornes, et plus on leur concède, plus ils réclament [1].

---

1. En voici un exemple typique. Il y a deux cents ans, on ne pouvait aller à Paris qu'à pied ou en chaise de poste ; et ce dernier moyen, très coûteux, demandait un temps considérable et n'était pas sans péril. On ne se plaignait pas. — Il y a soixante ans, on n'avait comme moyen de locomotion que les Messageries royales ou générales. On ne se plaignait pas encore. Enfin, sont venus les chemins de fer. On va de Lille à Paris en trois heures ; et les voyageurs qui prennent les trains express et les premières classes, trouvent qu'on va lentement et qu'on est mal porté.

A tous les degrés de l'échelle sociale on peut constater le même phénomème : l'accroissement du bien-être provoquant le désir passionné, enfiévré et furieux, d'un bien-être plus grand.

Une grève se prolonge depuis des semaines à Longwy (juillet-août 1905). Or, voici les salaires reçus par les grévistes à Hussigny, à Saulnes et à

Nous n'en concluons pas qu'il n'y a rien à faire en faveur des ouvriers et pour rendre leur sort meilleur ; mais on n'y arrivera point, si l'on remet à plus tard de les moraliser par la foi et l'espérance chrétiennes, ne cherchant pour le moment qu'à les satisfaire au point de vue matériel.

Le P. Gratry, dans son livre, *Les Sources* (T. II, p. 135), raconte ce qui suit :

« Un homme considérable et fort connu, m'assura être devenu chrétien par une expérience qu'il fit et que chacun peut faire : « Je me suis attaché, me dit-il, à quelques familles pauvres » que j'ai suivies, pendant plusieurs années, dans tout le détail » de leur vie, me demandant : Comment leur donner le bien-» être ? *J'ai su qu'un progrès de bien-être dépendait d'un pro-» grès moral,* ET QU'UN PROGRÈS MORAL DÉPENDAIT D'UN PROGRÈS » RELIGIEUX. Ceci est à mes yeux de la science expérimentale » aussi certaine que celle des faits et lois physiques. J'ai fait » plus. J'ai conseillé le même travail à des jeunes gens indécis » dans leurs convictions. Je leur ai dit d'entreprendre, sans » aucun préjugé ni parti pris, l'étude suivie et détaillée de » quelques familles pauvres, et de chercher la cause et le » remède. Leur conclusion n'a jamais varié : nul progrès de » prospérité sans un progrès moral, et nul progrès moral sans » progrès religieux. »

Plus récemment, M. Jules Lemaître disait :

« Ceux qui prétendent réformer les lois et les institutions dans le sens de la justice sans réformer les mœurs, font une œuvre absolument folle. Ils veulent mettre la justice dans les lois et ils ne se soucient point que la justice soit en eux-mêmes ni dans les autres ; ou, s'ils s'en soucient, ils ne voient pas qu'elle ne peut y être que *par la lutte contre la nature, par l'effort* et tout au moins par des commencements de sacrifice et une sincère bonne volonté, à défaut de vertu parfaite.

Moulance, d'après les bulletins de paie : Ernest Dupont, pour 20 jours 3/4 de travail, a touché 304 fr. 50, soit 14 fr. 85 par jour ; Jean Pisoni, 278 fr. 65, pour 19 jours, soit 14 fr. 66 de gain journalier ; Louis Marata, 23 jours, qui produisent 320 fr. 70, gain quotidien, 13 fr. 94 ; Camille Bellando, 18 jours, représentés par 240 fr. 25 de gain, à 13 fr. 35 par jour ; Lambert Honoré, 225 fr. pour 23 jours, soit 9 fr. 82 par jour.

Faut-il mettre en regard de ces salaires d'ouvriers, les émoluments quotidiens de divers fonctionnaires ? Le sous-préfet de Briey touche 11 fr. 58, le juge de paix Bernardin, 7 fr. 50, l'instituteur, 3 fr. 50. Le curé qui touchait 900 fr. par an, un peu moins que Ernest Dupont en trois mois, ne touchera bientôt plus rien.

» Toute question sociale est donc, comme on l'a dit souvent, une question de morale, et qui ne peut être résolue, au bout du compte, que par la vertu de tous et de chacun. »

Oui, la vertu de tous et de chacun. Si les riches adorent le veau d'or, il est inutile de vouloir imposer l'abnégation, l'esprit de sacrifice et la résignation aux pauvres: ceux-ci n'admettront pas ce partage inégal. Il faut que notre société matérialiste revienne tout entière aux principes chrétiens et qu'elle y conforme sa conduite. Là est le salut, et là seulement. En dehors de cette rénovation morale s'étendant à tous, on pourra trouver des expédients plus ou moins éphémères ; de vraie solution de la question sociale, point.

Et qu'on le remarque bien, c'est par en haut que la réforme doit commencer. « Les événements mûrissent, disait Léon XIII à l'aristocratie romaine. Au milieu du ferment croissant des convoitises populaires, la franche et constante vertu des classes élevées est l'un des plus nécessaires moyens de défense. »

C'est donc à restaurer l'empire de la foi dans les classes supérieures que le clergé doit s'appliquer par-dessus tout. Quand la lumière est répandue en haut par les vertus et par la doctrine du clergé, *cœpit facere et docere*, et quand elle est réfléchie par la conduite et les exemples de l'aristocratie, elle arrive efficacement au peuple, elle l'éclaire, l'anime et l'entraîne dans la voie du bien. Puis, le bien moral amène après lui le bien-être matériel. Procéder autrement, c'est battre l'air, ou faire pire encore.

QUATRIÈME SECTION

QUATRIÈME CONDITION DE LA RÉNOVATION
REVENIR A LA VÉRITÉ THÉOLOGIQUE

CHAPITRE XX

LES FAUX DOGMES ET M. LE PLAY

Se défaire des mots équivoques, rentrer dans la sincérité du langage, n'est qu'un premier pas dans la voie qui peut nous mener à la Rénovation ; le second, plus décisif, est le retour à la vérité. Il faut purifier les esprits des erreurs que les derniers siècles y ont amassées, y faire rentrer les leçons de l'Évangile et celles dictées par la sagesse des siècles.

« Si l'on veut que la délivrance soit réelle, stable, que l'on ne soit pas exposé à voir les crises, le péril et l'effroi recommencer à chaque instant, dit M. Joseph Lémann ; il importe, il est absolument nécessaire qu'on aille droit au siège du mal. Or, je vous le demande, où est le siège du mal ?

Dans les idées.

Sans doute, le mal existe également dans les faits et dans les mœurs. Les mœurs sont détestables, les faits sont effroyables, les faits déroutent toutes les combinaisons, on n'en est plus maître. Mais nous ne sommes si malades dans la région des faits et dans la région des mœurs, que parce que nous le sommes depuis longtemps dans la région des idées. Nous avons été révolutionnés par la tête, par le cerveau, et tout le reste du corps social s'en ressent. Chez les uns, les idées sont perverses, sataniques : haine à la vérité. Chez les autres, les idées sont tronquées, diminuées : diminution des vérités. Et, chez presque

tous, les idées sont confuses, mêlées : confusion des idées, des vérités. Je le répète : *haine* des vérités, *diminution* des vérités, *confusion* des vérités : voilà le siège du mal. Par conséquent, comme moyen de délivrance, ce qu'il nous faut avant tout, c'est une doctrine. Jamais, selon moi, le Père Lacordaire n'a été plus profond penseur que lorsqu'il a dit ces paroles : « *Les révolutions modernes* étant doctrinales ne finiront pas comme celles de l'antiquité par un homme ou par un accident, elles ne finiront que par une doctrine [1]. »

M. Le Play a exprimé cent fois la même pensée.

« Dans une société qui croule de toutes parts, disait-il déjà en 1863 (15 février), il y a d'abord à redresser les idées. Ce qu'il faut, c'est changer le moral et l'intelligence des classes éclairées, c'est améliorer le fond des choses à la lumière des principes ». « C'est l'erreur encore plus que le vice qui perd les nations. » Et en 1871 : « L'erreur nous a plus dévorés que ne nous dévorent à cette heure les communistes et les Prussiens. » « Ce qui combat ma foi dans l'avenir de la France, c'est que l'erreur a envahi presque complètement les classes dirigeantes.»

Ailleurs, M. Le Play dit au pluriel « les faux dogmes » ; ici, il dit simplement « l'erreur » : c'est qu'en effet une observation, même superficielle, permet bientôt de reconnaître que les erreurs du jour sont apparentées entre elles ; un examen plus approfondi les montre filles d'une idée-mère, issues d'un même et unique principe.

Quel est ce principe ? Il importe grandement de le savoir, car si certaines idées sont vraiment pour nous des agents de mort, saisir leur racine, l'arracher des esprits et des cœurs, c'est le moyen d'emporter avec elles toutes les erreurs qui nous empoisonnent.

La Papauté a rendu ce service à notre société défaillante, il y a un demi-siècle. Elle a défini le dogme de l'Immaculée Conception de Marie. Par cet acte, elle a énoncé de nouveau la vérité sur laquelle repose tout l'état social, et frappé les erreurs qui, si elles avaient plus longtemps le champ libre, accéléreraient la fin du monde. Elle a rappelé aux hommes que nous naissons tous dans le péché. Non point que Dieu ait ainsi constitué la nature humaine [2], mais parce qu'elle a sombré dans

1. *Les Nations frémissantes contre Jésus-Christ et son Église.*

2. Il est dit au Livre de la Sagesse (I, 14), *sanabiles fecit nationes...* « Toutes les créatures étaient saines dans leur origine : il n'y avait rien

l'orgueil et la sensualité où l'a entraînée son auteur, notre premier père. Une seule exception à la transmission de l'état de déchéance, dans lequel la faute d'Adam a plongé toute sa race, a été faite en faveur de Marie. La Mère du Rédempteur, du Fils de DIEU fait Homme, pour nous relever de notre chute, a été mise à l'abri du torrent dévastateur qui saisit et emporte, dans ses flots ténébreux et boueux, tous les hommes à mesure que l'appel à la vie les fait entrer en participation d'une nature déchue et corrompue à ses origines.

L'exception confirme la règle. La proclamation du privilège dont jouit Marie, en sa Conception, a affirmé l'existence en chacun de nous du vice originel.

La méconnaissance ou la négation de ce fait est l'erreur capitale de ce temps.

Elle fut lancée, il y a un siècle et demi, par J.-J. Rousseau ; d'elle sont nées toutes les idées révolutionnaires et la Révolution elle-même...

L'homme naît bon, la société le déprave, a dit l'évangéliste des temps modernes.

L'homme naît bon ; il doit donc avoir toutes ses libertés, qui ne peuvent produire que le bien.

Les hommes sont tous également bons : ils sont donc tous égaux en droits.

La société déprave l'homme ; il faut donc détruire la société, cause du mal dont l'homme souffre [1].

---

en elles de contagieux ni de mortel ; et le règne des enfers n'était point sur la terre ». (Traduction de D'Allioli). On traduit souvent : « DIEU a fait les nations guérissables ». Ce n'est point le sens. Le P. Bainvel, S. J., dans son livre *Les Contresens bibliques*, dit : « L'auteur inspiré veut montrer dans ce passage du Livre de la Sagesse que ni la mort, ni le mal physique ne sont l'œuvre de DIEU. Ils viennent du péché. Moïse dit aussi : « Tout ce que DIEU avait fait était bon » ; et nous voyons dans la Genèse que ce ne fut qu'après le péché que l'homme fut frappé de malédiction.

» Nous ne sommes point tels que DIEU nous a faits. En chacun de nous, à toutes les heures de notre existence, il y a le résultat de l'œuvre de DIEU, de l'œuvre d'Adam et notre œuvre propre. Et il en est ainsi non seulement pour les individus, mais aussi pour les familles et pour les nations. »

1. En mars 1905, le *Times* a publié une lettre de Tolstoï, « l'anarchiste chrétien », comme il se baptise lui-même, l'apôtre du christianisme nihiliste. Il y dénonce « l'activité malfaisante de tous les gouvernements existants : russe, américain, français, japonais ou britannique ». Et il conclut : « Tout homme raisonnable devra donc faire tous ses efforts pour s'affranchir de tout gouvernement ». C'est ce que disait Weishaupt il y a deux siècles. Il y a, depuis lors, continuité de doctrines et d'action.

Rien ne préservera la civilisation d'une ruine finale, si l'Europe ne rejette ces erreurs, si elle ne revient à la vérité, dont le mépris l'a fait courir après les libertés funestes, l'égalité niveleuse et le droit à toutes les insurrections ; en un mot, si elle ne prête l'oreille à la sentence prononcée aux premiers jours du monde et si opportunément rappelée en notre temps par le Vatican.

Pie IX n'ignorait pas que les idées révolutionnaires tirent leur filiation de ce faux dogme. Aussi, lorsqu'il voulut faire un *Syllabus* de toutes les fausses doctrines du temps présent, pour nous engager à leur livrer bataille sous sa direction, se mit-il sous les auspices de la Vierge immaculée et choisit-il pour les dénoncer au monde, l'anniversaire du jour où il avait proclamé l'Immaculée Conception de Marie. En rétablissant par ces deux grands actes la notion de la chute et de ses conséquences, Pie IX atteignit la Révolution au cœur, et il ne dépend que de nous que l'effet, c'est-à-dire la mort de l'erreur, la fin de l'ère révolutionnaire ne s'en suive.

La secte le sait bien. De tous les dogmes chrétiens, celui que la franc-maçonnerie attaque le plus obstinément, c'est celui du péché originel, parce qu'elle sait que par là elle renverse la base du christianisme et de tout l'état social.

Le 24 février 1882, le F.·. Courdavaux, disait à Arras, à la loge *La Constante Amitié* : « La cause libérale est intimement liée à la question religieuse. Au fond de presque tous nos débats politiques du jour, on trouve l'affirmation ou la négation de la vérité du catholicisme. Or, la base essentielle du catholicisme, c'est le péché originel, sans lequel le CHRIST n'aurait pas eu à venir. Renier ce dogme, c'est donc attaquer le catholicisme dans son fondement même [2]. »

L'affirmation de la bonté native de l'homme fut non seulement la thèse de Rousseau dans le *Contrat social*, mais celle des Constituants en 1789 et des Conventionnels en 1793 ; c'est celle de tous les systèmes socialistes contemporains, et c'est pourquoi le *Syllabus* et l'Immaculée Conception sont l'objet des blasphèmes de la secte et de ses continuelles et plus instantes récriminations.

Par une disposition miséricordieuse de la divine Providence, en face de la secte et pour la contredire sur ce point, s'est levée

1. *Chaîne d'Union*, numéro de mai 1882.

une école qui, à son principe du moins, s'est donné pour l'une de ses principales tâches de ramener les esprits à la considération du fait de la déchéance humaine, de la prospérité des peuples qui la reconnaissent et basent sur cette donnée leurs institutions ; et aussi de cet autre fait de la décadence visible de ceux qui la nient. Je veux parler de la *Société d'Économie sociale* et des *Unions de la Paix sociale*, fondées par M. Le Play dans le temps même de la définition de l'Immaculée Conception, et alors qu'il n'avait assurément aucune idée des rapports que cette définition pouvait avoir avec son œuvre.

Le général de Lamoricière, désabusé de la Révolution, en a fait honneur à Le Play en ces termes : « Les principes de 1789 sont la négation du péché originel. Le Play a tracé ainsi la genèse de ce faux dogme : La croyance à la perfection originelle de l'homme est une erreur qui a été introduite en France au XVIIIe siècle par les Anglais. Elle a été alors professée par J.-J. Rousseau dans tous ses écrits : puis propagée par les salons ; et enfin adoptée comme *principe* par les novateurs de 1789, de 1830, de 1848 et de 1870 [1] ».

Le Play raconte que, dés son arrivée à Paris, en 1824, au moment de son entrée à l'École polytechnique, deux camarades l'entreprirent pour le faire entrer dans ce qu'il a si bien appelé depuis « *l'erreur* FONDAMENTALE du dix-huitième siècle et du nôtre », la doctrine de Rousseau sur « la perfection originelle de l'homme ».

Élevé par une mère chrétienne, après avoir écouté tous les novateurs contemporains, il revint peu à peu à la vérité qu'il avait reçue d'elle, parce qu'il voyait inscrite partout, dans les faits, la condamnation des erreurs opposées à ce que sa mère, instruite par l'Église, lui avait enseigné.

De 1829 à 1853, il visita à trois reprises chaque partie de l'Europe et les régions contiguës de l'Asie, demeurant plusieurs mois en un même lieu pour vérifier souvent les mêmes faits et soumettre à un contrôle incessant les conclusions à en tirer. L'Allemagne et l'Espagne, la Belgique et l'Angleterre, avec l'Écosse et l'Irlande ; la Russie, le Danemark, la Suède et la Norwège ; la Suisse et l'Italie ; l'Autriche et la Turquie furent soumises tour à tour à ses investigations. En commençant ses voyages, M. Le Play n'avait d'autre but que de recueillir les

1. *Oraison funèbre de Lamoricière*, par Mgr Freppel.

observations qui pouvaient lui être utiles, comme ingénieur, au point de vue technique. Mais bientôt son esprit philosophique et son amour du bien le portèrent à diriger son attention sur l'état social des divers peuples qu'il visitait, et sur les causes de la situation bonne ou mauvaise où il les trouvait. Les idées qu'il avait acceptées de ses contemporains ne tardèrent pas à se modifier. « La réaction ne s'opéra pas sans résistance dans mon esprit, dit-il. Cependant, l'évidence des faits ne tarda pas à triompher de mes préjugés. Dès que j'eus constaté l'inexactitude de plusieurs opinions dans lesquelles j'avais été élevé (par ses maîtres), je m'habituai si bien à subir l'autorité de l'expérience, que j'éprouvai bientôt plus de satisfaction à découvrir mes erreurs que je n'en avais précédemment à me croire en possession de la vérité [1] ».

Il arrivait peu à peu à reconnaître que les procédés techniques de chaque industrie, objet professionnel de ses études, étaient chose secondaire pour la prospérité à atteindre, que la première condition du succès était dans le ressort moral, que c'était au principe moral que les populations doivent leur bien-être. Il constatait qu'il n'y a pas de travail productif et fécond sans la vertu ; que le fondement de la vertu est dans la religion.

Les observations qu'il recueillit partout servirent à composer un grand ouvrage où il établit, *par les faits*, les conditions sans lesquelles une société ne peut prospérer et grandir. Il le publia, en 1855, après dix-huit ans d'un travail opiniâtre, sous ce titre : *Les Ouvriers européens*. L'apparition de ce livre fut un événement. Il donna naissance à l'École que nous avons nommée. Elle poursuit ses recherches, dans le même but, en suivant la même méthode, quoique, peut-être, elle n'insiste plus autant que son fondateur sur ce que celui-ci considérait comme étant le point capital.

Après ce grand ouvrage, M. le Play en publia d'autres en vue de la réforme à obtenir dans la société, dans la famille et dans l'organisation du travail. Il s'appliqua à décrire les maladies dont souffre notre pays, à en indiquer les remèdes, et surtout à faire appel aux gens de bien, à les grouper, à les unir dans la pensée et la volonté de travailler à la restauration ou à la défense des VÉRITÉS NÉCESSAIRES.

Au premier rang des vérités nécessaires à la prospérité des

1. *Réforme sociale*. Introduction.

nations et des familles, il plaçait la croyance au dogme de la chute originelle, la connaissance des suites qu'elle eut pour toutes les générations humaines, de l'éducation qu'elle impose, des institutions sociales qui doivent en tenir compte. Après avoir lu celui des ouvrages de M. le Play qui est intitulé : *La Réforme sociale*, M. de Montalembert écrivait à M. Cochin : Ce que j'admire le plus en lui, c'est le courage qui lui a permis de lutter à visage découvert contre la plupart des préjugés dominants de son temps et de son pays, comme il l'a fait très spécialement dans son excellent chapitre sur l'enseignement, et partout où il confesse si nettement la chute originelle de l'homme, cette doctrine qui répugne si profondément à l'orgueil servile de nos contemporains. »

CHAPITRE XXI

EXISTENCE DU VICE ORIGINEL.

Dans une lettre qu'il écrivit à Christophe de Beaumont, archevêque de Paris, J.-J. Rousseau dit : « LE PRINCIPE FONDAMENTAL DE TOUTE MORALE, sur lequel j'ai raisonné dans tous mes écrits..., est que l'homme est un être naturellement bon, aimant la justice et l'ordre; qu'il n'y a point de perversité originelle dans le cœur humain, et que les premiers mouvements de la nature sont toujours droits. »

C'est là, avons-nous dit, l'erreur radicale, l'erreur-mère de tous les faux dogmes révolutionnaires, celle à laquelle il faut s'attaquer premièrement, celle qu'il faut anéantir, si l'on veut clore l'ère de la Révolution. M. Le Play le savait ; les observations qu'il avait faites chez tous les peuples l'en avaient profondément convaincu ; aussi, dans tous ses ouvrages, s'attache-t-il, avec ténacité, peut-on dire, à fixer le regard de ses lecteurs sur les faits qui démontrent l'existence en nous du vice originel. Il est bon de faire avec lui cette constatation, avant de voir comment les erreurs du jour et les méfaits de la Révolution découlent du faux dogme prêché par J.-J. Rousseau : l'on ne sortira point de la Révolution, l'on n'évitera point l'abîme où elle nous pousse, si l'on ne reconstitue la société sur la donnée théologique de la chute originelle. « La théologie est la première des sciences, disait M. Le Play, et toutes les autres sont fausses, au moins dans leurs conséquences pratiques, lorsqu'elles ne marchent point d'accord avec elle [1]. »

« Pour se convaincre de la fausseté de la doctrine de J.-J. Rousseau, c'est M. Le Play qui parle, il n'est pas nécessaire

1. Lettre du 25 mars 1875.

d'apprendre à gouverner les hommes. Il suffit d'élever avec sollicitude ses propres enfants. Dans toute famille nombreuse, les parents ont occasion de constater que tous les germes de la perversité se développent en même temps que les premières inclinations de la nature [1]. »

« L'enfant n'est point spontanément porté au bien ; loin de là, il montre une tendance innée vers le mal. Abandonné à cette tendance, il manifeste une volonté inintelligente, presque toujours contraire aux intérêts de tous. Il ne cède que sous la pression de la force à l'autorité de ceux qui le protègent contre sa propre faiblesse ou qui ont le devoir de veiller à la prospérité commune. S'il garde le pouvoir d'agir selon ses propres inclinations, le jeune homme ne reste pas seulement imparfait, il devient de plus en plus insociable [2]. »

A l'appui de ce qu'il vient de dire, M. Le Play apporte le témoignage du plus savant observateur du siècle dernier, Darwin. Cet homme, qui a tant interrogé la nature, s'imposa la tâche d'étudier jour par jour un de ses enfants. Or, *avant* que celui-ci eût atteint *l'âge de deux ans*, il avait pu rencontrer en lui et consigner dans son journal, au milieu d'instincts de bonté, d'intelligence et d'affection, cette suite de sentiments mauvais : la colère, la crainte, la jalousie, le respect humain, la dissimulation et le mensonge [3].

Pas plus que Darwin, M. Le Play ne méconnaît les bons instincts qui, dans l'enfant, se trouvent à côté des mauvais. Ils viennent, et de la grâce du baptême, et des vertus acquises dans les familles par les générations précédentes, vertus qui se transmettent par le sang et par l'éducation, mais qui ne parviennent pas toujours, même dans les milieux les plus favorisés, à l'emporter sur les mauvais instincts. Au chapitre XVIII de la *Réforme sociale en France*, il dit : « Suivant l'opinion que je tiens seule pour exacte, l'esprit du mal chez les enfants se lie invariablement à l'amour du bien. L'enquête que j'ai ouverte m'a toujours révélé sur ce point l'accord unanime des hommes vraiment compétents. J'appelle ainsi les pères de famille et les autorités sociales qui, secondés par des maîtres de leur choix, enseignent à la jeunesse la vraie science de la vie, celle que

1. *La Réforme sociale en France.*
2. *Méthode sociale*, p. 73.
3. Darwin, *Esquisse d'un Enfant*, *The Mired*, 1877.

féconde le respect de DIEU, du père et de la femme. Selon ces légitimes instituteurs des nations, la propension constante vers le bien ne se rencontre que chez quelques natures privilégiées ; la propension vers le mal est prépondérante chez beaucoup d'autres ; le mélange des deux tendances est toujours le trait distinctif de la majorité. L'inclination exceptionnelle de l'enfance vers le bien se révèle çà et là malgré la contagion du mauvais exemple et les excitations les plus perverses ; l'inclination persistante vers le mal est habituelle chez beaucoup d'enfants issus des parents les plus vertueux. Cette diversité de caractères et ce mélange du bien et du mal se reproduisent chez toutes les races, dans tous les climats, dans toutes les classes de chaque nation. Ils sont manifestes chez la plupart des enfants de chaque famille ; ils résistent longtemps à la discipline uniforme de l'école ou du foyer domestique et même parfois aux durs enseignements de la vie. »

De cette enquête, M. Le Play est en droit de conclure : « L'enfant apporte en naissant un penchant décidé pour le mal. Il n'est initié à la connaissance et à la pratique du bien que par la grâce divine et par les enseignements qu'a légués la sagesse de ceux qui l'ont précédé. » — « Le jeune adulte lui-même est inexpérimenté, dominé par le vice originel et enclin aux actes de folie. » — « Sauf les rares exceptions qui, par grâce divine, naissent avec les caractères de la sainteté, l'esprit du mal se développe comme l'ensemble des facultés ; il survit même à leur déclin, s'il n'a point été dompté par l'autorité paternelle que DIEU a préposée à la garde de la morale. »

« Du cœur de l'enfant, le mal tend sans cesse à s'introduire dans la famille ; l'enfant apporte, dès sa naissance, dans la famille, des ferments d'indiscipline et de révolte. » Aussi, « le premier devoir des parents est de réprimer, dans les générations nouvelles, une inclination persistante vers le mal. » Ils ne doivent point s'y employer seuls, mais réclamer le concours des prêtres et des instituteurs dirigés par les prêtres. « Dompter les vicieuses inclinations de l'enfance est le premier but de l'éducation. Mais tous ceux qui ont eu charge de ce devoir savent que, sous ce rapport, la science de l'instituteur ne saurait suppléer à l'autorité et à la sollicitude des parents. »

« L'enseignement scolaire se réduit habituellement à cer-

taines pratiques traditionnelles qui ne sauraient, à aucun titre, justifier l'ascendant social qu'on voudrait conférer à l'instituteur. Aussi, le meilleur moyen qu'on ait trouvé de relever sa fonction est de le placer comme auxiliaire près du prêtre pour l'enseignement religieux. » Le père de famille, secondé par le prêtre, restera, dans l'avenir, le véritable guide de la jeunesse [1].

Et ailleurs : « La doctrine du prêtre a occupé de tout temps la première place dans l'estime des hommes. Elle répond aux aspirations de toutes les conditions et de tous les âges. Seule, elle a le pouvoir d'arracher les peuples à la barbarie et de les maintenir à l'un de ces points culminants que l'histoire nous offre de temps en temps... Rien de semblable ne se remarque dans les attributions de l'instituteur primaire. La doctrine scolaire a le genre de perfection qui lui est propre. Elle doit exercer la mémoire et les organes physiques ; elle a moins de prise sur l'intelligence, et elle agit moins encore sur les facultés morales [2]. »

La société n'a pas moins à se défendre que la famille : « Le mal est reproduit sans relâche dans la société par les propensions innées des nouvelles générations. » « Dans les sociétés les plus prospères, la venue des enfants est, à vrai dire, une invasion de petits barbares. Ils y ramènent l'égoïsme, la cruauté et les autres inclinations de la barbarie. Dès que les parents tardent à les dompter par l'éducation, la décadence devient imminente. Ce penchant inné des enfants vers le mal a toujours

1. Le Play, *passim*.

De Maistre a fait cette observation : « Toutes les nations du monde, poussées par ce seul instinct qui ne trompe jamais, ont toujours confié l'éducation de la jeunesse aux prêtres ; et ceci n'appartient point seulement au christianisme. Toutes les nations ont pensé de même. Quelques-unes même, dans la haute antiquité, firent de la science elle-même une propriété exclusive du sacerdoce. Ce concert unanime mérite une grande attention, car jamais il n'est arrivé à personne de contredire impunément le bon sens de l'univers. » (*Œuvres complètes*, VIII, 165.)

Et ailleurs, parlant de ce qui s'était passé durant la Révolution et que nous revoyons de nos jours, il dit : « La conscience paternelle, le plus incorruptible des juges, n'est pas dupe des charlatans républicains. On a vu, dans certains départements, des hommes en place confier leurs enfants à ces mêmes prêtres qu'ils outrageaient dans leurs placards civiques, et qu'ils auraient condamnés à mort si la gendarmerie nationale les leur avait amenés. « (VIII, 439).

2. *Réforme sociale*, III, 64-65.

été un obstacle à la prospérité des sociétés humaines. C'est la grande défaillance de l'homme. Les sages de tous les temps l'ont nommé « le vice originel ».

« Malgré la grâce divine, cette source reste inaltérable. Mais à cette source permanente du mal, les sociétés prospères opposent sans relâche certains remèdes. Les effets du vice originel peuvent toujours être neutralisés par de bonnes institutions, sous la haute direction d'hommes améliorés par ces institutions mêmes, ou portés au bien par une organisation exceptionnelle. Ils peuvent, au contraire, être aggravés par des institutions vicieuses ou par le règne des méchants. La géographie et l'histoire enseignent que, sous l'action prolongée de ces mauvaises influences, l'homme peut tomber au dernier degré de l'abjection. »

Combien grande aujourd'hui est en France la multitude de ceux qui en sont venus à cette abjection extrême! « Nos compatriotes persistent à propager, par leurs discours, leurs écrits et leurs lois, les erreurs que J.-J. Rousseau a coordonnées systématiquement dans le *Contrat social*. Egarés par ce sophiste, ils repoussent, sur les points fondamentaux de la vie sociale, les plus constantes traditions du genre humain et la pratique des peuples les plus prospères. Ils voient l'idéal de la famille dans l'indépendance individuelle de certaines races instables et sauvages. Erigeant en dogme la perfection originelle de l'humanité, et guidés par une logique inflexible, ils attribuent aux gouvernements établis la source du mal qui sort de la nature même de l'homme. Les maux qui désolent la France depuis la propagation des écrits de Rousseau dérivent pour la plupart de cette erreur fondamentale. Je me suis appliqué à la combattre dès le début de mes travaux... J'ai expliqué comment la décadence devient imminente, dès que les sociétés négligent d'opposer à ce fléau naturel des mauvais instincts qu'apporte l'enfant en naissant, la discipline de l'éducation... Les Français sont rejetés, par les erreurs du *Contrat social*, en dehors des enseignements de l'expérience; et ils s'engagent, sans relâche, dans des nouveautés imprudentes ou dans des voies inconnues qui ne les mènent qu'aux révolutions et aux catastrophes [1]. »

Ces catastrophes nous les avons subies, en effet, l'une après

1. *L'Organisation de la Famille*, 109.

l'autre. Assurément, M. Le Play ne leur assignait point comme cause unique la négation du péché originel, mais certainement aussi il voyait dans cette négation l'une de leurs causes les plus certaines et même la plus radicale. Aussi, disait-il après les ruines de 1870-71 : « Des erreurs inouïes ont produit, en haut comme en bas, un mal qui ronge et dissout le corps social. Ce mal nous a jetés dans l'état où nous sommes, il appelle un prompt remède... Il faut avant tout que des hommes éminents, ayant pour mobiles la vertu et le patriotisme, secouant le joug des idées dominantes, reviennent à la notion du vrai, et se dévouent à le propager[1]. » « Il n'y a pas d'autre règle de réforme que de chercher le vrai et de le confesser, quoi qu'il arrive[2]. » « C'est l'*erreur* encore plus que le *vice* qui perd les peuples[3]. »

1. *Le Play, d'après sa Correspondance*, 223.
2. *Ibid.*, 359.
3. *Ibid.*, 414.

CHAPITRE XXII

LA CROYANCE A LA BONTÉ NATIVE DE L'HOMME, CAUSE DE NOTRE DÉCADENCE.

« C'est l'erreur encore plus que le vice qui perd les peuples. » Il faut redire ce mot de M. Le Play. Il est certain qu'il n'y a point de décadence fatale pour les peuples, pas plus qu'il n'y a de progrès fatal. Progrès et décadence doivent chercher leurs causes ailleurs que dans la fatalité. Ces causes sont les bonnes ou les mauvaises mœurs, les lois justes ou les lois perverses, les institutions bienfaisantes ou les institutions néfastes. Mais lois, mœurs, institutions, proviennent des idées. Il y a des idées qui portent des fruits de mort : ce sont les erreurs ; et il y a des idées qui portent des fruits de vie : ce sont les vérités.

« A commencer par l'Evangile, a dit M. de Bonald, et à finir par le *Contrat social*, toutes les révolutions qui ont changé en bien ou en mal l'état général de la société, n'ont eu d'autres causes que la manifestation des grandes vérités ou la propagation des grandes erreurs [1]. »

On sait quelle fut la régénération opérée dans le monde par l'Evangile ; on voit la déchéance que subit la société, particulièrement en France, depuis un siècle. M. Le Play a voulu connaître la cause première de cette déchéance ; il l'a recherchée, avec une persévérance infatigable, dans tous les pays de l'Europe et même en Asie et en Afrique, et sa conclusion est que la source de nos maux est dans l'erreur prêchée par J.-J. Rousseau, opposée à l'enseignement de l'Eglise, sur l'état où l'homme se trouve à sa naissance. Il a constaté que toutes les coutumes et toutes les lois qui ont contribué à la prospérité des peuples et des familles, ont leur point de départ dans la croyance à la per-

1. *Théorie du Pouvoir*, t. I, p. 7.

version originelle de l'humanité, et que la négation de cette déchéance a ouvert la porte à toutes les idées, à toutes les lois et à toutes les pratiques qui ont commencé et qui précipitent notre décadence.

Dans le livre qu'il publia pour être le « Programme des Unions de la Paix sociale » et qu'il intitula : *La Réforme en Europe et le Salut de la France*, il consacre le premier chapitre à ce qu'il appelle : *Le faux principe de 89 et ses conséquences logiques ;* il y apporte la preuve, par les faits qui se passent chez nous, que la négation du péché originel est pour la France déchue l'explication de sa ruine.

« Depuis 1789, la constitution sociale de la France a subi onze transformations, opérées par des procédés plus ou moins violents. C'est en moyenne une révolution tous les huit ans, ou, pour mieux dire, c'est la révolution en permanence. Quelques succès dus aux forces accumulées sous les régimes antérieurs, ont pu masquer d'abord les inévitables conséquences d'une telle instabilité. Mais à ces prospérités éphémères ont définitivement succédé des catastrophes inouïes. La perte de nos frontières du XVIIe siècle a clos l'ère des illusions, et la vérité nous apparaît dans tout son jour.

» En sortant de leurs voies traditionnelles, nos pères (de 89) se sont acharnés à la création d'un régime sans précédents ; ils ont voulu résoudre à tout prix un problème insoluble. Ces vains efforts ont leur source dans les fausses doctrines qui ont empoisonné la fin du dernier siècle, et qui avaient trouvé leur principale formule dans le *Contrat social* de J.-J. Rousseau.

» La plus grave et la plus dangereuse de ces erreurs, la véritable mère de nos révolutions, est le faux principe que prétendent mettre en pratique les novateurs de 1789, celui qui affirme la perfection originelle. Selon les adeptes de cette nouveauté, l'enfant serait naturellement porté au bien et n'aurait qu'à suivre ses inclinations pour être bon et vertueux. La société, ainsi composée d'hommes « de la nature », jouirait sans effort de la paix et du bonheur qui seraient comme les fruits spontanés de toute société libre. Dès lors, pour les hommes imbus de cette erreur, le mal dont les ravages ont toujours été apparents, même parmi les peuples prospères, serait uniquement imputable aux mesures coercitives qui, depuis les premiers âges, ont

sans cesse changé et contrarié les tendances naturelles de l'humanité.

» Nos pères, on a peine à le comprendre, se sont passionnés pour cette fausse conception de la nature humaine, et en cela, ils se sont mis en contradiction formelle avec l'expérience de tous les temps. La plus grossière des nourrices, comme la plus perspicace des mères, peut voir à chaque instant que la propension au mal est prédominante chez le jeune enfant. Les grands penseurs, qui ont observé personnellement l'enfance, sont arrivés à la même conclusion. Enfin, tous les maîtres qui ont formé des hommes éminents n'ont réussi qu'en réprimant, avec une constante sollicitude, les inclinations vicieuses de leurs élèves.

» Quand la perfection originelle est admise comme un fait, malgré l'évidence et la raison, la logique en fait découler, comme d'une source impure, plusieurs faux dogmes d'où sont sortis les fléaux déchaînés par la Révolution française et l'abaissement actuel de notre patrie. En effet, si les individus naissaient en état de perfection, on commettrait un attentat contre l'ordre naturel en restreignant leur liberté : on violerait la justice en tolérant l'inégalité des conditions ; enfin, partout où ces deux abus sont consacrés par les institutions; les hommes de cœur, les bons citoyens auraient non seulement le droit, mais le devoir de se révolter contre elles. En commençant par nier le vice originel, les promoteurs de la Révolution ont été amenés ainsi à prendre en haine tout frein qui gênait leurs penchants, et à mépriser toute coutume par cela seul qu'elle avait duré. Pour ces novateurs impatients de toute règle, repoussant du pied le passé pour s'élancer dans l'avenir, plus une tradition était vénérable, plus elle était oppressive et plus il fallait se hâter de la détruire. Aucune conquête sur les autorités traditionnelles n'a pu les satisfaire et les désarmer. Il s'est toujours trouvé parmi eux des hommes plus ardents que leurs prédécesseurs, prêts à tenter de nouvelles usurpations et à revendiquer comme des biens absolus « la liberté systématique, l'égalité providentielle et le droit de révolte ».

» En résumé, la croyance à la perfection originelle de l'enfant a rapidement affaibli les forces morales de notre race. Elle lui a fait perdre, dans le cours d'une génération, le rang qu'elle avait occupé à la tête de l'Europe jusqu'en 1789. Depuis lors, les faux

dogmes ont continué leur œuvre funeste ; ils ont paralysé tous les efforts d'un peuple intelligent et laborieux ; en 1871, ils ont fait de la France la plus malheureuse des nations. »

Dans tous ses ouvrages, M. Le Play revient sur cette cause de notre décadence. qu'il estime principale. En 1871, il publia un petit écrit intitulé : La Paix sociale, *Réponse aux questions qui se posent dans l'Occident depuis les désastres de 1871*. Au paragraphe second, il étudie « les causes du désastre », et il dit : « La plus dangereuse des erreurs contemporaines, la cause principale de nos maux, est la doctrine qui fut propagée au milieu du XVIIIe siècle, par le *Contrat social*, de J.-J. Rousseau, celle qui, contrairement à l'évidence, nie dans l'humanité l'existence du vice originel... Au surplus, la croyance en la perfection originelle n'engendre pas seulement les révolutions qui nous poussent à la décadence : elle conduit à nier les principes et les pratiques qui sont le fondement de toute prospérité [1]. »

M. Le Play n'est point seul à parler ainsi.

Dans un livre publié il y a une dizaine d'années sous ce titre : *Les lois psychologiques de l'évolution des peuples*, le D^r Le Bon dit : « On s'est persuadé que tous les hommes naissent également intelligents et bons et que les institutions seules avaient pu les pervertir ! Il y a un siècle et demi à peine que des philosophes ont lancé dans le monde l'idée d'égalité des individus et des races. Cette idée a ébranlé les bases des vieilles sociétés, engendré la plus formidable des révolutions et jeté le monde occidental dans une série de convulsions dont le terme est impossible à prévoir. »

Un autre médecin, le Dr Fressinger, qui ne s'est jamais piqué, que nous sachions, de cléricalisme, a eu le courage de faire la même constatation dans un article médical :

« Il y a dans l'organisation actuelle de notre société et à sa tête un vice fondamental, une erreur psychologique grosse de conséquences.

» Le gouvernement moderne, et cela dans la plupart des pays d'Europe, a épousé l'utopie de Rousseau. Il a foi dans la bonté naturelle de l'homme, se fie à la justesse de ses sentiments, se laisse guider à la clarté de son esprit. En livrant aux foules les clés de leurs destinées, il a manifesté sa confiance en elles et

1. P. 8 et 10.

son illusion. Il a cru à l'avancement quotidien et graduel dans des voies de moralité et d'intelligence, à une marche continue vers le progrès. Il a été optimiste, et, par cette vision du monde, a faussé le ressort social.

» En proie à ses volontés libres et non contrariées, l'homme ne s'élève pas, il retourne à ses impulsions natives. L'instinct primitif se fait jour, le retour à la brute se dessine. L'alcoolisme est le premier trait qui marque cet acheminement.

» *La religion chrétienne dans son essence était inspirée par une connaissance autrement profonde du cœur humain.* Ce n'était pas dans des discussions de café et des discours parlementaires que s'élaborait le dogme philosophique qui lui sert de base. *Ce dogme est pessimiste, partant moral, car, par l'affirmation du péché originel, il imprime la notion de l'effort et du relèvement,* commande d'effacer la tache, de se corriger, de réduire la tare de naissance à force de volonté opiniâtre et de travail persévérant sur soi ; il commande à toutes les institutions sociales de s'imprégner de cet esprit, de créer des freins, d'opposer une digue aux débordements impulsifs des passions.

» Aujourd'hui, les religions sont ébranlées, et la charpente sociale menace ruine. *L'homme n'est plus l'être à dépouiller de ses vices innés. C'est le roi absolu, parfait, infaillible,* le despote qui multiplie ses injonctions et s'abandonne au cours forcené de ses appétits [1]. »

M. Blanc de Saint-Bonnet dit aussi : « On ne saurait plus en douter, l'erreur qui, de nos jours, a fait crouler la politique, puis l'éducation, déchoir les lois, les mœurs et l'autorité, disparaître les sciences morales, tomber en ruine la société entière, c'est l'oubli du premier des faits de l'histoire, l'oubli de la chute de l'homme. »

Plus récemment, M. Brunetière, réfutant des écrivains qui niaient l'action réflexe des idées sur la vie pratique des hommes ou sur la constitution des sociétés, disait : « La croyance à la bonté native de la nature humaine a vaincu l'idée chrétienne auprès d'un nombre considérable d'hommes. Elle a tout modifié, les coutumes et la loi, la famille et l'éducation, la politique et la morale, l'objet même et la conception de la vie. »

« Seule, dit à son tour Mgr Ketteler, la doctrine du péché ori-

1. *Médecine moderne*, 11 mai 1898. *L'alcoolisme national.*

ginel peut répandre une lumière de vérité sur la situation présente. Cette doctrine fondamentale de tout le christianisme peut seule nous expliquer comment les vérités naturelles peuvent être méconnues, les sentiments les plus nobles niés, comment l'homme peut devenir si inhumain [1]. »

Si donc nous voulons arrêter notre décadence, manifeste aux yeux du monde entier, si nous voulons nous relever et rentrer dans les voies qui nous avaient conduits à la tête de la civilisation, il faut, avant tout, que nous nous replacions au point de vue où l'enseignement de l'Eglise nous avait mis, et qu'une si cruelle expérience affirme être le vrai et le seul salutaire.

1. L'un des six sermons prononcés à Mayence. Traduction de Decurtins.

CHAPITRE XXIII

AUTRES FAUX DOGMES

M. Le Play parle d'autres faux dogmes, auxquels il attribue aussi, en seconde ligne, les fléaux déchaînés sur le monde par la Révolution française et l'abaissement actuel de notre patrie.

Quels sont-ils ? Comment découlent-ils de la négation du péché originel et comment ont-ils pu avoir une influence si funeste sur la société ?

Ces faux dogmes sont la liberté, l'égalité, la souveraineté du peuple, l'illégitimité de la propriété.

Comment ils découlent de l'affirmation de la bonté native de l'homme ? Il est facile de le voir. Si l'homme est bon, si rien ne le vicie, s'il est originellement parfait, il doit être libre. Si la nature humaine est ce qu'elle doit être, elle doit pouvoir obéir à sa loi comme tous les autres êtres, suivre tous ses instincts, déployer toutes ses énergies. La contrarier, lui imposer des entraves est un crime. L'autorité qui ne s'est constituée que pour poser des bornes à la liberté, est illégitime et mauvaise : ses codes, ses magistrats et ses bourreaux ne servent qu'à empêcher ce qui doit être considéré comme le bien, qui, chez nous comme chez les autres êtres, découle de l'obéissance aux lois de la nature propre à chacun.

Si les hommes sont tous bons, ils doivent être socialement égaux : l'inégalité des conditions est la suprême injustice, source et principe de toutes les autres.

S'ils sont bons, inutile de les gouverner : le pouvoir est une superfétation aussi malfaisante qu'illégitime. Le peuple peut et doit se gouverner lui-même ; il est à lui-même son propre souverain.

Enfin, si les hommes sont socialement égaux, ils ont tous les

mêmes titres à jouir des biens de ce monde, et toute propriété est un vol fait à la communauté.

Ces conséquences du principe posé par J.-J. Rousseau ont été aussitôt perçues ; et, sans retard, il s'est trouvé des hommes pour les faire passer de l'ordre logique dans l'ordre des réalités.

« Dans les classes mitoyennes et inférieures, dit Mallet du Pan, Rousseau a eu cent fois plus de lecteurs que Voltaire. J'ai entendu Marat en 1788, lire et commenter le *Contrat Social* dans les promenades publiques, aux applaudissements d'un auditoire enthousiaste. C'est Rousseau qui a inoculé chez les Français la doctrine de la souveraineté du peuple et de ses conséquences les plus extrêmes. J'aurais peine à citer un seul révolutionnaire qui ne fût transporté de ces théories anarchiques et qui ne brulât de les réaliser. Ce *Contrat Social*, qui dissout les sociétés, fut le Coran des discoureurs de 1789, des Jacobins de 1790, des républicains de 1791 et des forcenés les plus atroces [1]. »

Robespierre savait quasi par cœur le *Contrat Social* qui ne le quittait jamais [2].

La Bastille a été démolie pour faire entendre que l'on ne voulait plus de répression. Le roi a été tué pour se défaire de l'autorité. Et comme l'autorité ne cesse, aussi bien que toutes les choses nécessaires, de renaître sous de nouvelles formes, lorsque les formes anciennes ont été détruites, l'insaisissable liberté est sans cesse poursuivie par de nouvelles insurrections.

La hiérarchie est le contraire de l'égalité, comme la royauté est le contraire de la souveraineté du peuple. Elles ont été renversées l'une et l'autre en même temps. Il n'y a plus de classes, il n'y a plus de familles constituant les diverses assises de l'édifice social ; la société n'est plus constituée que d'individus, amoncellement de poussières livrées au souffle de tous les vents.

Reste la propriété, aussi injuste que la hiérarchie, et d'une injustice plus blessante, puisqu'elle donne aux uns, à l'exclusion

1. *Mercure britannique*. T. II, p. 350.

2. La lecture de ce coran de la Révolution n'a pas cessé. Le P. Constant affirme que dans un séjour qu'il fit en 1890 à Romans il put se convaincre que les ouvriers y lisaient assidûment le *Contrat Social*. « Il y a lieu de douter, dit-il, qu'ils comprennent tous ce qu'ils lisent. Mais là n'est pas la question. Le fait du *Magistère révolutionnaire* de Rousseau et de sa continuité jusqu'à nos jours ressort de ce détail. »

des autres, la jouissance des biens qui doivent appartenir à tous, étant les dons de la nature à l'humanité. Aussi lui a-t-on fait déjà subir plus d'un assaut, et les dispositions sont prises pour la liquider incessamment.

M. Le Play ne s'est donc point trompé. Il a bien vu : il a dit vrai lorsqu'il a fait découler de l'erreur prêchée par Jean-Jacques les faux dogmes de la liberté, de l'égalité, de la souveraineté du peuple et de l'illégitimité de la propriété ; il a également bien vu, il a également dit vrai lorsqu'il a affirmé que de ces faux dogmes sont sortis, et la Révolution, et les fléaux qu'elle a déchaînés sur le monde, et l'abaissement actuel de notre patrie.

Mais il faut aller plus loin. Il faut démontrer que ces faux dogmes ne vont à rien moins qu'à rendre la société humaine impossible, et que si nous ne prêtons point l'oreille à la voix de Rome, qui nous dit que l'IMMACULÉE est, dans le genre humain, une exception unique, si le fait de la déchéance humaine n'est point de nouveau hautement proclamé, si les institutions sociales continuent à vouloir se poser hors de ce fondement, nous nous précipiterons dans une ruine irrémédiable.

La société humaine, telle qu'elle existe depuis le commencement du monde, non point ici ou là, mais toujours et partout, en tous temps, et en tous lieux, nous présente les mêmes institutions : l'autorité et la pénalité, la propriété et la hiérarchie.

L'autorité a revêtu et revêt différentes formes, mais elle se trouve dans son essence, chez les nations les plus policées comme chez les plus barbares. Partout aussi, l'autorité a institué la pénalité, avec des codes pour en déterminer les degrés divers, des tribunaux pour l'infliger, et la force publique pour la faire subir.

En aucune société on ne voit les citoyens placés sur le même rang. Partout ils sont échelonnés les uns au-dessus des autres ; partout il y a des supérieurs et des inférieurs ; et mille degrés conduisent insensiblement des conditions les plus humbles aux plus élevées.

Partout aussi, ce qui fait tout d'abord éclater aux yeux cette inégalité, c'est la propriété.

Où ces choses ne se trouvent point, c'est la sauvagerie ; où elles se trouvent à l'état rudimentaire, c'est la barbarie ; et leur

plus ou moins de perfection marque les différents degrés de la civilisation.

S'il en est ainsi sous tous les climats, et s'il en a été ainsi à toutes les époques du genre humain, si toujours et partout on trouve la propriété, la hiérarchie et l'autorité, il faut qu'il y ait à cela une cause générale et nécessaire qui s'est imposée partout, qui a agi partout, produisant partout les mêmes effets et constituant de même sorte les sociétés les plus diverses.

Quelle a été cette cause ? Qu'est-ce qui a fait sentir partout la nécessité de l'autorité et de la pénalité ? Qu'est-ce qui a institué partout la propriété et la hiérarchie ? D'où ces choses viennent-elles ?

Pour avoir la réponse à cette question, il faut voir quel rôle ces choses remplissent, à quelle fin on a dû y avoir recours, ou pourquoi et comment elles se sont imposées.

Que fait l'autorité dans son exercice légitime ? Elle restreint l'explosion du mal, elle favorise l'expansion du bien. C'est en raison de ce double service dont les hommes sont obligés de reconnaître l'absolue nécessité, qu'ils consentent à courber la tête sous le joug de l'autorité. C'est contre le mal que l'autorité a rédigé ses codes, qu'elle a institué ses tribunaux, qu'elle a armé sa police ; et c'est en vue du bien à soutenir, à développer et à propager, qu'elle s'est alliée à la religion, qu'elle a accepté ou demandé son concours, qu'elle a protégé son action. Sans le mal, l'autorité n'aurait point de raison d'être : si tous les hommes étaient naturellement bons, ils n'auraient pas besoin d'être gouvernés ; la société serait fondée non sur l'autorité, mais sur la liberté ; les tribus sauvages de l'Afrique et de l'Amérique auraient offert le spectacle de la grandeur humaine portée à son plus haut point, et l'Europe, avec ses gouvernements et toutes ses contraintes, aurait conduit l'humanité au dernier degré de l'abjection. C'est le contraire qui est. Les peuples ne se forment, ne se constituent, ne se maintiennent, ne se développent, ne s'élèvent que sous l'égide de l'autorité. L'histoire tout entière est là pour l'attester.

Aussi bien que l'autorité, l'inégalité et la propriété se trouvent partout où des hommes sont constitués en société ; non point seulement l'inégalité qui provient de l'inégale répartition que la nature fait de ses dons physiques et intellectuels, mais l'iné-

galité sociale qui consiste en ce que, indépendamment de ces dons, les hommes sont constitués hiérarchiquement, les uns dans les hauts rangs de la société, les autres dans les rangs inférieurs. Si cette inégalité se constate partout où les hommes sont réunis en société, il faut qu'elle soit, aussi bien que l'autorité, le résultat nécessaire d'un fait inévitable. Quel est ce fait ? C'est encore la présence du mal au sein de l'homme, et par suite au sein de la société. L'homme qui triomphe du mal en lui-même s'élève moralement au-dessus de ceux qui s'y abandonnent. Et si par l'éducation il communique sa force morale à ses enfants ; si ces enfants transmettent à leur tour les bonnes habitudes et les traditions qu'ils ont reçues, les familles où ces traditions sont observées s'élèvent insensiblement au-dessus des autres. Les lignées qui poursuivent ainsi le bien, n'avancent point toutes d'un même pas ; elles n'atteignent point à la même heure les divers degrés de perfection. Les divers points d'arrivée constituent la hiérarchie sociale.

Cette supériorité morale ne tarde point à en amener plusieurs autres.

Et d'abord l'inégale possession des biens de ce monde. Faut-il dire que la propriété se rattache à la moralité, c'est-à-dire à l'énergie plus grande déployée par celui-ci que par celui-là pour vaincre le mal et pratiquer le bien ? Comment ne point le voir ? La vie de l'homme demande à être entretenue par des aliments quotidiens ; à leur défaut, il tombe dans la mort. Ces aliments, la terre les produit, mais ne les livre qu'au travail. Dieu et la raison sont d'accord pour dire que le fruit du travail appartient à celui qui, par son labeur, l'a fait naître. De là, la propriété du pain nécessaire au soutien de la vie. L'homme qui travaille plus qu'il n'est nécessaire à son strict entretien, et qui sait imposer un frein à ses appétits, ne perd point le droit de posséder ce qu'il a produit ; il l'a fait sien par son travail, il le fait doublement sien par la vertu qu'il déploie pour ne point le livrer à ses convoitises. L'accumulation des produits ainsi conservés forme le capital ou la propriété fixe ; et la quantité plus ou moins grande de ce capital qui est aux mains de chacun établit entre les citoyens une première inégalité non physique, non intellectuelle, mais sociale.

L'indépendance des nécessités de la vie que créent les biens précédemment amassés permet à ceux qui les possèdent de se

dévouer à leurs frères, de se consacrer au maintien et au développement de la prospérité générale. S'ils le font, ils entrent par cela même dans une hiérarchie d'ordre supérieur à celle basée sur la propriété, la hiérarchie des meilleurs. Et comme il est naturel de laisser la direction de la société, à ceux qui ont frayé la voie du bien et qui y appellent leurs frères par le spectacle qu'ils donnent, en leur propre personne, de la dignité qu'il confère à ceux qui le pratiquent, les meilleurs sont devenus l'aristocratie.

L'inégalité sociale, la hiérarchie sociale proviennent donc de la diversité des mérites. Elles marquent la grandeur et la persévérance des efforts qui ont été faits non seulement par l'individu, mais par la suite des générations d'une même famille, pour lutter contre les tendances originelles, pour se dégager du mal et pour s'élever dans le bien.

C'est donc l'existence du mal au cœur de l'homme, c'est la chute originelle qui explique et justifie la propriété et la hiérarchie, comme elle explique et justifie l'autorité. La négation de la chute rend du même coup illégitimes l'emploi de l'autorité, la hiérarchie entre les hommes et toute la propriété acquise jusqu'à ce jour. Et c'est pourquoi ceux qui tirent les dernières conséquences du faux dogme de J.-J. Rousseau, les socialistes, veulent abolir la propriété, proclamer l'égalité ou l'absence de hiérarchie, et la liberté ou le renversement de toute autorité : en un mot, détruire la société. Le socialisme découle de la doctrine de l'immaculée conception de l'homme.

Cela n'a point échappé à Proud'hon. « Chose singulière ! dit-il, c'est à l'anathème fulminé par l'auteur de l'*Emile* contre la société, que remonte le socialisme moderne. Rousseau n'a fait que déclarer, d'une manière sommaire et définitive, ce que les socialistes redisent, en détail et à chaque moment, du progrès : savoir que l'ordre social est imparfait et que quelque chose y manque toujours. »

Plus loin :

« Le socialisme, aidé de l'extrême démocratie, divinise l'homme en niant le dogme de la chute, et, par conséquent, détrône Dieu, désormais inutile à la perfection de sa créature...

» Nous sommes placés entre deux négations, deux affirmations contradictoires : l'une qui, par la voix de l'antiquité tout entière,

mettant hors de cause la société et DIEU, rapporte à l'homme seul le principe du mal ; l'autre qui, protestant au nom de l'homme libre, intelligent et progressif, rejette sur l'infirmité sociale, et, par une conséquence nécessaire, sur le Génie créateur et inspirateur de la société, toutes les perturbations de l'univers [1]. »

C'est parce que le socialisme découle de la négation du péché originel que rien de plus radical n'a été prononcé contre lui, que la définition du dogme de l'Immaculée Conception de Marie; privilège qui n'appartient qu'à elle. Rien de plus puissant ne peut être opposé à la grande erreur et à la grande menace du jour que la doctrine de la chute originelle avec tout ce qu'elle réclame : la pénalité, nécessitée par l'homme qui reste dans le mal ; l'inégalité, fruit des divers degrés par où les âmes remontent dans le bien ; la propriété, conservation du capital refusé à la jouissance; les aristocraties, zones selon lesquelles une population s'élève successivement dans les voies de l'épargne, de la justice, de l'honneur, de la charité et de la sainteté ; et enfin l'autorité, qui protège les phases de cette végétation d'un peuple et de ses droits acquis au sein d'une même unité nationale.

---

1. Proudhon. *Système des Contradictions économiques*. T. I, p. 344-348.

CHAPITRE XXIV

LES SOPHISMES DE ROUSSEAU ET LA DÉMOCRATIE.

L'ARTICLE III de la Déclaration des Droits de l'homme dit : « Le *principe* de toute autorité est *essentiellement* dans la nation. »

Cette déclaration est contraire à la raison aussi bien qu'à la foi.

Toujours et partout, la raison humaine a pensé et dit que l'autorité appartient à la cause, le pouvoir sur ce qui est produit à celui qui a produit. En conséquence, le *principe* de toute autorité réside *essentiellement* en Celui qui est la Cause première, et les causes secondes ont, sur leurs effets, une autorité dérivée de la source de l'être. L'autorité suprême ou la souveraineté absolue est en DIEU, notre premier Auteur, Celui de qui nous tenons tout ce que nous sommes et tout ce que nous avons. A lui de gouverner notre vie, de régir notre personne pour l'amener à la perfection qu'il avait en vue en nous créant, en nous rachetant, en nous envoyant son Esprit sanctificateur.

Au-dessous de ce Souverain Maître, et participant sous sa dépendance, à sa souveraineté, se trouvent ceux qu'il a appelés à être les ministres et les instruments de sa bonté créatrice et éducatrice : le père, souverain dans la famille; le Pape, souverain dans l'Eglise; et, dans la nation, l'ayant droit ou les ayants droit de ceux qui l'ont faite, qui l'ont protégée et qui l'ont guidée dans la poursuite de ses destinées.

Nous n'avons point à nous occuper ici de la souveraineté paternelle, ni de la souveraineté pontificale, mais seulement de la souveraineté civile. Dire que son principe est essentiellement dans le peuple et qu'elle appartient au peuple ; qu'il la garde, alors même qu'il la délègue ; qu'elle est en lui sans limites, c'est

la DÉMOCRATIE telle qu'elle est actuellement professée chez nous, telle qu'elle y est censément exercée.

Cette démocratie est la négation et le renversement de l'Autorité. Son principe est l'orgueil dans sa plus altière suffisance. M. de Montalembert l'a fort bien dit, à propos de la Constituante : « La Révolution, sous le nom de DÉMOCRATIE, n'est que l'explosion universelle de l'orgueil. »

Il répugne à l'orgueil de reconnaître un maître. Il se dit libre, il se dit souverain; et le sentiment de sa souveraineté le pousse à secouer tous les jougs, le joug civil aussi bien que le joug paternel et le joug ecclésiastique. Et comme il voit que toute autorité descend de DIEU, se déclare émanée de DIEU, il s'insurge contre DIEU lui-même. « DIEU, c'est le mal », a dit le démocrate Proud'hon. Ce blasphème est redit à toute heure, sous mille formes diverses, dans les journaux démocratiques, dans les réunions populaires, et même dans le Parlement issu de la souveraineté du peuple.

Comment la démocratie en est-elle arrivée à ce degré d'impiété et de déraison ? Le voici. L'orgueil humain, malgré ses prétentions à la souveraineté, ne peut faire disparaître le mal. Il le rencontre partout, il en souffre à tous moments. Il ne peut nier son existence; mais ce qu'il ne veut point, c'est d'en voir en lui le principe. Il ne veut point reconnaître que le mal sort de sa nature corrompue pour se répandre sur toutes choses ; il l'attribue aux choses elles-mêmes et particulièrement aux institutions sociales que les siècles ont créées. C'est pourquoi il veut les détruire et leur substituer un régime de liberté et d'égalité, un régime démocratique sans précédent dans l'histoire de l'humanité.

Et comme la société se défend, comme elle se retient à DIEU et à son autorité pour ne point disparaître dans l'abîme que cette égalité et cette liberté lui creusent, l'orgueil démocratique s'en prend à DIEU, dit que c'est en Lui qu'est la source de tout mal, qu'il est le mal, et conséquemment qu'il faut l'abolir, ou, si on ne le peut, du moins effacer sa pensée de l'esprit des hommes. N'est-ce pas ce que tente notre démocratie à l'heure actuelle, par tous les moyens que la possession du pouvoir lui donne?

Cet orgueil vient de loin. Le premier souffle s'en fit sentir à Rome au XVe siècle. Il sortit, avons-nous dit, de la poitrine des humanistes pour se répandre ensuite sur toute l'Europe. Ils

furent les premiers, au sein du christianisme, à glorifier l'homme aux dépens du Créateur. Le souffle devint tempête avec la Réforme; avec la Révolution, il a été cyclone, renversant tout. Demain, il ne se contentera plus de renverser, il emportera les ruines elles-mêmes.

Ses ravages gagnent de nation en nation. Si les chrétiens ne s'opposent à ses envahissements, si surtout il se trouve des catholiques pour le favoriser, sous prétexte de le christianiser, l'orgueil démocratique ne tardera plus à établir effectivement son règne sur le monde.

Et l'orgueil, maître du monde, ne peut qu'appeler sur notre globe les foudres qui ont frappé dans le Ciel l'orgueilleux Lucifer.

Aussi, M. Le Play avait-il grandement raison lorsqu'il disait : « IL FAUT ABSOLUMENT ATTAQUER DE FRONT, SANS RÉTICENCE, LA THÉORIE DÉMOCRATIQUE. »

Léon XIII l'a fait, plus qu'aucun de ses prédécesseurs. Pie VII, dans sa Lettre apostolique à Mgr de Boulogne; Grégoire XVI, dans l'Encyclique *Mirari Vos ;* Pie IX, dans l'Encyclique *Quanta Cura*, ont condamné successivement les faux dogmes de la Révolution. Aucun Pape n'a pris à partie aussi directement que Léon XIII le dogme démocratique par excellence : la souveraineté du peuple.

Dans l'Encyclique *Immortale Dei*, il dit :

« Le pouvoir public ne peut venir que de DIEU. DIEU seul, en effet, est le souverain maître de toutes choses : toutes, quelles qu'elles soient, doivent nécessairement lui être soumises et lui obéir ; de telle sorte que quiconque a le droit de commander ne tient ce droit que de DIEU, chef suprême de tous. *Tout pouvoir vient de Dieu* (Rom., XIII). »

Dans l'Encyclique *Diuturnum :*

« Ils se trompent, ces philosophes qui font sortir la société civile d'un libre contrat et assignent à l'autorité la même origine.»

Dans une autre partie de cette même Encyclique : « C'est une erreur de prétendre que tout vient du peuple ; que, par suite, l'autorité n'appartient pas en propre à ceux qui l'exercent, mais à titre de mandat populaire et sous réserve que la volonté du peuple peut toujours retirer à ses mandataires la puissance qu'elle leur a déléguée. »

Plus loin : « Ceux qui administrent la chose publique doivent pouvoir exiger l'obéissance dans des conditions telles que le refus de soumission est un péché. Or, il n'est pas un homme qui ait en soi ou de soi ce qu'il faut pour enchaîner par un lien de conscience le libre vouloir de ses semblables. DIEU seul, en temps que Créateur et Législateur universel, possède une telle puissance : ceux qui l'exercent ont besoin de la recevoir de Lui et de l'exercer en son nom. Il n'y a qu'un seul législateur et un seul juge qui puisse condamner et absoudre (Jacq., IV, 12.) »

Nous avons entendu M. Le Play attribuer à la théorie démocratique les maux actuels de la société. Léon XIII ne parle point autrement.

« En faisant dépendre la puissance publique de la volonté du peuple, on commet d'abord une erreur de principe, et en outre on ne donne à l'autorité qu'un fondement fragile et sans consistance. De telles opinions sont comme un stimulant perpétuel aux passions populaires qu'on voit croître chaque jour en audace et préparer la ruine publique. *Ces théories sur le pouvoir ont déjà causé de grands maux, et il est à craindre que ces maux dans l'avenir n'aillent jusqu'aux pires extrémités.* »

M. Haller, dans son bel ouvrage : *Restauration de la Science politique*, en donne la raison : « Il n'y a pas de pouvoir plus terrible que celui qui peut exécuter les plus exécrables forfaits *avec la volonté de tous* ou *les colorer de la volonté de tous*. Les forces d'une corporation (surtout celle des mandataires de la foule), employées sans règle et sans frein ou tournées contre le sein même de la société, deviennent plus formidables que toutes les autres. Les droits naturels et acquis sont alors foulés aux pieds avec plus d'impudence encore que par des tyrans individuels, parce que les passions ne sont jamais plus violentes qu'entre égaux, et que chacun se cache parmi la foule des complices et *se soustrait par conséquent à la crainte même de la honte et de la responsabilité morale* [1]. » N'est-ce point l'exact tableau de ce dont nous sommes actuellement témoins? M. de Tocqueville dit aussi : « Je ne sache pas de pays où les révolutions soient plus dangereuses que dans les pays démocratiques, parce que, indépendamment des maux accidentels et passagers qu'elles

1. *Restauration de la Science politique*, t. I, ch. IX.

ne sauraient manquer de faire, elles risquent toujours d'en créer de permanents et pour ainsi dire éternels [1]. »

On sait ce que le régime démocratique a produit en France il y a un siècle. Le nouvel essai par lequel nous passons nous ménage de plus grands maux, et des maux qui seront permanents, éternels, comme dit M. de Tocqueville, si l'on ne se déprend de cette utopie. Aussi M. de Montalembert, dans son écrit : *Les Intérêts catholiques au XIXe Siècle*, prononçait-il cette sentence dès 1858 : « Je reconnais volontiers que la démocratie française, cette grande débauchée, qui n'a rien ménagé, rien respecté, rien épargné, ne mérite guère d'être ménagée et qu'on est en droit de la traiter comme les débauchées, en la mettant à l'hôpital. »

Mettre la démocratie à l'hôpital n'est point l'affaire de tout le monde; je crois même qu'à l'heure actuelle personne sur la terre n'est de force à y réussir. Mais ce que nous pouvons tous, c'est redresser les idées et obtenir par là que la démocratie meure un jour de sa belle mort.

C'est ce que demandait déjà M. Le Play en 1865 : « Dans une société qui croule de toutes parts, il m'a semblé qu'il y avait d'abord à redresser les idées. Ce qu'il faut, c'est améliorer le fond des choses à la lumière des principes. »

En 1867 : « La ligne de conduite à suivre est de travailler jusqu'à ce qu'on ait un *credo* doctrinal bien arrêté... je crains que le salut ne puisse sortir que de terribles catastrophes... Que faire dans ce désordre ? Ce que les Apôtres ont fait au milieu de la corruption romaine : se dévouer à propager le vrai et le bien... Je crois que nous sommes plus malades encore que le monde païen, du moins sous certains rapports, et douze apôtres ne seraient pas de trop. »

Il les cherchait. Déjà, en 1861, annonçant à M. de Ribbe que l'Empereur venait de lui donner la direction de l'exposition française à l'Exposition universelle de Londres, il exprimait sa joie, non pour l'honneur qui allait lui en revenir, mais parce que cette fonction le mettrait en contact avec beaucoup d'hommes éminents de tous pays et lui permettrait d'exercer auprès d'eux son apostolat. C'est aussi dans ce but qu'il créa ses « Unions » et sa Revue. Il disait à ses disciples : « Tocqueville, malgré son

1. *De la démocratie*, t. II, ch. VII.

honnêteté, a tout faussé, il a fait à l'Europe, et à la France en particulier, un mal incalculable. Il faut absolument attaquer de front sans retenue la thèse démocratique. » « On ne peut trop insister sur ce point. Il faut parler haut et ferme, montrer l'abîme ouvert, crier gare ; mais il faut en même temps conserver une foi inébranlable dans le retour au bien, dans l'énergie vitale de la France [1]. »

Ce retour tarde bien. Combien, même parmi les plus fidèlement attachés de cœur à la France traditionnelle, restent persuadés de cette erreur : que la démocratie est un progrès sur le régime hiérarchisé d'autrefois !

C'est le contraire qui est vrai. « Ce mot magique de démocratie, a fort bien dit M. Paul Bourget, ne représente que des *principes de régression*, la plus complète méconnaissance des lois partout inscrites dans la nature ; il est parfaitement faux que le mérite individuel puisse arriver à un développement utile s'il n'est pas appuyé sur des éléments familiaux. Il est parfaitement faux que les majorités créent le droit national, car un peuple n'est pas composé que des vivants, il est composé de ses morts et de ceux qui viendront, en sorte que les vivants ne sont que des usufruitiers dont, par suite, la gérance est limitée. Il est parfaitement faux que 1789 ait marqué pour la France une ère de régénération, et tout au contraire, si notre pays a présenté des signes de recul devant les nations concurrentes, c'est depuis lors.

» Ces faussetés sont pourtant si couramment répétées, elles ont été si complaisamment développées par de brillants écrivains, si ardemment et insolemment proclamées, qu'un grand effort est nécessaire pour se rendre compte de leur mensonge [2]. »

---

1. *Le Play, d'après sa Correspondance. Passim.*

2. Lettre de M. Paul Bourget à M. le Comte Aymer de la Chevalerie, 10 Juin 1904.

CHAPITRE XXV

DÉMOCRATES ET DÉMOCRATES

Un dogme faux et impie a été posé au commencement de ce siècle : *La souveraineté du peuple.*

Une institution redoutable a bientôt accompagné ce dogme : *Le suffrage universel.*

Qu'est-il sorti de ce dogme et du fonctionnement de l'institution ?

Un spectacle sans précédent dans l'histoire des erreurs du genre humain ; de grandes masses de peuples qui viennent officiellement, se ranger en bataille contre DIEU.

On appelle cet état de choses la *démocratie.* [1]

C'est que, comme nous l'avons dit, la démocratie est fille de l'orgueil, d'un orgueil qui d'abord se refuse à reconnaître l'état de déchéance où nous nous trouvons par suite de la faute originelle ; puis d'un orgueil plus grand qui, ne pouvant méconnaître l'existence du mal, dont il nie le principe, a l'audace d'affirmer que la source en est en DIEU et que, de Lui et de ses lois, les flots du mal et du malheur se sont répandus dans les institutions humaines. C'est pourquoi, l'orgueil démocratique s'efforce d'insurger l'homme contre le souverain Maître, et de substituer aux institutions qui ont régi les sociétés depuis le commencement du monde, un régime de liberté, d'égalité, de partage des biens et de souveraineté du peuple, dont la malfaisance se fait déjà tant sentir, aujourd'hui qu'on n'en est encore qu'aux premiers essais.

C'est ce régime que voudrait réaliser de nos jours, qu'institue, sous nos yeux, la démocratie des Gambetta et des Ferry, des Combes et des Jaurès ; c'est là qu'aboutissent tous les démo-

---

1. L'abbé Joseph Lémann, *La Religion du Combat*, p. 262.

crates conséquents, fussent-ils partis des marches du sanctuaire, comme les Lamennais et les Charbonnel : lancés à la poursuite de cette liberté, de cette égalité et de cette souveraineté, que réclame l'orgueil démocratique, ils se heurtent à l'autorité de DIEU et, irrités de la trouver sur leur chemin, ils se soulèvent contre Lui.

Il en est à qui cet aboutissement fait horreur et qui s'arrêtent en chemin. Les points d'arrêt marquent les différentes classes de démocrates.

Elles sont nombreuses. C'est bien ici que l'on peut dire : *Tot capita, tot sensus*. Assurément, la distance est grande entre MM. Combes et Jaurès, d'une part, et MM. Harmel et Marc Sangnier, d'autre part. Et cependant, ceux-ci comme ceux-là ne perdent aucune occasion de se dire démocrates, apôtres et serviteurs de la démocratie.

Le grand inconvénient, avons-nous dit, et aussi le grand danger de ces mots, est d'être assez peu définis ou assez détournés de leur signification première, pour pouvoir convenir aux personnes les plus étrangères les unes aux autres, et pour pouvoir signifier les choses les plus différentes, pour ne point dire les plus opposées.

Cependant, il faut croire qu'il y a bien entre tous les démocrates, des plus radicaux aux plus modérés, un point par lequel ils arrivent à se toucher, puisque, si différents qu'ils soient, lorsqu'ils s'examinent et veulent se définir, ils tombent sur le même mot, il ne leur répugne point de se parer du même titre, de se ranger sous une même dénomination, si ce n'est pas dans un même parti.

Où est ce point ? Où est le contact entre les démocrates socialistes et les démocrates chrétiens, pour prendre les extrêmes ?

C'est ce que nous devons chercher.

Mais, auparavant, il est juste de reconnaître qu'il y a démocrates chrétiens et démocrates chrétiens, et nous devons dire que nous n'entendons nous occuper ici que des uns et nullement des autres. Les premiers ne réclament que le nom, les seconds s'attachent à la chose.

Il est des catholiques, hommes d'œuvres, à qui il plaît de se parer du titre de démocrate, parce qu'il leur semble que ce nom leur donnera plus facile accès auprès du peuple, au bien duquel

ils veulent se dévouer. Et Léon XIII, qui a si puissamment exhorté à ce dévouement aux classes populaires, n'a point voulu les décourager en leur enlevant la licence d'user de ce vocable qu'ils affectionnent. Cependant, en leur laissant cette faculté, il leur a fait entendre qu'il lui eût été plus agréable qu'ils n'en usassent point.

« Au commencement, a-t-il dit, cette sorte de bienfaisance populaire ne se distinguait ordinairement par aucune appellation spéciale. Le terme de *socialisme chrétien*, introduit par quelques-uns, et d'autres expressions dérivées de celle-là, sont justement tombés en désuétude. Il plut ensuite à plusieurs, et à bon droit, de l'appeler *action chrétienne populaire*. En certains endroits, ceux qui s'occupent de ces questions se sont dit : *chrétiens sociaux*. Ailleurs, la chose elle-même est appelée *démocratie chrétienne*, et ceux qui s'y adonnent, *démocrates chrétiens ;* tandis que le système défendu par les socialistes est désigné sous le nom de *démocratie sociale*.

» Or, des deux dernières expressions énoncées ci-dessus, si la première : « chrétiens sociaux », ne soulève guère de réclamations, la seconde : « démocratie chrétienne », blesse beaucoup de gens bien pensants qui lui trouvent un sens équivoque et dangereux. Ils se défient de cette dénomination pour plus d'un motif. Ils craignent que ce mot ne déguise mal le gouvernement populaire, ou ne marque en sa faveur une préférence marquée sur les autres formes du gouvernement. Ils craignent que la vertu de la religion chrétienne ne semble comme restreinte aux intérêts du peuple, les autres classes de la société étant, en quelque sorte, laissées de côté. Ils craignent enfin que, sous ce nom trompeur, ne se cache quelque dessein de décrier toute espèce de pouvoir légitime, soit civil, soit sacré. »

Il semble qu'après de telles paroles, il eût été déférent et sage d'abandonner ce titre « équivoque et dangereux » de démocrate chrétien. Et, de fait, les vrais hommes d'œuvres n'y tiennent plus guère.

Il n'en est point de même de ceux qui veulent former dans l'Église une école et un parti, et qui constituent la seconde classe des démocrates chrétiens, celle dont nous avons à nous occuper.

Elle existe : « NOUS SOMMES UNE ÉCOLE SOCIALE NOUVELLE, disait

La Démocratie chrétienne, dans son numéro de mars 1897, ET EN PARTI SOCIAL NOUVEAU. Dès lors, il nous fallait un nom, un drapeau ; nous avons pris celui de *démocrates*... Mais nous ne sommes pas des démocrates tout court, nous avons voulu et nous voulons nous appeler « démocrates chrétiens ».

Un parti social qui se caractérise par ce nom : « démocrate »; une école qui se donne pour enseigne : « la démocratie » ne sont et ne peuvent être qu'une école qui enseigne que la souveraineté appartient au peuple ; qu'un parti qui veut travailler à lui conférer effectivement cette souveraineté. On se demande comment la qualification « chrétien » peut être attribuée à cette école et à ce parti.

C'est la question que Mgr Manacorda, évêque de Fossano et doyen de l'épiscopat Piémontais, posa dans une lettre pastorale publiée en 1897 : « Il est une chose que j'aimerais savoir, c'est si, en prenant le titre de chrétiens, ces démocrates comptent porter leur démocratie dans l'Église catholique ou dans l'Etat. Vouloir la démocratie dans l'Église, dont la constitution est divine et la forme hiérarchique immuable, serait une *tentative sacrilège*. La vouloir dans l'Etat, ce ne peut être un mouvement catholique soumis à l'autorité ecclésiastique inspiré de l'Évangile et de l'Église, mais une insurrection plébéienne, à laquelle un citoyen honnête ne peut prendre part. D'après Aristote, la définition du gouvernement démocratique est : *Democratia est principatus populi — vel popularis status — et est quum ad commodum egenorum reipublica a pauperibus gubernatur*. Est-il possible que ce soit la classe infime de la société humaine, la plèbe, comme s'exprime notre philosophe, qui doive être appelée à gouverner l'autre ? » Le prélat réfute cette utopie par le bon sens et par l'histoire. Il montre que partout et toujours, toutes les fois que la plèbe a triomphé, elle a amené avec elle la désolation et la misère.

La lettre se termine par cette déclaration : « Nous sommes catholiques. Il ne nous faut rien de plus. La foi catholique nous suffit, nous ne voulons pas de la foi démocratique. »[1]

Le parti et l'école de la démocratie chrétienne, quoique se disant « nouveaux », ne datent pas d'aujourd'hui ; ils viennent

1. *L'Italia Reale* a publié en entier ce document épiscopal et consacré plusieurs articles à en faire le commentaire.

de Lamennais, non du Lamennais de l'*Essai sur l'Indifférence*, mais de celui de l'orgueil blessé.

Dans une lettre adressée, en octobre 1848, à l'*Ami de la Religion*, M. de Montalembert, parlant des disciples de cette école et des adhérents à ce parti, exprimait, en ces termes, la peine qu'il éprouvait de la nécessité où il se voyait de les avertir et de les dénoncer :

« ... J'arrive maintenant au point le plus délicat, le plus difficile du sujet que j'ai voulu examiner avec vous. Je ne l'aborde qu'avec hésitation, avec douleur même. Avec douleur, parce qu'il ne s'agit plus de combattre des adversaires, mais de critiquer des amis, des frères. Mais, après avoir longtemps réfléchi, longtemps examiné notre situation, je sens que j'obéis à la voix d'un devoir, et ce devoir, je viens l'accomplir, non pas certes dans un esprit de lutte et d'animosité, mais au contraire avec la ferme résolution de ne pas dépasser les bornes d'un avertissement fraternel. »

Ces paroles expriment bien notre propre sentiment et notre propre volonté, mais elles marquent en même temps notre devoir.

CHAPITRE XXVI

DÉMOCRATIE SE DISANT CHRÉTIENNE

Il y a donc actuellement des catholiques et même des prêtres, qui se posent dans l'Église de Dieu comme y étant une école et un parti, école nouvelle et parti nouveau ; et qui, pour mieux se différencier des catholiques, uniquement dits, se sont donné un nom spécial qui sert à les distinguer des autres catholiques, à les mettre en évidence et à avertir le monde de la nouveauté qu'ils veulent introduire.

Les dénominations particulières dans l'Église ont toujours été accueillies avec réserve parce que, trop souvent, elles ont abouti à des schismes. Nous sommes loin de dire et de penser qu'ici ce malheur soit à craindre ; mais n'y a-t-il point à redouter pour l'intégrité de l'ordre social chrétien que l'on dit vouloir rétablir dans sa pureté, si l'on se trouve amené par la conception que l'on se fait de cet ordre à lui donner un nom nouveau.

Du moins faudrait-il que ce nom ne prêtât à aucune discussion, qu'il fût tel que tous pussent l'approuver et s'en parer. Il n'en est malheureusement point ainsi. Ceux qui ont formé le parti, ceux qui ont créé l'école, ceux qui ont choisi ce nom, sont eux-mêmes obligés de l'avouer.

La revue mensuelle qui a pris pour titre les deux mots, *Démocratie chrétienne*, a publié dans son numéro de décembre 1897, un article intitulé : L'idée de la démocratie chrétienne, *d'après Toniolo*. L'auteur s'efforce d'y exposer « le vrai concept de la démocratie chrétienne ».

Tout naturellement, il se trouve, dès le début, en présence du mot lui-même, du mot indice, du mot drapeau. Voici ce qu'il en dit, ou plutôt ce qu'il est obligé d'en dire, car évidemment il se serait épargné la peine de critiquer s'il avait pu se dispenser de le faire.

« Ce mot de démocratie correspond à une notion, que tout contribue à rendre imprécise, depuis sa naturelle complexité, jusqu'aux souvenirs historiques qu'elle évoque et à la chaleur des polémiques qu'elle a provoquées » (p. 459).

N'oublions pas que c'est ici la critique d'un ami, bien plus, d'un partisan, d'un intéressé au premier degré à ne dire que ce qu'il ne peut taire.

Reprenons donc chacune de ses observations pour en voir le bien fondé.

1° « Le mot démocratie a provoqué, dit notre auteur, d'ardentes polémiques. » Ceux qui en ont fait choix ont donc eu tout d'abord le malheur d'aller à l'encontre du but qu'ils s'étaient proposé, puisque, selon le même rédacteur, dans ce même article, ce but était de « pouvoir *unir* les hommes et les guider à l'action ». L'action n'a pu être une, ni par conséquent forte, comme le Souverain Pontife le voulait, puisque, dès le principe, a été semé sur l'œuvre du Pape un germe de division.

2° « Le mot démocratie évoque des souvenirs historiques »; quels souvenirs ? Ceux de la Révolution et de la Terreur, ceux du temps où les démocrates criaient : « Les aristocrates à la lanterne ! » et mettaient leurs menaces à exécution. Aussi l'organe des Cercles catholiques, *la Corporation*, déconseillait l'usage de ce mot en 1894 et donnait de son conseil cette raison : « L'adjectif démocratique n'est pas encore tout à fait nettoyé des mauvaises compagnies qu'il a fréquentées » : compagnie terroriste à la fin du XVIIIe siècle, compagnie révolutionnaire radicale en 1848, compagnie internationaliste après 1870, compagnie socialiste aujourd'hui, le mot démocrate s'est acoquinée à toutes.

Aujourd'hui, en effet, comme autrefois, les plus fougueux révolutionnaires, les socialistes les plus déterminés, continuent à se dire « démocrates » et prétendent bien être seuls autorisés par leurs doctrines et par leur état de possession à se parer de ce titre. De là, quelle confusion ! Voici que ceux qui veulent anéantir tout l'ordre chrétien et ceux qui prétendent le restaurer, se présentent au public portant le même insigne, prenant le même cri de ralliement ! Comment espérer qu'il ramène à l'Église et au CHRIST les populations ensorcelées par la Révolution ? alors surtout que les démocrates de la première heure ne manquent pas

de dire, — non sans une certaine apparence de raison, — que les démocrates chrétiens sont de faux démocrates, qu'ils ont subtilisé cette qualification, et qu'ils ne l'ont prise à qui elle appartient, que pour mieux tromper le peuple.

De sorte qu'après avoir soulevé d'ardentes polémiques, alors qu'ils voulaient « unir », les démocrates chrétiens sont bien empêchés de « guider » les populations comme ils le veulent, hors des voies du socialisme.

3° Si du moins le mot était clair, s'il disait lui-même, par son incontestable signification, à qui il appartient ; s'il contenait dans son appréhension l'ordre chrétien et rien que cet ordre, on eût été autorisé à nè point tenir compte des difficultés que son choix pouvait soulever et à l'arborer quand même. Mais il n'en est rien. Le rédacteur de la *Démocratie chrétienne* observe lui-même que « la naturelle complexité de ce mot le rend imprécis ».

En disant cela, il dit vrai, et il dit trop. Dans l'usage actuel, le mot est imprécis, c'est vrai ; mais ce défaut ne vient point de sa nature. Naturellement et par lui-même, le mot démocratie n'a point une signification complexe, il est très simple. Il signifie la souveraineté du peuple : Démocratie, nation gouvernée par le peuple. Il n'est devenu complexe, et par suite, imprécis, que parce que ceux qui ne peuvent admettre la souveraineté du peuple au sens absolu et hétérodoxe, ont voulu néanmoins faire main basse sur lui et l'arborer comme un drapeau. Ils lui ont donné alors toutes sortes de significations, moins nettes les unes que les autres, que ni l'étymologie, ni l'usage ancien ne justifiaient. Ils se sont efforcés d'y faire entrer l'amour du peuple, le dévouement à sa cause, la sollicitude à le faire arriver : toutes choses excellentes, mais toutes choses que le langage chrétien savait exprimer par des mots clairs, des mots reçus depuis de longs siècles, qui ne prêtent à aucune équivoque et dont le premier, celui qui les contient tous, la charité, a une origine divine. Pourquoi le répudier? Pourquoi lui en substituer un autre, si sujet à caution, qui prête à tant de confusions et à tant de polémiques?

Ah! c'est que ce mot est à la mode, et que le mouvement démocratique est un fait, un fait universel et irrésistible. C'est l'excuse qu'on peut entendre ou lire toutes les fois que l'objection est faite.

Oui, il y a dans le monde, dans le monde entier, un mouvement démocratique.

C'est à cause de son existence et de sa force que N. S.-P. le Pape a publié plusieurs de ses encycliques, notamment celle sur la constitution des Etats et celle sur la condition des ouvriers. Il n'y dit point que l'Eglise est démocratique, ni que les chrétiens doivent se faire ou se dire démocrates.

Plus tard, vers la mi-août de l'année 1897, M. Harmel, dans une adresse lue au nom du pèlerinage qu'il avait amené aux pieds du Saint-Père, le mit pour ainsi dire en demeure de consacrer et le mot et le parti qui en avait fait son nom propre et distinctif. Il avait dit au Pape ; « Nous demandons spécialement votre bénédiction pour les bataillons d'avant-garde, pour les groupes de la démocratie chrétienne qui ont ici de nombreux représentants. » Dans sa réponse, le Pape ne donna aucune bénédiction spéciale et s'abstint de prononcer le mot de démocratie chrétienne.

L'année suivante, nouvelle instance. M. Harmel exprime au Saint-Père l'espoir qu'il a de voir la démocratie chrétienne ramener la masse du peuple dans le sein de l'Eglise. Dans sa réponse, le Saint-Père ne prononce pas un mot qui puisse s'appliquer spécialement aux démocrates chrétiens [1]. Mais, élevant sa pensée au-dessus de la considération des personnes et des partis, pour envisager ce mouvement qui agite le monde et que tous s'accordent à appeler « démocratique », il croit le moment venu de tracer à ce mouvement la voie qu'il doit suivre, s'il ne veut aboutir aux plus terribles catastrophes.

« Puisque vous venez do faire allusion à la démocratie, voici ce que, à ce sujet, nous devons vous inculquer.

» Si la démocratie s'inspire des enseignements de la raison éclairée par la foi ; si, se tenant en garde contre de fallacieuses et subversives théories, elle accepte avec une religieuse résignation et comme un fait nécessaire la diversité des classes et des conditions ; si, dans la recherche des solutions possibles aux multiples problèmes sociaux qui surgissent journellement, elle ne perd pas un instant de vue les règles de cette charité surhu-

1. Au pèlerinage de 1899, M. Harmel ne prononça plus le mot de démocrates et s'abstint d'appeler des bénédictions spéciales sur les démocrates chrétiens. La remarque en fut faite aussitôt par la *Revue catholique*, de Coutances.

maine que JÉSUS-CHRIST a déclarée être la note caractéristique des siens; si, en un mot, la démocratie veut être chrétienne, elle donnera à votre patrie un avenir de paix, de prospérité et de bonheur. Si, au contraire, elle s'abandonne à la révolution et au socialisme; si, trompée par de folles illusions, elle se livre à des revendications destructives des lois fondamentales sur lesquelles repose tout l'ordre civil, l'effet immédiat sera, pour la classe ouvrière elle-même, la servitude, la misère et la ruine. »

Quelques jours après, l'*Osservatore romano* se vit obligé de protester contre l'abus que les démocrates chrétiens firent aussitôt du discours du Saint-Père aux pèlerins français, aussi bien en Italie qu'en France et en Belgique. « Le Saint-Père Léon XIII a enseigné et expliqué comment les catholiques peuvent être démocrates, sans dire pour cela, comme l'ont prétendu quelques-uns, qu'on doit être démocrate pour servir efficacement les intérêts de l'Eglise et ceux du peuple [1]. »

Dans ces paroles, Notre Saint-Père le Pape, conformément aux devoirs que lui impose sa charge suprême, s'adresse donc à la société tout entière; il lui dit ce que le mouvement démo-

---

1. Dans un autre numéro le même journal disait encore :

« Une fois qu'il est admis et reconnu — comme cela l'est en réalité — que la doctrine catholique est une doctrine complète et parfaite, à laquelle on ne peut rien ajouter et d'où l'on ne peut rien retrancher, il en résulte logiquement et nécessairement qu'il faut aussi admettre une chose : c'est qu'au nom de catholique, à ce substantif, il n'y a rien à ajouter, rien à retrancher.

» Et alors, pourquoi établir tant de catégories de catholiques : libéraux, démocrates, sociaux et même socialistes? Il est certain que ces subdivisions par voie de qualificatifs de noms et de surnoms entre catholiques, si elles n'entraînent pas de différence substantielle dans les idées et dans les aspirations, produisent une confusion grave *(non leve)* dans les mots, qui très facilement devient une confusion funeste dans les idées et dans les faits.

» Il arrive en effet, souvent, que l'adjectif prend le dessus sur le substantif dans les idées et dans les faits, et ainsi il peut arriver très facilement que l'on soit plus « libéral » que catholique, plus « démocrate » que catholique, plus « social » que catholique, et même que l'on soit ce que signifie le qualificatif avant d'être ce que comporte le nom lui-même.

» Ce grand nom de catholique n'engendre aucun doute, ne produit aucune confusion comme peuvent le faire des surnoms ambigus, des adjectifs indécis. »

Remarquons que dans l'appellation « démocrates chrétiens », non seulement on a fait du mot démocrate un substantif, réduisant le mot chrétien à n'en être que l'adjectif ; mais qu'on a même eu peur de trop préciser la chose que marque ce substantif réduit à l'état d'adjectif, et qu'on a préféré « chrétien » qui s'applique aux dissidents aussi bien qu'à nous, à « catholique » qui est le nom des vrais enfants de DIEU.

cratique a de dangereux, les écueils qu'il peut rencontrer et la direction qui doit lui être imprimée pour que ces écueils soient évités et qu'il aboutisse à des effets salutaires.

Pour cela, le mouvement social dit démocratique doit s'inspirer des enseignements de la raison. C'est qu'en effet sous ce nom on voit s'abriter « les fallacieuses et subversives théories de la Révolution et du socialisme », que la raison ne peut admettre, et « des revendications qui ne sont rien moins que destructives des lois fondamentales sur lesquelles repose tout l'ordre civil ». Prêter l'oreille à ces théories, poursuivre ces revendications, serait pour la classe ouvrière un moyen sûr d'appeler sur elle « la servitude, la misère et la ruine ».

Mais les « illusions » que ces théories font naître sont telles que la raison, si elle est abandonnée à ses seules lumières naturelles, ne peut s'en préserver ou s'en dégager ; il faut qu'elle fasse appel aux « clartés de la foi », il faut qu'elle s'inspire « de cette charité surhumaine que Jésus-Christ a déclarée être la note caractéristique des siens, dans la recherche des solutions possibles aux multiples problèmes sociaux qui surgissent journellement ».

A ces conditions, et à ces conditions seulement, le mouvement démocratique pourra être envisagé sans effroi [1].

Dans l'Encyclique *Graves de Communi* et dans les autres actes pontificaux qui suivirent, Léon XIII revint sur cette question pour dire une fois encore ce que devait être l'action populaire et ce que les démocrates chrétiens ne devaient point cacher sous ce nom.

L'action populaire chrétienne doit tendre « à ce que ceux qui gagnent leur vie par le travail, soient amenés à une situation plus tolérable et aient peu à peu de quoi assurer leur avenir ». Léon XIII approuve et loue plusieurs des moyens employés pour arriver à cette fin. « Tels sont, dit-il, les secours offerts aux ignorants sous le nom de secrétariat du peuple, les caisses rurales, les mutualités d'assurance ou de secours en cas de malheur, les associations d'ouvriers ou œuvres de bienfaisance du même genre. »

Mais à cela ne doit point se borner l'action populaire chrétienne ; elle doit encore travailler à obtenir que ceux qui

1. Pie VII avait dit avant Léon XIII : *Siate buoni christiani e sarete ottimi democratici.*

gagnent leur vie par un travail manuel, sentent qu'ils sont non des animaux, mais des hommes, non des païens, mais des chrétiens ; à ce qu'ils puissent, chez eux et en public, pratiquer la vertu et remplir leurs devoirs de piété ; enfin, à ce qu'ils marchent ainsi avec plus de facilité et d'ardeur vers ce bien *unique* et *nécessaire*, vers ce bien suprême pour lesquels nous sommes nés.

Léon XIII fait observer que si l'action populaire chrétienne se borne à poursuivre le premier but sans s'occuper du second, ses efforts n'auront aucun succès, même au point de vue du soulagement corporel.

« C'est l'opinion de quelques-uns, dit-il, que la *question sociale*, comme ils disent, est seulement une question *économique*, quand, au contraire, il est incontestable que c'est avant tout une question morale et religieuse. Admettons, en effet, qu'un salaire double soit accordé à ceux qui louent leur travail ; admettons que la durée de ce travail soit réduite ; si l'ouvrier, comme il en a l'habitude, prête l'oreille à des doctrines et s'inspire d'exemples qui poussent au mépris de la Divinité et à la dépravation des mœurs, il arrivera nécessairement que ses biens et le fruit même de ses labeurs s'évanouiront... Supprimez dans l'esprit les sentiments dont la sagesse chrétienne est la source et la gardienne ; supprimez la prévoyance, la modestie, l'épargne, la patience et les autres bonnes habitudes de l'âme ; quels que soient vos efforts pour amener la prospérité, ils seront vains. Tel est le motif pour lequel, en exhortant les catholiques à entrer dans les associations qui ont pour but d'améliorer le sort du peuple, Nous n'avons jamais permis des institutions semblables, sans les avertir en même temps qu'elles doivent avoir la religion comme aide, comme compagne et comme inspiratrice. »

Dès sa première Encyclique, Pie X parla dans le même sens : « Nous entendons que les associations aient pour premier et principal objet de faire que ceux qui s'y enrôlent accomplissent fidèlement les devoirs de la vie chrétienne. Il importe peu, en vérité, d'agiter subtilement de multiples questions et de disserter avec éloquence sur droits et devoirs, si tout cela n'aboutit à l'action. L'action : voilà ce que réclament les temps présents ; mais une action qui se porte sans réserve à l'observation inté-

grale et scrupuleuse des lois divines et des prescriptions de l'Eglise, à la profession ouverte et hardie de la religion, à l'exercice de la charité sous toutes ses formes, sans nul retour sur soi ni sur ses avantages terrestres. »

Dans le *Motu Proprio* sur l'action populaire chrétienne, Pie X dit encore : « ... Cette démocratie chrétienne doit être entendue dans le sens déjà fixé par l'autorité, lequel, très éloigné de celui de la démocratie sociale, a pour base les principes de la foi et de la morale catholique. »

Dans l'Encyclique publiée à l'occasion du centenaire de saint Grégoire-le-Grand, Pie X revient encore sur ce point :

« Le salut ne peut venir que du CHRIST. « Car aucun autre nom sous le ciel n'a été donné aux hommes, dans lequel nous devrions être sauvés. » (*Act.*, IV, 12.) Il est donc nécessaire de revenir à Lui, de nous jeter à ses pieds, de recueillir de sa bouche divine les paroles de la vie éternelle. Celui-là seul, en effet, peut indiquer la voie par laquelle on marche pour retrouver le salut, enseigner la vérité et rappeler à la vie, qui a dit de lui-même : « Je suis la voie, la vérité et la vie ». (Jean, XIV, 6.) On a tenté de diriger les choses terrestres en se séparant du CHRIST ; on a commencé à construire en rejetant la pierre angulaire, comme Pierre le reprochait à ceux qui avaient crucifié JÉSUS. Et voilà que l'édifice ainsi construit s'écroule, brisant la tête de ceux qui l'ont élevé. Cependant, JÉSUS demeure, lui, la pierre angulaire de la société, et de nouveau se vérifie cette vérité, qu'il n'y a de salut qu'en lui : « Celui-ci est la pierre qui a été rejetée par vous quand vous construisiez, qui est devenue un sommet d'angle, et il n'y a de salut en aucun autre. » (*Act.*, IV, 11, 12.)

» D'après cela, vous comprenez facilement, Vénérables Frères, combien est urgente pour chacun de nous la nécessité de déployer toute l'énergie de son âme et d'utiliser toutes les ressources qu'il possède, pour ranimer cette vie surnaturelle dans toutes les classes de la société humaine, depuis l'ouvrier d'humble condition qui gagne son pain par un long travail et à la sueur de son front, jusqu'aux puissants maîtres de la terre. Et en premier lieu, par la prière privée et par la prière publique, il faut invoquer la miséricorde de DIEU, afin qu'il nous assiste de son puissant secours, et lui adresser les paroles que criaient jadis vers lui les apôtres ballottés par la tempête : « Seigneur, sauvez-nous, nous périssons. » (Matth., VIII, 25.)

» Cependant ce n'est point assez... Il faut en outre que l'on inculque convenablement à tous les règles des mœurs qui nous ont été transmises par le CHRIST, afin que chacun apprenne à être maître de soi, à gouverner les mouvements et les désirs de son âme, à réprimer les révoltes de l'orgueil, à se montrer soumis envers l'autorité, à pratiquer la justice, à embrasser tous les hommes dans sa charité, à compenser par une chrétienne affection l'amertume que l'inégalité des conditions introduit dans la société civile, à détacher son esprit des biens de la terre, à se contenter du sort que la Providence lui a donné, à le rendre meilleur par l'observation de ses devoirs, à diriger ses efforts vers la vie future par l'espoir d'une récompense éternelle. Il faut veiller surtout à ce que ces principes pénètrent et se gravent profondément dans les âmes, afin qu'une vraie et solide piété y jette de plus lointaines racines ; que chacun professe ses devoirs d'homme et de chrétien, non point seulement par ses paroles, mais par ses actes : qu'on se réfugie avec une confiance filiale vers l'Eglise et ses ministres ; que les pécheurs obtiennent par leur ministère le pardon de leurs péchés ; qu'ils soient fortifiés par la grâce des sacrements, et qu'ils organisent leur vie selon les préceptes de la foi chrétienne.

» Or, comme toutes ces vérités découlent nécessairement non seulement de la nature des principes de la révélation chrétienne, mais encore des propriétés intrinsèques que doit avoir notre apostolat, vous voyez, dès maintenant, Vénérables Frères, combien grande est l'erreur dans laquelle tombent ceux qui estiment qu'ils rendent service à l'Eglise, et qu'ils accomplissent une œuvre féconde pour le salut éternel des hommes, alors que, par une certaine prudence profane, ils font de larges concessions à une science qui ne mérite pas ce nom...

» Ceux-là aussi se trompent gravement, qui, en s'occupant du bien public, et surtout en défendant la cause des classes inférieures, ont pour principal souci ce qui concerne le bien-être matériel du corps et de la vie, et passent sous silence le salut des âmes et les devoirs très graves qu'impose la profession chrétienne. »

S. S. Pie X ne perd aucune occasion d'inculquer ces vérités et cette règle de conduite. Recevant, en avril 1904, les délégués de la presse catholique belge, il leur dit : « Ce m'est une joie bien douce, mes chers fils, de voir des laïques fervents mettre

en commun leur zèle et les ressources du progrès moderne pour travailler à l'amélioration matérielle des classes plus modestes de la société. Je me réjouis d'autant plus de leurs efforts, qu'ils unissent au souci des intérêts matériels le soin, plus important encore, des intérêts religieux et moraux. L'homme est composé d'une âme et d'un corps. Travailler uniquement à améliorer les conditions de ce dernier sans donner à la première le rang qui lui revient, c'est faire à l'homme plus de mal que de bien; parce qu'en augmentant ses exigences, on abaisse son idéal, et on le laisse désarmé devant les épreuves inévitables de la vie. »

La ligne de conduite ainsi tracée par les Souverains Pontifes a-t-elle été celle de tous les démocrates chrétiens?

L'*Univers-Monde*, du 16 septembre 1898, faisant le compte rendu d'une conférence donnée à Cherbourg par M. l'abbé Naudet, rapportait de lui cette déclaration :

« La démocratie chrétienne n'est pas un parti confessionnel [1]. » On sait que l'on a donné le nom de « confessions » aux diverses sectes du protestantisme, lorsqu'on les vit se séparer les unes des autres par leurs symboles ou *confessions* de foi. La franc-maçonnerie a jugé favorable à ses desseins — qui sont de confondre le catholicisme avec les fausses religions — de s'emparer de ce mot, de le faire sortir des régions protestantes, pour lui donner à embrasser, d'une part le mahométisme et le paganisme, de l'autre la sainte Eglise. Des journaux sectaires, cette confusion a insensiblement passé dans les autres et bientôt dans le langage usuel.

Lors donc que l'on vient dire : « La démocratie chrétienne n'est pas un parti confessionnel », on dit et on veut dire que, malgré les apparences que lui donne le titre qu'il a pris, ce parti n'est pas, ne veut pas être un parti catholique, pas même un parti chrétien.

La déclaration de M. Naudet n'est pas l'une de ces phrases qui peuvent échapper dans l'improvisation, et qui ne rendent pas exactement la pensée. L'année précédente, il avait publié, dans *La Quinzaine* (numéro du 1er mars 1897), un article où il disait en soulignant comme nous le faisons : « Et, d'abord, fai-

1. Mais auparavant, dans son numéro du 1er mars 1899, la *Quinzaine* avait déjà dit : « Et d'abord, faisons cette remarque, CAPITALE à notre avis, c'est que la démocratie chrétienne n'est pas un parti confessionnel. »

sons cette remarque CAPITALE, à notre avis, c'est que *la démocratie chrétienne n'est pas un parti confessionnel.* »

M. l'abbé Garnier ne parlait pas autrement dans son journal *Le Peuple Français*. Il y disait (numéro du 13 mars 1899) :

« Les catholiques (il ne s'agissait plus seulement ici des démocrates chrétiens, mais de tous les catholiques), les catholiques doivent être désormais des « catholiques non confessionnels ». Et il en donnait cette raison que, « si les francs-maçons évitent de se révéler comme tels pour entraîner les populations à leur suite, les catholiques pourraient user de la même habileté ».

La grande tactique pour faire entrer le mouvement démocratique qui agite le monde dans les voies chrétiennes, serait donc de dissimuler notre qualité de catholiques, avec autant de soin que les francs-maçons en mettent à cacher leur affiliation à la secte antichrétienne.

Nous ne pouvons rappeler ici tout ce que M. l'abbé Dabry a écrit dans le même sens dans la *Vie catholique ;* on pourrait le retrouver, en partie du moins, dans les pages de la *Semaine religieuse du diocèse de Cambrai.*

M. l'abbé Gayraud n'est pas d'un autre avis que MM. les abbés Naudet, Garnier et Dabry. Au troisième congrès que les démocrates chrétiens tinrent à Lyon, M. l'abbé Gayraud dit aussi : « Le parti de la démocratie chrétienne n'est pas un parti confessionnel [1]. » Plus tard, en 1899, il posa la chose en thèse dans

1. Le directeur du *Corriere Nazional* de Turin devait prononcer à ce congrès un discours sur « l'union de toutes les forces catholiques sous la direction du Pape ». Entendant la définition de la démocratie chrétienne non confessionnelle donnée par l'abbé Gayraud, il se dit : ce n'est pas ici le lieu de parler de l'union des forces catholiques, puisqu'on y met l'Église catholique sur le même pied que les confessions protestante, musulmane, juive, etc., et il garda le silence. Avant de retourner à Turin, il écrivit au directeur du Congrès pour motiver son silence sur ce que nous venons de dire.

Quelques jours après, M. l'abbé Naudet écrivait dans sa *Justice sociale :* « Il paraît qu'au dernier congrès de Lyon, l'abbé Gayraud a déclaré que le parti de la démocratie chrétienne n'est pas un parti confessionnel. Il paraît que cette opinion — pauvre de moi ! — je l'ai exprimée à plusieurs reprises ; et que dans ces conditions — pauvres de nous ! — notre démocratie ne peut pas être chrétienne.

» J'ai lu cela dans la *Vérité* et autres journaux réfractaires, il y a quelques jours. Or ces affirmations désolantes ne sont pas un vain bruit. Effectivement, l'abbé Gayraud a osé déclarer ces choses ; effectivement, à plusieurs reprises, j'ai dû les déolarer avant lui. Et ce qu'il y a de plus lamentable, c'est que ni l'un ni l'autre, n'avons conscience d'être, pour ce, en état de damnation ; nous croyons ce que nous avons dit, et nos amis le croient avec nous. »

son livre *Démocrates chrétiens*. Cette thèse ne fut pas du goût de tous ses partisans, nous devons le reconnaître. L'un d'eux engagea avec l'auteur, dans les colonnes de l'*Univers-Monde*, sur cette question de la confessionnalité ou de la non confessionnalité du parti démocratique chrétien, une discussion où il nous parut bien avoir eu le dessus à tous les titres.

Mais M. Harmel l'entendit autrement. Il écrivit à M. l'abbé Gayraud : « Vous éclairez les aspirations de nos âmes par la science du théologien et du savant. Vous confirmez notre idéal par des arguments solides et irréfutables [1]. » M. l'abbé Lemire dit de même : « Vous rendez un grand service aux idées que nous défendons [2]. »

L'*Osservatore Romano* était loin de cet enthousiasme : « Il y a donc, disait-il dans un sentiment de tristesse, et il peut y avoir un parti qui s'appelle *démocratique chrétien*, lequel peut être composé de *non chrétiens* et même d'athées. » M. l'abbé Gayraud avait en effet expliqué que la démocratie chrétienne doit n'être pas confessionnelle, parce que « cette épithète de confessionnel impliquerait l'exigence d'une profession de foi religieuse et exclurait par conséquent du parti les non catholiques, les non chrétiens. L'*Osservatore Romano* disait là-dessus : « On en arrive à méconnaître les principes fondamentaux et de la foi, et de la raison, et de la logique, et du bon sens. »

Nous vîmes alors se manifester dans le parti une division que les hommes clairvoyants avaient prévue dès l'origine. Tous s'étaient dit : Pour christianiser la démocratie, nous devons nous faire démocrates nous-mêmes ; mais, tout en nous faisant démocrates, nous ne devons pas cesser d'être chrétiens. De là l'appellation qu'ils s'étaient donnée : démocrates chrétiens. Ils ne pouvaient se faire démocrates qu'en ouvrant leur âme à l'esprit démocratique ; ils ne pouvaient rester chrétiens qu'en répudiant ce qui, dans le mouvement démocratique, est opposé à l'esprit du christianisme. Cette double tendance tira les uns d'un côté, les autres de l'autre. Les uns furent plus puissamment retenus par l'esprit chrétien, les autres séduits davantage par l'esprit démo-

1. Lettre datée du Val des Bois, 10 février 1899.

2. Lettre datée de Paris, Chambre des Députés, 10 février 1899.

L'*Univers-Monde*, qui avait couvert de fleurs le livre de l'abbé Gayraud, reçut d'un de ses « amis du Nord » une lettre que M. Eugène Veuillot publia en disant : « Il s'y trouve des observations qui seront lues avec intérêt. »

cratique. Ceux-ci crurent que leur premier devoir était de s'abandonner au courant du jour, ceux-là de s'attacher au rivage ou du moins de ne pas le perdre de vue.

Cette divergence de vues amena une scission. Le parti de la démocratie chrétienne était composé, paraît-il, de sept groupes; quatre se déclarèrent pour la non confessionnalité, trois pour la confessionnalité. Léon XIII écrivit, le 20 mars 1899, au cardinal Richard, une lettre où, sans entrer dans le débat, Sa Sainteté recommandait à tous « de travailler à l'intérêt commun de la religion et de la patrie, avec cet esprit d'unanimité et de concorde dont tout bon catholique doit être animé ». Cet appel à la paix ne fut point écouté. Les groupes de droite continuèrent à dire que la démocratie chrétienne ne devait point se dépouiller de son caractère confessionnel ; et ils arguèrent de ce fait que Sa Sainteté Léon XIII avait mis l'intérêt de la religion avant celui de la patrie. Les groupes de gauche, ne pouvant nier le fait ni la conséquence qu'on en tirait, ne craignirent point de manifester publiquement leur mauvaise humeur. M. Bellomayre proposa aux sept groupes une adresse en réponse à la lettre du Pape. Quatre groupes refusèrent de la signer et continuèrent à vouloir, selon l'expression de *La Croix*, « substituer à l'action catholique et constitutionnelle une action exclusive de toute affirmation religieuse ».

Les blessures reçues dans cette polémique ne se fermèrent point de sitôt. Lors du procès de la Haute-Cour, des perquisitions furent faites à *La Croix*, et le comité de *Justice-Egalité* fut impliqué dans le complot. Le *Journal des Débats* crut découvrir et pouvoir signaler une certaine relation entre ces actes policiers et le souvenir que la direction de la *Vie catholique* avait conservé de son dissentiment avec les Assomptionistes.

La question du caractère confessionnel à lâcher ou à garder devait revenir au congrès national des Démocrates chrétiens qui se tint à Paris les 14 et 15 juillet 1900. La *Démocratie chrétienne*, qui, — nous devons lui rendre cette justice — a toujours tenu pour la confessionnalité, avait dit dans son numéro de mars 1900 : « Il s'agit de savoir si la nouvelle organisation projetée va revêtir ou non un caractère confessionnel. » Elle ajoutait : « Un questionnaire propose le titre — assez étrange — de Parti républicain démocratique... — Cette question, ajoutait-elle, engage tout l'avenir du parti. »

Craignit-on de nouvelles et plus profondes divisions et retira-t-on la question de l'ordre du jour? ou fut-elle traitée à huis clos? Nous ne savons. Les journaux qui rendirent compte du congrès ne donnèrent aucun renseignement sur ce point.

De tout ceci, nous pouvons conclure que la démocratie chrétienne, école et parti, n'est point ce que Léon XIII a voulu. Une autre constatation plus attristante est qu'après chacun des actes pontificaux qui les redressaient, les chefs ou les meneurs de la démocratie chrétienne s'efforcèrent de maintenir leurs partisans dans les voies dangereuses où ils les avaient conduits. Au lendemain de la publication de l'Encyclique *Graves de Communi*, avec un ensemble étonnant, ils crièrent tous d'une voix : « Vive la démocratie chrétienne! Léon XIII l'a approuvée. Il a approuvé, et le mot, et la chose [1]. » Il n'avait point approuvé le mot, il avait, au contraire, clairement dit que ce mot était déplaisant ; il l'avait toléré par condescendance, manifestant ses préférences pour un autre. Il n'avait point approuvé leur chose à eux ; au contraire, l'Encyclique était tout entière à relever les déviations que les démocrates chrétiens avaient fait subir à

1. Mgr Bœglin écrivait à tous les journaux qui recevaient ses correspondances : « Ce n'est pas la première fois que Léon XIII approuve et consacre la démocratie chrétienne, et le mot, et la chose... En fait, les catholiques sociaux, les démocrates chrétiens ou les chrétiens sociaux, ont été, au sein du catholicisme, les seuls qui aient répandu les doctrines romaines... L'Encyclique actuelle marque avec éclat le triomphe doctrinal et disciplinaire des démocrates chrétiens...»

L'abbé Dabry disait dans son journal : « Le Pape a parlé. Il consacre *le vocable et le fond* de la démocratie chrétienne. L'orientation des doctrines catholiques vers les questions sociales fait désormais partie de l'enseignement de l'Église... *L'Église aujourd'hui reprend le vrai programme, le véritable esprit de la Révolution.* »

La Démocratie chrétienne affirmait, elle aussi, que le Pape consacrait et le mot et la chose.

G. N. disait, dans l'*Univers* : « Le Pape entend que le mot démocratie s'applique précisément à ces manifestations d'un dévouement effectif aux intérêts du peuple. » *Entend*... Non, le Pape ne rendait pas obligatoire le mot de démocratie chrétienne. Il déclarait tout le contraire.

De son côté, M. l'abbé Dehon adressait ces exhortations aux jeunes lévites: « Ne vous laissez donc pas troubler, chers séminaristes, par le cauchemar de deux ou trois vieux abbés et chanoines ; ils sont en retard de trois quarts de siècle et parfois ils radotent comme de bonnes mamans. Vous AVEZ LE PAPE AVEC VOUS ; cela vous suffit ; c'est à juste titre que le congrès de Traente l'a acclamé comme le plus jeune des Papes. » (*Chronique des Comités de l'Est* et *Justice Sociale*, 9 novembre 1901.)

l'action chrétienne populaire et à les inviter à rentrer dans le bon chemin.

S'étourdissant dans leurs cris de victoire fictive, ils maintinrent les idées de l'école et continuèrent les agissements du parti; de sorte que le Saint-Siège se vit dans la nécessité de publier un nouvel avertissement accompagné de documents. Nous eûmes le chagrin de voir un journal catholique populaire, *La Croix*, s'efforcer immédiatement de rassurer ceux dont la conscience s'éveillait, en leur disant : « C'est pour parer à toute fâcheuse conséquence de *ce qui pourrait s'appeler* UN EXCÈS DU BIEN que, sous l'instigation de Léon XIII, le cardinal Rampolla vient d'adresser ces documents aux évêques d'Italie. Y voir une condamnation de la démocratie chrétienne, serait les dénaturer. »

Cette interprétation fantaisiste, donnée un peu partout, permit aux démocrates chrétiens de se maintenir sur leurs positions, et c'est ce qui obligea Pie X, à peine élevé sur le trône pontifical, à donner un nouvel avertissement dans sa lettre à l'évêque d'Orvieto.

Cela ne suffisant point, Pie X prit le parti de publier un *Motu proprio* où il condensa les enseignements de Léon XIII et de toute la tradition chrétienne sur la question. Dans l'Europe entière, les journaux du parti affirmèrent avec ensemble : Cet acte ne regarde que l'Italie, le Pape n'a eu l'intention de parler qu'aux Italiens. Une fois encore, *La Croix* tomba dans cette faute de se joindre à eux en disant qu' « une BONNE PART DES AVIS » du *Motu proprio* concernait spécialement les catholiques italiens. Or, sur les dix-neuf articles dont il se compose, il n'y a que le second paragraphe de l'article XIII et l'article XV qui s'adressent spécialement aux Italiens.

D'autres, tels que la *Justice sociale* de M. l'abbé Naudet, se refusèrent, malgré l'ordre du Pape, à publier ce document qui aurait fait éclater aux yeux de leurs lecteurs l'opposition qui existe en leur doctrine et celle du Saint-Siège.

CHAPITRE XXVII

LA DÉMOCRATIE CHRÉTIENNE ET LA SOUVERAINETÉ DU PEUPLE

La souveraineté du peuple est le grand dogme de la démocratie. Le mot démocratie ne dit point autre chose. Le danger pour la démocratie chrétienne est d'être entraînée à adopter ce dogme. Plusieurs fois Léon XIII s'est efforcé de l'en préserver.

« Dés le début de notre Pontificat, dit-il dans l'Encyclique *Graves de Communi*, appelée communément : Encyclique sur la démocratie chrétienne, Nous avons cru de notre devoir d'avertir publiquement les catholiques des erreurs profondes cachées dans les doctrines du socialisme. C'est le but que visait Notre Lettre Encyclique *Quod apostolici Muneris*, que Nous avons publiée le 28 décembre 1878. Les dangers devenant plus grands de jour en jour, au préjudice croissant des intérêts publics et privés, Nous Nous sommes efforcé, une seconde fois, d'y pourvoir avec plus de zèle dans notre Encyclique *Rerum novarum*, en date du 15 mai 1891. »

Dix ans plus tard, le 18 janvier 1901, Léon XIII se voyait dans la nécessité de prémunir, une fois encore, contre le même danger et publiait cette Encyclique *Graves de Communi*, où il établit nettement les points de séparation entre la démocratie socialiste, l'action populaire chrétienne et cette démocratie qui se dit chrétienne, mais que certaines tendances exposent trop à se rapprocher de la démocratie socialiste.

« La démocratie sociale, dit-il, est poussée par un grand nombre de ses adeptes à un tel point de perversité, qu'elle ne voit rien de supérieur aux choses de la terre, qu'elle recherche les biens corporels et extérieurs, et place le bonheur de l'homme dans la recherche et la jouissance de ces biens. *C'est pour cela*

qu'ils voudraient que, dans l'Etat, le pouvoir appartînt au peuple. »

« Ceux qui se dévouent à l'action populaire chrétienne, dit encore Léon XIII, doivent maintenir la distinction des classes, qui est le propre d'un État bien constitué. Ils ne doivent pas se permettre de détourner à un sens politique le mot de démocratie chrétienne, s'attacher à un régime civil de préférence à un autre, et prétendre l'apporter avec eux et par leur action. Ils ne doivent point écarter le concours des classes supérieures, ni cacher, sous le terme de démocratie chrétienne, l'intention de rejeter toute obéissance et de dédaigner les supérieurs légitimes. Ils ne doivent point condamner l'aumône comme pouvant nourrir l'orgueil de ceux qui donnent et faire rougir ceux qui reçoivent. »

Toutes ces défenses et toutes ces recommandations sont expressément faites dans l'Encyclique *Graves de Communi*. Si Léon XIII a dû les formuler dix ans, et même vingt-trois ans, après avoir exposé la doctrine et tracé les règles de conduite qui en découlent ; et si enfin Pie X s'est vu dans la nécessité de condenser dans un *Motu proprio* tout l'enseignement de son prédécesseur sur ce point, c'est donc que, durant ces trente années, les aberrations signalées n'avaient cessé d'être professées par la nouvelle école qui se couvre du nom de démocratie chrétienne. Et, de fait, on trouve dans les livres, les revues et les journaux publiés par le parti, les conférences faites par ses orateurs, que plusieurs ont blâmé l'aumône, prêché l'insubordination, fait rejeter tout concours venant des classes supérieures, affirmé l'excellence de la République et le devoir pour tous les hommes dévoués aux intérêts du peuple de travailler au maintien ou même à l'avènement de ce régime, enfin déclamé contre la hiérarchie sociale.

Ceux qui ne lisent pas les écrits du parti savent, du moins, que la première mission qu'il s'est donnée, a été de s'élever, de concert avec les démocrates de toute espèce, contre les injustices de l'ordre social. S'il n'en demande point la destruction radicale, comme font les démocrates socialistes, il n'en excite pas moins contre lui les passions populaires, toujours prêtes à s'emparer du pouvoir.

Sans doute, il y a des imperfections et des abus dans la

société, à tous ses degrés et dans toutes ses institutions. Ni le droit paternel, ni le droit politique, ni le droit civil, ni le droit économique, ni le droit international, ni même le droit ecclésiastique, ne sauraient en être à jamais exempts. Tous ces droits sont aux mains des hommes, et les hommes sont hommes partout ; en toutes choses, ils portent les incertitudes de leur raison et les corruptions de leur cœur. Ils ne peuvent, même les meilleurs, atteindre à la perfection. Les défauts éclatent, l'intelligence, moins atteinte que le cœur par le vice originel, les perçoit, et l'homme s'en plaint. Ces plaintes sont trop souvent déraisonnables. Exiger dans les choses la réalisation de l'idéal que l'esprit peut encore entrevoir, c'est ne plus se souvenir de l'homme et de ce qu'il est devenu par le péché. D'ailleurs, quels que soient le nombre et la gravité des abus dont se rendent coupables les dépositaires de l'autorité légitime, elle en empêche chez tous les peuples un nombre incommensurablement plus grand. Il faut savoir supporter la société telle qu'elle peut exister sur la terre et parmi les hommes. La démence des révolutions est de s'insurger contre ce qui est, parce qu'il ne réalise point une thèse idéale, qui souvent amènerait des désordres bien plus grands que ceux qui existent. Mais les déclamations contre la société sont toujours bien accueillies, parce que nous aimons mieux voir le mal en elle qu'en nous-même : cela blesse moins notre orgueil, et, de plus, nous échappons par là à la douloureuse obligation d'avoir à travailler à notre propre amendement.

Les plaintes contre les injustices de l'état social aboutissent à réclamer le régime de la souveraineté du peuple.

Mais d'abord, avant de travailler à lui conférer la souveraineté, il conviendrait de voir ce qu'il est et quel fonds on peut faire sur lui pour régénérer la société.

Qu'est-ce que le peuple ?

Est-ce une classe ? classe distincte des deux autres de par la constitution sociale, éternellement composée des mêmes familles, renfermées depuis des siècles dans des limites qu'elles ne peuvent franchir, condamnées à y demeurer éternellement, et qu'il faudrait enfin faire sortir de cet ilotisme, pour lui permettre de gouverner la nation mieux que ne l'ont fait les autres classes ?

C'est bien ce que disent au peuple ses flatteurs et ses séducteurs. Ils lui parlent comme si les pauvres d'aujourd'hui avaient toujours été pauvres de père en fils, et les riches d'aujourd'hui toujours en possession des biens qu'ils possèdent actuellement. Ils ne lui parlent de la société, que comme d'une juxtaposition de deux castes, l'une dans laquelle il a le malheur de se trouver d'une manière imméritée, et l'autre, dans laquelle d'autres hommes, ni plus ni moins hommes que les plébéiens, jouissent de tous les biens, sans plus de mérite de leur part. C'est de là qu'ils partent pour dire au peuple de réclamer son affranchissement, et, à son tour, l'exercice de la souveraineté.

Rien n'est plus contraire à la réalité des choses.

Non. Le peuple ne forme point dans nos sociétés chrétiennes une classe, un caste inférieure comme celle des parias dans les Indes, ou celle des esclaves dans l'antiquité.

On nomme peuple, chez nous, l'ensemble des familles qui vivent au jour le jour du travail de leurs mains. C'est une agglomération, et non une classe, une agglomération de personnes qui n'ont de commun que leur pareille indigence.

Si l'on considère ces familles l'une après l'autre, on verra qu'elles ne sont nullement parquées dans l'ètat d'infériorité où elles se trouvent relativement aux autres. Les unes sont aujourd'hui du peuple qui, hier, étaient de la bourgeoisie ou même de la noblesse. D'autres émergent déjà, et bientôt on les verra monter aux rangs supérieurs.

Et ce n'est point seulement depuis la Révolution qu'il en est ainsi, ça toujours été de même dans notre France. Je dirai plus : si, depuis « les conquêtes de 89, » les individus montent plus facilement et plus vite, on les voit aussi descendre plus rapidement ; tandis qu'autrefois il y avait une ascension continue des familles qui emportaient avec elles leurs membres et les fixaient dans les régions supérieures.

Il est vrai que l'on trouve dans le peuple des familles qui y végètent depuis des siècles. Mais si elles restent au plus bas degré, ce n'est pas qu'une loi, une constitution quelconque les empêchent de monter ; elles jouissent de la même liberté que les autres, et si elles n'en usent point, la cause en est uniquement en elles-mêmes.

Le peuple étant ce que nous venons de dire, comment doit

être entendue la devise de la démocratie, chrétienne ou non chrétienne :

« Tout *pour* le peuple, tout PAR le peuple ! [1] »

Tout POUR *le peuple !* On pourrait dire : c'est le mot d'ordre donné par Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST à ses disciples. Après avoir lavé les pieds à ses apôtres, il leur dit : « Comprenez-vous ce que je viens de faire ? Vous m'appelez Maître et Seigneur, et vous faites bien, car je le suis ; si donc je vous ai lavé les pieds, moi Seigneur et Maître, vous devez aussi vous laver les pieds les uns aux autres. Car je vous ai donné l'exemple, afin que ce que j'ai fait à votre égard vous le fassiez vous-même. »

Voilà la grande loi sociale du christianisme si bien commentée par Bossuet : « On n'est maître, on n'est riche, on n'est puissant que pour mettre son autorité, sa richesse et son pouvoir au service des petits, » d'abord pour les laver, c'est-à-dire les purifier de leur ignorance et de leur dépravation, puis pour les élever jusqu'à soi, jusqu'à DIEU. Par cette première partie de sa devise : « Tout pour le peuple », la démocratie est dans le bien et dans le vrai, dans le sens chrétien et dans la tradition. Tout au plus pourrait-on observer que, dans la rigueur de son expression, elle est trop absolue. Il n'y a pas que du peuple dans la société, il y a, et nécessairement, d'autres classes, d'autres membres, et, comme le dit saint Paul, tous les membres du corps social, comme tous les membres du corps naturel, « doivent avoir également soin les uns des autres [2] ». Léon XIII se servit d'une expression plus juste, lorsque, au témoignage de M. L. Teste [3], il dit : « Beaucoup pour le peuple et peu par le peuple. » Beaucoup, mais non point tout.

M. Toniolo a été aussi plus mesuré et s'est mieux tenu dans les limites du vrai et du juste lorsqu'il a souhaité « une société où toutes les forces sociales, politiques, juridiques et économiques coopèrent proportionnellement au BIEN COMMUN, pour aboutir, en dernier résultat, à l'AVANTAGE prédominant des classes inférieures », l'avantage de ceux que la société doit constamment *éduquer* physiquement, intellectuellement et moralement, mais dans le bien commun de tout le corps social.

1. Voir entre autres, *La Démocratie chrétienne*, 1re année. Pages 17-19, 71, 188, 399-400 ; 2e année, p. 346 ; 4e année, p. 459 ; 5e année, p. 2 et suiv. etc.

2. I Cor., XII, 25.

3. *Léon XIII et le Vatican.*

Tout PAR *le peuple !* C'est la seconde partie de la devise démocratique ; celle que la démocratie veut réaliser tout d'abord, parce qu'elle y voit le moyen d'arriver à l'autre qui est la fin.

« Nous avons défini la démocratie le gouvernement du peuple par le peuple organisé », dit la *Démocratie chrétienne* [1].

« Il est *nécessaire* (ainsi souligné) que le peuple s'organise et devienne une force pour réagir contre les injustices de l'ordre social [2]. »

« La démocratie, — *gouvernement par le peuple et pour le peuple* — en ouvrant toutes les avenues du pouvoir, ne fait que mettre en pratique le principe social de l'égalité chrétienne [3]. »

Il s'agit bien, on le voit, d'instituer une démocratie dans le sens propre du mot : le gouvernement de la nation par le peuple.

Or, nous avons dit ci-dessus ce que les Souverains Pontifes ont déclaré touchant la souveraineté du peuple.

Pie IX, résumant dans le *Syllabus* les condamnations prononcées par ceux de ses prédécesseurs qui avaient vu naître la Révolution, et se répandre ses doctrines, a anathématisé cette proposition : « L'autorité n'est autre chose que la somme du nombre et des forces matérielles. » (Syl. LX).

Aux paroles déjà citées de Léon XIII on peut ajouter celles-ci. Dans l'Encyclique *Diuturnum illud*, il a dit : « Ils marchent sur les traces des impies qui, au siècle dernier, se parèrent du nom de philosophes, ceux qui, aujourd'hui, disent que tout pouvoir vient du peuple, et que, par conséquent, ceux qui exercent la puissance dans l'Etat ne l'exercent pas comme leur appartenant, mais comme leur ayant été déléguée par le peuple, et déléguée sous cette condition qu'elle peut leur être retirée par le même peuple qui la leur a confiée. »

Revenant sur cette question dans l'Encyclique *Humanum genus*, Léon XIII réprouve l'erreur des francs-maçons qui

---

1. Septembre 1895, p. 346.

2. Première année, numéro I, p. 17.

3. Numéro II, p. 71, et numéro VI, p. 399. — L'égalité n'est pas, ne peut pas être un principe social, parce qu'il n'y a pas, et ne peut y avoir de société sans le contraire de l'égalité, à savoir la hiérarchie. Il y a un principe chrétien qui fait les sociétés, qui les organise ; ce n'est pas l'égalité, c'est le mérite. Les mérites non seulement des individus, mais encore et surtout ceux des familles échelonnent les rangs et créent la hiérarchie, c'est-à-dire l'organisme du corps social, normalement constitué.

disent que : « Tout pouvoir est dans le peuple libre ; que ceux qui exercent le commandement n'en sont les détenteurs que par le mandat ou par la concession du peuple, de telle sorte que, si la volonté populaire change, les chefs de l'Etat peuvent être dépouillés, même malgré eux, de l'autorité souveraine. »

L'un des grands pontifes de la démocratie chrétienne, dans un discours sur *L'avenir du catholicisme aux Etats-Unis*, prononcé à Baltimore en une circonstance bien solennelle, a parlé bien différemment :

« Nous sommes actuellement dans l'âge de la démocratie. *Les monarques n'occupent plus le trône que pour exécuter les volontés du peuple.* MALHEUR A LA RELIGION SI CE FAIT N'EST PAS COMPRIS [1]. » Il suffit de rapprocher ces paroles de celle des Encycliques que nous venons de rapporter, pour voir éclater leur discordance, pour ne pas dire leur opposition. Léon XIII attribue aux francs-maçons et réprouve cette opinion que « ceux qui exercent le commandement n'en sont les détenteurs que par le mandat ou la concession du peuple » ; « qu'ils exercent la puissance dans l'État, non pas comme leur appartenant, mais comme leur ayant été déléguée par le peuple ». Et l'orateur que nous venons de citer dit : « Malheur à la religion si elle ne comprend pas que les monarques n'occupent le trône que pour exécuter les volontés du peuple ».

Ce même langage avait déjà été tenu en ce siècle ; cette même menace, affectant un air de prophétie, avait déjà été faite.

Lamennais voulait, lui aussi, que l'Eglise se fît démocrate. Le livre qu'il publia, à son retour de Rome, est fort bien résumé en ces lignes du R. P. Longhaye : « J'ai montré à l'Eglise sa mission nouvelle qui est de suivre, en ayant l'air de le conduire, le mouvement irrésistible de la démocratie. Elle s'y est refusée : elle est perdue, et je lui signifie sa déchéance de par le genre humain dont je suis l'organe infaillible [2]. »

Ce n'est point l'Eglise qui courait à sa ruine ; et ce mot : malheur ! ce n'est point sur elle qu'il dut être prononcé.

---

1. *L'Église et le siècle*, p. 100.

2. Dans une lettre au duc de Laval Montmorency du 30 août 1824, le cardinal Bernetti avait déjà écrit ce mot qui se vérifiait en 1831 plus qu'en 1824, et dont on peut aujourd'hui encore constater la désolante vérité : « L'auteur de l'*Essai sur l'indifférence* ne sera ni le premier ni le dernier *à vouloir nous dominer* DU HAUT DE SON OBÉISSANCE. »

M. Emile Olivier qui avait commencé sa carrière politique par se proclamer démocrate a fort bien vu plus tard ce que l'on peut attendre du gouvernement par le peuple.

« La démocratie pure, supprimant à son profit les autres éléments sociaux, faisant découler toutes les forces et tous les pouvoirs d'une élection égalitaire, constitue, de l'aveu des théologiens, des philosophes, publicistes anciens ou modernes, le pire des gouvernements, *omnium deterrimum*, selon la forte expression de Bellarmin, qui résume l'opinion unanime de l'humanité pensante. Dans ses élus, ses chefs, ses favoris, elle se complaît à la médiocrité, garantie de la soumission ; elle nourrit contre les hommes de valeur l'aversion de Louis XIV pour les grands seigneurs ; en laisse-t-elle passer un par mégarde, elle l'oblige à s'avilir ou le rejette. Elle n'est pas l'apogée d'une civilisation, elle en marque la décadence ; elle ne profite pas même à la plèbe qui l'édifie, car, sans supprimer ni adoucir ses misères, elle les accroît des tourments de l'envie, de la haine, de la vanité, de l'impuissance. Le mieux qui puisse arriver à une démocratie pure, à moins qu'elle ne soit établie dans un pays d'hôteliers sans mission historique, est d'être domptée par un Auguste, un Médicis ou un Napoléon, sans quoi elle succombe tôt ou tard sous un Philippe de Macédoine.

» Je n'ignorais pas que la démocratie n'aime que la liberté du désordre, et que partout elle a nié, poursuivi, supprimé la liberté réelle, celle dont on ne jouit qu'au prix d'une sérieuse responsabilité; qu'elle a étouffé les droits inviolables de l'individu sous l'oppression des majorités, sous prétexte que, si une protection est nécessaire contre des rois, elle est inutile contre les élus du peuple. Mais je me berçais de l'illusion qu'il n'était pas impossible de guérir une démocratie de cette maladie, et de la faire vivre en bonne intelligence avec la liberté. Démocratie et liberté, disais-je naïvement ; je n'avais pas encore appris que la forme inévitable de la démocratie est le collectivisme, d'abord mitigé et contenu, puis débordant et absolu [1]. »

Que tous les intérêts sociaux soient représentés dans tous les conseils de la nation, pour se défendre et s'équilibrer mutuellement, rien de mieux. C'est ce qui a existé, équivalemment du moins, dans notre France, et ce que la Révolution a détruit. La

1. *L'Empire libéral*, p. 30.

coutume, sanctionnée par des chartes cinq et six fois séculaires, voulait que dans ce royaume les petits comme les grands eussent leurs droits garantis, les droits de leurs corporations, et, dans les corporations, les droits des compagnons aussi bien que ceux des patrons, et ceux des patrons aussi bien que ceux des ouvriers.

On ne se contente pas de vouloir le rétablissement de cette justice. On veut que le peuple gouverne [1].

Déjà, par le suffrage universel, il a accès à toutes les charges, même les plus hautes. Que veut-on de plus ?

Qu'il les occupe effectivement. Quel bien en attendre ?

L'aristocratie a gouverné de longs siècles la société française, non sans gloire et non sans procurer le progrès matériel aussi bien que le progrès intellectuel et moral.

La bourgeoisie, au lieu de continuer à faire monter une à une, par le mérite, ses familles dans les classes supérieures, a fait une révolution pour écarter d'un coup ou même anéantir l'aristocratie et se mettre à sa place. Elle tient le gouvernail depuis un siècle, et, sous son régime, la France est déchue. Elle, la

1. M. Fustel de Coulanges, le restaurateur de l'esprit national, a décrit, mieux encore que M. Olivier, les suites du gouvernement populaire.

« Si l'on se représente tout un peuple s'occupant de politique, et depuis le premier jusqu'au dernier, depuis le plus éclairé jusqu'au plus ignorant, depuis le plus intéressé au maintien de l'état de choses actuel jusqu'au plus intéressé à son renversement, possédé de la manie de discuter les affaires publiques et de mettre la main au gouvernement ; si l'on observe les effets que cette maladie produit dans l'existence de milliers d'êtres humains ; si l'on calcule le trouble qu'elle apporte dans chaque vie, les idées fausses qu'elle met dans une foule d'esprits, les sentiments pervers et les passions haineuses qu'elle met dans une foule d'âmes ; si l'on compte le temps enlevé au travail, les discussions, les pertes de force, la ruine des amitiés ou la création d'amitiés factices et d'affections qui ne sont que haineuses, les délations, la destruction de la loyauté, de la sécurité, de la politesse même, l'introduction du mauvais goût dans le langage, dans le style, dans l'art, la division irrémédiable de la société, la défiance, l'indiscipline, l'énervement et la faiblesse d'un peuple, les défaites qui en sont l'inévitable conséquence, la disparition du vrai patriotisme et même du vrai courage, les fautes qu'il faut que chaque parti commette tour à tour à mesure qu'il arrive au pouvoir dans des conditions toujours les mêmes, les désastres dont il faut les payer : si l'on calcule tout cela, on ne peut manquer de dire que cette maladie est la plus funeste et la plus dangereuse épidémie qui puisse s'abattre sur un peuple, qu'il n'y en a pas qui porte de plus cruelles atteintes à la vie privée et à la vie publique, à l'existence matérielle et à l'existence morale, à la conscience et à l'intelligence, et qu'en un mot, il n'y eut jamais de despotisme au monde qui pût faire autant de mal. »

reine de l'Europe et du monde, est tombée au rang de puissance de second ordre ; et son état est si précaire, qu'elle en est à se demander chaque matin si les barbares ne vont pas bientôt monter à l'assaut de ce qui lui reste de civilisation.

Et c'est après cette expérience que l'on excite le peuple à s'emparer à son tour du pouvoir ; et que l'on voudrait persuader au clergé de l'organiser à cette fin, de se mettre à sa tête pour l'y aider ! ! !

« Il est temps, dit la *Démocratie chrétienne*, de former l'armée démocratique chrétienne.... Même dans les cités les plus empoisonnées par le virus collectiviste, on trouvera un nombre considérable d'ouvriers prêts à marcher avec le prêtre, si le prêtre va au peuple et l'aide résolument à faire triompher ses droits. » (N° I, p. 17-19.)

C'est donc une nouvelle révolution que l'on veut et une révolution organisée et conduite par le clergé ! Il ne s'agit point de travailler à rendre les enfants du peuple aussi dignes que possible, de remplir les charges auxquelles le suffrage universel peut les élever. Il s'agit de faire conquérir à la classe populaire, *en tant que classe*, la jouissance de ce que l'on appelle ses « droits » au gouvernement, afin qu'elle puisse travailler par elle-même, et mieux que ne l'ont fait les autres, à l'amélioration de son sort. Ainsi légitimée, cette révolution est déclarée désirable, et, pour en convaincre, on ne tarit point sur les qualités natives du peuple et sur les vices des grands ; elle est estimée si conforme à l'Evangile et si sainte, qu'on fait au clergé un devoir d'en prendre l'initiative ! [1].

1. Les idées ou les illusions de la jeune et chrétienne démocratie sont dues en grande partie à ce que j'appellerai l'*américomanie*, qui a succédé à l'*anglomanie*. On cherche un modèle dans la grande république et on la regarde comme le type de la société de l'avenir, sans songer aux périls que court cette naissante et puissante démocratie et aux différences radicales qui la distinguent de nos essais démocratiques européens.

On se hâte un peu trop à tenir pour définitive l'organisation démocratique des États-Unis. Ceux-là mêmes qui l'ont étudiée de plus près et qui sont ses plus chauds partisans, Tocqueville, Summer-Maine, James Brice, Claudio Jannet, Laveleye, Bourget, ne sont pas sans inquiétude à son sujet. La civilisation américaine n'a pas dit son dernier mot. Elle a voulu se passer du temps ; on ne pourra la juger définitivement qu'à l'user, et il faut attendre que le temps ait prononcé sur elle son verdict impitoyable.

En second lieu, il existe entre l'Amérique et notre continent des différences profondes. Prétendre importer chez nous les institutions américaines paraît à peu près aussi sage que si l'on voulait transporter sur notre sol et sous notre ciel les cultures qui demandent un autre climat. A oublier les conditions de race et de milieu, on se prépare de cruels mécomptes.

Ah ! sans doute, on ne veut point cette révolution aussi radicale, partant aussi destructive que la veulent les démocrates qui ne sont point chrétiens [1].

On assure que la liberté, l'égalité et la souveraineté du peuple que l'on réclame ne comportent point les excès acceptés et voulus par les démocrates socialistes. C'est possible, mais jamais les démocrates chrétiens n'ont pu s'entendre pour marquer les limites où ils voudraient s'arrêter, et surtout s'appuyer sur un principe quelconque pour déterminer ces limites. Aussi a-t-on vu en France comme en Allemagne, en Italie comme en Belgique, des démocrates chrétiens tomber de chute en chute dans la démocratie pure, et sentant leurs théories se heurter aux doctrines de l'Eglise, sortir de l'Eglise. Ceux qui s'arrêtent en chemin ne se tiennent à l'étape qu'ils ont choisie qu'à force d'inconséquences. Chrétiens, ils ne veulent point lâcher des vérités qu'ils savent être fondamentales ; démocrates, ils ne peuvent n'être point charmés par les séductions démocratiques. Ils retiennent les unes et les autres, et c'est ce qui les rend plus dangereux que les démocrates socialistes. L'aspect de la vérité qu'ils conservent attire et rassure ceux que l'erreur qu'elle recouvre repousserait si elle n'était voilée. C'est ce qui faisait dire à Le Play : « L'erreur des gens de bien est plus dangereuse que celle des coquins ; c'est elle qui perd la France depuis soixante ans ; il faut se garder de l'encourager, quelque estime que l'on ait pour les personnes [2]. »

D'un autre côté, il ne faut point croire que des demi-libertés, une demi-égalité, une demi-souveraineté, satisfassent jamais le peuple à qui la démocratie chrétienne aura fait ses décevantes promesses.

Que peuvent répondre les démocrates inconséquents, lorsque les vrais démocrates les apostrophent ainsi ?

« Qui êtes-vous donc pour m'adresser la parole que le Créateur imposait aux flots de la mer : *Tu n'iras pas plus loin !*

---

1. M. Guesde disait au congrès international du socialisme qui eut lieu en septembre 1900 : « Il nous faut, pour réaliser notre programme, la *totalité du pouvoir central*. En effet, hors cela, il ne saurait y avoir que des réformes impuissantes et non *la substitution du régime collectiviste au régime capitaliste*. Rien ne dit même que, pour atteindre ce but final, il ne faudrait PAS ALLER JUSQU'A LA DICTATURE DES CLASSES DEVANT LAQUELLE LES BOURGEOIS DE 1793 N'ONT PAS RECULÉ. »

2. *Le Play, d'après sa Correspondance*, p. 356.

Vous avez appelé le genre humain à la participation de certains droits politiques, et puis vous avez dit pompeusement : Contente-toi de cela, et crois, sur l'autorité de notre parole, que tu exerces une véritable souveraineté. Pour moi, j'appelle l'humanité tout entière à la communauté des biens, à des plaisirs réels, à la satisfaction pleine et entière de toutes ses nécessités, de tous ses souhaits, de tous ses caprices.

» La liberté que vous avez proclamée n'empêche pas le pauvre d'être sous la dépendance du riche, le serviteur de subir les lois de son maître. Pour moi, je proclame une liberté qui ne laissera plus exister parmi les hommes aucune sorte d'esclavage.

» Votre égalité à vous, c'est le mensonge s'ajoutant à l'inégalité la plus révoltante, parce qu'elle laisse subsister la demeure du puissant à côté du triste réduit de l'indigence, les plus éclatantes parures à côté des haillons les plus hideux. Pour moi, je ne reconnais pas cette inégalité monstrueuse ; je veux que tout le monde soit habillé, nourri de la même manière, qu'il y ait une part égale de plaisir pour tous.

» Voilà comment j'entends l'égalité, la liberté, la juste répartition des droits entre tous ; voilà ce qu'exigent les véritables intérêts du genre humain, tout le reste n'est qu'illusion et mensonge [1]. »

Illusion et mensonge ! répètent les gens du peuple, lorsqu'ils entendent les démocrates chrétiens leur promettre, comme les démocrates socialistes, la liberté et l'égalité ; car ils sentent bien qu'il y a une liberté et une égalité que des chrétiens ne peuvent pas promettre ; et c'est précisément celles-là, qui sont les plus tentantes et à la conquête desquelles les vrais démocrates les convient.

---

1. Balmès, *Mélanges*, T. III, p. 92-94.

CHAPITRE XXVIII

LA DÉMOCRATIE CHRÉTIENNE ET LES AUTRES FAUX DOGMES

Dangereuse pour ses partisans, comme le leur a fait entendre discrètement Léon XIII, incapable de donner satisfaction aux convoitises qu'elle éveille, la démocratie chrétienne-école, aussi bien que la démocratie sociale, voit se dresser devant elle le dogme de la déchéance.

Par suite de la chute primitive, la société humaine, avons-nous dit, ne peut subsister que par l'autorité qui réprime le mal et éduque la jeunesse, et par les encouragements et la consécration que la propriété et la hiérarchie donnent au mérite.

La démocratie socialiste repousse l'autorité, renverse la hiérarchie et anéantit la propriété. Elle prétend que l'homme, bon par nature, n'a pas besoin de la tutelle de l'autorité, et que l'égalité en droits et en jouissances, pour tous les hommes, s'impose, puisqu'ils sont tous également bons, également méritants.

Dire que la démocratie chrétienne n'admet point, elle non plus, les suites en nous tous de la faute d'Adam, serait assurément trop dire. Cependant, l'un de ses principaux initiateurs est allé jusque-là. Le P. Hecker, dans son livre *Aspirations de la Nature*, publié en 1857, c'est-à-dire sept ans après sa conversion au catholicisme, a écrit : « L'homme est et ne peut être que bon, doué de la raison qui tend au vrai et de la liberté qui tend au bien ; si la raison embrasse le faux, c'est sous l'apparence du bien. La chute originelle n'a laissé en l'homme aucune qualité mauvaise [1]. »

L'historien du P. Hecker, le P. Elliot, a dit aussi dans la bio-

---

1. Cité par M. Bargy : *La Religion dans la Société aux Etats-Unis*, p. 177.

graphie de son héros : « La nature humaine est bonne et tous les hommes sont frères : telle était, selon le Dr Brownson, la thèse du CHRIST. » La thèse du CHRIST est un peu différente. Sans doute, tous les hommes sont frères en Adam. Tous les chrétiens sont frères en JÉSUS-CHRIST. Mais ce qui prouve que le divin Sauveur ne tenait point pour bonne la nature humaine dans son état actuel, c'est qu'il est venu pour la régénérer par son sang. Il a accompli cet acte d'infinie miséricorde ; mais ce qu'il faut bien remarquer, et ce que les démocrates chrétiens semblent perdre de vue, c'est que JÉSUS-CHRIST a accompli cette rédemption de telle sorte que, si l'expiation du Calvaire renferme des mérites suffisants et surabondants pour relever tout le genre humain, elle a cependant laissé les hommes sous la loi de la chute, et chacun de nous dans les sentiers du mal. A nous de nous en tirer avec le secours de la grâce rédemptrice.

Nos démocrates chrétiens n'affirment pas, comme le P. Hecker et le Dr Brownson, la bonté native de l'homme. Interrogés, ils reconnaîtraient que nous sommes tous déchus en Adam. Mais leurs thèses démocratiques sur la liberté, l'égalité et la souveraineté qu'ils attribuent au peuple, ne peuvent se soutenir que dans cette hypothèse, que tous les hommes sont uniformément réparés, que tous sont au même niveau moral et doivent être traités de même façon : ce qui est contraire à la doctrine, à l'histoire et aux possibilités de tout gouvernement, aussi bien celui de la famille que celui de l'Etat.

Ont-ils, peuvent-ils avoir présente à l'esprit cette vérité que l'Eglise et toute l'histoire de l'humanité enseignent d'un commun accord, qu'Adam, par son péché, a vicié toute sa race, lorsqu'ils disent vouloir travailler à l'avènement d'un état social qui serait basé sur la liberté, sur l'égalité et sur la mise en pratique de la souveraineté populaire ?

Lorsqu'ils préconisent la liberté, ils ferment les yeux sur le double assujettissement auquel la chute a soumis tout homme venant en ce monde : celui de la faim et celui des passions.

La faim à apaiser chaque jour ne laisse point l'homme libre. Elle le place, dès son entrée dans la vie, et le force à rester, tout le long de son existence, dans un organisme social, ordonné en vue de procurer, autant que possible, à tous le pain quotidien. Que cet organisme ne soit point parfait, qu'il puisse

s'améliorer, cela ne fait point de doute ; de fait, il ne s'améliore que par l'expansion et le progrés des vertus chrétiennes. Mais ce n'est point ce dont il s'agit ici. L'homme ne peut sortir de cet organisme, défectueux ou non, sans se condamner à la mort; il n'est donc point libre.

Les passions obligent la société à retenir tous les hommes en d'autres organismes, montés, l'un, pour maintenir dans l'ordre la multitude qu'elles ne cessent de pousser à tous les désordres; l'autre, pour faire l'éducation de ces mêmes hommes, c'est-à-dire les aider à sortir peu à peu de leur état de déchéance, éducation que le père commence et que le prêtre poursuit toute la vie. De ce côté encore, l'homme n'est pas et ne peut pas être libre. Il est engagé, dès sa naissance, dans la famille, dans l'Etat, dans l'Eglise ; il doit se soumettre à leurs lois, s'il veut être protégé, pouvoir vivre et voir se développer ses facultés et ses puissances.

Parler de liberté et d'indépendance, réclamer un état social basé sur cette liberté, c'est donc se mettre en dehors des faits et du dogme, c'est se transporter de l'ordre humain actuel dans l'ordre premier, dans celui qui a précédé la chute. Si cet ordre s'était maintenu, si Adam n'avait point péché, si le genre humain se trouvait dans le paradis terrestre, assurément, il n'y aurait point un ordre économique mettant des hommes dans la dépendance d'autres hommes, afin qu'ils puissent avoir à manger; il n'y aurait point de pouvoir coercitif, des codes, des tribunaux, des pénalités ; il n'y aurait point nécessité de maîtres pour instruire et moraliser : l'indépendance de l'homme à l'égard de l'homme eût été entière. Dans l'ordre nécessité par la chute, elle n'existe plus et ne peut plus exister.

De même de l'égalité. Les démocrates chrétiens reconnaissent les inégalités physiques, intellectuelles et morales qui distinguent les hommes entre eux; mais ils les veulent égaux socialement, c'est-à-dire qu'ils ne veulent point tenir compte des mérites des ancêtres et de la situation acquise aux enfants par ces mérites. Ici encore, ils mettent en oubli la chute et ses conséquences. Dès le lendemain même de la faute originelle, les inégalités sociales ont dû se produire et se sont produites sans que jamais le genre humain pût revenir à l'égalité. Il y eut dès lors, il y a maintenant, il y aura toujours, dans la nature

humaine, des inégalités de race ; dans une même race, l'inégalité des peuples ; dans un même peuple, l'inégalité des familles-souches ; dans une même famille, l'inégalité des branches ; dans une même branche, l'inégalité des individus.

Comment cela se fait-il, et comment cela est-il inévitable ?

A partir du mal qui est au sein de chacun, le bon ou le mauvais usage du libre arbitre élève les uns et achève d'abaisser les autres, — races, nations, familles, selon l'énergie plus ou moins grande et plus ou moins continue que chacune met à combattre les passions et à se livrer au bien. Il y a des races dégradées, sauvages ou barbares, et il y a des races ennoblies. Au sein de ces dernières, les peuples sont élevés à différents degrés dans la civilisation. De même, au sein d'un même peuple, les familles se trouvent à des degrés différents de richesse et de considération, selon les mérites ou les démérites acquis par chacune d'elles au cours de ses générations successives.

La démocratie, même chrétienne, ne peut souffrir la hiérarchie sociale. Elle veut bien que les individus puissent s'élever par leurs mérites personnels ; elle ne veut point qu'ils puissent hériter de la situation acquise par ceux de leurs ancêtres. En cela encore, elle méconnaît la première des vérités relatives à la nature humaine. La solidarité humaine, fondée sur la nature même de l'homme, — qui est tout autre que la nature angélique, — fait que nous avons malheureusement hérité de la déchéance de notre premier père ; mais, par contre, elle exige que nous soyons maintenus au degré de relèvement où nous ont portés les vertus de nos parents et de nos ancêtres, non seulement quant à la pureté du sang, mais aussi quant à la dignité que procurent les biens acquis et les services rendus. La démocratie veut que tous jouissent de la même considération et des mêmes droits ; elle oppose la thèse des droits de l'homme, droits innés à la nature humaine, à la thèse des droits acquis par chacun ; c'est réduire la société à vivre au jour le jour, c'est lui enlever sa continuité, c'est la détruire. Les droits acquis sont les droits réels, *les droits des hommes*, les droits de la civilisation ; les prétendus droits innés sont les *droits de l'homme*, les droits que réclame l'orgueil, uni à la jalousie qu'excite la vue des avantages dont jouissent les familles où les mérites se sont accumulés.

Le démocrate, qui voudra prendre le mot « liberté » dans son grand sens et non dans le sens dérivé « d'indépendance », verra bien que réclamer, comme il le fait, le règne de l'égalité dans la liberté, c'est vouloir une chose aussi contradictoire qu'impossible. Car là où la liberté existe, l'égalité ne tarde point à disparaître; et là où l'égalité règne, c'est que la liberté est absente. Elle règne chez les bêtes, parce que Dieu ne les a point douées de la noble prérogative du libre arbitre. Elle ne régnera jamais, elle ne peut régner chez nous : toujours, la liberté fera sauter le niveau abrutissant sous lequel la démocratie voudrait courber les têtes.

Et si l'inégalité sociale provient — sauf les accidents — du bon et du mauvais usage de la liberté qui élève les uns et abaisse les autres, mettre la souveraineté dans le peuple, c'est la mettre dans le mal ; c'est la confier à ceux qui sont restés en bas ou qui y sont retombés, parce qu'ils n'ont point su se vaincre pour en triompher.

C'est aussi la mettre dans l'impuissance. Les gens du peuple, les familles plébéiennes sont celles qui n'ont point encore acquis ou qui ont perdu la première des vertus sociales, la modération des désirs au premier degré, à celui qui est nécessaire pour constituer l'épargne, alors que l'intérêt personnel persuade cette modération. Comment pourraient-elles administrer le bien de la nation, le capital accumulé par les siècles, elles qui n'ont point su constituer ou qui n'ont point su conserver leur propre bien ? Où prendraient-elles les aptitudes et les vertus nécessaires pour relever la société, la faire progresser, ou simplement la maintenir dans son état, elles qui n'ont pas su sortir de leur abaissement ou qui s'y sont précipitées de nouveau !

Le gouvernement ou l'exercice de la souveraineté est nécessaire pour prêter une main secourable aux bonnes volontés en leur ascension.

Or, la démocratie s'en va demander le ressort social à ceux qui sont affaissés sur eux-mêmes ! Aussi, l'égalité qu'elle procure, — et nous ne le voyons que trop, — n'est point l'égalité dans les hauteurs, mais l'égalité par en bas, c'est la civilisation qui s'écroule, c'est la société qui se dissout et bientôt ne sera plus.

La thèse démocratique se heurte donc à un fait aussi ancien que le monde, aussi étendu que l'humanité, aussi visible que le

soleil : le mal, c'est-à-dire l'ignorance et la concupiscence, le péché et le vice, et leurs suites : la misère et la mort. De DIEU et du triple gouvernement qu'il a institué dans son Eglise, dans la société civile et dans la famille, vient le bien qui combat le mal et qui en resserre les frontières.

Libres et abandonnés à eux-mêmes, les hommes déchoient de jour en jour; au contraire, dès qu'ils acceptent le secours de l'Autorité : autorité paternelle, autorités sociales, autorité religieuse, on les voit surmonter le mal qui est en eux et s'élever en intelligence, en moralité et en bien-être. La famille et la société recueillent à sa naissance l'homme déchu ; la famille et l'Eglise travaillent de concert à le réparer ; l'autorité civile fait régner l'ordre et la paix ; et, dans cette paix, le père et le prêtre saisissent les âmes, leur montrent le bien, le leur font aimer et pratiquer, et pour autant les délivrent du mal.

L'homme qui se soumet à la triple autorité, qui se laisse gouverner par ces trois filles du ciel, s'élève peu à peu au-dessus de ceux qui restent sourds à leurs appels.

Leur raison d'être est d'aider les classes inférieures à monter dans les classes supérieures et de les aider à y entrer par l'effort et le mérite. Cet appel ne peut être fait, cette aide ne peut être donnée que par ceux qui sont investis d'en haut. M. Taine a reconnu cette vérité dans une lettre à M. F. Guizot : « L'histoire montre que les États, les gouvernements, les religions, les Églises, toutes les grandes institutions, sont les seuls moyens par lesquels l'homme animal et sauvage acquiert sa petite part de raison et de justice. »

L'autorité ne peut sourdre d'en-bas ; elle vient du Ciel, c'est DIEU qui la donne. Et il fait ce don à la société parce qu'il y a foule, parce qu'il y a peuple, c'est-à-dire un ensemble d'hommes chez lesquels il faut à chaque instant suppléer à la raison et à la volonté, perdues en partie par la chute et par les passions. C'est ce que fait l'autorité ; elle vient substituer la loi à la raison impuissante et la force à la volonté égarée. Et c'est pour cela qu'elle ne peut être placée que dans les classes supérieures, où le travail de plusieurs générations a purifié la raison et fortifié la volonté. La chute de la souveraineté dans les classes inférieures fait disparaître l'autorité, et la disparition de l'autorité livre au mal sans défense les populations.

Assurément, tous les efforts de la société doivent tendre à

amener l'égalité entre ses membres, mais l'égalité dans le bien, l'égalité dans la vertu, l'égalité dans le mérite ; en un mot, faire atteindre *les meilleurs*, *les aristos* par les plus mauvais. Est-ce la démocratie, le gouvernement de la foule qui peut procurer cette universelle ascension?

Dans la société telle que le bon sens l'a conçue, telle que le travail des siècles et surtout la vertu du christianisme l'ont faite dans ses grandes lignes, l'autorité réside dans les sommets, et de là elle attire, elle aide à franchir les degrés de l'échelle sociale quiconque veut se soumettre à ses disciplines ; la bourgeoisie aspire à la noblesse et s'efforce de l'obtenir par la générosité ; la meilleure partie du peuple, se défendant du luxe pour acquérir la propriété, se fait ouvrir les rangs de la bourgeoisie ; et dans les couches infimes on apprend que seuls le travail, l'économie et l'ordre peuvent tirer de la misère.

Le salut de la société demande donc que l'idée de l'autorité soit relevée dans les âmes, et que les idées démocratiques de liberté, d'égalité, des droits de l'enfant et de la souveraineté du peuple soient combattues.

Il faut tout d'abord restaurer l'idée de Dieu, auteur et souverain Maître de toutes choses. En combien d'âmes, de celles mêmes qui se tiennent pour chrétiennes, l'orgueil démocratique est entré pour y diminuer le sentiment de l'autorité de Dieu ! Combien en reste-t-il qui soient imprégnées dans le fond de leur être de cette vérité : Je suis de Dieu. Il y a un Être nécessaire, éternel, qui m'a tiré du néant et qui me conserve ; et cette conservation est à toutes les secondes de ma vie le don sans cesse continué de l'existence, de la pensée, de la volonté, de l'amour, de tout ce que je suis et de tout ce que j'opère. Il n'est pas seulement près de moi, il est en moi, dans tout mon être, dans chacune de mes puissances et de mes facultés qui, sans lui, ne pourraient même avoir de commencement. Je dois donc sans cesse me tenir attaché à lui ; et par la conformité de mes pensées à ses pensées, de mes volontés à ses volontés, me reporter sans cesse à Lui par le don de ma reconnaissance et de mon amour.

Ce n'est point ce qu'inspire l'orgueil. Il nous empêche de reconnaître notre néant ; il nous cache le Créateur, afin que nous puissions nous soustraire à son autorité, afin de nous rendre indépendants de ses volontés, libres, souverains.

C'est là le premier effet de l'esprit démocratique.

Après avoir écarté de notre esprit l'idée de notre néant, l'orgueil peut moins encore y laisser la pensée que nous avons essuyé une chute, et, qu'affaissés dans le mal, nous dépendons de DIEU non seulement par la création et la conservation, mais aussi pour la réparation de notre être. Cela n'a point échappé à M. de Montalembert. Dans la lettre qu'il écrivit à M. Cochin, après avoir lu les ouvrages de M. Le Play, il reconnaît avec l'auteur que « la doctrine de la chute originelle répugne profondément à l'orgueil servile de nos contemporains ».

De là vient l'opposition sourde qui se trouve en tant de cœurs contre tout le système social — autorité civile et autorité religieuse — établi par la bonté divine pour nous rendre ce que le mal nous a enlevé.

La démocratie sociale réclame contre lui des LIBERTÉS. Quelles libertés ? La liberté de conscience et des cultes : c'est l'orgueil dans les âmes et dans l'Etat, qui rejettent le ministère de l'Eglise instituée par DIEU pour opérer notre restauration. La liberté de la pensée et de la presse : c'est l'orgueil de l'esprit qui prétend se suffire, qui repousse les lumières divines comme inutiles pour conduire les peuples au bonheur. La souveraineté du peuple : c'est l'orgueil implanté dans les foules qui prétendent n'avoir besoin ni d'autorité ecclésiastique, ni d'autorité civile pour se gouverner. En un mot, par les libertés démocratiques, l'orgueil veut s'emparer du monde pour le mener à sa perte par le mépris et du Rédempteur et du Créateur et de tout ce qu'Ils ont fait pour nous.

La démocratie chrétienne a sans cesse, elle aussi, à la bouche ce mot de liberté. Sans doute, elle ne la veut point aussi absolue que la veut la démocratie sociale. Mais d'abord, en clamant ce mot au milieu des foules, elle énerve l'autorité, l'autorité divine aussi bien que l'autorité humaine. Puis, en voulant, au nom de la liberté, que la vérité et l'erreur, le bien et le mal, combattent à armes égales, elle méconnaît la puissance en nous du vice originel, elle s'appuie, — inconsciemment, je le veux bien, — sur la fausse donnée théologique et philosophique qui est le principe de toutes nos erreurs et la cause de tous nos maux.

Aussi, ne saurait-on trop recommander aux cercles d'études sociales, que l'on établit maintenant partout, d'avoir sans cesse devant les yeux, dans toutes leurs discussions, la chute originelle.

C'est ce que fit un jour le cardinal Sarto, aujourd'hui Notre Saint-Père le Pape Pie X.

En 1896, on lui proposa la *Présidence d'honneur* du congrès que tint à Padoue l'*Union catholique pour les études sociales.*

Le discours d'inauguration qu'il prononça commence par ces mots : LOUÉ SOIT JÉSUS-CHRIST ! et le cardinal donna pour raison de ce début que les associés doivent prendre dans ce salut le résumé des sujets à traiter dans leurs congrès, des études à faire dans leurs réunions. Puis il leur indiqua les conséquences pratiques à en faire sortir. « Ce salut, ajoute-t-il, chasse de notre esprit toute préoccupation et toute crainte au sujet de nos discussions, parce qu'avec un tel fondement nous sommes sûrs de l'orthodoxie des doctrines qui seront développées ici. »

Quelles préoccupations avaient pu faire naître dans l'esprit de leur Président d'honneur ces assises de la démocratie chrétienne en Italie, quelles craintes avait-il pu avoir ?

Il le fait entendre clairement : *Admettre Jésus-Christ*, dit-il, *c'est affirmer la chute originelle.* Et, de fait, JÉSUS-CHRIST est venu en ce monde pour la réparer. « Or, demande le cardinal Sarto, d'où viennent toutes les erreurs dites socialisme, communisme, toutes ces utopies de l'émancipation de la chair, de la réhabilitation de la nature, de l'égalité des conditions, du partage des biens, de la souveraineté de la raison?

» Toutes ces monstruosités n'admettent pas la chute de l'homme et sa dégradation originelle.

» Oui, le péché originel avec ses terribles conséquences, — la corruption de la source et le fatal empoisonnement des ruisseaux, l'existence du mal et la nécessité du remède, — tous ces points de la croyance catholique sont rejetés par nos modernes éducateurs, et c'est de cette négation que découlent toutes les applications antisociales qui sont tentées sous nos yeux. »

Voilà ce que le futur Pape a voulu faire entendre au congrès des démocrates chrétiens de l'Italie au début de leurs travaux. Il a voulu qu'ils aient les yeux fixés sur la chute de l'homme et sur ses conséquences ; et il leur a donné cette attention au fait historique, primordial, comme le moyen nécessaire de ne point glisser de l'Action populaire chrétienne, tant encouragée par Léon XIII, dans la démocratie qui est le confluent de toutes les erreurs du siècle.

CHAPITRE XXIX

COMME EN 48

Les démocrates chrétiens ont pris comme enseigne le principe de la politique révolutionnaire. Ils voudraient bien le dégager de son venin. Il est difficile cependant de garder les mots et de répudier la chose, car les mots appellent et ramènent la chose elle-même. Par là, les démocrates chrétiens remplissent le rôle le plus dangereux qui puisse être pris. Ne tombant pas jusqu'au fond de l'erreur, ils y attirent les autres. Ils y font descendre surtout les jeunes esprits auxquels ils font particulièrement appel et qui n'ont encore acquis ni la science, ni l'expérience qui pourraient les préserver de l'erreur.

Puisse la vérité catholique se dégager bientôt des nuages amoncelés sur elle ! On ne verra plus alors les âmes de bonne volonté s'épuiser en vains efforts.

En octobre 1848, l'*Ami de la Religion* publia trois lettres à lui adressées [1], qui devinrent, dit Louis Veuillot dans ses *Mélanges*, le programme de tous les catholiques de France. Les deux premières étaient de M. de Montalembert, la troisième « d'un esprit éminent qui suit depuis longtemps et de haut le cours des événements. » Elle est signée A. T.

Voici d'après Louis Veuillot, quelle en fut l'occasion : « L'*Ère Nouvelle* fut fondée en 1848, au mois d'avril, dans le but de rapprocher les catholiques des démocrates. Les hommes distingués qui rédigeaient ce journal avaient des intentions excellentes, mais leur but nous paraissait chimérique, et quelques-uns de leurs raisonnements nous semblaient dangereux. Le principal axiome nous faisait peur. Ils disaient : *Le christianisme, c'est la démocratie même*. Pleine de verve républicaine, l'*Ere Nouvelle*

1. Tome 139e, pages 180 à 183, 223 à 229, 267 à 271.

multipliait les attaques contre les rétrogrades, les sectateurs du passé, etc., etc. Enfin M. de Montalembert crut qu'il convenait de parler. Il combattit avec autant de bon sens que d'énergie les sentiments que l'on s'efforçait d'introduire parmi les catholiques[1]. »

Voici d'abord la partie principale de la lettre de M. A. T.

« Chacun le sent, les périls de l'Eglise sont grands aujourd'hui, et ce n'est pas trop pour les conjurer de tout ce que les catholiques peuvent réunir de courage et de lumière. Il serait peu sûr d'avoir une foi oisive aux promesses d'immortalité que DIEU a faites au christianisme. Ces promesses, valables pour le corps entier de la catholicité, ne peuvent l'être pour les Eglises particulières, qu'à la condition que tous les fidèles, rassemblés comme un seul homme, à la voix de leurs pasteurs, saisissent vaillamment l'épée et le bouclier pour repousser les attaques de l'ennemi. C'est à ce prix que la religion de JÉSUS-CHRIST, est sortie triomphante des luttes qu'elle a eu à soutenir depuis dix-huit siècles...

---

1. *Mélanges*, 1re série, T. III, page 477.

La *Revue de Paris*, publiant en octobre 1897 des lettres inédites de Lamennais, écrites en 1832 et 1838, qu'elle venait de recevoir de M. le Vicomte de Meaux, n'hésitait pas à voir dans Lamennais le père des démocrates chrétiens. M. Eugène Forgues disait en tête de cette publication :

« De cette double lecture ressort une fois de plus, avec une évidence de jour en jour éclatante, la manifeste nécessité des réformes proposées naguère par Lamennais et qu'il fut impuissant à faire prévaloir contre le mauvais vouloir de l'épiscopat contemporain. Les condamnations prononcées contre lui il y a une soixantaine d'années, n'ont pu arrêter le mouvement dont il fut l'initiateur, et qui aboutit, de nos jours, aux tentatives plus ou moins dirigées de ce qu'on est convenu d'appeler le « socialisme chrétien ». On peut assurément admettre que l'auteur de l'encyclique *De conditione opificum* eût hésité à condamner Lamennais. Lui-même, au surplus, prévoyait la revanche future de ses idées. « Notre tâche est désormais remplie, — écrivait-il à Montalembert ; — nous avons répandu des semences qui fructifieront un jour. C'est au temps seul qu'il appartient de les développer et de les mûrir. » — Si le prochain avenir répond aux espérances de l'apôtre de La Chenaie, les lettres qu'on va lire auront tout au moins pour résultat de marquer le rang qui lui est dû dans le triomphe final de la vérité. »

Des pensées semblables ont été cent fois exprimées par les démocrates chrétiens eux-mêmes. Qu'il suffise de citer la préface placée en tête de la notice biographique de M. l'abbé Lemire dans la collection *Le clergé contemporain*, éditée par l'un d'eux : « Depuis un siècle, l'Eglise de France s'est tenue à l'écart des profonds mouvements de la pensée contemporaine. La voix même des Lamennais, des Lacordaire, des Montalembert, eut peine à se faire jour, et le plus grand de ces réformateurs fut brisé misérablement pour avoir voulu trop tôt le mouvement qui doit un jour sauver le christianisme chez nous. »

» Ou je me trompe, ou la Révolution de 1848 ne prépare pas à l'Eglise de France les mêmes épreuves qu'elle a subies en 1793...

» Mais le grand malentendu que chacun sait était caché dans le berceau de cette révolution, et il ne tarda pas à se produire. Pendant que les républicains proprement dits triomphaient de voir se réaliser enfin leur idéal..., d'autres, nourrissant un plus long espoir et de plus vastes pensées, n'aspiraient à rien moins qu'à refaire, de fond en comble, l'édifice social, et à façonner la nature humaine avec une autre argile que celle dont l'a pétrie le Créateur. Pour ceux-ci l'avènement de la République était l'enfantement immédiat de ces nouveaux cieux et de cette nouvelle terre promise par l'Apôtre à la terre régénérée. »

L'illusion est revenue avec la troisième République, plus puissante et partagée par un plus grand nombre. Il s'agit toujours de refaire de fond en comble l'édifice social, et l'on ne remarque point que les plans dressés pour cela, les solutions auxquelles on veut aboutir, supposent une nature humaine autre que celle que Dieu a créée ou du moins autre que celle que le péché a faite.

Le plus inquiétant en cela est que l'illusion est partagée par plusieurs de ceux qui devraient être le plus puissamment prémunis contre elle.

C'est ce que M. A.T. déplorait déjà en 48.

« Je touche ici, continua-t-il, à ce qu'il y a de plus vif et de plus délicat dans ce que je veux dire : mais j'y touche sans hésitation et sans crainte : car il me semble que, sur ce point, un laïque, à qui sont chers les intérêts de l'Eglise, a une liberté de langage qui serait peut-être difficile à un prêtre.

» Il y a bien des degrés dans le socialisme, et quoique l'inflexible rigueur de la logique fasse aboutir assez aisément les divers systèmes à une même absurdité, tous cependant, au premier aspect, ne révoltent pas également le bon sens et la morale. Disons-le même, quelques-uns de nos modernes réformateurs, amis sincères de l'humanité, et croyant de bonne foi aux rêves de félicité qu'ils enfantent pour elle, ont dans leur langage quelque chose de singulièrement séduisant pour les âmes simples et généreuses. Comme les anciens sophistes d'Alexandrie qui mêlaient dans leur enseignement la langue de Platon et celle de l'Evangile, ils empruntent au christianisme

une partie de ses dogmes et de ses préceptes, n'aspirant, disent-ils, qu'à les compléter pour en mieux assurer le règne sur la terre. Dépositaires de la plénitude de la vérité sociale, ce sont eux qui doivent ôter à l'homme le dernier anneau de sa chaîne et faire fructifier ici-bas cette grande doctrine de l'égalité et de fraternité humaine donnée au monde par JÉSUS-CHRIST, mais dont le germe mal fécondé a besoin de recevoir son épanouissement. »

N'est-ce point ce qu'on entend, ce qu'on lit aujourd'hui ? Le style n'y est plus. C'est toute la différence.

« Vous ne me désavouerez pas, Messieurs, si j'ajoute que ces étranges nouveautés font chaque jour des prosélytes, et que bon nombre d'intelligences, sans accepter toute la rigueur des formules des socialistes, sans aller jusqu'au bout de ses aspirations fantastiques, se pénètrent à un certain degré, de son esprit, adoptent son langage, et appellent de leurs vœux quelque chose d'inconnu que notre siècle doit réaliser pour le bonheur de l'humanité. On proteste fort sincèrement contre les extravagances de quelques-uns des novateurs les plus téméraires ; mais on exagère en même temps les maux invétérés de l'ordre social, l'exploitation de l'homme par l'homme, la révoltante inégalité des fortunes et l'exhérédation séculaire du plus grand nombre des enfants au profit des aînés de la famille. On va chercher dans l'Evangile le solennel anathème : *Væ vobis divitibus !* et on lui donne faussement en ce monde la terrible portée qu'il a pour l'autre. En rappelant sans cesse au pauvre son égalité naturelle avec le riche, en l'entretenant de ses droits sur le superflu de l'opulence, on exalte sa convoitise, on le nourrit de haine et d'orgueil ; et c'est par là qu'on l'initie à la pratique du dogme de la fraternité !

» Enfin, il n'est pas jusqu'au texte apostolique : *Et erant illis omnia communia, neque erat quisquam egens inter illos*, que l'on ne tourne contre l'état actuel de la société, que l'on ne donne pour fondement à la cité nouvelle qui devra accueillir, dans son enceinte idéale, tous les hommes devenus frères. Et où se disent ces choses ? Est-ce seulement dans quelques clubs ?... »

Les démocrates chrétiens de 48 n'ont vraiment rien laissé à inventer aux démocrates chrétiens d'aujourd'hui.

« Il faut en gémir ; il ne faut pas s'en étonner. Comment, dans le clergé même, toutes les têtes auraient-elles été assez

fortes de doctrine et d'expérience pour résister à l'ébranlement d'une si prodigieuse révolution ? Comment la lumière du texte évangélique aurait-elle pu luire assez pure à toutes les intelligences, pour qu'aucune ne se laissât égarer par de décevants commentaires ? Comment offrir à de jeunes imaginations le fantôme brillant de l'égalité universelle, sans en séduire au moins quelques-unes ? Comment notre siècle, seul entre tous les siècles, aurait-il eu ce privilège, que de mauvaises doctrines incessamment prêchées ne rencontrassent dans quelques esprits les mauvais instincts qui y correspondent et qui font les schismes et les hérésies ? »

En effet, s'il y a un sujet d'étonnement pour ceux qui savent l'histoire et qui connaissent la nature humaine, c'est que l'entraînement, dans les conditions où il s'est produit de nos jours, ne soit pas plus puissant et la séduction plus générale.

L'auteur de la lettre exhorte ensuite les rédacteurs de l'*Ami de la Religion* à conjurer ce mal, et pour cela à s'appliquer à rétablir les points du dogme obscurcis par l'erreur, expliquer la vérité sociale telle que le christianisme l'a promulguée à travers les siècles, interpréter le sens légitime des préceptes évangéliques dans leur application à l'organisation des sociétés humaines. « Nulle tâche, dit-il, n'est plus sérieuse et plus pressante. Si les doctrines *démocratiques et sociales*, que tant de bouches suspectes proclament aujourd'hui, venaient à recevoir de la prédication ecclésiastique une sorte de consécration aux yeux des peuples, on ne saurait calculer quelles en seraient les funestes conséquences. Qu'arriverait-il de l'Eglise ? Qu'arriverait-il de la société ? Tous ceux qui me lisent achèveront ici ma pensée. »

M. de Montalembert, après avoir félicité l'*Ami de la Religion* de l'adjonction de nouveaux rédacteurs et l'avoir encouragé à étendre son cadre, disait :

« Toutefois, vous devez le comprendre, ce n'est ni la critique littéraire, ni l'archéologie, ni la philosophie, ni la politique même qui doivent réclamer la première place dans vos préoccupations. Si je ne me trompe, l'*Eglise court aujourd'hui un danger considérable et nouveau, que les écrivains catholiques ont pour mission spéciale de dénoncer, de prévoir et de combattre.*

» La société, chacun le sait, n'a point de pire ennemi

aujourd'hui que le socialisme... Si la contagion socialiste allait envahir jusqu'aux enfants de l'Eglise elle-même, si une portion de notre jeunesse catholique avait le malheur d'ouvrir son esprit et son cœur à ces doctrines fallacienses, c'est alors vraiment que le mal pourrait sembler irréparable et qu'il ne resterait plus qu'à pleurer sur les ruines d'une société condamnée à mourir dans les étreintes d'une incurable anarchie. »

Après avoir énuméré « les témérités des novateurs, des présomptueux, des utopistes, disons le mot, des fous, » il fait observer que le grand danger de ces folies, vient, « de l'abus sacrilège et hypocrite que l'on fait de la religion, en mêlant quelques parcelles de la doctrine chrétienne et le nom même de Notre-Seigneur à la prédication de ces erreurs fatales. »

« Pourquoi, demande-t-il dans la seconde lettre, pourquoi faut-il que de telles aberrations aient rencontré parmi nous, non pas certes des complices, mais quelquefois des dupes, et plus souvent encore des instruments involontaires ?

» Pourquoi faut-il que des hommes, dont plusieurs sont chers aux catholiques par leurs vertus, leur caractère, leurs talents et leur éloquence, aient cru pouvoir, afin de mieux servir la démocratie, à laquelle ils se sont voués, prêter un concours indirect à la propagation de quelques-unes de ces funestes erreurs [1] ? »

Ce que disaient ces dupes, ce que ces instruments involontaires voulaient persuader, ce que M. de Montalembert, comme M. A. T., avaient entendu, c'est ce qui est dit aujourd'hui : « Le christianisme est la démocratie même. » « La République date du calvaire. » « La Révolution française est sortie de l'Evangile. » M. de St-Bonnet avait lu cette dernière assertion, et il s'écriait : « Un tel mot, inscrit à l'entrée du christianisme démocratique, donne la clef de l'erreur qui le tapisse jusqu'au fond.

---

1. Dans *Montalembert, d'après son journal et sa correspondance*, le P. Lecanuet dit : « Quant à la démocratie, Montalembert ne l'aime pas. » A M. Foisset qui déclarait la démocratie belle et désirable, Montalembert répondait : « Où se trouve-t-elle ? Pourquoi s'attacher à ce rêve ? » Il disait que la démocratie se confondait d'elle-même avec la démagogie. « Les avez-vous jamais vues séparées en France ? La démocratie ne finit-elle pas toujours par tomber dans le radicalisme ou le socialisme ? La démocratie telle que je la connais est irritable, aveugle, jalouse, sottement égalitaire... Moi je ne redoute pas l'égalité, mais je ne veux pas de l'égalité dans l'abaissement. » Tome II, p. 383.

Il découvre en même temps le grave péril de l'époque. » Puis il reprenait : « Sortie de l'Evangile ? Oui, quant aux mots ; quant aux choses, la Révolution française sort de l'orgueil arrivé à maturité par le XVIIIe siècle. » Et enfin : « Ce christianisme démocratique perdra tout s'il prend de la force. Il s'approprierait assez de vérité pour dissimuler toute l'erreur et étouffer définitivement toute la vérité. »

On était alors en 1850. La fièvre révolutionnaire s'apaisait, on en avait vu les dangers. M. de Saint-Bonnet en le constatant disait :

« Si l'on fût parvenu à allier l'esprit révolutionnaire à l'esprit religieux, à marier l'orgueil avec la vérité, c'en était fait à jamais de notre civilisation. Le grand danger a été là. Il faut que DIEU ait mis sa protection spéciale sur la civilisation pour préserver notre clergé de l'erreur la plus glissante, la plus terrible qui fût jamais. Un esprit supérieur, surnaturel, miraculeux, l'Esprit-Saint a pu seul le conduire ! Chaque âge a son hérésie ; il en naît une à tous les pas que fait le christianisme, car le moi se tient par derrière pour le fausser. Mais ici l'on enlevait le fond même du christianisme, en lui laissant son visage et son nom. L'âme éprouve un frisson... et il faut en ces temps n'admirer qu'une chose : l'inspiration divine de l'Eglise et le bon sens profond de notre humble clergé. »

Puissions-nous avoir la joie de faire la même constatation après la crise actuelle, bien plus étendue et bien plus profonde que celle de 48 !

Aujourd'hui, on a pu entendre parler sans trop d'étonnement de « l'esprit nouveau dans l'Eglise [1] » et de « l'évolution de l'Eglise [2] » ; on a annoncé sa conversion [3] ; on a dit qu'elle s'en-

1. *Réforme sociale*, 16 septembre 1894.

2. *L'évolution politique et sociale de l'Eglise*, par Eng. Spuller.

3. *La conversion de l'Eglise*, par M. Paul Desjardins.

L'abbé Romolo Murri croit que c'est déjà arrivé. Au lendemain du congrès de la libre pensée à Rome, il protesta dans la *Culture sociale* contre l'indignation que les catholiques faisaient paraître pour l'outrage infligé à la sainteté de Rome, et il disait :

« Les catholiques, s'ils veulent lutter efficacement contre leurs adversaires, feraient bien mieux de montrer que l'Eglise à laquelle s'attaquent les libres-penseurs et les francs-maçons est aujourd'hui un fantôme ; que le catholicisme n'est plus cette religion obscurantiste et intolérante que

tendrait avec le socialisme, et que cette entente se ferait sur le terrain de la propriété : « Qui sait, a dit M. Naudet, si ce n'est pas précisément sur cette question de la propriété que s'opérera entre les socialistes et les catholiques une réconciliation qui est dans la force des choses, le socialisme n'étant, selon la parole d'un grand évêque américain, que l'Evangile aigri [1] ? »

Evangile aigri, le socialisme ! Le socialisme serait donc la doctrine du CHRIST, sauf son aigreur, sauf l'acidité qu'une intempestive opposition lui a fait contracter. Qu'il s'en débarrasse ou qu'on la lui enlève, et il se montrera ce qu'il est : le pur Evangile [2] !

Il faut le dire : les ennemis de l'Église ont bien plus que les démocrates chrétiens l'intelligence de la question qui est au fond de la situation actuelle du monde.

Parmi les mauvais livres que publia M. Michelet, il en est un intitulé NOS FILS. « Ce volume, dit M. Edmond Biré est la *Bible* des républicains, de tous ceux qui savent quelque chose et qui sont les bergers du vulgaire troupeau. C'est pour eux le *Livre* par excellence, le seul. » Que dit-il ?

« Besoin est d'examiner, d'approfondir *notre principe*, la foi pour laquelle on combat, *le fond de notre vie politique et religieuse*. Notre marche sera indécise si cette idée vacille : il nous faut la fixer, bien savoir ce que nous voulons, prendre un parti. »

Ce *fond*, quel est-il? cette *idée politique et religieuse* quelle est-elle ? Le voici :

« PLUS DE PÉCHÉ ORIGINEL. L'enfant naît innocent, et non marqué d'avance par le péché d'Adam. Le mythe impie, barbare, disparaît. A sa place, solidement, se fondent la Justice et l'Humanité. »

---

dépeignent ses ennemis ; qu'il est compatible avec tous les progrès civils, avec toutes les libertés légitimes ; qu'il ne rêve point de restaurations irréalisables, qu'il laisse pleine liberté à la culture et à la critique ; bref, que la religion, bien interprétée et bien comprise, ne représente en aucune sorte l'antithèse de la science et de la raison. Le jour où une semblable démonstration irait jusqu'à l'évidence, ce qui ne tient qu'aux chefs dirigeants de l'Eglise, soyez persuadé que la libre-pensée perdrait la plupart de ses adeptes. »

1. *L'action sociale des catholiques. Etudes sociales et économiques.* 20 février 1894.

2. « Le socialisme et le christianisme, a-t-on dit encore, sont les deux rayons d'un même soleil » ; tous les deux tirent leur origine de la même pensée et du même principe.

Et en regard du dogme chrétien présenté dans ce livre de la façon la plus odieuse, Michelet dresse cet autre dogme :

« *La liberté de l'homme* a été formulée, promulguée souverainement par la Révolution française...

» Donc deux principes en face : le principe chrétien, le principe de 89.

» *Quelle conciliation? aucune.*

» Jamais le pair, l'impair ne se concilieront ; jamais le juste avec l'injuste, jamais 89 avec l'hérédité du crime.

» La conséquence est donc que, du berceau, partiront pour la vie, *deux routes absolument contraires*. L'éducation sera autre et *tout opposée*, selon qu'on part du vieux ou du nouveau principe. »

C'est ce que Waldeck-Rousseau a dit dans son discours de Toulouse ; et ces mots suffisent à donner la raison dernière de tout ce qui, depuis un siècle, a été entrepris contre l'Église.

Que font les démocrates chrétiens en assignant au peuple la conquête de la liberté et de l'égalité comme termes de ses efforts? Ils oublient, eux aussi, « notre principe, le fond de notre idée religieuse, la foi pour laquelle nous devons combattre. » Et lorsqu'ils disent vouloir ainsi restaurer « le pur Évangile » et amener le règne de Jésus-Christ, ils prêtent aux moqueries de ce même Michelet. « Imaginez, dit-il, un centre du réseau des chemins de fer, d'où part le Nord pour Lille, le Midi pour Bordeaux. Quel est le sot qui croit que ces chemins se rejoindront? Ils se tournent le dos. Plus ils vont, plus ils sont étrangers l'un à l'autre. Regardez donc, avant que le départ ne sonne. Choisissez bien votre wagon. »

Le principe de la civilisation chrétienne, c'est l'existence du mal au cœur de l'homme et la nécessité de l'autorité pour le combattre et pour établir le règne de la vertu. Le principe de la civilisation révolutionnaire, c'est l'immaculée conception de l'homme et son droit à la liberté et à l'égalité. Voilà les deux voies, « elles ne sont pas seulement différentes, mais bien deux lignes divergentes qui doivent en s'écartant toujours diverger jusqu'à l'infini. »

Espérer la rencontre, espérer la conciliation, la fusion des deux civilisations, et en attendre la réalisation dans la vie des peuples du « pur évangile » et du règne du Christ, c'est la plus inconcevable des illusions.

Concluons. Si la démocratie chrétienne, ne voulant point tenir compte de la chute originelle, continue à réclamer la liberté, l'égalité et la souveraineté du peuple, elle nous conduira à l'abîme, comme le fait la démocratie sociale, et celle-là plus sûrement que celle-ci, parce qu'en professant la foi chrétienne, elle inspire confiance à ceux pour qui le socialisme, dans sa crudité, est un objet d'horreur. M. Le Play avait raison de dire qu'il n'y a qu'un moyen d'empêcher la France — et nous pouvons ajouter, la société chrétienne — de se perdre, c'est de parler haut et ferme et de montrer ouvert l'abîme où la mènent des gens pleins de bonnes intentions, mais victimes de bien étranges illusions.

Dès qu'on franchit l'enceinte de la théologie, de ses affirmations sur l'homme, on tombe dans le socialisme [1]. Il n'y a point de milieu : l'homme né bon a droit évidemment à la liberté, à l'égalité et à tout ce que l'utopie demande.

Le catéchisme dans les masses, la théologie dans les classes instruites : le salut ne peut venir que de là.

---

1. Dans une conférence donnée à Flémalle-Grande, en octobre 1893, M. l'abbé Pottier disait :

« Chaque fois qu'il se trouvera une occasion pour les démocrates chrétiens de s'unir avec les socialistes en vue de la conquête d'un bien déterminé (question de salaire, par exemple), l'union se fera et les ouvriers des syndicats catholiques y seront fidèles. » Paroles citées dans le *Bilan de la Démocratie liégeoise*, p. 8.

CHAPITRE XXX

FAUT-IL SE LIVRER AU FLOT DÉMOCRATIQUE ?

Après ce que nous avons dit, il semble inutile de poser cette question. Cependant l'affirmative se produit si souvent qu'il est nécessaire d'y répondre.

Si la démocratie procède de l'orgueil, si elle repose sur la négation du péché originel, si elle tend à détruire tout cet ordre social qu'a rendu nécessaire la propension naturelle que nous avons pour le mal, comment peut-il se faire que des chrétiens, que des catholiques, que des prêtres puissent se dire démocrates et travailler au progrès, au règne de la démocratie ?

Encore une fois, nous n'entendons parler que des démocrates qui, tout en se disant chrétiens, prétendent former une école, l'école de l'égalité et de la liberté, au lieu, — comme Léon XIII n'a cessé de le leur demander, — de borner leur ambition à faire du bien au peuple, à peiner pour l'aider à sortir de sa misère morale et matérielle.

Ils enseignent que la liberté et l'égalité, telles que les présente à l'esprit l'indétermination de ces mots, sont des droits, sont des biens. Par leurs écrits, par leurs discours, ils sèment cette graine démocratique dans la vigne du Seigneur et jusque dans le champ sacerdotal. Accrédités par leur honorabilité et par le côté séduisant que certaines vérités ou apparences de vérités prêtent à leurs erreurs, ils conduisent hors des voies du vrai christianisme ceux qui jamais ne se seraient laissé entraîner par des sectaires déclarés. Ils font miroiter aux yeux des populations les charmes de l'indépendance. Ils donnent carrière à la jalousie contre tout ce qui dépasse le niveau égalitaire, et, pourtant, ils se disent et ils sont chrétiens. Comment expliquer une telle inconséquence ?

Ah ! c'est qu'ils croient, comme M. de Tocqueville, que

l'avenir est à la démocratie, que le mouvement démocratique est irrésistible, qu'il s'empare du monde. Ils voient en cela un dessein providentiel, et ils pensent faire œuvre louable et sainte en secondant ce qu'ils estiment entrer dans les vues de la sagesse divine dans la conduite de l'humanité.

M. de Tocqueville, publiant la douzième édition de son ouvrage : *La Démocratie en Amérique*, annonçait ainsi l'avènement d'un monde nouveau.

« Ce livre a été écrit, il y a quinze ans, sous la préoccupation constante d'une seule pensée : l'avènement prochain, irrésistible, universel, de la démocratie dans le monde. Qu'on le relise, on y rencontrera à chaque page un avertissement solennel qui rappelle que la société change de forme, l'humanité de condition, et que de nouvelles destinées approchent[1]. »

Il n'est aucun des écrits des démocrates chrétiens où on ne trouve des paroles équivalentes. Tous, à la suite de M. de Tocqueville, ne cessent de dire : « Le développement graduel de l'égalité est un fait providentiel. Il en a les principaux caractères ; il est universel, il est durable, il échappe chaque jour à la puissance humaine : tous les événements et tous les hommes ont servi à son développement. »

---

1. M. de Tocqueville demande : « Serait-il sage de croire qu'un mouvement social qui vient de si loin puisse être suspendu par une génération ? Pense-t-on qu'après avoir détruit la féodalité et vaincu les rois, la démocratie reculera devant les bourgeois et les riches ? S'arrêtera-t-elle maintenant qu'elle est devenue si forte et ses adversaires si faibles ? »

Mais le même M. de Tocqueville a dû reconnaître ceci, qui est bien plus vrai encore aujourd'hui qu'en 1832 : « Les instincts de la démocratie portent le peuple à écarter les hommes distingués du pouvoir ; un instinct non moins fort porte ceux-ci à s'éloigner de la carrière politique, où il leur est difficile de rester complètement eux-mêmes et de marcher sans s'avilir (ch. XII). »

Là-dessus, M. Le Play dit : « On ne s'explique pas que l'auteur éminent qui a critiqué en ces termes la démocratie, ait pu déclarer qu'un tel ordre de choses est *providentiel*, qu'il doit constituer *partout* un gouvernement *tranquille* et *régulier*. »

Et ailleurs : « Alexis de Tocqueville, en offrant, dans un livre dangereux, à la France, comme modèle, le gouvernement constitué en 1787 aux États-Unis, a fait beaucoup de mal, bien qu'il ait lui-même réfuté ses sophismes. Il affirme que le gouvernement exclusif des classes inférieures a produit la grandeur actuelle des États-Unis ; mais il ne le démontre pas et il prouve même le contraire. Il décrit fort imparfaitement la constitution de ce pays, et il ne mentionne même pas l'*influence prépondérante* qu'exerçaient, à l'époque de son voyage en Amérique, les grands propriétaires des États du Sud. »

C'est donc, pour beaucoup de nos chrétiens, la conviction qu'ils sont appelés à seconder les vues de la Providence qui les a fait s'atteler au char de la démocratie ; et c'est en invoquant la volonté de DIEU, manifestée par les événements qui s'accomplissent depuis un siècle dans un même sens, qu'ils ont réussi à se faire écouter et à se faire suivre.

« Tous, disait la *Démocratie chrétienne*, dans son numéro de février 1897, tous — qu'ils le blâment ou qu'ils l'approuvent — reconnaissent qu'il existe dans le monde un mouvement démocratique universel. »

Assurément, la démocratie monte et ne cesse de monter depuis 1789, en France et partout, dans l'ancien comme dans le nouveau Monde. Est-ce une raison suffisante pour croire que ce mouvement vient de DIEU et que c'est DIEU qui préside aux progrès de la démocratie ? Le paganisme, son aîné, a tout envahi dans les temps qui ont suivi le déluge, à ce point qu'il a fallu une intervention directe et personnelle de DIEU, constamment en exercice, pour défendre de sa contagion le petit peuple hébreu. Les fils d'Abraham étaient-ils autorisés à dire : « Allons, nous aussi, adorer les idoles, comme fait le reste du monde. Car, évidemment, l'idolâtrie étant un fait universel, est chose providentielle ? »

La même Revue disait encore en mai 1899 : « Il y a aujourd'hui, dans le monde, un mouvement démocratique universel. Ce mouvement, nous le reconnaissons ; ce mouvement, nous le saluons ; ce mouvement, nous le favorisons. »

Avant de s'abandonner à une impulsion, si universelle qu'elle soit, si irrésistible qu'elle paraisse, avant surtout de favoriser le mouvement qu'elle imprime, ce qu'il faut considérer, ce n'est point sa puissance et son étendue, mais son caractère, son point de départ et le terme où elle doit conduire.

Quel est le caractère du mouvement démocratique ? La démocratie répand-elle dans les foules l'esprit chrétien, c'est-à-dire l'esprit de devoir, de tempérance, d'abnégation et d'humilité ? C'est la première question que doit s'adresser le chrétien et surtout le prêtre avant de la saluer.

D'où vient le mouvement démocratique et à quoi doit-il aboutir ? C'est la seconde question qui s'impose avant de dire un mot, avant de faire quoi que ce soit pour le favoriser ; car on

n'empêche pas un torrent d'aller à l'abîme en se jetant dans ses flots, pas même en redressant son lit.

Le mouvement démocratique ne se rattache-t-il point de très près au mouvement révolutionnaire ? Et la Révolution, peut-on nier qu'elle soit satanique, d'origine et d'essence ? Ses partisans le clament aujourd'hui plus haut que ses adversaires. Ils ne cessent de la présenter comme l'antagoniste du christianisme, résolue à anéantir l'idée chrétienne, à moins que le christianisme ne parvienne à étouffer la Révolution.

S'il en est ainsi, le devoir peut-il être de s'abandonner au mouvement démocratique et de le favoriser ? N'est-il pas, au contraire, de s'y opposer de son mieux, quand même, eu se mettant à la traverse, on aurait la certitude d'être écrasé [1] ? C'est ce qu'ont toujours fait les vrais serviteurs de Dieu, ceux qui, dans les luttes de ce monde, n'ont de regard que pour Lui, n'écoutent que Lui, ne demandant, pour savoir où doit se porter leur parole et leur action, que cette seule chose : quel est, quel a été jusqu'ici l'enseignement divin ? C'est par là qu'à toutes les époques de troubles et de séductions ils ont été les guides sûrs et les vrais bienfaiteurs de leurs frères. Ils n'ont point hésité à se porter à l'encontre des courants les plus impétueux ; et Dieu, après avoir contemplé du haut du ciel leurs efforts et les avoir soutenus, est intervenu d'une manière plus ou moins sensible et directe pour mettre fin à la lutte, renverser les desseins de Satan et faire rentrer l'humanité dans ses voies.

C'est l'assurance, l'invincible assurance qu'il en sera une fois encore ainsi, que portent au cœur ceux qui, dans ces temps si troublés et si obscurs, ont soin de ne point fermer les yeux aux lumières de la foi, et ne cessent de prêter l'oreille aux oracles tant de fois sortis du Vatican.

---

1. A M. Fouret qui lui disait : « La démocratie est maîtresse partout ; l'avenir est à elle », Montalembert répondit : « Je la subis sans contester la loi sublime par laquelle Dieu se plaît à tirer le bien du mal, mais sans vouloir prendre le mal pour le bien. Je ne sais si le triomphe de la démocratie sera durable, ou si ce torrent dévastateur n'ira pas bientôt se perdre dans les eaux stagnantes du despotisme. Mais quoi qu'il arrive, je ne veux partager ni la honte de sa défaite, ni celle de sa victoire. Je resterai seul, mais *debout*. Le char de la démocratie, du faux progrès, de la tyrannie menteuse et impie, est lancé. Ce n'est pas moi qui l'arrêterai. Mais j'aime cent fois mieux être écrasé sous ses roues, que de monter derrière, pour servir de laquais, de héraut, ou même de bedeau aux sophistes, aux rhéteurs et aux sabreurs qui le conduisent. » (*Montalembert d'après son journal et sa correspondance*, II, p. 383 et seq.)

Que les démocrates sont loin de jouir d'une telle assurance !

M. de Tocqueville, qui sollicitait avec tant d'ardeur ses contemporains de se jeter dans le mouvement démocratique parce qu'il le voyait universel, irrésistible, disait bien que ce mouvement devait aboutir à faire changer la société de forme, et l'humanité de condition, mais il ne se montrait nullement rassuré, il n'avait nullement la certitude que cette condition serait meilleure et cette forme plus parfaite.

En 1850, il faisait cette confidence à Mme la comtesse de Circourt : « Je confesse humblement (cela peut paraître humiliant pour un homme qui s'est mêlé parfois de faire des prophéties) que je ne vois absolument goutte dans la nuit où nous sommes. Je me vois sans boussole, sans voiles et sans rames, sur une mer dont je n'aperçois nulle part le rivage ; et, fatigué de m'agiter en vain, je me couche au fond du bateau et j'attends l'avenir [1]. »

« Ce sentiment de tristesse et de désespoir, disait M. Edouard Drumont il y a quelques jours, est si bien ancré dans tous les esprits, il est tellement dans l'air qu'on en retrouve l'écho jusque dans les journaux boulevardiers qui, d'ordinaire, traitent de sujets moins graves. » Il donne en preuve ce que venait de dire M. Edmond Haraucourt dans le *Journal*, et un jeune juif socialiste, M. Daniel Halévy, dans les cahiers de *La Quinzaine ;* et il conclut son article, intitulé *Leur âge d'or*, par ces mots : « Les utopistes d'autrefois rêvaient des *Atlantides*, des *Salentes*, des *Basiliades*, des *Cités du Soleil*, où les hommes vivaient dans l'harmonie, dans l'abondance, dans la lumière et dans la joie. Ceux d'aujourd'hui nous montrent l'Humanité finissant dans l'orgie, dans la servitude, dans le massacre ou dans la pourriture. »

Tout cela marque bien l'inquiétude de notre société embarquée sur la nef de la démocratie. Elle se sent sans boussole, sans voiles et sans rames, dans la nuit obscure ; et, fatiguée de s'agiter en vain, impuissante à se guider, elle s'abandonne, découragée, au flot populaire qui, après les secousses de mille révolutions, l'engagera sur les récifs du communisme pour l'y briser [2].

---

1. *Œuvres et Correspondance inédites*, p. 149.

2. Le journal belge *Le Peuple*, dans son n° du 29 septembre 1892, disait : « Le lendemain de la révolution, les socialistes auront trois grandes tâches :
» 1° Organiser le pouvoir révolutionnaire et pourvoir à sa défense ;
» 2° Satisfaire immédiatement les besoins populaires ;
» 3° Bouleverser l'ordre capitaliste et poser les bases de l'ordre socialiste.
» Le parti socialiste se trouvera en présence de trois classes avec des

Cet état d'aveuglement, de découragement et de crainte où la démocratie nous a mis, peut seul expliquer la passivité avec laquelle nous subissons tout, en attendant le naufrage.

« Combien de fois, dit M. de Ribbes, n'avons-nons pas entendu M. Le Play, lorsqu'on l'interrogeait sur ce qu'il pensait du présent et de l'avenir, rappeler la « prophétie » de M. de Tocqueville ! (sur l'avènement providentiel et irrésistible de la démocratie). Avec l'accent du plus profond chagrin, il demandait s'il fallait s'étonner que les intelligences et les caractères se fussent abaissés, que tout eût fléchi : mœurs, lois, institutions, dans un pays où tant d'hommes politiques, tant d'écrivains et une partie considérable des classes dirigeantes propageaient de telles idées comme chose providentielle et supérieure aux volontés humaines, et la prenaient pour régle de conduite. N'y avait-il pas là une des raisons de l'impuissance de ce pays à se réformer, de l'incroyable résignation avec laquelle il subit toutes les oppressions, de sa soumission passive devant toutes les révoltes ? »

Jamais oppression n'a été plus humiliante, plus avilissante que celle que nous subissons de nos jours ; jamais tyran n'a déclaré plus hautement qu'il voulait débarrasser la société du christianisme, en étouffer dans les âmes jusqu'à la dernière étincelle. Et jamais persécution n'a rencontré pareille résignation. Depuis trente ans, la secte n'a cessé de détruire et d'asservir ; elle n'a rencontré d'autre résistance, dès le principe, que

---

intérêts différents, et même opposés, qui sont la classe ouvrière de la grande industrie, la classe paysanne et la classe capitaliste avec son annexe, la petite bourgeoisie industrielle et commerciale.

» La classe ouvriére sera maîtresse dans les villes industrielles, qui deviendront autant de centres révolutionnaires se fédérant, afin de gagner les campagnes à la révolution et afin de vaincre la résistance qui s'organisera.

» Dans les villes industrielles, les socialistes auront à s'emparer des pouvoirs locaux, à armer et à organiser militairement les ouvriers : *qui a des armes a du pain*, disait Blanqui.

» *Ils* (les socialistes) *ouvriront les portes des prisons pour lâcher les petits voleurs*, et mettre sous clé les grands voleurs, tels que banquiers, financiers, grands industriels, grands propriétaires, etc.

» On ne leur fera pas de mal, mais on les considérera comme otages, *responsables de la bonne conduite de leur classe.*

» Le pouvoir révolutionnaire se constituera par simple prise de possession, et ce n'est que lorsqu'il sera maître de la situation que les socialistes songeront à faire rectifier leurs actes par le suffrage *dit* universel ; on frappera d'incapacité politique tous les ex-capitalistes jusqu'à ce que la partie révolutionnaire soit gagnée. »

des paroles sans portée, dites uniquement, semble-t-il, pour « sauver la face ». Peu à peu, les voix elles-mêmes se sont éteintes, et c'est dans le silence que se perpètrent les derniers attentats.

Cet abaissement des intelligences et des caractères, M. Le Play n'hésite point à l'imputer à l'envahissement des esprits par les idées démocratiques, à leur propagande non seulement par les hommes politiques qui y sont intéressés, et par les écrivains, disciples de Jean-Jacques, mais encore par une partie des classes dirigeantes.

Les uns et les autres paraissent bien se faire, par cette propagande, quoiqu'ils ne s'en rendent point compte, les serviteurs des Juifs. Nous avons entendu, dans la première partie de cet ouvrage (p. 254-258), les rabbins réunis dans l'anti-concile de Leipzig, déclarer que la propagande des principes de 89 était la plus sûre garantie de l'avenir du judaïsme ; et, plus tard, un rabbin allemand, voyant l'esprit démocratique pénétrer partout, s'écrier : « Nous marchons de conquête en conquête contre ces chrétiens à courte vue... l'avenir est à nous. Nous convertissons en masse et d'une façon inaperçue ». Dans le même temps, un journal algérien, le *Hacophet* (cité par la revue catholique *The Month*) saluait en ces termes le triomphe prochain de la synagogue : « C'est en vain que la tiare lutte contre le spectre de la révolution juive de 1793 ; elle voudrait en vain se délivrer de l'étreinte de fer du colosse sémitique qui l'enserre ; tous ses efforts sont inutiles. Le danger est imminent et le catholicisme meurt à mesure que le judaïsme pénètre les couches de la société. »

Oui, ce sont les Juifs qui ont fait la Révolution, ils l'ont faite par les francs-maçons, et les francs-maçons par les principes de 89, c'est-à-dire par l'idée démocratique. Et, à mesure que cette idée et ces principes pénètrent les couches de la société chrétienne, ils y tarissent la vie, la vie surnaturelle aussi bien que la vie sociale ; et c'est en vain qu'on luttera contre les fils de la Révolution, contre le socialisme, contre l'anarchisme et contre la domination juive, si l'on ne délivre les esprits du dogme de l'immaculée conception de l'homme et de tout ce qui en découle.

CHAPITRE XXXI

LA VÉRITÉ PLEINE ET ENTIÈRE PEUT SEULE NOUS SAUVER

Les considérations qui précèdent montrent à quel point M. Le Play était fondé à écrire en 1868 : « Il faut absolument attaquer de front la théorie démocratique[1]. »

Il la voyait surexcitant toutes les convoitises, lâchant la bride à toutes les passions, renversant toutes les hiérarchies, remettant le pouvoir aux mains de la populace, et finalement abolissant la propriété et la famille, pour faire peser sur tous l'esclavage le plus humiliant et le plus cruel.

Ce qu'il prévoyait, nous le voyons approcher. Des maux infinis nous menacent. Aucun homme sensé ne peut se persuader que nous les éviterons si le mouvement démocratique n'est arrêté, et si l'on ne rentre dans la vérité économique, sociale et religieuse d'où nous a fait sortir l'erreur sur la bonté native de l'homme.

C'est dans les esprits que doit se faire le changement qui peut encore nous préserver de la catastrophe. L'attendre d'un coup d'État ou des élections, avant que les hommes soient éclairés, c'est se faire la plus naïve des illusions. L'opinion a perdu le monde ; avant qu'une opinion contraire à l'idée révolutionnaire n'ait été répandue et acceptée, point de salut.

L'heure presse. Nous n'avons plus qu'à choisir entre la résurrection par le retour aux vrais principes sur lesquels les nations sont fondées, ou la ruine définitive.

L'homme n'est pas souverain. Il a un maître : le Dieu créateur.

L'homme n'est pas indépendant : il a une loi, loi morale,

---

1. *Le Play d'après sa Correspondance*, p. 394.

puisqu'il est intelligent, comme les êtres matériels ont une loi physique. En l'observant, il atteint sa perfection, — société aussi bien qu'individu ; — en la méprisant, en la violant, il tombe dans la mort.

L'homme n'est pas entièrement libre. Sa raison, par suite de la chute originelle, penche vers l'erreur, sa volonté vers le mal; c'est pourquoi il y a des prêtres et des rois. C'est trahir l'humanité que de vouloir lui ravir ces soutiens, ces aides, comme le veulent les démocrates sociaux. C'est également trahir que de vouloir que le duel entre le bien et le mal se livre sur un terrain libre, à armes égales, comme le demandent les catholiques libéraux ou les démocrates chrétiens. Ils livrent ainsi la vérité à l'erreur, le bien au mal, la justice aux passions : car le bien est à faire et le mal est tout fait, et une expérience de six mille ans montre que, dans la société comme dans l'homme, le mal n'est vaincu, le bien n'est promu que par l'action préservatrice, stimulante et secourable de la triple autorité : paternelle, civile et religieuse ; présents de Dieu faits à l'homme pour l'aider à se relever de la chute, sortir de la déchéance et faire avancer la civilisation.

Les hommes ne sont pas socialement égaux, parce qu'à aucun instant de la durée, il ne peut s'en trouver deux qui aient également usé de leur liberté et qui aient également hérité de la situation économique, morale et sociale créée par les vertus et les vices de leurs ancêtres. Et c'est pourquoi il y a des pauvres et des riches; il y a, il y a toujours eu, et il y aura toujours des familles nobles, des familles bourgeoises et des familles plébéiennes, les unes montant, tandis que les autres descendent.

La thèse démocratique est la négation de ces faits et l'affirmation de leurs contraires.

La démocratie est fille de la franc-maçonnerie. En 1819, le Dr Richard Pescher disait dans la loge de Leipzig : « Qu'est-ce que la démocratie ? sinon un événement auquel notre art devait nécessairement conduire, et que notre art poussera plus loin encore. Oui, la démocratie est notre enfant, notre enfant digne de nous, notre enfant plein d'espoir[1]. »

Le F.·. Charles Limousin, dans un article publié dans *La*

1. Cité par Deschamps, I, 256.

France, du 19 décembre 1882, disait pareillement : « Les doctrines démocratiques et les doctrines maçonniques sont identiques ; ce qui est vrai, c'est que les réformes ayant pour objet d'amener la substitution de l'intérêt du peuple à l'intérêt d'une classe, dans la législation et le gouvernement, ont été, sont et seront discutées dans les loges. Ce qui est vrai également, c'est que les hommes importants de la démocratie française ont fait, en majorité, leur éducation politique dans ces mêmes loges. »

Comme la franc-maçonnerie, la démocratie sociale nie DIEU, nie la fin dernière et la loi morale qui y conduit ; elle nie la chute originelle, elle affirme la souveraineté de l'homme, sa parfaite liberté, l'égalité des droits de tous aux mêmes situations.

La démocratie chrétienne reconnaît DIEU et confesse la chute ; mais elle appelle, elle aussi, un état social fondé sur la liberté, sur l'égalité et sur la souveraineté, sinon théorique, du moins effective, du peuple. L'expérience montre qu'elle ne peut retenir à son gré ceux qu'elle a mis sur cette voie, pensant les soustraire au socialisme, mais en réalité les lui livrant.

Nous ne nions point la puissance du mouvement démocratique ; nous ne nions point sa présence au sein de toutes les nations ; nous ne nions point qu'il ne fasse invasion, même dans les esprits qui devraient lui être le plus fermés.

Est-ce à dire qu'il faille y pousser encore, et que les chrétiens, que les catholiques, que les prêtres eux-mêmes doivent s'atteler au char démocratique, dans l'espérance que, conduit par eux, il ramènera l'humanité au paradis terrestre [1] ?

Le Peuple nous disait, il y a un instant, ce que sera en réalité le paradis démocratique.

M. Le Play écrivait en 1865 : « Je ne connais rien de plus dangereux que les gens qui propagent des idées fausses sous prétexte que la nation ne voudra jamais y renoncer. Si elle n'y renonce pas, elle périra ; mais ce n'est pas un motif pour accélérer la décadence en adoptant l'erreur. IL N'Y A D'AUTRE RÈGLE DE RÉFORME QUE DE CHERCHER LE VRAI ET DE LE CONFESSER QUOI QU'IL ARRIVE. »

« Cela, dit M. de Ribbes, ce n'est pas à un seul de ses amis

1. M. Paul Lapeyre, dans son livre *Le Catholicisme social*, fait luire aux yeux de ses lecteurs la perspective du « *Retour au paradis terrestre* ».

qu'il le disait et qu'il l'écrivait, mais à tous, sous des formes variées et qui dépendaient des circonstances. »

En cette même année, il disait encore : « Dans une société qui croule de toutes parts, il m'a semblé qu'il y avait d'abord à redresser les idées. Ce qu'il faut, c'est changer le moral et l'intelligence des classes éclairées ; c'est améliorer le fond des choses à la lumière des principes [1]. »

M. Blanc de Saint-Bonnet disait dans le même temps : « Il faut que tous les hommes de bonne volonté se rallient sur les principes supérieurs ; de là découle la lumière. » Et encore : « Il faut ramener le peuple des fausses lumières économiques qui placent le ciel ici-bas. » « La Révolution durera autant de temps qu'il en faudra pour reprendre la vérité supérieure. »

La vérité supérieure, les principes supérieurs d'où découle la lumière sur les idées, pour en montrer le vrai ou le faux, et sur les institutions pour en montrer le caractère nuisible ou bienfaisant, nous ont été donnés dans cette parole du saint Évangile, que la Renaissance a méconnue : « Cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice ; le reste vous sera donné par surcroît. » C'est sur elle qu'il faut redresser d'abord les classes supérieures et par elles les autres classes.

« Des erreurs inouïes, disait M. Le Play, ont produit, en haut comme en bas, un mal qui ronge et dissout le corps social. Ce mal nous a jetés dans l'état où nous sommes, il appelle un prompt remède. Pour qu'il soit accepté par la nation, il faut avant tout que les hommes éminents, ayant pour mobiles la vertu et le patriotisme, secouent le joug des idées dominantes, qu'ils reviennent à la notion du vrai et qu'ils se dévouent à le propager. »

Aux politiques qui lui disaient : « Vous prêchez et nous périssons. Vous nous proposez un remède lent pour une maladie foudroyante ; vous nous conviez à une longue marche et l'abîme est devant nous », il répondait : « Je repousse l'objection, et me servant de l'image favorite des découragés de toute nuance, je vous dis : Vous ressemblez à des voyageurs marchant à l'abîme les yeux ouverts, déplorant leur fatale destinée, *au lieu de changer simplement la direction de leurs pas* [2]. »

Ces sages conseils étaient donnés au lendemain de l'invasion

1. *Le Play d'après sa Correspondance*, p. 358-359.
2. *Id.*, p. 358-359.

et de la Commune; ils ne furent point entendus; aussi, en 1873, avait-il la douleur d'écrire : « Jamais on n'a perdu plus belle partie, je veux dire une plus belle occasion de servir la loi de DIEU. » Il ne s'abandonnait pourtant point au découragement : « Plus que jamais, il faut dire la vérité, sans finesse ni stratégie habile. On ne sauvera pas la France avec du miel, contre les atteintes de l'erreur. Les prudents me disaient, en 1855, à propos des *ouvriers européens*, que je révolterais la France et que je passerais pour fou. »

L'opinion du monde ne le touchait pas ; qu'on le prît pour fou, il ne s'en inquiétait pas. Il parlait, il écrivait et il s'efforçait d'inspirer à ses amis le même désintéressement. « Pénétrez-vous, écrivait-il à M. de Ribbes, du renoncement chrétien, à mesure que votre réputation grandira... Si, de mon côté, je me corrompais, si je ne cessais de refuser certaines hautes situations où je ne pourrais travailler utilement à la réforme, si la petite renommée qui m'arrive me perdait ou me rendait orgueilleux, ne manquez pas de m'en dire votre avis. »

Un homme qui pense et qui parle ainsi, et dont toute la vie rend le plus éclatant hommage à la sincérité de si nobles sentiments ; un homme qui a consacré tous les jours de sa longue existence à scruter nos maux, à en étudier les causes, à en chercher le remède, mérite assurément l'attention lorsqu'il vient dire comme conclusion de ses admirables travaux : « Il n'y a d'autre règle de réforme que de chercher le vrai et de le confesser sans réserve, quoi qu'il arrive. » « Il faut parler haut et ferme ; il faut montrer l'abîme ouvert et crier : « Gare ! » Il faut absolument attaquer de front la théorie démocratique. »

Nous l'avons fait parler de préférence à d'autres qui ont eu les mêmes vues, qui ont compris les mêmes nécessités, qui ont signalé les mêmes périls, parce que lui n'a jamais été suspect de « fanatisme ».

Tirons de ses paroles cet enseignement : que les vérités diminuées ne sont plus la Vérité, et qu'il n'y a que la Vérité qui porte la vie en elle ; il n'y a qu'elle qui puisse nous procurer la résurrection dans l'état de mort où nous sommes.

Tirons de ses exemples cet autre enseignement que : dire la vérité entière, la montrer sans voiles, est le premier devoir de tout homme de bien qui tient une plume ou qui a la parole, et

c'est aussi le plus grand service qui puisse être rendu à la société.

Assurément, nous n'avons pas l'espérance que nous amènerons la France, en dénonçant l'illusion démocratique, à rejeter en un seul jour les institutions sous l'étreinte desquelles elle agonise. Mais nous croyons tout de même qu'en travaillant, selon notre faible pouvoir, à redresser sa mentalité nous accomplissons la seule besogne qui soit honorable et même qui ait chance d'être efficace.

« Il y a certains moments de triste présage, disait Louis Veuillot, où tout succès semble assuré à l'erreur. Elle peut se présenter sous n'importe quelle figure, parler n'importe quelle langue, jeter en avant n'importe quelle folie ; elle peut insulter au bon droit, au bon sens, à l'évidence, mentir et publier qu'elle ment ; le pavé lui appartient et ceux qui marchent à l'encontre n'ont guère que deux ressources : ou se mettre à l'écart ou se faire écraser.

» Cependant le parti le plus honnête et le plus sûr n'est pas de se taire et de s'enfuir. Mieux vaut encore affronter l'écrasement. Si la vérité pouvait être vaincue, rien, premièrement, ne serait plus à désirer que d'être vaincu avec elle. Mais la vérité, habituellement outragée, n'est jamais vaincue, et même elle ne subit d'éclipse qu'autant que ceux à qui elle s'est révélée le veulent bien.

» Dieu lui a donné pour force ici-bas l'hommage et la confession des cœurs fidèles. C'est peu de chose aux yeux du monde : avec cela néanmoins elle a dompté le monde. »

CHAPITRE XXXII

URGENCE DE RENTRER EN PLEIN DANS LA FOI

Le 19 mars 1859, M. Le Play exprimait cet espoir : « Si, comme je le crains, nous ne sommes pas sortis des épreuves que mérite tout peuple qui a abandonné la religion et l'esprit de famille, il y aura, au premier cataclysme, tendance à chercher des moyens de salut [1]. »

Le cataclysme attendit onze ans avant de se produire. Il fut terrible. Il se manifesta alors, comme M. Le Play l'avait prévu, dans la masse de la nation, une tendance à chercher des moyens de salut ; mais les moyens choisis ne furent point de ceux qui s'attaquent à la racine du mal. Bientôt, il reprit vigueur, il se développa plus qu'il ne l'avait jamais fait, et, aujourd'hui, un nouveau cataclysme, bien plus destructif, paraît inévitable.

Après cette catastrophe — si elle ne nous tue point tout à fait, — l'ordre social pourra, moins que jamais, être rétabli, si l'on ne revient aux dogmes qui ont éclairé le berceau de notre civilisation et qui ont présidé à ses développements.

Le christianisme avait conduit les Français par des croyances communes à la possession d'une même vérité. Les mœurs, puis les lois et les institutions, s'y étaient conformées. Lorsque l'unité de croyance fut brisée, les mœurs divergèrent. Les uns continuèrent à vouloir mériter le Ciel ; les autres cherchèrent le bonheur ici-bas. Les lois se modifièrent dans le sens de ces derniers ; les institutions anciennes furent détruites ; la Révolution installa au pouvoir des hommes qui régirent la société comme s'il n'y avait pas de Dieu, comme si la loi divine n'existait pas, comme si tout émanait de l'homme, devait être pour l'homme et pour l'homme d'ici-bas.

---

1. *Le Play d'après sa Correspondance*, p. 308.

Dès lors, rien ne resta fixe, ni dans la société, ni dans les âmes : avec l'idée de Dieu, se perdit l'idée de l'homme. On ne sut plus pourquoi il est sur la terre, ni dans quel état il s'y trouve. On se demanda à quoi servent les grandes institutions sociales, la religion et le pouvoir, la hiérarchie et la propriété ; on perdit l'intelligence de leur nécessité, et la question qui agite aujourd'hui les masses fut posée : Ne serait-il pas bon de détruire tout cela ?

C'est là que nous en sommes.

En 1899, le 6 août, M. Le Play, qui voyait la catastrophe annoncée par lui, dix ans auparavant, devenir imminente, écrivait : « Je ne doute pas, pour ma part, que la France ne sorte de la triste situation où elle est tombée peu à peu depuis deux siècles. Je ne sais comment la chose se fera, mais elle se fera certainement. Pour cela, il est nécessaire que les gens de bien travaillent à renouveler les convictions nationales avec un imperturbable dévouement, alors même que le succès se ferait longtemps attendre. La condition du salut est que la patience s'unisse au dévouement... La voie fausse qui nous conduit à l'abîme est ouverte par le mépris du passé ; le remède sera dans la restauration du respect dû au passé. »

Pouvons-nous garder dans nos cœurs la même confiance ? Le mal s'est aggravé au delà de tout ce que les sages pouvaient prèvoir ; et cela, malgré la terrible leçon qui nous a été donnée, conformément aux prévisions qu'ils en avaient eues. Quoi qu'il en soit, les conditions de salut restent les mêmes et leur application est devenue autrement pressante.

Pour que la France, — et on peut dire le monde, car il est tout entier hors de sa voie — ait encore un avenir, il faut que la civilisation soit retrempée dans son principe, c'est-à-dire dans le christianisme ; il faut que la foi chrétienne rentre dans les âmes, non en quelques âmes, mais dans la masse.

Waldeck-Rousseau a demandé le rétablissement de l'unité morale de la nation, et c'est à cela que les Combes prétendent travailler. Ils veulent anéantir tout enseignement de la doctrine chrétienne, toute idée chrétienne, afin que l'unité se refasse dans la libre-pensée.

Assurément, il faut rétablir l'unité morale dans la nation. Il n'y a point de nation sans liens entre les individus, et la com-

munauté de pensées et de sentiments est le premier de tous, celui d'où dérivent les autres.

Mais, est-ce bien dans la libre-pensée que cette union peut se faire ? Qui dit « pensée libre » dit nécessairement divergence et désunion, oppositions et luttes. Dès qu'il n'existe plus au sein des âmes, une vérité *souveraine* produisant des croyances communes, d'où dérivent des devoirs communs, mais au contraire des opinions individuelles relevant de la souveraineté de chacun, aucune société ne saurait se maintenir.

Dira-t-on que la libre-pensée refait l'unité dans l'athéisme vers lequel convergent les esprits délivrés des liens de la foi ? C'est bien, en effet, à cette unité que les Waldeck-Rousseau et les Combes vont faire aboutir la société, en réclamant l'unité morale de la nation en dehors ou contre le christianisme. Mais ne voit-on pas déjà les mœurs que nous donne cette unité, à peine ébauchée, la civilisation qu'elle produit, les souffrances qu'elle cause, les malheurs qu'elle a amenés et qu'elle fera plus grands ? Ce n'est donc point en elle que l'union doit se faire.

Ecoutons Waldeck-Rousseau, travaillons à ramener dans la nation l'unité morale, mais dans la vérité. Affirmons-la toujours et partout, affirmons-la d'autant plus haut qu'elle est plus audacieusement niée et combattue par l'ennemi. Il y a dans l'affirmation obstinée que rien ne décourage, une vertu qui triomphe un peu plus tôt, un peu plus tard. Ne le voit-on pas dans le progrès que fait l'erreur par l'audace même de ceux qui la proclament ? Voltaire ne les a point trompés lorsque, encourageant les siens à l'emploi du mensonge, il leur affirmait qu'il en resterait toujours quelque chose. Et nous qui avons la vérité, nous croirions la servir en la cachant ? que dis-je ? en empruntant le manteau de l'erreur à ceux-là mêmes que nous devons éclairer et sauver ?

Suivons plutôt le conseil de Léon XIII : comprenons que notre meilleur et plus solide espoir de guérison est dans la vertu de cette religion divine que les francs-maçens haïssent d'autant plus qu'ils la redoutent davantage, et qu'il importe que nous fassions d'elle le point central de la résistance contre l'ennemi commun.

Que la théologie vraie, dans toute sa force et toute sa candeur, redevienne donc la lumière qui, brillant dans tous nos discours

et dans tous nos écrits, dissipe les ténèbres de l'erreur et montre aux âmes sincères la voie du salut.

« Ne faut-il pas user de condescendance ? demandait Bossuet. N'est-ce pas une doctrine évangélique qu'il faut s'accommoder à l'infirmité humaine ? Il le faut, répondait-il ; mais voici l'esprit de la condescendance chrétienne : elle doit être dans la charité, et non pas dans la vérité. Je veux dire, il faut que la charité compatisse, et non que la vérité se relâche [1]. »

Comprenons et faisons comprendre qu'il s'agit d'être chrétiens ou de périr. « Être chrétien ou n'être pas, a dit Channing ; telle est l'énigme du monde moderne. » Rien de plus vrai, pourvu que ce mot soit pris dans son vrai sens : être en tout le vrai disciple de Jésus-Christ. Le baptisé de nos jours se dit chrétien, veut être traité en chrétien, mais il veut pouvoir vivre en payen. Il cherche le bonheur payen, c'est-à-dire la satisfaction des désirs terrestres. L'Evangile avait révélé une forme supérieure de bonheur dans le sermon de Jésus sur la montagne. Il avait donné à l'homme une idée nouvelle qui avait changé l'orientation de la pensée humaine et de la civilisation : le royaume de Dieu, commencé ici-bas, fin derniére en l'autre. Il faut en revenir là. Si l'humanité ne reprend le joug du Christ, le joug de l'homme déjà si pesant s'appesantira encore sur ses épaules, et cela nécessairement, parce que là où se relâche le frein intérieur de la loi divine s'imposant à la conscience, le frein extérieur de la force publique se serre de plus en plus.

Il est donc urgent de tirer le peuple des fausses lumières : vaines lueurs de la Renaissance, flammes dévorantes de la démocratie, qui présentent et font espérer le paradis comme possible ici-bas.

Pour obtenir cela, il faut que chacun de nous cesse de penser, de parler et d'agir comme si le présent était le tout de l'homme. « Qu'on le sache bien, qu'on ne cesse de le dire et de le redire, écrivait M. Le Play, en mars 1871, le mal ne vient pas seulement des ignorants, des égarés, des pauvres formant l'armée des communistes ; il vient principalement des maîtres qui donnent le mauvais exemple à leurs serviteurs, des riches qui ne

1. Bossuet, *Sur la Haine de la Vérité*, III, 683.

remplissent pas leurs devoirs envers les pauvres et envers le pays, des manufacturiers qui accumulent dans une dépravation affreuse des masses dégradées, des municipalités qui emploient le meilleur des campagnes à multiplier des villes malsaines et à y attirer toute la corruption de l'Occident, des gouvernants qui méditent et provoquent des guerres injustes, des savants et des lettrés qui propagent depuis cent ans les sophismes de Rousseau sur la perfection originelle, enfin des honnêtes gens qui, n'ayant pas à se reprocher ces méfaits et donnant même leur adhésion aux principes éternels du bien, conservés par la pratique des autorités sociales, restent inertes et refusent toute coopération pour les répandre autour d'eux [1]. »

Le socialisme, qui n'est, après tout, que la poursuite désordonnée des biens de ce monde, « est dans la bourgeoisie avant d'être dans le peuple », a dit M. de Saint-Bonnet. Et il ajoutait : « Il est plus difficile de l'étouffer là que dans la foule. »

Que faire pour l'étouffer chez elle et dans le peuple?

Il n'y a point d'autre moyen que de revenir à la théologie.

Que dit-elle? Que nous sommes les créatures de Dieu et que le premier devoir est de l'adorer, l'aimer et le servir ; que nous avons été placés sur la terre pour mériter le Ciel ; que nous sommes déchus et blessés dans notre intelligence et notre volonté ; que Notre-Seigneur Jésus-Christ a mis dans l'Eglise, dans ses enseignements et dans sa discipline, les moyens de nous relever individuellement et de faire progresser la société dans les voies de la civilisation.

Convaincre de ces vérités, rendre au dogme toute son autorité, persuader d'en accepter toutes les conséquences et d'en faire la règle des vies individuelles et de la vie sociale : voilà ce qu'il est urgent de faire. Par là, et par là seulement, le monde peut être remis dans les voies de l'ordre, de la paix et de la prospérité. Comme le dit M. de Saint-Bonnet : « Pour relever de nouveau la raison chez les peuples et refréner les appétits, il ne faut rien moins que la puissance entière du christianisme. » Et il ajoutait : « Celui qui, aujourd'hui, proclame la vérité à moitié, fait plus de mal que celui qui l'écarte résolument. Au point où en sont les esprits et où se trouve la civilisation, il

1. *Le Play d'après sa Correspondance*, p. 428-429.

faut la vérité intégrale [1]. » Ou la Foi, ou le Moi. Ou l'empire du christianisme entièrement relevé dans les âmes et dans la société ; ou l'orgueil, l'envie et toutes les passions que l'égoïsme recèle et que la Révolution déchaîne, et l'entière ruine qu'ils causeront. Le socialisme, qui est la formule dernière des passions humaines, a accès dans les esprits en proportion de la retraite de la Foi. Il n'en sortira que chassé par la Foi.

Sans doute, rétablir la foi n'est pas l'œuvre d'un jour ; et les gens pressés ont cherché une voie plus courte ; ils ont cru la trouver dans la démocratie chrétienne qui veut apaiser les convoitises avec des mots et avec des promesses qu'elle ne peut réaliser. Les événements qui se précipitent achèveront de

---

1. A l'époque du concile du Vatican, un homme dont l'honorabilité ne peut être mise en doute, M. Eugène Taconet, alors directeur du *Monde*, publia une conversation que lui-même venait d'avoir avec l'un des chefs de la franc-maçonnerie. « Notre plan, lui avait dit son interlocuteur, avait été d'abord d'empêcher la réunion du concile, ce qui eût été facile ; mais bientôt nous nous sommes aperçus que, loin d'y gagner pour notre cause, nous l'aurions grandement compromise : en suscitant l'opposition des gouvernements, dont la coopération nous est assurée, nous eussions surexcité l'attachement des peuples pour le Pape et pour l'Eglise.

» *Nous eussions surtout perdu l'appui précieux que nous trouvons depuis plusieurs années, dans un parti puissant,* QUI NOUS EST COMME UN INTERMÉDIAIRE ENTRE NOUS ET L'ÉGLISE, *LE PARTI CATHOLIQUE LIBÉRAL.* C'est un parti que nous tenons à ménager, et *qui sert nos vues* plus que ne pensent les hommes plus ou moins éminents qui lui appartiennent en France, en Belgique, dans toute l'Allemagne, en Italie et jusque dans Rome, autour du Pape même. » (Voir ce texte et sa suite dans l'histoire de Pie IX, par M. l'abbé Pougeois, cinquième volume, page 377 et suivantes.)

Pie IX, dans le bref qu'il adressa le 6 mars 1873 an cercle de Saint-Ambroise à Milan, parlant de ceux qui « s'efforcent d'établir une alliance entre la lumière et les ténèbres au moyen des doctrines appelées catholiques libérales », parlait de même : « Ces hommes sont plus dangereux et plus funestes que les ennemis déclarés, car ils secondent leurs efforts sans se faire remarquer. En effet, se tenant pour ainsi dire sur les limites des opinions condamnées, ils prennent les dehors d'une doctrine sans tache, captivent ainsi les amis imprudents de la conciliation et trompent les personnes honnêtes qui, sans cela, s'opposeraient avec fermeté à une erreur manifeste. De cette manière, ils divisent les esprits, rompent l'unité et affaiblissent les forces qu'il faudrait réunir pour les tourner toutes ensemble contre l'ennemi. » Pie IX parla dans le même sens à la Fédération des cercles catholiques de Belgique, aux Comités catholiques de Quimper et d'Orléans, etc.

Ainsi Pie IX se trouvait d'accord avec ce chef de francs-maçons cité par M. Taconet, pour dire que la doctrine catholico-libérale est le plus puissant auxiliaire des erreurs que la franc-maçonnerie veut répandre dans le monde. Certes, l'accord de ces deux autorités, parties de points si opposés, est bien fait pour s'imposer à l'attention des esprits les moins faciles à convaincre.

démontrer que tout ce qui n'est pas la franche et pleine vérité religieuse ne peut rien sur le cœur de l'homme, ne peut rien pour remettre la société dans ses voies.

Ces mêmes événements faciliteront la résurrection de la Foi. Ils disposeront les cœurs désabusés à la recevoir, et DIEU, qui est bon et miséricordieux, suscitera des apôtres qui prêcheront la vérité plus encore par la pratique de leur vie que par leur parole.

CINQUIÈME SECTION

CINQUIÈME CONDITION DE LA RÉNOVATION

REVENIR A LA VÉRITÉ ÉCONOMIQUE

PREMIÈRE SUBDIVISION :

CAPITAL — PROPRIÉTÉ — RICHESSES

CHAPITRE XXXIII

LE CAPITAL

Il ne suffit point de faire rentrer la vérité théologique dans les âmes pour rétablir dans la société l'ordre troublé par la Révolution : il faut aussi y restaurer la vérité économique.

La vérité économique découle d'ailleurs de la vérité théologique sur la nature de l'homme, sur sa déchéance et sur ses fins dernières.

Les économistes n'ont étudié la société que dans son rapport avec le monde qu'elle doit traverser. Ils ne l'ont point considérée dans son rapport avec l'infini où elle doit mener les âmes. De là l'impasse où ils ont conduit le monde du travail. Ils ont bien vu que la richesse repose sur la production et la production sur le capital ; ils devaient aller plus loin, et voir que le capital repose sur la vertu, et la vertu sur la foi.

C'est pour avoir méconnu ces deux derniers points que l'économique a donné naissance au paupérisme. Le paupérisme a engendré le socialisme, qui met sur les lèvres du pauvre les paroles que La Harpe avait saisies sur celles des Jacobins :

« Tout appartient à ceux qui n'ont rien, dès qu'ils sont les plus forts. Nous l'avons été, et nous avons tout pris, en mas-

sacrant tous ceux qui possédaient : C'EST LA VRAIE DÉMOCRATIE. Qu'on nous laisse faire encore, et nous recommencerons à piller et à massacrer, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus que nous en France, et que tout soit à nous [1]. »

Des faits, les faits infiniment redoutables que présagent ces paroles, vont se charger de prouver que tout ordre économique qui n'a pas pris pour base la vertu, et pour fondement plus profond la foi, quelque brillant qu'il puisse paraître d'abord, ne peut manquer de s'écrouler et d'entraîner tout après lui.

On comprendra alors la nécessité de remettre l'esprit à la place de la chair, l'humilité à la place du luxe, le champ à la place de la banque, le capital à la place du paupérisme. En un mot, on comprendra la nécessité d'arracher de notre système économique comme de nos mœurs l'ulcère de la Renaissance.

C'est elle qui a ramené partout la nature à la place de DIEU ; partout, par conséquent, l'appétit qui veut jouir et qui consomme à la place de la vertu qui s'abstient.

Les chapitres qui vont suivre démontreront que la science économique qui rend les peuples heureux et prospères est celle qui s'établit sur la base que le christianisme lui a donnée : le détachement des plaisirs d'ici-bas. Au lieu de crier aux pourvoyeurs des concupiscences de la chair et de l'orgueil : *affer, affer*, elle répète, mais avec plus d'autorité, la maxime des austères philosophes de l'antiquité : « *Contine, abstine*, apprends à te contenir et à t'abstenir. »

Ce devoir, cette nécessité de se contenir et de s'abstenir résulte tout d'abord de la vraie notion du capital.

Nombre de ceux qui se croient ou se disent les amis du peuple, après l'avoir invité à ouvrir les yeux sur les richesses que le monde possède actuellement, lui parlent comme si elles avaient été *données* au genre humain par DIEU ou par la nature, selon que le discoureur croit à la création ou s'imagine que le monde s'est fait de lui-même.

« La nature », lit-on communément dans les publications socialistes — et dans celles des démocrates qui partent également de ce faux supposé pour émettre les mêmes prétentions

1. *Du fanatisme dans la langue révolutionnaire*, par Jean-François La Harpe, seconde édition revue et corrigée par l'auteur. Tournay, An V, 1796.

injustes — « DIEU » a placé l'homme au milieu des richesses de la terre. »

« Les richesses étant données par la nature, tous les hommes n'ont-ils pas un droit égal au sol comme à la lumière et à l'air ? »

Et comme ils voient les biens de ce monde répartis inégalement entre les hommes, ils en accusent la société : « L'homme naît riche et les institutions sociales l'enferment dans la faim. » Partant de ce principe que tout, de par la nature, appartient à tous, ils demandent pourquoi les immenses richesses, accumulées aujourd'hui sur la terre, sont aux mains de celui-ci et de celui-là, tandis que cet autre n'a rien ou si peu que rien ! Il y a là une iniquité, ajoutent-ils, il faut la faire disparaître, pour que la justice puisse enfin régner sur la terre, par l'égal partage des biens, disent les socialistes, par une équitable répartition, disent les démocrates modérés ou même se disant chrétiens.

Les uns et les autres sont les disciples de J.-J. Rousseau : « Le premier qui, ayant clos un terrain, s'avisa de dire : « Ceci est à moi » et trouva des gens assez simples pour le croire, fut le vrai fondateur de la société civile. Que de crimes, de guerres, de meurtres et d'horreurs n'eût point épargné au genre humain celui qui, arrachant la pierre ou comblant le fossé, eût crié à ses semblables : « Gardez-vous d'écouter cet importun : Vous êtes perdus si vous oubliez que *les fruits sont à tous et que la terre n'est à personne.* »

Nous ne prétendons certes point que les détenteurs actuels des richesses de ce monde soient tous légitimes possesseurs de tous leurs biens. Il y a toujours eu des voleurs, et de nos jours le vol est organisé en grand.

Nous ne dirons pas non plus que le régime de la propriété, tel que l'a voulu le code civil de Napoléon, soit le meilleur, le plus favorable au développement des familles, à la prospérité de l'Etat et au progrès de la civilisation. Il n'est aucun sociologue qui ne sache combien il a été funeste à la France, et combien le Pape Pie VII, à son retour à Rome, eut raison d'en débarrasser son peuple.

Mais nous n'anathématisons point pour cela le capital. Nous dirons au contraire que le capital est la base nécessaire de toute civilisation, qu'il n'y a point de capital sans propriété, point de propriété, — nous ne disons pas possession, — sans vertus, et

que les vertus qui créent le capital sont commandées d'abord par l'Auteur de notre nature, puis par l'état de déchéance où nous a mis la faute de notre premier père.

Qu'est-ce donc que le capital [1] ?

---

1. La plupart des idées exposées dans cette section sont tirées des ouvrages de M. Blanc de Saint-Bonnet, particulièrement du second en date : *La Restauration française.*

M. Blanc de Saint-Bonnet a consacré toute sa vie à l'étude des questions qui se présentent aujourd'hui d'une manière si pressante aux méditations de tous ceux qu'inquiète l'avenir de la société.

Aprés la publication de celui de ses ouvrages qui a pour titre LA RESTAURATION FRANÇAISE, M. de Montalembert lui écrivit : « Ce livre a élevé à la plus haute puissance de mon âme tous les sentiments que m'avait inspirés votre précédente publication LA DOULEUR. Je n'hésite pas à déclarer ce livre *le plus franc*, *le plus fort* et *le plus plein* qui ait paru depuis le comte de Maistre. Je partage toutes vos convictions, toutes vos appréhensions, toutes vos répugnances ; j'adhère pleinement à la plupart de vos jugements. Mais ce que j'apprécie le plus en vous, c'est votre courage ; seul jusqu'à présent, vous avez osé dire toute la vérité... Tant qu'on n'aura pas réussi à confondre dans une réprobation commune la Révolution et la Démocratie ; tant qu'on n'aura pas reconnu que le *dogme* de l'égalité n'est autre chose que la consécration impie et monstrueuse de l'orgueil, le salut sera impossible. »

M. de Saint-Bonnet avait en effet fait preuve de courage en venant dire, en 1850 :

« La démocratie triomphe et je viens combattre la démocratie. Les aristocraties sont repoussées,et je viens dire que ce sont elles qui ont créé les nations. Les dogmes sont rejetés, et je viens dire que ce sont les dogmes qui ont créé les aristocraties et le capital, ces deux colonnes de toute civilisation. L'industrie, les banques, le crédit, les emprunts sont proclamés, et je viens dire qu'ils ruinent les peuples. »

L'*Univers*, plein de la même admiration que M. de Montalembert, consacra à cet ouvrage trois Premiers-Paris (1er, 12 et 14 mai 1851).Il débutait par ces mots : « Nous nous retrouvons tout entier dans ce livre sorti d'une âme vraiment catholique ! En lisant ces fortes pages, en admirant la lumière qu'elles envoient au fond de toutes les erreurs, nous nous disons: QUEL MALHEUR QU'ON NE VEUILLE NI VOIR NI ENTENDRE ! »

Les quatre principaux ouvrages de M. de Saint-Bonnet, publiés à dix ans environ d'intervalle l'un de l'autre, roulent sur le même sujet que l'auteur creusa de plus en plus profondément, jusqu'à la fin de ses jours.

Nous venons de nommer LA DOULEUR et LA RESTAURATION FRANÇAISE ; les deux autres ont pour titre L'INFAILLIBILITÉ et LA LÉGITIMITÉ. *La Restauration française* fut publiée en 1850, *L'Infaillibilité* en 1861, *La Légitimité* en 1872 ; l'un après la Révolution de 1848, l'autre après la déclaration de guerre à l'Italie, qui devait amener la chute du pouvoir temporel ; le troisième après nos désastres. *La Douleur* n'est pour ainsi dire que la préface des ouvrages qui suivirent.

M. de Saint-Bonnet ne prend point les mots Douleur, Restauration, Infaillibilité, Légitimité, dans le sens spécial et restreint qu'ils ont dans le langage ordinaire et dans les polémiques politiques et religieuses, mais dans leur plus large acception, et ses quatre livres ne sont que le développement des grandes idées que ces mots condensent.

Beaucoup de ceux qui déclament contre lui, n'entendent par ce mot que l'argent productif d'intérêts. De là les récriminations contre ce parasite qui prend une partie du fruit du travail, qui ravit à l'ouvrier le dû de son labeur. On ne peut se faire du capital une idée plus bornée. Le capital n'est point seulement l'argent placé, mais les richesses de toute nature que le travail de l'homme a produites et amassées depuis la création, à commencer par la première de toutes, la terre végétale.

C'est qu'en effet la terre végétale elle-même est de création humaine ; et c'est un faux supposé, source de toute l'erreur démocratique, de dire qu'elle a été donnée au genre humain par Dieu ou par la nature. Elle est de création humaine, et par conséquent elle appartient légitimement à celui qui l'a faite ou à ceux qui lui ont succédé dans ses droits.

Après la chute, l'homme se trouva *nu* sur la terre *aride*. Voilà ce que nous disent les Saintes Ecritures, ce dont l'histoire nous fournit des preuves palpables, ce que nous pouvons voir encore partout où l'homme n'a point porté son travail et ses sueurs.

Notre sol de France, aujourd'hui si riche, n'était point, à la venue de Notre-Seigneur, ce qu'il est aujourd'hui. Pour le faire arriver à être ce que nous le voyons, les moines ont commencé par le défricher. Et déjà avant eux, le Gaulois avait dû le travailler pour le mettre au point où les moines le trouvèrent.

Le globe terrestre sortit aride et sauvage du refroidissement géologique. Lorsque les eaux eurent ameubli la pierre, Dieu y jeta les semences, et lorsque les forêts qui en naquirent eurent rendu la terre susceptible de labeur, Dieu créa l'homme « pour la cultiver ».

Il lui donna un jardin, un paradis, où tout était déjà fait, où les végétaux les plus précieux donnaient les fruits les plus savoureux et les plus nourrissants. Adam était néanmoins chargé d'en entretenir la fécondité : *Posuit eum in parádiso ut operaretur et custodiret illum.* Mais le paradis n'était qu'un coin du globe. Nos premiers parents s'en firent chasser par leur péché, et ils ne virent plus devant eux qu'une terre, non seulement stérile, mais maudite et rebelle à leurs efforts, *maledicta in opere tuo.*

Pour triompher de son aridité, pour faire du sable une terre, et d'une terre cultivable une terre végétale, l'homme dut, durant un long temps, l'arroser de ses sueurs. Elle n'existe

point encore partout cette terre végétale, source de toutes les richesses; elle n'est point dans la même mesure, elle n'a point la même fertilité partout où elle est ; et elle a disparu de contrées qui en avaient abondamment. Elle suit l'homme. Là où il arrive avec son courage, elle répond à son appel ; elle se retire s'il l'abandonne ou si le courage de la travailler lui fait défaut.

Mais l'amener, l'épaissir, la rendre féconde, n'est point l'affaire d'un jour ni de peu de vertu.

L'homme déchu est naturellement paresseux, et sa paresse le rend d'autant plus rebelle au travail qu'elle trouve la nature plus ingrate à ses efforts. La faim le fait sortir de son inertie ; cette faim apaisée, s'il prête l'oreille au cri de sa nature, il retombe dans son indolence. S'il se fût toujours écouté, l'homme se trouverait encore dans l'indigence des premiers jours. Le premier capital a été créé par celui qui, faisant taire sa faim, a mis en réserve un couple des animaux que sa chasse venait de lui livrer, en a tiré un troupeau, et par lui a pu engraisser le coin de terre sur lequel il se trouvait. Peu à peu, les ronces dont le sol était couvert se sont transformées et ont donné des fruits plus savoureux ; les troupeaux se sont accrus, les espèces domestiques se sont multipliées, la terre végétale s'est étendue, s'est épaissie, permettant une profonde culture. En même temps, l'outillage se perfectionnait et s'accroissait. Les silex que l'homme avait ramassés pour donner plus de puissance à ses doigts faisaient place aux instruments de bronze et de fer. Aujourd'hui, l'outil est devenu machine ; et pour le service de la machine, l'homme a successivement dompté les vents et les eaux, la vapeur et l'électricité. Avec cet outillage, il élève ses maisons, bâtit ses villes, construit ses routes, creuse ses canaux, qui d'abord ont réparti les eaux pour la fécondité des terres, puis en ont transporté les produits d'une contrée à une autre. Aux canaux sont venus se surajouter les chemins de fer, munis les uns et les autres, et la mer elle-même, de ces merveilleux automates qui sillonnent le globe en tout sens pour distribuer à ses habitants les richesses acquises.

Tout cela forme le capital actuel de l'humanité. Donc, la terre végétale et les instruments de travail n'ont pas été donnés à l'homme par la nature, comme l'air et la lumière. Donc l'homme n'a point été placé au milieu des richesses de la terre. Le capital

n'était point au commencement ce qu'il est aujourd'hui. Dieu en a fourni les éléments, l'homme l'a formé et développé par son travail ; il le conserve par sa modération à en user.

Qu'on s'en rapporte à la Bible, si l'on a la Foi. Et si l'on n'a point la Foi, qu'on s'en rapporte à la science préhistorique et aux annales des peuples, qui nous montrent les premiers hommes se nourrissant de proies, et n'ayant d'autres armes pour s'en emparer, d'autres instruments pour leurs premiers travaux que des silex.

Dieu n'a donné à l'homme, après son péché, que la première mise de fond : l'homme a dû et doit encore tous les jours la faire valoir.

CHAPITRE XXXIV

LE CAPITAL-SOL, LE CAPITAL-OUTIL, LE CAPITAL-SCIENCE, LE CAPITAL-INSTITUTIONS

La richesse, pur don de la nature, — principe sur lequel les socialistes basent tous leurs raisonnements, — est donc une erreur grossière. Dieu n'en a fourni que les éléments, et il a enjoint à l'homme de les travailler pour en faire sortir sa nourriture d'abord, puis toutes les richesses que les générations humaines ont accumulées depuis la création.

Le capital, c'est donc premièrement un *produit*, deuxièmement un produit *épargné*, troisièmement un produit épargné et *employé* à obtenir d'autres produits.

C'est un produit : le produit du travail. La terre végétale elle-même a cette dignité d'être sortie des mains de l'homme, et d'avoir été fécondée par les sueurs des générations qui l'ont formée, conservée, épaissie et étendue de proche en proche.

C'est un produit épargné : le sauvage tue et dévore la bête qu'il pourrait domestiquer ; et, chez nous, celui qui consomme sur l'heure en alcool, en tabac ou autres inutilités ou nocivités, le salaire qui pourrait être la première assise d'un bien familial, retourne à la misère du sauvage. L'homme ne sort de l'indigence que lorsqu'il commence à mettre un frein à ses appétits et à prévoir l'avenir pour lui et pour les siens [1].

---

1. Aujourd'hui encore, dans les pays où le christianisme n'a pu faire sentir de près ni de loin sa salutaire influence, règne toujours la même horreur du travail et la même imprévoyance.

Le P. Sajot écrivait le 10 mai 1901, dans les *Missions catholiques* :

« J'avais souvent entendu parler de l'incendie des forêts chez les sauvages. Il nous fut donné, la troisième nuit de notre voyage, de jouir de ce spectacle. Les Laotiens, paresseux et insouciants, ont horreur de la culture, comme du reste de toute sorte de travail. Pour s'éviter de labourer, ils trouvent plus simple d'incendier les arbres et de piquer, après

Le produit épargné pour mériter le nom de capital, ne doit point rester oisif; il doit être employé à produire d'autres fruits : d'abord l'outillage, puis — par l'outillage perfectionné sans cesse jusqu'à devenir les merveilleuses machines de nos jours, — des travaux, des œuvres, des objets de jour en jour plus nombreux, plus variés, plus beaux, qui, étant eux-mêmes un capital ajouté aux capitaux antérieurs, en multiplient la puissance pour de plus grandes merveilles.

La production du capital est donc due au travail, son épargne à la tempérance, qui fait que l'homme s'arrête devant le fruit de son labeur pour ne point le dévorer immédiatement, comme le demande son instinct, sa fécondité à l'intelligence qui sait l'employer à une nouvelle production de richesses.

Le travail et la tempérance nécessaires à la création, à la conservation et au développement du capital, ont été obtenus dans le cours des siècles et sont encore obtenus actuellement par deux moyens bien différents : la contrainte ou la vertu.

Dans l'antiquité, le capital fut formé presque uniquement par la contrainte qu'imposait l'esclavage; dans les temps modernes, il l'est surtout par la vertu que le christianisme sait inspirer.

---

la pluie, le riz dans les cendres. De fait, les premières récoltes sont superbes. Malheureusement, au bout de quelques années, tout l'humus de ce sol trop superficiel, trop mouvant, est entraîné par les pluies, et ce terrain de si bon rapport devient improductif. Aussi, tous les trois ans environ, il faut recommencer la même opération. Ils appellent cela faire du *ray*.

» Donc, la troisième nuit de notre voyage, les sauvages brûlaient une montagne à quelques kilomètres de nous. Il faisait, depuis quelques semaines, un temps magnifique. Le vent du sud-ouest, véritable simoun de l'Extrême-Orient, soufflait avec violence, desséchant tout sur son passage. Aussi, en quelques instants, la montagne ne fut plus qu'un immense brasier. C'était beau et effrayant en même temps de voir les flammes se précipiter en tourbillons rougeâtres, cherchant partout des aliments à dévorer. Pendant tout le temps que dura l'incendie, on entendit comme une fusillade stridente se mêlant au hou! hou! du vent à travers les flammes et aux hurlements des bêtes sauvages épouvantées : c'étaient les bambous qui craquaient. On aurait juré qu'il y avait là, embusqués derrière la montagne, 20.000 tirailleurs faisant feu à volonté.

» Cependant, le ciel s'était couvert de nuages. Vers le milieu de la nuit, une pluie abondante vint arrêter l'incendie. Sans jamais avoir lu Mathieu de la Drôme, les sauvages avaient bien prévu cette pluie. Rarement ils se trompent, paraît-il; mais quand cela arrive, le feu gagne de forêt en forêt, passe par-dessus les montagnes, et peut, s'il ne rencontre pas devant lui quelque fleuve assez large pour lui barrer le chemin, ravager d'immenses territoires, ne laissant rien debout : forêts, villages, rizières, tout devient la proie des flammes. Les Laotiens s'en consolent en pensant qu'ils ont de quoi faire du *ray*. »

Durant des milliers d'années, il y eut des hommes, des multitudes d'hommes astreints à un travail incessant et des plus durs — car la nature était plus âpre et l'outillage moins perfectionné, — et à qui l'on ravissait constamment le produit de leur travail. C'était le régime de l'esclavage. L'esclave était attelé comme le bœuf à la charrue, il marchait sous le fouet et ne recevait pour son labeur que la nourriture suffisante à conserver les forces nécessaires à la continuation du travail.

On a tout dit contre ce régime, avec éloquence et avec larmes. On n'a peut-être pas assez considéré qu'il fut une nécessité et une nécessité de premier ordre. L'antiquité, qui était aux origines, avait besoin d'un travail énorme pour produire peu de fruits. Cette pénurie la mettait dans l'impossibilité de permettre à tous d'user des choses à leur gré ; et comme elle n'avait point la doctrine et les sacrements du christianisme pour mettre dans le cœur de l'homme l'amour du travail et l'empire sur la concupiscence, il fallait bien que quelque chose y suppléât. Ce quelque chose ne pouvait être que la contrainte. Si elle n'avait point été employée durant tant de siècles, nous ne serions point ; ou, si nous étions parvenus à l'existence, nous serions encore sans capital, c'est-à-dire dans l'état de sauvagerie.

En disant cela, nous n'entendons nullement justifier dans leur tyrannie les maîtres des esclaves, mais dire qu'à raison du péché et de ses suites, l'esclavage fut une nécessité.

Il faut se rappeler ce qu'était la nature et ce qu'était l'homme après le péché : la terre aride et maudite, rebelle, dans son aridité et sa malédiction, au travail ; et l'homme dégradé, fuyant le travail par horreur de la peine, et se jetant, avec toute l'ardeur de ses concupiscences déréglées, sur toute proie à la portée de sa main.

Il y eut des hommes plus forts que les autres qui courbèrent leurs frères sur la terre, les y tinrent attachés et ne leur donnèrent de ses fruits que juste ce qui les empêchait de mourir, afin d'en épargner la plus grande partie.

Il n'y a point à applaudir à leur dureté, mais il y a à reconnaître que, par là, ils se tirèrent de la sauvagerie, ils firent produire et ils amassèrent le capital nécessaire à la formation des premières nations civilisées. Sans eux, sans cette tyrannie et sans leur sagesse, qui fut sans doute plus égoïste qu'inspirée par le désir de procurer le bien social, les civilisations assy-

rienne, égyptienne, grecque et latine ne fussent jamais nées, et par suite nous-mêmes ne serions rien.

Cet état de choses dura jusqu'au moment où l'Evangile fut entré assez profondément dans les âmes pour en faire jaillir cette double vertu : l'amour du travail et la mortification des appétits. Le christianisme remit à la conscience le fouet arraché des mains de l'*herus*. Les barbares écoutèrent la voix intérieure et divine que la loi du CHRIST, déposée en leur âme par ses Apôtres, y faisait entendre. Et par là, il se forma peu à peu une société toute nouvelle, toute différente des sociétés anciennes, produisant sans que le travail fût forcé et formant du capital sans que la consommation fût réglée.

Telle est la vertu du christianisme, qu'il sut obtenir d'hommes vivant encore au sein des forêts, le commencement et l'ébauche de cette merveille, la civilisation chrétienne ; qu'il parvint à faire que les vertus qu'il inspirait posassent les premières assises de nos sociétés modernes, et plus tard qu'elles leur donnassent tous les accroissements que nous admirons et dont nous jouissons.

Ce furent les moines, il est bon d'en faire la remarque, à cette heure où l'on ameute contre eux les plus viles passions, ce furent les moines qui réalisèrent ce prodige. Du littoral de la Méditerranée jusqu'aux rives du Rhin et du Danube d'abord, puis après le neuvième siècle, jusqu'au fond de la Scandinavie et du Groënland, le défrichement des forêts s'opère sous la hache de ces intrépides bûcherons. Les moines assainissent les marais, canalisent les rivières, drainent les prairies, lancent des ponts sur les fleuves, fondent des villages. Le tiers de notre territoire est mis en culture par les moines, et les trois huitièmes de nos villes et de nos villages leur doivent leur origine. Le monastère est un vaste atelier où les religieux travaillent le fer et le bois ; ils tissent le chanvre et le lin ; ils préparent le cuir et le parchemin ; ils taillent le marbre, forgent le fer, martèlent le cuivre et sculptent la pierre. C'est à eux que nous sommes redevables tout d'abord du degré de prospérité auquel nous sommes arrivés. L'état sauvage donne à peine un homme par lieue carrée. L'esclavage en donna jusqu'à cinq cents dans les grands empires. Comptez le nombre de ceux que la vertu chrétienne, inoculée dans les âmes par les exemples et les exhortations des

moines, a permis de nourrir sur le même espace. Combien plus grand encore il serait si la Réforme, puis le Philosophisme, puis la Révolution n'avaient abaissé la vertu dans les âmes en paralysant l'action du clergé !

A mesure que le capital s'accroît, le travail matériel, grâce à l'outillage que le capital a créé,perd de son âpreté. « Quelle est, demande Bastiat, la puissance qui allégera dans une certaine mesure le fardeau de la peine ? qui abrégera les heures de travail ? qui desserrera les liens de ce joug pesant qui courbe les hommes vers la matière ? C'est le capital ; le capital qui, sous la forme de roue, d'engrenage, de rail, de chute d'eau, de poids, de voile, de rame, de charrue, prend à sa charge une grande partie de l'œuvre primitivement accomplie aux dépens de nos muscles. »

Aussi, à mesure qu'il s'accroît, le capital acquiert une plus grande fécondité : la même quantité de travail humain produit plus de richesses. Que l'on voie le travail de nos filatures et que l'on se reporte au rouet de nos grand'mères. Les machines à coudre, dernier modèle, dont la France consomme environ 150.000 par an, représente chacune pour la piqûre de la toile fine, le travail de 65 à 70 ouvrières. Dans la bonneterie pour tricots, l'ouvriére la plus habile faisait 150 à 200 mailles par minute ; le métier Self-facting en fait 500.000 par minute et accomplit la tâche de deux à trois mille ouvrières. La batteuse à blé fixe fait, avec un cheval et deux hommes, l'ouvrage de quarante batteurs au fléau. Ainsi du reste.

Du moment où l'homme reçut l'aide de l'outil perfectionné ou de la machine, le loisir s'est présenté à lui, et il a pu l'employer à substituer, dans une mesure toujours plus grande, le travail intellectuel au travail physique.

Le travail intellectuel donna naissance à une autre sorte de capital, aussi précieux que le capital-outil : le capital scientifique. Grâce aux richesses amassées par les générations antérieures, la société n'a plus besoin des bras de tous pour la vie physique de chacun, quelques-uns de ses membres peuvent s'adonner à l'étude, à la poursuite de la science. La science, à mesure qu'elle se développe, donne une connaissance plus parfaite des forces et des lois de la nature. L'homme se met en possession de ces forces ; il les emploie comme il a employé les

instruments primitifs, avec cette différence qu'il en retire infiniment plus de profit.

Il est à remarquer que les peuples païens ne purent parvenir à la connaissance de la nature, à la possession des sciences naturelles, et que les peuples chrétiens n'y arrivèrent que lorsque leur vertu eut amassé un capital capable de leur en permettre l'acquisition. Et il n'est pas moins à remarquer que le socialisme, s'il parvenait à pouvoir exécuter ses plans et réaliser ses utopies, astreindrait tous les gouvernés au travail de production, de sorte qu'il n'y aurait plus de savants, plus de place pour leurs recherches, plus de progrès dans l'emploi des forces naturelles.

La Révolution, qui fut un retour au paganisme, a d'ailleurs montré, en la personne de Lavoisier, le cas qu'elle faisait de la science et des savants. Le jour où elle triomphera complètement, où elle pourra introniser le collectivisme, la société rétrogradera aussitôt jusqu'à l'esclavage, par la même nécessité qui le fit instituer aux origines.

Enfin au capital-outil et au capital scientifique, il faut ajouter le capital-institutions sociales, qui a précédé le capital scientifique parce qu'il est d'un ordre plus immédiatement nécessaire.

Déjà, chez les peuples de l'antiquité, nous voyons fondées et établies d'une manière stable les grandes institutions de toute société civilisée : la sûreté générale, la magistrature, l'instruction publique, le culte divin.

La société est donc tout entière constituée sur le capital, c'est-à-dire sur l'acquis de l'humanité, obtenu par le travail, conservé par la tempérance, fécondé par l'intelligence.

Qui ne comprend que pour qu'une société où les hommes sont libres de travailler ou de ne point travailler, de dévorer ou de faire produire, conserve son capital et l'accroisse de jour en jour, il faut que le christianisme soit toujours vivant, veillant, opérant, toujours et partout présent pour tenir la conscience en éveil, pour ranimer la foi par ses prédications, pour alimenter la vertu par ses sacrements ? Si l'amour du travail et la mortification sont, en dehors de l'esclavage, les seuls moyens que les peuples aient de s'enrichir et de développer leur civilisation, comme les prolétaires de sortir de leur condition, l'action sacer-

dotale — je n'entends point par ces mots l'intervention du prêtre dans le conflit des intérêts entre ouvriers et patrons, mais l'action sacerdotale proprement dite, saintement exercée, — est la condition première à poser pour arriver à la solution de la question sociale. C'est qu'en effet, la vertu qui consiste à beaucoup travailler pour peu jouir, ne peut naître, subsister et persévérer que là où il y a l'assurance d'une compensation infinie au sacrifice inouï qu'elle exige. Les biens du ciel sont donc les véritables agents de production des biens de la terre. Qu'on juge par là de l'aveuglement de ceux qui disent qu'il ne faut parler aux hommes de la vie éternelle qu'après les avoir rassasiés des biens de la terre.

Qu'on l'essaie ! et bientôt la vertu étant absente, la contrainte de l'esclavage s'imposera comme aux siècles du paganisme, sous peine de mort pour la société et pour les individus qui la composent.

CHAPITRE XXXV

LE CAPITAL-HOMME

Le capital étant ce que nous venons de dire, quoi d'étonnant que l'homme ait glorifié cette chose précieuse et puissante entre toutes, d'un nom tiré de lui-même, de celui de ses membres réputé le plus noble, celui dont tous les autres reçoivent le mouvement et la vie : CAPUT, la tête.

Le capital est bien vraiment le *caput* de la société. C'est par lui qu'elle s'est formée, qu'elle s'est élevée en civilisation, et, en s'élevant, n'a cessé d'emporter l'homme lui-même vers les hauteurs de la perfection.

Aussi, est-ce l'un des signes les plus caractéristiques de la misère intellectuelle et morale des temps actuels que le mot qui exprime une telle chose soit honni, et que la chose elle-même soit objet de malédictions. Et, dégradation encore plus profonde, ce n'est point seulement le capital-argent que l'on entend maudire, mais le capital-religion, le capital-charité, le capital-armée, le capital-magistrature, tout ce qui constitue une société civilisée !

Le capital-homme lui-même, la secte qui a juré la mort de la société chrétienne, travaille à le détruire.

Car l'homme d'aujourd'hui est lui-même, en lui-même, un capital. Aussi bien dans son corps que dans son âme, il porte le fruit du travail et de l'épargne des générations précédentes.

« Celui qui a étudié les choses à leur base, dit M. de Saint-Bonnet, sait que, après la mise de fond donnée à l'homme par DIEU, l'homme a créé son sol, le sol a créé le climat, le climat a créé le sang, le sang a multiplié les nations, et les nations ont élevé les âmes.

» Et celui qui a suivi les peuples pas à pas sait que quand les

âmes sont tombées, les nations se sont écroulées, le sang est redevenu pauvre, le climat inhabitable, le sol ingrat, et l'âpre nature qui fit faire nos premières armes, occupa de nouveau la terre. »

L'homme a créé le sol, il a fait de la pierre ameublie une terre végétale, nous l'avons vu. Le sol cultivé a créé le climat : à mesure que les forêts ont été défrichées, les fleuves régularisés, les marais desséchés, l'atmosphère s'est purifiée.

L'assainissement du sol, de l'air et de l'eau a produit celui du sang. La dernière Exposition universelle nous en donnait une nouvelle preuve dans cette carte de la malaria que l'Italie exposait à la section d'hygiène. On y voyait combien la vie est courte dans les pays de fièvres palustres, qu'elle y est une suite de misères qui prennent l'enfant au berceau pour l'accompagner jusqu'à la fin d'une existence pleine d'infirmités. Ces misères sont chassées, l'homme reprend vigueur, au fur et à mesure du soin qu'il apporte à dessécher les marais.

C'est par l'assainissement du sol que la lèpre, l'éléphantiasis ont quitté peu à peu les populations. Le climat ainsi purifié chassa le lymphatisme de nos veines ; une fibrine plus riche augmenta le volume des muscles, des poumons et de la pulpe cérébrale. Le cerveau déployé embellit le visage. Et, comme tout cela ne se faisait que grâce à l'énergie que l'âme déployait, elle se formait, elle se perfectionnait elle-même en l'homme à mesure qu'il formait et perfectionnait toutes choses autour de lui.

De sorte que l'âme civilisée, en tant que civilisée, fait, elle aussi, avec le sol cultivable et avec le corps assaini, partie du capital humain.

Il en est de même de la hiérarchie sociale. Pour que l'homme sortît de l'état sauvage où le péché l'avait jeté, il lui fallut d'abord, avons-nous dit, travailler plus que le besoin le demandait. Mais cela n'a pas suffi ; il lui a fallu ensuite la tempérance, le frein imposé à la concupiscence qui demande à user, à jouir de tout et tout de suite. Ce furent là les premières vertus ; en entrant en son âme elles donnèrent ouverture aux autres. Ceux qui s'en tinrent au travail formèrent la base de la société et en constituèrent les *classes inférieures ;* ceux qui surent maîtriser la concupiscence s'élevèrent plus haut et donnèrent naissance

aux *classes moyennes ;* ceux qui ouvrirent leur cœur à la charité, refoulant en eux l'égoïsme, s'inclinant vers leurs frères pour les faire monter plus haut, constituèrent la classe des meilleurs, l'*aristocratie*.

Hélas ! c'est ce capital surtout, la hiérarchie fondée sur le mérite, que la Révolution veut renverser, — ce à quoi elle n'a déjà que trop bien réussi, — avec ses idées d'égalité et ses efforts pour asseoir la société sur cette base ruineuse ; c'est contre elle que protestent ou que s'acharnent les démocraties de tous titres et de tous degrés. Sa disparition entraînera nécessairement la ruine de tout le reste. Comme l'a fort bien dit M. de Saint-Bonnet, LE CAPITAL, CHEZ LES NATIONS, EST TOUJOURS EN PROPORTION DE LEUR ARISTOCRATIE : j'entends le capital dans le grand sens du mot, comprenant tout ce que nous venons d'y voir. La proposition peut paraître bien absolue, la suite de cette étude achèvera de la justifier.

Et maintenant, si nous détachons notre regard de l'ensemble pour l'arrêter sur l'individu, nous verrons que, lui aussi, n'est ce qu'il est que par le capital qui s'est concentré en lui. « L'homme fait, a dit J.-B. Say, est un capital accumulé. »

Voyez cet ouvrier : l'apprentissage est venu amasser en sa tête et en ses bras l'expérience et l'adresse de ceux qui l'ont précédé dans le métier. De même de l'artiste, de même du savant, de même du soldat, de même du magistrat, de même du prêtre. Chacun d'eux porte en son âme et en ses membres les connaissances et le savoir-faire de ceux qui l'ont devancé dans la carrière. L'éducation leur a fait recueillir les trésors de science, de sagesse et de vertu que, par leurs efforts successifs, les générations précédentes ont amassés.

« Voyez ce jeune homme de vingt ans, dit M. de St-Bonnet, la société a répandu en lui son capital le plus exquis : amour de la jeune mère, sacrifices innombrables du père, entretien assidu de la religion, exemples, leçons, idées de tous ; il est sa richesse toute pure. Que ce jeune homme se livre à la débauche, tout périt en lui. »

C'est qu'en effet si le capital s'amasse, le capital se dissipe, chez les nations comme chez les individus ; non seulement le capital-argent, mais le capital-moral et le capital-intellectuel, le capital-éducation et le capital-institution. Et chez les individus

comme chez les peuples, c'est par la diminution du capital moral que toutes les ruines commencent. La moralité, nous l'avons vu, est la condition essentielle de la formation du capital; elle l'est aussi de sa conservation; si elle périt, tout périt. Dans l'âme, se trouve la source féconde des capitaux de toutes sortes; en elle aussi est le puits sans fond dans lequel tout vient se perdre, quand elle-même perd sa vertu, sa moralité.

A partir de la Renaissance, Celle qui avait été l'éducatrice des peuples modernes, l'institutrice de leur moralité, la Sainte Église, commença à perdre de son empire sur eux, et ce fut le principe de notre déchéance. Elle se manifesta d'abord dans les arts. Comment se fait-il que l'élan donné vers le beau par l'idée chrétienne se soit arrêté au quatorzième siècle, puis n'ait cessé de faiblir au point que nous ne savons plus imaginer, que nous ne savons plus créer, mais seulement copier ce que nos pères avaient inventé il y a déjà six siècles?

Le même recul se fit, du même moment, dans l'ordre des idées. Dès que l'Église n'en eut plus la direction, dès que la philosophie voulut se rendre indépendante du dogme et s'abstraire en elle-même, elle roula de système en système, jusqu'à vouloir établir l'identité du oui et du non, de l'être et du non-être.

Sans doute, les sciences physiques ont fait, depuis deux siècles, d'immenses progrès. Mais elles n'ont pu prendre naissance que dans la civilisation chrétienne, et lorsque cette civilisation fut arrivée à un certain point. De plus, procédant de l'observation, ne prenant point, comme la métaphysique et comme l'art, leur source dans les profondeurs de l'âme, elles sont, par cela même, d'ordre inférieur et ne sauraient élever l'intelligence à la même hauteur, donner au cœur les mêmes jouissances et la même noblesse. Elles ont accru le bien-être du corps pour certains, l'ont diminué pour d'autres. Vit-on jamais êtres humains plus étiolés que les ouvriers occupés à la fabrication des produits chimiques?

Elles servent, d'ailleurs, elles aussi, à démontrer l'empire de la moralité dans les affaires humaines. Par l'abus qui déjà en est fait, les sciences physiques mettent en question de savoir si, somme toute, elles ne seront point funestes à l'humanité.

Après l'action déprimante de la Renaissance, vint celle plus funeste du philosophisme, qui, s'attaquant directement à la

foi, vint abaisser encore le niveau de la moralité publique.

Louis XIV, il faut bien le dire, avait préparé cet affaissement moral. Arrachant la noblesse à ses terres, où elle vivait simplement et chrétiennement, remplissant son rôle qui est de donner l'exemple aux populations qui l'entourent, il s'en fit une cour semblable à celle des souverains de l'Orient. La noblesse pervertie communiqua bientôt sa corruption à la bourgeoisie, qui lui fit ensuite cruellement expier le scandale qu'elle lui avait donné, mais qui, elle-même, depuis la Révolution, n'a cessé de pervertir le peuple. De sorte qu'aujourd'hui la multitude est sans foi et sans mœurs !

La plus grande partie du capital amassé par les siècles chrétiens est aujourd'hui dissipée. Capital d'institutions ; qui fera le compte de celles que la Révolution a détruites ! capital de tradition et d'éducation, capital religieux, moral, artistique. La richesse elle-même, malgré des apparences contraires, s'évanouit. Au lieu de reposer sur l'acquis, les sociétés modernes sont suspendues au-dessus du gouffre qu'elles se sont creusé à elles-mêmes par l'emprunt d'une part, par la propagande des idées socialistes de l'autre.

Et voici que depuis un siècle l'éducation universitaire verse dans la société des flots de jeunes sceptiques, et que depuis vingt ans l'école neutre lui rend impies les enfants que l'Église avait baptisés.

Faut-il désespérer? Non. Les nations chrétiennes sont toujours guérissables si longtemps qu'elles ont, dans le clergé, les hommes chargés de par Dieu de les relever par la prédication, de les soutenir par les sacrements, de les porter toujours plus haut par l'exemple de leurs vertus : *Vos estis sal terræ; vos estis lux mundi*. C'est à la présence du clergé, c'est à son action que la société doit que sa chute, commencée il y a six siècles, ne l'ait point encore précipitée au fond; c'est à lui qu'elle doit de s'être relevée par places et par moments; c'est à lui qu'elle devra sa prochaine résurrection, si les derniers temps ne sont point arrivés.

CHAPITRE XXXVI

LA FOI, SOURCE PREMIÈRE DE TOUT CAPITAL

En résumé, la loi du capital peut se formuler ainsi :

1° La richesse vient du travail. C'est le travail qui, mettant en œuvre les éléments fournis par Dieu dans la nature, leur donne utilité et valeur. C'est ce que nos yeux peuvent constater à tout instant et en tout ordre de choses. C'est ce qui, depuis le commencement du monde, stimule le courage.

2° Le travail produit selon le capital mis à sa disposition [1]. Dans l'antiquité, alors que l'homme n'avait encore que les instruments que la nature lui avait offerts, ou des outils primitifs, le travail ne rendait que très peu pour l'énorme labeur des multitudes serviles ; aujourd'hui, il donne beaucoup sous la main d'un enfant. C'est que cet enfant, de ses faibles doigts, peut actionner les merveilleuses machines que le capital amassé par les siècles précédents a permis de créer, de développer, de perfectionner. Toutes nos industries, dans leur marche, dans

1. Le capital, depuis un siècle, dans les pays où il est surtout développé, a créé pour la classe ouvrière *trois ou quatre fois plus de travail rémunérateur qu'il n'en existait auparavant.* Aux Etats-Unis, en Angleterre, en Belgique, en Allemagne, en France, le nombre des ouvriers industriels a pu doubler, tripler, quadrupler, et ils ont trouvé dans la grande industrie l'emploi utile de leurs bras. Tandis que dans les pays d'un sol très riche, mais pauvre en capitaux, comme la Sicile et le royaume de Naples, le peuple crie misère parce qu'il manque de travail convenablement rémunéré ; dans les pays à riches capitaux le travail ne fait que s'étendre, pour se répartir sur une population de plus en plus nombreuse.

A Roubaix, par exemple, en soixante ans, le nombre des ouvriers a décuplé et le salaire moyen doublé; le capital a fourni à la classe ouvrière dix fois plus de travail et vingt fois plus de fortune.

D'autre part, par ce fait même que les capitaux multiplient partout les nouvelles entreprises, ils offrent aux ouvriers un vaste choix, où l'emploi de leurs bras et de leurs aptitudes est bien plus libre que dans les pays sans capitaux. (Voir pour le développement de ces considérations : *Le Droit naturel*, par A. Castelein, S. J.)

leurs progrès, démontrent tous les jours que, plus grand est le capital, — matières premières, machines de plus en plus perfectionnées, argent qui procure les unes et les autres, — et plus la production est abondante.

3° Le capital repose sur la vertu. C'est elle qui lui a donné naissance, c'est elle qui le conserve, c'est elle qui l'emploie utilement. Dans l'antiquité, nous l'avons dit, c'est la contrainte qui a créé les premiers capitaux et qui les a mis en réserve. Elle n'a pu, durant les quatre mille ans, six mille ans, peut-être davantage qu'a duré son règne, n'en produire qu'une quantité incomparablement moindre que celle qu'a procurée en deux mille ans la vertu chrétienne. Aujourd'hui, la contrainte n'existe plus : à l'esclavage a succédé le servage, au servage le salariat, c'est-à-dire la rémunération du travail libre. Aujourd'hui, tout homme est libre de travailler, ou de fainéantiser ; tout homme a la libre disposition de son salaire. Il peut à son gré le dépenser en superfluités, ou mettre en réserve ce que n'exige point sa faim. Il ne subit d'autre contrainte que celle qui vient de son âme, de ses habitudes de vertu, c'est-à-dire de l'empire qu'elle prend et exerce sur elle-même pour dompter sa paresse et refréner ses appétits. Plus ces habitudes se fortifient dans un individu, dans une famille, dans une société, plus le capital s'accroît rapidement ; plus elles faiblissent et plus la ruine s'accélère, aussi bien pour les peuples que pour les maisons et pour les personnes.

4° La vertu repose sur la foi. Elle n'existait guère dans l'antiquité, et c'est ce qui a rendu l'esclavage nécessaire. Elle n'a reçu toute sa force qu'avec la prédication de l'Evangile. Elle décroît partout, à mesure que les vérités surnaturelles perdent de leur ascendant sur les âmes. Il n'y a que l'espérance des biens éternels qui a pu habituer les hommes à faire continuellement à leur nature paresseuse d'une part, avide de jouir de l'autre, cette double violence de s'imposer la fatigue et de ne point profiter sur l'heure du fruit de l'effort. La puissance de l'esprit chrétien pour la constitution de la richesse dans les sociétés modernes est un fait tellement incontestable, qu'il a été expressément reconnu par des écrivains qui sont de nos jours les adversaires les plus décidés de la vérité sociale chrétienne. « Le christianisme, écrit M. Pelletan, avait prêché à la race du Nord, assise sur un sol encore vierge, la doctrine de la priva-

tion, de la continence, et involontairement à son insu, il avait contribué à développer l'épargne, et par l'épargne la richesse... La richesse immobilière montait d'heure en heure, successivement grossie par la main-d'œuvre de chaque famille. La ferme, la métairie, l'écluse, la fabrique, sortaient une à une de terre comme une seconde végétation [1]. » Les écrivains qui ont pénétré le plus avant dans l'étude de la vie des peuples chrétiens au moyen âge ont reconnu le fait de la façon la plus explicite. Mais, dira-t-on, ne voit-on pas des ouvriers sans foi se montrer courageux et économes ? Sans doute. Mais que l'on remarque qu'ils appartiennent, par le fait et par le sang, à une race chrétienne où le travail et la tempérance se sont acclimatés depuis dix-neuf siècles. Ils peinent et ils économisent par atavisme, par l'entraînement de l'exemple, par la démonstration du bien même temporel qui résulte de la pratique de ces vertus. Seulement, à mesure que la foi s'obscurcit dans la société, les appétits reprennent le dessus dans l'ensemble. On ne le voit que trop. L'application au travail n'est plus chez l'ouvrier ce qu'elle était il y a cinquante ans, et le luxe, — c'est-à-dire la dépense inutile, — gagne de proche en proche.

3° Et comme c'est par le clergé que la foi est prêchée, maintenue ou rappelée, c'est une vérité certaine que, — dans nos sociétés chrétiennes d'où l'esclavage est banni, — c'est le clergé qui est le premier, le plus fondamental producteur de richesses. C'est de lui, de son enseignement, de la moralité que cet enseignement et les sacrements qui l'accompagnent, produisent dans les âmes, qu'est sortie la richesse actuelle de l'Europe ; c'est lui, avant tout autre, qui peut la maintenir et la développer. Sans lui et sans son ministère, cette richesse sociale s'écoule et se perd, alors même qu'elle a pu se former ; à plus forte raison, lui est-il difficile, impossible, pourrait-on dire, de se former. Nous avons vu ce qu'elle fut dans l'antiquité payenne. Pour achever de nous convaincre, voyons ce qu'elle est en dehors du christianisme. Les cent quarante millions de sectateurs de Brahma sont enfermés par leurs croyances dans des castes hiérarchisées, détournés du travail, abandonnant aux plus misérables la tâche de cultiver la terre et de faire le commerce absolument nécessaire. Les trois cent millions d'adeptes de Boudha

1. *Profession de foi du* XIX*e siècle*, p. 293, 1re édit.

s'appliquent à réduire tout besoin et tout désir, en vue d'arriver à l'insensibilité parfaite qui est leur idéal. On comprend ce que peut être chez un tel peuple l'agriculture et l'industrie. Les quatre cents millions de Chinois actifs, persévérants, restent cependant enfoncés dans la routine, car leur religion les tient autant qu'elle peut dans l'isolement. Les cent soixante-dix millions de musulmans, courbés sous la loi du fatalisme, attendent, dans un souverain mépris du travail, que les nécessités de l'existence se satisfassent d'elles-mêmes.

La vraie règle des désirs et des efforts se trouve dans le seul christianisme. Il stimule le travail, tout en protégeant les hommes contre l'amour désordonné des biens de la terre.

M. de Saint-Bonnet compare la société à un lac, et le capital qu'elle possède à la masse des eaux que les torrents des montagnes y ont versée. « Tout lac, dit-il, se tient au niveau de son déversoir, cela ne peut pas tromper d'un millimètre. Que le vase se fêle sur le bord, le fluide s'écoule d'autant. Le capital est amassé dans l'enceinte de la vertu. Sur le point où cette vertu fléchit, le capital disparaît. » Cela se constate tous les jours pour les familles ; et pour ce qui est des sociétés, il n'y a, pour ne parler que du capital-argent, qu'à voir le chiffre de notre dette publique et l'effrayant accroissement qu'elle prend d'année en année, à mesure que l'État et la société s'affranchissent des lois de la morale chrétienne et se dégagent des données de la foi.

Ce qu'il faut conclure de tout ceci, c'est que la science économique s'est aveuglée en tenant son regard obstinément fixé sur la terre. En définitive, ce sont les agents du ciel qui sont les premiers et principaux agents des biens de la terre.

Au premier abord, il semble que l'Evangile combatte la formation du capital. Il enseigne à ne point se préoccuper du lendemain, car à chaque jour suffit sa peine. Il vante les trésors du ciel par opposition à ceux de la terre, que rongent les vers et la rouille et que les voleurs enlèvent. Il met l'avarice au rang des péchés capitaux. Mais il prêche le devoir, il condamne l'oisiveté, il persuade la lutte contre toutes les passions, il fait pratiquer le renoncement, ce détachement des satisfactions du moment qui est la condition de toute économie. Que l'on calcule la somme des destructions inutiles qui s'opèrent tous les jours

là où il n'a point établi son empire, et là où il l'a établi, à mesure que son ascendant faiblit. Depuis les degrés les plus élevés de l'échelle sociale jusqu'aux plus infimes, que l'on suppute les énormes tributs que l'humanité paie à l'ivrognerie et aux autres vices, à la fureur de jouir et de paraître ; que l'on songe à toutes les superfluités coûteuses que la vanité invente et que les préjugés propagent ; que l'on arrête le regard sur les pouvoirs publics multipliant les dépenses improductives, que dis-je ? employant la richesse publique, extorquée par des impôts exorbitants, à corrompre l'esprit public et à étouffer la foi dans son germe ! De sorte que, tout en dévorant le capital acquis, l'Etat fait ce qu'il peut pour l'empêcher de se renouveler. Oh ! combien la puissance productive du travail et du capital serait accrue, si l'Eglise était mieux écoutée et si l'esprit chrétien pénétrait plus intimement les mœurs. On ne saurait dire le degré d'étonnante richesse où parviendrait rapidement un peuple qui pratiquerait sérieusement l'Evangile, car on ne voit d'autres limites au développement de la richesse publique que celles que lui imposent les défaillances de la vertu. La Rédemption que Notre-Seigneur Jésus-Christ nous a procurée est pour l'âme sans doute, mais en affranchissant l'âme, elle affranchit le corps et la nature elle-même que le péché a fait maudire.

Voilà ce que le clergé et le peuple doivent connaître. Ils doivent savoir que le prêtre a créé la richesse en Europe, et que c'est lui qui, actuellement encore, en porte la substance. Qu'il vienne à disparaître ou à être paralysé, qu'il ne puisse plus semer la foi et la vertu dans les âmes, non seulement la richesse et le bien-être qui en résultent cesseront de se développer, mais le fonds général de la société s'écoulera peu à peu par les mille fissures du vice, et le monde reverra la misère, l'universelle misère de l'antiquité payenne.

Les fruits nécessaires à la vie humaine ne peuvent s'obtenir que par le travail ; le travail ne produit qu'en proportion du capital mis à sa disposition ; le capital ne se tient debout que par la force de l'âme ; la force de l'âme vient de sa vertu, et la vertu de sa foi : cinq points qui ne doivent jamais être perdus de vue par ceux qui sont préoccupés de l'amélioration du sort du peuple. Rien ne les empêche sans doute d'avoir recours aux moyens d'ordre secondaire, mais s'ils ne visent pas tout d'abord

à relever la foi dans les âmes et dans la société, leurs efforts seront de nul effet ; si, faute d'une puissante action pour un réveil religieux, la foi continue à décroître, la misère, quoi que l'on fasse, — augmentations de salaire, institutions de crédits, retraites ouvrières, etc., etc., — ne fera que croître, et elle s'exaspérera précisément par les remèdes mêmes qu'on voudra lui administrer. La religion seule peut donner du pain à tous.

Aussi M. de Saint-Bonnet ne craint pas de dire : « C'est pour un prêtre une trahison que de faire porter la question sociale ailleurs que sur la foi. O démocrates, tous vos systèmes sont pour faire croire qu'on peut prospérer sans elle. Tandis que ce qu'il faut surtout et avant tout, c'est de démontrer à l'homme grossier de nos jours combien ses intérêts en ce monde dépendent de ses intérêts en l'autre. »

CHAPITRE XXXVII

LE BIEN-FONDS COMMUN

L'ensemble des richesses matérielles, intellectuelles et morales amassées par le genre humain au cours des siècles forme le trésor actuel de l'humanité, trésor immense, acquis par une somme de travail incommensurable et par un nombre infini d'actes de vertu.

A qui appartient-il ? Et qui a le droit d'en user ?

A cette question, les socialistes, les démocrates et les conservateurs donnent des réponses diverses, sinon contradictoires.

La solution vraie n'en peut être trouvée qu'en remontant au premier principe de la raison humaine : le principe de la causalité.

Toute chose appartient à celui qui l'a faite.

C'est le principe qui nous oblige à reconnaître la suprême autorité de Dieu sur nous, à l'adorer, à obéir à ses commandements. C'est le principe qui légitime l'autorité des parents sur leurs enfants. C'est aussi le principe qui me rend le maître de mes œuvres, sauf réserve des droits de Dieu, cause première de toutes choses. « Le capital, dit M. de Saint-Bonnet, a un père, fils de l'homme, le travail, et une mère, également fille de l'homme, l'économie. » Les laborieux le créent, les vertueux le conservent et les intelligents le font valoir. Il n'est que juste qu'il appartienne à chacun dans la mesure où chacun a contribué à le former.

Or, si nous recherchons quels ont été les facteurs de la richesse totale que possède actuellement l'humanité, et, par conséquent, quels doivent être ses maîtres, nous trouvons qu'il en est une grande part qu'il faut laisser au genre humain dans son ensemble ; mais qu'il est d'autres parts que l'on peut attribuer à telle ou telle nation, telle ou telle famille, telle ou

telle personne. Conformément au principe que nous avons posé, tout homme qui travaille a droit au fruit de son travail ; toute famille qui met en réserve les produits du labeur de ses membres est légitime possesseur de son épargne ; toute nation a une patrie qui lui est propre, composée du territoire qu'elle a fécondé des sueurs de ses générations, des institutions qu'elle s'est données et qu'elle a perfectionnées dans le cours des âges. Et, par suite, les nations ont le droit de résister aux envahisseurs ; les familles, — associations religieuses ou laïques aussi bien que les familles naturelles — ont le droit de résister aux spoliateurs, et les particuliers au vol. C'est la raison qui dit cela, aussi bien que la loi de DIEU, la raison appuyée sur le principe de causalité et du domaine que la cause acquiert sur l'effet en le produisant.

Mais s'il y a dans le capital global quelque chose qui appartient aux individus, quelque chose qui appartient aux familles, quelque chose qui appartient aux nations, il s'y trouve aussi quelque chose qui appartient à tout le genre humain, parce qu'il est le produit de l'activité de l'espèce humaine dans sa totalité. Toutes les générations ont contribué à former la terre végétale, à constituer l'outillage, à créer et à développer la civilisation ; tout membre de la famille humaine doit donc jouir du fruit des travaux de l'humanité. La loi de solidarité qui existe pour les familles et pour les nations, s'impose au premier chef pour le genre humain.

Il doit donc y avoir dans le capital actuellement existant un fonds général qui est à tout le monde, dont tout le monde doit jouir.

C'est sur le sentiment altéré de cette vérité que les socialistes s'appuient pour déclamer contre la propriété et réclamer le partage de tous les biens. Et c'est pour ne point savoir assez distinguer ce qui revient à la famille, à la nation et à l'humanité, que bien des démocrates mettent dans le cœur des prolétaires des prétentions que la justice ne reconnaît point.

Ils prétendent que, dans nos sociétés, le capital amassé par toute la suite des générations, ne profite qu'à ceux qui le détiennent, aux seuls propriétaires. C'est là, disent-ils, une injustice qu'il faut faire disparaître en modifiant, ou même en détruisant, l'état social actuel.

Sans doute, notre état social ne réalise point la perfection idéale, aucune société ne la réalisera jamais : l'imperfection est le partage de tout homme, de toute institution et de tout œuvre humaine. Mais il n'est pas exact de dire que le capital ne profite qu'aux propriétaires : il profite à tous, tous (généralement parlant, et en admettant les exceptions qui toujours et partout ont été et seront aussi nombreuses qu'inévitables) jouissent de ses bienfaits dans la mesure qui leur appartient : le travailleur jouit comme individu du pécule qu'il a gagné ; comme membre d'une famille, du patrimoine qu'elle a amassé ; comme citoyen, de la civilisation que la nation s'est faite ; et comme homme, du fonds commun des richesses acquises par l'humanité. De sorte que, pour le genre humain, pour tout peuple, pour toute personne, à la mesure de causalité répond la mesure du droit à la jouissance. C'est ce que la justice demande, c'est ce qui existe, sauf les exceptions, aussi nombreuses qu'on le voudra. Vouloir plus ou autre chose, c'est vouloir l'iniquité.

On ne se rend pas compte, sans réflexion, de tout ce dont on jouit sans que l'on en soit propriétaire. Bastiat, le célèbre communiste, l'a montré dans un exemple saisissant.

« Pour qu'un homme, dit-il, puisse, en se levant, revêtir un habit... il faut qu'un champ ait été acquis, clos, défriché, desséché, labouré, ensemencé, d'une certaine sorte de végétaux ; il faut que des troupeaux s'en soient nourris, qu'ils aient donné leur laine ; que cette laine ait été apprêtée, filée, tissée, teinte et convertie en drap ; que ce drap ait été coupé, cousu, façonné, en vêtement ; que le tout ait été transporté ensuite de divers lieux en d'autres, puis mis et tenu en magasin, à portée de ceux qui pourraient en avoir besoin ou désir, un jour ou l'autre. »

Ainsi, rien qu'en prenant le matin l'habit dont il se vêt, tout homme jouit des bénéfices de tous les capitaux que possède la société où il se trouve : champs, troupeaux, ateliers de toutes sortes. Il profite de tout l'outillage des mines qui ont fourni le charbon nécessaire aux machines qui ont tissé, aux cuves qui ont teint son vêtement, de celui de toutes les usines par lesquelles la laine a dû passer pour devenir du drap, de celui des fermes où ont été élevés les troupeaux qui l'ont produit. Il profite de toutes les voies de transports qui ont charrié ces diverses matières, et de tous les magasins qui les ont tenues à

la disposition de ceux qui en avaient besoin. Sans tout cela, il n'aurait pas son habit, ou, pour l'avoir, il aurait dû accomplir lui-même les actes innombrables qui ont concouru à sa confection, depuis le premier coup de pioche donné à la terre, pour l'amener à produire la nourriture que demande le mouton, jusqu'au dernier coup d'aiguille qui achève de faire tenir les unes aux autres les pièces de son vêtement.

Ainsi en est-il de toutes les choses dont nous usons pour l'entretien de notre corps, pour le développement de notre intelligence, pour la sanctification de notre âme. Je ne suis propriétaire que d'un petit nombre, mais toutes viennent me servir. C'est justice, parce qu'il n'en est aucune où n'entre pour quelque chose tout l'acquis des siècles. A tout moment, chacun de nous profite, sans y songer, de tout ce que l'humanité a fait, et de tout ce qu'elle a conservé depuis Adam ; et cette jouissance s'accroît à tout instant, parce qu'à tout instant le capital augmente : exception faite des moments de révolution ou de fin de civilisation ; car alors il périt ou du moins disparaît en partie.

A aucune époque le capital-outillage ne s'est accru comme il l'a fait en ce siècle. L'invention de la vapeur et de l'électricité a donné au machinisme une puissance inouïe jusque-là. La statistique des travaux publics relevait en 1898 quatre-vingt-onze mille neuf cent soixante-dix-neuf machines à vapeur, atteignant une puissance de près de sept milliards de chevaux-vapeur [1], et faisant le travail de trente-neuf milliards huit cent soixante millions de journées d'ouvriers. Tout le monde profite, et de la facilité que cette énorme puissance prête au travail, et de l'accroissement de produits qu'elle fournit et du bien-être qui en résulte. L'ouvrier, généralement parlant, est aujourd'hui mieux logé, mieux nourri, mieux vêtu qu'autrefois, précisément à cause de cet accroissement de capital.

Quel est le manœuvre, quelle est la femme de journée qui voudraient s'habiller comme s'habillaient son père et sa mère ? Quel est celui qui se déclarerait satisfait de la nourriture dont se contentaient, il y a cinquante ans, nombre de fermiers ? Quelles commodités, quelles satisfactions tous se donnent,

1. Le cheval-vapeur est considéré comme égal à trois chevaux de trait et à vingt hommes de peine.

inconnues il y a un demi-siècle ou qui n'étaient alors que le partage de quelques-uns ?

Que l'on ne dise donc point que le capital ne sert qu'aux riches, et que l'on cesse d'abuser du grand nom de saint Thomas d'Aquin pour appeler de ses vœux, pour justifier d'avance je ne sais quel communisme.

C'est falsifier sa pensée et même son texte, que de dire, comme nombre de démocrates chrétiens : « C'est une vérité presque absolument méconnue de nos jours, que, sous le rapport de l'usage, les choses extérieures sont communes et non privées, en sorte qu'on doit en faire part aux autres en leurs nécessités [1]. »

Saint Thomas ne dit point (IIa, IIæ, 9, LXVI, a. 2) que, sous le rapport de l'usage, les choses extérieures sont communes et non privées, ce qui est la négation absolue du droit de propriété qu'il vient d'établir ; mais il dit que le droit d'usage du bien propre n'est point si absolu qu'il ne doive céder devant la nécessité où le propriétaire voit son frère se trouver. Ce qui est la conséquence, et du souverain domaine de Dieu sur toutes choses, et de la part qui revient à tout homme dans ce qui est le produit de l'activité du genre humain.

Non seulement le capital, dans son ensemble, profite à tous, en ce sens que tous en jouissent en de certaines mesures, mais il est la condition nécessaire de l'activité de tous. « Tout capital est un instrument de production » (J.-B. Say). La richesse acquise à la société par ses travaux antérieurs est le levier qui sert à augmenter l'énergie, la puissance, la fécondité du travail de chacun de nous.

Jaurès, le grand orateur du parti socialiste, a écrit un jour dans un moment de bon sens et de sincérité : « La loi capitaliste est dans l'ordre social l'équivalent de la loi de la pesanteur. » On ne pouvait mieux dire pour mettre en lumière le rôle du capital dans les sociétés civilisées.

Sans la pesanteur rien ne serait possible dans l'univers : tout repose sur son intervention, tout marche par son entremise. Nos moindres actes ne s'accomplissent que grâce à elle, et, si elle venait à être supprimée, tout s'arrêterait en nous et hors de

1. Abbé Naudet. *Notre Œuvre sociale*, p. 36.

nous. Même désastre si le socialisme parvenait à supprimer le capital contre lequel il déclame tant : nous serions replacés dans la condition des peuples sauvages, sinon dans la condition d'Adam au sortir du paradis terrestre.

Mais ce n'est point le capital que le socialisme veut supprimer, c'est la propriété. Il veut que le capital subsiste, mais qu'il soit non plus divisé de telle sorte que chacune de ses parties puisse et doive dire : « Je suis à celui-ci, et moi à cet autre », mais qu'il devienne collectif, appartenant à tous, n'étant la propriété de personne.

Les démocrates qui pensent pouvoir s'arrêter à mi-chemin sur la même voie, reconnaissent la légitimité de la propriété, mais ils font reposer cette légitimité sur une juste répartition du capital : il ne faut pas que celui-ci ait tout et celui-là rien ; autre erreur aussi destructive du capital que la première.

CHAPITRE XXXVIII

LA PROPRIÉTÉ

« Dieu a donné la terre à l'homme, dit Lacordaire, et avec la terre une activité qui la féconde et la rend obéissante à nos besoins. Ce don primitif constitue, en faveur du genre humain, une double propriété : la propriété du sol et la propriété du travail. La question n'est donc pas de savoir si la propriété doit être détruite, puisqu'elle existe nécessairement, par cela seul que l'homme est un être actif et que nul, sauf Dieu, ne saurait lui arracher la terre des mains. Mais la question est de savoir sur qui repose la propriété, si elle est un don fait à chacun de nous, ou, au contraire, un don indivisible et social, où nul ne saurait prétendre qu'une part de fruits distribués par la société, selon de certaines lois.

» La tradition, sanctionnée par l'Évangile, consacre la propriété sous sa forme individuelle; selon la tradition et l'Évangile, Dieu aurait dit à l'homme : « Tu es le maître de ton travail, car ton travail, c'est ton activité, et ton activité, c'est toi. T'ôter le domaine de ton travail, ce serait t'ôter le domaine de ton activité, c'est-à-dire la possession de toi-même, de ce qui te fait un être vivant et libre. Tu es donc le maître de ton travail. Tu l'es aussi de la terre, dans la portion que ton travail l'aura fécondée; car ton travail n'est rien sans la terre, et la terre n'est rien sans ton travail; l'un et l'autre se soutiennent et se vivifient réciproquement. Quand donc tu auras mêlé tes sueurs à la terre, et que tu l'auras ainsi fécondée, elle t'appartiendra, car elle sera devenue une portion de toi-même, la prolongation de ton propre corps; elle aura été engraissée avec ta chair et ton sang, et il est juste que le domaine te reste sur elle, afin qu'il te reste sur toi. J'y ai bien, il est vrai, comme Créateur, une part première, mais Je te l'abandonne, et unissant ainsi ce

qui vient de mon côté à ce qui vient du tien, le tout est à toi. Ta propriété ne finira pas même avec ta vie; tu pourras la transmettre à ta descendance, parce que ta descendance, c'est toi, parce qu'il y a unité entre le père et les enfants, et que déshériter ceux-ci de la terre patrimoniale, ce serait les déshériter des sueurs et des larmes de leur père. A qui retournerait d'ailleurs cette terre de ta douleur et de ton sang? A un autre qui ne l'aurait pas travaillée. Il vaut mieux que tu survives et la gardes dans ta postérité. »

On ne peut mieux dire. La propriété, ce droit qui fait qu'une chose appartient en propre à quelqu'un, à l'exclusion de tout autre, repose donc, comme nous l'avons établi précédemment, sur le principe de causalité. Toute chose appartient à celui qui l'a faite dans la mesure où il en est l'auteur.

Au principe de causalité, les démocrates veulent substituer celui de l'égale ou du moins de la convenable répartition. Cette conception sentimentale ne se tire ni de la loi divine ni de la raison, et elle donne à la propriété une base absolument fausse. Sa légitimité, avons-nous dit, se tire uniquement du droit que donne le fait d'avoir produit. Tout ce qui a été créé par le travail ou acquis par le mérite : biens immatériels, comme le sont les titres de noblesse, ou les distinctions régulièrement obtenues : biens, meubles et immeubles des particuliers et des sociétés, sociétés civiles ou sociétés religieuses, tout cela est la propriété légitime, de qui l'a acquis régulièrement, sans égard à ce que les autres ont ou n'ont point.

La propriété ainsi entendue n'est point seulement légitime, elle est nécessaire [1]. Sans elle, le capital, duquel tout vient,

1. La propriété est si nécessaire à l'être vivant, qu'elle s'impose dans une certaine mesure, même aux animaux.

« Point d'existence possible, dit Lamennais, sans la possession de certaines choses indispensables à l'entretien de la vie physique, possession identique avec celle du corps même, qui ne subsiste qu'en s'assimilant, se rendant propre ces choses extérieures à lui. L'homme en cela ne diffère aucunement des autres êtres organiques; il est comme eux assujetti à la même loi universelle.

» De plus, le besoin de ces choses étant permanent, et ces choses elles-mêmes n'étant pas toujours à la portée de ceux qui ne s'en peuvent passer, il devient, en ce cas, nécessaire d'étendre la possession au delà des limites où la restreindraient les simples nécessités du moment : en d'autres termes, la même raison qui fait que la possession est indispensable, exige souvent l'accumulation des choses possédées.

» La perpétuité des espèces peut exiger encore que la possession accu-

auquel tout est attaché dans la société et dans la vie humaine, ne pourrait se former, il ne serait point.

Comme le dit Léon XIII (Encyclique *Rerum novarum*) : « La raison intrinsèque du travail, le but immédiat visé par le travailleur, c'est de conquérir un bien qu'il possède en propre et comme lui appartenant. » S'il n'avait point le stimulant de l'acquisition d'un bien qui sera à lui, jamais il ne se résoudrait à travailler plus que ne le demandent ses besoins actuels; ou, si cela arrivait, ce serait pour consommer au delà de ses besoins. Jamais il ne poserait la première assise d'un capital quelconque. « Le capital, dit M. de Saint-Bonnet, commença le jour où quelques hommes, ayant satisfait à leurs besoins, eurent la possibilité et la sagesse d'épargner. Si la propriété n'eût pas immédiatement surgi, les besoins auraient éternellement étanché les produits; ce capital précieux qui devait faire tout l'avenir de l'humanité, ne serait pas fondé, nous serions encore à l'état sauvage. »

La propriété, c'est donc le berceau où le capital doit nécessairement être reçu à sa naissance sous peine de périr.

C'est aussi le rempart qui le défend contre les convoitises toujours prêtes à le dévorer: convoitises du dedans et convoitises du dehors ; convoitises du propriétaire, qui est tenté de

---

mulée se transmette, et c'est aussi ce qui se voit chez plusieurs espèces d'animaux. » Il est clair, en outre, que la possession n'est utile et n'atteint son but, qui est la conservation des êtres, que par l'appropriation des choses possédées aux individus, et toute vraie possession est individuelle.

» Ainsi, loi de possession, loi d'accumulation, loi de transmission, loi d'appropriation, ce sont là des lois naturelles, communes à tous les êtres organiques vivants. Ce qu'elles offrent de variable selon les espèces, tient aux diverses modifications qu'éprouvent, en chacune d'elles, les lois générales de la vie. L'abeille et d'autres insectes accumulent, ainsi que beaucoup de rongeurs, sans quoi ils ne pourroient subsister. La transmission s'établit d'elle-même chez les animaux qui vivent en famille. Il se fait, parmi quelques-uns de ceux qui se réunissent en troupes, une véritable appropriation du sol. Les ruminants, à l'état sauvage, ont leurs possessions qu'ils ne permettent pas à d'autres tribus d'envahir. Quoique solitaires, les oiseaux chasseurs s'attribuent également un territoire déterminé dont leurs besoins règlent l'étendue, et ils ne souffrent point qu'on l'usurpe. Nulle créature qui ne possède une demeure, un gîte, et, sur le rocher nu où il vient réchauffer ses membres engourdis, le phoque a sa place au soleil, qu'aucun autre ne lui conteste.

» Nulle différence encore, à l'égard de ces lois, entre l'homme et les animaux ; mais montez de l'être physique à l'être intelligent, et il en va naître une immense. Le droit s'unit au fait ; la nécessité devient la justice ; la possession, la propriété. » (*Du Passé et de l'Avenir du Peuple*).

jouir, mais qui ne veut pas que ses biens diminuent ; convoitises des étrangers, qui voudraient bien s'en emparer, mais que le propriétaire défend, armé de son droit. Le maître dans l'antiquité, plus tard le seigneur, aujourd'hui le propriétaire, ont été et sont, par l'usage des droits que la propriété confère, un obstacle nécessaire aux concupiscences de l'homme déchu. Je dis nécessaire, car sans eux il n'y aurait pas aujourd'hui un pouce de capital sur la terre ; et, sans capital, il n'y aurait jamais eu de civilisation, il n'y aurait bientôt plus eu d'hommes.

Non seulement la propriété doit être là pour recevoir le capital à sa naissance, pour le conserver et pour le défendre, mais elle seule peut le faire valoir pour le plus grand bien de la société.

Si le capital amassé par le travail des siècles était un bien commun, il resterait improductif, car qui voudrait se donner la peine de le faire fructifier pour s'en voir ravir les fruits ? Tandis que s'il est un bien particulier, ceux qui en sont propriétaires, sachant et voyant que la richesse qu'ils ont entre les mains, fécondée par le travail, pullulera sans cesse à leur profit, et au profit de leurs enfants, n'ont garde de la laisser en repos. Ils savent que si le capital produit, il ne produit qu'autant qu'il est exploité. Et nous voyons qu'il n'est exploité que par celui qui a intérêt à le faire, c'est-à-dire par celui qui peut attendre de son emploi une augmentation de biens, le propriétaire.

Le peuple s'imagine volontiers que la fortune des gens riches est là en permanence à leur disposition dans leur maison, dans leur caisse ; rien de plus erroné, en dehors des manies de quelques avares. Les capitaux ne font que passer entre les mains du propriétaire, des industriels, des commerçants. Ils entrent, ils sortent, ils reviennent et s'en vont une fois encore et mille autres fois au travail pour l'actionner. L'argent circule dans la société comme le sang dans le corps de l'homme ; il passe par la caisse comme le sang par le cœur, d'intervalles en intervalles et par parties détachées. Il est aussitôt repris par le courant de la circulation qui le transmet de mains en mains. L'argent de l'industriel s'en va au producteur des matières premières dont il a besoin pour son industrie et qu'il achète ; de celui-ci, il passe à l'agriculteur ; de l'agriculteur au marchand

de semences et d'engrais ; de tous aux marchands de comestibles, de vêtements, et de tous les objets de nécessité, d'utilité ou de luxe.

En le faisant passer aux mains du voisin, aucun ne s'est appauvri, à moins qu'il ne s'en soit dessaisi pour se procurer des objets de consommation ou de luxe. Chacun, en échange du capital qu'il a livré, a reçu une autre valeur égale, mais qui lui est plus utilisable, plus immédiatement propre à être fécondée par son travail. Ce capital roulant a permis à l'agriculteur d'engraisser ses champs, à l'industriel de faire aller ses machines ou de s'en procurer d'autres pouvant lui donner un meilleur ou plus rapide travail, au commerçant d'acheter de nouvelles marchandises sur lesquelles il percevra un nouveau bénéfice. Dans ce courant, la richesse a fructifié partout où elle a rencontré le travail : la fortune particulière s'est accrue et le capital social s'est développé d'autant. La comparaison avec la circulation du sang dans le corps humain est parfaitement exacte. Le capital circule, lui aussi, pour l'entretien de la vie et le développement des membres du corps social.

Si le droit de propriété venait à être aboli, comme le veulent les socialistes, cette circulation s'arrêterait aussitôt, parce que personne n'aurait plus intérêt à faire valoir la richesse qu'il se trouverait avoir entre les mains. Chacun se hâterait d'en jouir, de la dévorer, plutôt que de l'employer au profit des autres. Le capital deviendrait alors une cause de corruption au lieu d'être un élément de vie et de prospérité.

M. de Saint-Bonnet s'est servi pour le faire comprendre d'une comparaison frappante.

« Une faible source, dit-il, sort de terre. Ce filet d'eau est absorbé par les trois ou quatre mètres de sol qui l'entourent. Creusons un bassin pour le recevoir, et bientôt le flot accumulé court arroser une surface de huit ou dix mille mètres. L'eau revient au réservoir ; l'opération recommence sans cesse. Que le pré d'alentour ait demandé la destruction du bassin qui retenait ses eaux, et trois ou quatre mètres pourris sous les joncs remplaceront la fécondité de l'hectare. »

Ainsi en sera-t-il si le socialisme d'État continue à saper par le pic et la pioche, c'est-à-dire par les impôts et les droits de succession, le bassin de la propriété privée. Plutôt que de se voir ravir son capital, on voudra en jouir. Ou il sera englouti

dans le luxe, ou il deviendra stagnant — ce qui se fait déjà et tend à se faire de plus en plus; — il ne produira plus que la corruption là où il se trouve : pourriture de l'âme et pourriture du corps, préparant la décomposition d'une société qui emploiera à s'empoisonner ce qui doit servir à développer sa vie.

Au contraire, là où la propriété est assurée, elle agit, elle stimule le travail ; le travail, en s'étendant, répand de plus en plus loin le salaire et fait ainsi vivre un plus grand nombre de familles. On voit combien est juste la comparaison de M. de Saint-Bonnet.

Dernière observation :

S'il est vrai que le capital n'enrichit que lorsqu'il est exploité, il n'est pas moins vrai que la valeur de l'homme qui le possède et qui l'emploie, sa valeur morale, surtout, est le chiffre posé à la première colonne. La valeur intellectuelle et morale du propriétaire multiplie par 10, par 100 la puissance du capital employé. Comme aussi, suivant l'état de sa moralité, la population ouvrière sert de multiplicateur ou de diviseur à la somme du capital employé dans la contrée.

De quelque côté que nous envisagions la question sociale, nous en arrivons toujours à cette conclusion, tant de fois répétée par Léon XIII dans ses Encycliques, à savoir que la question sociale est avant tout une question de morale.

CHAPITRE XXXIX

GAIN, SALAIRE, INTÉRÊT

Ces mots marquent trois sources du capital-richesse, trois formes que la propriété revêt à son berceau.

Le capital nouveau naît, avons-nous dit, de l'exploitation par le travail du capital précédemment acquis. Celui-ci, par cela même qu'il est mis en œuvre, crée des richesses nouvelles. De ces richesses, plusieurs parts doivent être faites, toutes les fois que le propriétaire de la matière à ouvrer et l'ouvrier ne sont point une seule et même personne ; et cela en vertu du principe d'où découle le droit de propriété : la chose appartient à qui l'a faite. Si elle a deux producteurs, le capital et le travail, elle doit avoir deux bénéficiaires.

Le bénéfice du travailleur s'appelle *salaire;* le bénéfice du propriétaire de la matière mise en œuvre, *gain;* il peut y avoir un troisième co-partageant, le bailleur des fonds nécessaires à l'entreprise, son bénéfice s'appelle *intérêt*. L'un est aussi juste que l'autre, par la raison que nous venons de donner : deux ou trois causes ont concouru à la formation d'un produit, chacune a droit sur sa valeur à une part proportionnelle à sa mise.

La mise de l'ouvrier, c'est le travail de ses mains, et aussi souvent celui de son intelligence. La mise du patron, c'est le travail intellectuel et corporel que demande la mise en train de l'industrie, sa marche, sa bonne gestion et le placement des produits. La mise du propriétaire ou du capitaliste, c'est la matière première et l'outil, ou l'argent qui sert à se les procurer. L'ouvrier peut être en même temps patron et propriétaire ; en ce cas, l'objet lui appartient sans partage, sinon il ne peut entrer en jouissance que de ce qui est de lui.

Alors même que le propriétaire n'apporte que la matière à

travailler, comme il arrive dans la location d'une terre, il a droit à une redevance, car il met aux mains du fermier une avance énorme de travail, tout celui qui a transformé le sol aride en terre végétale. Ce travail déjà fait entre aussi bien et aussi nécessairement dans la production des fruits que le travail dernier, celui auquel se livrera le fermier dans l'année courante. Le propriétaire doit donc, en toute justice, entrer en participation du bénéfice qu'apporte la récolte.

Je ne dis point que tout ce travail antérieurement fait appartienne au propriétaire actuel du terrain, et qu'il doive être rétribué dans la proportion à établir entre le travail de la dernière année et le travail des siècles qui ont précédé. Non ! nous retrouverons ici ce fonds commun dont nous avons déjà parlé et qui appartient à l'humanité et à la nation, fonds dont tous doivent profiter. Tous en profitent en effet par le bon marché auquel les fruits leur sont livrés ! Quel serait le prix d'un boisseau de blé, s'il fallait recommencer à exécuter tout le travail qui a préparé les terres à le produire et qui les a rendues fertiles ? Le prix auquel il est livré, récompense, d'une part, le labeur auquel le cultivateur s'est livré pour amener à maturité les fruits de l'année présente, et d'autre part, les sueurs qu'a versées dans ce champ la famille à laquelle il appartient, soit qu'elle ait conservé ses droits, soit qu'elle les ait cédés à un autre. Le surplus de la valeur réelle appartient à tous, et tous en jouissent par la somme relativement faible avec laquelle ils peuvent acquérir ce fruit de tant de siècles de labeur.

Il se trouve des démocrates, même de ceux qui se donnent le titre de chrétiens, qui ne l'entendent point ainsi.

Le 20 novembre 1893, M. l'abbé Pottier rédigea à Liége, de concert avec ses disciples, un programme bien audacieux, pour ne rien dire de plus. Entre autres choses, l'article 12 décidait la formation de syndicats entre fermiers à l'exclusion des propriétaires ; et l'article 13 stipulait que les taux et autres conditions de fermage seraient établis par ces syndicats. C'était purement et simplement mettre de côté le droit de propriété ; c'était partir de ce faux supposé que la terre est, dans son état actuel, telle qu'elle est sortie des mains du Créateur, et que le propriétaire n'y a d'autres droits que les droits conventionnels que lui donne le « hasard de la naissance » dans une société constituée sur des bases injustes, opposées à l'égalité naturelle des hommes entre

eux. Non, la terre donnée en fermage n'est pas ce qu'elle était au jour de la création, elle est grosse du travail des propriétaires ou de ceux qui leur ont transmis leurs droits, et ce travail entrera dans la formation des fruits à récolter aussi bien que celui du fermier. L'un et l'autre ont donc droit sur la valeur de ces fruits.

Commentant ou défendant les articles 12 et 13 de la constitution des syndicats de fermiers, le *Bien du Peuple* disait : « Eh bien ! est-ce donc si effrayant ! le fermier a le droit de tirer de la terre qu'il exploite ce qu'il lui faut pour subsister *honorablement. Si, après cela*, il lui reste de quoi payer son propriétaire, il le doit en conscience, conformément au contrat. Tout en possédant exclusivement une chose, il faut cependant, *pour l'usage qu'on en fait*, la considérer *comme chose commune*. Si, sous le rapport de l'usage, la fortune est commune entre le riche et le pauvre, à plus forte raison, *sous le rapport de l'usage, les biens immeubles sont communs entre le propriétaire et le locataire*, et il faut que celui-ci, *avant tout*, y trouve sa subsistance. C'est là ce que cherche à assurer l'*Union démocratique*, ni plus ni moins. » Il y a dans ces paroles une négation du droit de propriété, si bien établi et démontré dans l'Encyclique *Rerum novarum* [1]. Il y a une invitation expresse à s'emparer du bien d'autrui. Ayant sans doute un vague sentiment de ce qu'il faisait, l'écrivain apportait, comme justification, un raisonnement quelconque sur une citation de saint Thomas détournée de son sens, de manière à sortir du christianisme pour entrer dans le communisme.

Ceux qui disent que la valeur vient tout entière du travail et doit lui appartenir tout entière ne disent rien que de vrai ; mais ils sortent de la vérité, lorsqu'ils ne veulent tenir compte que du dernier coup de main, pour ainsi dire, que du travail du dernier ouvrier pour prétendre que la valeur entière de la chose lui appartient. Elle appartient aussi aux travailleurs antérieurs de l'objet, à ceux qui l'avaient mis en état de recevoir sa dernière forme, sa dernière perfection, soit qu'ils

1. Si les biens immeubles sont communs, quant à l'usage, entre le propriétaire et le locataire comme l'affirme l'organe du pottiérisme, que reste-t-il de la propriété, que le privilège de payer l'impôt foncier et les droits de succession ?

aient conservé leurs droits, soit que, par transmission héréditaire ou par vente, ou par don, ils les aient cédés au propriétaire actuel.

C'est donc du travail, du travail déjà fait, ce dont le propriétaire ou le patron font l'avance au fermier ou à l'ouvrier, en leur mettant en mains la matière à transformer. Ce travail est au propriétaire, au patron, et il doit entrer en compte, à leur profit, quand il s'agira d'établir la valeur de l'objet dans lequel ce travail est incorporé, et de faire la répartition des bénéfices que cette valeur apporte.

C'est encore du travail, du travail déjà fait, que le patron confie à l'ouvrier, en lui mettant en mains l'outil ou la machine qui permettra à celui-ci d'ouvrer la matière à transformer. La facilité, la rapidité, la perfection avec lesquelles l'objet sera fait, grâce à cet outil, grâce à cette machine, n'est autre chose que la translation dans cet objet du travail amassé dans l'outil, dans la machine. Ce travail appartient au patron ; transporté dans l'œuvre, il lui appartient encore, il doit s'ajouter à celui de son intelligence, de ses démarches et du prix de la matière qu'il a fournie pour apprécier son apport et par conséquent son droit.

La *Démocratie chrétienne*, dans son numéro d'avril 1901, faisait sien ce raisonnement de M. Ott dans son *Traité d'Économie sociale :* « Vous avez, par vos labeurs, acquis un instrument de travail ; il est votre propriété ; rien de plus juste. Vous vous en servez, vous l'exploitez et en tirez des fruits nouveaux : rien de plus juste encore. Rien ne vous oblige à le prêter à un autre et à rester les bras croisés. Mais voilà que vous ne pouvez ou ne voulez plus en faire usage vous-même ; vous êtes en position de rendre à un autre, en le lui prêtant, un service qui ne vous coûte rien, et vous allez exiger un prix de ce service ! Votre capital est improductif entre vos mains et vous prétendez prendre une part du produit qu'un autre en tire par son travail ! Pour lui prêter un instrument de travail qui ne vous sert pas, vous voulez dépouiller cet autre d'une partie de sa propriété, le priver de son droit légitime sur le produit qu'il a créé ! »

Ces exclamations tombent tout à fait à faux : « Vous prétendez prendre une part du produit qu'un autre tire de son travail ! Vous voulez dépouiller cet autre d'une partie de sa propriété, le priver de son droit légitime sur le produit qu'il a créé ! » Il

semble vraiment que les machines tombent du ciel comme la pluie, ou qu'elles poussent comme des champignons ; que personne n'y a mis la main, ou que ce travail n'est pas de l'espèce des travaux qui créent, et par conséquent rapportent. En ne voulant pas en tenir compte, c'est vous qui « prétendez prendre une part du produit qu'un autre, — celui qui a fait la machine, ou son ayant-droit, — doit tirer de son travail » ; c'est vous « qui voulez dépouiller cet autre de sa propriété et de son droit légitime ».

De telles paroles mettent dans l'esprit du peuple des idées fausses et dans son cœur d'injustes convoitises ; elles excitent les colères des hommes qui se croient lésés dans leurs droits par ceux qui devraient le plus les respecter.

Le travail des ouvriers leur crée des droits et il crée des devoirs de justice à leur égard. Ce n'est point une découverte. La justice est l'objet d'un des commandements de Dieu et l'une des principales vertus de la vie chrétienne. L'Église n'a point attendu la venue en ce monde de la démocratie pour prêcher cette vertu et imposer ce commandement. Elle l'a fait sous peine de châtiments et même des châtiments éternels de l'enfer. Les démocrates ne trouveront certainement rien de plus puissant pour en persuader l'observation aux patrons et aux ouvriers. Nous disons aux patrons et aux ouvriers, car si les patrons sont tenus par justice de rémunérer exactement le travail fait pour eux, les ouvriers sont également tenus par justice de travailler consciencieusement.

On parle peu dans les journaux et revues démocratiques des devoirs de justice auxquels les ouvriers sont tenus à l'égard de leur patron, mais beaucoup de leurs droits. Si du moins, en en parlant, on se tenait toujours dans la vérité.

C'est exagérer les devoirs du patron et les droits de l'ouvrier, que de dire que la justice exige que le salaire de l'employé ait pour règle, non la valeur de son travail, mais ses besoins et ceux de sa famille.

Cette règle est radicalement fausse en droit. La justice, c'est l'équivalence, et l'équivalence, c'est valeur pour valeur. La justice demande que la valeur du salaire soit égale à la valeur du travail, rien de plus. Et si la valeur du travail n'atteint point les exigences du besoin, c'est à la charité et non à la justice à combler le déficit. C'est ce que l'Église a toujours enseigné,

comme la raison elle-même ; c'est ce que les vrais chrétiens ont toujours pratiqué. Après avoir donné le juste salaire comme salaire, s'ils ont vu qu'il ne suffisait point, ils ont écouté leur cœur de chrétiens, et ils ont pratiqué la charité. Mais il y a des démocrates qui ne veulent plus entendre parler de charité pour les belles raisons que l'on sait.

Est-il possible de méconnaître la plus sublime des vertus du christianisme à ce point, que de dire que sa pratique a pour effet de mettre l'humiliation et par suite la haine au cœur du pauvre, et au cœur du riche l'orgueil et l'esprit de domination ? La charité humilie ! je le veux bien, comme le rayon de soleil achève la corruption de la pourriture. Rendez le cœur du pauvre sain, faites-y rentrer le sens chrétien, et la charité n'éveillera dans son âme que les nobles sentiments de la reconnaissance et de l'amour. Et d'autre part, l'ascendant que peut donner le bienfait n'est-il point nécessaire à celui qui, par sa situation, est appelé à relever ce qui est bas ?

En répudiant la charité, les démocrates ruinent par la base l'ordre social chrétien, tel que le divin Sauveur l'a établi. Jamais la justice ne suffira à unir les hommes, à les faire vivre en paix et surtout à les satisfaire. Toujours ils seront tentés de n'admettre d'autres limites à la justice qui leur est due, que celles qu'ils mettent eux-mêmes aux désirs de leur cœur. Or les désirs du cœur de l'homme sont infinis. Toutes ses convoitises, dès qu'elles reçoivent quelque satisfaction, deviennent des *besoins*. Le droit et le devoir de justice croîtront-ils avec eux ? Qui peut nier que l'ouvrier souffre aujourd'hui de la privation de choses auxquelles, il y a cinquante ans, il ne pensait même point? La charité croît avec ces prétentions, car sa nature est d'être bonne et compatissante, mais ce n'est point affaire de justice.

Présenter au peuple, comme un droit exigible en justice, la satisfaction de ses besoins, c'est le tromper d'abord, puis c'est lui promettre ce qui est de tout point irréalisable. Et alors quelles colères allumeront dans son âme l'impuissance où l'on se trouvera de lui donner les satisfactions qu'il sera autorisé, par ce langage inexact, à croire légitimes. Laissons à la justice son rôle qui est assez grand, et bénissons Dieu d'avoir créé la divine charité pour pourvoir à ses défaillances [1].

1. On a beaucoup discuté, en ces derniers temps, sur la « justice sociale ». Pour que le salaire soit d'accord avec la justice sociale, a-t-on dit, il doit

Tandis que la démocratie ne parle aux uns que de droits et et aux autres que de devoirs, l'Église tient à tous le même langage : à tous elle prêche l'obligation du devoir, à tous elle permet la revendication du droit, au patron aussi bien qu'à l'ouvrier, à l'ouvrier aussi bien qu'au patron.

A tous, elle *prêche* le devoir, parce qu'elle sait la place que l'égoïsme tient dans le cœur de l'homme déchu : elle sait qu'il aveugle sur le devoir et en fait négliger l'accomplissement. Elle ne prêche point la revendication des droits, parce qu'elle sait que ce même égoïsme ne la prêche que trop. Notre-Seigneur a recommandé l'abandon du droit comme une perfection[1], mais il en a permis la revendication, parce qu'il est bon que la justice s'accomplisse.

Parler de leurs droits aux différentes classes de la société, c'est jeter de l'huile sur le feu. Leur parler de leurs devoirs réciproques, c'est assurer le respect de tous les droits.

Le devoir du patron est de voir son frère dans l'ouvrier, et de l'aimer comme lui-même pour l'amour de DIEU. Le devoir du subordonné est de voir dans son supérieur l'autorité que celui-ci tient de DIEU et de se comporter à son égard comme le demande une telle investiture.

Le droit du patron est d'être fidèlement servi, obéi, respecté et aimé. Le droit de l'ouvrier est d'être aimé et respecté et de recevoir son dû.

Ainsi toutes choses sont dans l'ordre, et de l'ordre naissent la paix et la prospérité.

Le troisième facteur de la richesse est l'intérêt.

être suffisant pour permettre à l'ouvrier placé dans des conditions normales, la possession d'un foyer, les moyens d'y élever sa famille selon sa condition, d'épargner de quoi soutenir ses jours quand il ne pourra plus gagner, et de lui permettre l'ascension professionnelle. Que l'on doive désirer que le travail arrive à être organisé de telle sorte qu'il permette au patron de procurer un tel salaire, rien de mieux. Mais si longtemps que cette organisation n'existe point, on ne peut parler de justice.

La justice n'exige point du patron un salaire en disproportion avec la valeur actuelle du travail. Elle n'exige même point d'un Etat particulier qu'il organise chez lui le travail de façon à rendre ce salaire possible, car la concurrence internationale ne le lui permet point.

Aussi, ni la philosophie ni la théologie n'ont connu ce mot de justice sociale. Le mot juste serait : Idéal social. Idéal et justice sont deux choses fort distinctes.

1. Voir l'Evangile selon S. Matthieu, chap. v, verset 40, et la première Epître aux Corinthiens, chap. vi, verset 7.

Il en est de l'argent prêté pour acquérir le matériel nécessaire au travail, comme du matériel lui-même. C'est encore du travail, du travail cristallisé, pour ainsi dire, qu'apporte le bailleur des fonds nécessaires soit à la construction des ateliers, soit à l'achat des matières ou des outils. Lui aussi est un collaborateur, et non des moins importants : il doit donc recevoir, comme les autres, la rémunération de sa collaboration. Elle lui est donnée sous forme d'intérêts. Dire que la perception de ces intérêts est un acte usuraire, c'est faire un crime de ce que demande l'équité.

Je sais bien que l'Église a interdit aussi longtemps qu'elle l'a pu le prêt à intérêt. Elle fut sage en cela comme en tout le reste. On entrevoit les catastrophes auxquelles les peuples se sont exposés en la forçant peu à peu à lever cette interdiction, comme on la force aujourd'hui à lever peu à peu la loi de l'abstinence. Car c'est un fait que la loi qui a si longtemps régi la société chrétienne, aujourd'hui n'existe plus, puisque les Papes eux-mêmes ont fait des emprunts. Et si cette loi n'existe plus, c'est donc qu'elle n'était point une loi naturelle, mais une loi positive, qui peut être abrogée avec le consentement de celui qui l'a porté. C'est induire en erreur que de présenter comme loi *naturelle* l'interdiction du prêt à intérêt, comme le font ou semblent le faire de trop zélés démocrates chrétiens. La perception d'un intérêt n'est point en soi, n'a jamais été de l'usure proprement dite, mais une faute de désobéissance à une loi en vigueur. Aujourd'hui que cette loi est tombée, l'intérêt abusif, exagéré, reste seul et reste toujours péché, parce que par son exagération et son abus il devient usuraire [1].

Au lieu d'atténuer le droit de propriété, les vrais amis du

1. C'est à la fin du XVe siècle et au commencement du XVIe que cette loi reçut les premières atteintes. La découverte de l'Amérique imprimait une vigoureuse impulsion au commerce en même temps que la Réforme ébranlait les traditions. Les grandes affaires ne pouvaient s'entreprendre sans les capitaux auxquels il fallait, disait-on, donner une rémunération. Cependant l'agiotage, lorsqu'il fit irruption avec le système de Law, souleva une énergique réprobation.

L'agiotage, dit d'Aguesseau, exerce sur tous les esprits une tentation irrésistible ; il crée une classe funeste, « les agioteurs n'étant que des gens oisifs, stériles pour l'Etat ou plutôt nuisibles à la société, où ils ne servent plus qu'à faire enchérir à l'excès les fruits de la nature et les ouvrages de l'art, et c'est une imprudence de la part du pouvoir que d'introduire un genre d'industrie qui, sans peine, sans travail, donne plus de richesses en

peuple, s'ils veulent améliorer sa condition, doivent s'appliquer à en inspirer l'estime et le respect : l'estime, afin de faire naître dans le cœur du prolétaire la volonté de former autour de lui et à son profit ce que M. de Saint-Bonnet a si bien appelé « l'atterrissement de la vertu ; » le respect, en lui faisant comprendre que le capital accru peut seul faire augmenter le salaire normalement et d'une façon durable. Avec plus de capital, la même quantité de travail produit plus de richesses, et la part revenant à chacun s'accroît d'autant. Qu'on retourne en tous sens la question de l'amélioration de l'état matériel du plus grand nombre, elle rentrera toujours dans ce premier principe : accroissement du capital, par son développement chez le patron et son acquisition par l'ouvrier. Que l'on retourne en tous sens la question de l'accroissement ou de l'acquisition de la propriété, elle rentrera toujours dans ce second principe : formation du capital par la vertu de chacun et de tous. Nous disons « capital » et non valeurs fictives, créées par l'agio ; celles-ci se dissipent comme elles sont venues, elles ne constituent point un vrai capital.

Vouloir augmenter le salaire au préjudice du capital, comme prétendent le faire les lois ouvrières que fabriquent, en vue de leur popularité, des hommes qui ne connaissent ni la nature de l'homme, ni les lois de la société, ni celles de la production, c'est, pour reprendre la comparaison du bassin, lui donner un coup sur le bord, et ouvrir ainsi une issue au fluide social sur le désert. Tirer une augmentation de salaire d'une diminution du capital, c'est amoindrir la puissance de cette force première et paralyser la production de la richesse qui, en naissant, se serait répartie entre les ouvriers. Toute prise injuste sur le capital du patron le met dans la nécessité de réduire d'autant ses entreprises, il n'a plus la même quantité de travail à faire exécuter, et la somme des salaires, sinon le salaire lui-même, après une augmentation factice, retombe nécessairement plus bas qu'auparavant.

---

un moment que les voies naturelles n'en donneraient en une année, et souvent même en un siècle. »

Bouleversement des fortunes, progrès du luxe, augmentation du coût de la vie, démoralisation, tels sont les résultats de l'agiotage.

Aujourd'hui il est déchaîné, rien ne le contient plus. Son développement est une des premières causes du socialisme. La fortune, édifiée sans travail et au détriment du travail, soulève les passions anti-sociales.

On peut voir dans le *Manuel des Spéculateurs à la Bourse*, par Prudhon, les effets désastreux de l'agiotage sur les mœurs publiques et les mœurs privées.

CHAPITRE XL

LA RICHESSE. — SES DIVERSES SORTES.

Le salaire, le gain, l'intérêt sont des sources de la richesse.

La vérité économique fixe les idées sur la richesse, comme elle le fait sur le capital et sur la propriété.

On confond souvent dans le langage le capital avec la richesse. Le capital dépasse la richesse en élévation et en étendue. Mais il est vrai de dire que la richesse, sinon toute richesse, est quelque chose du capital.

M. de Saint-Bonnet classe les richesses en trois catégories :

1° Les richesses de nécessité ;

2° Les richesses d'amélioration ;

3° Les richesses de corruption.

C'est qu'en effet il y a dans l'homme trois sortes de besoins, auxquels correspondent les trois sortes de richesses destinées à les satisfaire.

1° Les besoins indispensables, sans la satisfaction desquels il ne peut vivre, il cesserait d'exister ;

2° Les besoins de progrès, sans la satisfaction desquels il ne se développerait pas ;

3° Les besoins factices, ou ceux créés par les passions.

Les richesses d'amélioration seules forment le capital. Les richesses de corruption le détruisent ; et les richesses de nécessité, en se consommant sur l'heure, ne lui permettent pas de naître ou de s'accroître.

1° A parler rigoureusement, les richesses de nécessité se réduisent à la quantité d'aliments, de logement et de vêtements qu'il faut pour entretenir un saint [1].

---

1. Bossuet a un sermon sur nos dispositions à l'égard des nécessités de la vie. Il commence par ce doute : « Je ne crois pas, messieurs, que vous ayez jamais entendu ce que nous disons, lorsque nous demandons à Dieu

Tout homme doit en être pourvu, par cela seul qu'il est homme, membre du genre humain. La société doit tendre à un état de choses tel que personne ne puisse en manquer, si ce n'est par sa faute ; et encore, lorsque la faute est commise, doit-on subvenir à la nécessité qui en résulte. C'est ainsi que tout homme qui a du superflu est tenu de procurer le nécessaire à son frère qui en manque. Ne point remplir ce devoir de charité, c'est encourir la damnation : « Retirez-vous de moi, maudits, allez au feu éternel. Car j'ai eu faim, et vous ne m'avez point donné à manger ; j'étais nu, et vous ne m'avez point vêtu, etc. »

Ces richesses de nécessité ne comprennent point seulement le vivre, le vêtement et le couvert, mais aussi l'enseignement de ce qu'il est nécessaire à tout homme de savoir pour faire son salut. Le crime du gouvernement actuel, de sa législation et de son administration, qui empêchent autant qu'il est en elles cet enseignement d'arriver à l'intelligence et au cœur des enfants, est plus grand que celui qu'il commettrait en faisant des lois dans le but de priver les citoyens de pain, de vêtement et d'abri : car ce sont aussi des richesses de nécessité que les

---

tous les jours, dans l'Oraison dominicale, qu'il nous donne le pain quotidien.» Et il donne ainsi le motif de son jugement nullement téméraire : «Si jamais vous aviez compris que vous ne demandez à Dieu que le nécessaire, vous plaindriez-vous, comme vous le faites, lorsque vous n'avez pas de superflu ? Ne devriez-vous pas être satisfaits lorsque l'on vous donne ce que vous demandez ?... Le pain paternel de la Providence ne regarde que le nécessaire et non pas le surabondant...

» Ne murmure donc pas en ton cœur, en voyant la profusion de ces tables si délicates, ni la folle magnificence de ces ameublements somptueux : ne te plains pas que Dieu te maltraite en te refusant toutes ces délices. Mon cher frère, n'as-tu pas du pain ? Il ne promet rien davantage. Notre corps étant fait de sa main, il se charge volontiers de l'entretenir.

» A qui promet-il cette substance nécessaire ? Est-ce à tout le monde indifféremment ou particulièrement à ses fidèles ? Ecoutez la décision par son Evangile : *Quærite primum regnum Dei.* Il veut dire : le royaume de Dieu est le principal, les biens temporels ne sont qu'un léger accessoire : et je ne promets cet accessoire qu'à celui qui recherchera ce principal : *Quærite primum.* C'est pourquoi, dans l'oraison dominicale, Il ne nous permet de parler du pain qu'après avoir sanctifié son nom et demandé le royaume. Cherchez premièrement le royaume. »

Bossuet montre comment Notre-Seigneur a appliqué cette règle quand il nourrit miraculeusement les Juifs au désert : « Ils ont cherché le royaume, il leur a voulu ajouter le reste. » « Ce n'est pas, continue-t-il, que je veuille dire qu'il refuse généralement aux pécheurs les biens temporels, lui « qui fait luire son soleil sur les bons et sur les mauvais, et qui pleut sur les justes et les injustes » ; mais, quoiqu'il donne beaucoup à ses

données de la foi, aussi indispensables à l'âme que le pain au corps ; de plus, elles sont d'un ordre supérieur, elles procurent non la vie du temps, mais la vie éternelle. Autant celle-ci est au-dessus de celle-là, autant le crime de la loi scolaire surpasse tout autre crime.

2° Les richesses d'amélioration se composent des moyens physiques, scientifiques et moraux amassés par le travail, l'expérience et l'étude, pour permettre à la société de s'élever de degré en degré dans les nobles régions de la civilisation. En dernière analyse, et dans les desseins de DIEU qui nous a donné les moyens de les acquérir, elles tendent à conduire, en nombre de plus en plus grand, les hommes à leur perfection et surtout à leur fin dernière, c'est-à-dire à la sainteté. Si elles s'écartent de cette fin, et dans la mesure où elles s'en écartent, elles tombent parmi les richesses de corruption.

Tout ce que nous avons dit jusqu'ici du capital doit s'entendre des richesses d'amélioration dont nous parlons actuellement. Elles seules sont un vrai capital. Rappelons qu'elles s'amassent en trois lieux : dans le sol, par la couche végétale

---

ennemis, remarquez, s'il vous plaît, qu'il ne s'engage qu'à ses serviteurs : *Quærite primum regnum Dei.* Et la raison en est évidente : parce qu'il n'y a qu'eux qui soient ses enfants et qui composent sa famille.

» La convoitise, c'est un gouffre toujours ouvert, qui ne dit jamais : C'est assez ; plus vous jetez dedans, plus il se dilate : tout ce que vous lui donnez ne fait qu'irriter ses désirs... La première chose qui nous fait connaître son avidité infinie, c'est qu'elle compte pour rien tout le nécessaire : cela est trop commun et par conséquent ne le touche pas. Il est venu dans le monde une certaine bienséance imaginaire, qui nous a imposé de nouvelles lois, qui nous a fait de nouvelles nécessités que la nature ne connaissait pas. Il lui a plu qu'on pût être pauvre sans que la nature souffrît, et que la pauvreté fût opposée non plus à la jouissance des biens nécessaires, mais à la délicatesse et au luxe ; tant le droit usage des choses est perverti parmi nous... O gouffre de la convoitise, jamais tu ne seras rempli ! jusques à quand ouvriras-tu tes vastes abîmes pour engloutir tout le bien des pauvres qui est le superflu des riches ?

» Pour arrêter les excès, il nous faut considérer, chrétiens, un beau mot de Tertullien : *Castigando et castrando sæculo erudimur a Domino ;* DIEU nous a appelés au Christianisme, pourquoi ? pour modérer les excès du siècle et retrancher ses superfluités. C'est pourquoi, dès le premier pas, il nous fait renoncer aux pompes du monde.

» O désordre de nos mœurs, ô simplicité mal observée ! qui de nous fait à DIEU cette prière dans l'esprit du Christianisme : Seigneur, donnez-moi du pain, accordez-moi le nécessaire ? Le nécessaire, quelle pauvreté ! sommes-nous réduits à cette misère ? »

que le travail et l'engrais y déposent ; dans l'outillage, qui acquiert de plus en plus de puissance pour adapter les fruits de la terre aux besoins de l'homme ; dans l'homme, par les lumières, les aptitudes et les vertus dont l'éducation l'enrichit.

L'enseignement donné à la jeunesse corrompt trop souvent l'esprit et le cœur, ne serait-ce que par ce système de neutralité, dont l'effet est d'abaisser les âmes, de les fixer sur la terre, de les enchaîner dans le temps, de faire en un mot de l'homme un animal plus industriel, mais aussi plus méchant que les autres.

Le sol et l'outillage sont aussi trop souvent détournés de leur fin : trop souvent l'homme leur demande de lui fournir, non ce qui doit entretenir la vie de tous et faire progresser l'ensemble, mais ces richesses de corruption dont nous aurons à parler.

S'il n'était point fait abus du sol et de l'outillage, si l'un et l'autre étaient employés tout entiers, en pleine liberté, et sans les entraves que leur apportent les lois fiscales, à la production des seules richesses de nécessité et d'amélioration, combien d'hommes auraient pain, vêtements, habitation en suffisance qui ne l'ont point ! L'agriculture et l'industrie multiplieraient les produits sains, les offriraient à la consommation en de meilleures conditions ; l'abondance au lieu du paupérisme gagnerait de proche en proche, et avec l'abondance, le loisir.

Cette plus grande production de biens utiles, venant au moment où le travail fait par les machines diminue si considérablement celui de l'homme, permettrait à un plus grand nombre de ne plus devoir consacrer toutes les heures de la journée à l'entretien du corps, mais d'en donner quelques-unes au développement de leur intelligence et à la sanctification de leur âme.

Dans l'antiquité, la masse des hommes était en proie à un travail incessant. Au moyen âge, une partie plus considérable de la nation put entrer dans les fonctions libérales, et pour ceux qui restèrent attachés au travail manuel, ils virent se multiplier les jours donnés au repos du corps, en même temps qu'ils étaient des fêtes pour l'âme. Après la Révolution et l'immense dissipation qu'elle fit du capital, les jours de repos furent réduits aux dimanches et à quatre fêtes par an.

Combien ces jours et ces heures auraient pu être multipliés, si la société avait reçu depuis lors une meilleure direction ! Ce

n'est point par des lois de contrainte que l'on pourra diminuer les heures de travail, mais par une meilleure entente des lois économiques qui reposent, nous ne cesserons de le dire, sur les lois morales, et les lois morales sur le dogme révélé. D'ailleurs, sans les lois morales, le loisir est plus nuisible qu'utile. Dans l'état d'âme où le peuple a été mis par la Révolution, et dans l'anéantissement progressif au sein de notre société de l'influence religieuse, à quoi l'ouvrier emploie-t-il trop souvent les rares loisirs qui lui sont actuellement accordés ? A sa dépravation morale et à la destruction de son être physique.

Les gouvernements qui se sont succédé depuis la Révolution n'ont songé qu'à se procurer le plus de ressources possibles pour les fins les plus contestables ou même les plus mauvaises, et ces ressources, ils les ont surtout demandées au sol qui ne peut leur échapper. De plus, ils ont découragé l'agriculture de façon à faire déserter les campagnes et à peupler les villes[1].

De 1882 à 1892, c'est-à-dire dans l'espace de dix années, la superficie cultivée a perdu, en France, 96.000 hectares au profit de ce que la statistique appelle le « territoire non agricole », c'est-à-dire principalement les agglomérations urbaines.

Et d'autre part, le commerce, sortant, comme nous le verrons, de son rôle naturel, a poussé de plus en plus l'industrie à lui fournir des richesses de luxe et de corruption. Si ces deux causes cessaient d'agir dans le sens mauvais que nous venons de dire, et si l'éducation morale et religieuse du peuple était favorisée, il ne serait point nécessaire de faire des lois pour diminuer les heures de travail, le loisir se présenterait de lui-même,

1. « Plus productif que tous les autres emplois de l'activité humaine, écrivait M. Armand Fresneau dans la *Vérité*, peu de temps avant sa mort, le travail agricole doit être encouragé avant tout lorsqu'on veut assurer à un peuple un enrichissement réel et stable. Dans le travail industriel, rien de gratuit, tout se paie : le moteur, l'outillage, la moindre main-d'œuvre. Dans le travail agricole, il en est autrement. Dans 30 quintaux de blé, sont entrés à peine pour les former 4 à 5 quintaux de substance ayant par elle-même une valeur commerciale : les 5/6 du produit seraient ainsi un pur don de la nature, s'il n'avait fallu la seconder par quelques efforts, bien limités du reste, puisque l'eau, l'air, le soleil, tous les agents atmosphériques ne coûtent rien, et que ces puissants auxiliaires apportent ainsi leurs concours sans rien demander. De plus, le travail industriel a devant lui en permanence le danger de ce que les Anglais appellent : l'*over production* — l'excès de production. — L'*over production* des pays agricoles est une chimère. On n'aura jamais assez de pain, de viande, de graisses, de lait, de beurre, de laines, de cuirs, de textiles servant aux vêtements, ni même de denrées moins nécessaires. »

en même temps que deviendraient plus abondantes les choses nécessaires à la vie.

Or le bien-être d'une nation dépend avant tout de l'abondance des objets de nécessité, et son progrès, de l'abondance des richesses d'amélioration.

Aujourd'hui, dans les conditions de prospérité les plus grandes qui jamais aient été données à l'homme, nous voyons la fortune réelle du pays se dissiper, la population diminuer et s'étioler et le niveau des âmes baisser.

Pourquoi ? parce que l'idée directrice de la société est prise du corps et non de l'âme, du temps et non de l'éternité.

Le christianisme avait dit à l'homme : Tu es sur la terre non pour jouir, mais pour grandir ; et mieux encore, pour t'élever au-dessus de ta nature, jusqu'à une participation à la nature divine. Le plaisir t'est offert, non pour que tu cèdes à ses sollicitations, mais pour y résister et, par ce moyen, fortifier ton âme, la développer et mériter la vie éternelle.

En disant cela, le christianisme avait non seulement dirigé l'homme vers le ciel, mais il avait formulé la loi de nos progrès sur la terre, la loi de formation du capital, la loi qui s'oppose à sa dissipation et qui préside à son accroissement continu.

La Renaissance a introduit dans le monde chrétien le principe contraire, et la Révolution veut le faire triompher. Elle est tout entière à détourner de Dieu le regard de l'homme et à le tourner vers la terre, lui disant : Procure-toi ses biens, emploie toutes tes facultés pour les acquérir ; et dès que tu les auras conquis, hâte-toi d'en jouir, demain il sera trop tard ! Par toutes ses institutions, et ce qui est pis encore, par tout son système d'éducation, elle souffle sans cesse sur la triple concupiscence que le péché a mise au cœur de l'homme, pour y enflammer, et la convoitise de la chair, et la convoitise des yeux, et l'orgueil de la vie. Aussi, ces trois passions font actuellement dans le monde une clameur qui n'a été plus grande qu'au sein du paganisme : Apporte ! apporte ! non pour utiliser, mais pour dévorer.

3° Lancée à la poursuite du plaisir, notre société fait une effrayante consommation de capital, et elle s'applique à une non moins effrayante production de richesses de corruption.

L'homme qui écoute ses passions détourne de son emploi légitime et prostitue à son plaisir ce qui aurait pu et dû servir à améliorer sa condition et celle de son frère. Par là, au lieu de produire du capital, il en mange, il nuit à la société et à lui-même, car il détruit son corps en même temps qu'il corrompt son âme ; la corruption des individus fait la ruine des familles, et de l'addition des ruines domestiques résulte la ruine générale.

L'abus de la richesse pour la satisfaction des passions, est ce qu'on appelle le luxe. Il prend la richesse aux besoins vrais et légitimes pour l'accorder aux sens. Consommant le capital préalablement amassé, il arrête le progrès ; s'il se développe, il fait reculer la civilisation, et enfin, à son dernier terme, il donne la mort aux nations comme il cause l'extinction des familles et le suicide de l'homme. La chute d'un peuple est le résultat nécessaire des corruptions particulières qu'engendre le luxe et sa fille, la luxure ou la satisfaction désordonnée accordée aux sens. Et si l'on veut chercher la cause première de ce désordre et de la mort individuelle, familiale et sociale qu'il amène, on verra que les corruptions particulières se multiplient à mesure que s'affaiblit l'empire de la foi. « Voulons-nous connaître tous nos germes de mort? demande M. de Saint-Bonnet. Comptons les impies. » Rien de plus vrai. L'impie n'a d'autre pensée que de jouir. Ses vues se bornent à cette terre, à la vie présente : il veut épuiser la coupe du plaisir. Il ne produit pas, il acquiert par tous les moyens à sa portée, bons ou mauvais, pour avoir à consommer, à jouir ; et par là, il sème la corruption autour de lui, elle gagne de proche en proche et s'étend bientôt à tout le corps social. Aussi, quel avenir peut attendre un peuple qui a laissé organiser chez lui l'instruction publique en vue de faire des sans-morale et des « sans-Dieu ! »

Le luxe et la luxure réclament des richesses spéciales, que l'on appelle à bon droit richesses de corruption. Elles se composent de tous les objets créés pour satisfaire les besoins factices, de tous les objets qui entretiennent et développent la vanité et la sensualité. Richesses vraiment corruptrices, car la vanité détruit l'esprit et la sensualité le corps.

Du haut en bas de la société, le luxe étend de jour en jour son empire et prélève de plus en plus sur l'épargne, sur l'entretien et même sur le nécessaire.

Ce ne sont plus seulement les personnes appartenant à la haute bourgeoisie qui, selon l'expression d'un saint évêque, « portent des vêtements trop lourds pour monter au ciel » : les ouvriers, les pauvres mêmes se laissent gagner par l'attrait d'une vanité qui demandera, non pas au superflu, mais même au strict nécessaire, le moyen de se satisfaire : ce qui détruit fatalement l'équilibre de l'humble budget de la famille [1].

Cette ouvrière, qui touche à l'atelier un salaire de 1 fr. 50, arbore le dimanche telle ou telle confection, tel ou tel chiffon qui ne seraient point déplacés dans la garde-robe d'une marquise. Il semble que, pour elle, le *summum* des jouissances concevables consiste à paraître pendant vingt-quatre heures l'égale de n'importe qui. Ce triomphe, elle l'achète, ou plutôt elle l'expie par six jours de dures privations. Dans un petit bourg reculé de la campagne, on peut assister, les jours de fêtes, à une floraison inattendue de rubans, de nœuds de soie, de dépouilles d'oiseaux exotiques et autres colifichets, dont souvent on ne saurait dire s'ils sont plus laids ou plus inutiles [2].

Le luxe de la femme, c'est la belle robe et le beau chapeau ; c'est, pour l'homme, le tabac et l'alcool : toutes choses qui condamnent à l'habitation malsaine, au vêtement insuffisant, au manque de pain ; toutes choses qui anémient le corps et inspirent le vice à l'âme.

---

1. Naguère un des principaux docteurs laïcs de la démocratie chrétienne encourageait ainsi, devant une imposante assemblée, les appétits sensibles : « Notre-Seigneur Jésus-Christ est venu apporter dans le monde le *confortable* ». Cette formule synthétise tout leur programme, elle marque l'aurore d'un évangile nouveau : « Cherchez d'abord le bien-être, promettez-le à tout le monde ; le reste viendra par surcroît. »

2. *The Times Weekly edition*, en avril 1903, a reproduit une lettre écrite au *Times* par différents directeurs passés et présents des « University Settlements » dont le but est de rapprocher les classes. Cette lettre débute ainsi :

« Les dépenses extravagantes pour la table, la toilette et les plaisirs » passagers ont augmenté, alors que 28 par 1000 des habitants de Londres » sont dans la misère. »

Ce que les signataires de cette lettre, tous gens de grande expérience, tels que Percy Alden, le chanoine Barnett, Miss Cheetham, etc., cherchent à établir par des démonstrations économiques, c'est que le faux luxe qui est destiné à ne satisfaire que l'amour-propre, la vanité et l'égoïsme des classes riches est, par l'exemple qu'elles donnent, une cause directe de la misère.

Comme antidotes, ils ne demandent pas de nouvelles mesures législatives, mais ils font appel aux classes aisées et les conjurent de mener une vie plus rationnelle et plus simple de façon à assurer la stabilité nationale.

La consommation moyenne de tabac en France, par habitant, a triplé depuis soixante-dix ans, en augmentant de façon continue :

En 1830, la consommation moyenne était de 352 grammes ; en 1845, de 529 ; en 1861, de 763 ; en 1875, de 840 ; en 1880, de 907 ; en 1890, de 944 ; en 1898, de 990. Le moyenne la plus élevée se trouvait dans le département du Nord : 2,278 grammes.

En 1899, la vente du tabac par la régie a produit 410 millions de bénéfice à l'État, dix millions en plus que l'année précédente. Les fumeurs, priseurs et chiqueurs, ont payé à l'État sept cents millions : de quoi fournir le pain à deux millions d'hommes.

Et l'alcool ! En France, on consomme par tête, en moyenne, cinq litres d'alcool ; si l'on ajoute l'alcool contenu dans toutes les boissons en usage, on arrive au chiffre de quatorze litres par habitant, en comprenant femmes, enfants, malades, abstinents. A quel chiffre n'arrive-t-on pas pour la moyenne des hommes valides ? Si la consommation du tabac a triplé, celle de l'alcool a quadruplé depuis 1830. Exactement, en 1898, la France a bu en bloc 1.900.000 hectolitres d'alcool, en nature, et deux millions en 1900. Nous disons en nature, parce que l'alcool contenu dans le vin, la bière, le cidre, n'est pas compris dans ce chiffre.

Les résultats ? Les voici. En 1878, le nombre des « journées d'hôpital » était de deux millions et demi, en chiffres ronds ; en 1894, il était de quatre millions et demi, le double, en seize ans. En 1899, nous sommes arrivés à cinq millions, et sans doute que ce chiffre s'accroît encore.

Dans la période de 1886 à 1896, dix ans, le nombre des suicides a sextuplé ; le nombre des aliénés a progressé de 9 à 22 %; et tous les médecins, tous les moralistes sont unanimes à constater que la progression des aliénés et des suicidés est en rapport direct avec celle des alcooliques : perte énorme du capital-homme[1].

Pour ce qui est du capital-argent, on a évalué à la somme de

1. Ces lignes étaient écrites lorsque l'Académie des sciences publia une statistique plus récente, de laquelle il résulte qu'en France, l'alcoolisme est la cause directe, par an, de 50.000 crimes ou délits, de 1.800 suicides et de 60.000 cas de folie.

Toujours d'après ce travail, 75 % des malades soignés dans nos hôpitaux sont des alcooliques ; et on constate annuellement 130.000 cas de tuberculose causés par l'abus des alcools.

1 milliard 248 millions de francs, le chiffre des journées de travail perdues par les alcooliques. Ajoutez à cela la dépense pour l'achat de l'alcool et le préjudice national qui résulte de l'occupation de la terre par les cultures nuisibles qui prennent la place des cultures utiles.

Au lieu d'enrayer le mal, le Gouvernement le favorise pour augmenter ses recettes et pour se donner des soutiens aux jours d'élections.

En 1880, il y avait en France 350.424 cabarets [1] ; il y en a aujourd'hui, Paris non compris, comme dans le chiffre précédent, 433.000, sans compter les cercles et les débits clandestins. Dans certaines villes du département du Nord, il y a un cabaret pour 53 habitants ou 14 électeurs. Quel pain ces électeurs peuvent-ils donner à leurs enfants après avoir fait vivre ou enrichi, à eux quatorze, un cabaretier et sa famille ! C'est avec raison qu'un homme d'État belge a dit : « Vous ne réussirez pas à résoudre les questions sociales dont la solution inquiète notre époque, avant d'avoir vaincu l'alcoolisme ; par lui, toutes les réformes sont vouées à la stérilité. »

Certes, le luxe des pauvres est déplorable, mais serait-il ce qu'il est si l'exemple ne venait d'en haut ? Il est d'une impossibilité morale absolue que les classes populaires aient, par rapport à la jouissance des biens de ce monde, des appréciations et des sentiments qui diffèrent des appréciations et des sentiments qui sont manifestés par les classes élevées dans la conduite de leur vie. Le peuple, qui voit ceux qui sont au-dessus de lui se précipiter vers la jouissance et en faire tout le but de leur vie, ne peut que se sentir porté à suivre la même voie. Déjà, il y a quarante ans, le P. Félix pouvait présenter, du haut de la chaire de Notre-Dame, ce tableau véridique alors, plus véridique aujourd'hui :

« A Paris, trois mois de plaisirs, de fêtes, de spectacles, de danses, de festins, le tout pour le grand honneur et la grande satisfaction de la chair.— Trois autres mois à refaire, aux brises

1. D'une statistique établie par la préfecture du Pas-de-Calais, en 1905, il résulte que ce département compte 20.358 cabarets pour 955.353 habitants, ce qui donne une moyenne de un cabaret pour 47 habitants. Dans la commune de Hernes il existe un cabaret pour 23 habitants et dans la ville de Liévin un cabaret pour 25 habitants, femmes et enfants compris.

du rivage et à retremper dans les vagues de la mer, une chair amollie dans l'atmosphère des plaisirs, ébranlée au contact des jouissances de la terre. — Trois autres mois à chercher, comme les oiseaux qui fuient l'aquilon, des soleils chauds et des climats sans rigueur. — Le reste, passé dans le rien faire, à bercer sa paresse dans de doux loisirs et à se retrancher au fond de sa demeure contre l'injure du climat. Telle est l'orbite fortunée, où la vie contemporaine de beaucoup de gens accomplit sa révolution annuelle ; éternel printemps où tout est arrangé, non par la providence de Dieu, mais par la mollesse des hommes, pour que le corps ne rencontre plus ni privation, ni gêne qui l'éprouve, ni même un souffle qui le blesse. »

L'Empire, qui avait donné cet essor au luxe, disparaissait dix ans après dans le cataclysme de 1870. La leçon du ciel est perdue. La noblesse, plus encore, la grande industrie et le grand commerce, se sont plus que jamais lancés tête baissée dans le faste et le plaisir. On voit des familles qui ont 50.000 francs de rente vouloir vivre comme celles qui en ont 100.000 ; celles qui en ont 20.000, comme celles qui en ont 50.000 ; celles qui en ont 10.000 ou 5.000 comme celle qui en ont vingt ou dix. La tentation se présente de toutes parts et presque tous se laissent entraîner. « Que voulez-vous ! On ne peut plus vivre comme autrefois, il faut être de son temps [1] ». C'est la réponse qui est

1. « J'ai eu l'occasion dernièrement, écrivit M. Edmond Demolins en 1878, de faire une étude curiense, qu'il est facile de vérifier soi-même.

» Me trouvant dans une famille qui comptait au même foyer quatre générations établies, je pus comparer dans le livre de compte, parfaitement conservé, les chiffres des dépenses occasionnées par chacun des trois ménages. Je fus d'abord frappé d'un double fait : tandis que la fortune de la famille avait toujours été en diminuant, la somme des frais avait toujours été en augmentant.

» En entrant dans le détail, je remarquai que la corbeille et le mobilier de la grand'mère se composait principalement d'objets utiles au ménage. Le linge y était sans luxe, mais de première qualité, les chemises n'avaient point de dentelles, mais elles étaient en magnifique toile capable de défier le temps et l'usure.

» En prenant la corbeille de la fille, il était facile de voir qu'une transformation commençait à s'opérer dans les idées et dans les habitudes. Le superflu y avait une large part, au détriment du nécessaire. Le mobilier était plus élégant, mais moins solide ; le linge plus orné, mais moins fort ; les chemises bordées de dentelles, mais d'une qualité inférieure.

» Avec la corbeille de la petite-fille, la transformation était complète, Tout était sacrifié au superflu, à *la montre, à l'œil*, suivant l'expression barbare créée exprès pour désigner un état de choses qui nous ramène à la barbarie par l'extrême civilisation. Sous des apparences d'élégance et

opposée aux parents, qui est opposée au prêtre, que l'on se fait à soi-même, quand on s'entend crier : Vous courez à la ruine ! Et la ruine arrive. Elle arrive pour le noble qui vend ses terres, pour le commerçant qui liquide, pour l'industriel qui ferme ses ateliers et met ses ouvriers sur la rue. Elle arrive pour le petit marchand, pour le petit cultivateur, car à eux aussi il faut des plaisirs et les plaisirs dégoûtent du travail et dévorent l'épargne amassée par les ancêtres. Il n'y a plus de petit bourgeois, de petit employé qui ne doive faire un voyage à la mer, s'il ne peut se donner une saison. Il n'y a pas de bourgade, il n'y a pas de village qui n'ait ses attractions ou que n'emportent au loin les trains de plaisir de chaque dimanche ; les fêtes de famille ne suffisent plus, il faut les surexcitations des fêtes publiques sans cesse renouvelées, avec les désordres de mœurs qu'elles entraînent.

Et ainsi tout se perd : l'avoir, la santé et l'âme, le présent, l'avenir et l'éternité.

M. Demolins termine, par ces réflexions, son article sur le luxe et ses conséquences dont nous venons de prendre un extrait :

« En face d'une pareille désorganisation, combien sont peu de choses les dissertations, même les plus éloquentes des philosophes et des économistes ! La religion seule a le don de toucher les cœurs et de forcer les volontés. Les éloquentes diatribes de Sénèque et des stoïciens n'ont pas été capables d'arracher la vieille société romaine à son luxe et à sa décadence. Elle n'a été transformée que par les prédications des Apôtres, par les exemples des martyrs, et surtout par la grâce divine plus puissante et plus féconde que tous les efforts des hommes. Il est temps que nous comprenions ces grands enseignements de l'expérience, si nous ne voulons, comme les Romains de la décadence, devenir la proie des barbares. »

---

de grâce, le mobilier déguisait mal les vices de sa fabrication. C'était bien là ce qui convenait à des familles nomades, sans tradition, sans foyer fixe, et par conséquent sans souci du lendemain. Et cependant, tous ces riens, toute cette quincaillerie, toute cette bimbeloterie dorée, argentée, ciselée, représentait, en tenant compte de la différence de l'argent, une somme deux fois plus élevée que celle inscrite pour l'établissement de la grand'mère. »

CHAPITRE XLI

LE COMMERCE ET SES ABUS. — LE LUXE CORRUPTEUR

Le progrès du luxe, son envahissement dans toutes les classes de la société, doivent, en grande partie, être attribués à l'industrie et au commerce sortis de leur légitime fonction.

Le bienfait du commerce a été de tirer l'industrie de l'état domestique : transportant les produits de celle-ci partout où il en est besoin, il lui a donné un développement qui s'est immensément accru avec la découverte des nouvelles terres.

Les richesses de nécessité et d'amélioration que l'industrie, ainsi aiguillonnée par le commerce, a produites en ces derniers siècles, se sont réparties sur tout le genre humain et ont développé partout le bien-être.

Il y avait pourtant en cela un danger que l'on ne sut point éviter. A l'époque où le commerce se comportait à peu près comme l'artisan, qui ne travaillait guère que sur commande, il n'était pas question de surproduction. En ouvrant à l'industrie des horizons plus vastes, en créant chaque jour des nouveaux marchés, le commerce poussa les industriels à produire à l'avance une grande quantité de marchandises, sans savoir si elles pourraient être vendues. De là naquirent la réclame et des habiletés plus ou moins avouables pour obtenir une clientèle de plus en plus étendue. De là, l'ardente concurrence et tout ce qui s'en est suivi : la fabrication à bon marché au détriment de la qualité des marchandises, et, ce qui est plus déplorable, au détriment des ouvriers ; car la femme et l'enfant furent appelés à prendre, dans les usines, pour un moindre salaire, la place de l'homme fait, et la famille ouvrière fut détruite.

La surproduction n'apporta pas un moindre trouble dans les États. M. Méline a publié, en 1905, sous ce titre : *Le retour à*

la terre et la surproduction, un livre qui mérite la plus sérieuse attention.

Longtemps l'Angleterre, privilégiée par l'extrême abondance de ses gisements de charbon, a joui d'une suprématie industrielle incontestée. Fabriquant à meilleur compte que tout le monde, elle avait pour marché l'univers et toutes les nations lui payaient un tribut. Depuis 1870, les choses ont bien changé. L'Allemagne, d'abord, enivrée de ses victoires, a voulu se suffire à elle-même et, pour y parvenir, elle a commencé par fermer ses frontières. L'Autriche lui a emboîté le pas, puis ç'a été la Russie, la France, l'Espagne, l'Italie, la Suisse, toute l'Europe. Un beau jour, les États-Unis ont suivi et, dès lors, la bataille des tarifs et la concurrence des produits ont pris un acharnement qui devait faire prévoir le prochain renversement des assises économiques du vieux monde.

Aujourd'hui, tout le monde fabrique et tout le monde exporte. A qui vendre? Les anciens marchés de consommation sont fermés. Ceux qu'offrent les pays neufs sont l'enjeu d'un combat désespéré. L'Afrique, à peine entamée par ses bords, n'a encore que des facultés d'achat très limitées. L'Asie est une meilleure proie. On s'y rue positivement. L'Angleterre, qui avait de solides postes, s'y heurte déjà à l'Allemagne qui vient d'y prendre pied, au Japon dont les ambitions industrielles égalent les ambitions militaires, aux Etats-Unis qui n'ont mis la main sur le canal de Panama que pour se rapprocher de ce paradis des peuples trafiquants.

C'est la lutte où tous veulent vaincre.

A mesure, en effet, que décroissent les possibilités de vendre, croissent les nécessités de produire ; car la condition du triomphe, c'est le bon marché, et la condition du bon marché, c'est la grande production. On l'a obtenue en créant d'immenses outillages ; mais pour rendre ce qu'ils ont coûté, il faut qu'ils travaillent sans relâche. Qu'on vende ou qu'on ne vende pas, la machine tourne toujours. Alors les produits s'accumulent. Pour les écouler, on baisse les prix ; on les baisse, parfois, jusqu'au dessous du prix de revient, comme a fait un temps l'Allemagne ; et même abaissés à la dernière limite, il arrive qu'ils ne s'écoulent pas. Dès lors, on marche à la banqueroute.

A cette première et grave blessure faite à la richesse réelle,

par l'industrie sortie des bornes qui lui étaient assignées par la nature des choses, le commerce juif, comme l'appelait déjà, il y a cinquante ans, M. de Saint-Bonnet, en ajouta une seconde. Il ne se contenta plus d'être le serviteur de l'agriculture et de l'industrie, leur intermédiaire pour transporter leurs produits là où besoin en est, mais il voulut s'établir comme une troisième industrie entre l'agricole et la manufacturière, être lui-même une industrie *sui generis*. Dès lors, son affaire ne fut plus d'être utile, mais de vendre : il mit en seconde ligne sa préoccupation première. Au lieu de se borner à la recherche des besoins véritables pour leur procurer ce qui leur est nécessaire, il poussa à la consommation la plus grande possible de n'importe quoi, pourvu qu'il pût en tirer un bénéfice.

Il mit dès lors son intérêt à exciter à la création de manufactures, n'ayant d'autre objet que de créer des superfluités pour y trouver le moyen d'augmenter son trafic. De là, le développement donné aux industries de luxe qui employèrent le capital, les bras et le temps de l'homme, à créer des richesses de corruption, au lieu et place des richesses de nécessité et d'amélioration.

Rien n'est saisissant comme la peinture que nous fait Janssens [1] des effets désastreux produits déjà par l'abus du commerce en Allemagne vers la fin du moyen âge, c'est-à-dire aux XVe et XVIe siècles.

Les villes de la Hanse ont à peu près centralisé tout le commerce de l'Europe ; malheureusement, ce prodigieux développement de négoce, cette fièvre mercantile troublent profondément la situation morale du peuple, qui perd peu à peu sa simplicité et s'appauvrit par le luxe.

L'Église dénonce immédiatement le danger. Il faut entendre ici ses prédicateurs, l'un d'eux surtout, Jean Geyler, prébendier de la cathédrale de Strasbourg :

« Il y a trente ans, dit-il, avant que je vinsse habiter ici (1478), lorsque j'étais encore à Ammerschweyer, là-bas, dans la campagne où j'ai appris l'*a*, *b*, *c* et où j'ai été confirmé, il n'y avait pas dans toute notre petite ville un seul homme portant un manteau court, si ce n'est un sergent ou valet civil. Tous avaient de longs vêtements tombant jusqu'aux genoux, suivant la cou-

1. *L'Allemagne à la fin du moyen âge.*

tume des paysans d'autrefois ; mais à présent, nos cultivateurs portent des vêtements déchiquetés, et si courts, et si galonnés que l'on n'en voit point de semblables dans les grandes villes. La gourmandise et la malice grandissent chez les villageois en proportion du luxe, au lieu qu'il y a trente ans, ils menaient une vie sage et retirée. »

Le luxe, dit-on, enrichit le peuple. Nous disons qu'il le ruine. La raison en est évidente : le capital et le travail mis à son service donnent-ils des fruits à la terre ? Il n'y a pourtant que ces fruits qui soient de vraies richesses.

Ce qui trompe, c'est le phénomène de l'échange. Celui qui porte un bijou qui a coûté un an de travail le commande à autrui. Mais si l'on considère non un individu isolé, mais l'humanité obligée de satisfaire à ses besoins par son labeur, on voit clairement que c'est folie d'employer une partie d'un temps si précieux à tailler des diamants, quand elle marche encore souvent pieds nus. Les habitants d'un Etat disposent d'un certain nombre d'heures par jour : s'ils en consacrent la moitié à fabriquer des futilités, il est inévitable que la moitié de la population manque du nécessaire.

M. de Saint-Bonnet donne cet exemple. Une valeur de un franc de lin s'élève dans une dentelle au prix de trois mille francs. Les 2.999 francs d'excédent paient un travail égaré. Les hommes qui les ont gagnés en préparant le fil spécial de la dentellière, et les femmes qui l'ont mis en œuvre, n'ont produit rien de profitable, rien de nécessaire, et cependant ils ont été salariés. Ce qu'ils ont reçu est le montant des valeurs en aliments, en vêtements qui ont été consommés par eux durant leur travail stérile, et qui aurait pu payer un travail utile à la société. Entre le peuple qui a produit pour mille écus de pain ou de chanvre et celui qui a produit pour mille écus d'objets qu'on ne touche qu'avec les yeux, lequel est le plus riche ?

Il y a cependant, et nous aurons occasion de le dire, une sorte de luxe bon et louable, parce qu'il sert à élever les âmes et rentre ainsi dans la catégorie des richesses d'amélioration.

Le commerce, en se faisant le sol des objets de luxe, est devenu une grande cause d'appauvrissement. Le capital consacré chaque année à produire voitures, chevaux et meubles de luxe, soieries, bijoux et boissons enivrantes, etc., etc., n'est point employé, comme il le devrait, à abriter les hommes con-

tre la faim et contre le froid, à fournir des instruments utiles, en un mot à lutter contre la misère pour en diminuer l'empire ou à développer la vraie civilisation.

Et ce n'est pas seulement dans les classes élevées que le commerce cause ce préjudice. Ces grands bazars établis pour vendre au peuple à aussi bas prix que possible des objets de qualité inférieure, mais brillants, que font-ils, sinon développer, dans les classes populaires, le désir d'imiter les riches dans la toilette et dans l'ameublement ? Par là, ils empêchent l'épargne, ils luttent contre la première vertu nécessaire au peuple, celle qui lui permet de sortir de sa condition et de prendre rang dans la bourgeoisie.

Fera-t-on jamais le compte de ce que seulement, depuis la Révolution, la France a mangé pour ses dépenses de luxe et de vice, dans la noblesse, dans la bourgeoisie et dans le peuple des cabarets ? Où en serait aujourd'hui notre pays si le capital ainsi sacrifié au luxe avait été confié à l'agriculture et incorporé au noble sol de la France ? Combien son capital réel serait accru ! combien sa population vivrait plus aisément si les deux ou trois milliards, ce n'est pas assez dire, les trois ou quatre milliards, que le double luxe du pauvre et du riche engloutit chaque année, avaient été donnés à la production du pain, de la laine, du logement ; et si les deux ou trois millions d'hommes et d'enfants que le vice, fils du luxe, ravit directement à la morale et à la vie, lui donnaient leur labeur ?

Il est une troisième blessure que le commerce juif porte à la richesse réelle. Pour étendre son action, il eut recours au crédit, qui lui permet avec 50.000 francs d'entamer pour 500.000 francs d'affaires. Le crédit, s'étendant, se développant, fit bientôt franchir les limites que la nature avait mises à l'or et à l'argent comme moyens de transaction. On amplifia le capital à l'aide du papier, on créa les valeurs commerciales qui déprécièrent le sol et le numéraire, et qui devinrent ainsi une nouvelle cause d'appauvrissement.

Bientôt ces valeurs commerciales, ces valeurs de crédit, ces valeurs de papier s'étagèrent les unes sur les autres de telle sorte, qu'actuellement on peut dire qu'une foule de gens en France sont riches de choses qu'ils ne possèdent pas, qui n'existent même pas.

S'il fallait aujourd'hui payer à chacun la fortune que marquent les titres qu'il possède, on ne trouverait que ce qui est réel, tout le fictif s'évanouirait. On a commencé à le voir en 48; on le verra, au complet, à la prochaine révolution. Les nations européennes reposent sur le vide. Gare à l'écroulement [1] !

---

1. La fortune mobilière de la France n'est pas inférieure à 137 milliards 119 millions.

Sur ce total, les valeurs françaises ne constituent pas la plus grosse part. Elles représentent seulement 64 milliards, dont 26 miliards 400 millions en rentes sur l'Etat et les colonies, près de 20 milliards pour les compagnies de chemins de fer, 4 milliards pour le Crédit Foncier, 2 milliards pour la Ville de Paris, et le reste pour les diverses valeurs industrielles.

Les valeurs étrangères se montent, en France, à plus de 66 milliards, ainsi réparties: Fonds d'Etats divers, 47 milliards 500 millions : Fonds russes, 11 milliards 300 millions ; Banques, 1.100 millions ; chemins de fer, 5 milliards, et le reste en valeurs diverses.

Les valeurs non inscrites au marché officiel, mais négociables sur le marché en Banque ou dans diverses bourses de province, représentent un capital de 7 milliards.

Donc, *rien qu'en France*, 137 milliards 119 millions de valeurs en papier.

Or, la masse de monnaie actuellement existante sur *la surface du monde entier* n'est, au maximum, évaluée qu'à quarante milliards dont à peu près moitié en or et moitié en argent. Si cette somme était réunie en une seule masse sur la place de la Bourse à Paris, elle ne serait pas suffisante, à beaucoup près, pour payer, au cours du jour, les seuls titres de rente française inscrits à la cote et les actions et obligations de chemins de fer garanties par l'Etat. Il s'en faudrait de plus d'un tiers, le total, en capital, de la dette et des valeurs garanties, au cours actuel, montant à environ 62 milliards.

Prenons en main la cote de la Bourse. C'est la liste des valeurs, actions et obligations d'entreprises de toute nature qui sont admises officiellement sur le marché : canaux, mines, transports, assurances, banques de toutes espèces, etc., etc., etc... Sait-on combien il existe de ces *valeurs* variées et diverses ? Environ *huit cents*. Essayez de faire le total de ce que représentent ces huit cents valeurs en multipliant, pour chacune d'elles, le nombre des titres émis par la valeur du titre au cours du jour... Essayez : vous n'irez pas jusqu'au bout. Avant d'y être, vous resterez anéanti devant le chiffre ultrachimérique, fantastique, fabuleux, imprévu des milliards qu'il faudrait pour payer tout cela. Les milliards s'additionnent bientôt par centaines... C'est quelque chose qui n'a pas d'existence possible... des chiffres fous !

Le marché de Paris n'est pas seul au monde. A Berlin, à Londres, à Vienne, à Madrid, à Amsterdam, en Amérique et partout il en serait de même. N'insistons pas : c'est assez pour se convaincre que ces masses de papier qui s'amoncellent sur tous les marchés du monde ne représentent qu'une valeur de pure confiance, fondée sur la force acquise du roulement des affaires. Quand la sécurité, soit la sécurité réelle, soit l'illusion de sécurité qui soutient le flot des échanges tombera, on verra du même coup tomber dans le vide ces monceaux immenses de papier de Bourse, ces milliards par centaines et par milliers, qui n'existent pas.

Cette chute est inévitable.

Cependant, tous ceux qui possèdent ces richesses fiduciaires consomment à raison de leur importance, et contribuent ainsi, pour leur part, à détruire ce qui reste de capital réel. On gagne des fortunes sur le papier et la dépense se fait sur le terrain. Une richesse fictive permet une consommation réelle, et la consommation se fait avec d'autant plus de faste et de prodigalité que l'acquisition de cette richesse a coûté moins de peine.

On finira par rendre justice à l'Église et aux efforts qu'elle fit durant tant de siècles pour empêcher la formation du capital fictif, et encourager, par son propre exemple, le capital agricole. Les moines montraient à la noblesse l'usage qu'il fallait faire des avances de l'épargne en les ajoutant à mesure au sol. Ainsi a été faite la terre de France si riche et si productive ; ainsi se sont améliorés de siècle en siècle, nos fruits de toute nature. Dès qu'elle vit l'Europe sortir de cette voie, l'Église jeta le cri d'alarme : elle nous mit en garde contre les juifs, contre l'usure, contre les banques, en un mot, contre les abus du commerce. Nous n'avons pas voulu l'écouter. Les faits commencent à nous montrer combien il eût été bon de lui prêter l'oreille et de se laisser conduire par sa sagesse. La morale, la paix et la sécurité dans les familles, la stabilité dans les Etats, tout y aurait gagné.

M. Anatole Leroy-Beaulieu a fort bien dit :

« Au règne de Mammon, comme dit l'Evangile, il y avait jadis une barrière de foi. Si elle réussissait mal à en détacher les fils du siècle, elle tendait au moins à en tempérer l'orgueil, à en borner le faste, à en purifier l'origine, à en moraliser l'usage. C'était un frein à la cupidité et à l'insolence des riches. L'Église prêchait la dignité du pauvre ; et ce n'était pas toujours symbole vain, quand les mains des rois et des reines lavaient le pied de l'indigent. La religion enseignait, avec saint Thomas et Bourdaloue, que Dieu est le vrai propriétaire de tous les biens et que les riches de ce monde n'en sont que les économes et les dispensateurs. Ces austères leçons avaient beau tomber dans des oreilles sourdes, il y avait, dans la vie à tous les rangs, un autre idéal que celui de faire fortune. L'échelle d'or aux barreaux d'argent n'était pas, dans leurs rêves, la seule vision qui emplît les yeux des hommes.

» Le désir de faire son salut avait le mérite de distraire, à certaines heures, des biens de la fortune et de donner parfois

quelques scrupules sur la manière de les acquérir, ou sur la façon de les employer. Depuis qu'a disparu ce souci, le niveau moyen des consciences a baissé, pendant que le flot des cupidités montait. Le publicain n'a plus besoin de courber la tête, et je ne sache pas qu'il songe à faire pénitence. Le vice enrichi ne rend même plus toujours à la vertu le fastidieux hommage de l'hypocrisie. La vergogne est en train de passer d'usage ; le tout est de réussir, le monde n'a plus qu'indulgences pour les correctes vilenies que couvre le succès. Chaque jour accroît le nombre de ceux qui osent s'affranchir des antiques règles d'une morale vieillie. Les chrétiens, selon le mot de Jésus, étaient le sel de la terre ; et le sel s'est affadi ».

Enfin, c'est l'industrie de luxe poussée, excitée par le commerce juif qui a engendré le paupérisme.

Un fait évident, c'est que, partout, le paupérisme est proportionné au développement de l'industrie. Le pays du monde qui a le plus de richesses commerciales et industrielles est celui qui compte le plus de pauvres et les pauvres les plus miséreux.

N'est-ce point en Angleterre, n'est-ce point dans nos villes de commerce et au sein de nos manufactures, que s'est établie la misère, que s'étend la plaie des enfants trouvés, que gisent les populations privées de pain ? C'est là qu'est né le paupérisme, et jamais il ne sort de là.

C'est un fait. Quelle en est l'explication ? Elle se trouve dans tout ce que nous avons dit.

Dès que les hommes ont pris pour but de leur existence, non plus d'élever et de grandir leur âme et de faire monter leur famille dans la hiérarchie sociale par l'éducation, le travail et la modération des désirs, mais de faire fortune, mais de s'enrichir, aussitôt ils se sont portés, non vers les industries nourricières, mais vers celles qui, grâce à la vogue, à la fantaisie, à la passion dominante, rapportent le plus d'argent ; et chose plus triste encore, ils ont demandé la fortune à la spéculation [1].

---

1. Quand une maison vend douze fois plus de café qu'il ne peut s'en récolter dans le monde entier ou douze fois plus de sucre que l'industrie n'en peut produire, il y a spéculation et non vente. La Bourse de Paris ne fait pas une opération sérieuse contre mille opérations de spéculation pure. Les trois quarts des valeurs négociées à la bourse ou sous le péristyle, n'ont pas plus de valeur que les cartes d'un jeu de baccarat et servent aux mêmes usages.

Dans la *Psychologie de la Bourse*, M. Claudio Jannet dit : « Le jeu et

Ainsi naissent les parvenus. Une invention, un navire qui arrive à temps, un coup de bourse élève en un jour une famille souvent très étroite d'esprit et de cœur. Il n'y a rien dans l'âme de ces enrichis, aucune de ces vertus que, pendant plusieurs générations paisibles, les mères enseignent, font pratiquer à leurs fils et à leurs filles et mêlent en quelque sorte à leur sang. L'or qui est entre les mains de ces enrichis d'un jour, est un feu qui dévore, un poison qui les corrompt eux-mêmes et qui leur permet de semer la corruption autour d'eux ; de la corruption naît le vice, et du vice la misère.

Ces fortunes rapides, éclatantes, quelquefois insolentes, que créa la spéculation, ne produisent pas seulement la corruption personnelle, elles sont aussi une cause de trouble social. Personne ne peut contempler d'un œil indifférent ces parvenus superbes. Un vague sentiment s'élève dans la conscience et dit qu'il n'est pas juste ni sain que la fortune soit le prix d'un coup de bourse et que le financier subitement enrichi ait, au titre seul des millions qu'il a si lestement empochés, le pas sur les honnêtes gens ; c'est de ces mauvais exemples que naissent les sophismes qui frayent la voie aux révolutions. Ils allument des convoitises qui pénètrent d'autant plus vite la conscience populaire qu'on l'a préalablement vidée de toutes les lois morales qui pouvaient leur faire obstacle.

A cette première cause du paupérisme s'en joignent d'autres. Les richesses de nécessité se font plus rares, parce que ce n'est plus uniquement sur elles que se porte le travail de l'homme. Les faillites, d'autant plus nombreuses que sont plus serrés les rangs de ceux qui veulent monter à l'assaut de la fortune, entraî-

---

l'agiotage se mêlent constamment aux spéculations légitimes. Dès qu'il y a eu une Bourse ouverte, c'est-à-dire un courant régulier de transactions, des personnes ont cherché à gagner de l'argent sans travail dans les différences de prix des titres qu'elles achetaient et revendaient. Au point de vue moral, ce genre d'opérations est déraisonnable. Il y a quelque chose de vil à ce que ceux dont le commerce des valeurs mobilières n'est pas la profession régulière, cherchent à faire des gains qui n'ont pour origine, ni de près ni de loin, aucun travail utile. On leur donne le nom de joueurs, à cause du caractère stérile de leurs opérations. »

Toutes les classes sont gangrenées par cette plaie. La grande industrie et le haut commerce jouent sur les grains, sur les cuivres, sur les laines, sur tout ; le petit rentier joue à la Bourse, sur les Ottomans et les valeurs russes ; l'employé, l'artisan, la servante, l'ouvrier même se laissent tenter par les cotes du champ de course. Partout, c'est la même obsession du coup de chance où l'on trouvera la richesse sans devoir l'acheter par son travail. C'est là une bien grave cause de démoralisation.

nent familles sur familles dans leur chute : celle des ouvriers attachés à l'industrie banqueroutière et celle des bourgeois qui y ont placé leurs capitaux [1].

Enfin, l'industrie de luxe élève les salaires et par là attire les gens de la campagne et les amasse dans les villes.

Au commencement du siècle dernier, les trois quarts des Français vivaient aux champs, du travail des champs. Au milieu du siècle, la proportion entre la population rurale et la population urbaine n'avait pas notablement changé. Mais, depuis lors, l'écart entre les districts ruraux et les districts urbains va se réduisant de plus en plus [2].

---

1. M. de Bonald a ainsi distingué, par leur caractère et leurs effets, l'agriculture et l'industrie.

« L'agriculture nourrit ceux qu'elle a fait naître ; l'industrie a fait naître ceux qu'elle ne peut pas toujours nourrir.

» L'enfant qui vient au monde dans une famille agricole, trouve sa subsistance assurée d'avance, et la terre que les parents cultivent et qu'il cultivera à son tour, l'attendent pour lui donner du pain.

» L'enfant qui vient au monde dans une famille industrielle attend sa subsistance du salaire qu'il gagnera, *si* un maître l'emploie et *si* son industrie n'est pas traversée par les événements qui peuvent le faire languir ou chômer, et empêcher la vente de ses produits.

» L'agriculteur vit de ses denrées lors même qu'il ne les vend pas ; l'industriel ne peut vivre s'il ne vend le produit de son travail.

» Ainsi la famille agricole est, pour son existence, indépendante des hommes et des événements ; et la famille industrielle est, pour la sienne, dépendante des uns et des autres.

» Une exploitation agricole est vraiment une famille dont le chef est le père ; propriétaire ou fermier, il s'occupe des mêmes travaux que ses serviteurs, se nourrit du même pain et souvent à la même table.

» Cette exploitation nourrit tous ceux qu'elle a fait naître.

» Elle a des occupations pour tous les âges et pour tous les sexes, et les vieillards qui ne peuvent se livrer à des travaux pénibles, finissent leur carrière comme ils l'ont commencée, et gardent autour de la maison les enfants et les troupeaux.

» Rien de semblable dans la famille industrielle dont les membres travaillent isolément et souvent dans différentes industries, et sans connaître le maître autrement que par l'exigence de ses *commandes* et la modicité de leurs salaires. L'industrie ne nourrit ni tous les âges ni tous les sexes ; elle emploie, il est vrai, l'enfant, et souvent trop jeune, pour qu'il ait pu acquérir de la force et de la santé, et suivre quelques instructions, mais elle l'abandonne dans l'âge avancé, et, quand il ne peut plus travailler, il n'a de pain que celui qu'il prend sur le salaire de ses enfants ou qu'il reçoit de la charité publique. »

2. Qu'on en juge.

En 1846, la population urbaine ne représentait que 24 °/₀ de la population totale, tandis que la population rurale en représentait 76 °/₀. En 1886, la proportion était de 36 contre 64, et, depuis, le mouvement s'est accentué.

Si l'on envisage la population des grandes villes (Paris et les villes de

Les gens de la campagne accourent chaque jour plus nombreux se fixer dans les villes, au milieu de toutes les séductions et en présence des mauvais exemples donnés par les enrichis d'occasion; de sorte que ce salaire majoré ne sert trop souvent qu'à l'ivresse et à la débauche qui conduisent au paupérisme, bien plus sûrement et bien plus généralement que le salaire insuffisant.

Les classes enrichies pâlissent aujourd'hui devant le prolétariat. Il ne fallait point le créer. Ce ne sont point ceux qui produisent les objets de nécessité: le pain, le vin, la laine, qui causent

---

plus de 100.000 âmes), c'est en présence d'un véritable bouleversement, d'une révolution démographique que l'on se trouve. Citons les chiffres donnés par la *Réforme sociale*. (1er et 16 septembre 1904, p. 345-360).

« En 1800, la France ne comptait que trois grandes villes (de plus de 100.000 âmes) réunissant ensemble 766.000 habitants. Elle en avait :

En 1870	neuf	avec	2.800.000 habitants.
En 1895	douze	»	4.780.000 »
En 1901	quinze	»	5.368.000 »

C'est une augmentation de 600 °/₀ en un siècle, et de plus de 12 °/₀ en six ans.

Ce qui rend la situation plus inquiétante encore, c'est que non seulement la province se dépeuple au profit de Paris, et les départements ruraux au profit des grandes villes; mais encore que, dans le sein de presque tous les départements, les communes purement agricoles, purement rurales sont désertées par les habitants au profit de petits centres régionaux, eux-mêmes abandonnés, à leur tour, pour Paris et les grandes villes.

D'un bout à l'autre de la France, les résultats constatés sont les mêmes; il n'y a pas une commune rurale sur dix dont la population se soit accrue dans le dernier demi-siècle; toutes les autres ont subi une dépopulation variant d'un dixième à la moitié, et qui est généralement du quart ou du tiers.

Si l'on ne parvient pas à arrêter cet exode, il arrivera un moment fatal où il n'y aura plus personne aux champs et que trouvera-t-on dans les villes?

La ville tue, empoisonne ceux qui viennent s'y réfugier. Les agglomérations engendrent les maladies, particulièrement la tuberculose, et elles sont plus nocives encore au moral qu'au physique.

M. Georges Bourgeois a publié sous ce titre: « l'*Exode rural et la tuberculose* », une monographie qu'il étaie à la fois sur des documents précis et sur des statistiques scrupuleuses et indéniables. Il y montre le danger immense que fait courir à la santé publique l'afflux, de plus en plus grand, des populations rurales dans les villes.

L'immigré fournit, en effet, un taux de mortalité par tuberculose beaucoup plus considérable que celui des Parisiens d'origine. Ce chiffre n'est pas inférieur à 62 0/0. Or, comme la mortalité par tuberculose dans les hôpitaux de Paris est exactement de 46,7 0/0, c'est-à-dire de près de la moitié de la mortalité totale, il est facile de se rendre compte des réels périls que court l'ouvrier de la terre que l'appât d'un travail, en apparence plus rémunérateur, attire vers la ville.

leur effroi, mais bien ceux que, pour s'enrichir, ils ont enlevés au travail des champs pour fabriquer des objets de superfluité.

Ces déclassés constituent aujourd'hui une armée. Ils ne sont plus comme autrefois disséminés, ils sont enrégimentés. Au lieu d'être fixés sur un sol toujours prêt à fournir leur nourriture, ils sont jetés sur la nacelle vacillante d'un capital fictif qui, d'un jour à l'autre, s'effondre et les livre à la faim. Échappant par leur exode à la religion, à la famille, au bon exemple, qu'ils trouvaient là où Dieu les avait fait naître, ces hommes sont en même temps livrés à la contagion des ateliers, rendus témoins de l'entraînement pour les jouissances qui éclatent chez les familles brusquement enrichies, livrés sans défenses aux sophismes, aux mensonges, aux idées perverses que la Presse répand tous les jours dans les grands centres. Comment s'étonner que ces multitudes ainsi baignées dans l'erreur et dans la corruption n'aient d'autre envie et d'autre espoir que de tout envahir pour tout dévorer !

CHAPITRE XLII

LE LUXE DE L'ÉTAT

Parmi les créateurs des richesses de corruption, les fauteurs du luxe, les destructeurs du capital, il faut placer en première ligne les gouvernements qui se sont succédé en France depuis 1830.

Il y a pour l'État un luxe louable, c'est celui qui peut se réclamer de l'art, car l'art, l'art sain et vrai est l'un des éducateurs de l'homme ; il l'élève au-dessus du terre à terre pour le porter dans les régions de l'idéal, voisines des régions surnaturelles.

Mais est-ce de l'art que les scènes données en spectacle sur nos théâtres, et les sculptures qui déshonorent les lieux publics, et le genre de peinture encouragé par les achats au salon ? Est-ce de l'art, ces constructions en plâtre qui ont donné pour un jour abri à tant de richesses de corruption, sur ce Champ de Mars où tous les peuples ont été appelés à s'enivrer du vin de la volupté? C'est du luxe stimulant la luxure.

Qu'ont été les Expositions universelles ? Des éblouissements, des amusements, de grandioses entreprises de corruption. Un journal, *Le Rentier*, a fait le calcul des capitaux engagés dans les différentes entreprises spécialement créées à la dernière Exposition pour l'amusement plus ou moins malsain du public. En ne comptant que celles sur lesquelles on a pu avoir des renseignements précis, il en a trouvé cinquante-trois, pour lesquelles il a été versé un capital de 54 millions 328.000 francs qui a monté en bourse à plus de 66 millions [1].

---

1. M. Neymark a fait dans le *Rentier* le relevé des sociétés qui s'étaient constituées à l'effet d'offrir des attractions aux visiteurs de l'Exposition de 1901.

Le Panorama Marchand, constitué au capital de 500.000 francs, a été liquidé avec une répartition de 19·61 0/0.

Le Tour de Monde (à millions) a restitué 6 francs par action.

Les répartitions ont été de 16 0/0 pour le Maréorama (capital 1.250.000 francs) ; de 0.75 0/0 pour Venise à Paris (950.000 francs) ; de 5.65 0/0 pour

Le résultat de ces Expositions a été chaque fois de multiplier les dépenses improductives, d'accroître les besoins factices, de faire augmenter les impôts et le coût de la vie, toutes choses destructives du capital, et enfin d'accroître la population de Paris dans sa partie ouvrière, miséreuse et révolutionnaire.

Au luxe qui dèprave, nos gouvernements ont joint celui qui appauvrit.

Il leur eût été possible, c'était leur devoir, de diriger l'activité du pays vers la production des richesses de nécessité. Qu'ont-ils fait ? Ils ont amené l'agriculture à ne pouvoir produire qu'à perte le blé, la denrée la plus indispensable à l'entretien de notre population. Les prix de vente sont actuellement insuffisants à couvrir les frais de production de cette céréale. Il y a bien pour la protéger les droits de douane de 7 francs, mais dès que les cours se relèvent, le gouvernement s'empresse de les supprimer pour un temps arbitrairement fixé, et aussitôt les spéculateurs multiplient les importations de blés exotiques, ils en forment des stocks qui durent plusieurs années et qui nuisent à la production indigène. En tout temps, d'ailleurs, ces spéculateurs ont « l'admission temporaire » qui a été accordée à leurs instances, et ils s'en servent comme d'un moyen d'annuler la protection que la culture pouvait espérer du droit de douane.

Ce que nos gouvernements ont encouragé, c'est la production parasitaire qui mange la graisse de la terre au détriment des plantes utiles et nourrissantes ; c'est la consommation homicide de l'alcool et du tabac. Loin de l'enrayer, comme c'était leur devoir à tous les points de vue, ils y ont poussé afin de grossir

---

l'Aquarium et les Bonshommes Guillaume (1 million) ; de 6.50 0/0 pour le Théâtre Indo-Chinois (350.000 francs) ; de 1.63 0/0 pour le Restaurant International (300.000 francs) ; de 78.60 0/0 pour la Grande Roue (4 millions); de 20 0/0 pour la rue du Caire (1.500.000 francs) ; de 1.32 0/0 pour le Diorama de Fachoda (250.000 francs) ; de 50.45 0/0 pour Paris en 1400 (850.000 francs) ; de 9.20 0/0 pour les Bars automatiques (173 000 fr. ; de 45 0/0 pour les transports électriques (4 millions).

Le Restaurant Kammezell (500.000 fr.) a rendu 12.62 par action ; la Feria (270.000 francs), 23.67; les Rampes mobiles (1 million 100.000 francs), 14 francs en première répartition.

La faillite du Palace (1.600.000 francs) a été clôturée pour insuffisance d'actif.

C'est donc, là seulement, un capital de plus de 20 millions à peu près entièrement perdu.

leurs recettes et de se préparer par les cabarets des élections faites dans l'esprit qui les anime eux-mêmes [1].

Il leur eût été possible de favoriser la population des campagnes, la population nourricière du pays, la grande réserve de sa force et de sa moralité ; ils ont préféré la décourager de toutes manières, l'accabler d'impôts injustes, à ce point que là où le rentier ne paie que 4.50 0/0 sans le moindre labeur, le travailleur de la terre paie jusqu'à 16 0/0 de son revenu ; et alors que le produit de l'agriculture baisse, il n'en supporte pas moins sa cote-part d'impôts fonciers, tandis que les valeurs mobilières ne paient qu'en raison de leur produit. Par là et par mille autres moyens, ils ont arraché les bras à la terre, ils ont attiré les paysans dans les villes, ces pourrissoirs au physique comme au moral.

Il leur eût été possible de diriger non seulement l'agriculture, mais aussi l'industrie et le commerce dans des voies autres que celles qui ont été suivies, leur montrer et leur faciliter le but à atteindre, qui est de rendre la vie moins coûteuse, mettre à la portée du plus grand nombre tout ce qui est nécessaire ou utile à l'honnête existence, et amasser les richesses d'amélioration. Ils n'ont vu que l'or, ils n'ont estimé, favorisé que ce qui l'amène dans leur budget, comme si l'or était la vraie richesse des nations. La leçon que l'Espagne a donnée au monde n'a point été comprise. Elle aussi, elle d'abord, après avoir découvert l'Amérique, a cru que la richesse était dans l'or. Abandonnant les vrais agents de production, elle fût bientôt forcée d'abandonner ses métaux précieux pour obtenir ce que son sol et son travail ne donnaient plus. Nous sommes en France, à l'heure actuelle, sur la même pente : avec un climat si bien tempéré, avec un sol que le labeur des générations précédentes a rendu si fertile, notre agriculture est dans un état qui devient de jour en jour plus inquiétant.

Il leur eût été possible de faire des lois sociales vraiment bienfaisantes pour tous, pour l'ouvrier, pour le patron, pour le

---

1. 20.000 hectares des meilleures terres sont affectées à la culture du tabac ; ces bonnes terres pourraient produire annuellement environ 400.000 hectolitres de blé et 600.000 quintaux de paille, ou 700.000 hectolitres d'avoine et 600.000 quintaux de paille, ou 800.000 quintaux de foin, ou *deux millions d'hectolitres de pommes de terre.*

Mais l'Etat trouve dans la régie des tabacs un produit net de 310 millions environ.

pays. Celles qu'ils ont faites tendent à supprimer chez l'ouvrier l'effort et l'épargne ; elles paralysent le patron, en énervant son autorité et en lui rendant de plus en plus impossible la concurrence avec les autres pays ; elles feront la ruine de la France, ruine matérielle en même temps que morale.

Fauteurs de luxe, créateurs de richesses de corruption, nos gouvernements révolutionnaires se sont ainsi faits d'actifs destructeurs du capital amassé par les générations précédentes.

Ils ont pour cela usé de deux moyens : les impôts et les emprunts. A la fin du XVIIIe siècle, en 1789, le budget de la France était de 531 milions 448.000 francs, le huitième du budget actuel, et le grand prétexte invoqué pour faire la Révolution a été de sauvegarder les intérêts des contribuables en contrôlant sévèrement les dépenses publiques ! Nous avons depuis un siècle des représentants du peuple dont la principale affaire, au moins en principe, est de discuter et de consentir le budget, et nous sommes arrivés à près de quatre milliards ; à supposer que nous poursuivions du même pas, le chiffre de nos dépenses publiques annuelles serait, à l'ouverture du XXIe siècle, de vingt milliards [1].

En 1804, époque où la France agrandie comprenait 108 départements, le budget n'était encore que de 915 millions. La progression rapide a commencé avec la révolution de 1830. D'un milliard, le régime usurpateur nous a conduits à un milliard 629 millions de dépenses pour 1847. L'Empire a continué : le budget de 1869 se montait à 2 milliards 143 millions. Après la

---

1. D'après un homme dont la compétence en matière financière est indiscutable, d'après M. Henri Germain, les résultats réels de tous les exercices, depuis 1875 jusqu'en 1902, peuvent se résumer par les trois chiffres suivants :

Recettes.	88.095.000.000
Dépenses	93.825.000.000
Déficit	5.730.000.000

En vingt-huit ans, par conséquent, la mauvaise gestion des administrateurs de la Société française aurait eu pour résultat une perte de 5 milliards 730 millions, une perte supérieure à l'énorme condition de guerre que la France a dû supporter après les désastres de 1870-71.

De plus, une évaluation très modérée porte à 200 millions l'annuité qu'une société aussi importante que la Société Française devrait employer à l'amortissement de son capital d'établissement. Pour vingt-huit ans, le défaut d'amortissement représente donc une nouvelle perte de 5 milliards 600 millions, à peu près égale à l'autre, subie par la Société française.

guerre, en 1875, il était de 2 milliards 614 millions. Un milliard a été ajouté à ce chiffre déjà énorme, alors que toutes les dépenses de la guerre étaient liquidées et qu'il ne devait plus y avoir à réaliser que des économies.

Le prix de l'heure du char de l'État, sous le premier Empire, coûtait 115.000 francs aux contribuables ; 119.000 francs sous la Restauration ; 150.000 francs sous Louis-Philippe ; 170.000 francs sous la deuxième République ; 249.000 francs sous le second Empire ; 405.000 francs durant les onze premières années de la troisième République ; *500.000 francs* depuis 1880.

Au train où marche ce char de l'État, dans dix ans, la course sera pour le moins cotée à *un million*.

Mais le budget de l'État n'est pas le seul que les contribuables aient à alimenter ; il y a aussi celui des départements et des communes. Pour masquer l'effrayante progression des dépenses de l'État, on a mis depuis, peu à peu, à leur compte ce qui ne s'y trouvait point autrefois.

Jusqu'en 1892, on faisait figurer dans le budget de l'État, sous le nom de budget sur ressources spéciales, les centimes départementaux et communaux, soit 384 millions, et on avait bien raison. A partir de cette date, les 384 millions ont disparu du budget de l'État et ont été rejetés dans les dépenses locales. Un seul centime a-t-il été économisé pour cela ? Pas un seul. Les autres dépenses locales, qui augmentent chaque année de 15 à 20 millions, étaient montées, pour 1900, à 750 millions, sans compter les 70 millions de prestations et les octrois qui, pour Paris seulement, s'élevaient, au moment où ils ont été remplacés par d'autres impôts, à 150 et quelques millions au lieu de 30 millions sous la seconde République. Nous voilà, non plus à trois milliards et demi, mais à plus de cinq milliards cent millions de dépenses réelles !

Aussi, M. Rouvier a-t-il pu jeter à la Chambre cet avertissement : « Nous sommes à la veille d'une catastrophe financière. »

En 1904, il s'est ravisé, et il a donné à la même Chambre, les assurances les plus optimistes. M. Jules Roche a répondu dans le *Figaro*, en montrant que la politique actuelle conduit la France à une ruine inévitable [1].

---

1. Il récapitule ainsi les résultats de ses calculs sur le budget de 1905 :
« ... Vous voyez :
» Que le total des centimes additionnels, départementaux et commu-

En attendant, tout Français supporte une charge qui devient de plus en plus intolérable.

Le problème de la richesse des Français est posé depuis longtemps. Statisticiens, économistes, financiers, ont travaillé à sa solution. MM. Paul Leroy-Beaulieu, Edmond Théry, Besson, de Foville, Salefranque, Alfred Neymarck, le marquis de Chasseloup-Laubat, sont parvenus, par des méthodes diverses, à des résultats assez voisins les uns des autres pour nous donner une idée très approximative de la vérité.

La fortune totale des Français s'élèverait à 205 ou 225 milliards, donnant, d'après la plupart des spécialistes, un revenu général

---

naux, dépasse 122 — c'est-à-dire que là où le budget de l'État porte 100 francs d'impôt sur la propriété foncière et sur le commerce et l'industrie, les contribuables payent en réalité 222 francs !

» Que la dette qui pèse sur l'ensemble du pays n'est pas seulement de 30,375 millions, comme l'indique le tableau publié dans le budget de 1905, mais qu'il y faut ajouter les 496 millions de la dette départementale et les 3,834 millions de la dette communale au 31 décembre 1902 (aujourd'hui beaucoup plus élevée), ce qui porte le total au moins à *34 milliards 705 millions*.

» Mais ce calcul est incomplet ; il y manque la dette *viagère*, qui n'est pas moins inscrite au grand livre que la rente 3 0/0, et qu'il faut capitaliser au même taux, car ses créanciers ne meurent point ! *Uno avulso non deficit alter*. Pour un qu'on enterre, il en surgit deux nouveaux ! Voyez plutôt la progression de la dépense :

En 1902.	244.908.000	francs
En 1903.	251.702.000	—
En 1904.	244.766.000	—
Prévu pour 1905.	258.382.000	—

» Capitalisez ces annuités, vous trouverez pour la progression de la Dette viagère évaluée en capital la marche suivante :

En 1902.	8.163	millions
En 1903.	8.390	—
En 1904.	8.492	—
En 1905.	8.612	—

» Ajoutez maintenant aux 34,705 millions de la Dette publique déterminés plus haut ces nouveaux 8,512 millions, c'est un total de plus de *43 milliards*.

» C'est-à-dire que, sur les 220 (?), 250 (?) milliards de la fortune publique en France, 43 (un cinquième ?... un sixième ?...) sont hypothéqués par la Dette publique et doivent consacrer leurs produits au service annuel de ses intérêts.

» Il reste sur l'ensemble des budgets environ 3,300 millions de dépenses non consacrées à la dette qui absorbent les revenus de plus de 100 milliards ; de sorte que près des trois quarts (plus de la moitié certainement) de la fortune publique ne produisent que pour l'Etat, sous ses diverses formes.

» Encore quelques progrès dans l'augmentation des dépenses et *tous les revenus* de la fortune publique seront absorbés par les budgets ! »

de 20 à 25 milliards. En répartissant théoriquement cette richesse totale sur 40 millions d'âmes, on trouve que la part de chaque Français est, en capital, de 5.600 francs et en revenu de 625 fr. Or, le budget étant de 3 milliards 549 millions, nous payons chacun à l'État, d'après M. Caillaux, alors qu'il était ministre des finances, 95 fr. 84[1], et, avec les budgets des départements et des communes, plus de 120 francs. De sorte que toutes les fois qu'un Français gagne 6 francs, il est obligé de verser, autant par des voies indirectes que par des voies directes, un franc, et même un peu plus, dans les caisses de l'État, et il n'en peut garder que 5 pour lui et sa famille.

La Révolution a fait à la France trois plaies par lesquelles s'écoule le meilleur de ses ressources : la plaie scolaire, la plaie militaire et la plaie des emprunts.

Avant la Révolution, l'enseignement ne coûtait pour ainsi dire rien à l'État, il était donné gratuitement par l'Église. Aujourd'hui, d'après M. Poincaré, de 1878 à 1884, 692 millions ont été dépensés en exécution de la loi de l'enseignement neutre, en constructions scolaires. Actuellement, l'on a atteint, pour ce même objet, 775 millions. Le budget annuel de l'instruction publique est de 227 millions, dont 150 pour imposer aux communes, en plus de leurs sacrifices volontaires pour les écoles libres, des écoles sans Dieu, dont un grand nombre de ces communes ne veulent pas. A quel chiffre montera ce budget, lorsque la loi qui interdit aux religieux et aux religieuses l'enseignement à tous les degrès, sera en pleine vigueur et que l'enseignement de toute la jeunesse sera à la charge de l'État ? Qui peut le dire ?

Pourquoi ce monopole déjà si onéreux et qui le deviendra bien plus ? « Pour qu'il n'y ait plus qu'une France », a répondu M. Waldeck-Rousseau, c'est-à-dire pour que l'esprit révolutionnaire, exigeant l'anéantissement de l'Église en vue de la déification de

1. D'après le même, l'Anglais paie 66 fr. 46 et l'Allemand 58 fr. 82.

D'après une statistique publiée par le ministère du commerce et du travail des Etats-Unis, il appert que ce sont les Chinois qui paient le moins cher *per capita* pour le fonctionnement de leur gouvernement. C'est la Nouvelle-Zélande qui tient l'autre bout de l'échelle.

Chaque habitant de la Chine, homme, femme ou enfant, paie de ce fait une vingtaine de francs par an : et un Nouveau-Zélandais, près de 192 fr. L'Australien paie 188 fr. Il est à remarquer que l'Australie et la Nouvelle-Zélande, où le gouvernement est le plus cher, sont les deux seuls pays du monde qui soient devenus la proie d'une majorité socialiste.

l'État et de la soustraction de toutes les âmes à l'ordre surnaturel, ne rencontre plus d'obstacle.

La seconde plaie est la plaie militaire. Jusqu'en 1789, les armées étaient uniquement composées de volontaires et de mercenaires en nombre limité. La dernière grande bataille de la monarchie, Fontenoy, ne vit pas plus de 40.000 hommes en lignes. La Révolution éclate, elle veut répandre son esprit dans le monde ; pour cela elle déclare la guerre à l'Europe. La conscription est inventée. Les autres puissances se voient dans la nécessité de suivre la France dans cette voie nouvelle. Mais voici qu'à la troisième invasion que nous vaut la propagande de l'esprit révolutionnaire, nous nous apercevons que la Prusse a dépassé son modèle et que nous nous trouvons dans la nécessité de l'imiter à notre tour. Le service obligatoire pour tous est alors décrété. Aujourd'hui, l'armée active, d'après le budget de 1899, comprend 561.000 hommes, et, en cas de guerre, la France aurait 4 millions 800 mille hommes en armes, le dixième de sa population mâle ! [1]

Armée et marine nous coûtent chaque année en temps de paix 993 millions. Depuis trente ans, nous avons dépensé pour elle une trentaine de milliards ! Que sera-ce lorsque la guerre éclatera [2] ?

1. Les cinq grandes puissances de l'Europe, Allemagne, Autriche, France, Italie et Russie se sont mis en mesure de pouvoir aligner en cas de guerre vingt-cinq millions d'hommes. Quand on pense que les Puissances barbares, la Chine après le Japon, commencent à s'armer à l'européenne, il y a de quoi s'effrayer.

J. de Maistre a dit : « Les *Annales* de tous les peuples n'ont qu'un cri pour nous montrer comment le fléau de la guerre sévit toujours avec une violence rigoureusement proportionnelle aux vices des nations, de manière que, lorsqu'il y a *débordement de crimes*, il y a toujours débordement de sang. »

Dans un article publié en 1887, et qui fit le tour de la presse, J. Simon écrivait : « Comment la guerre serait-elle possible si personne n'en veut ! »

Eh ! fit-on jamais la guerre de bon cœur !

La guerre est un fléau dont la justice divine frappe les peuples coupables. Elle est un moyen dont la divine miséricorde se sert pour les relever. « Lorsque l'âme humaine a perdu son ressort par la mollesse, l'incrédulité et les vices gangreneux qui suivent l'excès de la civilisation, elle ne peut être retrempée que dans le sang...

» Il n'y a qu'un moyen de comprimer le fléau de la guerre, c'est de comprimer les desordres qui amènent cette terrible purification. » J. de Maistre. *Considérations sur la France.*

2. M. Jules Roche a examiné quelles seraient les dépenses de la guerre future.

Après avoir donné des chiffres pour les dépenses de la guerre de 1870-71, et dit ce que la guerre avec la Turquie en 1877-78 avait coûtél à a Russie, il ajoute :

« Les dépenses de « première ligne », peut-on dire — indemnités

Mais le chiffre porté au budget ne nous montre que la plus petite partie de la perte du capital que nous vaut le principe de la nation en armes.

Chaque citoyen représente, avons-nous dit, un capital intellectuel et matériel dont la mise en œuvre entre dans les produits généraux de la nation. Or, chaque individu enlevé à l'agriculture, à l'industrie, au commerce, à la science, etc..., constitue, pour la productivité nationale, *une perte moyenne* sur l'importance de laquelle les économistes ne sont pas absolument d'accord, mais qui ne doit pas être inférieur *à 6 francs par journée de travail perdu,* soit une *perte annuelle moyenne de 1.800 francs par soldat incorporé sous les drapeaux*, ce qui fait un

---

d'entrée en campagne, etc., — atteindraient certainement au moins deux milliards, à payer dans les deux premiers mois.

» Tandis que le Trésor aurait à verser ces 2 milliards en deux mois — soit une moyenne de 33 millions par jour — il n'en devrait pas moins faire face aux dépenses quotidiennes normales de l'armée : solde, vivres, fourrages, entretien enfin des officiers.

» Dans le budget de la guerre ces dépenses représentent environ 400 millions sur le total de 678 millions. Les effectifs du temps de guerre étant au moins six fois plus nombreux que ceux de paix, les dépenses suivraient la même loi. C'est donc 400 millions à multiplier au moins par 6, soit une somme de 2,400 millions. Mais les prix de toutes sortes : blé, viande, légumes, vin, etc., seraient à majorer fortement, au moins de moitié, à coup sûr ; néanmoins, ne comptons qu'un tiers ; c'est au moins 800 millions à ajouter.

» On ne saurait cependant évaluer à moins de 10 le coefficient d'augmentation de la dépense pour les fourrages. Nos 120,000 chevaux nous coûtent 63 millions pour les fourrages ; la nourriture de nos 600,000 chevaux du temps de guerre nous coûterait certainement, de l'aveu de tous, au minimum 600 millions.

» Récapitulez : 2,400 + 800 + 600 ; nous voici à 3,800 millions. J'ai laissé de côté 278 millions d'autres dépenses au budget de la guerre ; ajoutez-les : c'est une dépense totale de 4,878 millions, au plus bas mot, — représentant une dépense d'entretien de plus de 11 millions par jour, pendant toute la durée de la guerre, — soit plus de 330 millions par mois.

» Les deux premiers mois de la guerre réclameraient donc chacun environ 1,330 millions, soit 44 millions par jour ; et les mois suivants, chacun 11 millions par jour pour le seul entretien de l'armée.

» Mais cette armée serait en guerre, combattrait, userait, détruirait : armes, munitions, chevaux, maisons, récoltes, vêtements, approvisionnements de toutes sortes qu'il faudrait remplacer, racheter, réparer, rétablir.

» Aux 11 millions de frais journaliers d'entretien proprement dit s'ajouteraient les mille dépenses spéciales directes et indirectes de la guerre en action, qui égaleraient au moins les dépenses de la première catégorie, si bien que la somme quotidienne nécessaire, indépendamment des frais de mise en train, se trouverait portée au-dessus de 22 millions, à près de 25 millions sans doute. »

milliard dix millions par an de perte sèche pour le pays, à ajouter au chiffre des dépenses portées au budget.

Les pertes morales qui résultent de ce régime sont plus attristantes encore. Les armées permanentes sont un terrible agent de déclassement social et de dépravation.

220.000 jeunes gens, dont les deux tiers sont d'origine rurale, sont enlevés chaque année à leur famille. Le service les prend et, pendant trois ans, il les déshabitue du milieu où ils ont été élevés, les soustrait à l'œil vigilant de leur père et de leur mère, de leur curé et de leurs voisins. Il les initie aux distractions corruptrices de la ville. Il les dégoûte de la culture ou du métier qu'ils avaient appris. Le service achevé, pour rester en ville, ils se feront facteurs, employés de chemin de fer, ouvriers d'usine. Et c'est ainsi que les campagnes se dépeuplent et que les villes crèvent de pléthore et de misère, que la population diminue par la rareté des mariages et des naissances, et que la corruption étend sa lèpre d'un bout à l'autre du pays.

Vienne la guerre, aussitôt la vie s'arrêtera partout. Dans chaque maison, les fils et l'époux partiront. Il ne restera que les femmes, les enfants et les vieillards. Ateliers, magasins, tout sera fermé. Il faudra vivre sur les économies, si l'on en a. Après la guerre, il faudra vivre des années et des années pour se guérir de 200.000 morts, de 400.000 blessés, pour refaire les routes, les maisons, les usines, pour rétablir les finances. En 1870, les armées coûtèrent 10 millions par jour, elles coûteront désormais plus de 20 millions, 600 millions par mois, à dater de l'entrée en campagne, et cela sans compter les frais préliminaires, les dépenses de première mise, indispensables à la mobilisation et à la concentration. Ce sera la faillite suprême.

Ce cataclysme paraît inévitable. Il sera la dernière conséquence de cette insurrection contre l'ordre divin qu'a été la Révolution. Pour y échapper, s'il en est temps encore, il faudrait faire résolument machine en arrière, non seulement en France, mais dans toute l'Europe. Cela ne paraît possible qu'après que les terribles événements qui nous menacent auront enfin ouvert tous les yeux.

Les lourds impôts ne suffisent point. Il faut encore qu'à des intervalles presque réguliers, se fassent des emprunts. C'est là

troisième plaie qu'a ouverte sur nos flancs la Révolution, car ces emprunts, pour la plupart, ont été nécessités pour payer les frais de nos révolutions et des guerres qui en ont été la conséquence.

En 1820, la dette contractée par l'État était de trois milliards ; elle était arrivée en 1870 à 13 milliards. Aujourd'hui, d'après un travail publié fin mars 1893, par M. Georges Blondel, professeur à l'*École des Hautes Études commerciales*, elle atteint, en y comprenant les dettes départementales et communales, le chiffre de 36 milliards [1]. Le service des intérêts exige chaque année une somme de 1.250 millions. Cela représente 800 francs par habitant, tandis que l'Anglais ne doit que 377 francs ; l'Allemand, 284 francs ; le Russe, 150 francs ; la Suisse, 106 francs ; l'Américain, 97 francs. Que l'on calcule l'énorme quantité de travail à prélever annuellement pour payer le milliard deux cents millions d'intérêt de cette dette !

Aux emprunts francs et déclarés, que d'emprunts occultes il faut ajouter ! L'État emprunte par les mains des Compagnies, par les mains des Chambres de Commerce, par les mains des Caisses d'Épargne, par toutes les mains en un mot, sous tous les noms et toutes les formes.

Pendant l'un de ses ministères, Léon Say, épouvanté des hardiesses de ses collègues, et en particulier de ce qu'il raillait si agréablement sous le nom de leur *politique scolaire*, imagina

1. D'autres calculs faits en 1904 l'ont portée à 42 milliards 694 millions.

En septembre 1904, M. Rouvier a publié, par les soins de l'Imprimerie Nationale, le compte général des finances pour 1903. Nous y trouvons la statistique de l'argent emprunté en France depuis la Révolution française.

Voici ses chiffres qui diffèrent, au total, de ceux que nous venons de donner.

En rentes de conversions, la France a emprunté un capital de 30 milliards 495 millions, pour lesquels elle a payé en moyenne 1 milliard 104 millions d'intérêts annuels.

En rentes d'emprunts, notre pays a touché depuis 1795 une somme de 19 milliards 41 millions, pour laquelle il a payé annuellement 769 millions d'intérêts.

Enfin, en rentes de consolidation, la France a servi une somme de 331 millions d'intérêts pour un capital nominal de 9 milliards 87 millions environ.

En somme, s'il n'y avait pas eu quelques amortissements sérieux, la dette de la France serait aujourd'hui de 58 milliards 620 millions, somme pour laquelle nous devrions payer annuellement 2 milliards 203 millions d'intérêt.

Mais cette dette n'est plus que de 34 milliards pour lesquels nous payons encore un peu plus d'un milliard d'intérêts.

un moyen de donner, ou à eux ou au public, ou aux uns et à l'autre à la fois, un discret avertissement. Il fit faire dans un de ses bureaux un relevé des engagements du Trésor. Il montait dès cette époque à 17 milliards!

L'emprunt fait aux Caisses d'Épargne s'est élevé lui seul à 4 milliards 350 millions, versés en or et en argent par 7 millions de déposants. Qu'a fait l'État de cet or et de cet argent? Il l'a employé à acheter des titres de rente, ses propres titres de rente. « Il s'est fait par là, c'est M. Jules Roche qui parle ainsi, l'arbitre du cours des valeurs, qui devrait ne dépendre que des phénomènes naturels et des tendances du public. Il a accoutumé par force les capitaux à s'enfouir dans la caisse du Trésor, à s'éloigner des emplois industriels, commerciaux, agricoles, seuls productifs et vivifiants; il stérilise l'épargne; il éteint l'esprit de recherche, d'initiative, d'entreprise; il élève faussement le taux du capital; il altère le prix de ses propres fonds, en spéculant sur sa propre signature. Les magistrats traîneraient en Cour d'Assises les administrateurs d'une banque ou d'une société qui suivraient l'exemple qu'il donne, en violation formelle de la loi de 1867, évidemment faite pour le commun des mortels, mais non pour lui... »

Les déposants s'imaginent que ces milliards leur sont remboursables à vue. Ils se trompent. Des mesures sont prises, consistant, en cas de guerre, à échelonner, en petits paiements de 50 francs, séparés par de longs intervalles, les sommes déposées. Sept millions de remboursement de 50 francs seulement forment une somme de 350 millions; après combien d'escomptes partiels s'arrêterait la puissance de remboursement de l'État? Car il n'aurait pas que cela à payer. Qu'on se rappelle le passé. Ce ne fut pas sous une charge de 4 milliards, mais de 260 millions seulement, qu'en moins de deux mois, le gouvernement provisoire de 1848 fit banqueroute en pleine paix aux porteurs de bons du Trésor et de Caisses d'Épargne, en les forçant à prendre en paiement au taux de 60 francs, des rentes qui, aux cours de la Bourse, n'en valaient que 30.

Tant de milliards d'emprunt augmentent les charges de toute sorte, pèsent à la fois sur le pays et les particuliers, rendent la production agricole plus rare et l'industrie plus aléatoire. Tout cela nous place dans une infériorité manifeste vis-à-vis de nos rivaux : notre industrie et notre commerce seront bientôt inca-

pables de supporter la concurrence étrangère, cette forme nouvelle de la lutte entre les nations. « Le passé nous dévore, » a-t-on dit un jour au Sénat ; le présent dévorera bien plus l'avenir. Une génération n'est qu'usufruitière du patrimoine tant moral que matériel dont elle a hérité ! Nous dévorons l'un et l'autre ; nos petits-fils nous maudiront.

Enfin, aux trois plaies de l'école laïque, de l'armée et des emprunts, il faut ajouter la plaie des fonctionnaires. M. Félix Martin estime que le nombre des fonctionnaires, en France, s'élève à 545.000. D'où il conclut qu'en défalquant les femmes, trente-trois Français entretiennent un fonctionnaire.

Personne aujourd'hui ne peut nier, dit M. Jules Roche, que notre organisation administrative, dans le sens général du mot, est absurde. Nous raillons les mandarins ; nous sommes cent fois plus Chinois en plein Paris que les Chinois du Pe-Tchi-Li, du Koûan-Toung et des dix-sept autres provinces de l'empire du Milieu. Nos 87 départements, 362 arrondissements, 87 préfets, 275 sous-préfets, 350 secrétaires généraux et conseillers de préfectures, 362 tribunaux, 87 états-majors de fonctionnaires de l'enregistrement, des contributions directes, des contributions indirectes, des postes, de la trésorerie, etc., etc., sont en contradiction hurlante avec la nature des choses, la situation actuelle de la France, les besoins et les intérêts du public payant, d'autant plus mal servi qu'il paye davantage.

Cet énorme entassement de bureaux, d'usines à paperasses, n'engendre que lenteurs, complications, dépenses, obstacles, entraves, pertes de temps et de forces. Tandis qu'il faudrait simplifier, abréger, alléger pour nous permettre de marcher de plus en plus vite dans cette universelle course internationale, où les plantigrades et les tardigrades sont condamnés fatalement à la décadence et à la ruine, il semble que l'Etat se plaît à multiplier les fardeaux et les poids morts qui pèsent sur nos épaules.

Rien de plus naturel, de plus indiqué, de plus simple cependant que les réformes à opérer...

Mais la « politique » s'oppose à toute réforme sérieuse, à toute amélioration efficace.

Elle cause tout le mal. Elle empêche tout le bien. S'obstiner à maintenir un système si funeste et si dangereux est un acte de véritable démence. Cependant les « choses » sont telles qu'il est

chimérique de supposer qu'une Chambre, quelle qu'elle fût, pourrait aujourd'hui être assez dégagée des vues personnelles et des préoccupations locales inférieures, pour avoir le courage d'accomplir la réorganisation constitutionnelle et administrative qui s'impose à notre pays.

Seul, un pouvoir indépendant serait capable de faire ce qui est indispensable.

Ou nous instituerons ce pouvoir, et l'œuvre de salut et de vie s'accomplira.

Ou nous ne l'instituerons point, et l'œuvre de ruine et de destruction continuera, jusqu'à son dénouement prédit par l'histoire. [1]

---

1. Comme moyen de réforme, M. Jules Roche indique la diminution du nombre des départements, réduits à vingt au plus. On y gagnerait de toutes manières, en temps et en argent; matériellement et moralement; on serait vingt fois mieux servi, plus vite, à meilleur marché. Le budget y trouverait un soulagement de nombreux millions comptés à la douzaine.

Un autre moyen serait d'avoir des préfets et des sous-préfets semblables aux shérifs et sous-shérifs anglais. Choisissons-les parmi les propriétaires fonciers, convions-les à l'honneur de diriger gratuitement l'administration de leur département. Confions également le soin d'exercer la justice locale et l'administration municipale entière, finances, police, voierie, à des propriétaires résidents, nobles, bourgeois ou cultivateurs comme cela a lieu en Angleterre et même aux Etats-Unis.

« L'Etat de Virginie, a écrit Tocqueville, est divisé en comtés. Dans » chaque comté sont nommés des magistrats appelés Juges de paix, » généralement depuis le nombre de huit à quarante en proportion de » l'étendue du comté. Ils sont pris parmi les plus honnêtes et les plus » probes habitants. Ils sont élus par leurs pairs, mais nommés par le » gouvernement de l'Etat. Ils ne reçoivent aucun salaire. Ces magistrats » ont une juridiction tout à la fois criminelle et civile. »

Remarquons-le. C'est le moyen d'administrer avec économie un Etat et en même temps d'y faire régner l'harmonie sociale, en rapprochant les citoyens d'un pays, en les obligeant à se connaître.

DEUXIÈME SUBDIVISION

RICHES ET PAUVRES

CHAPITRE XLIII

OU LA CHARITÉ OU L'ESCLAVAGE COMME FONDEMENT DE L'ORDRE SOCIAL

Tout le désordre que nous avons signalé dans l'ordre économique rend de jour en jour plus angoissante la question sociale. Il y a toujours eu une question sociale, c'est la question de la coexistence des riches et des pauvres. Mais des noms nouveaux germent sur les choses anciennes lorsque celles-ci se transforment, prennent un caractère différent de celui qu'elles avaient jusqne-là.

Il est au vu et au su de tous que la question sociale est actuellement plus irritante qu'elle ne l'était aux époques imprégnées de l'esprit du christianisme, et même aux premières années du XIXe siècle.

« La fraternité, dit un libre-penseur socialiste, Louis Blanc, — parlant du temps où régnait l'ordre social chrétien, — la fraternité fut le sentiment qui présida dans l'origine à la formation des communautés de marchands et d'artisans, constituées sous le règne de saint Louis. Si, en pénétrant au sein des jurandes, on y reconnaît l'empreinte du christianisme, ce n'est pas seulement parce qu'on les voit, dans les cérémonies publiques, promener solennellement leurs dévotes bannières.... Une passion rapprochait alors les conditions et les hommes, *la charité*. »

Louis Blanc fait le portrait du patron d'alors. Il le caractérise d'un mot : la compassion pour les pauvres, la sollicitude pour les déshérités de ce monde.

Puis, parlant des ouvriers, il dit : « Une union touchante existait entre les artisans d'une même industrie! Loin de se fuir ils se rapprochaient l'un de l'autre pour se donner des encouragements réciproques et se rendre de mutuels services.... »

Quelle était l'âme de cette fraternité entre les ouvriers, et qui vivifiait cette charité chez les maîtres ?

Le libre-penseur Louis Blanc ne se défend point de le dire :

« *L'Eglise était le centre de tout...* C'était le souffle du christianisme qui animait le moyen âge. »

Au commencement de ce siècle, lorsqu'on fut un peu remis de la perturbation révolutionnaire, les choses reprirent leur ancien aspect.

« Sous la Restauration, dit le P. Deschamps dans son livre : *Les Sociétés secrètes et la Société*, l'accord régnait alors partout entre les patrons et les ouvriers : les uns et les autres vivaient en paix au milieu de la prospérité générale. »

« Pendant l'hiver 1829-1830, dit M. Le Play, j'ai constaté dans la plupart des ateliers parisiens, entre les patrons et les ouvriers une harmonie comparable à celle que je venais d'admirer dans les mines et les fermes du Hanovre. »

Comment cette harmonie a-t-elle fait place à l'hostilité qui se manifeste aujourd'hui, dans tous les corps de métiers, par des grèves organisées entre les travailleurs pour faire la guerre aux patrons ?

Il faut remonter à 1830 pour voir les origines de cet antagonisme. Un esprit nouveau s'empara alors de l'industrie. Les économistes officiels mirent en honneur la théorie selon laquelle le travail n'est qu'une marchandise comme une autre. Elle délivrait les maîtres des devoirs du patronat, et leur permettait de ne plus songer qu'à faire, dans le moins de temps possible, la plus grosse fortune. Pour tirer du travail marchandise un plus grand bénéfice, ils employèrent les femmes et les enfants et ils mirent, ouvriers et ouvrières, dans des conditions déplorables, tant pour la santé que pour la moralité.

En même temps, la presse officieuse aussi bien que la presse maçonnique, se mit à prêcher au peuple avec plus d'ensemble et d'instance, la défiance contre le clergé, le mépris des biens spirituels, l'ambition des jouissances sensuelles, l'incrédulité et l'immoralité.

Un conflit ne devait pas tarder à naître: car riches et pauvres, quoique partant de points différents, se trouvaient amenés sur le même terrain par ces doctrines d'enrichissement et d'impiété, convoitant avec la même passion les mêmes biens, que les riches voulaient acquérir au détriment des pauvres et les pauvres au détriment des riches. Le conflit est depuis lors dans les cœurs. Il se manifeste, d'une manière presque continue, dans des grèves partielles. Il éclatera en une guerre sociale, lorsque les idées voudront définitivement se réaliser dans les faits, lorsque le peuple croira le moment venu de prendre possession de ces biens qui, ne cesse-t-on de lui dire, sont les seuls biens réels, les seuls biens désirables. Alors la société sera ébranlée jusqu'en ses fondements.

De là le nom de QUESTION SOCIALE : c'est-à-dire, question qui met en jeu, en péril, la société elle-même.

La société cependant ne peut périr. L'homme est ainsi fait qu'il est un être essentiellement sociable : il ne peut vivre sans ses semblables ; il ne peut vivre avec eux que dans une société constituée. A la question sociale telle qu'elle est posée aujourd'hui, il y aura donc nécessairement une solution. Quelle sera-t-elle ?

Avant JÉSUS-CHRIST, la société se maintenait par l'entière domination des uns sur les autres, de ceux qui se trouvaient les maîtres sur ceux qu'ils s'étaient asservis, domination si absolue qu'elle comprenait le droit de vie et de mort. La question sociale avait été résolue par l'*esclavage*.

Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, par la prédication de son évangile, mit fin au règne de la force ; mais le lien social de l'esclavage venant à manquer, il en fallait un autre pour maintenir dans l'unité les différents membres de la société. Si JÉSUS-CHRIST n'avait pas créé ce lien nouveau, ou s'il n'avait pu le faire accepter avant de briser le premier, à cette rupture, la société fût tombée en poussière, ravagée par la guerre civile et bientôt épuisée de misère.

Quel fut donc le lien social que le divin Sauveur nous apporta du ciel pour le substituer à celui de l'esclavage ? Ce fut la charité, c'est-à-dire l'amour fraternel des hommes les uns pour les autres, fondé non seulement sur la communauté d'origine et

l'unité de nature, — cela fût resté aussi impuissant dans l'avenir que dans le passé, — mais encore et surtout sur la paternité de Dieu, sur la fraternité nouvelle et surnaturelle que Notre-Seigneur Jésus-Christ nous a donnée en nous élevant en Lui à une certaine participation de la nature divine : *Divinæ consortes naturæ.*

Chrétiens régénérés par le saint baptême, nous formons un seul et même corps, animé d'un même esprit, qui du divin chef se répand dans les autres membres pour y faire régner la Charité : « *Charitas Dei diffusa est in cordibus nostris per Spiritum Sanctum qui datus est nobis.* La charité, dit l'apôtre saint Paul, est répandue dans nos cœurs par l'Esprit-Saint qui nous a été donné. » Et ailleurs : « Dieu a envoyé dans vos cœurs l'Esprit de son Fils lequel crie : *Abba ! Père !* Ainsi, vous n'êtes plus esclaves, vous êtes fils ! » (Ad Rom., V, 5 ; ad Gal., IV, 6.)

Vous êtes fils, vous êtes frères, vous êtes membres d'un même corps. Voilà ce que Notre-Seigneur Jésus-Christ a voulu, voilà ce qu'il a réalisé, voilà ce qui est. Par la régénération baptismale nous sommes devenus les enfants de Dieu, frères de Jésus-Christ, membres de son corps mystique, temples vivants de l'Esprit-Saint qui répand en nous, qui fait vivre et agir en chacun de nous la divine charité, la fraternité surnaturelle.

Cependant, comme l'observe le même apôtre, « le corps n'est pas un seul membre, mais plusieurs... Si tout le corps était œil, où serait l'ouïe ; s'il était tout ouïe, où serait l'odorat ? Il y a donc plusieurs membres et un seul corps... les membres qui paraissent les plus faibles sont les plus nécessaires... et si un membre souffre, tous les membres souffrent avec lui. (Ad Cor., XII, 12-27).

Commentant ce passage, saint Jean Chrysostome dit :

« Une épine s'est-elle enfoncée dans la plante du pied, tout le corps en ressent de la douleur, et en fait avec anxiété sa propre affaire ; le dos se courbe, le ventre se contracte, les jambes se replient, les mains, comme des ministres et des satellites chargés de l'exécution, s'avancent et retirent l'épine, la tête se penche, les yeux regardent avec la plus anxieuse sollicitude. Qu'y a-t-il cependant de moins noble que la plante du pied, de plus précieux que la tête ? Et pourtant la tête vient au pied, entraînant tout le corps à sa suite.

» Sont-ce les yeux qui souffrent ? Tout souffre avec eux, tout

demeure dans l'inaction ; les pieds s'arrêtent, les mains n'agissent plus, l'estomac lui-même s'en ressentira. Mais quoi donc ! c'est aux yeux qu'est le mal, pourquoi ces défaillances de l'estomac, cette immobilité du pied, ces entraves de la main ? Ah ! c'est que tout est enchaîné à la souffrance des yeux ; c'est qu'un lien ineffable unit le corps entier aux douleurs d'un membre ! »

De même, chacun a son rôle et sa tâche dans l'organisme social tel que Dieu l'a institué. Chacun doit à tous et se doit à tous, et tous doivent à chacun et se doivent à chacun. Le plus faible des enfants, le plus gémissant des malades a sa valeur, son rôle à remplir, quand ce ne serait que celui d'entretenir dans le monde, par les soins qu'il exige, le feu sacré du dévouement.

A la diversité des membres, vient se joindre dans le corps mystique du Christ, aussi bien que dans le corps naturel, l'inégalité des conditions. Pour les raisons que nous avons déjà indiquées, et que nous développerons plus loin, — dans l'Eglise comme dans la société payenne, il y a des grands et des petits, des riches et des pauvres ; mais le divin Sauveur a établi entre eux la loi de l'assistance mutuelle, — les riches assistant les pauvres corporellement, les pauvres assistant les riches spirituellement ; et de plus il a disposé les choses, « de manière à donner plus d'honneur aux membres qui en manquaient ».

Comme Bossuet l'a fait observer, Jésus-Christ a laissé dans le monde les riches au-dessus des pauvres, mais Il a mis dans son Eglise les pauvres au-dessus des riches ; Il a laissé les pauvres dans la dépendance des riches relativement aux biens temporels, mais Il a mis les riches dans la dépendance des pauvres relativement aux biens spirituels : et si les biens temporels sont plus séduisants aux yeux de la nature, Il a rendu les biens spirituels infiniment plus séduisants aux yeux de la foi, dont Il a illuminé en même temps et l'esprit des riches et l'esprit des pauvres qui veulent être siens.

C'est là ce que l'Esprit de Dieu a fait comprendre à tous les chrétiens dociles à ses inspirations, les inclinant tous à travailler, pour leur part, à réaliser l'ordre social voulu par l'Evangile.

Par là, la société s'est trouvée dans une situation mille fois plus stable et plus ferme que celle que l'esclavage lui avait donnée, et, de plus, chacun s'est trouvé content de son sort.

Le riche s'est mis à respecter le pauvre, à aimer le pauvre, à

mettre son bonheur à le servir. Il savait qu'en l'abritant, le vêtant, le nourrissant, il nourrissait sa propre âme, la revêtait de la grâce sanctifiante et lui méritait l'entrée dans les tabernacles éternels.

Le pauvre recevait avec reconnaissance les dons du riche et en faisait hommage à Dieu pour l'amour de qui il en avait été gratifié. En même temps, il usait de son crédit auprès du divin Maître en faveur de son bienfaiteur. « Une charité, s'il vous plaît, disait-il, pour l'amour de Dieu » ; je viens demander votre aumône au nom de l'amour que Dieu nous porte, à moi comme à vous ; je vous la demande pour que son amour croisse dans nos âmes à tous deux, dans la mienne par la reconnaissance, dans la vôtre par le mérite de votre bienfait. D'ailleurs, le pauvre avait appris comme le riche à mettre les biens spirituels au-dessus des biens temporels ; et s'il arrivait qu'il eût à souffrir de la pénurie de ceux-ci, il savait que son abandon à la Providence, sa résignation à la volonté divine, augmenteraient la bienveillance de Dieu à son égard et lui prépareraient dans le ciel de plus grands trésors, une gloire plus éclatante.

Si longtemps que cette doctrine a régné dans les cœurs, la société a été en paix, une paix incomparablement plus parfaite et plus stable, et surtout infiniment plus belle que celle que l'esclavage avait fait régner dans le monde payen.

Toutes les fois que cette doctrine s'est altérée, la charité s'est refroidie, l'égoïsme humain a repris le dessus, et la guerre civile a éclaté entre riches et pauvres, entre petits et grands : l'oppression des faibles par les puissants a repris peu à peu le terrain que Jésus-Christ lui avait fait perdre. C'est l'histoire du protestantisme en Allemagne et en Angleterre, c'est l'histoire du philosophisme en France. Le niveau de l'esclavage monte à mesure que baisse le niveau de la charité ; et la charité dans les cœurs suit les vicissitudes de la foi dans les esprits.

Aujourd'hui, on voudrait se débarrasser de la charité sans cependant rentrer dans l'état social fondé sur l'esclavage. On prétend trouver le moyen de faire subsister et vivre la société, en répudiant le nouveau lien social, aussi bien que l'ancien.

Les impies ne veulent plus de charité chrétienne ; et la voudraient-ils qu'ils en rendraient le règne impossible, en sapant la doctrine sur laquelle elle repose.

L'impiété, de quelque nom qu'elle s'appelle, a pour caractère commun la négation, la répudiation de l'ordre surnaturel ; son grand effort se porte à l'empêcher de naître ou de régner dans les âmes, à le détruire dans la société. C'est à quoi nous voyons s'acharner les gouvernants actuels. Les pauvres, dès lors, ne trouvant plus de compensation à leurs privations et à leurs souffrances, ni les riches à leurs sacrifices, rentrent les uns et les autres dans toute l'âpre convoitise des biens de ce monde. Je sais bien qu'à la charité inspirée par les motifs surnaturels, on a annoncé, à grand bruit, que l'on substituerait la bienfaisance et la solidarité, la philanthropie et l'altruisme : on le tente depuis plus d'un siècle. Mais outre que les institutions établies sur ces grands mots ne vivent en général que des charités de ceux qui sont restés chrétiens, qui ont conservé l'esprit du christianisme, et qu'elles absorbent le plus clair de ces charités, en traitements, en frais, en gaspillage de toutes sortes, les logiciens de l'impiété disent qu'il y a mieux à faire que de soulager la misère, c'est de la supprimer.

Supprimer la misère, supprimer la pauvreté ! C'est la solution que prétendent donner à la grande question du jour ceux qui ne veulent plus de l'ordre social chrétien, tout en prétendant laisser dans le tombeau, où le christianisme l'a enfermé, l'ordre social payen. Le projet est séduisant pour la raison humaine émancipée, qui voudrait ne dépendre que d'elle-même et trouver le moyen de régler à son gré ses destinées.

Mais comment supprimer la misère ? La chose est facile, nous disent-ils. Il suffit d'abolir la propriété privée, et, sur ses ruines, établir le communisme, ou le collectivisme. Pour qu'il n'y ait plus de pauvres, il suffira de mettre tous les biens en commun, et de répartir entre tous les citoyens les travaux nécessaires à les mettre en valeur, et les fruits qu'ils produisent.

S'il est un jour donné aux socialistes d'essayer la réalisation de leur système, on verra se renouveler, en sens inverse, ce qui s'est produit aux origines du christianisme. Alors, à mesure que s'établissait dans la société le règne de la charité, le règne de l'esclavage reculait et bientôt disparaissait comme de lui-même. Le collectivisme le ramènera. Il ne pourra s'établir sans réinstaller l'esclavage.

Supposons tous les biens mis en commun, et l'État devenu seul et unique propriétaire : ces biens devront néanmoins être

administrés, si l'on veut qu'ils continuent à produire. Les terres devront être cultivées, leurs fruits livrés à l'industrie pour qu'elle les adapte à nos besoins, puis répartis entre les citoyens. Mais cette administration, cette culture, cette fabrication, ces distributions ne se feront point d'elles-mêmes. Il faudra y préposer des directeurs, des fonctionnaires, un gouvernement, d'une part, et d'autre part, des travailleurs. Vous avez, dés lors, comme maintenant, comme toujours, des grands et des petits, des maîtres qui commandent et des sujets qui doivent exécuter leur ordres. Or, ces sujets seront dans l'état de sujétion le plus absolue. L'état les tiendra par la bouche, de lui ils recevront leur pitance au lieu de se la procurer eux-mêmes, et comme condition pour la leur donner, il pourra leur imposer le genre de travail pour lequel ils auront le moins de goût ou d'aptitude.

Cela c'est l'esclavage, l'esclavage antique, avec cette aggravation que le nombre des maîtres sera plus restreint, que leur pouvoir n'aura aucune limite, et qu'ils l'exerceront sans même cette responsabilité morale, à laquelle le maître païen ne pouvait entiérement se soustraire vis-à-vis de ses pairs. Le maître, ici, sera tout le monde et personne : ce sera l'Etat.

On n'aura donc rejeté la solution chrétienne de la question sociale que pour retomber dans la solution païenne et s'y engager plus profondément. Si le collectivisme parvient jamais à s'établir et à fonctionner, il rendra la multitude plus misérable qu'elle ne l'était avant l'avènement du divin Sauveur. Ayant voulu établir un ordre social dans lequel il n'y aurait plus ni riches ni pauvres, le socialisme aboutira à nous rendre tous esclaves d'une oligarchie qui gouvernera la multitude par la faim, comme le cheval est gouverné par le mors.

« La Révolution socialiste, dit un homme qui devait s'y connaître, P.-J. Proudhon, aboutira à un immense cataclysme dont l'effet sera d'enfermer la société dans une camisole de force et de faire périr, par une famine inopinée, trois ou quatre millions d'hommes. »

Puisque la seule solution que le socialisme ait trouvée à la question sociale ne peut aboutir qu'à un nouvel esclavage, tout le monde devrait se trouver d'accord pour dire, non pas qu'il faille retourner à la charité chrétienne — grâce à Dieu elle n'a point encore disparu de la terre, — mais qu'il est urgent de rendre, à l'ordre social chrétien fondée sur elle, tout l'empire qu'il a obtenu aux meilleures époques du christianisme.

CHAPITRE XLIV

LA PAUVRETÉ DANS L'ORDRE SOCIAL CHRÉTIEN

L'un des critériums les plus sûrs que nous possédions pour juger si une société a ou non conservé l'esprit chrétien ou à quel degré cet esprit la pénètre, c'est l'idée qu'elle se fait de la pauvreté ; car il n'est rien sur quoi l'esprit païen et l'esprit chrétien soient en opposition plus directe.

Platon, le « divin Platon », loue Esculape de n'avoir pas voulu se charger de prolonger la vie et les souffrances des pauvres infirmes. Donc, pour eux la mort. S'ils ne veulent point mourir, il faut les traquer sans merci. « Si quelqu'un, dit le même *divin* philosophe, s'avise de mendier, que les *agoranomes* le chassent de la place publique ; les *astynomes*, de la cité ; et les *agronomes*, de tout le terriroire, afin que le pays soit tout à fait purgé de cette espèce d'*animal.* » Mais peut-être se trouvera-t-il quelque cœur compatissant pour lui donner asile. Voici la flétrissure que Cicéron inflige à ce miséricordieux : « Nul n'est compatissant, à moins qu'il ne soit un sot ou un étourdi. L'homme vraiment homme ne se laisse ni toucher ni fléchir. C'est un crime et un forfait d'écouter la compassion » *(Pro Murena)*. La compassion, un crime ! ? Plaute nous dit pourquoi il faut la considérer comme telle : « En donnant votre pain à ceux qui en manquent, vous perdez votre bien et vous aidez ces malheureux à prolonger une existence qui n'est pour eux qu'un fardeau. »

Avant eux tous, Théognis s'écriait : « *Vile pauvreté*, pourquoi dégrades-tu à la fois mon esprit et mon corps ? » Et après eux, Virgile reléguait comme une honte au fond des enfers la *turpis egesta,* l'ignoble pauvreté.

Voilà ce qu'était la pauvreté dans la pensée des païens : dégradante et criminelle.

Et que l'on ne croie point que ce n'étaient là que propos de

philosophes. La pratique était en rapport parfait avec la théorie.

« Si quelque chose a lieu de surprendre dans le polythéisme romain, dit Blanqui dans son *Histoire de l'Économie politique*, c'est cette indifférence pour les souffrances du pauvre et pour les doléances de l'opprimée. Il y avait, dans la vieille cité romaine, une ligne de démarcation infranchissable entre le riche et le pauvre, entre le patricien et le plébéien ; on eût dit que le second devait être fatalement la proie du premier, comme dans le règne animal certaines espèces sont prédestinées à la nourriture des autres. »

Quelques années se passent, et voici le spectacle que ces païens sans cœur peuvent contempler dans cette même ville de Rome. La descendante d'une de leurs plus illustres familles, Fabiola, en parcourt les places et les carrefours, afin de recueillir les infirmes et les pauvres. Plus d'une fois elle les emporte sur ses épaules, nettoie de ses mains les plaies les plus infectes, se baisse jusqu'auprès des moribonds pour les consoler et, s'il est possible, les ranimer. Elle a des émules, et à ces chrétiennes à peine sorties du paganisme, saint Jérôme adresse non des félicitations, mais des leçons d'humilité : « Ne tirez pas vanité de vos abaissements ; JÉSUS-CHRIST fut plus humble que vous. Quand même vous marcheriez nu-pieds, couvertes d'habits grossiers, semblables à des mendiants ; quand même vous entreriez dans les plus pauvres cabanes et dans les plus affreuses retraites de la misère ; quand même vous seriez l'œil de l'aveugle, le pied du boiteux, la main de celui qui n'en a pas ; quand même vous leur porteriez l'eau, vous laveriez leurs pieds et rendriez de vos mains les services les plus bas, qu'est-ce que cela après des abaissements de JÉSUS-CHRIST ? Où sont les chaînes, où sont les soufflets, où sont les crachats ? Où sont les verges de la flagellation, les épines de la couronne et les clous de la croix ? Où est enfin le sang que le Fils de DIEU a si généreusement versé pour vous ? »

Que s'était-il donc passé depuis Platon et Cicéron qui pût autoriser de telles paroles et faire produire de tels actes ?

Saint Jérôme le dit : « JÉSUS-CHRIST avait fait son apparition en ce monde. »

JÉSUS-CHRIST qui, comme le dit saint Paul, était une personne

dans l'essence divine, pour qui, par conséquent, ce n'était point une usurpation de s'égaler à DIEU, s'était anéanti lui-même en prenant la forme d'esclave; et dans cet abaissement, au lieu de la joie qu'il avait devant lui, il avait préféré la croix. Marie, sa mère, à sa naissance, n'avait eu qu'une crèche à lui donner pour berceau; son père adoptif ne lui avait procuré d'autre pain que celui qu'il gagnait à la sueur de son front. Lui-même travaillait pour se nourrir et nourrir sa mère. Jusqu'à l'âge de trente ans, ses mains ne connurent que les outils de charpentier. Durant les années de sa prédication, il put dire : « Voyez, les renards ont leurs tanières et les oiseaux leurs nids, mais le Fils de l'homme n'a pas où reposer sa tête. » Il disait être venu pour évangéliser les pauvres ; et de fait, il n'était entouré que de pauvres et de malheureux, et ce fut parmi les pauvres qu'il prit les douze dont il fit les fondements de son Eglise. Il mourut nu sur une croix, les bourreaux s'étant partagé ses vêtements, et il dut être admis par charité dans le sépulcre d'un autre.

Pauvre volontaire, pauvre par choix, de sa naissance à sa mort, Notre-Seigneur avait glorifié la pauvreté par sa parole, comme il l'avait glorifiée par son exemple. Et ce n'a point été une exagération de langage de dire que lui, DIEU, avait épousé la pauvreté et l'avait élevée jusqu'à lui. Aussi, la montra-t-il au premier rang des béatitudes dont tout chrétien doit s'efforcer de jouir : « Bienheureux les pauvres d'esprit. » Bienheureux ceux qui ont l'esprit de pauvreté. Sans doute on peut avoir l'esprit de pauvreté et mériter cette béatitude, tout en possédant les biens de ce monde. Mais Notre-Seigneur n'en recommanda pas moins la pauvreté effective par le dépouillement volontaire et complet, et il en fit la première loi de ceux qui aspirent à la perfection : « Si vous voulez être parfait, allez, vendez ce que vous avez, donnez-le aux pauvres et vous aurez un trésor dans le ciel ; puis, venez et suivez-moi. — Ne prenez ni or, ni argent, ni monnaie dans vos ceintures, ni sac pour la route, ni deux tuniques, ni chaussures, ni bâton, car l'ouvrier mérite sa nourriture. »

Enfin, lorsqu'il annonça le jugement qui doit faire le partage définitif, éternel, entre les hommes, il nous avertit que la sentence serait ainsi formulée : « Venez, les bénis de mon Père ; prenez possession du royaume qui vous a été préparé dès le

commencement du monde. Car j'ai eu faim et vous m'avez donné à manger : j'ai eu soif, et vous m'avez donné à boire ; j'étais étranger et vous m'avez recueilli ; nu, et vous m'avez vêtu ; malade, et vous m'avez visité ; en prison, et vous êtes venus à moi. Et vous, retirez-vous de moi, maudits, allez au feu éternel qui a été préparé pour le diable et ses anges. Car j'ai eu faim, et vous ne m'avez pas donné à manger ; j'ai eu soif, et vous ne m'avez pas donné à boire ; j'étais étranger, et vous ne m'avez pas recueilli ; nu, et vous ne m'avez pas vêtu ; malade et en prison, et vous ne m'avez pas visité. »

Après cela, on conviendra qu'il est difficile de trouver quelque chose par quoi Jésus-Christ ait mieux voulu caractériser la société chrétienne que par l'estime de la pauvreté et le détachement des biens de ce monde, se manifestant au moins dans l'exercice de la charité.

C'est par là en effet que se distingua tout d'abord la société des fidèles. Beaucoup vendaient leurs biens, en déposaient le prix aux pieds des apôtres, et ceux-ci le mettaient à la disposition de la communauté.

Dès les premiers jours furent instituées les diaconies : c'étaient des bureaux de charité annexés aux églises, pour la distribution des aumônes et l'administration du temporel des pauvres. Il y en avait sept à Rome, nous apprend Baronius, desservies, sous la surveillance de l'évêque, par sept diacres régionnaires, un pour chaque région, dont le chef était l'un d'eux, désigné sous le nom d'archidiacre.

Chaque Église nourrissant ses pauvres, c'était à l'évêque (inspecteur-administrateur) que revenait de droit la suprême administration des biens attachés à son Église. Saint Paul a énuméré les qualités exigées des évêques et des diacres (I Tim., III, 1 à 13). Les diacres étaient aidés par des acolytes et des diaconesses. Celles-ci étaient des veuves qui renonçaient à se remarier et qui se dévouaient entièrement à l'œuvre des pauvres. Saint Paul, dans sa première épître à Timothée, indique les qualités que doivent avoir les diaconesses (I Tim., V, 9-15) ; leur âge fut fixé à quarante ans (Const. ap., L. III). Les diaconesses recevaient comme les diacres l'imposition des mains. Les uns et les autres visitaient les malades, les prisonniers, leur portaient les secours dont ils avaient besoin, pourvoyaient au logement des étrangers ; tenaient une liste statistique des

malheureux. Chaque diaconie était comme l'entrepôt et le réservoir du trésor des pauvres.

L'esprit de ces premiers jours n'a jamais cessé d'animer la sainte Église. Pour le montrer, il faudrait refaire son histoire tout entière. Que de chrétiens, obéissant à cet esprit, se sont dépouillés de tout pour avoir le bonheur de vivre pauvres ! Quelle multitude s'est consacrée au soulagement de toutes les misères, et avec quel dévouement et avec quel amour !

Durant les persécutions des trois premiers siècles, les pauvres, les malades, les infirmes étaient secourus à domicile par les diacres. A peine la persécution eut-elle cessé, que l'on vit s'élever partout une variété infinie d'établissements de charité : maisons pour les enfants *(Brephotrophia)*; pour les orphelins (*Orphanotrophia)*; pour les pauvres (*Diaconiæ* ou *Ptocheia*); pour les malades *(Nosocomia)*; pour les étrangers *(Xenodochia)*; pour les vieillards *(Gerontocomia)* [1].

L'Église catholique a toujours continué à pourvoir au soulagement des pauvres, des infirmes, de tous les malheureux.

« Dans chaque grande ville, dit M. de Broglie, à côté de la demeure de l'évêque, il y eût des bâtiments élevés pour recueillir les malades, les enfants abandonnés, les vieillards. C'était de toutes parts une prise de possession du sol par la foi et par l'aumône. » A la veille de l'invasion des barbares, « la charité chrétienne se bâtissait des citadelles, et se creusait des fondements dans le roc. »

Au moyen âge, chaque ville d'Occident possédait son hospice, son Hôtel-Dieu, vaste parfois comme un palais. Avant la Révolution, la France comptait sept cents hôpitaux considérables, et M. de Villeneuve-Bargemont estime à quarante millions les revenus de ces palais élevés par la charité catholique. Pour le service de ces établissements, il fallait des âmes généreuses ; Dieu suscita partout de tels dévouements. L'ordre de Saint-Lazare fut destiné à servir les lépreux ; celui des Somasques à recueillir et à élever les enfants abandonnés ; les Frères de Saint-Jean de Dieu à la garde des aliénés ; la Congrégation de

1. On s'imagine naïvement de nos jours que les Frères et les Sœurs de Charité datent des derniers siècles. Il y en avait des milliers en France quand saint Louis y régnait, et bien antérieurement ; le *nosocomium* d'Alexandrie, pour ne citer que celui-là, était desservi par six cents infirmiers, que l'on peut avec raison considérer comme formant un Ordre religieux.

Saint-Camille de Lellis fut fondée pour assister les malades et les disposer à paraître devant DIEU.

On connaît les œuvres et les fondations de saint Vincent de Paul.

Toutes ces créations de la charité chrétienne existent encore, elles sont là, toujours vivantes, sous nos yeux. Les Conférences de Saint-Vincent de Paul représentent la plus ancienne des deux organisations de l'Église primitive, celle des diacres allant secourir les pauvres et les infirmes à domicile ; nos hospices, nos hôpitaux, nos crèches, nos orphelinats, nos ouvroirs, continuent la seconde. Il n'y a pas une misère qui n'ait son asile ou plutôt son palais ; cependant, les visiteurs et les visiteuses des pauvres continuent leurs nobles démarches.

Mais ce que nous voulons considérer ici, ce n'est point tant l'exercice de la charité que l'esprit qui anime les chrétiens au regard de la pauvreté.

CHAPITRE XLV

LE RANG DES PAUVRES DANS L'ÉGLISE DE JÉSUS-CHRIST

Résumant tout l'esprit, tout l'enseignement et toute la pratique des siècles chrétiens, Bossuet, dans son sermon sur l'éminente dignité des pauvres, établit l'existence réelle dans l'Église de ces trois choses plus étonnantes l'une que l'autre aux yeux de la raison :

1° En ce monde, les riches ont tout l'avantage, ce sont eux qui tiennent le premier rang. Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST a renversé cet ordre dans son Église, il a voulu que la prééminence appartînt aux pauvres.

2° Dans le monde, les pauvres sont soumis aux riches et ne semblent nés que pour les servir. Ici encore, Notre-Seigneur a établi un ordre contraire : ce sont les riches qui doivent servir les pauvres, et même ils ne font partie de l'Église qu'à cette condition.

3° Dans le monde, tous les privilèges sont pour les riches, les pauvres n'y ont de part que par leur appui. A l'opposé, Notre-Seigneur réserve ses grâces et ses bénédictions pour les pauvres, et les riches ne les reçoivent que par leur entremise.

Par là a été accompli ce double prodige : rendre les pauvres heureux de leur sort, et créer au cœur des riches une nouvelle vertu, la charité. Ce n'est point à dire que tous les riches soient devenus charitables, ni tous les pauvres satisfaits. Mais à toutes les époques du christianisme, des multitudes de riches et de pauvres sont entrés dans ces idées, se sont efforcés de faire régner ce nouvel ordre de choses en eux et autour d'eux. Avec la grâce, ils y ont réussi, dans la mesure où leur cœur était rempli de l'esprit de DIEU et que l'esprit du monde y opposait

moins de résistance ou qu'ils l'écoutaient avec moins de complaisance.

Certes, les propositions ci-dessus énoncées sont bien faites pour troubler la raison humaine. Elles ne sont pourtant que le développement de cette parole du divin Maître : « Les derniers seront les premiers et les premiers seront les derniers. » C'est sa volonté. Elle ne s'exécutera pleinement qu'après la résurrection générale ; mais déjà ici-bas il voulut établir et voir une ébauche de ce renversement admirable des conditions humaines, et il l'obtint.

Aujourd'hui que l'esprit du monde, porté à sa plus haute puissance par l'esprit de la Révolution, a fait renaître la question sociale, a rendu si aiguë et si redoutable la question de la coexistence des riches et des pauvres, il n'y a d'autre moyen de la résoudre que de reprendre la parole du divin Maître et de remettre en honneur et en pratique les trois choses qui la réalisent : 1° la prééminence d'estime de la pauvreté sur les richesses ; 2° le service des pauvres par les riches ; 3° la conviction que les riches reçoivent par les pauvres les bénédictions divines ; et de persuader que c'est à cette triple condition, et par là uniquement que les uns et les autres peuvent être en paix en ce monde et se procurer les uns aux autres les félicités éternelles. Tout ce que la démocratie, qu'elle se dise chrétienne ou non, pourra tenter en dehors de cela, ne servira qu'à fomenter la haine des classes, n'aboutira qu'à aggraver la situation actuelle au point d'amener une guerre civile générale, qui aboutirait à la plus affreuse misère et qui nécessiterait le rétablissement de l'esclavage.

Il importe donc de bien entrer dans l'intelligence de la vérité qu'énoncent les trois propositions ci-dessus. Pour l'exposer, pour la développer, nous ne pouvons prendre de meilleur guide que le grand orateur qui l'a si nettement formulée.

Et d'abord, est-il vrai que Notre-Seigneur Jésus-Christ a donné dans son Église la prééminence aux pauvres sur les riches ?

« Ce Dieu humilié, dit Bossuet, voulant « remplir sa maison », ordonna à ses serviteurs de lui aller chercher tous les miséra-

bles. Voyez comme il en fait le dénombrement : « Allez-vous-en, dit-il, dans les coins de rue et amenez-moi promptement, » qui ? « les pauvres et les infirmes » : qui encore ? « les aveugles et les impotents. » C'est de quoi il prétend remplir sa maison : il n'y veut rien voir qui ne soit faible, *parce qu'il n'y veut rien voir qui n'y porte son caractère, c'est-à-dire* LA CROIX.

» Donc, l'Eglise de JÉSUS-CHRIST est véritablement la cité des pauvres. Les riches, je ne crains point de le dire, *en cette qualité de riches*, — car il faut parler correctement, — étant de la suite du monde, étant pour ainsi dire marqués à son coin, n'y sont soufferts que par tolérance : et c'est aux pauvres et aux indigents qui portent la marque du Fils de DIEU qu'il appartient proprement d'y être reçus. »

Pour confirmer ce qu'il vient d'avancer, Bossuet observe que Notre-Seigneur a dit avoir été envoyé pour annoncer l'Evangile « aux pauvres », que sur la montagne des béatitudes il s'est écrié : « O pauvres, que vous êtes heureux, parce qu'à vous appartient le royaume de DIEU », le ciel qui est le royaume de DIEU dans l'éternité, l'Eglise qui est le royaume de DIEU dans le temps. Et de fait, au témoignage de l'Apôtre, ce sont les pauvres qui sont entrés dans celui-ci les premiers, et si les riches étaient reçus dans cette première fondation, dès l'entrée ils se dépouillaient de leurs biens, afin de venir à l'Eglise, qui était la ville des pauvres, avec le caractère de la pauvreté.

Nous verrons les conclusions que Bossuet tire de ce premier fait que les pauvres sont les premiers-nés de l'Eglise et ses vrais citoyens. Passons au second : les riches ne sont admis dans l'Eglise qu'à la condition de servir les pauvres.

JÉSUS ne voudrait voir dans son Eglise que ceux qui portent sa marque, que des pauvres, que des indigents, que des affligés, que des misérables, le faste des riches n'ayant rien de commun avec la profonde humiliation de ce DIEU anéanti jusqu'à la croix.

Ils sont admis pourtant, et voici comment : « Cette même miséricorde qui a obligé JÉSUS innocent à se charger de tous les crimes, oblige encore JÉSUS, tout heureux qu'il est, à se charger de toutes les misères. Ici il a faim, et là il a soif : là il gémit sous des chaînes, ici il est travaillé par des maladies : il souffre en même temps le froid et le chaud, et les extrémités

opposées. Pauvre véritablement, et le plus pauvre de tous les pauvres : parce que tous les autres pauvres ne souffrent que pour eux-mêmes, et qu'il n'y a que JÉSUS-CHRIST qui pâtisse dans toute l'universalité des misérables.

» Ce sont donc les besoins pressants de ses pauvres membres qui l'obligent de se relâcher en faveur des riches. S'il n'y a dans son Eglise que des malheureux, qui soulagera les malheureux ? Que deviendront les pauvres dans lesquels il souffre, et dont il ressent tous les besoins ? Il pourrait leur envoyer ses saints anges ; mais il est plus juste qu'ils soient assistés par les hommes qui sont leurs semblables. Venez donc, ô riches, dans son Eglise ; la porte enfin vous est ouverte ; mais elle vous est ouverte en faveur des pauvres et à la condition de les servir. »

Un troisième fait aussi merveilleux que les précédents est celui-ci : à l'encontre de ce qui se passe dans le monde, où les grâces et les privilèges sont pour les puissants et les riches, les pauvres n'y ayant de part que par leur appui, dans l'Eglise, les grâces et les bénédictions appartiennent de droit aux pauvres, et les riches ne les reçoivent que par leurs mains, tellement que sans cette participation des privilèges des pauvres, il n'y a aucun salut pour les riches.

Voici comment Bossuet expose ce troisième fait :

« Dans tous les royaumes, dans tous les empires, il y a des privilégiés, c'est-à-dire des personnes éminentes qui ont des droits extraordinaires : et la source de ces privilèges, c'est qu'ils touchent de plus près, ou par leur naissance ou par leurs emplois, à la personne du prince. Cela est de la majesté, de l'état ou de la grandeur du souverain, que l'éclat qui rejaillit de sa couronne se répande en quelque sorte sur ceux qui l'approchent. L'Église a aussi ses privilégiés. Et d'où se prendront ces privilégiés, sinon de la societé avec son prince, c'est-à-dire avec JÉSUS-CHRIST ? Que s'il faut être unis avec le Sauveur, ne cherchons pas, chrétiens, ne cherchons pas dans les riches les privilégiés de la Sainte Église. La couronne de notre monarque est une couronne d'épines : l'éclat qui en rejaillit, ce sont les afflictions et les souffrances. C'est dans les pauvres, c'est dans ceux qui souffrent que réside la majesté de ce royaume spirituel. JÉSUS étant lui-même pauvre et indigent, il était

de la bienséance qu'il liât société avec ses semblables, et qu'il répandît ses faveurs sur ses compagnons de fortune.

» La pauvreté, il est vrai, était de la lie du peuple : mais le Roi de la gloire l'ayant épousée, il l'a ennoblie par cette alliance, et ensuite il accorde aux pauvres tous les privilèges de son empire. Il promet le royaume aux pauvres, la consolation à ceux qui pleurent, la nourriture à ceux qui ont faim, la joie éternelle à ceux qui souffrent.

» Si tous les droits, si toutes les grâces, si tous les privilèges de l'Évangile sont aux pauvres de JÉSUS-CHRIST, ô riches, que vous reste-t-il, et quelle part aurez-vous dans son royaume ? Il ne parle de vous dans son Evangile que pour foudroyer votre orgueil. *Væ vobis divitibus !* Qui ne tremblerait à cette sentence ? qui ne serait saisi de frayeur? Contre cette terrible malédiction, voici votre unique espérance. Il est vrai, ces privilèges sont donnés aux pauvres ; mais vous pouvez les obtenir d'eux et les recevoir de leurs mains : c'est là que le Saint-Esprit vous renvoie pour obtenir les grâces du ciel. Voulez-vous que vos iniquités vous soient pardonnées ? Rachetez-les, dit-il, par aumônes. Demandez-vous à DIEU sa miséricorde ? Cherchez-la dans les mains des pauvres, en l'exerçant envers eux. Enfin, voulez-vous entrer dans son royaume ? Les portes, dit JÉSUS-CHRIST, vous seront ouvertes, pourvu qne les pauvres vous introduisent. « Faites-vous des amis qui vous introduisent dans les tabernacles éternels. »

Dans le sermon du mauvais riche, prononcé en présence de Louis XIV et de sa cour, Bossuet revient sur cette parole du divin Sauveur, et ce cri s'échappe de son cœur : « Ah ! DIEU est juste et équitable. » Puis, s'adressant au mauvais riche qui ne veut point se conformer à l'ordre établi par le divin Sauveur, qui, malgré ces promesses et ces menaces, ne vit que pour lui-même, il lui dit : « Vous y viendrez vous-même, riche impitoyable, aux jours de besoin et d'angoisse. Elle viendra au jour destiné cette dernière maladie où, parmi un nombre infini d'amis, de médecins et de serviteurs, vous demeurerez sans secours, plus délaissé, plus abandonné que ce pauvre qui meurt sur la paille et qui n'a pas un drap pour sa sépulture. Car, en cette fatale maladie, que serviront ces amis, qu'à vous affliger par leur présence ; ces médecins, qu'à vous tourmenter ; ces

serviteurs, qu'à courir de çà et de là dans votre maison avec un empressement inutile ? Il vous faut d'autres amis, d'autres serviteurs : ces pauvres que vous avez méprisés sont les seuls capables de vous secourir. Que n'avez-vous pensé de bonne heure à vous faire de tels amis, qui maintenant vous tendraient les bras afin de vous recevoir dans les tabernacles éternels ? Ah ! si vous aviez soulagé leurs maux, si vous aviez seulement écouté leurs plaintes, vos aumônes prieraient DIEU pour vous ; ils vous auraient donné des bénédictions lorsque vous les auriez consolés dans leur amertume ; ils feraient maintenant distiller sur vous une rosée rafraîchissante ; leurs corps revêtus, dit le saint prophéte, leurs entrailles rafraîchies, leur faim rassasiée, vous auraient béni ; leurs saints anges veilleraient sur vous comme des amis officieux.

» Oh ! la merveilleuse dignité des pauvres ! la grâce, la miséricorde, le pardon sont entre leurs mains, il y a des personnes assez insensées pour les mépriser ! »

Mais, dira quelqu'un, pour moi qui ne suis point riche, cette obligation envers les pauvres n'existe point, et ce n'est point d'eux que je dois attendre mon salut. D'abord, vous avez le devoir de les respecter et de ne point les mépriser; puis, quelle que soit votre fortune ou votre infortune, vous pouvez toujours trouver l'occasion et le moyen de faire du bien à vos semblables.

« Ne vous excusez pas, dit le même Bossuet dans la péroraison du panégyrique de saint François d'Assise, ne vous excusez pas sur la modicité de vos facultés ; JÉSUS mettra en ligne de compte jusqu'au moindre présent que vous leur ferez avec un cœur plein de charité ; un verre d'eau, offert dans cet esprit, peut vous mériter la vie éternelle. »

Puis, s'adressant de nouveau à tous les chrétiens indistinctement, il fait encore valoir l'avantage qu'ils peuvent trouver pour eux-mêmes dans l'aumône :

« C'est ainsi que les biens, qui sont ordinairement un poison, se convertissent pour vous en un remède salutaire. Loin de perdre vos richesses en les distribuant, vous les posséderez plus sûrement que vous les aurez plus saintement prodiguées. Les pauvres vous les rendront d'une qualité bien plus excellente, car elles changent de nature en leurs mains. Dans les vôtres, elles sont périssables : elles deviennent incorruptibles

sitôt qu'elles ont passé dans les leurs. Ils sont plus puissants que les rois. Les rois, par leurs édits, donnent quelque prix aux monnaies : les pauvres les rehaussent de prix, jusqu'à une valeur infinie, sitôt qu'ils y appliquent leur marque. »

Enfin il termine par cette exhortation :

« Faites-vous donc des trésors qui ne périssent jamais ; » thésaurisez pour le siècle futur un trésor impérissable. Mettez vos richesses à couvert dans le ciel contre les guerres, contre les rapines, contre toute sorte d'événements ; déposez-les entre les mains de Dieu. Faites-vous, par vos aumônes, de bons amis sur la terre qui vous recevront, après votre mort, dans ces tabernacles où le Père, le Fils et le Saint-Esprit, seul Dieu vivant et immortel, est glorifié dans les siècles des siècles. »

Voici donc trois faits qui sont, que nous ne pouvons empêcher d'être, parce qu'ils sont l'œuvre du Dieu Rédempteur. C'est aux pauvres qu'appartient la prééminence dans l'Église de Dieu, comme elle appartient aux riches dans le monde. — Les riches ne sont admis dans l'Église et ne seront admis dans le Ciel qu'à la condition de servir les pauvres. — Les grâces et les bénédictions divines sont premièrement pour les pauvres, et les riches ne les reçoivent que par leur moyen.

Voilà trois volontés du divin Sauveur, trois pierres qu'il a placées au fondement même de son Église ; trois faits contre lesquels le monde n'a cessé de regimber, mais que nous devons regarder en face ; trois enseignements dont nous devons pénétrer notre esprit et notre cœur, afin de ne point nous mettre en contradiction avec ce qu'ils disent ; que nous devons au contraire contribuer à réaliser pour notre part, afin qu'après avoir fait la volonté de Dieu sur la terre, elle se fasse en nous dans le Ciel, pour notre éternelle félicité.

CHAPITRE XLVI

SAGESSE DE CETTE DISPOSITION

Dire que les riches doivent assister les pauvres, tout chrétien en convient ; et qu'ils doivent leur donner cette assistance avec respect, tous en conviendront également, pourvu qu'ils se dégagent quelque peu des préjugés du monde. Mais n'est-ce point chose exorbitante d'affirmer que ce n'est qu'à cette condition que les riches ont été admis dans l'Eglise de la terre, et que ce n'est qu'à cette condition qu'ils peuvent espérer leur entrée dans l'Église du Ciel ?

Bossuet nous donne plusieurs raisons de cette disposition divine. D'abord, dans un sermon de charité prononcé à l'Hôpital Général, un vendredi de la Passion, et dont nous n'avons que le canevas, il montre que cette disposition devait être prise pour le bien spirituel et des riches et des pauvres.

« Deux conditions opposées ont pour écueil de leur salut les mêmes extrémités : les premières fortunes et les dernières. Les uns par la présomption, et les autres par le désespoir, arrivent à la même fin, de s'abandonner tout à fait au vice... Dans l'un et dans l'autre état, on néglige son âme, on oublie Dieu. Les uns par trop de repos, les autres par trop de misères, croient qu'il n'y a point de Dieu pour eux. Le premier (se dit qu'il n'y a) point de justice ; le second, point de bonté ; tous deux par conséquent, point de Dieu. Pour ôter les extrémités également dangereuses de ces deux états, (il y a cette) loi de justice divine que les riches déchargent les pauvres du poids de leur désespoir, que les pauvres déchargent les riches d'une partie de leur excessive abondance : *Alter alterius onera portate.* Prouvez aux pauvres que Dieu est leur Père ; prouvez-leur les soins de sa Providence. (Dites-leur qu') Il est bon, (qu'ils ouvrent les yeux sur) tant de biens qu'Il donne ; cela ne les touche pas ; (car il y

a) rien pour eux. Il a commandé de leur donner ; rien (encore) pour eux : (car) on n'obéit pas. Prouvez donc sensiblement sa bonté en donnant (*Sermons*, V, 381). »

Un second motif est de justifier sa Providence. Nous le trouvons ainsi exposé dans le sermon sur l'éminente dignité des pauvres :

« Quelle injustice que les pauvres portent tout le fardeau, que tout le poids des misères aille fondre sur leurs épaules ! S'ils s'en plaignent et s'ils en murmurent contre la Providence divine, Seigneur, permettez-moi de le dire, c'est avec quelque couleur de justice ; car étant tous pétris d'une même masse et ne pouvant y avoir grande différence entre de la boue et de la boue, pourquoi verrons-nous d'un côté la joie, la faveur, l'affluence, et de l'autre la tristesse, et le désespoir, et l'extrême nécessité, et encore le mépris et la servitude ? Pourquoi cet homme si fortuné vivra-t-il dans une telle abondance, et pourra-t-il contenter jusqu'aux désirs les plus inutiles d'une curiosité étudiée, pendant que ce misérable, homme toutefois aussi bien que lui, ne pourra soutenir sa pauvre famille, ni soulager la faim qui le presse ? Dans cette étrange inégalité, pourrait-on justifier la Providence de mal ménager les trésors que Dieu met entre des égaux, si, par un autre moyen, elle n'avait pourvu aux besoins des pauvres, et remis quelque égalité entre les hommes ? C'est pour cela qu'il a établi son Église, où il reçoit les riches, mais à condition de servir les pauvres ; où il ordonne que l'abondance supplée au défaut, et donne des assignations aux nécessiteux sur le superflu des opulents. »

Dans son Panégyrique de saint François d'Assise, Bossuet explique en quel sens il faut entendre ces « assignations données aux nécessiteux sur le superflu des opulents. »

« Dieu ne donne aux pauvres ici-bas, dit-il, aucun droit qu'ils puissent exiger par justice étroite ; mais il leur permet de lever, sur tous ceux qu'il a enrichis, un impôt volontaire, non par contrainte, mais par charité. Que si on les refuse, si on les maltraite, il n'entend pas qu'ils portent leur plainte par-devant des juges mortels ; lui-même il écoutera leurs cris du plus haut des cieux ; comme ce qui est dû aux pauvres ce sont ses propres deniers, il en a réservé la connaissance à son tribunal. C'est moi qui les vengerai, dit-il ; je ferai miséricorde à qui leur fera miséricorde, je serai impitoyable à qui sera impitoyable pour eux. »

Ceci bien entendu, qui ne se rendrait à la justesse des observations qui suivent ?

« O riches du siècle, ce n'est pas pour vous seuls que Dieu fait lever son soleil ni qu'il arrose la terre, ni qu'il fait profiter dans son sein une si grande quantité de semences : les pauvres y ont leur part aussi bien que vous. J'avoue que Dieu ne leur a donné aucun fonds en propriété ; mais il leur a assigné leur substance sur les biens que vous possédez, tout autant que vous êtes de riches. Ce n'est pas qu'il n'eût bien le moyen de les entretenir d'une autre manière, lui sous le règne duquel les animaux, même les plus vils, ne manquent d'aucune des choses convenables à leur subsistance. Ni sa main n'est point raccourcie, ni ses trésors ne sont point épuisés. Mais il a voulu que vous eussiez l'honneur de faire vivre vos semblables. Quelle gloire, en vérité, chrétiens, si nous la savions bien comprendre ! »

A ces deux premières raisons de maintenir dans la Foi et les riches et les pauvres, et de justifier la Providence, le grand orateur en joint une troisième que les riches ne sauraient trop méditer, car elle est toute dans leur propre intérêt. En aidant les pauvres à porter leur fardeau, les riches se rendent service à eux-mêmes, car eux aussi ont leur fardeau. Et quel est ce fardeau des riches ? Ce sont leurs propres richesses. « Quand ils comparaîtront à ce tribunal où il faudra rendre compte non seulement des talents dispensés, mais encore des talents enfouis, et répondre à ce juge inexorable non seulement de la dépense, mais encore de l'épargne et du ménage, alors ils reconnaîtront que leurs richesses sont un grand poids, et ils se repentiront vainement de ne s'en être pas déchargés.

» N'attendons pas cette heure fatale, et pendant que le temps le permet, pratiquons ce conseil de saint Paul : « Portez vos fardeaux les uns les autres. » Riches, portez le fardeau du pauvre, soulagez sa misère ; aidez-le à soutenir les afflictions sous le poids desquelles il gémit. Mais sachez qu'en le déchargeant vous travaillez à votre décharge : lorsque vous lui donnez, vous diminuez son fardeau et il diminue le vôtre. Mais si vous ne portez pas le fardeau du pauvre, le vôtre vous accablera : le poids de vos richesses mal dispensées vous fera tomber dans l'abîme [1]. »

1. Sermon sur l'éminente dignité des pauvres.

Combien sont sages, combien sont admirables ces dispositions divines !

Bossuet termine par cette exhortation :

« O pauvres ! s'écrie-t-il après avoir énuméré les avantages que JÉSUS-CHRIST leur fait dans son royaume de la terre et qu'il leur réserve dans le royaume du ciel, ô pauvres ! que vous êtes riches ! Mais, ajoute-t-il, ô riches ! que vous êtes pauvres ! si vous tenez à vos propres biens, vous serez privés à jamais des biens du Nouveau Testament et il ne vous restera pour votre partage que ce *Væ* terrible de l'Évangile. Ah ! pour détourner ce coup de foudre, pour vous mettre heureusement à couvert de cette malédiction inévitable, jetez-vous sous l'aile de la pauvreté ; entrez en commerce avec les pauvres : donnez et vous recevrez ; donnez les biens temporels et recueillez les bénédictions spirituelles ; prenez part aux misères des affligés, et DIEU vous donnera part à leurs privilèges. »

C'est là l'ordre que DIEU a établi dans ses décrets éternels, pour faire régner la paix dans le monde, et non seulement la paix, mais la divine charité, décrets qui ont été exécutés d'abord en Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST et par Lui, et qui doivent être exécutés en nous et par nous, si nous voulons avoir part avec Lui à l'héritage céleste.

« C'était la volonté du Père céleste, dit Bossuet, que les lois des chrétiens fussent écrites premièrement en JÉSUS-CHRIST. Nous devons être formés selon l'Évangile, mais l'Évangile a été formé sur lui-même. « Il a fait, dit l'Écriture, avant que parler » : il a pratiqué premièrement ce qu'il a prescrit : si bien que sa parole est bien notre loi : mais la loi primitive est sa sainte vie. Il est notre maître et notre docteur, mais il est premièrement notre modèle.

» Pour entendre solidement cette vérité fondamentale, ajoute le grand orateur, il faut remarquer avant toutes choses que le grand mystère du christianisme, c'est qu'un DIEU a voulu ressembler aux hommes, afin d'imposer aux hommes la loi de lui ressembler. Il a voulu nous imiter dans la vérité de notre nature, afin que nous l'imitions dans la sainteté de ses mœurs : il a pris notre chair, afin que nous prenions son esprit[1]. »

C'est ce que tous les saints, tous les bons chrétiens ont compris. Ces trois mots « IMITATION DE JÉSUS-CHRIST ! » résument tout.

1. *Sermon sur les souffrances*, III, p. 691.

La vie du chrétien doit être un reflet aussi exact que possible de la vie terrestre du Fils de DIEU. Or, ce Verbe incarné a été pauvre, sa vie n'a été que pauvreté. Voilà ce qu'il s'agit d'imiter, au moins par le détachement spirituel des richesses. Mais, à vrai dire, ce n'est imiter JÉSUS-CHRIST que par un côté. Le Sauveur n'a pas seulement été pauvre : il a consolé toutes les souffrances, il a passé sa vie à essuyer nos larmes; il a nourri les pauvres, relevé les petits, averti les grands, il a aimé, soulagé tous les hommes. Ainsi devons-nous faire après lui.

CHAPITRE XLVII

LA CONDUITE DES VRAIS CHRÉTIENS A L'ÉGARD DE LA PAUVRETÉ

Que demandent de chacun de nous, dans la pratique de la vie, cette institution du CHRIST, ces enseignements de l'Église?

Pour nous en instruire, écoutons encore Bossuet.

1° De la prérogative éminente dont le Saint-Esprit a gratifié les pauvres dans l'Église, en leur qualité de membres de JÉSUS-CHRIST, plus conformes que les autres au divin Chef, nous devons conclure qu'il ne suffit pas de les plaindre, ni même de les assister, mais que nous devons les honorer et témoigner des sentiments de respect pour leur condition.

Bossuet nous propose à ce sujet l'exemple de saint Paul.

Parlant, dans son Épître aux Romains, d'une aumône qu'il allait porter aux pauvres de Jérusalem, il ne dit pas « l'aumône que j'ai à leur faire », ni « l'assistance que j'ai à leur donner », mais « le service que j'ai à leur rendre ». Il fait quelque chose de plus, il ajoute : « Priez DIEU, mes chers frères, pour que mon service leur soit agréable. »

Là-dessus le grand orateur demande :

« Que veut dire le saint Apôtre, et faut-il tant de précaution pour faire agréer une aumône ? » Il répond : « Ce qui le fait parler de la sorte, c'est la haute dignité des pauvres. Il ne les regarde pas seulement comme des malheureux qu'il faut assister, mais il regarde que, dans leur misère, ils sont les principaux membres de JÉSUS-CHRIST et les premiers-nés de l'Église. En cette qualité glorieuse, il les considère comme des personnes auxquelles on fait la cour, si je puis parler de la sorte. C'est pourquoi il n'estime pas que ce soit assez que son présent les soulage ; mais il souhaite que son service leur agrée ; et pour obtenir cette grâce, il met toute l'Église en prières. Tant

les pauvres sont considérables en l'Église de JÉSUS-CHRIST, que saint Paul semble établir sa félicité dans l'honneur de les servir et dans le bonheur de leur plaire. *Ut obsequii mei oblatio accepta fiat in Jerusalem in sanctis.* »

C'est bien ainsi que les saint Éloi et les saint Louis, les sainte Élisabeth et les sainte Marguerite, et tant d'autres servaient les pauvres. Joinville a vu cent fois, mille fois, le grand roi faisant entrer les pauvres chez lui, leur lavant les pieds et les mains, les essuyant, les baisant dévotement, puis les faisant entrer dans sa chambre où un repas leur était préparé et où il les servait lui-même, avec des soins, une délicatesse que les mères n'ont pas toutes pour leurs enfants..

Sainte Élisabeth pénétrait dans les huttes les plus éloignées de son château, les plus repoussantes par la saleté et le mauvais air; elle entrait dans ces asiles de la pauvreté avec une sorte de dévotion et de familiarité à la fois; elle y apportait elle-même ce qu'elle croyait être nécessaire à leurs tristes habitants, elle les consolait bien moins encore par ses dons généreux que par ses douces et affectueuses paroles. Quand un de ces pauvres mourrait, elle venait, dès qu'elle le pouvait, veiller auprès de son corps, l'ensevelissait de ses propres mains, et l'on voyait avec admiration cette noble souveraine suivre avec humilité et recueillement le pauvre cercueil du dernier de ses sujets.

Ce sont là des exceptions, dira-t-on. Des exceptions sans doute : mais des exceptions qui ont eu à tous les âges de l'Église des milliers, on pourrait dire des millions d'émules et d'imitateurs, dans les Ordres religieux d'abord, puis dans toute la société chrétienne.

Dans son « Histoire des Moines d'Orient », Montalembert rend aux religieux ce témoignage : « Il ne leur a pas suffi de soulager la pauvreté; ils l'ont honorée, consacrée, adoptée, épousée, comme ce qu'il y avait de plus grand et de plus royal ici-bas. *L'amitié des pauvres*, dit saint Bernard, *nous donne l'amitié des rois, mais l'amour de la pauvreté fait de nous des rois.*

« De tout temps, les moines ont su ennoblir la pauvreté. D'abord ils lui ouvraient leurs rangs, en y plaçant dès l'origine de leur institut les esclaves, les serfs, les derniers des indigents, à côté et quelquefois au-dessus des princes et des nobles.

» Aux pauvres même qui n'entraient pas dans ses rangs, l'ordre monastique présentait un spectacle plus propre qu'aucun autre à les relever, à les consoler à leurs propres yeux : celui de la pauvreté et de l'humiliation volontaires des grands de la terre qui s'enrôlaient sous le froc. Pendant tout le cours du Moyen Age, chaque année, chaque contrée voyait se renouveler, sans intermittence, ce sacrifice merveilleux des biens les plus précieux et les plus enviés de ce monde, sur l'autel de quelque obscur monastère. Quelle leçon plus éloquente a-t-on pu imaginer que la vue d'une reine, d'un fils de roi, d'un neveu d'empereur, occupé, par un effet de son libre choix, à laver la vaisselle ou à huiler les souliers du dernier des paysans devenu novice ! Or, on compte, par milliers, les souverains, les ducs, les comtes, les seigneurs de tout ordre et les femmes de même rang, qui se livraient à ces vils offices, en ensevelissant dans le cloître une grandeur et une puissance dont ne sauraient donner une idée les grandeurs amoindries, éphémères et déconsidérées de notre société moderne. »

Tout récemment, un socialiste très en vue en Angleterre, et dont la science historique est hautement appréciée, Hyndmann, rendait aux Ordres monastiques le même témoignage dans son ouvrage *The historical basis en socialism England* :

« L'Église catholique faisait mieux que consacrer la moitié des revenus de ses biens au soulagement des pauvres. Les comptes encore existants aujourd'hui des biens des couvents, prouvent qu'une notable partie de ces revenus était affectée à donner un abri, à nourrir et à entretenir ceux qui n'avaient pas de foyer, et aussi à d'autres œuvres de bienfaisance. Et lors même que l'on établirait que des sommes importantes ont été sacrifiées à la pompe des solennités religieuses et à l'ornementation des temples, il n'en demeurerait pas moins acquis que les prêtres et les abbés étaient les meilleurs *landlords* de l'Angleterre, et qu'aussi longtemps que l'Église catholique est restée en possession de sa puissance et de ses biens, la misère et les privations étaient des fléaux inconnus aux populations parmi lesquelles elle vivait comme propriétaire ; l'amélioration qu'elle apportait à ses cultures, ses travaux de construction, l'établissement de routes, — un bienfait inappréciable pour l'époque — tout cela joint au zèle qu'elle mettait aussi bien à aider les pauvres qu'à épurer les mœurs et à créer des écoles, aux soins

éclairés qu'elle prodiguait aux malades, tout cela montre combien ces religieuses et ces religieux, si odieusement diffamés, furent en bénédiction à l'humanité. »

Ces saintes traditions ne sont point perdues, elles vivent toujours dans l'Église de Dieu.

Un libre-penseur, M. Taine, marque pour les religieux et les religieuses de nos jours la même admiration que M. de Montalembert et M. Hyndmann.

« Environ 4.000 religieux et 1.800 religieuses, dit-il, se livrent surtout à la vie contemplative. C'est la prière, la méditation, l'adoration, qui est leur objet principal et premier.

» Mais tous les autres, c'est-à-dire plus de 28.000 hommes et 123.000 femmes, sont, par institution, des bienfaiteurs de l'humanité, des corvéables volontaires, voués par leur propre choix à des besognes dangereuses, répugnantes, ou tout au moins ingrates.

» Quelles sont ces besognes ? Missions chez les sauvages et les barbares ; soins aux malades, aux idiots, aux aliénés, aux infirmes, aux incurables ; entretien des vieillards pauvres ou des enfants abandonnés ; œuvres innombrables d'assistance et d'éducation, enseignement primaire, service des orphelinats, des asiles, des ouvroirs, des refuges et des prisons !

» Et tout cela, gratuitement ou à des prix infimes par la réduction au minimum des besoins physiques et de la dépense personnelle de chaque religieux ou religieuse.

» Manifestement, conclut M. Taine, chez ces hommes et chez ces femmes, l'équilibre ordinaire des motifs déterminants s'est renversé : dans leur balance interne, ce n'est plus l'amour de soi qui l'emporte sur l'amour des autres, c'est l'amour des autres qui l'emporte sur l'amour de soi : l'amour des autres, la patience, la résignation, l'espérance, la pureté, la bonté jusqu'au dévouement et au sacrifice. »

Tout cela n'a point été sans porter des fruits dans le monde. L'héroïsme suscite la vertu autour de lui. Les âmes ordinaires ne peuvent le voir sans se sentir porté à faire, elles aussi, du moins quelque chose. L'admiration qu'elles ressentent les pousse à l'imitation dans la mesure de leurs forces. La genèse de la charité dans la société chrétienne est celle-ci : les héros, les grands saints ont fait la loi dans les monastères, et les

monastères ont donné aux fidèles un exemple que ceux-ci ont admiré d'abord, imité ensuite. Plus élevée dans les maisons religieuses, où l'on a pour but de reproduire la perfection du divin exemplaire, la charité s'est généralisée, et, en se généralisant, elle est restée partout assez digne d'elle-même, pour que tout le monde soit obligé de reconnaître qu'elle est pratiquée par les catholiques comme elle ne l'a jamais été avant eux, comme elle ne le sera jamais par d'autres [1].

Dans le monde comme dans le cloître, la pauvreté était honorée. Pour nous en tenir au temps où Bossuet parlait, au siècle de Louis XIV, en ce temps où la superbe, rayonnant du trône, se confondait, semble-t-il, avec la noblesse, on vit les plus grandes dames se faire les servantes des pauvres dans les sentiments de l'humilité la plus parfaite. C'étaient la présidente Goussault, Élisabeth d'Aligre, chancelière de France, Marie Fouquet, mère du fameux surintendant des finances, et d'autres de la première noblesse, des princesses même comme Marie de Gonzague. Saint Vincent, l'instituteur de leur Compagnie, leur avait donné cette instruction : « En entrant à l'Hôtel-Dieu, vous vous présenterez d'abord aux religieuses, et les prierez de trouver bon que, pour participer à leurs mérites, vous ayez la consolation de servir les malades avec elles... A l'égard des pauvres, vous leur parlerez avec beaucoup de douceur et d'humilité : et pour ne pas contrister ces malheureux, à qui le luxe des riches fait mieux sentir le poids de leurs misères, vous ne

1. Plus on étudie le passé et le présent, plus on est forcé de reconnaître que la question sociale si menaçante est née de la destruction des mœurs chrétiennes.

Dans sa séance du 1er mars 1880, l'Académie des Sciences a décerné le prix Monthyon de statistique à M. de Saint-Genis. L'un des travaux qui lui ont valu cette récompense, est une statistique de la vie humaine avant 1789, dressée d'après les registres des paroisses de la ville de Châtellerault et comparée à la période de 1790 à 1898. Le rapporteur, M. de la Gournerie, a relevé dans cet ouvrage un détail des plus instructifs, tiré de la statistique des paroisses. (En voir le tableau : *Sem. Relig.* du diocèse de Cambrai, 1880, p. 268.)

Ainsi, vers le milieu du XVIIIe siècle, observe M. de la Gournerie, c'était un usage presque général dans les familles aisées de Châtellerault, de choisir pour leurs enfants des parrains et marraines pauvres. Le riche demandait au pauvre amitié et appui pour son enfant, en inspirant à celui-ci l'obligation morale de soutenir dans sa détresse le malheureux à qui un lien spirituel l'unissait. On y voit aussi l'honneur que les sociétés chrétiennes rendaient en toute occasion aux pauvres, suivant l'exemple donné par saint Paul et si admirablement commenté par Bossuet.

paraîtrez devant eux qu'avec des habits simples et modestes... Vous éviterez non seulement de faire les savantes en instruisant les malades, mais encore de paraître parler de vous-mêmes ; vous aurez donc toujours à la main un petit livre qu'on fera imprimer à ce dessein, et qui renfermera celles des vérités chrétiennes dont la connaissance est le plus nécessaire. »

Et voici comment elles pratiquaient ces instructions : « Ma bonne sœur, disaient-elles à la malade qu'elles visitaient, y a-t-il longtemps que vous ne vous êtes point confessée ? N'auriez-vous point la dévotion de faire une confession générale, si on vous disait comme il faut la faire ? On m'a dit à moi qu'il était important pour mon salut d'en faire une bonne avant de mourir, tant pour réparer les fautes des confessions ordinaires que j'ai peut-être mal faites, que pour concevoir un plus grand regret de mes péchés, en me représentant les plus grands griefs que j'ai commis en toute ma vie, et la grande miséricorde avec laquelle Dieu m'a supportée, ne m'ayant pas condamnée ni envoyée au feu de l'enfer lorsque je l'ai mérité, mais m'ayant attendue à la pénitence pour me les pardonner et me donner enfin le Paradis, si je me convertissais à lui de tout mon cœur comme j'ai un bon désir de le faire avec le secours de sa grâce. Or, vous pouvez avoir la même raison que moi de faire cette confession générale et de vous donner à Dieu pour bien vivre à l'avenir. Et si vous voulez savoir ce que vous avez à faire pour vous souvenir de vos péchés et ensuite pour vous bien confesser, on m'a appris à moi-même à m'examiner comme je vais vous le dire... » Quelle délicatesse dans cette manière de dire et de faire ! Quelle condescendance ! Quelle humilité en de si grandes dames ! Quel respect pour le pauvre et quel sentiment de son éminente dignité ! Pour inspirer à cette aristocratie de tels sentiments, saint Vincent de Paul n'avait pas cru nécessaire de la démocratiser ; il lui avait suffi de lui prêcher l'Evangile dans sa simplicité.

Ces sentiments, cette conduite, il faut le dire hautement, ne sont point si rares de nos jours qu'on pourrait le croire. Les grandes dames du XVIIe siècle ont des émules et des imitatrices dans nos conférences de Saint-Vincent-de-Paul.

Mgr Gay, évêque coadjuteur du cardinal Pie, s'adressant à sa sœur, donnait ces conseils :

« Tu donnes volontiers quand on te demande : c'est être

bonne et généreuse, mais cela n'est point assez pour une chrétienne : DIEU juge comment on donne et non ce que l'on donne. Lui, le maître de toutes choses, « qui nourrit les oiseaux du ciel », n'a pas besoin de l'argent des riches pour faire vivre les pauvres, qui sont les frères de son Fils bien-aimé ; mais il a voulu honorer les riches en se servant d'eux et leur donner occasion de mériter ses grâces. Ce n'est donc pas tant de faire l'aumône qu'il s'agit : — car, pour ceux qui sont naturellement bons, c'est une joie — il s'agit de *faire la charité*. Saint Paul disait : « Quand je distribuerais, pour nourrir les pauvres, tout » ce que je possède, si je n'ai pas la charité, cela ne me sert de » rien. » Or, la charité, c'est l'amour de DIEU, l'amour des hommes en DIEU. Il faut donc, pour que l'*aumône soit la charité, qu'elle soit faite avec amour et par amour...*

» Donne, chère enfant, non pas comme donnant ton propre bien, mais comme donnant le bien du bon DIEU, et rapporte à DIEU tout ce qui te sera rendu de reconnaissance. Prie pour ceux dont tu soulages la misère, afin que le Seigneur leur donne le pain qui fait vivre l'âme, en même temps que tu leur donnes le pain dont le corps vit. S'il y a lieu, sans indiscrétion, mais avec simplicité, profite de ce que tu es messagère de grâce pour faire l'aumône à l'esprit et au cœur de ceux que tu assistes ; joins à l'argent la consolation et le conseil quand tu pourras ; sois l'ange de DIEU, fais-le bénir. Et puis, ne fais pas l'aumône par habitude ; fais-la d'esprit et de volonté, prive-toi quelque peu en la faisant. Voilà la vraie, la seule aumône, celle qui enrichit encore plus le riche qui donne que le pauvre qui reçoit ; celle qui fera de ta maison une maison bénie, et de toi une fille chérie du Seigneur. »

L'esprit de l'apôtre saint Paul, l'esprit de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST est toujours dans les âmes qui s'ouvrent à lui, et il les pousse à ce que le monde appelle des folies, folies de respect autant que d'amour. Tout chrétien doit au moins honorer ces sentiments, s'il n'a pas la force de les épouser.

CHAPITRE XLVIII

CE QUE LA CHARITÉ CHRÉTIENNE EST DEVENUE AUX MAINS DE L'HÉRÉSIE ET DU PHILOSOPHISME

Le christianisme pur, c'est-à-dire le catholicisme, est seul à produire l'héroïsme dans la charité. Du moment où la foi s'altère, on le voit disparaître ; et alors, conformément à la loi que nous signalions plus haut, l'héroïsme disparaissant, bientôt l'exercice ordinaire de la charité se restreint et enfin l'égoïsme si naturel à l'homme finit par reprendre tout son empire.

« Quand la Réforme triompha, continue M. Hyndmann, les pauvres, qui toujours avaient trouvé secours et appui dans l'Eglise, les voyageurs qui étaient hébergés et nourris dans les monastères, les enfants du peuple qui y recevaient leur éducation et leur instruction, se virent privés de ces bienfaits.

» Les propriétés de l'Eglise devinrent un instrument d'oppression dès qu'elles passèrent aux mains des nouveaux seigneurs et de la bourgeoisie : l'exploitation du travail agricole et l'usure furent tolérées, et le protestantisme devint la cause directe de la misère en Angleterre. »

Rien de plus vrai. Le protestantisme ne put modifier les doctrines de l'Église sans corrompre l'esprit du christianisme. Ce qui se décora de ce titre pompeux « la Réforme » fut en réalité un pas en arrière, un retour au paganisme et à son esprit. A peine les monastères eurent-ils été spoliés, que les pauvres furent traités comme ils l'avaient été avant Jésus-Christ, et que le paupérisme, c'est-à-dire la misère en permanence, provigna de toutes parts.

Les pauvres affluèrent à la porte de ceux qui s'étaient arraché les dépouilles des religieux, et la porte de ces riches ne s'ouvrit point à leurs désespérants appels.

Bientôt ce fut la cruauté qui prit la place de la charité dans

ces cœurs sans pitié. Une loi fut portée par Henri VIII, condamnant les mendiants invalides à être mis dans les fers et à être fouettés, les valides à être attachés à la queue d'une charrette et flagellés jusqu'au sang. En 1535, on renchérit sur ces peines : à la première récidive, les mendiants auraient l'oreille droite coupée, et à la seconde ils seraient mis à mort. Sous Édouard VI, le Parlement adoucit un peu cette cruelle législation ; il arrêta que tout pauvre valide, qui resterait oisif pendant trois jours, serait marqué d'un fer chaud sur la poitrine et servirait pendant deux ans, comme esclave, la personne qui l'aurait dénoncé. En 1572, voyant que la misère ne faisait qu'augmenter, des lois plus dures encore furent édictées. Mais la tyrannie n'a jamais arrêté la misère. Le paupérisme ne cessait de s'étendre ; et Élisabeth se vit obligée d'établir la taxe des pauvres, tant la charité s'était exilée du cœur de ces chrétiens soi-disant « réformés », en réalité, déformés.

Les choses n'allaient pas mieux en Allemagne, à la suite des prédications de Luther. Il faut lire, dans le second volume de Jeanssen, *L'Allemagne et la Réforme*, les suites de cette réforme au point de vue social. Parmi tous les contemporains dont il apporte le témoignage sur l'extrême misère dans laquelle le peuple était tombé, qu'il suffise de redire ce cri de Cochlœns : « Quand verrons-nous relevés tous ces châteaux, ces couvents, ces abbayes, ces églises, ces villages qui, en un si court espace de temps, ont été saccagés, incendiés ! Et qui donc a gagné à tant de ruines ? Les lansquenets et les reîtres... Tant de veuves, d'orphelins, de vieillards, d'infirmes tombés dans une horrible détresse ! Une telle misère attendrirait une pierre ! »

Et pourtant les choses devaient encore aller en empirant. En 1527, Luther osa conseiller aux princes, qui s'étaient emparé des biens de l'Église, de rétablir l'esclavage tel qu'il était pratiqué chez les Juifs !

Tandis que le protestantisme produisait, en Angleterre et en Allemagne, ces tristes fruits, en France, le christianisme, parce qu'il était resté catholique, gardant son ancien esprit, enfantait saint Vincent de Paul. Inutile de dire la tendresse de son cœur pour toutes les infortunes ; inutile de rappeler ses créations et celles qui, longtemps après sa mort, s'inspirèrent de lui ; elles sont sous les yeux de tous.

Hélas ! notre France, après avoir fait les plus admirables efforts pour repousser de son sein le protestantisme et son esprit, se laissa envahir par le philosophisme, autre insurrection contre l'esprit de l'Église, amenant le même triomphe du même égoïsme.

Montesquieu eut le triste courage de louer Henri VIII d'avoir supprimé les hôpitaux fondés dans son royaume par les catholiques. Helvétius et Turgot représentèrent les établissements de la charité chrétienne comme contraires à l'ordre public et à l'intérêt de l'État. Condorcet reprit le langage des païens : « La compassion pour les hommes est de la faiblesse, lorsqu'elle n'a pas pour objet l'utilité générale. » Dupaty, l'ami de Voltaire : « Les pauvres sont partout une espèce mitoyenne entre les riches et les animaux, et sont bien près des derniers. » Et Jean-Jacques Rousseau : « Que tous les hommes servent à mon bonheur, même au prix du leur, que tout se concentre en moi seul ; périsse, s'il le faut, tout le genre humain dans le besoin et la misère, pourvu que j'échappe un instant à la misère et à la faim ! »

Voilà ce que l'on osait dire après dix-sept siècles de christianisme, et cela sur la terre de France, la terre de saint Louis et de saint Vincent de Paul !

De telles doctrines ne devaient point être stériles.

Choiseul donna l'ordre d'arrêter à la fois tous les mendiants du royaume : plus de cinquante mille furent saisis. Les valides furent envoyés aux galères ; quant aux autres, on ouvrit, pour les recevoir, plus de quarante dépôts de mendicité.

La Révolution fit une application plus complète et plus vigoureuse des principes de la philosophie. Comme Henri VIII, la République chassa de leurs couvents les moines qui étaient la providence des pauvres, et mit en même temps la main sur les biens que les établissements charitables avaient reçus de la piété chrétienne.

Le 12 juillet 1793, la Convention porta ce décret :

« L'actif des hôpitaux, maisons de secours, hospices, bureaux des pauvres et autres établissements de bienfaisance, fait partie des propriétés nationales. »

Non seulement le fisc s'empara des propriétés, mais encore, il fit main basse sur les espèces sonnantes qu'il trouva dans les caisses : il n'y laissa pas un rouge liard. En échange, il distribua

de temps à autre quelques poignées d'assignats qui ne remédièrent à rien, car le paysan n'en voulait pas. Ce qu'il voulait, c'était du numéraire : point de numéraire, point de denrées, et le numéraire se cachait, en tout cas le gouvernement n'en envoyait pas. « Nous vous le disons en toute franchise, écrivaient les administrateurs de Douai, les millions en assignats nous aideraient moins qu'un peu de numéraire. » En effet, 292 francs en papier représentaient à peine 24 livres en argent,

Si le paysan se gardait de troquer ses denrées contre du papier, en revanche il troquait volontiers le papier qu'il ne pouvait s'empêcher de recevoir contre les propriétés des hospices, il les achetait à vil prix. Les bandes noires s'en mêlaient. Ce fut un pillage. Et l'État qui avait promis de subvenir aux besoins lorsqu'il serait devenu propriétaire, l'État restait impuissant, ses coffres étaient vides.

Alors ce fut un cri de détresse d'un bout de la France à l'autre. M. Lallemand, correspondant de l'Institut de France, dans son livre *La Révolution et les Pauvres,* nous le fait entendre dans les pièces justificatives qui se déroulent comme une longue clameur. Écoutez : détresse profonde des indigents à Douai, pénurie de la maison de Mézières, situation affreuse de l'hospice de Marvéjols, détresse de l'hospice d'Ussel, réclamations des administrateurs de l'hospice de Chambéry, détresse de l'hôpital de Dax, détresse de l'hospice de Châteauroux, situation déplorable des hôpitaux de Paris, détresse des hôpitaux de Bordeaux, situation critique des hospices de Marseille, etc., etc.

« Citoyens représentants, écrivait la commission administrative des hospices de Bordeaux au conseil des Cinq-Cents, tout, oui, tout nous manque dans nos hospices. » Et ce n'était pas une figure de rhétorique, car, trois semaines auparavant, on s'était trouvé dans l'impossibilité d'assurer la distribution de pain pour le lendemain. A Figeac, le revenu de l'hospice était descendu de 22.000 francs à 6.400 francs. Avec cette modique somme il fallait soigner, soutenir et entretenir, tout le long de l'année, 212 malades et 200 orphelins.

Partout, le gouvernement devait des mois d'arrérages aux nourrices de ces petits êtres qu'on nommait avec emphase « les enfants de la patrie ». Les mandats de paiement envoyés par le ministère de l'intérieur ne pouvaient être touchés nulle part. Aussi, ces pauvres petits périssaient presque tous. Sur 3.122

enfants portés à l'hospice des Enfants trouvés, à Paris, en l'an IV, il n'en survivait que 215 au bout de l'année. Sur 618 enfants exposés aux hospices de Marseille, il n'en a survécu que 18. A Toulon, sur 104, il n'en a survécu que 3.

« Citoyens législateurs, écrivaient les citoyens de Bayeux dans une pétition, nous ne pouvons plus supporter le spectacle déchirant qu'offrent à nos yeux ces asiles sacrés de l'humanité souffrante qui ne recèlent plus que des squelettes vivants... Un ajournement de secours provisoires serait l'arrêt de mort de ces malheureux. »

Alors comme aujourd'hui, plus les ressources diminuaient dans les hôpitaux, plus les employés s'y multipliaient. Un message du Directoire au conseil des Cinq-Cents déplore l'étendue du mal et avoue l'impuissance du gouvernement à y porter remède.

Le nombre des pauvres augmentait aussi d'année en année. Près de 5.000 indigents étaient reçus dans les hospices du département du Nord, et le préfet en constatait 122.887 autres. L'on sait combien la population y était inférieure à ce qu'elle est aujourd'hui.

La misère était effroyable. Tous les commissaires du Directoire constatent qu'elle est « parvenue à son dernier terme ». L'agriculture, le commerce, l'industrie étaient également ruinés.

Fille de la misère, la mendicité s'étendait à la fois sur tout le pays et sur toutes les classes de la société. Et tandis que, sous l'action du christianisme, on voyait les plus riches se dépouiller même du nécessaire, sous l'inspiration des idées philosophiques, on voyait les personnes aisées ne pas rougir de demander un secours dont elles n'avaient pas besoin. C'est le conseiller d'État Redon qui le constate. Une brochure adressée aux consuls, par son auteur, évaluait en moyenne à trois cent mille le nombre des mendiants. C'est infiniment au-dessous de la vérité, car un tableau politique de la situation de la France adressé au Directoire, constatait à Rouen 64.000 mendiants sur 85.000 habitants. Partout on pouvait s'écrier comme les femmes de Bayeux, renversant et brisant la statue de la Liberté installée dans leur cathédrale : « Quand la Vierge était à ta place, nous ne mourions pas de faim ! »

De charité chrétienne, au milieu de cette misère, il n'y en avait plus, il ne pouvait plus y en avoir, car les bons chrétiens

avaient été guillotinés ou étaient en exil. Rivarol concluait : « La misère est plus grande, les pauvres plus nombreux, et la compassion est éteinte. On a renversé les fontaines publiques, sous prétexte qu'elles accaparaient les eaux, et les eaux se sont perdues ! »

Le pauvre de nos jours peut-il avoir plus de confiance dans la pitié du socialiste que celui d'il y a un siècle dans celle des jacobins ?

Le naturaliste Birchner a consacré une page de son *Journal* au pontife socialiste Lassalle. Il les montre, pourrait-on dire, tous en lui.

« Lassalle, a passé une journée ici chez moi. C'est une personnalité qui en impose, mais désagréable. Il me fait l'effet d'avoir la tête dure et capricieusement obstinée ; je croirais assez que toute sa propagande ouvrière n'est qu'un stratagème d'ambition politique. Il y a beaucoup de pompe fausse et théâtrale dans son exhibition. C'est un juif et on le connaît à son parler.

» Il essaya de me tirer de son côté et y employa toutes ses forces et s'en alla courroucé de n'avoir pas réussi.

» Une chose me frappa dans la conversation, c'est que lui qui est cependant un apôtre du peuple, s'exprimait de la façon la plus méprisante sur ce qu'il appelle la racaille, la populace *(das Mob)*, et formulait en termes très énergiques le dégoût qu'il ressentait pendant ses tournées politiques en serrant la main sale et suante des ouvriers. »

A cet égard, Lassalle se rencontre avec Heine, son confrère en judaïsme et en socialisme. « Jamais, disait Heine, je n'a serré la main au peuple sans courir me la laver au plus vite. »

Que d'autres traits pourraient être ajoutés à ceux-ci ?

On le voit, toujours et partout la charité est fille de la doctrine catholique : elle ne règne que là où la vraie Église peut inspirer l'esprit de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST ; elle disparaît, elle fait place à l'égoïsme, à la cruauté, au paupérisme, aussitôt que le silence lui est imposé. Nous pourrions pousser la démonstration jusqu'à nos jours et montrer ce que les pauvres ont gagné à la substitution de la bienfaisance — ou, comme on dit aujourd'hui, de « l'altruisme » et de la solidarité [1] — à la charité, et des in-

1. Monneron, le professeur anti-clérical, croyait remplacer par ces deux mots : « solidarité humaine » la tradition vivante d'ordre et d'amour incar-

firmières laïques aux sœurs hospitalières, mais cela est à la connaissance de tous.

Il est une chose cependant qui peut être ignorée. La Chambre des députés de Berlin a eu à discuter dernièrement le cas de certains professeurs d'Universités allemandes qui font l'essai de leurs sérums et de leurs inoculations sur des sujets pris parmi les malades des hôpitaux. Ainsi l'on cite un professeur de Breslau qui, voulant étudier la germination des furoncles, a fait une véritable semaille de ces germes douloureux sur le corps d'un enfant malade.

Mais voici qui est encore plus odieux. Ce même professeur, et, paraît-il, d'autres de ses collègues en d'autres Universités, auraient inoculé à des enfants, à des adultes, un mal infectieux et honteux dont les traces, même après guérison, laissent le plus souvent des désordres inguérissables dans l'organisme et de plus entraînent des conséquences sur la postérité du sujet. Et cela par amour pour la science, dit-on ; en réalité, pour se faire un nom [1].

Sans aller aussi loin, certains chirurgiens n'ont-ils pas outrepassé les frontières tracées par la science reconnue et acquise, pour se livrer, sur le corps inerte de leurs patients, à des opérations qui avaient moins pour but la guérison du malade qu'une audacieuse expérience ? Mille bruits en ont couru.

Voilà où l'on en vient lorsque disparaît la notion de la charité telle que le catholicisme l'a prêchée au monde.

La charité n'appartient et ne peut appartenir qu'au catholicisme. C'est lui qui l'a créée, c'est sa propriété, mais une propriété telle qu'elle s'évanouit dès que d'autres cherchent à s'en emparer. Ils s'empressent de la démarquer, d'en changer le nom, de l'appeler bienfaisance, philanthropie, altruisme ; mais avec le nom disparaît la chose elle-même.

« Quand la religion, dit Chateaubriand, voulut réformer le

---

nés dans l'Eglise. Il ne s'apercevait pas que cette expression de la dépendance relative des êtres à l'endroit les uns des autres, a deux significations : l'une bienfaisante, c'est la seule qu'il voulait voir. Mais toutes les perversités de la lutte pour la vie ne sont-elles pas aussi justifiées par cette formule ? Le lion est solidaire de sa proie, puisqu'il ne peut vivre sans elle. Seulement, sa solidarité consiste à la tuer et à la dévorer. (Paul Bourget.)

1. En mai 1904, M. le Dr Guermonprez, professeur à l'Université catholique de Lille, a publié un volume intitulé : *L'Assassinat médical et le respect de la vie humaine*, où il montre que les pratiques les plus criminelles sont aujourd'hui posées en thèses par les médecins matérialistes.

cœur humain, et tourner au profit des vertus nos affections et nos tendresses, elle inventa une nouvelle passion ; elle ne se servit pour l'exprimer, ni du mot d'amour qui n'est pas assez sévère, ni du mot d'amitié qui se perd au tombeau, ni du mot pitié, trop voisin de l'orgueil ; elle trouva l'expression de CHARITAS, charité, qui renferme les trois premières et qui renferme en même temps quelque chose de céleste. Par elle, les hommes s'aiment, pour ainsi dire, à travers DIEU qui spiritualise leur amour, et n'en laisse que l'immortelle essence en lui servant de passage. »

TROISIÈME SUBDIVISION :

LA LOI DE L'EFFORT

CHAPITRE XLIX

L'EFFORT, LOI DE L'HUMANITÉ

La question sociale ne peut être résolue par la seule charité. La charité, c'est la loi surnaturelle. Au-dessous d'elle, la supportant, comme la raison supporte la foi, se trouve la loi de la nature humaine sans l'observation de laquelle la charité elle-même serait impuissante à subvenir aux misères, tant elles seraient profondes et multiples.

Cette loi est celle de l'effort pour le progrès, car l'humanité est appelée à progresser, et ce mot de progrès, dont on a tant abusé en ce siècle, exprime vraiment la loi de la nature humaine. L'ange, être simple, est sorti des mains de son Créateur dans sa perfection naturelle ; l'homme naît enfant, grandit, se développe, et, pour grandir et se développer, doit faire effort.

Il en était ainsi dans le paradis terrestre ; à plus forte raison a-t-il dû en être ainsi aprés la chute.

Adam dans l'Eden avait des besoins et devait travailler pour les satisfaire : Dieu mit l'homme dans le jardin des délices pour le cultiver et se nourrir des fruits de sa culture.

L'homme, par sa nature, est constitué dans l'indigence. Il a des besoins ; il ne peut trouver qu'en dehors de lui les moyens de les satisfaire ; et ces moyens il ne les acquiert que par le travail. A l'origine il devait travailler comme aujourd'hui. Toute la différence consiste en ceci, que depuis la chute le travail est devenu pénible, d'agréable qu'il était.

L'homme paraît être, sous ce rapport, dans une position inférieure à celle de l'animal ; en réalité, il est dans une condition meilleure. L'agneau trouve tout prêt le gazon que réclame sa

faim et le tigre trouve tout préparé dans les artères d'une bête plus faible l'aliment dont il a besoin pour soutenir sa vie. Prenez le dernier des insectes, le plus invisible des microbes, sa nourriture est là déposée près de lui, il n'a qu'à la prendre. L'homme est le seul être auquel la nature, depuis sa malédiction, se dérobe et à laquelle il doit faire violence. DIEU eût pu faire croître spontanément une plante telle que le blé, de sorte que chacun eût trouvé, sans plus de travail que le bœuf qui pâture, ce que demande sa faim. Il ne l'a point fait. Sur toute la surface du globe, les hommes sont courbés sur la terre, l'arrosant de leurs sueurs et ne lui arrachant qu'au prix des plus pénibles travaux les fruits qui les nourrissent et le charbon qui les réchauffe. Ils ne sont à l'abri des injures de l'air qu'après avoir construit des maisons et tissé des vêtements, tandis que la laine croît sur le dos des moutons.

La masse du genre humain a toujours été, est actuellement et sera toujours dans l'indigence : elle n'a eu, elle n'a, elle n'aura qu'à grand'peine ce qu'il lui faut. Et cependant, nous venons de dire que cette condition est meilleure que celle qui est faite aux bêtes. Comment cela ? C'est que nous n'avons été établis dans l'indigence qu'afin que nous luttions contre elle ; et cette lutte est la condition du progrès. L'animal ne progresse pas, il est le même dans toute la suite de ses générations ; l'humanité progresse : il y a progrès dans l'individu, progrès chez les nations, progrès dans l'humanité tout entière.

Voyons les faits.

Lorsque DIEU chassa l'homme du paradis terrestre, il lui dit : « La terre est maudite à cause de toi. C'est par un travail pénible que tu en tireras ta nourriture tous les jours de ta vie. Elle te produira des épines et des ronces. Tu ne te nourriras qu'à la sueur de ton front. »

Cette nécessité où l'homme fut placé de travailler tous les jours de sa vie, avec sueur et peine, une terre ingrate et maudite, et de ne pouvoir qu'à ce prix lui arracher le pain nécessaire à la vie, ce fut un châtiment sans doute. Mais la loi du travail existait avant la chute ; et DIEU, avant d'y mettre la peine et la souffrance, avait mis dans cette loi un frein et un traitement ; un frein pour contenir l'homme et un traitement pour le former.

Un frein. Car il ne faut pas croire que si Adam n'eût pas péché, nous fussions nés impeccables. L'épreuve aurait été imposée à chacun de nous ; et le ciel eût été en ce cas, comme il est maintenant, une récompense personnelle accordée au mérite de chacun. Nous aurions pu démériter, nous aurions pu nous écarter du droit chemin comme le firent Adam et Ève, en un moment d'oisiveté. Le travail nous a été donné, il a été imposé dès avant la chute pour nous contenir, pour nous empêcher de nous dévoyer, pour nous faire garder la ligne du devoir. Il a été aussi donné comme moyen de développement et de progrès. C'est par le travail que l'homme s'assujettit la nature, qu'il étend son domaine et se grandit lui-même. Cela aussi date des origines. C'est dans le paradis terrestre que Dieu dit à l'homme : « Croissez et multipliez, remplissez la terre et assujettissez-la, et dominez sur les poissons de la mer, sur les volatiles du ciel et sur tous les animaux qui se meuvent sur la terre. » Par ces paroles, l'empire a été donné à l'homme sur toute la nature, mais à la condition qu'il se l'assujettît.

Le péché fit mettre dans le travail la peine, mais le châtiment n'en retira ni le frein salutaire, ni le moyen de développement.

Et ce châtiment, avec quelle paternelle miséricorde, avec quelle pieuse sollicitude il fut infligé !

Ce fut sur les plateaux élevés de l'Asie centrale que l'homme se trouva après sa chute, là où, grâce au soleil, la nature avait une avance. Les végétaux, répandant sur le sol la pluie annuelle de leurs feuilles, y avaient versé un primitif engrais. La culture de la terre put commencer. Peu à peu, au lieu de ronces et d'épines, le travail de l'homme lui fit produire les fruits et les légumes, et surtout cette plante précieuse entre toutes, la principale nourriture de l'homme civilisé, le blé, qui est tellement le fruit de la culture qu'on ne retrouve nulle part cette plante à l'état sauvage.

Les forêts défrichées, les marais desséchés assainirent l'air, et l'assainissement de l'air produisit celui du sang.

Ainsi naquirent les premières civilisations : par l'effort, par la lutte contre la nature, par la constante énergie de l'âme passant d'une conquête à l'autre. Car ce n'est pas seulement la terre végétale et ses fruits que l'homme conquit par son labeur. L'édifice des lois, l'édifice des sciences morales, philosophiques,

naturelles, l'édifice politique, l'édifice religieux lui-même, en un mot, tout ce qui fait l'acquis de l'humanité, est le prix des laborieux et constants efforts des générations ajoutant chacune à ce que les précédentes avaient amassé.

L'inverse s'est produit, hélas ! trop souvent. Quand les âmes sont tombées, les nations se sont écroulées, le sang est redevenu pauvre, le climat inhabitable, le sol ingrat, et l'âpre nature a de nouveau occupé la terre. Ainsi s'éteignirent les nations de l'antiquité proprement dite : Thèbes, Ninive, Babylone.

Si Dieu avait déposé nos premiers parents en Europe, le genre humain n'eût point tardé à disparaître, ou du moins il ne se fût point développé. L'ingratitude du sol l'eût découragé. Il ne pouvait y triompher que plus tard, armé d'un capital déjà recueilli en Orient.

Le nord de l'Afrique et le midi de l'Europe offraient une nature déjà plus austère que celle de l'Orient. Elle demanda à l'homme un effort plus grand et de cet effort naquit une civilisation plus haute.

Mais cette civilisation d'Athènes et de Rome finit aussi par s'affaisser ; et cela par les mêmes causes qui avaient fait disparaître la civilisation antique, c'est-à-dire l'abus des biens obtenus se substituant à l'obstination à vouloir en obtenir de plus en plus grands.

Vint alors la civilisation chrétienne. Elle fut portée plus près du pôle, au sein de l'Europe moderne, en ces contrées que les anciens considéraient comme réservées aux bêtes fauves. Ici la nature demanda une dépense d'énergie plus grande encore. Elle ne fut point au-dessus de la vertu des Bénédictins et des populations qu'ils surent entraîner par leurs paroles et leurs exemples.

A l'heure actuelle, l'Europe, la moins fertile naturellement des parties du monde, porte une richesse qui vaut plusieurs fois la richesse des autres. Les nations chrétiennes, à l'exclusion des autres nations modernes, ont environ cinq fois plus de capital que les plus riches nations de l'antiquité, et leur population est plus du triple sur le même emplacement.

Il est encore des contrées où le sol n'a point été travaillé par la main de l'homme, n'a point été trempé de ses sueurs ; là est l'état sauvage.

Ce coup d'œil rapide jeté sur l'histoire du monde fait éclater

cette vérité, que la grandeur de l'homme fut toujours en raison de la grandeur de l'obstacle que la nature offrit au travail, et de la force d'âme que l'homme déploya pour le vaincre.

« Le travail, même peu fructueux, est plus utile que la richesse, a dit M. Le Play. Le peuple qui, par un privilège funeste, pourrait subsister sans travail, serait par cela même, frappé de décadence. N'a-t-on point observé de tout temps l'influence fâcheuse exercée sur les nations équatoriales par un climat qui, multipliant les productions spontanées, rend le travail à la fois moins nécessaire et moins attrayant?[1] »

Voilà le fait le plus général et le plus patent que présente l'histoire de l'humanité. L'homme a été créé avec des besoins, pour croître par l'énergie que ces besoins réveillent dans son âme. Dieu a voulu que par le besoin il fût stimulé à faire continuellement acte de volonté, acte de renoncement à ses aises et acte de courage. Ces victoires sur lui-même fortifient le cœur de l'homme, l'élèvent, le rendent capable de choses de plus en plus grandes ; et c'est ainsi que les civilisations montent en proportion des obstacles et de la force de caractère que l'obstacle stimule et produit.

Cela est tellement vrai, qu'il y a un demi-siècle, M. de Saint-Bonnet ne craignait point de faire cette observation qui aujourd'hui menace d'être une prophétie.

« Déjà plusieurs peuples du midi paraissent disposés à péricliter les premiers dans leur démocratie. Et ceux du Nord quoiqu'enlacés dans une erreur de fer, semblent devoir leur survivre, tant l'homme a besoin d'être ranimé par l'effort. » Que les races latines y prennent garde ! Quelles s'attachent à tirer du christianisme les éléments féconds de leur grandeur morale, autrement les races du Nord qui, dans l'effort qu'exige d'elles la nature, puisent directement les éléments de leur grandeur, parviendront, même avec une infériorité de lumiére divine, à soumettre encore une fois les peuples du midi ! » Les progrès accomplis par l'Allemagne et la Russie depuis que ces paroles ont été écrites, la décadence de l'Espagne, de l'Italie et de la France, ne sont point faits pour contredire ces prévisions, ni surtout les principes qui ont permis de les formuler.

Que conclure ?

C'est que l'indigence dans laquelle se trouve et s'est trouvée la

1. *Réforme sociale*, t. II, p. 6.

plus grande partie de l'humanité, n'est point un mal fortuit que la doctrine démocratique fera disparaître un jour, comme l'hygiène a fait disparaître la lèpre. C'est un fait divin, une institution divine, voulue par la Providence, parce qu'elle est nécessaire à l'accomplissement des desseins de DIEU sur l'homme et au vrai bonheur de l'humanité. Proudhon l'avait compris. Toujours il a soutenu contre les socialistes que le salut du peuple était dans la tempérance et le refrènement.

Il a écrit : « Le christianisme a posé le premier d'une manière formelle la loi de pauvreté, et cette pauvreté, glorifiée par l'Evangile, est la plus grande vérité que le CHRIST ait prêché aux hommes. Il n'est pas bon que l'homme ait ses aises, il faut au contraire qu'il sente toujours l'aiguillon du besoin. A cette pauvreté, loi de la nature et de la société, il est évident qu'il ne faut pas songer à nous soustraire. La pauvreté est bonne et nous devons la considérer comme le principe de notre allégresse. La raison nous commande d'y conformer notre vie par la frugalité des mœurs, la modération dans les jouissances, l'assiduité au travail et la subordination absolue de nos appétits à la justice. »

C'est de l'indigence et non point de la misère que nous avons dit ce qui précède.

La misère est de création humaine, elle est le fruit du vice, quoique non toujours du vice de celui qui la subit. L'indigence, elle est l'une des plus grandes miséricordes dont DIEU nous ait gratifiés. S'il ne l'avait placée sous l'homme, il serait resté à terre et y aurait pourri. DIEU a fait cette terre telle qu'elle est, afin que l'homme, suppléant à la nature par son travail, se procurât ce qui lui manque, et que l'énergie d'âme qu'il est obligé de déployer dans ce labeur, le fît grandir ici-bas et le préparât pour ses éternelles destinées.

C'est à ce point de vue, aussi élevé que vrai, qu'il faut se placer pour voir combien sont vaines, combien seraient destructives de l'humanité les utopies démocratiques.

Il y a quelques années, vers 1895, les démocrates déclarèrent que l'un des buts principaux que devait se proposer la démocratie, était de pouvoir organiser la distribution gratuite du pain à tous les citoyens, dans la mesure de chacun [1].

1. Nous ne confondons point cette utopie avec la très intéressante expé-

Un abbé donna au projet une chaleureuse approbation. Au conseil général du Nord, session d'août 1900, la question fut mise sur le tapis.

M. Selle demanda la « dotation du pain national ». M. Delory exprima la persuasion que cette dotation ne tarderait point à être faite. « Qui aurait cru, dit-il, il y a vingt ans, qu'il arriverait un temps où l'instruction serait distribuée à tous gratuitement? Elle l'est cependant. Sous peu, la nourriture corporelle sera distribuée à tous par l'Etat, aussi bien que la nourriture intellectuelle. »

D'abord, où l'Etat prendra-t-il le blé, quand tous seront en droit de l'exiger de lui, les mains dans les poches?

Mais, supposé que cela fût possible, et que l'homme pût arriver à obtenir ce que DIEU n'a point voulu faire, que le blé lui vînt dans les mains tout formé, tout moulu, tout cuit sans travail, que deviendrait le genre humain? Avant dix ans il aurait complètement disparu de la terre, épuisé de débauche.

Presque toutes les œuvres démocratiques sont marquées à ce coin de l'ignorance de la loi fondamentale de l'humanité. Or, tout ce qui sera tenté contre elle aboutira nécessairement, non point à faire le bonheur du peuple, mais à substituer la misère à l'indigence.

---

rience faite à Roubaix. La boulangerie ouvrière l'*Union* a fondé une société de secours mutuels entre tous les clients de la boulangerie qui veulent en faire partie. Elle a pour but de leur assurer, par la mutualité appuyée sur l'épargne, le pain qui les fait vivre dans les circonstances difficiles de la vie, et de leur donner la satisfaction d'avoir alors un pain qui est à eux, qu'ils ne doivent pas solliciter de la bienfaisance officielle ou privée.

CHAPITRE L

LA PIERRE DE TOUCHE DES ŒUVRES POPULAIRES.

Des œuvres ! Des œuvres ! C'est le cri qui retentit partout. Et ce n'est point un vain cri. A aucune époque de l'humanité peut-être, il n'y eut autant de créations, ou du moins autant de tentatives diverses pour apporter aide et assistance aux malheureux, pour subvenir à toutes les infirmités spirituelles et corporelles de l'humanité.

Léon XIII, dans l'Encyclique *Rerum novarum* et dans sa lettre au clergé de France, a apporté à ce mouvement si généreux le puissant encouragement de la parole apostolique.

Par lui nous avons reçu l'assurance que ce zèle est particulièrement voulu du ciel au moment présent, et qu'en suivant ses inspirations nous appellerons sur nous les miséricordes divines.

Mais, tout mouvement doit être ordonné, toute initiative, si généreuse qu'elle soit, a besoin de lumière et de direction [1].

---

1. De lumière surtout. Dans la séance du 10 juin 1902 du XXI° Congrès d'Economie sociale, M. l'abbé Millot, auteur du livre si précieux : *Que faut-il faire pour le Peuple ! Esquisse d'un programme d'études*, présenta un rapport sur ce sujet : *Le jeune Clergé et les Études sociales.* Il y raconta, sans se découvrir, sa propre histoire, c'est-à-dire les étapes qu'un prêtre dut parcourir pour arriver à se donner des idées justes sur cette question.

Il était entré au séminaire après avoir fait des études de droit et avoir suivi un cours d'économie politique et avoir reçu les félicitations de l'examinateur. Au séminaire, il s'enrôla dans les conférences d'œuvres ; il y entendit M. Demolins et M. Harmel, et en sortit convaincu de l'existence de la question sociale et aussi de l'extrême facilité de sa solution : retour aux corporations, organisation du travail, lois ouvrières, répartition plus équitable des richesses, réveil de la foi et le problème était résolu. Si, au sortir du séminaire il s'était lancé dans les œuvres sociales, il se serait sans doute attaché d'autant plus à ses illusions que les faits leur auraient donné de plus cruels démentis. Il se rendit à Rome. Il y vit Mgr Ireland,

Après avoir encouragé le clergé de France à s'efforcer de toutes manières de venir en aide au peuple, Léon XIII dit : « Mais la discrétion dans les œuvres et dans le choix des moyens pour les faire réussir, est d'autant plus indispensable que les temps présents sont plus troublés et hérissés de difficultés plus nombreuses. »

Les temps sont troublés, parce que les esprits le sont ; et les esprits sont troublés, parce qu'ils ne connaissent plus les principes qui doivent les guider en chaque ordre de choses, ou,

---

Mgr Strossmayer, encore M. Harmel et aussi M. Claudio-Jannet. Ses conversations avec eux ne laissèrent pas que de troubler la belle sécurité de ses conclusions de séminaire. Après deux ans, il revint en France, heureux d'avoir appris une chose : c'est qu'au fond, en matière sociale, il ne savait rien.

Il fut chargé d'une paroisse ouvrière. Il y vit des vieillards mourants de faim, les enfants pervertis par la rue ou l'atelier, les familles désorganisées et démoralisées par l'alcool, les jeunes filles victimes de la tuberculose ou de contagions plus déplorables, les odieux abus de la vente à crédit, le peu de souci de beaucoup de patrons ou de bourgeois pour les misères ouvrières. Il conclut à la nécessité d'une intervention rapide et efficace des pouvoirs publics. Il devint interventionniste, étatiste. Ce fut sa quatrième étape. Il en restait une à faire. Il changea de milieu et se trouva en relations avec des chefs d'industrie ou de maisons de commerce. Il leur demanda pourquoi ils ne faisaient pas des conditions plus avantageuses à leurs employés ou à leurs ouvriers. Les réponses lui semblèrent de valeur inégale, mais le firent profondément réfléchir. Après l'enquête vivante, il institua l'enquête livresque. Le P. Liberatore, le P. Antoine, MM. Gide, Cauwés, P. Leroy-Beaulieu, de Molinari, Jaurès, Millerand et bien d'autres dans le présent et dans le passé, lui fournirent les renseignements les plus précieux et les plus contradictoires. Après avoir bien lu, bien compulsé, bien réfléchi et bien contrôlé, le résultat fut qu'il se trouva en possession d'un petit nombre d'idées sociales, précises et vraiment scientifiques et d'un nombre immense de points d'interrogations.

M. l'abbé Millot conclut : « Ce qui manque à beaucoup de prêtres qui s'occupent des questions sociales, c'est le sens économique, cette perception très nette de l'extrême complexité des problèmes économiques, cette intuition des répercussions infinies et souvent désastreuses, d'une mesure en apparence inoffensive. Cela ne s'invente pas, mais cela peut se communiquer. Les sociétés sont des organes vivants, on ne peut les refaire ou les opérer à volonté. Il vaut mieux qu'un prêtre ne se mêle pas de questions sociales que de les traiter avec une incompétence qui compromet à la fois la cause sociale et la cause catholique. Mais un prêtre qui a pu recevoir une sérieuse formation sociale, qui a compris que les grandes réformes se font lentement, sourdement, à force de patience et de persévérance, et qui donne sa vie à une de ces œuvres, peut transformer le milieu dans lequel il vit. »

La communication de M. l'abbé Millot était, nous l'avons dit, une autobiographie. Ce digne prêtre est mort bien prématurément, laissant néanmoins un livre de première valeur : *Que faut-il faire pour le Peuple ?* Exquisse d'un programme d'Études sociales. (Paris, Lecoffre, 1901).

que, s'ils les connaissent, ils n'y adhèrent plus assez fermement.

Nous devons donc nous demander si, en cette multitude d'œuvres qui éclosent de toutes parts, il n'y a pas un choix à faire, des préférences à accorder, peut-être même des éliminations à opérer, et quels sont les principes qui doivent éclairer ces choix et prescrire ces ostracismes.

Question aussi délicate à traiter que difficile à résoudre. Nous l'aborderons néanmoins, parce qu'elle est de suprême importance, et que d'ailleurs les vérités exposées dans les chapitres précédents ont indiqué la voie à suivre pour arriver aux meilleures conclusions.

« La misère du peuple, misère plus grande que jamais, a dit M. de Saint-Bonnet, viendra de ceux qui veulent l'abolir ». Une telle parole, dite par un si profond esprit, demande que l'on s'y arrête, et que l'on cherche à voir si vraiment parmi les moyens qui sont proposés, préconisés, essayés pour porter remède à la situation actuelle, il en est qui auraient pour effet de la rendre plus intolérable, de creuser plus profond l'abîme où la société se perd.

M. de Saint-Bonnet explique ainsi sa pensée : « Il faudrait obtenir de l'homme un surcroît d'effort, et on ramollit son âme au rêve d'un surcroît de bien-être ».

Le grand moraliste nous donne dans ces mots la pierre de touche des œuvres populaires, le critérium qui doit servir à les discerner, à éclairer le jugement que nous devons porter sur elles, à nous faire connaître celles auxquelles nous devons applaudir et apporter un concours franc et sûr de lui-même, et celles auxquelles nous ne devons point nous prêter, et que nous pouvons même condamner avec la certitude de ne point nous opposer au bien public.

Quel effet la mise en œuvre de telle conception doit-elle produire sur les hommes qu'elle veut atteindre et favoriser ? Sera-ce d'amollir les âmes ou de les porter à un plus grand déploiement d'énergie? Voilà ce que nous avons à nous demander tout d'abord, lorsque nous nous trouvons en présence d'une création nouvelle ou d'une demande de concours pour une œuvre déjà existante.

Cette règle découle de la grande loi qui préside à tous les progrès comme à tous les reculs des peuples dans les voies de

la civilisation, des familles dans celles de la prospérité, des âmes dans celles de la noblesse et de la sainteté. La loi de l'effort.

Dieu, avons-nous dit, a mis la faim dans le corps de l'homme, et dans la nature chargée d'apaiser cette faim il a mis l'aridité, afin d'obliger la masse du peuple au travail.

Dieu a aussi mis dans l'esprit de l'homme l'ignorance, avec le désir et le besoin de savoir les lois qui régissent l'univers, celles qui doivent régir la société, celles que lui-même doit observer afin que, par un labeur non moins pénible que celui du défrichement des terres, une élite en conquît la connaissance, les fît connaître, les employât à l'avantage de tous.

Dieu, enfin, a permis au péché d'introduire le désordre dans le monde et la concupiscence dans les cœurs, afin que l'homme, en luttant contre lui-même et en réagissant contre le mal, fondât la civilisation dans la société et établît la sainteté dans les âmes.

Qu'elle est belle, qu'elle est haute, sublime, la condition que Dieu a ainsi faite à l'homme !

Lorsqu'Il tira du néant la terre, les mers, le firmament et ses astres, les plantes et les animaux, il pouvait être dit : *Vidit Deus quod esset bonum.* Il en fut autrement à la création de l'homme. Dieu réserva son témoignage. Pourquoi ? Parce qu'à la différence des autres créatures qui, à leur sortie du néant, se trouvaient avoir toute la perfection que Dieu avait dessein de leur donner, l'homme était créé perfectible et devait s'achever lui-même.

La même remarque peut être faite dans la comparaison de l'homme avec l'ange.

Dieu avait créé l'ange avant de créer la nature humaine. Il lui avait donné une nature de qualité supérieure à la nôtre, nature purement spirituelle, tandis que si nous sommes esprit, nous sommes aussi matière. Mais il nous donna par cela même une destinée supérieure. Les anges furent, dès le premier instant de leur existence, tout ce qu'ils pouvaient être : leur nature simple, non composée, ne laissait point de place au devenir. Ils sortirent tout faits des mains du Créateur.

L'homme au contraire fut créé en puissance de devenir ce que Dieu voulait qu'il fût, et de le devenir par sa propre et

continuelle coopération. Son corps n'est d'abord qu'un germe ; son intelligence, une nuit ; sa volonté, une débilité ; son âme, une première grâce à laquelle il devra correspondre pour en obtenir une seconde, et chacune des attractions divines, qui se succéderont en elle par milliers et par millions pour lui faire franchir tous les degrés de la perfection, exigeront son concours, toutes sans exception ; tandis que les anges n'eurent qu'à accorder, par un acte que leur nature voulait unique, leur acceptation ou leur refus de la béatitude éternelle. De sorte qu'en passant de la création de l'ange à la création de l'homme, Dieu donna plus d'étendue à la loi du mérite qui fait la noblesse des créatures intelligentes. Aussi, ne faut-il point s'étonner qu'une créature purement humaine, la Sainte Vierge Marie, se soit élevée par le mérite au-dessus de toutes les hiérarchies des anges et ait été déclarée leur Souveraine.

De même, en dehors de lui, l'homme ne trouve rien qu'en semence et en rudiment : à lui de tout mettre en développement, depuis le sol aride jusqu'aux forces les plus puissantes et les plus mystérieuses de la nature : depuis la loi de l'amour paternel mise au cœur d'Adam et d'Ève, jusqu'aux codes des civilisations les plus compliquées ; depuis le premier acte d'adoration sorti du cœur de notre premier pére, jusqu'à la liturgie de la sainte Église.

Dieu a donc fait à l'homme cet honneur de le concevoir et de le créer de telle sorte qu'il fût appelé à concourir lui-même à sa formation et à sa perfection. C'était la plus grande noblesse qu'il pût donner à une créature, car aucune ne pouvait mieux le rapprocher de lui.

Dieu est par lui-même. C'est sa grandeur incommunicable, le principe de toutes ses grandeurs. Ne pouvant transmettre son aséité, il voulut du moins que l'homme portât en lui l'image de cette perfection au-dessus de toute perfection ; et pour cela il le constitua de telle sorte qu'arrivé à son terme, l'homme fût le noble enfant de son propre effort. Chacune des impulsions de son cœur au cours de sa vie, chacune des énergies qui en sont sorties, chacun des actes qu'elles ont produits, l'ont grandi, l'ont fait ce qu'il est enfin devenu.

C'est à ce point de vue élevé que nous devons nous placer pour juger, sans crainte de nous tromper, de la bonté des œuvres.

Toute œuvre qui encourage l'homme à l'effort est dans les desseins de DIEU et dans les données de la nature humaine. Par les efforts qu'elle obtiendra de lui, elle le développera, elle le fera avancer dans la voie de ses destinées temporelles aussi bien qu'éternelles. Mais toute œuvre qui a pour but d'épargner à l'homme l'effort, qui a pour effet d'affaiblir dans le cœur de l'homme la volonté d'agir et de se donner de la peine est une œuvre funeste, parce qu'elle arrête le développement dans l'individu d'abord, et par suite dans la famille, dans la société, dans l'humanité. C'est une œuvre à laquelle on ne doit point se prêter, quelque belles et séduisantes apparences elle puisse présenter.

La *Réforme sociale* rapportait, dans son numéro du 1er janvier 1900, la conversation suivante entre un vieux paysan des environs de Cassel et son fils ouvrier mineur.

Le vieux paysan disait à son garçon : — Es-tu heureux dans les mines? La journée est-elle élevée?

— Cela ne va pas trop mal, mon père; je gagne maintenant 6 à 7 francs!

— 6 à 7 francs? fait le vieux, mais c'est la fortune! Tu vas pouvoir mettre de l'argent de côté, pour te retirer sur tes vieux jours; tu feras comme moi : à force d'économies, en me privant même un peu, j'ai pu faire honneur à mes affaires, prévenir les jours de maladie sans faire de dettes et arriver à m'acheter une maison et une vache; je vis maintenant bien heureux avec ta vieille mère, jusqu'au jour où DIEU me rappellera, et j'ai la satisfaction d'avoir bien établi mes enfants.

— Nous avons changé tout cela, mon père, répondit en riant le jeune homme. Nous n'avons plus besoin de faire des économies, on les fait pour nous; lorsque je serai vieux, ou même avant, pourvu que j'aie 55 ans, l'État me servira ma retraite! La maladie? je n'ai pas à m'en occuper; la caisse de secours n'est-elle pas là pour me fournir le médecin, les médicaments et mes petites journées? Les blessures? La loi force les compagnies à me donner la moitié de mon salaire. Les dettes? La loi défend de me retenir plus de 20 % sur mon salaire, et ma retraite est insaisissable. Quant aux enfants, il y a l'asile pour les petits, l'école pour les plus grands et à 13 ans on les embauche à la mine. Tu vois, mon père, que tu n'as guère à t'inquiéter; tout ce que tu as obtenu par économies et privations, je l'ai sans m'occuper de rien.

« Ce raisonnement, ajoute la *Réforme sociale*, est absolument topique et malheureusement ce n'est pas dans le seul département du Nord qu'on le tient, ni même en France, mais un peu partout.

» On se demande si la suppression de l'effort individuel n'est pas le point de départ de la décadence des peuples. »

Assurément la suppression de l'effort est la cause de la décadence des peuples. Tous ceux dont le regard a pu embrasser le large horizon de la vie des nations, arrivent à la même conclusion. « Que tous les hommes soient contents, disait M. de Bismarck, ils s'endormiront ; le genre humain croupira dans un lâche repos; son bonheur, exempt de tout désir et de toute inquiétude, sera pareil à celui dont jouissent les demi-sauvages dans ces îles fortunées où ils vivent d'air, de soleil, de noix de coco et de bananes qu'ils n'ont même pas la peine de cuire. »

Prenons garde ! L'émulation à inventer chaque jour de nouvelles œuvres démocratiques nous achemine-là.

Le démocrate voudrait moins de privation, moins de travail, plus de bien-être. Nous aussi. Mais pour obtenir cet heureux changement, il fait appel, non aux énergies de l'âme humaine, mais à l'État et aux lois, lois d'assistance, lois de retraite, lois de la limitation des heures de travail, lois de minimum de salaire, lois de crédit, etc., etc.

L'idéal du jour est d'avoir le lendemain assuré quand même, afin de pouvoir dépenser tout ce qu'on a au fur et à mesure qu'on le reçoit, vivre au jour le jour sans avoir à prendre soi-même, en quoi que ce soit, souci de la vieillesse.

Ne paraît-il pas très sensé de vouloir que le gouvernement fasse des lois de cette sorte ? de prétendre que son premier soin, son premier devoir, c'est l'assistance en toutes choses?

M. Blanc de Saint-Bonnet répond : « On dirait vainement aujourd'hui la vérité sur ce point, car elle s'éloigne de nos yeux de la distance qui sépare le point de vue où nous sommes, du point de vue divin. Et pourtant, il ne faut pas une telle assistance ! D'abord, cela ne se peut pas. Ensuite, si cela se pouvait, il ne le faudrait pas. Si les gouvernements modernes fournissaient l'assistance, la nature humaine serait perdue ».

Cela ne se peut pas. Partout on essaie : mais partout on sent que c'est entrer dans une voie sans issue, que c'est ouvrir un

gouffre sans fond : les exigences croissant et se multipliant dans la mesure des satisfactions données.

Si cela se pouvait, il ne le faudrait pas[1]. DIEU le peut et il ne le fait point. Il pourrait faire que l'homme aussi bien que l'animal trouvât sa nourriture toute faite. Il pourrait donner à la terre une fécondité telle que tous les hommes y trouveraient le pain et le reste sans travail. Pourquoi ne le fait-il point ? A-t-il le cœur moins bien fait que nos démocrates ? Non, mais il connaît la nature humaine et ils l'ignorent. Il n'est point de ces médecins sans expérience et sans science qui administrent des remèdes qui tuent.

L'indigence et la faiblesse, la maladie et la vieillesse doivent être assistées assurément. Mais c'est l'œuvre de la charité qui

---

1. Un congrès international, ayant pour objet « l'assurance contre l'invalidité et la vieillesse », a été tenu à Vienne, en Autriche, en septembre 1905. L'empire d'Allemagne est actuellement le seul Etat qui ait créé ponr ses nationaux l'assurance obligatoire contre l'invalidité. On vit avec effroi au congrès de Vienne un double effet déjà constaté :

1° Les prévisions du législateur ont été considérablement dépassées et le seront de plus en plus. Le nombre des rentes accordées pendant l'année 1899 n'ayant pas atteint 100.000 ; en 1900, nous trouvons 126.000 ; en 1901, 130.500 ; en 1902, 143.000 ; en 1903, 153.000 rentes d'invalidité allouées par les établissements d'assurance. En quatre ans, c'est une augmentation de plus de cinquante pour cent !

D'où vient-elle ?

Voici ce que dit l'un des rapports officiels : « Les médecins se plaignent fréquemment de l'insistance, de l'âpreté avec laquelle on réclame d'eux des certificats d'invalidité. Si par hasard quelques assurés se trouvent en peu de temps obtenir l'un après l'autre une rente d'invalidité, les médecins sont obsédés par les démarches d'autres personnes qui réclament à leur tour un certificat favorable. Celui qui résiste à cette pression voit bientôt s'éloigner la clientèle ».

Il en résulte, ainsi que le disait au Reichstag le vice-chancelier de l'Empire, M. de Posadowsky, « que les rentes se sont accrues dans une proportion qui inspire les plus sérieuses inquiétudes pour leur avenir financier ».

2° Le péril financier est moindre que le péril moral. Un publiciste allemand écrivait : « Notre politique sociale contribue à la démoralisation. Notre nation tend à devenir une nation de pensionnés et d'invalides. Notre législation sociale expose des centaines, de milliers d'ouvriers actifs à la tentation de simuler pour obtenir une pension. L'accroissement des charges financières ne serait rien auprès de cette corruption de l'âme populaire. On a voulu satisfaire le peuple ; on n'a fait qu'exciter son appétit. On a voulu le moraliser ; on en a corrompu une partie ».

Le vice-chancelier de l'Empire a dit de son côté : « L'excès dans l'application du principe de l'assurance obligatoire serait nuisible à notre peuple. Pousser ce principe jusqu'à vouloir assurer l'avenir de tout le monde, aboutirait à paralyser entièrement la prévoyance individuelle, la force de la protection personnelle ; rien ne pourrait exercer une plus fâcheuse influence sur le caractère d'un peuple ».

voit les nécessités personnelles, et non l'œuvre de la loi qui, embrassant la généralité, se substitue à l'effort et à la tempérance, et par là arrêterait tout progrès individuel et social et finirait par tuer la nature humaine.

Voyons ce qui est, voyons comment se présente la vie terrestre à qui l'observe avec calme, pour se rendre compte de ce qu'elle est et du traitement qu'elle exige. Cette vie, nons l'avons dit, est un ensemble organisé pour tenir le genre humain dans l'indigence. Et pourquoi cette indigence? Afin que l'homme, pour en triompher, lui oppose un ensemble de vertus qui ont pour effet de le fortifier en lui-même, de le grandir, de le perfectionner. Dés que la lutte cesse, il entre dans la mort. L'homme qui n'a plus à travailler, à lutter, se corrompt. La nation qui se dit : Jouissons des biens que nous avons sous la main, se dégrade, et bientôt sera la proie des peuples qui se sont maintenus sous la loi du travail et de la tempérance.

Les lois démocratiques feront que les hommes, n'étant plus obligés de compter sur eux-mêmes, vu que l'État se chargera de leur avenir et même de leur présent, de leur famille comme de leur personne, se relâcheront d'abord dans l'effort, puis consommeront au jour le jour le plus qu'ils pourront.

C'est un rôle bien ingrat à prendre que celui de censeur de ces lois et de ces œuvres. Il faut pourtant en avoir le courage. Et dût-on passer pour un homme sans entrailles, il faut dire que tout ce qui a pour effet de retirer l'énergie des bras de l'ouvrier et l'austérité de son cœur, aboutira, non à le rendre heureux, comme le prétendent ses courtisans, mais à achever son malheur. L'en avertir, ce n'est point cruauté, c'est compassion véritable.

Qu'on le remarque : nos critiques ne portent point sur les secours apportés à la misère, quelle qu'en soit l'origine et la cause, sur la charité exercée en faveur des petits et des faibles : enfants, infirmes, malades, etc. Cela, l'Église l'a toujours encouragé, l'a toujours fait ; personne ne l'a jamais pratiqué comme elle. Nous parlons uniquement de l'assistance ouvrière telle qu'on veut l'organiser. Et encore devons-nous faire cette observation importante, que nous nous mettons pour la juger au point de vue des principes et de l'effet général qu'elle est appelée à produire, et non au point de vue de la situation qui nous est faite actuellement par un siècle de révolutions, par la misère physique et morale — plus morale encore que physique — dans

laquelle le peuple se trouve plongé, par l'essor qu'ont donné au luxe la grande industrie et le grand commerce, et enfin par l'impiété semée à pleines mains dans le cœur du plus grand nombre. Cet état de choses peut exiger pour le moment des remèdes qui ne sauraient constituer la nourriture normale d'un peuple en santé.

Ces réserves faites, voyons ce que l'on fait et ce que l'on veut faire en faveur des ouvriers des villes et de la grande industrie, — car il n'est guère question que d'eux, quand on parle du peuple, et c'est pour eux que sont faites les œuvres démocratiques. — On prend leurs enfants au berceau et l'on se charge non seulement de les instruire, mais de les nourrir gratuitement dans les cantines scolaires. Les catholiques, pour conserver aux enfants le bienfait de la foi, se voient obligés à emboîter le pas et à entrer, eux aussi, dans les voies du socialisme. On leur donne ou du moins on leur promet le minimum de salaire et la limitation des heures de travail, sans s'inquiéter de leur faire acquérir les vertus morales qui leur feraient mettre ce surcroît de salaire en épargne et employer ces heures de loisir à s'instruire et à se sanctifier ; on institue les caisses de secours et de retraite, obligatoirement alimentées par les patrons et par l'État, pour qu'ils n'aient plus besoin de prévoyance et qu'ils puissent manger et boire en sécurité le gain de chaque jour. On invente toutes sortes d'institutions de crédits, pour que ceux qui n'ont jamais su fonder de capital, puissent manger celui des autres, et toutes sortes de banques hypothécaires, pour que ceux qui n'ont pas assez emprunté, puissent continuer à le faire, pour achever leur perte : car les vertus nécessaires pour se servir utilement du capital d'autrui sont précisément celles qui eussent été nécessaires pour s'en créer à soi-même, et si elles font défaut, l'emprunt ne fera que donner moyen de s'enfoncer daus une ruine plus profonde.

La suppression des octrois s'ajoute à toutes les autres attractions pour encombrer, au détriment des campagnes, les villes qu'on a justement appelées des pourrissoirs pour le corps aussi bien que pour l'âme; on prépare l'impôt sur le revenu, progressif et dégressif, destiné à engloutir le capital existant et à étouffer le capital en formation au moment où il va prendre son essor. Par là, on arrivera à paralyser l'agriculture, l'industrie et le commerce, c'est-à-dire à réduire bientôt tout le monde au

niveau de la même indigence ou plutôt de la même misère.

En tout ceci que voyons-nous ?

Le désir de rendre la vie plus facile et par là de faire un peuple heureux ! Fort bien. Mais en réalité tous ces moyens n'aboutissent, ou ne peuvent aboutir qu'à le rendre plus malheureux !

Il y a trente, quarante ans, l'ouvrier gagnait beaucoup moins qu'à présent. Il savait cependant faire vivre sa femme et ses enfants ; il savait payer les mois d'école, il n'avait recours aux bureaux de bienfaisance qu'à la dernière extrémité. Aujourd'hui, malgré toute l'aide que lui apportent les institutions d'assistance, lui donnant *droit* à toute espèce de secours en toute circonstance, il se plaint de ne pouvoir vivre, et il ne cherche qu'à se débarrasser des *devoirs* de familles, considérés jusqu'ici comme les plus élémentaires et les plus impérieux.

D'où vient ce changement ? De ce que l'État ou les œuvres, en subvenant à tous ses besoins, dispensent l'ouvrier d'y songer, l'habituent peu à peu à compter sur les autres et à ne plus s'occuper de lui-même ni de sa famille, si ce n'est pour se procurer au jour le jour toutes les satisfactions que ses ressources lui permettent.

« A quoi serviraient, demandait Mgr Ketteler, dans un discours prononcé le 25 juillet 1869 devant dix mille ouvriers, à quoi serviraient l'augmentation du salaire, la diminution des heures de travail, le repos hebdomadaire, si les ouvriers emploient leur argent à se payer des débauches et de l'alcool, leurs loisirs à s'user ainsi le corps en se dégradant l'âme ? »

« Substituer partout l'institution à la conscience, dit M. de Saint-Bonnet, c'est la grande bévue et le grand crime de l'époque. Au lieu de favoriser le développement spontané de la nature humaine, on se substitue à elle. Quelle entente de la liberté ! Quelles hautes données sur la création ! Nous en saurons le prix !

» Ôtez quelques heures de travail, et si l'homme est immoral, au lieu d'employer ce loisir en faveur de sa famille, de son âme, il l'emploie en dérèglements qui consument son corps.

» Trouvez le moyen d'augmenter le salaire, et si l'homme est immoral, au lieu de le consacrer au bien-être des siens, il le donnera à son ivresse et à ses sens.

» Donnez plus de liberté politique, affaiblissez les lois

pénales, et si l'homme est égaré, il n'en fera que plus de mal.

» Mettez l'argent, par le prêt, à la portée des paysans, dans peu le sol deviendra la proie des banquiers, et la France aura le sort de l'Irlande ».

N'est-ce point ce que nous commençons de voir ? La démoralisation de plus en plus grande des individus, la misère plus profonde des familles, l'abaissement et l'humiliation de la patrie ! Que sera-ce si l'on persévère en cette voie ?

L'effet nécessaire de l'assistance ouvrière telle qu'on veut l'organiser, est de détruire chez l'ouvrier le principe de l'activité humaine et la précieuse prévoyance de l'avenir que DIEU s'est vu forcé d'imposer à l'homme pour le tenir au travail et par le travail le préserver de la corruption, lui procurer tous les biens, ceux du corps comme ceux de l'âme. La démocratie, se laissant aller au sentiment, renverse cette loi providentielle ; au lieu d'examiner les faits et d'entrer par là dans la pensée de DIEU pour la seconder, elle travaille en ce sens : arriver à supprimer l'indigence, à diminuer le travail, à multiplier les jouissances. Elle n'y parviendra jamais. La société ne peut sortir des lois que DIEU a faites. Il est aisé d'entrer dans la sensibilité lorsqu'on ferme les yeux à l'expérience, comme le font si aisément tant d'orateurs et d'écrivains. Il ne faut qu'un bon naturel, et l'on se met à désirer que l'indigence soit à l'instant bannie de chez les hommes.

Dans son numéro du 21 novembre 1900, la *Vie catholique* publiait son PROGRAMME DÉVELOPPÉ. Elle y disait que « le commandement du CHRIST nous fait un devoir de nous préoccuper de ceux que notre *état social actuel* place dans un état d'infériorité, où ils ne trouvent ni le bien-être ni l'indépendance auxquels tout homme a légitimement droit [1]. » Où a-t-on jamais vu un état social où il n'y avait pas des supériorités et des infériorités ? Où a-t-on vu un état social où tous jouissaient du bien-être et de l'indépendance ? un état social où il n'y avait par conséquent ni douleur ni subordination ? Et si *tout homme a légitimement*

1. « Ces dogmes de la jouissance universelle, de la satisfaction physique illimitée, sont si absurdes quand on y réfléchit sérieusement, que l'on se sent ému d'une pitié profonde et d'une tristesse sans borne, à voir la nécessité rigoureuse où l'on en est venu de combattre pied à pied leur invasion dans les esprits cultivés. » (Lettre du maréchal Bugeaud à L. Veuillot, 7 avril 1849).

droit au bien-être et à l'indépendance, que dire de DIEU qui, depuis six mille ans, tolère dans le monde le contraire de ces choses ? Il tolère l'indigence pour forcer l'homme à en sortir par son effort et pour le faire entrer dans cette dignité, dans cette noblesse où l'élève le bon usage de la liberté. Si, au lieu de cela, il jetait sur la terre un trésor suffisant pour donner à tous la richesse, il ne supprimerait point la misère ; au contraire, ce trésor servirait à l'accroître, à l'étendre par l'abus que tous en feraient dans leur oisiveté [1].

Qu'on aille au fond des idées, des projets de la démocratie, et l'on verra qu'ils auraient presque tous pour effet de briser le ressort de l'âme humaine, de diminuer la nécessité de l'effort, de rendre inutile la vertu. Et ils appellent cela la solution chrétienne de la question sociale ! Ils ne savent, ni ce qu'est le christianisme, ni ce qu'est la société, ni ce qu'est la nature humaine.

« Sur toute la surface du globe, dit M. de Saint-Bonnet, le genre humain n'est occupé qu'à travailler ou à souffrir, et nous voudrions que là ne fût point le mode qu'emploie cette vie pour le former à l'autre vie ! Nous voudrions un peu plus de bien-être, un peu moins de travail et de privations : nous sommes

---

1. Ces paroles paraîtront à plusieurs une exagération. Non, ce n'est point une exagération, c'est l'expression pure et simple de la vérité telle que l'expérience la montre, telle que la fait concevoir la connaissance du cœur humain dans sa déchéance.

Les *Missions catholiques* en fournissaient dernièrement une preuve bien frappante.

« Le trésor des États-Unis est débiteur d'une tribu indienne, les Osages, dans le Far-West, pour un bon nombre de millions de dollars, à cause des terres que cette tribu a cédées à différentes époques dans le Missouri et le Kansas. Le gouvernement américain détient le capital, et paye quatre fois par an l'intérêt de la dette. En outre, les Osages se procurent de grosses sommes en louant les prairies de leur Réserve à de grands propriétaires de bestiaux.

» De ce double chef et vu leur petit nombre, les Osages sont le peuple le plus riche du monde.

» A quoi emploient-ils leur argent ? Quelquefois en achat d'objets utiles, tels que wagons ou voitures ; ou objets de luxe, tels que des tapis, de riches étoffes, des pianos, des orgues, des chaises berceuses, des phaétons. Mais le plus souvent, ils le dépensent en niaiseries enfantines, toutes choses dont ils se servent pendant quelques semaines, puis qu'ils abandonnent aux rats, à l'humidité, à tous les accidents d'une vie nomade.

» Un autre abîme où s'engloutit leur argent, c'est la passion du jeu avec les blancs.

» Enfin, leur déplorable avidité pour l'*eau de feu* est bien connue. La police la plus active ne réussit pas à décourager le trafic meurtrier des liqueurs fortes. Le pauvre sauvage qui en a eu une fois la gorge brulée, ne peut plus

loin de compte ! Celui qui nous crée veut peu de bien-être pour beaucoup de travail et de vertu... Celui qui nous crée veut le bien-être de notre âme pour les cieux.

» Déplorer la condition du grand nombre, c'est faire le procès à Dieu. Vous voulez détruire la misère, c'est un fort bon sentiment, mais pourquoi ne pourriez-vous pas aussi détruire la douleur, puis la mort ? L'abolition de la misère, c'est tout simplement l'abolition de la paresse et de la corruption, ce à quoi travaille tout simplement depuis dix-huit siècles le christianime.

» Vous avez beau dire et beau faire, vous ne ferez pas que l'homme ne soit obligé de travailler et condamné à gémir comme dès le commencement...

»Vous allez sur les prémisses que l'homme doit être heureux sur la terre. Or il se trouve que l'homme n'est pas pour ce but-là sur la terre. Il y est pour le travail, imposé à l'homme pour le punir, le contenir et le former. La source de la misère n'est point où vous la placez. Vous trouveriez un trésor pour le pauvre que le paupérisme existerait. C'est dans les bras de l'homme que Dieu a mis les fruits de la terre.

» Vous êtes-vous fait démocrate pour jouir et consommer davantage ? vous périrez ; pour relever l'austérité des cœurs et

---

résister à la tentation. Il est prêt à payer à n'importe quel prix une bouteille de whiski, et quel whiski ! J'en ai vu plusieurs donner une riche blanket, un fusil, un cheval au scélérat qui leur indique à quel endroit, dans la prairie ou dans la forêt, il a caché une bouteille d'eau de feu.

» Tous leurs revenus passent ainsi entre les mains des *Traders*. L'argent qu'ils reçoivent si abondamment est si tôt dépensé qu'ils ne peuvent attendre la fin du trimestre sans faire des dettes. Le peuple le plus riche du monde est en même temps le plus endetté. Je ne connais pas huit Osages pur sang qui ne soient constamment en arrière de compte.

» L'un d'eux me dit un jonr : « Nous étions bien plus heureux autrefois, avant que le gouvernement nous payât des annuités, quand nous vivions simplement de la chasse aux buffalos dans les plaines du Missouri. Nous étions libres alors : nous n'étions pas alors comme aujourd'hui à la merci des *Traders* et nous ne connaissions pas les vices qui finissent par ruiner entièrement notre tribu. Maintenant les plus forts, les plus beaux d'entre nous cachent sous leur blanket des plaies plus ou moins graves ».

» Je ne savais pas jusqu'à quel point cette assertion était vraie. Je m'en rendis compte dans la suite, et je puis assurer que sur cent Indiens, il n'y en a pas trois qui soient parfaitement sains de corps. Tous ont le sang vicié et quelques-uns les plus horribles ulcères que j'ai jamais vus ».

P. Savinien, Bénédictin.
Missions catholiques, numéro du 2 février 1900, p. 57.

Il faut que l'argent ait été gagné pour qu'il soit bien employé. La force morale qui l'a produit et mis de côté est seule capable de le fixer en capital.

les conduire plus près de DIEU ? soyez certains de vaincre.

» Un homme part pour sa journée. Il prend le fer, la peine vient, ses membres se raidissent, son esprit se trouble, sa volonté s'abat, il va jeter le manche après la cognée... Point de relâche, il faut porter du pain à sa femme, à ses enfants, à son vieux père... Il reprend l'outil, sa volonté se ramasse, son cœur s'enfle comme ses veines et il achève sa carrière ainsi que le soleil. Sur des milliers de points de ce globe, à chaque seconde de l'infini, DIEU entretient de la sorte une explosion et un exercice des plus doux sentiments de l'âme. C'est DIEU qui a fait la JOURNÉE DE L'HOMME ! Et il en a fait trois cents dans l'année, puis bien des années dans la vie, puis bien des vies dans le temps : et cela fait frémir votre sensibilité, tiède encore des vapeurs des romans ! Oui, DIEU, qui a fait le cœur de vos mères, a fait la journée de l'homme ! et de plus le poids du jour ! et de plus cette Faim aux doigts d'épine !... Il est indigne, dira quelqu'un, de traiter l'homme de la sorte ! Et cependant c'est par là que l'homme remonte les degrés de la chute. La difficulté sème la grandeur dans l'humanité et la sainteté dans les âmes...

» Pour améliorer le sort du peuple, prenons le vrai chemin. Créons du travail par la vertu, produisons du capital par la modération dans les jouissances, protégeons les intérêts par la justice, donnons la sécurité par la loi et par la Foi. Si les classes ouvrières, tant à plaindre, redevenaient chrétiennes, elles redeviendraient laborieuses, économes ; puis ravivant les affections intimes, elles rendraient à la famille sa fonction de société de secours contre le malheur, au lieu des sociétés de secours mutuels qui forcément se multiplient, à mesure que se dissolvent dans les villes industrielles les liens sacrés de la famille. »

CHAPITRE L

LA GRANDE LOI SOCIALE

La loi de l'effort, ou si l'on aime mieux, le bon usage de la liberté, n'est pas seulement la loi imposée par le Créateur à chacun de nous pour son développement individuel, elle est encore la loi de l'organisation sociale et du progrès de la civilisation.

Tout homme, doué si peu que ce soit du don d'observation sur ce qui se passe autour de lui, et surtout tout homme qui a agrandi son horizon par l'étude de l'histoire, a vu que la société est le théâtre d'un mouvement de va-et-vient perpétuel. A chaque instant, des familles émergent du troisième état pour entrer dans le second, la bourgeoisie, et des familles bourgeoises s'élèvent à la noblesse ; et à chaque instant aussi, des familles nobles et des familles bourgeoises déchoient et finissent par se précipiter dans les bas-fonds de la société.

C'est chose convenue que, depuis la formation de la monarchie française jusqu'à la Révolution de 1789, chaque catégorie de citoyens était parquée à tout jamais dans la classe à laquelle elle appartenait ; et que tout homme naissant dans une certaine condition y devait fatalement vivre et mourir. C'est ce que tout le monde croit. Rien de plus faux. Le vrai est, comme le dit M. Babeau dans ses *Artisans d'autrefois*, que l'ascension graduelle des différentes couches sociales était un des caractères les plus frappants de l'ancien régime. Presque toutes les villes ont actuellement leurs érudits spéciaux qui, après avoir longtemps travaillé en silence dans les dépôts d'archives, mettent cette vérité dans un jour d'heure en heure plus éclatant.

Citons, comme exemple, l'HISTOIRE GÉNÉALOGIQUE DE LA FAMILLE RUFFAULT, originaire de la Flandre Wallonne, 1313-1626, par M. H. Fremaux. On y voit des familles, originaires des villages

environnant Lille, s'élever peu à peu, arriver à la noblesse et occuper les plus grandes charges, rien que par leur travail et leur mérite, et cela, non pas aux approches de la Révolution, mais en plein moyen âge.

Des actes datés de 1313, 1314 et 1323 montrent les Ruffault simples paysans habitant le hameau de Pont-à- Tressin, paroisse de Chéreng, sur la route de Lille à Tournai. Vers 1370, l'un des membres de cette famille, Jean Ruffault, quitte son village et se fait recevoir bourgeois de Lille en 1379.

En 1380, son fils appelé aussi Jean, se rend acquéreur de deux petits fiefs sis à Avelin, et d'un autre fief à Sainghin [1]. Le 4 novembre 1384, il devient feudataire du comte de Flandre par acquisition du fief-lige de Fretin, situé à Avelin et Fretin. Un acte du 13 mars 1425 montre le sceau de Jean Ruffault, fils du précédent, orné d'un écu chargé d'un coq à tête de chèvre, le dit écu soutenu par un ange et supporté par deux lions. Ses descendants élèvent de plus en plus la position de la famille par leur travail et leurs vertus. On les voit occuper constamment des fonctions dans le magistrat de Lille et contracter des alliances avec les familles nobles du pays, telles que les de Pressy, de Haulteville, de Rocque, d'Attiches, etc., etc. Jean Ruffault, sixième du nom, après avoir servi son prince à la chambre des comptes de Lille, *depuis le plus petit emploi jusqu'à la charge la plus élevée*, est promu aux hautes fonctions de Trésorier général des finances et domaines de Charles-Quint, fonctions qui équivalaient au titre de ministre des finances usité de nos jours, et que les de Montmorency ne dédaignaient point. Il remplit eette charge jusqu'à sa mort. Il avait fait acquisition des seigneuries de Neuville-en-Ferrain 1516, de Lambersart et de Mouveaux 1528, etc.

Cette prospérité, dira-t-on, était une exception. Nullement.

Le généalogiste des Ruffault rencontre sur son chemin et nous montre dans son travail d'autres familles qui, parties d'humble condition, arrivent aussi à la noblesse par leur mérite.

Ainsi, la famille Leblanc originaire de Radinghem, qui acheta la bourgeoisie de Lille en 1349 et parvint à une haute situation au commencement du XVIe siècle ;

Les Verdière, originaires du village de Lesquin, qui vinrent

1. Les roturiers ont pu toujours acheter des fiefs dont la possession à la troisième génération les rendait nobles.

se fixer à Lille en 1336, devinrent, au XVe siècle, seigneurs de Péronne en Mélantois, et arrivèrent à la noblesse vers la fin du XVe siècle en conséquence de la création de chevalier de l'un des membres de cette famille ;

Les Sarrasin, originaires de la ville d'Arras, sortis de la petite bourgeoisie de cette ville, depuis, seigneurs de Lambersart, d'Allennes-les-Marais et d'Annezin, dès la fin du XVIe siècle ; l'un des membres de cette famille devint conseiller d'État du roi Philippe II, et finalement archevêque et duc de Cambrai en 1596 ;

Les Lesauvage sortis également de la petite bourgeoisie de la ville de Lille, illustrés par Jean Lesauvage, avocat de cette ville, qui fut revêtu de la haute dignité de grand chancelier de l'empereur Charles-Quint en 1505, et dont les descendants furent seigneurs de Ligny, du Maisnil, d'Escobecque, de Bierbeck en Brabant, etc.

Il n'est donc point vrai de dire que c'est grâce à la Révolution que le serf a cessé d'être attaché à la glèbe, et que l'artisan, le marchand, le bourgeois des villes devaient autrefois borner leur ambition à suivre la carrière de leurs aïeux sans espoir d'agrandir leur horizon.

Ce qui est vrai, c'est que, s'il y avait une classe privilégiée, les plus grandes facilités étaient offertes à ceux qui ne lui appartenaient pas pour s'y introduire. Ce fut d'abord par le service militaire que l'on acquit la noblesse. Plus tard, toutes les professions y conduisirent : le commerce, le barreau, la médecine, les lettres, les sciences, les beaux-arts étaient autant d'avenues pour conduire aux honneurs et à l'anoblissement ceux de la bourgeoisie qui exerçaient ces professions avec un certain éclat, et la bourgeoisie ne cessait de se recruter elle-même dans les rangs inférieurs du peuple. Mais tandis que des familles montaient, d'autres descendaient.

Quelle est la loi de ce mouvement de va-et-vient ?

Pour la saisir, il faut prendre les choses dans leur généralité et ne point se laisser aveugler par les exceptions. Car il y a des exceptions, surtout dans des temps troublés comme ceux que nous traversons depuis un siècle. Des fortunes s'élèvent une belle nuit, comme des champignons sur quelque fumier : telles celles qui viennent de l'agiotage. Mais elles vivent ce que vivent les champignons, l'espace d'un jour. Combien n'en a-t-on point

vu et des plus brillantes paraître et disparaître comme des météores !

Ces exceptions, au lieu de contredire la loi, viennent donc la confirmer.

Le mouvement de translation des familles de haut en bas ou de bas en haut, est celui qui résulte de la force ascendante que donne la vertu, et de la force dégradante et subversive qui naît du vice.

Toutes les familles comptent derrière elles le même nombre de générations. Comment celles-ci se trouvent-elles au haut de l'échelle sociale, et celles-là au bas ? Elles n'ont point toujours été dans la même situation respective à l'égard les unes des autres. J'ai vu le descendant direct d'une des plus nobles familles de notre Flandre, dont les ancêtres s'étaient illustrés aux croisades, mendier son pain ; tandis que l'on peut nommer le village où telle famille, noble aujourd'hui, a commencé par cultiver un petit lopin de terre [1].

---

1. Le grand économiste américain, Carey, a recueilli, dans les différentes contrées de l'Europe, divers faits de ce genre dans ses *Principes de science sociale* (Trad. franç., T. II et III).

Ainsi, sur les 394 pairs qui existaient en Angleterre en 1859, il y en avait 272 — c'est-à-dire plus des deux tiers — d'une création postérieure à 1760. Entre 1611 et 1819, on avait vu s'éteindre 753 titres de baronnet. Des titres nobiliaires avaient été portés successivement par six, sept ou huit familles différentes.

Pour l'ancienne France aussi, l'identité de titre ne prouve nullement la communauté de race, et le même a successivement appartenu à plusieurs familles.

A Venise, d'après Daru, les nobles Vénitiens avaient été au nombre de 2.219 en 1569 ; en 1705, ils n'étaient plus que 1.500, bien que dans cet intervalle un grand nombre de familles nouvelles eussent été admises à la noblesse.

Même phénomène pour la bourgeoisie marchande.

Dans la ville de Berne, le conseil souverain avait admis à la bourgeoisie, entre 1583 et 1654, 487 familles nouvelles. En moins de deux siècles, il en disparut plus des trois quarts, puisqu'on n'en retrouvait plus que 108 en 1783. De 1684 à 1784 seulement, on avait vu s'éteindre à Berne 207 familles douées du privilège de bourgeoisie depuis des temps quelconques.

A Stettin, Roscher, l'éminent historien de l'économie politique allemande, constatait que les 85 familles exerçant le grand commerce en 1739 avaient toutes disparu avant 1859 sans laisser de traces : leur nom même n'existait plus dans la ville, à moins qu'il ne fût de ces noms très communs qui ont des origines très variées et qui ne permettent pas de conclure à une parenté, comme seraient chez nous les Durand, les Roux ou les Brun.

Pour la noblesse française, Benoiston de Chateauneuf, étudiant en 1846 la « durée des familles nobles en France », avait abouti aux mêmes conclusions. La noblesse de robe ne se maintenait pas mieux que la noblesse de cour.

Comme le dit M. de Saint-Bonnet, « la société n'est que le tourbillon des mérites ». Sauf les accidents dont il ne faut point tenir compte lorsque l'on envisage une famille dans la suite de ses générations, — si la vertu s'y maintient, ces accidents sont bientôt réparés, — c'est le mérite continu des générations successives, qui élève les familles, c'est le démérite qui les précipite ; et plus le mérite est grand, et plus il porte haut ; plus le démérite est scandaleux, plus la chute est rapide et profonde. Il en est des divers étages de la société, que les familles constituent ainsi par leur mérite relatif, comme des diverses couches de l'air qui se superposent selon leur pesanteur spécifique. On ne peut empêcher dans l'atmosphère l'oxygène de s'élever et les miasmes carboniques de rester dans le bas. On ne peut pas plus empêcher les meilleures familles, meilleures par la force de l'âme, de s'élever peu à peu au-dessus des autres. Les gens de bon sens dans le peuple voient cela très bien. Quand on leur parle de partage égal, ils ne manquent pas de dire : « Mais le lendemain ce sera comme la veille, parce que les uns auront gardé et accru et les autres dépensé. » Il y a des gens, il y a des familles qui n'ont jamais su s'arrêter devant une jouissance, afin de pouvoir déposer un second sou sur un premier, et il y en a qui savent faire taire leurs appétits et même s'imposer des privations pour épargner. Les premiers restent dans la misère ; les seconds en sortent. Et les familles qui persévèrent dans la tempérance prennent bientôt rang dans la société.

Mais chaque degré dans l'échelle sociale offre une nouvelle épreuve. Les familles qui ont fait le premier pas peuvent franchir encore celle-là, ou elles peuvent y être arrêtées.

Voici une famille qui a fait des économies : elle s'est créé un capital, elle entre dans la bourgeoisie ; mais là elle veut augmenter sa table ou éloigner son fils de la peine ; elle ne tarde point à retomber au point où était la génération précédente. Le bien-être est le piège qui attend les familles au sortir du peuple et les y ramène presque toutes. De même l'égoïsme est l'épreuve qui les attend au sortir de la bourgeoisie pour entrer dans l'aristocratie. Le bourgeois qui emploie à son bien-être, à son luxe, à son orgueil les richesses acquises par le travail et l'épargne, au lieu de se servir de la situation acquise et des facultés qu'elle lui donne pour faire le bien, ne fera jamais partie de l'aristo-

cratie, quand même les princes lui conféreraient la noblesse. On peut être de l'aristocratie sans appartenir à la noblesse et vice-versa. La noblesse est la consécration de l'aristocratie, la reconnaissance par l'autorité, que telle famille est du nonbre des « meilleures ».

Le même phénomène produit par la même loi se manifeste donc en même temps et dans les régions supérieures et dans les régions inférieures de la société. C'est la vertu qui élève et qui maintient au haut rang, et c'est le vice qui en précipite.

« On peut comparer, dit M. de Saint-Bonnet, la société à l'état du vin qui se fait. Continuellement la partie pure prend le haut : l'alcool vient au sommet et la lie au fond, chaque couche se place en raison de son poids. Ainsi circulent les hommes dans une nationalité, opérant de la sorte le perfectionnement de l'ensemble. Si le vin tourne, la lie monte et trouble tout. C'est ce que font les révolutions. Hélas ! nous en sommes là depuis un siècle. Alors il faut recommencer la société, ce qui est une opération fort difficile et fort longue. »

En temps normal, le travail, puis la modération dans les plaisirs et les jouissances produisent l'épargne ; l'épargne engendre la propriété, la propriété, conservée et accrue par le même empire sur soi, fait entrer dans la bourgeoisie. La noblesse demande d'autres vertus d'un ordre plus élevé, c'est la justice et le désintéressement, la bravoure et l'honneur [1]. A mesure que la bourgeoisie prend ces sentiments, elle s'anoblit. « Tout bisaïeul de nobles, à peu d'exceptions près, dit de Bonald, est un roturier. Tout aïeul d'un grand seigneur est un anobli. » Et Taine a cru pouvoir écrire qu'en 1789 il y avait à peine quatre cents familles en France qui pouvaient faire remonter leur origine jusqu'aux croisades. La noblesse n'a jamais constitué dans notre pays une caste fermée.

« Conquérez l'indépendance, disait le roi, et je vous anoblirai. Quand vous aurez suffisamment gagné pour n'avoir plus besoin des autres, le plus grand honneur auquel vous pourrez prétendre, sera de passer au service gratuit de la Nation, soit comme Magistrat, soit comme Officier. Mais je vous avertis d'avance que le jour où vous ferez partie de la société aristocratique, vous perdrez le droit de grossir votre pécule. Le Noble ne doit

1. « Les nobles, dit Montégut, sont héroïques pour le plaisir de l'être et parce que l'héroïsme est une vertu qui sied bien à un gentilhomme. »

plus gagner de l'argent. La charte fondamentale du pays déclare tout commerce et tout métier incompatible avec la noblesse. »

Grâce à cette constitution, grâce à ces mœurs, l'ancienne France n'a point connu le règne de la ploutocratie à laquelle nous sommes maintenant asservis. La grande ambition n'était point alors d'arriver à être milliardaire et pour cela écumer les ressources des familles et rançonner méthodiquement tout un peuple, mais d'arriver à obtenir la grâce d'être admis à le servir pour l'honneur de le servir.

Si on considère les choses de haut, de manière à pouvoir embrasser d'un seul coup d'œil l'ensemble de l'histoire, sans se laisser arrêter par le détail des événements, on verra que toutes les familles qui ont conduit les affaires du monde et tenu la civilisation, familles princières, militaires, savantes, propriétaires, rurales, étaient au fond les meilleures du genre humain : elles méritaient la louange exprimée en ce mot : familles aristocratiques !

Pour ce qui est de la France en particulier, « la noblesse, dit Louis Veuillot, a été, en masse, courageuse, désintéressée, dévouée, protectrice de l'Église, nourricière des pauvres, le bras fort de la justice et de la civilisation, dont l'Église était la tête. Les devoirs que l'Église lui enseignait, elle les a, en général, remplis ; les sacrifices que le christianisme lui conseillait, elle les a faits. Elle a donné beaucoup de cœurs à l'Église, beaucoup de sang à la patrie ; elle a été, après l'Église et sur ses pas, la tutrice de ce grand et bon peuple de France, encore si grand et si bon. Loin des scandales de la cour et des villes, le peuple disait proverbialement : « Noblesse vient de vertu » Et la noblesse, la vraie noblesse au cœur chrétien, voulait que vertu vînt de noblesse : « Noblesse oblige ». Non seulement les autres familles prises en masse et admises à la position des premières, comme le voudrait la démocratie, n'eussent rien créé, mais elles eussent tout dévoré et eussent elles-mêmes disparu de la terre. Pourquoi ? Parce qu'elles n'avaient point acquis d'avance les vertus nécessaires à la condition qui leur aurait été ainsi faite, parce qu'elles n'en étaient point munies.

Au-dessus de la noblesse il y a la sainteté. La noblesse n'a cessé de s'alimenter des familles distinguées produites par la

bourgeoisie. De même l'héroïsme et la sainteté se sont recrutés surtout dans la noblesse. Et cela se comprend ; les vertus de désintéressement et de justice, de bravoure et d'honneur, dans lesquelles l'aristocratie élève ses enfants, les prépare plus immédiatement à l'héroïsme et à la sainteté que les vertus d'application au travail et de tempérance. Ce n'est pas à dire que parfois, du sein du peuple, ne surgisse tout à coup un héros ou un saint, une âme qui d'un seul trait franchisse les vertus de la personnalité. L'histoire de France nous en fournit mille exemples. Et ceci prouve ce que l'homme peut faire avec le secours de Dieu. Mais, en règle ordinaire, les vertus sublimes surgissent du fond des vertus d'ordre supérieur, que l'éducation transmet dans l'aristocratie de génération en génération.

Pour s'en convaincre, il suffit de parcourir n'importe quelle vie des saints. En s'en tenant au bréviaire romain, on s'aperçoit — l'observation est de M. Blanc de Saint-Bonnet — que les familles nobles réunies en ont produit plus de trente-sept sur cent, et les seules familles royales six, c'est-à-dire plus du vingtième ! Même au dix-huitième siécle, où la noblesse était si déchue, les filles de nos rois étaient des saintes et leurs petits-fils des héros.

En admettant une famille noble sur cent et une famille royale ou princière sur deux cent mille, on aurait cette proportion : le même nombre de familles a produit dans la noblesse cinquante fois plus de saints que dans le peuple, et dans les maisons royales quatre cents fois plus que dans la noblesse ou vingt mille fois plus que dans le peuple.

Que sont devant ces faits les déclamations de la démocratie même chrétienne sur les vertus du peuple et les vices des grands ! Des sots — qu'on me permette cette expression, — se font un argument contre l'institution monarchique, qui est le couronnement de l'aristocratie, des désordres de Louis XV. Ils ne songent point aux séductions dont il n'a cessé d'être entouré, et devant lesquelles ils auraient fait, eux, sans doute, meilleure figure. Ils ne songent pas non plus aux saints dont il était le fils et le père, aux saints et aux saintes que la famille de Bourbon n'a cessé de produire jusque dans notre siècle, sur le trône de Naples comme dans l'exil. Ils ne songent point à l'incroyable puissance de vertu qu'il a fallu à une famille plongée depuis huit siècles dans le bain dissolvant des plus grandes prospérités,

pour ne point retomber dans l'égoïsme et produire encore au bout de ce temps la sainteté.

Qu'ils sont donc ignorants et aveugles ceux qui accusent la hiérarchie sociale d'être contraire à la nature, qui veulent tout soumettre au niveau maçonnique de l'égalité, alors que les rangs expriment la loi de la société, loi qui se vérifie dans la prospérité aussi bien que dans la décadence des familles et des nations elles-mêmes.

N'est-il pas vrai que nous sommes tous nés dans le péché, et que, de ce point de départ, nous sommes appelés à la perfection ? N'est-il pas vrai que tous n'y arrivent pas, et que, parmi ceux qui ont le courage de se mettre en route pour y atteindre, il en est qui se trouvent plus vite et près du but que les autres ? L'avance qu'ils ont ainsi acquise par un meilleur usage de leur liberté, ils peuvent la transmettre à leurs enfants par l'éducation, et aussi par leur sang qu'ils ont purifié en purifiant leur âme : car l'âme pure purifie le corps en lui interdisant les excès qui y entretiennent ou y développent la corruption.

Le fait de l'hérédité du mal est ainsi compensé dans l'humanité par le fait de l'hérédité du bien. Lorsque dans une famille un homme s'est élevé aux vertus supérieures et qu'il s'est efforcé de les faire admirer, aimer, pratiquer par ses enfants, et que ceux-ci, fidèles aux traditions paternelles, se sont efforcés eux-mêmes de les transmettre à leurs descendants, cette tradition, cette éducation, ces habitudes domestiques élèvent cette famille dans une région supérieure à celle qu'occupent celles qui n'ont point fait les mêmes efforts ou qui n'ont point eu la même constance. A elle, et à celles qui lui ressemblent, de montrer la voie à celles qui suivent, à les y faire entrer, à les ramener au bien lorsqu'elles s'en écartent, en un mot à les gouverner.

La France a été la première parmi les nations, parce qu'elle avait la première aristocratie du monde. D'elle il a été dit : *Gesta Dei per Francos*. A partir de la Renaissance, la noblesse a baissé et au XVIIIe siècle elle s'est affaissée dans l'incrédulité et les mauvaises mœurs. Dieu a voulu la purifier dans le sang. Hélas ! nous ne voyons point que l'hécatombe de 93 l'ait régénérée. Actuellement, elle détruit sa ligne de démarcation avec la bourgeoisie, en partageant son amour des richesses ; et la bourgeoisie détruit sa ligne de démarcation avec le peuple en prenant ses instincts. Aussi, tandis que l'aristocratie a fait

briller la France au-dessus de toutes les autres nations pendant quatorze siècles, en moins de cent ans, la bourgeoisie l'a fait descendre du premier au quatrième rang, au-dessous de l'Angleterre, de l'Allemagne et de la Russie.

Le peuple, quand il aura supplanté la bourgeoisie, dévorera le sol en un rien de temps, car il portera dans sa nouvelle condition les appétits qui lui font manger son salaire au jour le jour.

C'est cet écroulement de la nation sur elle-même que l'on appelle de ses vœux lorsque l'on acclame la démocratie. Aussi, je comprends cette parole de M. de Saint-Bonnet : « Le mot de démocratie, s'il n'est pas conspué, nous conduit à la mort. »

SIXIÈME SECTION

SIXIÈME CONDITION DE LA RÉNOVATION :

REVENIR A LA VÉRITÉ SOCIALE

CHAPITRE LII

COMMENT SE FORMENT LES ÉTATS

Rétablir l'ordre dans les esprits et le rétablir dans le monde du travail, ne suffit point pour faire rentrer la société dans les voies de la vraie civilisation. Il faut aussi le rétablir dans la société elle-même, et pour cela restaurer la vérité sociale en même temps que la vérité économique et la vérité religieuse.

La vérité sociale est à l'opposé de l'utopie démocratique.

L'utopie démocratique, c'est l'égalité. La démocratie rêve un état social n'ayant égard qu'aux individus, et à des individus socialement égaux.

Ce n'est pas ce que Dieu a voulu. Pour nous en convaincre, nous n'avons qu'à considérer ce qu'il a fait.

Dieu aurait pu créer directement chaque homme, comme il créa Adam. Ainsi avait-il fait pour les anges. Et cependant là même il ne voulut point l'égalité ! Il fit que chaque ange fût à lui seul une espèce distincte, répondant à une idée particulière, et ces idées réalisées, se graduant dans leur être, comme elles l'étaient dans la pensée divine.

Le genre humain formant une espèce unique, l'égalité y aurait régné si nous avions reçu directement l'existence des mains du Créateur. Il avait d'autres desseins. Il voulut que nous reçussions la vie les uns des autres, et que par là nous fussions constitués, non dans la liberté et l'égalité sociales, mais dans

la dépendance de nos parents, et dans la hiérarchie qui devait naître de cette dépendance.

Dieu créa Adam ; puis il tira du corps d'Adam la chair dont il fit le corps d'Ève. Il bénit alors l'homme et la femme et leur dit : « Soyez féconds, multipliez, remplissez la terre et soumettez-la. »

Dieu créa ainsi la famille ; il en fit une société, et il la constitua sur un tout autre plan que celui de l'égalité sociale : la femme *soumise* à l'homme et les enfants *soumis* à leurs parents.

Nous trouvons donc, aux origines mêmes du genre humain, les trois grandes lois sociales : l'autorité, la hiérarchie et l'union ; l'autorité qui appartient aux auteurs de la vie, la hiérarchie qui fait l'homme supérieur à la femme, et des parents les supérieurs de leurs enfants, l'union que doivent conserver entre eux ceux qu'un même sang vivifie.

Les États sont sortis de cette société première.

« La famille, dit Cicéron, est le principe de la cité et en quelque façon la semence de la République. La famille se partage, tout en demeurant unie ; les frères, leurs enfants et les enfants de ceux-ci, ne pouvant plus être contenus dans la maison paternelle, en sortent pour aller fonder, comme autant de colonies, des maisons nouvelles. Ils forment des alliances, de là les affinités et l'accroissement de la famille. Peu à peu, les maisons se multiplient, tout grandit, tout se développe et la République prend naissance [1]. »

Bodin (XVIe siècle), dans son ouvrage *Les Six Livres de la République*, consacre, au livre III, le chapitre VII à montrer, « comment l'origine des corps et des communautés est venue de la famille ». Et M. de Savigny, dans son *Traité du Droit romain*, dit aussi : « Les familles forment le germe de l'État. »

Telles sont bien les origines du peuple de Dieu. Au point de départ, Abraham fonde une famille nouvelle ; de cette famille sortent douze tribus et les tribus composent un peuple.

Il en fut de même pour les Gentils.

M. Fustel de Coulanges, dans son livre célèbre : *La Cité antique*, a démontré comment dans l'Hellas, aussi bien que dans l'Italie des Romains, l'État est né du foyer domestique. La *phratrie* des Grecs (société de frères), comme la *Gens* des

1. *République*, Liv. I, 7.

Romains (sociétés des familles, issues de la même souche), n'étaient qu'une famille plus étendue, réunie sous un même chef qui, à Rome, portait le nom de père, *pater*, à Athènes, le nom d'*Eupatride*, père bon.

A l'origine des civilisations assyrienne, égyptienne et autres, on trouve aussi une famille ou quelques familles qui d'abord se développent elles-mêmes et qui voient ensuite d'autres familles venir se grouper autour d'elles pour former la tribu, puis les tribus en s'agglomérant former les nations.

La phratrie chez les Grecs, la gens chez les Romains, n'étaient pas, comme les mots le font d'ailleurs comprendre, une association de familles ; c'était la famille elle-même réunissant en un faisceau toutes les familles jaillies de son tronc, et ayant atteint, à travers les générations successives, par la force des traditions, un développement qui en faisait un groupe social déjà nombreux. Ce qui n'empêchait pas un certain nombre de familles étrangères de venir se placer sous la protection de ces familles principales, se faire leurs clientes et entrer dans la phratrie ou la gens par accession. « On voit par là, dit M. Fustel de Coulanges, que la famille des temps les plus anciens, avec sa branche aînée et ses branches cadettes, ses serviteurs et ses clients, pouvait former à la longue une société fort étendue. » Elle était maintenue dans l'unité par l'autorité du chef héréditaire dans la branche aînée.

Aux premiers temps de la civilisation hellénique, quelques familles importantes se partagent le pays et le gouvernent. Leurs chefs portent le nom de rois. Ces rois sont des agriculteurs. Ulysse, roi d'Ithaque, se vante d'être habile à faucher l'herbe, à tracer un sillon dans les champs. Leurs filles vont faire la lessive sur les bords de la mer d'Ionie. Les rapports les plus intimes lient ces chefs à ceux qui les entourent.

C'est d'un nombre indéfini de sociétés de cette nature que la race arienne paraît avoir été composée pendant une longue suite de siècles.

Nous voyons les groupements sociaux se constituer de même façon aux origines de notre monde moderne.

La famille, en s'étendant, a formé chez nous la Mesnie [1],

1. Mesnie, Magnie : maison, famille, comme on dit encore aujourd'hui la maison de France.

comme elle avait formé la phratrie chez les Grecs et la gens chez les Romains. « Les parents groupés autour de leur chef, dit M. Flach [1], forment le noyau d'un compagnonnage étendu, la *mesnie*. Les textes du moyen âge, chroniques et chansons de geste, nous montrent la mesnie, étendue par le patronat et la clientèle, comme correspondant exactement à la gens des Romains. » Puis, M. Flach montre comment la mesnie se développant à son tour produisit le fief, famille plus étendue dont le suzerain est encore le père ; si bien, que pour désigner l'ensemble des personnes réunies sous la suzeraineté d'un chef féodal, on rencontre fréquemment dans les textes des XIIe et XIIIe siècles, époque où le régime féodal eut son plein épanouissement, le mot « familia ». « Le baron, dit M. Flach, est avant tout un chef de famille. » Et l'historien cite des textes où le père est assimilé expressément au baron, le fils au vassal.

« Une plus grande étendue fait le haut baron. » Du petit fief sort le grand fief. L'agglomération des grands fiefs formera les royaumes.

C'est ainsi que s'est faite notre France. Le langage en témoigne aussi bien que l'histoire.

L'ensemble des personnes placées sous l'autorité du père de famille est appelé : *familia*. A partir du Xe siècle, l'ensemble des personnes réunies sous l'autorité du seigneur, chef de la mesnie, est appelé : *familia*. L'ensemble des personnes réunies sous l'autorité du baron, chef du fief féodal, est appelé : *familia*. Et nous verrons que l'ensemble des familles françaises fut gouverné comme une famille. Le territoire sur lequel s'exerçaient ces diverses autorités, qu'il s'agisse d'un chef de famille, du chef de la mesnie, du baron féodal ou du roi, s'appelle uniformément dans les documents : *patria*, le domaine du *père*.

« Une seigneurie, écrit M. Seignobes, est un État en miniature, avec son armée, ses coutumes, son *ban* qui est l'ordonnance du seigneur, son tribunal. La France a été plus qu'un autre pays, surtout au Xe siècle, partagée en souverainetés de ce genre. Le compte n'en a pas été fait : il atteindrait certainement une dizaine de mille. »

En 989, un de ces barons féodaux, celui qui incarnait, de la manière la plus complète et la plus puissante, les caractères qui marquaient chacun d'eux, fut porté, — sous l'impulsion même

1. *Les Origines de l'ancienne France.*

du mouvement qui poussait la France à l'organisation de ses forces vives — au sommet du groupe social : Hugues Capet devint roi. Par l'intermédiaire du baron féodal, la royauté sortit de l'autorité qu'exerçait le père de famille.

Donc, partout la civilisation a commencé par la famille. Çà et là naissent des hommes chez qui se développent et agissent plus puissamment l'amour paternel et le désir de se perpétuer dans leurs descendants. Ils se livrent au travail avec plus d'ardeur, imposent à leurs appétits un frein plus continu et plus solide, gouvernent leur famille avec plus d'autorité, lui inspirent des mœurs plus sévères, qu'ils impriment dans les habitudes qu'ils font contracter. Ces habitudes se transmettent par l'éducation ; elles deviennent des traditions qui maintiennent les nouvelles générations dans la voie ouverte par les ancêtres. La marche dans cette voie conduit la famille à une situation de plus en plus haute ; en même temps, l'union que conservent entre elles toutes les branches issues du tronc primitif, leur donne une puissance qui s'accroît de jour en jour avec le nombre qui se multiplie et avec les richesses qui s'accumulent par le travail de tous.

Dans cette situation éminente, cette famille devient l'attention de celles qui l'entourent. Elles demandent à s'abriter sous sa force pour y trouver protection, et en retour lui promettent assistance. Parmi elles il s'en trouve qui se sentent stimulées par la prospérité dont elles sont témoins, et l'ambitionnant pour elles-mêmes, se laissent gouverner et instruire, s'efforcent de pratiquer les vertus dont elles ont sous les yeux l'exemple et les résultats.

Telle est l'origine historique de toutes les tribus ; et l'origine des nations est toute semblable : les tribus s'agglomèrent comme se sont agglomérées les familles et toujours sous l'ascendant d'une famille *princière*. Le Contrat Social, qui fait se rassembler un beau jour des hommes étrangers les uns aux autres et les fait se lier entre eux par un pacte conventionel, n'a jamais existé que dans l'imagination de Jean-Jacques ; et si ses disciples ont tenté quelque part de se constituer ainsi en État, leur société factice n'a pas dû tarder à se dissoudre. Rien ne subsiste que ce qui est fait par la nature et selon ses lois. Ces lois, nous les avons vues agir aux origines des civilisations grecque et romaine, comme aux origines de la civilisation moderne. Les

missionnaires et les explorateurs les constatent chez les sauvages. Pas plus chez eux qu'ailleurs, il n'y a de tribu que là où il y a un commencement d'organisation, et cette organisation, elle la tient de la prééminence d'une famille à laquelle les autres sont subordonnées.

C'est la hiérarchie dans sa première formation et l'aristocratie dans son premier état.

Chez nous, au milieu des ruines accumulées par les invasions des barbares, il n'y avait plus d'ordre, parce qu'il n'y avait plus d'autorité. Sous l'action des saints, des familles s'élevèrent animées des sentiments que le christianisme commençait à répandre dans le monde : sentiments de dévouement pour les petits et les faibles, sentiments de concorde et d'amour entre tous, sentiments de reconnaissance et de fidélité chez les protégés. L'hagiographie de cette époque nous fait assister partout à ce spectacle de familles qui s'élèvent ainsi au-dessus des autres par la force de leur vertus.

Au-dessus de toutes, surgit, au Xe siècle, la famille de Hugues Capet, qui fit la France par la patience de son génie, par la persévérance de son dévouement, par la continuité de ses services. Il faut ajouter : « Et par la volonté et la grâce de Dieu ». Lorsque le comte de Maistre releva cette expression de l'Ecriture : « C'est moi qui fais les rois », il ne manqua pas d'ajouter : « Ceci n'est point une métaphore, mais une loi du monde politique. Dieu *fait* les rois au pied de la lettre. Il prépare les races royales ; il les mûrit au milieu d'un nuage qui cache leur origine. Elles paraissent ainsi couronnées de gloire et d'honneur. »

Et M. Blanc de Saint-Bonnet : « Quand *celui qui sonde les cœurs et les reins* choisit une famille parmi toutes les autres, son choix est réel et divin. Celle-ci le prouve bientôt (quoique la liberté lui reste pour recueillir ou dissiper ses dons) en fournissant plus de législateurs, de guerriers et de saints, que les familles les plus nobles, bien qu'en ce point celles-ci l'emportent déjà sur les autres dans une proportion prodigieuse. »

L'œuvre qu'elle accomplit marque que la main qui l'a choisie la soutient et la guide.

« Parti du néant, a dit M. Taine, le Roi de France a fait un Etat compact qui (au moment où éclate la Révolution) renferme

vingt-six millions d'habitants et QUI EST ALORS LE PLUS PUISSANT DE L'EUROPE. Dans tout l'intervalle, il a été le chef de la défense publique, le libérateur du pays contre les étrangers.

» Au dedans, dès le douzième siècle, le casque en tête et toujours par les chemins, il est grand justicier, il démolit les tours des brigands féodaux, il réprime les excès des forts, il protège les opprimés, il abolit les guerres privées, il établit l'ordre et la paix : œuvre immense qui, de Louis-le-Gros à saint Louis, de Philippe-le-Bel à Charles VII et Louis XI, de Henri IV à Louis XIII et à Louis XIV, se continue sans s'interrompre.

» Cependant, toutes les choses utiles exécutées par son ordre ou développées sous son patronage, routes, ports, canaux, asiles, universités, académies, établissements de piété, de refuge, d'éducation, de science, d'industrie et de commerce, portent sa marque et le proclament bienfaiteur public [1]. »

M. Mignet, malgré l'indulgence singulière qu'il montre dans son *Histoire de la Révolution* pour les hommes qui ont renversé la royauté, a fait de son côté cette constatation [2] :

« La France fut l'œuvre de la dynastie capétienne qui travailla, pendant sept siècles, à l'établissement de cette précieuse unité de territoire, d'esprit, de langue, de gouvernement. C'est du centre même du pays que partit la dynastie capétienne pour cette conquête de réunion. Paris sur la Seine, Orléans sur la Loire furent ses points de départ ; l'Océan, les Pyrénées, la Méditerranée, les Alpes, le Rhin ses points d'arrivée... Mais, tout en marchant vers son but, l'unité de territoire et l'unité de pouvoir, la dynastie montra une habile modération. Elle incorpora les provinces sans les détruire, leur laissant les coutumes civiles sur lesquelles reposaient leur existence et une partie des privilèges politiques dont elles jouissaient. »

Quand on se reporte à l'époque du démembrement de l'empire de Charlemagne, on voit sortir du traité de Verdun trois États d'importance à peu près égale, formés chacun d'éléments disparates, qui sont devenus, avec le temps, la France, l'Allemagne et l'Italie. De ces trois États, un seul est arrivé assez rapidement à la constitution de son unité, c'est la France. Au commencement du XIIIe siècle, la France, avec Philippe-Auguste, est en possession de son unité nationale, elle existe comme corps

1. Taine, *L'Ancien Régime*, p. 14 et 15.
2. *Essai sur la formation territoriale et politique de la France.*

de nation un et homogène. Il a fallu que l'Allemagne et l'Italie, sorties, comme la France, de l'empire de Charlemagne, attendissent jusqu'à la fin du XIXe siècle pour réaliser l'unité (et quelle unité !), à laquelle l'une et l'autre n'ont cessé de tendre au cours de leur histoire si agitée.

D'où vient cette différence ? De ce qu'en France a été mieux suivie la loi de la nature. C'est la famille capétienne, c'est la fixité de la dynastie royale, fondée sur la loi salique, qui a formé et maintenu l'unité nationale. C'est grâce à ce principe de l'hérédité, qui, nulle part ailleurs, ne s'exerça avec autant de suite et de régularité, que la royauté française put acquérir, au cours des siècles, les conditions de force et de durée nécessaires à l'accomplissement de la grande œuvre nationale[1].

---

1. Le fait revêt un caractère providentiel que les vrais historiens n'ont pas manqué de remarquer. C'est Dieu, en effet, dans ses desseins sur la France, qui a permis que, dans cette grande lignée capétienne, où l'on ne compte pas, pendant plus de trois siècles, un seul prince adultérin, l'héritier direct ne manquât jamais au trône, en sorte que l'on a vu, sans interruption, depuis Hugues Capet jusqu'à Philippe le Long, le fils aîné du roi défunt succéder régulièrement à son père.

Quand il fallut, pour la première fois, faute d'un héritier direct, empêcher l'accession au trône des femmes, qui auraient pu, en se mariant, porter la couronne de France dans une famille étrangère et compromettre l'unité nationale, il n'y eut qu'à constater la tradition et transformer le fait providentiel en loi positive.

Une fois le mode de succession bien établi, le principe de l'hérédité fonctionna de lui-même, pourvoyant toujours le trône d'un titulaire et maintenant dans la dynastie la grande tradition monarchique.

Comme l'a fort bien observé M. l'abbé de Pascal, l'un des objets principaux de la mission de Jeanne d'Arc a été de consacrer, de la part du ciel, en Charles VII, ce principe sauveur de l'hérédité royale : « Gentil prince, je te dis de la part de Messire, que tu es vrai héritier de France. Je te dis que Dieu a pitié de vous, de votre royaume et de votre peuple. »

CHAPITRE LIII

LES ÉTATS DOIVENT CONSERVER LE TYPE FAMILIAL

La famille n'est point seulement l'élément premier de tout État, elle en reste l'élément constitutif, de telle sorte que la société régulière, telle qu'elle existe, si longtemps qu'elle n'a point contrarié les lois de la nature, comme l'a fait notre France par la Révolution, se compose non d'individus, mais de familles. Aujourd'hui, les individus seuls sont comptés, l'État ne connaît que des citoyens dispersés ; cela est contraire à l'ordre naturel. Comme le dit fort bien M. de Savigny : « L'État, une fois formé, a pour éléments constitutifs les familles, non les individus. » Il en était ainsi autrefois, et ce qui le montre d'une manière bien sensible, c'est que dans les dénombrements de population, on comptait toujours, non par personnes, mais par *feux*, c'est-à-dire par foyers ; chaque foyer était réputé le centre d'une famille, et chaque famille était dans l'État une unité politique et juridique aussi bien qu'économique.

M. Buisson disait récemment à la Chambre : « Le devoir de la Révolution est d'émanciper l'individu, la personne humaine, *cellule élémentaire, organique de la société.* » C'est bien, en effet, la tâche que la Révolution s'est imposée, mais cette tâche ne va à rien moins qu'à désorganiser la société et à la dissoudre. L'individu n'est qu'un élément dans ce qui est la cellule organique de la société. Cette cellule, c'est la famille ; en séparer les éléments, faire de l'individualisme, c'est en détruire la vie, c'est la rendre impuissante à remplir son rôle dans la constitution de l'être social, comme ferait dans l'être vivant la dissociation des éléments de la cellule végétale ou animale.

Cela était si bien compris à Rome, que l'État primitif romain ne connaissait que les *gentes*, et que, pour avoir une situation

légale, il fallait être membre de l'une de ces corporations. « Le fils de famille émancipé, dit M. Flach, l'esclave affranchi, les étrangers venus à Rome pour y chercher asile, devaient se soumettre à un chef de famille. »

De même en France, dans le haut moyen âge : « Nulle place pour l'homme isolé, dit le même auteur ; si une famille vient à déchoir ou à se dissoudre, les éléments qui la composent devront s'agréger à une autre. Ne pas trouver un pareil asile, c'est la mort. » Partout la famille est, aux bonnes époques de l'histoire des peuples, ce que chez nous la démocratie, pour notre malheur, a fait être l'individu : l'unité sociale.

Pas plus dans le corps social que dans le corps vivant, pour reprendre la comparaison de M. Buisson, les cellules élémentaires, — ici plastides, là familles — ne sont sur le même rang, quoiqu'également sorties d'une cellule primitive. Il y a les cellules premières, élémentaires, qui donnent naissance aux cellules du sang et aux cellules des tissus. De même dans la société, les familles quoique parties d'un même point se trouvent en tout État civilisé être de condition diverse et réparties en trois classes : le peuple, la bourgeoisie et la noblesse. Pour plus de similitude, la bourgeoisie remplit, dans la société, le rôle du sang dans le corps humain : elle sort du peuple et elle alimente la noblesse. Contrairement à ce que veut la démocratie, partout où le progrès moral, intellectuel, matériel, germe et se déploie, les inégalités se font jour, s'accentuent, se fixent dans les familles et peu à peu constituent une hiérarchie, non de fonctionnaires, mais de maisons.

Nous retrouvons ici les grandes lois que Dieu a établies lors de la création de l'homme, dans la société première, afin qu'elles continuassent à régir toutes les sociétés humaines, quel que soit le développement qu'elles prennent.

« Il y a, dit M. de Bonald, des lois pour les fourmis et les abeilles. Comment a-t-on pu penser qu'il n'y en avait pas pour la société des hommes et qu'elle était livrée aux hasards de leurs inventions ? » Rousseau a pensé cela. Il s'est ingénié à formuler pour les États d'autres lois que celles posées par le Créateur ; et les démocrates, ses disciples, en s'efforçant d'après ses leçons, d'établir les États sur l'égalité en opposition à la hiérarchie, sur la liberté en opposition à l'autorité, et sur l'indé-

pendance réciproque en opposition à l'union, ne peuvent que les détruire et les détruire par la base.

Si les peuples ne sont construits que de familles vivantes, et si les lois imposées par DIEU à la famille doivent être les lois de toute société, il est nécessaire que les États reproduisent en eux quelque chose du type primitif. Tous les sages sont d'accord sur ce point. « Les Grecs et les Romains, dit l'abbé Fleury [1], si renommés pour la sagesse de ce monde, apprenaient la politique en gouvernant leurs familles. La famille est en petit l'image de l'État. C'est toujours conduire les hommes vivant en société. »

« Le mesnage, dit Jean Bodin au second chapitre du livre premier de son ouvrage, est un droit gouvernement de plusieurs subjects sous l'obéissance d'un chef de famille. La respublique est un droit gouvernement de plusieurs mesnages et de ce qui leur est commun avec puissance souveraine. Il est impossible que la respublique vaille rien si les familles qui sont les piliers d'icelle sont mal fondées. »

Léon XIII parle de même : « La famille est le berceau de la société civile, et c'est en grande partie dans l'enceinte du foyer domestique que se prépare la destinée des États [2]. » Et ailleurs : « La société domestique contient et fortifie les principes et, pour ainsi dire, les meilleurs éléments de la vie sociale : aussi est-ce de là que dépend en grande partie la condition tranquille et prospère des nations [3]. » Ainsi, c'est avec raison que M. de Bonald dit : « Quand les lois de la société des hommes sont oubliées de la société politique, elles se retrouvent dans la société domestique. »

Dans notre France, la société a conservé jusqu'à la Révolution le type familial.

Au XVIIIe siècle, le 17 février 1774, le Parlement de Provence pouvait encore écrire au roi : « Chaque commune parmi nous est une famille qui se gouverne elle-même, qui s'impose ses lois, qui veille à ses intérêts. L'officier municipal en est le père. »

M. de Ribbes, qui a étudié avec tant de soin les communes de l'ancien régime, conclut : « Les localités sont organisées en amilles, les registres municipaux sont semblables en tous points aux livres domestiques ; le foyer a ses rites, les localités

1. Opuscules I, p. 292.
2. Encyc. *Sapientiæ christianæ.*
3 Encyc. *Quod multum.*

ont les leurs. L'idée de famille se manifeste au plus haut degré dans le système d'administration, elle est plus saisissante encore dans les solennités et récréations publiques. »

La monarchie elle-même avait conservé ce même caractère. Le gouvernement était essentiellement familial. La femme et le fils aîné du roi étaient étroitement associés à l'exercice du pouvoir. Le trésor de l'État était sous la surveillance de la reine et sous son contrôle direct. Le chambrier, qui s'appellerait aujourd'hui le ministre des finances, était de ce fait son subordonné. Aussi bien, jusqu'à nos jours, dans la plupart de nos ménages est-ce la femme qui tient la clé de la caisse. La reine paraît dans les traités conclus avec les puissances étrangères.

Les six grands officiers de la couronne qui assistaient le roi dans tous les actes de sa puissance avaient eu, à l'origine, des fonctions domestiques très nettement marquées par les titres mêmes de leurs dignités. Le sénéchal, le connétable, le pannetier, le bouteillier, le chambrier, le chancelier prirent leur nom des différents services de la maison du roi, et il arriva que l'*Hôtel du roi* se transforma peu à peu en un séminaire d'hommes d'État [1].

M. Viollet, dans son *Histoire des Constitutions de la France*, a

1. Le sénéchal était l'écuyer tranchant. Quand on était en guerre, il suivait son maître dans les expéditions, il veillait à l'arrangement de la tente royale. En l'absence du roi, il commandait les armées. Ces fonctions devinrent héréditaires dans les maisons de Rochefort et de Guierlande; Louis VI en diminua l'étendue, Philippe-Auguste les supprima.

Le connétable était le comte de l'écurie, *comes stabuli*. Quand Philippe-Auguste eut fait disparaître l'office de sénéchal, le connétable devint le chef de l'armée, le roi lui adjoignit deux maréchaux. L'office fut supprimé par Richelieu.

Le pannetier surveillait la cuisson du pain. L'office eut pour titulaire les plus grands noms de France, entre autres des Montmorency.

Le bouteillier avait l'administration des vignobles royaux et en gérait les revenus. Il eut l'intendance du trésor royal et la présidence de la Chambre des Comptes. A partir du XIIe siècle, ces fonctions devinrent héréditaires dans la maison de la Tour. Elles furent supprimées par Charles VII.

Le chambrier dirigeait le service des appartements privés. Il devint le trésorier du royaume, et en cette qualité il était placé, comme nous l'avons dit, sous les ordres de la reine. La charge fut supprimée en 1445.

L'origine de grand chancelier est religieuse en même temps que domestique. Les rois mérovingiens conservaient parmi leurs reliques la petite chape (cappa) de S. Martin. De là le nom de chapelle donné au lieu où étaient gardées les reliques des rois. Aux reliques étaient jointes les archives. Le chef des *chapelains* fut le grand chancelier, portant constamment au cou le grand sceau royal.

ainsi défini le caractère de notre ancienne monarchie : « L'autorité du roi était à peu près celle du père de famille ; aussi le pouvoir patriarcal et le pouvoir royal sont-ils à l'origine apparentés de très près. » Et revenant ailleurs sur la même idée, il dit encore : « Il est manifeste que le roi joue le rôle d'un chef de famille patriarcale. »

Comme le père de famille, le roi était dans le royaume la source de toute justice. Il écoutait les plaignants comme un seigneur ses vassaux, comme un père ses enfants.

Il traitait ses sujets avec une entière familiarité. « Tous les jours, dit Joinville, en parlant de saint Louis, il donnait à manger à grande foison de pauvres, dans sa chambre, et maintes fois je vis que lui-même taillait leur pain et donnait à boire. » Ce serait erreur de croire que ces traits aient été particuliers à la magnifique bonté de saint Louis ; Robert le Pieux, entre autres, agissait de même. Ce fut une tradition parmi nos anciens rois, de se montrer accueillants et bienfaisants surtout pour les petits et les humbles [1].

---

1. Voici ce que Francois Ier, au début de son règne, écrivait en tête de l'ordonnance du 25 septembre 1523 :

« Comme il a plu à Dieu nous appeler à la fleur de notre âge, comme l'un de ses principaux maistres du gouvernement et administration de ce beau, noble et digne royaume de France, divinement et miraculeusement institué pour la direction et protection de tous les estats d'iceluy : *Spécialement pour la conservation, sublévation et défense de l'état commun et populaire*, qui est le plus faible, par ce, le plus aisé à fouler, et naturellement a plus grand besoin que tous autres de bonne garde et défense, *et singuliérement le pauvre commun peuple de France, qui toujours a esté doux, humble et gracieux en toutes choses, et obséquieux à son prince et seigneur naturel, lequel il a toujours recogneux, ayant servi et obéy sans changer, ne varier, vouloir admettre souffrir ne recevoir domination d'autre prince. Tellement qu'entre les rois de France et leurs subjets il y a toujours eu plus grande conglutination, lien et conjonction de vraye amour, naifve dévotion, cordiale concorde et intime affection qu'en quelconque autre monarchie ou nation chrétienne.*

» Laquelle amour, dévotion et concorde bien entretenue entre le roy et ses subjets sous la crainte et amour de Dieu (qui a toujours esté servy dévotement en France) a rendu le royaume florissant, triomphant, craint, redouté et estimé par toute la terre...

» Or, le vrai moyen par lequel les roys peuvent et doivent perpétuer et augmenter cet amour consiste en justice et en paix : en justice, la faisant rendre et administrer pure, bonne, esgale et briefve sans aucune acception de personne et sans suspicion d'avarice à nosdits subjets ; en paix dehors et dedans le royaume : sur toute chose en la paix intrinsèque *faisant vivre le bonhomme soubs l'aide et protection de son roy, en bonne seure et amoureuse paix manger son pain et vivre sur le sien en repos*, sans être vexé, ne tourmenté sans propos, qui est le plus grand heur, contentement et trésor qu'un roy puisse acquérir à son peuple... »

Au XIIIe siècle, le roi se promenait à pied dans les rues de Paris, et chacun l'abordait et lui parlait sans autre façon. Le Florentin Francesco da Barberino marque sa surprise de voir Philippe-le-Bel, — de qui la puissance se fait sentir jusqu'au fond de l'Italie — se promener ainsi dans Paris et rendre avec simplicité leur salut aux bonnes gens qui passent. Il ne manque point d'opposer cette bonhomie à la morgue des seigneurs florentins.

Au témoignage du chroniqueur Chastellan, Charles VII « mettait jours et heures de besogner à toutes conditions d'hommes, et besognait de personne à personne, distinctement à chacun. »

Les ambassadeurs vénitiens du XVIe siècle constatent, dans leurs célèbres dépêches, que « nulle personne n'est exclue de la présence du roi et que les gens de la classe la plus vile pénètrent hardiment à leur gré dans la chambre intime. » Le roi mangeait devant ses sujets, en famille. Chacun pouvait entrer dans la salle durant les repas. « S'il est un caractère singulier dans cette monarchie, écrit Louis XIV lui-même, c'est l'accès libre et facile des sujets au prince. »

On entrait à volonté dans le palais de Versailles.

« J'allais au Louvre, écrit Locatelle en 1665, je m'y promenais en toute liberté, et traversant les divers corps de garde, je parvins à cette porte qui est ouverte dès qu'on y touche et le plus souvent par le roi lui-même. Il suffit d'y gratter et l'on vous introduit aussitôt.Le roi veut que les sujets entrent librement. »

Les événements qui concernaient directement le roi et la reine étaient pour la France entière des évènements de famille. La maison du roi était au propre « la maison de France ».

Les *Lettres d'un voyageur anglais sur la France, la Suisse et l'Allemagne* rendent les mêmes témoignages que ci-dessus. Voici quelques lignes de la citation qu'en fait J.de Maistre dans l'un de ses opuscules :

« L'amour et l'attachement des Français pour la personne de ses rois, est une partie essentielle et frappante du caractère national... Le mot *roi* excite, dans l'esprit des Français, des idées de bienfaisance, de reconnaissance et d'amour en même temps que celles de pouvoir, de grandeur et de félicité... Les Français accourent en foule, à Versailles, les dimanches et les fêtes, regardant leur roi avec une avidité toujours nouvelle, et le voient la vingtième fois avec autant de plaisir que la première.

Ils l'envisagent comme leur ami, comme leur protecteur,comme leur bienfaiteur. »

« Avant la Révolution, dit aussi le général de Marmont, on avait pour la personne du roi un sentiment difficile à définir,un sentiment de dévouement avec un caractère presque religieux. Le mot « Roi » avait alors une magie et une puissance que rien n'avait altéré. Cet amour devenait une espèce de culte. »

« Souvenez-vous d'aimer avec tendresse la sacrée personne de notre roi, disait en 1681 à ses enfants dans son Livre de Raison, un modeste habitant de Puy-Michel (Basses-Alpes), de lui être obéissant, soumis et tout pleins de respect pour ses ordres. » Des recommandations semblables se trouvent dans les autres Livres de Raison, publiés par M. Charles de Ribbes ; et les devises des familles seigneuriales expriment souvent les mêmes sentiments.

Ils ne se manifestèrent jamais plus bruyamment qu'à l'avènement de Louis XVI.

« Les cris de *Vive le Roi !* qui commençaient à six heures du matin, n'étaient point interrompus jusqu'au coucher du soleil. Quand naquit le Dauphin, la joie de la France fut celle d'une famille. On s'arrêtait dans les rues, on se parlait sans se connaître, on embrassait tous les gens que l'on connaissait. [1] »

Les mêmes sentiments persévérèrent jusqu'en pleine Révolution. M.Maurice Talmeyr,dans sa brochure *La Franc-Maçonnerie et la Révolution française*, en a fait l'observation :

« Pendant deux ans, la Révolution se fait au cri de : *Vive le Roi !* Ensuite, la plupart même des hommes et des femmes d'émeute, soldés pour outrager le souverain, sont tout à coup ressaisis, en face de lui, de l'insurmontable amour de leur race, pour le descendant de ses monarques. Toute leur exaltation, en sa présence, tourne, comme en octobre 1789, en respect et en tendresse. » M. Talmeyr apporte d'autres faits en confirmation de ce qu'il dit et appelle en témoignage Louis Blanc.

Il aurait pu invoquer également celui de Mme Roland. Témoin de ce qui se passait sous ses yeux, elle écrivait avec désespoir : « On ne saurait croire combien les fonctionnaires et les négociants sont réactionnaires. Quant au peuple, il est fatigué ; il croit tout terminé et retourne à ses travaux. Toutes les feuilles

1. Mr Campan, I, p. 89, III, p. 215.

démocratiques s'irritent des vivats qui accompagnent le Roi, chaque fois qu'il paraît en public. »

Elle est donc bien vraie l'observation de M. Frantz Funck-Brentano : « Rien n'est plus difficile pour un esprit moderne, que de se représenter ce qu'était dans l'ancienne France la personnalité royale et les sentiments par lesquels ses sujets lui étaient attachés. » On disait communément que le roi était le père de ses sujets ; ces mots répondaient à un sentiment réel et concret du côté du souverain comme du côté de la nation. « Nommer le roi « père du peuple », dit La Bruyère, qui met toujours tant de précision dans tous ses dires, c'est moins faire son éloge que sa définition », et M. de Tocqueville : « La nation avait pour le Roi tout à la fois la tendresse qu'on a pour un père et le respect qu'on ne doit qu'à DIEU. »

« Ce régime (monarchique), dit Augustin Thierry, la nation ne l'avait point subi, elle-même l'avait voulu résolument et avec persévérance. Il n'était point fondé sur la force ni sur la fraude, mais accepté par la conscience de tous[1].

Aussi on ne peut point dire que la nation ait voulu s'en délivrer. La multitude des abstentions dans les élections de toute la période révolutionnaire, où dix mille électeurs seulement votaient sur cent mille inscrits, montre bien que la part de la nation véritable à la substitution du régime républicain au régime monarchique, fut insignifiante. On sait d'ailleurs que la majorité ne fut pas acquise au vote qui condamnait Louis XVI. L'un des votants n'avait pas vingt-cinq ans, un autre n'était pas Français, cinq autres n'étaient pas validés ou inscrits, enfin sept députés votèrent deux fois, comme députés et comme suppléants de leurs collègues. Au lieu d'une voix de majorité, le verdict avait une minorité de treize voix.

C'est à l'esprit familial de la monarchie que la France a dû en très grande partie sa prospérité. Et cette prospérité fut telle que la France était, sans conteste, la première nation de l'Europe. Le grand orateur anglais Fox le reconnaissait, non sans aigreur, dans la Chambre des Communes, lorsqu'il s'écriait, en 1787 :

« De Pétersbourg à Lisbonne, si on en excepte la Cour de » Vienne, l'influence de la France prédomine dans tous les Cabi- » nets de l'Europe. Le Cabinet de Versailles présente au monde » le paradoxe le plus incompréhensible : c'est le plus stable, le

1. Augustin Thierry. *Essai sur la formation du Tiers-État*, p. 89.

» plus constant et le plus inflexible qu'il y ait en Europe. Depuis
» plusieurs siècles, il poursuit le même système invariablement,
» et cependant, la nation française passait pour la plus légère de
» l'Europe. »

C'est qu'en effet, toute société qui garde l'esprit familial, parce qu'elle reste soumise à la loi de la nature, prospère pour ainsi dire nécessairement. « Rien dans l'histoire, dit M. Frantz Funck-Brentano, n'a jamais infirmé cette loi générale : tant qu'une nation se gouverne d'après les principes constitutifs de la famille, elle est florissante ; du jour où elle s'écarte de ces traditions qui l'ont créée, la ruine est proche. Ce qui fonde les nations sert aussi à les maintenir. »

CHAPITRE LIV

L'UNION, LOI DES FAMILLES, EST AUSSI LA LOI DES ÉTATS

« Multipliez-vous, a dit le Seigneur à la première famille, remplissez la terre et soumettez-la ». Les hommes en se multipliant n'ont pu soumettre à leur empire la terre, c'est-à-dire le sol et les forces de la nature, les plantes et les animaux, qu'en conservant entre eux l'union. L'homme isolé ne peut rien. L'association a fait tout ce que nous voyons : c'est elle qui a produit toutes les richesses que la civilisation possède actuellement. Tout est sorti du travail des hommes associés dans l'espace et dans le temps.

Sans union point d'association, ou si l'association tente de se former elle ne tarde pas à se dissoudre. C'est l'union qui fait qu'un ensemble se tient et forme un tout. Du moment où elle est brisée la société tombe en ruines. Nous ne voyons que trop l'anarchie où se débat notre malheureuse France. La Sagesse divine nous avait averti de ce qui nous arrive : « Tout royaume divisé contre lui-même sera détruit, et toute ville ou maison divisée contre elle-même ne pourra subsister. »

Or l'union procède de l'amour. L'amour est donc la première loi du monde moral, comme son corrélatif, l'attraction, est la première loi du monde physique. L'une et l'autre mettent l'unité dans l'infinie variété des choses. « Comme les astres gravitent dans leurs orbites parce qu'ils sont force et pesanteur, a dit M. Funck-Brentano, comme conclusion de ses études sur la civilisation et ses lois, l'homme vit en société parce qu'il est intelligence et amour. »

L'amour commence à unir l'époux à l'épouse, les parents aux enfants. Mais bientôt il élargit le cercle de son action. Par les mariages que les enfants contractent, la parenté s'étend et elle

appelle à elle l'affinité, qui ne se contente plus d'unir les personnes, mais les familles elles-mêmes. « La flamme sacrée de l'amitié, dit Jean Bodin, montre sa première ardeur entre le mari et la femme, puis des pères aux enfants, et des frères entre eux, et de ceux-ci aux plus proches parents, et des plus proches parents aux alliés [1]. »

Continuant à rayonner loin de son foyer, la même flamme crée ces unités supérieures que nous avons vues prendre les noms de Phratrie, Gens, Mesnie, Patrie, tous noms qui rappellent que ces entités sociales ont eu leur principe dans la famille. L'entité sociale suprême, la nation, n'est vraiment vivante et vigoureuse que si longtemps qu'elle conserve et entretient en son sein le feu sacré, comme cela fut dans l'ancienne France.

La Révolution l'a éteint en en supprimant le foyer : je veux dire la famille royale. Au lieu d'amour, au lieu d'union, il n'y a plus chez nous qu'antagonisme. A la France compacte, magnifique de cohésion entre ses provinces, d'unité dans les sentiments patriotiques de ses enfants, a succédé une désagrégation des hommes et des choses telle que nous paraissons, aux yeux des autres nations, n'être plus qu'une poussière que le vent des révoltes et des guerres peut disperser en un instant.

Comment arrêter cette ruine ? Nous ne répondrons point à cette question par nous-mêmes. Nous emprunterons une parole étrangère, la parole d'un homme qui n'est point de race française, quoique uni à elle par la naturalisation et par la conversion du judaïsme au catholicisme. Elle paraîtra plus exempte de préjugés.

« Comment revenir, demande-t-il au spectacle de nos divisions, comment revenir à l'unité nécessaire ? » Et il répond : « Il n'existe pas deux voies : c'est de revenir au principe qui, au cinquième siècle, a fait la France.

» A un peuple précipité hors de sa voie, arraché à ses traditions et qui meurt, on ne peut rendre du sang, de la vie, du patriotisme, de l'élan, qu'en le ramenant, en le rattachant de nouveau à son principe.

» Au principe générateur de la nation française, lequel fut la monarchie chrétienne, un autre principe a été tout à coup substitué. L'homme sans contredit le plus capable de faire

1. Liv. III, ch. VII.

triompher ce nouveau principe, M. Thiers, alors chef du pouvoir exécutif en proposa l'essai sous une image qui ne manquait pas de grandeur et de séduction. Il comparait la République, dont le nom seul était un épouvantail pour beaucoup, à ce redoutable *Cap des Tempêtes*, au sud de l'Afrique, si fameux par tant de naufrages, et auquel, pendant longtemps, les vaisseaux n'osaient plus approcher. Mais un navigateur se rencontra plus hardi et plus confiant que les autres. Imposant donc au terrible cap un nom de meilleur augure, celui de *Bonne-Espérance*, il osa tenter le passage : l'essai fut couronné de succès et le *Cap des Tempêtes* est resté le *Cap de Bonne-Espérance*. Et l'habile autant que spirituel vieillard concluait de la sorte : Osons, Messieurs, tenter un nouvel et loyal essai de la République ; ce qui était hier le *Cap des Tempêtes* sera peut-être également demain le *Cap de Bonne-Espérance*. Voilà douze ans passés (aujourd'hui trente-trois ans) que l'essai proposé se poursuit. Ceux qui avaient intérêt à en surveiller, à en diriger le fonctionnement, la marche, se sont trouvés non seulement maîtres, mais maîtres absolus de la France. Rien de ce qui peut faire réussir, ni la puissance, ni la richesse, ni le glaive, ni la parole, ni l'audace, ni les acclamations, ni le dévouement, ni l'abnégation d'un grand nombre ne lui a fait défaut. Eh bien ! après douze années (trente-trois années) d'essai complet, ininterrompu, en présence d'une France fractionnée de partout, plus semblable, dans ses divisions, à un navire dont les ais se décollent [1] et se détachent qu'à un peuple de frères ; en contemplant avec stupéfaction « la religion expulsée de l'école, la croix arrachée des cimetières, les secours spirituels refusés aux soldats et aux malades, les religieux chassés et dispersés, les finances gaspillées, l'armée désorganisée, la magistrature réduite à la servilité, l'industrie insuffisamment protégée, l'agriculture appauvrie et sans appui, la propagande anarchique tolérée, les fonctionnaires chrétiens destitués ou disgraciés ; en résumé : à l'intérieur, la France tyrannisée par l'esprit de fraction ; à l'extérieur, la France impuissante et abaissée », en présence d'un tel spectacle, la main sur la conscience, peut-on dire que le *Cap des Tempêtes* est devenu le *Cap de Bonne-Espérance* [2] ?

1. L'expression, on le sait, est de Gambetta.

2. Ce tableau était tracé le 20 octobre 1883 par M. G. de la Tour dans l'*Univers*. Que de traits pourraient y être ajoutés en 1905, et comme tous les traits primitifs pourraient être poussés au noir !

» Non, l'espérance est ailleurs ! Elle est dans un retour national, nécessaire, à l'antique principe qui, ayant fait la France, peut seul la refaire.

» Oui, c'est là que s'est réfugiée l'espérance ! Car où se trouve le principe générateur de l'unité, là se trouve le renouvellement de la patrie française !

» Rien n'est fort en effet, dans l'histoire d'un peuple, comme le principe générateur qui en a été la source ; rien n'est béni de Dieu comme la fidélité à s'y maintenir. La nation juive en a présenté un mémorable exemple. Chacun sait que, dans la succession illustre de ses rois, il s'en trouva un qui, fils dégénéré de David, eut à cœur, ce semble, de mériter le titre de honte et de bourreau de son peuple, tant il se montra à la fois impie et cruel. Ce fut Manassé, le Néron du peuple hébreu. Or, il arriva que Dieu, prenant en pitié les gémissements des victimes, intervint par un de ces coups de justice qui retentissent dans l'histoire. Il livra le mauvais roi à Assurbanipal et à ses Assyriens. Ceux-ci l'ayant lié de deux chaînes l'emmenèrent captif à Babylone. N'était-ce point le cas de mettre à profit un événement si opportun pour modifier le gouvernement hébraïque, ou bien changer la dynastie, tout au moins pour remplacer le roi impie, devenu captif, en proclamant son fils ? Rien de tout cela ne se fit. Fidèle au principe générateur de sa nationalité, le peuple hébreu ne se crut pas le droit d'en modifier l'essence : il se borna à établir un gouvernement provisoire ; et lorsque, après les longs mois d'une dure captivité, passée dans les larmes et le repentir, Manassé, délivré par la même main divine qui l'avait précipité dans les fers, reparut à Jérusalem, son trône l'attendait intact, la fidélité de son peuple n'avait point changé !

» Alors Dieu qui, lui non plus, ne change pas, prit plaisir à récompenser magnifiquement une si admirable fidélité. Il le fit par deux événements particulièrement providentiels. Le premier fut l'apparition de Judith, l'une des héroïnes juives. Déjà maîtres du roi, les Assyriens s'étaient flattés de se rendre incontinent maîtres du royaume. Ce fut alors que Judith, suscitée par Dieu, leur barra le passage. Le second fait, non moins providentiel, fut l'avènement de Josias au trône de David. Petit-fils et second successeur de Manassé, Josias a été sans contredit l'un des meilleurs rois de Juda, une de ses gloires les plus pures, celui

dont l'Écriture a fait ce bel éloge : « La mémoire de Josias est comme un parfum de suave odeur ».

» Voilà ce que peut en faveur de l'unité, et pour le bonheur d'un peuple, la fidélité au principe générateur de son existence !

» Persévérance dans la prière. Embrassement de la pénitence. Retour à l'unité. Tels sont, d'après la Bible et dans le domaine de l'ordre moral, les trois conditions indiquées de Dieu pour la guérison des nations.

» En les accomplissant, la guérison de la France est moralement certaine. Et, si la guérison s'opère, on verra reparaître, avec le retour aux croyances religieuses, le respect de tous les droits, l'épanouissement de l'honneur, la pratique d'une vraie liberté, la noble ambition de la gloire, la protection des faibles, la sécurité du commerce, l'élan de la prospérité, la recherche de notre alliance, en un mot, tout ce qui a contribué à faire de la France, durant des siècles enviés à cette heure, *le plus beau royaume après celui du ciel* [1]. »

Pour que la cohésion existe dans le corps social et lui donne vie et prospérité, il ne suffit point que l'amour attache le souverain aux sujets et les sujets au souverain, il doit unir les sujets entre eux par le dévouement des classes supérieures aux classes inférieures et le service des inférieurs aux supérieurs.

L'antiquité n'a point complètement méconnu ce devoir, ou du moins s'est prêtée à cette nécessité. Cicéron dit que Romulus donna aux sénateurs le nom de « pères », pour marquer l'affection paternelle qu'ils avaient pour le peuple.

On sait la place qu'occupa dans l'organisation de Rome la clientèle. Cette institution établissait des rapports déterminés et constants entre un certain nombre de personnes du peuple et une *gens* patricienne. Le chef de cette gens, dans ses rapports avec les clients, portait le nom de « patron », fait pour marquer des sentiments de paternité à leur égard. Et de son côté la qualification de client marquait en celui qui la portait une disposition habituelle à se tenir prêt au service (*cluere*, entendre tenir l'oreille ouverte). Les obligations réciproques répondaient aux mots. Le patron avait le devoir, l'obligation d'aider son client de ses conseils et de son crédit, de le défendre devant les tribunaux, de le soutenir de son influence dans les procès et les

1. *Dieu a fait la France guérissable*, par l'abbé Augustin Lémann.

litiges, et même à main armée, enfin de subvenir à ses besoins dans le cas de détresse. Le client, de son côté, devait au patron le respect, *obsequium*, et le dévouement personnel : lui donnant son suffrage dans les comices, s'armant et combattant pour lui, contribuant à payer sa rançon, à faire la dot de sa fille, etc. Il y avait là, en un mot, un échange réglé et continuel de services. Que l'affection y fût ou n'y fut pas toujours, au point de vue social, le résultat était le même.

La clientèle avait disparu depuis des siècles lorsque naquit la féodalité. Comme par l'effet d'un instinct naturel elle se trouva fondée sur le même principe de l'assistance mutuelle. Le suzerain devait prêter secours et protection à ses vassaux, comme le père à ses enfants, leur assurer la justice, maintenir l'ordre et la sécurité dans le fief, procurer aux nécessiteux leur subsistance. En retour, vassaux et tenanciers devaient fidélité et assistance à leur suzerain en paix et en guerre, et aussi dans des circonstances identiques à celles où le client avait des devoirs envers le patron, par exemple, en cas de mariage de la fille du suzerain.

« L'expérience quotidienne que fait l'homme de l'exiguïté de ses forces, dit Léon XIII, l'engage et le pousse à s'adjoindre une coopération étrangère. C'est dans les saintes Lettres qu'on lit cette maxime : « Il vaut mieux que deux soient ensemble que d'être seul, car alors ils tirent avantage de leur société. Si l'un tombe, l'autre le soutient. Malheur à l'homme seul ! car lorsqu'il sera tombé, il n'aura personne pour le relever ». Et cette autre : « Le frère qui est aidé par son frére est comme une ville forte ». De cette propension naturelle naissent les sociétés [1]. » Avant d'écrire ces maximes dans les saints Livres, Dieu les avait gravées dans le cœur de l'homme ; et c'est ce qui explique comment des institutions, reposant sur les mêmes principes, ont pu naître spontanément dans l'antiquité payenne aussi bien qu'au sein du christianisme.

Chez nous, dès l'époque mérovingienne, on voit un certain nombre de petits propriétaires qu'on nomme *vassi*, se recommander à des hommes plus puissants et plus riches qui sont appelés *seniores*. A son *senior*, qui lui fait un présent en terres, le *vassus* promet l'assistance et la fidélité. Vers le milieu du

1. Encyc. *Rerum novarum*.

IXe siècle, le mouvement se précipite, une foule de familles supplient la famille seigneuriale de les prendre sous sa protection : Défendez-nous, défendez la terre que nous possédons et celle que vous allez nous concéder, et nous vous rendrons tous les services d'un féal vassal.

Ce fut au XIIIe siècle que cette organisation sociale, fondée sur le dévouement et les services réciproques, gagna son apogée. Et ce fut aussi à cette époque que la nation française atteignit son plus haut degré de prospérité, qu'elle put exercer sur toutes les nations de l'Europe un ascendant qu'elle n'a plus jamais retrouvé.

La plupart des historiens ont remarqué que le régime féodal s'est établi chez presque tous les peuples de l'Europe, sans qu'aucun d'eux l'ait emprunté à un autre. Et il s'est trouvé si résistant, que M. Le Play a pu l'observer encore tout vivant dans les plaines orientales de la Russie. Voici ce qu'il en dit : « Les relations de la famille avec le seigneur tiennent à la fois du respect et de la familiarité qui règnent entre les enfants et leur père. Son autorité fournit au paysan un point d'appui pour la conservation de la propriété. Le seigneur exerce son autorité, comme le faisait le suzerain du moyen âge, pour le maintien du régime de la communauté dans la famille. Il la protège contre l'usure... Le seigneur accorde des secours à la famille dans toutes les circonstances où ses moyens d'existence se trouvent compromis, par exemple, en cas d'incendie, de disette, d'épizootie et de maladies épidémiques. Et le seigneur peut compter sur le travail des paysans pour le succès de sa propre exploitation ».

Ce patronat que l'on voit ainsi s'établir sous des formes fort peu diverses, en des temps si distants et en tant de lieux, est évidemment sorti de la famille ; il est une extension de son esprit. La prospérité des familles, avons-nous dit, a son principe dans l'union, union provenant de la communauté des affections et des efforts. C'est la vue des heureux effets que produit cette union, qui a porté à l'étendre en dehors des limites de la famille et qui a fait naître la clientèle chez les Romains et la féodalité chez nous. De la famille embryonnaire, si je puis ainsi dire, l'esprit familial s'est étendu avec le développement qu'a pris la famille patriarcale, et de là il a gagné et animé la phratrie, la gens, le fief, et enfin les nations, qui ne peuvent,

elles aussi, vivre et prospérer que dans l'union et par la communauté des efforts.

Le moyen âge en était pleinement convaincu. L'esprit de patronat le pénétrait si parfaitement, qu'en même temps qu'il faisait la féodalité dans les campagnes, il créait dans les villes des mesnies urbaines, puis établissait entre les villes voisines les *lignages* des villes françaises, les *paraiges* des villes lorraines, les *geslachten* des villes flamandes, etc., tous noms qui seuls suffisent à montrer le principe d'où ces groupes sont sortis, l'esprit qui leur a donné naissance, puisque tous ces mots sont pris dans le vocabulaire de la famille. Chacun de ces groupes avait une organisation commune, d'un caractère à la fois familial et militaire, comme le groupe féodal.

Il est nécessaire de connaître ces faits, si l'on veut se rendre un compte exact du mal qui ronge la société actuelle et du remède à y apporter.

CHAPITRE LV

D'OU VIENT LA PROSPÉRITÉ DES PEUPLES, ET D'OU LEUR DÉCADENCE

Aucune société ne peut subsister sans l'assistance mutuelle ; secours des grands aux petits, services des petits aux grands : et c'est chose incontestable que, pour que cette assistance mutuelle soit efficace, pour qu'elle puisse faire régner la paix et la prospérité dans la société, elle ne doit pas être occasionnelle, mais constante, et que pour être constante, elle doit être organisée socialement.

On ne l'a point toujours compris, pas plus au sein de la chrétienté que dans l'antiquité païenne ; et toujours la paix sociale et les biens qui en découlent ont suivi les fluctuations qu'a subies la fidélité aux devoirs réciproques. Il faut ajouter que toujours l'infidélité s'est d'abord manifestée dans les régions supérieures. Les hautes classes se sont peu à peu renfermées dans la jouissance des biens que leur situation leur procurait, et suivant la même pente, les classes inférieures se sont détachées d'elles pour finir par se révolter contre ceux qui avaient été durant des siècles leur soutien.

Un coup d'œil jeté sur l'histoire ancienne puis sur l'histoire moderne nous fera assister à la reproduction, chez nous, des phases de décadence que la société païenne a subies, et cela, par l'effet des mêmes causes. Nous mettrons à profit, comme nous l'avons déjà fait, une triple étude de M. Frantz Funck-Brentano [1], qui lui-même a mis à contribution entre autres ouvrages, *La cité antique*, de M. Fustel de Coulanges, et *Les origines de l'ancienne France*, de M. Jacques Flach.

---

1. *La famille fait l'Etat. Grandeur et décadence des aristocraties. Grandeur et décadence des classes moyennes.* De la collection « Science et Religion », éditée par M. Bloud et Cie.

« Les changements qui paraissent dans la constitution des sociétés, dit M. Fustel de Coulanges, ne peuvent être l'effet du hasard ni de la force seule : la force qui les produit doit être puissante, et, pour être puissante, cette cause doit résider dans l'homme. » C'est du cœur de l'homme, en effet, que sortent les vertus qui élèvent et les vices qui abaissent, et qui, à force d'abaisser, font disparaître les États aussi bien que les familles. Chez tous les peuples, l'époque où les qualités morales, d'où émanent les obligations réciproques, ont été assez répandues et sont entrées assez profondément dans les caractères pour pénétrer aussi dans les mœurs et les coutumes, constitue le temps où ce peuple a le plus brillé dans sa force et sa splendeur. Avec l'oubli de ces obligations est venue la décadence. Toujours et partout, le principe de cette décadence s'est trouvé d'abord dans l'aristocratie. Lorsqu'elle a négligé ses devoirs envers ses clients ; lorsqu'elle a cessé de leur porter affection dans son cœur, et par suite cessé de leur prêter assistance et protection, les sentiments qui faisaient l'autorité des patrons se sont affaiblis et ont fini par s'éteindre dans le cœur de leurs inférieurs. Alors une aristocratie moins noble a succédé à une aristocratie plus noble, car les peuples ne sont jamais sans aristocratie. En France, comme en Grèce, comme dans l'Italie antique, on a vu l'aristocratie féodale, par suite de l'oubli de ses devoirs, faire place à une aristocratie foncière, et celle-ci à une aristocratie d'argent. Les mêmes époques historiques se sont succédé dans le même ordre dans l'antiquité et dans les temps modernes : à mesure que les traditions cédèrent à l'action du temps et des passions humaines, le régime patriarcal fit place au régime agraire, et celui-ci au régime administratif.

En Grèce, dès que les Eupatrides en vinrent à oublier leurs devoirs envers leurs clients, les antiques croyances, qui faisaient leur autorité dans l'âme des inférieurs, s'éteignirent progressivement. Il ne resta comme source d'influence, que la propriété foncière qui put appartenir aux roturiers aussi bien qu'aux nobles. La législation de Solon vint alors dire que les droits, les honneurs, les fonctions et les obligations des citoyens seraient mesurés d'après l'importance de leurs propriétés foncières. De sorte qu'à l'aristocratie de race succéda une aristocratie de propriétaires.

Bientôt se produisit une autre révolution. Dès le temps de

Solon, le commerce athénien prit son essor et bientôt s'étendit au loin. Le propriétaire du sol vit son importance s'amoindrir devant celle du négociant à qui les navires apportaient les richesses lointaines.

A Rome, les transformations furent les mêmes. La classe des chevaliers, hommes d'affaires, remplaça l'ancienne aristocratie qui disparut.

Nous verrons les mêmes changements se produire en France.

Mais auparavant, nous avons à rechercher quelles en furent les conséquences chez les peuples anciens.

Si longtemps que les familles patriciennes vécurent sur leurs terres, entourées de leurs clients, la misère fut chose inconnue : l'homme, en cas de nécessité, était secouru par son chef ; celui à qui il donnait son travail et son dévouement devait subvenir à ses besoins. Il en fut autrement lorsque l'aristocratie d'argent eut pris la place de l'aristocratie foncière. Il n'y eut plus de lien permanent entre les petits et les grands. Le pauvre fut et resta isolé : plus personne n'était chargé de lui, plus personne ne le connaissait, plus personne ne voulait le secourir. C'est alors que Cicéron prononça cette sentence : « Nul n'est compatissant, à moins qu'il ne soit un sot ou un étourdi [1]. » Et Plante en donne la raison : « En donnant votre pain à ceux qui en manquent, vous perdez votre bien, et vous aidez ces malheureux à prolonger une existence qui n'est pour eux qu'un fardeau. »

Mais les pauvres ne se laissèrent point faire. Ils organisèrent une guerre régulière contre les riches. Ils usèrent de leur droit de suffrage pour les accabler d'impôts, pour décréter l'abolition des dettes ou opérer des confiscations générales.

Plutarque raconte qu'à Mégare, après une insurrection, on décréta que les dettes seraient abolies, et que les créanciers, outre la perte du capital, seraient tenus de rembourser les intérêts déjà payés.

En 412, le peuple de Samos massacra deux cents riches, en exila quatre cents autres et se partagea leurs terres et leurs maisons. A Corcyre, le parti des riches fut presqu'entièrement exterminé. Ceux qui s'étaient réfugiés dans les temples furent emmurés et on les laissa mourir de faim. « Partout on vit, comme dit Thucydide, toutes les cruautés, toutes les barbaries,

1. *Pro Murena.*

naturelles à des gens qui, poussées par un sentiment aveugle d'égalité, s'acharnent impitoyablement sur des rivaux. » « Dans chaque cité, écrit Fustel de Coulanges, le riche et le pauvre étaient deux ennemis. Entre eux, nulle relation, nul service, nul travail qui les unit. Le pauvre ne pouvait acquérir la richesse qu'en dépouillant le riche ; le riche ne pouvait défendre son bien que par une extrême habileté ou par la force. Ils se regardaient d'un œil haineux ; c'était dans chaque ville une double conspiration, les pauvres conspiraient par cupidité, les riches par peur. Il n'est pas possible de dire lequel des deux partis commit le plus de cruautés et de crimes. Les haines effaçaient dans les cœurs tout sentiment d'humanité. Il y eut à Milet une guerre entre les riches et les pauvres ; ceux-ci eurent d'abord le dessus et forcèrent les riches à s'enfuir de la ville ; mais ensuite, regrettant de n'avoir pu les égorger, ils prirent leurs enfants, les rassemblèrent dans des granges et les firent broyer sous les pieds des bœufs. Les riches rentrèrent ensuite dans la ville et redevinrent les maîtres. Ils prirent les enfants des pauvres, les enduisirent de poix et les brûlèrent tout vifs. »

Que devint la Grèce, si grande autrefois, dans cette effroyable lutte? L'historien Polybe nous le dit : « Dans les champs, la culture des terres, dans les villes, les tribunaux, les sacrifices, les cérémonies religieuses sont abandonnés. Les Grecs vivent dans la guerre civile depuis dix générations. Celle-ci est devenue l'état habituel, régulier, normal de la race, on y est né, on y vit, on y mourra. On y voit des cités demeurer désertes, et, pour comble de douleur, les Grecs ne peuvent attribuer qu'à leur propre folie les calamités dont ils sont frappés. »

L'histoire de la démocratie romaine donne le même enseignement que l'histoire de la démocratie grecque. Et si la lutte ne fut pas accompagnée de crises aussi sanglantes, il faut l'attribuer à une double cause. En premier lieu, aux conquêtes faites par les Romains, de territoires immenses, dont ils donnaient les terres à la plèbe; en second lieu, aux armées qui, échelonnées sur les frontières et en lutte continuelle contre les barbares, dévoraient beaucoup de plébéiens.

En France, comme en Grèce, comme en Italie, la civilisation a commencé et elle a été portée à son plus haut point par une aristocratie féodale, à laquelle a succédé, depuis les jours de la

Renaissance jusqu'aux jours de la Révolution, une aristocratie territoriale. Actuellement, nous avons cette aristocratie d'argent qui a marqué la fin de la civilisation hellénique et la fin de la civilisation romaine.

Les origines de notre civilisation remontent au VIe siècle. L'effort civilisateur y est proportionné à la résistance de la barbarie. Elle enfante ses types les plus monstrueux et à côté se voient des figures rayonnantes de la plus pure vie chrétienne. Ce siècle et le suivant, qui apparaissent comme les plus barbares de tous, sont l'époque où les saints fleurissent en plus grand nombre et exercent l'action la plus décisive sur l'orientation de notre société. Aussi M. Godefroy Kurth a-t-il pu dire, dans ses *Origines de la civilisation moderne :* « En moins d'un siècle, toute la scène du monde est renouvelée. Ce sont de nouveaux acteurs qui la remplissent, c'est un autre drame qu'ils jouent. »

Dieu avait jeté sur notre sol, occupé depuis quatre mille ans par des barbares, des populations jeunes et ouvertes aux nobles inspirations de l'Église qui les attendait pour faire leur éducation. « Il suffit d'ouvrir les yeux, dit encore M. Kurth, pour voir avec quelle force les peuples barbares étaient entraînés par les meilleures tendances de leur nature dans le sein de l'Église catholique », alors que l'arianisme les sollicitait.

Et ces sauvageons, pleins de passions païennes, mais aussi pleins de sève et de vigueur, l'Église les entait sur la vigne plantée par le divin Sauveur. Elle faisait passer dans leurs veines la charité évangélique : c'est-à-dire, l'amour de Dieu et l'amour du prochain. L'essentiel était de les déterminer à dire une fois avec conviction et résolution : Je suis chrétien ; et beaucoup l'étaient, dés ce moment-là, jusqu'à l'héroïsme.

Lorsque les Francs conquirent la Gaule, les villes appauvries n'étaient plus que des agglomérations d'artisans. La puissance et la richesse avaient passé aux campagnes. Là, au milieu d'immenses domaines, régnant sur des peuples de pauvres et d'es claves, de grandes familles ne vivaient que pour le plaisir. Les Francs se partagèrent ces terres avec la même avidité qui présidait autrefois au partage des chevaux, des armes et des trésors. Chacun établit sa demeure dans le lot qui était devenu le sien et s'identifia avec cette terre devenue son héritage (Alod) et celui de ses enfants.

Telles furent les origines des premiers seigneurs. Quelques-

uns restèrent payens ; d'autres, après avoir reçu le baptême, continuèrent à mettre dans leurs relations sociales une odieuse cruauté. Mais il y eut aussi des familles où la grâce du CHRIST, rencontrant un sang généreux, produisit les vertus qui firent d'elles notre aristocratie, première dans l'ordre du temps et aussi dans la valeur morale et dans la valeur guerrière. Sous les auspices de l'Église, elles apprirent à connaître et à pratiquer les devoirs envers le prochain, et la charité commença à établir chez nous son empire. Toutes les feuilles d'actes d'émancipation, que nous ont léguées les premiers siècles du moyen âge, attestent la pensée religieuse qui les a dictées : « Il ne faut pas retenir dans les chaînes ceux que le CHRIST a rendus libres par le baptême, parce qu'il n'y a pas de différence de condition à ses yeux, mais qu'on est tous unis et égaux devant lui. »

Les institutions sociales qui s'élevèrent alors naquirent de cet esprit. « Ce n'est ni des institutions vieillies d'une nation en décadence (les Romains), dit l'éditeur de l'œuvre économique de Montchrétien ; encore moins des habitudes grossières de bandes à peines disciplinées (les Germains), qu'est sortie la civilisation moderne, mais de la force, de l'intensité des affections répandues dans la population entière (par les moines, les évêques et les saints), affections se transformant en obligations mutuelles et coutumières et, de là, en droits réciproques. »

Nous voyons ici reparaître, mais épurées et sanctifiées, les relations sociales que nous avons admirées dans la clientèle romaine et la clientèle hellénique. Elles envelopperont toute la société comme dans un immense réseau, non seulement de grands feudataires à petits seigneurs et de seigneurs à vassaux, mais aussi de patrons à ouvriers. On sait la belle législation qu'Étienne Boileau donna aux corporations ouvrières au XIIIe siècle.

Ce treizième siècle fut l'apogée de l'aristocratie féodale et de la grandeur de la France. Elle avait alors fondé le territoire et créé le génie français, fait avant tout de générosité.

Une autre aristocratie lui succéda. On ne la vit point se substituer à elle tout d'un coup, mais entrer peu à peu dans ses rangs. Les arrière-petits-fils des premiers seigneurs n'avaient plus les vertus prime-sautières de leurs ancêtres ; ils se « civilisaient » plus ou moins, dans le sens mauvais du mot ; et à mesure, ils

voyaient monter insensiblement dans leurs rangs des familles qui leur étaient étrangères : de sorte que l'on peut placer entre le quatorzième et le quinzième siècle l'avènement de l'aristocratie appelée territoriale pour la distinguer de l'aristocratie féodale. Cette seconde tige, sortie du tronc généreux de la race franque, n'eut point la valeur de la première. La première sève est toujours la plus forte. Aussi, tandis que celle-ci conserva sa vigueur pendant huit cents ans, l'autre ne put fournir qu'une carrière de moitié moindre. Elle eut d'ailleurs le malheur d'arriver en même temps que la Renaissance, d'être plus tard saisie par l'absolutisme royal et enfin de se sentir inoculer le venin philosophique.

Néanmoins la France pouvait encore se glorifier d'elle et elle fit beaucoup pour la grandeur du pays en tous sens.

Elle se recrutait d'une manière continue parmi les familles qui s'élevaient par de longues traditions de travail et de vertus jusqu'à atteindre la générosité d'âme qui fait la noblesse. Lorsqu'il n'y avait d'autre source de richesse que la culture, toute famille riche n'était riche que parce qu'elle s'était peu à peu ennoblie dans ses sentiments par la longue pratique des vertus familiales, et dès lors elle pouvait être anoblie. C'était une famille ancienne, respectable, une bonne famille, selon l'expression reçue. Il lui avait fallu pour cela éduquer et éduquer de mieux en mieux une longue suite de générations ; et il avait fallu que, dans cette suite, la défaillance ne se fût produite à aucun des anneaux de la chaîne, car alors tout était à recommencer. Comme le dit M. Blanc de Saint-Bonnet : « Les siècles venaient se poser comme autant de fleurons sur sa couronne, et c'est la main du temps qui s'avançait pour la sacrer. »

Cette seconde aristocratie vécut comme la première, militairement, patriarcalement et agricolement, soumettant à la culture le terrain acquis par ses pères, le défendant, et répandant autour d'elle la justice, la bravoure et le désintéressement. Par là elle maintint le triple capital de la nation : capital matériel, capital intellectuel et capital moral. Voici en quels termes Taine en parle : « Le seigneur est propriétaire résidant et bienfaisant, promoteur volontaire de toutes les entreprises utiles, tuteur obligé des pauvres, administrateur et juge gratuit du canton, député sans traitement auprès du roi, c'est-à-dire, conducteur et promoteur, comme autrefois, par un patronage nouveau approprié aux circonstances. »

Malheureusement ces mœurs salutaires, liens d'union et d'affection qui rattachaient tous les citoyens du haut en bas de l'échelle sociale, se relâchèrent insensiblement. La politique de Louis XIV s'attacha à séparer les gentilshommes du peuple, en les attirant à la cour et dans les emplois. Croyant s'affermir, la royauté détruisit de ses propres mains le fondement où elle était établie [1]. Henri IV avait été mieux inspiré. « Il déclara à sa » noblesse, dit Perefixe, qu'il voulait qu'ils s'accoutumassent à » vivre chascun de son bien, et pour cet effet qu'il seroit bien » aise, puisqu'on jouissoit de la paix, qu'ils allassent voir leurs » maisons et donner ordre à faire valoir leurs terres. Ainsi, il » les soulagoit de grandes et ruineuses dépenses à la cour, en » les renvoyant dans les provinces, et leur apprenoit que le » meilleur fonds que l'on puisse faire est celui d'un bon ménage. » Avec cela, sachant que la noblesse française se piquoit d'imiter » le Roy en toutes choses, il leur montroit par son propre » exemple à retrancher la superfluité des habits ; car il alloit » ordinairement vêtu de drap gris, avec un pourpoint de satin » ou de taffetas sans découpures, passemens ni broderie. Il » louait ceux qui se vêtoient de la sorte et se rioit des autres, » *qui portoient*, disait-il, *leurs moulins et leurs bois de haute* » *futaie sur leur dos.* »

---

1. Bourdaloue rappelait ainsi leurs devoirs aux seigneurs du grand siècle. « Aristote, le Prince des Philosophes, n'avait aucun principe de christianisme, il comprenait néanmoins ce devoir, quand il disait que les rois, dans ce haut degré d'élévation qui nous les fait regarder comme les divinités de la terre, ne sont après tout que des hommes faits pour les autres hommes, et que ce n'est pas pour eux-mêmes qu'ils sont rois, mais pour les peuples.

» Or, si cela est vrai de la royauté, nul de vous ne m'accusera de porter, à son égard, trop loin la chose, si j'avance qu'on ne peut rien être dans le monde, ni s'élever, quoique par des voies droites et légitimes, aux honneurs du monde, que dans la vue de s'employer, de s'intéresser, de se consacrer et même de se dévouer au bien de ceux que la Providence fait dépendre de nous ; qu'un homme, par exemple, revêtu d'une dignité, n'est qu'un sujet destiné de Dieu et choisi pour le service d'un certain nombre de personnes à qui il doit ses soins ; qu'un particulier qui prend une charge, dès là, n'est plus à soi, mais au public ; qu'un supérieur, qu'un maître, n'a l'autorité en main, que parce qu'il doit être utile à toute une nation et que, sans autorité, il ne le peut être. *Præes*, disait saint Bernard, écrivant à un grand du monde, et lui mettant devant les yeux l'idée qu'il devait avoir de sa condition, *præes non ut de subditis crescas, sed ut ipsi de te.* Vous êtes en place de commander, et il est juste qu'on vous obéisse. Mais souvenez-vous que cette obéissance ne vous est due qu'à titre onéreux et que vous êtes prévaricateur si vous ne la faites servir tout entière au profit de ceux qui vous la doivent. »

Sous Louis XIV, la noblesse reçut d'autres leçons et malheureusement se laissa entraîner par d'autres exemples ; et l'on sait quelles en furent les suites.

« L'absentéisme matériel, dit M. de Tocqueville, ramena peu à peu chez les seigneurs un absentéisme de cœur. Quand le gentilhomme reparaissait au milieu des siens, il y montrait les vues et les sentiments qu'avait en son absence son intendant. Il ne voyait plus dans ses tenanciers que des débiteurs dont il exigeait à la rigueur ce qui lui revenait d'après la loi ou la coutume. De là, des sentiments de rancune et de haine. Par ailleurs, par l'effet de ce même absentéisme, toute direction générale faisait défaut, les terres tombaient en un déplorable abandon. La noblesse ne forma bientôt plus qu'une caste, fière de ses titres, jalouse de ses privilèges, et qui ne se justifiaient plus, ni les uns ni les autres, par la direction donnée à la vie de la nation. »

Quand éclata la Révolution, depuis un siècle déjà, chaque classe avait cheminé à part, entretenant et grossissant ses préjugés et ses haines contre la classe devenue rivale, d'alliée qu'elle était.

C'est ce qui explique, en partie du moins, ce qui se passa dans les campagnes. On peut observer que partout où les propriétaires fonciers avaient conservé le contact avec leurs tenanciers l'antagonisme des classes ne s'est pas manifesté. Témoin ce qui s'est fait en Vendée, en Anjou, en Poitou, en Bretagne et en Normandie. Partout au contraire où les seigneurs ont administré leurs biens par l'intermédiaire d'intendants et où, par suite, ils étaient inconnus de leurs fermiers, partout, en un mot, où a été perdu le contact entre les riches et les pauvres, l'antagonisme social s'est révélé avec une grande violence. Taine a établi ce fait dans plusieurs passages de ses écrits.

L'aristocratie foncière, ainsi tombée, fit place, comme à Athènes et à Rome, à l'aristocratie d'argent.

CHAPITRE LVI

QUEL SORT L'ARISTOCRATIE D'ARGENT SE RÉSERVE-T-ELLE ET RÉSERVE-T-ELLE A LA FRANCE ?

De nos jours la suzeraineté appartient à l'or. Ce métal met aux pieds de son possesseur toutes les forces, non seulement de la France, mais du monde. Il avait sans doute un grand pouvoir dans les siècles qui précédèrent la Révolution, mais il trouvait une rivalité dans l'aristocratie qui maintes fois en eut raison. Aujourd'hui l'or est presque passé à l'état de divinité, partout il commande, partout on l'adore.

Cette nouvelle puissance ne prend de celles qui l'ont précédée que les abus auxquels elles s'étaient laissées aller.

L'aristocratie française dut sa grandeur à ce qui avait fait la grandeur des aristocraties anciennes : le dévouement des classes dirigeantes aux classes dirigées, l'attachement des classes dirigées aux classes dirigeantes, l'union des efforts pour le plus grand bien de tous. Chez nous comme dans les anciennes civilisations, la décadence fut la suite naturelle de la séparation qui se fit entre la noblesse et le peuple, vivant chacun de leur côté, ne s'aimant plus, ne s'entr'aidant plus, ne se connaissant plus. La noblesse avait déserté les campagnes pour aller se perdre à la cour des rois, y dépenser en plaisirs et en luxe l'argent que le travail des cultivateurs lui procurait. « Peut-on demeurer attaché et affectionné, demande M. de Tocqueville, à des gens qui ne vous sont rien par les liens de la nature et que l'on ne voit plus jamais ? C'est surtout dans les temps de disette qu'on s'aperçoit que les liens de patronage et de dépendance, qui reliaient autrefois le propriétaire rural aux paysans, sont relâchés ou rompus. Dans ces moments de crise, le gouvernement central s'effraie de son isolement et de sa faiblesse ; il voudrait faire renaître pour l'occasion les influences indivi-

duelles qu'il a détruites ; il les appelle à son aide : personne ne vient, et il s'étonne en trouvant morts les gens auxquels il a lui-même ôté la vie ». Quelques années avant la Révolution, la noblesse voulut se rapprocher du peuple ; il était trop tard. Depuis un siècle, chaque classe avait cheminé à part, de son côté, grossissant, d'âge en âge, ses haines et ses préjugés contre la classe rivale qu'elle ne connaissait plus, qu'elle ne comprenait plus. On sait ce qu'il en advint. La société s'écroula dans les ruines et dans le sang.

Le comte de Chambord voulut persuader à ce qui reste d'aristocratie, de reprendre, autant que les circonstances le permettaient, son rôle providentiel. « Je ne cesserai, disait-il, de recommander à tous ceux qui sont restés fidèles à notre cause, d'habiter le plus possible leurs terres, et de donner l'exemple de toutes les améliorations possibles. C'est le vrai et seul moyen de détruire les préventions injustes, et de rendre à la propriété foncière la part d'influence qui lui appartient, et qu'il serait si utile qu'elle obtînt dans l'administration et la conduite des affaires du pays ». Il félicitait ceux qui avaient « conservé, avec la foi de leurs pères, le culte du foyer et l'amour du sol natal ». « Les séductions révolutionnaires, disait-il, exercent surtout leurs ravages chez les populations délaissées par leurs protecteurs naturels. De rapides apparitions ne remplaceront jamais l'affection dans les rapports, le désintéressement dans les services, la suite dans les conseils ». Il ne fut point écouté autant qu'il aurait dû l'être.

La bourgeoisie avait pris dans la société la place de la noblesse. Sut-elle, sait-elle les devoirs que cette situation lui impose ?

Les traditions de patronage d'une part, de discipline de l'autre, créées par les anciennes corporations, se maintinrent quelque temps encore après la Révolution dans la petite industrie. Le Play, nous avons déjà eu occasion de le remarquer, parle avec complaisance des ateliers qu'il voyait encore vers 1830, sur le modèle de ceux d'autrefois. « Avant 1830, écrit-il, les ateliers parisiens portaient déjà la trace des idées subversives et des sentiments de haine que les révolutions antérieures avaient fait naître. J'ai cependant pu observer alors des institutions et des mœurs qui ne le cédaient en rien à ce que j'ai

trouvé de plus parfait, pendant trente années, dans le reste de l'Europe : le patron et sa femme connaissant, dans tous ses détails, la vie domestique de leurs ouvriers, et ceux-ci se préoccupant sans cesse de la prospérité commune. La solidarité et l'harmonie apparaissaient dans tous les rapports du patron et de l'ouvrier. En 1867, à une époque où je disposais de nombreux moyens d'information — il était directeur de l'Exposition universelle — j'ai vainement cherché, dans les anciens ateliers agrandis et enrichis, quelques vestiges de ces touchantes relations. J'ai surtout constaté l'absence de l'affection et du respect ».

La raison en est indiquée en ces termes par M. Th. Funck-Brentano, dans *La politique :* « Ceux qui, issus des classes moyennes, arrivent rapidement à la richesse et aux honneurs, s'ils ont trouvé en eux les ressources pour y parvenir, n'ont pas toujours acquis, pour cela, ce que la tradition seule et l'éducation développent : les qualités nécessaires à l'exercice de leurs nouvelles fonctions sociales. Élevés dans les privations, ils ont des besoins insatiables comme leur ambition et leur égoïsme : gagner encore, parvenir plus loin ! Ceux qui dépendent d'eux, ouvriers ou employés, restent les marchepieds de leur fortune ou les victimes de leurs ambitions. Enfin, comme ils n'ont pas reçu par éducation, nous dirions presque par apprentissage, les qualités morales propres à leur situation élevée, on les voit de moins en moins délicats dans le choix des moyens ; leur moralité s'altère ainsi que leur caractère et ils ne valent plus que par leur instinct des affaires ou par leur esprit d'intrigue. Dans la génération suivante le mal s'accuse. Les enfants ne peuvent recevoir de leurs parents une éducation qu'eux-mêmes n'ont pas eue ; mais par un effet de la richesse ou de la position que leurs parents ont acquise, les enfants ne cherchent que la satisfaction de leurs goûts, de leurs plaisirs. Les caractères se dégradent, et souvent la troisième ou quatrième génération finit à l'hôpital ou dans une maison de santé, tandis que de nouvelles familles, parvenues de même, remplacent les premières ».

Sur tous les points de la France, il serait facile de mettre des noms sous chacun des traits de ce tableau.

Il n'en pouvait guère être autrement.

La richesse, qui prend sa source dans la terre, y trouve des

bornes à son ambition : celle qui provient de l'industrie, du commerce, de la banque, n'en connaît pas ; devenue millionnaire, elle aspire à être milliardaire, et l'on sait qu'elle arrive à l'être plusieurs et plusieurs fois. C'est là tout son but, et, pour l'atteindre, elle exploite l'homme comme elle exploite la matière, au lieu de l'aimer et de le servir. L'homme s'efface aux yeux du capitalisme, il n'est plus qu'un moyen aux mains de ceux dont toutes les facultés sont tournées vers le but qu'ils poursuivent : la fortune.

La Révolution avait proclamé l'égalité de tous. Mais, observe M. le Play, en rendant théoriquement l'ouvrier l'égal du maître, le maître était dispensé envers lui de l'obligation morale d'assistance et de protection.

Elle avait proclamé la liberté de travail. La bourgeoisie, riche d'expérience, de ressources et de capitaux, pouvait travailler ou ne pas travailler à sa guise ; mais l'ouvrier restait rivé à la nécessité implacable du labeur quotidien. Avec les privilèges de la noblesse, la Révolution avait jeté au rebut les privilèges des ouvriers, c'est-à-dire les règlements et les coutumes, qui dans la corporation les protégeaient. La bourgeoisie ne voyant plus d'entraves à la cupidité si naturelle à l'homme, traita l'ouvrier comme un outil, dont on tire tout ce que l'on peut, sans plus d'égards à sa santé qu'à sa moralité.

Elle le fit sans être arrêtée par les conditions économiques, qui autrefois s'y seraient opposées [1].

---

1. Nulle part le mensonge de la liberté ne se révèle mieux que dans l'ordre économique. Son mirage s'évanouit comme un songe dès que la lutte pour la vie met en contact les individus isolés. L'ouvrier trouve devant lui un patron qui lui propose un salaire déterminé. Est-il loisible à l'ouvrier de refuser ce salaire ? Non, les besoins de l'existence, une famille peut-être à entretenir l'obligent à accepter les conditions qui lui sont offertes.

Le patron ne l'est pas davantage. Il ne demanderait pas mieux, dans la plupart des cas, que de rétribuer convenablement ses employés et ses ouvriers. Seulement il ne le peut pas, étant le prisonnier d'une concurrence sans limites. Et il a beau avoir recours à toutes sortes d'expédients pour échapper aux effets de cette concurrence, il n'en est pas moins contraint de subir sa loi. Loi implacable qui le met dans l'impossibilité matérielle de donner à ses collaborateurs une rémunération en rapport avec les conditions de l'existence.

Ainsi ce n'est pas l'indépendance, ni la liberté qu'engendre l'état individualiste ; c'est la servitude, c'est la dépendance : dépendance de l'ouvrier à l'égard du patron, dépendance du patron à l'égard de la concurrence, dépendance de tous à l'égard des conditions économiques.

A l'absence de frein se joint l'absence de scrupules. La continuité du travail et de l'épargne, durant nombre de générations, transmet à chacune d'elles les vertus qui ont commencé la prospérité de la famille. Mais ces traditions ne se forment point dans les familles qui, s'occupant d'industrie, de commerce, de banque, arrivent rapidement aux sommets, par des coups heureux. On les voit donc, comme vient de l'observer M. Th. Funck-Brentano, — généralement parlant, et sauf les exceptions que la vertu du christianisme peut produire, — peu désintéressées, peu sensibles à l'honneur, peu portées aux nobles pensées qu'inspirent la foi et la charité chrétienne ; et, par suite, plus habiles dans leurs affaires que dévouées au bien, et aspirant à pouvoir se livrer de plus en plus au bien-être, au luxe, aux plaisirs que l'argent permet de se procurer.

Dans ces conditions, les bonnes relations sociales avec ceux dont le travail a servi à les élever et continue à les maintenir dans leur position ou à les y faire grandir, sont bien rares et bien faibles, pour ne point dire nulles.

Elles le sont encore pour un autre motif. Poussés par le désir de s'enrichir toujours davantage, les grands industriels multiplient leurs usines ou les développent dans d'immenses proportions. Ils appellent par là, autour d'eux, des populations de plus en plus nombreuses. Le contact des patrons avec les ouvriers devient presque impossible : entre eux se trouvent les maîtres et les contremaîtres, et au-dessus d'eux tous les actionnaires, car ces grandes entreprises ne peuvent aller sans de grands capitaux tirés de nombre de bourses. Peut-il être question de patronage et surtout de paternité de la part de ceux-ci, de ces hommes dont les coupons gisent au fond d'un coffre-fort, et qui ne connaissent d'aucune façon les travailleurs dont le labeur fait la valeur de leurs papiers ?

Par toutes ces raisons, le bourgeois opulent a fini par vivre aussi à part du peuple que le gentilhomme des derniers temps. Il aura nécessairement le même sort. On peut même dire un sort pire : car à toutes les époques et chez tous les peuples, la chute de l'aristocratie financière, industrielle et commerciale, a été accompagnée de désordres plus violents et plus sanglants que n'en a amené la supplantation de l'aristocratie féodale par l'aristocratie foncière.

En Grèce, en Italie, en France, l'aristocratie féodale, reposant

sur des sentiments profondément enracinés dans les âmes, se maintint de longs siècles. L'homme s'incline sans répugnance devant ce qu'il croit être le droit, ou que ses opinions lui montrent comme étant fort au-dessus de lui.

Moins longtemps dura la noblesse foncière, parce qu'elle était moins solide. Elle l'était encore beaucoup parce qu'elle aussi reposait sur l'opinion. Ces grandes propriétés étaient depuis longtemps dans la possession des familles, elles en constituaient le patrimoine, elles en portaient le nom, elles semblaient inhérentes aux familles elles-mêmes. De génération en génération, les travailleurs avaient vu transmis de père en fils le domaine sur lequel ils vivaient. Il fallut l'oubli des devoirs qu'il imposait, pour que la pensée pût venir de les en dépouiller.

L'aristocratie d'argent n'eut point chez les anciens peuples si longue durée. La poussée rapide des fortunes acquises par l'industrie, le commerce et la spéculation ne les recommande point au respect des peuples, non plus que leur instabilité; moins encore la source impure où plusieurs sont puisées. Enfin, l'inégalité des conditions qu'elles créent dans la même classe, déchaîne les convoitises et les appétits.

Généralement parlant, le bourgeois fait peu pour les apaiser, il ne cherche point à se rapprocher de la classe inférieure, à en connaître les aspirations et les besoins; il fuit le contact de ses misères, loin de s'unir à elle, pour chercher à en adoucir les souffrances, à écarter le vice, à restreindre la pauvreté.

Assurément, dans ces derniers temps, un certain nombre de patrons ont prêté l'oreille à la voix de l'humanité et de la religion et fait de grands sacrifices pour l'amélioration de la condition physique et morale de leurs ouvriers. Il se trouve même des actionnaires, qui dans les assemblées prennent à cœur et en mains leurs intérêts.

Toutefois ce ne sont encore que des exceptions.

L'état actuel est celui-ci. Autour des usines se pressent des multitudes venues de partout, déracinées des campagnes qui les ont vu naître, arrachées par là à toutes les influences de la famille, du voisinage, de la paroisse. Tous les liens qui les retenaient dans le bien, l'honneur de la famille, le respect de soi-même vis-à-vis de ceux qui nous connaissent, l'action de la religion par ses instructions et ses sacrements, tout cela est brisé et bientôt remplacé par d'autres influences : le cabaret,

le journal, le syndicat ; le cabaret qui corrompt le cœur, le journal qui corrompt l'esprit, le syndicat qui enchaîne la volonté. L'ouvrier devient ainsi très facilement et très promptement la proie des ambitieux qui flattent ses plus mauvais instincts, des écrivains qui répandent les idées les plus fausses, des camarades par lesquels toutes les saines traditions sont l'une après l'autre combattues et renversées. Les cerveaux sont envahis par l'aveugle domination des mots : progrès, égalité, liberté, démocratie, et les mains tiennent l'arme invincible du suffrage universel.

Tout cela n'est point sans amener une profonde démoralisation et la démoralisation ne tarde point à produire son fruit : le paupérisme. Les appétits dévorent le salaire au jour le jour ; plus il s'accroît, plus il leur donne d'aliment, et plus la misère se développe.

Elle s'abat sur ces masses qui, n'ayant plus ni foi, ni loi, ni feu, ni lieu, ne sont plus retenues par rien, et qui sont prêtes à tout pour se procurer les jouissances dont ils voient leurs maîtres se rassasier.

M. de Tocqueville a écrit : « Ce n'est jamais qu'à grand'peine que les classes élevées parviennent à discerner nettement ce qui se passe dans l'âme du peuple. Quand le pauvre et le riche n'ont presque plus d'intérêt commun, de communs griefs et d'affaires communes, cette obscurité qui cache à l'esprit de l'un l'esprit de l'autre, devient insondable, et ces deux hommes pourraient vivre éternellement côte à côte, sans se pénétrer jamais. Il est curieux de voir dans quelle sécurité étrange vivaient tous ceux qui occupaient les étages supérieurs et moyens de l'édifice social au moment même où la Révolution commençait, et de les entendre discourir ingénieusement entre eux sur les vertus du peuple, sur sa douceur, quand déjà 93 est sous leurs pieds. »

L'illusion n'est plus aussi facile aujourd'hui. Pour s'éclairer, il n'y a d'ailleurs qu'à ouvrir les journaux populaires et les livres de ceux qui sont les seuls docteurs écoutés par le peuple. Ils persuadent que la condition de l'ouvrier, dans notre société, est pire que celle de l'esclave antique. Ils vont plus loin. « La propriété, c'est le vol », écrit Proudhon. « Le capital n'est que du travail mort, écrit Karl Marx, et qui, semblable au vampire,

ne s'anime qu'en suçant du travail vivant, et sa vie est d'autant plus allègre qu'il en pompe davantage. » « A mesure que diminue le nombre des potentats du travail, écrit-il encore, par la concurrence qu'ils se font entre eux, s'accroissent les misères, l'oppression, l'esclavage, la dégradation, l'exploitation, mais aussi la résistance de la classe ouvrière sans cesse grossissante et de mieux en mieux disciplinée, organisée, unie par le mécanisme même de la production capitaliste. La socialisation du travail et la centralisation arrivant à un point où ils ne peuvent plus tenir dans leur enveloppe capitaliste, cette enveloppe se brise en éclats. La dernière heure de la propriété a sonné : les expropriateurs seront expropriés à leur tour. »

Et de quelle matière s'opérera cette expropriation? Marc Stirmer le dit : « Si quelqu'un s'oppose à notre marche, comme un rocher sur le chemin, nous le ferons sauter. »

Cette catastrophe, les clairvoyants l'ont annoncée depuis longtemps. Il n'y a qu'à se rappeler les paroles que nous avons citées de M. Le Play, Blanc de Saint-Bonnet, Donoso-Cortès, etc.

Mais à côté des clairvoyants, combien d'autres semblent frappés de cette cécité dont parle Pierre Leroux :

« Il y a des hommes véritablement aveugles, qui ne voient rien par le cœur ni par la pensée, qui ne voient que des yeux du corps. Si vous leur demandez : Babylone ou Palmyre ont-elles existé, et sont-elles détruites? Ils vous répondront : oui; car ils peuvent vous montrer des ruines matérielles, des débris d'édifices enfouis dans les sables du désert..., mais si vous leur dites que la société actuelle est détruite, ils ne vous comprendront pas et se riront de vous, parce qu'ils voient de tous côtés des champs cultivés, des maisons et des villes remplies d'hommes. Que dire à ces aveugles, sinon ce que Jésus disait à leurs semblables : *Oculos habentes, non vident.* »

Et cependant, la Providence ne leur ménage pas les avertissements.

« Quand une société ne voit pas ou ne veut pas voir ce qu'elle doit faire, dit Alexandre Dumas fils, cette Providence le lui indique d'abord par de petits accidents symptomatiques et facilement remédiables, puis l'indifférence ou l'aveuglement persistant, elle renouvelle ses indications par des phénomènes périodiques, se rapprochant de plus en plus les uns des autres,

s'accentuant de plus en plus, jusqu'à quelque catastrophe d'une démonstration tellement claire, qu'elle ne laisse aucun doute sur la volonté de ladite Providence. C'est alors que la société imprévoyante s'étonne, s'épouvante, crie à la fatalité, à l'injustice des choses ».

Il n'est guère possible que nous ne revoyions les scènes horribles qui ont désolé la Grèce dans ses derniers temps. Déjà nous en avons les prodromes dans les grèves, qui se multiplient, qui s'étendent, qui préparent la grève universelle, à laquelle le monde ouvrier tout entier se dispose, et pour laquelle il s'organise.

Mais toute grève augmente la misère et toute misère plus grande attise les haines. Dans quel abîme la grève générale fera tomber la société ! Et dans quel état elle mettra les esprits et les cœurs ! Le juif Henri Heine ne prophétisait point à l'aveugle lorsqu'il disait : « Le jour n'est pas éloigné où toute la comédie bourgeoise en France prendra une fin terrible et où l'on jouera un épilogue intitulé : le règne des communistes. A Paris, il peut alors se passer des scènes, auprès desquelles celles de l'ancienne Révolution ressembleraient à des rêves sereins d'une nuit d'été. »

Ce ne sera pas seulement la ruine de la bourgeoisie, mais celle de la patrie et de la société entière.

Pourquoi ? Parce que la loi des sociétés humaines aura cessé d'être observée. Suspendez la loi de l'attraction et le monde tombera dans un effroyable chaos, les astres se heurteront et se briseront les uns contre les autres. Suspendez dans le monde social la loi de l'harmonie entre les classes, et elles aussi se dévoreront.

Rien ne peut sauver notre société d'une ruine irrémédiable, si ce n'est le rétablissement de cette harmonie que Léon XIII a montrée comme devant être le salut et à laquelle des patrons, trop peu nombreux, se sont dévoués.

En dehors de celui-là, tout autre moyen est insuffisant. « L'un, dit Mgr Ketteler, veut nous guérir par une meilleure répartition des impôts, l'autre par différentes catégories de caisses d'épargne, le troisième par l'organisation du travail, le quatrième par l'émigration, celui-ci par le protectionnisme, celui-là par le libre-échange, cet autre par la liberté des corps de métiers ou par la division du sol et de la fortune, cet autre pré-

cisément par les contraires, et d'autres encore par la proclamation de la République qui supprimerait toute misère et réaliserait le paradis sur terre. Ces moyens ont certes plus ou moins de valeur, et quelques-uns peuvent agir efficacement ; mais, pour guérir nos plaies sociales, ils ne sont rien moins qu'une goutte d'eau dans la mer. La réforme intérieure de notre cœur, voilà ce qui nous sauvera. Les deux puissantes maladies de notre cœur sont d'une part la soif insatiable de jouir et de posséder, d'autre part l'égoïsme qui a tué en nous l'amour du prochain. Cette maladie a atteint les riches comme les pauvres. Que peuvent là contre une répartition nouvelle de l'impôt, ou des caisses d'épargne... si longtemps que dans nos cœurs vivront ces sentiments [1]. »

1. *L'un des six sermons prononcés à Mayence.* Traduction de Decurtins.

CHAPITRE LVII

LE SALUT EST DANS LE RETOUR A LA PAIX SOCIALE

La France, qui avait précédé et guidé les nations modernes dans les voies de la civilisation, en est sortie la première. Pourra-t-elle y rentrer et comment le pourra-t-elle ?

On demandait un jour à Socrate, quel remède il convenait d'apporter aux maux dont les Grecs souffraient. Il répondit : « Les Grecs doivent faire ce qu'ils faisaient à l'heure où ils étaient heureux et prospères. » Léon XIII a dit de même : « A qui veut régénérer une société quelconque en décadence, on prescrit avec raison de la ramener à ses origines [1]. » Aux origines, aux heures de prospérité et de bonheur, les diverses classes de la société avaient basé leurs rapports sur les sentiments qui régnaient au foyer familial et qui, rayonnant de proche en proche, avaient fini par constituer la nation.

A mesure que ces sentiments s'affaiblirent, les liens naturels se relâchèrent, puis se brisèrent les uns après les autres. Et aujourd'hui, pour que la société puisse encore subsister, il a fallu les remplacer par des liens artificiels, par tout un ensemble de moyens, imaginés et institués au fur et à mesure des craquements qui se produisaient dans la société, pour maintenir dans un certain ordre les divers membres sociaux, les faire correspondre entre eux et donner à l'État une vie factice.

C'est ainsi que naquit le régime administratif inauguré par Louis XIV, constitué par la Révolution, affermi et fixé par Napoléon 1er.

« Cette nation, disait l'empereur, est toute dispersée et sans cohérence ; il faut refaire quelque chose ; il faut jeter sur le sol quelque base de granit. » Les bases qu'il jeta furent les institutions administratives. Il n'y a en elles rien de granitique. Les

1. Encyc. *Rerum novarum.*

institutions solides et durables sont celles qui réunissent des hommes qu'assemblent les mêmes idées, les mêmes sentiments, les mêmes intérêts.

Le régime administratif n'a aucune racine dans les âmes ; il est fait tout entier de réglements rigides, appliqués par des hommes qui ont l'inflexibilité de la machine dont ils ne sont que les rouages. La machine administrative courbe tout, broie tout, même les consciences ; mais il ne peut manquer de lui arriver ce qui arrive à toute machine, un jour ou l'autre elle volera en éclats. Déjà se font entendre de toutes parts et en toutes choses de sinistres explosions, avant-coureurs de la catastrophe finale.

Aurons-nous le sort des anciennes sociétés ? Disparaîtrons-nous dans ce désastre ? Ou pourrons-nous nous reconstituer ? Le christianisme nous offre des ressources que le paganisme ne connaissait point.

Il a su recueillir les débris des civilisations antiques, et les animant de son esprit, il a fait surgir de ces ruines la civilisation moderne. Pourra-t-il la restaurer et nous rendre la vie ? Assurément il le peut, si nous le voulons.

Il est la source pure de la charité, c'est-à-dire du plus puissant principe générateur des affections réciproques, du dévouement, du respect, de la fidélité, de tout ce qui assure la stabilité, de tout ce que nos aïeux avaient renfermé dans ce mot « LA PAIX ».

Saint Denis l'Aréopagite, dont les idées eurent sur le moyen âge une si grande influence, dans son livre *Des noms divers*, l'a chantée en ces termes :

« Et maintenant honorons par la louange de ses œuvres harmoniques la paix divine, qui préside à toute alliance. Car, c'est elle qui unit les êtres ; qui les concilie et produit entre eux une parfaite concorde ; aussi, tous la désirent, et elle ramène à l'unité leur multitude si diversifiée ; combinant leurs forces naturellement opposées, elle place l'univers dans un état de régularité paisible.

» C'est par leur participation à la paix divine, que les premiers d'entre les esprits conciliateurs sont unis avec eux-mêmes d'abord, puis les uns avec les autres, enfin avec le souverain auteur de la paix universelle ; et que, par un effet ultérieur, ils unissent les natures subalternes avec eux-mêmes, et entre elles, et avec la cause unique de l'harmonie générale.... De cette sublime et universelle cause, la paix descend sur toutes les

créatures, leur est présente, et les pénètre en gardant la simplicité et la pureté de sa force ; elle les ordonne, elle rapproche les extrêmes à l'aide des milieux, et les unit ainsi comme par les liens d'une mutuelle concorde[1]. »

Ces pensées si hautes avaient pénétré les âmes. Citons comme exemple « *la charité* » dont le comte de Flandre, Baudoin III, dota, en 1114, la ville de Valenciennes.

« Au nom de la Sainte Trinité, paix à DIEU, paix aux bons et aux mauvais. Parlons de paix, mes très chers frères, pour votre profit. Paix doit être désirée, doit être cherchée, doit être gardée, car nulle chose n'est plus douce, ni plus glorieuse. Paix enrichit les pauvres et met les riches en honneur ; paix ôte toute peur, apporte santé et confiance. Qui pourrait compter tous ses bienfaits ? Les divines Écritures disent à sa louange : « Hé DIEU ! comme ils sont beaux les pieds du messager qui annonce paix et bon message ! » Et puisque paix est tant à louer et qu'elle abonde de tant de bien, aimez-la, mes chers frères, de tout votre cœur, tenez-la en votre pensée, gardez-la de toute votre force, afin que, par elle, vous puissiez vivre en honneur et parvenir à la paix éternelle dont Notre Sire a dit : « Je vous donne ma paix. »

A la même époque, la « *frairie* » des marchands de drap de la même ville publiait ses ordonnances, dont voici le préambule : « Frères, nous sommes images de DIEU, car il est dit dans la Genèse : « Faisons l'homme à l'image et semblance nôtre. » Dans cette pensée nous nous unissons, et, avec l'aide de DIEU, nous pourrons accomplir notre œuvre, si dilection fraternelle est épandue parmi nous ; car par la dilection de son prochain, on monte à celle de DIEU. Donc, frères, que nulle discorde ne soit entre nous, selon la parole de l'Évangile : « Je vous donne nouveau commandement de vous entr'aimer, comme je vous ai aimés et je connaîtrai que vous êtes mes disciples en ce que vous aurez ensemble dilection. »

En reproduisant ces documents qui furent des actes, et des actes qui produisirent durant des siècles ce pourquoi ils avaient été posés, voulons-nous dire qu'il faille revenir à la féodalité ou aux cadres étroits des corporations d'autrefois ? Non certainement. On ne peut retourner aux formes sociales du passé, c'est

1. Ch. XI. Traduction de Mgr Darboy.

chose impossible, et il n'y a point à le regretter. Mais ce qu'il faut et qu'il suffit, c'est de restaurer dans les cœurs les nobles sentiments qui inspirèrent les institutions du passé, et dans la société les rapports que ces sentiments produisirent. De ces sentiments et de ces rapports naîtront des institutions nouvelles conformes à l'état présent de la société.

Léon XIII n'a cessé d'y exhorter. Commentant le mot de S. Paul aux Colossiens : « Mais surtout ayez la charité qui est le lien de la perfection », il dit : « Oui, en vérité, la charité est le lien de la perfection... Personne n'ignore quelle a été la force de ce précepte de la charité, et avec quelle profondeur, dès le commencement, il s'implanta dans le cœur des chrétiens, et avec quelle abondance il a produit des fruits de concorde, de bienveillance mutuelle, de pitié, de patience, de courage! Pourquoi ne nous appliquerions-nous pas à imiter les exemples de nos pères? Le temps même où nous vivons ne doit pas nous exciter médiocrement à la charité [1]. »

« Nous vous recommandons par-dessus tout la charité sous ses formes variées, la charité qui donne, la charité qui unit, la charité qui ramène, la charité qui éclaire, la charité qui fait le bien par les paroles, par les écrits, par les réunions, par les sociétés, par les secours mutuels. Si cette souveraine vertu se pratiquait suivant les règles évangéliques, la société civile s'en porterait beaucoup mieux [2]. »

« Pour conjurer le péril qui menace la société, ni les lois humaines, ni la répression des juges, ni les armes des soldats ne sauraient suffire; ce qui importe par-dessus tout, ce qui est indispensable, c'est qu'on laisse à l'Église la liberté de ressusciter dans les âmes les préceptes divins et d'étendre sur toutes les classes de la société sa salutaire influence [3]. »

« De même que dans le passé, contre les hordes barbares, nulle force matérielle n'a pu prévaloir, mais bien au contraire la vertu de la religion chrétienne qui, en pénétrant leurs esprits, fit disparaître leur férocité, adoucit leurs mœurs et les rendit dociles à la voix de la vérité et de la foi évangélique ; ainsi contre les fureurs de multitudes effrénées, il ne saurait y avoir de rempart assuré sans la vertu salutaire de la religion,

1. Encyclique : *Sapientiæ christianæ*.
2. Discours au Patriciat romain, mai 1893.
3. Discours aux ouvriers français, 20 octobre 1889.

laquelle, répandant dans les esprits la lumière de la vérité, insinuant dans les cœurs les préceptes de la morale de JÉSUS-CHRIST, leur fera entendre la voix de la conscience et du devoir, et mettra un frein aux convoitises avant même que d'en mettre à l'action et amortira l'impétuosité des passions mauvaises [1]. »

Conjurer le péril de la situation présente, n'est que le premier service que le retour à la charité chrétienne peut nous rendre. Il lui appartient encore de rétablir la société dans sa véritable constitution.

« De même que, dans le corps humain, les membres, malgré leur diversité, s'adaptent merveilleusement l'un à l'autre, de manière à former un tout exactement proportionné et qu'on pourrait appeler symétrique ; ainsi, dans la société, les deux classes sont destinées par la nature à s'unir harmonieusement et à se tenir mutuellement dans un parfait équilibre. Elles ont un impérieux besoin l'une de l'autre : il ne peut y avoir de capital sans travail, ni de travail sans capital. La concorde engendre l'ordre et la beauté ; au contraire, d'un conflit perpétuel, il ne peut résulter que la confusion des luttes sauvages [2]. »

« Faire cesser l'antagonisme entre les riches et les pauvres, n'est point le seul but que poursuit l'Église ; instruite et dirigée par JÉSUS-CHRIST, elle porte ses vues plus haut, elle propose un corps de préceptes plus complet, parce qu'elle ambitionne de ramener l'union des deux classes jusqu'à les unir l'une à l'autre par les liens d'une véritable amitié [3]. »

---

1. Lettre aux Italiens.

2. Encycl. *Rerum novarum*. Plus haut, au chapitre *Gain, Salaire, Intérêt*, nous avons dit : « La justice demande que la valeur du salaire soit égale à la valeur du travail, rien de plus. » Là, nous considérions le *travail-produit*, ou l'objet manufacturé. Mais avant d'être un objet manufacturé, le travail a été un acte, une dépense de forces humaines, il a été du *travail-labeur* où l'homme a mis son temps, exercé son intelligence et sa capacité professionnelle. Dans l'usine, comme dans la domesticité, la matière du contrat qui intervient entre l'employeur et l'employé, ce n'est pas seulement l'œuvre à produire, mais la personne appelée à le produire. D'où il suit que le contrat lie ces deux personnes l'une à l'autre. D'où il suit encore, comme le dit M. Roquefeuil, que le lien formé est un lien moral qui met l'un dans une position supérieure et l'autre dans une position inférieure. Or par là même qu'il y a lien de dépendance ou de supériorité, il y a obligation de patronat, de paternité d'un côté et de filialité de l'autre, et voilà pourquoi les questions qui touchent au travail intéressent à la fois la religion, la morale et la politique.

3. Encycl. *Rerum novarum*.

« Ce sera trop peu de la simple amitié ; si l'on obéit aux préceptes du christianisme, c'est dans l'amour fraternel que s'opère l'union de tous, riches et pauvres [1]. »

Réintégrée dans les cœurs, cette charité se fixera comme d'elle-même dans des institutions, pour peu qu'on le veuille.

« Ce que nous demandons, c'est qu'on cimente à nouveau l'édifice social en revenant aux doctrines et à l'esprit du christianisme, en faisant revivre, aux moins *quant à la substance*, dans leur vertu bienfaisante et multiple, et en telle forme que peuvent le permettre les nouvelles conditions du temps, ces corporations d'arts et de métiers qui jadis, informées de la pensée chrétienne, et s'inspirant de la maternelle sollicitude de l'Église, pourvoyaient aux besoins matériels et religieux des ouvriers, leur facilitaient le travail, prenaient soin de leurs épargnes et de leurs économies, défendaient leurs droits, et appuyaient, dans la mesure voulue, leurs justes revendications [2]. »

Les corporations rétablies, non dans leur ancienne constitution, mais dans leur esprit, dans cet esprit que Léon XIII vient de dire, contribueraient pour beaucoup au rétablissement de « la paix ».

Un illustre naturaliste a cru pouvoir donner à ses studieuses observations cette conclusion : La lutte pour l'existence est la loi du règne animal. L'étude de l'histoire permet d'affirmer avec plus de certitude que l'une des principales lois de l'humanité est « l'entente pour la vie. »

N.-S. Jésus-Christ en a imposé la pratique en ces termes : « Tout ce que vous voulez que les hommes fassent pour vous, faites-le pour eux. » « Cette formule, dit le P. Gratry, aussi courte et plus simple que celle de l'attraction, se trouve être, comme la loi des astres, un principe complet, le principe d'une science plus riche, plus belle, plus importante que celle du ciel étoilé. Voilà la loi première, la loi morale, cause unique de tous les progrès humains [3]. » De fait, la prospérité s'établit et se développe partout où cette loi est observée, aussi bien dans les nations que dans les tribus, et dans les corporations que dans

1. Encycl. *Rerum novarum*.
2. Aux ouvriers français, 20 octobre 1889.
3. *La Loi morale et la Loi de l'Histoire*. T. I, p. 11.

les familles. Par contre, la discorde, la guerre, la ruine, se fixent partout où cette loi cesse d'être respectée.

L'entente pour la vie a son premier siège dans la famille. C'est là où elle s'impose d'abord avec les raisons les plus évidentes et par les sentiments les plus puissants. « L'amour provoqué par le lien du sang, dit M. Jacques Flach [1], la communauté de vie et de péril, le besoin de protection en commun sous l'égide d'un chef, engendrent la solidarité familiale. » Les tribus ne se sont formées que là où les mêmes sentiments ont produit le même effet, que là où le besoin de s'entendre pour la vie, rayonnant au delà du foyer familial, a attiré les forces voisines et les a fait concourir à un plus grand développement d'action et de vie. Les nations ne se sont point faites d'autre façon.

Si telle est la loi de formation des sociétés, si l'entente pour la vie est bien la loi de l'humanité, et si c'est bien dans la famille que cette loi a son principe, lorsqu'une société commence à se dissoudre, que faut-il pour arrêter cette dissolution ? Remonter au principe ; faire revivre la loi ; et pour allumer cette flamme, en reprendre l'étincelle à son foyer, le foyer familial.

Les Français étaient heureux et prospères lorsque la famille était chez eux solidement constituée, quand l'esprit de famille animait la société entière, le gouvernement du pays, de la province et de la cité, et présidait aux rapports des classes entre elles.

Aujourd'hui, la famille n'existe plus chez nous qu'à l'état élémentaire. La reconstituer est l'œuvre fondamentale, celle sans laquelle toute tentative de rénovation restera stérile. Jamais la société ne sera régénérée si la famille ne l'est d'abord. « Personne n'ignore, a dit Léon XIII, que la prospérité privée et publique dépend principalement de la constitution de la famille [2]. »

Balzac a dit aussi : « Il n'y a de solide et de durable que ce qui est naturel, et la chose naturelle en politique est la famille. La famille doit être le point de départ de toutes les institutions. »

---

1. *Les Organes de l'ancienne France.*
2. Lettre sur la famille chrétienne, 14 juillet 1892.

CHAPITRE LVIII

LA RÉFORME DOIT COMMENCER PAR LA RECONSTITUTION DE LA FAMILLE

« Ce ne sont ni les victoires des hommes de guerre, dit M. Funck-Brentano, ni les succès des diplomates, ni même les conceptions des hommes d'État, qui conservent aux nations la prospérité et la grandeur — et surtout qui peuvent les leur rendre lorsqu'elles les ont perdues ; — c'est la puissance de leurs vertus morales. » Cette conviction, formée dans son esprit, par l'étude approfondie des diverses civilisations, est la conclusion de son livre *La Civilisation et ses Lois*.

C'est une dangereuse illusion de croire qu'un homme, fût-ce un homme de génie, puisse, du jour au lendemain, nous tirer de la situation où nous sommes, et rendre à la France son ancienne grandeur. La chute est trop profonde, elle date de trop loin : il y a plusieurs siècles qu'elle fut commencée. Il ne pourrait que nous relever et nous replacer sur la voie. Or, il n'y a point d'autre voie de salut que celle des vertus, les vertus morales et sociales, que nous avons montrées à l'origine de toutes les sociétés, leur donnant naissance, puis, faisant leur prospérité par la concorde et le secours mutuel.

Encore ne peut-il suffire que l'on obtienne d'individualités, si nombreuses qu'elles soient, la pratique de ces vertus ; il faut qu'elles soient incorporées dans des institutions. Les vertus privées passent avec les hommes qui les pratiquent. Les nations sont des êtres permanents. Si les vertus sont leur soutien et leur fondement, elles doivent être perpétuelles ; et cette perpétuité, elles ne peuvent la trouver que dans des institutions stables.

La première de ces institutions, la plus fondamentale, celle

qui est de création divine, c'est la famille. La famille, avons-nous dit, est la cellule organique du corps social. C'est en elle que se trouve le foyer des vertus morales et sociales ; c'est d'elle que nous les avons vues rayonner et pénétrer de leur puissance tous les organes sociaux et l'État lui-même.

Il en fut ainsi chez tous les peuples qui arrivèrent à une civilisation.

Or, la famille n'existe plus en France. Cette affirmation pourra surprendre ; mais elle n'étonnera que ceux qui, voyant notre pays dans son état actuel, n'ont jamais eu idée de ce qu'il était autrefois et de ce qu'il doit être.

Autrefois, la famille française, comme la famille de la société antique, constituait un tout dense et homogène qui se gouvernait avec une entière indépendance vis-à-vis de l'État, sous l'autorité absolue de son chef naturel, le père, et dans la voie des traditions et des coutumes léguées par ses ancêtres.

Aujourd'hui, la famille est à ce point dans la dépendance de l'État que le père n'a même plus la liberté d'élever ses enfants comme sa conscience et ses traditions de famille lui disent de le faire. L'État s'en empare, avec la volonté légalement proclamée de faire de ces enfants des sans-Dieu et conséquemment des sans-mœurs. Et les pères de famille ont tellement perdu le sentiment de ce qu'ils sont, qu'ils laissent faire !

C'est que, nous n'avons plus en France, de la famille, l'idée qu'on en a eue autrefois, l'idée qu'en ont tous les peuples qui vivent et qui prospèrent. Nous ne la voyons plus que dans la génération présente. Celle-ci ne forme plus dans notre pensée, et même dans la réalité, avec les générations précédentes et les générations subséquentes, ce tout homogène et solidaire qui traversait les âges dans sa vivante unité.

Dans l'une des conférences qu'il prêcha à l'Oratoire, Mgr Isoard a fort bien dit :

« La vie de l'individu est une, mais l'analyse nous y découvre trois éléments, les forces diverses de trois temps distincts. Cet homme a déjà vécu en d'autres existences. Il a le sentiment d'avoir vécu en son aïeul, en son bisaïeul. Ce qu'ils ont pensé, il le retrouve en lui-même. La vie de ses ancêtres, c'est le commencement de la sienne, c'est sa première époque. — La seconde, le présent, la vie individuelle est comme une efflorescense de la première. Je continue l'œuvre de mon bisaïeul, j'ajoute à sa

pensée ; ce qu'il désirait faire, je le fais, je prolonge son action dans ce monde. — Ah ! je vivrai longtemps sur cette terre, où je compte déjà tant d'années d'enfance dans mes aïeux, d'adolescence dans mon père, de maturité en ma propre existence ! C'est cette troisième vie qu'il aime, qu'il regarde incessamment. Il vivra dans le fils, dans le petit-fils, dans l'arrière-petit fils. Son bisaïeul à lui l'apercevait de bien loin, dans la brume, lorsqu'il travaillait, conservait, amassait. Et lui, il regarde de ce même côté, en avant : il pense, désire, bâtit pour l'arrière-petit-enfant, pour ceux qui sont là-bas, si loin, dans les limites de l'horizon. Et, de la sorte, tout homme vivant en un temps où règne l'esprit de tradition est un milieu entre nombre de générations. Il vit en elles. Il a ce sentiment qu'il préparait sa propre vie dans celles qui l'ont précédé, qu'il continuera longtemps à vivre dans celles qui viendront après lui. »

Puis il rapporte un colloque qu'il avait entendu un mois auparavant entre *notre Monsieur* et son fermier. Celui-ci disait : « Il y a eu, au mois de décembre dernier, trois cent quarante-sept ans que *nous* sommes avec Monsieur, et l'autre répondait : *Nous*, nous étions ici avant vous ; je ne sais pas au juste le nombre des années, je sais seulement qu'il y a plus de six cents ans. » — Mgr Isoard remarque : « Voilà deux hommes en qui n'a pas encore été comprimé, torturé, l'un des plus profonds, des plus puissants sentiments de l'homme. C'est ce sentiment qui fait l'esprit de tradition, esprit que l'on peut contrarier dans son expansion, dont on peut briser, pour un moment, l'effort, mais qui est indestructible, parce que l'homme est fait pour la vie. »

L'État, issu de la Révolution qui a enlevé à la famille française son indépendance, a aussi fait des lois pour lui enlever cette cohésion et cette permanence. [1]

Au nombre des sophismes que J.-J. Rousseau, le docteur de l'État révolutionnaire, l'évangéliste de la société moderne, a tirés de la prétendue bonté native de l'homme, se trouve celui-

1. Non seulement les lois, mais que d'institutions semblent faites pour contribuer à la dislocation de la famille ! Prenons par exemple les sociétés de secours mutuels, elles sont assurément dignes d'encouragements et d'éloges. Elles mettent en commun les risques pour en rendre le poids plus léger et les économies pour en augmenter l'efficacité par l'assurance. Mais c'est l'individualité qui leur sert de base, elles ignorent la famille. Nous avons des sociétés d'hommes, des sociétés de femmes, même des sociétés d'enfants. Elles ne voient pas dans la famille une société indissoluble, un tout compact. Elles en brisent la cohésion.

ci : « Les enfants ne restent liés au père qu'aussi longtemps qu'ils ont besoin de lui pour se conserver. Sitôt que ce besoin cesse, le lien naturel se dissout. Les enfants exempts de l'obéissance qu'ils doivent au père, le père exempt des soins qu'il devait aux enfants, rentrent tous également dans leur indépendance ; s'ils continuent de rester unis, ce n'est plus naturellement, c'est volontairement, et la famille elle-même ne se maintient que par convention [1]. »

Ces paroles ravalent l'homme au rang des animaux. Là, en effet, le lien se dissout dès que le besoin cesse. La Révolution, qui a voulu faire entrer, par ses lois, dans les mœurs, toutes les idées de Jean-Jacques, n'a point manqué de s'emparer de celle-ci et elle en a tiré la loi du divorce. Abolie par la Restauration, cette loi anti-familiale a été promulguée de nouveau par la République actuelle. Elle va même plus loin que ne le voulait celui qui en a posé le principe au XVIIIe siècle, puisque, par elle, le lien familial peut être brisé, alors que l'enfant est encore à la mamelle [2].

La Restauration, qui avait rapporté la loi du divorce, n'avait fait que demi-besogne. Elle avait laissé subsister le mariage civil, autre invention révolutionnaire, dont le but était d'enlever au mariage sa sanction divine, et l'effet d'enlever à la famille la cohésion que lui donnent les liens scellés par DIEU lui-même.

Pour achever la désorganisation de la famille, le Code civil a prescrit le partage égal et en nature, entre les enfants, des biens

---

1. *Contrat social*, ch. II.

2. « La loi du Divorce, a dit M. Paul Bourget, a été faite au nom des droits de l'individu, contre le lien de la famille. Il est inévitable qu'elle tende de plus en plus à desserrer ce lien jusqu'à ce qu'elle finisse par le rompre entièrement. Toutes les raisons qui ont été valables pour autoriser le divorce, sont également valables pour son extension indéfinie, et j'avoue n'avoir jamais compris quelle objection les partisans du principe individualiste, dont parlent les auteurs des *Deux Vies*, ont pu trouver à la logique de ce remarquable récit. (Dans le roman *Deux Vies*, MM. Paul et Victor Margueritte venaient de se faire les apôtres de « l'élargissement du divorce ».)

» Ces romanciers ont eu le mérite, non seulement d'incarner leurs théories dans une fable émouvante et forte, mais aussi d'en tirer les conclusions avec une singulière netteté. Je suis persuadé que l'essentiel de leur projet ne tardera pas à entrer dans le Code, puis, qu'à un très court intervalle de temps, il sera dépassé, et que cette surenchère de facilité ira s'aggravant ainsi jusqu'au jour où la loi du divorce aura manifesté la conséquence qu'elle porte réellement en elle : la substitution de l'Union libre à la Famille. »

meubles et immeubles laissés par le père à son décès.[1] Nous dirons plus tard les effets désastreux de cette loi, aussi bien pour l'État que pour la famille ; mais nous devons dès maintenant faire observer qu'elle vient s'ajouter au divorce et au mariage civil pour obtenir que la famille française n'ait plus, ne puisse plus avoir la permanence qui lui faisait autrefois traverser les siècles. Et cependant, cette permanence entre si bien dans l'ordre voulu de DIEU, qu'on la trouve enseignée dans toute la Bible.

L'Évangile nous fait lire en deux sens la généalogie de la Sainte Famille de Nazareth, en descendant d'une génération à l'autre, et en en remontant le cours. Marie et Joseph, comme tous les Hébreux d'ailleurs, savaient qu'ils ne faisaient avec leurs ancêtres qu'une seule et même famille, qui remontait à David, comme David remontait à Juda, l'un des fils de Jacob, comme Jacob remontait à Noé, le restaurateur de la race humaine. De Noé étaient sortis trois grands embranchements qui, à chaque génération, produisaient de nouvelles souches ; et chacune de ces souches gardait religieusement les généalogies, par lesquelles elles se rattachaient au tronc commun.

Longtemps il en fut ainsi dans notre France. Citons pour exemple ces lignes tirées du livre de famille d'André d'Ormesson,

---

1. Les liens de famille tels que le code les a laissé subsister sont encore trop étroits au gré de la démocratie. Le rapporteur du projet de loi sur les retraites ouvrières, M. Colin, agrégé de droit et professeur dans une faculté de l'État, pense que l'heure est venue de donner à la constitution de la famille un nouveau coup de pioche.

« Quant à la préoccupation, dit-il dans son rapport, de maintenir les liens dans les mêmes familles, préoccupation qui était dominante dans notre ancien droit, et dont n'ont pas peut-être su s'affranchir les rédacteurs du Code civil, il est évident qu'elle ne saurait plus peser d'aucun poids dans les préoccupations d'un législateur statuant pour une société où le triomphe des idées démocratiques ne se discute plus... »

Après des considérations d'ordre moral, ou plutôt immoral, M. Colin arrive aux conclusions pratiques de son projet qui sont :

« 1° La suppression de l'héritage collatéral, à partir du quatrième degré ;

» 2° La réduction des droits de l'époux survivant à la moitié de la succession de son conjoint, l'autre moitié devant revenir à l'État ;

» 3° La prohibition de toute dévolution de ligne paternelle à ligne maternelle, et réciproquement, dans les successions déférées aux ascendants et aux collatéraux... »

Ainsi, le Code civil, qui avait déjà déracinè la famille française, n'accomplit pas assez vite son œuvre de destruction.

conseiller d'État au XVIIe siècle : « Que nos enfants connaissent ceux desquels ils sont descendus de père et de mère, qu'ils soient incités à prier DIEU pour leurs âmes, et à bénir la mémoire des personnages qui, avec la grâce de DIEU, ont fait honneur à leur maison et acquis les biens dont ils jouissent. »

Pierre de C. écrit, même encore en 1807 : « Vous trouverez, mes enfants, une suite d'aïeux estimés, considérés, honorés de leur pays et de tous leurs concitoyens. Une existence honnête, une fortune médiocre, mais une réputation sans tache : voilà le capital que se sont transmis, pendant quatre cents ans, onze bons pères de famille, qui n'ont jamais quitté le nom qu'ils avaient reçu, ni la patrie où ils étaient nés. »

Par ce mot « la famille », on n'entendait donc point seulement comme aujourd'hui le père, la mère et les enfants, mais toute la lignée des ancêtres et celle des enfants à venir.

Pour être ainsi une et continue à travers les siécles, elle avait non seulement la communauté du sang, mais, si je puis ainsi dire, un corps et une âme perpétuels. Le corps, c'était le bien de famille que chaque génération recevait des ancêtres comme un dépôt sacré : elle le conservait religieusement, elle s'efforçait de l'accroître, et elle le transmettait fidèlement aux générations suivantes. L'âme, c'étaient les traditions, c'est-à-dire les idées des ancêtres et leurs sentiments, les mœurs et les coutumes qui en découlaient.

C'est dans cette large compréhension que la famille fut tenue en France, comme d'ailleurs presque partout, jusqu'à la Révolution.

Une loi écrite au cœur des Français, consacrée par une coutume bien des fois séculaire, assurait la transmission du patrimoine d'une génération à l'autre ; et un triple enseignement, celui donné par la conduite des parents que les enfants avaient sous les yeux, celui des exhortations, des conseils, des admonestations qu'ils en recevaient, et celui des écrits appelés livres de raison ou livres de famille, tenus à jour par chaque génération, assurait la transmission des traditions familiales.

Aujourd'hui, les livres de raison n'existent plus, même à l'état de souvenir, si ce n'est chez les érudits ; le patrimoine n'est plus considéré par les enfants que comme une proie à se partager ; et combien y en a-t-il parmi nous qui pourraient nommer leurs bisaïeuls ?

La famille n'existe plus en France. Et c'est là, pour le dire en passant, ce qui explique le peu de résultats obtenus par les prêtres et les religieux qui ont eu en mains, pendant un demi-siècle, l'enseignement primaire et secondaire de plus de la moitié de la population. Leurs leçons ne trouvaient plus à s'asseoir sur le fondement solide que doivent poser dans l'âme de l'enfant les traditions de famille.

Non seulement la famille n'existe plus en France, mais il ne reste plus rien de la constitution sociale que l'histoire a vu sortir de la famille chez tous les peuples civilisés. La famille royale a été décapitée ; les familles aristocratiques ont été décimées, et celles qui ont échappé au massacre et à la ruine ont été mises, par les lois, dans l'impossibilité d'agir et même de conserver leur rang. Enfin, les mêmes lois mettent les familles bourgeoises et prolétaires dans l'impuissance de s'élever d'une manière continue.

Ni à Athènes, ni à Rome, la société, une fois écroulée ainsi sur elle-même, ne s'est relevée. Le christianisme nous donne des moyens de régénération dont les sociétés payennes ne jouissaient point. Saurons-nous les employer ?

Depuis un siècle, tous nos efforts ont échoué. Pourquoi ? Parce que, subissant l'action déprimante des lois et des coutumes, issues des sophismes de Jean-Jacques, nous n'avons vu que l'individu, nous avons travaillé sur l'individu, au lieu de considérer la famille et de faire porter nos efforts à la reconstituer. La famille reconstituée produirait de nouveau des hommes. C'est le cri général : nous n'avons plus d'hommes ! Si nous n'avons plus d'hommes, c'est que nous n'avons plus de familles pour les produire ; et nous n'avons plus de familles, parce que la société a perdu de vue le but de sa propre existence, qui est non pas de procurer à l'individu le plus de jouissances possibles, mais de protéger la germination des familles, et de les aider à s'élever toujours plus haut.

La famille, avons-nous dit, a deux supports : le Foyer et le Livre de famille, appelé en France Livre de raison. Ces deux supports ont été brisés l'un et l'autre par la loi : le premier directement, le second par voie de conséquence. La transmission du foyer et du patrimoine qui l'enveloppe, formait entre les générations successives le lien matériel qui les rattachait l'une à l'autre. A ce premier lien s'en joignait un autre : la

généalogie et les leçons des ancêtres consignées dans le livre où la généalogie était dressée. Le Code civil s'est opposé à la transmission du foyer ; il a décrété le partage égal des biens meubles et immeubles : par là, il a isolé toutes les générations, il a rendu chacune d'elles indépendantes, et de celles qui l'ont précédée, et de celles qui sont à venir ; et pour toutes il a modifié peu à peu la manière de penser relativement à l'héritage paternel. On n'y voit plus qu'une source de jouissances personnelles. Autrefois, c'était un dépôt, un dépôt sacré que l'on avait l'obligation de transmettre comme on l'avait reçu.

L'état des biens de la famille d'Antoine de Courtois, dont M. de Ribbe a publié le Livre de raison, était précédé de ces lignes adressées aux enfants : « Mes biens-aimés, nous avons la jouissance de nos biens, nous ne pouvons en consommer que les fruits. Nos biens sont entre nos mains pour que nous travaillions sans cesse à les améliorer, et ensuite *pour que nous les transmettions après nous* à ceux qui nous suivront dans la carrière de la vie. Celui qui dissipe son patrimoine, commet un *vol* horrible : il trahit la confiance de ses pères, il déshonore ses enfants ; il eût mieux valu, pour lui et pour toute sa race, qu'il ne fût jamais né. Tremblez donc de manger le bien de vos enfants et de couvrir votre nom d'opprobre ».

Ces sentiments découlaient naturellement de la pensée que tous avaient dans l'esprit : à savoir que le foyer et le domaine patrimonial étaient l'objet d'une sorte de fidéicommis perpétuel ; qu'il n'était point permis de l'amoindrir, que tous devaient s'efforcer de l'accroître.

« Je me flatte, écrit, dans son Livre de famille, Pierre de Fresse de Morival, que mes enfants se rappelleront avec reconnaissance et n'oublieront jamais que j'ai toujours usé, à mon égard et pour mes besoins personnels, de l'économie la plus rigoureuse ; que, conjointement avec ma chère et bien-aimée épouse, nous avons travaillé constamment et sans relâche, pendant tout le cours de notre vie, à la conservation de leur petite fortune, et qu'à notre exemple, pour reconnaître ce que nous avons fait pour eux et seconder nos désirs, ils vivront en paix, coopérant mutuellement à leur bien-être réciproque. »

« Chaque famille de Juda et d'Israël, dit la Sainte Ecriture, vivait en paix sous sa vigne et son figuier[1]. » Il en était ainsi

1. Livre des Rois, III, chap. IV, 25.

dans notre France, et pour qu'il en fût ainsi, les enfants étaient élevés dans la pensée, qu'après la mort des parents, le patrimoine ne pouvait être divisé, et le foyer paternel, asile de paix consacré par tant de souvenirs et de vertus, ne pouvait être vendu sans crime. Ce qui pouvait être partagé, c'était le produit net du travail commun, auquel avaient concouru les divers membres de la société domestique actuelle ; mais l'œuvre des ascendants devait être conservée intacte, pour être remise fidèlement aux mains de ceux qui demain, qui aux siècles suivants, continueraient à maintenir la famille que les premiers auteurs avaient fondée. Si l'un de leurs descendants violait le pacte et dissipait le bien commun, il portait devant sa postérité la honte d'avoir fait déchoir la famille. « Notre petit bien, dit Pierre-César de Cadenet de Charleval, s'est accru peu à peu par le bon ménage de nos auteurs. Il faut avouer aussi que le luxe n'était pas si répandu qu'il l'est à présent. Le premier qui se tira de cet usage fut mon grand-père. Il voulut aller à Paris, et dans un an il dépensa 14.000 livres... Peu à peu le luxe empira, et on ne fit plus de capitaux ; on a bien de la peine à s'entretenir aujourd'hui avec ce qui reste. »

Et Antoine de Courtois, que nous avons déjà cité : « Tant que ce domaine sera dans la famille, elle aura toujours une existence honorable. Je ne m'arrête pas à la pensée que mes descendants puissent être mis dans la nécessité de le vendre. Vendre les champs paternels, c'est désavouer leur nom et déshériter ses enfants. »

M. Charles de Ribbe, qui a étudié nombre de familles anciennes dans les documents qu'elles ont laissés, et particulièrement dans les Livres de raison, dit : « Humbles pour la plupart à leur origine, elles s'élèvent degré par degré ; chaque génération ajoute une nouvelle pierre à l'édifice de leur fortune. Elles travaillent énergiquement, elles s'évertuent à bien penser et à bien agir, elles font de *bonnes maisons* (c'était alors le mot consacré), des maisons paternelles, honorées, et qui sont le siège d'une dignité respectée de tous. »

Avec sa stabilité, son esprit d'union, ses traditions de travail et de vie austère, la maison paternelle d'autrefois, où se formait une longue suite de générations d'honnêtes gens, a été une institution éminemment sociale et vraiment chrétienne. Aussi était-elle l'objet de la vénération des hommes.

Aujourd'hui, la maison paternelle ne mérite plus ce nom, car elle n'est plus le siège permanent et durable de la paternité. A la mort des parents, elle est vendue pour le prix en être partagé, lorsqu'elle a appartenu à la famille, lorsqu'elle a été autre chose qu'un hôtel loué momentanément. Avec elle est vendu le domaine. Si petit qu'il soit, il est l'objet de revendications qui s'attaquent à ses moindres parcelles ; ses lambeaux se dispersent comme une poussière inféconde. Plus il y a d'enfants, c'est-à-dire plus la famille est morale, et plus il est impossible d'échapper aux conséquences de cette irrésistible liquidation. La famille est condamnée à l'état nomade, elle périt fatalement. Tous les trente ans en moyenne, une liquidation forcée s'exécute. « Fonctionnant, dit M. de Ribbe, à la façon du hache-paille, elle coupe le pivot de la souche domestique. »

CHAPITRE LIX

FAMILLES-SOUCHES

Le travail d'observation auquel M. Le Play s'est livré, durant tant d'années et en tant de pays, l'a amené à ces conclusions.

Il y a toujours, et il y a actuellement encore dans le monde, trois régimes de famille : la *famille patriarcale*, la *famille-souche* et la *famille instable*.

Sous le régime patriarcal, que l'on trouve encore dans presque toute l'Asie et en Europe sur certaines montagnes, le père garde sous son autorité immédiate ses fils, leurs femmes et leurs enfants. La communauté comprend jusqu'à quatre générations. Les idées, les mœurs, les habitudes des ancêtres, l'esprit de la race pénètrent les enfants dès le jeune âge d'une manière ineffaçable. Le mauvais côté de ce régime est la routine, l'absence de progrès.

La famille-souche se maintient à travers les âges comme la famille patriarcale, mais elle a plus de souplesse et se prête mieux au perfectionnement.

Elle a, comme la famille patriarcale, un double élement de stabilité et de perpétuité : l'un matériel, le foyer ; l'autre moral, la tradition.

L'intérêt que la famille-souche considère comme majeur et qu'elle place avant tous les autres, c'est la conservation du bien patrimonial transmis par les aïeux. La famille est semblable à une ruche, de nouveaux essaims y naissent et en partent, mais la ruche ne doit pas périr.

Pour la maintenir, les parents, à chaque génération, associent à leur autorité celui de leurs enfants qu'ils jugent le plus apte à travailler de concert avec eux, puis à continuer après leur mort l'œuvre de la famille : la culture du domaine familial ou la

marche de l'industrie. Cet enfant n'est pas de droit l'aîné, il l'est presque toujours de fait. L'aîné semble désigné par la Providence, il est plutôt prêt à donner son concours au père, il peut mieux veiller à l'éducation de ses frères et sœurs. Il se prépare de bonne heure aux obligations qui lui sont en quelque sorte imposées par la volonté divine. A l'époque de son mariage, il est institué *héritier* du foyer et du domaine ou de l'atelier; ou plutôt il en est constitué le dépositaire pour le transmettre, après l'avoir fait valoir, à la génération suivante. En Provence, il est appelé *le soutien de la maison* [1].

Cette qualité lui impose les charges de chef de la famille. Il a l'obligation d'élever les plus jeunes enfants, de leur donner une éducation en rapport avec la condition de la famille, de les doter et de les établir avec l'épargne réalisée d'année en année par le travail de tous. Si l'héritier meurt sans enfants, un des membres établis hors du foyer quitte sa maison pour y revenir et remplir les devoirs de chef. Ces devoirs comprennent, en outre de ceux que nous avons dit, l'entretien du foyer et de ses dépendances, la garde du tombeau des ancêtres, la célébration des anniversaires religieux, etc. Tout cela lui impose une existence sévère et frugale dont l'exemple est si bon pour initier les jeunes générations à la vertu [2].

---

1. Te voilà fort et grand garçon,
Tu vas entrer dans la jeunesse ;
Reçois ma dernière leçon :
Apprends quel est ton droit d'aînesse.

Ainsi que mon père l'a fait,
Un brave aîné de notre race
Se montre fier et satisfait
En prenant la plus dure place.

Son épargne est le fonds commun,
Où puiseront tous ceux qu'il aime ;
Il accroît la part de chacun
De tout ce qu'il s'ôte à lui-même.

Du poste où le bon Dieu l'a mis
Il ne s'écarte pas une heure ;
Il y fait tête aux ennemis,
Il y mourra s'il faut qu'il meure !

Ainsi, quand Dieu me reprendra,
Tu sais, dans notre humble héritage
Tu sais le lot qui t'écherra
Et qui te revient sans partage.

Nos chers petits seront heureux,
Mais il faut qu'en toi je renaisse.
Veiller, lutter, souffrir pour eux...
Voilà, mon fils, ton droit d'aînesse !

Victor de Laprade.

2. M. Edmond Demolins voyageait un jour à bord d'un vaisseau norvégien. Il savait que le domaine du paysan de la Norvège est un petit royaume que le père transmet intégralement à l'un de ses fils.

« Je voulus, raconte M. Demolins, connaître ce que le capitaine du vaisseau, où j'avais pris passage, pensait du partage des successions dans son pays. Son opinion m'intéressait d'autant plus que notre homme, n'ayant pas été désigné par son pére comme héritier, paraissait n'avoir aucune raison personnelle d'être favorable à la transmission intégrale.

» En ce qui concerne sa succession, le père, me dit-il textuellement,

« On n'est pas digne de gouverner les hommes, dit M. de Bonald, lorsqu'on ne sent pas l'influence sur les habitudes d'un peuple, c'est-à-dire, sur ses vertus, d'une loi qui, constituant chaque famille comme la société elle-même, y établit en quelque sorte la royauté par le droit d'aînesse, et l'indivisibilité et presque l'inaliénabilité du patrimoine par la nécessité de convenance où sont les frères de prendre en argent leur portion légitimaire, et de laisser dans la maison paternelle l'intégrité des possessions. Cette maison a été la demeure de mes pères, elle sera le berceau de mes descendants. Là, j'ai vu la vieillesse

---

fait ce qu'il a dans la tête. Il choisit seul et sans contrôle celui de ses enfants auquel il veut laisser sa barque de pêche et son domaine rural.

— Dans ces conditions, lui dis-je, quel est le sort des enfants qui n'héritent pas du domaine ?

— Le père les aide à s'établir, en leur donnant les sommes d'argent dont il peut disposer.

— Donne-t-il à chacun d'eux une somme égale ?

Je posai cette question afin de voir si les idées de partage égal, qui sont si chères aux Français, exciteraient quelque sympathie dans l'esprit de mon interlocuteur.

Il me regarda avec étonnement, puis me répondit : « Mais cela ne serait pas juste. Tous les enfants ne sont pas égaux ; les uns ont plus de chance ou plus de qualités que les autres, et réussissent rapidement à se créer une position ; à ceux-là, le père donne peu ou ne donne rien, afin de pouvoir aider plus efficacement les autres.

» D'ailleurs, ajouta-t-il, le succès dans la vie ne provient pas de l'argent dont on dispose, mais des qualités personnelles. On voit autant de gens riches qui se ruinent par leur incapacité, que de gens pauvres qui s'élèvent à la richesse par le travail. Un homme doit savoir se suffire à lui-même. »

Cette réponse me frappa : elle pose la question sur son véritable terrain. Avec sa brutalité, notre partage égal n'est, dans chaque famille, qu'une source permanente d'inégalité. L'appréciation du père est plus équitable, car elle balance, pour chaque enfant, les inégalités de la nature. Elle rétablit l'équilibre et a pour résultat de donner à chacun un secours proportionné à ses besoins. Elle n'abaisse pas le père au rôle de simple caissier ; mais l'élève à la dignité de juge et d'équitable dispensateur de la fortune qu'il a su gagner ou conserver.

Dans ces conditions, le père n'est pas porté à limiter le nombre de ses enfants, car il ne considère pas chaque nouveau-né comme un créancier devant réclamer sa part du domaine ou diminuer celle de ses frères. Il sait que les enfants sortis de familles nombreuses sont généralement mieux élevés, mieux préparés aux luttes de la vie, plus capables, par conséquent, de se tirer d'affaire et même de venir en aide à leurs frères et à leurs sœurs.

J'interrogeai le capitaine au sujet de la situation faite à ces dernières.

Elles n'ont pas de dot. « Dans de pareilles conditions, fais-je observer, une Française trouverait difficilement un mari. — Je ne connais pas un Norvégien, me répond le capitaine, qui ait été arrêté par cette considération. Nous pensons qu'un mari doit être capable de soutenir sa famille. »

sourire à mes premiers travaux, et je verrai moi-même l'enfance essayer ses forces naissantes. Ces champs ont été cultivés par mes pères, je les cultive moi-même pour mes enfants. Des souvenirs aussi chers, des sentiments aussi doux se lient au goût le plus puissant sur le cœur de l'homme, le goût de la propriété, et fait le bonheur de l'homme en assurant le repos de la société ; je dis plus, elles assurent la perpétuité. Dans les pays où, par l'égalité des partages, la loi force les enfants de vendre tout ce qui pourrait leur rappeler leurs pères, il n'y a jamais de famille ; je dirai plus, il n'y a jamais de société, parce qu'à chaque génération la société finit et recommence.

» Là, aucun des enfants, n'a intérêt à rester auprès de ses parents pour travailler gratuitement à améliorer un bien dont les frères, à la mort du père, retireront autant que lui. Les enfants, à mesure qu'ils sont en âge de travailler, quittent la maison paternelle pour aller chercher de forts salaires dans d'autres exploitations agricoles ou dans les établissements d'industrie. Les parents cependant avancent en âge et bientôt la vieillesse ou les infirmités ne leur permettent plus de cultiver leur bien. Ils le vendent pièce à pièce à mesure de leurs besoins, ou le laissent dépérir ; et dès qu'ils ne sont plus, les enfants viennent partager ce qui reste, maudissent quelquefois leur père de ce qu'il a ébréché leur patrimoine, ou trop souvent plaident entre eux pour ce partage ; et les cœurs restent encore plus divisés que les propriétés ne sont morcelées.

» Et la mère, si elle survit à son époux, la mère, seule autorité que reconnaisse l'enfance et que respecte encore la jeunesse, que deviendra-t-elle ? Veuve de son mari, veuve de ses enfants, qui sans point de ralliement, s'en vont chacun de leur côté, elle voit vendre la couche nuptiale, le berceau où elle avait allaité ses enfants, la maison pour laquelle elle avait quitté la maison paternelle et où elle avait cru finir ses jours ; elle reste isolée, sans considération et sans dignité, abandonnée à la fois et de sa famille à qui elle avait donné le jour, et de celle où elle l'avait reçu.

» Et les puînés ont-ils à se féliciter autant qu'on le croit de l'égalité des partages ? Sans doute, dans quelques familles opulentes et peu nombreuses, les premières parts sont plus fortes ; mais chaque enfant veut faire une famille ; et ce bien divisé d'abord en petit nombre, se divise de nouveau entre un plus grand, et

tôt ou tard ce morcellement croît en raison géométrique. Chez les petits propriétaires, ce mal se fait sentir à la première génération; chacun cependant reste attaché à sa petite fraction de propriété, se tourmente et s'exténue lui-même pour en tirer une chétive subsistance qu'il aurait gagnée avec moins de peine et plus de profit dans une autre profession.

» L'égalité des partages porte un coup mortel à la propriété. Quel intérêt peut mettre le propriétaire à l'acquisition et à l'amélioration d'une propriété qui lui donne tant d'embarras pendant sa vie, et qui doit, à sa mort, disparaître en fractions imperceptibles et aller grossir le patrimoine d'une famille étrangère? Comment oserait-il se livrer à des spéculations d'amélioration qu'il peut ne pas achever et que personne après lui ne continuera? »

Dans la famille solidement établie sur le sol, ou sur l'usine, ou sur la maison de commerce, les garanties de prospérité se fortifient à mesure que s'accroît le nombre des enfants, car ils ont des aptitudes et des qualités différentes et tous travaillent au bien commun. Quelques adultes restent au foyer paternel. Les filles qui ne se marient point sont la providence des enfants, le soulagement des infirmes, des malades et des vieillards, la joie du foyer, les gardiennes des bonnes mœurs et des saines traditions.

De loin en loin, un rejeton doué d'aptitudes supérieures s'élève par ses talents et ses vertus au-dessus du rang occupé par la famille, soit dans le clergé, soit dans la magistrature, soit dans l'armée. Tous, les plus illustres comme les plus humbles, se plaisent à honorer la maison-souche; ils y reviennent à certains anniversaires, même des lieux les plus éloignés. Par là, ils signalent l'éducation morale qu'ils ont reçue au foyer paternel comme étant la cause de leurs succès; et ils montrent à leurs descendants la source des traditions d'honneur et de vertu auxquelles les familles ainsi essaimées devront, elles aussi, la prospérité. Cicéron parlant d'Arpinium dit: « Ici est ma vraie patrie et celle de mon frère Quintus; ici nous sommes nés d'une très ancienne famille; ici sont nos sacrifices, nos parents, de nombreux monuments de nos aïeux. Vous voyez cette maison, je suis né en ce lieu. Aussi je ne sais quel charme s'y trouve qui touche mon cœur et mes sens [1]. »

Quant à l'héritier de la vieille maison, il procure pendant un

1. *De lig.*, II, 1.

demi-siècle l'éducation puis l'établissement de deux générations, celle de ses frères et sœurs et celle de ses propres enfants. Après avoir à son tour institué et guidé l'*héritier*, il meurt heureux dans la pensée que tout son monde est dans la voie du bien et que la famille y persévérera un temps indéfini.

Sa mémoire, celle de son père et des aïeux, est pieusement gardée au foyer familial dans le cœur de leurs descendants et dans le Livre de raison. Est également gardée la totalité des forces morales et matérielles accumulées par les générations précédentes et destinées à se développer encore par le travail et la vertu des générations à venir, pour faire monter la famille de degré en degré dans la hiérarchie sociale.

Comme l'a fort bien remarqué M. l'abbé de Pascal, « le groupe primordial et nécessaire de la société, la famille était ainsi solidement constituée et défendue, enracinée profondément dans le sol, possédant, grâce au système général de la législation écrite ou coutumière, des garanties sérieuses de stabilité et de continuité. Sous ce régime, la France était peuplée de familles professionnelles se transmettant, en même temps que l'amour de la profession, des aptitudes innées — en quelque sorte à l'exercer, — et une éducation spéciale puisée dans l'apprentissage familial, et cela à tous les rangs de la société : familles de paysans, d'artisans, de tabellions, de magistrats, de diplomates, de gens d'épée, et l'on peut dire que le pays a vécu jusqu'à nos jours des débris de ces familles professionnelles [1]. »

1. Et ailleurs :

« Il me paraît peu scientifique de nier la fécondité de la loi d'hérédité, dans un temps où la science en a démontré les effets, soit en bien, soit en mal, avec un véritable luxe d'arguments tirés de l'expérience quotidienne. Quoi ! l'histoire nous montre que l'on crée à la lettre des *races* de gouvernants, de combattants, de diplomates, de magistrats, que l'un des grands buts de l'éducation est précisément de développer les bons germes déposés par l'hérédité et d'éliminer les mauvais ; et vous vous priveriez des bénéfices d'une loi naturelle d'une pareille puissance ! Vous dites : l'hérédité est une loi brutale et animale, qui aboutit dans l'ordre public à la formation de castes fermées. Et je réponds : l'hérédité par la continuité qu'elle assure au corps social, est une imitation, infime sans doute, de la pérennité divine ; réglée, contenue, modifiée par l'esprit chrétien, par les mœurs, par les coutumes, elle aboutit non à la *caste*, mais à la tradition *professionnelle*, ce qui, aux yeux de tout vrai philosophe politique, est un bien de premier ordre. Je comprends parfaitement que l'hérédité politique et sociale soit repoussée par ceux qui, comme les socialistes, rejettent l'hérédité économique ; mais, dès lors qu'on admet celle-ci, quelle difficulté voit-on à admettre que l'hérédité sociale tende comme d'elle-même à rejoindre l'hérédité économique ?» *Philosophie morale et sociale. Formes du pouvoir.*

L'organisation de la famille-souche, bonne à la société, est bonne aux individus. Elle distribue équitablement les avantages et les charges entre les membres d'une même génération. A l'héritier, en balance de lourds devoirs, elle confère la considération qui s'attache au foyer des aïeux. Aux membres qui se marient au dehors, elle assure l'appui de la maison-souche avec les charmes de l'indépendance que la famille patriarcale n'accorde point. A ceux qui préfèrent rester au foyer paternel, elle donne la quiétude du célibat avec les joies de la famille. A tous elle ménage, jusqu'à la plus extrême vieillesse, le bonheur de retrouver au foyer paternel les souvenirs de la première enfance. Elle est également bonne et bienfaisante pour toutes les classes de la société. Elle préserve les plus riches de la corruption en leur imposant de sévères devoirs ; elle fournit aux moins aisés les moyens d'épargner à leurs rejetons les dures épreuves de la pauvreté.

Ce régime s'est constitué spontanément avec ses principaux caractères chez les races sédentaires, fécondes, vouées à un travail assidu. Fondé sur la nature même de l'homme, il a été partout l'œuvre de la coutume, non de la loi écrite. Il existe encore chez presque tous les peuples de l'Europe. Malgré la loi du partage forcé, il est encore représenté en France, surtout au voisinage des Pyrénées, par d'admirables modèles. Les familles-souches se comptent encore actuellement en France, par dizaines de mille, et dans le reste de l'Europe, par millions, faisant régner en elles et autour d'elles, la paix, la prospérité et la vraie liberté.

La féodalité avait été favorisée dans son évolution, par le régime que nous venons de décrire. Le régime féodal, en effet, groupait les seigneurs dans une hiérarchie supérieure, au sommet de laquelle se trouvait le suzerain, comme il groupait les différentes classes de tenanciers sous l'autorité et la protection des seigneurs de chaque fief. La propriété du fief et la fonction seigneuriale se transmettaient à celui des fils que le père s'était associé de son vivant. L'héritier devait prendre en charge toutes les obligations de sa race. Il devait conserver la mémoire des ancêtres, doter frères et sœurs, assurer l'avoir des descendants, pratiquer en un mot tous les devoirs imposés à une famille-souche agricole et guerrière. Le tenancier avait sur la jouissance de son domaine, des droits analogues à ceux que le seigneur

exerçait sur la propriété de son fief et il les transmettait, dans les mêmes conditions, à un héritier librement choisi.

La société était ainsi aussi solide et aussi stable que la famille. Elle avait une assiette que rien ne pouvait ébranler.

« La famille dominante était attachée au sol par un fief, dit M. la Tour du Pin Chambly, la famille serve par une glèbe, la famille libre par une censive : le même sol portait et nourrissait ces trois souches, non pas comme trois arbres isolés sans autre rapport que l'ombre qu'ils se portent, mais comme trois rameaux dont les racines seraient entrelacées d'une manière inséparable. L'une ne pouvait pâtir sans que les deux autres ne lui vinssent en aide parce qu'elles étaient incapables de vivre l'une sans l'autre ; je dirai plus, la vie de l'une était la vie de l'autre : celui-ci protégeait celui-là, celui-là nourrissait celui-ci. » La race trouvait, dans ce régime, les forces matérielles et morales qui sauvegardaient l'indépendance du territoire ; tandis qu'il la maintenait elle-même dans une puissante et vivifiante hiérarchie, permettant à tous les talents de se déployer, tout en empêchant le déclassement et ses suites dont nous avons tant à souffrir.

Le Code civil a tué chez nous la famille-souche [1]. Par la liquidation perpétuelle qu'il impose, les grandes familles ont été condamnées à s'amoindrir de génération en génération, les familles bourgeoises ont été mises dans l'impossibilité de s'élever, et même de se maintenir longtemps au point où l'effort de leurs membres les avait fait parvenir. Les familles ouvrières sont enfermées dans leur condition [2]. « Supposons, dit M. Le

1. On a célébré pompeusement ces temps-ci, le centenaire de la promulgation du Code civil. Autant dire qu'on a célébré le plus certain élément de dissociation d'un peuple qui ait jamais été inventé.

Ce Code a été fait pour détruire les familles, abolir l'hérédité, anéantir les traditions locales et isoler les individus, annihiler et détruire progressivement toutes les influences territoriales et industrielles au bénéfice du capital anonyme et cosmopolite, c'est-à-dire du capital juif. Il porte aujourd'hui ses pleines conséquences. Elles se traduisent par un fléchissement universel de la moralité publique, et par la ruine de la nation.

2. On peut dire que cela a été prévu et voulu par Napoléon. Le 6 juin 1806, il écrivit à son frère Joseph, le roi de Naples : « Je veux avoir à Paris cent familles, toutes s'étant élevées avec le trône et restant seules considérables. *Ce qui ne sera pas elles* va se disséminer par l'effet du Code civil. Établissez le Code civil à Naples ; tout ce qui ne vous est pas attaché va

Play, qu'au prix d'une épargne longue et laborieuse, et grâce à la coopération d'un patron bienveillant, le père de famille paysan, ouvrier ou employé, soit arrivé à la pleine propriété de son habitation ; la mort le frappe, et voilà qu'aussitôt les hommes de loi et du fisc interviennent, au nom de la législation qui prescrit le partage égal et en nature de tous les biens meubles et immeubles. Ils s'introduisent au foyer domestique, en font l'inventaire ; enfin, la maison elle-même est mise en vente. Tout est à recommencer. Et qui profite de la vente? Sont-ce les enfants? Nullement. C'est le fisc ; ce sont les gens de loi [1]. »

« Le Code, dit M. About, a défait peut-être un million de fortunes au moment où elles commençaient à se faire. Le père fonde une industrie et meurt ; tout est vendu et partagé ; la maison ne survit pas à son maître. Un fils a du courage et du talent : avec sa petite part du capital paternel, il fonde une autre maison, réussit, devient presque riche et meurt ; nouveau partage, nouvelle destruction ; tout à recommencer avec nouveaux frais. »

Il n'y a plus chez nous, légalement du moins, que des familles instables. L'esprit et le texte du Code civil sont opposés à toute consolidation, à toute perpétuation. Il n'attache à la famille que

---

se détruire en peu d'années, et ce que vous voulez conserver se consolidera. »

Au XVIIIe siècle, la reine Anne avait aussi appliqué aux Irlandais catholiques le partage égal et forcé, conservant aux protestants la faculté de tester selon les lois anglaises ; et le sol d'Irlande passa peu à peu aux mains des lords protestants.

1. Les chiffres ont aussi leur éloquence. M. Le Play cite, dans le Nord, six lots de terre, vendus pour un prix total de 36 francs : ils ont exigé 758 fr. 85 de frais. Dans le même département, des lots vendus 51, 58 et 55 francs, ont donné lieu à des frais respectifs s'élevant à 210, 250 et 501 fr. 92. Dans le Pas-de-Calais, 37 ares de terre ont été vendus 845 francs ; les frais préparatoires se sont élevés à 1,862. Après beaucoup d'autres exemples, il dit : Nous« pourrions appuyer ces faits par cent mille autres de même nature. Ils se reproduisent sans cesse dans chacune de nos localités. »

M. Georges Michel a démontré que, dans la vente des petits héritages, la somme des frais est toujours supérieure au montant du prix d'adjudication. (*Une iniquité sociale. Les frais des ventes judiciaires d'immeubles*). La loi de 1884, il est vrai, a exonéré de certaines charges les immeubles d'une valeur inférieure à 2.000 fr., mais les statistiques officielles établissent que les frais de ventes judiciaires sont égaux, si ce n'est plus élevés qu'antérieurement. Il y en a trop et il y a trop de formalités. Sur 100 fr. le fisc prélève 90 fr., alors que la part des hommes de loi représente à peine 10 0/0.

l'idée d'une société momentanée qui se dissout à la mort d'un des contractants. « Tandis qu'autrefois, comme le dit Taine, il y avait quantité de familles enracinées sur place depuis cent ans, deux cents ans et davantage. Non seulement dans la noblesse, mais aussi dans la bourgeoisie et le tiers-état, l'héritier d'une œuvre devait en être le continuateur... Petit ou grand, l'individu ne s'arrêtait pas à lui-même ; sa pensée s'allongeait vers l'avenir et vers le passé, du côté de ses ancêtres et du côté de ses descendants, sur la chaîne indéfinie dont sa propre vie n'était qu'un anneau... Quand, par la vertu de la discipline intérieure, une famille s'était maintenue droite et respectée dans le même lieu pendant un siècle, elle pouvait monter d'un degré, introduire quelqu'un des siens dans la classe supérieure. »

Renan a dit aussi :

« Un code de lois qui semble avoir été fait pour un citoyen idéal, naissant enfant trouvé et mourant célibataire ; un code qui rend tout viager, où les enfants sont un inconvénient pour le père, où toute œuvre collective et perpétuelle est interdite, où les unités morales, qui sont les vraies, sont dissoutes à chaque décès, où l'homme avisé est l'égoïste qui s'arrange pour avoir le moins de devoirs possible, où l'homme et la femme sont jetés dans l'arène de la vie aux mêmes conditions, où la propriété est conçue non comme une chose morale mais comme l'équivalent d'une jouissance toujours appréciable en argent, un tel code, dis-je, ne peut engendrer que faiblesse et petitesse. Avec leur mesquine conception de la famille et de la propriété, ceux qui liquidèrent si tristement la *banqueroute de la Révolution*... préparèrent un monde de pygmées et de révoltés [1]. »

Si nous voulons que la France ait encore un avenir, rien de plus fondamental, rien de plus nécessaire que de rendre à la famille française la faculté de se replacer sous le régime de la famille-souche, ayant un atelier perpétuel (champ, usine, maison de commerce), chargé de produire non seulement le pain quotidien, mais celui des vieux jours et l'établissement des enfants, ayant aussi son foyer chargé de l'éducation des jeunes générations selon les traditions des ancêtres. Dès que cette liberté sera rendue, un certain nombre de familles entreront d'elles-mêmes dans cette voie, et, après quelques générations, se trouveront tout naturellement au-dessus de celles qui seront restées dans

1. Préface des *Questions contemporaines*.

l'instabilité. La hiérarchie sociale s'ébauchera à nouveau par le fait même. La société se raffermira d'autant et finira par se reconstituer.

« Tout dans l'histoire, a fort bien dit M. Paul Bourget, démontre que l'énergie du corps social a toujours été, comme disent les mathématiciens, en fonction ou en proportion de l'énergie de la vie de famille. »

Il n'est rien à quoi la secte révolutionnaire veuille, dans l'ordre social, s'opposer davantage, parce qu'il n'est rien de plus contraire à l'esprit démocratique. Par contre, il n'est rien à quoi les esprits éclairés doivent s'appliquer avec une plus persévérante volonté.

Le Play nous a retracé les efforts désespérés des anciennes et bonnes familles cherchant, par toutes sortes de moyens, à conserver le bien patrimonial. Ces efforts sont moindres aujourd'hui, parce que la tyrannie du Code s'impose de plus en plus. Cependant, en l'année 1865, M. Larsonnier, membre de la Chambre de commerce de Paris, et cent trente et un grands manufacturiers ou commerçants de la capitale, adressèrent au Sénat une pétition, dont nous détachons le passage suivant : « Nous croyons que l'influence de la loi actuelle sera fatale au développement industriel et commercial de la France... Rien n'est plus propre à paralyser les forces de la France que l'éparpillement indéfini de ses forces productives sous l'action dissolvante de nos lois de succession. »

Les Chambres de commerce de Paris, de Roubaix, de Bordeaux et de plusieurs autres villes, ont fait entendre des plaintes semblables. « Les lois anglaises, dit la Chambre de Roubaix, diffèrent essentiellement des nôtres. Le droit de tester offre les résultats suivants : famille plus nombreuse ; pas d'hésitation pour fonder un établissement, il ne sera pas divisé ; obligation pour les jeunes gens n'ayant qu'une part minime dans l'avoir paternel de chercher fortune, et, pour y arriver, ils vont à l'étranger tenir les comptoirs de leurs frères, patrons ou étrangers. »

L'enquête agricole de 1869 est pleine des doléances de nos agriculteurs, sur l'infériorité à laquelle les condamne notre régime de succession. Une importante réunion de jurisconsultes a formulé en 1883, au congrès de Nantes, la conclusion de ses études en ces termes :

« La loi civile doit à la famille et à l'autorité paternelle qui la gouverne une protection efficace à ce qui est indispensable à la permanence des institutions domestiques. Les jurisconsultes catholiques demandent que la législation assure, ou tout au moins et en attendant mieux, favorise la transmission intégrale du foyer et l'extension de la quotité disponible, au taux proposé dès 1803 par les conseillers d'États élevés dans les pays à famille-souche [1]. »

L'opinion commence donc à entrevoir les tristes effets de l'une des plus dangereuses aberrations des hommes de la Terreur [2]. Des projets de loi furent préparés pour conjurer le mal que Robespierre, Pétion, Tronchet et les autres légistes de la Révolution, ont fait à la famille française et à la nation elle-même. Mais ces projets ont été emportés comme bien d'autres choses par les événements de 1870 [3].

Loin d'y revenir, le régime actuel a considérablement aggravé les difficultés déjà existantes pour maintenir dans les familles le bien qui les aide à se perpétuer.

---

1. Dans l'*Univers* du 14 avril 1888, Coquille expliquant comment et par la faute de qui et de quoi le Juif conquiert le chrétien, disait : « Nous nous demandons quel intérêt a le législateur à mettre le citoyen français dans la nécessité de vendre ses immeubles aux Juifs qui les gardent ?

» Nos lois interdisent la faculté de conserver le bien. La liberté de tester est un délit qui est immédiatement réprimé par les tribunaux. Les Juifs ont beau jeu. Ils sont économes. Ils savent que les chrétiens, de par notre Code civil, subissent périodiquement, pour leurs successions, une crise financière. Ils sont à l'affût, ils se présentent la bourse à la main. Le chrétien trouve facile d'y puiser. Il n'a pas la prétention de garder une maison qui serait trop lourde pour un héritier et qui, d'ailleurs, est grevée d'hypothèques et de droits de mutation. La maison passe naturellement au juif prêteur. La maison a été bâtie pour lui. Quant au chrétien qui l'a construite, embellie à ses frais, il lui restera la ressource de l'habiter comme locataire.

» On crie contre eux, ils laissent crier ; on les ruinerait aujourd'hui qu'ils recommenceraient demain. Ils ne sont que la cause seconde de leurs richesses. La cause première, c'est le Code. »

2. Le partage forcé appartient à la plus sinistre époque de la Révolution. Il fut promulgué le 7 mars 1793, avec le but avoué de détruire, dans la famille, l'autorité paternelle, et dans le pays, tout esprit de tradition.

Voir le *Moniteur* à cette date. Jamais on n'a vu chez un peuple civilisé, des intérêts aussi grands tranchés par d'aussi faibles raisons que celles qui furent données pour détruire des institutions datant de vingt siècles.

3. Voir sur cette question : *Les lois de succession appréciées dans leurs effets économiques par les Chambres de commerce de France*, par le Cte de Butenval, ancien ministre plénipotentiaire, ancien conseiller d'État.— Paris, au Secrétariat des Unions de la paix sociale.

L'héritage en ligne directe était soumis à un droit successoral proportionnel à 1 fr. 25 °/₀, décimes compris. C'était le plus modéré de tous, et c'était juste. La nouvelle loi qui a établi l'impôt progressif sur les successions règle, par l'article 8, que cet impôt, qui part de 1 °/₀ sur les successions inférieures à 2,000 fr., s'élève successivement jusqu'à 4 °/₀ en *ligne directe*, et que ces différents taux sont DOUBLÉS *lorsque l'héritage a lieu du grand-père au petit-fils*, *et* TRIPLÉS *lorsqu'il a lieu du bisaïeul à l'arrière petit-fils*.

Or, 2 fois 4 font 8, — et 3 fois 4 font 12.

C'est donc, en LIGNE DROITE, un impôt qui s'élèvera, dans les cas des maximums prévus, à 8 °/₀ et même à 12 0/0 !...

Autant décréter aussitôt la suppression du bien de famille.

Si les démocrates chrétiens avaient employé leur zèle pour le bien du peuple, à éclairer l'opinion sur cette question, dont les conséquences morales, économiques, politiques et sociales sont si graves, ils eussent assurément fait œuvre meilleure qu'à pousser le peuple à exiger des salaires impossibles et qui d'ailleurs en augmentant ne font que produire une misère toujours plus grande, s'ils ne sont accompagnés d'une augmentation correspondante de moralité.

« Les classes nombreuses qui vivent d'un salaire journalier sont intéressés, dit M. Le Play, à l'avènement du régime de la liberté testamentaire, encore plus que celles qui trouvent sur leur propre domaine tous leurs moyens de travail. Ceux qui, après cette réforme, acquerraient par l'épargue le foyer domestique et les autres biens situés aux premiers échelons de la propriété, ne seraient plus découragés, comme ils le sont aujourd'hui, par la perspective des liquidations qu'impose le partage forcé. L'ouvrier laborieux et économe serait assuré de lier à la possession de ses biens l'émancipation de sa postérité : il serait donc plus ardent à les conquérir par le travail et la vertu. Sous les mêmes influences, les générations successives resteraient en général au niveau atteint par le fondateur du foyer, quand elles ne s'élèveraient pas plus haut en joignant à ce foyer quelques nouvelles dépendances. »

Plusieurs désirant fixer le petit propriétaire et ses enfants ont proposé de constituer, comme on fit jadis en Amérique sous le nom de *Homestead*, un bien de famille qu'une loi rendrait insaisissable. Décréter l'insaisissabilité serait ôter ou diminuer chez

l'ouvrier propriétaire de sa maison, ou le paysan propriétaire de son champ, la conscience de sa responsabilité, et par là amoindrir la vertu nécessaire pour fonder une famille. De plus, le premier effet de la déclaration d'insaisissabilité serait de détruire le crédit du père de famille. Il ne trouvera plus un marchand de bestiaux pour lui vendre une vache à crédit, plus un maçon pour réparer sa maison s'il ne le paye d'avance. La loi empêchera le cultivateur d'emprunter de l'argent, ce qui pourrait être excellent ; mais elle le mettra dans l'impossibilité de se procurer des instruments de travail ou quelque bétail que ce soit entre deux récoltes.

La belle affaire pour un paysan de conserver un toit, un foyer familial, s'il n'a aucune ressource pour y vivre ; une terre, s'il n'a pas les moyens de la mettre en valeur !

C'est dans l'âme et non dans la loi qu'il faut mettre le ressort qui donne aux familles l'énergie nécessaire pour s'élever socialement. On ne doit demander à la loi que de lever les obstacles qui empêchent ce ressort de fonctionner.

Tout en permettant à l'ouvrier de fonder un foyer, la réforme du code en ce sens permettrait aussi aux familles bourgeoises de grandir, de s'élever sur leur propre bien. Mais, comme l'observe M. Le Play, là se trouve l'objection qui, dans l'esprit des démocrates, s'élève contre elle. C'est qu'elle profiterait aux riches comme aux ouvriers, c'est qu'elle favoriserait le rétablissement de la hiérarchie dans la société.

Faut-il maintenant dire les conséquences funestes, tant au point de vue moral qu'au point de vue national, qu'entraîne après elle la loi du partage forcé ?

Les familles n'ont plus d'avenir. « Aucune nation européenne, dit Le Play, ne présente le lamentable spectacle de la liquidation perpétuelle qu'opère le partage forcé des héritages. »

Ne voyant plus l'avenir devant elles, les familles ne songent plus qu'à jouir du présent.

Le 21 janvier 1903, le tribunal de Lisieux, ayant à juger une affaire scandaleuse, déclara l'action mal fondée par ces considérants : « *Dans l'état actuel de nos mœurs*, la définition du mariage, telle que la donnait Portalis, apparaît aujourd'hui *comme lointaine*. Dans un grand nombre de cas, l'union de l'homme et de la femme *n'est plus déterminée par cette affection*

réciproque que, en 1855, le conseiller Laborie proclamait l'essence du mariage ; l'homme NE CHERCHE PLUS, *dans la femme qu'il épouse*, LA COMPAGNE FIDÈLE ET DÉVOUÉE *de son existence*, et la femme, qui sans cesse aspire vers une émancipation plus complète et tend de jour en jour à devenir l'égale de l'homme, NE VOIT PLUS, *dans l'époux qu'elle accepte, un protecteur, un soutien naturel*, LE CHEF D'UNE FAMILLE A FONDER ; *bien différentes sont les préoccupations,* et beaucoup d'unions *ne sont plus basées aujourd'hui que sur l'intérêt ; en un mot, le mariage est devenue* UNE AFFAIRE... »

On devait nécessairement en venir là, du moment où les époux sont des déracinés, n'ayant point d'ancêtres, ne devant point avoir de postérité.

Non seulement les époux n'ont plus ni attachement, ni respect, ni affections réciproques, mais l'autorité paternelle n'existe plus. L'enfant sait de bonne heure que son père est désarmé ; que c'est la loi, c'est-à-dire l'Etat, qui lui attribuera sa part dans l'héritage, qu'il peut s'affranchir sans risque de l'autorité paternelle, qu'il peut ne vivre que pour lui-même, se livrer à tous les désordres, dissiper par avance l'héritage et le livrer à des usuriers que la réserve lui fait facilement trouver.

Il en va tout autrement en Angleterre et en Amérique.

C'est avec stupeur disait la *Réforme sociale*, en 1893, qu'on aura lu en France les dispositions du testament de M. Blaine, l'illustre homme d'Etat américain. Une clause de cet acte laisse 250 fr. à chacune de ses filles et 125 fr. à chacun de ses garçons. La fortune du défunt s'élève à 4 ou 5 milions de francs : c'est la veuve qui reçoit toute la fortune.

Le premier moment d'étonnement passé, ne pourrait-on convenir qu'il est intéressant de voir les enfants d'un homme aussi riche obligés de travailler pour vivre et pour se faire une situation ? N'est-ce pas un spectacle autrement moral que celui que nous présentent nos jeunes gens riches, voués à l'oisiveté par l'assurance où ils sont que la succession paternelle ne leur échappera pas ? Ou encore que celni de nos coureurs de dot, pour qui le mariage n'est pas du tout l'union de deux cœurs assortis ou le choix d'une femme la mieux douée au moral et au physique, mais uniquement la conquête d'une belle liasse de billets de banques.

Dans l'Amérique du Nord, les filles, n'ayant pas de dot, sont

recherchées pour leurs qualités seules ; et les fils, ne comptant pas sur la fortune paternelle, travaillent. Chaque génération doit se tirer d'affaire elle-même : telle est la maxime mise en pratique en Angleterre aussi bien qu'en Amérique.

Le code français ne peut cependant arriver à détruire l'instinct de la perpétuité qui est au fond de la nature humaine. De là, la stérilité systématique des mariages, afin de pouvoir transmettre intact, à un héritier unique, le domaine, la maison de commerce, l'usine. La place qu'occupait l'aîné dans l'ancienne société, est prise par le fils unique dans la société nouvelle. Le désir de maintenir le bien de famille est resté le même que sous l'ancien droit, il n'y a que les moyens qui diffèrent pour le garder. Mais les moyens employés aujourd'hui sont aussi désastreux qu'immoraux. La famille ne tarde pas à s'éteindre, faute d'héritier parvenant à l'âge viril, ou plus promptement encore par l'inconduite du jeune homme, gâté dès son enfance par la sollicitude exagérée des parents qui ne redoutent rien tant que de le perdre.

« Si des lois ont pour effet, dit M. Paul Leroy-Beaulieu, de pousser la plus grande partie de la nation à n'avoir qu'un enfant par famille, il faut avouer que ces lois, pour sacro-saintes qu'on les tienne, non seulement outragent la morale, mais encore conspirent contre la grandeur nationale. » Quand tous les autres peuples montent rapidement, quand l'Angleterre, depuis un siècle, est passée de 18 à 40 millions ; quand l'Allemagne, en trente-trois ans, est passée de 38 à 57 millions, nous restons presqu'invariablement au même chiffre de 38 millions. Aussi, l'Angleterre, malgré ses étroites limites, envahit une grande partie du monde. De même de l'Allemagne. Leurs familles-souches produisent d'innombrables rejetons qui se répandent sur toutes les parties du monde, établissant partout l'influence de la mère patrie, ouvrant des débouchés à son commerce, favorisant l'essor de son industrie.

Pour nous, nous nous effaçons au dehors en déclinant chez nous. L'effet a été prévu. En 1815, les Prussiens trouvaient que les alliés faisaient aux Français un sort trop doux : « Rassurez-vous, dit le plénipotentiaire anglais, lord Castebreagh, la France a son régime successoral, il l'amoindrira plus que nous ne saurions le faire. »

La prophétie se réalise. Un député au Reichtag allemand le constatait en 1889. Il affirmait que, dans vingt ans (cinq ans à l'heure actuelle), la France, par la seule infériorité des naissances, se trouverait *à jamais* empêchée de reprendre son rang dans le monde [1].

---

1. Au cours du XIXe siècle, la population de l'Europe a plus que doublé : elle a gagné 118 pour cent.

Cette progression peut être ainsi représentée :

Dates.	Population.
En 1800	180 millions.
Vers 1825	220 »
En 1850	270 »
Vers 1875	320 »
En 1900	393 »

Si l'on compare l'augmentation du chiffre de la population en un siècle, de 1801 à 1901, dans les principaux Etats de l'Europe, on trouve que l'Angleterre a passé de 15 millions 700.000 habitants à 41.500.000, c'est-à-dire qu'elle a presque triplé sa population, de même que l'Allemagne, qui de 24.000.000 (en 1815) atteint aujourd'hui 56.300.000. L'Italie a doublé, de 17.200.000 à 33 millions ; l'Espagne est passée de 10 millions et demi à 18.000.000 et l'Autriche-Hongrie de 30 millions (chiffre pris en 1846) a atteint 45.300.000.

Quant à la Russie son premier recensement officiel ne date que du milieu du siècle dernier. Il accusait une population de 67.700.000 habitants. Cette population se chiffre aujourd'hui par 115 millions et demi. Et pendant le même temps la France n'augmentait que d'un tiers, de 26.600.000 à 38.961.942 habitants, chiffre actuel.

En ces cinquante dernières années, la Russie a gagné 81 0/0, le Danemarck 79 0/0, les Pays-Bas 68 0/0, l'Allemagne 59 0/0, la Belgique 56 0 0, l'Angleterre 52 0/0, l'Autriche 49 0/0, l'Italie 36 0/0, l'Espagne 21 0/0. La France arrive mauvaise dernière avec 14 0/0 seulement.

La population française, qui, à la fin du règne de Louis XIV, représentait 33 °/o de la population totale des trois grandes puissances européennes, ne représente plus aujourd'hui que 13°/o de la population des six grandes puissances du continent.

L'excedent moyen annuel des naissances par 10.000 habitants, dans les cinq années de la période quinquennal 1896-1900, a été de 13 pour 10.000 en France et s'est élevée à 108 en Suède, à 109 en Belgique, à 110 en Italie, à 115 en Hongrie, à 116 en Autriche et dans la Grande-Bretagne, à 146 en Norvège, à 147 en Allemagne et à 150 en Hollande.

Aussi, nous ne sommes plus que la cinquième des nations européennes pour la population.

Un tableau publié par la *Réforme sociale* a donné le nombre d'enfants par chaque famille française. Ce tableau constate qu'il y a en France 2.638.752 familles n'ayant qu'un enfant, c'est à-dire 24.33 pour cent du chiffre total des familles, soit à peu près le *quart* de ce chiffre total.

Nous périssons par la faute de nos lois, par la faute de nos mœurs, par la faute de notre gouvernement ; nous périssons, il faut le dire, parce que nous avons perdu les véritables conditions de la vie, parce que nous délaissons de plus en plus les préceptes et les pratiques de la religion, parce que nous nous séparons de plus en plus de Dieu.

CHAPITRE LX

FAMILLES TRADITIONNELLES

Rendre aux pères de famille la liberté de reconstituer un patrimoine, bien de famille, transmissible de génération en génération, n'est que la moitié de la tâche à accomplir pour recouvrir de nouveau le sol français de vraies familles au sens entier du mot. La seconde tâche est d'y faire renaître des traditions. La première n'est en notre pouvoir qu'indirectement, par le législateur ; la seconde peut et doit être l'œuvre de chacun dans sa propre maison. On ne peut espérer que d'un grand mouvement d'opinion l'abolition des lois révolutionnaires. Mais ce que chacun peut faire, c'est de raviver chez lui l'esprit de famille. Par là, il fera aux siens le plus grand bien qu'il puisse leur faire, et en même temps il préparera la rénovation de la société. Car il faut des traditions sous les lois, pour qu'elles aient la force que leur donne l'assentiment du cœur, comme il faut l'éducation familiale sous les traditions pour les soutenir, les maintenir, en faire le principe des mœurs, sans lesquelles les bonnes lois ne sont rien, contre lesquelles les mauvaises lois ne peuvent point tout.

Il y a trente ans et plus, le 15 novembre 1871, M. Emile Montégut écrivait dans la *Revue des Deux Mondes* : « Tant qu'un vestige de tradition a uni la France nouvelle à la France ancienne, les conséquences de la Révolution n'ont pu se faire jour. Mais lorsque la roue du temps a eu assez tourné pour qu'il ne subsistât aucun débris de ce qui fut, l'heure de la logique a sonné ; et les générations contemporaines, élevées dans une société où la révolution seule est debout, écoutent sans étonnement des paroles qui, trente ans plus tôt, les auraient remplies d'erreur et d'effroi. »

Depuis 1871, la roue du temps a développé trente nouvelles

années, pendant lesquelles l'esprit révolutionnaire a achevé de broyer les derniers débris des traditions de l'ancienne France. Et si, il y a trente ans, on en était arrivé à entendre sans étonnement des paroles qui auparavant auraient rempli d'horreur et d'effroi, aujourd'hui on assiste impassible à des actes qui, dans l'antiquité payenne, eussent révolté les peuples les plus barbares. Sur toute l'étendue de la France, les écoles où l'on apprenait aux enfants à connaître, aimer et adorer DIEU, sont fermées par ce motif hautement déclaré par les gouvernants, qu'ils veulent une société où il n'y aura plus que des athées.

D'où vient cette impassibilité ? De ce qu'il n'y a plus dans les esprits d'idées fixes, de principes solidement ancrés dans les âmes, mais seulement des idées vagues et flottantes incapables de mettre l'énergie dans les cœurs. Et pourquoi, de nos jours, les idées flottent-elles ainsi ? Parce que les idées-mères, les idées-principes n'ont point été imprimées dans les âmes des enfants par des parents qui en auraient été eux-mêmes tout pétris par les enseignements d'aïeuls, imbus déjà de ces vérités par leurs ancêtres. En un mot, parce qu'il n'y a plus de traditions dans les familles.

Il y avait autrefois, et cela partout, une idée presque religieuse attachée à ce mot « traditions de famille » entendu dans sa haute signification, en tant que désignant l'héritage des vérités et des vertus, au sein desquelles se sont formés les caractères qui ont fait la durée et la grandeur de la maison.

Aujourd'hui, ce mot ne dit plus rien aux nouvelles générations qui arrivent à la vie. Elles apparaissent un jour pour disparaître le lendemain, sans avoir reçu et sans laisser après elles cette source de souvenirs et d'affections, de principes et de coutumes qui autrefois allaient de pères en fils, et faisaient arriver les familles qui y étaient fidèles au-dessus de celles qui les méprisaient. Toute famille qui a des traditions les doit, généralement parlant, à l'un de ses ancêtres chez qui le sentiment du bien a été plus puissant que dans le commun des hommes et à qui la sagesse et la volonté ont été données pour l'inculquer aux siens.

« La vérité est un bien, dit Aristote, et une famille dans laquelle les hommes vertueux se succèdent est une famille d'hommes de bien. Cette succession de vertus a lieu quand la famille remonte à une origine bonne et honnête ; car tel est le

propre d'un principe qu'il produit beaucoup de choses semblables à lui-même ; c'est en quelque sorte son ouvrage de former son semblable. Quand donc il existe dans une famille un homme si attaché au bien que sa bonté se communique à ses descendants pendant plusieurs générations, il suit nécessairement que c'est une famille vertueuse[1]. »

Tout homme qui veut fonder une « famille vertueuse » doit d'abord se persuader que son devoir ne se borne point, comme le veut J.-J. Rousseau, à pourvoir aux besoins physiques de son enfant, si longtemps que celui-ci est dans l'impuissance d'entretenir par lui-même sa vie corporelle. Il lui doit l'éducation intellectuelle, morale et religieuse. L'animal a la force par laquelle il subvient aux besoins corporels de ses petits, et cela leur suffit. L'enfant, être moral, a d'autres besoins et c'est pourquoi, outre la force, Dieu a donné au père de famille l'autorité pour dresser la volonté de ses enfants, les faire entrer dans la voie du bien, les y maintenir et les y faire progresser. Cette autorité, Dieu l'a voulue permanente, parce que le progrès moral est l'œuvre de toute la vie. Et comme, selon les intentions de la Providence, le progrès doit se développer et croître d'âge en âge, il est nécessaire que la famille humaine ne s'éteigne point à chaque génération : le lien familial doit subsister entre morts et vivants, nouer les unes aux autres toutes les filiations d'une même descendance, et cela, chez les races vigoureuses durant des siècles.

La pensée de l'homme de bien ne doit donc point s'arrêter à ses propres enfants, elle doit se porter au delà, sur les générations qui suivront et faire que ce qui est vertu devienne tradition chez elles.

A cela, le Livre de raison peut contribuer grandement. Commencer ce livre, ordonner à l'aîné de le continuer et de faire la même injonction à son propre fils, est le moyen le plus facile et le plus sûr d'introduire dans une famille des traditions ; à une condition cependant, c'est que l'on aura pour règle inviolable de ne prendre d'alliances que dans les familles où règnent les vertus que l'on veut soi-même transmettre à ses propres enfants.

« S'allier à une famille, dit Lacordaire, c'est s'allier à des bénédictions ou à des malédictions, et la dot véritable n'est

1. Fragment conservé par Stobée.

point celle que l'officier public constate sur le papier. La dot véritable, DIEU seul la connaît, mais à un certain degré, par la mémoire des hommes vous pouvez la connaître aussi. Demandez-vous si le sang qui va se mêler au vôtre contient les traditions de vertus humaines et divines et s'il s'est longtemps purifié dans les sacrifices du devoir. Demandez-vous si l'âme est riche de DIEU. Remontez aussi haut que possible dans son histoire héréditaire, afin que, tous les rameaux en étant explorés, comme une mine en arrière de vous, vous sachiez ce que pèse devant DIEU cette génération qui vous était étrangère et qui va se joindre à la vôtre pour n'en faire qu'une seule à votre postérité. »

M. Charles de Ribbe a employé le meilleur de sa vie à remettre en honneur les Livres de raison. Après avoir édité les manuscrits de plusieurs anciennes familles, il a publié divers ouvrages pour mettre en pleine lumière les enseignements qui s'y trouvent, et enfin il a rédigé, d'après les modèles qu'il avait sous les yeux, *Le Livre de Famille*, pour servir d'exemplaire et aider ainsi les pères qui voudraient mettre en pratique chez eux ce qui a été pratiqué par nos ancêtres. Nous ne saurions trop recommander l'acquisition, la lecture et la méditation de ce livre ; il en est peu qui puissent autant contribuer à imprimer à notre société dégénérée une nouvelle impulsion vers le bien.

Nous ne ferons ici que donner quelques indications.

Le Livre de raison est ainsi appelé, parce que l'on y rend raison à ses enfants et aux enfants de ses enfants, dans les générations à venir, de la position de la famille, de ses antécédents, de ses travaux, des idées et des sentiments qui l'ont guidée dans le chemin de la vie, et des coutumes qui doivent assurer la transmission des mêmes sentiments et des mêmes vertus. Il est le lien moral entre les générations, dont les anneaux, grâce à lui, se lient étroitement dans une communauté d'idées et de sentiments.

Il doit être divisé en trois parties, répondant aux trois phases de l'existence de la famille. Le passé, c'est la généalogie et l'histoire de la souche domestique. Le présent, c'est le ménage actuel. L'avenir, ce sont les enseignements laissés par les parents et les ancêtres à leurs enfants et petits-enfants. Le Livre

de raison bien tenu contient ainsi en résumé tout ce qui moralement et matériellement constitue la famille.

Et d'abord la généalogie : « Que nos enfants, dit André Lefèvre d'Ormessan que nous avons déjà cité, connaissent ceux desquels ils sont descendus de père et de mère. » Pourquoi principalement cette connaissance ? « Afin qu'ils soient incités à prier DIEU pour leurs âmes et à bénir la mémoire de ceux qui, avec la grâce de DIEU, ont fait honneur à leur maison et acquis les biens dont leurs descendants jouissent, et qui passeront aux autres générations, s'il plaît à la bonté de mon Créateur d'y donner sa bénédiction, comme je l'en supplie de tout cœur. » En d'autres termes, la généalogie est nécessaire, afin de créer et de maintenir l'esprit de famille.

Autant que possible, une courte note doit être ajoutée à chaque nom. Toute famille doit tendre à avoir une histoire. Le Livre de raison est le gardien de cette histoire. Les Livres de raison qui ont été publiés en ces derniers temps, nous montrent, dans ces courtes notices, comment nombre de familles modestes ont pu, par la puissance des mœurs, se perpétuer pendant plusieurs siècles dans le même pays avec les mêmes vertus.

Après la généalogie, vient le journal. Là s'enregistrent successivement les actes importants de la famille : naissances, mariages, décès, avec les renseignements que chacun de ces faits comporte. Le livre terrier qui reçoit copie des titres de propriété. Le livre des comptes et d'affaires. L'exposé des méthodes de travail, qui donne le moyen d'améliorer le sort de la famille par une expérience domestique toujours plus sûre. Tout cela fait ressortir aux yeux des enfants la fidélité que leurs parents ont apportée à l'accomplissement de leurs devoirs d'état, et les incite à maintenir, plus tard, dans l'éducation de leurs propres fils et filles, les bonnes coutumes domestiques dont ils ont été témoins et dont le Livre de raison garde et transmet le souvenir.

Les enseignements ne forment que par exception une partie distincte. Le plus souvent, des idées, des réflexions morales prennent place à côté de la mention des actes : des observations et des recommandations suivent l'exposé des événements. On

tire des faits l'occasion de dire aux enfants : Voilà le vrai, voilà le bien. Évitez telle erreur. Prenez garde à telle faute. Ces avis, formulés le plus souvent en des paroles tirées de la sainte Écriture, sont courts. On estime que, par là, ils se gravent mieux dans l'esprit, entrent plus avant dans les cœurs. « Je voudrais, dit Antoine de Couston, appeler ce livre : La sagesse de la famille. Il faut qu'il se continue d'âge en âge, qu'il soit le dépositaire de nos succès comme de nos erreurs, en sorte que, en faisant tourner au profit de ceux qui viendront le bien et le mal de ceux qui existent, il lie toutes les générations les unes aux autres et n'en fasse qu'une famille toujours vivante, toujours animée du même esprit. Autrement, les générations se succèdent en roulant toujours dans le même cercle d'ignorance et d'erreurs. »

Joubert exprimait bien la situation morale qui résulte du manque d'enseigements traditionnels et qui est devenue la nôtre : « Peu d'idées fixes et beaucoup d'idées errantes, des sentiments très vifs et point de sentiments constants, l'incrédulité aux devoirs et la confiance aux nouveautés, des esprits décidés et des opinions flottantes, l'assertion au milieu du doute, la confiance en soi-même et la défiance d'autrui, la science des folles doctrines et l'ignorance des opinions des sages : tels sont les maux du siècle. La coutume étant détruite, chacun se fait des habitudes et des manières selon son naturel. Déplorables époques que celles où chaque homme pèse tout à son propre poids, et marche, comme dit la Bible, à la lumière de sa lampe [1]. »

C'est bien là que nous en sommes. Il y avait autrefois, dans chaque maison, un caractère propre qui la distinguait, et en vertu duquel on pouvait dire : On reconnaît là un membre de telle famille. Ce caractère avait été formé par les ancêtres et maintenu par la tradition. Cela n'existe plus, et en voici la conséquence : tant qu'ont vécu quelques-uns des représentants des anciennes générations, il y avait toujours une lueur qui éclairait la vie. Mais, à mesure qu'ont disparu les vieillards dont l'éducation fut faite de traditions, les jeunes gens se sont trouvés en présence d'une table rase. Il ne leur reste rien sur les grandes vérités qui constituent la famille et sur celles qui constituent la société. Ces jeunes gens deviennent pères de famille au milieu

1. *Pensées de Joubert*. Livre XVI.

de l'invasion d'un luxe inouï et cela sous le coup de révolutions menaçantes, qui achèvent de détruire au cœur du pays les dernières forces de la vie.

Après les désordres du XVIe siècle, une multitude de pères modèles s'efforcèrent, dans leurs foyers, de défendre leurs enfants et leurs serviteurs contre la contagion du mal. C'est de cette époque que datent les meilleurs Livres de raison. Ils furent les guides et les soutiens des nobles familles qui illustrèrent l'époque de Henri IV et de Louis XIII.

Puisse-t-il en être ainsi de nos jours! Il n'est pas téméraire de l'espérer. En différentes classes de la société, on recommence à comprendre l'utilité, la nécessité des traditions.

Au lendemain de la mort de son père, l'ancien rédacteur du *Petit Journal*, M. Ernest Judet, publia en tête de l'*Eclair* ces fortes paroles :

« Je n'ai jamais si bien compris la puissance de la tradition, la » leçon de l'hérédité, la charge qu'un être légue à un être issu » de lui, et la responsabilité de notre développement conforme à » l'esprit de ceux qui nous ont déjà formés en nous créant ! »

On sait l'impression profonde qu'a produite sur le public l'*Etape* de Paul Bourget. Lemaître, Drumont, Soury, Barrès, Charles Maurras, etc., etc., font campagne dans le même sens.

M. Charles de Ribbe, qui a consacré la meilleure partie de sa vie à rechercher, à étudier et à éditer les traditions familiales de l'ancienne France, en tire cette conclusion : « Fort des témoignages on ne peut plus probants et décisifs, qui nous sont fournis par l'histoire des foyers modèles, nous affirmons que, toujours et partout, la plus grande somme de biens réels et solides a été possédée *d'une manière stable* par les familles qui ont marché dans les voies tracées par Dieu lui-même (voies rappelées à chaque génération par les Livres de raison) ; que ces familles *seules*, après s'être élevées à la prospérité par le travail et par l'épargne, ont réussi, *par la vertu, la puissance d'éducation sérieusement chrétienne*, à triompher du vice et des causes fatales de chute que la prospérité acquise ne tarde pas à provoquer ».

Dans un livre intitulé : *Quelques réflexions sur les lois sociales*, M. le duc d'Harcourt a fait une observation sur laquelle l'attention des familles ne saurait trop être arrêtée. Parlant des sentiments intimes de la classe aristocratique du XVIIIe siècle, il dit : « Nous savons que l'irréligion y était en grand honneur.

On y raillait les dogmes, *on tournait les traditions en ridicule* [1]. De nos jours, au contraire, les représentants de ces mêmes familles sont en général religieux. » Il demande comment ce changement s'est produit. « A-t-on vu à la fin du siècle dernier des individus en grand nombre qui, par haine de la Révolution, auraient changé de sentiments? Non. Ce ne sont pas davantage les enfants élevés par des esprits forts qui ont eu spontanément de pieux sentiments tout opposés à ceux de leurs parents ; on a pu le voir, mais bien rarement. Cette transformation s'explique tout naturellement par *la* SUPPRESSION PRESQUE COMPLÈTE *de la descendance sceptique du dernier siècle.* BEAUCOUP DE NOUS SONT ÉTEINTS ; *et pour les autres ils se sont perpétués soit par la minorité qui à la Cour même avait échappé à la contagion, soit par des collatéraux obscurs perdus dans le fond des provinces qui y avaient* CONSERVÉ, AVEC LES ANCIENNES TRADITIONS, *les idées religieuses sans lesquelles les familles ne se perpétuent point* ».

Puisse ce mémorable exemple persuader aux familles qui veulent se perpétuer de rétablir chez elles les traditions qui avaient fait l'ancienne aristocratie. Et pour cela, que l'on reprenne partout, dans les familles chrétiennes, l'usage des Livres de raison. Ils ont été en faveur, non seulement en France, mais en Italie, en Suisse, en Hollande, en Allemagne, en Pologne, etc. On en découvre des traces à peu près partout, même en Orient, sous des formes diverses. Une institution née spontanément en tant de pays si divers, ne peut être qu'une institution inspirée par la nature même, ou plutôt par l'Auteur de notre nature. L'avoir abandonnée, nous aura été extrêmement funeste ; la reprendre ne nous serait pas moins favorable.

1. Nous lisons dans les *Mémoires* du cardinal Pacca : « Dans le temps de mes deux nonciatures, à Cologne et à Lisbonne, j'eus l'occasion de connaître la plupart des émigrés français, et je dois dire avec douleur qu'à part quelques gentilshommes de province, tous professaient hautement les maximes philosophiques qui avaient amené la catastrophe dont ils avaient été les premières victimes. Je me souviens que pendant ma nomination à Cologne, quelques gentilshommes émigrés voulurent faire célébrer un service funèbre pour la reine Marie-Antoinette, non par un sentiment de religion, mais pour se conformer à l'usage suivi dans toutes les Cours. J'y fus invité et j'y assistai : l'ecclésiastique qui chanta la messe prononça l'oraison funèbre de la reine défunte. En annonçant les causes de la Révolution, il plaça en première ligne les doctrines irréligieuses proclamées par la philosophie ; à cette proposition, une explosion de murmures éclata, et lorsque l'orateur s'écria que Marie-Antoinette avait été une des victimes de la philosophie moderne, une voix, partie du milieu de l'auditoire, fit entendre ces paroles impertinentes : Ce n'est pas vrai ! »

CHAPITRE LXI

AUTORITÉ DU PÈRE. — SAINTETÉ DE LA MÈRE. CULTE DES ANCÊTRES

La permanence du foyer familial et la tenue du Livre de raison, ne sont pour ainsi dire que les soutiens extérieurs de la famille. Ce qui en est l'âme, le principe de vie, c'est l'autorité du père, la sainteté de la mère et le culte des ancêtres.

On sait combien était absolue l'autorité du père de famille à Athènes et à Rome. Nous l'avons dit, le père, chez les siens, était roi, il avait de la royauté la dignité et la puissance, et cette puissance allait jusqu'à contenir le droit de vie et de mort.

Chez nous, le père n'a jamais pu prononcer sur ses enfants la peine capitale, mais il était leur premier juge. Au XVIIIe siècle encore, le père conserve le droit de priver son fils de la liberté, celui-ci fût-il majeur, fût-il marié, et le souverain n'hésite pas à mettre sa puissance à la disposition du père justicier. C'est l'histoire des lettres de cachet. Ce droit était admis par tous, même par ceux qui en souffraient. L'autorité paternelle était considérée comme étant d'une essence supérieure aux autres, et c'est pourquoi elle était si profondément respectée. « Le prince commande aux sujets, dit Jean Bodin, dans le livre où il expose les principes de toute société[1], le maître au disciple, le capitaine aux soldats... Mais de tous ceux-là il n'y en a pas un à qui la nature donne aucun pouvoir de commander, hormis au père, qui est la vraie image du grand DIEU souverain, père universel de toutes choses ». Images de DIEU sur la terre, c'est bien l'idée que les enfants se faisaient de leurs parents. Nous trouvons partout des pensées semblables à celle-ci, qui est d'Etienne Pasquier : « Nous devons tenir nos pères comme des

1. *Les Six Livres de la République*, ch. IV.

dieux en terre, qui ne nous sont pas seulement donnés pour nous moyenner la vie, mais pour nous béatifier par une bonne nourriture et une sage instruction. »

S. François de Sales, écrivant à l'une de ses nièces, dit de même : « Vous voilà donc auprès de Monsieur votre père, que vous regardez comme une image du Père éternel ; car c'est en cette qualité que nous devons honneur et révérence à ceux desquels il s'est servi pour nous produire. »

Une autorité de caractère si religieux inspirait le respect et rendait facile l'obéissance, elle stimulait le dévouement à la famille et maintenait la concorde entre les enfants.

Ébranlée au XVIIIe siècle par la corruption des mœurs, l'autorité paternelle fut quasi-détruite par la Convention.

Du moment où les hommes imbus de l'esprit de Jean-Jacques Rousseau qui veut que l'individu et non la famille soit l'unité sociale, eurent en mains le pouvoir législatif, ils s'empressèrent d'abolir la puissance paternelle à l'égard des majeurs de vingt et un ans et de l'énerver vis-à-vis des enfants plus jeunes. « La voix impérieuse de la raison, proclamait l'un de ces législateurs, s'est fait entendre. Il n'y a plus de puissance paternelle. Un homme ne saurait avoir de pouvoirs directs sur un autre, fût-ce son fils[1]. » A un siècle de distance nous avons entendu des paroles équivalentes à la tribune, lors de la discussion des lois sur la liberté de l'enseignement. Le socialisme lorsqu'il sera au pouvoir fera, de ces propos, des lois. M. Benoît Malon, dans son livre : *Le socialisme intégral*, dit : « *L'important est d'abolir radicalement l'autorité du père* et sa puissance quasi-royale dans la famille. *L'égalité ne sera, en effet, parfaite qu'à cette condition. Les enfants ne sont-ils pas autant que les parents? Pourquoi les commander?* DE QUEL DROIT? PLUS D'OBÉISSANCE, SANS QUOI PLUS D'ÉGALITÉ ! »

Déjà, le père est devant ses enfants dans la situation où serait devant ses sujets le souverain privé des moyens de réprimer la rébellion. La littérature agit dans le même sens que la loi, elle combat sans relâche la vieillesse et l'âge mûr par des assertions que dément la raison. L'école elle-même, par les connaissances qu'elle donne dans l'ordre des choses matérielles, persuade aux enfants qu'ils ont une véritable supériorité sur leurs parents

1. Cambacérès. *Moniteur* du 23 août 1793.

qui les ignorent et leur fait prendre une sorte de suprématie dans la famille.

Aussi, l'autorité paternelle n'est plus que l'ombre de ce qu'elle était avant la Révolution. M. de Tocqueville en augurait bien pour la société domestique : « Je pense, dit-il, qu'à mesure que les lois et les mœurs deviendront plus démocratiques, les rapports du père et du fils deviendront plus intimes et plus doux ; la règle et l'autorité s'y montrant moins, la confiance et l'affection y sont plus grandes, et il me semble que le lien naturel se resserre tandis que le lien social se dénoue [1] ».

Les faits sont contraires à ces prévisions, que la raison d'ailleurs ne pouvait admettre. Tous déplorent aujourd'hui la rupture des liens familiaux et ses suites qui sont : la disparition du respect et de l'obéissance chez les jeunes gens, leur émancipation, et comme conséquence, une corruption extrême des mœurs privées et des mœurs publiques; enfin la déchéance de la race et la société française mise en péril. Chez les classes inférieures, le mal se révèle avec cynisme. M. Le Play, dans son livre : *L'organisation du travail*, apporte en témoignage les tableaux navrants tracés par M. M. Pénart, dans son discours de rentrée à la cour de Douai en 1865, par M. Bougeau dans son discours au Sénat, 23 mars 1861, et par M. Legouvé : *Les Pères et les Enfants au XIXe Siècle*. Combien le mal s'est encore aggravé dans la dernière moitié du siècle ! Dans les classes supérieures, les apparences sont mieux gardées, mais la réalité n'est pas meilleure. Forte de son droit à l'héritage, la jeunesse se révolte souvent contre la discipline du foyer ; elle prétend jouir dans l'oisiveté et la débauche de la richesse créée par le travail des aïeux.

Il est donc souverainement urgent de restaurer l'autorité paternelle. Aucune n'a de titres plus légitimes, aucune n'est plus nécessaire.

Le pouvoir du pére est celui qui, dans l'ordre naturel, offre au plus haut degré les caractères d'une institution divine. Il se classe au-dessus de celui du souverain dont le rôle se borne à diriger une société sur laquelle il ne peut revendiquer des droits qu'il tiendrait de la nature : tandis que l'autorité attribuée au père est une conséquence légitime de cette dignité naturelle,

1. T. II, 3e partie, chap. VIII.

qui est de continuer l'œuvre de la création en reproduisant des êtres qui ont le sentiment de l'ordre moral, et qui peuvent être élevés à la connaissance et à l'amour de DIEU.

Revêtue d'une légitimité si haute, cette autorité s'impose par la nécessité d'assurer l'existence de la femme et des enfants, impuissants à se conserver eux-mêmes. Elle s'impose à l'amour paternel, la plus durable et la moins égoïste des affections humaines, car le père sent bien que, sans elle, il lui est impossible d'éduquer des enfants qui portent au cœur le vice originel. Elle s'impose enfin par le service qu'elle rend à la société, en recueillant et en transmettant par l'éducation le trésor de vérités morales et d'expériences amassé par les siècles. Aussi, l'autorité paternelle a été partout, si ce n'est chez nous à l'heure présente, considérée comme l'une des bases de l'ordre social, nécessaire à toutes les races et à tous les temps, comme l'un des éléments invariables de la constitution sociale.

M. de Ribbe dit de M. Le Play que de toutes les auscultations auxquelles il s'était livré sur le corps social, de toutes les analyses qu'il avait faites des divers éléments qui constituent la société, il était ressorti à ses yeux, comme conclusions absolument démontrées par l'expérience, que si les sociétés sont à l'image des familles dont elles se composent, les familles sont ce que les font les autorités paternelles. « En rendant au père son autorité, nous restaurerons, disait-il, le ministre de DIEU dans l'ordre temporel. » « Plus nous avancerons, disait-il encore, plus nous constaterons qu'il faut rendre à la famille son autonomie. Nous ne pouvons évidemment constituer, aujourd'hui, que de mauvais gouvernements avec des hommes livrés à l'erreur. Notre salut ne peut venir que de la seule autorité qui, dans cet état d'erreur profonde, demeure, en vertu de la loi naturelle, dévouée à ses subordonnés. L'autorité paternelle accomplira ce qui est au-dessus des forces de toute autorité publique » (12 juillet 1871).

A l'autorité du père, doit se joindre la sainteté de la mère.

« Heureux l'homme à qui DIEU a donné une sainte mère ! » a dit Lamartine [1]. Il fut de ceux qui eurent ce bonheur, et il ne se

1. Lamartine. *Harmonies poétiques*. III, 9. Malgré les écarts de son imagination, Lamartine garda toujours le souvenir de l'éducation chrétienne que lui avait donnée sa mère. Plus de deux ans avant sa mort, il s'age-

lassa jamais de revenir sur la dette de reconnaissance qu'il lui devait, « d'avoir épié jour à jour la pensée de cet enfant pour la tourner vers DIEU, comme on épie le ruisseau à sa source pour le diriger vers la prairie où l'on veut faire refleurir l'herbe nouvelle [1]. »

Combien d'autres mères ont imprimé profondément, dans l'âme de leurs enfants, le respect, le culte, l'adoration de DIEU, dont elles étaient, pour eux, par la pureté de leur vie, la vivante image ! « La mienne, dit encore le poëte, avait la piété d'un ange. La beauté de ses traits et la sainteté de ses pensées luttaient ensemble pour s'accomplir l'une par l'autre [2]. »

Mère, la femme chrétienne sanctifie l'homme enfant ; fille, elle édifie l'homme père ; sœur, elle améliore l'homme frère ; épouse, elle sanctifie l'homme époux.

« Je veux faire de mon fils un saint », disait la mère de saint Athanase.

« Merci mille fois, mon DIEU ! de nous avoir donné pour mère une sainte, » s'écriaient à la mort de sainte Emélie, ses deux fils, saint Basile et saint Grégoire de Nazianze.

« O mon DIEU ! je dois tout à ma mère », disait saint Augustin.

Dans sa reconnaissance de l'avoir si profondément imprégné de la doctrine du CHRIST, saint Grégoire-le-Grand fit peindre sa mère, Sylvie, à côté de lui, vêtue d'une robe blanche, avec la mître des docteurs, étendant deux doigts de la main droite, comme pour bénir et tenant de la main gauche le livre des saints Évangiles sous les yeux de son fils.

Qui nous a donné saint Bernard, qui l'a fait si pur, si fort, si embrasé d'amour pour DIEU ? Sa mère, Aleth.

---

nouilla dans la semaine de Pâques à la Sainte Table à côté de sa mère. Comme le dit J. de Maistre : « Si la mère s'est fait un devoir d'imprimer profondément sur le front de son enfant le caractère divin, on peut être à peu près sûr que la main du vice ne l'effacera jamais entièrement. »

Le souvenir d'une sainte mère suit partout l'homme vertueux ! Ozanam, parlant de sa mère, disait : « Quand je suis bon, quand j'ai fait quelque chose pour les pauvres qu'elle a tant aimés, quand je suis en repos avec DIEU qu'elle a si bien servi, je vois qu'elle me sourit de loin. Quelquefois, si je prie, je crois écouter sa prière qui accompagne la mienne, comme nous fais ons ensemble, le soir au pied du crucifix. Enfin souvent, quand j'ai le bonheur de communier, lorsque le Sauveur vient me visiter, il me semble qu'elle le suit dans mon misérable cœur, comme tant de fois elle le suivit porté en viatique dans d'indigentes maisons. »

1 et 2. *Cours familier de littérature*, 1er entretien, page 9.

Plus près de nous, à quelques-uns qui le félicitaient d'avoir eu de bonne heure le goût de la piété, le saint curé d'Ars, dit : « Après DIEU, c'est l'ouvrage de ma mère ».

Presque tous les saints ont fait remonter les origines de leur sainteté à leur mère.

Elles ont vu dans leur enfant, selon la belle pensée de Lamartine :

> Un serviteur de plus pour servir le Grand-Maître,
> Un œil, une raison de plus, pour le connaître,
> Une langue de plus dans le chœur infini,
> Par qui, de siècle en siècle, il doit être béni !

On peut ajouter : Les grands hommes eux aussi ont été faits par leur mère.

L'évêque Castulf, dans une lettre à Charlemagne, lui rappelle le souvenir de sa mère, Berthe, et lui dit : « O roi, si DIEU tout-puissant vous a élevé en honneur et en gloire au-dessus de vos contemporains et de tous vos prédécesseurs, vous le devez surtout aux vertus de votre mère[1] ».

« C'est sur les genoux de la mère, a dit J. de Maistre, que se forme ce qu'il y a de plus excellent dans le monde. »

Elle est au foyer ce flambeau resplendissant dont parle l'Évangile, répandant sur tous la lumière de la foi et les feux de la charité divine. A elle de faire vivre dans la famille la pensée de la souveraineté de DIEU, notre premier principe et notre dernière fin ; celle de l'amour et de la reconnaissance que nous devons avoir pour son infinie bonté, la crainte de sa justice, l'esprit de religion qui nous unit à lui, la loi des chastes mœurs, de l'honnêteté des actes et de la sincérité des paroles, celle du dévouement et du support mutuel, celle du travail et de la tempérance.

Que de familles sont ainsi arrivées par les femmes au plus haut degré de considération et de prospérité, et aussi que de familles déchues ont été relevées par elles !

Au XVIe siècle, Louis de Gonzague était à la veille de faire faillite ; sa femme Henriette de Clèves prend le gouvernement du foyer domestique et rétablit l'ordre dans le ménage. Une autre, Jeanne de Schomberg, sœur du second des maréchaux

---

1. Cartulf. *Instructio epistolaris ad Carolum regem.* Migne. *Patrol. lat.* T. XCVI, c. 1363.

de ce nom, constatant la ruine de son mari : « Je verrai moy-même, dit-elle, et examineray toutes nos affaires avec soin, selon la capacité que DIEU me donnera pour cela, et avant d'y travailler, je feray une petite élévation de mon cœur au Saint-Esprit pour lui demander le don de conseil et de force afin d'agir en tout avec prudence et fermeté. » Sainte Jeanne de Chantal fut introduite par son mariage dans une maison « fort embronillée d'affaires ». Elle commença, dès le lendemain même de ses noces, à réparer le mal. « Elle s'accoutuma à se lever de grand matin ; elle avait déjà mis ordre au ménage et envoyé ses gens au labour quand son mari se levait... »

Toutes les conditions nous présentent des exemples semblables.

« Dans la famille ouvrière, dit M. Augustin Cochin, la figure dominante, c'est la femme, c'est la mère; tout dépend de sa vertu et finit par se modeler sur elle. Au mari, le travail et les gains du ménage; à la femme, les soins et la direction intérieure; le mari gagne, la femme épargne; le mari nourrit les enfants, la femme seule les élève; le mari est le chef de la famille, la femme en est le lien; le mari en est l'honneur, la femme la bénédiction. »

L'heureuse influence de la femme chrétienne s'étend bien au delà du foyer domestique.

« DIEU, dit M. le vicomte de Maumigny, a suscité chez nous ces nombreuses générations de pieuses femmes à qui nous devons notre caractère national, comme Rome doit le sien à ses grands pontifes. Il nous a donné les Clotilde et les Bathilde, les Radegonde et les Blanche, les Isabelle et les Jeanne, et, dans ces derniers siècles, de pieuses reines dignes d'elles. Les bergères rivalisent avec les princesses. La vierge de Nanterre et celle de Vaucouleurs, Germaine de Pibrac et Benoîte du Laus, toute une légion de saintes femmes de toute condition et de tout rang, font pénétrer partout la douce influence de Marie, leur modèle.

» Aussi, pendant que le salut de l'Italie vient, avant tout, de ses grands Pontifes, il nous vient surtout de l'apostolat des femmes. Au dernier siècle (XVIIIe), rois et magistrats, savants et pontifes même, sommeillaient; mais les femmes restaient héroïquement fidèles. Et quand les hommes disaient : « Je ne connais pas cet homme, son royaume n'est pas de ce monde ! » les

femmes suivaient sans bruit le CHRIST et son Vicaire jusque sur le Calvaire.

» Nous devons à nos mères et à nos sœurs le fond d'honneur et de dèvouement chevaleresque qui est la vie de la France. Nous leur devons la foi catholique. Disciples de la Reine des apôtres et des martyrs, les femmes ont fait passer leur cœur dans le cœur de leurs fils.

» Les femmes en France sont l'âme de toutes les bonnes œuvres : du Denier de Saint-Pierre comme de la Propagation de la Foi ; et c'est le souffle de leur mère et de leurs sœurs qui portait à Rome les défenseurs du Saint-Siège. Je connais plus d'un jeune homme qui serait dans les zouaves s'il eût suivi les secrets désirs de sa mère ; je n'en connais pas un qu'une mère chrétienne ait arrêté [1]. Le père pouvait faiblir, jamais la mère ; jamais, ni avant, ni pendant, ni après. Un fils mutilé était son orgueil, et quand, devant le cadavre du martyr, DIEU disait au fond du cœur : Ton fils est avec moi, la reconnaissance étouffait sa douleur. Plus que le sang de son fils, elle aimait sa gloire.

» Marie, leur modèle, Marie avait appris à ces mères, comment on sacrifie un fils unique à DIEU et l'Eglise. « Non, disait Pie IX » au rècit de ces immolations sublimes, la France, qui produit » de telles saintes, ne pèrira pas ! »

» La première fois que l'héroïque veuve de Pimodan vit le Pape, elle ne lui dit pas : « Oh ! Saint-Père, rendez-moi mon mari ! » elle lui dit : « Oh ! dites-moi qu'il est au ciel ! » Et quand Pie IX a répondu : « Je ne prie plus pour lui, » elle ne demanda plus rien ; car elle a compris qu'elle est veuve d'un martyr, et cela suffit.

» Les femmes sont l'âme de tout ce qui a remué la France et, par elle, le monde. A Castelfidardo, les zouaves combattaient sous les yeux de leurs mères, présentes à leur pensée, et sous les murs du sanctuaire où la Reine des martyrs engendra le Roi des martyrs. Tous, en marchant à l'ennemi, répétaient ce mot de l'un deux : « Mon âme à DIEU, mon cœur à ma mère, mon corps à Lorette. » A leurs mères, à Marie, qui les inspirait tous, revient l'honneur de la bataille. Comme jadis les chevaliers, comme plus tard les Vendéens, c'est sur les genoux de leurs mères qu'ils ont appris à mourir pour DIEU, l'Eglise et la patrie. »

---

1. Ceci était écrit en 1862, lorsque les zouaves pontificaux versaient leur sang pour la défense du Saint-Siège.

Dans une belle étude, publiée dans la *Défense Sociale* du 16 avril au 1er août 1903, sous ce titre : *Le Progrès*, M. Favière constate que la civilisation moderne se rattache par ses origines à l'antiquité helléno-latine. « L'Évangile, dit-il, les différencie, mais il les unit à cause de leur affinité. Cette affinité vient de ce que la Grèce et Rome, contrairement à ce qui se passait en Orient, n'avaient pas exclu la femme de la vie sociale, de sorte que le génie féminin avait eu part dans le développement de leur civilisation, qui fut par là même plus apte que les civilisations de l'Orient, à recevoir la greffe évangélique. »

Les Germains, en s'établissant dans l'empire, y apportèrent le respect superstitieux qu'ils avaient pour la femme. L'Eglise purifia ce sentiment, réserva à la pureté des mœurs le premier rang dans l'estime des hommes, et ouvrant ainsi sur le monde tous les trésors du cœur et de l'intelligence de la femme, doubla les ressources et le champ d'action du progrès.

« C'est de la femme, dit M. Favière, que les nations chrétiennes ont reçu le don de la piété, c'est d'elles qu'elles tiennent cette faculté des émotions communicatives qui ébranlent les foules, des réveils soudains et irrésistibles qui soulèvent parfois les peuples au-dessus d'eux-mêmes, de leurs intérêts mercantiles et de leur repos, pour les précipiter dans la voie des aventures sublimes qui sont les grandes étapes de l'Humanité. Quel peuple le sait mieux que le nôtre ? Ce n'est pas seulement par le cœur que la femme s'est associée à l'œuvre du progrès ; ce n'est pas seulement par la chaleur et le mouvement qu'elle lui a communiqués, qu'elle a élevé la civilisation chrétienne au-dessus de ce que le monde avait vu ; elle ne l'a pas moins bien servie par son intelligence. L'intelligence prompte et instinctive de la femme a, sur le monde moral, des vues dont l'intelligence masculine n'égale pas la pénétration... Elle cultive dans la famille le sens du bien, elle y donne l'intelligence des vérités premières, elle les enseigne par ses actes, par ses jugements, par les manifestations de son estime et de son blâme. »

Il est bien peu d'hommes parmi nous, depuis deux siècles, qui, même sans le vouloir, ne se laissent enlacer par la Révolution. Les femmes, au contraire, ont l'instinct de la vérité comme de la charité. Toute apostasie, toute lâcheté, toute faiblesse d'esprit ou de cœur, trouve en elles d'inflexibles juges. Elles aiment l'Eglise et la Patrie, le Christ et sa Mère ; elles les

aiment plus qu'elles-mêmes, plus que les richesses, plus que leurs enfants. Nous le voyions, il y a un instant, à Mentana et à Castelfidardo. Et cet amour leur tient lieu de science. Elles sont parmi nous le ferme appui de la société et de l'Eglise. La Révolution le sait bien. Elle sait le nombre de frères, de fils et de maris préservés, arrachés des sociétés secrètes par de simples ouvrières, par de simples paysannes. Sans cesse, le révolutionnaire est harcelé par cette guerre féminine. De là ses plaintes, ses complots pour pervertir le cœur de la femme. Mais les femmes de France sont aguerries par cent ans de luttes incessantes !

L'esprit de famille engendre ce que l'on a fort justement appelé le culte des ancêtres et il s'en nourrit.

Ce culte a existé chez les nations payennes, mais bientôt dégénéré. Il est vivant dans nos sociétés chrétiennes, et nous le voyons en Chine, constituer presque toute la religion.

Chez les payens, il dut ne consister d'abord que dans les sentiments de reconnaissance des enfants pour le père qui les avait élevés, et de la famille pour l'aïeul qui avait fait sa situation, qui lui avait donné la leçon et l'exemple des vertus morales par lesquelles elle prospérait.

Peu à peu, à mesure que s'éloignait l'image vénérée du fondateur, elle prenait un aspect plus mystérieux et produisait dans les cœurs des sentiments d'un caractère plus religieux.

Bientôt ils se traduisirent en un culte proprement dit. On offrait à l'ancêtre des sacrifices sur son tombeau, et on lui disait : « Dieu souterrain, sois-nous propice ! »

De plus, un autel était dressé au foyer de la maison familiale. Des charbons allumés y brillaient nuit et jour. Ils symbolisaient l'âme de la famille, l'esprit de la famille reçu des ancêtres et toujours vivant en elle. Malheur à la maison où le foyer venait à s'éteindre ! Le feu ne devait cesser de brûler sur l'autel que lorsque la famille avait péri tout entière. Foyer éteint, famille éteinte, étaient des expressions synonymes.

Le christianisme n'a rien détruit de tout ce qui a jailli naturellement de l'âme humaine. Mais il a tout purifié. Il veut, lui aussi, que nous gardions religieusement le souvenir des auteurs de nos jours, que nous conservions leurs leçons et leurs exemples et que nous les fassions passer aux générations suivantes.

Mais, de plus, la sainte Église a voulu que nous restassions en communion avec nos aïeux, avec le père et la mère, les frères et les sœurs qui nous ont précédés dans le monde supérieur. Elle veut que nous priions pour eux et que nous les priions, que nous allions à leur secours et que nous ayons confiance en le leur, surtout pour nous maintenir dans le chemin où ils nous ont mis et nous y guider.

CHAPITRE LXII

RECONSTITUTION DU CORPS SOCIAL

Dans l'une de ses dernières études sur la famille, M. de La Tour du Pin a fort bien dit :

« La famille doit toujours être considérée comme une entité morale, économique et sociale persistante, dont la perpétuation est à préparer par l'éducation — à protéger par la législation— et à seconder par l'organisation de la société [1] ».

Voilà la vérité qu'il faut rétablir dans les esprits, voilà ce qu'il faut faire rentrer dans les institutions, si l'on veut reconstituer la société sur sa vraie base.

Lorsque les familles se seront ainsi reformées en France, la hiérarchie sociale s'y rétablira comme d'elle-même. Par la pratique plus ou moins parfaite, plus ou moins prolongée des vertus traditionnelles, les familles se superposeront les unes aux autres. Tout au bas, resteront celles qui continueront à vivre au jour le jour, sans prévoyance pour l'avenir ; au-dessus, celles qui sauront assez commander à leurs sens pour épargner ; plus haut, celles qui, par les épargnes accumulées, auront acquis la propriété ; supérieures à toutes, celles qui, jouissant de l'indépendance à l'égard des nécessités communes que donnent les biens déjà acquis, comprendront qu'elles doivent dès lors se dévouer à leurs frères, et se consacrer au bien public.

Spencer a raison quand il caractérise l'ascension de l'être social, aussi bien que de l'être individuel, par le passage de l'homogénéité indéfinie à l'hétérogénéité définie.

Les différentes zones, selon lesquelles une population s'élève dans les voies du travail et de l'épargne, de la justice et de l'honneur, de la charité et de la sainteté, ne sont point, on le

---

1. *Association catholique*, 15 octobre 1897.

voit, établies et imposées arbitrairement par un pouvoir extrinsèque aux familles et aux individus, comme voudrait le faire croire la démocratie ; elles naissent du jeu de la liberté dans la masse de la nation. Elles commencent à se dessiner dès la naissance même de toute société, et elles s'accentuent de jour en jour par le bon ou le mauvais usage du libre arbitre et ce qui en résulte. Toujours et partout, se distinguent bientôt de la populace les hommes du peuple qui apportent le plus d'ardeur et de persévérance au travail, et le plus de modération dans la satisfaction de leurs besoins. Parmi ceux-ci grandissent les familles où les traditions de travail et de modération, respectées et suivies durant plusieurs générations, ont amené la propriété. Elles constituent la bourgeoisie. Au-dessus d'elles, la classe de ceux qui, ne voulant point jouir de leurs biens en égoïstes, se dévouent au bien public.

« Bien que la noblesse fût, même en France, le patrimoine de quelques familles, dit de Bonald, elle était l'objet et le terme des efforts de toutes les familles, qui toutes devaient tendre à s'anoblir, c'est-à-dire à passer de l'état privé à l'état public, parce qu'il est raisonnable et même chrétien de passer d'un état où l'on n'est occupé qu'à travailler pour soi, à un état où, débarrassé du soin d'acquérir une fortune, puisqu'on la suppose faite, l'homme est destiné à *servir* les autres en servant l'Etat. Une famille, en France, sortie de l'état d'enfance, et de ce temps où elle dépend des autres familles pour ses premiers besoins, se proposait l'anoblissement pour but ultérieur à ses projets, Une fois qu'elle y était parvenue, elle s'y fixait. L'individu, sans doute, pouvait avancer en grade, de lieutenant devenir maréchal de France, et de conseiller devenir chancelier ; mais ces grades, s'ils n'étaient pas égaux, étaient semblables ; les fonctions, pour être plus étendues, n'étaient pas différentes : la famille ne pouvait en recevoir un autre caractère, elle ne pouvait le perdre que par forfaiture. Dans les gouvernements populaires, une famille ne peut aspirer qu'à s'enrichir, à s'enrichir davantage, même lorsqu'elle est opulente. Jamais elle ne reçoit de caractère qui la voue spécialement au service de l'État, et même les fonctions publiques auxquelles le citoyen riche est passagèrement élevé, ne sont qu'un moyen pour la famille de spéculer avec plus d'avantage pour sa fortune. On n'est pas capable de rapprocher deux idées, lorsqu'on ne voit pas l'extrême différence qui doit

résulter pour le caractère d'un peuple et les sentiments qui sont la force ou la faiblesse des nations de cette disparité totale dans leurs institutions [1]. »

La classe de ceux qui envisagent le bien public plus que le leur, a été de tout temps appelée l'aristocratie, la classe des meilleurs, *aristoi*, appellation aussi honorable que juste. La Révolution a fait de ce mot et de la chose qu'il exprime un objet d'horreur : elle avait ses raisons pour cela, et nous avons les nôtres pour ne point partager ce sentiment.

Observons d'abord avec M. Blanc de Saint-Bonnet qu'entendue dans un sens large, l'aristocratie, chez un peuple, se compose de tous les honnêtes gens, de tous ceux qui se trouvent être meilleurs que le gros de la nation. Il y a de l'aristocratie au beau milieu du peuple : c'est celle qui se forme par le travail, par l'épargne, par le frein qu'elle sait mettre à ses appétits. Et il y a du peuple dans les classes élevées : les familles qui par leurs vices se déforment, se détruisent et retombent dans la foule.

Mais ce que l'on entend généralement par ce mot « aristocratie », c'est l'ensemble des familles qui, par une longue tradition de vertus, de nobles sentiments et de services rendus au pays, se sont élevées au sommet de la hiérarchie sociale.

La démocratie se pose en adversaire de cette aristocratie. Elle s'est efforcée de l'anéantir, et pour cela elle a confisqué, il y a un siècle, les droits acquis aux siècles précédents. Aujourd'hui elle voudrait l'empêcher de renaître ; et c'est pourquoi elle a fait des lois pour qu'il ne puisse plus se reconstituer de familles-souches, les seules où les traditions puissent se transmettre, où les mérites puissent s'accumuler par les efforts continus d'une suite de générations. Mais enlever ainsi aux hommes le grand stimulant du bien, ne point leur permettre de porter leurs regards vers l'avenir et d'y voir leur descendance grandir et s'élever par l'impulsion qu'ils lui auront donnée, c'est tout à la fois annihiler la nature humaine, fixer la société dans l'inertie, et en même temps réduire l'assemblage humain à la condition d'un troupeau. Là, en effet, toutes les têtes sont égales, la hiérarchie ne saurait s'y produire, parce qu'il n'y a point de

1. *Législation primitive.* Discours préliminaire.

liberté et conséquemment point de mérites, point de situation acquise par ces mérites.

Plus encore que de l'aristocratie, la démocratie est l'adversaire de la noblesse. On confond souvent ces deux choses ; elles sont distinctes. L'aristocratie qui existe dans une nation ne forme point nécessairement une noblesse dans l'Etat. La noblesse est une classe qui a sa place marquée dans le gouvernement du pays. C'est l'ensemble des familles dont l'élévation de sentiments, la situation acquise par de longs mérites sont reconnues publiquement par l'Autorité souveraine qui, comptant sur leur dévouement, les emploie au service gratuit du pays. Cette investiture, c'est l'anoblissement.

A partir du quinzième siècle, l'anoblissement par le roi vient constamment, comme le dit un contemporain de Louis XII, « donner courage et espérance à ceux du moyen état de par-
» venir, faisant choses vertueuses et ardues, audit état de
» noblesse... Laquelle espérance fait que chacun se contente de
» son état et n'a occasion de machiner contre les autres, sachant
» que, par bons moyens et licites, il y peut parvenir et qu'il se
» mettrait en danger s'il y voulait venir par autre voie... La faci-
» lité y est telle que l'on voit tous les jours aucuns de l'état
» populaire monter par degrés jusqu'à celui de noblesse et du
» moyen état sans nombre ».

Des familles vraiment aristocratiques peuvent n'être pas anoblies, et le roi peut, par abus, anoblir des familles qui ne se sont pas ennoblies elles-mêmes.

« Il ne faut pas croire, dit de Maistre, si l'on veut s'exprimer exactement, que les souverains puissent *ennoblir*. Il y a des familles nouvelles qui s'élancent petit à petit dans l'administration de l'État, qui se tirent de l'égalité d'une manière frappante, et s'élèvent entre les autres comme des baliveaux vigoureux au milieu d'un taillis. Les souverains peuvent sanctionner ces ennoblissements naturels ; c'est à quoi se borne leur puissance. S'ils contrarient un trop grand nombre de ces ennoblissements, ou s'ils se permettent d'en faire trop de leur *pleine puissance*, ils travaillent à la destruction de leurs états. La fausse noblesse était une des grandes plaies de la France [1]. »

1. *Considérations sur la France*, p. 149.

A l'heure actuelle, il n'y a plus en France de noblesse, du moins à l'état de classe. Se reconstituera-t-elle ? C'est le secret de DIEU, des événements et du temps. Il est permis d'en faire le vœu et d'appuyer ce vœu sur cette remarque que la noblesse a brillé dans toute l'antiquité, qu'elle a reparu avec plus d'éclat que jamais chez les peuples modernes, qu'en France elle a vécu quatorze siècles et qu'elle a été la gloire de notre pays, qu'elle en a fait la grandeur pendant mille ans, tandis que la démocratie l'a mis en cent ans dans l'état où nous le voyons.

H. Taine, dans son premier volume sur la Révolution, a regretté sa disparition. « Grâce à sa fortune et à son rang, l'homme de cette classe est au-dessus des besoins et des tentations vulgaires. Il peut servir gratuitement ; il n'a pas à se préoccuper d'argent, à pourvoir sa famille, à faire son chemin. Il peut suivre ses convictions, résister à l'opinion bruyante et malsaine, être le serviteur loyal et non le bas flatteur du public. Par suite, tandis que, dans les conditions moyennes ou inférieures, le principal ressort est l'intérêt, chez lui, le grand moteur est l'orgueil ; or, parmi les sentiments profonds de l'homme, il n'en est pas qui soit plus propre à se transformer en probité, patriotisme et conscience ; car l'homme fier a besoin de son propre respect, et pour l'obtenir il est tenté de le mériter. A tous ces points de vue, comparez la *gentry* et la noblesse anglaise aux *politiciens* des États-Unis [1]. » Taine montre ensuite comment l'éducation donnée au gentilhomme, le milieu dans lequel il se trouve, ses fréquentations, la connaissance qu'il y acquiert des hommes et des choses lui permettent, s'il est bien doué, d'être un homme d'État avant trente ans.

Léon XIII, le Pape que nos démocrates ont l'audace de présenter comme l'inspirateur de leurs belles doctrines, recevant le patriciat romain au mois de janvier 1897 lui dit :

« Notre charité ne fait ni ne doit faire acception de personne ; mais elle ne saurait être répréhensible si elle met particulièrement en vous sa complaisance, *en vue précisément du rang social qui vous a été assigné* par un fait en apparence fortuit, mais,

1. Les classes riches d'une société ne peuvent remplir leur devoir social que si l'Etat leur en rend possible l'accomplissement. Les hommes de cette classe ne peuvent utiliser leur instruction, leurs loisirs, leur fortune et leur bonne volonté au profit de l'Etat que si l'Etat s'y prête comme il le faisait en France, comme il le fait encore en Angleterre.

en vérité, *par une clémente disposition du Ciel.* Comment refuser un égard particulier à l'éclat du nom, du moment que le divin Rédemptenr a montré par le fait le tenir en estime. Certes, dans son pèlerinage terrestre, il adopta la pauvreté et ne voulut jamais la richesse pour compagne ; mais pourtant *il voulut naître de race royale.*

» Ce n'est point pour flatter un fol orgueil, que Nous vous rappelons ces choses, chers fils ; mais plutôt pour vous réconforter dans les œuvres dignes de votre rang. Tout individu, toute classe d'individus a ses fonctions et sa valeur propres, et c'est de l'assemblage bien ordonné de tous, que jaillit l'harmonie de la société humaine. Il est cependant indéniable que, dans les institutions privées et publiques, *l'aristocratie du sang* est une force spéciale, comme la fortune, comme le talent. *S'il y avait en cela dissonance avec les dispositions de la nature, ce n'aurait pas été, comme dans tous les temps,* UNE DES LOIS MODÉRATRICES DES ÉVÉNEMENTS HUMAINS. C'est pourquoi, jugeant d'aprés le passé, il n'est pas illogique d'en inférer que, *quelles que soient les vicissitudes du temps,* un nom illustre ne manquera jamais d'avoir quelque efficacité pour qui sait dignement le porter ».

Léon XIII termina son discours par ces mots : « Ayez les yeux ouverts sur les événements qui mûrissent et ne perdez jamais de vue que, au milieu du ferment croissant des convoitises populaires, la franche et constante vertu chez les classes plus élevées est l'un des plus nécessaires moyens de défense. »

En janvier 1903, Léon XIII dit encore : « JÉSUS-CHRIST, s'il voulut passer sa vie privée dans l'obscurité d'une humble habitation et passer pour le fils d'un artisan, si, dans sa vie publique, il aima de vivre au milieu du peuple, lui faisant du bien de toutes manières, pourtant il voulut naître de race royale en choisissant pour mère Marie, pour père putatif Joseph, tous deux rejetons choisis de la race de David. Hier, en la fête de leurs épousailles, nous pouvions répéter avec l'Église ces belles paroles : Marie nous apparaît brillante, issue d'une race royale.

» Aussi, l'Église, en prêchant aux hommes qui sont tous les fils du même Père céleste, reconnaît comme une condition providentielle de la société humaine la distinction des classes ; c'est pourquoi elle enseigne que seul le respect réciproque des droits et des devoirs, et la charité mutuelle donneront le secret du juste

équilibre, du bien-être honnête, de la véritable paix et de la prospérité des peuples. »

En 1872, Pie IX avait dit de même :

« JÉSUS-CHRIST lui-même a aimé l'aristocratie. Lui aussi voulut appartenir à la noblesse par sa naissance et descendre de la race de David ». Puis rappelant que lorsqu'il était jeune encore, un prince romain lui avait exposé « le rôle de la noblesse dans la société ». « Maintenant, dit Pie IX, éclairé par une longue expérience, et dans la lumière du souverain Pontificat, je déclare que CE SONT LA DES PRINCIPES VRAIMENT CATHOLIQUES [1]. »

Comment, dans ces conditions, la France a-t-elle pu se défaire de sa noblesse ? Il faut dire que la noblesse s'était défaite elle-même. A partir du XIVe siècle, à partir de la Renaissance, commença à se produire chez elle un abaissement moral qui se poursuivit d'une manière presque continue. Arrivée au XVIIIe siècle, nous l'avons dit, elle ne remplissait plus les devoirs d'une véritable aristocratie ; et c'est pourquoi la Révolution a pu la renverser. « La noblesse française, a dit de Maistre, ne doit s'en prendre qu'à elle-même de tous ses malheurs [2]. »

Il eût fallu ramener dans les âmes l'antique esprit, l'ancien dévoûment. La France eût alors assisté à une évolution, au lieu d'avoir à subir une révolution. S'adaptant aux conditions présentes de la société, l'esprit ancien eût fait avancer dans les voies d'un véritable progrès, la société que nous voyons rétrograder. Tandis que, livrée qu'elle est à l'impulsion de la foule, elle cède au nombre comme le corps au poids le plus lourd ; elle redescend les degrés de la civilisation, elle rentre dans la barbarie.

S'il plaît à DIEU de nous arracher un jour à cette pente, lorsqu'il s'agira de réorganiser notre société, peut-être sentira-t-on la nécessité de reconstituer en noblesse ce qui restera en France d'aristocratie, c'est-à-dire de familles qui auront su se soustraire à la contagion de tous les vices qui nous dévorent. La souveraineté, dont la source est en DIEU, mais le dépôt dans le souverain, ne peut être exercée tout entière par le souverain seul ; à tout chef, il faut ses lieutenants. Ceux-ci doivent-ils être des fonctionnaires sans racines, ou des hommes entourés de

1. *Discours de N.-S.-P. le Pape Pie IX*, t. I, p. 122 et t. II, p. 141.
2. *Considérations sur la France*, p. 151.

respect, d'une fortune garantissant leur indépendance, leur conduite et leurs capacités ? Toute la question est là. Si les familles qui se sont aristocratisées restent isolées les unes des autres, si elles ne forment point un corps ayant reçu une investiture, elles n'agiront auprès du peuple que d'une manière individuelle, et, dès lors, toute l'action sociale devra venir du pouvoir, ce qui met en grand danger de despotisme. La noblesse constituée est un corps protecteur pour le peuple à l'égard du souverain, comme aussi pour le souverain à l'égard de la multitude. Et c'est pourquoi toute nation qui veut conserver ses libertés doit avoir une noblesse, comme tout pouvoir doit avoir une noblesse pour posséder ses contre-forts.

Se plaçant à un autre point de vue, Taine a dit : « On ne peut supprimer l'aristocratie sans retour. Dans toute société qui a vécu, il y a toujours un noyau de familles dont la fortune et la considération sont anciennes. Supprimée par la loi, l'aristocratie se reconstitue par le fait, et le législateur ne peut jamais que choisir entre deux systèmes : celui qui la laisse en friche ou celui qui lui fait porter des récoltes ; celui qui l'écarte du service public ou celui qui la rallie au service » ; et il donne d'excellentes raisons pour démontrer que ce dernier parti est de beaucoup préférable.

Le meilleur gouvernement est celui qui donne pleine carrière au développement de la nature humaine, en tenant ouverte l'entrée de la noblesse à la bourgeoisie par les anoblissements légitimes, et l'entrée de la bourgeoisie ouverte au peuple par les institutions qui favorisent la formation du capital et consacrent ses droits.

« S'il y avait dans les campagnes et dans chaque village, dit de Bonald, une famille à qui une fortune considérable, relativement à celle de son voisin, assurât une existence indépendante de spéculations et de salaires, et cette sorte de considération dont l'ancienneté et l'étendue de propriétés territoriales jouissent toujours auprès des habitants des campagnes ; une famille qui eût à la fois de la dignité dans son extérieur, et dans la vie privée beaucoup de modestie et de simplicité ; qui, soumise aux lois sévères de l'honneur, donnât l'exemple de toutes les vertus ou de toutes les décences ; qui joignît aux dépenses nécessaires de son état et à une consommation indispensable, qui est déjà un avantage pour le peuple, cette bienfaisance journalière, qui,

dans les campagnes, est une nécessité, si elle n'est pas une vertu ; une famille qui fût uniquement occupée des devoirs de la vie publique, ou exclusivement disponible pour le service de l'État, pense-t-on qu'il ne résultât pas de grands avantages, pour la morale et le bien-être des peuples, de cette institution, qui, sous une forme ou sous une autre, a longtemps existé en Europe, maintenue par les mœurs, et à qui il n'a manqué que d'être réglée par des lois [1] ? »

« Ces autorités sociales, dit M. Le Play, résolvent sûrement le grand problème, qui consiste à faire régner la paix publique sans le secours de la force. Pour atteindre ce but, elles emploient toutes les mêmes moyens : elles donnent le bon exemple à leur localité, en inspirant à leurs serviteurs, à leurs ouvriers et à leurs voisins le respect et l'affection. Quand elles agissent en toute liberté, elles créent des sociétés stables et prospères ; mais quand elles sont paralysées par les gouvernements et les constitutions écrites, elles ne peuvent plus conjurer ni les révolutions ni les décadences. [2] »

A l'heure actuelle, la nation française n'est plus, à proprement parler, une société, parce qu'on ne trouve plus chez elle l'organisation sociale qui, dans toutes les civilisations, a fait d'une multitude une société. La foule est encore maintenue en une certaine cohésion par le réseau des fonctionnaires qui l'enserre de toutes parts ; mais la vie s'en va, et il n'est personne qui ne soit effrayé de voir combien les signes de mort se sont multipliés en ces dernières années, en tout ordre de choses.

C'est le cœur qui meurt le dernier, et le cœur de la France, c'est l'élite de ses enfants, composés de tous ceux qui ont gardé quelque chose de l'esprit des anciens.

Ce cœur c'est le clergé, prêtres séculiers et religieux, qui ne se sont point laissé gagner par l'esprit du siècle, qui conservent la doctrine et la présentent dans sa pureté, et qui prêchent la sainteté d'exemple autant que de parole. Elles sont du clergé, du bon lot du Seigneur, ces admirables femmes qui, en se consacrant à Lui, se sont mises au service de ses créatures délaissées, les plus besogneuses et les plus souffrantes.

Ce cœur, c'est cette partie de la noblesse, qui est restée fidèle

1. *Pensées de Bonald.*
2. *Réforme sociale*, chap. LXIV.

à la foi, aux principes d'honneur et aux sentiments de la charité chrétienne.

Ce cœur, c'est la bourgeoisie vertueuse : cette partie de l'armée et de la magistrature, de l'industrie et du commerce qui reste attachée d'esprit et de cœur au catholicisme, qui garde son âme ouverte aux grands sentiments, fermée au scepticisme et à la cupidité.

C'est en cette élite que la société peut actuellement espérer, c'est de ce cœur que la vie reprendra possession de tout le corps, s'il se montre assez vigoureux pour chasser d'un mouvement continu, par tout l'organisme, le sang pur et vivifiant dont il a conservé les restes. Que d'efforts sont faits pour le paralyser et même le corrompre !

Des idées révolutionnaires, au moins dans leur principe, s'insinuent dans le clergé sous prétexte de pitié pour le peuple et d'amour de la justice ; et d'autres idées, plus radicalement opposées à la Foi chrétienne, lui sont présentées sous le manteau d'une science séductrice.

D'autre part, avec une infatigable persévérance, se poursuivant tout le long d'un siècle, il s'est vu enlever, l'un après l'autre, tous ses moyens d'action jusque et y compris, pour les plus fidèles au devoir, le pain du corps nécessaire à l'activité de l'âme.

Des séductions d'un autre genre font le siège de la noblesse : celles du plaisir et celles de l'agiotage pour fournir au plaisir.

Les hommes de l'armée et de la magistrature se voient enveloppés d'un réseau d'espions et de délateurs, qui ne leur laissent d'autre liberté que celle d'exécuter les ordres de la franc-maçonnerie.

L'industrie et le commerce périclitent, toutes les fortunes sont menacées, et, avec les fortunes, tombent les situations d'où peuvent découler sur le peuple les salutaires influences.

Et, cependant, malgré toutes les entraves et toutes les persécutions ; malgré même les défections et les découragements qu'elles sont de nature à produire, il faut, il est plus nécessaire que jamais que l'élite se maintienne et qu'elle agisse. Qu'elle agisse d'abord sur elle-même, chacun s'efforçant de devenir meilleur ; puis sur son entourage : le prêtre dans sa paroisse,

le père dans sa famille, le patron dans son atelier, le capitaine dans sa compagnie, chacun sur tous ceux qu'il peut atteindre, afin de développer le noyau d'aristocratie que DIEU nous a laissé, ne voulant point que nous subissions le sort de Sodome et de Gomorrhe [1].

Que le père de famille se souvienne que la chute pèse toujours sur les enfants des hommes, et qu'il use de l'autorité dont DIEU l'a investi pour redresser les âmes, les discipliner et les élever. Qu'il porte ses regards au delà des berceaux qui l'entourent, et qu'il fasse tout ce qui est en son pouvoir pour perpétuer son esprit dans sa descendance aussi loin qu'elle ira.

Et de même, que tous ceux que la Providence a placés à un sommet si peu élevé qu'il soit, mettent toute leur âme et toutes leurs forces à en faire descendre le vrai et le bien sur ceux qu'ils voient plus bas. C'est pour cela que DIEU a fait les hauteurs, afin qu'elles reçoivent de Lui, pour les répandre dans les vallées, les dons de son infinie Bonté. C'est d'Elle que tout bien découle, mais Elle veut des canaux. Heureux ceux à qui Elle fait cet honneur. « Le principe de la hiérarchie, dit saint Denys l'Aréopagite, dans son traité de la *Hiérarchie ecclésiastique* [2], est la Trinité, source de vie, bonté essentielle, cause unique de tout, et qui, dans l'effusion de son amour, a communiqué à toutes choses l'être et la perfection. » Dans la *Hiérarchie céleste*, sa pensée se complète ainsi : « L'ordre hiérarchique est que les uns soient purifiés et que les autres purifient ; que les uns soient illuminés et que les autres illuminent ; que les uns soient perfectionnés et que les autres perfectionnent, et qu'ainsi chacun ait son mode d'imiter DIEU. »

Ceux à qui DIEU a donné la lumière, ont le devoir de la répandre ; ceux qui, par sa grâce, ont gardé la pureté des mœurs, ont le devoir de travailler à la propager ; ceux qui, en quelque ordre que ce soit, sont arrivés à une perfection, doivent aider leurs frères à y atteindre. C'est là imiter DIEU, l'imiter dans le plus noble de ses attributs, la Bonté, qui, dit saint Thomas d'Aquin, est diffusive de ce qui est en elle.

Au peuple d'imiter cette bonté dans sa famille, au noble dans ses terres, à l'industriel dans ses usines, au prêtre dans son bercail.

---

1. Isaïe, I, 9.
2. Chap. I.

Dans une discussion qui eut lieu en 1886 à l'Académie des sciences sur la question sociale, M. Ravaisson en indiqua la solution en ces termes : « Que les classes supérieures renouvellent, et s'il se peut avec plus de force, la tradition de l'antique générosité d'où est sortie partout, mais peut-être plus en France qu'ailleurs, tout ce qui s'est fait de grand : on verra se reformer une société unie et par suite durable. Pour résumer ma pensée, je dirai, qu'à mon avis, la seule solution que puisse recevoir ce qu'on appelle la question ouvrière, et plus généralement la question sociale, c'est une réforme morale qui rétablirait la réciprocité du dévouement et des services, que cette réforme doit résulter d'une éducation nouvelle donnée à la nation, que cette éducation c'est aux classes supérieures qu'il appartient de l'entreprendre, mais en commençant par elles-mêmes. [1] »

La grande erreur des démocrates, qui ont vraiment au cœur la pitié du peuple, est de vouloir élever tous les hommes à la fois, par des règlements et des lois. Cela n'a jamais pu se faire. Le ressort de l'homme est dans son âme, les lois ne sont qu'un frein, un lien extérieur, incapable de stimuler la vie. La vie vient de Dieu. Les premiers à profiter des bénéfices de la Rédemption et de la civilisation, doivent tendre la main aux autres, les aider à suivre, les conduire peu à peu vers le bien : « que le premier parmi vous soit le serviteur de tous [2] ». Cette voie est assurément moins expéditive que celle de la législation, mais seule elle peut conduire au terme. Le terme est l'élévation de tous, l'extension des classes supérieures à toute la nation par la dilatation des aristocraties, par la généralisation du capital et des vertus qui le créent. Faut-il appeler cela « démocratie » ? Evidemment non, puisque le peuple est appelé par là à faire partie de l'aristocratie, et qu'il ne peut être ainsi éclairé et secouru que par ceux qui sont déjà arrivés à être meilleurs, en un mot par l'aristocratie.

1. Dans la *Réforme sociale*, 1er juin 1886.
2. *Mat.*, xx, 27.

CHAPITRE LXIII

INNOVA DIES SICUT A PRINCIPIO

Le titre de ce chapitre est emprunté aux derniers mots de la prière que Jérémie adressa à DIEU, à la suite de ses Lamentations.

Toi, Jehovah, tu règnes éternellement ;
Ton trône subsiste d'âge en âge.
Pourquoi nous oublierais-tu à jamais,
Nous abandonnerais-tu pour toute la durée de nos jours?
Fais-nous revenir à toi, Jehovah ! et nous reviendrons ;
DONNE-NOUS DE NOUVEAUX JOURS COMME CEUX D'AUTREFOIS.

Les jours d'autrefois ! rappelons-les. Renouvelons dans nos cœurs, dans un esprit de reconnaissance et dans un esprit de prière, le souvenir des bienveillances que DIEU a manifestées pour nous dès nos origines.

Echo de la tradition conservée par Hincmar, Surius, Marlot et autres, Baronius en fait ainsi le récit :

« Dans la chapelle du palais dédiée à saint Pierre, saint Remi, Clovis et sainte Clotilde étaient assis, entourés des clercs qui avaient accompagné le Pontife, et des officiers du Roi et de la Reine. Le prélat donnait au Roi des enseignements salutaires, et lui inculquait les commandements évangéliques. Pour confirmer la prédication du saint évêque, DIEU voulut montrer visiblement ce qu'il dit à tous les fidèles : « Quand deux ou trois sont assemblés en mon nom, je suis au milieu d'eux ».

» Tout à coup, en effet, une abondante lumière, plus éclatante que celle du soleil, remplit toute la chapelle et l'on entendit en même temps ces paroles :

» LA PAIX SOIT AVEC VOUS. C'EST MOI, NE CRAIGNEZ RIEN : DEMEUREZ DANS MON AMOUR.

» Puis, après ces paroles, la lumière disparut, et une odeur d'une incroyable suavité embauma le palais, afin de prouver avec évidence que l'auteur de la lumière, de la paix et de la douceur y était venu, car, l'évêque excepté, aucun des assistants n'avait pu le voir, parce qu'ils étaient éblouis par l'éclat de la lumière. Sa splendeur pénétra le Saint Pontife, et la lumière qu'il rayonnait illuminait le palais avec plus d'éclat que les flambeaux qui l'éclairaient...

» Un miracle digne des temps apostoliques, pour me servir des expressions d'Hormisdas, succéda à cette apparition, comme le rapportent Aimoin et Hincmar, évêque de Reims ; je veux parler de l'ampoule du saint chrême apportée du ciel par une colombe, et qui servit à sacrer Clovis et, à son exemple, tous les rois de France, ses successeurs. [1] »

« Par ces éclatants prodiges, poursuit le grand historien de l'Eglise, DIEU voulut manifester clairement de quel poids *(quantæ molis erat)* était la conversion du roi des Francs et de son peuple. [2] »

La miraculeuse conversion des Francs suivit celle du roi. Sur la demande de saint Remi, Clovis alla parler aux Francs.

« Mais avant qu'il ait pris la parole, la puissance divine prend le devant, et tout le peuple s'écrie d'une seule voix : « Nous repoussons les dieux mortels, pieux prince ; nous sommes prêts à suivre le DIEU immortel annoncé par Remi. » A cette nouvelle,

1. Voici ce que rapporte Hincmar : « On était au baptistère ; le clerc qui portait le chrême, arrêté par la foule, ne put parvenir jusqu'aux fonts baptismaux ; le chrême allait manquer. Saint Remi se mit aussitôt en prières, et voici que, tout à coup, une colombe plus blanche que la neige apparut, portant dans son bec une ampoule pleine d'un chrême sacré, dont le vénérable évêque versa le contenu dans les fonts baptismaux ; à l'instant se répandit une odeur plus suave que tous les parfums qu'on avait épanchés. »

Telle était, dès le IXe siècle, la tradition rémoise. Au sacre de nos rois, les onctions étaient faites avec un chrême préparé sur la patène d'or du calice de saint Remi, auquel on ajoutait une larme du baume contenu dans la Sainte Ampoule, tirée à l'aide d'une aiguille d'or.

La Sainte Ampoule fut brisée le 8 octobre 1793 par Philippe Rühl, député du Bas-Rhin, sur le socle de la statue de Louis XV, place Royale. Mais la veille du jour où sa destruction fut ordonnée, MM. Seraine et Ph. Hourelle, ainsi que le constate un procès-verbal authentique, tirèrent, à l'aide de l'aiguille d'or, le plus qu'ils purent du baume miraculeux, l'enfermèrent dans du papier et le conservèrent. Ces fragments permirent de reconstituer la Sainte Ampoule, qui fut employée comme autrefois pour le sacre de Charles X.

2. T. VI, p. 464. Année 499, XVIII.

le Pontife, comblé de joie, ordonne de préparer le bain sacré. Tout le temple est embaumé d'une odeur divine, et DIEU accorde aux assistants une si grande grâce, qu'ils se croyaient parfumés des odeurs du ciel. [1] »

Baronius ajoute :

« Instruit de la voie de DIEU, le roi entra avec la courageuse nation des Francs par la porte de la lumière éternelle. Elle crut au CHRIST et devint une nation sainte, un peuple d'acquisition afin qu'en lui fût annoncée la puissance de CELUI qui les appela des ténèbres à son admirable lumière. »

C'est une légende, dira-t-on ; mais DIEU ne peut-il faire des prodiges? N'avait-il point une raison suffisante d'en faire pour consacrer et encourager à son service le peuple dont il voulait faire son bras droit? Et enfin, comment nier un prodige raconté par de graves et saints historiens, implicitement affirmé par le témoignage du pape Hormisdas, qui écrit à saint Remi que des miracles égaux à ceux des temps apostoliques éclatèrent en France, confirmés par la Sainte Ampoule et le don de guérir les écrouelles, scellé pour ainsi dire par le CHRIST lui-même, qui appellera plus tard le roi de France « le fis aîné de son Cœur sacré ».

« A dater de là, dit Mgr Pie, une grande nation, une autre tribu de Juda commença dans le monde. Les pontifes de Rome, d'accord avec les évêques de Gaule, ne s'y méprirent point. A travers l'obscurité profonde qui leur avait si longtemps et si douloureusement voilé le mystère de l'avenir, ils saluèrent aussitôt l'astre nouveau qui se levait en Occident et ils conçurent des présages qui n'étaient point trompeurs. »

Un historien, de ceux qui sont les moins disposés à voir dans les événements humains l'intervention divine, M. Th. Lavallée, a dit également :

« La conversion de Clovis fut un immense événement, elle commença la grandeur des Francs et de la Gaule. Dès ce moment, ce pays devient le centre du catholicisme, de la civilisation et du progrès. Dès ce moment, il prend la magistrature de l'Occident qu'il n'a pas cessé d'exercer. »

Les papes et les évêques entrevirent dès les premiers jours cette glorieuse carrière et la prophétisèrent.

Le pape Anastase II écrivit à Clovis :

« Nous louons DIEU qui a tiré de la puissance des ténèbres un

1. Ibid., p. 462, XX; édition de Venise.

si grand prince, AFIN DE POURVOIR L'EGLISE D'UN DÉFENSEUR et l'a orné du casque du salut pour combattre ses pernicieux adversaires. Courage donc, cher et glorieux fils, afin d'attirer sur votre sérénissime personne et sur votre royaume la protection céleste du DIEU tout-puissant ; qu'il ordonne à ses anges de vous garder dans toutes vos voies, et vous donne partout la victoire sur vos ennemis. [1] »

« Et saint Remi, avant de mourir, dit Baronius, inspiré par l'Esprit-Saint, à la façon des patriarches, donna à la France une bénédiction consignée dans son testament, confirmée par la signature des évêques (saint Vaast, saint Médard, saint Loup) et dont voici les termes :

« Si mon Seigneur JÉSUS-CHRIST daigne écouter la prière que je fais chaque jour pour la maison royale, afin qu'elle persévère dans la voie où j'ai dirigé Clovis POUR L'ACCROISSEMENT DE LA SAINTE EGLISE DE DIEU, puissent les bénédictions que l'Esprit-Saint a versées sur sa tête par ma main pécheresse s'accroître par ce même Esprit sur la tête de ses successeurs ! Que de lui sortent des rois et des empereurs *qui feront la volonté du Seigneur pour l'accroissement de la Sainte Eglise* et qui seront, par sa puissance, confirmés et fortifiés dans la justice. Puissent-ils chaque jour augmenter leur royaume, le conserver et mériter de régner éternellement avec le Seigneur dans la Jérusalem céleste. »

Saint Avitus, évêque de Vienne, qui n'avait pu assister au baptême de Clovis, lui écrivit aussi une lettre « où l'on ne sait, dit M. Godefroid Kurth, ce qu'il faut admirer le plus de l'élévation du langage, de la justesse du coup d'œil ou de l'inspiration sublime de la pensée » : « ... De toute votre antique généalogie, vous n'avez rien voulu conserver que votre noblesse, et vous avez voulu que votre descendance fît commencer à vous toutes les gloires qui ornent une haute naissance. Vos aïeux vous ont préparé de grandes destinées : vous avez voulu en préparer de plus grandes à ceux qui viendraient après vous... Puisque DIEU, grâce à vous, va faire de votre peuple le sien tout à fait, eh bien!

1. Nous devons dire que la lettre du pape Anastase II à Clovis, bien que ne portant aucun caractère interne de supposition, (elle est d'ailleurs trop courte pour offrir beaucoup de prise à la critique), doit être tenue pour suspecte à cause de sa provenance. Elle est, en effet, rapportée par le savant Jérôme Viguier, auteur de documents fabriqués. (Voir *Clovis*, par M. Godefroid Kurth).

offrez une partie du trésor de foi qui remplit votre cœur à ces peuples assis au delà de vous, et qui, vivant dans leur ignorance naturelle, n'ont pas encore été corrompus par les doctrines perverses (l'arianisme) ; ne craignez pas de leur envoyer des ambassades et plaidez auprès d'eux la cause de DIEU qui a tout fait pour la vôtre [1] ». « C'est, dit M. Kurth, le programme du peuple franc qui est ici formulé. Pour qui, à quatorze siècles de distance, voit se dérouler dans le passé le rôle historique de ce peuple, alors enveloppé dans les ténèbres de l'avenir, il semble qu'on entende un voyant d'autrefois prédire la mission d'un peuple d'élus. La nation franque s'est chargée, pendant des siècles, de réaliser le programme d'Avitus : elle a porté l'Evangile aux peuples païens, et, armée à la fois de la croix et de l'épée, elle a mérité que ses travaux fussent inscrits dans l'histoire sous ce titre : *Gesta Dei per Francos.* [2] »

En même temps qu'elle leur était donnée par DIEU, signifiée par le pape et par les évêques, la mission d'être dans le monde le défenseur de la Sainte Eglise était conférée aux rois des Francs par les empereurs romains.

Quoique transporté en Orient, l'empire romain conserva longtemps en Occident son prestige. Aussi Clovis ne se crut assuré de ses conquêtes qu'en recevant de l'empereur Anastase le titre et les insignes de patrice, de consul et d'auguste. Dans sa joie, comme le raconte Grégoire de Tours, il prit solennellement possession de sa nouvelle dignité à Saint-Martin de Tours, et fit frapper, pour les distribuer au peuple, des monnaies à l'effigie d'Anastase, avec cette devise au revers :

Victoria Augusto, Regi, viro illustri Clodoveo. — *Victoire à Clovis, Auguste, Roi, homme illustre.*

Dès ce jour, Clovis fut donc également investi, au nom de l'Empereur, de la double mission de protéger l'Eglise et les pauvres. Et dès lors, cette mission fut toujours regardée comme le plus précieux héritage des souverains de la France. En conférant le patriciat aux rois mérovingiens, les empereurs d'Orient leur disaient :

« Comme nous ne pouvons nous acquitter seuls de la charge qui nous est imposée, nous vous accordons l'honneur de faire

1. A. Avitus, *Epist.*, 46 (41).
2. *Clovis*, p. 355.

justice aux églises de DIEU et aux pauvres, vous souvenant que vous rendrez compte au Souverain Juge. [1] »

Quand peu à peu les liens de l'Orient et de l'Occident se brisèrent, les Papes, au nom « de Pierre, présent à Rome dans *sa chair*, » et du consentement des Romains, donnèrent seuls ce mandat. Grégoire III investit du patriciat Charles-Martel, titre que la mort ne lui permit pas d'accepter, mais qui passa à Pépin et à ses fils. C'est ce qui explique comment le Pape fut consulté pour l'élection de Pépin au trône de France. Trois ans après son sacre, Etienne lui écrivait en ces termes au nom de saint Pierre et au sien :

« Pierre, apôtre, appelé par JÉSUS-CHRIST, Fils du DIEU vivant, et avec moi l'Eglise catholique, apostolique, romaine, maîtresse de toutes les autres, et Etienne, évêque de Rome :

» A vous, hommes très excellents, Pépin, Charles et Carloman, tous trois rois ; aux évêques, abbés, ducs, comtes, à toutes les armées et à tous les peuples des Francs.

» Moi, Pierre, ordonné de DIEU pour éclairer le monde, je vous ai choisis pour *mes fils adoptifs*, afin de défendre contre leurs ennemis la cité de Rome, le *peuple que Dieu m'a confié* et le lieu où je repose *selon la chair*. Je vous appelle donc à délivrer l'Eglise de DIEU qui me fut recommandée d'En-Haut ; et je vous presse, parce qu'elle souffre de grandes afflictions et des oppressions extrêmes... Je vous prie et je vous conjure, comme si j'étais présent devant vous ; car, *selon la promesse reçue de Notre-Seigneur et Rédempteur, je distingue le peuple des Francs entre toutes les nations*... Prêtez aux Romains, prêtez à *vos frères* tout l'appui de vos forces, afin que moi, Pierre, *vous couvrant de mon patronage en ce monde et dans l'autre*, je vous dresse des tentes dans le royaume de DIEU. [2] »

Ainsi, les *Francs* sont frères des Romains non pas seulement comme tous les catholiques en tant que fils spirituels de Pierre, mais comme ses *fils adoptifs*, comme concitoyens, titre que d'autres Papes nous donnent.

---

1. Ozanam, *Civilisation chrétienne*.

2. Ozanam a accompagné la publication de cette lettre des réflexions suivantes : « En citant la lettre écrite par le pape Etienne au nom de l'apôtre saint Pierre, je me suis borné aux passages les plus décisifs. La critique moderne ne permet plus de considérer cette lettre comme une supercherie religieuse, ni même comme une vaine prosopopée. » (*Etudes germaniques*, t. II, p. 250).

Plus tard, Adrien écrivait à Charlemagne :

« En ces temps heureux qui sont les vôtres et les miens, l'Eglise de DIEU et de saint Pierre sera élevée plus haut que jamais, afin que les nations qui auront vu ces choses s'écrient : *Seigneur, sauvez le Roi et exaucez-nous au jour où nous vous invoquerons.* Car voici qu'un nouveau Constantin, *Empereur très chrétien*, a paru parmi nous. [1] »

Léon III, vingt-cinq ans plus tard, réalisait ces aspirations et couronnait Charlemagne.

Le jour de Noël 800, pendant qu'il assistait à la messe, le Pape, sans que la cérémonie eût été annoncée, posa à l'improviste la couronne impériale sur la tête du grand monarque, et le revêtit du manteau des Césars aux acclamations du Sénat et du peuple romain, qui cria par trois fois : *A Charles, très pieux auguste couronné de Dieu ; au grand et pacifique empereur des Romains, longue vie et victoire.*

Alors, Charlemagne prêta ce serment :

« *Au nom du Christ, moi, Charles, je m'engage devant Dieu et* SON APÔTRE PIERRE, *à protéger et à défendre cette sainte Eglise romaine, moyennant l'aide d'En-Haut, autant que je saurai et pourrai.* » Aussi, dans son testament, le grand empereur recommanda, *par-dessus tout*, la défense de l'Eglise à ses fils.

Ce qu'Anastase avait écrit à Clovis, ce qu'Étienne avait écrit à Pépin, Grégoire IX le répéta dans sa lettre à saint Louis :

« Le Fils de DIEU, dont le monde entier exécute les lois, et aux désirs duquel les armées célestes s'empressent d'obéir, a établi sur la terre divers royaumes et divers gouvernements pour l'accomplissement des célestes conseils. Mais comme autrefois, entre les tribus d'Israël, la tribu de Juda reçut des privilèges tout particuliers, ainsi le royaume de France a été distingué entre tous les peuples de la terre par une prérogative d'honneur et de grâce.

» De même que cette tribu n'imita jamais les autres dans leur apostasie, mais vainquit, au contraire, en maints combats, les infidèles, ainsi le royaume de France ne put jamais être ébranlé dans son dévouement à DIEU et à l'Eglise ; jamais il n'a laissé périr dans son sein la liberté ecclésiastique ; jamais il n'a souffert que la foi chrétienne perdît son énergie propre ; bien plus,

1. Ozanam, *Civilisation chrétienne.*

pour la conservation de ces biens, rois et peuples n'ont pas hésité à s'exposer à toutes sortes de dangers et à verser leur sang.

» Il est donc manifeste que ce royaume béni de DIEU a été choisi par notre Rédempteur pour être l'exécuteur spécial de ses divines volontés. JÉSUS-CHRIST l'a pris en sa possession comme un carquois d'où il tire fréquemment des flèches choisies, qu'il lance avec la force irrésistible de son bras, pour la protection de la liberté et de la foi de l'Eglise, le châtiment des impies et la défense de la justice. [1] »

Avant lui, Honorius III avait appelé la France « le mur inexpugnable de la chrétienté » ; Innocent III avait dit : « Les triomphes de la France sont les triomphes du Siège apostolique » ; et Alexandre III : « La France est un royaume béni de DIEU dont l'exaltation est inséparable de celle du Saint-Siège. »

Pour abréger, venons-en à Léon XIII qui résume ainsi notre histoire : « La très noble nation française, pour les grandes choses qu'elle a accomplies dans la paix et dans la guerre, s'est acquis envers l'Eglise catholique des mérites et des titres à une reconnaissance immortelle et à une gloire qui ne s'éteindra jamais. » — « A mesure qu'elle progressait dans la foi chrétienne, on la voyait monter graduellement à cette grandeur morale qu'elle atteignit comme puissance politique et militaire.» — «De tout temps, la Providence s'est plu à confier aux bras vaillants de la France la défense de l'Eglise, et quand elle la voyait s'acquitter fidèlement de sa mission, elle ne manquait pas de la récompenser par une augmentation de gloire et de prospérité. Ah ! nous le demandons au Ciel avec instance, puisse la France d'aujourd'hui, par sa foi religieuse, se montrer digne de la France du passé ! Puisse-t-elle rester fidèle aux grandes traditions de son histoire, et travailler ainsi à sa véritable grandeur ! [2] »

A chaque renouvellement de règne, le sacre du roi venait sceller à nouveau l'alliance contractée entre le CHRIST et la France, et si souvent notariée, pour ainsi dire, par les souverains Pontifes.

---

1. Labbe. *Collection des Conciles*, t. XIV, p. 266.
2. Encyc. *Nobilissima Gallorum gens.* — Encyc. *Au Milieu des Sollicitudes.* — Discours aux pèlerins français, 8 mai 1881.

Le sacre de ses rois a longtemps été un privilège réservé à la France. Aucun empereur romain, ni Constantin, ni Théodose n'avaient demandé à l'Eglise de consécration religieuse. Quand le moment vint où la Providence voulut avoir en France des rois protecteurs du Saint-Siège et propagateurs de la Foi catholique, saint Remi, comme un nouveau Samuel, donna l'onction sainte au fondateur de la monarchie française.

Ce ne fut que bien plus tard que l'Espagne voulut avoir, elle aussi, un roi oint de l'Huile sainte. L'Angleterre, puis les autres nations de l'Europe, exprimèrent ensuite le même désir.

Mais le sacre des rois de France a conservé un cérémonial particulier. Il serait bien long de le reproduire, qu'il suffise d'en signaler les points principaux.

Avant de célébrer la messe du sacre, le prélat consécrateur rappelait au roi ses devoirs :

« Comme aujourd'hui, excellent prince, vous allez recevoir l'onction sainte et les insignes de la royauté par nos mains, et comme (quoique indigne) nous tenons la place du CHRIST, notre Sauveur, il est bon que nous vous avertissions de la charge que vous allez prendre. Cette place est illustre, mais pleine de dangers, de travaux et de sollicitudes. Considérez que tout pouvoir vient du Seigneur DIEU, *par qui les rois règnent et les législateurs décrètent des lois justes*, et que vous aussi vous aurez à rendre compte à DIEU du troupeau qui vous est confié.

» Et d'abord, gardez la piété, rendez un culte à DIEU, votre Seigneur, de tout votre esprit et d'un cœur pur. *Défendez constamment et contre tous la religion chrétienne et la foi catholique*, que vous avez professée dès votre berceau. Rendez aux prélats et aux autres prêtres l'honneur qui leur est dû. Administrez invariablement la justice, sans laquelle aucune société ne peut durer longtemps, en récompensant les bons et en châtiant les méchants. Défendez contre toute oppression les veuves, les orphelins, les pauvres, les faibles. Montrez-vous avec une dignité royale, doux, affable, plein de bénignité pour ceux qui vous approchent. Conduisez-vous de telle sorte que vous paraissiez règner non dans votre intérêt, mais dans *l'intérêt du peuple entier*, et attendez non de la terre, mais du Ciel, la récompense de vos bienfaits. »

Le prince promettait de défendre la foi catholique, le temporel des Eglises confiées à sa garde et de faire justice à tous.

Le peuple acceptait cette promesse et se liait à son tour envers lui.

Le Pontife demandait au peuple s'il *voulait se soumettre à ce prince* et obéir à ses ordres. Ce n'est qu'après la réponse unanime du clergé et du peuple que l'évêque appelait la bénédiction de DIEU sur la tête du prince. Il lui remettait l'épée, la couronne et la main de justice, *prises de dessus l'autel* [1], comme on le lui faisait remarquer; le métropolitain le faisait asseoir sur le trône en lui disant :

« Sois ferme, et garde l'Etat que tu tiens de la succession paternelle et qui t'est délégué par droit héréditaire, par *l'autorité* du DIEU tout-puissant et par *la tradition* de tous les Evêques et *des autres serviteurs* de DIEU; que le médiateur de DIEU et des hommes t'établisse, sur ce trône royal, le médiateur du clergé et du peuple ; et que Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, Roi des rois et Seigneur des seigneurs, te confirme sur le trône de ce royaume et te fasse régner avec lui dans son royaume éternel.»

Tout le droit chrétien était exprimé en ces paroles: 1° le droit humain du prince, l'hérédité ; 2° le droit humain du peuple qui approuvait la transmission de la couronne à l'héritier légitime ; 3° le droit divin qui investissait le prince « par l'autorité de DIEU tout-puissant et la tradition des évêques » ; 4° la royauté souveraine et éternelle du CHRIST.

Au pouvoir humain qui ne vient pas d'elle mais qu'elle confirme, comme elle confirme le contrat que font entre eux les époux, l'Église ajoutait quelque chose, comme elle ajoute au mariage de droit naturel la grâce du sacrement. Ce quelque chose était une mission et un don : la mission que nous avons vu conférer par les Papes et les empereurs romains, le don surnaturel exposé dans ce qui suit.

Le roi de France était sacré avec le Saint Chrême, la plus noble des Huiles Saintes, celle qui est employée au sacre des évêques.

---

1. Ceux qui ont voulu déroger à cette habitude n'ont pas porté bonheur à leur royauté ! Charlemagne fit prendre la couronne par son fils, Louis le Débonnaire ; Louis le Débonnaire devait la laisser tomber de sa tête. Napoléon prit lui-même la couronne et posa celle de l'impératrice sur la tête de Joséphine : Joséphine était répudiée quelque temps après et le puissant empereur mourut découronné sur une île perdue au milieu de l'Océan.

Le roi recevait ces insignes de la main de l'archevêque comme pour déclarer bien haut que tout pouvoir vient de DIEU.

Lorsque d'autres rois demandèrent à l'Église de les sacrer eux aussi, elle ne voulut leur appliquer que l'Huile des catéchumènes.

Le roi était oint à la tête d'abord, comme l'évêque, pour montrer que de même que l'évêque a la première dignité dans le clergé, le roi de France avait la prééminence sur tous les souverains. Il était oint aux mains, comme le prêtre, non pour le ministère de l'autel, mais pour la force à exercer contre les ennemis de l'Église et de son peuple, et aussi, comme nous le verrons, pour leur conférer le don des guérisons. Il était oint aux épaules « pour porter le faix des affaires et de la paix et de la guerre ». Il était oint aux coudes « pour les rendre invincibles à ses ennemis ».

L'onction sainte ainsi pratiquée faisait le roi.

On sait que Jeanne d'Arc n'a jamais appelé Charles XII que « gentil dauphin » avant qu'elle l'eût mené sacrer à Reims.

L'onction sainte donnait la personne du roi à la France, de telle sorte que le roi appartenait plus au pays qu'il ne s'appartenait à lui-même. Après les États de l'Église, c'est en France que la royauté était la plus dégagée des liens terrestres, la plus spiritualisée, peut-on dire. Le roi était plus véritablement le père de son peuple que de ses propres enfants. Il devait sacrifier ceux-ci à celui-là, et il savait le faire, comme les tables de marbre de Versailles en font foi. Ou plutôt ses enfants n'étaient plus à lui, c'étaient « les fils de France ».

L'onction sainte donnait au roi un certain caractère de sainteté, non point de cette sainteté qui rend l'homme capable de voir DIEU tel qu'il est dans les splendeurs éternelles, mais de celle qui établit des rapports particuliers entre DIEU et telle ou telle de ses créatures. C'est saint Thomas d'Aquin qui les a qualifiées de ce nom : sainteté. Et il donne en preuve de leur existence ce qui s'est passé au baptême de Clovis et ce que DIEU a renouvelé de siècle en siècle jusqu'à nos jours.

« Nous trouvons, dit-il, une preuve de cette SAINTETÉ dans les gestes des Francs et du B. Remi. Nous la trouvons dans la sainte Ampoule apportée d'en haut par une colombe pour servir au sacre de Clovis et de ses successeurs, et dans les signes, prodiges et diverses cures opérés par eux. » (*De Reg. Princ.*, II-XVI.)

Saint Thomas d'Aquin entend parler ici du pouvoir donné aux rois de France de guérir des écrouelles.

C'est un fait constant, appuyé sur le témoignage d'un grand nombre de théologiens, d'historiens et de médecins, que les rois légitimes de la France ont joui de ce privilège. Le vénérable Guibert, abbé au monastère de Saint-Marc à Nogent-sur-Coucy, dans le diocése de Laon, une des lumières de l'Église de France au commencement du XIIe siècle, parle en ces termes de cette prérogative : « Que dirai-je du *miracle journalier* [1] que NOUS VOYONS opérer à notre maître le roi Louis ? J'AI VU ceux qui ont des écrouelles au cou ou ailleurs, se presser en foule autour de lui, afin qu'il les touchât en les marquant du signe de la croix ; j'étais à ses côtés, et je voulais les en empêcher, mais lui, avec sa bonté naturelle, leur tendait doucement la main et il faisait sur eux le signe de la croix avec beaucoup d'humilité ». Il ajoute que le roi Philippe, père de Louis, avait d'abord exercé, « avec la même facilité ce glorieux pouvoir ». « J'ignore, ajoute-t-il, quelles fautes le lui firent perdre ». Guillaume de Nangis rapporte qu'aux paroles usitées : *Le roi te touche, Dieu te guérisse*, dites pour la guérison des scrofuleux « desquels DIEU a accordé aux rois de France une grâce singuliére », le roi saint Louis avait coutume d'ajouter le signe de la croix parce qu'il désirait que la guérison fût attribuée au signe salutaire de la Rédemption. Ce qui continua d'être observé dans la suite. Etienne de Conty, savant moine de Corbie en 1400, dans son histoire manuscrite du roi de France dit : *Est veritas quod innumerabiles sic de hac infirmitate fuerunt sanati per plures reges Franciæ.*

Guiart, le poète-soldat, chante ainsi ces guérisons :

Tout seulement par le touchier
Sans emplastre dessus couchier
Ce qu'autres roys ne peuvent faire.

Le moine Ives de Saint-Denis a laissé la relation des dernières paroles de Philippe le Bel expirant à son fils aîné : « Devant le confesseur, seul, secrètement, lui enseigna comment il devait faire pour toucher les malades, et les paroles saintes lui enseigna qu'il avait coutume de prononcer quand il les touche. Semblablement, il lui dit que c'était à grande révérence, sainteté et pureté qu'il devait ainsi toucher les infirmes, nettoyé de conscience et de mains ».

André du Laurens, que le livre de Raison publié par M. Charles

1. Ce pouvoir n'était point borné aux jours du sacre.

Ribbes a montré dans le cadre d'une famille si honnête et si chrétienne, étant premier médecin d'Henri IV, apporte son témoignage en ces termes : « N'est-ce pas une chose merveilleuse qu'une maladie rebelle et souvente fois incurable soit parfaitement guérie par le seul attouchement des rois très chrétiens et par quelques paroles prononcées de leur bouche ».

Louis XIV et Louis XV opérèrent encore des guérisons de scrofules et d'écrouelles : il en reste de nombreux procès-verbaux. Le Bolonnais Locatelli et un Allemand le Dr Nemeitz rapportent avoir vu au Louvre les malades atteints de scrofules et d'écrouelles rangés sur deux longues files. Louis XIV posait la main sur chacun d'eux disant : « Dieu te guérisse ». Puis, il l'embrassait. Il y avait là parfois huit cents malheureux atteints de ces maladies dégoûtantes. Pour arriver jusqu'au bout, observe le narrateur, il fallait plus que du courage.

A tous ces témoignages ajoutons celui d'un ami de Voltaire, le marquis d'Argenson. Il dit dans ses *Mémoires* : « Au sacre du roi à Reims, un homme d'Avesnes qui avait des écrouelles terribles alla se faire toucher du roi. Il guérit absolument. J'entendis dire cela. Je fis faire une procédure et information de son état précédent et subséquent, le tout bien légalisé. Cela fait, j'envoyai les preuves de ce miracle à M. de la Vrillière, secrétaire d'État de la province (I, 201). »

Enfin nous avons sous les yeux un double récit de ce qui se passa au sacre de Charles X, l'un fait par l'*Ami de la religion*, livraison du 9 novembre 1825 (T. XLV, p. 401), l'autre par les *Tablettes du Clergé*, livraison de novembre 1825.

Plusieurs personnes avaient été d'avis de supprimer cette cérémonie pour ôter un prétexte aux dérisions de l'incrédulité, et l'on donna l'ordre de renvoyer les scrofuleux. Ils se lamentèrent, le roi envoya une somme d'argent à leur distribuer. Ils dirent que ce n'était point cela qu'ils voulaient. M. l'abbé Desgenettes, alors curé de la paroisse des Missions Étrangères, plus tard curé de Notre-Dame des Victoires, qui était logé à Saint-Marcoul, voyant leur désolation, alla plaider leur cause, et le roi annonça sa visite pour le 30 mai à l'hospice. Les malades furent visités par M. Noël, médecin de l'hospice, et par M. Dupuytren, premier chirurgien du roi, afin de ne présenter que des malades vraiment atteints d'écrouelles.

Il en restait cent trente. Ils furent présentés successivement

au roi par les docteurs Alibert et Thévent de Saint-Blaise. Le roi les toucha en prononçant la formule traditionnelle. Le premier guéri fut un enfant de cinq ans et demi, M. Jean-Baptiste Camus ; il portait quatre plaies. La seconde fut une jeune fille de douze ans, Marie-Clarisse Faucheron ; elle portait une plaie scrofuleuse à la joue depuis l'âge de cinq ans. La troisième, Suzanne Grévisseaux, âgée de onze ans ; elle présentait des plaies et des tumeurs scrofuleuses. La quatrième, Marie-Elisabeth Colin, âgée de neuf ans, portait plusieurs plaies. La cinquième Marie-Anne Mathieu, âgée de quinze ans, avait une tumeur scrofuleuse et une plaie au cou. On dressa procès-verbal de ces guérisons et on attendit cinq mois avant de la clore et de la publier, afin de s'assurer que le temps les confirmerait. « Saint Marcoul ne put obtenir davantage de guérisons, observe un historien de l'abbaye, comme il arriva à JÉSUS lui-même, à cause de leur incrédulité ».

Le savant pape Benoît XIV a cru au privilège des rois de France aussi bien que saint Thomas d'Aquin. Il montre qu'il y a des grâces miraculeuses, qui ne sont pas accordées à raison de la sainteté de celui qui en est l'instrument, puis il ajoute : « Citons, par exemple, le privilège qu'ont les rois de France de guérir les écrouelles, non par une vertu qui leur est innuée, mais par une grâce qui leur a été accordée gratuitement, lorsque saint Marcoul l'obtint de DIEU pour tous les rois de France. »

La mission que la France devait accomplir par ses rois était, nous l'avons vu, descendue du cœur de DIEU dans le cœur des papes et des évêques ; la bouche des pontifes l'avait confiée aux rois, et la conduite quatorze fois séculaire des souverains l'avait imprimée aux cœurs des Français.

La loi salique en fut dès le premier jour la vive expression [1], en voici le premier prologue :

1. Les travaux les plus sérieux de l'érudition contemporaine, établissent que la rédaction latine de la loi salique fut d'abord promulguée par Clovis avant sa conversion au christianisme, c'est-à-dire de l'an 481 à l'an 496 ; et que le roi, après sa conversion, de 497 à 511, ajouta un certain nombre de titres ; ce que firent, à son exemple, ses successeurs. Le précieux manuscrit 4404 de la Bibliothèque nationale, publié par M. Pardessus, passe pour le texte le plus ancien et le plus complet de la loi salique. Elle a été rédigée et promulguée, selon toutes les probabilités, dans la Toxandrie, dans cette partie nord de la Belgique, entre l'Escaut et le Bas-Rhin, où Julien permit aux Saliens de résider.

La loi est précédée de deux prologues ajoutés après la conversion de

« L'illustre nation des Francs, *constituée par la main de Dieu,* forte dans la guerre, ferme dans les traités de paix, profonde dans le conseil, d'une noble stature, d'une beauté primitive de sang et de forme, pleine de courage, de promptitude et d'élan, *convertie récemment à la foi catholique et exempte d'hérésie ;* lorsqu'elle était encore dans l'état barbare, cherchant la science sous l'inspiration de DIEU, désirant la justice et gardant la piété selon ses mœurs, dicta la loi salique par l'organe des grands, ses chefs élus parmi plusieurs, du nom de Wisogast, Bodogast,

---

Clovis, un grand et un petit, et suivie d'un épilogue. Le grand prologue, *Gens Francorum,* est reproduit, dit M. Laferrière (*Histoire du Droit français,* tome III, p. 78 et suivantes), dans onze manuscrits, dont plusieurs sont antérieurs à la révision de Charlemagne, et le récit qu'il contient est confirmé par un autre prologue, *Placuit atque convenit,* plus simple par l'expression, identique par les faits, lequel accompagne le grand prologue dans cinq des onze manuscrits.

Ce grand prologue se retrouve dans une compilation du VIIIe siècle, le recueil des *Gesta Francorum.* Quelques critiques ont cru pouvoir attribuer la paternité de cet admirable monument historique au compilateur du VIIIe siècle. Le caractère même du document ne laisse pas cette hypothèse debout. Charlemagne a revisé la loi salique. Il reste de cette loi revisée, *lex emendata,* une cinquantaine de manuscrits connus. L'œuvre de Charlemagne n'a pas altéré celle de Clovis, elle y a seulement ajouté des dispositions nouvelles rendues nécessaires par l'état des mœurs et les intérêts de l'Église et de la société.

Le grand prologue est appelé dans l'un des plus anciens manuscrits *Laus Francorum,* et c'est bien le nom qu'il mérite. Rien n'a été écrit qui soit plus à l'honneur de notre race. «On sent en le lisant, dit M. Ginoulhiac (*Histoire générale du Droit français,* 1884, p. 143), qu'on est encore à une époque voisine de la conquête, sous l'influence des victoires récentes de Clovis et de la défaite des Romains. C'est, au surplus, ce que nous apprend le rédacteur du prologue lui-même par ces mots : *Ad catholicam fidem* NUPER *conversa,* qui indiquent pour sa rédaction une époque voisine de la conversion de Clovis au catholicisme. »

On ne possède que des textes latins de la loi salique ; il est probable cependant que la première rédaction en a été faite en langue franque, mais cette rédaction a dû être orale et non écrite. Les Francs, avant le VIIIe siècle, n'avaient pas de langue écrite. C'est là, pour le dire en passant, ce qui explique la rareté des documents relatifs à nos origines. Quand l'école hypercritique, avec son dédain des traditions, rejette les souvenirs les mieux établis, par ce seul argument qu'il n'y a pas de documents, elle oublie que les Francs n'écrivaient pas, mais conservaient dans des chants la mémoire de leurs fondateurs et des événements marquants de leur vie nationale. Ceux-là seuls qui possédaient la langue latine pouvaient fixer par l'écriture leur pensée, et c'était alors le très petit nombre. Quoi qu'il en soit, et pour nous en tenir à notre sujet, nous dirons avec l'historien du droit français, M. F. Laferrière, inspecteur général des Facultés de droit : « Il faut regarder les prologues et l'épilogue de la loi salique comme des documents authentiques (*Histoire générale du Droit français,* 1884, p. 79).» (*Semaine religieuse de Rouen*).

Salegast, Wodogast, lesquels, dans trois assemblées réunies aux lieux appelés *Salachem*, *Bodochen* et *Widochem*, après avoir discuté soigneusement les origines de toutes les causes et traité de chacune en particulier, décrètèrent le jugement suivant.

» Mais dès que, par la grâce de DIEU, le roi des Francs, grand et invincible, Clovis, eut reçu le baptême catholique, ce qui ne convenait plus dans le pacte fut lucidement corrigé tant par le roi vainqueur que par Childebert et Clotaire. « VIVE LE CHRIST QUI AIME LES FRANCS » ! que le Seigneur *Jésus-Christ garde leur royaume* et remplisse les chefs de sa lumière et de sa grâce ; qu'il protège leur armée, soutienne leur foi et accorde à leur piété la joie, le bonheur, la paix et la durée de leur domination !

» C'est cette race d'hommes, en effet, qui, peu nombreuse encore, mais vaillante et forte, secoua dans les combats et rejeta de sa tête le joug si dur des Romains ; ce sont les Francs qui, après leur admission au baptême, recherchèrent et couvrirent d'or et de pierres précieuses les corps des saints martyrs que les Romains avaient mutilés par le fer, livrés aux flammes ou jetés aux bêtes féroces pour être dévorés. »

Un peu plus tard, l'Église de France demanda, dans l'oblation même du saint sacrifice, la grâce de toujours faire les œuvres que sa vocation lui imposait :

« Dieu tout-puissant et éternel, qui, pour servir d'instrument à votre divine volonté dans le monde, et *pour le triomphe et la défense de votre sainte Eglise, avez établi l'empire des Francs*, éclairez toujours et partout leurs fils de vos divines lumières, afin qu'ils voient ce qu'ils doivent faire pour établir votre règne dans le monde, et que, persévérant dans la charité et dans la force, ils réalisent ce qu'ils auront vu devoir faire par Notre-Seigneur Jésus-Christ.... [1] »

Ce n'est pas seulement au saint autel que la France portait le sentiment inné de sa sublime mission. Dans l'une de ses chansons de geste, elle se glorifiait de ce que DIEU eût fait couronner par les anges son premier roi pour être son sergent.

Le premier roi de France fit Dieix par son command,
Couronner à ses anges dignement en chantant,
Puis le commanda être en terre son sergent.

1. Cette prière est tirée d'un missel du IXe siècle, qu'on fait remonter jusqu'au VIIe siècle. (Dom Pitra, *Histoire de saint Léger*. Introduction, p. XXII.)

Dans le mystère d'Orléans, elle-même se définissait ainsi :

C'est le royaume qui soutient
Chrétienté et la maintient !

L'un de ses dictons marquait la nécessité de l'union du sacerdoce et du roi, ou, comme on dit aujourd'hui de l'Eglise et de l'Etat, pour l'accomplissement de cette mission et les malheurs qui résulteraient de leur séparation :

Mariage en de bon devis,
De l'Eglise et de fleurs de lys.
Quand l'un de l'autre partira,
Chacun d'eux s'en ressentira [1].

Les monnaies que les rois faisaient graver, et que le peuple avait journellement en mains, étaient faites avec l'intention marquée de maintenir dans le public la pensée du rôle dévolu à la France et de le porter à en rendre grâces au divin Roi [2].

---

1. Guillaume de Nangis dans la *Chronique de Saint Louis* explique de curieuse et prophétique façon le symbolisme de l'écu de France.

« Puisque Notre Père Jhésus-Christ vaut espécialment, sur tous autres royaumes, enluminer le royaume de France de Foy, de Sapience et de Chevalerie, li Roys de France accoustumèrent en leurs armes à porter la fieur de liz paincte par trois fuellies, ainsi come se ils deissent a tout le monde : Foy, Sapience et Chevalerie sont, par la provision et par la grâce de Dieu, plus habondamment dans nostre royaume que en ces aultres. Les deux fuellies qui sont oeles (ailes) signefient Sapience et Chevalerie qui gardent et déffendent la tierce fuellie qui est au milieu de elles, plus longue et plus haute, par laquelle Foi est entendue et segneufiée, car elle est et doibt estre gouvernée par Sapience et deffendue par Chevalerie. Tout come ces trois grâces de Dieu seront fermement et ordènement joinctes ensemble au royaume de France, li royaume sera fort et ferme; et se il avient que elles soient ostées et desseurées (séparées), le royaume cherra en désolacion et en destruiement. »

Le royaume est en « désolacion et en destruiement ». Pourquoi? Depuis le XVIIIe siècle Sapience royale a cessé de le gouverner et Chevalerie a cessé de défendre la Foi.

2. La Croix est sans contredit le signe le plus caractéristique de Jésus-Christ et de sa royauté : comme le dit l'Eglise après David : *Regnavit a ligno Deus.*

Les premiéres monnaies frappées par nos rois au commencement du VIe siècle portent ce signe auguste. Depuis lors, la croix n'a cessé d'occuper sur nos monnaies la place d'honneur dans le champ du revers. Qu'on parcoure nos collections de médailles, publiques ou privées, qu'on examine les *sous* d'or et les *triens*, les *deniers* d'argent et les oboles de la première et de la seconde race de nos rois, et les monnaies d'or, d'argent, de billon et de cuivre de la troisième, partout on verra la croix s'y montrer sous toutes les formes.

On lisait sur nos monnaies d'or :

Christus vincit, Christus imperat, Christus regnat.

Et sur nos monnaies d'argent :

Sit nomen Domini benedictum.

Et plus chrétiennement encore, sur celles de Philippe-Auguste :

Sit nomen Domini nostri Dei Jesu Christi benedictum.

Ailleurs :

Lilium elegisti tibi.

« Le Christ est vainqueur, il commande, il règne ; — Que le nom de JÉSUS-CHRIST, Notre-Seigneur et notre DIEU, soit béni. — Il s'est réservé les lys. »

JÉSUS s'est réservé le royaume des lis !

Ce que nos rois se plaisaient à reconnaître ainsi publiquement, le divin Sauveur l'avait fait dire par l'Archange à Jeanne d'Arc[1]. Il le redit de nos jours à Marie Lataste : « Le premier souverain de la France c'est moi[2]. » C'est donc qu'il n'a point renoncé à cette souveraineté, qu'il ne nous a point rejetés, qu'il ne veut point nous abandonner au malheureux sort que nous nous sommes fait en nous séparant de Lui[3] ; et que dans sa Puissance et sa Sagesse infinies, il veut disposer les choses pour que nous reprenions son joug et que nous reconnaissions de nouveau la dignité à laquelle il a bien voulu nous appeler dès nos origines.

Ainsi s'accompliront les prophéties sur la durée de la France jusqu'à la fin des temps. « Les Francs, écrivit Agathon dès le temps de Justinien, brillent par leur foi parmi tous les peuples chrétiens. Leur empire sera très grand, très fermement établi : il aura une durée toute divine[4]. »

---

1. Wallon, T. I, p. 92. Edit. in-12.

2. Œuvres, T. III, p. 405.

3. Voir ce qui a été dit ci-dessus, T. II, p. 9 : Le gallicanisme a été la première et principale cause de la Révolution. L'indépendance de la puissance séculière, proclamée par le premier article de la Déclaration de 1682, est devenue la base de toutes les constitutions modernes.

4. « Il n'y a jamais eu de monarchie, dit Le Bret, qui ait si longtemps duré en sa splendeur, n'y qui dans l'estat où elle est à présent ne puisse se promettre plus de gloire et de félicité que celle de la France ; car, bien que sa fortune ait été souvent agitée de furieuses tempêtes qui lui ont esté souvent suscitées ou par l'envie de ses voisins ou par la propre malice de ses peuples, toutesfois Dieu l'a toujours relevée au-dessus de l'orage et l'a rendue plus puissante qu'elle n'estoit auparavant, si qu'un signalé personnage de ce siècle dit avec raison

» *Magna regni Gallorum fortuna, sed semper in malis major resurrexit.*

» Nous devons espérer qu'elle ne pourra jamais être ébranlée, tandis que

Tels sont nos origines, nos traditions, les titres de noblesse qui nous avaient mis à la tête des nations. A l'heure actuelle nous y avons renoncé, et c'est ce qui fait notre ruine. « Malheur aux peuples qui renient leur passé, s'est écrié un libre-penseur, d'esprit très moderne, M. Viollet-Leduc[1]. Il n'y a pas d'avenir pour eux. » C'est en effet l'esprit d'un peuple qui fait sa vie. Et cet esprit se compose des sentiments puisés aux mêmes sources religieuses, de la gloire recueillie aux mêmes champs d'honneur, de l'amour des anciennes institutions.

Aussi, M. Leroy-Beaulieu a-t-il pu dire : « Le jour où la France, pour obéir aux sommations de l'anticléricalisme, aura lâchement abdiqué ses fonctions de grande nation catholique, ce sera pour nous le signal de la décadence définitive, de l'irrémédiable déchéance, préparée par des mains françaises. La politique de l'anticléricalisme est, pour la France, une politique de suicide national. »

Nous ne le voyons que trop.

Quel que soit cependant l'état où nous sommes réduits, ne cessons pas d'espérer. Il y a du châtiment en ce que nous souffrons. Mais si Dieu punit, il ne se repent pas de ses dons. Un jour ou l'autre il ramènera la France dans les voies de sa jeunesse. Plusieurs ont le pressentiment que ce sera bientôt.

M. Edouard Drumont terminait son article du 27 juillet 1905, par ces mots : « On peut parfaitement concevoir, à la suite d'événements qui ne tarderont pas à se produire, une reconstitution des éléments français, des éléments de race autour d'un chef personnifiant cette race. »

Le patriotisme, à défaut de la foi, ouvre les yeux à bien des publicistes, sur les conditions nécessaires de notre vie nationale. L'étude approfondie de l'histoire de France, des causes qui ont fait sa prospérité et sa prépondérance dans le monde, et de celles qui font sa décadence, les a convaincus que les destinées de notre pays sont intimement liées à celles du catholicisme, et qu'il n'y a qu'une chose qui puisse nous rendre avec la vie le rang qui nous appartient : retremper l'âme française dans l'esprit du passé. Mirabeau avait donné tout l'argument de la

---

les rois continueront à maintenir en son lustre la religion, de chérir leurs peuples et de leur faire part de la félicité que Dieu leur donne » (*Traité de la souveraineté du Roy*, L. I, ch. I.)...

1. Préface du Dictionnaire d'architecture.

Révolution en ce peu de mots : « Il faut décatholiciser la France pour la démonarchiser, et la démonarchiser pour la décatholiciser. » Ils ont pris la devise contraire.

« Il n'y a que le christianisme, dit le positiviste Taine, pour enrayer le glissement insensible par lequel incessamment et de tout son poids originel notre race rétrograde vers ses bas-fonds; et le vieil Evangile est encore aujourd'hui le meilleur auxiliaire social. »

Et M. Brunetière :

« C'est une illusion de croire qu'on triomphera avec un vague libéralisme de l'action combinée du jacobinisme et de la franc-maçonnerie... *Ceux-là sont aveugles qui ne voient pas que le programme de nos adversaires, étant de déchristianiser la France, nous fuyons le combat et livrons la patrie, si nous feignons de croire que la lutte est ailleurs.* »

Dans un livre qu'il vient de publier : *Le Sentiment religieux en France*, M. Lucien Arréat, qui met toutes les religions sur le même rang et qui paraît bien n'en avoir aucune, est amené à reconnaître ceci (p. 27) : « L'âme française porte l'empreinte du catholicisme, cela n'est pas contestable. » Et un peu plus loin (p. 31) : « Le déclin de la religion catholique a pu passer parmi nous pour un très grand avantage, aussi longtemps que les espérances de l'école encyclopédique ont brillé devant nos yeux, et que la fortune de notre patrie n'avait pas été mise en péril. Il n'en est plus tout à fait ainsi depuis quarante ans ; nos agitations désordonnées nous ont conduit à une crise funeste, à une de ces batailles qui changent la destinée des nations. »

Et encore : « La ruine des idées traditionnelles ne décide trop souvent que le retour à un état inférieur, non pas seulement dans les classes dirigées, mais dans celles encore qui ont le vernis de la plus haute culture » (p. 91).

M. Léon Daudet terminait récemment un article intitulé : *Les Chemins de Damas* [1], par ces lignes :

« La vérité est que les Français d'hérédité catholique, que les désaffectés du catholicisme qui se croient le plus loin de la croyance de leurs ancêtres, ne sont séparés de celui-ci que par un mince rideau,qu'ils prennent pour un mur blindé...Ce mince rideau, qui sépare de la foi les hommes de tempérament catholique, n'a jamais été plus flottant qu'à notre époque, où d'une

1. *La Libre Parole*, numéro du 12 avril 1903.

part la surabondance des notions, la suractivité intellectuelle provoquent et nécessitent des crises du sensible, — où d'autre part la cause de la Religion et celle de la Race apparaissent comme inséparables. C'est pourquoi le chemin de Damas n'a jamais été plus fréquenté, plus carrossable. Je prévois que beaucoup de nos contemporains s'y engageront en automobile. Le goût effréné de la vitesse s'appliquera même à la conversion. »

Presque chaque semaine nous trouvons ces idées exprimées dans des journaux, dans des revues, dans des livres où on eût été bien étonné de les trouver il y a quelques années. La vérité exprimée par L. Veuillot devient de plus en plus évidente aux yeux de qui sait voir :

« Le temps du *milieu* est passé, il n'y a d'avenir dans le monde que pour les socialistes comme Proudhon, ou pour les catholiques comme nous, parce que le monde est arrivé à un point où il doit périr ou renaître. *Tous les entre-deux seront broyés par la destruction ou rejetés avec dédain par la reconstruction.* »

A quand cette reconstruction ? Nos prières peuvent en hâter l'heure [1].

Un corps ne peut être sans tête ; et le corps social, pas plus qu'un autre corps, ne peut vivre, et surtout se reconstituer sans l'influence de l'âme qui, de la tête, actionne les autres membres.

Depuis plus d'un siècle, la France est décapitée. Faut-il donc s'étonner de l'état de décomposition où elle se trouve ?

Si Dieu a pitié de nous, il semble bien que sa première œuvre de miséricorde sera de replacer au sommet de la pyramide que les familles constituent en toute société, la famille qui, durant tant de siècles, a été la première, et qui par un travail lent a ras-

---

1. La sainte Église a encouragé dès avant le XIIIe siècle et à Rome même la prière pour le roi de France.

A Saint-Louis-des-Français, on lit sur chacun des piliers qui font face à la porte d'entrée :

Quicunque orat pro rege Franciæ habet decem dies indulgentiæ, a Papa Innoc. IV. *Quiconque prie pour le roi de France gagne dix jours d'Indulgence, accordés par le pape Innocent IV.*

Saint Thomas d'Aquin a recueilli cette inscription et l'a insérée dans la *Somme théologique* et dans le *Livre des Sentences*, (*in Supp.* XXV, *art.* III, *ad.* 2 et in IV *sent.* Dist. XX, *q.* 1, art. III.)

Même inscription à Saint-Claude des Bourguignons.

semblé autour d'elle les éléments de la nationalité française,[1] les pétrissant de ses mains puissantes pour en faire un peuple un, et y versant son âme pleine de la pensée que Clovis reçut du ciel au jour de son baptême.

M. Buffet, le président de l'Assemblée nationale, aimait à dire à son fils sur ses derniers jours :

« Un doute, un doute profond et croissant ne cesse, depuis quelques années, de nous tourmenter. Après tant de malheurs passés, devant tant de crises présentes et tant d'autres qui se préparent, j'en suis aujourd'hui à me demander si la France peut encore être sauvée...

» Je crois cependant que le salut est encore possible. Mais voici la dernière certitude de ma vie : Si la France doit être sauvée, elle ne le sera que par la monarchie ».

Non par une monarchie quelconque, comme on la voulait de 1871 à 1875, mais la vraie monarchie française et chrétienne ; dans les conditions toutefois que demandent les occurrences du siècle présent.

M. de Lur-Saluces a fort bien dit :

« Le rôle du roi de France ne saurait consister à tenter cette œuvre absurde qui serait désastreuse si elle n'était impossible, et qui consisterait à vouloir forcer un pays à revivre sa vie à rebours. On n'arrête pas plus l'évolution d'un peuple que celle d'un corps vivant quelconque ; le rôle du pouvoir est de la régulariser et de la diriger sans l'entraver, de facon à la rendre féconde...

» La monarchie, c'est un centre fixe. Je ne saurais mieux la comparer qu'à un de ces pivots qui, sans être immobiles, demeurent à la même place, cependant que le reste de leur appa-

---

1. « L'histoire de mes ancêtres, a dit en toute vérité le comte de Chambord, est l'histoire de la grandeur progressive de la France ».

Leur politique habile et invariable nous donna le Berry sous Philippe Ier; la Normandie et la Touraine sous Philippe-Auguste ; le Languedoc sous saint Louis ; la Champagne et le Lyonnais sous Philippe-le-Bel ; le Dauphiné sous Philippe VI ; le Limousin, la Saintonge, l'Angoumois, l'Aunis et le Poitou sous Charles-le-Sage ; la Guyenne sous Charles VII ; la Bourgogne, la Provence, l'Anjou, le Maine sous Louis XI ; la Bretagne sous Charles VIII; le Bourbonnais, la Marche et l'Auvergne sous François Ier ; Metz, Toul et Verdun, sous Henri II ; la Navarre, le Béarn, le Périgord, le comté de Foix, sous Henri IV ; l'Alsace, le Roussillon, l'Artois sous Louis XIII ; la Flandre, la Franche-Comté, le Nivernais, sous Louis XIV ; la Lorraine, la Corse sous Louis XV ; l'Algérie sous Charles X.

Telle fut l'œuvre de la Monarchie.

reil évolue. Ce pivot rétabli, l'ancienne évolution régulière et heureuse pourra recommencer. « Ensemble et quand vous voudrez, nous reprendrons le grand mouvement de 1789 ». Cette invitation du comte de Chambord à la France trace, il me semble, le programme de la royauté future ».

Mgr Gerbet, dans ses *Esquisses de Rome chrétienne*, rappelle un fait dont nous verrons, il faut l'espérer, la reproduction.

Parlant de la basilique Ulpienne, il dit :

« Dans cette même basilique, Constantin convoqua une assemblée du peuple romain. L'Empereur se plaça dans l'abside... De là s'est fait entendre une des proclamations les plus solennelles dont l'histoire ait conservé le texte, celle qui annonça officiellement les funérailles du monde païen et le couronnement chrétien du monde nouveau.

» Du haut de cette tribune, Constantin adressa ces paroles à l'assemblée :

« Les funestes divisions des esprits ne peuvent avoir une heu-
» reuse fin, tant que nul rayon de la pure lumière de la vérité
» n'a éclairé ceux qu'enveloppent les ténèbres d'une ignorance
» profonde. Il faut donc ouvrir les yeux des âmes. C'est de cette
» manière que doit mourir l'erreur de l'idolâtrie. Renonçons à
» cette superstition que l'ignorance a enfantée et que la dérai-
» son a nourrie. Que le Seigneur unique et vrai, qui règne dans
» les cieux, soit seul adoré... »

» ... Alors la voix du peuple éclata et fit entendre pendant l'espace de deux heures ces acclamations :

« Malheur à ceux qui nient le CHRIST ! Le DIEU des chrétiens est le seul Dieu ! Que les temples soient fermés et que les églises s'ouvrent !

» Ceux qui n'honorent pas le CHRIST sont ennemis des Augustes ! ceux qui n'honorent pas le CHRIST sont ennemis des Romains ! Celui qui a sauvé l'Empereur est le vrai DIEU !

» CELUI QUI HONORE LE CHRIST TRIOMPHERA TOUJOURS DE SES ENNEMIS[1] ! »

Un jour ou l'autre, un prince dira à la France : « Les funestes

1. Leibnitz exprimait déjà ce vœu il y a deux siècles : « Si nous étions assez heureux pour qu'un grand monarque voulût prendre à cœur les intérêts de la religion, pour rapporter toutes les découvertes présentes et futures à la louange du Maître suprême de l'univers et à l'accroissement de

divisions des esprits ne peuvent avoir une heureuse fin tant que la pure lumière de la vérité n'aura pas éclairé les ignorants... Il faut ouvrir les yeux des âmes. » Comme Constantin, il demandera cette lumière au Vicaire de JÉSUS-CHRIST ; et comme le peuple romain de ce temps-là, le peuple français s'écriera : « Le DIEU de nos pères est le seul DIEU ! Que les loges soient fermées et que les églises s'ouvrent. Le peuple qui honore le CHRIST triomphera toujours de ses ennemis ! »

De ce jour, mais de ce jour-là seulement, la RÉVOLUTION aura cessé d'être et la RÉNOVATION commencera. Elle commencera non seulement pour la France, mais pour l'Europe et pour le monde.

Au jour des grands pèlerinages à Paray-le-Monial, des milliers de chrétiens, Belges, Américains, Anglais, Italiens aussi bien que Français, portaient au Ciel tout d'une voix cette supplication :

DIEU de clémence,
O DIEU vainqueur,
Sauvez Rome et la France
Par votre Sacré-Cœur.

Pourquoi cette prière qui associe dans une même pensée le salut d'un peuple et l'indépendance du Saint-Siège, était-elle commune aux pèlerins de toutes races ? N'est-ce pas que chez tous se trouve le sentiment de la mission donnée à la France et l'instinct secret du rôle qu'est encore appelée à jouer cette nation privilégiée, coutumière de relèvements soudains ?

« Voici une affirmation qui ne souffre pas de démenti, écrivait à cette époque Mgr Pie, c'est qu'au delà des monts, ceux qui attendent et ceux qui redoutent le rétablissement de l'ordre chrétien dans le monde, sont d'accord pour ne le juger possible et réalisable que par la France. Quand et comment, me dites-vous ? Ce n'est pas la question, et c'est le secret de DIEU seul ».

---

l'amour divin, qui ne saurait être sincère en nous sans renfermer aussi la charité envers les hommes, on avancerait plus en dix ans pour la gloire de Dieu et le bonheur humain qu'on ne fera autrement en plusieurs siècles. »

ÉPILOGUE

« Nous arrivons à la dernière crise, à celle où l'on cesse de parler du salut des gouvernements, pour ne s'occuper que du salut suprême de la société. » Ces mots sont les premiers de l'Avant-propos que M. Blanc de Saint-Bonnet mit en tête du livre La Restauration, écrit en 1850. Un demi-siècle a passé sur eux. Ce que les esprits supérieurs pouvaient lire, dès lors, dans les idées qui avaient cours, nous le lisons aujourd'hui dans les faits, dans les événements accomplis, plus encore dans ceux qui se préparent et qui sont imminents. Nous arrivons à la dernière crise, à celle où l'on sera réduit à se demander si la civilisation ne va pas être enlevée comme un brin de paille dans une tourmente, et la société anéantie.

Dans les derniers jours de 1863, en réponse à une lettre que lui avait adressée Mgr Gandenzi, évêque de Vigevano, Pie IX écrivit : « Bons et méchants s'attendent sans distinction au terrible cataclysme. Mais quand la mer se sera calmée, vous verrez la barque de saint Pierre poursuivre sa route en toute sûreté, plus glorieuse et plus belle que jamais ! Combien de gros navires d'État, combien de vaisseaux de royaumes, d'empires et de républiques ne seront plus qu'un monceau d'épaves, bonnes tout au plus à être jetées au feu ! Préparons-nous aux nouvelles épreuves par la prière et par la pénitence. Heureux de nous trouver dans cette arche sainte qui se rit de tous les vents et qui défie les tempêtes. Ecrions-nous avec saint Cyprien : *Gubernator in tempestate dignoscitur; in arce miles probatur... Quanta sublimitas inter ruinas generis humani stare erectum !* »

Une revue anglaise, le *Crusader*, écrivait dans le même temps : « Nous voyons s'amonceler les signes de la grande et terrible lutte dans laquelle l'Europe sera divisée en deux vastes camps : l'un pour l'attaque, l'autre pour la défense de la

liberté chrétienne. Dans cette lutte les armes ne seront pas seulement intellectuelles ou morales, elles seront aussi matérielles et physiques.

» L'heure est proche en effet, où la force brutale et la tyrannie césarienne seront elles-mêmes dévorées par le socialisme qui ronge les sociétés modernes. A cette heure, quand tous les pouvoirs venant de DIEU auront été brisés par la Révolution, et que la secte, fille de Satan, voudra régner sur le monde, les peuples chrétiens, forcés à défendre leurs autels et leurs foyers, pourront librement réagir contre les lois qui s'interposent entre eux et les lois de l'Eglise de DIEU... Alors viendra l'inévitable réaction et la révolte contre l'impiété et l'anarchie. Alors la jeunesse de chaque contrée où la Révolution a posé le pied, s'écriera avec les Machabées : « Mieux vaut mourir en combattant que de voir la désolation du sanctuaire » ; et jetant aux vents tous les calculs humains, elle formera dans chaque pays une phalange d'hommes prête à défendre jusqu'à la mort les libertés conquises par la Croix, prête à se réunir sous ce symbole à leurs frères de toute race et de toute nationalité. Alors les femmes enverront leurs fils et leurs époux au combat. Alors les pères ceindront leur épée pour défendre la foi de leurs enfants et la liberté de leurs autels ».

A cette même époque encore, la *Civilta Cattolica* dans un article intitulé : *La Trêve européenne*, répondait ainsi au *Times* : « Lord Disraëli, premier ministre d'Angleterre, a pénétré avec plus de perspicacité que le journaliste de Londres les conséquences de la conjuration infernale ourdie contre le CHRIST, et son Église par la Franc-Maçonnerie assise au timon des États. Il a annoncé, dans un avenir prochain, une CRISE UNIVERSELLE, qui naîtra précisément d'une terrible réaction des peuples chrétiens contre la secte antichrétienne qui, après s'être emparée du pouvoir, les déchire, les avilit, les pressure et prétend les abrutir. Cette crise arrivera tôt ou tard, et DIEU seul connaît les massacres et les ruines dont elle sera accompagnée. Mais on peut prédire avec certitude que, par son feu moral et matériel, l'Europe sera purifiée et délivrée de cet incube de *civilisation mensongère* qui la fait gémir aujourd'hui dans la barbarie ».

Dix ans avant que ces tristes pressentiments se fissent jour sur les divers points de l'Europe (le 8 décembre 1864), le pape

Pie IX avait envoyé à tous les évêques de l'univers l'Encyclique *Quanta cura* avec le SYLLABUS y annexé.

C'était la réponse de la Papauté à la Déclaration de 1789; c'était la barrière dressée devant la Révolution à l'heure où celle-ci s'apprêtait à traduire dans les faits les dernières conséquences de ses principes. Les peuples étaient mis en demeure de changer de voie. Ils ne le firent point. Six ans ne s'étaient point écoulés, qu'un premier avertissement était donné. Il tomba sur la France, parce que, à raison de sa mission tant de fois séculaire, à raison des dons qui lui étaient départis, et aussi parce que c'était elle qui avait tiré pour elle-même et propagé chez les autres les dernières conséquences du principe de la civilisation antichrétienne, c'était à elle qu'incombait le devoir de rentrer dans la voie tracée par le christianisme et d'y entraîner les peuples.

Meurtrie, haletante, elle parut comprendre et vouloir. Mais aussitôt de funestes guides la relancèrent dans le libéralisme, et c'est alors que s'élevèrent dans les âmes les pressentiments relatés ci-dessus. Ceux qui les avaient et qui les exprimaient se fondaient sur ceci, c'est que la parole de l'Église, surtout une parole si solennelle, est nécessairement suivie d'une sanction. Ou elle est écoutée, et cette sanction c'est la paix et les biens qui l'accompagnent ; ou elle est méprisée, et c'est le désordre et ses suites. Les faux principes de 89 n'ayant point été répudiés, à la voix de Pie IX, ayant été plus que jamais glorifiés et pris comme lois de la Société, ils la bouleverseront de fond en comble. Il n'est pas à l'heure actuelle un seul homme en Europe parmi les intelligents, parmi ceux qui savent voir le dedans des choses, qui ne sache que la France, que l'Europe, que le monde, sont à la veille du cataclysme ci-dessus annoncé. Ou il nous engagera dans la persécution dernière, ou la divine Providence en fera sortir le triomphe de l'Église, prélude du règne de N.-S. JÉSUS-CHRIST, non plus seulement sur les âmes, mais sur les peuples, sur la société humaine tout entière.

C'est cette dernière solution qu'espérait l'auguste auteur du Syllabus : « Quand la mer se sera calmée, vous verrez la barque de saint Pierre poursuivre sa route en toute sécurité, plus glorieuse et plus belle que jamais. » C'est ce qu'annonçait S. S. Pie X quand il donnait pour devise à son Pontificat : *Instaurare omnia in Christo.*

Il y a quarante ans que le Syllabus a été promulgué et il y a trente ans que le mépris de la parole pontificale faisait formuler les pronostics qu'on vient de lire.

Les hommes à courte vue diront : « Ils ne se sont point réalisés, ils ne se réaliseront point. » L'homme sage dira : « En ces trente années, le mal s'est aggravé, l'impiété est devenue de jour en jour plus audacieuse, et l'anarchie plus générale et plus profonde. Le châtiment sera plus grand, mais la réaction n'en est que plus nécessaire et par suite devient plus certaine. »

Qu'est-ce que trente années de plus ou de moins pour un mal qui a mis à se développer toute une longue période de l'histoire humaine ?

C'est depuis cinq siècles que les deux civilisations sont en présence et se combattent au sein de notre société : la civilisation chrétienne, que la Sainte Église avait mis quatorze siècles à semer dans les âmes et à faire lever dans les institutions, et la civilisation païenne, jetée comme l'ivraie par l'homme ennemi dans le champ du père de famille.

L'ivraie a levé. Aidée dans sa croissance par l'engrais que lui ont successivement fourni la Renaissance, la Réforme et la Révolution, elle étouffait le froment, aujourd'hui elle en dessèche les racines.

Le christianisme n'est plus dans les institutions, il n'est plus dans les lois, il n'est plus dans les mœurs publiques, il n'est même plus dans une multitude d'âmes qui croient lui appartenir, parce qu'elles en ont conservé les pratiques, mais qui en ont perdu l'esprit. Le paganisme a pris sa place en tout et partout. Que dis-je, le paganisme ? c'est moins que cela. — Le paganisme faisait dépendre la société de Dieu ; la démocratie ne s'attache à rien plus obstinément qu'à se débarrasser de Lui. — Le paganisme reconnaissait l'existence du mal au sein de l'homme : il avait dressé contre lui l'autorité et l'avait armée de la magistrature, de la pénalité et de la force. La démocratie ne veut point voir le mal au cœur de l'homme, elle le déclare bon et par suite libre et souverain. — Le paganisme reconnaissait et consacrait les droits acquis par le mérite, c'est-à-dire les fruits de la vertu, les trésors enlevés dans la lutte contre le mal. La démocratie veut établir le régime de l'égalité et du communisme. Le mal est donc arrivé à son apogée.

La démocratie est triomphante, son règne s'étend, elle voit

peu à peu tomber dans ses redoutables filets des âmes plus généreuses qu'éclairées, qui finissent par croire que le devoir est de travailler à donner ici-bas la plus grande somme de bien-être et de jouissances qu'il se pourra trouver. Ces ingénus pensent conduire le monde à une ère nouvelle, une ère de plus grande félicité, et ils le conduisent à sa fin. Les multitudes, soulevées par l'orgueil et l'envie que la démocratie souffle dans les cœurs, par toutes les passions et toutes les convoitises qu'elle déchaîne, s'apprêtent à détruire ce qui reste de ce que la civilisation chrétienne avait édifié : c'est-à-dire tout le capital matériel, intellectuel et moral amassé au cours des dix-neuf siècles de christianisme.

Et c'est pourquoi il est vrai de dire que nous arrivons à la dernière crise. On a vu le mal dans la pensée, on l'a vu dans la loi, on va le voir en acte.

C'est de cette crise que sortira le salut, s'il est encore pour l'humanité un salut autre que celui que Jésus-Christ lui apportera à son second avènement.

Nous avons lieu de l'espérer avec Pie IX, Léon XIII et Pie X, et nous en avons dit les raisons.

Sous la pression des événements, les hommes se verront entre la vie et la mort, et l'instinct de la conservation leur fera rejeter l'erreur et se remettre entre les bras de la vérité ! On verra mieux encore qu'on ne l'a vu à la fin du XVIIIe siècle et au XVIe, que « l'homme libre », l'homme affranchi de l'autorité religieuse, qui avait mis un frein en son cœur, et de l'autorité civile, qui le retenait par un mors, n'est pas bon. De nouveau et mieux que jamais, les faits démontreront la chute originelle. L'intensité du mal forcera à se demander d'où il vient, et l'on verra que, loin de l'avoir engendré, la société était organisée contre lui ; on verra qu'il est inhérent à la nature humaine déchue et qu'il faut reprendre contre lui les moyens de coercition et les moyens d'éducation employés depuis le commencement du monde.

De nouveau, la société sera comprise avec ce qu'elle comporte, avec ce qu'elle exige : la religion et l'autorité, la hiérarchie et la propriété. On sentira le besoin de la vérité intégrale. Tout le catholicisme reviendra. On le rappellera dans les esprits ; on se mettra à l'œuvre pour restaurer dans la société tout ce qu'il demande.

La vérité théologique rétablira l'ordre moral, la morale réglera l'ordre politique et établira l'ordre économique sur ses vraies bases : la richesse reposant sur le travail, le travail sur le capital, le capital sur la vertu, la vertu sur la foi.

L'ulcère de la Renaissance sera enlevé du corps de la chrétienté. L'homme repris à ses sens sera reudu à Dieu.

Un sceptique, d'origine israélite, Armand Hayem, lui aussi, a prévu ce changement : « L'homme en viendra au dégoût de l'homme et retournera à Dieu. C'est ainsi que des siècles de piété seront restaurés et l'humanité ne verra plus que Dieu et n'osera plus de longtemps se regarder ».

Qui peut, aprés Dieu ou plutôt par Dieu, amener cela ?

Celui qui a été appelé une première fois à rétablir sur le vrai l'ordre social, et qui a su accomplir l'œuvre attendue : l'homme de la théologie, le prêtre.

Le clergé a tiré les barbares de la barbarie. Il y est arrivé en faisant entrer dans les esprits cette vérité : L'homme est sur la terre pour expier, travailler et mériter.

De cette vérité religieuse sont sortis l'ordre économique et l'ordre social.

Le fondateur du Saint-Simonisme a reconnu ce fait : « C'est au clergé catholique que l'espèce humaine doit les progrès faits par la civilisation, depuis Hildebrand du XIe siécle jusqu'au XVIe. Or ces progrés ont été immenses et ils ont placé l'esprit humain à une hauteur beaucoup plus grande que celle où il s'était élevé à l'époque la plus brillante des sociétés grecque et romaine. »

Ce que le prêtre catholique a fait, il peut le faire encore. Il possède toujours la vérité ; il a les mêmes moyens pour la faire entrer dans les âmes, et l'établir dans les institutions ; l'homme n'a point changé de nature, et il n'a point changé de volonté le Dieu qui veut sauver les hommes.

Mais il faut s'entendre. Quand nous disons le prêtre, nous voulons dire : le prêtre qui se sait prêtre et qui agit en prêtre.

Depuis la restauration du culte sur les ruines amoncelées par la Révolution, le clergé de France s'est dépensé comme il l'a rarement fait ; il a employé à la reconstruction du « saint édifice », comme parlait J. de Maistre, toutes les industries que lui suggéraient l'ingéniosité de son esprit et la générosité de son

cœur. Que d'œuvres créées, soutenues, développées, à force de patience et de labeur, car, généralement parlant, les ressources étaient médiocres. A voir la puissance de l'effort déployé, il semble que la France actuelle devrait être aussi chrétienne qu'elle l'était au Moyen âge. Il suffit d'ouvrir les yeux pour voir ce qu'il en est.

Malgré tout ce qu'il tente, malgré tout ce qu'il fait, le clergé voit le monde, ce monde que le divin Sauveur a maudit, avancer de jour en jour dans son triomphe.

Au Moyen âge, la théologie fournissait au monde européen, selon la belle expression de M. Guizot, « le sang qui coulait dans ses veines ». On n'est point parvenu à lui rendre ce rôle : loin de là. Aujourd'hui, le sang, c'est-à-dire le principe de toutes les activités modernes, est puisé ailleurs, dans un esprit tout opposé à celui que donne la théologie. Malgré tout ce que le clergé a fait depuis un siècle, il n'a guère pu obtenir que l'on vive pour la vie future. La principale préoccupation du grand public n'est plus de faire son salut, mais de faire fortune; d'employer à sa sanctification tous les jours que Dieu donne, mais à se saturer de plaisirs. La société ne reconnaît plus d'autre fin que le « progrès », mais le progrès pour ici-bas, le progrès matériel.

Sans doute, il y a toujours eu, depuis l'établissement du christianisme, un double courant sollicitant l'humanité en deux sens opposés : le vieux courant, qui avait pris sa source au pied de l'arbre de la science du bien et du mal, et le nouveau qui prend la sienne au pied de l'arbre de la croix. Jamais il n'a manqué de se trouver des hommes pour se porter de préférence vers le premier et pour se confier à ses flots. Mais bien longtemps, ils ne purent le faire sans se séparer de la masse de la société que le divin Sauveur emportait vers le ciel. Aujourd'hui, non seulement le fleuve de mort entraîne un grand nombre d'âmes, mais encore la société entière. Et, nous l'avons vu, des efforts sont faits pour « concilier », c'est-à-dire pour amener le fleuve de vie à accueillir les eaux du fleuve de mort et ne faire plus des unes et des autres qu'un même poison.

Les évènements, se montrant plus forts que lui, le prêtre a renoncé à travailler directement au salut de la société, pour ne plus s'attacher qu'au salut des individus. Il s'efforça de retirer

les hommes un à un du courant des erreurs et des plaisirs, tandis que la société les y noyait ensemble et créait chaque jour de nouveaux entraînements vers l'abîme.

D'ailleurs, par l'action ininterrompue de l'esprit nouveau et des institutions nouvelles, les familles perdaient leurs traditions, et les nouvelles générations n'offraient plus, à l'enseignement de l'Eglise dans l'âme des enfants, le fondement solide des leçons bues avec le lait. De son côté, l'Etat, par l'expansion donnée journellement aux programmes de l'instruction publique, et qui s'imposent jusque dans les écoles ecclésiastiques, obstruait les mémoires et les imaginations, s'emparait de la raison et ne laissait plus dans les intelligences place à l'entrée des vérités surnaturelles. On se résigna à ne saisir que les âmes, laissant le reste de l'homme, c'est-à-dire la civilisation ; à ne plus envisager que le salut éternel des individus, sans plus s'occuper de la société. De là des méthodes d'action rapetissées et un enseignement insuffisant à élever les intelligences, à agrandir les âmes et à conduire la nature humaine dans les voies du progrès vrai et plein.

Faut-il ajouter que le clergé ne pouvait pas n'être pas lui-même atteint par cette médiocrité ? L'éducation familiale, l'enseignement public ne peuvent être autres pour les futurs lévites que pour leurs camarades ; et au séminaire, les abrégés de théologie produisent sur l'esprit des aspirants au sacerdoce l'effet des manuels de baccalauréat. Ils mettent en jeu la mémoire, mais sans produire la pensée. Ils ne font point vivre l'esprit et ne peuvent le grandir. Pour éclairer l'horizon du prêtre à son entrée dans la carrière sacerdotale, il faut des sources de lumière.

Et une fois entré dans le saint ministère, comment vivre au milieu des hommes, être sorti de leurs rangs, voir leurs mœurs, prendre part à leurs pensées, entrer dans leur propre langue, les aimer enfin, et ne point voir un peu avec leurs yeux, ne point partager leurs illusions ! Beaucoup assurément savent s'en défendre ; mais n'en est-il point, et trop, qui s'y laissent prendre ?

C'est là qu'est le danger le plus redoutable à l'heure présente. « Il semblait jusqu'à ce jour, a dit Mgr Luçon, évêque de Belley, que le plus grave des maux de notre époque, par ses conséquences, était la mauvaise éducation de l'enfance et de la

jeunesse, qui compromet l'avenir du pays en pervertissant les générations actuelles, principalement dans la classe populaire. Mais je n'hésite point à dire que ce mal, tout grave qu'il est, passerait au second rang, si le clergé manquait à sa mission. Le peuple perdu, il reste toujours le prêtre pour le convertir; mais *le prêtre cessant d'être ce qu'il doit être, quel espoir de salut resterait-il?* [1] »

A cette heure, c'est l'illusion démocratique qui sollicite le clergé. M. Blanc de Saint-Bonnet disait au temps de Lamennais: « Il faut que Dieu ait en protection spéciale la civilisation pour préserver notre clergé de l'erreur la plus terrible et la plus glissante qui fût jamais. » Glissante, parce qu'elle est séduisante aux cœurs compatissants; terrible, parce que si le peuple était fixé dans l'amour des biens de ce monde par la main du clergé, il n'en pourrait plus jamais être retiré.

« Dans un si grand péril, dit Léon XIII, ou il faut s'attendre aux dernières catastrophes, ou il faut chercher à temps un remède opposé au mal [1]. » Et ce remède quel peut-il être, si ce n'est celui que S. S. Pie X a présenté au monde le premier jour de son pontificat: INSTAURARE OMNIA IN CHRISTO? C'est là, pour reprendre les paroles de Léon XIII, « une nécessité qui devient de jour en jour plus évidente... C'est le cri du salut public de revenir au point qu'on aurait jamais dû abandonner, à Celui qui est la voie, la vérité et la vie, et cela non seulement pour les individus, mais pour la société humaine tout entière. Dans cette société, il s'agit de réintégrer le Christ-Seigneur comme dans son domaine; il faut que la vie dont il est la source se répande dans tous les membres et dans tous les éléments de la société, qu'elle pénètre les prescriptions et les défenses des lois, les institutions populaires, les maisons d'enseignement, le droit conjugal et les rapports domestiques, la demeure du riche et l'atelier de l'ouvrier. Qu'on ne l'oublie point, c'est là la grande condition de cette civilisation si vivement recherchée. [3] »

Y a-t-il espoir que nous puissions en revenir là?

---

1. Lettre-circulaire sur certains périls qui menacent le clergé de France dans les temps actuels. Octobre 1902.
2. Encyclique *De Christo Redemptore*.
3. Encycl. *Sapientiæ christianæ*.

Après une déviation commencée il y a si longtemps, poursuivie durant tant de siècles et par des bouleversements si profonds que ceux de la Renaissance, de la Réforme et de la Révolution, ce n'est point prêter au fatalisme que de croire qu'au point où l'on en est arrivé, rien ne peut changer l'axe de l'humanité, la remettre en plein dans la civilisation chrétienne, lui faire reprendre la voie de ses destinées temporelles aussi bien qu'éternelles, rien, si ce n'est un coup de la Providence, un de ces grands évènements qui changent l'orientation des cœurs.

La réforme des institutions ne peut venir qu'après la lumière faite dans les esprits, et, pour entrer dans les esprits, la lumière doit trouver les cœurs ouverts. « Cette conversion, dit de Maistre, surpasse tous les miracles, lorsqu'il s'agit des nations. Dieu l'opéra solennellement il y a dix-huit siècles, en faveur des nations qui n'avaient jamais connu la vérité ; mais en faveur de celles qui l'avaient abjurée, il n'a rien fait encore. Qui sait ce qu'il a décrété ? Créer, ce n'est que le jeu ; convertir, c'est l'effort de sa puissance, car le mal lui résiste plus que le néant. »

Appelons cet effort par nos prières, et espérons, comme espère Pie X, que la grâce nous en sera faite.

Les cœurs alors entraîneront les esprits et leur feront envisager toutes choses à leur véritable point de vue, au point de vue où l'Evangile nous avait placés.

Si Dieu a cette miséricorde, s'il daigne, malgré nos longs errements et nos grands crimes, nous faire cette grâce, une seule génération pourrait nous rétablir en ce que nous sommes encore en puissance d'être. Comme le dit fort bien M. Blanc de Saint-Bonnet : « La race française est chrétienne par le fait et par le sang ; l'éducation seule est païenne. Les terres qu'on défriche demandent une culture excessive. Mais la terre laissée en jachère donne promptement ce que renferme la profondeur du sol. Il a fallu christianiser le barbare pendant plusieurs générations pour que l'idée chrétienne se soit infiltrée dans son sang. De nos jours, les cœurs restés attachés à Jésus-Christ et à son Eglise ouvriront les esprits à la vérité, *pourvu toutefois qu'elle leur soit prêchée.* »

C'est dire qu'au miracle de Dieu devra venir s'adjoindre l'œuvre de l'homme.

A qui incombera cette œuvre, si ce n'est à ceux à qui Notre-Seigneur a dit : « Vous êtes la lumière du monde. Vous êtes le sel de la terre. »

Dans l'Encyclique qu'il adressa au clergé de France, Léon XIII l'exhorta en ces termes : « Recueillez-vous en vous-mêmes. Voyez la carrière qui s'ouvre devant vous. *Revêtez les armes de lumière. La nuit est avancée et le jour approche.* »

Parlant à ce même clergé de France, de Maistre avait dit en 1820 : « On a besoin de vous pour ce qui se prépare [1]. » Et en pleine Terreur : « Il y a lieu de croire que la contemplation de l'œuvre dont il paraît chargé, lui donnera ce degré d'exaltation qui élève l'homme au-dessus de lui-même et le met en état de produire de grandes choses. » Ces grandes choses, il les voyait ainsi : « Le clergé Français recommencera une ère nouvelle et reconstruira la France — et la France prêchera la religion à l'Europe — et jamais on n'aura rien vu d'égal à cette propagande [2]. »

Mais pour être à la hauteur de cette tâche, redisons-le, il faut que le prêtre reprenne confiance en lui-même, ou plutôt dans la vertu surnaturelle que la sainte ordination a déposée en lui.

Dans le dernier Entretien des *Soirées de Saint-Pétersbourg*, J. de Maistre fait dire par le Sénateur, orthodoxe, au Comte et Chevalier catholiques :

« Examinez-vous vous-mêmes dans le silence des préjugés, et vous sentirez que votre pouvoir vous échappe. » Il en dit la cause : « Vous n'avez plus cette *conscience de la force* qui reparaît si souvent sous la plume d'Homère, lorsqu'il veut nous rendre sensibles les hauteurs du courage. Vous n'avez plus de héros. VOUS N'OSEZ PLUS RIEN, ET L'ON OSE TOUT CONTRE VOUS. »

Nous n'osons plus rien ! pas même apporter la moindre résistance à ce qui nous tue.

Pour se tranquilliser, on cherche, comme le dit Mgr Isoard, en dehors de soi la cause de sa faiblesse. « On accuse le mauvais vouloir d'autrui, le concours fatal des circonstances les plus défavorables ; on se plaît à rappeler, on exagère volontiers les

1. *Eglise gallicane*, Préface.
2. *Considérations sur la France.*

forces de ses adversaires ; on nomme, on stigmatise des coupables : cela fait, on demeure tranquille, estimant qu'il suffit d'avoir expliqué sa défaite par la supériorité de nombre et d'armement que possède l'ennemi. »

« La vérité est que nos adversaires ne sont forts que parce que nous ne savons point user de la force qui nous est propre. »

Il est une force commune à tous les combattants, c'est celle qui vient de la volonté de résister à l'attaque. Cette volonté n'a point existé, n'existe point encore chez nous ; du moins chez ceux qui ont su nous imposer leurs directions.

Mais à cette forcé commune s'en ajoute une autre, spéciale à chaque genre de guerre et de combattants.

Quelle est à nous, catholiques, à nous, prêtres, notre force propre dans la lutte engagée contre nous par ceux qui veulent détruire la religion dans la société et jusque dans les âmes ?

Cette force, c'est notre foi.

Hæc est victoria quæ vincit mundum fides nostra, dit l'apôtre saint Jean. Cette direction-là est pour tous les temps et elle s'impose en tout état de choses, elle vient du ciel et force l'entrée de chaque conscience.

Ne peut-on point dire que nous avons manqué de foi ?

Toute opposition qui ne procède point d'une âme profondément imprégnée de l'esprit de foi est molle et promptement lasse ou découragée. Nous n'avons que trop à rougir de cette mollesse ; et cette lassitude, ce découragement, qui peut les nier ? Il est donc nécessaire, à l'approche des derniers combats, de ranimer la foi dans nos cœurs, afin que tous, prêtres et fidèles, nous trouvions en elle le principe et que nous puisions en elle l'énergie de la résistance que la conjuration antichrétienne doit rencontrer en nous.

Résister à l'ennemi, repousser l'ennemi ne suffit point ; si nous voulons avoir encore un avenir, il faut que nous allions à la Rénovation. Ce à quoi nous devons tendre, c'est à faire revivre dans la société l'esprit chrétien, l'esprit de l'Évangile que les efforts du clergé, quelques généreux qu'ils aient été durant tout le XIXe siècle, n'ont pu ramener au point où il était au XIIIe. Si cela n'est point obtenu, la société ne s'arrêtera plus sur la pente qui la conduit à l'abîme.

Que faut-il tout d'abord pour rendre à l'esprit chrétien son ancienne vigueur et son empire d'autrefois, pour faire reprendre à la civilisation chrétienne sa marche en avant ?

Dissiper la fascination que le progrès matériel exerce sur nos contemporains.

Il est de toute nécessité, d'une nécessité plus grande que jamais de délivrer les intelligences et les cœurs, d'ouvrir devant eux le surnaturel et de les y faire entrer : leur en faire voir la réalité, la beauté, la puissance de bonheur qu'il contient et l'éternité de ce bonheur. Assurément, beaucoup s'y appliquent, mais malheureusement il en est qui croient bon de faire tout le contraire : *au lieu d'élever ceux qui les entourent, ils s'abaissent eux-mêmes jusqu'à eux*. C'est l'observation de Mgr Isoard.

« Au lieu de parler le langage de la foi, de présenter l'idée chrétienne, et de s'efforcer de la faire comprendre, saisir pleinement, accepter par les fidèles, ils la voilent ! Et la raison qu'ils en donnent, nous l'avons entendue des milliers de fois exprimer en ces termes : « Nous sommes dans des temps où il faut savoir se faire accepter. »

» De là l'attitude habituelle : attitude timide et embarrassée ; attitude de l'homme qui bat en retraite.

» Cette méthode d'obtempération, d'amoindrissement, de sourdine, s'applique à tout : exercices de religion, direction des consciences, procédés de gouvernement. « Savoir se faire accepter, » le mot est peut-être récent, mais l'attitude qu'il exprime est ancienne. C'était celle du prêtre que l'on appelait tolérant de 1830 à 1848 ; c'était celle du prêtre de qui l'on disait, au temps du dernier Empire, qu'il savait comprendre son époque. Actuellement, on dit du même prêtre qu'il a l'esprit moderne : on commence même à le louer simplement en ces termes : il est moderne. »

Le saint évêque d'Annecy ne s'en est point tenu à des généralités. Il a signalé la diminution de l'esprit chrétien et de l'esprit sacerdotal partout où il l'a vu se produire. Nous ne le suivrons pas dans cet examen, il faudrait reproduire tous ses ouvrages. Nous nous contenterons de relever quelques-unes de ses observations, pour marquer de quels côtés doivent se porter notre attention et nos efforts. D'abord ce qui a trait aux choses extérieures.

Le digne prélat examine la transformation que l'on fait subir, en beaucoup de villes, à la maison de Dieu pour les assemblées de charité qui procurent des fonds aux œuvres [1], pour les baptêmes, les mariages et les sépultures de personnes riches et qui aiment à faire montre de leurs richesses, les chants qu'on exécute pendant le service divin, et il demande : « Cet appareil et ces exécutants disent-ils aux assistants : Vous êtes dans une église ; vous devez y prier pour ces jeunes époux, pour ces morts ; le très saint Sacrifice de la Messe, le plus grand acte qui puisse s'accomplir en ce monde, s'offre en ce moment dans ce temple sur l'autel. Est-ce le langage de tout cet appareil de tapisseries, de fleurs, de chanteurs et d'instruments ? Non, mille fois non.

» Par le fait du baptême, une âme passe d'un état à un autre état ; d'esclave de Satan, elle devient enfant de Dieu, elle entre dans l'ordre surnaturel. Le prêtre est l'agent de cette merveille. Il y a des baptêmes où les choses se passent de telle sorte qu'il est permis de demander : qui s'en doute parmi les assistants ? — Quel est leur sentiment à peu près unanime à une messe de grand mariage ? Il peut se traduire ainsi : le prêtre a livré l'église, l'autel à une famille qui, pour la satisfaction de son orgueil, en fait sa chose, et, cela, au mépris des règles que l'Eglise a établies depuis des siècles et qu'elle a incessamment renouvelées dans le but de conserver, à la maison de Dieu, son caractère de sainteté unique et souveraine. — Les funérailles donnent matière à des observations du même genre.

» Qu'en résulte-t-il ? C'est que le prêtre finit par être considéré comme une sorte d'agent social dont le ministère est parallèle à celui de l'officier de l'état civil. Par le baptême, il inaugure la vie d'un citoyen ; par la première communion, il inaugure le passage de l'enfance à la jeunesse ; au mariage, il prête à la jeune épousée les splendeurs d'une séance solennelle; enfin, lorsque sa voix s'élève grave et plaintive sur une fosse ouverte,

---

1. Qu'on se rappelle ce que nous avons dit plus haut de la « Religion américaine ». Un sénateur du Rhône constatait, en 1893, l'envahissement de ses pratiques chez nous. Il disait : « La bienfaisance ne doit plus seulement s'adresser à la bonté, mais à la curiosité, à la vanité, à l'amour de la réclame. Ce qu'il faut par conséquent, c'est un « comité des fêtes ». Les évêques avec les rabbins organiseront « des représentations de gala, des expositions, des batailles de fleurs, des messes en musique, des cavalcades. Les municipalités prêteront leur matériel, les théâtres, leurs salles ; les clergés, leurs églises... »

il exprime l'adieu suprême de la famille et de la société à celui qui n'est plus [1]. »

Mgr Isoard invite à se mettre à la place de ces chrétiens innombrables de nos jours, dont l'instruction religieuse est si tristement superficielle et imparfaite. De cette manière d'être, de faire et de dire, résulte pour eux une foi incertaine, ne sachant où se prendre, où se fixer, ou bien le dédain pour toutes les cérémonies du culte catholique.

Pour abaisser, nous devrions peut-être dire pour ravaler ainsi le culte, on est parti de cette idée : « Offrir dans les églises, à

Le 29 décembre 1904, lors de la discussion du projet de loi sur les pompes funèbres, M. l'abbé Lemire est monté à la tribune pour dire ce qui suit.

« Il ne faut pas exagérer en ce qui concerne ces cérémonies (les funérailles). Nous aurions tort, nous, catholiques, et vous, messieurs les protestants, d'aller greffer sur les usages funèbres des manifestations d'un dogmatisme trop personnel. Il est même assez remarquable que l'Eglise catholique — je parle au moins de celle-là en ce moment-ci — dans les funérailles ne fait pas étalage de ce qui est confessionnel ; elle se borne à exprimer avec éloquence des sentiments qui sont universels : la pitié pour la caducité humaine, le respect pour notre pauvre dépouille et une vague aspiration pour une vie future ; quand nous assistons à une messe de *Requiem*, nous ne trouvons guère que l'écho de ces sentiments dans les plaintes de Job et dans les chants liturgiques. »

Pour pouvoir tenir en conscience un pareil langage, il faut n'avoir jamais suivi un convoi présidé par un prêtre catholique, qu'en causant politique ou affaires avec ses voisins, et n'être entré dans l'église que pour défiler sous les yeux de la famille à l'offrande.

Depuis le premier mot prononcé à la maison mortuaire par le célébrant : *Si iniquitates observaveris, Domine, quis sustinebit* ? jusqu'au dernier prononcé après l'oblation du saint sacrifice et l'absoute : *In paradisum deducant te angeli...* il n'est pas une des paroles, pas un des gestes de l'Eglise catholique qui ne soit « la manifestation d'un *dogmatisme* personnel ».

M. Lemire ne peut l'ignorer. Mais il faut « se faire accepter ».

Pour cela on demande aux protestants de pouvoir se présenter avec eux, derrière eux; derrière ceux qui, n'ayant pas de dogmes, ou n'ayant que ceux qu'ils conservent encore du christianisme, n'ont pas eu à «les greffer (!) sur les usages funèbres. » L'Eglise catholique a fait cette greffe dès le premier siècle ; non pour faire étalage (!) de ce qui est confessionnel, mais pour appeler les miséricordes de Dieu sur le défunt, lui appliquer les satisfactions de Notre-Seigneur Jésus-Christ, le préserver des flammes du purgatoire ou les lui adoucir et lui ouvrir les portes du ciel.

Tout cela est exprimé en propres termes dans l'Office pour les défunts. Permettre de n'y voir qu'«une vague aspiration pour une vie future », « la pitié pour la caducité humaine, le respect pour notre pauvre dépouille », ce n'est point trop peut-être pour se faire accepter par les mécréants ; mais c'est trahir le ministère conféré et accepté dans l'ordination : *Predica verbum.*

la foule des chrétiens qui ne le sont que par un très vague sentiment, ce qu'ils aiment à trouver ailleurs ! Agir ainsi, c'est n'avoir pas l'intelligence de la vie chrétienne, et n'avoir pas l'intelligence de l'âme humaine. La vie chrétienne, c'est le monde au rebours ; flatter les sens pour faire un esprit chrétien, c'est un renversement. Et ce que demandent à la Religion les hommes capables de penser et de se rendre compte eux-mêmes, c'est justement ce qu'ils n'ont point autour d'eux dans leur vie de chaque jour... Votre luxe et vos concerts, mais c'est à des saturés que vous les offrez... La méthode qui consiste à faire qu'une église soit le moins possible une église, est en elle-même souverainement maladroite et en opposition avec la nature humaine. Est-il besoin de dire qu'elle n'est pas en moindre opposition avec l'esprit du christianisme : elle est sacrilège... Au lieu de répandre l'esprit de prière, vous rendez la prière impossible dans l'Eglise même [1]. »

Ces paroles de Mgr Isoard, sont bien sévères. Ne sont-elles point parfois justifiées ?

Un prêtre du clergé de Paris, M. le chanoine Balme-Frézol, dans un livre intitulé : *Du pouvoir du christianisme et de la mission de l'Eglise dans la crise actuelle*, déplorait les mêmes errements en 1883 (p. 130-131) :

« Pour flatter le goût du monde, on a introduit dans les fêtes, dans les cérémonies religieuses, les usages, les ornements et les décorations des fêtes profanes. Il est des églises dans Paris, où l'on retrouve à peine quelque trace de l'ancien culte catholique ; tout y est changé et transformé à la moderne... C'est particulièrement dans les solennités de la Fête-Dieu et du mois consacré à la Sainte Vierge, que la pompe des fêtes mondaines est mise à contribution pour exciter la curiosité et attirer la multitude. Rien n'égale la profusion du luminaire et la décoration de mauvais goût dont les autels sont surchargés. Or, quand on cherche à définir le sentiment qu'on éprouve à la vue de ces ornements accumulés, de ces estrades gigantesques, de ces pyramides de feu au sommet desquelles on aperçoit l'ostensoir qui renferme la Sainte Hostie ou la statue de la Mère de Dieu, on trouve que c'est la surprise et l'étonnement

1. *Le Système du moins possible*, chapitre II.

comme en présence d'un feu d'artifice ou d'une illumination publique ; mais ce n'est ni de foi, ni de respect, ni de piété qu'on se sent pénétré... Ce qui achève de dénaturer ces décorations et de les séculariser, c'est que ces ornements dont l'église se pare, sont souvent loués aux entrepreneurs de fête profane ; ces lustres qui brillent devant le Saint des saints éclairaient la veille un bal public ; ces draperies fanées qui entourent l'image de la Vierge Immaculée, servaient peut-être de tentures à quelque salon de demi-monde.

» De tels ornements exhalent une odeur de corruption qui ne peut que souiller le lieu saint.

» La célébration des mariages, surtout pour les premières classes, est une autre occasion de mondanité dans l'Eglise...

» L'Eglise autrefois absorbait la société et la faisait vivre de sa vie. De nos jours, loin de servir de modèle, elle se règle elle-même sur le monde dont elle se croit obligée d'adopter les usages [1]. »

Parallèlement à la sainteté de l'église, il y a la sainteté du sacerdoce. Ici encore revient le mot de J. de Maistre : « On ose tout contre vous », pour faire disparaître ce caractère de sainteté aux yeux du peuple ; « et vous n'osez plus rien. »

Dans les conférences qu'il prêcha à l'Oratoire sur le sacerdoce, en 1876, Mgr Isoard fit assister son auditoire aux ordinations des clercs, des ministres, du prêtre et de l'évêque. Dès la première, il posa cette question : « Qu'est-ce qu'un prêtre ? qu'est-ce que le sacerdoce ? » Il répond : « Il se définit dès l'entrée dans la cléricature. En imposant le surplis, l'évêque peut dire à celui qu'il fait être « clerc » : Quand je te prescrivais de t'approcher revêtu de la soutane, quand je coupais tes cheveux, je détruisais en toi le vieil homme, l'homme de mort, qui ne peut communiquer que la mort. Et maintenant, parachevant ce que j'ai commencé en toi, lorsque je te revets de ce surplis, de l'habit blanc, je mets en toi l'homme nouveau, l'homme de la résurrection, Celui qui est mort pour tuer la mort, JÉSUS-CHRIST. »

Par cette première initiation, le « clerc » est déjà « séparé », séparé du « monde » pour être appliqué à DIEU, et par suite,

---

1. Dire *l'Église*, c'est trop. Il faudrait : *quelques églises*.

servir d'intermédiaire entre DIEU et l'homme. Séparation pour élévation, c'est la sainteté.

« Contre cette citadelle du caractère sacerdotal, l'ennemi a dirigé et multiplié ses attaques. Il s'est proposé de faire descendre le sacerdoce au niveau des états, des professions vulgaires ; il s'est proposé de retenir et de noyer le prêtre dans la foule. »

Bien des paroles ont été dites, bien des mesures ont été prises, bien des lois ont été faites pour arriver à ce résultat. La dernière, la plus grave, ce fut la loi militaire. Rien de plus efficace pour amener la foule à penser : on peut être prêtre et soldat. Comme l'avocat et le médecin sont soldats, le prêtre l'est aussi. L'état de l'homme d'Eglise est un état comme un autre état.

Cette loi fut acceptée bien qu'opposée à l'immunité ecclésiastique et malgré les dangers qu'elle offrait relativement à l'esprit ecclésiastique.

Dès la première année de la soumission, Mgr Isoard dit : « J'ai la conviction que nous avons pris les meilleurs moyens pour accréditer dans le peuple cette impression, cette idée que le prêtre n'a, en lui-même, et d'une manière absolue et définitive, rien qui le distingue et le sépare des autres hommes ; cette conviction s'accroît avec les années. »

Pour faire entendre ce qu'est le prêtre en lui-même, ce que l'ordination l'a fait être, dans son essence, le caractère qui fait qu'un homme est un prêtre, Mgr Isoard mettait en regard, devant ses auditeurs, dans l'exercice, l'un de ses fonctions, l'autre de son ministère, les deux hommes que leurs coreligionnaires appellent respectivement « le ministre » et « le prêtre ».

« Dans un temple protestant, le ministre ou préside à la prière, ou exhorte. Il parle à DIEU au nom de tous, ou bien il rappelle la loi religieuse, la commente, l'explique. Il a en ce moment une place qui lui est propre, un vêtement qui le désigne aux regards, une fonction particulière... Mais cette place et ce rôle qui lui sont attribués ne supposent aucune prééminence pour sa personne, aucune sujétion pour celle de ses auditeurs. Dans toutes sortes d'assemblées, on accepte ainsi un président, un organe.

» Maintenant, entrez dans une église, regardez, entendez.

» Entre les sièges occupés par les prêtres et votre place à vous, il y a une barrière, plus qu'une grille de fer ou une table de marbre, une barrière morale, sacrée, infranchissable. Vous n'entrez point dans le chœur, parce qu'il vous manque un titre de noblesse, le caractère ecclésiastique.

» Ce que fait le prêtre dans le chœur ressemble par certains endroits à ce que fait ailleurs le ministre ; il a la présidence de la prière publique. Mais c'est là sa moins importante fonction ; en pensant à lui, c'est à l'autel que vous vous le représentez aussitôt, et vous faites bien, le prêtre et l'autel ne sont qu'un, comme l'âme et le corps. Ce qui se passe à l'autel, le retentissement infini qu'aura son action dans le monde entier, ciel, terre et purgatoire, ce n'est point ici qu'il convient de le dire : ce que je vois, ce qui me frappe maintenant, c'est l'homme de Dieu uni en ce moment solennel à l'Homme-Dieu par la communauté de la volonté, par une participation à quelques-uns de ses pouvoirs, à une portion de sa vie. Je vois le prêtre debout avec Jésus-Christ, je vois le peuple fidèle prosterné.

» Le prêtre quitte le sanctuaire pour monter en chaire : nouvelle ressemblance de situation avec le ministre. Mais il parle comme ayant puissance, et le sermon fini, il donne sa bénédiction. Puis, s'il est pasteur, curé, du haut de cette chaire, il promulgue, soit au nom de son évêque, soit en son nom propre, des lois, des interdits, des permissions. Écoutez un peu : « nous commandons, nous dispensons. » — Mais, c'est donc un maître ? — Eh ! sans doute ! — Et où donc est sa terre ? où sont ses sujets ? — Sa terre, c'est le royaume du ciel ; ses sujets sont tous les appelés, et il les gouverne pour en faire des élus.

» Il a une force qui lui est particulière et qu'on ne trouve nulle part ailleurs, et qui n'est même prétendue par aucun autre que par lui. Il a des *pouvoirs* sur l'âme, il *lie* et il *délie ;* il bénit, il sanctifie, il consacre ; il met hors de l'Eglise et il réconcilie avec elle. Dans l'ordre régulier des choses, le salut est impossible sans le concours de son ministère, de sa volonté. Entre Dieu et le pécheur, il y a l'homme de Dieu, le fondé de pouvoirs de Jésus-Christ, celui qui dit : *Ego te baptizo, ego te absolvo.*

» Soyez en esprit sur la place Saint-Pierre, devant le trône d'un évêque, auprès d'un confessionnal ou du lit d'un malade ; la main du pontife ou du prêtre est levée pour bénir ou pour

absoudre, le front du fidèle est abaissé pour recevoir la grâce ou le pardon.

» Qu'est-ce donc qu'un ministre protestant? Je puis répondre en un seul mot : c'est un homme. Et qu'est-ce qu'un prêtre ? Je ne puis répondre. Quand j'aurai dit : Il est homme, il est ange, il est le CHRIST de DIEU, je n'aurai point encore tout exprimé.

» Hors du temple, le ministre protestant n'est autre chose qu'un protestant ; dans le temple, il est ce qu'est ailleurs un professeur de Faculté. Hors de l'église, le prêtre est par son caractère au-dessus de tous les fidèles ; il a droit partout et toujours à leur respect. Dans l'église, le prêtre est l'intermédiaire entre DIEU et les fidèles, et par ses pouvoirs et ses fonctions, il tient plus de DIEU que de l'homme. »

Cette notion du prêtre, de ce qu'il est dans la réalité, de ce que la sainte ordination l'a fait être, quel préjudice pour la religion et même pour l'humanité si elle venait à s'amoindrir ou à s'altérer ! quel malheur, quelle prévarication si cet amoindrissement, cette altération venait du corps ecclésiastique lui-même, quelque peu nombreux que fussent les prêtres qui en poseraient la cause.

Il en est cependant qui contribuent à faire perdre la notion du sacerdoce, du caractère sacerdotal, par la tenue qu'ils ont, par les habitudes qu'ils prennent. Ils oublient que la vie du prêtre doit être une vie d'immolation et de sacrifice, que le bonheur du prêtre est dans l'acceptation vraie et entière de cette vie tout exceptionnelle. On les voit sur les plages fréquentées par les baigneurs, dans les stations thermales, à la plupart des expositions et des fêtes, qui ne leur sont pas absolument fermées. On les voit adopter chez eux les modes, les usages, le luxe, que leur condition et l'opinion publique semblent leur interdire.

Mgr Luçon, évêque de Belley, a parlé sur ce sujet comme Mgr Isoard : « Ne faisons pas le jeu de nos ennemis, en nous abaissant, en nous laïcisant nous-mêmes, en nous laissant entraîner à des habitudes, à une tenue qui ne nous conviennent pas, en nous comportant en hommes comme les autres. Or, c'est là une tendance qui s'est malheureusement manifestée en plusieurs d'entre nous. »

Dans les grandes villes surtout, les prêtres ont de graves

difficultés à vaincre pour rester eux-mêmes, pour ne point déchoir de cet idéal qu'ils s'étaient mis devant les yeux au jour de leur ordination. La *fascination de l'inutilité* rend leur jugement moins sûr ; ils ne discernent plus si facilement, si promptement, entre ce qui est nécessaire ou inutile, entre ce qu'ils peuvent emprunter au monde, à la vie commune des hommes, et ce qu'ils doivent impitoyablement rejeter. Avec le temps une confusion dangereuse s'établit dans leur esprit. Elle ne s'établit pas aussi aisément dans l'esprit des laïques. Presque toujours ceux-ci distinguent sûrement ce qui ne convient pas au prêtre[1].

Dans les campagnes le danger est autre. Là aussi il y a quelque chose qui sollicite le prêtre à se diminuer, quoique d'une autre façon. Ce danger vient de son isolement, l'isolement de sa vie, de sa vie intellectuelle surtout. Pas un homme, en beaucoup

---

1. Dans une lettre adressée en novembre 1847 à l'abbé H. de Bonnechose, devenu par la suite archevêque de Rouen et cardinal, l'abbé Gratry écrivait :

« Il s'est fait en moi, cher Henri, certaines modifications. Quoique j'attache toujours une grande importance à la science et à la philosophie chrétienne, je ne puis pas ne pas voir que la première force est la force des huit béatitudes : *Beati pauperes, beati mites, beati misericordes ;* car, c'est là la force qui possède le ciel et la terre. Les raisonnements, on ne les suit pas : la science, presque personne n'en est capable !... Ceux qui écrivent bien, à peu près tous, sont contre nous. Que nous reste-t-il ? l'Évangile, sa lettre et son esprit. Que le clergé, qui est un *sel affadi*, et qui, pour cela, est jeté dehors et foulé aux pieds par les hommes, que le clergé se retrempe très sérieusement dans la lettre et dans l'esprit de l'Évangile, il aura autant d'influence qu'il voudra. Or, le premier mot de Notre-Seigneur, c'est : *Beati pauperes*. Être pauvre pour tout donner, c'est facile; cela dépend d'un pur acte de volonté, comme de mettre une pièce dans la main d'un pauvre ; mais ce simple acte facile de volonté, réagissant sur l'âme entière, y fait entrer la vertu des sept autres béatitudes. La pauvreté, voilà le moyen simple, pratique, facile, certain.

» Je suis lié avec un curé de Paris (l'abbé Pététot, curé de Saint-Louis-d'Antin) et quelques prêtres de cette paroisse, lesquels viennent de vendre leur argenterie et leurs meubles précieux pour en donner le prix aux pauvres. C'est pourquoi, cher Henri, si vous venez à Paris, je vous engage à avoir un entretien avec l'abbé Pététot, et j'espère qu'il vous invitera à dîner dans son argenterie de fer étamé.

» Cette voie est la voie à prendre à l'égard de la sensualité, de la cupidité dégoûtante de ce siècle, de son luxe, de son paupérisme et des doctrines radicales et communistes qui en résultent. Cette voie, celle du Christ, conjure tous les dangers. *Intelligenti pauca*... Ne nous relâchons en rien, cher Henri, de l'enthousiasme de nos jeunes années ; ayons la même ambition de convertir la France, l'Europe et le monde, mais sachons appliquer simplement et virilement les moyens qui existent. Ces moyens, ce sont les paroles du Christ réalisées. Voici où j'en veux venir : la simplicité, la charité, la pauvreté évangélique sont les moyens... »

de lieux, qui comprenne ce qu'il est, lui Prêtre, lui Pasteur ! Tout ce qu'il peut espérer, c'est de « se faire supporter ». Pour l'obtenir, il est tenté d'atténuer ce qu'il est; de voiler en lui le prêtre et de mettre en avant le *bon enfant*. Ces atténuations, il se les impose d'abord par raison, par calcul, mais bientôt une attitude de commande devient pour lui une manière d'être habituelle. « Avoir droit au respect, dit Mgr Isoard, est le seul bien que puisse, en certains cas, conserver celui à qui le cours des évènements ôte le pouvoir et la force. Or, l'on ne peut être respecté qu'à la condition expresse d'être et de rester toujours soi-même [1].

» D'une façon générale, se faire accepter par les autres hommes, qu'est-ce que cela suppose ?

» Cela suppose d'abord qu'on ne choque en rien leurs idées, leurs goûts, qu'on ne heurte point leurs habitudes. On devra ensuite contracter quelques-unes de ces habitudes ; on devra partager leurs goûts, emprunter leur langage ; et, par ce fait qu'on parle comme eux, on arrivera facilement à penser comme ils pensent. Alors on sera accepté, tout en étant, en qualité d'étranger, tenu à une certaine distance.

» Mais, de grâce, peut-on se faire autre sans devenir moins soi ? Nous avons laissé de nous-même, et beaucoup, dès que nous avons pris à autrui quelque chose de ce qui fait son originalité, sa personnalité.

» L'on a répété : Allons à eux ! Soyons ce qu'ils sont, sauf l'honneur et la conscience ! — Que l'on ait voulu ne point

---

1. En preuve il apporte ce qui s'est passé au siècle dernier. Lorsque la branche aînée des Bourbons cessa de régner sur la France, en juillet 1830, on fit l'essai d'une monarchie réduite. Tout fut changé et amoindri, depuis le nom du roi, pris en dehors de l'ancienne nomenclature, et son titre, roi des Français au lieu de roi de France, — jusqu'aux moindres détails de sa vie privée et de ses relations avec les corps constitués. Cependant, et malgré ce soin excessif de ne point ombrager et de s'amoindrir, la monarchie de Juillet ne fut pas acceptée. Elle dut périr. Sa devancière aussi avait péri. Mais où est le grand enseignement ? c'est dans l'appareil de départ des deux rois lorsque les révolutions de Juillet et de Février eurent été consommées. Le roi Charles X quitta Saint-Cloud avec toute sa famille et se rendit à petites journées à Cherbourg, escorté par sa maison militaire ; il était roi encore lorsqu'il monta sur le vaisseau qui devait l'emporter en Angleterre. Le roi Louis-Philippe prit la fuite sous un déguisement. Oh ! non, il ne fait pas bon de se dépouiller de sa grandeur et de descendre au niveau de ceux que l'on a le devoir d'élever.

« La plus grande chose du monde, a dit Montaigne, c'est de savoir être soi ».

sacrifier la conscience, je n'en doute point ; que l'on ait sauvé l'honneur, je ne puis l'admettre.

» Celui qui consent par le silence à une diminution de son rôle, à un rétrécissement de ses droits, celui-là se diminue incessamment lui-même ; car notre plan, notre action, notre droit, c'est une extension de notre personne. Que dire de celui qui se prête à cette diminution ? de celui qui y travaille de ses propres mains ? Et telle est depuis cinquante ans, depuis quinze ans surtout, notre condition.

» Seulement avons-nous réfléchi à ce que nous donnons pour nous faire ce que sont nos adversaires, avec l'espoir d'être acceptés par eux ? Nous donnons le surnaturel. Et le surnaturel, c'est notre point de départ, comme chrétiens et comme prêtres. Nous sommes chrétiens par le sacrement du Baptême, nous sommes prêtres par le sacrement de l'Ordre. Le surnaturel est le principe propre de notre action dans le monde. Le surnaturel est notre unique raison d'être. Voilà pourtant ce que nous cédons dans ce marché. »

S'amoindrir soi-même est un grand mal, amoindrir la doctrine dont on a le dépôt en est un plus grand. C'est non seulement rendre la Rénovation absolument impossible, mais c'est précipiter la chute vers la religion humanitaire, vers cette Jérusalem aux portes de laquelle l'Alliance Israélite Universelle pousse les hommes de toutes les religions et de tous les pays. « Une fois les subtilités dogmatiques évanouies, dit l'ex-abbé Hébert, l'accord deviendra de plus en plus facile et fréquent [1]. »

Que l'on se souvienne de ce que nous avons dit de l'étendue et de la puissance de l'effort qui est fait actuellement dans toutes les parties du monde et dans toutes les classes de la société pour amoindrir le dogme, pour faire disparaître le dogme. C'est là le premier, le plus grand péril de l'heure présente. Mgr Luçon, dans la circulaire qu'il adressa à ses prêtres en 1902, a cru devoir mettre le clergé lui-même en garde contre ce danger : « L'influence des doctrines, répandues de nos jours, n'a pas laissé que de pénétrer dans le clergé. Sous prétexte de porter la défense sur le terrain même de l'attaque, quelques-uns

1. *Revue blanche*, 15 mars 1903.

de ses membres ont quitté le terrain solide et connu de la tradition, et se sont laissés entraîner à des concessions dangereuses, parfois même incompatibles avec la pureté de la foi et l'intégrité de la doctrine. Des prêtres de talent, en effet, d'ailleurs animés de très louables intentions, ont voulu tenter de combler le fossé qui sépare la raison de la foi et de les réconcilier l'une avec l'autre. Le but est excellent : malheureusement, ils ont essayé de l'atteindre, non en amenant la raison à la foi par la démonstration, mais en accommodant la foi à la raison par des concessions [1]. »

D'autres ont cru bien faire en taisant dans l'exposé de la doctrine ce qui, croyaient-ils, offusquerait leurs auditeurs.

Déjà, dans la seconde moitié du dix-huitième siècle, observe

---

1. Depuis que le 1er volume de cet ouvrage est imprimé, de nouveaux faits se sont produits qui montrent combien s'aggrave la situation exposée au chapitre LI : l'Histoire des religions, le Loisyme.

Ce que M. Loisy a tenté en s'appuyant sur l'histoire, M. Ed. Le Roy l'a essayé dans *La Quinzaine* en se plaçant au point de vue de la raison. Dans le n° du 16 avril 1905, M. Le Roy prétend que les dogmes, entendus comme des affirmations intellectuelles, sont morts à tout jamais ; et cela parce qu'ils sont indémontrables intrinsèquement et invérifiables indirectement. Liés aux conceptions aristotéliques et scolastiques, ils sont inintelligibles, inexprimables. La personnalité divine, la présence réelle, etc., n'ont absolument « rien d'exprimable par concepts ». Ces dogmes et les autres ne peuvent rester qu'en leur attribuant uniquement le caractère moral de préceptes dirigeant la conduite. « Dieu est personnel » veut dire : comportez-vous dans vos relations avec Dieu comme dans vos relations avec une personne humaine. Ainsi de la présence réelle, ainsi du reste.

Ce n'est point le lieu de faire ressortir les vices d'une telle thèse. Mais ce qui est à signaler, c'est : 1° qu'elle ait été admise dans la *Quinzaine* ; 2° que la *Quinzaine* ait cru pouvoir adresser une « invitation formelle » à tous les spécialistes autorisés de la théologie catholique, aux professeurs des universités libres, des grands séminaires, aux religieux, aux prêtres à donner leur opinion ; 3° qu'elle ait reçu des réponses en assez grand nombre ; 4° qu'au 16 juin, c'est-à-dire deux mois après son appel, une seule de ces réponses ait clairement repoussé le système de M. Le Roy ; 5° qu'à la suite de cette enquête, M. Le Roy ait cru pouvoir fonder une société d'études religieuses dans le but de défendre et de propager ses idées, et que le secrétaire de cette société soit M. Tavernier, de l'*Univers-Monde*, qui déjà s'était montré si hospitalier aux communications de la société pour l'*Union des chrétiens des diverses églises* (Voir T. I, p. 437-440.)

Dans le même temps, un congrès de libres-penseurs réclamait l'introduction dans l'enseignement primaire de « l'histoire des religions ». Et un maître de conférences à la Sorbonne, M. Maurice Vernes, traçait le programme de cet enseignement en trente-cinq articles.

On voit combien est étendu, combien est profond l'effort tenté pour se défaire du dogme catholique ; combien par conséquent est impérieux et pressant le devoir de l'enseigner et de le défendre.

Mgr Isoard, on ne prêchait plus l'Évangile dans les villes un peu considérables. Les prédicateurs habillaient de vêtements religieux les conceptions des encyclopédistes, des philosophes... Les mêmes symptômes de faiblesse dans la foi et de condescendance vis-à-vis des idées régnantes sont aujourd'hui signalées par tous les bons esprits... Dans beaucoup de grandes églises, les prédicateurs étrangers au clergé de la paroisse veulent être des conférenciers. Ils tiennent à parler de tout à propos de la religion. Leur esprit est hanté, on le constate à tout moment, par la préoccupation de paraître fort au courant des tendances et de l'esprit de leur temps. Ils semblent dire à chaque instant : « Je suis prêtre, mais homme de mon temps [1]. »

D'autres, devenus bien nombreux depuis la funeste introduction des études dites « sociales » dans les séminaires, s'attachent à montrer la religion comme la source du bonheur public, comme la première des institutions sociales. Ils ne considèrent, ils ne font valoir que les effets visibles et passagers de la religion, dans une société passagère elle-même, et dans un monde qui doit finir... Ils semblent prendre pour point de départ de leurs apologies du christianisme, cette pensée d'un juif allemand, Mendelssohn : « Les meilleurs principes religieux sont ceux qui se rattachent le plus étroitement aux intérêts généraux de l'humanité [2]. » Avec une telle prédication, on peut affirmer que les fidèles sont fatalement portés à s'attacher, d'abord et surtout, aux avantages que la pratique de la religion leur assure pour la vie présente.

« Tous ces plaidoyers en faveur de la religion catholique (car, hélas ! nous lui conservons l'attitude d'une accusée), tous ces plaidoyers offrent cela de commun qu'ils acceptent le point de vue des adversaires ; ils semblent admettre que la grande affaire, c'est de rendre notre rapide traversée en ce monde moins pénible, et, s'il se peut encore, agréable. D'accord sur la question du but à se proposer, il n'y a plus de débat que sur l'aptitude de la religion à rendre les hommes heureux et les sociétés tranquilles : Nous plaidons l'utilité pratique. Notre méthode est bonne ; elle est meilleure que toutes les autres et ses moyens d'action sont les plus puissants [3].

---

1. *Œuvres Pastorales*, II vol. Introduction.
2. Voir ci-dessus les progrès de la religion humanitaire.
3. Ceci était écrit en 1865. Quels progrès la démocratie chrétienne a fait

» Jusqu'à une époque assez récente, on partait de l'individu : toute la prédication se résumait dans ce seul cri : Sauvez votre âme !... Les avantages sociaux n'étaient qu'une conséquence toujours sous-entendue de la perfection de chacun. Nous faisons maintenant tout le contraire : nous partons de ces conséquences, nous les faisons valoir ; nous laissons dans l'ombre le devoir de l'individu et l'intérêt de son âme, comme si la conséquence pouvait se produire longtemps, après que son principe aura expiré. »

Pour montrer ce qu'est devenue aujourd'hui en trop de lieux la prédication, Mgr Isoard fait, dans le *Système du moins possible*, cette supposition :

« Imaginons un bon chrétien qui, il y a cinquante ans, a quitté la France pour aller chercher fortune dans le Nouveau Monde, comme l'on disait alors. Il avait alors plus de vingt ans ; il était assidu au prône et au sermon dans une des bonnes paroisses de Paris. Il se souvient de ce qu'il entendait alors. Le voici de nouveau après cette longue absence dans cette même église, à la même place. Le prône et le sermon reparaissent chaque dimanche ; il les écoute religieusement. Demandons-lui quelles sont ses impressions lorsqu'il rapproche ses souvenirs d'il y a cinquante ans de ce qu'il entend aujourd'hui.

» Il nous dira : c'est toujours bien la même parole de Dieu : seulement on ne m'en dit plus que la moitié. — Comment la moitié ? — Eh ! oui, on me parle de la miséricorde de Dieu, jamais de sa justice ; on me parle du bonheur que l'on trouve dès cette vie à observer les commandements, mais presque jamais du bonheur de voir Dieu en paradis ; on me parle du pieux souvenir qu'il faut garder de nos défunts, mais point des flammes du Purgatoire : — De l'éternité des peines, presque rien : quant au mot « l'enfer », je ne l'ai pas encore entendu prononcer depuis six mois que je suis de retour [1]. »

---

faire à cette aberration ! Toutes ses thèses, dans tous ses écrits et dans tous ses discours, ont pour objet de convaincre qu'il faut mettre la religion au service du bonheur temporel du peuple.

1. Mgr Isoard rapporte ce trait : Un jeune vicaire, dans la paroisse la plus religieuse de Paris, termina une instruction pendant la neuvaine des morts par ces mots : « Oui, la miséricorde l'emportera, mais toujours devant elle marche l'expiation. » M. son curé crut devoir lui faire, quelques jours après, une observation sur cette sévérité inopportune de langage. A mesure qu'il avait eu occasion de voir les dames pieuses de la paroisse, elles lui avaient adressé des plaintes. Elles avaient perdu leur père, ou leur mari, ou un fils, et ne pouvaient entendre parler, pour ces êtres chéris, de souffrances et d'expiation.

Après avoir reçu cette déposition, l'évêque reprend :

« La moitié de la religion est passée sous silence ! Ne vous réfugiez point dans l'accusation si commode d'exagération des termes comme de la pensée ! Non ; parcourez seulement l'Évangile avec la pensée de vous rendre compte du bien ou mal fondé de cette affirmation : Vous aurez bientôt reconnu que, dans toutes les paroles de Notre-Seigneur, dans ses discours aux Juifs rapportés par saint Jean, la peine éternelle, l'absolue nécessité de la pénitence, de l'expiation, prennent la moitié de son enseignement. Quant aux difficultés que présente le salut, quant à l'obligation essentielle de faire des efforts et de s'imposer des sacrifices pour vivre chrétiennement et sauver son âme, qui oserait dire que ce n'est point, dans la rigueur des termes, toute la doctrine de notre adorable Sauveur ?

» Et ce sont ces vérités primordiales, cet idéal, ces conditions de vie pratique, que taisent volontairement, en vertu d'un système très arrêté, les prédicateurs de nos plus religieuses assemblées [1] ! »

Le vénéré prélat conclut : « Les fidèles, obéissant aux instincts de notre nature déchue, ne demandent pas mieux que de rester dans l'ordre naturel, en deçà d'une vie nouvelle, supérieure, dont la nécessité, dont l'existence ne s'imposent pas d'elles-mêmes à leur esprit. D'où il suit qu'on doit, d'après le seul examen de leurs dispositions naturelles et du langage qu'ils sont accoutumés à entendre, affirmer sans hésitation que la notion de la vie surnaturelle va s'appauvrissant rapidement parmi eux [2]. »

Dans l'Encyclique publiée à l'occasion du centenaire de saint Grégoire-le-Grand, S. S. Pie X a donné cet avertissement : « Vous voyez, Vénérables Frères, dans quelle grave erreur tombent ceux qui estiment qu'ils rendent service à l'Église, et qu'ils accomplissent une œuvre féconde pour le salut éternel des hommes alors que, par une certaine prudence charnelle, ils font de larges concessions à une science qui ne mérite pas ce nom... Une telle

---

1. *Le Système du moins possible*, chap. X.

Dans une lettre adressée à M. Armand de Pontmartin, M. Louis Veuillot a fort bien dit : « Vous voyez que les vérités adoucies ne convertissent guère ceux qui haïssent la vérité ; elles énervent ceux qui l'aiment. A ce métier, on se diminue, et l'on ne fait pas le bien que l'on pourrait faire. Il faut être ce que l'on est. »

2. *Hier et Aujourd'hui dans la société chrétienne*, chap. XI.

prudence fut inconnue de Grégoire. Dans la prédication de l'Évangile, il suivit constamment les traces des Apôtres qui disaient, alors qu'ils se lançaient pour la première fois à travers le monde afin d'annoncer le CHRIST : « Nous prêchons JÉSUS-CHRIST crucifié, qui est un scandale pour les Juifs et une folie pour les Gentils. » Et pourtant, s'il y eut jamais un temps où les ressources de la prudence humaine pouvaient paraître surtout opportunes, ce fut certes à cette époque où les esprits n'étaient nullement préparés à recevoir une doctrine si nouvelle, si contraire aux passions générales, si opposée à la civilisation encore très florissante des Grecs et des Romains. Néanmoins, les Apôtres jugèrent indigne d'eux cette sorte de prudence, parce qu'ils connaissaient le précepte divin : « Il a plu à DIEU de sauver par la folie de la prédication, ceux qui croiraient en lui. » Il en est aujourd'hui comme toujours : cette folie « pour ceux qui se sauvent, c'est-à-dire pour nous, est la force de DIEU. Comme par le passé, c'est le *scandale* de la Croix qui nous fournira les armes les plus puissantes de toutes ; comme autrefois, c'est par ce signe que nous obtiendrons la victoire. »

De tous nos maux, l'appauvrissement de la vie surnaturelle, effet de l'amoindrissement de la doctrine, est assurément le plus grand, celui qui donnerait le plus à désespérer de l'avenir.

Mgr Isoard ne se contente point d'affirmer son existence par induction, il le saisit sur le fait. Il serait long de reproduire ici tout ce qu'il dit sur ce douloureux sujet, et de montrer après lui que la plupart des chrétiens de nos jours, même ceux qui fréquentent les offices et les sacrements, sont, en fait, à peu près étrangers à ces vertus d'humilité, de mortification, de pénitence qui découlent de la Croix, qui font le vrai chrétien et auxquelles on doit attribuer l'énergie des générations qui ont précédé celle-ci.

Donnons comme exemple ce qu'il dit du sentiment que le chrétien d'autrefois et le chrétien d'aujourd'hui ont d'eux-mêmes.

« Tout homme est pécheur, et tout homme doit, de ce chef, porter en soi le sentiment de son *indignité*. Il y a d'abord le péché originel, le péché d'Adam dans lequel naissent tous ceux qui entrent en ce monde ; et il y a les prévarications particulières que chacun a le malheur d'ajouter au péché de son origine.

De là deux sortes d'indignités, l'une qu'on pourrait appeler absolue, l'autre variant d'un individu à un individu. Ces deux éléments du sentiment que l'on avait de soi-même se manifestaient de mille manières dans la vie publique et dans la conduite privée. Aujourd'hui ils disparaissent avec la notion même du péché.

» On ne dit plus péché ; on dit faute.

» On ne parle plus de pénitence, d'expiation, mais simplement de changement de conduite.

» Paradis, enfer, éternité sont remplacés par le vague : au delà. »

On conviendra que les idées éveillées dans l'esprit par les mots nouveaux, ne sont plus tout à fait celles que les mots anciens étaient chargés d'exprimer ; et par suite que les personnes qui se servent de ces néologismes témoignent par cela même que leur esprit n'habite plus les régions où planaient les âmes des ancêtres.

Comme l'observe fort bien Mgr Isoard, celui qui dit avoir commis une faute ne pense qu'à la loi morale avec laquelle il se trouve en défaut, il reconnaît avoir eu une erreur de conduite. Tandis que celui qui s'avoue coupable de péché a devant lui Dieu, son Créateur, son souverain Maître dont il a enfreint le commandement, Dieu son Sauveur qu'il a méconnu et offensé ; et il pleure son ingratitude et son orgueil. *Tibi soli peccavi.* C'est contre Vous que j'ai péché, ô mon Dieu, j'ai fait le mal en votre présence ! Celui qui reconnait avoir fait une faute, dit : L'expérience m'a rendu sage, je tiendrai une autre conduite. Celui qui s'accuse de péché a conscience de son *indignité*, il promet à Dieu d'expier l'offense dont il s'est rendu coupable envers son infinie Majesté. *Recogitabo tibi omnes annos meos in amaritudine animæ meæ.*

Pour montrer à quel point l'idée d'une indignité personnelle résultant du péché, et la pensée de la nécessité d'en faire pénitence sont en opposition avec l'état d'esprit actuel des chrétiens, non de ceux qui ne le sont que par le baptême, mais des « bons fidèles » eux-mêmes, Mgr Isoard appelle l'attention sur une expérience que beaucoup de prêtres ont été à même de faire et dont ils ont pu constater le résultat. Qu'on lise en public la vie d'un saint, lorsque le lecteur en viendra aux chapitres qui ont pour titres : *De l'humilité, de la patience, de la mortification* du

serviteur de DIEU, il sentira que son auditoire, ou ne comprend pas, ou n'aime pas entendre, et qu'il a hâte de le voir arriver à ceux-ci : *De l'amour de notre saint pour Dieu, de sa charité pour le prochain.* Et cependant parler de la charité d'un saint en effaçant de sa vie l'humilité, la mortification et l'esprit de pénitence, c'est publier des effets en en supprimant la cause. Le saint a la science du péché, il a la conscience qu'il est pécheur, il a le sentiment de l'indignité que cette science et cette conscience lui font subir, et tout cela sentiment, conscience, science, c'est le point de départ de sa sainteté, de son amour pour le divin Rédempteur, de sa charité pour le prochain à laquelle est promise la rémission des péchés.

Le chrétien a le sentiment de son indignité, il a aussi celui de sa dignité, seulement ce sentiment ne procède point chez lui de l'orgueil.

S. Léon s'écriait : *Agnosce, o christiane, dignitatem tuam divinæ consors naturæ.* « Reconnais, ô chrétien, ta dignité, tu es devenu participant de la nature divine ! »

On saisit ici la différence qu'il y a entre dignité et dignité, la dignité au sens d'autrefois, et la dignité au sens du jour. Les anciens se servaient de ce mot pour marquer une valeur *extrinsèque*, ajoutée soit à la nature humaine, soit à tel ou tel homme en particulier. Il y avait la dignité du chrétien et celle du prêtre, dignités fondamentales, puis celles que conféraient les fonctions sociales : d'abord la dignité pontificale et la dignité royale, puis celles qui, de ces deux sources, se répandaient sur les charges inférieures.

Loin d'exciter l'orgueil, la dignité comprise en ce sens portait à l'humilité. Celui qui en était revêtu savait et manifestait que c'était non lui, mais quelque chose d'adjoint à ce qui était lui, à son infirmité propre. Il en voulait l'éclat, parce que cet éclat était nécessaire à l'exercice des fonctions qu'il avait à remplir, mais il ne s' en enorgueillissait point. C'est ce qui explique la distinction, si souvent faite, dans une même personne, entre le supérieur que tous devaient respecter, et l'homme, le chrétien qui savait devoir s'humilier et pour qui tous devaient prier. Ce sentiment très juste faisait que les rois ne croyaient point au-dessous d'eux de laver les pieds des pauvres et de les servir à table de leurs propres mains. Ils se savaient fils d'Adam, créatures déchues, hommes pécheurs aussi bien que ceux devant

qui ils s'abaissaient. Mais lorsqu'ils remplissaient des fonctions royales, ils savaient se souvenir de la dignité dont ils étaient revêtus et en exiger le respect. En plusieurs villes, notamment à Orléans et à Rouen, lorsqu'un nouvel évêque prenait possession de son siège, il allait nu-pieds de l'entrée de la ville au seuil de la cathédrale. Les honneurs qui lui étaient rendus s'adressaient à la dignité, et lui se souvenait et faisait souvenir de ce qu'il était individuellement. C'était une pratique, assez commune en France surtout, de se faire mettre sur la paille et la cendre, à sa dernière heure, quelque haut personnage que l'on fût, parce qu'en présence de la mort, toute dignité disparaissant, il ne reste plus que la personnalité humaine. Beaucoup de seigneurs demandaient à être enterrés de façon à ce que le peuple, à son entrée dans l'église ou à sa sortie, pût les fouler aux pieds. Plus une existence était grande, plus ses titres étaient pompeux, et plus on avait soin d'y insérer cette parenthèse « quoique indigne ». Les dignités dont on était revêtu rendaient d'autant plus humble qu'elles étaient plus relevées.

Cette humilité faisait que l'exercice de l'autorité était vraiment un service, selon la recommandation que nous en a faite Notre-Seigneur. Aujourd'hui, c'est une domination, domination qui avilit également celui qui en impose le joug et celui qui en est victime.

Mgr Isoard a fait porter son enquête sur une autre notion chrétienne aussi fondamentale que celle de l'humilité, la charité.

« J'interroge séparément, dit-il, deux hommes quittant au matin leur demeure pour se rendre chez le pauvre. L'un est un chrétien, ayant pleinement l'esprit de sa foi, l'autre un homme dépourvu de cet esprit. Je dis au premier : — Pourquoi ce souci du pauvre ? — Parce que le pauvre, c'est Jésus-Christ, c'est l'homme de douleurs ; celui qui a été brisé par la souffrance et broyé comme un ver de terre. — Mais vous lui rendez honneur ? — Oui, car il est prétendant à une royauté éternelle. — En votre cœur, que lui souhaitez-vous ? — Le paradis, et pour y parvenir, la patience.

» Puis, je pose les mêmes questions à l'autre homme de bien : Pourquoi vous occupez-vous du pauvre ? — Parce que sa souffrance me blesse et m'est à moi-même une souffrance. — Pour-

quoi ces égards vis-à-vis de lui ? — Parce que je veux le rendre au sentiment de sa dignité d'homme. — Et quels souhaits faites-vous pour lui ? — Qu'il n'ait plus besoin de mon secours et recouvre bientôt toute son indépendance.

» Ainsi, dans le pauvre, l'un voit DIEU, l'autre voit l'homme.

» Il y a donc là deux idées, l'idée chrétienne et l'idée humanitaire : ces deux idées sont comme deux fleuves partis de points extrêmes, dont les courants se rapprochent et suivent, pendant une assez grande étendue, une marche parallèle. Ils s'écartent ensuite, coulent en sens opposés,et vont se jeter l'un au nord et l'autre au midi. L'idée humanitaire part de la dignité de l'homme et de l'intégrité de sa nature ; l'œuvre qu'elle se propose est une œuvre de perfectionnement et de développement. L'idée chrétienne part de la culpabilité et de la chute originelle : elle poursuit une œuvre d'expiation et de réhabilitation laborieuse ; ces deux doctrines se rencontrent au moment où elles tendent la main aux misérables pour les relever. Mais la première dit à ceux qu'elle a trouvés et abordés : Ici est notre demeure ; travaillez à la rendre habitable. La seconde dit aux siens : Suivez-moi dans la patrie éternelle. »

Voilà bien les deux esprits, les deux courants d'idées, celui-ci descendant du Calvaire, celui-là de l'Éden. Quel est actuellement le plus puissant, celui qui porte le plus grand nombre d'âmes ? Mgr Isoard ne craint pas de dire : « L'idée humanitaire est un grand fleuve qui envahit les rives du monde et déborde ; elle remplit tout, elle entraîne tout. L'idée chrétienne est, de nos jours, comme le lit du torrent pendant les grandes chaleurs : il est immense, mais, au pied des roches sèches et brûlantes, coule, silencieux, un petit ruisseau. »

Que l'on n'accuse point ce jugement d'exagération. On a vu s'élever de nos jours une école qui a poussé un grand cri de pitié pour les malheureux. Lisez ses écrits, vous n'y trouverez que l'idée humanitaire. On ne veut plus qu'il soit parlé au pauvre de résignation, à plus forte raison d'expiation ; on remet à plus tard de lui dire qu'il y a un ciel qu'il peut mériter. Sa liberté, sa dignité humaine, par quoi il est l'égal de tous, ses droits au bonheur présent sont les seuls mots avec lesquels il faut l'aborder. Et cette école a pris pour nom « démocratie chrétienne », afin sans doute de marquer expressément que désormais le christianisme doit s'humaniser,

Mgr Isoard a étendu son enquête à bien d'autres notions. Il se croit en droit d'en tirer cette conclusion :

« L'esprit chrétien n'inspire plus les sociétés modernes ; elles prennent leur vie et leurs principes d'action dans un esprit tout opposé. Certaines formes de la pensée chrétienne ont totalement disparu, certaines autres vont en s'affaiblissant tous les jours : il en est qui demeurent, mais l'esprit moderne leur fait violence, il détourne et torture leur sens, et leur enlève, d'une manière ou d'une autre, leur signification naturelle et première.

» Pour trouver l'explication de l'existence de ce phénomène parmi les fidèles, nous devons nous adresser aux directeurs des âmes, aux confesseurs, aux curés, aux catéchistes, aux supérieurs des maisons d'éducation, en un mot, aux prêtres qui, à un titre quelconque, exercent le saint ministère. A nos questions, ils répondent (est-il besoin de réserver, encore ici, comme il se doit toujours faire, les exceptions), ils répondent imperturbablement : Nous croyons qu'il est de notre devoir de demander le moins possible, et sous tous les rapports, aux âmes que Dieu nous a confiées, que nous devons lui amener et retenir à son service... La première des règles que le bon sens dicte est de ne pas demander au delà de ce que chacun est capable de donner. N'entendez-vous pas ces plaintes qui s'élèvent de toutes parts au sujet de l'affaissement des énergies, de l'affaiblissement des caractères ? Cette disposition accompagne l'homme dans les relations que crée pour lui la religion comme dans toutes les autres. Nous obéissons à la nécessité... L'Église étant de toutes les époques, devant traverser tous les siècles, doit accommoder à l'esprit du temps, et sa discipline, et sa prédication, et ses exigences pratiques. C'est en vain que l'on tenterait de se raidir contre une force manifestement supérieure. Le devoir est de chercher en toute occasion à éviter un plus grand mal. »

Mgr Isoard réplique : « Si vous vous bornez à considérer les foules et leurs faiblesses, et l'insuffisance d'énergie ou seulement de bon vouloir qui les caractérise, le niveau baissera toujours. Au train dont nous marchons, que restera-t-il dans une vingtaine d'années ? Dites, que restera-t-il ? »

Mais quel moyen d'arrêter ce mouvement effrayant de baisse ?

Quel moyen surtout de remonter la pente et de rendre à la foi la plénitude de ses lumières, et à l'esprit de foi son antique vigueur ? Pour cela, il y a une chose à faire et il n'y en a qu'une seule : c'est, après avoir ranimé la foi dans son propre cœur, de créer à la foule désemparée des cadres, et des cadres solides, ou mieux encore des foyers.

« *Il y a*, dit le P. Aubry, *identité de méthode entre autrefois et aujourd'hui* dans l'œuvre de l'apostolat. Car ce qui s'est passé en grand pour la conversion de la société ancienne, doit se passer en petit pour la conversion ou le retour de chacune de nos nations modernes ; et les pasteurs des peuples seraient dans une grave erreur s'ils attribuaient la vertu de salut pour les peuples à d'autres efforts qu'à la prédication de la doctrine catholique, c'est-à-dire de l'Évangile, mais de l'Évangile sans diminution, ni compromission, de l'Évangile, tel que savaient le prêcher les apôtres, les saints, les martyrs. »

Vous vous écriez : Mais ce pur Évangile, dès que je le leur prêcherai, les mettra en fuite ! — Je suis de votre avis. Le gros de vos auditeurs s'éloignera, mais les âmes capables d'entendre resteront, se pénétreront de l'esprit du christianisme : elles formeront les cadres, elles seront les dépositaires de la force et ses transmetteurs : elles ramèneront une partie des effarouchés et des fuyards ; elles formeront le noyau d'une nouvelle société chrétienne, vraiment imbue de l'esprit du christianisme.

Cette méthode n'est pas à discuter. Notre-Seigneur en a fait invariablement usage pendant tout le cours de la prédication de la loi nouvelle.

Les apôtres prêchent la doctrine du Christ et font ainsi accepter par d'innombrables chrétiens la pénitence, le portement de la croix. Toutes les grandes périodes de l'histoire de l'Église nous présentent le même phénomène. Saint Benoît, saint Dominique, saint François d'Assise, saint Ignace de Loyola faisaient peur au vulgaire : leurs premiers disciples étonnaient, effrayaient par l'austérité de leur vie et l'énergique prédication de la pénitence et de la mortification ; les réformateurs si nombreux des Ordres religieux étonnaient et soulevaient des tempêtes autour d'eux ; mais tous ces hommes élevaient un certain nombre d'âmes prédisposées à la hauteur à laquelle Dieu les appelait ; les cadres étaient formés et la bienheureuse influence de ces envoyés de Dieu créait, avec

sa grâce, des générations nouvelles de chrétiens dignes de ce nom.

Heureux les jours où DIEU donnait à son Église ces saints qui, par un mouvement du Saint-Esprit, entraînaient plusieurs générations à comprendre, à suivre cette parole : « Soyez donc parfaits comme votre Père céleste est parfait », ou, sous le souffle de ce mot du Seigneur JÉSUS, beaucoup s'écriaient avec saint Paul : « Je penche mon corps en avant, j'étends les bras pour saisir le bien qui m'est destiné. »

Tous ces serviteurs de DIEU avaient dans leur personne quelques-uns des traits que le Saint Évangile nous montre en saint Jean-Baptiste : leur austérité, leur pauvreté leur assurait l'indépendance et leur procurait le respect de ceux à qui ils se montraient. Dans leurs discours et dans leurs entretiens, ils ne faisaient autre chose que de découvrir le dogme chrétien dans toutes ses proportions : ils en disaient toutes les conséquences pratiques et morales ; ils s'adressaient à ce qu'il y a de plus élevé dans l'âme humaine. Ils enseignaient que l'homme naît coupable et condamné, — que le Fils de DIEU s'est fait chair pour payer la dette de ce coupable et de ce condamné, — qu'il a fait une œuvre plus merveilleuse encore, en s'unissant le pécheur justifié pour le constituer membre du corps mystique dont il est la tête, — que ce corps mystique qui est son Église « sera éternellement en participation de sa divinité, *ut divinitatis suæ tribueret esse participes* », comme l'Église nous le fait dire en la fête de l'Ascension.

Puis, après avoir levé tous les voiles et manifesté toute vérité, après avoir déclaré que pour être avec JÉSUS-CHRIST vainqueur, il faut avoir été avec JÉSUS-CHRIST humilié ; que pour vivre avec JÉSUS-CHRIST ressuscité, il faut avoir pris sa part de passion et être mort avec lui, ils s'écriaient : Maintenant que vous voyez JÉSUS-CHRIST, voulez-vous boire à son calice ? Voulez-vous la pénitence, la vie sévère, l'oubli de vous-mêmes au profit de vos frères dans la foi ? Et des milliers d'âmes généreuses répondaient : Nous le voulons, et en sa grâce, nous le pourrons !

« Je n'ai voulu savoir parmi vous que JÉSUS-CHRIST et JÉSUS-CHRIST crucifié. » C'est ce que saint Paul disait aux Corinthiens, c'est ce que les hommes apostoliques ont dit et incessamment répété en tout temps et par tous pays, lorsque DIEU les suscitait

pour la consolation et la gloire de son Église : et des milliers de grandes âmes se levaient à ce mot, adoraient la croix, embrassaient le sacrifice et entraînaient après elles des générations entières.

C'est sans doute le spectacle que DIEU nous prépare pour demain. La loi dite de séparation brise le vieux moule et nous forcera à en pétrir un autre. Dans ce moule nouveau n'entreront pas — inutile de s'illusionner — tous ceux qui étaient inscrits dans le cadre de la paroisse. Au bout de peu de temps, il ne restera plus autour de nous qu'une élite. Ce sera l'heure de la saisir fortement et de la pénétrer profondément de l'esprit du christianisme.

Aujourd'hui, aussi bien qu'autrefois, elles ne sont point rares, les âmes qui sont aptes à comprendre la vie chrétienne dans toute son étendue, toutes ses conséquences et toutes ses grandeurs, les âmes qui sont capables de s'élever à de grandes hauteurs dans la vertu et d'atteindre une union intime avec DIEU. L'Esprit-Saint les a préparées : le Ministre de DIEU, dans les conseils de la divine Providence, doit leur offrir les moyens de répondre aux premières grâces reçues.

Ce renouvellement est-il possible ? Est-il possible au prêtre de se remettre lui-même et de faire rentrer les âmes en plein dans le surnaturel ? A ceux qui font cette question, Mgr Isoard répond comme le fit un jour Notre-Seigneur à une parole de découragement échappée aux apôtres : Non, cela n'est pas possible ; et oui, cela est possible. Impossible à l'homme, possible à DIEU, possible à l'homme uni à DIEU. Nous sommes, plus que nous ne le pensons, subjugués par le naturalisme. Nous raisonnons, nous calculons les chances de réussite ou d'insuccès, comme le font les gens du monde. Nous regardons nos populations, nous écoutons le langage que leur tiennent les journaux, et nous disons : Dans les dispositions d'esprit où sont ces hommes, il serait insensé de les aborder. Ils sont incapables d'accueillir cette doctrine, de porter le joug de cette loi. — Et là-dessus l'on s'abstient. A ne considérer que l'élément naturel, ces calculs, ces appréciations peuvent être justes. Mais dans l'œuvre de DIEU tout est surnaturel.

La défiance de nous-mêmes nous a perdus, la confiance en DIEU et en ce que DIEU a mis en nous, nous sauvera. C'est le prêtre qui fait le peuple, c'est le sacerdoce qui a fait les nations

chrétiennes, c'est à lui qu'il appartient de faire la RÉNOVATION du monde. « *Quis dabit mihi*, s'écriait saint Bernard, *ut videam Ecclesiam Domini sicut erat in diebus antiquis ?* » Et le B. Grignon de Montfort : « Exaucez, Seigneur, les desseins de votre miséricorde ; suscitez des hommes s'appuyant sur vous, tels que vous les avez montrés, en donnant des connaissances prophétiques à quelques-uns de vos plus grands serviteurs, à un saint François de Paul, à un saint Vincent Ferrier, à une sainte Catherine de Sienne et à tant d'autres grandes âmes, même dans le siècle où nous vivons. Souvenez-vous des prières que vos serviteurs et vos servantes vous ont faites sur ce sujet depuis tant de siècles. Que leurs vœux, leurs sanglots, leurs larmes et leur sang répandu viennent en votre présence pour solliciter puissamment votre miséricorde. Il est temps de faire ce que vous avez promis... Que tous les bons prêtres qui sont répandus dans le monde chrétien viennent et se joignent à nous, afin que nous fassions, sous l'étendard de la Croix, une armée bien rangée en bataille et bien réglée pour attaquer de concert vos ennemis, pour garder votre maison, pour défendre votre gloire et sauver ces âmes qui ont coûté votre sang ; afin qu'il n'y ait plus qu'une bergerie et qu'un pasteur, et que tous vous rendent gloire dans votre saint temple ! »

Pour que ces vœux et ces prévisions puissent se réaliser, faudra-t-il qu'au jour prochain de l'épreuve tout le clergé se lève en masse, comme un seul homme ? qu'il n'y ait ni défection ni défaillance ? « Un peu de levain, comme le dit l'Apôtre, suffit à soulever la masse. » Notre-Seigneur n'a voulu employer que douze hommes à répandre dans toutes les parties du monde le ferment divin. Quand DIEU, par la double intervention de sa justice et de sa miséricorde, aura rendu les cœurs dociles, quelques apôtres suffiront peut-être à orienter de nouveau la société vers DIEU et l'homme vers ses fins dernières : « Comme on voit, dans le monde, dit Bossuet, une efficace d'erreur, qui fait passer de l'un à l'autre, par une espèce de contagion, l'amour des vanités de la terre, il a plu au Saint-Esprit de mettre dans ses ministres une efficace de sa vérité pour détacher les cœurs de l'esprit du monde, pour prévenir sa contagion qui empoisonne les âmes et rompre les enchantements par lesquels il les tient captives [1]. »

1. *Panégyrique de saint Supliee*, IV, 453.

Cette efficace chassera des cœurs l'esprit de la Renaissance, puis comblera le vide en y faisant rentrer l'esprit de l'Évangile.

Mais cela ne pourra être que par le ministère de prêtres qui seront eux-mêmes profondément pénétrés de cet esprit. M. de Saint-Bonnet a répété en la modifiant une parole de Donoso Cortès : « Le clergé simplement honnête ne laissera que des impies. Le clergé vertueux produira des honnêtes gens. Le clergé saint produira des cœurs vertueux. JÉSUS-CHRIST seul produit des saints. »

Il en produit de grands dans le clergé lorsqu'il veut changer l'esprit du temps. Ces quelques grands saints communiquent leur âme à des apôtres qui, par leur parole et leurs exemples, changent l'atmosphère des esprits.

Le F.·. Findel, dans son livre *Die Freimaurerei ni Lichte der Zeet*, dit : « Nous appelons esprit du temps, la connaissance de tout ce qui, *par le travail d'une partie de la société humaine concertant ses efforts dans un sens donné à une certaine époque*, est devenu à tel point le bien commun de cette société, que toute sa vie à cette époque est fondée de tous les côtés sur les résultats de ce travail. » Ce travail d'une partie de la société humaine concertant ses efforts dans un sens donné, nous en sommes témoins. C'est le travail des loges et nous voyons à quels résultats il est arrivé ! Puisse ce travail être demain celui du clergé sous la conduite de quelques saints, pour faire rentrer dans la vie des peuples l'esprit catholique et par là les sauver, même au point de vue des intérêts temporels.

« La religion chrétienne, dit Gœthe, est un être puissant en lui-même par lequel l'humanité souffrante et renversée a toujours su se relever. »

TABLE DES NOMS DE PERSONNES

Abarat, I, 113.
Abel, I, 118, 119.
Abélard, I, 7.
About, II, 554.
Abraham, II, 62, 69, 308, 486.
Adam, I, 36, 464. — II, 48, 123, 225, 287 suiv., 331, 355, 357, 452 suiv., 463, 485, 646, 648.
Adler, I, 407 suiv., 432, 439.
Adrien (Empereur), I, 476.
Adrien (Pape), II, 600.
Agathon (Pape), II, 611.
Aguesseau (d'), II, 371.
Aimoin, II, 595.
Akiba, I, 476.
Aksakof, I, 488, 493, 499.
Albani (Card.), I, 228, 259.
Albert de Sartiano, I, 14.
Alberti, I, 53.
Alcott, I, 420.
Alembert (d'), I, 81 suiv., 103, 108, 124. — II, 30.
Aleth (Mère de S. Bernard), II, 575.
Alexandre Ier (Tsar), I, 141, 432. — II, 178.
Alexandre III (Pape), II, 601.
Alexandre VI (Pape), I, 284. — II, 98.
Alfieri, I, 122, 218.
Alibert, II, 607.
Aligre (Elisabeth d'), II, 441.
Allard (Paul), I, 220.
Allier (Raoul), I, 330.
Allioli (d'), II, 225.
Alphonse de Liguori (St), I, 285, 293.
Alphonse XII, I, 202.
Aman, II, 48.
Ambroise (St), II, 53.
Ambroise le Camaldule, I, 14, 52.
Amsworth, I, 493.
Anastase (Empereur), II, 598.
Anastase II (Pape), II, 596 suiv.
Angevilliers (d'), I, 247.
Anne (Reine d'Angleterre), II, 554.
Anselme (St), II, 53.
Anthenaire (d'), I, 469.
Antoine (le P.), II, 460.
Antonelli (Card.), I, 189.
Apion, I, 478.
Apollon, I, 479.
Arese, I, 162, 219, 231.
Arétin, I, 13, 52.
Argenson (d'), II, 606.
Aristote, I, 341. — II, 258, 517, 564.
Arius, II, 29.
Arnim (Cte d'), I, 171, 383. — II, 121.
Arnold (Mathieu), I, 442.
Arnould, I, 24.
Aron (Henri), I, 255.
Arréat (Lucien), II, 613.
Arton, I, 216, 219.
Assurbanipal, II, 505.
Astruc, I, 254.
Asweld, I, 149.
Athanase (St), II, 575.
Attiches (d'), II, 475.
Attila, II, 137.
Aubry (R. P.), II, 652.
Audiffret-Pasquier (Duc d'), II, 177, 179.
Auguste, II, 282.
Augustin (St), I, 44, 500. — II, 53.
Avaray (d'), II, 20.

Auray (Cte d'), II, 138, 139.
Avitus (St), II, 597, 598.
Aymer de la Chevalerie, II, 254.
Ayrolles, II, 151.
Azarias, II, 159.
Babeau, II, 474.
Babo, I, 103.
Babœuf, I, 123, 322. — II, 58.
Bachem, I, 258.
Bailly, I, 123, 124.
Bainvel (le P.), II, 225.
Bakoumine, I, 211, 353.
Balme-Frézol, II, 168, 634.
Balmès, II, 68, 286.
Balzac, II, 67, 535.
Baragnon, II, 180.
Barante (de), I, 147.
Barbé-Marbois, I, 66.
Barberino (da), II, 498.
Barbro, I, 14.
Bargy, I, 400 suiv., 414, 415, 416 suiv., 422 suiv., 437, 461. — II, 287.
Barnave, I 121.
Baronius, II, 594 suiv.
Barrère, I, 62, 123.
Barrès, II, 569.
Barruel, I, 21, 22, 74 suiv., 82 suiv., 90 suiv., 102 suiv., 114 suiv., 181, 199, 247, 277, 282, 350, 351, 373, 375, 503, 504.
Basile (St), II, 575.
Basset, I, 467.
Bassus (de), I, 105.
Bastian, I, 480.
Bastiat, II, 338, 354.
Bathyani, I, 193.
Bathilde (Ste), II, 577.
Baude (B), II, 182.
Baudoin III, II, 531.
Baudry-d'Asson (de), II, 118.
Baunard, I, 233.
Bayard, I, 193.
Bayne (Rodolphe), II, 100.
Bazot, I, 143, 356 suiv.
Beaumont (de Christophe), II, 230.
Beauregard (de), II, 8.
Bebel, I, 379, 382.
Bède (St), II, 53, 136.
Bedfort (Duc de), II, 150.
Belcastel (de), II, 181.
Bellomayre, II, 272.
Bellando, II, 221.
Bellarmin, II, 282.
Bem, I, 193.
Bence Louis), 1, 366.
Benner, I, 103, 104.
Benoiston de Châteauneuf, II, 477.
Benoît (St), II, 652.
Benoît XIV, II, 607.
Benoist (Charles), II, 12.
Benoîte du Laus, II, 577.
Beppo, I, 194, 195, 290, 291.
Béranger, I, 241.
Bériot, I, 49.
Bernard (Abbé), I, 292.
Bernard (St), I, 7, 285. — II, 72, 438, 517, 655.
Bernardin (St), I, 14, 55.
Bernetti (Card.), I, 158, 188, 224, 228, 268, 287, 288, 292. — II, 281.
Berruyer, II, 151.
Berry (Duc de), I, 144, 185.
Berryer, I, 147.
Bert (Paul), I, 176.
Berthe (mère de Charlemagne), II, 576.
Berthelot, I, 30.
Bertin, I, 85 suiv.
Beslay, I, 187.
Besson (Mgr), I, 118.
Besson, II, 402.
Beugny (de), II, 114.
Beversluis, I, 503.
Bidegain, I, 200, 207, 229, 230, 255, 308, 363, 364, 384.
Billaud-Varennes, I, 357.
Biré (Edmond), I, 141. — II, 303.
Bismarck, I, 162, 170, 171, 218, 378 suiv. — II, 16, 17, 83, 120, 121, 138, 139, 183, 220, 465.
Bismarck (Herbert de), I, 383. — II, 183.
Bizouard, I, 495.
Blacas (de), 1, 144.
Blaine, II, 560.
Blanc (Louis), 1, 73, 102 suiv., 112, 115, 123, 141, 147, 154, 186, 190, 203, 214, 220, 225. — II, 128, 143, 411, 412.
Blanc-Melsaud (Mme), I, 439.
Blanche (Reine), II, 577.

Blanqui, I, 332. — II, 311, 420.
Blatin (F.·.), I, 28.
Blaton (F.·.), I, 208, 209, 468, 469.
Blondel (Georges), II, 407.
Blumehnagen (F.·.), I, 358.
Bluntschli (F.·.), I, 360 suiv., 379.
Bode, I, 114.
Bodley, I, 18.
Bodin (Jean), II, 486, 495, 503, 571.
Bodisco, I, 499.
Bodogast, II, 608.
Boegiin, I, 458 suiv. — II, 273.
Bœhme, I, 465.
Boileau (Étienne), II, 515.
Bois (Georges), I, 464, 466. — II, 18.
Boissy d'Anglas, I, 64.
Bombelles (de), I, 188.
Bonald (de), I, 343. — II, 31, 68, 83, 86, 116, 119, 195, 196, 236, 394, 479, 494, 495.
Bonaparte (Card.), II, 176.
Boniface VIII, I, 47.
Bonnardot, I, 347.
Bonnechose (Card. de), II, 639.
Bonniot (R. P.), I, 464.
Bontoux, I, 383.
Bord (Gustave), I, 278.
Borghèse, I, 474.
Bos (Camille), I, 447.
Boselli, I, 56, 60.
Bossane, I, 465,
Bossuet, I, 35 suiv., 166, 309, 343, 452, 500. — II, 154, 279, 322, 373, 374, 415, 425 suiv., 432 suiv., 437 suiv., 655.
Boudha, I, 450.
Bougeau, II, 573.
Bougaud, I, 328.
Bougon, I, 385.
Bouleguey, I, 117.
Bourdaloue, II, 391, 517.
Bourgeois (Georges), II, 395.
Bourget (F.·.), I, 200.
Bourget (Paul), I, 329. — II, 254, 450, 539, 556, 569.
Bourgon, I, 117, 118.
Bourguin, I, 127.
Bourrier, I, 275.
Boutteville, I, 368.
Bouvier, I, 496.
Bovio, I, 372.
Boyer, I, 30.
Brahma, II, 348.
Breidenstein, I, 196, 212.
Breitschneider, I, 71.
Brigitte (Ste), II, 111.
Brismée, I, 25.
Brisson, I, 261.
Brissot, I, 124.
Broglie (Abbé de), I, 446. — II, 131.
Broglie (Duc de), I, 17. — II, 423.
Broglie (Prince L. de), I, 257.
Brownson, I, 420, 423, 424. — II, 288.
Brun (Lucien), II, 13.
Brunetière, I, 85, 400 suiv., 423, 463. — II, 32, 68, 240, 613.
Bruno (Giordano), I, 473.
Büchner, I, 501. — II, 449.
Buffet, I, 17. — II, 615.
Bugeaud, II, 470.
Buisson, I, 370, 385. — II, 493, 494.
Buonarotti, I, 193.
Burke, II, 128.
Busche (de), I, 114.
Butenval (de), II, 557.
Buzot, I, 352.
Cadenet de Charleval (de), II, 544.
Cagliostro, I, 84, 119, 121, 278.
Cahen, I, 257.
Caïn, II, 103.
Calonne, I, 460.
Calvin, I, 176.
Cambacérès, II, 572.
Cambry, I, 66.
Camille de Lellis (St), II, 424.
Campanella, I, 50.
Camper, II, 195.
Camus, II, 607.
Canneau, I, 220.
Capalti, II, 138.
Caprara (Card.), I, 131.
Carducci, I, 471 suiv.
Carey, II, 477.
Cariati, I, 287.
Carl du Frel, I, 485, 486.
Carloman, II, 137, 599.
Carnot, I, 141, 142.
Caro, I, 370.
Carolus, I, 193.
Carrier, I, 352.

Carton de Wyart, I, 430.
Cascaperez, I, 279.
Casimir-Périer, II, 184.
Caspari, I, 409.
Cassagnac (P. de), II, 116.
Casse, I, 25.
Castebreagh, II, 561.
Castelein (R. P.), II, 346.
Castellane (Boni de), I, 310. — II, 118.
Castelnau, I, 60.
Castülf, II, 576.
Catherine de Sienne (Ste), II, 78, 655.
Caussidière, I, 154.
Cauwès, II, 460.
Cavagnare, I, 473.
Cavaignac, I, 154, 156.
Cavour, I, 162, 231.
Cazajeux, II, 213.
Cerutti, I, 372.
César, II, 57
Chalis, I, 499.
Challemel-Lacour, I, 168.
Cham, II, 39.
Chamard (Dom), I, 103, 446.
Chamberlain, I, 82, 387. — II, 41.
Champagny, I, 136.
Chanaan, II, 39.
Changarnier, II, 177.
Channing, I, 403, 420, 457. — II, 322.
Chapot, I, 157, 328. — II, 13, 15, 176.
Charbonnel, I, 303, 326, 329.— II, 256.
Charlemagne, II, 13, 137, 142, 492, 576, 599 suiv.
Charles Albert, I, 188, 202, 218, 228.
Charles Martel, II, 139, 599.
Charles V, II, 615.
Charles VII, II, 14, 84, 151, 491, 492, 496, 498, 604, 615.
Charles VIII, II, 615.
Charles X, 143 suiv., 159. — II, 595, 606, 640.
Charles-Quint, II, 112, 475, 476.
Charpentier, I, 119.
Chasseloup-Laubat (Mis de), II, 402.
Chastellan, II, 498.
Chateaubriand, I, 143, 176, 254, 291. — II, 450.
Chaumié, I, 369.
Chauncey, I, 428.
Cheetham (Miss), II, 380.
Chénier, I, 65.
Chesnel, I, 156.
Chesnelong, II, 180.
Cheysson, II, 112, suiv.
Chicoyne, I, 475.
Childebert, II, 609.
Chodzko, I, 193.
Choiseul, I, 84, 85. — II, 446.
Chrysander, I, 381.
Cicéron, I, 478. — II, 419, 420, 486, 506, 512, 550.
Cimon, I, 478.
Circourt (Cte de), II, 310.
Clausel de Montals (Mgr), I, 152.
Clavel, I, 356.
Clément XII, I, 81.
Clément XIV, I, 284.
Clèves (Henriette de), II, 576.
Clootz, I, 113.
Clotaire, II, 609.
Clotilde (Ste), II, 577, 594.
Clovis, I, 59. — II, 13, 98, 136, 179, 594 suiv.
Cobb, I, 415.
Cochin (Augustin), II, 229, 294, 577.
Cochin (Augustin, fils de Denis), I, 119.
Cochlœns, II, 445.
Cocle, I, 189.
Cocq, I, 29.
Colbert, I, 81.
Colenso, I, 427.
Coligny, I, 60, 61.
Colin (Marie), II, 607.
Collin, I, 368. — II, 540.
Collot d'Herbois, I, 124.
Combes, I, 32, 243, 260, 297, 497, 498. — II, 8, 12, 36, 66, 93, 183, 196, 255, 256, 320.
Comte (Auguste), I, 400, 463. — II, 66.
Conaty (Mgr), I, 429.
Conaty (E. J.), I, 429.
Condillac, I, 82.
Condorcet, I, 80 suiv., 93, 96, 121, 125.
Confucius, I, 450.
Consalvi (Card.), I, 127, 132, 224.
Constant (R. P.), II, 243.
Constantin, II, 98, 602, 616, 617.
Copernic, II, 153.
Copin Albancelli, 74, 99, 100, 205, 236, 384.

Coquille, II, 557.
Corcelles (de), I, 151.
Cornelius a Lapide, II, 53.
Corneloup, I, 276.
Cortès (Donoso), I, 334 suiv. — II, 68, 80, 81. 86, 526, 656.
Cosandey, I, 103, 104.
Costa (Mme de), II, 25.
Coubé (R. P.), I, 329.
Couillé, I, 270. — II, 95.
Courdavaux, II, 193, 226.
Courtois (de), II, 543 suiv., 568.
Coux (de), II, 49.
Crémieux, I, 154 suiv., 257, 366, 395, 432.
Crescens, I, 278.
Crétineau-Joly, I, 157, 188 suiv., 192 suiv., 213 suiv., 222 suiv., 235, 253, 279, 287, 290.
Cromwel, I, 116.
Crookes, I, 480, 482, 499.
Cuénot, I, 171.
Custine, I, 123.
Cyprien (St), II, 619.
Dabry, I, 269, 301, 458, 459. — II, 190, 191, 195, 270, 273.
Daëns, I, 303, 304.
Dahn, I, 383.
Dalberg (Von), I, 277.
Dallery, I, 141.
Damillaville, I, 83, 84, 236. — II, 30.
Daniel, II, 159.
Danton, I, 123, 124, 348, 358, 375. — II, 82.
Darboy (Mgr), II, 176, 531.
Damesteter, I, 413, 432.
Daru, II, 477.
Darwin, II, 231.
Daudet, II, 613.
Dautriche, I, 384.
David, I, 286. — II, 62, 505, 540, 587, 588, 610.
Debry, I, 118.
Decazes, I, 219.
Decurtins, II, 241, 528.
Dehon, II, 212.
Delahaye (Dominique), II, 118.
Delanne (Gén.), I, 385.
Delanne, I, 488.
Delavigne (Casimir), I, 288.
Delescluze, I, 371.
Deloye, I, 384.
Delpech, I, 237.
Demolins, II, 383, 384, 459, 547.
Denis (St), I, 166. — II, 530, 592.
Denis, I, 490.
Denis (Samuel), I, 171.
Denys, I, 488.
Depew, I, 428.
Dequaire, I, 361, 365.
Dervent-Water, I, 81.
Descartes, II, 197.
Deschamps, I, 26, 70, 74, 115, 121, 146, 149, 159, 185, 190, 261, 377. — II, 50, 314, 412.
Desgenettes (Abbé), II, 606.
Desmaretz, I, 282.
Desmons, II, 189, 190.
Desmoulins (Camille), I, 124, 322.
Diamilla-Muller, I, 218.
Diderot, I, 81 suiv., 124.
Didier, I, 148, 247.
Dietrich, I, 114.
Disraëli, I, 192, 220, 257. — II, 620.
Dittfurth, I, 111.
Dohm, I, 128.
Dominique (St), I, 39. — II, 652.
Doria (Princesse), I, 287.
Drach, I, 256. — II, 111.
Dreux-Brézé (de), I, 172. — II, 179.
Dreyfus, I, 82, 214, 384, 386.
Dreyfus (C), I, 354.
Dreyfus-Bresac, I, 255.
Driesten, I, 193.
Drumont, I, 231. — II, 119, 135, 310, 569, 612.
Drusus, I, 478.
Dubois, I, 147.
Dubois-Crancé, I, 123.
Dubuisson, I, 113.
Duchesne (Mgr), I, 301.
Duclaux (Dr), I, 497.
Dufaure, I, 17.
Dufourcq, II, 41, 42.
Dugied, I, 187.
Dumas (Alexandre), II, 526.
Dumay, II, 185.
Dumouriez, I, 123.
Dupanloup (Mgr), I, 166, 171, 172.
Dupaty, II, 446.

Dupin (aîné), I, 148.
Dupont, II, 221.
Dupouy (Dr), I, 499.
Dupuytren, II, 606.
Durfort-Civrac (de), I, 176.
Duruy, I, 136.
Durville, I, 490.
Dussoulier, I, 263.
Dutelloy, I, 341.
Dutillay, I, 229.
Eckert, I, 142, 155, 192.
Eddy (Mistress), I, 488.
Edouard VI, II, 445.
Edouard VII, I, 202, 203, 219.
Eichel, I, 260.
Eliphaz Lévi, I, 465. — II, 103.
Elisabeth (Ste), I, 39, 47. — II, 438.
Elisabeth (reine), II, 445.
Elisabeth (Mme), II, 150.
Elliot (R. P.), II, 287.
Eloi (St), II, 438.
Emélie (Ste), II, 575.
Emerson, I, 420.
Emery, I, 77.
Enghien (Duc d'), I, 136, 195.
Epicure, I, 53.
Erasme, I, 55.
Erlington, I, 480.
Esaü, II, 149.
Escard, I, 456.
Espérance (d'), I, 480.
Esteva-Marata, I, 493.
Esterhazy, I, 221.
Etienne (Pape), II, 137, 599, 600.
Etienne de Conty, II, 605.
Etzel, I, 174, 378.
Eugène IV, I, 52.
Eve, I, 25. — II, 48, 454, 463, 486.
Eyréné Philalèthe, I, 394.
Ezéchiel, I, 256.
Fabiola, II, 420.
Fallize, I, 272.
Faucheron (Marie), II, 607.
Faure, II, 190.
Favière, I, 373, 374. — II, 579.
Favre (Jules), I, 168.
Felice, I, 223, 259.
Félix (R. P.), II, 382.
Ferdinand II, I, 189.
Ferdinand VII, I, 202.
Ferdinand de Brunswick, I, 109.
Fernandez (Mgr), I, 279.
Ferrero, I, 405, 406.
Ferri, I, 372.
Ferry, I, 164, 348, 445. — II, 8, 36, 52, 183, 255.
Filarète, I, 57.
Filelfe, I, 13, 52.
Findel, I, 340. — II, 656.
Fioramonti (Mgr), I, 190.
Fischer, I, 107.
Flach, II, 488 suiv., 494, 510, 535.
Flaissières, I, 30.
Fleury (Abbé), II, 495.
Floquet, I, 216.
Flottard, I, 155.
Foisset, II, 301.
Follioley, I, 153.
Fonsegrive, I, 331.
Fontaine, I, 24.
Fontaine (R. P.), I, 446, 452. — II, 72.
Fontanes, I, 136.
Forbes (R. P.), I, 399, 425, 491.
Forcade (Mgr), II, 176.
Forgues, II, 297.
Fornari (Card.), I, 189.
Fouché, I, 142, 143.
Fouillée, I, 407.
Fouquet (Marie), II, 441.
Fouret, II, 309.
Fournier, I, 113.
Foville (de), II, 402.
Fox, I, 483.
Foy, I, 141.
Francis, I, 438.
François d'Assise (St), I, 39. — II, 72, 430, 433, 652.
François de Paule (St), II, 655.
François de Sales (St), II, 572.
François Ier, II, 497.
François (imprimeur), I, 105.
François (Capitaine), I, 384.
François-Joseph, I, 188, 250.
Franklin, I, 93.
Frédéric (Empereur), I, 414.
Frédéric II, I, 14, 81 suiv. — II, 24.
Fremaux, II, 474.
Frémont, I, 453.
Freppel (Mgr), I, 102, 113.
Fresneau, II, 377.

Fresse de Morival (de), II, 543.
Fressinger, II, 239.
Freycinet (de), I, 216.
Friedlander, I, 260.
Fritz, I, 487.
Fuller, I, 420.
Funck-Brentano, I, 122. — II, 147, 500, 502, 510, 521, 523, 536.
Fustel de Coulanges, I, 379 suiv. — II, 283, 486 suiv., 510 suiv.
Gabriel (St), II, 103.
Gaetano, I, 194, 218, 268. — II, 201.
Galilée, II, 153.
Galliera, I, 218.
Gambetta, I, 17, 23, 164, 168, 174 suiv., 292, 293, 372, 383. — II, 8, 36, 120, 121, 181 suiv., 201, 255, 504.
Garat, I, 124.
Garibaldi (Mgr), I, 189.
Garibaldi, I, 231, 371, 473.
Garnier (Abbé), I, 303. — II, 195, 270.
Garnier-Pagès, I, 366.
Gasparin (de), I, 427.
Gaudeau, I, 395.
Gaudenzi, II, 619.
Gaume, II, 158.
Gautrelet, I, 360.
Gavazzi, I, 234.
Gay (Mgr), II, 50, 442.
Gayraud (Abbé), I, 19, 447, 454. — II, 118, 188, 190, 201, 215, 270 suiv.
Geneviève (Ste), II, 577.
Genga (della), I, 228.
Geoffroy, I, 352.
Gerbet (Mgr), I, 166, 206, 218, 249, 253, 276. — II, 616.
Germain (Henri), II, 400.
Germain (Mgr de Coutances), I, 373.
Germaine de Pibrac (Ste), II, 577.
Gesles (Dom), I, 124.
Geyler, II, 387.
Gibar (Dr), I, 503.
Gibbons (Card.), I, 302, 329, 424 suiv., 458.
Gide, II, 460.
Giers (de), I, 379.
Gilliers (Cte de), I, 395.
Ginoulhiac, II, 608.
Gioberti, I, 234, 266, 287.
Girardin (de), I, 163.
Giraud (Card.), I, 292.
Girault (Charles), II, 114.
Girtaner, I, 124.
Glasbrenner, I, 154.
Goblet d'Alviella, I, 201.
Goethe, II, 656.
Goliath, I, 286.
Gonzague (Louis de), II, 576.
Gonzague (Marie de), II, 441.
Gornez Somorzostro, I, 279.
Görres, I, 468.
Gotti, II, 53.
Gournerie (de la), II, 441.
Gougenot-Desmousseaux, I, 192, 213, 255, 396, 414, 465. — II, 103.
Gourzon, II, 82.
Gousseault (Présidente), II, 441.
Goyau, I, 368, 370, 426, 441.
Grandlieu (de), I, 328.
Grant, I, 428.
Granville, I, 81.
Gratry (R. P.), II, 221, 534, 639.
Grégoire, I, 121.
Grégoire-le Grand (St), I, 338, 500. — II, 90, 267, 575, 645, 646.
Grégoire III, II, 599.
Grégoire VII, I, 47. — II, 624.
Grégoire IX, II, 600.
Grégoire XVI, I, 141, 153, 158, 182, 187 suiv., 232 suiv., 248, 269 290 suiv., — II, 46, 47, 251.
Grégoire de Nazianze (St), II, 575.
Grégoire de Tours, II, 598.
Grégorovius, I, 69. —
Gréveau, I, 179.
Grévisseaux (Suzanne), II, 607.
Griffith, I, 78, 79.
Grignon de Montfort (Bx), II, 655.
Grousseau, I, 179.
Gruber (R. P.), II, 197.
Grumberger, I, 104.
Guarino, I, 14.
Guesde, II, 285.
Guiart, II, 605.
Guibert (Vén.), II, 605.
Guierlande (de), II, 496.
Guillaume I, I, 219. — II, 138, 139.
Guillaume II, I, 382.
Guillotin, I, 123, 124.

Guinet, I, 443, 444.
Guiraud (Jean), I, 14, 50 suiv.
Guise (François de), I, 59.
Guizot, I, 141, 148, 334, 335. — II, 17, 192, 194, 625.
Guldenstubbé, I, 496.
Gustave (Roi de Suède), I, 118.
Guzman, I, 113.
Haemmerlé, I, 485.
Hahn, II, 139.
Halévy, II, 310.
Hallenbach, I, 499.
Haller (de), I, 33, 80. — II, 252.
Hallez, I, 260.
Hanotaux, I, 59.
Haraucourt, II, 310.
Harcourt (d'), II, 569.
Harmel, II, 196, 199, 256, 263 suiv., 459, 460.
Harnack, I, 301, 427, 448.
Harnouester, I, 81.
Harrisson D. Barrett, I, 492.
Hartwy, I, 260.
Haugwitz, I, 117.
Haulteville (d'), II, 475.
Haussener, II, 15.
Hawthome, I, 420.
Hébert, I, 123.
Hébert (ex-abbé), I, 421, 447, 462. — II, 641.
Hecker (R. P.), I, 304, 329, 401 suiv., 420, 422, suiv., — II, 287, 288.
Heine, I, 240. — II, 449, 527.
Helvetius, I, 88, 124, 246. — II, 446.
Hémon, II, 188, 190.
Henckel (Cte), I, 383. — II, 120, 183.
Henne am Rym, I, 393.
Henri II, II, 615.
Henri III, I, 60.
Henri IV, I, 60. — II, 491, 517, 569, 606, 615.
Henri V, I, 143, 170, 171, 173. — II, 177 suiv., 520, 615.
Henri VIII, II, 445 suiv.
Henri Beyle, v. Stendhal.
Hérault, I, 20, 82.
Hérault de Séchelles, I, 65.
Hercule, II, 57.
Hérédia, I, 260.
Hermerdinger, I, 216, 219.
Hérodote, I, 378.
Herron, I, 404.
Hertel, I, 278.
Hervé, I, 369.
Herz (Cornélius), I, 214 suiv.
Heyman, I, 193.
Hildegarde (Ste), II, 79.
Hincmar, II, 136, 594, 595.
Hiram, I, 209, 476.
Hiram (F.·.), I, 294.
Hitze, I, 326.
Hœffel'm , 277.
Hoffman, I, 375.
Holbach (d'), I, 87.
Holzhauser (Vén.), II, 109, 110.
Home, I, 480.
Homère, I, 478. — II, 57, 89, 629.
Honoré, II, 221.
Honorius III, 601.
Hormisdas, II, 595, 596.
Hourelle, II, 595.
Houssay, I, 141.
Houter, I, 437.
Houtin (Abbé), I, 418, 422 suiv.
Hubbard, I, 237.
Hubert, II, 189.
Hugo (Georges), I, 251.
Hugo (Jeanne), I, 251.
Hugo (Victor), I, 367. — II, 141.
Hugues Capet, II, 490 suiv.
Hyndmann, II, 439, 444, 489.
Ignace de Loyola (St), II, 652.
Ignotus, I, 328.
Innocent III, I, 47. — II, 601.
Innocent IV, II, 614.
Innocent XII, II, 14.
Ireland (Mgr), I, 302, 326, 329, 402, 422, 428. — II, 214, 281, 459.
Irénée (St), II, 52, 53.
Isaac, II, 62.
Isabelle d'Espagne, I, 202, 279.
Isabelle de France, II, 57.
Isaïe, I, 37, 433. — II, 60, 134, 167, 592.
Ismaël, II, 89.
Isoard (Mgr), I, 270, 296. — II, 159, suiv., 537, 538, 629 suiv.
Izoulet, II, 135.
Jacob, II, 62, 149, 155.
Jacobi, I, 193.

Jacobus d'Anvers, I, 71.
Jacques (S^t), I, 336.
Jamont, I, 385.
Jannet (Cl.), I, 26, 74, 80, 146, 159, 184, 261, 276, 377, 394. — II, 50, 392, 460.
Janssen, I, 48, 72. — II, 387, 445.
Japhet, II, 39.
Jaucourt (de), I, 88.
Jaulot (dominicain), I, 287.
Jaurès, I, 231, 372, 379, 385. — II, 58, 121, 255, 356, 460.
Jean (S^t), I, 437, 448, 500. — II, 45, 63, 86, 96 suiv., 206, 630, 645.
Jean-Baptiste (S^t), I, 423. — II, 160, 653.
Jean Damascène (S^t), II, 53.
Jean de Dieu (S^t), II, 423.
Jean-Marie Vianney (B^x), II, 95, 124, 576
Jean III, II, 165.
Jean-Bon-Saint-André, I, 351.
Jeanne d'Arc (Vén.), I, 61. — II, 14, 84, 120, 125, 126, 137, 150, 151, 162, 492, 577, 604, 611.
Jeanne de Chantal (S^te), II, 577.
Jeanne de Valois (S^te), II, 577.
Jeanniard, I, 482.
Jérémie, II, 110, 122, 155, 594.
Jérôme (S^t), II, 425.
Jérôme Napoléon, I, 161, 163.
Jésus-Christ, I, 2, 36 suiv., 40 suiv., 50, 80, 83, 90, 93, 108, 123, 151, 156, 179, 213, 214, 257, 261, 273, 291, 304, 316, 320 suiv., 329, 339, 340, 351, 372, 393, 400, 404, 405, 411 suiv., 421, 423, 427, 433, 438, 442 suiv., 461, 464 suiv., 470 suiv., 479, 489, 503, 504. — II, 9 suiv., 29 suiv., 36, 37, 42, 45 suiv., 54, 55, 58 suiv., 70, 71, 75, 78, 80 suiv., 86, 94, 97 suiv., 114, 127, 136, 145, 148, 151, 158 suiv., 178, 191, 195, 200, 205, 207, 211, 216 suiv., 224 suiv., 264 suiv., 279, 288, 295, 297 suiv., 322, 323, 331, 350, 369 suiv., 374, 380, 413 suiv., 420 suiv., 425 suiv., 435, 436, 437 suiv., 449, 457, 470, 515, 526, 533 suiv., 575, 578, 579, 587, 588, 596 suiv., 620 suiv.
Job, II, 65.
Joel, II, 110.
Johel d'Armor (Abbé), II, 195.
Joinville, II, 438, 497.
Joseph (S^t), II, 126, 540, 587.
Joseph II, I, 375.
Joseph Bonaparte, I, 134. — II, 553,
Joséphine, II, 603.
Josias, II, 505.
Jouaust, I, 366.
Joubert, I, 187. — II, 568.
Joubert (Gén.), I, 133.
Jounet, I, 439.
Juda, II, 540.
Judet, II, 569.
Judith, II, 505.
Julien l'Apostat, II, 50, 607.
Julio (abbé), I, 490.
Junius Brutus, v. Languet.
Jupiter, I, 478.
Justin (S^t), I, 278.
Justinien, II, 611.
Kammezell, II, 398.
Kant, I, 78.
Karadja, I, 501.
Kardec (Allan), I, 487, 488, 490, 495 suiv., 502.
Keane (Mgr)., I, 329, 401.
Keppler (Mgr de), II, 71 suiv.
Kerdrel (de), II, 181.
Ketteler (Mgr), I, 326, 377 suiv. — II, 48, 240, 469, 527.
Kirchberger (B^n de), II, 34.
Klapka, I, 378.
Klauss, I, 193, 215, 267, 287, 289.
Klein (abbé), I, 329, 401, 414.
Knigge, I, 106 suiv., 113 suiv.
Kolmer, I, 103.
Komensky, I, 393, 394.
Kossuth, I, 219, 378.
Krapotkine, I, 353.
Krose (R. P.), II, 83.
Kuhn, I, 257.
Kurth, II, 113, 119, 514, 597, 598.
Labbe, II, 601.
Laborie, II, 560.
La Bruyère, II, 500.
Lacépède, I, 124.
Lacordaire, I, 267. — II, 42, 121, 123, 223, 297, 358, 565.

Lacour-Gayet, I, 81.
Lacroix (Mgr), I, 452.
Lactance, I, 478.
Ladret, II, 195.
Lafargue, I, 24, 25. — II, 18.
Lafayette (de), I, 123, 124, 141, 226.
Laferrière, II, 608.
La Harpe, I, 87. — II, 328.
Lakanal, I, 348.
Lallemand, II, 447.
La Marmora, II, 218.
Lamartine (de), I, 49, 154. — II, 574, 576.
Lambruschini (Card.), I, 188, 292.
Lamennais (de), I, 147, 157, 173, 322, 328. — II, 14, 69, 256, 259, 281, 297, 359, 627.
Lameth, I, 123.
Lamoignon, I, 87.
Lamoricière (de), II, 227.
Langénieux (Card.) I, 333.
Languet, I, 343.
Lantz, I, 104.
Lapeyre, II, 315.
Laprade (de), II, 547.
Larsonnier, II, 556.
Lasies, I, 18.
Lassalle, II, 449.
Lataste (Marie), II, 611.
Latty, I, 452.
Laurens (du), II, 605.
Laurent de Mantoue, I, 52.
Lauth, I, 385.
Laval (duc de), I, 287. — II, 281.
Lavallée, II, 596.
Laveleye, II, 284.
Lavigne, I, 429.
Lavoisier, II, 339.
Law, II, 371.
Lazarus, I, 254.
Lebarq, I, 35, 309.
Leblanc, II, 475.
Le Bo, I, 123.
Le Bon (Dr), II, 239.
Lebon, I, 123.
Le Bret, II, 611.
Lecanuet, II, 301.
Ledochowski, II, 138.
Ledru-Rollin, I, 154.
Léger (St), II, 609.
Legouvé, II, 573.
Le Gros, I, 86.
Leibnitz, II, 616.
Lelong, I, 270. 275.
Lemaître (E.), I, 230.
Lemaître (J.), I, 476, 477. — II, 66, 221.
Léon (St), II, 648.
Lémann (Abbé), I, 256, 394. — II, 27, 49, 138, 223, 254, 506, 569.
Lemire, I, 471. — II, 118, 201, 271, 297, 633.
Lemonnier, I, 371.
Lenglet-Dufernoy, I, 394.
Léon III, II, 600.
Léon XII, I, 158, 183, 187, 291. — II, 47.
Léon XIII, I, 3, 31, 67, 80, 157, 178, 273, 274, 280, 281, 292 suiv., 296 suiv., 308, 325, 326, 328 suiv.. 424 suiv., 455, 458 suiv., 473. — II, 47, 58, 59, 71 suiv., 86, 104, 126, 152, 186 suiv., 203, 208 suiv., 251, 257, 261 suiv., 275 suiv., 287, 295, 297, 306, 321, 360, 363, 459, 495, 507, 527, 529 suiv., 586, 587, 601, 627, 629.
Léonard de Port Maurice (St), II, 154.
Léopold, I, 375.
Léopold II, I, 219.
Lepelletier, II, 189.
Lepelletier (Michel), I, 348.
Lepelletier de St-Fargeau, I, 123.
Le Play, I, 152, 317. — II, 67, 82, 153, 163, 172 suiv., 196 suiv., 224 suiv., 230 suiv., 236 suiv., 242 suiv., 251 suiv., 285, 294, 305, 307 suiv., 313 suiv., 319 suiv., 412, 508, 520 suiv., 546 suiv., 573.
Leroux (Pierre), II, 526.
Leroy, I, 247.
Le Roy, II, 642.
Leroy-Beaulieu, II, 391, 402, 460, 561, 612.
Lesauvage, II, 476.
Lessing, I, 445.
Leven, I, 255.
Lévy, I, 432 suiv.
Lévy-Crémieux, I, 216, 219.

Leygues, I, 240.
Liberatore, II, 460.
Libert, I, 491.
Lidos, I, 467.
Liechtenstein (de), I, 260.
Liéven, I, 193.
Limousin, I, 468. — II, 314.
Littré, I, 445.
Locatelli, II, 498, 606.
Lockroy, I, 251.
Lodge, I, 499.
Loisy (Abbé), I, 300, 301, 441 suiv., 503.
Lola Montès, I, 119.
Longhaye (R. P.), II, 281.
Lonkay, II, 214.
Longley, I, 491.
Lorenzelli, I, 300.
Lorrain, II, 174.
Loth (A.), II, 179.
Loubet, II, 118, 119.
Louis, I, 143.
Louis (St), I, 39, 138. — II, 13, 114, 120, 137, 411, 423, 438, 446, 491, 497, 600, 610, 615.
Louis I, II, 603.
Louis VI, II, 491, 496. 605.
Louis XI, II, 491, 615.
Louis XII, II, 585.
Louis XIII, I, 61. — II, 491, 569, 615.
Louis XIV, I, 61, 142. — II, 14, 112, 179, 282, 345. 429, 441, 491, 498, 517, 518, 562, 606, 615.
Louis XV, I, 61, 86 suiv. — II, 112, 481, 595, 606, 615.
Louis XVI, I, 71, 81, 88, 92, 93, 114 suiv., 150, 185. — II, 10 suiv., 20, 150, 181, 499, 500.
Louis XVIII, I, 77, 138 suiv., 159, 170, 219, 282. — II, 178.
Louis-Philippe, I, 142, 148, 151 suiv., 154, 202, 232, 336, 394. — II, 116, 401, 640.
Loup (St), II, 597.
Lozano, I, 372.
Lubinsky, II, 199.
Luc (St), II, 54, 55, 103.
Lucipia, I, 28. — II, 189.
Luçon, I, 271. — II, 626, 638, 641.
Luiz, I, 499.
Lur-Saluces (de), II, 615.
Luther, I, 54, 58, 71, 157, 163, 176. — II, 63, 445.
Macchi (Macio), I, 27.
Macé, I, 259, 366. — II, 44.
Machiavel, II, 70, 87.
Macirone, I, 438.
Mac Mahon, I, 17, 174, 176.
Madier de Montjau, I, 251, 252.
Mahomet, I, 450.
Maignen, I, 298 suiv., 331 suiv., 431, 446, 454.
Maison, I, 147.
Machabées, II, 620.
Maistre (J. de), I, 139, 140, 181, 220, 221, 232, 362, 378, 395, 432. — II, 8 suiv., 20 suiv., 27 suiv., 32 suiv., 39 suiv., 48 suiv., 56 suiv., 65 suiv., 80 suiv., 86 suiv., 115, 117, 119, 122 suiv., 136 suiv., 150 suiv., 158, 163, 178, 198, 201, 233, 330, 404, 490, 498, 575, 576, 585, 588, 624 suiv.
Malapert, II, 202.
Malegari, I, 196, 212.
Malesherbes, I, 85.
Malet, I, 138.
Mallet du Pan, II, 243.
Malon, II, 18, 572.
Manacorda, II, 258.
Manassé, II, 505.
Mansfield, I, 82.
Manteuffel, II, 139.
Manuel, I, 226.
Marat, I, 123, 124. — II, 243.
Marata, II, 221.
Marc-Aurèle, I, 260, 463.
Marcère (de), I, 384, 386.
Marchand, II, 397.
Marchetti, I, 348.
Marcoul (St), II, 607.
Mardochée, II, 48.
Mareschal, I, 384.
Marguerite (Ste), II, 438.
Margueritte (P. et V.), II, 539.
Marianne (Sr), II, 92, 93.
Marie (T. Ste Vierge), I, 243, 466, 470, 473, 476. — II, 45, 47, 109, 152 suiv., 157, 162, 224 suiv., 244, 248, 421, 448, 540, 577 suiv., 587, 634, 635.
Marie, I, 154, 155.

Marie-Antoinette, II, 570.
Marillier, I, 433.
Marinelli (Mgr), II, 90.
Marlot, II, 594.
Marmont (Gal de), II, 499.
Marmontel, I, 85.
Marnix, I, 245.
Marolles (de), I, 471.
Marrast, I, 154.
Marriat, I, 481.
Martin (St), II, 496, 598.
Martin V, I, 52.
Martin (Mgr), I, 67.
Martin (Abbé), II, 102, 103.
Martin (F.), II, 409.
Martin (Henri), I, 98, 114, 370.
Marx (Karl), I, 353. — II, 525.
Massenhausen, I, 105, 107.
Masson, II, 179, 569.
Mathieu (St), I, 39, 41. — II, 370.
Mathieu de Besançon (Card.), I, 117, 118.
Mathieu de la Drôme, II, 335.
Mathieu (Marie), II, 607.
Maumigny (Cte de), II, 176.
Maunarelli, I, 473.
Maurer, I, 119.
Maurras, II, 179, 569.
Maury, I, 78.
Mausell Chase, I, 479.
Maxwel, I, 484, 487.
Maynard (Abbé), I, 188, 189, 292.
Mazzini, I, 195, 218, 225, 226, 231, 234, 244, 472.
Meaux (Vte de), II, 297.
Médard (St), II, 597.
Médicis, II, 182.
Meirieux (Mgr), I, 307.
Mélanchton, I, 71.
Méline, II, 385.
Mendelssohn, I, 260. — II, 440.
Menégoz, I, 441.
Menotti, I, 190.
Mercure, I, 479.
Méric (Mgr), I, 467, 482, 485, 500 suiv.
Mérilhon, I, 151.
Merz, I, 108.
Metternich (de), I, 148, 188, 191, 193, 194, 218, 221, 224.
Meurein (Mgr), I, 366, 413, 465. — II, 56, 145.
Michel (St), II, 45, 47, 103, 611.
Michel (G.), II, 554.
Michel (H.), I, 98.
Michel (Louise), I, 475.
Michel de Bourges, I, 169.
Michelet, I, 3, 380, 470. — II, 303, 304.
Mignet, II, 491.
Miles, I, 428.
Milhaut, I, 375.
Mill (Stuart), I, 435.
Millaud, I, 328.
Miller, I, 480, 481.
Millerand, II, 460.
Millot, II, 459, 468.
Miollis (Gal), I, 135.
Mirabeau (de), I, 64, 114, 117, 121, 123, 124, 375. — II, 32, 612.
Misley, I, 190, 220.
Moïse, I, 328, 450, 462. — II, 225.
Molinari, II, 460.
Mollien, I, 273.
Moloch, I, 421, 467.
Monique (Ste), I, 52.
Monneron, II, 449.
Monod, I, 438.
Montagne, II, 163.
Montaigne, I, 4.
Montalembert (de), I, 47, 152, 326. — II, 229, 250, 253, 259, 294, 296 suiv., 309, 330, 438, 440.
Montanari, I, 288.
Montchrétien, II, 515.
Montégut, I, 370. — II, 479, 563.
Monteil (Edgard), I, 368.
Montenach (de), I, 410.
Montesquieu, I, 38. — II, 446.
Montfort, I, 262.
Monthyon, II, 441.
Montmorency, II, 475, 497.
Morlot (Card.), I, 166.
Most, I, 353.
Mouravieff, I, 193.
Moussac (de), II, 44.
Muller, I, 437.
Mun (A. de), I, 16 suiv., 326, 453. — II, 66.
Murat (Prince), I, 166.
Murray, I, 497.

Murri, I, 472. — II, 302.
Nangis (G. de), II, 605, 610.
Napoléon Ier, I, 10, 77, 78, 126 suiv., 138 suiv., 150, 151, 183, 282, 352, 374, 377, 386, 394. — II, 8, 16, 17, 21, 22, 32, 37, 116, 124, 142, 207, 282, 329, 529, 553, 603.
Napoléon III, I, 134, 137, 156, 159 suiv., 189, 219, 228, 233, 313, 367, 394. — II, 17, 116.
Naquet, I, 371, 372.
Naudet (Abbé), I, 300, 301, 331, 452. — II, 191, 195, 212 suiv., 269 suiv., 303, 356.
Necker, I, 460.
Nemeitz, II, 606.
Néron, II, 98, 505.
Nettement, I, 141, 187, 337.
Neuberth, I, 479.
Newman (Card.), I, 191, 300.
Ney, I, 141.
Ney (Edgard), I, 161.
Neymarck, II, 397, 402.
Nicodème, I, 42.
Nicolas V, I, 52.
Nicolas de Cordoue, I, 52.
Nicole (Abbé), I, 496.
Nietzsche, I, 54.
Noé, II, 39, 85, 123, 540.
Noël, II, 606.
Noir (Victor), II, 199.
Nubius, I, 192 suiv., 212 suiv., 226, 235, 236, 247, 251, 265 suiv., 281 suiv., 290. — II, 200.
Nus, I, 503.
Oberndoffer, I, 216, 219.
Obry, II, 29.
Ocagn (Bl.), I, 467.
Ochorowicz, I, 499.
O'Connell (Mgr), I, 401.
Œdipe, II, 81.
Ollé-Laprune, II, 197.
Ollivier (Emile), I, 129, 162. — II, 176, 282, 283.
Onan, II, 113.
Oppenheim, I, 193.
Orange (Prince d'), I, 142, 219.
Origène, I, 500. — II, 55.
Orioli, I, 287.
Ormesson (André d'), II, 540, 567.
Orsini, I, 161.
Ott, II, 367.
Oudet, I, 138.
Ozanam, II, 575, 599, 600.
Pacca (Card.), I, 128. — II, 124, 570.
Pache, I, 113.
Pachtler, I, 22, 359.
Pagès (Léon), I, 117.
Païva, I, 383.
Pajot, I, 397.
Paladino, I, 480.
Pallavicini, I, 193.
Pallière, I, 439.
Pallotta (Card.), I, 228, 287.
Palmerston (Lord), I, 159, 215, 219.
Pannize, I, 219.
Pantagathus, I, 69.
Papus, I, 485.
Pardessus, II, 607.
Paris (P.), I, 56.
Parisis (Mgr), I, 152.
Parocchi, II, 125.
Paroz, I, 439.
Pascal (de), II, 492, 551.
Pasolini, I, 162.
Pasquier (Etienne), II, 571.
Pastor, I, 69. — II, 75.
Paul (St), I, 38, 41 suiv., 246, 336, 337, 403, 438, 449. — II, 32, 46, 50, 55, 75, 99, 167, 279, 414, 420, 422, 434, 437, 441, 443, 532, 653.
Paul II, I, 68 suiv.
Pausanias, I, 478.
Paye-Hopps, I, 486.
Payne I, 113.
Pedrazzi, I, 278.
Peeble, I, 484.
Pègues (R. P.), I, 452.
Pelletan, I, 19, 32. — II, 347.
Pénart, II, 572.
Pépin, II, 137, 139, 599, 600.
Péréfixe, II, 517.
Périandre, I, 478.
Périn (G.), II, 194.
Perraud (Card.), I, 49.
Perrin (Charles), I, 172, 173, 330. — II, 69, 83.
Persigny (Duc de), I, 166.
Pescher, II, 314.
Pestel, I, 193.

Pététot (R. P.), II, 639.
Pétion, I, 121, 124. — II, 557.
Petit (J. A.), I, 439.
Pétrarque, I, 51.
Petrucci, I, 244.
Petrucelli, I, 28.
Philippe (de Macédoine), II, 282.
Philippe I, II, 605, 615.
Philippe-Auguste, II, 491, 496, 615.
Philippe-le-Bel, I, 47. — II, 491, 498, 605, 615.
Philippe-le-Long, II, 492.
Philippe VI, II, 615.
Philippe d'Orléans, I, 116, 121, 123, 203.
Philipps Brooks, I, 420.
Philipson, I, 254.
Piatti (Mgr), I, 288.
Picard, I, 276.
Piccolo Tigre, I, 194 suiv., 198 suiv., 206 suiv., 214 suiv., 223, 235, 242, 247, 260, 269, 270, 286, 287, 323. — II, 200.
Pie VI, I, 21, 22, 278.
Pie VII, I, 78, 127 suiv., 220, 232, 278, 282, 291. — II, 47, 116, 251, 265, 329.
Pie VIII, I, 259, 291, 322.
Pie IX, I, 157, 160, 161, 169, 182, 188 suiv., 232 suiv., 257, 292 suiv., 323. — II, 28, 47, 54, 56 suiv., 67, 83, 86, 94, 116, 126, 154, 155, 176, 195, 226, 251, 280, 324, 578, 588, 619 s.
Pie X, I, 273, 274, 295. — II, 51, 52, 58, 59, 71 suiv., 86, 95, 104, 124, 155, 164 suiv., 266 suiv., 276, 295, 627 suiv.
Pie (Card.), I, 162, 166, 233. — II, 10, 67, 136, 156, 175, 195, 196, 442, 596, 617.
Pierre (St), I, 2, 75, 215, 232, 235, 265, 283 suiv., 298 suiv., 304, 339. — II, 47, 54, 75, 137, 267, 594, 599, 600, 637.
Pierre d'Alcantara (St), II, 164.
Pietri, I, 220.
Pimodan (de), II, 578.
Pinot, II, 140.
Piot, I, 242.
Pisoni, II, 221.
Pitche, I, 499.
Pitra (Card.), I, 3. — II, 176, 182.
Pitrat, I, 76.
Plantier, I, 166.
Platina, I, 69.
Platon, II, 298, 419, 420.
Plaute, II, 419, 512.
Pline l'Ancien, I, 478.
Plommet, I, 263.
Plutarque, I, 53, 478. — II, 512.
Pogge, I, 13, 52.
Polybe, II, 513.
Pomponius Letus, I, 69.
Pontmartin (de), II, 645.
Portalié, I, 451.
Portalis, I, 126, 150. — II, 559.
Posadowsky (de), II, 466.
Pottier (Abbé), II, 305, 365.
Pougeois (Abbé), II, 324.
Poulle, II, 189.
Prache, I, 26, 74, 358 suiv., 364.
Pralormo, I, 218.
Prat (R. P.), I, 451.
Pressensé (de), I, 171.
Pressensé (Francis de), I, 372.
Pressy (de), II, 475.
Prevost-Paradole, II, 211.
Prey, I, 113.
Proly, I, 113.
Prométhée, I, 474.
Proudhon, I, 322, 326, 470. — II, 247, 248, 250, 418, 525.
Providence (Mère), II, 92.
Puckler-Limbourg (de), I, 217.
Puzyna (Card.), I, 295.
Pyat (Félix), I, 154, 174, 378. — II, 199.
Quesnay, I, 87.
Quiévreux, I, 301.
Quinet, I, 245.
Rabaut-St-Etienne, I, 340.
Rabier, I, 237.
Radegonde (Ste), II, 577.
Ragon, I, 358, 376, 466.
Rampolla (Card.), I, 295, 302. — II, 274.
Ranke, I, 58, 59.
Rapisardi, I, 473.
Ratibor (de), II, 139.
Ravaisson, II, 593.
Raymond (de), I, 117, 118.
Rébecca, II, 149.

Rebold, I, 368.
Reclus (Elisée), I, 353.
Redon, II, 448.
Regnard, I, 25.
Régnier, I, 28, 207, 276. — II, 189.
Régnier (Card.), I, 284, 327.
Reichel, I, 479 suiv.
Reinach (Von), I, 216, 219.
Reinach (S.), I, 255.
Remy (St), II, 136, 137, 145, 594 suiv.
Renan, I, 260, 393, 433, 470. — II, 67, 555.
Renault (Léon), I, 174.
Reuchlin, I, 54.
Reversluis, I, 493.
Réville, I, 442 suiv.
Rhodes (Cécil), I, 383.
Ribbes (de), II, 198, 253, 311, 315, 317, 495, 499, 543 suiv., 566, 569, 574, 606.
Ribet, I, 466, 468.
Ribot, I, 21.
Richard (Card.), I, 454, 462. — II, 272.
Richaudeau (Abbé), II, 91 suiv.
Richelieu, I, 59. — II, 496.
Richet, I, 499.
Richeville, v. Bœglin.
Richou, I, 263.
Rigault (Raoul), I, 10, 170.
Ripari, I, 244.
Rivarol, II, 449.
Rivarola, I, 228.
Rivière (Armand), I, 371.
Rivoil, v. Kardec.
Robert, I, 474.
Robert le Pieux, II, 497.
Robertson, I, 429.
Robespierre, I, 61, 64, 121, 124, 348. — II, 17, 21, 32, 37, 243, 557.
Robinson (John), I, 96, 403.
Rochaz (Cel de), I, 481, 485, 499.
Roche (Jules), II, 401 suiv.
Rochefort (Henri de), I, 475. — II, 119.
Rochefort (Maison de), II, 496.
Rochefoucauld (Duc de la), I, 124, 125.
Rochefoucauld-Liancourt (de la), I, 427. — II, 20.
Rocque (de), II, 475.
Rodolphe (Archiduc), I, 249, 250.
Roederer, I, 123, 124, 132.
Roess, II, 90.
Roget, I, 385.
Rohmer, I, 439.
Rohrbacher (Abbé), I, 143.
Roland (Mme), II, 499.
Rollin, I, 384.
Romulus, II, 506.
Roquefeuil, II, 533.
Rosambo (de), I, 98.
Rosario, I, 278.
Roscher, II, 477.
Rosen, I, 371.
Rossi (Cte de), I, 153.
Rossi (de), II, 21, 22.
Rossi (J.-B. de), I, 69.
Rougnon, I, 87.
Rouland, I, 164 suiv.
Rousseau (J.-J.), I, 54, 63, 114, 157, 239, 340 suiv., 346 suiv., 373. — II, 24, 33, 51, 153, 198, 199, 225 suiv., 230 suiv., 236 suiv., 242 suiv., 249 suiv., 312, 323, 329, 446, 489, 494, 539, 542, 565, 572.
Rouvier, I, 216. — II, 401, 407.
Ruffault, II, 474, 475.
Rühl, II, 595.
Rupert, II, 53.
Sabatier (Auguste), I, 299, 300, 441, 451.
Sadoul, I, 372.
Saint-André (C. C. de), I, 387 suiv. — II, 98, 110.
Saint-Bonnet (Blanc de), I, 325. — II, 19, 29, 31, 49, 53, 59, 68, 83 suiv., 86, 124, 131, 146, 149, 175, 207, 210, 214, 240, 301, 302, 316, 323, 330, 341 suiv., 349, 352, 360 suiv., 370, 373, 379, 387, 388, 456, 461 suiv., 478 suiv., 490, 516, 526, 584, 619 suiv.
Saint-Cyran, I, 157.
Saint-Genis (de), II, 441.
Saint-Edme, I, 186. — II, 203.
Saint-Georges de Boubélier, I, 263.
Saint-Just, I, 123, 174, 348.
Saint-Martin, I, 111, 139, 465. — II, 34, 202.
Saint-Simon, I, 193. — II, 624.
Sajot (R. P.), II, 334.
Sala, II, 74.

Salefranque, II, 402.
Salegast, II, 609.
Salinis (de), I, 166.
Salomon, I, 68, 170, 199, 209.
Salutati, I, 53.
Salvadoz, I, 433.
Samuel, II, 602.
Samuel (Abbé), I, 438.
Sancho-Pança, I, 324.
Sangnier (Marc), I, 370. — II, 256.
Sarda y Salvani, I, 31, 315 suiv. — II, 141.
Sarrasin, II, 476.
Satan, I, 329, 359, 366, 391, 463 suiv., 469 suiv., 486 suiv., 490. — II, 27 suiv., 32 suiv., 44 suiv., 56, 57, 65, 90, 98 suiv., 147, 152, 201, 620, 632.
Satolli (Card.), I, 485.
Saturne, I, 479.
Saurin, I, 83.
Sautier, I, 408 suiv.
Savalette de Lange, I, 116.
Savigny (de), II, 486, 493.
Savinien (R. P.), II, 472.
Say (Léon), II, 407.
Schauer, II, 34.
Schell, I, 304. — II, 73.
Schœnerer, I, 381.
Schonen, I, 193.
Schorlemer, II, 139.
Schurmann, I, 461.
Séailles, I, 436.
Secchi (R. P.), I, 218.
Seckingen (Franz de), I, 72.
Ségur (de), I, 292. — II, 197.
Seignoles, II, 488.
Selfridge, I, 428.
Selle, II, 458.
Sem, II, 39.
Senft, II, 68, 83.
Seraine, II, 595.
Shakespeare, II, 15.
Shelling, I, 324.
Sibrac, I, 25.
Sicard, I, 64, 460.
Siéyès, I, 62, 121, 124, 125, 138.
Silvermann, I, 415.
Simon (Jules), I, 17, 370.
Sinetty, I, 99.
Simonini, I, 282.
Sismondi, I, 457.
Slade, I, 480.
Socrate, II, 529.
Solon, II, 512.
Somaglia (Card. della), I, 287.
Sonnois (Mgr), II, 195.
Soriano, I, 372.
Soury, II, 569.
Spalding (Mgr), I, 427.
Spalding (John), I, 427.
Spencer, II, 582.
Spina, I, 127.
Spola, I, 234.
Spüller, II, 183 suiv., 302.
Stainton Moser, I, 488.
Stanley-Root, I, 420, 457.
Stannard, I, 492.
Stanton Coit, I, 407.
Stein, II, 174.
Stendhal, I, 145.
Stirmer, II, 526.
Stobé, II, 565,
Stopfer, I, 441.
Strauss, I, 193.
Strehler, I, 438.
Strong, I, 416.
Strossmayer, II, 460.
Sue, I, 3, 248.
Sully, II, 7.
Surius, II, 594.
Swedenborg, I, 465, 496, 502.
Swetchine (Mme), II, 64.
Sylvie, II, 575.
Syveton, I, 241.
Taconet, II, 324.
Taine, I, 61, 63, 73, 346 suiv. — II, 16, 67, 131 suiv., 440, 479, 490, 491, 516, 518, 555, 586, 589, 613.
Talleyrand, I, 64, 114, 141 suiv.
Talmeyr, I, 46, 74, 240. — II, 499.
Targhini, I, 288.
Tasse, II, 137.
Tavannes, I, 59.
Tavernier, II, 612.
Temple (du), II, 145.
Tertullien, I, 424.
Teste (Charles), I, 142, 193.
Teste (Louis), II, 141, 279.
Tetta, I, 282.
Théodoret, II, 53.

Théodose, II, 98, 602.
Théognis, II, 419.
Thercaut, I, 83.
Théry (Edmond), II, 402.
Thévent de St-Blaise, II, 606.
Thibaudeau, I, 132.
Thibault (Mgr), I, 166.
Thierry, II, 500.
Thiers, I, 133, 143, 160, 169 suiv., 235, 375. — II, 504.
Thiriforque, I, 170.
Thomas d'Aquin (St), I, 418, 500. — II, 356, 391, 604, 607, 614.
Thucydide, II, 512.
Thuriot, I, 62.
Tibère, I, 478.
Tigrotto, v. Piccolo-Tigre.
Tobie, II, 159.
Tocqueville (de), I, 38, 73. — II, 19, 144, 214, 215, 252, 253, 306 suiv., 410, 500, 518, 519, 525, 573.
Toland, I, 80, 282.
Tolstoï, II, 225.
Toniolo, II, 260, 279.
Tour (de la), II, 496.
Tour (G. de la), II, 504.
Tour du Pin Chambly (de la), II, 553, 582.
Trarieux, I, 263.
Traversari, I, 52.
Tronchet, II 557
Trouillot, I, 20.
Tscharner, I, 193.
Turgot, I, 87. — II, 446.
Turinaz (Mgr), I, 272, 446.
Turr, II, 120.
Ulysse, II, 487.
Urbain II, I, 285.
Ussedan (d'), I, 218, 219.
Utschneider, I, 104.
Uzès (d'), I, 95.
Vaast (St), II, 597.
Vacquerie, I, 122.
Vadécard, I, 384.
Vaillant, I, 26.
Valdegamas (de), I, 335.
Valla, I, 15, 52, 54.
Vallaise (de), I, 139. — II, 21, 178.
Val-Richer, I, 335.
Vandal, I, 161.
Van den Gheyn, I, 446.
Van Humbeeck, I, 23.
Van Noot, I, 71.
Van Oubli, I, 443.
Vareilles (de), II, 194.
Varlin, I, 368. — II, 18.
Vaulabelle, I, 142.
Ventura (R. P.), I, 234, 287.
Verdière, II, 475.
Verner, I, 445.
Vernes, II, 642.
Vespasiano, I, 52.
Veuillot (Eugène), I, 296. — II, 180, 271, 645.
Veuillot (Louis), I, 152, 158, 285. — II, 67, 318, 470, 480, 614.
Vibert (Mgr), II, 90.
Victor Emmanuel Ier, I, 362. — II, 24.
Victor Emmanuel II, I, 218, 228, 362. — II, 17, 118.
Victor Emmanuel III, I, 472. — II, 118.
Victor Napoléon, I, 160, 161.
Victoria, I, 202.
Viec (H. de), I, 71.
Viennet, I, 151.
Vignet des Etoiles, II, 126.
Viguier, II, 597.
Villeneuve-Bargemont (de), II, 423.
Vincent Ferrier (St), II, 655.
Vincent de Paul (St), I, 152, 164, 165, 169. — II, 120, 424, 441, 442, 445, 446.
Vindice, I, 194, 235, 238, 243, 244, 267, 882.
Violet-Leduc, II, 612.
Viollet, II, 496.
Virgile, II, 419.
Virieu (Cte de), I, 111, 395.
Viviani, I, 16 suiv., 23.
Vogüé (de), II, 43.
Volaterranus, I, 69.
Volney, I, 128.
Volpe, I, 194, 238, 265 suiv., 281.
Voltaire, I, 14, 20, 21, 61, 80 suiv., 90 suiv., 103, 108, 114, 124, 157, 182, 236, 238 suiv., 246, 251, 283. — II, 24, 29, 30, 33. 142, 321, 446, 606.
Voyer d'Argenson, I, 193.
Vrillière (de la), II, 606.
Vulcain, I, 479.

Waldeck-Rousseau, I, 9 suiv., 16 suiv., 179, 201, 227, 293. — II, 8, 36, 115, 183, 304, 320, 321, 403.
Wallace, I, 499.
Wallon, I, 73. — II, 181, 611.
Wardwell, I, 429.
Weber, I, 241.
Weill, I, 366.
Weishaupt, I, 74, 79, 90, 102 suiv., 113 suiv., 126, 139, 183 suiv., 199, 246 suiv., 277, 278, 320 suiv., 350 suiv., 373. — II, 202, 225.
Weiss, I, 118.
Wessely, I, 260.
Wett-Hide (de), I, 420.
Wiclef, II, 23.
Windthorst, II, 83.
Winterer, I, 353.
Wisogest, II, 608.
Wodogast, II, 609.
Wolff (de Figaro), I, 328.
Wolff, I, 386.
Youg (P.), I, 425.
Youriévitch, I, 497.
Yung, I, 385.
Yves de St-Denis, II, 605.
Zénon, I, 53.
Zévaès, I, 98.
Zoelner, I, 499.
Zwack, I, 104 suiv., 278, 321.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES PUBLICATIONS ET DES OUVRAGES CITÉS

Acacia (L'), I, 294, 393, 468.
Actes et paroles, I, 367.
Actes du ministère Waldeck-Rousseau, I, 179.
Action scolaire (L'), I, 252.
Action française (L'), I, 119.
Action sociale des Catholiques, II, 303.
A la recherche d'une religion civile, I, 64.
Alfred Nettement et ses œuvres, I, 141.
Allemagne à la fin du moyen âge (L'), I, 48. — II, 387.
Allemagne après la guerre de 66 (L'), I, 378, suiv.
Allemagne et la Réforme (L'), I, 72. — II, 445.
Allemagne religieuse (L'), I, 426, 441.
Allgemeine Kulturgeschicht, I, 393.
Alliance (L'), I. 396.
Almanach de New-York Worlds, I, 488.
Américanisme (L'), I, 418, 422 suiv.
Américanisme et la conjuration anti-chrétienne (L'), I, 401, 402.
Ami de la Religion (L'), I, 151. — II, 296 suiv., 606.
Ami du Clergé (L'), I, 332.
Ancien clergé de France (L'), I, 460.
Ancien régime (L'), II, 144, 491.
Annales de Baronius, II, 594 suiv.
Annales de philosophie chrétienne, I, 447.
Annales du Musée Guinet, I, 444.
Apologie des Illuminés, I, 104, 106.
Archives Israélites, I, 257, 396, 477.
Aspirations de la nature, II, 287.
Association catholique (L'), II, 138, 197, 582.
Ateo (L'), I, 471.
Auguste Comte, II, 197.
Avant d'entrer dans la vie, I, 397.
Avenir (L'), I, 336.
Avenir de la science (L'), I, 393.
Avenir du Catholicisme aux États-Unis (L'), I, 402.
Avenir du Christianisme (L'), II, 41.
Avvenire d'Italia, (L'), I, 471.
Banner of Light, I, 492.
Bible. — Genèse, II, 45, 96, 113, 225, 531. — Lévitique, II, 122. — Deutéronome, I, 476. — II, 122. — Les Rois, II, 103, 122, 543. — Tobie, II, 159. — Job, II, 647. — Psaumes, I, 37, 62. — II, 58, 62, 647. — Sagesse, II, 224. — Isaïe, I, 37, 464. — II, 60, 134, 167, 592. — Jérémie, II, 110, 155, 594. — Daniel, II, 103, 159. — Joël, II, 110. — S. Matthieu, I, 39, 41. — II, 54, 55, 267, 370, 593. — S. Marc, II, 217. — S. Luc, II, 54, 55, 104, 217. — S. Jean, I, 437, 448. — II, 46, 267, 531, 645. — Actes des Apôtres, II, 54, 267. — S. Paul, I, 38, 41, 43, 336, 338. — II, 32, 46, 50, 55, 99, 167, 279, 370, 414, 420, 422, 434, 437, 443, 532, 653. — S. Jacques, I, 336. — S. Pierre, I, 42. — I. Ep. de S. Jean, I, 41, 42.

630. — Apocalypse, I, 465, 500. — II, 45, 46, 59, 63, 86, 96 suiv., 206.
Bien du peuple (Le), II, 366.
Bilan de la démocratie Liégeoise, II, 305.
Bismarck après la guerre, II, 139.
Bollandistes, II, 79.
Bulletin de la Libre Pensée, I, 474.
Bulletin de littérature ecclésiastique, I, 451, 452.
Bulletin du Grand Orient, I, 237, 351, 458. — II, 189.
Bulletin maçonnique, I, 376. — II, 189.
Capitale (La), I, 473.
Catéchisme du libre-penseur, I, 368.
Catholic Directory, I, 400.
Catholicisme social (Le), II, 315.
Catholic Word, I, 216.
Chaîne d'union, I, 28, 466. — II, 193, 202, 226.
Chaldée (La), II, 103.
Charle de Cologne, I, 70.
Châtiments (Les), I, 367.
Chrétien Belge (Le), I, 409.
Christianisme au XIXe siècle (Le), I, 275.
Christianisme au XXe siècle (Le), I, 409.
Christianisme et les temps présents (Le), I, 328.
Christianisme et spiritisme, I, 502.
Christianisme social, I, 404.
Christian Life, I, 415.
Christian Science Journal, I, 488.
Chronique de la Bonne Presse, I, 293.
Chronique des Comités de l'Est, II, 273.
Chronique de S. Louis, II, 610.
Cité antichrétienne (La), I, 466.
Cité antique (La), II, 486, 510.
Citoyen (Le), I, 175.
Civilisation chrétienne, II, 599, 600.
Civilisation et ses lois (La), II, 536.
Civiltà Cattolica, I, 190, 220, 331. — II, 620.
Clovis, par G. Kurth, II, 597, 598.
Clergé contemporain (Le), II, 297.
Conférences faites aux Catholiques d'Angers, I, 127.
Congrégation (La), I, 261.
Coningsby, I, 220.
Considérations sur la France, II, 588.
Constitution de l'Angleterre (La), II, 197.
Constitution et organisation des Carbonari, I, 186. — II, 203.
Contrat social, I, 337 suiv., 346 suiv. — II, 226, 234, 236 suiv., 243, 489, 539.
Conversion de l'Église (La), II, 302.
Corporation (La), II, 261.
Correspondance de Berlin, II, 139.
Correspondance de Budapesth (La), I, 279.
Correspondance de Napoléon 1er, I, 134.
Correspondance inédite de S. C. de Saint Martin, II, 34.
Correspondant (Le), I, 162, 401.
Corriere Nazionale, I, 474. — II, 270.
Courrier de Bruxelles (Le), I, 251.
Courrier de Tournon (Le), I, 466.
Cours... de Ragon, I, 355.
Cours familier de littérature, II, 575.
Crise de la Foi (La), I, 454.
Crise religieuse en Angleterre (La), I, 442.
Crusader (Le), II, 619.
Cultura sociale (La), II, 302.
Croix (La), I, 293. — II, 43, 272 suiv.
Défense sociale (La), II, 579.
Déification de l'humanité ou le côté positif de la Franc-Maçonnerie (La), I, 22.
Démocratie chrétienne (La), I, 164, 301, 323 suiv. — II, 196, 213, 258, 260 suiv., 279, suiv., 308, 367.
Démocratie en Amérique (La), II, 215, 253, 307.
Démocratie en France (La), II, 194.
Dépositions remarquables sur les Illuminés, I, 106.
Dernier éclaircissement, I, 106, 111.
Deutschland nach Osten, I, 383.
Deux vies, II, 539.
Diario Romano, I, 277.
Dictionnaire d'Architecture, II, 612.
Dieu a fait la France guérissable, II, 506.
Discours de Combat, I, 423.
Dorrow's Denkschriften und Briefen zur Charakteristik der Welt und Litteratur, I, 97, 117.

Douleur (La), II, 330.
Droit des gens (Le), I, 360.
Droit naturel (Le), II, 346.
Écho de Paris (L'), I, 476.
Éclair (L'), I, 326.
École laïque (L'), I, 369.
École nouvelle (L'), I, 369.
Écrits originaux... des Illuminés, I, 104 suiv., 278, 321.
Église et la Révolution (L'), II, 34, 81.
Église et la Synagogue (L'), I, 256.
Église et le Siècle (L'), I, 329. — II, 281.
Église et les Origines de la Renaissance, (L'), I, 14, 50 suiv.
Église et l'État au Concile du Vatican (L'), II, 176.
Église et l'État laïque (L'), I, 395.
Église Romaine en face de la Révolution (L'), I, 158, 189, 190, 224.
Éloge de la folie, I, 54.
Émeute (L'), I, 243.
Émile, II, 247.
Encycliques de Pie VIII, I, 259. — De Grégoire XVI, II, 46. — De Léon XIII, I, 3, 31, 67, 178, 273, 293, 294, 304, 325, 333, 461. — II, 47, 58, 66, 152, 186 suiv., 203, 208 suiv., 251, 257, 261 suiv., 275 suiv., 360, 363, 366, 459, 495, 507, 529 suiv., 601, 627 suiv. — De Pie X, I, 273. — II, 51, 58, 71, 155, 164 suiv., 266, 645.
Ennemie sociale (L), I, 371.
En route pour Sion, I, 439.
Entrée des Israélites dans la société (L'), I, 394.
Epoca (La), I, 472.
Ère nouvelle (L'), II, 296.
Esprit des Lois, I, 38.
Esquisse, I, 451.
Esquisse de Rome chrétienne, II, 616.
Esquisse d'un enfant, II, 231.
Esquisse du tableau historique des progrès, I, 85, 96.
Essai sur la formation du Tiers-Etat, II, 500.
Essai sur la formation territoriale de la France, II, 491.
Essai sur le catholicisme, le libéralisme et le socialisme, I, 335.
Essai sur les mœurs, I, 240.
Essai sur l'indifférence, I, 158. — II, 259, 281.
Essence du Christianisme (L'), I, 448.
Etape (L'), II, 569.
États-Unis d'Europe (Les), I, 371.
Études, I, 451. — II, 115.
Études Germaniques, II, 599.
Études sur la Barbarie et le Moyen Age, I, 61.
Évangile de l'espoir (L'), I, 502.
Évangile et le Clergé Français (L'), I, 77.
Évangile et l'Église (L'), I, 300, 451.
Evènement (L'), I, 202.
Evening Post, I, 417.
Evolution politique et sociale de l'Église (L'), II, 302.
Excelsior, I, 493.
Exode rural et la tuberculose (L'), II, 395.
Express de Lyon (L'), I, 438.
Faillite du catholicisme despotique (La), I, 447.
Famille fait l'Etat (La), II, 510.
Fanatisme dans la langue révolutionnaire (Du), II, 328.
Figaro (Le), I, 241, 293, 296, 302, 467, 468. — II, 145, 401.
Folchetto (Il), I, 201.
France (La), II, 315.
France, essai sur l'histoire et le fonctionnement des Institutions politiques françaises (La), I, 18.
Franc-Maçonnerie... (La) par Eckert, I, 142.
Franc-Maçonnerie et la Révolution Française (La), I, 74. — II, 499.
Franc-Maçonnerie et son influence (La), I, 33.
Franc - Maçonnerie, synagogue de Satan (La), I, 366, 413, 465. — II, 56, 145.
Francs-Maçons et Juifs. — I, 387 suiv. — II, 98.
Freimaurerei (Die), II, 656.
Gaulois (Le), I, 378.
Gazette d'Augsbourg (La), I, 163.

Gémonies (Les), I, 473.
Goetze der Humanitaet (Der), I, 359.
Grand Orient de France (Le), I, 200, 207, 229, 255, 308, 364, 384.
Guerre à la religion (La), I, 179.
Harmonies poétiques, II, 574.
Haschopet, II, 117, 312.
Hiérarchie céleste, II, 592.
Hiérarchie ecclésiastique, II, 592.
Hier et aujourd'hui dans la société chrétienne, II, 645.
Histoire contemporaine, I, 171.
Histoire critique des grades de l'Illuminisme, I, 106.
Histoire de dix ans, I, 147, 186, 190, 226.
Histoire de France, I, 98, 115.
Histoire de la Littérature sous le Gouvernement de Juillet, I, 337.
Histoire de la Révolution, par L. Blanc, I, 102, 112, 116, 203.
Histoire de la Révolution, par Mignet, II, 491.
Histoire de la Révolution, par Thiers, I, 375.
Histoire de l'Economie politique, II, 420.
Histoire de l'Eglise, par Rohrbacher, I, 143.
Histoire des constitutions de la France, II, 496.
Histoire des deux Restaurations, I, 142.
Histoire des Moines d'Occident, II, 438.
Histoire des Papes, I, 69. — II, 75.
Histoire des Sociétés secrètes et leurs conséquences, I, 188 suiv.
Histoire des trois Grandes Loges, I, 368.
Histoire, doctrine et but de la Franc-Maçonnerie, I, 220.
Histoire du Cardinal Pie, I, 233.
Histoire du Cardinal de Richelieu, I, 59.
Histoire du Clergé français pendant la Révolution, I, 76.
Histoire du Consulat et de l'Empire, I, 137.
Histoire du Droit français, II, 608.
Histoire du Grand Orient de France, I, 366.
Histoire du Sonderbund, I, 189.
Histoire généalogique de la famille Ruffault, II, 474, 475.
Histoire générale du Droit français, II, 608.
Histoire hermétique, I, 394.
Historical basis en socialism England (The), II, 439.
Idée de Patrie et l'Humanitarisme (L'), I, 368, 370.
Idées Napoléoniennes (Les), I, 137, 160.
Illuminé dirigeant (L'), I, 106.
Il n'y a pas de mort, I, 481.
Imitation, I, 195.
Independent (The), I, 331.
Infaillibilité (L'), II, 53, 330.
Infiltrations Kantiennes... (Les), II, 72.
Instruction primaire (L'), I, 369.
Instruction publique et la Révolution (L'), I, 136.
Intérêts catholiques (Les), II, 253.
International Journal of Ethies, I, 407.
Intransigeant (L'), II, 119.
Italia Reale (L'), II, 258.
Jeunesse, I, 411 suiv.
Journal (Le), II, 310.
Journal de Bruxelles (Le), I, 163.
Journal de Genève (Le), I, 21, 299 suiv.
Journal de Paris (Le), I, 203.
Journal des Débats (Le), I, 62. — II, 272.
Journal des Instituteurs (Le), I, 372.
Journal ecclésiastique (Le), I, 76.
Journal officiel (Le), I, 98. — II, 118, 188, 201.
Journal officiel de la Commune (Le), I, 371.
Journal philosophique (Le), I, 479.
Juif-errant (Le), I, 248.
Juif, le judaïsme et la judaïsation des peuples chrétiens (Le), I, 213, 255, 396, 414, 465.
Jura (Le), de Porrentruy, I, 82.
Justice sociale (La), I, 300, 452. — II, 191, 212, 216, 270 suiv.
Lanterne (La), I, 32, 297. — II, 23, 66.
Législation primitive, II, 584.
Légitimité (La), II, 131, 208, 330.

Léon XIII et le Vatican, II, 279.
Le Play d'après sa correspondance, II, 173, 198, 235, 254, 285, 313 suiv., 319, suiv.
Lettres à Caton, I, 104.
Lettres de Voltaire, I, 83 suiv., 95.
Lettres d'un voyageur anglais, II, 498.
Libertaire (Le), I, 392.
Liberté, Autorité, Eglise, II, 48.
Libre Parole (La), I, 239. — II, 612, 613.
Libres opinions morales et historiques, I, 370.
Livre des Esprits (Le), I, 495.
Loi morale et la loi de l'histoire (La), II, 534.
Lois de succession... (Les), II, 557.
Lois psychologiques et l'évolution des peuples (Les), II, 239.
Lucifero (*H.*), I, 471.
Magyar Allam, I, 279. — II, 114.
Mal social, ses causes, ses remèdes (Le), I, 315.
Manuel des spéculateurs de la Bourse, II, 372.
Manuel d'instruction laïque, I, 368.
Manuel social chrétien, II, 212.
Marc-Aurèle, I, 260.
Massonic Review, I, 27.
Matin (Le), I, 338, 467.
Médecin moderne (Le), II, 240.
Mélanges, de Balmès, II, 286.
Mélanges, de L. Veuillot, I, 153. — II, 296, 297.
Mémoires d'Argenson, II, 606.
Mémoires de Chateaubriand, I, 176. — II, 254.
Mémoires de Crétineau-Joly, I, 188.
Mémoires de Metternich, I, 148.
Mémoires du Cardinal Pacca, II, 570.
Mémoire sur la politique à suivre vis-à-vis de l'Église, I, 164.
Mémoires sur la Révolution française, I, 124.
Mémorial catholique, I, 208.
Mémorial de Ste-Hélène, I, 134 suiv.
Mercure Britannique, II, 243.
Messe et ses mystères (La), I, 466.
Mission intérieure (La), I, 437.
Missions catholiques, II, 88, 334, 471, 472.
Modernisme dans l'Eglise (Le), I, 173, 330. — II, 83.
La monarchie prussienne (La), I, 121.
Monde (Le), I, 166, 331, 354. — II, 15, 324.
Monde maçonnique (Le), I, 27, 62, 202.
Moniteur (Le), I, 77. — II, 572.
Moniteur de Rome (Le), I, 358.
Montalembert d'après son journal et sa correspondance, II, 301, 309.
Montalembert et Mgr Parisis, I, 153.
Month (The), II, 117, 312.
Monthly Review, I, 78.
Morbihannais (Le), II, 195.
Mort, l'au-delà, la Vie dans l'au-delà (La), I, 485.
Mot d'ordre (Le), II, 189.
Mystères de Paris (Les), I, 248.
Mystique divine, I, 466.
Nationalisme, Catholicisme, Révolution, I, 331.
New-York Freeman, II, 148.
Nos fils, II, 303.
Notes et souvenirs, I, 172.
Notre œuvre sociale, II, 356.
Nouveau Catholicisme, nouveau Clergé, I, 298 suiv.
Nouvelle Presse Libre (La), I, 118.
Œuvres de Barruel, I, 21, 74 suiv., 91, 100, 106, 108, 115 suiv., 350, 351, 375, 503 suiv.
Œuvres de Bossuet, I, 35 suiv., 309, 500. — II, 322, 373, 425 suiv., 432 suiv., 437 suiv., 655.
Œuvres de Carducci, I, 472.
Œuvres de Cicéron, I, 478. — II, 419, 486, 512, 550.
Œuvres de J. de Maistre, I, 139, 140, 221, 363, 378. — II, 8 suiv., 21 suiv., 28 suiv., 35 suiv., 40 suiv., 48 suiv., 56 suiv., 65 suiv., 83 suiv., 86 suiv., 117, 122 suiv., 136 suiv., 150 suiv., 163, 178, 198, 201. 233, 404, 585, 588, 624 suiv.
Œuvres de Napoléon III, I, 160.
Œuvres de Plutarque, I, 478.
Œuvres de St Alphonse, I, 293.

Œuvres de St Denis, II, 530.
Œuvres de Ste Hildegarde, II, 79.
Œuvres de St Thomas, II, 614.
Œuvres du Cardinal Pie, II, 175.
Œuvres et correspondance inédites, de Tocqueville, II, 310.
Œuvres pastorales de Mgr Isoard, II, 159 suiv., 629 suiv., 643.
Œuvres pastorales du Cardinal Pecci, I, 294.
Œuvres posthumes de Lamennais, I, 147.
Opinion nationale (L'), I, 313, 314, 378. — II, 118.
Opuscules de l'abbé Fleury, II, 495.
Organisation de la famille (L'), II, 153, 234.
Organisation du travail (L'), II, 198, 203, 573.
Origine des Francs-Maçons (De l'), I, 93.
Origine de la civilisation moderne, II, 514.
Origines de l'ancienne France (Les), II, 488, 510, 535.
Osservatore catholico, I, 154, 280, 359.
Osservatore Romano, I, 465, 471. — II, 264, 271.
Ouvriers Européens (Les), II, 228.
Paganisme au XIXe siècle (Le), I, 301.
Paix sociale (La), II, 239.
Pantheisticon, I, 80, 282.
Pape et de ses droits (Du), I, 77.
Paris-Guide, I, 367.
Paris, Rome, Jérusalem, I, 433.
Paroisse américaine (Une), I, 416 suiv.
Paroles d'un croyant, II, 69.
Passé et de l'avenir du peuple (Du), II, 360.
Patria (La), I, 472.
Patriote (Le), I, 274.
Pédagogue chrétien (Le), I, 247.
Pensées de Bonald, II, 590.
Pensées de Joubert, II, 568.
Pensez-y-Bien, I, 247.
Pères et les Enfants au XIXe siècle (Les), II, 573.
Périls de la foi et de la discipline dans l'Eglise de France (Les), I, 272.
Persécution depuis quinze ans (La), I, 179.
Personnes morales, II, 194.
Pétitions contre la Franc-Maçonnerie (Les), I, 201, 358.
Peuple (Le), II, 310, 315.
Peuple Français (Le), II, 191, 270.
Phénomènes psychiques (Les), I, 485.
Phénomènes spirites, I, 502.
Philosophie morale et sociale, II, 551.
Pio X, suoi atti, suoi intendimenti, II, 74.
Pioneer Express (The), I, 429.
Plano di Riforme, II, 74.
Pola (La), I, 216, 217.
Politica segreta Italiana, I, 218.
Politique, de Bluntschli (La), I, 360.
Politique, de Funk-Brentano (La), II, 521.
Politique Prussienne, I, 164.
Pour la Paix, I, 372.
Pouvoir du Christianisme... (Du), II, 168, 634.
Premier avis sur les Francs-Maçons, I, 103.
Présent et l'avenir du Catholicisme en France (Le), II, 131 suiv.
Principes de la Franc-Maçonnerie dans la vie des Peuples (Les), I, 340.
Principes de science sociale, II, 477.
Problème de la France contemporaine (Le), II, 175.
Prodromus Pansophiae, I, 393, 394.
Profession de foi du XIXe siècle, II, 348.
Progrès de la Révolution (Du), II, 14.
Progrès spirite (Le), I, 487.
Promenades dans Rome, I, 145.
Protestant and Catholic Nations, I, 425.
Provence (La), I, 170.
Psychologie de la Bourse, II, 392.
Que faut-il faire pour le peuple ? II, 459, 460.
Quelques réflexions sur les lois sociales, II, 569.
Qu'est-ce que le Tiers-Etat ? I, 62.
Questions contemporaines, II, 555.
Questions historiques, I, 379 suiv.

Questions of the Soul, I, 425.
Quinzaine (La), I, 331, 447. — II, 269, 310, 642.
Rappel (Le), I, 122.
Réflexions sur la Révolution Française, II, 128.
Réforme en Allemagne et en France (La), I, 56.
Réforme en Europe et le Salut en France (La), I, 152. — II, 237.
Réforme politique de la situation des Juifs (De la), I, 128.
Réforme sociale, I, 122, 374, 408, 410. — II, 213, 302, 315, 464, 465, 560, 562, 590, 593.
Réforme sociale en France (La), II, 198, 228, 229, 230 suiv.
Regimine Principum (De), II, 604.
Relèvement (Le), I, 437.
Religion dans la société aux Etats-Unis (La), I, 400. — II, 287.
Religion de combat (La), II, 27, 255.
Religion de l'avenir (La), I, 269.
Religion rationnelle et laïque (Une), I, 432 suiv.
Religions d'autorité et la Religion de l'esprit (Les), I, 451.
Religion universelle (La), I, 496.
Rénovation religieuse (La), I, 439.
Rentier (Le), II, 397.
Restauration de la science politique, II, 252.
Restauration Française (La), II, 147, 330, 619.
Résurrection (La), I, 439.
Retour à la terre et la surproduction (Le), II, 385.
Révélations de Ste Brigitte, II, 111.
Review (The), I, 279, 424, 430.
Review of Review, I, 456.
Révolution (La), de Taine, I, 353.
Révolution (La), journal, II, 66.
Révolution et la Société chrétienne (La), II, 195.
Révolution et les pauvres (La), II, 447.
Révolution Française (La), I, 102, 113.
Revue (La), I, 262.
Revue administrative du culte catholique, II, 187.
Revue Bénédictine (La), II, 73.
Revue blanche (La), I, 421.
Revue Catholique (La), II, 263.
Revue Catholique des Eglises, I, 438.
Revue Catholique des Institutions et du Droit (La), I, 157, 329, 425, 469. — II, 13, 15, 128, 176.
Revue chrétienne (La), I, 275, 329.
Revue de la Révolution, I, 278.
Revue de l'Enseignement primaire (La), I, 369.
Revue de l'histoire des Religions, I, 443, 444.
Revue de Paris (La), II, 297.
Revue des Deux Mondes (La), I, 260, 400 suiv. — II, 32, 68, 131, 563.
Revue des questions historiques, I, 220.
Revue des études psychiques (La), I, 501.
Revue des Revues, II, 140.
Revue du Clergé Français (La), I, 447, 451.
Revue du monde catholique, II, 114.
Revue du monde invisible (La), I, 466, 467, 482 suiv., 490, 501 suiv.
Revue scientifique et morale du Spiritisme (La), I, 501.
Revue spirite (La), I, 479, 482, 490.
Revue Thomiste (La), I, 452.
Riscossa (La), I, 472.
Roma sotterranea, I, 69.
Ruche maçonnique (La), I, 368.
Semaine de France (La), I, 230.
Semaine religieuse de Blois, II, 91 suiv.
Semaine religieuse de Cambrai, I, 21, 179, 252, 294, 297. — II, 91, 178, 270, 441.
Semaine religieuse de Genève, I, 409.
» *de Madrid*, I, 230.
» *de Montréal*, II, 52.
» *de Rouen*, II, 608.
Sentiment religieux en France (Le), II, 61, 613.
Sewish yea Book, I, 414.
Siècle (Le), I, 167, 330, 370.
Signal (Le), I, 303.
Sillon (Le), I, 302, 304, 333, 370, 452.
Six livres de la République (Les), II, 486, 503, 571.
Socialisme contemporain (Le), I, 353.

Socialisme intégral (Le), II, 572.
Sociétés secrètes et la Société (Les), I, 26, 70, 121, 146, 190, 261, 377 suiv. — II, 412.
Sociologie catholique (La), II, 215.
Soleil (Le), I, 384.
Sophistes Français... (Les), II, 147.
Sources (Les), II, 221.
Souvenirs du Baron de Barante, I, 147.
Souvenirs et écrits de mon exil, I, 219.
Spiritisme dévoilé (Le), I, 482.
Sun, II, 127.
Syllabus, I, 157, 167, 257, 292 suiv., 330. — II, 54, 190, 226, 280, 621, 622.
Système des Contradictions économiques, II, 248.
Système du moins possible (Le), II, 634, 644, 645.
Système gallican... (Le), II, 9.
Tableau philosophique, historique et moral de la Franc-Maçonnerie, I, 352, 356.
Tablettes du Clergé, II, 606.
Tageblatt, II, 120.
Talmuld, I, 256.
Temps (Le), I, 294, 330, 495.
Théorie du pouvoir, II, 143, 236.
Théorie générale de l'Etat, I, 360, 361.
Times, I, 454. — II, 380, 620.
Traité d'économie sociale, II, 367.
Traité de la Souveraineté du Roy, II, 612.
Traité de la vraie dévotion à la Ste Vierge, II, 170.
Traité du Droit Romain, II, 486.
Travail national (Le), I, 456.
Travaux d'Hercule, I, 53.
Tribune pédagogique (La), I, 470.
Une iniquité sociale, II, 554.
Une religion rationnelle et laïque, I, 439.
Union coopérative (L'), I, 369.
Union pédagogique française (L'), I, 369.
Union psalmodique (L'), I, 438.
Unità cattolica (L'), I, 472.
Univers (L'), I, 296, 297, 305, 378, 438 suiv. — II, 92, 180, 191, 199, 215, 269 suiv., 330, 504, 557, 642.
Univers israélite (L'), I, 254, 396.
Valerland, II, 115.
Veillée (La), I, 439.
Véritable Illuminé (Le), I, 106, 111.
Vérité (La), de Québec, I, 202, 203, 428, 430, 475.
Vérité française (La), I, 21. — II, 179, 270, 377.
Vers la lumière, I, 501.
Vertus d'un républicain (Les), I, 367.
Vie catholique (La), I, 458 suiv. — II, 210, 270, 272, 470.
Vie de l'abbé Bernard, I, 292.
Vie de Pie IX, II, 324.
Vie de Ste Elisabeth, I, 47.
Vie de S. Léger, II, 609.
Vie de Voltaire, I, 80, 82.
Vie du P. Hecker, I, 329, 401, 422 suiv.
Vie nouvelle (La), I, 415.
Vindiciæ contra tyrannos, I, 343.
Vingt-cinq ans de gouvernement sans Dieu, I, 179.
Voix de N.-D de Chartres (La), I, 273.
Voix d'outre-tombe (La), I, 486, 487.
Volume (Le), I, 369.
Voluptate (De), I, 54.
Vraie Jeanne d'Arc (La), II, 151.

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

Acqua toffana, I, 105, 120 193.
Agence générale pour la défense de la liberté religieuse, I, 152.
Agriculture, II, 394, 395.
Alcoolisme, I, 410. — II, 380 suiv., 398, 469, 471.
Alliance Israélite universelle. — Crémieux, I, 156, 257, 366, 396, 432. — S. Reinach, I, 255. — Fondation, I, 156, 432. — Lutte contre les dogmes, I, 441 suiv. — Neutralité scolaire, I, 397. — Religion universelle, I, 64, 139, 396 suiv., 399, 413, 432 suiv. — II, 43, 641.
Alliance républicaine universelle, I, 360.
Américanisme. — Apprécié par A. Sabatier, I, 299. — Par le *Journal de Genève*, I, 302. — Bonheur sur terre, II, 215. — Sa condamnation et *Le Figaro*, I, 302. — *Le Siècle*, I, 330. — *Le Signal* (Charbonnel), I, 303. — *Le Sillon*, I, 302, 304. — *Le Temps*, I, 330. — *L'Union progressiste de la Jeunesse catholique*, I, 303. — Entraînement des catholiques en Amérique, I, 422 suiv. — Essence et Œuvres, I, 416 suiv. — Fêtes de charité, II, 632. — Lettre de Léon XIII au Card. Gibbons, I, 299 suiv., 329. — Les Œuvres et le Clergé, I, 456 suiv. — Propagation en Europe, I, 407 suiv. — Réconciliation de l'Eglise et du siècle, I, 327 suiv. — Religion de l'avenir, 432 suiv. — Religion universelle, I, 399 suiv. — Dr Schell, II, 73. — Vertus actives, I, 54.
Aristocratie, II, 511 suiv., 519 suiv., 582 suiv.
Art, I, 318. — II, 397.
Articles organiques, I, 160.
Assemblée nationale, I, 168 suiv., 175. — II, 172 suiv.
Bible, I, 415. — II, 333, 568.
Bienfaisance, I, 318. — II, 448 suiv.
Bien-fonds, II, 352 suiv.
Boudhistes, I, 410. — II, 88.
Bourbons. — Après 1830, II, 68, — Charles X, son départ, II, 640. — Clément XIV, I, 284. — Franc-Maçonnerie, I, 138 suiv., 149, 183 suiv. — Juifs, I, 150. — J. de Maistre, II, 22. — Philosophisme, I, 88, — Saints de la famille, II, 481.
Capital, II, 327 à 410, 455, 468, 525, 533, 594.
Carbonari, I, 181 à 326. — Action de l'enseignement, II, 198. — Anéantissement de l'idée chrétienne, I, 441. — Bête de l'Apocalypse, II, 105. — Illuminés, I, 102, 109. — Juifs, I, 151. — Napoléon Ier, I, 135. — Napoléon III, I, 159. — Nouveau Temple, I, 149. — Origine, I, 144, 145. — Phraséologie, II, 198 suiv. — Thiers, I, 169.
Catacombes, I, 69.
Catholicisme, v. Christianisme, Eglise.
Cercle des étudiants catholiques, I, 264.
Charbonnerie, v. Carbonari.

Charité. — Charité chrétienne, II, 422 à 443, 515, 530 suiv. — Charité et philanthropie, II, 649, 650. — Charité ou esclavage, II, 411 suiv. — Démocratie et charité, II, 369. — Hérésie, philosophisme, II, 441 suiv. — La Loi, II, 466 suiv.
Chevaliers de Colomb, I, 279.
Christianisme. — Carbonari, I, 183, 227, 238 suiv. — Civilisation, II, 42. — Conception chrétienne de la vie, I, 40 suiv. — Contrat social, I, 340. — Destruction des dogmes, I, 441 suiv. — Encyclopédistes, I, 80 suiv. — Etat, I, 344. — Francs-Maçons, I, 90 suiv. — II, 33. — Juifs, I, 256. — Progrès, I, 457. — Réconciliation, I, 327 suiv. — Rénovation, II, 70 à 617. — Salut, II, 619 suiv. — Satanisme, I, 466. — Socialisme chrétien, I, 325, 326. — Spiritisme, I, 498, 489, 500 suiv. — Union des religions, I, 410 suiv. Unité chrétienne ou antichrétienne, II, 44 suiv.
Clergé. — Action sacerdotale, II, 339, 340, 348 suiv., 590 suiv., 624 suiv. — Américanisme, I, 425 suiv. — Associations de musique, gymnastique, I, 199, 200. — Autorité civile, II, 184 suiv. — Congrès ecclésiastiques, I, 263, 269, 458. — — II, 216. — Corruption, I, 239, 244. — Déconsidération, I, 228. — Démocratie chrétienne, II, 260 suiv. — Destruction des dogmes, I, 441 suiv. — Education de la jeunesse, II, 233. — Second Empire, I, 165. — Encyclopédistes, I, 88, 89. — Esprit maçonnique, I, 249 suiv., 265 suiv. — Francs-Maçons ecclésiastiques, I, 276 suiv., 290. — Gallicanisme, II, 130, 176. — Loysisme, I, 448 suiv. — Mariage des prêtres, II, 147. — Modernisme, I, 296 suiv. 330 suiv. — II, 642 suiv. — Œuvres humanitaires, I, 456 suiv. — II, 215 suiv. — Œuvres populaires, II, 459 suiv. — Patriotisme Italien, I, 234. — Prêtres députés, II, 118, 201. — Protestants convertis, I, 425. — Troisième République, I, 174 suiv.
Cléricalisme, I, 176, 383. — II, 201.
Code civil, I, 136, 160, 161. — II, 540, 553.
Cogitants, II, 407 suiv, 432, 456.
Colportage, I, 85, 86, 247.
Commerce, II, 385 suiv.
Commune, I, 167, 170, 171, 174, 175, 371.
Communeros, I, 185, v. Carbonari.
Concile de Baltimore, I, 431.
Concile de Florence, I, 41.
Concile du Vatican, I, 284, 298, 299, 327. — II, 72, 109, 110, 176.
Concordat, I, 21, 77, 127 suiv., 138, 144. — II, 116.
Conférences de Notre-Dame, I, 152.
Conférences de S. Vincent de Paul, I, 152, 164 suiv., 169. — II, 424, 442.
Congrégations. — Anéantissement, I, 11 suiv., 32. — II, 444, 446. — Civilisation, II, 337, 455. — Cœur de la France, II, 590. — Combes, I, 243. — Enseignement, I, 144. — II, 403. — Explication de la persécution, I, 345. — II, 68. — Franc-Maçonnerie, I, 267, 276, 290. — Gloire de la France, II, 147, 148. — Influence chrétienne, II, 652. — Napoléon Ier, I, 131, 136. — Napoléon III, I, 164 suiv. — Seconde République, I, 156. — Troisième République, I, 175. — Soulagement des malheureux, II, 423, 438 suiv. — Soumission, I, 297. — Vermine, I, 314. — Waldeck-Rousseau, I, 11 suiv., 201.
Congrès. — Antimaçonnique, I, 384. — Berlin, I, 381. — Catholiques, I, 16. — II, 190. — Christianisme libéral et progressif, I, 409. — Cogitants, I, 407 suiv. — Contre l'immoralité, I, 241. — Ecclésiastiques, I, 263, 269, 458. — II, 216. — Economie sociale, II, 459. — Histoire des Religions, I, 443 suiv. — Internationaux, I, 23 suiv., 490. — II,

466. — Libre-Pensée, I, 30, 230. — Maçonniques, I, 28 suiv., 341, 347, 368. — II, 201. — Paix, I, 358, 367. — Scientifiques, I, 248. — Spirites, I, 485 suiv., 490 suiv., 496, 502. — Véronc, I, 97. — Vienne, I, 220.
Couvent de Wilhemsbad, I, 113, 117, 395.
Corruption, I, 238 à 280.
Décadence, II, 510 suiv.
Déclaration des Cardinaux, I, 177.
Déclaration de 1682, I, 61. — II, 9 suiv. 611.
Démocratie. — Banquets démocratiques, I, 248. — Capital, II, 327 suiv., 352 suiv. — Cause de décadence, II, 512, 513. — Christ démocrate, I, 424. — Classes de démocrates, II, 255 suiv. — Clergé, I, 266 suiv. — II, 627. — Démocrates chrétiens, I, 157, 280, 458 suiv., 472. — II, 199, 208 suiv., 260 à 325, 558, 643. — Démocratie royale, I, 143. — Démonocratie, I, 471, 472, 503. — Divinisation de l'homme, II, 247. — Droit de propriété, II, 366 suiv. — Ecroulement de la France, II, 483. — Esprit démocratique, I, 9, 145, 200, 248 suiv., 257, 262, 299 suiv. — II, 556. — Foi nécessaire, II, 351. — Guerre à l'ordre social, I, 23 suiv. — Hiérarchie sociale nécessaire, II, 582 suiv. — Indigence voulue par Dieu, II, 456 suiv., 466. — Lamennais, I, 336. — Liberté testamentaire, II, 558. — Lois d'assistance, inconvénients, II, 464 suiv.— Maçonnisme et Evangile, I, 322 suiv. — Paganisme et démocratie, II, 622. — Révolution démocratique, I, 354. Riches et pauvres, II, 426.— Signification fausse, II, 208 suiv. — Signification vague, II, 196. — Sophismes de Rousseau, II, 249 suiv. — « Toast à la balle », II, 199, 200. — Travail, II, 194. — Triomphe dangereux, II, 622, 623, Universelle, I, 368 suiv., 377. — Vices et vertus des grands, II, 481.
Dogme, I, 441 suiv. — II, 642.
Droits de l'homme, I, 155, 220, 294, 327, 394. — II, 622.
Ecoles professionnelles, I, 86.
Ecoles laïques, I, 259 suiv., 368, 369, 397.
Ecrouelles, II, 604 suiv.
Effort, II, 452 à 483.
Eglise. — Son action, I, 45, 46, 47, 337 suiv. — II, 323, 344, 350, 391, 412 suiv., 514, 532 suiv., 579 suiv., 622 suiv. — Son avenir d'après l'Apocalypse, II, 96 suiv. — Carbonari, I, 183 suiv., 222 suiv., 265 suiv., 284 suiv., 290 suiv. — Cercle des étudiants catholiques de Paris, I, 264. — Civilisation moderne, I, 47 suiv. — Combat contre Satan, II, 47. — Concordat, I, 128, 129, 394. — Contre-Eglise, I, 193. — Corruption, I, 242 suiv., 246. — Démocratie chrétienne, II, 260 suiv., 285, 289 suiv., 297 suiv. — Premier Empire, I, 128, 129, 394. Second Empire, I, 165 suiv., 394. — Enseignement gratuit, II, 403. — Espérances de triomphe, II, 60, 83, 149 suiv. — L'Etat, I, 244 suiv. — France, II, 112 à 156, 160. — Franc-Maçonnerie, I, 210, 307, 317, 356 suiv., 476, 477. — Gouvernement de Juillet, I, 150, 151, 394. — Juifs, I, 214, 476, 477. — II, 53, — Justice, II, 368 suiv. — Liberté, II, 204. — Loysisme, I, 448 suiv. — Nobles, II, 480. — Novateurs, I, 270 suiv., 296 suiv. — Œuvres humanitaires, I, 459 suiv. — Pauvres, II, 421 à 444, 467. — Réconciliation avec le siècle, I, 327 suiv. II, 70. — Réforme, II, 69, 71 suiv., 88 suiv. — Réforme de soi-même, II, 163. — Religion américaine, I, 999 suiv., 422 suiv. — Religion humanitaire, I, 433. — République, II, 194. — Seconde République, I, 154 suiv. — Troisième République, I, 176 suiv., 394. — Restauration, I, 144 suiv. — Révolution, II, 23. — Société combattue, I, 2 suiv., 11

suiv., 16 suiv., 70. — II, 53, 68, 83. — Spiritisme, I, 484 suiv., 498, 500. — Trarieux, I, 263, — Tutelle de l'Eglise, II, 15. — Unification du monde, II, 43.
Empire (Ier), I, 126 suiv., 239, 362. — II, 32 suiv., 401.
Empire (2e), I, 159 suiv., 240, 244, 259. — II, 178, 201, 383, 400, 631.
Encyclopédistes, I, 14, 84 suiv., 90, 181 suiv.
Epoques du genre humain, II, 20 suiv., 39 suiv., 81, 97 suiv.
Equivoques, II, 193 suiv.
Esclavage, I, 41. — II, 335 suiv., 347, 411 suiv., 426, 445.
Etat. — Assistance mutuelle, II, 510 suiv. — Associations, I, 344. — Charité, II, 446 suiv. — Corps social, II, 582 suiv. — Démocratie, II, 289 suiv. — Eglise et Etat, I, 2. — Enseignement, I, 317. — II, 626, — Etat-Franc-Maçon, II, 51. — Etat-Humanité, I, 357 suiv. — Etat-Propriétaire, II, 417. — Etat-Providence, II, 464 suiv. — Etat-Souverain, I, 316, 346 suiv. — Famille, II, 493 suiv., 537 suiv. — Héritage, II, 560. — Luxe, II, 397 suiv. — Origine de l'Etat, II, 485 suiv. — Pain national, II, 458. — Union, II, 502 suiv.
Evangile. — Amour du travail, II, 337. — Béatitudes, II, 322, 421, 639. — Biens matériels, II, 215 suiv., 316. — Démocratie, II, 298 suiv. — Famille, II, 540.— Femme II, 576, 579. — France, II, 121, 136, 598. — Loisysme, I, 448 suiv. — Maçonnisme, I, 320 suiv. — Mortification des appétits, II, 337. — Novateurs, I, 332.—Ordre social, II, 415.—Pauvreté, II, 421, 429, 435, 639. — Pénitence, II, 169.— Préparation à l'Evangile, II, 160. — Propriété II, 358. — Régénération du monde, II, 158, 236. — Religion américaine, I, 410 suiv. — Rénovation, II, 223, 639 suiv. — Richesse, II, 429, 435. — Sophistes d'Alexandrie, II, 298.— Source de richesse, II, 347 suiv. — Spirites, I, 502. — Taine, II, 613. — Universalité, II, 58, 88.
Evolutionnisme, I, 461. — II, 302.
Expositions universelles, I, 445. — II, 397, 521.
Famille. — Amour libre, I, 350. — Autorité du père, II, 571 suiv. — Cérémonies à l'église, II, 632. — Création de la famille, II, 486. — Culte des ancêtres, II, 580, 581. — Danger de dépravation, I, 239. — Devoirs de familles, II, 469. — Divorce, I, 350. — Elément constitutif des Etats, II, 493 suiv., 535. — Famille agricole, II, 394. — Famille humaine, I, 357. — Famille industrielle, II, 394. — Famille-souche, II, 546 suiv. — Famille traditionnelle, II, 563 suiv. — Inégalité, II, 290 suiv. — Mariage civil, I, 316, 349. — Origine des Etats, II, 486 suiv. — Parvenus, II, 393, 476. — Propriété, I, 354. — Reconstitution de la famille, II, 535, 536 suiv. — Reconstitution du corps social, II, 582 suiv. — Relations des classes, II, 510 suiv., 524. — Sainteté de la mère, II, 574 suiv. — Solidarité familiale, II, 535. — Translation des familles, II, 477 suiv. — Union, II, 502, suiv., 535.
Faux dogmes, II, 223 à 248, 287 à 295, 591.
Femme, I, 243, 244, 485. — II, 168, 383, 574 suiv.
Foi, II, 346 suiv., 434, 444, 630 suiv., 652.
France. — Capétiens, II, 488 suiv. — Capital, II, 329 suiv. — Charité, II, 416, 445 suiv. — Craintes, II, 112 suiv. — Décadence, II, 456, 611 suiv. — Espérances, II, 122 suiv., 135 suiv. — Familles-souches, II, 546 suiv. — Familles traditionnelles, II, 563 suiv. — Femmes chrétiennes, II, 577, 578. — Fortune mobilière, II, 390. — Hiérarchie sociale, II, 582 suiv. — Individus,

II, 493. — *Instaurare omnia in Christo*, II, 627 suiv. — Leçons du passé, II, 172 suiv. — Luxe, II, 389, 397 suiv. — Mission et grandeur de la France et de ses rois, II, 594 à 617. — Noblesse, II, 480 suiv. — Origine de la France, II, 488 suiv., 594 suiv. — Paix sociale, II, 529 suiv. — Ploutocratie, II, 480, 519 suiv. — Prêt aux paysans, II, 470. — Reconstitution de la famille, II, 536 suiv. — Réforme de soi-même, II, 160 suiv. — Sainteté, II, 480 suiv. — Type familial, II, 493 suiv. — Union, II, 503 suiv.

V. Assemblée nationale, Bourbons, Code civil, Commune, Concordat, Conférences de Notre-Dame, Conférences de Saint-Vincent de Paul, Déclaration des cardinaux, Déclaration de 1682, Droits de l'homme, Ecoles professionnelles, Ecoles laïques, Empire, Encyclopédistes, Expositions universelles, Gallicanisme, Gouvernement de Juillet, Index, Instituteurs, Internationalisme, Jansénisme, Juifs, Leçons du passé, Libéralisme, Liberté d'enseignement, Ligue de l'enseignement, Livre de famille, Loi des associations, Loi salique, Loysisme, Lys, Montmartre, Pèlerinages, Philosophisme, Pompes funèbres, Prière pour le roi de France, Question ouvrière, République, Restauration, Révolution, Sacré-Cœur, Sainte-Ampoule, Séminaristes, Séparation de l'Eglise et de l'Etat, Société *Aide-toi, le Ciel t'aidera*, Souveraineté, Spiritisme, Suffrage universel, Tabac, Union progressiste de la jeunesse catholique, Unions chrétiennes de jeunes gens, Université, etc.

Franc-maçonnerie, *passim*.

Gallicanisme, II, 9 suiv., 103, 130, 176, 611.

Gouvernement de Juillet, I, 148 suiv., 244.

Haute-Vente, v. Carbonari

Hiérarchie, II, 244 suiv., 287 suiv., 313, 342, 478 suiv., 551 suiv., 582 suiv., 623.

Humanitarisme, I, 392 suiv., 399 suiv., 415, 416 suiv., 431, 456 suiv., 463. — II, 78, 643.

Humilité, II, 648.

Idées directrices, I, 35 suiv.

Illuminisme, I, 102 à 125. — Barruel le démasque, I, 76, 77, 102 suiv. — Le Carbonarisme le continue, I, 181 suiv., 191, 220, 221, 252, 253. — Clergé, I, 252, 253, 277. — Convention de Paris, I, 139. — Ecoles, I, 252. — Evangile, I, 320 suiv. — Le Grand Œuvre, I, 350 suiv. — Kabbale, I, 465. — « Liberté, égalité, fraternité », II, 202. — Providence, II, 34. — Satisfaction des passions, I, 351. — Séminaires, I, 252, 253. — Weishaupt, son fondateur, I, 90, 103 suiv.

Immaculée-Conception, I, 274. — II, 152 suiv., 224 suiv., 244, 248.

Index, I, 301.

Instituteurs, I, 86 suiv., 369, 372, 397, 470.

Intérêt, II, 364 suiv., 373.

Internationalisme, I, 217, 368 suiv., 379, 476. — II, 105. V. Patrie.

Jansénisme, I, 139, 157, 307.

Japon, I, 387, 408. — II, 25, 41, 113.

Jésuites, I, 14, 75, 285, 290, 304. — II, 193.

Jeunesse. — Antimilitarisme, I, 369. — Caractère de famille, II, 568. — Corruption des idées et des mœurs, I, 238 suiv., 249 suiv., 259 suiv., 302 suiv., 311. — II, 376. — Droit de l'Etat, I, 348, 349. — Ecoles professionnelles, I, 86. — Emancipation, II, 573. — Internationalisme, I, 368 suiv. — Penchant au mal, II, 232. — Perfection originelle, I, 317. — Spirites, I, 497, 498. — Unions de jeunes gens, I, 408 suiv.

Juifs. — Alliance israélite universelle, v. ce mot. — Antéchrist, II, 43, 53, 101. — Carbonari, I, 192, 222. — Commerce, II, 389 suiv. —

Corruption des idées, I, 254 suiv., 260, 261. — Décret Crémieux, I, 155. — Domination des Juifs, I, 363, 364. — II, 43, 147. — Emissaires des francs-maçons, I, 210, 213 suiv. — Enseignement neutre, I, 260. — Esclavage, II, 445. — Fondateurs et soutiens des sectes, I, 282, 363, 364, 441. — II, 53, 312. — Internationalisme, I, 370, 372. — Jésus-Christ, II, 374, 646. — Kabbale, I, 210, 213, 463 suiv. — II, 102, 103. — Loges de Juifs, I, 215 suiv. — Loisysme, I, 450. — Parlement des religions, I, 428. — Peuple de Dieu, II, 308. — Religion américaine, humanitaire ou de l'avenir, I, 394 à 416, 431, 432 suiv., 442, 462. — République universelle, I, 372, 376, 386 suiv. — Satanisme, I, 476 suiv., 490. — Socialistes, II, 449, — Spiritisme, I, 501. — Traitement des rabbins, I, 150, 151.
Justice, II, 360, 368, 591.
Langage, II, 193 suiv.
Leçons du passé, II, 172 suiv.
Libéralisme. — Américanisme, I, 299 suiv. — Assemblée nationale, I, 169, 171. — II, 175 suiv., 621. — Carbonari, I, 264, 266, 287, 288. — Charles X, I, 146. — Clergé, I, 252, 253, 266 suiv., 287, 288. — Danger, II, 324. — Mgr Darboy, II, 176. — Déclaration de Saint-Ouen, I, 141. — Etudiants catholiques, I, 264. — Franc-maçonnerie, I, 141. — II, 324. — Idées libérales, I, 216, 252, 253. — Illusion des catholiques, I, 312, 315. — Impuissance, II, 314. — Judaïsme, I, 414, 415. — Lamennais, I, 157. — Langage, II, 207. — Nature, I, 156, 157. — Pie IX, I, 292. — II, 176. — Réconciliation de l'Eglise et du siècle, I, 327 suiv. — Spiritisme, I, 503.
Liberté, II, 203 suiv., 623.
Liberté d'enseignement, I, 165, 169, 175.
Ligue de l'enseignement, I, 167, 367.
Livre de famille, Livre de raison, II, 542 suiv., 566 suiv., 571.
Loi des Associations, I, 11 suiv., 297.
Loi salique, II, 607 suiv.
Loisysme, I, 441 suiv., 503. — II, 642.
Luxe, II, 379 à 410, 471, 478, 569, 632 suiv., 638.
Lys, II, 610, 611.
Magistrature, I, 2.
Messes noires, I, 467, 468.
Militarisme, II, 404.
Misère, II, 208 suiv.
Montmartre, I, 169, 263. — II, 178.
Mots, II, 193 suiv.
Motu proprio de Pie X sur le Droit Canon, II, 72.
Musulmans, I, 394, 410. — II, 88.
Naturalisme, Naturismo, I, 277, 309.
Nouveau temple, I, 148 suiv.
Novateurs, I, 270 suiv., 296 suiv.
Œuvres militaires, I, 409.
Œuvres populaires, II, 459 suiv.
Paganisme. — Culte des ancêtres, II, 580. — Culte de Satan, I, 464 suiv. — Esclavage, I, 41. — II, 340. — Etat actuel, II, 88. — Impuissance, II, 530. — Jouissances naturelles, I, 41. — Pauvreté, II, 419, 420. — Pressentiments d'un Sauveur, II, 86. — Retour au paganisme, I, 47. — II, 444, 446, 622.
Paix sociale, II, 529 suiv.
Pape. — Allemagne, I, 382. — II, 138 suiv. — Autorité, I, 47, 451. — II, 88, 156, 324. — Carbonari, I, 193, 281 suiv., 290 suiv. — États pontificaux, I, 47, 133 suiv., 227 suiv. — II, 116, 138, 578. — Femmes chrétiennes, II, 578. — France, I, 47, 133 suiv., 153. — II, 116, 118, 136 suiv., 596 suiv. — Immaculée-Conception, II, 224 suiv. — Juifs, I, 396. — Libéraux, II, 324. — Protecteur des lettres et des arts, I, 51 suiv. — Satan, II, 47. — Schisme d'Occident, I, 47. — Spirites, I, 500. — Tactique des novateurs, I, 298 suiv. — Violences, I, 47. — II, 116, 138, 578. — Zouaves pontificaux, II, 578.

Parlement des religions, v. Congrès.
Patrie, I, 357, 370 suiv., 377, 380, 392, 477.
Paulistes, I, 403.
Paupérisme, II, 392, 393, 446 suiv., 461, 471.
Pauvreté, II, 411 à 452, 456 suiv., 461 suiv., 513.
Péché originel, II, 224 à 241, 287 suiv., 303, 314, 623, 645, 646.
Pèlerinages, I, 171.
Pénitence, II, 169, 646 suiv.
Philosophisme, I, 10, 88. — II, 57, 73, 103, 201, 338, 416, 446.
Pompes funèbres, II, 633.
Positivisme, I, 400, 434.
Pouvoir temporel, I, 47, 133 suiv., 225, 227 suiv., 238. — II, 137 suiv., 617.
Prêt à intérêt, II, 371.
Prière pour le roi de France, II, 614.
Progrès, II, 452 suiv., 463, 474 suiv., 579.
Prophéties, II, 39, 86 suiv., 96 suiv., 157 suiv.
Propriété, I, 317, 357. — II, 244 suiv., 287 suiv., 313, 329, 352 à 373, 417, 525, 623.
Prospérité, II, 510 suiv.
Protestantisme. — Américanisme, I, 330, 331, 399 suiv., 415, 425, 431, 441 suiv. — Antidogmatisme, I, 441 suiv., 462. — Apocalypse, II, 101 suiv. — Charité, II, 416, 444 suiv. — Charte de Cologne, I, 70 suiv. — Enchaînement avec la Renaissance, le Philosophisme et la Révolution, I, 4, 10, 18, 47, 54, 56 suiv., 68, 338. — II, 23, 47, 66, 73, 76 suiv., 101 suiv., 251, 338, 416, 444 suiv., 622 suiv. — France, II, 146. — Funérailles, II, 633. — Histoire des religions, I, 443 suiv. — Loisysme, I, 448 suiv. — Ministre protestant et prêtre catholique, II, 636 suiv. — Napoléon, I, 394. — Œuvre de Satan, II, 47. — Pangermanisme, I, 381. — Séduction du clergé, I, 253, 272 suiv. — Unions chrétiennes, I, 409, 410.
Puritains, I, 401 suiv.
Question ouvrière, I, 151.
Réforme, v. Protestantisme.
Réforme de soi-même, II, 157 suiv.
Religion. — Charité, II, 450, 451. — Christianisme transcendantal, I, 139. — Consécration du genre humain au Sacré-Cœur, II, 152, — Culte de la nature, I, 63, suiv., 70. — Culte de Satan, I, 463 à 505. — II, 33, — Etat désespéré, II, 86 suiv. — Exode des campagnes, II, 396. — Franc-Maçonnerie, I, 69, 70. — Guerre à la religion, I, 16 suiv., 315, 316. — II, 67, 68, 86 suiv., 131 suiv., 146 suiv., 630. — Guizot, I, 334. — Indifférentisme, I, 316. — Napoléon, I, 127. — Naturalisme, I, 277. — Religion nouvelle, I, 22, 392 à 463. — II, 33, 69, 70, 281, 642. — 3e République, I, 177. — Retour à la religion, sa nécessité, II, 85, 86 suiv., 157 suiv., 172 suiv., 221, 228, 319 suiv., 565, 376, 623, 630 suiv. — Statistique des religions, II, 88.
Renaissance. — Fausse notion de nos destinées, I, 4, 22, 46, 157, 263, 338. — II, 67 suiv., 80 suiv., 316, 322, 378. — Lutte contre l'Eglise, I, 9 suiv., 22, 47 suiv. — II, 76 suiv., 344, 622 suiv. — Mère de la Réforme et de la Révolution, I, 56 suiv. — II, 68, 355. — Noblesse, II, 482, 588. — Religieux, I, 345.
République. — Bismarck, II, 120, 121. — Budget, II, 401. — Catholique et Républicain, II, 194. — Charité, II, 446 suiv. — Dépravation, I, 240, 244, 245. — Devise, II, 202. — Second Empire, I, 159. — Gouvernement de Juillet, I, 148. — Illégitimité, I, 77. — Œuvre de la Franc-Maçonnerie, I, 125, 477. — Œuvre de la Renaissance, du Protestantisme et de la Révolution, I, 73 suiv. — Seconde République, I, 154 suiv. — II, 296 suiv., 401. — Troisième République, I, 168 à 180. — II, 120, 121, 181 suiv., 401, 504. — République Romaine, I, 233. —

— République universelle, I, 70, 162, 227, 351, 352, 354, 356 à 398, 477.
Restauration, I, 138 à 151, 183, 219, 239, — II, 20, 68, 122, 178, 201, 412, 539.
Révolution. — Aristocratie, II, 514, 518, 519 suiv, — Autorité paternelle, II, 572, 573. — Centenaire, I, 490, 497. — Christianiser la Révolution, I, 327 suiv. — II, 179. — Classes de la société, II, 474 suiv., 514, 518, 519 suiv., 582 suiv. — Constitution nouvelle de la société, I, 4, 23 suiv., 181 suiv., 210, 211, 338, 346 suiv., 362, 406, 433. — II, 77 suiv., 378, 426. Contrat social et bonté originelle I, 338 suiv., 346 suiv. — II, 225 suiv., 231, 237 à 254, 538, 539, 572, 573. — Contre-Révolution, II, 65 à 70, 172 suiv., 316, 319 suiv., 324, 327 à 345, 376 suiv., 426, 582 suiv., 617, 619 suiv. — Démocratie, II, 249 suiv., 260 suiv., 282 suiv., 296 suiv., 308 suiv. — Drapeau tricolore, II, 178. — Second Empire, I, 159 suiv. — Epoque du genre humain, II, 20 à 26. — Espérance, II, 56 à 64, 122 suiv., 149, 157 suiv., 619 suiv. — Etat universel, I, 362, 375. — Evangile, I, 322, 327 suiv. — Evêque du XVIIIe siècle, I, 460. — Famille et individualisme, II, 493 suiv., 538 suiv., 557, 563, 572, 573, 580, 582 suiv. — Famille royale, II, 498 suiv., 503. — Femmes, II, 580. — Franc-Maçonnerie, I, 67 à 126, 140 suiv., 155, 159 suiv., 170, 174 suiv., 181 suiv., 210, 211, 215, 280 suiv., 322, 362, 477. — II, 117, 617. — Gallicanisme, II, 611, — Henri V, II, 177 suiv. — Héritage, II, 557, 563. — Juifs, I, 210, 211, 215. — II, 117. — Justice divine, II, 1 à 19. — Langage, II, 207 suiv. — « Liberté, égalité, fraternité », II, 202. — Lutte contre l'Eglise, I, 10, 16 suiv. — Napoléon, I, 136, 137. — Pape, I, 280 suiv. — Pauvres, II, 446 suiv. — Pie IX, I, 235. — Prédiction, II, 87. — Rapprochement des races, II, 39 à 43. — Régime administratif, II, 529. — Renaissance et réforme, I, 4, 10, 56 suiv., 68, 72, 338. — II, 77 suiv., 622. — Seconde République, I, 155, 159. — II, 296 à 305. — Troisième République, I, 170, 174 suiv. — II, 172 suiv. — Restauration, I, 140 suiv. — Satanisme, I, 475. — II, 27 à 38. — Socialisme, II, 418. — Spiritisme, I, 489, 490, 497. — Unité chrétienne ou antichrétienne, II, 44 à 55, 619 suiv. — Vérité économique, II, 327 à 345, 376 suiv., 389, 400 suiv.
Richesse, II, 373 à 436, 471, 478, 513, 519 à 528.
Russie, I, 387 suiv. — II, 25, 41, 113, 562.
Sacré-Cœur, II, 152, 157, 162, 174.
Sainte-Alliance, I, 140.
Sainte Ampoule, II, 595 suiv.
Salaire, II, 220, 364 suiv., 373, 388 suiv., 464, 469 suiv., 558.
Secret de la Franc-Maçonnerie, I, 91 suiv.
Séminaristes, I, 249 suiv., 265 suiv., 452 suiv.
Séparation de l'Eglise et de l'Etat, I, 297 suiv.
Sincérité du langage, II, 193 suiv.
Socialisme. — Affinités avec l'opportunisme, le radicalisme, l'anarchie, I, 353. — II, 66, 67, 301. — Antireligieux, II, 67. — Bonté naturelle de l'homme, II, 247, 248, 287, 323. — Bourgeoisie, II, 323. — Capital, II, 328 suiv., 334, 352, 362. — Définition de l'Immaculée Conception, II, 248, — Démocratie, II, 257, 285, 287, 300 suiv. — Encyclique sur le socialisme, I, 333. — II, 66. — Esclavage, II, 417, 418. — Evêques américains, I, 425. — II, 303. — Franc-Maçonnerie, I, 347, 379. — II, 105. — Hecker, I, 420, 423. — II, 287. — Instituteurs, I, 369. — Internationalisme, I, 369, 379. — Juifs, II, 449. — Lassalle, II, 449. — Œuvres populaires, II, 468. —

Pauvres, II, 449. — Propriété, II, 362, 417. — Religion moderne, I, 405, 406, 420, 423. — Retour à la foi, II, 323, 324. — Royaume des cieux sur la terre, I, 406. — II, 80. — Socialisme allemand, I, 379, 405. — Socialisme américain, I, 420, 423, 425. — Socialisme chrétien, I, 326, 335, 420, 423, 425. — II, 257, 285, 287,300 suiv., 468.— Socialisme d'Etat, I, 347. — II, 362, 417, 418.
Société, I, 3, 341. — II, 510 suiv., 529 suiv., 582 suiv., 619 suiv.
Société *Aide-toi le Ciel t'aidera*, I, 148 suiv.
Société de culture morale, I, 405, 407 suiv., 432, 456.
Sociniens, I, 85.
Souveraineté. — Base de la société, I, 3. — Dépôt dans le souverain, II, 588. — Monarchie française, II, 495, 496. — Source en Dieu, II, 313, 588. — Souveraineté du peuple, I, 294, 333. — II, 255, 275 suiv., 291 suiv., 313 suiv. — Type familial, II, 495, 496.— Tyrannie du nombre, I, 3.
Spiritisme, I, 399, 476, 478 à 505.
Suffrage universel, II, 82, 132, 255.
Surhomme, I, 54, 463.
Tabac, II, 380, 381, 398.
Transcendantalistes, I, 403 suiv.
Travail, II, 459 à 483, 533, 583, 584.
Tugendbund, I, 185, v. Carbonari.
Union, II, 502 suiv.
Union progressiste de la jeunesse catholique, I, 303, 304.
Unions chrétiennes de jeunes gens, I, 408 suiv., 456.
Unitaires, I, 403 suiv., 415.
Université, I, 136, 498.
Vérité, II, 207 suiv., 223 suiv., 313 suiv., 321 suiv., 327 suiv., 373, 485, 623, 624.
Vertus actives, I, 54.
Vie, I, 40 suiv.

TABLE DES MATIÈRES

DEUXIÈME PARTIE
LA RÉNOVATION ET SES CONDITIONS

PREMIÈRE SECTION
LA RÉVOLUTION

CHAPITRE PREMIER. — LES RÉVOLUTIONS ORDONNÉES EN EXÉCUTION DES JUSTICES DIVINES.

89 a été plus qu'une révolution, il a été le point de départ de LA RÉVOLUTION. — Il a été d'abord le châtiment de la corruption des gouvernements du XVIIIme siècle. — Puis l'expiation des quatre articles de 1682. — Cette date marque l'heure où la Révolution a été conçue : révolte contre l'autorité sacerdotale et l'autorité royale de JÉSUS-CHRIST. — Les hommes de la Révolution ont voulu frapper le CHRIST dans la personne de Louis XVI. C'est le péché de la France comparable au déicide. — Ils ont aggravé la déclaration de 1682 dans celles des droits de l'homme. — Celle-ci n'a point encore été rétractée, le châtiment continue.— L'Europe entière a conspiré contre la souveraineté pontificale ; elle sera enveloppée tout entière dans la prochaine conflagration que d'autres crimes concourent à appeler 7

CHAPITRE II. — LA RÉVOLUTION, ÉPOQUE DU GENRE HUMAIN.

Dès ses débuts, J. de Maistre annonça qu'elle marquait une des plus grandes époques du monde, que la transition de l'état ancien à l'état nouveau durerait plus d'un siècle. — Ses antécédents s'étendent à plusieurs siècles. — Elle n'a d'autres bornes que le monde. — Elle sera un bouleversement général du globe et l'enfantement d'un monde nouveau 20

CHAPITRE III. — CARACTÈRE SATANIQUE DE LA RÉVOLUTION.

Elle est l'antichristianisme. — Elle a reçu de Satan la haine du CHRIST et la révolte directe contre DIEU. — Le monde ne peut rester en cet état. 27

CHAPITRE IV. — SATAN SERVITEUR DE DIEU.

La secte, qui est au service de Satan, veut, avec son assistance, élever son temple et en couvrir l'univers. — Au-dessus de Satan il y a Dieu. — Il ne permet le mal que dans la mesure qui répond à ses desseins. — Satan comme l'homme fait ce qu'il veut, mais, en le faisant, il travaille à l'accomplissement des volontés divines. — Nous sommes au temps des destructions nécessaires pour les constructions futures 32

CHAPITRE V. — LE RAPPROCHEMENT DES RACES.

Le monde marche vers une grande unité. — Prophétie de Noé. — Nous la voyons s'accomplir. — Unification du monde dans l'ordre politique, dans l'ordre scientifique, dans l'ordre économique. — Comme à l'avènement de Jésus-Christ. — La Franc-Maçonnerie visant à une République Universelle travaille elle-même à la réalisation de la pensée divine 39

CHAPITRE VI. — UNITÉ CHRÉTIENNE OU UNITÉ ANTICHRÉTIENNE.

La Maçonnerie veut amener tout le genre humain aux pieds de Satan. — Il poursuit son apothéose depuis le jour de la création. — Continuation sur la terre des combats livrés dans le ciel entre les bons et les méchants. — Nous sommes à une heure décisive. — Paroles de Grégoire XVI. — Christ ou Antéchrist. — Satan aura son jour. — Appréhensions actuelles : de Maistre, Blanc de Saint-Bonnet, Joseph Lémann, Mgr Gay, Pie X, saint Irénée. — La tentation dernière sera celle du premier jour. — Le monde sera détruit lorsqu'il portera le dernier coup à l'Église. — Nul ne connaît le jour. — Les faux prophètes. 44

CHAPITRE VII. — PAROLES D'ESPÉRANCE.

Pie IX : Le monde ne peut être sauvé que par Dieu. — Mgr Meurin : La Franc-Maçonnerie ne peut être vaincue que par la croix. — Paroles de J. de Maistre, de Léon XIII. — Tout à la fin tournera pour le mieux. — Ce mieux au point de vue politique sera une rectification. — Au point de vue religieux, l'accomplissement des antiques promesses. — Les espérances marquées dans la liturgie. — Nous ne sommes peut-être qu'aux premiers siècles de l'Église. 56

DEUXIÈME SECTION

LA RÉNOVATION

CHAPITRE VIII. — CONTRE-RÉVOLUTION.

La Révolution étant satanique, la Contre-Révolution sera angélique ou il n'y en aura point. — Paroles du journal *La Révolution*, de Jules Lemaître, de Louis Veuillot, du cardinal Pie, de Brunetière. — La Contre-Révolution doit être une Rénovation religieuse du

monde entier. — Rénovation, et non point : Religion nouvelle. — De Maistre plus éclairé que Lamennais. — État d'esprit général appelant quelque chose de nouveau 65

CHAPITRE IX. — URGENCE D'UNE RÉNOVATION.

La vraie et la fausse réforme. — Mgr de Keppler, Pie X. — Jamais l'Église n'a cessé de se réformer. — Réforme qui édifie et réforme qui détruit. — Le Dr Schell et l'assemblée de Munich. — Christianisme modernisé. — La bonne réforme retrempe dans l'esprit primitif. — *Instaurare omnia in Christo.* — L'Église n'est point séparée de son principe, mais les chrétiens. — Les causes de leur déviation. — Où cette déviation nous a conduits. — Où elle nous entraîne. — Promesses de sainte Catherine de Sienne et de sainte Hildegarde 71

CHAPITRE X. — NÉCESSITÉ D'UNE INTERVENTION DIVINE.

Nous ne reprendrons l'idéal chrétien que moyennant une intervention divine. — Toutes les périodes de l'histoire se terminent par le triomphe surnaturel du mal sur le bien et le triomphe surnaturel de DIEU sur le mal. — Le mal triomphe. — Rien d'humain ne peut plus l'empêcher. — Notre espoir n'est qu'en DIEU. — Paroles de Windthorst, de Blanc de Saint-Bonnet. — Demander le miracle. — Il s'annonce. 80

CHAPITRE XI. — PRESSENTIMENTS. — PROPHÉTIES.

La doctrine de l'esprit prophétique est plausible. — Jamais il n'y eut dans le monde de grands événements qui n'aient été prédits. — Pressentiments de la conversion du monde au catholicisme. — Prophéties relatives au temps présent. — Le discrédit où elles sont tombées et le crédit qu'on peut leur donner. — Exemple : la prophétie de Blois. — Toutes concordent par leurs sommets. — Assurances de Pie IX, de Pie X 86

CHAPITRE XII. — VOIX D'EN HAUT.

L'Apocalypse et son interprétation. — Son objet est de décrire le drame humain de JÉSUS-CHRIST à la fin du monde. — Les sept âges. — Le sixième âge. — Les symboles sous lesquels il est décrit. — Ils peuvent s'appliquer à la Franc-Maçonnerie. — Elle est conduite par les quatre démons venus de l'Euphrate. — Les anges bons et les mauvais ont action sur les peuples comme sur les hommes qui se livrent à eux. — Description des symboles qui figurent la Maçonnerie. — Intervention d'un ange céleste. — Ses attributs annoncent la médiation de Marie. — La réouverture du concile. — La lumière de la vérité brillant sur tout le globe 96

CHAPITRE XIII. — QUE PENSER DE LA FRANCE ? — SUJETS DE CRAINTE.

La France décroît en étendue, en population. — Sentiments de M. Cheysson, d'un Japonais ; de M. Kurth, Belge ; de M. Lonkay,

Hongrois ; d'un sénateur hollandais. — Du moment où les Français ne seront plus catholiques, il n'y aura plus de Français. — Nous allons à ce terme. — La France répudie sa mission historique. — Le voyage de M. Loubet à Rome. — Paroles de H. de Rochefort, d'Ed. Drumont, du cardinal Pitra, de Lacordaire. — Le vide que la France laisserait dans le monde 112

CHAPITRE XIV. — QUE PENSER DE LA FRANCE ? — CEUX QUI ESPÈRENT.

Le châtiment infligé aux Français est-il une sentence de mort ? — On peut le craindre. — On peut aussi espérer qu'elle reprendra son rôle dans le monde. — Paroles du cardinal Pacca, du cardinal Parocchi, de Léon XIII, de J. de Maistre, d'Edmond Burke, de Louis Blanc. — Personnages de diverses nations estimant que c'est à la France qu'il appartient de rendre la vie aux autres peuples. — L'abbé de Broglie : l'entreprise de déraciner la religion du sol de la France est chimérique 122

CHAPITRE XV. — NOS MOTIFS D'ESPÉRANCE.

Rome et la France doivent rester le foyer du progrès humain. — La mission de la France. — Cette mission n'est point passée à la Prusse. — Démarches de Mgr Ledochowski près de Guillaume. — Paroles de Manteuffel. — Nous conservons les moyens de la remplir : notre langue et notre besoin de prosélytisme. — Paroles de J. de Maistre, de Louis Teste, de don Sarda, de Donoso Cortès. — Notre caractère permet de ne pas trop s'effrayer de nos chutes. — Paroles de Bonald, de L. Blanc, de Tocqueville, de Maistre. — Dieu nous fera miséricorde, parce que c'est contre nous que la conjuration antichrétienne a dressé depuis plusieurs siècles ses batteries. — Aucune autre nation n'aurait résisté comme nous l'avons fait. — Paroles du *New-York-Freeman* 135

CHAPITRE XVI. — SIGNES DE LA MISÉRICORDE DE DIEU SUR LA FRANCE ET SUR LE MONDE.

Bientôt, il n'y aura plus en France que deux partis. — Le bon triomphera du mauvais. — Paroles de Jeanne d'Arc. — Les avances du Sacré-Cœur, de Marie Immaculée. — Paroles de saint Léonard de Port-Maurice, de Pie IX, de Pie X, du cardinal Pie 149

TROISIÈME SECTION.

LES TROIS PREMIÈRES CONDITIONS DE LA RÉNOVATION.

CHAPITRE XVII. — SE RÉFORMER SOI-MÊME.

Dieu ne demande qu'à nous secourir, il faut que nous y mettions du nôtre. — Faire rentrer dans les esprits la vraie conception de la vie. — Commencer par nous la rendre à nous-mêmes. — Repentir. Ferme propos. — Réforme individuelle. Mgr Isoard. Saint Pierre

d'Alcantara. Jean III de Portugal. — S'instruire de la doctrine chrétienne et en instruire les siens. — En prendre l'esprit et la pratiquer. — Appeler par ses prières des réformateurs 157

CHAPITRE XVIII. — SE PÉNÉTRER DES LEÇONS DU PASSÉ.

En 1871, nous pouvions sortir de l'ornière où l'esprit révolutionnaire nous a jetés. — Cet esprit renvoie DIEU des affaires humaines. — Il fallait le ramener partout où nous l'avions banni. — Henri V voulait le faire. — On ne voulut point le recevoir. — Le peuple en avait donné les moyens à l'Assemblée nationale ; et par ses pèlerinages, par le vœu du Sacré-Cœur, demandait que cela se fît. — Députés catholiques libéraux. — Adjuration solennelle de Pie IX. — L'affaire du drapeau et du gouvernement constitutionnel. — Article d'Eugène Veuillot. — Proclamation de la République. — Gambetta : « La démocratie est désormais au pouvoir ». « Le cléricalisme, voilà l'ennemi ». — Spuller : « Il faut marcher lentement pour arriver sûrement ». — L'amorce de « l'esprit nouveau ». — Le ralliement. — Ce qu'est la République dans l'esprit et la volonté des vrais républicains. — Catholiques et abbés tombés dans le piège . 172

CHAPITRE XIX. — REVENIR A LA SINCÉRITÉ DU LANGAGE.

1° Fuir les mots équivoques. — La maçonnerie s'est emparée du langage : Mots fascinateurs. Mots épouvantails. Mots fripons. Mots vilains. — Il faut rendre aux mots leur vraie signification. — Paroles de Pie IX, de Mgr Sonnois, de Mgr Pie, de Bonald, de Le Play, de Ségur-Lamoignon, d'Ollé-Laprune. 193

2° Répudier la phraséologie séductrice. — Elle fait pénétrer dans la société le mépris de la loi de DIEU, la haine des supériorités et l'esprit de révolte. — Paroles de Le Play, de Mazzini, de Félix Pyat. — Pourquoi la maçonnerie s'est servie de la langue française pour forger ses formules. — Ce que dit aux initiés la devise : liberté, égalité, fraternité. — Cette phraséologie exerce ses ravages dans toutes les classes de la société. — Exemple pris de la formule : liberté. — Cette phraséologie qualifiée par l'Apôtre saint Jean. . . 198

3° Dire le vrai en toutes choses. — Ne point faire dire aux actes pontificaux ce qu'ils ne disent point. — Ne point exagérer les misères de la société. — Ne point fausser l'Évangile. — Ne point promettre l'impossible. — Point de prospérité sans progrès moral, point de progrès moral sans progrès religieux. 208

QUATRIÈME SECTION

QUATRIÈME CONDITION DE LA RÉNOVATION

REVENIR A LA VERITE THEOLOGIQUE

CHAPITRE XX. — LES FAUX DOGMES ET M. LE PLAY.

Le pas décisif est le retour à la vérité. — Paroles de J. Lemann. — L'erreur-mère : l'homme naît bon. — Le Vatican lui a opposé la

définition dogmatique de l'Immaculée Conception de Marie. — Aux erreurs-filles il a opposé le Syllabus. — Paroles de Lamoricière. — Œuvres de Le Play. — La Réforme sociale doit partir de la répudiation des faux dogmes 223

CHAPITRE XXI. — EXISTENCE DU VICE ORIGINEL.

La Révolution est sortie des faux dogmes prêchés par Rousseau.—La société ne peut être reconstituée que sur les données théologiques de la chute originelle. — Le péché originel est manifeste dans l'enfant. — Du cœur de l'enfant, le mal tend sans cesse à s'introduire dans la famille. — La société est également tenue à se défendre constamment. — Les maux qui désolent la France depuis Rousseau viennent de sa doctrine 230

CHAPITRE XXII. — LA CROYANCE A LA BONTÉ NATIVE DE L'HOMME, CAUSE DE NOTRE DÉCADENCE.

C'est l'erreur plus que le vice qui perd les peuples. — La Révolution est chez nous en permanence depuis 1789. — Le principe de ces révolutions et de notre décadence est la croyance à notre perfection originelle.—Elle nous a fait prendre tout frein en haine et rejeter toutes les traditions.—Elle a ainsi affaibli les forces morales de notre race et tout désorganisé. — Témoignages du docteur Le Bon, du docteur Fressinger, de M. Brunetière, de Mgr Ketteler 236

CHAPITRE XXIII. — AUTRES FAUX DOGMES.

Les faux dogmes qui découlent de l'erreur-mère sont la liberté, l'égalité, la souveraineté du peuple, l'illégitimité de la propriété. — Preuve logique et historique. — Ces faux dogmes rendent la société humaine impossible. — Ils font rejeter l'autorité, la hiérarchie et la propriété. — Ils créent le socialisme. — Paroles de Proud'hon. 242

CHAPITRE XXIV. — LES SOPHISMES DE ROUSSEAU ET LA DÉMOCRATIE.

Notre démocratie est ainsi formulée dans la Déclaration: « Le principe de toute autorité est essentiellement dans la nation » . — Déclaration contraire à la raison : l'autorité appartient à la cause. — La démocratie est l'explosion universelle de l'orgueil. — Elle conduit à l'insurrection contre Dieu, cause première et souverain Maître. — Cet orgueil appelle les foudres qui ont frappé Lucifer. — Léon XIII sur la souveraineté du peuple. — La démocratie amène la pire des tyrannies. — Paroles de Haller, de Tocqueville, de Montalembert, de Le Play, de Paul Bourget. 249

CHAPITRE XXV. — DÉMOCRATES ET DÉMOCRATES.

Les démocrates logiques. — Les démocrates inconséquents. — Démocrates chrétiens. — Point de contact entre démocrates socialistes et démocrates chrétiens : La souveraineté appartient au peuple, il faut

la lui conférer. — Devoir de combattre les démocrates chrétiens. Paroles de Montalembert 255

CHAPITRE XXVI. — DÉMOCRATIE SE DISANT CHRÉTIENNE.

Les dénominations particulières toujours suspectes dans l'Eglise.—Trois motifs de rejeter cette qualification. — Après quelles instances et avec quelles réserves elle a été tolérée à Rome. — Abus qui a été fait de cette concession. — Ce que l'*Action Populaire* doit être et ce qu'elle ne doit pas être, d'après Léon XIII. — Démocrates qui, contrairement aux intentions pontificales, veulent que leur démocratie ne soit pas confessionnelle tout en se disant chrétienne. — Abbés Naudet, Garnier, Dabry, Gayraud. — M. Lemire et M. Harmel. — L'*Osservatore Cattolico*. — Division. — Intervention de Léon XIII. — *La Croix* trahie. — La direction pontificale faussée. 260

CHAPITRE XXVII. — LA DÉMOCRATIE CHRÉTIENNE ET LA SOUVERAINETÉ DU PEUPLE.

Récriminations contre l'ordre social actuel. — Qu'est-ce que le peuple ? — C'est chez nous une agglomération de personnes et non une caste. — Tout pour le peuple. — Tout par le peuple. — Pie IX et Léon XIII repoussant la doctrine de la souveraineté du peuple. — Paroles menaçantes de Mgr Ireland, de Lamennais. — Les effets du gouvernement démocratique. — Paroles de Emile Ollivier, de Fustel de Coulanges. — Démocrates chrétiens qui poussent le peuple à s'emparer du pouvoir. — Les démocrates chrétiens impuissants à satisfaire les vrais démocrates 275

CHAPITRE XXVIII. — LA DÉMOCRATIE CHRÉTIENNE ET LES AUTRES FAUX DOGMES.

Les démocrates chrétiens ne nient pas le péché originel, mais ils n'en tiennent pas compte. — Réclamer un état social basé sur la liberté, c'est se mettre en dehors des faits et du dogme. — Réclamer un ordre social basé sur l'égalité, c'est ne pas tenir compte de la nature humaine et de ses exigences. — Réclamer le règne de l'égalité dans l'exercice du libre arbitre, c'est vouloir une chose contradictoire et impossible. — Mettre la souveraineté dans le peuple, c'est la mettre dans le mal et dans l'impuissance. — Le salut de la société demande que l'idée de l'autorité soit relevée dans les âmes et que les idées démocratiques soient combattues. —L'esprit démocratique procède de l'orgueil. — Pie X recommande aux démocrates chrétiens d'avoir toujours devant les yeux la chute originelle . . . 287

CHAPITRE XXIX. — COMME EN 48.

L'*Ère Nouvelle* fondée pour rapprocher les catholiques des démocrates. — Lamennais, père des démocrates chrétiens. — Lettres de M. A. T. et de M. Montalembert à l'*Ami de la Religion* pour être, dit Louis Veuillot, le programme de tous les catholiques de France. — Parenté

entre la démocratie chrétienne et le socialisme. — Les ecclésiastiques qui l'adoptent font courir à l'Eglise un danger considérable. — Mêlant quelques parcelles de doctrine chrétienne à des erreurs fatales, ils remplissent le rôle le plus dangereux qui puisse être. — Si l'on parvient à allier l'esprit révolutionnaire à l'esprit religieux, c'en est fait de notre civilisation. — Ce danger est toujours menaçant. — Paroles de Michelet 296

CHAPITRE XXX. — FAUT-IL SE LIVRER AU FLOT DÉMOCRATIQUE?

Les démocrates chrétiens prêchent la démocratie malgré ce qu'elle est, ce qu'elle fait et ce dont elle nous menace, parce que l'avenir serait à elle. — Ils disent qu'il faut obéir au mouvement démocratique, parce qu'il est universel, et, partant, providentiel. — Le mouvement qui a entraîné au paganisme a été aussi universel; il fallait pourtant y résister. — Il faut considérer, non la puissance et l'étendue du mouvement, mais son caractère, ses origines et le terme où il doit aboutir. — Craintes exprimées par M. de Tocqueville. — Eprouvées par d'autres. — Déjà on peut attribuer à l'esprit démocratique l'abaissement du caractère et des intelligences. — L'impulsion démocratique est donnée par les juifs 306

CHAPITRE XXXI. — LA VÉRITÉ PLEINE ET ENTIÈRE PEUT SEULE NOUS SAUVER.

Des maux infinis nous menacent. — Le changement qui peut nous préserver de la catastrophe doit se faire dans les esprits. — L'homme n'est pas souverain, il n'est pas indépendant, il n'est pas entièrement libre. — Les hommes ne sont pas socialement égaux. — La thèse démocratique est la négation de ces faits. — Elle doit être répudiée. — Il faut chercher le vrai et le confesser quoi qu'il arrive. — Paroles et conduite de Le Play. — Il doit être imité. — Paroles de L. Veuillot 313

CHAPITRE XXXII. — URGENCE DE RENTRER EN PLEIN DANS LA FOI.

Le christianisme avait conduit les Français à la possession d'une même vérité. — L'unité de croyances brisée, rien ne reste fixe, ni dans la société, ni dans les âmes. — Pour que la France et le monde aient encore un avenir, il faut que la civilisation soit retrempée dans son principe. — Il s'agit d'être chrétiens, catholiques ou de périr. — Ne plus penser, parler et agir comme si le présent était le tout de l'homme. — Le socialisme n'est que la poursuite désordonnée des biens de ce monde. — Pour l'étouffer dans le peuple, dans la bourgeoisie, dans nous tous, il faut revenir à la théologie, rendre au dogme toute son autorité 319

CINQUIÈME SECTION

CINQUIÈME CONDITION DE LA RÉNOVATION

REVENIR A LA VÉRITÉ ÉCONOMIQUE

PREMIÈRE SUBDIVISION :

CAPITAL — PROPRIÉTÉ — RICHESSES

CHAPITRE XXXIII. — LE CAPITAL.

La vérité économique découle de la vérité théologique sur l'homme. — Les économistes ont vu que la richesse repose sur la production, la production sur le capital ; ils n'ont point vu que le capital repose sur la vertu et la vertu sur la Foi. — Par cette ignorance, l'économique a donné naissance au paupérisme qui a engendré le socialisme. — Qu'est-ce que le capital ? C'est l'ensemble des richesses de toute nature que le travail de l'homme a produites et amassées depuis la création. — La terre végétale, qui est de création humaine, est le capital premier, principe des autres 327

CHAPITRE XXXIV. — LE CAPITAL-SOL, LE CAPITAL-OUTIL, LE CAPITAL-SCIENCE, LE CAPITAL-INSTITUTIONS.

Le capital est un produit, un produit épargné, un produit employé à obtenir d'autres produits. — Sa création exige le travail et la tempérance. — Ces deux choses peuvent être obtenues par la contrainte ou par la vertu. — L'esclavage. — La vertu chrétienne inaugurée par les moines. — Ce qu'elle a produit. — Capital-outils, capital-sciences, capital-institutions sociales. — La société est donc constituée tout entière sur le capital 334

CHAPITRE XXXV. — LE CAPITAL-HOMME.

L'homme est lui-même en lui-même un capital. — Il porte dans son corps et dans son âme tout le fruit du travail et de l'épargne des générations précédentes. — Le sommet du capital-homme, c'est l'aristocratie. — Le capital-homme est aujourd'hui en diminution. 341

CHAPITRE XXXVI. — LA FOI, SOURCE PREMIÈRE DE TOUT CAPITAL.

Le capital repose sur le travail. — Le travail repose maintenant sur la vertu. — Elle lui a donné naissance, elle le conserve, elle l'emploie utilement. — La vertu repose sur la Foi. — Ce fait reconnu par Pelletan. — Et comme la foi est prêchée et maintenue par le clergé, le clergé est le plus fondamental producteur de richesses. — C'est au clergé et à son enseignement que l'Europe doit sa prééminence 346

CHAPITRE XXXVII. — LE BIEN-FONDS COMMUN.

Le trésor actuel de l'humanité, ce qui l'a constitué. — Il a plusieurs facteurs : l'humanité dans son ensemble : telle nation, telle famille,

tel individu. Il appartient à chacun dans la mesure où chacun a contribué à le former. — Il y a donc dans le capital global quelque chose qui appartient aux individus, quelque chose aux familles, quelque chose aux nations, quelque chose à tout le genre humain. Il y a donc dans le capital actuellement existant un fonds général qui est à tout le monde. — On ne se rend pas compte de tout ce dont on jouit sans en être le propriétaire. — Exemple proposé par Bastiat. — Tout le monde profite de la facilité que le capital prête au travail, de l'accroissement de produits qu'il fournit, du bien-être qu'il procure. — Abus d'un texte de saint Thomas. — La loi capitaliste est dans l'ordre social l'équivalent de la loi de la pesanteur. 352

CHAPITRE XXXVIII. — LA PROPRIÉTÉ.

La tradition sanctionnée par l'Évangile consacre la propriété sous sa forme individuelle. Paroles de Lacordaire. — La propriété dans une certaine mesure s'impose même aux animaux. Paroles de Lamennais. — La propriété est nécessaire. Paroles de Léon XIII. — La propriété est le berceau où le capital à sa naissance doit être reçu sous peine de périr. — La propriété est nécessaire pour conserver le capital et pour le défendre. — Elle est nécessaire pour rendre le capital producteur 358

CHAPITRE XXXIX. — GAIN, SALAIRE, INTÉRÊT.

Toute chose appartenant à qui l'a faite, si elle a plusieurs producteurs, elle doit avoir plusieurs bénéficiaires. — Bénéfice du travailleur : salaire. Bénéfice du propriétaire de la matière mise en œuvre : gain. Bénéfice du bailleur de fonds : intérêt. A chacun selon sa mise. — Démocrates chrétiens qui ne l'entendent point ainsi. — La justice, c'est l'équivalence, et l'équivalence, c'est valeur pour valeur. — La charité doit venir au défaut de la justice. — Répudier la charité, c'est ruiner par la base l'ordre social établi par le divin Sauveur. — L'argent prêté est une avance de travail qui doit être rémunérée. Le prêt à intérêt. — Loi positive aujourd'hui n'obligeant plus. — L'intérêt abusif ou usure reste péché. — Inspirer à l'ouvrier l'estime du capital 364

CHAPITRE XL. — LA RICHESSE. — SES DIVERSES SORTES.

Richesses de nécessité. Richesses d'amélioration. Richesses de corruption.— Les richesses d'amélioration seules forment le capital. Les richesses de corruption le détruisent. Les richesses de nécessité ne lui permettent pas de naitre. — Richesses de nécessité pour le corps, pour l'âme. Obligations qu'elles imposent. — Richesses d'amélioration. Elles s'amassent en tous lieux : le sol, l'outillage, l'homme.—Les gouvernements, le commerce sorti de son rôle et les fausses doctrines les dissipent. — Richesses de corruption. Notre société actuelle en fait une effrayante production : Objets créés pour satisfaire les besoins factices, objets créés pour entretenir et développer la vanité et la sensualité. — Le luxe dans toutes les classes

de la société. — Ses conséquences. — Il dévore l'avoir, la santé, l'âme, le présent, l'avenir et l'éternité 373

CHAPITRE XLI. — LE COMMERCE ET SES ABUS. LE LUXE CORRUPTEUR.

Le progrès du luxe doit être attribué en grande partie à l'industrie et au commerce sortis de leurs légitimes fonctions. — La surproduction. — La concurrence. — La production et le commerce des objets de luxe, grande cause d'appauvrissement. — Le commerce juif et le crédit. — Richesses fiduciaires. — Fortunes sur le papier et dépenses sur le terrain. — Le Paupérisme. — Les parvenus. — La désertion des campagnes et la piéthore des villes, grande cause de corruption. 385

CHAPITRE XLII. — LE LUXE DE L'ÉTAT.

L'Etat favorise le luxe qui déprave et celui qui appauvrit. — Il dirige l'agriculture, l'industrie et le commerce dans des voies funestes. — Il détruit le capital amassé par les générations précédentes. — Il le mange par les impôts. — Il le fait s'écouler par une quadruple plaie : la plaie scolaire, la plaie militaire, la plaie des emprunts et la plaie des fonctionnaires 397

DEUXIÈME SUBDIVISION.

RICHES ET PAUVRES.

CHAPITRE XLIII. — OU LA CHARITÉ OU L'ESCLAVAGE COMME FONDEMENT DE L'ORDRE SOCIAL.

Patrons et ouvriers autrefois. — Antagonisme à partir de 1830. — Ses causes. — Son aboutissement. — Il y a toujours eu une question sociale. — Elle a été résolue avant JÉSUS-CHRIST par l'esclavage, depuis JÉSUS-CHRIST par la charité répandue dans le cœur des chrétiens par le Saint-Esprit. — Nous sommes membres d'un même corps mystique en JÉSUS-CHRIST. — Paix que cette doctrine a fait régner dans la société. — L'impiété répudiant l'ordre surnaturel fait éclater la guerre. — Pour y porter remède, elle propose le collectivisme. — Il nécessitera un esclavage plus dur que celui du paganisme. 411

CHAPITRE XLIV. — LA PAUVRETÉ DANS L'ORDRE SOCIAL CHRÉTIEN.

La pauvreté dans l'estime des païens, leur conduite à son égard. — JÉSUS-CHRIST renverse ces idées par ses paroles et son exemple. — Il est suivi et imité. — Institutions en faveur des pauvres : aux premiers jours, après la persécution, au Moyen Age, de nos jours . . 419

CHAPITRE XLV. — LE RANG DES PAUVRES DANS L'ÉGLISE DE JÉSUS-CHRIST.

La doctrine chrétienne a rendu les pauvres heureux de leur sort et elle a créé au cœur des riches une nouvelle vertu. — Comment ? 1° En donnant dans l'Eglise la prééminence aux pauvres. 2° En

n'admettant les riches dans l'Eglise qu'à la condition de servir les pauvres. 3° En faisant passer par les mains des pauvres les dons de Dieu aux riches. — Commentaire de ces trois propositions par Bossuet 425

CHAPITRE XLVI. — SAGESSE DE CETTE DISPOSITION.

Elle est prise pour le bien spirituel et des riches et des pauvres. — Par elle, les premiers échappent à la présomption, les autres au désespoir.—Par elle, Dieu rétablit l'équilibre des biens et des maux.— Par elle, riches et pauvres portent le fardeau les uns des autres. — Exhortation 432

CHAPITRE XLVII. — LA CONDUITE DES VRAIS CHRÉTIENS A L'ÉGARD DE LA PAUVRETÉ.

Ils honorent les pauvres. — Exemple de saint Paul suivi par les vrais chrétiens. — Les moines ont ennobli la pauvreté. Paroles de Montalembert, d'un socialiste anglais, de Taine. — Dans le monde comme dans le cloître, la pauvreté a été honorée. Paroles de saint Vincent de Paul, de Mgr Gay 437

CHAPITRE XLVIII. — CE QUE LA CHARITÉ CHRÉTIENNE EST DEVENUE AUX MAINS DE L'HÉRÉSIE ET DU PHILOSOPHISME.

Témoignage d'Hyndmann. — Cruelles mesures prises contre les pauvres par Henri VIII, par Elisabeth. — Luther conseille aux princes de rétablir l'esclavage. — Témoignage de Janssen. — En France : paroles de Montesquieu, d'Helvétius, de Condorcet, de Dupaty. — Cruautés de Choiseul, de la Convention. — Détresse dans toute la France. Que font de nos jours les socialistes ? — Que font les médecins matérialistes ?. 444

TROISIÈME SUBDIVISION.

LA LOI DE L'EFFORT.

CHAPITRE XLIX. — L'EFFORT, LOI DE L'HUMANITÉ.

La question sociale ne peut être résolue par la seule charité. — L'homme croit par l'effort. — C'est pourquoi il a été constitué dans l'indigence. — La peine qui accompagne l'effort lui est un châtiment et un frein. — Sollicitude divine. Le berceau du genre humain est sur les plateaux de l'Asie centrale. — Premières civilisations en Orient. Comment elles disparaissent. — Civilisation chrétienne en Occident. Pourquoi ? — Va-t-elle avancer vers le Nord ? — Indigence n'est pas misère. — Dangereuse utopie du démocratisme 452

CHAPITRE L. — LA PIERRE DE TOUCHE DES ŒUVRES POPULAIRES.

Multiplicité des œuvres. — Y a-t-il un choix à faire ? — Quel principe doit présider à ce choix ? — Œuvres qui amollissent ; œuvres qui exigent un déploiement d'énergie. — L'homme a été créé perfec-

tible. — Là est sa dignité. Il concourt lui-même à sa perfection. — Les œuvres qui affaiblissent dans l'homme la volonté d'agir sont funestes. Elles arrêtent le développement dans l'individu, dans la famille, dans la société, dans l'humanité. — Paroles et conduite d'un ouvrier des mines. — Les retraites et autres institutions semblables. — Paroles de Bismarck. — L'assurance obligatoire au Congrès de Vienne. — Il est des choses qui ne peuvent se faire et qu'il ne faudrait pas faire si elles étaient possibles. — Voulant rendre le peuple heureux, on fait son malheur et on le démoralise. — Paroles de Mgr Ketteler. — La société ne peut sortir des lois que Dieu a faites. — Le droit de l'homme au bien-être ! — Les démocrates ne savent ni ce qu'est la société, ni ce qu'est le christianisme. 459

CHAPITRE LI. — LA GRANDE LOI SOCIALE.

La loi de l'effort, loi du développement individuel, est aussi la loi de l'organisation sociale et du progrès de la civilisation. — Le mouvement de translation des familles du haut en bas et du bas en haut de la société a toujours existé. — Preuves tirées de l'ancienne France, de l'Angleterre, de l'Italie, de l'Allemagne, etc. — Le tourbillon des mérites préside à la hiérarchie des familles dans la société.— Peuple, Bourgeoisie, Noblesse et annoblissement. Sainteté. — Statistique de la sainteté dans le peuple, dans l'aristocratie, dans les familles royales. — L'hérédité du mal est compensée par l'hérédité du bien. 474

SIXIÈME SECTION

SIXIÈME CONDITION DE LA RÉNOVATION :

REVENIR A LA VÉRITÉ SOCIALE.

CHAPITRE LII. — COMMENT SE FORMENT LES ÉTATS.

La vérité sociale est à l'opposé de l'utopie démocratique : l'égalité. — Dieu, à l'origine, a établi la société humaine sur l'autorité, la hiérarchie et le devoir de l'union. — La famille est le principe de la cité : chez les Assyriens, les Egyptiens, les Hébreux, les Grecs et les Romains. — Chez les peuples modernes. — Formation de la France. — Action continue de la famille royale. — Providence spéciale dont elle a joui. — Sanction divine donnée à la loi salique. . 485

CHAPITRE LIII. — LES ÉTATS DOIVENT CONSERVER LE TYPE FAMILIAL.

L'Etat a pour éléments constitutifs, non les individus, mais les familles. — Elles sont les cellules élémentaires du corps social. — Les lois imposées par Dieu à la famille doivent être les lois de toute société. — Paroles de Bonald, de Bodin, de Léon XIII. — Le gouvernement de la France a été essentiellement familial. Le roi, la reine, les grands officiers. — Le roi avait le rôle d'un chef de famille patriarcale. — Il était réellement père : conduite de saint Louis, de François Ier. Témoignage des étrangers. — Le Louvre, le palais de

Versailles ouverts à tout venant.— Amour des Français pour leur roi jusqu'en pleine Révolution. — Témoignages. — La prospérité de l'ancienne France est due à l'esprit familial de la monarchie . . 493

CHAPITRE LIV. — L'UNION, LOI DES FAMILLES, EST AUSSI LA LOI DES ÉTATS.

A l'attachement des sujets au souverain doit se joindre l'union des sujets entre eux. — L'union procède de l'amour. — De nos jours, en France : Antagonisme. — Comment y remédier ? — Paroles d'Augustin Lémann. — L'union sociale chez les anciens ; chez nous au moyen âge ; chez les étrangers 502

CHAPITRE LV. — D'OU VIENT LA PROSPÉRITÉ DES PEUPLES ET D'OU LEUR DÉCADENCE.

Aucune société ne peut subsister sans l'assistance mutuelle des grands aux petits et des petits aux grands. — Partout et toujours l'oubli de cette obligation s'est produit d'abord chez les grands. — Trois aristocraties se succèdent chez nous comme chez les anciens : aristocratie féodale, aristocratie territoriale, aristocratie d'argent. — Elles ont de moins en moins le sentiment de leur devoir. Elles finissent toujours par l'oublier. — De là la décadence, la ruine et une affreuse guerre civile chez les Grecs, chez les Romains.— Notre aristocratie féodale façonnée par l'Église. Son œuvre. — Notre aristocratie territoriale. Ses mérites. Sa décadence. Sa ruine. . . 510

CHAPITRE LVI. — QUEL SORT L'ARISTOCRATIE D'ARGENT SE RÉSERVE-T-ELLE ET RÉSERVE-T-ELLE A LA FRANCE ?

De nos jours la souveraineté appartient à l'or. — Comment la bourgeoisie put prendre la place de la noblesse, — Tradition de patronage d'une part, de discipline de l'autre, maintenues quelque temps. — Causes de leur disparition : enrichissement trop rapide, absence de traditions. — La liberté du travail favorise l'exploitation de l'homme. — L'irréligion enlève tout scrupule. — Conséquences : agglomérations d'ouvriers n'ayant plus ni feu, ni loi, ni foi, prêtes à tout. — Terribles menaces pour un avenir prochain. — Paroles de Mgr Ketteler 519

CHAPITRE LVII. — LE SALUT EST DANS LE RETOUR A LA PAIX SOCIALE

La France pourra-t-elle rentrer dans les voies de la civilisation ? — Oui, en revenant à ce qui a fait son bonheur et sa prospérité. — Ce que l'esprit chrétien a produit, il peut le produire encore.— Rétablir le règne de la paix par la charité. — Paroles de Léon XIII. — L'entente, pour la vie, de la famille doit se répandre dans la société tout entière 529

CHAPITRE LVIII. — LA RÉFORME DOIT COMMENCER PAR LA RECONSTITUTION DE LA FAMILLE

On demande un homme. — Il ne pourrait que nous relever et nous remettre sur la voie. — La première étape sera de reconstituer la

famille. — La famille n'existe plus en France.— Nous n'avons même plus l'idée de ce qu'elle doit être. — Axiome de J.-J. Rousseau : Les enfants ne sont liés à leur père qu'autant qu'ils ont besoin de lui pour se conserver. — C'est la famille humaine abaissée au niveau de la famille animale. — La famille humaine est permanente dans la suite de ses générations. — La généalogie du Christ. — Les généalogies dans l'ancienne France. — L'ancienne famille française avait, outre la communauté du sang, la transmission des traditions familiales et du patrimoine. — La Révolution a décapité la famille royale, décimé les familles aristocratiques et mis les familles bourgeoises et prolétaires dans l'impuissance de s'élever d'une manière continue. — Extraits de livres de raison 536

CHAPITRE LIX. — FAMILLES SOUCHES

Trois régimes de famille : famille patriarcale, famille souche, famille instable. — Régime de la famille souche supérieur aux autres. — Son double élément de stabilité et de perpétuité : le foyer et la tradition. Transmission, ordinairement à l'aîné, de la dignité de chef de la famille et de la charge de soutien de la maison. — Ses devoirs. — Paroles de de Bonald, de Victor de Laprade, d'Edmond Demolins.—Avantages que ce régime procure à la société, à la famille, aux individus. — Comment il s'est établi chez nous. — Le code civil l'a tué. — Paroles de Le Play, d'About, de Renan. — Pour que la France ait un avenir, il faut que les familles puissent se replacer sous ce régime. — Plaintes et réclamations des Chambres de Commerce. — La secte révolutionnaire s'oppose à cette réforme. — Le gouvernement actuel aggrave encore la situation. — Mesures insuffisantes proposées par les démocrates chrétiens. — Démoralisation introduite par le code dans la famille française. — Il en va autrement en Angleterre et en Amérique. — Sinistre avertissement malheureusement réalisé 546

CHAPITRE LX. — FAMILLES TRADITIONNELLES

Devoir des pères de raviver chez eux l'esprit de famille. — Il faut des traditions sur les lois pour leur donner l'assentiment du cœur ; et il faut l'éducation sur les traditions pour en faire le principe des mœurs. — L'esprit révolutionnaire broie les traditions de l'ancienne France. — C'est ce qui explique notre impassibilité. — Dieu a donné à l'animal la force pour subvenir aux besoins de ses petits. Il a donné de plus à l'homme l'autorité pour dresser la volonté de ses enfants. — Cette autorité, il l'a voulue permanente comme la famille elle-même. — Le choix des alliances. — Le livre de raison. — Ses trois parties : la généalogie, le journal, les enseignements traditionnels. — Conséquences sociales de l'abandon des traditions familiales. — Disparition des familles qui abandonnent leurs traditions. 563

CHAPITRE LXI. — AUTORITÉ DU PÈRE. — SAINTETÉ DE LA MÈRE. — CULTE DES ANCÊTRES.

L'autorité du père à Athènes, à Rome, chez nous jusqu'au XVIIIe siècle. — Le père de famille vénéré comme l'image du Père éternel. — L'esprit de Jean-Jacques, la Convention et le Code l'ont fait disparaître. — M. de Tocqueville a cru que c'était un bien. — Les faits disent le contraire. — Urgente nécessité de restaurer l'autorité paternelle, la plus légitime et la plus nécessaire. 571

Heureux l'homme à qui DIEU a donné une sainte mère. — Paroles de Lamartine, d'Ozanam. — La mère de saint Athanase.— Sainte Emilie, mère de saint Basile et de saint Grégoire de Nazianze.— La mère de saint Augustin. — La mère de saint Grégoire-le-Grand. — La mère de saint Bernard.— La mère du saint Curé d'Ars.— La mère de Charlemagne.—Paroles de J. de Maistre.— Mères de famille qui ont rétabli les affaires de leurs maisons. — La femme dans la famille ouvrière. — Action sociale de la femme française. — Les mères des zouaves pontifieaux. — Paroles de M. Favière. — Les femmes en face de l'esprit révolutionnaire. 574

Le culte des ancêtres engendré et nourri par l'esprit de famille. — Chez les païens. — Chez les catholiques. 580

CHAPITRE LXII. — RECONSTITUTION DU CORPS SOCIAL.

Elle exige la reconstitution de la famille, entité morale, économique et sociale persistante. — De nouveau les familles se hiérarchiseront comme autrefois. — Paroles de de Bonald. — Aristocratie et noblesse. — Il y a de l'aristocratie dans toutes les classes de la société. — La démocratie s'oppose à la constitution de l'aristocratie en noblesse. — L'anoblissement dans l'ancienne France. — Ses avantages sociaux. — Paroles de Taine, de Léon XIII, de Pie IX. — Qu'en sera-t-il dans l'avenir ? — Sentiment de Taine, de de Bonald, de Le Play. — La vie n'est point éteinte au cœur de la France. — Que le prêtre dans sa paroisse, le père dans sa famille, le patron dans son atelier, le capitaine dans sa compagnie, s'attachent à développer le noyau d'aristocratie que DIEU nous a laissé. — Que chacun fasse descendre le vrai et le bien de son cœur sur ses frères. Là est la vraie solution de la question sociale. 582

CHAPITRE LXIII. — « INNOVA DIES SICUT A PRINCIPIO. » (Jérémie.)

Les origines de la France. — Le baptême de Clovis et des Francs. — Récit de Baronius. La sainte Ampoule. Paroles du cardinal Pie et de M. Th. Lavallée. — Lettre du pape Anastase II à Clovis. — Testament de saint Remi. — Lettre de saint Avitus qui trace le programme du peuple Franc.— Mission donnée à Clovis par l'empereur Anastase. — Confirmée aux rois de France par les papes Grégoire III, Etienne, Adrien, Léon III, Grégoire IX. — Paroles d'Honorius III, d'Innocent III, d'Alexandre III, de Léon XIII. — Le sacre particulier des rois de France. Il scelle à nouveau, à chaque commence-

ment de règne, l'alliance contractée entre le CHRIST et eux. — Description du sacre et ses enseignements. — L'onction faisait le roi. Paroles et conduite de Jeanne d'Arc. — Il donnait un certain caractère de sainteté. Pouvoir de guérir des écrouelles. Témoignages de saint Thomas d'Aquin et de Benoît XIV, des historiens et des médecins. — La mission de la France marquée dans la loi salique, dans les chansons de Gestes, sur les monnaies. — Promesses de durée providentielle faite à la fidélité à cette mission. — Où en sommes-nous ? — Ne perdons pas l'espérance. Paroles de MM. Taine, Drumont, Brunetière, Lucien Arréat, Léon Daudet, Buffet, Lur-Saluces. — Prières pour le roi de France, indulgenciées par les papes, et gravées sur les colonnes des églises de Rome. — Scène grandiose dans la basilique Ulpienne. Vienne un autre Constantin ! Le monde l'attend 594

ÉPILOGUE

Nous arrivons à la dernière crise. Paroles de Pie IX, du *Crusader*, de la *Civiltà cattolica*. — Le Syllabus est comme non avenu. — Les faux principes n'ont point été répudiés par les peuples. — Le désordre, sanction de ce mépris, nous enveloppe. — Il nous engagera dans la persécution dernière si DIEU n'intervient dans sa miséricorde. — C'est pourquoi il est vrai de dire que nous arrivons à la dernière crise ; on peut en espérer une issue heureuse, c'est-à-dire la rechristianisation de la société : la vérité théologique rétablira l'ordre moral, la morale réglera l'ordre politique et établira l'ordre économique sur ses vraies bases. L'ulcère de la Renaissance sera enlevé du corps de la chrétienté. — Quel sera l'ouvrier de cette transformation? Ce ne peut être que le prêtre. — Il le peut, il a déjà opéré une transformation semblable. — Mais le prêtre qui se sait prêtre et qui agit en prêtre. — Efforts impuissants durant le XIXe siècle ; ramener la société à la considération de la vie future. Le prêtre a dû renoncer à travailler directement au salut de la société. — Difficultés à s'occuper même du salut des individus. — Y a-t-il espoir de changement ? — Ce ne peut être que par une intervention divine. — Nous pouvons l'espérer. — Nous devons nous préparer à en profiter. — Pour cela, d'abord reprendre confiance et nous retremper dans la foi. — Laisser la méthode d'amoindrissement et d'adaptation à l'esprit moderne : dans le culte, dans la manière d'être du prêtre, dans la prédication. — Cet amoindrissement a pour effet l'obscurcissement de la vérité chrétienne et l'appauvrissement de la vie surnaturelle. — S'il n'y a arrêt dans cette voie, que restera-t-il dans vingt ans? Pour sortir de cet état, il faut s'appliquer à créer une élite profondément pénétrée de l'esprit chrétien. — Et DIEU couronnera nos efforts en nous donnant des saints 619